

Université Lumière - Lyon 2
École doctorale : **Sciences sociales**
Faculté GHHAT
Archéologie et Archéométrie : origine, datation et technologie des matériaux

Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine

Par Ludivine PECHOUX

Thèse de Doctorat de *Langues, Histoire et Civilisations des Mondes Anciens*

Sous la direction de Jean-Claude BEAL

Présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2008

Composition du jury : Jean-Claude. BEAL, Maître de conférences HDR, Université Lyon 2 Thierry LUGINBÜHL, Professeur d'université, Université de Lausanne Michel TARPIN, Professeur des universités, Université Grenoble 2 Matthieu POUX, Professeur des universités, Université Lyon 2 Olivier DE CAZANOVE, Professeur des universités, Université de Bourgogne

Table des matières

Contrat de diffusion . . .	5
[Avertissement] . . .	6
Remerciements . . .	7
[Epigraphe] . . .	8
I. Synthèse . . .	9
Introduction . . .	9
Partie I – Les marges des villes antiques . . .	15
I- La Grèce . . .	15
II- Rome . . .	20
III- Les villes de Gaule romaine . . .	32
Partie II – La question des origines . . .	40
I- Urbanisme et lieux de culte dans le monde celte . . .	40
II- Sanctuaires périurbains et époque laténienne : un héritage impossible . . .	50
Partie III – Les sanctuaires et la ville . . .	71
I- Vers une typologie . . .	71
II- Le Sanctuaire et le quartier . . .	74
III- Sanctuaires et identités urbaines . . .	83
IV- Les sanctuaires tutélaires . . .	99
Partie IV – Les sanctuaires et le territoire . . .	111
I- Remarques générales . . .	111
II- Les sanctuaires et la route . . .	111
III- Les sanctuaires et la <i>civitas</i> . . .	120
Conclusion . . .	161
II – Catalogue . . .	165
Avant-propos . . .	165
Les sanctuaires et la ville . . .	167
I- Le sanctuaire et le quartier . . .	167
II- Sanctuaires et identités urbaines : Cultiver une mémoire . . .	190
III- Sanctuaires et identités urbaines : Entrer en ville . . .	209
IV- Sanctuaires et identités urbaines : Prendre les eaux . . .	216
V- Sanctuaires tutélaires . . .	237
Les sanctuaires et la cité . . .	260
I- Les sanctuaires et la route . . .	260
II- Les sanctuaires et la Cité . . .	278
Varia . . .	376
Augst . . .	376
Evreux . . .	377
Saint-Bertrand-de-Comminges . . .	378
Langres . . .	380
Rodez . . .	383

Limoges . .	384
Paris . .	385
Sites exclus . .	386
Toulouse . .	386
Apt . .	390
Paris . .	393
Corseul . .	394
Angers . .	395
Sens . .	396
Bayeux . .	397
Carhaix . .	399
Metz . .	400
Beauvais . .	401
Besançon . .	404
Clermont-Ferrand . .	405
Périgueux . .	408
Limoges . .	413
Cahors . .	415
Saintes . .	417
III. Figures et bibliographie . .	420
Liste des figures . .	420
Liste des Abréviations . .	431
Bibliographie . .	434
Sources . .	434
Sources littéraires . .	434
Sources épigraphiques . .	440
Sources iconographiques . .	441
Bibliographie générale . .	442

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

[Avertissement]

Les numéros de pages cités dans cette thèse correspondent à la version imprimée.

Remerciements

Fruit d'un travail de cinq longues années, ces volumes n'auraient pas la même valeur à mes yeux sans l'aide de nombreuses personnes qui par leurs conseils, leur soutien, leur confiance ou leur constance à mes côtés en ont permis l'achèvement.

Au risque d'en oublier, je tiens à remercier nommément :

- Jean-Claude Béal, qui m'a conseillée tout au long de ce travail de recherche,
- pour leur aide ponctuelle et leur disponibilité : Bertrand Debatty, Bernard Cléménçon, Grégory Gaucher, Isabelle Fauduet, Patrice Lajoie, M.-O. Lapeyre, Marc Migeon, Martin Pochon, Grégory Schutz, Hervé Sellès, Mme Billaud, B. Guillot, Mme Viviane Billard, Mr Strasberg,...
- le personnel de la bibliothèque de la MOM, et tout particulièrement Thierry Repellin,
- pour les courageuses relectures : Solange Biagi, Viviane Lanos, Clément Mani, Cilia et Vivian Péchoux,
- mes parents,
- et Stéphane Lanos.

Je souhaite que ces pages ne les déçoivent pas.

[Epigraphe]

'Dans les rues de la ville il y a mon amour. Peu importe où il va dans le temps divisé. Il n'est plus mon amour, chacun peut lui parler. Il ne se souvient plus ; qui au juste l'aima et l'éclaire de loin pour qu'il ne tombe ?' René Char, *Allégeance, Fureur et Mystère, 1948*

I. Synthèse

Introduction

Entreprendre une étude sur la religion dans la périphérie urbaine revient à croiser deux domaines de recherche ayant des problématiques propres et des développements autonomes : l'un porte sur la religion, l'autre sur la ville.

L'étude de la religion gallo-romaine s'est longtemps focalisée sur le problème de l'*interpretatio romana* et sur les fonctions de dieux au théonyme gaulois, latin ou mixte. Ainsi, il a souvent été admis que les divinités gauloises, avec la conquête, ont changé de nom et d'aspect de manière empirique et non programmée en empruntant les caractéristiques des dieux romains. Pour les uns¹, l'*interpretatio* aurait permis au '*substrat indigène*' de survivre et de résister à l'oppression du conquérant ; pour d'autres², ce changement se serait produit de manière pacifique, presque inconsciemment, tout au long de la *pax romana* ; pour d'autres encore, elle est le fruit d'une politique active de Rome visant à imposer '*un bon voisinage*' entre les divinités³ ; enfin, de récentes études font des élites indigènes romanisées les auteurs de l'*interpretatio*⁴. Cette nouvelle religion a été bien définie par H. Lavagne comme '*un panthéon hybride qui résulte d'un jeu de pénétrations réciproques fondées sur des analogies inconscientes, remontant peut-être au niveau indo-européen*⁵'. Elle est donc née de ce qu'il est convenu d'appeler un syncrétisme. Ainsi, de nombreuses études⁶ ont été publiées dans les années soixante-dix, visant à mesurer les différentes composantes celtiques et romaines de la religion gallo-romaine, mais également (et paradoxalement), pour tenter de reconstituer la religion préromaine elle-même qui n'avait d'autres sources que celles de l'époque suivante.

L'archéologie de ces trois dernières décennies nous permet désormais d'appréhender avec beaucoup plus de précision l'organisation des lieux de culte, à la fois pour la période laténienne et pour la période romaine⁷. Ces progrès ouvrent de nouveaux questionnements notamment sur le passage d'une époque à l'autre. La problématique de l'origine du temple à galerie gallo-romain est l'une des questions majeures qui se posent aux chercheurs : l'édifice qui est sans parallèle dans l'architecture romaine présente un plan centré dont on

¹ Hatt J.-J., 1975, p. 115, par exemple.

² Lavagne H., 1979, p. 158sq.

³ Duval P.-M., 1976, p. 43.

⁴ Scheid J., 1991a, p. 46 ; 1995, p. 231-233 ; van Andringa W., 2002, p. 133sq, etc.

⁵ Lavagne H., 1979, p. 159.

⁶ On peut citer les plus importants de ces travaux : Benoît F., 1959 ; Thévenot E., 1968 ; Duval P.-M., 1976 ; Hatt J.-J., 1975 et 1989 ; Lavagne H., 1979. Publications de colloques sur le sujet : *Les syncrétismes dans les religions grecque et romaine (Strasbourg, 9-11 juin 1971)*, Paris, 1973 ; *Les syncrétismes dans les religions antiques (Besançon, 22-23 oct. 1973)*, Leiden, 1975...

⁷ Pour les lieux de culte laténiens : Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.), 2003 et pour une présentation rapide : voir dans ce volume I, p. 38-41 ; pour l'époque gallo-romaine, de nombreuses études se sont intéressées à l'architecture du *fanum* et au recensement des sites : Lewis M. J. T., 1966, Rodwell W. (éd.), 1980, Horne P. D., 1986, Fauduet I., 1993a et b...

cerne mal les liens qu'il tisse avec les structures de l'époque précédente et qu'on connaît de mieux en mieux⁸. L'interrogation qui persiste autour de l'origine du *fanum* illustre à quel point la continuité est difficile à établir entre les deux périodes de l'histoire de la Gaule.

Sous l'Empire, toute tentative d'évaluer la part de l'influence romaine et du substrat celtique ne doit pas faire oublier dans quel contexte bien romain évolue la religion. Il est important en effet de rappeler combien sont prégnants les changements apportés par Rome, tant au niveau politique qu'administratif, juridique ou linguistique. Les pratiques religieuses s'inscrivent désormais au sein de la cité. Ainsi, la création des cités est étroitement liée à la création de sacerdoces publics⁹ et à l'installation d'un culte impérial régulièrement célébré au niveau civique et provincial. Comme le rappelle J. Scheid, 'la pratique religieuse antique s'exerçait toujours dans un cadre institutionnel précis'¹⁰. Il le montre en étudiant les conséquences sur le plan de la religion qu'implique l'établissement des chartes de création de cité pour le calendrier des cérémonies, le choix des divinités à honorer publiquement, le financement, le choix du personnel religieux¹¹...

Si l'on a d'abord considéré la cité, c'est parce qu'elle offre un cadre institutionnel officiel qui a fourni beaucoup de sources. La religion de la cité est donc un fait particulièrement visible, mais les pratiques rituelles ne s'organisent pas uniquement autour d'elle et la simple distinction des cultes en cultes privés ou publics n'est pas suffisante pour comprendre la religion des sociétés antiques. Les rites sont l'occasion de réunir un groupe et d'affirmer l'appartenance à ce groupe des individus qui y participent. Le fonctionnement des cultes se cristallise donc autour de communautés aux définitions variées.

Le prisme de l'organisation communautaire des cultes de Gaule romaine devient alors une grille d'analyse privilégiée. Cette approche trouve aussi ses origines dans des études déjà anciennes d'autres religions antiques mieux documentées, comme la religion grecque¹², mais aussi dans d'autres domaines de recherche des sciences humaines, comme la sociologie. Elle s'avère valide pour la période laténienne au cours de laquelle les sanctuaires reflètent l'organisation en *pagus* des populations gauloises à partir du III^e siècle av. n.è. Les pratiques religieuses sont donc un moyen d'expression pour les foisonnantes communautés qui composent les sociétés antiques¹³; elles leur permettent de réactualiser leur appartenance à un groupe :

*'un monde ritualisé lie et harmonise les individus entre eux pour en faire un corps social, un groupe auquel ils appartiennent et qui les tranquillise'*¹⁴.

On rejoint par ce canal la problématique très actuelle des identités que se posent bien des sociétés contemporaines. Pour les époques passées, on peut parler d'identité

⁸ Voir la démonstration d'Altjohann M., 1993, p. 169sq qui reprend toute l'historiographie de la question. Il réfute l'hypothèse d'une origine préromaine de la galerie (p. 170-184 ; p. 190-194) et voit dans le *fanum* le produit d'une culture provinciale (p. 202). Parmi les hypothèses soulevées depuis : Brunaux J.-L., 2000a, p. 141-143 qui réfléchit sur une possible intervention du génie militaire romain.

⁹ Van Andringa W., 1999, p. 425-446.

¹⁰ Scheid J., 1991a, p. 42.

¹¹ Scheid J., 1991a, p. 45sq et surtout : 1999, p. 388-397. Voir encore l'étude des prêtrises de la Loi d'Urso de J. Rüpke qui tire des conclusions identiques : Rüpke J., 2006, p. 16-22.

¹² De Polignac F., 1984. Sourvinou-Inwood C., 1992. Woolf G., 1997, p. 72-76.

¹³ Belayche N., 2003, p. 9-13. Pour la Gaule : Derks T., 1998, p. 94 et 185-199.

¹⁴ Cyrulnik B., 1993, p. 122.

communautaire dont il faut 'mesurer le rôle original et dynamique dans l'élaboration des expressions culturelles dans l'Antiquité'¹⁵. Celles-ci se structurent au sein de la *civitas*, base de l'organisation des sociétés antiques, mais qui n'exclut pas l'appartenance à d'autres groupes. L'individu se retrouve ainsi dans des associations diverses qui composent sa personnalité.

La notion de périurbanité apparaît plus récemment dans l'historiographie. Phénomène bien visible dans l'archéologie et la littérature romaine, la ville a longtemps semblé caractériser à elle seule la civilisation romaine. Là encore, la multiplication des découvertes, due notamment aux prospections aériennes et à l'archéologie préventive, a conduit à nuancer l'application d'un modèle d'organisation des cités trop centralisateur. Les *villae* dans les campagnes sont des centres de romanité où vivent les élites ; la présence d'agglomérations secondaires en nombre conséquent est aussi une caractéristique de l'habitat dans les provinces de l'Occident romain. On a pu alors parler de l'échec du modèle romain d'urbanisme¹⁶ et le point de vue porté sur l'organisation du territoire subit un glissement vers une décentralisation des lieux de culture romaine et des débouchés économiques. Les recherches concernant les pratiques religieuses ne sont pas épargnées par le mouvement et la mention d'*extra-urbain* ou de *rural* a fleuri dans l'intitulé de bien des études sur les sanctuaires¹⁷.

La considération de la périphérie urbaine, entre la ville et la campagne, est issue de ce même glissement de point de vue qui consiste à ne plus observer uniquement le centre urbain. Le grand développement des périphéries urbaines actuelles, sans se superposer nécessairement à celles de l'Antiquité, a eu une conséquence positive en générant la multiplication des fouilles préventives qui ont permis une meilleure appréhension du phénomène. Le colloque *Suburbia* tenu à Paris en 1997 a fait le point et a dressé les questions posées par la périphérie de la ville antique, notamment en Gaule, alors que des travaux avaient déjà été initiés dix ans auparavant en Grande-Bretagne¹⁸. A Rome, une équipe de chercheurs dirigée par A. La Regina publie depuis 2001 un catalogue de tous les sites en périphérie de la capitale de l'Empire¹⁹. Ces travaux ont suscité la publication récente de monographies²⁰. De même que les études sur la religion s'intéressent aujourd'hui aux identités et aux communautés, l'intérêt pour la périphérie de la ville antique n'est pas sans faire écho aux problématiques des sociétés occidentales contemporaines.

A la croisée des chemins, considérer la religion dans la périphérie des villes de Gaule romaine, c'est aussi poursuivre des investigations qui ont d'abord été menées de manière approfondie en Grèce et autour de Rome²¹. La Gaule offre un terrain propice à cette continuité, puisque dans nos régions, la périphérie des villes, qui a parfois subi moins de transformations que le centre, a conservé des sanctuaires qui comptent parmi les plus monumentaux du territoire, comme celui de La Genetoye à Autun, le temple de Jaude à Clermont-Ferrand ou du Cigognier à Avenches. Ces dernières années ont également vu

¹⁵ Prost F., 2002, p. 11.

¹⁶ Gros P., 1998, p. 20-21 et I, p. 151-153.

¹⁷ Fincker M., Tassaux F., 1992. Cavalieri M., 2001. Péchoux L., 2001 et 2003.

¹⁸ Cleary S. E., 1987.

¹⁹ La Regina A., 2001-2007.

²⁰ Spera L., 1999. Goodman P. J., 2007.

²¹ Voir I, p. 14-29 (les chiffres I, II ou III renvoient à l'un de nos trois différents volumes ; la pagination est continue).

un intérêt accru pour ces lieux de culte : des fouilles récentes renseignent particulièrement bien certains sites (Allonnes, Jublains, Meaux, Le Haut-Bécherel...) ; d'autres, découverts anciennement, ont fait l'objet de nouvelles lectures (Vieux-Lisieux, La Motte du Ciar, Chamiers). Ainsi, ce n'est que très récemment qu'on les considère comme une catégorie à part, prenant le nom de sanctuaires *périurbains* ou *suburbains*, selon les chercheurs et les approches²².

Avant ce regain d'intérêt et malgré la visibilité du phénomène, les chercheurs se sont peu penchés sur la question. Parmi les rares exceptions, Paul Lesourd, historien parisien du début du XX^e siècle, soulignait la nature mystique de la relation qui pouvait se tisser entre la capitale et le sanctuaire, en prenant l'exemple de Lutèce et du lieu de culte de Montmartre :

*'Montmartre, alors perdu dans la campagne, aurait été pour les Parisiens, le lieu de pèlerinage correspondant au besoin mystique des hommes d'aller prier et honorer des divinités hors de chez eux, à une distance assez lointaine pour que le fait de s'y rendre présentât quelque mérite, mais pas trop éloigné, cependant, pour que cela fût facilement accessible en ces temps où n'existaient pas nos rapides moyens de locomotion'*²³.

Il existerait dans cette vision des mouvements pendulaires entre le centre urbain et la périphérie qui répondent à une quête spirituelle. Cette idée est plutôt isolée dans l'historiographie, au profit de deux autres qui dominent plus largement :

- les sanctuaires de périphérie seraient des refuges pour les divinités indigènes ;
- la présence d'un sanctuaire en marge d'une capitale prouverait l'origine laténienne de cette dernière²⁴.

Ces quelques points de vue sont les seules approches que les sites ont suscitées. Nous aurons largement l'occasion de développer ces points.

Si aujourd'hui, les sanctuaires de périphérie urbaine prennent une importance plus grande aux yeux des chercheurs en raison du rôle dans la religion civique que jouent certains, on aurait tort de se limiter à cette fonction : tous les lieux de culte ne sont pas d'envergure à accueillir des cultes civiques.

Notre contribution à la question consistera donc avant tout en une caractérisation de ces sanctuaires en périphérie des capitales de Gaule romaine. Cette caractérisation sous-entend des questionnements d'ordre varié afin d'obtenir un tableau relativement complet du phénomène. Pour y parvenir, il s'agira dans un premier temps d'évaluer l'ampleur du phénomène dans les Trois Gaules et la Narbonnaise.

L'une des questions les plus importantes qui se posent ensuite est celle de la caractérisation architecturale des temples. Le problème est en effet de savoir quel type de plan on rencontre dans ces zones, car on estime souvent que les plans classiques, de type gréco-romain, sont réservés au *forum* des capitales dans les provinces de Gaule. On rencontrerait alors en périphérie des *fana*, mais également des plans de type mixte, mêlant des éléments du temple classique (podium, vestibule, plan rectangulaire) et du *fanum*²⁵. Au-delà de la question des plans, les matériaux utilisés, décors, élévations sont également des éléments à prendre en compte pour une caractérisation architecturale.

²² Van Andringa W., 2002, p. 77 qui théorise l'emploi des deux termes : suburbains pour la petite couronne autour de la ville, et périurbain pour les sanctuaires distants de plus de 1 km.

²³ Lesourd P., 1937, p.18

²⁵ C'est essentiellement ce point qu'a considéré Goodman P. J., 2007, p. 133-137.

Un autre point important est la caractérisation topographique : quel est le rapport des sanctuaires avec les voies d'accès aux villes, avec une éventuelle enceinte, avec les nécropoles qui marquent souvent la fin de la zone urbaine ? Comment sont-ils intégrés au paysage ? La question de la topographie est essentielle pour comprendre la relation entre la ville et le lieu de culte.

Nous avons déjà énoncé l'idée souvent avancée que ces sanctuaires sont d'origine laténienne, et qu'ils pourraient donc être l'une des causes du choix d'implantation des capitales à l'époque augustéenne. Ce postulat est peut-être surtout étayé par l'idée qu'on y trouve des plans de temples à galerie gallo-romain et que les divinités rencontrées sont gauloises. Il nous faudra reprendre les sources pour confronter l'hypothèse aux données archéologiques.

Enfin, l'aspect des rites et des divinités est le dernier point qui entre en compte pour une caractérisation des sanctuaires et de la religion de la périphérie des villes. On sait par Vitruve que, dans un contexte strictement romain, certaines divinités étaient exclues de l'intérieur de l'*Vrbs*²⁶. Il est également possible qu'en Gaule, pour des raisons religieuses qui nous échappent, des divinités soient tenues à l'écart des villes. Les dieux indigènes par exemple pourraient être interdits de séjour dans la capitale et donc rejetés en périphérie. Qu'en est-il exactement ?

Il apparaît qu'à travers ce dossier et au-delà du problème spécifique de la caractérisation des sanctuaires, les questions en jeu sont celles de l'origine des capitales, des communautés de population qui l'habitent et qui organisent une partie de ses cultes en périphérie. C'est dans cette direction que nous interrogerons systématiquement nos sources pour pouvoir répondre à ces questions. Au terme de notre enquête, nous souhaitons pouvoir replacer les sanctuaires dans le cadre de leur fonctionnement communautaire. Quelle(s) communauté(s) les fréquente(nt) : population des villes, des faubourgs ou du territoire avoisinant ?

Les objectifs sont ambitieux et notre méthode pour les atteindre est classique, puisqu'il s'agit dans un premier temps de dresser un catalogue de sites qui sera à la base de la réflexion que nous mènerons. Pour construire un raisonnement valide, il faut réunir des sources suivant des limites cohérentes et significatives. Les données doivent être fermement établies, notamment du point de vue de la nature des vestiges et de leur datation. La première difficulté est donc de circonscrire le sujet, ce qui revient à borner la zone de la périphérie de la ville. Nous reviendrons précisément dans les pages qui suivent sur la définition du *suburbium* et sur les limites qu'on peut lui attribuer. D'ores et déjà, on peut retenir que nous avons cherché des lieux de culte inclus dans une zone allant de la sortie de la capitale, en marge des *insulae* urbaines, jusque dans un rayon de 6 km autour de la ville. La distance est importante, parce qu'elle exclut toute relation urbanistique possible entre le sanctuaire et la ville. Elle n'exclut toutefois pas les citadins du culte, puisqu'ils peuvent s'y rendre et retourner chez eux dans une même journée. Dans cette distance pourtant, nous avons exclu un certain nombre de lieux de culte qui auraient empêché un raisonnement pertinent sur la relation entretenue avec la capitale : il s'agit des sanctuaires de *villae* et des sanctuaires d'agglomérations secondaires. Ainsi le lecteur ne s'étonnera-t-il pas en ne trouvant pas les temples d'En-Chaplix qui sont associés à une *villa* suburbaine d'Avenches ou encore le temple octogonal de l'agglomération de Sainte-Ruffine, à 2 km de Metz²⁷. Dans

²⁶ Vitruve, *De Architectura* I, 10.

²⁷ En-Chaplix : en dernier lieu Castilla D., 2008, p. 103-120. Sainte-Ruffine : Hatt J.-J., 1963, p. 21-27 et Ollivier L., 1997, p. 363-366.

ces cas, les communautés concernées par les cultes sont indépendantes de la capitale : ce n'est pas la proximité de la ville qui explique la présence du sanctuaire. Suivant la même démarche, nous n'avons pas retenu dans notre réflexion le site des Perrières intégré à l'urbanisme de l'agglomération d'Allonnes, alors que dans cette même agglomération le sanctuaire de Mars Mullo fait l'objet d'une fiche détaillée²⁸. L'importance de ce dernier justifie sa présence en tant que culte intéressant les citoyens de Vindinum, alors que ce sont les habitants de l'agglomération d'Allonnes qui fréquentent Les Perrières²⁹. Des choix ont donc dû être faits, ils reposent en partie sur l'état de découvertes susceptibles de changer et en partie sur des décisions plus subjectives qui peuvent toujours être discutées.

La seconde étape constitutive d'un catalogue de sites fiables est évidemment d'opérer un retour critique sur la documentation. Nombre de vestiges dégagés anciennement ont pu être interprétés comme des lieux de culte. De nouvelles découvertes et une meilleure connaissance de l'architecture religieuse gallo-romaine permettent parfois de revenir sur des identifications, d'en rejeter certaines ou d'en accréditer d'autres. Ce travail de collecte est primordial et nécessite de réunir une documentation éparpillée et pas toujours publiée avec le soin qu'elle mériterait. Enfin, nous avons essayé d'établir avec le plus de systématisme possible les caractéristiques architecturales des sanctuaires, leur chronologie, la relation topographique qu'ils entretiennent avec la capitale³⁰.

Avant de traiter ces données, il nous faudra replacer l'apparition des sanctuaires de périphérie en Gaule romaine dans le contexte gréco-romain. La recherche de proximité entre ville et sanctuaire est une préoccupation ancienne, qui ne signifie pas la même chose dans le monde grec et dans le monde romain. Cette première partie nous permettra de situer notre travail dans une continuité historique. Nous poserons ainsi le cadre d'une réflexion plus spécifique à la Gaule romaine, en partant de l'exemple romain pour préciser la délicate définition du *suburbium* dans les villes de l'Empire.

L'étape suivante consistera principalement à répondre à la question de l'origine laténienne souvent avancée du sanctuaire de périphérie. Il nous faudra faire un retour en arrière avant la présence romaine pour observer les relations qu'entretiennent les lieux de culte et les habitats. Les découvertes importantes réalisées ces dernières années en archéologie permettent aujourd'hui de s'en faire une meilleure idée d'ensemble. Nous exploiterons ensuite la documentation fournie par le catalogue du point de vue de la répartition des sites, de leur chronologie et des divinités attestées.

On pourra alors observer les lieux de culte dans leur variété en tentant de répondre à la question de savoir quelles communautés de dévots ils accueillent. En effet, le catalogue regroupe des lieux d'apparence variée ; une même ville peut avoir dans sa périphérie des sites très différents. Il s'agira d'observer la relation topographique du sanctuaire avec l'urbanisme, l'architecture des édifices, les rites et les textes épigraphiques. On en déduira souvent, mais pas toujours, faute de sources suffisamment éloquentes, le statut – public ou privé – du culte qui se déroule au sein du sanctuaire. On précisera autant que l'on pourra la variété des identités communautaires qui sont représentées afin d'observer le rôle qu'a la périphérie urbaine dans l'expression de leurs spécificités. Cette recherche, qui constitue le corps de notre thèse, sera présentée en deux parties : l'une consacrée aux sanctuaires de périphérie en lien avec la capitale, l'autre à ceux qui sont tournés vers le territoire. Les raisons des répartitions dans l'une ou l'autre partie seront explicitées le moment venu.

²⁸ Le cas de Cracouville au Vieil-Evreux est identique : //, p. 394.

²⁹ Voir //, p. 387 et note 774.

³⁰ Voir Avant-propos du catalogue : //, p. 170-171.

La démarche consiste donc à établir une traditionnelle typologie, mais celle-ci sera dressée en croisant des critères multiples (topographie, architecture, divinités et rites), et non en nous limitant à une unique caractéristique, plus facile à fractionner, mais qui néglige l'appréhension des lieux de culte dans leur ensemble. L'effort de classer l'architecture des temples gallo-romains s'avère souvent vain en raison de la trop grande diversité des édifices, souvent des hapax, quand ils ne sont pas de banales *cellae* carrées entourées d'une galerie. De plus, une typologie qui s'appuierait uniquement sur l'architecture du temple ferait perdre l'intérêt de traiter de la question du caractère périurbain des édifices³¹ et omettrait d'inscrire le temple dans l'espace architectural du sanctuaire. De la même manière, une approche qui se cantonnerait seulement à classer les sites en fonction de leur distance par rapport à la ville peut être pertinente, mais s'avèrerait rapidement limitée³². Pour notre part, nous analyserons à chaque fois la topographie et l'architecture des édifices avec précision, de même que les rites qui s'y déroulent et les divinités qui s'y rencontrent. Ce faisant, nous nous plaçons dans la continuité des travaux théoriques de J. Scheid tentant de définir et de comprendre les lieux de culte en Gaule romaine³³. En croisant l'ensemble des critères, nous comptons dégager des types de fonctionnement, correspondant à des communautés différentes, mais qui ne s'excluent pas nécessairement les unes des autres. Nous expliciterons à chaque étape ce qui justifie les regroupements de sanctuaires par l'observation de leurs caractéristiques communes.

Partie I – Les marges des villes antiques

I- La Grèce

1) La naissance de la ville grecque

La ville est la première manifestation visible de la naissance de la cité-Etat. Elle apparaît dans le courant du VIII^e siècle au cours d'un lent processus de regroupement d'habitats. Ces villes sont alors le centre d'un territoire qu'elles exploitent³⁴.

Corinthe s'est ainsi constituée par la réunion progressive des populations de paysans installés au pied de l'Acrocorinthe, qui formant d'abord des quartiers disjoints. Son unité apparaît quand les tombes des habitants se sont trouvées rejetées vers l'extérieur de l'ensemble plutôt qu'en bordure des quartiers eux-mêmes. Au milieu du VIII^e siècle, cette unité est parachevée par l'édification d'une muraille³⁵.

Dès le début de l'époque archaïque, les marqueurs des limites urbaines sont donc les nécropoles et bien souvent aussi les enceintes qui progressivement entourent les villes des nouvelles cités. Ces murailles définissent la ville comme un espace clos. Point de repli

³¹ Pour une telle tentative : voir Brouquier-Reddé V., Gruel K., 2006, p. 142-150 à partir du plan du temple de Mars Mullo à Allonnes (II, p. 383-384 et III, fig. 183 p. 647).

³² Voir pour les sanctuaires grec : Pedley J., 2005, p. 42.

³³ Scheid J., 2000, p. 22-25.

³⁴ Bertrand J.-M., 1992, p. 10-16.

³⁵ Salmon J. B., 1984, p. 75-80. Hölscher T., 1998, p. 63sq.

défensif pour les populations du territoire, la ville devient un point référant pour les habitants de la cité qui voit en elle le symbole de leur cohésion. L'urbanisme de ces villes entre dans le type évolutif ou progressif défini par R. Martin³⁶ : leur plan se constitue lentement, sans organisation systématique des quartiers et des voies, avec un centre civique où s'enchevêtrent fonctions politiques, judiciaires, administratives et religieuses, à l'image de l'agora d'Athènes.

2) Les sanctuaires de la cité

Avec la naissance de la cité, les lieux de culte en plein air sont abandonnés au profit de temples monumentaux construits à l'intérieur d'un mur de *temenos* délimitant un espace sacré, nettement distinct de l'espace profane. Ces nouveaux lieux de culte abritent des pratiques rituelles différentes qui multiplient les dépôts d'offrandes. Ces changements révèlent un nouveau rapport avec le monde des dieux, une nouvelle identité culturelle qui va de pair avec la naissance de la *polis*.

Ces lieux de culte parsèment le territoire de la cité nouvelle et dessinent une géographie sacrée où se distinguent différents types de sanctuaires selon leur localisation : urbaine, suburbaine ou extra-urbaine. La géographie des sanctuaires dans la cité a fait l'objet de nombreuses exégèses parmi les chercheurs qui se sont intéressés à la question : importance des éléments naturels³⁷, histoire locale³⁸, fonction des divinités³⁹... Chaque cité crée sa propre hiérarchie des dieux, mais qui reflète son histoire et ses mythes fondateurs, qui n'est pas celle des sources littéraires. Les travaux de F. de Polignac dans les années 1980 ont permis de recentrer le fonctionnement des sanctuaires dans le cadre de la communauté civique⁴⁰.

Communément, les villes accueillent le culte de la divinité tutélaire de la cité, généralement Athéna⁴¹, le plus souvent situé sur l'acropole, symbole du système défensif de la ville et de son territoire. Sur l'agora, Aphrodite, déesse des magistrats, assiste la conduite quotidienne du gouvernement de la nouvelle cité ; à Thèbes, elle est la déesse des polémarches⁴². Le sanctuaire extra-urbain est généralement en position dominante, visible de loin. Il montre l'emprise d'une communauté sur un territoire ou marque une frontière. Parmi les divinités que l'on y rencontre, Héra est la plus fréquente : on la trouve à Samos, Argos, Corinthe, Mégare,... Elle reflète l'affirmation de la souveraineté de la cité sur son territoire. A Corinthe, le sanctuaire d'Héra à Perachora domine toute la partie orientale du golfe et exprime l'emprise corinthienne sur l'Isthme. Poséidon joue le même rôle qu'Héra et contrôle les passages stratégiques sur mer ou sur terre⁴³. Aux frontières, les sanctuaires assurent une protection symbolique et peuvent être le cadre de rites guerriers, tels les processions en armes. Beaucoup sont le cadre de conflits frontaliers, comme les

³⁶ Martin R., 1987, p. 550-554.

³⁷ Edlund I., 1987, p. 126sq.

³⁸ Jost M., 1985, p. 25-235, p. 545-559 et 1994, p. 217-230.

³⁹ Schachter A., 1992, p. 1-57. Pour Déméter : Cole G. S., 1994, p. 199-216.

⁴⁰ De Polignac F., 1984, p. 15-157. Voir aussi : Sourvinou-Inwood C., 1992, p. 335-366.

⁴¹ Qu'on trouve non seulement à Athènes, mais aussi à Sparte, Thasos, Milet ou Tegea.

⁴² Schachter A., 1992, p. 40-42.

⁴³ Schachter A., 1992, p. 45-48.

sanctuaires de la Thyréatide entre la cité d'Argos et celle de Sparte⁴⁴. Bien souvent, la divinité propre aux confins est Artémis, '*Puissance des marges*'⁴⁵, entre le monde civilisé et le monde sauvage. Elle patronne les rites de passage des jeunes adolescents vers l'âge adulte, comme l'a bien montré J.-P. Vernant⁴⁶. Ainsi, Artémis protège celui qui est destiné à rejoindre le groupe des citoyens.

Chacun des sanctuaires de la cité participe donc à la définition des différents groupes constituant la communauté civique. Dans ce cadre, les sanctuaires suburbains jouent un rôle important.

3) Les sanctuaires suburbains des cités grecques

a) les rites de passages et d'intégration

C'est F. de Polignac qui insiste le premier sur l'importance des sanctuaires suburbains grecs dans l'intégration sociale de certains groupes du corps civique⁴⁷. Comme aux frontières, certaines zones suburbaines de villes accueillent des sanctuaires d'Artémis qui sont le cadre de rites de passages pour les jeunes gens lors de leur éphébie ou pour les jeunes filles avant leur mariage. Le plus fameux de ces sanctuaires est celui d'Artémis Orthia près de Sparte, où le rite de passage pour les garçons consiste en une flagellation rituelle tandis qu'ils tentent de voler des fromages déposés sur l'autel de la déesse⁴⁸. D'autres rites, moins brutaux, impliquent les adolescents à l'Artémision d'Ephèse et à Paras au sanctuaire d'Artémis Triclaris⁴⁹.

Les sanctuaires suburbains de Grèce jouent également un rôle dans l'intégration des femmes par le biais des Thesmophories de Déméter. Si les femmes sont exclues de la citoyenneté, elles sont néanmoins garantes de la survie de la communauté, et tenues donc dans une position de '*citoyenneté latente*', selon l'expression de M. Détienné⁵⁰. Les cérémonies autour des *Thesmophoria* expriment cette appartenance ambivalente⁵¹. Cadre d'un culte à mystères réservé aux femmes, elles sont associées à la fertilité de la nature et à la fécondité des femmes⁵²; Déméter a également un aspect très politique, puisque son sanctuaire accueille les autels des phratries où sont intégrés les adolescents, source de renouvellement du corps civique. Cette pratique est bien attestée à Thasos⁵³.

D'autres groupes sociaux peuvent être concernés par les sanctuaires de périphérie. A Athènes, le sanctuaire d'Apollon Lykeios (le futur lycée d'Aristote) reçoit seulement les

⁴⁴ Sartre M., 1979, p. 218sq. Les exemples sont nombreux : de Polignac F., 1991, p. 98-103.

⁴⁵ Vernant J.-P., 1984, p. 17.

⁴⁶ Vernant J.-P., 1984, p. 13-27. Voir encore Monbrun P., 1989, p. 69-93.

⁴⁷ De Polignac F., 1984, p. 66sq.

⁴⁸ Pausanias, III, 26, 7.

⁴⁹ Xénophon d'Ephèse, *Ephesiaka* I, 2, 2sq et Pausanias, VII, 19-20, 2 ; 21, 6 ; 18, 2-6.

⁵⁰ Détienné M., 1979, p. 112.

⁵¹ De Polignac F., 1984, p. 77-79.

⁵² Cole G. S., 1994, p. 201-216.

⁵³ Rolley C., 1965, p. 452-464. La Déméter d'Eleusis a peut-être également la même connotation : Sourvinou-Inwood C., 1992, p. 351-352.

hommes, jeunes ou adultes, autour de rites rappelant leur fonction de soldats, défenseurs de la ville et du territoire⁵⁴.

Les sanctuaires suburbains grecs sont donc les cadres des rites de passage et d'intégration sociale : pour être intégré à la communauté civique, il faut au préalable s'en éloigner temporairement. La position suburbaine permet l'éloignement physique que matérialisent les voies sacrées pour les processions reliant le centre urbain au sanctuaire.

b) Les rites de célébration de l'unité du territoire

Plus largement, la zone périurbaine accueille le culte du ou des héros fondateurs de la cité⁵⁵. Le culte du héros, très ancré territorialement, exalte les origines de la cité ; situé entre la ville et la *chôra*, il fait le lien entre les différentes populations du territoire et les rassemble pour la célébration de leur histoire commune et fondatrice. Citons seulement l'exemple du héros Ptoios d'Akraiphia⁵⁶.

Apollon n'est pas absent de la zone suburbaine. A Athènes, Thèbes et Asine, il patronne les *Appellai*, les assemblées publiques. C'est dans ce contexte qu'il porte l'épithète *Pythios* et qu'on lui rend un culte très politique. Le sanctuaire de l'Apollon Pythien de Delphes n'avait pas de fonction différente à l'origine, son oracle lui a ensuite procuré une influence croissante⁵⁷.

En Crète également, les rites se réorganisent complètement au cours de l'Age du fer ancien et les sanctuaires suburbains forment le groupe le plus important des nouveaux lieux de culte. M. Prent a bien montré leur rapport avec l'émergence de la cité⁵⁸. Ces sanctuaires, comme ceux de Gortyn, d'Oaxos ou de Praisos, recèlent des quantités remarquables de figurines en terre cuite, objets votifs homogènes qui ne traduisent pas de différences sociales. A l'inverse, les sanctuaires urbains, riches en dépôt d'objets de bronze, sont fréquentés par les citoyens guerriers et servent de lieux de compétition pour les hommes de l'élite. Les sanctuaires des marges urbaines intéressent une communauté plus large, à l'articulation entre ville et territoire ; ils fonctionnent également comme des lieux d'intégration pour l'ensemble d'une communauté comme l'attestent les nombreuses figurines de jeunes filles nues et de jeunes gens en armes. M. Jost constate également ce phénomène dans les zones de plaine en Arcadie, où les sanctuaires suburbains sont nombreux et importants⁵⁹.

Dans ces différents cas de figure, les rites des sanctuaires suburbains sont ceux qui assurent la réunion de l'ensemble de la communauté civique de la ville et de la campagne dont il faut en permanence assurer les liens de dépendance mutuelle. Ces sanctuaires ont eu une longue permanence dans l'Antiquité : Pausanias, lors de son voyage en Grèce, témoigne de leur fonctionnement bien des siècles après la naissance de la cité grecque. Les rites qui s'y déroulent encore au II^e siècle de n.è., et notamment les processions impliquant

⁵⁴ Osborne R., 1987, p. 164sq.

⁵⁵ Schachter A., 1992, p. 36 et 52sq. Queyrel F., 2003, p. 45-48.

⁵⁶ Schachter A., 1994, p. 11-21.

⁵⁷ Schachter A., 1992, p. 36-38.

⁵⁸ Prent M., 2005, p. 476-507.

⁵⁹ Jost M., 1985, p. 547.

les prêtres et les magistrats, prouvent leur importance toujours vive dans la définition de l'identité civique⁶⁰.

4) Les colonies

a) 'D'un seul coup, toute entière en un seul jour'

['D'un seul coup, toute entière en un seul jour'⁶¹.]

Dès le début de l'époque archaïque, les peuples grecs connaissent un mouvement migratoire qui touche une grande partie du pourtour méditerranéen. Le VII^e siècle voit notamment s'installer des colons grecs en Italie du sud et en Sicile. De nouvelles cités sont ainsi créées, qu'accompagne un nouveau modèle d'urbanisme ménageant des zones réservées à certaines fonctions⁶².

La division des espaces urbains, et notamment des places réservées aux divinités, est du ressort de l'oikiste, chargé par l'Apollon de Delphes de donner une cité à ses compatriotes et investi par lui de l'autorité religieuse nécessaire à la fondation des nouvelles aires sacrées. I. Malkin a bien montré que les critères de choix dépendaient uniquement de la volonté de l'oikiste, qui pouvait organiser l'espace selon des paramètres rationnels et pragmatiques⁶³. En effet d'après les textes, la sacralité d'un lieu naturel⁶⁴, l'existence d'un lieu de culte indigène⁶⁵, voire mycénien⁶⁶ ou la considération de valeurs symboliques ne semblent pas inférer les choix d'implantation. Platon, discutant la fondation d'une nouvelle colonie dans les *Lois*⁶⁷, et Aristote, dans un passage de la *Politique*⁶⁸, font seulement état de l'importance de choisir des lieux faciles d'accès, pratiques à purifier et dans une position bien visible.

b) Les sanctuaires suburbains

Dans ce contexte, les sanctuaires de périphérie ont pris une importance considérable. Rapidement mis en place et monumentalisés, ils sont particulièrement nombreux dans un rayon de 1 km autour de la ville. Ils s'installent en même temps que la colonie ou sont postérieures d'une génération. D'une manière générale, ils sont fortement liés au monde rural et s'adressent à des divinités féminines de la fertilité⁶⁹. A Géla, quatre des six sanctuaires périurbains sont consacrés à Déméter et à Corè. Artémis se rencontre également souvent dans ce contexte.

⁶⁰ Par exemple au sanctuaire de Déméter Termasia près d'Hermione : Pausanias, II, 35, 5-6. Alcock S. E., 1994, p. 200sq.

⁶¹ Fustel de Coulanges N. D., 1864, p. 151.

⁶² C'est le type volontaire de R. Martin : Martin R., 1987, p. 554sq.

⁶³ Malkin I., 1987a, p. 135sq et 1987b, p. 331-352.

⁶⁴ Edlund I., 1987, p. 126sq.

⁶⁵ Giannelli G., 1924, p. 284-278. En dernier lieu : Hermann W., 1965, p. 47-57.

⁶⁶ Pugliese Carratelli G., 1962, p. 241-246 et 1965, p. 19-45.

⁶⁷ Platon, *Lois* 745b et 778c.

⁶⁸ Aristote, *Politique* 1331a, 19 (livre VII) : Aristote explique comment choisir de nouveaux sites publics et sacrés. Voir encore la fondation de Schéria par Nausithoos, le chef des Phéniciens dans l'*Odyssée* VI, 9-10.

⁶⁹ Voir les remarques générales de G. Vallet à ce propos (Vallet G., 1968, p. 84-94) et les listes établies par F. De Polignac (De Polignac F., 1984, notes 6 et 7 p. 95-96).

On s'accorde aujourd'hui à considérer ces sanctuaires comme une nécessité pour les colons qui doivent afficher leur autorité sur un territoire nouvellement conquis⁷⁰. L'expansion des Grecs dans le territoire est parallèle au développement des sanctuaires dans la *chôra*, les sanctuaires suburbains étant les premiers dans ce processus⁷¹. Ils sont avant tout des lieux de culte, mais ils consacrent également la prise de possession d'une terre au détriment des territoires indigènes, ce qui explique la monumentalité des sanctuaires de frontière. Cependant, ce raisonnement s'applique difficilement aux sanctuaires périurbains et F. de Polignac préfère les voir comme un symbole de l'union entre la ville et la campagne⁷². C'est aux habitants de Syracuse par exemple que s'adresse le grand sanctuaire de Zeus sur la terrasse du Plemmirio surplombant tout le territoire et visible de la ville. Le sanctuaire suburbain dans ce cas signifie bien la prise de possession d'un territoire, mais le message n'est pas à l'intention des indigènes.

Dans le même temps, ces sanctuaires sont ouverts aux populations locales : c'est le cas du petit lieu de culte à Déméter Malophoros près de Sélinonte, qui reçoit de nombreuses dévotions, mêlant des rites à la fois funéraires et agraires et à forte tonalité indigène⁷³. Dans ce cadre, les rites liés aux Thesmophories, déjà présents dans la métropole, prennent une coloration supplémentaire : les femmes sont alors l'intermédiaire entre la ville grecque et le monde rural indigène. Le sanctuaire suburbain joue là encore un rôle d'intercession entre ville et campagne dans un univers colonial où le lien entre les deux est beaucoup plus délicat à établir. Il réunit toutes les composantes de la cité, même ceux qui sont en position subalterne.

Par les rites d'intégration et de célébration de la communauté qui s'y déroulent, les sanctuaires suburbains du monde grec sont le reflet des conditions d'émergence de la cité. Ils déterminent les rapports entre la ville et son territoire et les différentes entités qui la composent.

II- Rome

1- Les limites de la ville

a) La juxtaposition des limites

La ville de Rome apparaît au milieu du VIII^e siècle lors d'un mouvement de regroupement des populations qui touche toute l'Italie. Le premier habitat groupé a été repéré sur la colline du Palatin. D'abord réduit, le noyau urbain primitif a largement dépassé la seule colline du Palatin au fil des siècles.

Etablir clairement les limites de Rome dans l'Antiquité est une gageure pour ainsi dire impossible à réaliser⁷⁴. Déjà Denys d'Halicarnasse, sous Auguste, en exprimait la difficulté :

Si quelqu'un désire estimer l'étendue de Rome en regardant ses faubourgs, il se trompera nécessairement et ne trouvera pas d'indication assurée qui lui permette

⁷⁰ Déjà Vallet G., 1968, p. 93-94 et de Polignac F., 1984, p. 101sq. Cole G. S., 1994, p. 212.

⁷¹ Veronese F., 2000, p. 239-269, en particulier p. 256-257 et p. 266-267.

⁷² De Polignac F., 1984, p. 107.

⁷³ Dehl-von Kaenel C., 1995, p. 402-414.

⁷⁴ A ce sujet : Panciera S., 1999, p. 9-15 ; Guilhembet J.-P., 2006, p. 79-121.

de distinguer jusqu'où la ville avance et est encore ville, et à partir de quel endroit elle cesse d'être ville, tant l'espace urbain est entremêlé avec la campagne et

donne à l'observateur l'impression d'une ville qui se prolonge à l'infini ⁷⁵ .

Les sources, tant textuelles qu'archéologiques, montrent une pluralité de frontières, relevant de sphères de préoccupations différentes et qui divergent dans leur tracé quand celui-ci est connu (fig. 1).

La muraille servienne en est l'une des plus tangibles. Construction monumentale attribuée au roi Servius Tullius (578-534)⁷⁶, longue de 11 km, elle englobe les sept collines et donne une frontière matérielle à la ville. Rendue désuète par l'extension de la population, ainsi que par l'inutilité d'un rempart quand Rome devient un Empire, cette muraille n'est plus entretenue mais reste une limite symbolique forte, un point de repère dans l'urbanisme même sous l'Empire⁷⁷. En 65, Néron y installe des garnisons pour empêcher les complices de Pison de s'enfuir⁷⁸. Au II^e siècle, un ami de Juvénal quitte Rome et attend sa voiture de location à la porte Capène⁷⁹, parce qu'il est interdit aux voitures de circuler intra-muros. Enfin, elle reste une limite administrative importante.

Alors même que la muraille continue d'exister, Rome est à la fin de la République et pendant tout le Haut-Empire une ville ouverte. Les XIV régions administratives créées par Auguste débordent largement de l'enceinte qui est désormais à l'intérieur du périmètre urbain. Parmi les XIV régions, conçues pour organiser le corps des vigiles et prévenir les incendies⁸⁰, sept sont à l'intérieur de l'enceinte servienne ; les autres n'ont pas de limite extérieure, elles restent ouvertes et s'adaptent à la croissance de la ville⁸¹. Il n'y a alors plus de distinction administrative entre l'intérieur et l'extérieur des murs. Il faudra attendre le Bas-Empire pour que soit construit un nouveau mur. Il enserme la ville sur 19 km. La muraille aurélienne a une véritable fonction défensive : parer à une éventuelle invasion barbare, et constitue un repère urbanistique fort jusqu'à la fin de l'Antiquité.

La barrière fiscale constitue également une limite importante. Elle est difficile à saisir, car elle fluctue dans le temps et selon les produits concernés. Caligula notamment institua de nombreuses taxes, dont une taxe sur les légumes⁸². Plus tard, Vespasien renflouera les caisses de l'Etat par de nouveaux impôts : cinq inscriptions trouvées à Rome mentionnent le '*vectigalium foriculiarium et ansarium promercalium*'⁸³ et servent de bornes à la ligne d'octroi. Le *foriculiarium* et l'*ansarium* frappent certaines denrées destinées à la vente à l'intérieur de Rome. Leur nature est discutée⁸⁴. L'emplacement de cette barrière fiscale, associée à des entrepôts⁸⁵, recouvre en partie l'enceinte servienne.

⁷⁵ Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* IV, 13, 4.

⁷⁶ Tite-Live, I, 44, 3.

⁷⁷ Le Gall J., 1991, p. 55-63. Guilhembet J.-P., 2006, p. 82-84.

⁷⁸ Tacite, *Annales* XV, 58, 1.

⁷⁹ Juvénal, *Satire* III, 10-16.

⁸⁰ Dion Cassius, *Histoire romaine* LV, 8, 8 et Suétone, *Auguste* XXX, 1.

⁸¹ Frézouls E., 1987a, p. 380-385. Homo L., 1971, p. 78sq.

⁸² Suétone, *Caligula* XL, 1 ; Pline l'ancien, *HN* XIX, 56. Elle pourrait même remonter à Auguste : Palmer R. E. A., 1980, p. 217.

⁸³ *CIL* VI, 1016a-c, 8594 et 31227.

⁸⁴ Le Gall J., 1979, p. 122-124.

Il faut encore chercher la frontière de la ville de Rome dans son espace habité. Les faubourgs se sont développés très tôt le long des voies et à l'extérieur de l'enceinte. Ces extensions urbaines portent le nom de *continentia*, les zones qui 'continuent la ville' et qui lui sont progressivement intégrées⁸⁶. Les juristes se sont efforcés de les faire entrer dans la législation romaine afin, entre autres, de définir la limite territoriale des pouvoirs de certains magistrats. Ainsi, les jugements du préteur urbain au II^e siècle s'appliquent jusqu'au I^{er} milliaire de la ville⁸⁷. Toutefois au III^e siècle, on sait par Macer que l'impôt du vingtième des héritages se perçoit dans une distance de '1000 pas comptés non pas à partir du milliaire de la ville, mais des *continentia*'⁸⁸. De ce point de vue aussi, la ville n'a plus de frontière fixe.

Ces différentes limites se croisent sans nécessairement se recouper. Elles traduisent la difficulté de déterminer la zone où commence le *suburbium*. Parmi ces critères très hétérogènes selon les points de vue, la limite pomériale apparaît comme particulièrement stable.

b) La limite sacrée et le droit augural : 'Quid sit Pomerium ?'

[La limite sacrée et le droit augural : 'Quid sit Pomerium ?'⁸⁹]

b.1) Définition et matérialité

Lors de la fondation de la ville, la légende raconte que Romulus trace un sillon à l'aide d'une charrue attelée à une génisse et à un taureau, tous deux blancs. Acte codifié, ce geste s'effectue après la prise d'auspices qui permet à Jupiter de valider le choix d'implantation de la ville. Son origine est discutée. Pour les Anciens et pour certains modernes⁹⁰, il est d'origine étrusque. Cette opinion est globalement rejetée par la plupart des chercheurs qui le considèrent comme purement romain⁹¹. D'autres y voient un rite italique résultant d'une civilisation où le stade de développement urbain est suffisamment avancé pour que soit donnée une limite religieuse aux villes nouvelles⁹².

Quoi qu'il en soit, Romulus a fondé rituellement l'espace de l'*urbs*, avec un centre (*mundus*) et une limite extérieure (*pomerium*)⁹³. L'espace de la ville est ainsi *liberatus et effatus*⁹⁴, c'est-à-dire libéré de toute éventuelle présence divine antérieure et défini par la parole. Grâce à la prise d'auspices, il est *augustus*, 'rempli de forces sacrées', de la même manière qu'un *templum* qui, lui, reçoit en plus une *dedicatio* (consécration par une divinité

⁸⁵ On sait que Sévère Alexandre en a fait construire : Palmer R. E. A., 1980, p. 226.

⁸⁶ *Digeste* L, 16, 87 : 'Roma est etiam qua continentia aedificia essent' (Marcellus) ; *Digeste* L, 16, 2 : 'Romae autem continentibus aedificiis finitur' (Paul).

⁸⁷ Gaius, *Institutes* IV, 104.

⁸⁸ *Digeste*L, 16, 154 : 'mille passus non a milliaro urbis, sed a continentibus aedificiis numerandi sunt'.

⁸⁹ Aulu-Gelle, *NAXIII*, 14. Pour une synthèse récente : voir Simonelli A., 2001, qui reprend l'abondante bibliographie sur le sujet.

⁹⁰ Simonelli A., 2001, p. 128-132.

⁹¹ Liou-Gille B., 1993, p. 98-100.

⁹² Grandazzi A., 1995, p. 54-60.

⁹³ Varron, *De Lingua latina* V, 143, Tite-Live, I, 6-7 et Plutarque, *Romulus* I, 11. Sur le *mundus*, voir Magdelain A., 1976, p. 99-109, Catalano P., 1978, p. 462-466 et Coarelli F., 2000, p. 285-292.

⁹⁴ Cicéron, *De legibus* II, 21.

qui va l'habiter)⁹⁵. Cette division de l'espace est fondamentale pour les Romains. Elle a des incidences dans des domaines bien différents.

La matérialité du *pomerium* n'est pas sans poser problème. Dans l'Antiquité même, on ignore le tracé originel de Romulus. Aujourd'hui, on s'accorde à faire coïncider le tracé du *pomerium* républicain avec la muraille servienne, mais les premières bornes connues ne sont pas antérieures au règne de Claude⁹⁶. Les auteurs antiques ont cherché une étymologie au mot *pomerium* et les explications souvent confuses et contradictoires montrent le flou de cette notion dès l'époque antique.

- Varron, *De Lingua latina* V, 143 : 'Oppida condebant in Latio Etrusco ritu multi, id est junctis bobus, tauro et vacca interiore, aratro circumagebant sulcum (hoc faciebant religionis causa die auspicato), ut fossa et muro essent muniti. Terram unde exculperant, fossam vocabant et introrsum jactam, murum. Post ea qui fiebat orbis, urbis principium ; quid quod erat post murus, postmoerium dictum'⁹⁷.
- Tite-Live, I, 44, 4-5 : 'Pomerium, verbi vim solam intuentes, postmoerium interpretantur esse ; est autem magis circamoerium, locus, quem in condendis urbibus quondam Etrusci, qua murum ducturi erant, certis circa terminis inaugurato consecrabant, ut neque interiore parte aedificia moenibus continuarentur, quae nunc vulgo etiam coniungunt, et extrinsecus puri aliquid ab humano cultu pateret soli. Hoc spatium, quod neque habitari neque arari fas erat, non magis, quod post murum esset, quam quod murus post id, pomerium Romani appellarunt ; et in urbis incremento semper, quantum moenia processura erant, tantum termini hi consecrati proferebantur'⁹⁸.
- Paul (295L) : 'Dictum autem pomerium, quasi promurium, id est proximum muro'.
- Festus, p. 295⁹⁹ : 'Dictum autem pomerium quasi promoerium'.
- Priscien, *Partitiones* XII, vers. Aen. p. 475 Keil : 'Dic derivativum a 'post' ... pomoerium, quasi post murum...'
- Scholie de Lucain I, 594 : 'pomeria dicuntur ante muros loca, quasi promoeria'.

L'une des étymologies généralement donnée par les Anciens et couramment admise est donc : 'derrière le mur' (**post-murum > pomerium*). D'autres ont préféré l'étymologie **pro - murum* : 'devant le mur'. S'il semble clair qu'il ne faut pas réduire le *pomerium* à une simple ligne mais bien à une bande de terre, se pose néanmoins la question de savoir si l'espace derrière (ou devant) le mur est à l'intérieur ou à l'extérieur des murailles de la ville. Le recours aux textes a donc donné des interprétations complètement opposées de la part des chercheurs. Pour T. Mommsen qui retient le *circamoerium* de Tite-Live¹⁰⁰, il s'agit de la bande de terre intérieure au mur d'enceinte, même si le contraire est parfois avancé¹⁰¹.

Festus et la scholie de Lucain mentionnent une autre origine qui permet de contourner le problème : **promoerium*. R. Antaya les utilise pour en déduire un sens radicalement différent de celui ordinairement admis¹⁰². Pour ce linguiste, il faudrait admettre l'étymologie **post - murum* si la forme finale était **pomurium*. En effet, la forme initiale *moiros* (le mur)

⁹⁵ Magdelain A., 1977, p. 11-29 ; Catalano P., 1978, p. 475sq.

⁹⁶ Varron, *De Lingua latina* V, 143 signale cependant la présence de bornes : '*Cippi pomeri stant et circum Ariciam et circum Romam*'. Sur les bornes claudiennes : Tacite, *Annales* XII, 23 et 24.

¹⁰⁰ Mommsen T., 1876, p. 40-50. Egalement Magdelain A., 1968, p. 64-65 et 1976, p. 73sq.

¹⁰¹ Nissen H., 1877, p. 466-477 ; von Blumenthal A., 1952, col. 1868-1869 ; Le Gall J., 1959, p. 50.

¹⁰² Antaya R., 1980, p. 184-189.

peut seulement évoluer en *murus*, *oi* donnant *u*. Il propose alors l'étymologie **po*+**smer*-. La forme **smer*- (la part) pouvant évoluer vers **mer*- ou **mar*-. Le préfixe **po*- rentre dans la composition de nombreux mots latins et correspond au grec *ἀπό*-. Cette étymologie a le mérite de convenir au sens et à la réalité : le *pomerium* est la portion de terre entre la ville et l'*ager* et n'a pas de rapport avec la muraille. Les deux limites, *pomerium* et rempart, ne sont en effet pas à confondre. Elles répondent à des fonctions très différentes et leur tracé ne se recoupe pas forcément : la colline de l'Aventin reste exclue du *pomerium* pendant toute la République en raison des auspices défavorables qu'elle a reçus de Remus, alors qu'elle est intégrée dans la muraille servienne.

b.2) *Vrbi et Orbi*

L'*urbs*, délimitée par son *pomerium* et munie de ses auspices, est ainsi considérée comme le centre absolu de l'espace, comme une métaphore de l'univers. Varron explique d'ailleurs que les mots *urbs* et *orbis* (le cercle, l'univers) ont la même origine étymologique¹⁰³, ce qui en réalité est loin d'être assuré. Pour le poète Ovide, le privilège de Rome est de ne pas avoir de frontière qui borne son territoire : ville et univers ont la même étendue¹⁰⁴. Une telle conception de l'espace, qui n'est pas sans justifier la politique impérialiste de Rome, est réactualisée à chaque fois que le *pomerium* est déplacé, car à plusieurs reprises, il fait l'objet d'agrandissements qui expriment l'expansion territoriale de l'Empire¹⁰⁵. Le premier cas de déplacement du *pomerium* connu est rapporté par Tite-Live et Denys d'Halicarnasse ; il est attribué à Servius Tullius¹⁰⁶. Sylla l'aurait ensuite déplacé de nouveau¹⁰⁷. S'il semble qu'il faille rejeter l'idée d'une extension du *pomerium* par Auguste lui-même¹⁰⁸, Claude serait le premier empereur à la réaliser en 49, suite à la conquête de la Bretagne¹⁰⁹ ; l'Aventin est alors inclus dans l'*urbs* pour la première fois. Vespasien et Titus en feront autant en 73/75¹¹⁰. Hadrien en 121 a réaffirmé la limite de Vespasien après des travaux effectués sur le Champ de Mars¹¹¹. Ces différentes extensions d'époque impériale sont aussi documentées par les bornes retrouvées à Rome même (fig. 1)¹¹². A chaque fois, il s'agit presque d'une nouvelle naissance de la Ville, effectuée suite à des recensements de la population. Enfin, une dernière extension du *pomerium* est opérée par Marc Aurèle après les campagnes

¹⁰³ Varron, *De Lingua latina* V, 143.

¹⁰⁴ Ovide, *Les Fastes* II, 683-684 : '*Gentibus est aliis tellus data limite certo. / Romanae spatium est Vrbi et orbis idem*'.

¹⁰⁵ Mommsen T., 1889, p. 481-482. Voir Sénèque, *De brevitae vitae* XIII, 8 : '*Sullam ultimum Romanorum protulisse pomerium, quod numquam provinciali sed Italico agro adquisito proferre moris apud antiquos fuit*' ; Tacite, *Annales* XII, 23 : '*iis qui protulere imperium etiam terminos urbis propagare datur*' ; Aulu-Gelle, *NA* XIII, 14, 2 : '*ius proferendi pomerium qui populum romanum agro de hostibus capto auxerat*'...

¹⁰⁶ Tite-Live, I, 44, 3-4 et Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* IV, 13, 3.

¹⁰⁷ Sénèque, *De brevitae vitae* XIII, 8 et Tacite, *Annales* XII, 23.

¹⁰⁸ Frézouls E., 1987a, p. 381-383. Boatwright M. T., 1986, p. 13-27.

¹⁰⁹ Tacite, *Annales* XII, 23, 2-24.

¹¹⁰ *Lex de imperio Vespasiani* : *CIL* VI, 930, lignes 14-16.

¹¹¹ *CIL* VI, 1233a-b (31539a et c), 31539b.

¹¹² Bornes du *pomerium* de Claude : *CIL* VI, 1231a-c (37037b-d) et 37022-37024. Bornes du *pomerium* de Vespasien : *CIL* VI, 31538a-c.

d'Orient et de Gaule en 274¹¹³. L'agrandissement fait suite à la censure de Marc Aurèle et aux victoires militaires, dans le respect des traditions¹¹⁴.

***b.3) 'Nous avons une ville fondée sur la foi des auspices et des augures ; il n'y a pas un seul endroit dans ses murs qui ne soit plein des dieux et de leur culte'*¹¹⁵**

L'espace urbain, pourvu d'une sorte d'aura divine par la prise d'auspice, doit être préservé des forces destructrices et conserver son intégrité religieuse : il est donc interdit d'y incinérer ou d'ensevelir un corps humain¹¹⁶. Les espaces réservés aux condamnations des criminels sont rejetés à l'extérieur de la ville¹¹⁷. Les soldats en armes, sauf au moment des triomphes, y sont proscrits¹¹⁸. Certaines divinités jugées dangereuses sont également exclues. C'est le cas des divinités infernales¹¹⁹ ; Vitruve rapporte que Mars, Vénus, Vulcain et Cérès doivent être tenus à l'écart de l'*Vrbs*¹²⁰, Mars et Vulcain étant susceptibles d'amener la destruction dans la ville¹²¹, Vénus, les débordements licencieux et Cérès ayant besoin d'un lieu isolé. Certaines divinités étrangères sont également bannies sans qu'il faille en faire une règle absolue¹²² : pendant la deuxième guerre punique, des divinités étrangères sont appelées en renfort par les Romains et accueillies dans l'*urbs*. C'est le cas de Cybèle, en 205, qui est reçue officiellement sur le Palatin¹²³. Vénus Erycine, convoquée du Mont Eryx en Sicile en 215, est installée sur le Capitole¹²⁴ ; son culte aurait été fondé par Enée. La même Vénus quelques années après, en 181, reçoit un nouveau temple *extra pomerium* près de la porte Colline, car ce culte est associé aux prostituées¹²⁵, alors que la Vénus du Capitole a une dimension beaucoup plus politique et identitaire. Pour exclure les divinités du *pomerium*, on prend davantage en compte leur éventuelle dangerosité : en -28, juste avant la bataille d'Actium, Octave proscrit les cultes des divinités égyptiennes de l'intérieur du *pomerium*¹²⁶ !

¹¹³ *Histoire Auguste, Vie d'Aurélien* XXI.

¹¹⁴ Dmitriev S., 2004, p. 575-577.

¹¹⁵ ***Discours de Camille après les invasions gauloises : Tite-Live, V, 52, 2 : 'Vrbem auspicato inauguratoque conditam habemus ; nullus locus in ea non religionum deorumque est plenus'.***

¹¹⁶ Cette interdiction figure dans la Loi des XII Tables : Cicéron, *De legibus* II, 23, 58. Seule l'urne de Trajan, déposée sous la colonne, a dérogé à la règle : Eutrope, VIII, 5, 2 et Lugli G., 1960, p. 333-338.

¹¹⁷ Agennius Urbicus, *De controversiis Agrorum* p. 47 (86, 8).

¹¹⁸ Aulu-Gelle, *NA* XV, 27, 5.

¹¹⁹ Festus, p. 348.

¹²⁰ Vitruve, *De architectura* I, 7, 1-2.

¹²¹ Voir aussi Plutarque, *Quaestiones* XLVII.

¹²² Festus p. 268 : '*Peregrina sacra appellantur, quae aut evocatis dis in oppugnandis urbibus sunt fconataf aut quae ob quasdam religiones per pacem sunt petita*'. Toutes les exceptions sont étudiées dans Simonelli A., 2001, p. 139-143.

¹²³ Tite-Live, XXIX, 10.

¹²⁴ Kienast D., 1965, p. 478-489.

¹²⁵ Ovide, *Les Fastes* IV, 863sq

¹²⁶ Dion Cassius, *Histoire romaine* LIII, 2, 4. Pour Esculape : Plutarque, *Quaestiones* XCIV.

Ces interdits ont des conséquences urbanistiques, puisque les nécropoles, certains temples, les équipements militaires et même les comices centuriates (qui réunissent l'assemblée du peuple en armes) sont rejetés *extra pomerium*. Sous l'Empire, ces lois restent en usage : en 23 par exemple, Tibère installe la garde prétorienne et les forces de police sur le Viminal¹²⁷.

Cette division primordiale de l'espace génère encore une distinction fondamentale du point de vue de la religion et du droit romain. Le *pomerium* est en effet à la fois la limite des auspices urbains (*auspicia urbana*)¹²⁸ et la frontière entre l'*imperium domi* et l'*imperium militiae* des magistrats, notamment du consul. Les travaux d'A. Magdelain ont bien montré que la dualité fondamentale du pouvoir romain repose sur une division territoriale¹²⁹. Le magistrat est investi de deux types de pouvoir, l'un civil l'autre militaire. La zone contenue dans le *pomerium* étant une zone protégée des armes, le pouvoir militaire ne s'y exerce donc pas, sauf exceptionnellement en cas de triomphe. Le pouvoir civil au contraire s'exerce *intra pomerium* et jusqu'à la première borne milliaire¹³⁰. C'est Jupiter, lors des prises d'auspices d'investiture, qui confère au magistrat l'un ou l'autre des pouvoirs. L'origine des dualités de ces pouvoirs est donc religieuse¹³¹. Les auspices d'investiture sont dans les deux cas pris dans l'*arx*, espace augural autonome qui n'est pas dans le *pomerium*, mais depuis lequel la vue embrasse la totalité de l'*urbs* (*auspicia urbana*)¹³².

Ainsi le *pomerium* définit-t-il la limite entre le monde civilisé et en paix et le territoire extérieur, hostile, relevant du domaine du gouvernement militaire¹³³. Très tôt pourtant, la ville entretient avec sa périphérie des relations d'interdépendance. La zone concernée porte le nom de *suburbium*.

2- Les marges de Rome

a) 'The suburb of Rome is not an area but a concept'

['The suburb of Rome is not an area but a concept'¹³⁴]

La zone *sub urbe* est la zone qui est 'sous la ville', mais aussi 'près de la ville'. Le *suburbium* dépend donc intimement de l'*urbs*. Si la limite entre Rome et son *suburbium* est délicate à tracer et fluctue selon le point de vue adopté¹³⁵, la limite externe du *suburbium* est encore plus difficile à cerner¹³⁶. Espace nécessairement mouvant qui évolue

¹²⁷ Tacite, *Annales* IV, 2.

¹²⁸ Aulu-Gelle, *NA* XIII, 14, 1.

¹²⁹ Magdelain A., 1968, p. 42-45 et 1977, p. 11-29.

¹³⁰ Tite-Live, III, 20, 7. L'*imperium domi* cesse d'être un pouvoir urbain après les réformes de Sylla qui l'étendent à toute l'Italie.

¹³¹ Magdelain A., 1968, p. 58.

¹³² Magdelain A., 1969-1970, p. 253sq.

¹³³ Sur cette idée : voir Apulée, *Les Métamorphoses* : le narrateur Lucius, en quête de phénomènes surnaturels, les cherche entre autres dans la ceinture d'arbres qui entourent le *pomerium* (II, 1) ; c'est dans les marges de la ville d'ailleurs que la sorcière Pamphile habite (II, 5).

¹³⁴ Champlin E., 1982, p. 97.

¹³⁵ *Supra* I, p. 18-19.

¹³⁶ La bibliographie abordant ce problème est abondante, voir en dernier lieu : La Regina A. (dir.), 2001-2007, Spera L., 1999, Volpe R., 2000, Lafon X., 2001a...

naturellement suivant la croissance de la ville, le terme *suburbium* signifie au sens strict l'espace dépendant de la ville. Dans sa définition la plus réduite, il désigne donc la ceinture de jardins et de vergers entourant le centre monumental¹³⁷, ainsi que les vastes zones de nécropoles qui s'étendent le long des voies d'accès.

Un certain nombre d'auteurs antiques appliquent encore l'adjectif dérivé *suburbanus* à des domaines de l'Italie entière et même de la Sicile¹³⁸. D'une manière générale en effet, le *suburbium* désigne dans les textes un espace résidentiel pour les aristocrates qui mènent leurs affaires à Rome et s'en retirent périodiquement. Il est associé à un idéal de vie saine, de bien-être que n'offre pas la ville : les aristocrates y installent donc leur demeure pour profiter de la tranquillité et restent à proximité des affaires¹³⁹. Un senatus-consulte datant de 4 av. n.è. oblige d'ailleurs les magistrats romains à résider dans un rayon de 20 milles (moins de 30 km), afin de prévenir de trop longues absences dans la vie politique de Rome¹⁴⁰. Il s'avère que c'est la distance maximale pour un aller-retour à cheval contenu dans la même journée. De même, certaines lois municipales obligent les décurions à vivre dans un rayon de 10 000 pas autour du centre urbain (soit 15 km)¹⁴¹. Ce souci de proximité est également exprimé par les auteurs antiques dans le choix d'implantation de leur *villa*¹⁴². Les textes ont l'avantage de donner un ordre de grandeur de la taille du *suburbium*. Au-delà, les distances imposent des séjours plus longs. Dans ce cas, les *villae* sont alors de véritables lieux de retraites temporaires.

X. Lafon a par ailleurs bien montré que si les *villae* se concentrent davantage autour de Rome dans un rayon de 7 km, cette distance est moindre pour les villes plus modestes (évaluée à 3 km)¹⁴³. Ce dernier paramètre est évidemment important. La campagne dépendant d'une ville est d'autant plus grande que les activités économiques de la ville concernée sont développées. Dans cette optique, le *suburbium* de Rome est certainement le plus vaste de toutes les villes de l'Empire. On est loin toutefois de l'image des faubourgs médiévaux ou des banlieues de nos villes actuelles : la périphérie urbaine pouvait donner l'impression de campagne déserte, car occupée par quelques grandes propriétés seulement. Les remarques de Cicéron sur la campagne de Préneste sont éclairantes sur ce point¹⁴⁴.

b) Rites et sanctuaires de la périphérie

Les sanctuaires suburbains de Rome sont de nature tout autre que ceux de la Grèce et de ses colonies¹⁴⁵ et ceci découle du caractère sacré de l'espace urbain. Les rôles qu'on prêtait

¹³⁷ Sur ce sujet : Quilici L., 1974, p. 410-438 ; Carandini A., 1985, p. 66-74 ; Morley N., 1996, p. 83-107.

¹³⁸ Volpe R., 2000, p. 183. Etude détaillée des occurrences littéraires : Augusta-Boularot S., 1998, p. 35-62.

¹³⁹ Champlin E., 1982, p. 100sq : le *suburbium* est associé dans l'aristocratie aux notions d'*otium*, de *salubritas* et d'*aemonitas* que Rome ne leur offre pas.

¹⁴⁰ AE 1927, 166. FIRA I, 68, 5, l.104sq.

¹⁴¹ Lafon X., 2001b, p. 130.

¹⁴² Columelle, De agricultura I, 1, 19 ; Pline le jeune, *Epistulae*, 17, 2 et 1, 24 ; Suétone, *Auguste* LXXXII, 1 et Martial, *Epigrammes* VI, 43, 9.

¹⁴³ Lafon X., 2001b, p. 134.

¹⁴⁴ Cicéron, *De lege agraria* II, 78.

¹⁴⁵ *Supra* I, p. 16-17.

aux lieux de culte de la sphère grecque (rites d'intégration, de célébration de la communauté, rites de fertilité,...) ne trouvent pas d'écho à Rome, où le *suburbium* accueille ce qui ne peut pénétrer dans la ville (divinités de la guerre, certaines divinités étrangères,...), si bien que la recherche de typologie par localisation n'aboutit à aucun résultat satisfaisant¹⁴⁶.

Le *pomerium* enserrant un espace *augustus* fait donc l'objet d'attention religieuse et accueille en particulier des rites de lustration par purification. L'*amburbium* est une circumambulation d'animaux à sacrifier autour de la ville en l'honneur de Mars, dieu protecteur du territoire¹⁴⁷. Les sources qui font référence à cette cérémonie sont assez obscures, si bien qu'on ne sait si elle est régulière ou si elle ne se tient qu'exceptionnellement, suite à des prodiges inquiétants¹⁴⁸. Le trajet parcouru décrit une ligne magique, une barrière invisible qui protège la ville des forces néfastes¹⁴⁹. Ailleurs en Italie, à Iguvium (Gubbio), des tables en bronze datant du III^e siècle au I^{er} siècle av. n.è. décrivent des rites similaires. Ville d'Ombrie, Iguvium est une cité fédérée en 308 qui devient un *municipe* muni du droit romain après les guerres sociales¹⁵⁰. Le peuple, réuni lors de la *lustratio*, réalise une procession en faisant trois fois le tour de la ville accompagné de prêtres ; des sacrifices sont organisés aux portes de la ville¹⁵¹. C'est alors une occasion de réaffirmer la cohésion de la communauté urbaine : le rite contient des formules de bannissement et des menaces à l'égard d'Etats ou d'étrangers hostiles à Iguvium¹⁵².

Une fois la muraille servienne franchie, la distance du I^{er} mille est le théâtre de rites particuliers dès la plus haute antiquité, à la manière de ce qu'on observe aux frontières de l'*ager*¹⁵³. Une série de lieux de culte le long des voies marque la distance (**fig. 2**). Ces sites, mal connus, ont peu suscité l'intérêt des chercheurs ; G. Colonna les a néanmoins recensés et a établi la bibliographie les concernant¹⁵⁴. Ils ont des fonctions variées : ils peuvent être consacrés à des divinités étrangères (Hercule) ; certains ont un lien intime avec la ville parce qu'ils sont dépositaires d'objets sacrés comme le *lapis manalis* du sanctuaire de Mars qui permet à la pluie de tomber, ce qui est demandé lors du rite de l'*aquaelicium*¹⁵⁵ ; de même, le Tarentum, lieu situé à l'extrémité occidentale du Champ de Mars, près du Tibre, est le siège de rites essentiels pour la survie de Rome : on y célèbre pour la première fois en 249 av. n.è. des jeux (les *ludi Tarentini*), à l'origine des jeux séculaires (*ludi saeculares*) ; d'autres cultes enfin impliquent l'initiation de jeunes gens : le sanctuaire de la déesse qui personnifie l'année, Anna Perenna, reçoit aux Ides de Mars les jeunes filles de Rome qui lui chantent des textes grivois¹⁵⁶, ce qui est peut-être un rite de stimulation de la fécondité ; enfin, le

¹⁴⁶ Castagnoli F., 1984, p. 16-20, en particulier p. 18-20 pour les sanctuaires suburbains.

¹⁴⁷ Tite-Live, XXI, 62 ; XXXV, 9 ; XLII, 20 ; Lucain, I, 592.

¹⁴⁸ Hypothèse défendue par J.-P. Guilhembet : Guilhembet J.-P., 2006, p. 88-89.

¹⁴⁹ Dumézil G., 1974, p. 241.

¹⁵⁰ Cicéron, *Pro Balbo* XLVII.

¹⁵¹ Poultney J. W., 1959, p. 158, 160, 164, 168,...

¹⁵² Loicq J., 1966, p. 683-698.

¹⁵³ *Infra I*, p. 28-29.

¹⁵⁴ Colonna G., 1991, p. 216sq.

¹⁵⁵ Festus, p. 2. Dumézil G., 1974, p. 189. Coarelli F., 2006, p. 44-45.

¹⁵⁶ Ovide, *Les Fastes* III, 675sq.

sanctuaire de Spes, sur la *via Labicana*, passe pour l'un des plus anciens sanctuaires de Rome¹⁵⁷. Leur présence à I mille de la ville s'explique difficilement : cette distance n'est pas connue comme une frontière religieuse importante. On sait toutefois qu'elle sert de limite à l'*imperium militiae* dont il a été question plus haut. Au I^{er} siècle av. n.è., la Table d'Héraclée montre encore que la distance du I^{er} mille sert de limite pour la gestion de l'entretien des voies et pour la limitation de circulation des chars¹⁵⁸. Il est vraisemblable qu'elle ait toutefois servi de frontière, puisque Hannibal et ses 2000 cavaliers s'y arrêtent en 211 av. n.è., tout près du temple d'Hercule, ce qui provoque la riposte des armées romaines¹⁵⁹. Pour certaines villes étrusques d'ailleurs, la distance de I mille est aussi une frontière : à Cortone, on a retrouvé au bord d'une voie une stèle gravée signalant la frontière du peuple de la cité¹⁶⁰.

Il existe une autre conséquence des interdits attachés à l'espace urbain. Elle est moins directe, mais a été toutefois bien montrée par J. R. Patterson et N. Purcell¹⁶¹. Sous la République romaine, les aristocrates recherchent pour leur tombe des emplacements privilégiés, au plus près des voies ou des portes, afin évidemment d'afficher leur puissance. Il leur arrive aussi de ne pas se contenter de la simple construction de leur mausolée : le voisinage du monument funéraire peut être recherché pour des programmes édilitaires plus importants et notamment pour la construction de temples. L'objectif est alors de rapprocher topographiquement deux édifices aux fonctions différentes, mais qui ont la même source de financement. Sur la *via Appia* par exemple, le tombeau des Claudii se situe à côté de la porte Capène. A la fin du III^e siècle av. n.è., le mausolée familial jouxte un temple de Virtus offert par M. Claudius Marcellus, vainqueur à Syracuse en 212¹⁶². De même, les Scipion font construire au milieu du III^e siècle av. n.è. un temple aux Tempestates le long de la *via Appia* près de leur tombeau¹⁶³. Il s'agit pour ces aristocrates de convaincre le sénat d'approuver la dédicace du temple, qui doit apparaître comme construit dans l'intérêt du peuple et non dans celui de l'évergète¹⁶⁴. A l'époque républicaine, les familles patriciennes entrent donc dans une compétition pour le prestige de leur monument funéraire et la zone suburbaine fait l'objet d'une monumentalisation qui continue à l'époque impériale. Les enjeux d'une telle compétition, tels que P. Gros les a mis en évidence, sont de taille : il s'agit pour les détenteurs du pouvoir de montrer, par la position privilégiée et la monumentalité de leur mausolée, que la ville leur appartient, à eux et à leur descendance, qu'ils font partie de son histoire et qu'ils ont par leur œuvre édilitaire contribué à la façonner¹⁶⁵. L'aménagement du Champ de Mars par Auguste, avec son propre mausolée, l'*ara Pacis*, l'*horologium*, en est une des preuves les plus manifestes. Il s'agit aussi de ménager pour Rome des entrées de prestige le long des principales voies d'accès.

¹⁵⁷ Tite-Live, II, 51, 2 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* IX, 24, 4.

¹⁵⁸ *CIL* I², 593. Guilhembet J.-P., 2006, p. 105-108.

¹⁵⁹ Tite-Live, XXVI, 10, 3.

¹⁶⁰ Pallottino, 1954, n° 632 et Lambrechts R., 1970, p. 22.

¹⁶¹ Patterson J. R., 2000, p. 97sq. Purcell N., 1987, p. 25-41.

¹⁶² Tite-Live, XXVII, 25, 6-10 et XXIX, 11, 13.

¹⁶³ *ILS*, 3, Patterson J. R., 2000, p. 98.

¹⁶⁴ Sur les conditions de l'évergétisme religieux sous la République : Orlin E. M., 2002, p. 67.

¹⁶⁵ Gros P., 2006, p. 43-51.

On peut enfin poser la question de savoir si la zone suburbaine de Rome n'aurait pas accueilli des cultes fédéraux, c'est-à-dire des cultes qui rassemblent les différents peuples de la région¹⁶⁶. Le fait est bien attesté chez certains peuples italiques du Latium, d'Etrurie, de Campanie¹⁶⁷... Près de Volsinies par exemple, Tite-Live rapporte que la ligue étrusque se réunit régulièrement au *fanum Voltumnae* entre 434 et 389. Les motivations des rencontres des douze cités étrusques qui composent la ligue ne sont pas uniquement d'ordre religieux. Il s'y tient aussi des débats sur des problèmes politiques et militaires¹⁶⁸. C'est un prêtre élu par les douze cités qui les représente tous. D. Briquel a montré que la divinité communautaire est une représentation de l'idée que ces peuples se font d'eux-mêmes¹⁶⁹. Ainsi, les Samnites se réunissent à Pietrabbondante autour d'une divinité guerrière nommée Vacuna et les Latins se renvoient une image d'ordre et de souveraineté en honorant Jupiter Latiaris à Albe-la-Longue. Ces lieux de culte sont des lieux de mémoire importants à l'époque impériale, si bien qu'Auguste n'hésite pas à les récupérer pour Rome en les restaurant et en changeant leur statut¹⁷⁰, preuve de l'élargissement de la notion de territoire romain qui ne se limite plus alors seulement à la ville et son *ager*¹⁷¹.

Cependant à Rome même, l'existence d'un sanctuaire fédéral semble à rejeter bien qu'elle ait été longtemps admise. Le sanctuaire de Diane, construit par Servius Tullius sur l'Aventin sur le modèle de l'Artémision d'Ephèse, est présenté par les sources comme le sanctuaire fédéral de la ligue latine¹⁷². On sait que ce temple occupe le centre de la colline¹⁷³. Servius aurait voulu donner un nouveau sanctuaire aux Latins, pour remplacer celui de Diane à Aricie (antérieur à celui d'Albe) et donner la suprématie aux Romains sur la ligue. Cette hypothèse longtemps soutenue est à revoir¹⁷⁴ : il semble plutôt que le sanctuaire de l'Aventin ait été à sa fondation destiné à servir de refuge aux réfugiés d'Asie mineure, d'où son lien avec celui d'Ephèse dont il est une succursale¹⁷⁵. Cette fonction correspond davantage au rôle attribué à l'Aventin pendant l'Antiquité, colline des réfugiés et de la plèbe. Le rejet du sanctuaire hors du *pomerium* doit se comprendre davantage comme la volonté d'écarter une population susceptible d'apporter du désordre dans le centre urbain. Son aspect est connu par la *Forma Urbis* dans son état de 36 av. n.è., date de sa reconstruction par L. Cornificius¹⁷⁶ : il y apparaît comme un grand édifice de type grec, périptère et octostyle, à deux ordres de colonnes, assez semblable donc à l'Artémision d'Ephèse¹⁷⁷.

c) Vrbs et ager

¹⁶⁶ Castagnoli F., 1984, p. 18.

¹⁶⁷ Briquel D., 2003, p. 133-159.

¹⁶⁸ Tite-Live, IV, 23, 5 ; 61, 1 ; V, 17, 6 ; X, 10, 11 ; 14, 3 ; 16, 3.

¹⁶⁹ Briquel D., 2003, p. 146sq. L'auteur voit dans Voltumnae une divinité agricole (*id.*, p. 148).

¹⁷⁰ Scheid J., 2006, p. 75-86.

¹⁷¹ Catalano P., 1978, p. 528-547 et Coarelli F., 2000, p. 289.

¹⁷² Tite-Live, I, 45 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* IV, 25-26 ; Varron, *De Lingua latina* V, 43.

¹⁷³ L'hypothèse de localisation la plus vraisemblable est le couvent de la rue S. Sabina : Colonna G., 1994, p. 300sq.

¹⁷⁴ Pour les tenants de cette thèse, voir : Di Vietri M., 1953, p. 79-83 et Alföldy A., 1962b, p. 21-39 et 1965, p. 85-100.

¹⁷⁵ Gras M., 1987, p. 51-54 et p. 57-60.

¹⁷⁶ Fragment 22 de la *Forma Urbis*. Suétone, *Auguste* XXIX. Gros P., 1976, p. 117.

¹⁷⁷ Coarelli F., 1994, p. 233. Venditelli L., 1995, p. 11-13.

A côté des *auspicia urbana* qui confèrent ses pouvoirs au magistrat, il existe d'autres types d'auspices à l'extérieur du *pomerium* et qui correspondent à la distinction que les Romains font du territoire (*ager*). Varron en donne le détail¹⁷⁸ : *ager romanus, gabinus, peregrinus, hosticus* et *incertus*. L'*ager romanus* est le territoire qui entoure l'*urbs* dans un rayon de cinq à six milles. Comme l'*urbs*, le lieu a été libéré de toute présence religieuse préalable et défini par la parole (*liberatus et effatus*)¹⁷⁹. A la différence de l'*urbs* toutefois, l'*ager* n'est pas inauguré. Il s'agit donc de deux zones concentriques qui ont des statuts religieux indépendants puisque deux types d'auspices leur correspondent¹⁸⁰.

De même que le *pomerium*, la frontière de l'*ager* est l'objet d'attentions rituelles qui ont été bien étudiées. La cérémonie des *ambarualia*, parallèle à celle de l'*amburbium*, est une lustration effectuée le 29 mai le long des bornes de l'*ager*, dont on se dispense toutefois de faire le tour complet¹⁸¹. A cette occasion, un suovétaurile est offert à Mars. Ce sont les pontifes qui se chargent de l'exécution du rite¹⁸².

En outre, un certain nombre de sanctuaires des confins de l'*ager* marquent cette frontière. Le mieux documenté est certainement celui qui met en scène en mai les frères arvaux autour du bois sacré de *dea Dia* au VI^{ème} mille de la *via Campana*¹⁸³, mais d'autres lieux de culte, entre le IV^{ème} et le VI^{ème} mille, sont le cadre de rites agraires ou guerriers (fig. 3) :

- le dieu Terminus, personnifié par une pierre sacrée, est célébré lors des *Terminalia* le 23 février (entre le V^{ème} et le VI^{ème} mille de la *via Laurentina*)¹⁸⁴ : on lui offre alors du vin, des fruits et des céréales ;
- Fortuna muliebris rappelle l'épisode où les matrones ont repoussé les Volsques au V^e siècle (au IV^{ème} mille de la *via Latina*)¹⁸⁵ ;
- la déesse Robigo lors des *Robigalia* du 25 avril reçoit des jeux et des rites agraires (au V^{ème} mille de la *via Claudia*)¹⁸⁶ ;
- une statue de Mars atteste un culte en plein air au IV^{ème} mille de la *via Appia*¹⁸⁷.

La présence de ces lieux de culte permet de restituer les frontières de l'antique *ager romanus* qu'on peut faire remonter à haute époque¹⁸⁸. Cette vieille frontière garde de l'importance à l'époque impériale, puisque Auguste fait restaurer une partie des sanctuaires tombés en ruine pendant les guerres civiles et que tous les cultes sont confiés à des prêtres de rang sénatorial. Ces sites concernent donc le peuple romain dans son entier et celui-ci s'y rend en procession depuis le centre de Rome les jours de fête¹⁸⁹. Ils sont là pour protéger

¹⁷⁸ Varron, *De Lingua latina* V, 33.

¹⁷⁹ Cicéron, *De legibus* II, 21. Aulu-Gelle, *NA* XIII, 14, 1 et *supra* I, p. 20.

¹⁸⁰ Catalano P., 1978, p. 494sq

¹⁸¹ Strabon, *Géographie* V, 3, 2.

¹⁸² Alföldy A., 1965, p. 296-399.

¹⁸³ Scheid J., 2004, p. 189-191.

¹⁸⁸ Lugli G., 1966, p. 641-650 et Alföldy A., 1962a, p. 187-213 qui met en lien cette frontière avec les antiques tribus agraires divisant le peuple romain.

¹⁸⁹ Scheid J., 1987, p. 589 et 592-593.

le territoire, assurer sa prospérité et finalement exprimer l'emprise de la ville, à l'instar de ceux du monde grec.

III- Les villes de Gaule romaine

1- Les limites urbaines

a) Les colonies : 'Coloniae quasi [populi romani] effigies paruae simulacraque esse quaedam uidentur'

[Les colonies : 'Coloniae quasi [populi romani] effigies paruae simulacraque esse quaedam uidentur'¹⁹⁰]

Dans son mouvement de conquête, Rome a établi une hiérarchie des statuts pour les nouveaux territoires conquis¹⁹¹. Les colonies de droit romain sont conçues comme des villes créées *ex nihilo* avec déduction de colons munis de la citoyenneté romaine. Le statut de colonie est donc le plus prestigieux, mais le moins souple et qui laisse le moins de liberté puisqu'il implique la transposition des lois et des institutions romaines.

Rome reproduit ainsi des colonies à son image, selon sa propre conception de l'espace. Elles sont fondées suivant le même rite, avec une prise d'auspice et le tracé du *pomerium* ; elles méritent donc de porter le titre d'*urbs*¹⁹². Des sources variées prouvent l'existence de *pomerium* pour les colonies. Varron, d'abord, mentionne la présence de bornes limitant le *pomerium* d'Aricie, colonie au sud de Rome¹⁹³. Le seul témoignage de ce type de document a été retrouvé à Capoue, colonie fondée par Octave, où un cippe indique le passage de la charrue : '*lusu Imp(eratoris) Caesaris qua / aratrum ductum est*'¹⁹⁴. La loi de la colonie d'Urso en Bétique datant du I^{er} siècle av. n.è. fait la même allusion au sillon de la charrue entourant la ville : '*intra fines oppidi colon(iae)ve qua aratro / circumductum erit*'¹⁹⁵. Ce même terme *fines* a été retrouvé sur une dédicace de Savaria en Pannonie et y désigne sûrement le *pomerium* de la colonie claudienne¹⁹⁶. Enfin, un bas-relief exceptionnel, découvert dans la colonie d'Aquilée, représente peut-être la scène du tracé du sillon originel : il figure une charrue attelée à deux bœufs suivie d'hommes vêtus de toge¹⁹⁷.

La présence d'un *pomerium* dans une colonie suppose l'exécution du rituel de la prise d'auspices préalable à sa fondation, même si la pratique auspicielle a certainement perdu

¹⁹⁰ Aulu-Gelle, *NA XVI*, 13, 9 : 'Les colonies paraissent être pour ainsi dire des images réduites et en quelque sorte des reproductions [du peuple romain]'.

¹⁹¹ Jacques F., 1990, p. 209-250.

¹⁹² Varron, *De Lingua latina V*, 143 : '*ideo coloniae nostrae omnes in litteris antiquis scribuntur urbis, quod item conditae ut Romae, et ideo coloniae et urbes conduntur, quod intra pomerium ponuntur*'.

¹⁹³ Varron, *De Lingua latina V*, 143.

¹⁹⁴ *CIL X*, 3825. Panciera S., 1999, p. 14-15.

¹⁹⁵ *CIL II*, 5439. *ILS*, 6087. *AE* 1946, 123.

¹⁹⁶ *AE* 1934, 68 : '*Aecornae / Aug(ustae) sac(rum) / Emonienses / qui / consistunt / finibus / Savar(iae) / v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*'. Pour l'analyse du texte : voir Kovács P., 1998, p. 100-120. Sur l'usage dans la littérature de *finitimus*, *a*, *um*, comme synonyme de *suburbe* : voir Agusta-Boularot S., 1998, p. 38.

¹⁹⁷ Chevallier R., 1990, p. 82-83.

de sa pleine portée symbolique pour ne rester qu'une demande formelle d'autorisation à Jupiter¹⁹⁸. Les contraintes propres à Rome, telle l'interdiction d'ensevelir ou d'incinérer des corps humains, y sont pourtant transposées selon le même principe religieux. Il est alors envisageable que certains sanctuaires rejetés *extra pomerium* soient la propriété de divinités jugées dangereuses au sein de l'*urbs*.

En Gaule, les colonies ont été créées en nombre dans la province de Narbonnaise durant le dernier siècle de la République. En Gaule du nord, elles sont plus rares. Tout au plus peut-on citer Lyon, Nyon et Augst, fondées juste après la mort de César¹⁹⁹. Même si aucune source – tant épigraphique qu'archéologique – n'atteste l'existence d'un *pomerium*, les pratiques ne devaient pas être différentes en Gaule que dans le reste de l'Empire. Une colonie possède par définition une limite pomériale qui suppose des contraintes religieuses. Après l'organisation augustéenne des Trois Gaules, un certain nombre de cités obtiendront plus tard le titre de colonie honoraire (comme Avenches, Trèves, Vieux,...) ; pour ces dernières, la nature du titre est délicate à définir. Faut-il voir dans l'octroi du statut colonial une refondation de la cité ? Dans ce cas, il faudrait admettre une nouvelle prise d'auspices à l'emplacement de la capitale et le tracé d'un *pomerium* avec toutes les conséquences que cela inclut. Malheureusement, il est délicat d'être catégorique en l'absence de sources. La seule inscription désignant le *Pomoeri / Vesontion* découverte au XVIII^e siècle près de La Citadelle de Besançon doit être rejetée, car elle n'est pas antique²⁰⁰. On peut tout au plus rappeler les circonstances de la seconde (?) naissance de la colonie d'Augst²⁰¹. L'inscription en référant est fragmentaire, mais elle mentionne l'action d'un *nuncupator*²⁰². Sa présence suppose une cérémonie solennelle de fondation, la *nuncupatio*²⁰³. La présence d'augures en Gaule²⁰⁴ implique en tout cas des connaissances dans le droit sacré et dans la division des espaces, profanes et sacrés.

b) Les capitales des cités pérégrines

Les capitales des cités pérégrines sont théoriquement dépourvues de *pomerium* : leur fondation ne dépend pas d'une prise d'auspices et l'espace urbain n'est donc pas investi d'une quelconque charge religieuse. Elles ne sont pas des miroirs de Rome habités par des colons, même s'il s'agit de créations *ex nihilo* au moment de la conquête – comme nombre de capitales gallo-romaines. On observe néanmoins que les nécropoles sont systématiquement rejetées à l'extérieur de l'espace urbain, sans qu'on sache quel principe prévaut à cette règle. Ce phénomène s'observe à La Tène finale pour les rares *oppida* dont on connait la nécropole qui leur est associée : le Titelberg, avec la nécropole

¹⁹⁸ Cicéron, *Philippiques* II, 102.

¹⁹⁹ La fondation effective de Nyon et d'Augst doit peut-être être repoussée à l'époque augustéenne : Poux M., 2005, p. 15-19 et pour Augst : II, p. 247. Un index des lieux, inséré à la fin du volume II, permet de retrouver plus facilement des sites qui font l'objet d'une fiche de présentation (II, p. 495-496).

²⁰⁰ Dunod de Charnage F. I., 1750, p. 362. *CIL* XIII, 1035* (classée parmi les *falsae*). *Contra* : Joan L., 2003, p. 185.

²⁰¹ Voir note précédente.

²⁰² *AE* 1974, 435 = *AE* 2000, 1030.

²⁰³ Berger L., 2000, p. 17-18.

²⁰⁴ Lyon : *AE* 1966, 252. Vieux : *CIL* XIII, 3162 (marbre de Thorigny). Narbonnaise : *CIL* XII, 1354 (Vaison), *CIL* XII, 1114 (Apt), *CIL* XII, 2378 (Tournon), *CIL* XII, 410 (Marseille), *AE* 1982, 694 (Narbonne), *AE* 1954, 104 (Arles).

de Lamadeleine et la nécropole orientale²⁰⁵, et le Mont-Beuvray avec la nécropole de La Croix du Rebout²⁰⁶ ; il s'agit peut-être aussi d'éléments de la nécropole de l'*oppidum* du Bois-de-Châtel qui ont été retrouvés sous les sanctuaires périurbains d'Avenches²⁰⁷. A l'époque suivante, il ne s'agit peut-être que d'un usage hygiéniste propre à de nombreuses sociétés antiques, mais on peut aussi l'expliquer comme une continuité des usages de l'époque précédente ou par des pratiques mimétiques de la part des indigènes face à l'envahisseur, de la même manière que les édifices construits dans les villes suivent les modèles architecturaux élaborés à Rome. Dans ce cas, se pose la question de savoir si le mimétisme va plus loin, c'est-à-dire si la ville est conçue comme une portion d'espace investi par les dieux, et donc si nos sanctuaires périurbains accueillent des divinités rejetées à l'extérieur en raison de leur dangerosité. Il est toutefois difficile de répondre en raison de l'état de nos connaissances sur les divinités de Gaule.

Quoi qu'il en soit, l'archéologie récente montre que même les capitales des cités pérégrines ont le souci de circonscrire leur espace urbain. Le rempart en est le moyen le plus visible, mais dans les Trois Gaules il n'est pas très courant. Si l'on excepte les remparts, des fossés ont été retrouvés autour de certaines capitales. Dans le cas de Jublains, le fossé (non daté) mesure 2 m de large et il a été retrouvé tout autour de la ville²⁰⁸ ; un mur de 0,60 m a ensuite été construit au fond de ce fossé. A Reims, le fossé mesure 7 km et fait le tour de la ville ; il est doublé d'une levée de terre et date du règne d'Auguste²⁰⁹. Enfin, à Amiens, la ville a pu être circonscrite par un fossé datant de Tibère ; ce fossé est assez large (6,50 m) et entourait peut-être l'ensemble de la ville, même s'il n'a été que partiellement dégagé²¹⁰. A Martigny en Suisse, la ville est au moins en partie circonscrite par un mur peu épais retrouvé au nord-ouest, il longe les rues qui entourent les derniers alignements d'*insulae* et porte un équipement de chasse-roue²¹¹. Ces divers témoignages montrent que même en l'absence de *pomerium* stricto sensu, il existe un souci de délimiter l'espace urbain du reste du territoire de la cité, qui peut dépendre d'un *pagus*.

D'une manière générale toutefois, sans rempart ni fossé, les limites urbaines sont déterminables par d'autres indices : nécropoles, changement dans l'orientation des rues qui deviennent des voies ou dans l'orientation des structures bâties, arrêt du réseau régulier d'*insulae* pour une organisation du bâti plus lâche... Comme pour Rome, les limites sont délicates à établir : une ville est toujours susceptible de croître par rapport à son plan initial et la lecture des sources en est rendue confuse. En Gaule, les villes atteignent en général leur expansion maximale dans le courant du II^e siècle. C'est le cas à Bordeaux où des extensions urbaines ont recouvert les nécropoles augustéennes²¹² et à Besançon où l'énigmatique

²⁰⁵ Metzler-Zens N. et J. et coll., 1999, p. 11-18.

²⁰⁶ Flouest J.-L. et al., 1999, p. 43-48.

²⁰⁷ Kaenel G., 2000, p. 124. Sur les problèmes que pose la zone funéraire de l'époque de La Tène à l'ouest d'Avenches : Morel J., Blanc P., 2008, p. 39-40. Voir les sites de Derrière-la-Tour, La Grange-des-Dîmes et Au Lavoëx : //, p. 205, 231 et 281.

²⁰⁸ //, p. 370.

²⁰⁹ //, p. 286 et //, fig. 116 p. 602. Neiss B., 2004, p. 49.

²¹⁰ Brouillard C., 1995, p. 85.

²¹¹ Wiblé F., 1998, p. 335. Nous ne partageons pas l'avis de l'auteur qui présente ce mur comme un possible *pomerium* pour les raisons que nous venons d'invoquer : Martigny est capitale de la *civitas Valentinita* et chef-lieu de la province des Alpes Pennines à partir de Claude, mais elle n'a pas le statut de colonie. AE 1898, 98, AE 1897, 75, AE 1982, 674, AE 1985, 653.

²¹² Bordeaux : Barraud D., 1986, p. 54.

bâtiment circulaire de Chamars vient recouvrir à l'époque flavienne une vaste nécropole à incinération utilisée jusqu'au règne de Néron²¹³. Quoi qu'il en soit, nous sommes tributaires des seuls critères archéologiques pour raisonner sur les limites urbaines en Gaule, comme dans bien des villes du reste de l'Empire²¹⁴.

De ce fait, le hasard des découvertes archéologiques est susceptible de changer la vision qu'on peut avoir de l'étendue d'une ville à un moment donné. Ainsi, le sanctuaire de Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand ne se trouve plus, d'après les recherches récentes, dans un secteur complètement isolé durant l'Antiquité, mais en bordure d'un quartier qui se monumentalise en périphérie du centre urbain à partir de la dynastie flavienne²¹⁵.

2- Le suburbium

a) Les difficultés d'une définition trop précise

a.1) Les textes

La notion de *suburbium* ne s'applique d'abord qu'à la ville de Rome²¹⁶. Le terme s'est trouvé ensuite transposé à d'autres villes importantes. A Pompéi, le *pagus* Aug(ustus) Felix est qualifié de *suburbanus* sur plusieurs inscriptions²¹⁷ ; en Bétique, *Suburbanus* est le nom d'un *pagus*, probablement proche de Merida²¹⁸. En littérature, il peut également servir à nommer les alentours de certaines villes : Suétone l'emploie afin de qualifier la propriété de Tibère près de Rhodes²¹⁹ ; Martial l'utilise pour désigner les environs de Corinthe²²⁰... Les occurrences sont finalement nombreuses²²¹. Pour la Gaule, la seule mention connue de *suburbium* est tardive et associée à Lutèce²²². Dans tous les cas, le terme, qu'il soit utilisé comme adjectif ou comme substantif, désigne la zone contiguë à la ville.

On sait par les lois municipales espagnoles que les extensions bâties de la ville lui sont administrativement rattachées. La loi d'Irni reprend la notion de *continentia* qui sont régis par la même proscription qui vaut en ville : il est interdit d'y détruire des édifices si on ne les reconstruit pas²²³. Une disposition identique figure dans la loi d'Urso²²⁴, de même que l'interdiction du stockage de tuiles au sein du périmètre urbain afin de contrôler la récupération de matériau et d'éviter la prolifération de bâtiments en ruine²²⁵. Elle est destinée

²¹³ Morant M.-J. et coll., 1988, p. 132 et 137-139.

²¹⁴ C'est à cette conclusion également qu'aboutit Goodman P. J., 2007, p. 59-68.

²¹⁵ *II*, p. 253 et *III*, fig. 92 p. 586.

²¹⁶ *I*, p. 24.

²¹⁷ *ILS*, 6377 ; *CIL* X, 924 et 1027 ; *AE* 1990, 186a.

²¹⁸ *CIL* II, 1041.

²¹⁹ Suétone, *Tibère* XI, 3.

²²⁰ Martial, *Epigrammes* V, 35, 3.

²²¹ Voir le recensement de Augusta-Boularot S., 1998, p. 44 et p. 56-61.

²²² Ammien Marcellin, *Histoire* XX, 4, 11-12.

²²³ *AE* 1986, 333 (article 62).

²²⁴ *CIL* II, 5439 = *ILS*, 6087 = *AE* 1946, 123 (article 75).

²²⁵ *CIL* II, 5439 = *ILS*, 6087 = *AE* 1946, 123 (article 76). Béal J.-C., 2002, p. 7-10.

à garantir la continuité de l'urbanisme et ainsi l'intégrité physique de la ville. La loi d'Urso mentionne le chiffre de 1000 pas qui est le rayon dans lequel devaient résider les magistrats et prêtres municipaux autour de la ville²²⁶. A quoi peut correspondre cette distance ? Il s'agit peut-être d'un simple mimétisme de la colonie par rapport à Rome, où la distance de I mille correspond à une réalité administrative²²⁷. P. Arnaud met en avant que cette distance de I mille correspond à une demi-heure de marche pour un piéton²²⁸.

Il s'agit vraisemblablement aussi d'une distance théorique correspondant à une exigence juridique, car à l'évidence les *continentia* d'Urso ne couvrent pas entièrement cette surface et il ne faut pas s'imaginer non plus que la zone habitée à l'extérieur de la ville fasse une couronne complète autour de cette dernière. La taille que peut atteindre les *continentia* n'est pas précisée dans la *Lex*, mais ils devaient se développer en étoile le long des voies d'accès. Il s'agit toutefois clairement d'une zone d'influence de la ville sur la campagne.

a.2) L'archéologie

Si l'on considère des critères purement économiques, cette zone se trouve accrue, parce que la ville fonctionne comme un centre régional d'un réseau d'activités. Des études réalisées dans la Syrie moderne ont montré que la zone d'attraction économique de la ville ne dépasse pas 3 à 4 heures de marche en moyenne, soit environ 9 km en terrain plat²²⁹. C'est la distance maximum qui permet au paysan de partir de son exploitation pour vendre ses produits sur les marchés urbains et de rentrer le soir. A cette distance, on peut opposer celle de 5 km (3 milles), qui est généralement celle à partir de laquelle on trouve des agglomérations secondaires gallo-romaines autour de la capitale²³⁰. Cette distance équivaut à une bonne heure de trajet pour un piéton non chargé. Si l'on pense en terme de zone d'influence de la capitale sur sa campagne, c'est alors cette distance qu'il faut retenir pour limiter les *suburbia* de Gaule. Elle se trouve confirmée par les études sur les agglomérations secondaires qui s'entendent pour leur accorder une zone d'influence de superficie comparable dans les différentes études régionales réalisées depuis une quinzaine d'années²³¹. Mais c'est à une distance plus grande, allant de 15 à 20 bornes, qu'on trouve toutefois les agglomérations secondaires possédant un équipement urbain conséquent ; ce constat a pu être dressé pour certaines cités d'Aquitaine, ou encore pour la cité des Allobroges où l'éloignement de la capitale garantit le développement de l'agglomération²³².

Le chiffre varie évidemment beaucoup selon les types d'organisation économique des régions et ne peut être là encore que théorique²³³, car il souffre de nombreuses exceptions ; chez les Bituriges Cubes, où la distance entre Bourges et les premières agglomérations

²²⁶ CIL II, 5439 = ILS, 6087 = AE 1946, 123 (article 91).

²²⁷ I, p. 19, 26.

²²⁸ Arnaud P., 1998a, p. 72 et 80.

²²⁹ MacMullen R., 1986, p. 56.

²³⁰ Arnaud P. 1998a, p. 76.

²³¹ Languedoc-Roussillon : Fiches J.-L., 2002, p. 74 ; Luxembourg : Brulet R., 1994, p. 123.

²³² Mangin M., Tassaux F., 1992, p. 466-467, Béal J.-C., 2005-2006, p. 24-25.

²³³ Pour la Belgique et les Germanies : Péchoux L., 2001, p. 7 ; pour l'Aquitaine : Mangin M., Tassaux F., 1992, p. 467-468.

dépasse 10 km²³⁴ ; à l'inverse, l'agglomération de Rezé jouxte immédiatement la capitale namnète²³⁵. Les conditions de transport sont évidemment essentielles pour établir ces zonations et l'on sait que les transports par char ou à dos d'âne sont les plus coûteux de l'Antiquité²³⁶. Il est donc important pour les exploitations agricoles de rechercher la proximité avec la ville, qui est leur marché principal. Toutefois même si l'on peut constater une certaine concentration des fermes dans un rayon de 2 à 2,5 km de la capitale²³⁷, les fonctionnements peuvent s'avérer extrêmement variables d'une région à l'autre. Les prospections autour de Rennes et de Corseul révèlent des relations entre la ville et la campagne qui sont complètement différentes²³⁸. A Rennes, une certaine distance est maintenue entre la ville et les exploitations rurales qui sont de grandes unités ; c'est encore dans un rayon de 5 à 12 km que l'on observe de petits lieux de culte assez discrets (Pacé, Mordelles, Chavagne, ...) et qui sont certainement à mettre en relation avec le réseau de *villae*. A l'inverse, dans le cas de Corseul, il existe une couronne d'exploitations modestes situées à seulement 2 km de la ville. En dernier lieu et comme nous l'avons mentionné pour Rome²³⁹, il est incontestable que l'importance même du chef-lieu est proportionnelle à la taille qu'atteindra son *suburbium*. Le phénomène a été mis en évidence à *Glanum* où le *suburbium* connaît des phases d'expansion ou de rétraction parallèles à celles de l'habitat²⁴⁰.

Au terme de ces considérations, il faut conclure, avec P. Arnaud, que :

'la définition des suburbia est moins liée à la formulation d'une distance abstraite qu'à l'existence d'un type de relation entre le centre et sa périphérie fondé sur les coûts et sans doute aussi sur les temps de transport, il faut parvenir à une définition dynamique des suburbia éventuellement susceptible d'inclure des zones relativement éloignées si elles sont reliées de façon économique et rapide à la ville'²⁴¹.

L'établissement d'une valeur identique qui délimiterait la périphérie de toutes les capitales gallo-romaine est donc de mauvaise méthode. Ainsi, dans notre recensement de sanctuaires périurbains, nous avons retenu le site du Vieil-Evreux distant de 6 km de la capitale avec laquelle il est relié par une voie directe et facilement praticable en raison d'une topographie peu accidentée. L'importance du lieu de culte rend ici envisageable le déplacement des citadins au Vieil-Evreux. Pourtant à égale distance de leur capitale respective, nous n'avons pas retenu les sanctuaires de Sainte-Ruffine (Moselle)²⁴², de Cracouville au Vieil-Evreux et des Perrières à Allonnes²⁴³, parce que la communauté qui fréquente ces lieux de culte ne dépasse certainement pas celle de leur agglomération

²³⁴ Dumasy F., 1994, p. 216.

²³⁵ Mangin M., Tassaux F., 1992, p. 466-467.

²³⁶ Sillières P., 1992, p. 431; Arnaud P., 1998a, p. 79. Polfer M., 2000, p. 320-329.

²³⁷ Arnaud P., 1998a, p. 76.

²³⁸ Langouët L., Provost A., 1991, p. 209-213.

²³⁹ I, p. 24-25.

²⁴⁰ Gazebeek M., 1998, p. 83-103.

²⁴¹ **Arnaud P., 1998a, p. 79-80.**

²⁴² Hatt J.-J., 1963, p. 21-27 et Ollivier L., 1997, p. 363-366.

²⁴³ II, p. 394 (Cracouville) et p. 387 et note 774 (Les Perrières).

secondaire²⁴⁴. Pour les mêmes raisons, des sanctuaires modestes, qui peuvent se trouver très proches de la capitale, mais qui sont en lien avec des *villae*, ne peuvent donc se comprendre comme des sanctuaires du *suburbium*. Ils ont donc été écartés de l'étude ; c'est le cas par exemple du *fanum* des Côtes de Clermont à Blanzat, près de Clermont-Ferrand²⁴⁵, ou du petit sanctuaire de Saint-Jean-de-Folleville, tout proche de Lillebonne (Seine-Maritime)²⁴⁶. Le sanctuaire du Puy-de-Dôme a lui aussi été écarté en raison de son trop grand éloignement de Clermont-Ferrand, bien qu'à l'évidence son culte associe autant les citadins que les habitants de la campagne.

b) Les activités de la périphérie

Les activités associées aux *suburbia* de Gaule romaine ont des origines variées. Un certain nombre d'entre elles sont spécifiques à la périphérie, car elles sont interdites en ville. Il s'agit évidemment des nécropoles, qui s'étendent le long des voies de sortie des villes. On y trouve également les ateliers artisanaux dont le fonctionnement est jugé trop polluant ou trop dangereux. On sait par exemple que les lois municipales espagnoles limitent la production de tuiles dans le périmètre urbain²⁴⁷. On trouve ainsi fréquemment des ateliers de tuiliers, mais aussi des potiers, des métallurgistes ou encore des tanneurs. C'est également en périphérie que bien souvent la ville se fournit en matériaux permettant la construction des bâtiments du centre : les carrières y sont donc assez fréquentes. L'exemple le plus spectaculaire est certainement celui des carrières de *Glanum*²⁴⁸, mais nous avons pu évoquer la carrière de pierre de Bas-de-Vieux, au nord du sanctuaire du même nom à Vieux²⁴⁹. Enfin, progressivement, les villes organisent collectivement la gestion de leurs déchets et se servent de leur périphérie pour s'en débarrasser. De vastes zones d'épandage et de dépotoirs s'étendent donc le long des remparts autour de Nîmes et d'Aix-en-Provence dès le début du I^{er} siècle²⁵⁰. Dans la Gaule du nord, le phénomène est plus tardif. C'est à partir de l'époque flavienne que s'observe un déplacement des déchets à l'extérieur de la ville, alors qu'ils restaient dans des fosses à l'intérieur des maisons jusque-là. Le phénomène a bien été observé à Autun²⁵¹, mais également à Lyon où les nécropoles julio-claudiennes de Trion sont recouvertes dans la seconde moitié du I^{er} siècle par des zones d'épandage²⁵². Ce déplacement des déchets place évidemment la responsabilité de l'organisation de l'évacuation au niveau des autorités de la ville.

Le développement d'habitat dans les faubourgs, les fameux *continentia*, s'observe dans l'espace urbain est saturé. Ce sont généralement des habitats modestes, mais de luxueuses *domus* y sont aussi mises au jour. Citons seulement la demeure palatiale à l'ouest d'Avenches, la *villa* du Paon au nord de Vaison et le quartier de Bas-de-Vieux au sud-est

²⁴⁴ Péchoux L., 2003, p. 28-31.

²⁴⁵ *II*, p. 475-478.

²⁴⁶ Rogeret I., 1997, p. 494.

²⁴⁷ Loi d'Urso : *CIL* II, 5439, *ILS*, 6087, *AE* 1946, 123 (article 76).

²⁴⁸ Agusta-Boularot S. et coll., 1998, p. 24-25.

²⁴⁹ *II*, p. 194.

²⁵⁰ Nîmes : Monteil M. et coll., 2003, p. 121-131 ; Aix-en-Provence : Nin N., Leguilloux M., 2003, p. 139-141.

²⁵¹ Kasprzyck M., Labaune Y., 2003, p. 99-116.

²⁵² Desbat A., 2003, p. 118-119.

de Vieux qui voit ainsi se côtoyer des habitats modestes avec une riche demeure construite au II^e siècle. Cette pratique a toujours lieu dans l'Antiquité tardive, puisque Ausone dispose d'une propriété à l'extérieur des murs de Bordeaux, près de la porte ouest de l'enceinte²⁵³. Pour les élites de la ville, la périphérie libère du carcan des *insulae* urbaines et rend possible la construction de demeures plus grandes ; elle leur permet aussi d'échapper au tumulte urbain. La population des *continentia* a évidemment besoin des structures que proposent la ville : il n'est pas rare alors d'y voir se développer des établissements thermaux. Généralement, ces quartiers se cantonnent le long des voies de sortie des villes. Au nord de Lutèce, au niveau de la rue Saint-Martin, un habitat modeste et des activités potières se concentrent le long de la voie vers Senlis qui se prolonge pour devenir ensuite le *cardo maximus* de la capitale²⁵⁴. A quelques centaines de mètres plus à l'ouest toujours dans le *suburbium* de Lutèce, dans les jardins du Carrousel au Louvre, les fouilles ont montré une occupation complètement différente, qui n'est plus celle d'un habitat urbain dense. De petites fermes éparses viennent remplacer dans le courant du III^e siècle des carrières d'exploitations du limon qui entre dans la composition des briques destinées à alimenter les chantiers de la capitale²⁵⁵.

Le manque de place dans la ville a encore entraîné la construction de grands édifices publics dans le *suburbium*. L'édifice le plus fréquemment rencontré est l'amphithéâtre. Généralement, les villes s'en dotent à partir de la fin du I^{er} siècle et aucune place ne leur est attribuée dans l'urbanisme initial. Les exemples d'amphithéâtre en périphérie sont donc nombreux dans toute la Gaule : Béziers, Nîmes, Poitiers, Limoges, Angers, Meaux, Augst, Reims, Trèves... En plus des amphithéâtres, on peut profiter de la périphérie pour d'autres types de grands édifices : au sud de Vienne, de vastes *horrea* s'alignent le long du Rhône et ménagent une zone d'entrepôts²⁵⁶ ; de même, à Lyon, on connaît l'existence d'*horrea* sur la Presqu'île dans le quartier des *Canabae*²⁵⁷ ...

3- Les sanctuaires et la périphérie : un maigre bilan historiographique

Si les activités attachées aux zones périurbaines de Gaule ont fait l'objet d'un thème de colloque *Caesarodunum* en 1997²⁵⁸, ainsi que d'une très récente synthèse sur la périphérie de Rome et des Gaules²⁵⁹, la question des pratiques religieuses qui s'y déroulent a été peu abordée jusqu'ici. Seules les quelques pages que W. van Andringa consacre au sujet dans sa récente synthèse sur la religion gallo-romaine ont le mérite de reconnaître l'ampleur du phénomène²⁶⁰. Sans revenir sur l'historiographie de ce sujet qui a déjà été abordée en introduction²⁶¹, il faut insister sur l'idée fréquemment admise qui présente les sanctuaires

²⁵³ Ausone, *Lettres* XXIII, 90-95 et 130-131.

²⁵⁴ Guyard L., 1998a, p. 163-180.

²⁵⁵ Van Ossel P., Pieters M., 1998, p. 181-199 et Van Ossel P. et coll., 1998, p. 57-80.

²⁵⁶ Turrenc S., 1979, p. 44-60.

²⁵⁷ *AE* 1973, 331 : *Hic murus in/ter duo hor(r)ea / quot taxat ab / fundament/is usque summu/m communis est.*

²⁵⁸ Bedon R. (éd.), 1998.

²⁵⁹ Goodman P. J., 2007.

²⁶⁰ Van Andringa W., 2002, p. 64-81.

²⁶¹ *I*, p. 8-9.

de périphérie comme des lieux de culte consacrés à des divinités indigènes et issus de la période de l'Indépendance :

- 'Certains édifices culturels sont le plus souvent à la périphérie. Parmi eux, figuraient les sanctuaires voués à des divinités gauloises (...) On doit y voir la pérennisation d'une tradition gauloise du temps de l'Indépendance'²⁶².
- 'Toutes les villes ont possédé des sanctuaires suburbains, qui recouvrent souvent les lieux de cultes protohistoriques'²⁶³.
- 'Le sanctuaire [périurbains] a préexisté et a justifié l'implantation de la ville'²⁶⁴.
- 'La localisation de sanctuaires périurbains préromains expliqu[e] l'absence de forum dans certaines villes neuves romaines'²⁶⁵.

Cette idée trouve un écho dans les études sur l'organisation de la religion dans les provinces d'Afrique. Depuis la publication de l'opuscule de G. Charles-Picard sur *Les religions d'Afrique antique* en 1954, on retient l'idée que les sanctuaires périurbains des villes d'Afrique sont occupés par des divinités d'origine africaine, même si elles portent un théonyme romain. Pour G. Charles-Picard²⁶⁶, il s'agissait de leur octroyer un lieu où se manifeste naturellement le 'sacré', mais aussi de se tenir à l'écart de la vie publique romaine des cités d'Afrique. La périphérie lui apparaît donc comme un '*refuge spirituel*'²⁶⁷ qu'affectionnent les divinités indigènes obligées à la confidentialité. Après lui, les explications sur l'origine du phénomène ont évolué. Pour C. Rossignoli, ces sanctuaires sont des réservoirs de traditions locales et sont essentiellement tournés vers le territoire plutôt que vers la ville²⁶⁸. Enfin, S. Saint-Amans, dans sa monographie sur Thugga, nuance les propos de G. Charles-Picard, en insistant sur le fait que les divinités d'origine africaine ne sont pas cantonnées à la périphérie. Pour l'auteur, si certains de ces sanctuaires ont une origine préromaine, le phénomène n'est pas systématique et certains sont en périphérie pour des raisons tout à fait conjoncturelles : les temples de Caelestis et de Minerve, par exemple, ont été édifiés à la périphérie de Thugga parce que leur évergète respectif y possédait un terrain donné à la communauté²⁶⁹.

Pour la Gaule, les citations rapportées plus haut font état de deux idées différentes. La première est que la période de l'Indépendance aurait connu cette pratique d'implanter des sanctuaires à proximité des habitats agglomérés et la seconde consiste à considérer les sanctuaires périurbains de l'époque gallo-romaine comme des survivances de lieux de culte protohistoriques à l'origine de l'implantation des capitales de cité. Aussi, afin d'avancer dans notre réflexion, il faut au préalable nous arrêter sur la période de La Tène pour y observer les relations qui se tissent entre les lieux de culte et l'habitat.

Partie II – La question des origines

I- Urbanisme et lieux de culte dans le monde celte

²⁶⁶ Charles-Picard G., 1954, p. 161-164.

²⁶⁷ Charles-Picard G., 1954, p. 163.

²⁶⁸ Rossignoli C., 1994, p. 559-595.

²⁶⁹ Saint-Amans S., 2004, p. 256-260.

1) L'évolution des lieux de culte de l'Age du fer

De la même manière que dans la Grèce du VIII^e siècle²⁷⁰, les lieux de culte de la Gaule connaissent des évolutions consécutives à la structuration politique et sociale des peuples. Depuis l'Age du bronze et durant toute la première partie de l'Age du fer, les pratiques rituelles sont le reflet de cultes naturistes ou de cultes princiers à forte connotation funéraire. Les rites s'effectuent au sein de sanctuaires modestes, leur fréquentation se limite à l'échelle de la famille ou d'une communauté réduite.

Ils sont constitués de stèles ou de dépôts d'objets dans les sources, dans les grottes, sur les hauteurs ou dans des lieux plus stratégiques comme les carrefours, les gués, les frontières... Les exemples sont nombreux, surtout dans le sud²⁷¹ : citons le dépôt, au milieu du VI^e siècle, de pièces d'armement et de bijouterie enterrées à côté de la résurgence de la source du Noyer à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes)²⁷², ou encore la stèle anépigraphie et aniconique de Bordeaux (Gironde)²⁷³. Ces lieux de dépôt peuvent être entourés par un enclos matérialisé par un fossé, une palissade, très rarement par un mur de pierre de taille (comme à l'aven de Constantine à Lançon-Provence, Bouches-du-Rhône²⁷⁴). Les aires cultuelles de grandes familles dépendant d'une nécropole sont un deuxième aspect du culte : l'enclos des Herbes près de la tombe princière de Vix en est une illustration caractéristique²⁷⁵. Enfin, on doit encore évoquer les cultes héroïques du sud de la France, où de nouvelles découvertes en contexte archéologique ont complètement renouvelé les datations des fameux guerriers accroupis en les plaçant au V^e, voire au VI^e siècle²⁷⁶. Ces guerriers, assis en tailleur dans une position hiératique, sont des représentations idéalisées : ils cristallisent un culte aux ancêtres des familles possédantes, à destination de petites communautés essentiellement rurales.

Au III^e siècle av. n.è., le nord de la Gaule connaît une mutation importante des pratiques rituelles²⁷⁷. Les lieux de culte connaissent de profonds bouleversements allant vers une monumentalisation accrue des structures. La première de ces modifications est la création d'une véritable aire sacrée, distincte du monde profane, comparable au *temenos* du sanctuaire grec. Le passage entre monde des hommes et monde des dieux peut être accentué par un porche d'entrée imposant. L'espace sacré est délimité par un large fossé, doublé ou non d'une palissade, voire d'un portique monumental comme à Corent²⁷⁸. L'intérieur de l'enceinte est le lieu de pratiques d'offrandes rituelles aux divinités. Ces offrandes consistent en sacrifices d'animaux ou en dons d'objets dont la fréquence peut varier selon les régions : les armes, nombreuses dans le nord de la France, sont

²⁷⁰ I, p. 36.

²⁷¹ Garcia D., 2003, p. 224 et carte de répartition : Arcelin P., Gruat P. et coll., 2003, fig. 102 p. 192.

²⁷² Vindry G., 1978, p. 28-29.

²⁷³ Gomez de Soto J., Milcent P.-Y. et coll., 2003, p. 122.

²⁷⁴ Verdin F., 2003, p. 47-48.

²⁷⁵ Chaume B., 2001, p. 254-270.

²⁷⁶ Notamment les découvertes effectuées à Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) : Py M., Lebeauupin D., 1994, p. 251-262.

²⁷⁷ Des changements équivalents interviendront plus tard dans la Gaule du sud, bien qu'il faille peut-être les situer au cours de La Tène ancienne : Lejars T., 2007, p. 265-282.

²⁷⁸ Poux M., à par.

au centre des rites d'*anathema*, mais il faut également compter les dons de monnaies ou d'objets de parure tels les fibules, les anneaux... Ces sanctuaires, à la différence de ceux du monde gréco-romain, ne possèdent pas de temple abritant l'effigie d'une statue et les offrandes se font au-dessus de fosses creusées au sol, qu'on compare à des autels en creux. Les fosses peuvent au cours de leur utilisation être protégées par des structures bâties. Le site de Gournay-sur-Aronde (Oise) est le premier lieu de culte de ce genre qu'on ait entièrement fouillé. Erigé en modèle, on a présenté ses caractéristiques comme propres à l'aire d'influence belge, dont l'origine serait liée à l'installation de ces peuplades au début du III^e siècle dans le nord de la France²⁷⁹. Grâce aux fouilles de Gournay, nos connaissances sur la religion gauloise ont été profondément modifiées²⁸⁰ et la multiplication des découvertes permet de nuancer les propos de J.-L. Brunaux sur la spécificité belge de tels sanctuaires. Citons les exemples d'Allonnes (Sarthe) et de Jublains (Mayenne) qui font l'objet d'une notice dans le catalogue²⁸¹, ou encore de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) et de Bennecourt (Yvelines)²⁸². Les fouilles ont permis de mettre en évidence la complexité des gestes rituels à laquelle font écho les textes mentionnant la spécialisation des prêtres en bardes, devins, vates²⁸³, etc. et l'érudition des druides²⁸⁴.

Ces lieux de culte ont pour caractéristique principale d'être isolés de l'habitat et des nécropoles. Ils sont distants de 6 à 7 km entre eux et peuvent veiller sur une petite région en raison de leur choix d'implantation en position dominante²⁸⁵. Il est dès lors vraisemblable de penser, avec J.-L. Brunaux et S. Fichtl²⁸⁶, que cette petite contrée correspond au territoire du *pagus* tel que le présente César. Le terme latin doit correspondre dans la réalité celtique à un clan au sein d'une tribu (*civitas*). Cette subdivision est le ciment de la société celtique. Ces nouveaux sanctuaires sont donc le reflet d'organisation communautaire plus large que le seul groupe familial et accompagnent une structuration politique naissante. Se dessine assez clairement le rôle fédérateur que possède le lieu de culte au niveau du *pagus* et qui a bien été montré par S. Fichtl notamment pour les Bellovaques²⁸⁷.

Cette organisation communautaire trouve une autre réalité dans le récit de César. Celui-ci rapporte la tenue d'assemblées politiques qui peuvent être l'occasion de réunion de plusieurs cités : il évoque à plusieurs reprises des *concilia totius Galliae*²⁸⁸, sans qu'on sache si ce type de rassemblement avait lieu avant la Guerre des Gaules puisque César ne le précise pas²⁸⁹. A l'échelle de la *civitas*, des assemblées se tiennent certainement plus

²⁷⁹ Parmi les nombreuses publications de J.-L. Brunaux, citons seulement la monographie consacrée à Gournay : Brunaux J.-L. *et al.*, 1985 et une étude plus récente : Brunaux J.-L., 2000b, p. 91-101.

²⁸⁰ Le point sur cette question : Goudineau C., 2006, p. 9-25.

²⁸¹ *II*, p. 370-387.

²⁸² Mirebeau-sur-Bèze : Barral P. *et al.*, 2002, p. 23-27 et Barral P., Joly M., 2008, p. 217-221. Bennecourt : Bourgeois L., 1999, p. 16-35.

²⁸³ Strabon, *Géographie* IV, 4, 4 ; Diodore de Sicile, *La bibliothèque historique* V, 29.

²⁸⁴ Parmi les textes : César, *BG* VI, 13-14.

²⁸⁵ Audouze F., Buschenschutz O., 1989, p. 189-191 et Brunaux J.-L., 2000b, p. 89.

²⁸⁶ Brunaux J.-L., 1995, p. 143-144 et 2000, p. 90. Fichtl S., 2004, p. 76-77.

²⁸⁷ Fichtl S., 2004, p. 93-95.

²⁸⁸ César, *BG* I, 30, 4 ; IV, 6, 5 ; V, 24, 1 ; VI, 3, 4 et 44 ; VII, 63, 5.

²⁸⁹ Pour une étude de la question : Fichtl S., 2000, p. 121-123.

régulièrement, même avant la guerre. On sait qu'un peuple peut se réunir à l'occasion de la levée de l'armée ou de l'élection d'un magistrat important. De tels événements se sont respectivement produits chez les Trévires et chez les Eduens pendant les années où César est en Gaule²⁹⁰. Chacun d'eux est accompagné de rites religieux et la présence de prêtres, dans le cas de l'élection, est requise. Or, l'archéologie récente a mis au jour de grands espaces entourés de fossés, tel que celui du Titelberg (Luxembourg) qui recouvre une surface de près de 10 ha. Ces enclos sont sûrement à rapprocher des récits d'assemblées de César. En effet, le matériel recueilli dans les fossés se compose de milliers d'ossements et d'objets dont la destination votive ne fait pas de doute (armes miniatures, rouelles,...).

Entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle, cet espace est divisé en longs couloirs que J. Metzler compare aux *saeptra* de Rome. Il pourrait donc accueillir des rassemblements à vocation politique et judiciaire, mais aussi des foires et des banquets²⁹¹. D'autres sites comparables existent encore, tels que La Terrasse du Mont-Beuvray (Nièvre)²⁹² ou encore le site de Fesques (Seine-Maritime)²⁹³. Les longs fossés en croix de Villeneuve-Saint-Germain ont également fait l'objet d'une interprétation comparable à des couloirs de vote²⁹⁴. La plupart de ces sites voient ensuite s'implanter un petit sanctuaire gallo-romain au I^{er} siècle de n.è. S. Fichtl pousse plus loin le raisonnement en supposant que de telles réunions pouvaient se tenir au sein même des sanctuaires, comme à Ribemont-sur-Ancre (Somme) qui présente des espaces propices à de grands rassemblements²⁹⁵. Enfin, la fameuse bilingue de Verceil, découverte en Gaule Cisalpine, borne un campus dont on sait seulement qu'il a vocation à être '*commun aux dieux et aux hommes*' ; elle est aussi l'écho d'une délimitation rituelle d'un espace qui pouvait accueillir des fonctions similaires²⁹⁶.

Cette brève synthèse ne doit pas faire oublier la grande disparité des pratiques culturelles entre les diverses régions de la Gaule durant le second Age du fer²⁹⁷. Dans le sud-ouest, ce sont près de 500 puits datant des II^e et I^{er} siècles av. n.è. qui ont été recensés ; leur interprétation fait toujours débat : nombre d'entre eux ont une connotation funéraire forte, mais certains sont à l'évidence des puits rituels qui reçoivent des offrandes parfois luxueuses. C'est le cas à l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne)²⁹⁸, ainsi que pour certains puits de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)²⁹⁹. A cette époque encore, le sud de la Gaule commence à voir apparaître les portiques abritant les statues de guerriers dans leur forme

²⁹⁰ Levée de l'armée chez les Trévires en 54 : César, *BG* V, 56. Election du magistrat chez les Eduens en 52 : César, *BG* VII, 33.

²⁹¹ Sur le Titelberg : Metzler J. *et al.*, 2000, p. 431-445.

²⁹² Goudineau C., Peyre C., 1993, p. 90-96.

²⁹³ Mantel E. *Et coll.*, 1997, p. 15-48.

²⁹⁴ Peyre C., 2000, p. 157-184.

²⁹⁵ Fichtl S., 2000, p. 123-124 ; voir aussi Brunaux J.-L., 1995, p. 148.

²⁹⁶ *CIL* I, 3403. *AE* 1977, 328 = *AE* 2001, 1100 = *AE* 2002, 593 = *AE* 2003, 772, Lejeune M., 1977, p. 606-607, Peyre C., 2000, p. 184-201.

²⁹⁷ Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.), 2003, p. 1-268 et Poux M., à par.

²⁹⁸ Boudet R., 1996, p. 117-119.

²⁹⁹ Gomez de Soto J., 1994, p. 165-182.

monumentale³⁰⁰. L'exemple le plus ancien est celui du portique de Roquepertuse (Bouches-du-Rhône), daté du début du III^e siècle av. n.è.³⁰¹. La plupart toutefois sont plus tardifs : les ensembles de Glanum³⁰² et d'Entremont fonctionnent au siècle suivant et le portique de Nîmes date du début du I^{er} siècle³⁰³. L'apparition de ces monuments est l'indice d'une valorisation croissante des élites, qui se fait jour également dans le reste de la Gaule à la même époque, et qui s'y traduit de différentes manières.

En effet pour le second Age du fer, les textes ne parlent plus d'une aristocratie fondée uniquement sur la lignée, mais tenant également son pouvoir des victoires militaires. Les *equites* de César en sont le reflet. D'après les descriptions transmises par Athénée, leur place dans la société se détermine suivant leur valeur au combat et s'exprime lors des banquets³⁰⁴. Ces derniers ont un déroulement très codifié et sont l'occasion d'établir la hiérarchie sociale. La profusion des banquets gaulois décrite par les textes trouve depuis peu une réalité archéologique, grâce notamment aux fouilles du Verbe Incarné sur la colline de Fourvière à Lyon, où des centaines d'amphores à vin importées d'Italie et d'énormes quantités d'ossements ont été retrouvées dans des fossés entourant de vastes enclos³⁰⁵. Le site de Lyon a des parallèles à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)³⁰⁶ et les fouilles du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) ont révélé que ces pratiques se déroulent dans un cadre très ritualisé³⁰⁷.

L'évolution des pratiques religieuses de l'Age du fer prouve combien les communautés gauloises se structurent, particulièrement autour de l'influence grandissante de l'aristocratie guerrière. C'est à travers ce prisme que nous observerons maintenant la multiplication des habitats groupés qu'on désigne sous le terme d'*oppida*.

2) Sanctuaires et habitats groupés

a) La ville celtique

a.1) Chronologie de la naissance des habitats groupés

La Gaule connaît des formes d'habitat groupé en plaine dès le VI^e siècle, généralement à vocation agricole, telle l'agglomération ouverte de Liniez (Indre) ou celle de Lazenay, à 3 km de Bourges (Cher) où l'occupation étendue sur 3000 m² a livré 25 silos. Ce type d'habitat se multiplie au II^e siècle dans le nord du territoire³⁰⁸, soit un siècle après l'apparition des sanctuaires tels que nous venons de les présenter. Ce développement s'accompagne aussi

³⁰⁰ Carte de répartition des vestiges : Arcelin P., Gruat P. et coll., 2003, p. 202 fig. 110. Plan des différents bâtiments découverts : Garcia D., 2006, p. 148.

³⁰¹ Boissinot P. *et al.*, 2000, p. 263.

³⁰² Paillet J.-M., Tréziny H., 2000, p. 189-190.

³⁰³ Entremont : Arcelin P., 1992, p. 13-27. Nîmes : Guillet E. *et al.*, 1992, p. 57-89.

³⁰⁴ Athénée, *Les Déipnosophistes* IV, 36-37.

³⁰⁵ *II*, p. 188.

³⁰⁶ Nin N., 2000, p. 266-269.

³⁰⁷ Poux M. *et al.*, 2002, p. 102-103.

³⁰⁸ Buchsenschutz O., 2004, p. 92sq.

d'une diversification des fonctions : ces habitats ne contiennent plus seulement des batteries de silos, mais sont également des foyers d'activités artisanales liées au fer ou au bronze.

Ils apparaissent en nombre dès le début du II^e siècle dans les bassins de la Loire, de la Saône ou du Rhin. Les sites d'Acy-Romance (Ardenne) et des Arènes de Levroux (Indre) sont caractéristiques de ce phénomène, où les habitats groupés ne sont plus seulement des centres de consommation, mais aussi des lieux de production, notamment dans le domaine de la métallurgie et dans la fabrication de monnaies.

A la fin du siècle pourtant, les habitats ouverts de plaine sont supplantés par des sites fortifiés de hauteur, les *oppida*, qui associent à un habitat dense et permanent des activités artisanales et des lieux de stockage de grains³⁰⁹. Le site de plaine des Arènes de Levroux disparaît par exemple au profit d'une éminence située à 1,5 km au nord, la colline des Tours. Parfois, les agglomérations ouvertes sont fortifiées, comme à Berne (Suisse), mais bien souvent on réinvestit des sites déjà fortifiés qui avaient été abandonnés depuis longtemps sans avoir jamais connu d'habitat. L'origine de 'la civilisation des *oppida*' est délicate à saisir, on peut admettre néanmoins qu'il y a alors volonté des élites de contrôler la nouvelle activité lucrative des artisans, même si l'aristocratie réside à l'écart de ces sites³¹⁰.

Dans le sud de la Gaule et vraisemblablement sous l'influence de la présence grecque, le phénomène est bien plus précoce. Les échanges avec Marseille réorganisent toute l'économie de la région. La conséquence en est l'apparition d'un habitat urbain dès le début du VI^e siècle dans les régions côtières et plus tard dans l'arrière-pays. D. Garcia souligne le caractère stable de ces formes d'habitat jusqu'au II^e siècle ; elles subissent seulement des '*réajustements périodiques*' pour s'adapter au flux de l'économie, même si l'aristocratie y opère une reprise en main progressive à partir du IV^e siècle³¹¹.

a.2) *Oppidum et capitale ?*

A travers les écrits de César, on cherche depuis longtemps à restituer une hiérarchie des *oppida* dans le territoire, en attribuant à certains d'entre eux le statut de capitale.

'Plusieurs passages de la Guerre des Gaules incitent à postuler l'existence d'une hiérarchie dans les oppida et donc de l'émergence d'un site principal assimilable à une capitale, sinon politique, du moins économique³¹² .'

Ces passages en question qualifient en effet

- Bibracte d'oppidum 'Headuorum longe maximum et copiosissimum'³¹³ et d'oppidum 'apud eos maximae auctoritatis'³¹⁴,
- Besançon d'oppidum 'maximum Sequanorum'³¹⁵,
- ou encore Bourges de 'pulcherrima prope totius Galliae urbem, quae praesidio et ornamento sit civitati'³¹⁶ ou d'oppidum 'quod erat maximum munitissimumque in finibus Biturigum'³¹⁷.

³⁰⁹ Colin A., 1998, p. 111-112.

³¹⁰ Colin A., 1998, p. 114-115. Buchsenschutz O., 2004, p. 109. Garcia D., 2004, p. 125sq.

³¹¹ Garcia D., 2004, p. 99-100.

³¹² Fichtl S., 2004, p. 63. Voir aussi Bedon R., 2003, p. 199-200.

L'archéologie montre également au sein du territoire d'un même peuple des habitats groupés à la taille et aux fonctions différentes : certains possèdent en particulier un rempart et le droit de frapper monnaie et passent donc pour faire office de capitale : d'après une étude récente de S. Fichtl, c'est le cas du Fossé des Pandours chez les Médiomatriques (Saverne, Bas-Rhin)³¹⁸. L'auteur reconnaît pourtant que la notion de capitale n'est certainement pas à généraliser à l'ensemble des tribus gauloises³¹⁹. Le centre et l'est de la Gaule, qui entretiennent des relations anciennes avec le monde méditerranéen, présenteraient des *oppida*-capitales, alors que à l'ouest et au sud, on ne peut pas établir de hiérarchie. C. Jullian défendait déjà un point de vue identique en 1908³²⁰ qu'il convient toutefois de nuancer ici.

Le réexamen des textes montre en effet que les termes de *caput* ou de *μητρόπολις* ne sont jamais employés dans des textes antérieurs à la conquête³²¹. Par ailleurs, il faut souligner que les résidences isolées de l'aristocratie (les *aedificia*) sont certainement les véritables centres de décision³²², même si les lieux de rassemblement au sein même des *oppida* (que nous avons déjà évoqué³²³) apparaissent comme des contre-pouvoirs. Or, ces lieux de rassemblement peuvent être multiples à l'intérieur d'une même tribu : pendant la guerre des Gaules, Bibracte et Decetia sont deux lieux de réunion en pays éduen. Bibracte accueille une assemblée réunissant l'ensemble des peuples gaulois³²⁴ et c'est à Decetia (vraisemblablement l'actuelle Decize dans la Nièvre) que César organise une élection de magistrat en 52³²⁵. Enfin, il est encore à noter que certaines régions connaissent des concentrations étonnantes d'*oppida* dans un rayon restreint. C'est notamment le cas chez les Arvernes, où les importants *oppida* de Corent, de Gergovie et de Gondole voisinent au même moment à moins de 5 km les uns des autres, à proximité de la future capitale gallo-romaine *Augustonemetum*. De même chez les Helvètes, la région de la future Avenches présente une densité remarquable de sites (Jensberg, Mont Vully, Bois-de-Châtel)³²⁶. Ces exemples de concentration sont assez troublants et posent la question de savoir si les *oppida* ne pourraient pas se partager des fonctions telles que la frappe de la monnaie, les lieux de rassemblement du peuple³²⁷,... Il apparaît en tout cas qu'un rôle primordial peut être donné à certaines régions du territoire d'une tribu et que ce rôle perdurera parfois à l'époque gallo-romaine. Il s'explique certainement par des raisons géographiques, la région de Clermont par exemple correspond à la grande dépression de la plaine de la Limagne ; alimentée par l'Allier, elle est très fertile et propice au développement du peuplement. Le passage de l'importante voie d'Aquitaine et la butte volcanique protégeant des marécages sont d'autres explications circonstanciées à la situation de la capitale arverne³²⁸.

³¹⁸ Fichtl S., 2002, p. 319-320.

³¹⁹ Fichtl S., 2004, p. 63-66.

³²⁰ Jullian C., 1908, p. 58-63.

³²¹ Béal J.-C., 1996, p. 349-350.

³²² Béal J.-C., 1996, p. 351-352.

³²³ /, p. 39-40.

³²⁴ César, *BG* VII, 63, 5-6.

³²⁵ Voir note 290.

³²⁶ Kaenel G., 2000, p. 124.

³²⁷ Hypothèse déjà avancée par Daugas J.-P., Tixier L., 1977, p. 228.

³²⁸ Daugas J.-P., Tixier L., 1977, p. 212-213 et 228.

Ainsi, il est délicat de conclure à l'existence d'*oppidum* comme capitale, centre de décision pour l'ensemble d'une tribu gauloise, à l'image de ce que sera l'*urbs* dans la *civitas* gallo-romaine. L'*oppidum* correspond à une réalité urbanistique et politique qui lui est propre ; il est le reflet d'une organisation originale³²⁹. La notion de capitale sera par la suite importée en Gaule par les conquérants romains.

a.3) 'Murus et pomerium' ?

['Murus et pomerium'³³⁰ ?]

Le rempart est la caractéristique urbanistique la plus spectaculaire des *oppida* et le fameux *murus gallicus* décrit par César³³¹ n'est qu'un avatar des possibilités techniques variées que les Gaulois mettent en œuvre pour entourer leur 'ville'. Pourtant, ce rempart ne remplit pas uniquement la fonction défensive attendue, il apparaît aussi comme une construction d'ordre symbolique, traduite par l'effort esthétique réalisé lors de sa construction³³². Ces grandes enceintes, difficiles à défendre même si elles ont fait leur preuve pendant la guerre des Gaules, font le prestige des communautés qu'elles renferment. Pourtant, nous n'irons pas jusqu'à comparer le rempart celtique de La Tène finale au *pomerium* romain, comme l'a récemment proposé S. Fichtl³³³. Même si l'on ne peut nier l'importance de certaines limites dans le monde celte, parmi lesquelles celles que nous avons citées (délimitations de sanctuaires, d'enclos à banquets ou enclos 'à réunion'), nous ne pouvons retenir le raisonnement par analogie qui fait de la limite de l'*oppidum* une limite similaire à celle de l'*Vrbs* dont nous avons expliqué précisément les ressorts plus haut. Le texte de César précisant l'interdiction du vergobret de sortir des limites de la *civitas* n'est pas comparable à celle du *flamen dialis* ou du préteur urbain dont la limite d'exercice du pouvoir est effectivement l'*Vrbs*³³⁴. *Vrbs* et *civitas* ne pouvant pas être confondues, nous ne possédons aucune preuve textuelle de la présence de quelconques interdits attachés à l'espace de l'*oppidum* ; on ne peut la déduire de la pratique de placer les nécropoles en dehors de l'espace urbain³³⁵ et l'on sait en outre que les armes ne sont pas prohibées au sein des murs, puisqu'on en retrouve couramment dans les *oppida*.

Ceci étant, nous ne nions pas l'existence de pratiques religieuses liées à l'entrée dans l'*oppidum*. Des traces en ont été retrouvées près des portes de certains sites. La plus caractéristique est peut-être le fait de clouer des crânes aux portes, pratique que l'on observe dans les portiques méridionaux, aux entrées de sanctuaires, mais également aux entrées de maisons³³⁶. Plusieurs *oppida* ont livré les témoignages de cet usage et c'est à Manching en Bavière qu'on peut le restituer le plus précisément³³⁷ : des crânes portant des traces de perforations réalisées *post mortem* ornaient une sorte de trophée ou de portique

³²⁹ Buchsensschutz O., 2000, p. 61-64.

³³⁰ Fichtl S., 2005, p. 55.

³³¹ César, *BG* VII, 23.

³³² Fichtl S., 2005, p. 56sq.

³³³ Fichtl S., 2005, p. 69-70.

³³⁴ César, *BG* VII, 33, 3-4 ; Aulu-Gelle, *NA* X, 15.

³³⁵ *I*, p. 31-32.

³³⁶ Diodore de Sicile, *La bibliothèque historique* V, 29,

³³⁷ Van Endert D. *et al.*, 1987, p. 56-57.

devant l'entrée orientale de l'*oppidum*. En Gaule du sud, on peut citer un cas à l'entrée de l'*oppidum* de Roquepertuse près de la porte du rempart³³⁸ ; à Pech Maho, des éléments de crânes d'au moins cinq individus étaient fixés sur un pilier de pierre près de l'entrée de l'agglomération³³⁹. Des crânes sont cloués au linteau en bois de l'entrée de l'*oppidum* de La Cloche³⁴⁰. A l'Imperial de Luzech (Lot), un crâne a pu également apparaître sur la façade du rempart³⁴¹. Toujours dans la sphère celte, on a trouvé dans certains hill-forts anglais, à proximité des accès, des fosses contenant des corps d'hommes et de chevaux ensevelis rituellement ; le cas a notamment été bien montré à Maiden Castle (Dorset) au milieu du I^{er} siècle³⁴². Ce type de pratiques n'est pas sans rappeler les rites décrits sur les tablettes d'Igouvium³⁴³. Il s'avère que dans nombre de civilisations et particulièrement dans les civilisations indo-européennes, la porte, élément de fragilité dans un système de défense ou dans une maison, est l'objet d'attention particulière, tant sur le plan architectural qu'au niveau des croyances qui lui sont attachées. Dans le droit romain, les juristes classent les portes des remparts dans la catégorie des *res sanctae*, ce qui n'en fait pas des lieux de culte – compris comme *res sacrae*³⁴⁴. Ailleurs dans l'Empire, il n'est pas rare de voir représentés des phallus sur les mosaïques de seuil des *domus*, comme à Ostie ou à Sousse, ou sur des reliefs aux portes de villes, tel celui d'Ampurias (Espagne), d'Alba Fucens (Italie). Il faut sûrement attribuer aux crânes celtes cloués aux seuils de maisons et aux portes des *oppida* une fonction apotropaïque, telle qu'en est chargé le phallus dans le monde romain³⁴⁵. Les raisons d'un tel pouvoir conféré aux crânes nous échappent en partie ; il existe peut-être un rapport avec la croyance des Celtes en l'immortalité de l'âme, justement contenue dans le crâne³⁴⁶.

Ainsi, les entrées de ville sont-elles empreintes de solennité et font l'objet de formes de sacralisation, mais cela ne se traduit pas nécessairement par la présence d'une frontière religieuse comparable au *pomerium*. D'ailleurs, il faut clairement distinguer, en droit romain, la frontière sacrée qu'est le *pomerium* et les *res sanctae* que sont les portes des enceintes. Dans le monde celte, aucun texte ne mentionne l'existence de croyances attachées à l'espace urbain, à son statut, ou au rapport privilégié que cet espace pourrait entretenir avec les dieux. Il n'y a donc pas lieu de faire du rempart des *oppida* de La Tène finale davantage qu'une barrière défensive pourvue d'une forte connotation symbolique et ostentatoire³⁴⁷. Dans une certaine mesure, il est comparable à ceux des villes gallo-romaines construits suite à un privilège octroyé par Rome. L'enceinte exprime la cohésion d'une communauté,

³³⁸ Boissinot P. *et al.*, 2000, p. 269.

³³⁹ Dedet B., Schwaller M., 1990, p. 148.

³⁴⁰ Langloys G., 1999, p. 44.

³⁴¹ Sur ce point pourtant, il nous semble qu'il faut être beaucoup plus prudent que ne l'est J.-L. Brunaux (Brunaux J.-L., 1986, p. 118), la datation laténienne et la disposition initiale du crâne ne sont pas clairement assurées (Viré A., 1913, p. 700).

³⁴² Kruta V., 2000, p. 717.

³⁴³ *I*, p. 25.

³⁴⁴ Digeste I, 8, 1 : '*sanctae quoque res, veluti muri et portae, quodammodo divini iuris sunt*'. Seston W., 1966, p. 1490 et p. 1494-1498.

³⁴⁵ Sur la fonction apotropaïque du phallus : Varron, *De Lingua latina* VII, 97 ; Johns C., 1982, p. 62-75 ; Veyrac A., 2005, p. 285 et p. 290-291.

³⁴⁶ Diodore de Sicile, *La bibliothèque historique* V, 28-29.

³⁴⁷ Tel que le définit justement S. Fichtl.

sa capacité à se défendre et le privilège de son autonomie. En revanche, il existe un lien beaucoup plus structurel des *oppida* avec l'élément religieux, puisqu'il s'avère que bien souvent la composante religieuse est à l'origine du processus d'urbanisation.

b) sanctuaires et origine des *oppida*

Si nous insistions précédemment sur le caractère isolé des nouveaux lieux de culte à caractère communautaire, il est important de noter que ceux-ci précèdent d'un siècle les regroupements d'habitats constatés au II^e siècle av. n.è. dans la Gaule du nord. La plupart des sanctuaires sont alors intégrés à ces nouvelles formes d'habitat. Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation a été démontré par des recherches récentes aussi bien dans la Gaule du sud, que dans la Gaule du nord, avec des décalages chronologiques toutefois³⁴⁸.

Certains sites de la Gaule du nord sont aujourd'hui bien connus. Sur l'*oppidum* de Manching, un espace sacré recevait des offrandes, entre autres des armes et des pièces de harnachement, dès le V^e siècle³⁴⁹. L'habitat est venu se développer autour du lieu de culte qui va occuper la place centrale de l'*oppidum*. Toujours en Allemagne sur d'autres *oppida* (comme au Donnersberg), des enclos, apparemment vides de structures, sont aménagés en des points culminants et constituent la première période d'occupation de l'*oppidum*³⁵⁰. Un dernier cas de figure intéressant à rappeler est celui de Gournay-sur-Aronde, où le sanctuaire daté du III^e siècle est d'abord isolé ; dans le courant de La Tène finale, il est entouré d'un habitat protégé derrière un rempart de type *muris gallicus*³⁵¹.

Dans le sud, D. Garcia a bien montré comment des témoignages culturels anciens (stèles, guerriers accroupis, dépôts votifs) sont aussi à l'origine du choix d'implantation de certaines agglomérations³⁵². Des dépôts d'offrandes sur des points culminants, comme ceux des plateaux des Cannebières à Correns (Var) ou de la Cloche aux Pennes-Mirebeau (Bouche-du-Rhône), sont antérieurs à l'installation de l'habitat sédentaire. A Roquepertuse, une stèle, témoin d'un lieu de culte antérieur, est réemployée dans le parement du rempart daté du passage du IV^e au III^e siècle av. n.è.³⁵³.

Au terme de cette présentation des lieux de culte et de l'habitat groupé, il apparaît que la période laténienne n'a pas connu la pratique d'implanter des sanctuaires à proximité des habitats agglomérés, telle que nous la retrouverons à la période suivante. Les lieux de culte apparaissant au début de La Tène moyenne ont un caractère communautaire fort. Ils jouent un rôle fédérateur important, vraisemblablement au niveau du *pagus*. Pour beaucoup, ils sont à l'origine du choix d'installation d'un habitat groupé, même si d'autres facteurs, notamment économiques, ont pu aussi être des éléments déterminants dans ce choix. Les nouveaux habitats agglomérés que sont les *oppida* ont des fonctions qui ne doivent pas les apparenter aux *urbes* du monde gallo-romain : les notions de *pomerium* et de capitale

³⁴⁸ Pour la Gaule du nord : Fichtl S. *et al.*, 2000, p. 179-186. Pour le sud : Garcia D., 2003 et 2006.

³⁴⁹ Sievers S., 1991, p. 149.

³⁵⁰ Fichtl S. *et al.*, 2000, p. 181.

³⁵¹ Brunaux J.-L. *et al.*, 1985, p. 24-51.

³⁵² *Supra* note 348.

³⁵³ Boissinot P. *et al.*, 2000, p. 255.

leur sont étrangères. Dans les *oppida*, l'habitat se développe autour du lieu de culte, auquel peuvent être associées des activités politiques, comme on le voit nettement à Acy-Romance.

Au vu de ces considérations et pour répondre à la première des questions que nous posions en préambule à ce chapitre, nous devons conclure que la notion de sanctuaire périurbain est parfaitement étrangère à l'époque de l'Indépendance.

II- Sanctuaires périurbains et époque laténienne : un héritage impossible

1) Les capitales de cité : une centralité nouvelle

L'organisation administrative de la Gaule, orchestrée par Auguste et Agrippa, aboutit à la création de 60 (ou 64) *civitates* qui composent les trois provinces des Gaules³⁵⁴. Chacune de ces nouvelles *civitates* possède une capitale, généralement située au centre de son territoire. On a longtemps insisté sur le fait que ce nouveau découpage était globalement respectueux des traditions locales et des entités ethniques précédant la conquête³⁵⁵. Cette idée est aujourd'hui battue en brèche³⁵⁶. En effet, le découpage provincial ne correspond à aucune réalité gauloise ; la province d'Aquitaine en particulier n'a rien à voir avec l'Aquitaine ethnique dont parle César, puisque Auguste lui rajoute les quatorze peuples compris entre la Garonne et la Loire³⁵⁷. Le découpage provincial ne se comprend qu'en terme de contrôle administratif et fiscal et d'un point de vue romain uniquement. Même le territoire des cités, qui sont l'unité essentielle du nouveau système, n'est pas directement issu de celui des anciennes tribus : il y a eu des disparitions (les Boiens, les Ambarres,...) ; à l'inverse, une cité comme celle des Tongres semble être une création nouvelle à partir de plusieurs peuplades réunies artificiellement³⁵⁸. Comme l'a justement précisé M. Tarpin³⁵⁹, ce sont surtout les relations des peuples entre eux qui sont profondément modifiées : ils n'entretiennent plus des liens de dépendance, mais sont tous sur un pied d'égalité face à Rome. Enfin, l'importance du *pagus*'étiole largement, puisqu'il est désormais une entité absorbée dans la *civitas*.

Ainsi, le nouveau cadre administratif est en rupture complète avec l'organisation des peuples gaulois. Dans ce contexte, la nouvelle capitale de cité répond à des préoccupations fort différentes de celles de l'*oppidum*, ainsi qu'à un modèle d'urbanisme nouveau. Nombre de ces *urbes* sont donc fondées *ex nihilo*. Et même quand une occupation antérieure peut être démontrée, rien de l'urbanisme laténien n'est jamais conservé. La période augustéenne est une période charnière qui voit l'application sans retenue de ce nouveau schéma urbain. On a ainsi pu parler de '*révolution*'³⁶⁰, même s'il faut désormais comprendre cette urbanisation dans un processus plus progressif commençant dès la fin de la guerre des

³⁵⁴ Chiffre variant selon les auteurs : Strabon, *Géographie* IV, 1-4 ; Pline l'ancien, *HN* IV, 102-109 ; Tacite, *Annales* III, 44 ; Ptolémée, *Géographie* II, 7-10.

³⁵⁵ Jullian C., 1913, p. 320-321.

³⁵⁶ Tarpin M., 2006, p. 29-50.

³⁵⁷ Bats M., 2005, p. 13-17.

³⁵⁸ Raepsaet-Charlier M.-T., 1994, p. 49.

³⁵⁹ Tarpin M., 2006, p. 34-40.

³⁶⁰ Bost J.-P., 1982, p. 63. Voir aussi Frézouls E., 1987b, p. 163-171 et Aupert P., Sablayrolles R., 1992, p. 284-285.

Gaules ; il s'avère également plus contrasté, comme l'atteste la découverte récente d'une basilique construite en dur sur l'*oppidum* de Bibracte qui sera rapidement recouverte par une maison à *atrium* à la fin du I^{er} siècle av. n.è.³⁶¹. Quoi qu'il en soit, il est clair que l'*oppidum* ne peut pas apparaître comme une préfiguration de l'*urbs*, mais bien comme un modèle d'urbanisme différent³⁶², la capitale gallo-romaine assumant des fonctions qui lui sont propres.

Parmi les causes invoquées dans les choix d'implantation des nouvelles capitales, on avance des raisons militaires ou économiques, l'adéquation avec le nouveau réseau routier d'Agrippa, mais aussi la présence à côté de la capitale d'un sanctuaire laténien³⁶³. Nous allons donc discuter cette hypothèse à partir des éléments que nous avons pu constituer. A l'époque gallo-romaine, le processus de sédentarisation et d'urbanisation des peuples est achevé depuis près de deux siècles et les sanctuaires ont joué un rôle essentiel dans ce processus. Il s'est effectué selon un type évolutif ou progressif, de même que nous l'avons vu pour la Grèce. Avec la conquête, l'implantation des villes dépend d'une volonté politique. Le processus d'urbanisation est le résultat d'un acte de création unique et planifié : le plan des villes nouvelles est quadrillé. Désormais, c'est la ville qui peut attirer le sanctuaire, et non l'inverse.

2) Une antériorité laténienne à réévaluer

La présence d'un sanctuaire périurbain passe souvent pour la preuve d'une occupation antérieure et justifie le choix d'implantation de la capitale à l'époque gallo-romaine. Cette idée reçoit pour argument principal la restitution supposée d'un lieu de culte laténien sous-jacent au temple. Pourtant, cette hypothèse est rarement étayée par des découvertes archéologiques. Le temple de Janus (Autun) et celui de Vasso de Jaude (Clermont-Ferrand) ou encore La Motte du Ciar (Sens) et l'Altbachtal à Trèves sont en général ceux qu'on retient dans cette catégorie et qu'on a pu présenter comme étant la '*raison d'être*' même de la capitale³⁶⁴. Nous avons montré dans nos études détaillées des sites qu'une fréquentation préromaine n'y est jamais attestée.

Cette idée trouve un argument supplémentaire dans le nom même de certaines capitales. A Cahors/*Divona*, on cherche depuis toujours en périphérie une source sacrée qui pourrait expliquer le nom de la ville et son emplacement³⁶⁵ : *Divona* est, semble-t-il, le nom d'une source sacrée qui est devenue le *Genius urbis*³⁶⁶. On suppose désormais que le temple rond découvert récemment à l'intérieur de la ville

³⁶¹ Reddé M., 2000, p. 155-156 et Lafon X., 2006, p. 72.

³⁶² Voir note 329 et Reddé M., 2000, p. 155-156.

³⁶³ Voir la synthèse de Goudineau C., 1991, p. 11-12 et Vanderhoeven A., 2004, p. 75. Pour les origines militaires des capitales de Gaule Belgique : Mertens J., 1996, p. 364-376.

³⁶⁴ Expression de Provost M., 1996a p. 25. - Pour Autun : II, p. 333 - Pour Clermont-Ferrand : II, p. 208, 253-254. - Pour Sens (II, p. 410-414) : '*on peut, en revanche, envisager la présence d'un sanctuaire laténien, hypothèse renforcée par la présence ultérieure d'un grand sanctuaire gallo-romain*' : Debatty B., 2006, p. 166. - Pour l'Altbachtal (II, p. 210-223) : Heinen H., 1985, p. 185-187. - A Trèves toujours, l'Imminwingert (II, p. 396-404), en raison de la présence de divinités indigènes et d'une source à proximité, a fait l'objet d'une telle hypothèse : Merten H., 1985, p. 53. Un index des lieux, inséré à la fin du volume II, permet de retrouver plus facilement des sites qui font l'objet d'une fiche de présentation (II, p. 495-496).

³⁶⁵ Labrousse M., Mercadier G., 1990, p. 39-40.

³⁶⁶ Chaudruc de Crazannes, 1834, p. 13. Delamarre X., 2003, p. 142-143. C'est Ausone qui la qualifie de '*Urbis genium*' : *Ordo urbium nobilium* XX, 32.

lui est dédié³⁶⁷ ; l'archéologue du site, D. Rigal, présume même que La Fontaine des Chartreux, lieu de culte à partir d'Auguste, cesse d'être fréquentée quand le temple rond est construit vers 50/60³⁶⁸. L'exemple le plus caractéristique reste toutefois celui de Clermont-Ferrand/*Augustonemetum*. Le mot gaulois *nemetum* désignant 'le bois sacré, le sanctuaire'³⁶⁹, l'implantation de la capitale arverne est expliquée par des raisons religieuses³⁷⁰. Il est vrai que cette hypothèse a parfois une réalité : Nemausus a donné son nom à Nîmes : son sanctuaire, bien connu, est intra-muros et il y a déjà un habitat groupé avant l'installation romaine³⁷¹ ; à Orange, il devait exister un culte non localisé à Arausio, divinité attestée par une seule dédicace découverte à Rome et qui a pourtant donné son nom à la ville³⁷² ; la situation est identique à Vaison³⁷³. Il est en revanche étonnant que Metz/*Divodurum* (ou 'Enclos divin'³⁷⁴) ne fasse pas l'objet des mêmes exégèses. Cette différence est peut-être due à la présence d'un *oppidum* sur le site même de Metz qui dispense de rechercher le sanctuaire. On sait pourtant que le nom celtique d'une ville gallo-romaine est loin de lui garantir systématiquement une origine laténienne³⁷⁵ : jusqu'à preuve du contraire Tongres/*Atuatuca*, Evreux/*Mediolanum*, Vieux/*Aregenua*, Lisieux/*Noviomagus* n'ont pas fourni de quelconques traces d'une occupation préromaine. Le toponyme n'est donc pas à lui seul suffisant pour étayer l'hypothèse d'un sanctuaire ou d'un *oppidum* préexistant à l'*urbs*.

Ces considérations impliquent de retourner à la documentation telle qu'on a pu l'établir. Sur l'ensemble des sites répertoriés, on en compte seulement sept qui ont livré des traces d'une fréquentation préaugustéenne (**fig. 4**). Il convient de rappeler brièvement leur nature. Elle peut être regroupée suivant quatre cas de figure :

1. Par deux fois, l'occupation laténienne n'est pas une occupation religieuse. Le Mesnil de Baron-sur-Odon est situé à 2,5 km de la capitale viducasse, VieuxII, p. 353-363, en particulier p. 359-360.. Seul un habitat préromain est avéré ; il n'y a pas de trace d'activité religieuse sous le sanctuaire ou dans les environs. A Avenches, plusieurs sanctuaires à l'ouest de la ville (Au Lavoëx, La Grange-des-Dîmes et Derrière-la-Tour) ont succédé à des sépultures datant de La Tène moyenne et finaleII, p. 205, 231 et 281.. Ces sépultures sont peut-être en lien avec l'*oppidum* du Bois-de-Châtel, au pied duquel Avenches est implantéeVoir note 207..
2. Le sanctuaire gallo-romain peut s'installer sur un lieu de culte laténien alors que ce dernier n'est plus fréquenté depuis longtemps. A La Bauve à Meaux, une occupation gauloise de nature profane existe au nord du futur sanctuaireII, p. 365-367.. Les pièces d'armement datant la fin de La Tène ancienne et découvertes dans les niveaux gallo-romains précoces lui sont probablement associées, si bien que la présence d'un lieu de culte y est vraisemblable. Au Haut-Empire, les vestiges

³⁶⁷ Rigal D., 2000, p. 85 et 92.

³⁶⁸ Le schéma rappelle justement celui de Clermont-Ferrand, entre la source des Roches et le sanctuaire de Jaude (I, p. 95).

³⁶⁹ Delamarre X., 2003, p. 197.

³⁷⁰ II, p. 208.

³⁷¹ Gros P., 1984, p. 123-134.

³⁷² CIL VI, 30850. *Arausio* signifie 'la tempe' ou 'la joue' (Delamarre X., 2003, p. 51), voir aussi Lacroix J., 2007, p. 175.

³⁷³ CIL XII, 1303, 1336-1338, AE 1917-1918, 53, AE 1992, 1202 et ILGN 201.

³⁷⁴ Delamarre X., 2003, p. 142-143.

³⁷⁵ Rivet A. L. F., 1980, p. 1-19.

cultuels ne sont donc pas avérés avant la fin du I^{er} siècle, laissant supposer un hiatus d'au moins un siècle. Le site de La Tonnelle à Jublains accueille un lieu de culte à l'époque de La Tène moyenne et finale, comme en attestent les armes et les structures retrouvées en placell, p. 371-372.. De même qu'à La Bauve, la nature cultuelle du site connaît un hiatus important entre La Tène finale et la fin du I^{er} siècle de n.è. Avec la reprise de l'activité religieuse, la nature du culte est profondément transformée : alors que les dépôts votifs étaient constitués essentiellement d'armes à l'époque préromaine, le sanctuaire perd son caractère guerrier, la divinité tutélaire est vraisemblablement une divinité féminine et les offrandes se composent surtout d'objets de parure et de figurines féminines en terre cuite (Déesses-mères, Vénus). Le Brézet à Clermont-Ferrand connaît une fréquentation importante dans le courant du II^e siècle av. n.è., puis est abandonné, p. 209.. C'est seulement à la période augustéenne qu'un modeste fanum à galerie s'y installe. Celui-ci peut apparaître comme l'indice du maintien d'une mémoire attachée au lieu, mais sans que la fréquentation n'y atteigne jamais son importance passéel, p. 83-84..

3. A l'époque gallo-romaine, un seul sanctuaire peut véritablement prétendre à une continuité avec un lieu de culte antérieur. Allonnes à 5 km du Mans, capitale des Aulerques Cénomans, est sans conteste le lieu de culte laténien le mieux documenté de notre recensement, car les fouilles y sont très récentes, p. 380.. Dès le Ve siècle av. n.è., armes, monnaies et objets de parure sont offerts dans un espace enclos par une palissade où diverses structures se succèdent.
4. Enfin, l'Altbachtal à Trèves est un cas problématique, p. 211 et infra, p. 84.. Plusieurs édifices ont ici été clairement mis en évidence par les fouilles de S. Loeschcke ; ils sont sous-jacents aux structures augustéennes et leur comblement contient du mobilier laténien parfois mêlé à du mobilier augustéen précoce (monnaies et céramique). L'occupation pourrait dater du milieu du I^{er} siècle av. n.è. ou des décennies qui succèdent immédiatement la guerre des Gaules, mais sa fonction cultuelle ne peut pas être démontrée.

En dernière remarque, il faut rappeler que deux capitales de cette liste, Jublains et Le Mans, sont elles-mêmes précédées d'un habitat laténien. Ce constat est important, car il interdit de conclure que le choix des sites de capitales se justifie par la présence d'un sanctuaire, puisqu'il y a permanence de l'habitat.

Au terme de ce tour d'horizon, il s'avère que la présence d'un sanctuaire en périphérie d'une capitale ne peut pas justifier le choix de son implantation à l'époque augustéenne, soit que les traces de l'activité cultuelle à l'époque gauloise ne soient pas certaines, soit qu'un hiatus dans la chronologie invite à la prudence, soit enfin qu'un habitat existait déjà sur le site de la future capitale. Nous ne voulons toutefois pas minorer la continuité de certaines occupations, l'existence de sanctuaires en périphérie se justifiant par la sacralité des sites dès l'époque précédente : c'est le cas à l'évidence à Allonnes et sûrement aussi à Jublains, au Brézet et à La Bauve. Le risque existe aussi que des occupations laténiennes n'aient pas été observées quand les fouilles ont été effectuées anciennement. Toutefois, les quelques cas de continuité avérés ne doivent pas cacher les sites, beaucoup plus nombreux, qui n'ont connu de fréquentation qu'à l'époque gallo-romaine et qui n'ont jamais livré la moindre trace d'une occupation antérieure.

Le cas d'Alba-la-Romaine apporte d'ailleurs une lumière particulière sur ce point³⁷⁶. Les deux sanctuaires périurbains d'importance différente de la capitale helvienne, aux Basaltes

³⁷⁶ II, p. 173, 176, 317-318, 321.

et aux Bagnols, sont tous deux précédés d'une occupation clairement identifiée à de l'habitat et à des activités artisanales datant des années 40 av. n.è. A moins que d'autres traces non reconnues sur le site même d'Alba aient existé, les zones suburbaines ont été occupées par les premiers habitants de la capitale, pendant l'organisation et la construction de celle-ci, qui prend forme une dizaine d'années plus tard seulement. Ces secteurs ont été investis ensuite par des édifices religieux, même si un quartier se maintient aux Bagnols pendant tout le Haut-Empire.

3) Un phénomène de la romanité

a) Chronologie

Sans considérer les sanctuaires déjà cités, tout le reste du corpus concerne des fondations d'époque romaine. Parmi celles-ci, une petite partie est contemporaine de l'organisation des cités, donc de l'accession de la ville au rang de *caput civitatis*. Pour la majorité, ces nouvelles capitales sont des créations *ex nihilo*.

La province de Gaule Belgique a fourni le plus de cas de sanctuaires précoces (**fig. 5**). A Augst, le Schönbühl connaît un premier état augustéen sous le futur temple 67a. Parmi les sanctuaires à l'ouest d'Avenches, le site de Derrière-la-Tour est certainement aussi un lieu de culte qui précède de peu l'aménagement de la capitale helvète : en atteste la palissade qu'a remplacée ensuite le mur de péribole en dur érigé à partir du règne de Claude. Toujours en Gaule Belgique, le sanctuaire de l'Altbachtal s'organise sous le règne d'Auguste autour du grand enclos 43, au-dessus de structures antérieures aux fonctions discutées³⁷⁷. En dehors de la Gaule Belgique, il faut compter le petit *fanum* du LEP Hébert construit à la fin du I^{er} siècle av. n.è. à l'est d'Evreux et les dépôts votifs de la source des Roches à Chamalières près de Clermont-Ferrand qui débutent à la même période.

Ces cinq cas de sanctuaires occupés dès la création de la capitale sont finalement en faible nombre, même si l'on prend en compte les sanctuaires de la Tour-aux-Fées près du Mans et du Brézet près de Clermont-Ferrand qui fonctionnent déjà lors de l'organisation administrative de la Gaule par Auguste et Agrippa³⁷⁸. Tous présentent des installations encore assez rudimentaires, même si certains d'entre eux sont appelés à se monumentaliser par la suite.

En plus de ces premiers sites, un tableau regroupe l'ensemble des sanctuaires installés quelques décennies seulement après la création des cités gallo-romaines (**fig. 6**). La plupart datent donc de la première moitié du I^{er} siècle. Pour certains, se pose d'ailleurs la question de leur éventuelle planification dès la création de la capitale. C'est le cas du sanctuaire de Vaugrenier, qui entretient avec la *via Aurelia* un rapport chronologique remarquable. Le sanctuaire a été construit le long de la voie sur un emplacement vide d'occupation antérieure. Le chantier du lieu de culte débute avant celui de la voie qui est pourtant achevée plus tôt, dans les années 15-10 av. n.è. Le projet du sanctuaire est donc ici intimement lié à celui du réseau routier régional. Or, une génération avant cet établissement conjoint du sanctuaire et de la voie, se tarissait la fréquentation d'un lieu de dépôts votifs de vases préalablement brisés et inscrits ; son emplacement est inconnu, les dépôts ayant été retrouvés hors contexte à près de 500 m au nord du sanctuaire. L'abandon du site coïncide avec l'octroi du droit latin à Antibes vers 40 av. n.è. par Lépide. Cette promotion

³⁷⁷ I, p. 84 et II, p. 211.

³⁷⁸ I, p. 50.

a pu s'accompagner d'un plan de réorganisation des sanctuaires du territoire, dont celui de Vaugrenier qui est pensé conjointement à l'organisation des voies et réalisé plus tard. Ce type de programmation est assez net dans le cas présenté, mais il est difficile de le généraliser en l'absence d'autres sites pouvant livrer des séquences chronologiques aussi fines³⁷⁹.

Enfin, ce n'est pas avant la fin du I^{er} siècle ou au II^e siècle que les fondations sont les plus nombreuses (**fig. 7**) ; ces constructions correspondent à certains des sites les plus imposants de notre corpus (Irminenwingert, Herrenbrunnchen, Cigognier, Jaude), même si tous ne sont pas de cette ampleur (Im Sager à Augst, Les Basaltes à Alba,...). Cette seconde vague de construction comprend également la monumentalisation de sanctuaires existants (La Tour-aux-Fées, Vieil-Evreux, Schönbühl, Grange-des-Dîmes, Usine Freudenberg). D'une manière générale, cette période est celle d'une grande prospérité économique pour la Gaule, favorisant l'activité édilitaire et l'évergétisme dans bien des domaines autres que religieux³⁸⁰.

b) Répartition

b.1) Répartition géographique

Toutefois, si l'on considère l'ensemble des cités concernées par la présence d'un ou plusieurs sanctuaires en périphérie de ville, leur répartition nécessite quelques commentaires (**fig. 8 et 9**).

La province de Narbonnaise, pourtant très morcelée en terme de divisions administratives, est seulement concernée par huit sites répartis dans sept cités différentes. Les sanctuaires y sont d'importance variée, mais ils sont globalement construits assez précocement par rapport au reste de notre corpus, ce qui s'explique aisément par l'antériorité de la conquête romaine sur le territoire (**fig. 10**). En revanche, les sites ne sont généralement pas des sanctuaires de grande envergure. On compte en effet les sanctuaires des Basaltes (Alba), de la Place Camille-Jouffray (Vienne), du quartier des Boutiques (Vaison) qui sont restés des structures modestes tout au long de leur histoire. L'abandon prématuré du sanctuaire de Vaugrenier près d'Antibes va également dans le sens d'un relatif insuccès de ce type de configuration des lieux de culte près des capitales dans cette province. Le grand sanctuaire est en effet abandonné à la fin de la dynastie julio-claudienne, alors que l'agglomération qui s'était développée autour ne disparaît pas. Le lieu de culte sert alors de carrière de pierre et certaines de ses structures voient s'installer des ateliers artisanaux au II^e siècle.

Il en va de même pour la province d'Aquitaine (**fig. 11**), puisque seulement trois capitales sont concernées, dont l'une (Saint-Bertrand-de-Comminges) ne doit être retenue qu'à titre hypothétique.

Le phénomène est donc essentiellement concentré dans le nord et l'est de la Gaule, la province de Lyonnaise étant remarquablement pourvue, notamment dans sa partie nord-ouest (**fig. 12**). En Lyonnaise, treize sanctuaires sont dénombrés dans neuf capitales, auxquels il faut ajouter des sites où la présence d'un lieu de culte est probable sans être certaine. La Belgique compte 21 sanctuaires avérés, répartis autour de six capitales

³⁷⁹ P. Arnaud rappelle toutefois le site de *Lucus Bormanni*, à 8 km d'Imperia en Espagne, qui possède un sanctuaire à proximité d'une voie avec un petit habitat tourné vers des activités artisanales. Arnaud P., 1998b, p. 32-33.

³⁸⁰ Cette chronologie ne diffère en rien de celle qui a pu être établie pour l'ensemble des *fana* de Gaule : Fauduet I., 1993a, p. 91.

différentes, on y répertorie souvent plusieurs sites autour d'une même capitale (**fig. 13**). Dans ces deux provinces, les créations de sanctuaires perdurent au cours du II^e siècle et les temples aux dimensions monumentales y sont nombreux³⁸¹.

b.2) Répartition administrative

L'autre particularité remarquable de la répartition réside dans le rapport entre le statut juridique des cités et la présence ou non d'un sanctuaire périurbain.

Dans le cas des sanctuaires contemporains des créations de capitales³⁸², seuls les cités des Helvètes et des Aulerques Ebuoviques sont stipendiaires. Les autres sont toutes des cités privilégiées par le pouvoir central : les Arvernes et les Trévires sont constitués en cités libres et Augst est une colonie de droit romain. Cette observation invite à comprendre la précocité des sanctuaires comme l'indice d'une romanisation avancée des cités concernées. Preuve en est l'obtention par les Helvètes d'une promotion coloniale par la suite.

On peut élargir ce constat au-delà de la seule période augustéenne. Narbonnaise mise à part, sur l'ensemble des dix-sept cités dans lesquelles un sanctuaire périurbain est attesté avec certitude, dix seulement sont stipendiaires à l'époque augustéenne. Ce chiffre est très inférieur au ratio des cités stipendiaires par rapport aux autres, si on considère la soixantaine de cités des Trois Gaules. De plus, sur les dix cités, quatre ne fournissent pas la preuve d'une promotion de leur statut juridique par la suite (**fig. 11-13**) :

- les Médiomatriques ont vraisemblablement obtenu le titre de cité fédérée après les événements de 69³⁸³ ;
- les Helvètes ont obtenu le statut de colonie (de droit latin ?) en 71/72 ;
- Poitiers devient capitale provinciale au I^{er} ou au II^e siècle ;
- la cité des Tongres est un municipe à une date inconnue du I^{er} ou du II^e siècle ;
- enfin, la cité des Viducasses devient cité libre et colonie.

De même, les cités possédant probablement un sanctuaire périurbain aux portes de leur capitale sont aussi à mentionner ici, puisque certaines d'entre elles ont obtenu de la même manière une promotion : Rèmes, Carnutes, Sénons, Ségusiaves, Convènes.

Or d'après le recensement de Pline l'ancien au milieu du I^{er} siècle, quinze cités ont le titre de *civitas libera* ou *federata* dans les Trois Gaules et on dénombre trois colonies de droit romain (Lyon, Augst et Nyons)³⁸⁴. Comme nous l'avons vu, des cités stipendiaires peuvent obtenir une promotion juridique. C'est le cas de celle des Morins, des Turons, des Sénons, des Elusates, des Pétrucos et des Vellaves qui semblent n'avoir jamais possédé de sanctuaires périurbains (**fig. 14**). La référence scrupuleuse à ces statuts particuliers dans les inscriptions émanant bien souvent des cités elles-mêmes montre l'importance qui leur est conférée pendant tout le Haut-Empire.

Cette énumération, figurée sur une carte (**fig. 15**), permet de montrer l'importante représentation dans notre corpus des cités auxquelles le pouvoir central a accordé des

³⁸¹ I, p. 150-151.

³⁸² I, p. 51 et III, fig. 6 p. 507.

³⁸⁴ Pline l'ancien, *HN* IV, 107.

privilèges. Peu de cités libres, fédérées ou colonies restent sans sanctuaire périurbain et celles-ci sont surtout en Aquitaine. Peu de cités stipendiaires figurent dans notre corpus.

Cette conclusion sur la répartition des sanctuaires permet donc d'aboutir à une conclusion allant dans le sens de nos premières réflexions sur la chronologie des fondations. Le phénomène est caractéristique de l'époque gallo-romaine. Il s'observe principalement dans les cités au statut privilégié octroyé par le pouvoir central et donc nécessairement plus romanisées. La remarque prend davantage de relief si l'on considère qu'il s'agit bien souvent de sanctuaires du culte public³⁸⁵. Les élites de ces cités coopèrent avec Rome, obtenant ainsi des promotions ; ce sont les mêmes qui œuvrent aux politiques locales, en élaborent la géographie sacrée et le calendrier religieux, de même qu'elles participent au financement des lieux de culte.

Il faut donc conclure que la présence de sanctuaires périurbains aux portes des capitales est l'indice d'une romanité certaine des communautés concernées, et non d'un conservatisme religieux hérité de la période précédente.

4) Un réservoir de divinités indigènes

a) L'identification des divinités tutélaires

L'étude des divinités de périphérie urbaine est rendue frustrante par les lacunes de nos sources dans ce domaine. Bien des sanctuaires ne possèdent aucune attestation épigraphique ou iconographique (de la ou) des divinités qui y étaient honorées. Cependant, et malgré l'absence de continuité de nos sites avec l'époque préromaine, il faut admettre la forte proportion de divinités au théonyme indigène dans notre corpus (**fig. 16**). Les divinités tutélaires sont rarement identifiables, car sur l'ensemble des témoignages écrits ou sculptés identifiant une divinité dans un lieu de culte, tous n'ont pas la même importance et ne peuvent être considérés de la même manière. Nous choisissons donc, dans les lignes qui suivent, de clarifier certaines identifications en reprenant à notre compte des hypothèses déjà avancées et d'en proposer de nouvelles.

a.1) Narbonnaise

En l'absence d'inscription, la divinité honorée au sanctuaire des Basaltes à Alba-la-Romaine est inconnue³⁸⁶. Cependant, les lamelles d'or en forme de croix, étoiles et ronds à rayon retrouvées dans les dépôts votifs rappellent à J.-C. Béal les motifs parfois associés aux représentations de Sucellus³⁸⁷. Or, une représentation de ce dieu accompagné d'une parèdre a été trouvée en remploi sur un mur à deux ou trois cents mètres au nord du sanctuaire³⁸⁸. En outre, c'est sur le site des Basaltes que les traces les plus anciennes d'activités métallurgiques ont été mises en évidence et on connaît les liens que Sucellus entretient avec les artisans des métaux³⁸⁹. L'hypothèse d'un sanctuaire à Sucellus est donc tout à fait plausible.

³⁸⁵ Voir notamment les sanctuaires regroupés dans certaines parties qui suivent : I, p. 95, 99sq et 122sq.

³⁸⁶ II, p. 174-176.

³⁸⁷ Voir les statues de Prêmeaux (Côte-d'Or) et de Saint-Vulbas (Ain) (Deyts S., 1992a, p. 87) ou encore le bronze de Genève (*LIMC* VII.1, n° 26 p. 822).

³⁸⁸ Blanc A., 1967, p. 72-74. Béal J.-C., 1994, p. 163 et note 34 p. 165.

³⁸⁹ Deyts S., 1992a, p. 89-90.

A Béziers, le lot de dédicaces découvertes sans contexte archéologique au Plateau des Poètes a fait l'objet d'une relecture de M. Christol³⁹⁰. Il y observe la prééminence de la taille des ex-voto à Mars et à Ricoria par rapport au reste du lot. Le sanctuaire, dont on ne sait rien des structures ni de l'emplacement précis, leur serait donc dédié. Les autres dédicaces sont plus modestes et destinées à des collectivités de dieux : les Digènes et les Menmandutes. Elles concernent des divinités secondaires. Pour M. Christol, '*elles font cortège ; elles entourent ; elles voisinent peut-être*'³⁹¹. Il est tout à fait possible de rencontrer dans un sanctuaire des dédicaces à des divinités qui ne sont pas les divinités tutélaires, et qu'il s'opère une hiérarchisation entre elles.

a.2) Lyonnaise

Le sanctuaire de La Bauve à Meaux accueille nécessairement un couple divin dans ses deux temples, mais les fouilles de l'ensemble de l'aire sacrée n'ont fourni aucun indice sur l'identité des divinités tutélaires³⁹². Justement à Meaux, on sait qu'un culte était rendu à un couple divin, puisqu'il y a été découvert deux petites bases de bronze fixées sur un socle commun et supportant chacune une statuette dont il reste seulement les pieds. L'une des bases porte l'inscription : *D(eo) Atesmeri/o, Heusta / v(otum) s(oluit) / l(ibens) m(erito)*³⁹³. Les conditions de découverte de l'ex-voto de Meaux sont inconnues³⁹⁴. Cette découverte ancienne à elle seule ne permettrait pas de proposer d'identifier Atesmerius et sa parèdre anonyme au couple divin de La Bauve. Toutefois, ce sanctuaire n'est pas sans présenter des similitudes topographiques et formelles importantes avec celui de La Roche en périphérie de Poitiers, qui est précisément dédié à Mercure Adsermius et à une parèdre inconnue³⁹⁵. Ce théonyme gaulois n'est connu nulle part ailleurs et le parallèle qui existe entre les sites de La Bauve et de La Roche est à souligner. Leur relation topographique à la ville est similaire : ils en sont distants de plusieurs centaines de mètres et séparés par un cours d'eau ; tous se présentent encore sous la forme de deux *fana* reliés entre eux par une galerie. Ces similitudes d'architecture et de position topographique des deux sanctuaires, la présence du même couple de divinités seulement attestées dans ces deux villes, incitent à pousser plus loin l'analogie et à envisager que le sanctuaire à deux temples de Meaux soit dédié lui aussi à (Mercure) Adsmerius associé à une parèdre.

a.3) Belgique

Irminenwingert

[Irminenwingert³⁹⁶]

Le sanctuaire de l'Irminenwingert est généralement présenté comme un lieu de culte dédié à Lenus Mars. Nous préférons nuancer cette hypothèse en rappelant que si Lenus

³⁹⁰ *II*, p. 406-409.

³⁹¹ Christol M., 2003, p. 422.

³⁹² *II*, p. 367-368.

³⁹³ *CIL* XIII, 3023.

³⁹⁴ La pièce est découverte en 1874, Faubourg de Chaâge, d'après le *CIL*.

³⁹⁵ *II*, p. 303-306.

³⁹⁶ *II*, p. 396-404.

Mars y reçoit certainement un culte, il n'est pas la seule divinité honorée³⁹⁷. Tout d'abord, il faut rappeler que seuls trois témoignages attestent sa présence dans l'ensemble du lieu de culte :

- une dédicace où il est associé aux déesses Xulsigiae découverte dans la petite chapelle C1 dans un lot d'inscriptions offertes à Mars Iovantucarus ;
- un autre autel à Lenus Mars et à Ancamna qui se trouvait au niveau des exèdres au-devant du grand temple construit dans une seconde phase et qui témoigne du culte d'un *pagus* ;
- enfin, dans la structure identifiée à un théâtre, une inscription honorifique à un flamine, sûrement un flamine de Lenus Mars puisqu'on en connaît un autre dans la cité des Trévires³⁹⁸.

C'est l'existence de ce flamine qui a érigé Lenus Mars en divinité tutélaire du sanctuaire. Lenus n'est pas la seule divinité que l'on rencontre à l'Irminenwingert et d'autres y sont même attestées par davantage de sources. Il est important ici de rappeler la chronologie du lieu de culte. Il y a au départ un enclos contenant plusieurs chapelles qui n'ont certainement pas toute été identifiées. A l'intérieur du premier péribole, il est certain que le culte à Mars Iovantucarus est l'un des cultes principaux, au vu de la quantité d'offrandes et d'ex-voto qu'il reçoit. Les déesses Xulsigiae, Sulevia et Lenus Mars sont aussi présents. Le grand sanctuaire au nord est une monumentalisation de structures plus modestes qui intervient au II^e siècle. La divinité qui l'habite est inconnue, mais il est très probable que ce soit Lenus Mars. Ce culte a donc pris de l'importance dans un second temps.

Au-devant, près des exèdres associées au grand temple, d'autres divinités sont honorées : on trouve Mars sans épithète, Intarabus, Ancamna et le Génie des *pagi* du territoire. Les représentants des *pagi* s'y réunissent autour d'un culte qui les fédère. Le sanctuaire réunit donc plusieurs cultes qu'il n'y pas lieu d'écarter. Certains reçoivent des dévotions privées, comme Mars Iovantucarus.

L'identité de cette divinité permet de préciser la fonction du lieu de culte. L'épithète Iovantucarus, 'Celui qui aime la jeunesse'³⁹⁹, a très récemment fait envisager la tenue dans le sanctuaire de rites de passage, notamment pour les garçons entrant dans l'adolescence. Ces rites seraient comparables à la prise de la toge virile et au dépôt de la *bullā*⁴⁰⁰. Les nombreux dons de statues d'enfants dans les chapelles C1 et C2 vont bien dans ce sens.

Cette épithète est attestée ailleurs chez les Trévires à Tholey (Allemagne), mais elle y est associée à Mercure. Le contexte est pourtant le même que celui des dévotions privées de l'Irminenwingert : le dédicant est un père soucieux du salut de ses enfants⁴⁰¹. Or, le choix de Mars ou Mercure est nécessairement signifiant, puisque ce type d'associations n'est jamais effectué au hasard, mais suivant des règles précises⁴⁰² ; les préoccupations du père de Tholey ne sont sûrement pas du même ordre que celles des parents qui se sont adressés à la divinité de l'Irminenwingert. Si Mars est bien la grande divinité tribale des

³⁹⁷ Merten H., 1985, p. 59 proposait déjà une lecture allant dans ce sens.

³⁹⁹ Delamarre X., 2003, p. 191.

⁴⁰⁰ Derks T., 2006, p. 251sq et 2008, p. 195-201.

⁴⁰¹ *CIL* xiii, 4256 : *Deo Mercurio Iouantucaro, pro salute / Romaniae Romanae et Romani(i) Seueri, / Iulius Romanus, pater uis«s»u monitus, / u(otum) s(oluit) l(aetus) l(ibens) m(erito).*

⁴⁰² Scheid J., 1991a, p. 46 et 1995a, p. 231-233 ; van Andringa W., 1999, p. 435-436 et 2002, p. 133sq.

peuples du nord de la Gaule comme l'a si magistralement montré T. Derks⁴⁰³, sa qualification de *lovantucarus* n'est pas sans rappeler les rites de prolongement de la communauté. Ce phénomène est bien attesté chez d'autres peuples d'origine indo-européenne. Le *uer sacrum* de certains peuples italiques en est une bonne illustration ; il s'agit d'un rite d'expulsion des jeunes dans un souci de perpétuer la communauté dans les cas de grave crise et justement étroitement lié au culte de Mars⁴⁰⁴.

'Mars est le principal, à époque ancienne sans doute le seul dieu mis en rapport avec la vieille pratique italique du uer sacrum, qui prolongeait, au sein de leur habitat définitif, la pratique d'occupation du sol de proche en proche qui avait conduit les Indo-européens fort loin de leur point de départ. Dans une situation difficile, un groupe humain prenait religieusement la décision d'essaimer, de faire sortir de son territoire, quand elle serait devenue adulte, la génération en train de naître. A l'échéance, Mars prenait en charge les enfants rejetés, qui n'étaient encore qu'une bande, jusqu'à ce qu'ils eussent fondé, par l'expulsion ou la soumission d'anciens occupants, une nouvelle communauté sédentaire'⁴⁰⁵.

L'épithète *lovantucarus*, quand elle qualifie Mars, endosse une fonction similaire de protection des enfants, en tant que garants de la permanence de la communauté. Loin d'être un sanctuaire des eaux, comme on a pu le dire⁴⁰⁶, le sanctuaire de l'*Irminenwingert* est un grand sanctuaire public de la cité des Trévires. Il accueille un culte à forte connotation communautaire et différents avatars de Mars (*Intarabus*, *Lenus*, Mars sans épithète avec ou sans sa parèdre *Ancamna*) sont venus s'y ajouter. *Lenus* est dans un second temps devenu le culte civique principal, puisqu'il est la divinité des Trévires et qu'il possède un flamme ; son temple a été monumentalisé et les *pagi* ont importé leur culte dans le sanctuaire. Ainsi, la communauté civique dans ses différents aspects (territoriaux, âges, ...) a pu être représentée. La présence d'un tel sanctuaire aux portes de la ville n'est évidemment pas sans rappeler les réflexions que nous menions sur les rites d'intégration, notamment adressés à Artémis, en périphérie des villes grecques quelques siècles plus tôt.

Herrenbrunnchen

[Herrenbrunnchen⁴⁰⁷]

Toujours à Trèves à l'Herrenbrunnchen, plusieurs propositions sur l'identité de la divinité tutélaire ont déjà été avancées :

- Mars, divinité importante chez les Trévires, aurait eu la faveur du temple⁴⁰⁸, en raison de la découverte en 1809 dans le secteur d'une dédicace à Mars Victor Auguste, offerte par un affranchi impérial. La plaque, en grès, a perdu sa partie basse (0,43 x 0,73 x 0,25 m) et devait être incluse dans un monument plus grand⁴⁰⁹ : *Marti Vict[ori] / [A]ug(usto), C(aius) Alp(ius) Alpi[cus] / [[I]ibertus Aug(usti) / [---*

⁴⁰³ Derks T., 1998, p. 94-114.

⁴⁰⁴ Strabon, *Géographie* V, 4, 12 (chez les Sabins) ; Festus p. 150 (chez les Mamertins) ; Tite-Live, XXII, 9-10 ; XXXIII, 44, 1-2 ; XXXIV, 44, 1-6 (à Rome).

⁴⁰⁵ Dumézil G., 1974, p. 218.

⁴⁰⁶ Gose E., 1955, p. 65. Merten H., 1985, p. 50-53. Cüppers H. (éd.), 1990, p. 594.

⁴⁰⁷ II, p. 266-269.

E. Gose⁴¹⁰ pense à une divinité de source sur la base des représentations du serpent sur le chapiteau et sur le claveau de l'arc du fond de la *cella*, qui évoquent Sirona ou Damona tenant un serpent⁴¹¹. Il rappelle encore l'existence dans le secteur d'une source utilisée jusqu'à l'époque moderne et aujourd'hui tarie et la découverte à quelques mètres seulement au-dessus de l'Herrenbrunnchen de canalisations médiévales⁴¹².

Or, les structures du temple permettent de restituer un culte à une triade, puisque le fond de la *cella* est orné de trois arcades, écrin à trois divinités. L'iconographie et l'épigraphie attachées au sanctuaire peuvent nous orienter pour en approcher l'identité et nous l'avons vu : Sirona et Mars Victor Auguste sont tous deux présents. L'association est inhabituelle, car Sirona accompagne en principe Apollon. Pourtant, on lui trouve un parallèle dans un monument votif découvert au fort de La Schlossau à Darmstadt sur le *limes* (Allemagne)⁴¹³. Ce monument est un groupe de trois statues grandeur naturelle en ronde bosse offert à Victoria Augusta : Mars en cuirasse y figure à côté de Victoire sacrifiant devant un laurier et tenant un bouclier, une inscription (*V[ictoriae] / Au[gustae]*) est gravée sur le bouclier⁴¹⁴ ; une autre déesse est à demi nue, appuyée sur un autel et tenant un serpent comme à Trèves : il s'agit très vraisemblablement de Sirona qu'E. Espérandieu avait identifiée à Hygie. Le groupe n'est pas daté, mais on sait que le fort est abandonné au milieu du II^e siècle⁴¹⁵, ce qui lui donne un *TAQ*. D'autres fragments figuraient dans le lot des découvertes avec ce groupe de sculptures, notamment une dédicace à IOM offerte par des soldats rauriques et séquanes présents à La Schlossau pour une vexillation sous le règne d'Hadrien⁴¹⁶. Le contexte des dédicaces du fort est clairement militaire et la triade du groupe sculpté véhicule le message idéologique de la victoire impériale. Si la présence de Sirona peut paraître surprenante, puisqu'on a coutume de la rencontrer près des sources et aux côtés d'Apollon⁴¹⁷, il faut néanmoins l'admettre faute d'autre identification possible. A l'Herrenbrunnchen, la position spectaculaire du temple et sa monumentalité vont bien dans le sens d'un édifice consacré à la victoire, qui pourrait associer, à l'image du groupe de La Schlossau, Victoria, Mars et Sirona, peut-être présente pour rappeler la caractéristique locale de la source qui sourd à proximité.

La datation du temple pose des problèmes importants, en raison du mobilier peu abondant découvert au moment des fouilles au début du XX^e siècle dans un contexte stratigraphique mal établi ; celui-ci couvre la période du début du II^e siècle au IV^e siècle. Le décor sculpté quant à lui est daté par E. Gose du règne d'Hadrien. Avec ces éléments, on peut s'accorder pour une construction dans le courant de la première moitié du II^e siècle, sans plus de précision.

Si l'on confronte le contexte historique de cette époque avec la décision de construire un monument porteur de l'idéologie de la Victoire impériale, cela devient une hypothèse de

⁴¹³ Espérandieu, *Germanie* n° 213.

⁴¹⁴ *CIL* XIII, 6510.

⁴¹⁵ Richier O., 2004, p. 323.

⁴¹⁶ *CIL* XIII, 6509 : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / vexil(latio) / coh(ortis) I / Seq(uanorum) et Raur(icorum) / eq(uitatae) sub cur(a) / Antoni Nata/lis [(centurionis) leg(ionis) XXII P(rimigeniae) / P(iae) F(idelis) ob burg(um) exp(lic(itum) v(otum) s(olvit) I(ibens) I(aeta) m(erito)*. Richier O., 2004, p. 323.

⁴¹⁷ Bourgeois C., 1992a, p. 38-42.

travail intéressante qui fait écho à des événements passés de l'histoire militaire de la région et notamment aux années précédant l'intronisation de Trajan. Ce dernier, alors gouverneur de Germanie supérieure, éteint des troubles et des poussées germaniques à la frontière sud de la province. Il est donc celui qui apporte la victoire impériale et ses exploits lui vaudront le surnom de *Germanicus* qu'il reçoit en 97 quelques mois avant son intronisation. Il y créera par la suite plusieurs *civitates* portant dans leur titulature officielle l'épithète *Ulpia*, en référence au nom de leur fondateur, et décidera de stopper les guerres de conquête pour consolider la frontière⁴¹⁸. Son action pacificatrice dans la région ne s'arrête pas là, puisqu'à la nouvelle de son adoption par Nerva en octobre 97, il se rend immédiatement à Cologne pour s'assurer l'allégeance des légions de Germanie inférieure et éviter ainsi une nouvelle guerre civile. A Cologne, il apprend la mort de Nerva qui survient en janvier 98 et nomme un nouveau préfet du prétoire Sextus Attius Suburanus, qui se trouve venir de Trèves puisqu'il est le procurateur financier de Belgique et des deux Germanies⁴¹⁹.

La ville de Trèves est aux premières loges lors de ces événements et ses habitants doivent alors se rappeler la tourmente, survenue quarante ans plus tôt en 68-69, dans laquelle les Trévires ont pris une part importante, notamment lors de la révolte batave de 69 menée par Civilis et à laquelle se sont adjoints des Trévires menés par Tutor et Classicus⁴²⁰. Dans l'année 70, les insurgés parviennent à prendre la ville de Trèves, mais Vespasien, par l'intermédiaire de Cerialis, s'emploie à rétablir l'emprise romaine dans la région. Classicus et Civilis tentent de négocier avec Cerialis, mais finissent par attaquer Trèves et sont finalement vaincus après une rude bataille. Les insurgés prennent alors la fuite et se soumettront peu de temps après⁴²¹. Trèves a donc eu un rôle central dans une révolte intervenue après une succession de règnes difficile et les manœuvres de Trajan en 97-98 ont le mérite d'éviter que la situation ne déborde comme en 69.

Le rappel de ces événements donne une perspective nouvelle à la préoccupation que pouvaient avoir les Trévires de ce début de II^e siècle et l'idée de Victoire impériale, porteuse de paix, prend une réalité particulière. Une grande partie de la classe politique trévire était favorable aux Romains pendant les événements de 69 et a pu participer plus tard à la construction du temple. Au final, si notre hypothèse est juste, la genèse de la construction du temple de l'Herrenbrunnchen trouve son origine dans l'histoire militaire de la région et de la ville. Le culte garde une identité locale grâce à la présence de Sirona, mais c'est la Victoire impériale qu'il célèbre et autour de laquelle se rassemblent les habitants de Trèves.

Grienmatt

[Grienmatt⁴²²]

Dernier cas de Belgique, le curieux sanctuaire de Grienmatt à Augst présente un contexte plus facile à appréhender. La découverte de deux dédicaces à Apollon, le double temple sur podium, l'iconographie apollinienne du sanctuaire, les thermes adossés au mur de péribole étayent l'hypothèse déjà proposée par K. Stehlin au début du XX^e siècle d'un

⁴¹⁸ Raepsaet-Charlier M.-T., 1998, p. 165-166 et 1999, p. 297sq.

⁴¹⁹ Eck W., 2007, p. 38-49.

⁴²⁰ Toute la bibliographie sur les causes discutées de cette révolte : Raepsaet-Charlier M.-T., 1998, p. 162.

⁴²¹ Tacite, *Histoires* IV, 55-79.

⁴²² *II*, p. 248-250.

sanctuaire dédié à Apollon accompagné d'une parèdre, certainement Sirona⁴²³. Dernier argument en faveur d'une telle identification : d'autres divinités sont également attestées dans le sanctuaire (Esculape, Sucellus Silvain), mais l'emplacement des autres dédicaces découvertes dans l'enceinte du sanctuaire a nécessité une autorisation par décret des décurions qui n'apparaît pas dans le cas des dédicaces à Apollon⁴²⁴. Le sanctuaire de Grienmatt serait donc dédié au dieu éponyme de la colonie, puisque celle-ci porte l'épithète *Apollinaris* dans sa titulature complète.

a.4) Aquitaine

Pour le monument Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand, le bassin au centre de la *cella* induit que c'est l'eau qui est divinisée dans le sanctuaire⁴²⁵. Il s'avère que les sources dans les environs sont nombreuses et que l'eau qui sourd est très minéralisée et de température assez élevée (20°). Elle a pu être associée à Mercure, qualifié peut-être de *Vassocaletis*. L'épithète signifierait 'Dur aux soumis'⁴²⁶, elle deviendra ensuite le toponyme du quartier.

La présence de Mercure est étayée par un faisceau d'indices convergents :

- Parmi le peu de mobilier découvert lors des fouilles, il faut signaler une statuette en bronze de Mercure⁴²⁷ et une tête de Mercure en bas-relief⁴²⁸. C'est la seule divinité attestée iconographiquement sur le site.
- L'étymologie du toponyme Jaude est de manière certaine issue du mot gaulois *Galate*⁴²⁹. Le rapprochement avec le texte de Grégoire de Tours décrivant l'incendie du temple *Vasso Galate* s'en trouve confirmé. Celui-ci décrit un temple ruiné au VI^e siècle détruit ensuite par un incendie : il parle de murs épais de 10 m montés intérieurement en petit appareil et extérieurement en grand appareil, orné de marbre et de mosaïque, pavé de marbre et à la couverture de plomb⁴³⁰. Sa description ne correspond pas tout à fait à notre édifice.

La présence de Mercure dans un sanctuaire associé à l'eau ne doit pas surprendre. On le trouve ailleurs dans des sanctuaires des eaux comme à Nérès-les-Bains (Allier)⁴³¹, à Hochscheid (Allemagne)⁴³², à Metz-Le Sablon⁴³³, à Saxon-Sion⁴³⁴ et à Deneuvre au sanctuaire d'Hercule (Meurthe-et-Moselle)⁴³⁵, Bretten (Haut-Rhin) et également à la 'Fontaine des Turcs' à Liberchies (Belgique)⁴³⁶...

⁴²³ Laur-Belart R., 1991, p. 114.

⁴²⁴ I, p. 96 et note 626.

⁴²⁵ II, p. 255, 257 et 259 ; III, fig. 95-96 p. 588-589.

⁴²⁶ Delamarre X., 2003, p. 98 et 307.

⁴³¹ Espérandieu, IX, n° 1573.

⁴³² *CIL* XIII, 10025, 23.

⁴³³ II, p. 242-246.

⁴³⁴ *CIL* XIII, 4732.

⁴³⁵ Moitrioux G., 1992, p. 68-69.

⁴³⁶ Loicq J., 1985, p. 143.

Au terme de cette mise au point, il faut considérer désormais l'ensemble des divinités attestées en périphérie, qu'elles soient tutélaires ou non (**fig. 16**). D'emblée, la place des divinités celtiques dans le panthéon des sanctuaires périurbains s'avère prépondérante.

b) La place des divinités indigènes

b.1) Des divinités rares

Certains des théonymes qui apparaissent en périphérie de ville sont des occurrences uniques en Gaule. Nous avons déjà mentionné les Xulsigiae de Trèves, Mercure Vassocaletis à Clermont-Ferrand, Ricoria et les Menmandutès de Béziers. Il faut aussi citer Mars Caisivus à Avenches, Vorio qui reçoit un pilier votif à l'Altbachtal à Trèves et enfin Maponos qui apparaît sur la tablette de *defixio* de Chamalières (près de Clermont-Ferrand). Pour préciser l'identité de ces divinités, seule la linguistique peut nous aiguiller :

- les Menmandutès, dont on ne sait s'il s'agit de dieux ou de déesses, pourraient ainsi être les divinités 'qui exaucent les prières', puisque leur nom est construit sur la racine **menman* : 'pensée, prière ; intelligence, esprit'⁴³⁷ ;
- Ricoria, représentée avec les attributs courants des divinités féminines de l'Abondance, a un nom construit sur le thème *rico/rigo* qui exprime l'autorité : *rix*, le roi ; *rigana/rigani*, la reine.

D'autres divinités, en dehors de leur présence dans les sanctuaires périurbains concernés, ne sont attestées que par une ou deux inscriptions par ailleurs. Nous n'en savons pour ainsi dire presque rien :

- Nous avons évoqué plus haut l'épithète Adsmerius de Poitiers, connue sous la forme Atesmerius seule à Meaux : la racine **smer-* est généralement présentée comme synonyme de prévoyance ou d'abondance⁴³⁸.
- Les Lugoves d'Avenches sont connus aussi en Espagne⁴³⁹. Le fameux radical *lug* dont on trouve la forme plurielle à Avenches a donné lieu à de multiples exégèses et aucune n'est réellement convaincante⁴⁴⁰.
- Le théonyme Aveta à l'Altbachtal, qu'on rencontre chez les Eduens et chez les Helvètes⁴⁴¹, est peut-être à rapprocher de la racine *au-*, *autianos* : 'le désir'⁴⁴².
- Les Digènes à Béziers sont éventuellement une autre forme des Diginés de Cologne⁴⁴³. On suppose qu'il s'agit d'un couple de divinités comparables aux Dioscures⁴⁴⁴. En réalité, on ne connaît pas le nombre de divinités qui se cachent derrière l'appellation, ni leur genre⁴⁴⁵.
- Ritona est associée à une épithète dérivée Pritona, qu'on retrouve ailleurs chez les Trévires⁴⁴⁶. C'est cependant le théonyme *Ritona* qui est le plus fréquent : il est attesté chez les Eduens et en Narbonnaise⁴⁴⁷. Couramment, on rapproche Ritona du thème *ritu-* 'le passage', 'le gué'⁴⁴⁸, mais X. Delamarre propose une autre racine homonyme signifiant 'la course' : la déesse devient alors 'Celle de la Course'⁴⁴⁹.
- Gisacus au Vieil-Evreux rappelle le Gesacus Augustus d'Amiens⁴⁵⁰.
- Mogontia est en général considérée comme une déesse éponyme de Mayence, Mogontiacum⁴⁵¹. Le rapprochement avec la divinité masculine Mogoun(t)us, attestée essentiellement en Grande-Bretagne⁴⁵², mais surtout avec les *Matres* Mogontiones connues dans l'Hérault⁴⁵³, semble évident.

Enfin, Icovellauna au Sablon près de Metz est également présente à Trèves⁴⁵⁴.

Comme les divinités de cet inventaire sont presque toutes des attestations uniques, on peut se demander s'il ne s'agit pas de divinités topiques. Or, rares sont les lieux de culte en rapport avec une divinité proprement topique. On doit évidemment évoquer ici le cas de la source des Roches de Chamalières, mais la source est abandonnée précocement dans la seconde moitié du I^{er} siècle, alors que la plupart des sites de source continuent d'être fréquentés jusqu'à l'époque chrétienne⁴⁵⁵. Son abandon coïncide justement avec la période d'érection du temple Vasso de Jaude centré sur un bassin recevant les eaux d'une source aux caractéristiques similaires à celle des Roches. Il y a eu ici transfert d'un culte de plein air dans un lieu monumentalisé, plus proche de la ville, et dans ce cas, il n'est plus question de culte topique.

Un autre cas de figure est à discuter : le grand sanctuaire du Vieil-Evreux dédié à Gisacus, considéré comme une divinité topique qui aurait donné son nom à l'agglomération antique⁴⁵⁶. En effet, en plus de la dédicace sur marbre découverte dans le sanctuaire mentionnant clairement le dieu Gisacus, le site a livré une inscription gravée sur bronze portant le mot *Gisaci*. M. Lejeune a montré que *Gisaci* fait référence à l'un des curateurs de la plaque de bronze et qu'il s'agit donc d'un nom théophore, Gisacos. Le personnage précise son origine dans le texte de l'inscription : il est citoyen suession⁴⁵⁷. Le nom antique de l'agglomération du Vieil-Evreux reste donc à ce jour inconnu et le dieu Gisacus, connu sous la forme Gesacus à Amiens⁴⁵⁸, n'est pas une divinité topique, d'autant qu'il aurait pu laisser des traces de son culte dans certains toponymes ailleurs en Gaule (Gisy, Gizay, Juziers,...)⁴⁵⁹.

Un problème similaire se pose avec Icovellauna. Cette déesse est couramment considérée comme une divinité de source et on traduit son nom par 'Source bienfaitante' ou par une expression équivalente⁴⁶⁰. La configuration du site (pièce enterrée et centrée autour d'un bassin rempli d'eau) n'est évidemment pas étrangère à cette hypothèse de traduction. Une autre hypothèse a néanmoins été proposée récemment par X. Delamarre⁴⁶¹ qui décompose *ico-* au sens probable de 'pic' et *uellaun-* qui signifie 'le chef'. La déesse devient 'Celle qui commande la hauteur' ; il est vrai que le sanctuaire est au sommet d'un plateau. Cette traduction fait avancer dans la compréhension des fonctions de la déesse, mais que penser alors de cette eau qui jaillit du sous-sol et qui est l'objet des dépôts votifs nombreux réalisés dans cette salle enterrée ? J. Lacroix résout la difficulté en montrant que le préfixe *lc-* est plusieurs fois associé à des noms sacrés liés à l'eau, notamment les déesses Icauna et Ica⁴⁶². Icovellauna devient alors 'Celle qui commande l'eau'⁴⁶³. L'eau, dans notre cas, ne provient pas d'une source : on est allé la chercher plusieurs mètres sous

⁴⁵⁵ Rousselle A., 1990, p. 37-40.

⁴⁵⁶ Cliquet D. *et al.*, 1996, p. 8, 59. Guyard L., Lepert T., 1999, p. 20. Gury F., Guyard L., 2006, p. 211.

⁴⁵⁷ *RIG* II/1, L-16.

⁴⁵⁸ *Supra* note 459.

⁴⁵⁹ Lacroix J., 2007, p. 133.

⁴⁶⁰ Duval P.-M., 1976, p. 56.

⁴⁶¹ Delamarre X., 2003, p. 187 et 311.

⁴⁶² *CIL* XIII, 2921 et *CIL* III, 3031. Lacroix J., 2007, p. 55.

⁴⁶³ Lacroix J., 2007, p. 56.

le sol dans la nappe phréatique. La déesse, sûrement d'une grande puissance, puisqu'on invoque une fois son *sanctissimus Numen*, pourrait être une divinité souveraine de l'eau, capable de faire sortir le liquide du sol. Pour éviter les amalgames, il faut rappeler l'absence totale de caractère guérisseur des dépôts votifs. Enfin, Icovellauna n'est pas la seule déesse au Sablon et cette salle enterrée est entourée d'autres structures malheureusement très mal connues. Le culte de Mercure y est d'ailleurs bien établi par plusieurs dédicaces et représentations ; nous avons déjà évoqué la déesse Mogontia⁴⁶⁴ ; un Génie, peut-être Génie du lieu, est mentionné sur une inscription mal conservée ; enfin, il faut aussi parler de Victoire, dont une statue au style particulièrement soigné, haute au moins de 1,30 m, en fait une divinité importante du sanctuaire. Ainsi, se trouve réuni autour d'Icovellauna tout un cortège de divinités, comme au Plateau des Poètes déjà évoqué ou à l'Irminenwingert. L'absence de source, le nom de la déesse et la présence possible d'un culte au *Genius loci* qui n'a rien de caractéristique au lieu font donc rejeter l'hypothèse d'un sanctuaire dédié à une divinité topique au Sablon.

b.2) Des divinités au rayonnement régional

D'autres dieux au théonyme ou à épithète celtique sont mieux connus, car ils ont un rayonnement régional.

- Mars et Mercure Iovantucarus ont déjà fait l'objet d'un commentaire approfondi⁴⁶⁵.
- Mars Caturix est 'Le roi du combat'⁴⁶⁶ ; on le rencontre essentiellement chez les Helvètes au point qu'on en fait parfois la divinité principale du panthéon de ce peuple⁴⁶⁷, on le trouve toutefois aussi en Germanie. Nous aurons l'occasion d'y revenir⁴⁶⁸.
- Intarabus est honoré une dizaine de fois dans la cité des Trévires ou aux environs. L'une des occurrences l'associe à Mars. Une statuette découverte à Noville le représente avec une peau de loup⁴⁶⁹.
- Mullo apparaît rarement en théonyme seul : on le rencontre essentiellement en épithète de Mars chez les Aulerques Cénomans, les Riédons et les Namnètes⁴⁷⁰. Le sens du théonyme a donné lieu à plusieurs hypothèses, mais reste obscure. Il pourrait être le 'Dieu des muletiers', à moins que Mullo ne signifie 'rouge' ou 'sanglant'⁴⁷¹. On y a vu encore un dieu 'accumulateur, qui entasse les butins' ou un dieu de la montagne⁴⁷². En dernier lieu, on retient plutôt le rapprochement avec la racine latine *mulus* qui fait de lui un dieu cavalier⁴⁷³.
- Lenus est le grand dieu des Trévires qui lui ont accordé un flamme. On le retrouve chez des peuples voisins comme les Médiomatriques, les Ubiens, mais aussi en Bretagne⁴⁷⁴ ; dans ces cas, on peut se demander si les dédicaces ne sont pas le fait de Trévires⁴⁷⁵. Le sens du théonyme est inconnu.
- Les Dieux Casses sont attestés à l'Altbachtal. On les rencontre ailleurs chez les Trévires et dans la région du Rhin⁴⁷⁶. L'hypothèse de dieux guerriers⁴⁷⁷ est aujourd'hui contestée sans être remplacée par une autre explication satisfaisante⁴⁷⁸.
- Ancamna est une parèdre de Mars qu'on rencontre en territoire trévire, son théonyme reste obscure.

b.3) Les grandes divinités celtiques

⁴⁶⁴ renvoi *supra*

Des divinités largement attestées dans l'ensemble des Gaules sont également représentées dans les sanctuaires périurbains.

- Le dieu au maillet est fortement présumé aux Basaltes à Alba. Sa présence est certaine au sanctuaire de Grienmatt à Augst, où il porte l'épithète Silvanus, dieu avec lequel il partage des caractéristiques iconographiques notamment dans le sud de la Gaule⁴⁷⁹. Les fonctions qu'on prête à Sucellus sont multiples : il accompagne le travail des artisans, le voyage vers l'outre-tombe, mais son association à Silvain en fait aussi une divinité champêtre. Pourtant sa présence dans un sanctuaire guérisseur auprès d'Apollon, de Sirona (?) et d'Esculape trouve d'intéressants parallèles au Mont-Dore (Puy-de-Dôme) et à Hochscheid (Allemagne). Au Mont-Dore, un vaste sanctuaire est lié à un ensemble thermal et la divinité tutélaire est peut-être guérisseuse ; deux ex-voto, l'un à Sucellus, l'autre à Silvanus, y ont été retrouvés⁴⁸⁰. A Hochscheid, le sanctuaire présente des similitudes avec celui du Grienmatt : il est dédié à Apollon et Sirona et assure certainement aussi une fonction guérisseuse ; Silvain y est seulement représenté par une petite figurine en terre cuite découverte⁴⁸¹. Les deux divinités présentes ensemble dans trois sanctuaires qui ont un lien fort avec le thermalisme laissent peut-être présumer des associations intéressantes, mais nous n'en concluons pas pour autant que Sucellus et Silvain sont des divinités guérisseuses.
- Dieu dont le nom sert aussi d'épithète de Mercure, Cissonius est bien répandu en Germanie et en Gaule⁴⁸². Il pourrait être le dieu des voituriers, ce qui concorde avec son rapprochement à Mercure⁴⁸³.
- Si Epona est sûrement la déesse la plus largement répandue en Gaule, peu d'édifices cultuels lui sont consacrés. A l'Altbachtal pourtant, la déesse cavalière possède une chapelle (n° 7). Elle est représentée également sur un petit relief au sanctuaire de La Roche à Poitiers.

D'autres grandes divinités féminines sont également présentes, seule ou accompagnant un dieu :

- Rosmerta est probablement figurée sur un relief à plusieurs divinités retrouvé au Sablon en compagnie de Mercure et d'Apollon. Très rarement invoquée de façon isolée, Rosmerta est une des parèdres de Mercure. Son nom signifie 'La grande Pourvoyeuse'⁴⁸⁴ ; l'idée d'abondance se retrouve dans son iconographie puisqu'elle porte souvent une corne d'abondance, un panier de fruits, un caducée ou une bourse. On la trouve plus particulièrement en pays éduen et lingon, dans les vallées de la Meuse, de la Moselle, du Rhin.
- La présence supposée de Sirona à l'Herrenbrunnchen et au Grienmatt a déjà été signalée. Son nom, encore orthographié Tsirona ou Stirona, avec un D barré, signifierait 'astre', ce qui expliquerait son association à Apollon⁴⁸⁵, à moins qu'il ne renvoie à l'eau, puisqu'elle est souvent présente dans les sanctuaires de source⁴⁸⁶.
- Les Suleviae reçoivent de modestes ex-voto à l'Irminenwingert et au Cigognier. Il s'agit d'un groupe de divinités proches des déesses-mères. Elles présentent cependant des caractéristiques qui les en distinguent : leur nom signifie 'Celles qui gouvernent bien' et elles sont rarement qualifiées de *matres*⁴⁸⁷.
- Une déesse-mère est plusieurs fois représentée à l'Altbachtal.

b.4) Les sanctuaires à divinités multiples

D'une manière générale, l'une des caractéristiques étonnantes de notre corpus est la forte représentation des sanctuaires à divinités multiples. Un tableau résume les caractéristiques de ces lieux de culte (**fig. 17**). On en dénombre treize attestés avec certitude. A cette liste, il faut peut-être ajouter :

- le sanctuaire de Jublains, incomplètement fouillé et dont le temple en position très excentrée dans l'aire sacrée laisse la place à un autre temple au nord ;
- le site problématique de la rue de la Justice à Evreux qui n'est pas un sanctuaire avéré mais qui présente au centre du vaste enclos trois massifs de maçonnerie.

Il faut aussi compter l'Herrenbrunnchen qui n'a qu'un temple, mais qui abrite une triade, et probablement aussi le site du Plateau des Poètes à Béziers⁴⁸⁸. On aboutit donc à un total de quatorze sites avérés et de trois possibles. Ce chiffre est remarquable, car il représente le quart de l'ensemble de notre corpus, proportion qui est loin d'être aussi importante quand on considère l'ensemble des sanctuaires de Gaule romaine⁴⁸⁹.

On pourrait expliquer ce phénomène en considérant certaines zones périurbaines comme des points de convergence des cultes d'une cité ou d'une ville, pouvant concentrer alors les efforts de l'évergétisme culturel de l'élite locale : à l'Altbachtal, des cultes viennent s'adjoindre progressivement aux premiers enclos sacrés ; on constate une même multiplication progressive, à La Grange-des-Dîmes et autour du Cigognier (Au Lavoëx) à Avenches, et certainement aussi au Sablon à Metz et à Sichelen à Augst (sites I et III). A l'inverse, des lieux de culte ont une évolution différente : l'Irminenwingert voit l'un de ses cultes prendre le pas sur les autres et au Schönbühl, les multiples petites chapelles sont remplacées par le grand temple sur podium à une date discutée.

b.5) 'Une particularité de la religion des Celtes est le culte rendu à des divinités accouplées'

[*'Une particularité de la religion des Celtes est le culte rendu à des divinités accouplées'*⁴⁹⁰]

Parmi les sanctuaires à édifices multiples des zones périurbaines, plusieurs comportent deux temples destinés à accueillir un culte à un couple divin. Ces couples sont le plus souvent composés d'un dieu au théonyme latin, avec ou sans épithète gauloise, et d'une déesse indigène ; nos sites ne dérogeront pas à cet usage (**fig. 16**). Le phénomène est depuis longtemps considéré comme une caractéristique de la religion gallo-romaine. Sans s'attarder sur la nature théologique de ces associations, ni sur les parentés mythologiques qu'elles supposent, retenons avec C. Jullian que :

'ce sont des divinités qui collaborent à la même œuvre, qui s'entendent pour gouverner les choses et protéger les hommes, des associés, des parèdres ou des compagnons'⁴⁹¹.

Peu de choses de l'identité de ces alliances nous sont toutefois parvenues. On peut qu'en constater la variété. Parmi nos sites, la présence de Mercure Adsmerius et sa parèdre

⁴⁸⁸ II, p. 405-409.

⁴⁸⁹ On dénombre 103 sanctuaires à édifices multiples sur les 653 de la base de données des sanctuaires dits 'de tradition romano-celtique' d'I. Fauduet, soit 15 % : Fauduet I., 1993b, p. 106 et base de données.

⁴⁹⁰ Vendryes J., 1948, p. 269.

⁴⁹¹ Jullian C., 1920, p. 38.

anonyme est assurée à Poitiers, mais seulement supposée à Meaux⁴⁹², de même qu'Apollon et Sirona à Augst (Grienmatt) et que Mars et Ricoria au Plateau des Poètes à Béziers.

Sans qu'on ne sache rien de l'identité des couples divins, de telles unions se rencontraient Au Lavoëx et à La Grange-des-Dîmes (Avenches), à Champigny (Langres), et peut-être à Jublains, à Sichelen II et III (Augst) et aux Bagnols (Alba).

b.6) Les théonymes latins

La multitude et la variété des divinités celtiques ne doivent pas occulter la présence des divinités romaines. Nous écartons ici les témoignages des divinités à théonymes latins et épithète indigène précédemment étudiés. Ainsi, nous rencontrons Apollon à Vaise, près de Lyon, à qui on offre un '*murus et scandula*'. Mercure possède une chapelle à l'Altbachtal, de même que Mars. Le dieu de la guerre est encore qualifié de *victor* à l'Herrenbrunnchen. Ce sont les seuls exemples de divinités au nom latin tutélaires d'un lieu de culte en périphérie de ville. Ces mêmes divinités peuvent également recevoir des dons ou être représentées au sein des lieux de culte, comme là aussi, Mercure et Mars, mais encore Victoire, Fortuna, Diane, Jupiter Très Bon et Très Grand, Esculape et Hercule.

Jupiter au Géant est peu présent dans nos sanctuaires et sa nature ambiguë doit être rappelée. Ces monuments particuliers sont en effet des créations de l'époque gallo-romaine. Ils se répandent à partir d'Antonin et semblent en lien avec l'insécurité liée aux incursions des Barbares sur le front du Rhin⁴⁹³. L'origine du schéma iconographique, propre à cette partie de l'Empire, s'inspire des monuments triomphaux romains et des gigantomachies⁴⁹⁴. Son interprétation est très discutée : image de Taranis, dieu de la lumière, contre les monstres chthoniens⁴⁹⁵, victoire de la vie contre la mort⁴⁹⁶... Quelle que soit son explication mythologique, ce monument exprime une forte adhésion à l'Empire, l'iconographie jovienne étant très liée à l'idéologie impériale à partir de l'apothéose de César⁴⁹⁷. Ainsi, à l'image du Jupiter au Géant, des divinités fréquentes comme Mars ou Mercure peuvent être comprises comme des divinités interprétées.

Enfin, sans entrer dans le débat de l'*interpretatio*, certains dieux de périphérie sont suffisamment rares pour qu'on ne puisse les considérer autrement que comme de véritables divinités romaines importées. C'est le cas d'Esculape (Riez et Augst), des dieux Lares (Le Cigognier), mais aussi d'Hécate et de Vertumnus *sive* Pisuntus. Le sanctuaire de l'Altbachtal a en effet livré les seules attestations de ces deux divinités en Gaule et elles sont honorées par des dédicants au nom indigène. Vertumnus est une vieille divinité italique relative aux mutations des saisons⁴⁹⁸ et de Pisuntus nous ne savons rien. J. Scheid a bien montré que le rapprochement des deux théonymes n'est pas le fruit du hasard et ne peut se faire que grâce à une connaissance pointue des dieux d'Italie et donc dans un contexte de romanisation

⁴⁹² I, p. 55.

⁴⁹³ Bauchhenss G., Nolke P., 1981, p. 378sq.

⁴⁹⁴ Picard G.-C., 1977, p. 93 ; Green M., 1986, p. 67.

⁴⁹⁵ Green M., 1986, p. 67.

⁴⁹⁶ Thévenot E., 1968, p. 42.

⁴⁹⁷ Picard G.-C., 1977, p. 109sq ; Fears J., 1981, p. 3-141.

⁴⁹⁸ Dumézil G., 1974, p. 345-346.

avancée⁴⁹⁹. Il montre en outre la précision du processus d'*interpretatio* qui ne s'effectue en aucun cas par recoupement intuitif des divinités.

c) Conclusion

Ce tour d'horizon des divinités tutélaires ou simplement attestées dans les sanctuaires périurbains invite à tirer un certain nombre de conclusions.

L'absence de divinités topiques permet de considérer les sanctuaires comme des lieux de culte qui n'ont rien de sites investis naturellement par les dieux et qui se trouvent donc en position périurbaine par le fruit du hasard, l'action des hommes se limitant à reconnaître la sacralité du lieu. Hormis dans le cas discuté de la source des Roches à Chamalières, ce sont donc les hommes qui, par décision collective, ont octroyé une partie de leur espace aux dieux qui en deviennent ensuite propriétaires. La position périurbaine n'a donc rien d'aléatoire et provient d'une démarche volontaire et dans la plupart des cas après l'organisation administrative des *civitates*.

L'identité des divinités qui s'installent à proximité des nouvelles capitales gallo-romaines relève de fonctions très variées. Une multitude de fonctions divines sont représentées et l'on ne peut conclure à une préférence marquée pour les divinités de passage comme on a pu l'évoquer. En effet, on a parfois insisté sur la présence marquée de Mercure en périphérie, qui exprimerait le passage entre espace urbain et territoire⁵⁰⁰. L'observation de sources fiables et bien établies ne permet pas de maintenir cette hypothèse. A l'Altbachtal, Mercure et Ritona qui possèdent chacun une chapelle (n° 3 et 6) peuvent avoir éventuellement un rapport avec le passage du ruisseau de l'Altbach, mais leur présence n'a rien à voir avec la transition entre espace urbain et territoire, puisque le sanctuaire est à l'écart des voies d'entrée dans la ville et qu'il est surtout englobé dans la grande enceinte du II^e siècle : il est ainsi en lien avec l'habitat. Les deux chapelles n'apparaissent d'ailleurs qu'à une date avancée de l'histoire du sanctuaire. Si certaines de nos divinités sont effectivement liées à la route (éventuellement Mercure Cissonius), nous ne pouvons pas pour autant exagérer la présence de Mercure en périphérie, ni surinterpréter sa présence quand elle est bien attestée. Mercure étant la divinité la plus honorée de Gaule, le trouver en périphérie de ville est inévitable (**fig. 16**).

Ainsi il nous semble impossible d'aller dans le sens de cultes destinés à protéger l'espace urbain, à l'image de l'*amburbium* de Rome. Comme nous l'évoquions, l'*amburbium* répond à la définition religieuse très spécifique que les Romains accordent à leur *urbs*. Même si les colonies créées *ex nihilo* en Gaule (Lyon, Nyon, Augst) sont censées reproduire des schémas identiques, on ne peut le valider avec certitude en l'absence de textes. Augst malgré tout possède dans sa périphérie plusieurs sanctuaires, mais on ne sait quel rapport ils entretiennent entre eux et tous ne sont pas de même importance.

Le fort pourcentage de divinités indigènes pourrait faire penser que ces dernières sont bannies de l'espace urbain, à l'image des interdictions que dresse Vitruve à l'intérieur du *pomerium* romain afin d'en préserver l'intégrité⁵⁰¹. Cependant, nous avons insisté sur la présence conjointe de divinités romaines, qui ne font pas des zones périurbaines des espaces réservés, et l'on sait que les divinités à théonyme celtique sont bien attestées

⁴⁹⁹ Scheid J., 1995a, p. 233.

⁵⁰⁰ Van Andringa W., 2002, p. 75-76 et note 103 p. 85, qui utilise la présence de blocs errants et sans contexte en périphérie urbaine pour étayer son propos. Voir aussi : Scheid J., 1991a, p. 52.

⁵⁰¹ I, p. 22-23.

à l'intérieur même des villes, comme Nemausus à Nîmes⁵⁰², Vesunna à Périgueux⁵⁰³. En outre, cette distinction du panthéon par théonyme indigène ou latin n'était certainement pas aussi simple dans l'Antiquité.

Aussi, l'éventualité que certaines divinités soient interdites de l'espace urbain pour des raisons particulières n'est pas vérifiable. Si ce phénomène existe comme à Rome, il dépend de décisions religieuses qui se prennent au sein même des cités et nous n'en avons pas gardé de trace, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existait pas. Sucellus pourrait être la cible d'une telle interdiction, à l'image de Vulcain, mais sa présence en périphérie n'est pas d'une fréquence telle qu'on puisse faire de cette affirmation une certitude.

Cette mise au point effectuée, nous ne saurions donc dégager une direction précise prise par la religion dans le *suburbium* gallo-romain, mais une pluralité de fonctions des sanctuaires. Ceci conduit à la nécessité d'effectuer une mise en ordre entre les divers lieux de culte. Si certains rassemblent des fonctions civiques évidentes, à l'image du rôle de Iovantucarus à Irminenwingert, d'autres sont consacrés suite à des vœux privés (Vaise), d'autres encore semblent consacrés aux divinités en lien avec l'histoire de la ville (Herrenbrunnchen). Ce constat est d'autant plus important dans les zones où plusieurs lieux de culte fonctionnent en même temps, comme à l'ouest d'Avenches et au sud-ouest d'Augst. On évoque souvent à partir de ces exemples l'existence de quartier religieux, de zones sacrées, qui seraient une partie autonome de l'*urbs*⁵⁰⁴. Il nous semble au contraire que la proximité des cultes n'implique pas qu'ils fonctionnent en même temps ou pour des raisons identiques⁵⁰⁵. A Augst, les sanctuaires du Schönbühl et de Sichenen I ont une existence autonome l'un de l'autre et ne concernent pas les mêmes communautés ; l'observation de la topographie du secteur invite d'ailleurs à nettement les dissocier. A Avenches, une grande galerie sépare Le Cigognier et les *fana* du Lavoëx des structures qui sont au nord de la voie. La chronologie et la disposition des lieux de culte les uns par rapport aux autres ne donnent pas l'image d'un établissement concerté⁵⁰⁶. C'est dans cette perspective désormais que nous allons étudier les différents sanctuaires de la périphérie des villes de Gaule.

Partie III – Les sanctuaires et la ville

I- Vers une typologie

1) Discours de la méthode pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences

⁵⁰² I, p. 49, 97.

⁵⁰³ *ILA-Pétrucos* 11 = *CIL* XIII, 956 ; *ILA-Pétrucos* 12 = *CIL* XIII, 11038, 11039, 11041 ; *ILA-Pétrucos* 16 = *CIL* XIII, 939 ; *ILA-Pétrucos* 22 = *CIL* XIII, 955 ; *ILA-Pétrucos* 23 = *CIL* XIII, 972 ; *ILA-Pétrucos* 24 = *CIL* XIII, 949 ; *ILA-Pétrucos* 27 = *CIL* XIII, 962 et 11045.

⁵⁰⁴ Morel J., Blanc P., 2008, p. 35 et 39. Van Andringa W., 2002, p. 71. Schatzmann R., 2003, p. 240.

⁵⁰⁵ Gros P., 1987, p. 116-117 notamment au sujet de duplication de centres religieux du 'culte impérial'.

⁵⁰⁶ II, p. 230, 273-274 et III, fig. 107 p. 596.

[Discours de la méthode pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences⁵⁰⁷]

Les sanctuaires de périphérie de capitale relèvent de statuts différents et sont fréquentés par des communautés variées. Si certains cultes concernent la communauté civique ou une subdivision de celle-ci, d'autres, plus modestes, sont seulement l'objet de dévotions privées. Il est d'ailleurs possible que le statut évolue dans l'histoire d'un lieu de culte.

Cette question du statut – public ou privé – a été largement traitée durant ces deux dernières décennies, suite aux travaux de John Scheid effectués notamment dans le cadre de l'inventaire des lieux de culte d'Italie⁵⁰⁸. Cette même interrogation posée aux sanctuaires de Gaule romaine est théoriquement pertinente⁵⁰⁹, mais son application s'avère délicate puisque l'épigraphie fait souvent défaut. De plus, la seule question du statut, public ou privé, n'est pas suffisante en soi puisque des communautés variées peuvent en plus être concernées : *civitas*, *pagus*, *vicus*, etc, quand le statut est public ; famille, quartier, etc, quand le culte est privé.

En l'absence de sources épigraphiques, nous sommes donc souvent contraints à raisonner avec d'autres critères. Dans le cadre de la problématique qui nous occupe, il s'agit également d'observer les liens de dépendance qui se tissent entre la capitale et le sanctuaire. La relation topographique entre les deux est un critère essentiel et génère des questionnements variés :

- Le sanctuaire est-il ou non inséré dans la trame urbaine et a-t-on respecté son orientation lors de la construction du lieu de culte ?
- Si une distance existe entre le sanctuaire et l'espace urbain, quelles sont les solutions de continuité entre les deux : nécropole, rempart, cours d'eau, fossé ?
- Quel rapport le sanctuaire entretient-il avec les voies de sortie de la ville ?
- A-t-on implanté le sanctuaire de manière à ce qu'il domine l'espace urbain ?

La relation chronologique est également un critère important, nous avons déjà eu l'occasion de nous y attarder pour évoquer la question de l'antériorité du sanctuaire par rapport à la capitale. Cette relation chronologique apporte d'autres éléments d'information, en particulier sur la concomitance possible entre la construction ou les phases de monumentalisation du lieu de culte avec l'activité édilitaire dans la ville, comme l'établissement de la trame urbaine, la construction du *forum* ou l'extension d'un faubourg.

Enfin, l'architecture est le dernier élément important devant entrer en considération. Les dimensions des édifices, les matériaux de construction utilisés, le faste du décor, sont autant d'indicateurs de l'audience reçue par le lieu de culte et de l'intérêt que les évergètes lui ont porté.

Tous ces critères doivent nécessairement être croisés pour aboutir à des résultats probants.

2) Sanctuaires des villes, Sanctuaires des champs

Une première distinction forte s'observe d'emblée, car tous les sanctuaires de la périphérie n'entretiennent pas les mêmes rapports de dépendance avec la capitale. Certains lui sont

⁵⁰⁷ Capitaine René Descartes, 1637.

⁵⁰⁸ Scheid J., 1997, p. 51-59.

⁵⁰⁹ Scheid J., 2000, p. 19-26.

fortement liés : ils sont proches de l'habitat, s'insèrent dans la trame urbaine, respectent son orientation. D'autres ont une position qui les distingue de l'espace urbain : séparés par un fossé, un cours d'eau, une nécropole, ils sont indépendants de la trame urbaine et proches des voies de communication. Deux ensembles se dégagent. L'enjeu des deux parties qui suivent sera de démontrer le bien-fondé de cette distinction en présentant dans le détail les caractéristiques propres à chacune des deux catégories définies.

Une telle différenciation a déjà été pressentie par W. van Andringa qui la présente dans d'autres termes⁵¹⁰. Retenant le critère de la distance séparant l'habitat du sanctuaire, l'auteur divise les sanctuaires de la périphérie en '*sanctuaires suburbains*', en marge des villes, et en '*sanctuaires périurbains*', situés à plus de 1 km de la capitale. Cette vision du phénomène est largement inspirée du cas de Trèves qui appelle la comparaison des sites de l'Irminenwingert et de l'Altbachtal⁵¹¹. Les sanctuaires de périphérie ont des degrés de dépendance à l'espace urbain variables selon leur situation plus ou moins proche de l'habitat. D'autres éléments sont également à prendre en compte, tels l'orientation des sites par rapport à la trame viaire, le rapport aux voies reliant la ville au territoire, aux nécropoles... En confrontant dans le détail nos sources aux critères précédemment définis, nous pourrions étayer notre affirmation et compléter l'hypothèse de W. van Andringa.

D'ores et déjà, nous pouvons avancer sans crainte qu'au sein même des deux grands ensembles, les uns vers la ville, les autres vers le territoire, les cultes ne fédèrent pas les mêmes communautés et sont orientés autour de préoccupations différentes. Nous aurons l'occasion, au fil des pages suivantes, de les mettre en avant, en commençant par les sanctuaires orientés vers la ville et qui peuvent concerner une partie de ses habitants ou bien mettre en jeu la totalité de sa communauté.

Par leur intermédiaire, notre objectif principal sera de rechercher des identités urbaines, que cristallisent les pratiques religieuses communautaires, à travers la place qu'ils occupent dans la religion de la capitale. Les capitales gallo-romaines, dont nous avons rappelé les conditions d'émergence⁵¹², sont presque toujours des villes créées de toute pièce dans une structure nouvelle et pour lesquelles la construction d'une identité est un enjeu capital. Même si l'historiographie a actuellement tendance à nuancer l'emploi systématique de trame urbaine trop régulière, il n'en demeure pas moins que l'*urbs* est une notion entièrement importée, qui se définit formellement pour toutes les cités par un plan quadrillé de rues et par la présence d'un *forum* central. Celui-ci, même s'il donne à la cité la garantie de son autonomie municipale, est aussi le lieu de l'expression du pouvoir de l'empereur : c'est là que l'on trouve la quasi-totalité des effigies à son image⁵¹³ et où les élites locales expriment leur loyalisme en terme officiel. Avec le *forum*, le quadrillage urbain qui s'implante dans les capitales manifeste la nouvelle empreinte de Rome et contribue à donner une impression de grande uniformité entre les villes, qu'atténuent à peine les contraintes de topographie locale déterminant certains tracés. Il s'agit ensuite pour les habitants de s'approprier un territoire, de s'y créer des repères communs. Les élites ont un rôle important à jouer dans le sens où elles assurent le financement des équipements. L'émulation des évergètes entre les villes participe à la construction d'une singularité propre à chacune. Ainsi, il naît un attachement des habitants au territoire récemment investi. D'aucun parlerait

⁵¹⁰ Van Andringa W., 2002, p. 77.

⁵¹¹ Opposition qui d'ailleurs nourrit l'exégèse de ces sanctuaires depuis des décennies : bibliographie dans Scheid J., 1995a, p. 227.

⁵¹² *I*, p. 47-48.

⁵¹³ Rosso E., 2006, p. 19 et 121sq.

de 'personnalité de la ville', ou de son 'identité culturelle'⁵¹⁴, car l'étude d'une ville quelle que soit la période considérée ne peut se limiter à la description d'un plan et des édifices qui le composent.

La religion, qui implique les communautés, les met en scène et leur permet de se représenter elle-même, entre en plein dans ce processus et le sanctuaire est le lieu de leur expression. La périphérie apparaît comme un terrain idéal et privilégié de ces représentations, car elle est le contrepoids d'un centre occupé par un *forum* porteur d'une symbolique commune à toutes les *urbes*. Aussi notre intention principale sera-t-elle de montrer dans un premier temps en quoi les sanctuaires de périphérie sont un enjeu dans l'expression des identités urbaines qui se construisent progressivement au cours du I^{er} et du début du II^e siècle. Les solidarités dans une ville se tissent en premier lieu au niveau du quartier, sphère d'appartenance la plus évidente, certainement, dans une ville naissante : des sanctuaires y sont établis précocement et reflètent le degré d'organisation des communautés qui les composent. L'étape suivante consiste à passer au niveau de la communauté urbaine dans sa globalité, aux images qu'elle se renvoie d'elle-même et qu'elle veut projeter à l'extérieur, à la mémoire qu'elle porte ou se crée.

II- Le Sanctuaire et le quartier

1) Caractéristiques des sanctuaires de faubourg

a) Topographie

Parmi les sanctuaires de notre corpus, certains sont – et restent durant toute leur période d'utilisation – des lieux de culte fréquentés par une communauté de taille modeste. Ils reçoivent uniquement des offrandes privées et se présentent le plus souvent sous la forme de petits temples à l'architecture très simple.

Dans ce cas de figure, nous avons retenu⁵¹⁵ :

- Les Basaltes à Alba,
- le sanctuaire de la place Camille-Jouffray à Vienne,
- celui dit du 'Quartier des Boutiques' à Vaison,
- le sanctuaire de Vaise près de Lyon,
- le site Bas-de-Vieux à Vieux,
- le Clos Julio de Corseul,
- et le sanctuaire à Jupiter très bon et très grand (IOM) de Pallien à Trèves.

Quelles sont les caractéristiques qui permettent de les réunir dans un même groupe ? Les cas de Vaise et de Pallien sont un peu à part, car ils sont connus uniquement par des inscriptions. Tous les autres ont une relation de dépendance topographique avec la ville et sont dans la continuité de l'habitat urbain.

Dans le cas du Clos Julio et de Bas-de-Vieux, l'implantation des sanctuaires montre un lien fort à la trame urbaine, que nous ne retrouvons pas dans le reste de notre corpus. Le sanctuaire du Clos Julio est apparemment inclus dans un tissu urbain lâche, puisque ni au sud ni à l'ouest n'ont été repérés de *cardo* et de *decumanus*. A Bas-de-Vieux, le cas de figure

⁵¹⁴ Mansuelli G., 1982, p. 31 et 32.

⁵¹⁵ Ces sites sont regroupés dans la première partie du catalogue : II, p. 172-202 et III, fig. 43-59 p. 553-564.

est similaire : le sanctuaire est intégré dans une *insula* qui n'a pas de limite septentrionale et orientale. Nous sommes ici dans les franges de la trame viaire. Aux Basaltes, le sanctuaire est à l'extérieur du quadrillage des voies, mais c'est l'ultime *decumanus* sud de la ville qui se prolonge en allée pour donner accès à l'aire sacrée. Dans ces trois cas, les sanctuaires suivent l'orientation générale du parcellaire urbain.

A Vaison et à Vienne, aucun quadrillage régulier n'a pu être établi en raison de la topographie générale de ces capitales. A Vaison, le sanctuaire appartient à une extension urbaine située sur une terrasse en partie basse de la colline du Puymin, non loin d'une voie secondaire permettant de sortir de la ville. A Vienne, c'est un quartier extra-muros au sud de la ville qui accueille le petit temple.

A Lyon, un sanctuaire à Vaise est attesté seulement par la découverte hors contexte d'une dédicace, si bien que la topographie ne peut être précisément commentée. Toutefois, la situation de Vaise par rapport à la colonie est remarquable. Au-delà de la zone septentrionale de nécropole, se développe peu après la création de la colonie une occupation dense qui rend le statut de l'habitat incertain : a-t-on affaire à un faubourg ou à une véritable agglomération secondaire, indépendante de Lyon⁵¹⁶ ? La fouille préalable à la construction du boulevard périphérique nord de Lyon par D. Frascone a permis de se faire une idée plus juste du problème, sans vraiment lever l'interrogation⁵¹⁷. En effet, l'intervention archéologique alors réalisée se situe au nord de la plaine de Vaise, dans un secteur éloigné de 3 km du centre de la colonie. Des vestiges de la voie de l'Océan ont été dégagés, mais surtout pour notre propos les nécropoles, qui peuvent passer pour les nécropoles les plus septentrionales de Lugdunum⁵¹⁸. Des deux nécropoles dégagées, la première s'étend le long de la voie de l'Océan et perdure durant deux siècles après son implantation à l'époque augustéenne, la seconde est plus récente (III^e siècle). La plaine de Vaise est donc encadrée et parsemée de nécropoles ; mais appartiennent-elles réellement à la colonie ou au seul quartier de Vaise ? Dans ce contexte, il est difficile de trancher ; on peut néanmoins admettre que la zone où se mêlent activités artisanales, habitats et nécropoles est sous la dépendance de la colonie, à la manière dont se définit le *suburbium*.

La même ambiguïté se retrouve à Pallien, où l'extension urbaine est cette fois de l'autre côté du cours d'eau, la Moselle, au débouché du pont qui relie la ville à la voie Reims-Coblentz. Cette extension pose également la question de son indépendance, alors même que l'épigraphie la désigne comme *vicus* Voclannionum. Pour les mêmes raisons qu'à Vaise, nous pouvons y voir un quartier périphérique plutôt qu'une agglomération (dans ce cas un *vicus*). Les nécropoles de la capitale, qui s'étendent le long des voies, enserrant en effet complètement et parsèment les structures du *vicus*. Par ailleurs, la présence de ce *vicus* urbain en périphérie à Trèves ne doit pas surprendre, puisque la capitale trévière en possède déjà deux autres dans ses murs (**fig. 18**)⁵¹⁹.

Ces sanctuaires n'ont en général aucun lien avec les principales voies de sortie de la ville, sauf à Trèves, et ne sont pas mis en valeur par une implantation topographique avantageuse. Aucun d'eux n'est en position dominante, c'est même plutôt l'inverse qu'on remarque : les sanctuaires du Clos Julio, des Basaltes, de la place Camille-Jouffray, de Pallien, sont sur les parties basses des capitales. A Vaison, même si l'altitude du sanctuaire,

⁵¹⁶ II, p. 189-190 et III, fig. 52 p. 559.

⁵¹⁷ Frascone D., 1999.

⁵¹⁸ Frascone D., 1999, p. 16-18.

⁵¹⁹ II, p. 200-202.

situé sur la colline de Puymin, est plus haute que l'altitude moyenne de la ville, le relief aurait pu être exploité encore plus favorablement pour la mise en valeur du site sacré ; au lieu de cela, on a préféré la proximité des habitats, vraisemblablement plus précoces que le sanctuaire.

Enfin, quand ils sont datés, ils sont postérieurs d'une génération au moins à la fondation de la capitale. Aux Basaltes et à Bas-de-Vieux, les sanctuaires ne sont pas construits avant la seconde moitié du I^{er} siècle. A Vaison, la datation est discutée, mais nous croyons pouvoir la situer au milieu du I^{er} siècle⁵²⁰. La dédicace de Vaise est encore plus tardive et d'après les critères de datation épigraphique, elle intervient dans la seconde moitié du II^e siècle ou dans la première moitié du siècle suivant⁵²¹. Seul le sanctuaire de Vienne de la place Camille-Jouffray est construit dans la même période que la création de la colonie.

b) Architecture et décor

La seconde caractéristique de ce groupe est la modestie des structures. Celle-ci demeure durant toute la période de leur fréquentation : même rénovés, ils ne sont jamais monumentalisés et leur décoration reste sommaire. Ces lieux de culte n'ont jamais attiré l'attention des grands évergètes et n'ont jamais rayonné pour une communauté très grande.

Aucun des sites ne présente autre chose qu'un mur de péribole souvent fruste ou un simple fossé limitant une aire sacrée à la surface toujours réduite. Pas de quadriportique ni d'entrée monumentale : aux Basaltes, une simple rampe donne accès au sanctuaire ; à Bas-de-Vieux, l'entrée s'effectue par le passage dans un petit bâtiment en bois et torchis construit sur des fondations en pierre sèche.

Les temples qu'on connaît sont des constructions rudimentaires. A Vaise, la dédicace permet de restituer un mur de péribole couvert de bardeaux, mais le dévot n'a visiblement pas pu offrir de demeure à la divinité. D'une manière générale, les temples ont des dimensions restreintes : la *cella* ne dépasse pas 6 m de large à Bas-de-Vieux, aux Basaltes, au Clos Julio. La *cella* de la place Camille-Jouffray à Vienne avec ses 7,50 m de large est le plus grand édifice du groupe. La présence d'une galerie n'est pas systématique : à Alba, la galerie est vraisemblablement construite de manière incomplète ; à Vienne, le mur de galerie ne remplace pas la fosse circulaire entourant la *cella* avant la fin du I^{er} siècle. Enfin, ces *fana* utilisent uniquement la pierre sèche. A Bas-de-Vieux, le temple est une construction sans mortier, en bois et torchis.

Les indices d'une ordonnance en pierre sont inexistants. Aucun des sanctuaires n'a livré de fragment de colonne. A Vienne, la galerie qui vient remplacer le fossé est une galerie fermée. A Alba pourtant, des antes précèdent la *cella* et forment un vestibule ; à Vaison, le temple est édifié sur un podium sommairement construit, mais ces deux derniers cas concernent la province de Narbonnaise, où les modèles classiques sont plus largement répandus.

Les éléments de décor sont également rudimentaires. C'est le sanctuaire de Vienne qui livre le tableau le plus complet de ce que pouvait être le décor d'un sanctuaire modeste. Au moment de la construction de la galerie en dur, les sols, en terre battue, sont remplacés par un sol en *terrazzo* dans la galerie, et dans la *cella* par un sol en *opus signinum* avec des tesselles incrustées. Les murs de la galerie et d'une petite annexe dans l'aire sacrée

⁵²⁰ //, p. 185.

⁵²¹ //, p. 190.

reçoivent une peinture sans grande qualité. Ultime transformation un siècle plus tard, la *cella* se dote d'un sol de mosaïque bichrome.

c) Rites et divinités

c.1) Les divinités

A Vaise, c'est un acte de dévotion privée qui est à l'origine de la dédicace du lieu de culte : un certain Caius Nonius Euposius offre une aire sacrée à Apollon et aux puissances divines des Augustes à la suite de l'accomplissement d'un vœu. La piété d'Euposius est également attestée à Vaise par une autre dédicace adressée aux Mères Augustes⁵²². A Pallien, les trois inscriptions permettent d'identifier sans hésiter IOM comme la divinité tutélaire du sanctuaire. Ce dernier est associé suivant les cas au *vicus* divinisé et à la maison divine ; son nom est une fois gravé au-dessus d'un relief de Junon. Le sanctuaire est donc ici destiné à des divinités très officielles de Rome. Il s'agit là peut-être d'une manifestation d'allégeance qu'on ne retrouvera pas ailleurs dans notre corpus. Enfin, il faut rappeler le Sucellus supposé au sanctuaire des Basaltes⁵²³.

Hormis ces trois cas, les divinités tutélares ou même seulement honorées dans les lieux de culte sont inconnues. Nous ne retenons pas l'hypothèse d'une déesse Belesama à Vaison, puisque la dédicace a été retrouvée trop loin du sanctuaire et dans un contexte mal éclairci⁵²⁴.

c.2) Les rites

En revanche, on possède des indications sur les rites qui pouvaient se dérouler dans ces modestes sanctuaires, grâce aux fouilles récentes réalisées pour plusieurs d'entre eux. Les rites de repas commensaux sont attestés à Vienne : ils se déroulaient dans la petite annexe P voisine du temple, comportant banquette et foyer. Les petites chapelles à Bas-de-Vieux avaient peut-être la même utilité, à moins qu'elles ne servissent à stocker des offrandes. La plaque gravée de Pallien mentionne l'existence d'une cuisine dans le sanctuaire. Cet équipement renvoie à la même pratique du partage de repas préparés entre autres à partir de la viande d'animaux sacrifiés.

Les dépôts votifs sont évidemment courants. Certains sites montrent des particularités dans le type d'offrandes. A Vaison, elles consistent essentiellement en lampes à huile qui proviennent d'un atelier voisin du sanctuaire. C'est aux Basaltes à Alba-la-Romaine que les gestes rituels ont été le plus finement observés. Des crémations d'offrandes végétales et animales s'y déroulaient dans des salles hypogées, certainement en relation avec un culte chthonien. Ces crémations se sont déroulées pendant toute la durée d'utilisation du sanctuaire. En revanche, la nature des dépôts votifs a évolué. Composés dans un premier temps de lampes à huile, les dépôts s'effectuent ensuite au pied d'un massif maçonné : il s'agit de vases soigneusement disposés contenant chacun une lamelle d'or vraisemblablement fixée à un autre support (bois ou tissu). L'espace sacré est d'ailleurs divisé en plusieurs zones où s'opèrent des gestes rituels différents : au nord, des dépôts votifs ; au sud, des crémations dans l'hypogée. Malgré la modestie des structures, il faut reconnaître ici la sophistication des rites.

⁵²² CIL XIII, 1764.

⁵²³ I, p. 54-55.

⁵²⁴ II, p. 186.

Enfin à Bas-de-Vieux, la présence d'une sépulture retrouvée dans la cour de la parcelle d'habitat A voisine de l'*area sacra* est difficile à expliquer. On voudrait évidemment savoir quelle est la nature de la relation entre la tombe et le sanctuaire. La cour a également livré du mobilier assimilable à des offrandes votives. Cette situation évoque des cas similaires rencontrés en Gaule dans des petites communautés, généralement des agglomérations secondaires. La *statio* gallo-romaine de l'Ussspann qui succède à l'*oppidum* du Fossé des Pandours est composée de plusieurs parcelles d'habitat comportant chacune une cour ; l'une d'elle a livré une urne cinéraire de la première moitié du I^{er} siècle, ainsi qu'un petit enclos cultuel entourant vraisemblablement une colonne au géant⁵²⁵. Si la découverte de tombes au sein même des sanctuaires est exceptionnelle, il faut citer des cas de sépultures découvertes au plus près, en bordure du mur de péribole, comme au Dhronecken (Allemagne) où quatre incinérations du milieu du I^{er} siècle voisinent également des maisons⁵²⁶. Au sud du Donon (Bas-Rhin), des urnes côtoient des colonnes de Jupiter près de zones d'habitat⁵²⁷. Ces parallèles concernent à chaque fois des petites communautés où les règles régissant les pratiques rituelles ne sont peut-être pas aussi rigides qu'à une plus vaste échelle communautaire et dans le cadre d'un culte public. Ce constat est peut-être aussi valable dans le petit quartier de Vieux. Le contexte est un peu mieux connu dans le cas d'En Chaplix (Avenches), où les ensembles funéraires datant de l'époque Auguste-Tibère font face à deux *fanæ* construits plus tard ; ces structures fonctionnent vraisemblablement avec une vaste *villa*⁵²⁸. Cette proximité, conjuguée à la monumentalité notable des mausolées laisse présumer une possible 'déification' des défunts⁵²⁹.

d) Environnement archéologique

Enfin, l'environnement archéologique de ces sites présente des caractéristiques communes. A Vienne, le quartier extra-muros occupé par le sanctuaire est d'abord une zone d'épandage, qui s'urbanise rapidement avec l'installation de modestes habitats associés à des activités artisanales. Le sanctuaire est englobé dans ces structures, tout en ayant une orientation autonome qui suit les points cardinaux. Les différentes phases d'aménagement du quartier coïncident avec celles du sanctuaire. Les transformations concernent aussi les équipements collectifs, si bien que se pose la question de savoir qui en prend l'initiative.

Au début du II^e siècle, la modification du tracé des voies et l'installation d'égouts entraînent une restructuration importante qui touche également les parcelles d'habitations privées ; le *fanum* reçoit une galerie en dur, un décor peint et ses sols sont refaits, mais rien n'est modifié dans l'emprise du sanctuaire. L'ensemble des structures collectives du quartier gagne donc en confort. Dans la seconde moitié de ce même siècle, une nouvelle restructuration du réseau de voies n'altère toujours pas l'emprise de l'aire sacrée qui voit ses sols de nouveau modifiés et son annexe reconstruite. Les améliorations successives de la circulation, de la salubrité de la zone et du décor dans le sanctuaire sont peut-être le résultat de décisions prises collectivement par la population du quartier.

⁵²⁵ Lafon X., Adam A.-M., 1993, p. 114-117.

⁵²⁶ Grenier A., 1960, p. 879.

⁵²⁷ Lafon X., Adam A.-M., 1993, p. 117.

⁵²⁸ Castella D., 2008, p. 103-120.

⁵²⁹ Castella D., 2008, p. 117 qui donne d'autres éléments de comparaison, notamment en Grande-Bretagne : p. 115-118.

A Vaison, le 'Quartier des Boutiques' présente des aspects similaires. Il est structurellement lié à la voie de sortie de la ville vers le nord. Les premières structures repérées datent de l'époque augustéenne, mais c'est sous le règne de Néron ou de Vespasien que le secteur se développe. C'est d'ailleurs certainement cette période qu'il faut retenir comme celle de la construction du sanctuaire. Les activités de ce petit quartier sont variées. Des ateliers-boutiques bordent la voie et accueillent des pressoirs à huile, des métiers à tisser... L'une des boutiques produit les lampes à huile servant d'offrandes dans le sanctuaire voisin. Enfin, la *villa* du Paon au sud est peut-être contemporaine.

A Vaise, même si l'emplacement du sanctuaire est inconnu, on sait que le quartier s'urbanise à partir du début du I^{er} siècle autour de la voie de l'Océan et que les occupations y sont variées : *villae* et habitats plus modestes, ateliers de potiers et de métallurgie, *fullonica*, nécropoles... Ce faubourg est donc un lieu très dynamique. L'activité périclité à partir du milieu du II^e siècle, alors que les zones funéraires continuent de se développer.

A Bas-de-Vieux, le sanctuaire s'installe peut-être au milieu du I^{er} siècle, même si les premières structures datées ne sont pas antérieures au milieu du siècle suivant. Comme à Vienne, les réfections dans le sanctuaire coïncident avec les structures avoisinantes, à savoir les trois parcelles d'habitat et la voie, le tout aménagé vers 50. Le lien structurel entre les habitats et le sanctuaire est fort, au point que ce sont les parcelles privatives qui délimitent l'aire sacrée. Le quartier de Bas-de-Vieux abrite également une carrière et probablement une nécropole au sud-est du sanctuaire dont une seule sépulture a été découverte. Plus au sud, une grande *villa* a été fouillée.

A Pallien, les nécropoles sont mêlées à des structures qui sont essentiellement à vocation artisanale, en particulier à des activités de céramique et de métallurgie. L'occupation y est attestée à partir du I^{er} siècle et jusqu'au V^e siècle, le quartier se développe donc juste après l'installation de la capitale.

Au Clos Julio à Corseul, l'environnement du petit *fanum* est connu uniquement par les prospections aériennes. On sait que le secteur présente un urbanisme lâche et qu'une *domus* compte peut-être parmi les structures repérées.

Le secteur autour du sanctuaire des Basaltes à Alba est celui que nous connaissons le moins. Nous avons déjà mentionné les traces d'activités artisanales antérieures à l'occupation de la ville d'Alba dans cette zone. Le sanctuaire est construit à partir de la fin du I^{er} siècle et subit des réaménagements au début du II^e siècle. Cette même époque est celle de l'urbanisation de ce secteur : le *decumanus* le plus méridional d'Alba est alors construit, il se prolonge ensuite pour devenir la rampe d'accès au sanctuaire.

Dans chacun des cas, ces quartiers périphériques se présentent sous la forme de faubourgs du type des *continentia* précédemment définis. En continuité avec l'espace urbain, ils sont occupés par des habitats relativement populaires qui peuvent cohabiter avec des résidences beaucoup plus luxueuses. Dans ces secteurs, on trouve également des zones d'épandage, des nécropoles, des carrières ou encore des activités artisanales jugées trop polluantes et nuisibles, et donc rejetées en périphérie.

Nos sanctuaires sont modestes, à l'image de la population industrielle qui les voisine. Nous avons pu montrer qu'ils entretiennent des liens topographiques, structurels et chronologiques forts avec les différents éléments de ces quartiers. A cet égard, il nous semble que ce sont les communautés de ces faubourgs qui fréquentent et entretiennent collectivement ces lieux de culte avec les moyens dont elles disposent. La restauration de

la cuisine de Pallien par un collectif d'au moins onze citoyens est à ce titre exemplaire. Ces citoyens sont, autant qu'on puisse en juger, porteurs de *duo nomina*, ce qui révèle une origine sociale excluant les plus hautes sphères de la société trévière. L'usage, assez original en Gaule et en Germanie d'associer un *nomen*, formé sur le prénom du père, et un *cognomen* individuel, atteste certainement la pérennité d'une coutume indigène et son adaptation au droit romain⁵³⁰ ; mais que seuls les citoyens les plus humbles suivent. Ici, chacun de nos citoyens trévières a dû cotiser un peu pour offrir au sanctuaire du *vicus* une nouvelle cuisine.

2) Pratiques religieuses de quartier

a) A Rome

L'existence de sanctuaires de faubourg en Gaule fait écho à des pratiques communautaires de quartier qui s'organisent à Rome depuis ses origines.

Dans le calendrier des cultes romains, certains rites anciens expriment des rivalités de quartier⁵³¹. Parmi eux, on compte la danse des Saliens, divisés en deux groupes, les *Palatini* et les *Collini*, qui parcourent les rues en dansant pour célébrer un rite d'initiation des jeunes gens à travers des compétitions de quartiers. De même, les Lupercales mettent en scène deux collèges de luperques : les *Fabiani* qui représenteraient le Quirinal et les *Quinctiales* le Palatin⁵³². De manière plus évidente, la curieuse cérémonie du Cheval d'Octobre implique une lutte entre les habitants du quartier de Subure et ceux de la *Via Sacra* pour récupérer la tête du cheval sacrifié.

A chaque fois, les quartiers sont mis à contribution au profit de la communauté de la Ville dans son ensemble et pour exprimer sa cohésion. C'est aussi sûrement le cas des rituels organisés deux fois l'an autour des 27 chapelles des Argées, réparties suivant une division très ancienne de la Ville que l'on fait remonter à Numa⁵³³. Même si les historiens et érudits anciens n'en comprenaient plus la signification, ces chapelles étaient visitées chaque année par la flaminique de Jupiter vêtue de deuil lors d'une procession de deux jours, les 16 et 17 mars. Elles abritaient chacune les Argées – mannequins d'osier d'apparence humaine – qui étaient conduits solennellement aux Ides de mai par les pontifes, les vestales, les préteurs et certains citoyens, pour être jetés ensuite dans le Tibre par-dessus le pont Sublicius⁵³⁴. Que ce geste soit ou non le substitut de sacrifices humains⁵³⁵, il permet à chaque quartier de participer à un rite de purification dont toute la ville recueille le bénéfice. Dernière fête archaïque qui intéresse les habitants des quartiers, la cérémonie du Septimontium, célébrée le 11 décembre, permet la participation des divers secteurs de la ville à une '*sorte de confédération religieuse*'⁵³⁶.

⁵³⁰ Le Glay M., 1977, en particulier p. 273 ; Raepsaet-Charlier M.-T., 1995, p. 213-216 et 2001, p. 279 : '*peut-être une tolérance admise (...) pour respecter la coutume patronymique locale*'.

⁵³¹ Hinard F., 1991, p. 41-43.

⁵³² G. Dumézil rejette toutefois cette hypothèse des luperques qui représenteraient les quartiers de Rome : Dumézil G., 1974, p. 582.

⁵³³ Tite-Live, I, 21. Varron, *De Lingua latina* V, 45sq.

⁵³⁴ Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* I, 38.

⁵³⁵ Dumézil G., 1974, p. 449.

⁵³⁶ Grimal P., 1959, p. 63. Pour le détail de cette fête : Fraschetti A., 1994, p. 145-168.

Les cultes des *vici* de Rome intéressent plus directement notre propos. On attribue à Servius Tullius le découpage de Rome en quatre *regiones* subdivisées chacune en *vici*. A chaque carrefour (*compita*) à l'intérieur d'un *vicus*, se dressait une chapelle des Lares où l'on célébrait annuellement des sacrifices présidés par quatre *magistri vici* dont le recrutement s'effectue dans les milieux populaires : ce sont souvent des affranchis et ils sont assistés par quatre *ministri* de condition servile. Ces fêtes (les *Compitalia*) sont associées à des jeux qui seront interdits à partir de 64 av. J-C., car les *vici* représentent des foyers de révolte à la fin de la République⁵³⁷. C'est Auguste, dès son avènement au grand pontificat en 12 av. n.è., qui rétablit les jeux et en réorganise entièrement le culte. La date de la réforme est discutée⁵³⁸, mais on admet qu'elle se généralise en 7 av. n.è. lors de la division de la ville en quatorze *regiones* elles-mêmes subdivisées en 265 *vici*⁵³⁹. Les chapelles des *vici* deviennent alors les lieux de culte des *Lares Augusti* et du *Genius Augusti*. L'identité des Lares est obscure, mais on s'accorde pour les considérer comme les esprits divinisés des morts⁵⁴⁰ ; en imposant le culte des Lares d'Auguste, ce sont donc les propres ancêtres de la famille impériale qui sont vénérés dans ces chapelles, en association avec le Génie de l'empereur. M. Tarpin a pu montrer que ces divinités tutélaires étaient porteuses de l'idéologie victorieuse de la propagande augustéenne et que d'autres divinités pouvaient les accompagner⁵⁴¹. Les chapelles, modestes constructions associées à un autel figuré, sont sous la responsabilité du *magister vici*. Elles ont connu une fréquentation qui ne s'est pas tarie pendant l'Antiquité, puisqu'elles continuent d'être restaurées au III^e siècle⁵⁴². Le culte des *vici* s'avère être la première forme de culte public à adopter le *Genius* d'Auguste à Rome⁵⁴³, mais il s'est évidemment agi pour le premier *princeps* de voir adhérer au nouveau régime les couches les plus humbles de la population et de les contrôler.

b) En Gaule

Ce tour d'horizon rapide des cultes de quartier à Rome montre leur dynamisme et leur variété, tant sous la République que sous le Principat. Qu'en est-il en Gaule ?

On sait qu'il existe dans les colonies et autres villes de l'Empire, au moins à partir d'Auguste, des *vici* qui se définissent comme des quartiers, des portions d'une agglomération⁵⁴⁴. C'est ainsi que Festus les définit⁵⁴⁵ : ce sont des quartiers d'*oppidum* ; le grammairien ne fait pas de distinction particulière entre Rome et les villes du reste

⁵³⁷ Pour le détail et les textes antiques associés à cette interdiction : Flambard J.-M., 1981, p. 151-154 et p. 161-165.

⁵³⁸ Tarpin M., 2002, p. 137-140.

⁵³⁹ Pour les détails de la subdivision et les références aux textes antiques : Homo L., 1971, p. 108sq et Flambard J.-M., 1981, p. 146-147.

⁵⁴⁰ Voir la démonstration de Frascchetti A., 1994, p. 272-276.

⁵⁴¹ Tarpin M., 2002, p. 144-148.

⁵⁴² Tarpin M., 2002, p. 173-174. Le recensement récent de l'ensemble des autels de carrefour de Pompéi par W. van Andringa donne une bonne idée de la répartition et de l'aspect de ces cultes : van Andringa W., 2000a, p. 47-86.

⁵⁴³ Scheid J., 2001, p. 101-103.

⁵⁴⁴ Le Roux P., 1992-1993, p. 156 : 'il s'agit seulement d'une portion d'espace urbanisé, détaché topographiquement, mais non structurellement, de l'agglomération centrale'. Flambard J.-M., 1981, p. 147sq. Tarpin M., 2002, p. 87-92 ; Dondin-Payre M., 2007, p. 402-403.

⁵⁴⁵ Festus, p. 502, 508 : 'Altero, cum id genus aedificiorum definitur, quae continentia sunt his oppidis, quae ... itineribus regionibusque distributa inter se distant, nominibusque dissimilibus discriminis causa sunt dispartita'.

de l'Empire. Dans les capitales de Gaule romaine, on trouve des inscriptions mentionnant l'existence de *vicus*, mais à chaque fois il faut se demander si le bloc n'a pas été déplacé au cours de son histoire ou si des *vici* du territoire ont choisi le centre urbain comme lieu d'exposition de leurs inscriptions⁵⁴⁶.

L'ensemble des attestations répertoriées dans les capitales de Gaule ne peut toutefois pas être entièrement rejetées (**fig. 18**), mais il convient d'en discuter quelques-unes :

- Les trois inscriptions de Nantes par exemple témoignent d'un culte bien identifié à Vulcain et font de ce dieu la divinité qui rassemble publiquement la communauté du *vicus*. Ce *vicus* nommé Portenses pourrait aussi correspondre à l'agglomération de Rezé/*Ratiatum* plus favorable à l'accueil d'un port, de l'autre côté de l'estuaire, face à la capitale namnète, alors que cette dernière n'en a possédé un que tardivement. Toutefois, le contexte de découverte des pierres fait penser que le sanctuaire à Vulcain se trouvait dans les parages. En effet, les trois pierres ont été trouvées à trois siècles d'intervalle quasiment au même endroit au centre de Nantes, mais elles étaient peut-être en remploi dans la muraille du Bas-Empire⁵⁴⁷. Elles attestent la construction d'un portique, d'un campus et d'un *tribunal cum locis* à l'attention de Vulcain. Des *actores vicanorum* sont dans un seul cas à l'origine d'un don. Enfin, l'une des dédicaces associe les *vicani* aux nautes de la Loire.
- Autre problème, le *vicus* Agiedincenses porte le nom de la ville de Sens et il est le seul pour lequel on possède une magistrature, ce que l'organisation d'un *vicus* ne permet normalement pas⁵⁴⁸.
- Les cas de Metz, Trèves et Saint-Bertrand-de-Comminges sont plus fiables. Les deux inscriptions de Metz ont été découvertes au XVI^e siècle et on ne peut localiser les deux *vici* Honoris et Pacis. Leur nom évoquerait les *vici* de Rome où l'on connaît un *vicus* Honoris et Virtutis⁵⁴⁹. A Trèves et à Saint-Bertrand, hormis le cas déjà évoqué du *vicus* Voclannionum, les contextes de découverte des inscriptions mentionnant les *vici* sont mal connus.

De plus, il faut aussi signaler le témoignage épigraphique d'Angers dont la restitution est problématique. Le texte, incomplet, a d'abord été interprété par son inventeur M. Provost comme une épitaphe⁵⁵⁰, mais une relecture récente d'Y. Maligorne suggère une tout autre hypothèse, en restituant une dédicace religieuse dressée dans le cadre d'un *compitum*⁵⁵¹ : *[Genio vicinia]e et usib(us) / [vicanorum co]mpit[um] / [---]na/[---]jius Amandi f(i)lius / [---] Amand(u)s / [faciendum] curavit / [idemq(ue)] d(edicavit)*. Si cette lecture est exacte, on aurait alors une attestation d'un sanctuaire de carrefour dans la ville d'Angers, qu'il faut comprendre comme relevant nécessairement d'une subdivision de type *vicus* à l'image de ceux que l'on connaît à Rome ou encore à Pompéi. D'autres lieux de culte de ce type sont supposés à un croisement de voies à Limoges et à Carhaix, où des laraires auraient été fouillés⁵⁵².

Sans entrer dans le débat de la nature juridique de cette entité administrative et de l'éventuelle différence entre *vicus* rural et *vicus* urbain, il s'avère qu'il existe des quartiers urbains possédant une personnalité propre, puisqu'ils ont un statut et un nom. Ils permettent

⁵⁴⁶ Corbier M., 1987, p. 27-60.

⁵⁵⁰ Provost M., 1980, p. 111-114.

⁵⁵¹ Maligorne Y., 2007, p. 67-70.

⁵⁵² Desbordes J.-M., Loustaud J.-P., 1992, fig. 10-11 p. 253-254. Le Cloirec G., 2007, fig. 18 p. 51-52.

vraisemblablement d'établir des liens de solidarité entre les habitants, qui s'y rassemblent autour d'un culte commun. Leur organisation n'est certainement pas différente d'autres types d'associations évoluant dans le monde antique⁵⁵³. En Gaule, leur existence n'est sûrement pas aussi systématique qu'à Rome où chaque secteur est rattaché à un *vicus*.

Comme nous avons essayé de le montrer, il nous semble que ce statut peut aussi s'appliquer à la périphérie urbaine, à l'image du *vicus* Voclannionum de Trèves. L'extension urbaine de l'autre côté du cours d'eau n'a évidemment pas pu être englobée dans l'enceinte au moment de sa construction, certainement au II^e siècle. Il est alors envisageable de voir dans l'octroi du statut de *vicus* une manière d'intégrer le quartier à l'espace urbain, puisque l'unité territoriale n'était pas possible. Nous voulons encore insister sur l'impossibilité d'y voir une agglomération indépendante, car l'habitat y est entièrement mêlé aux nécropoles de la capitale⁵⁵⁴. Si l'hypothèse est exacte, nous avons là une ferme attestation de culte de faubourg très organisé, dans une communauté reconnue par les institutions de la *civitas*. Le culte y est donc public et prend une forme très officielle : la divinité honorée (IOM) et son association au culte impérial témoignent de la volonté d'une petite communauté d'afficher son appartenance à l'Empire dont son existence dépend. Le *vicus* lui-même divinisé est également l'objet d'un culte⁵⁵⁵ et il faut certainement voir comme une faveur que possèdent les communautés au statut reconnu officiellement par la cité de pouvoir s'autocélébrer. Les autres communautés qui fréquentent les sanctuaires que nous venons d'évoquer ne l'ont sûrement pas. En revanche, la gestion du culte devait être similaire et à l'image des *magistri vici* de Rome, ce sont les habitants du quartier qui s'en occupaient, comme l'atteste l'inscription mentionnant la réfection de la cuisine.

Au final, nous aboutissons à un faciès assez précis des sanctuaires de faubourg. Ce sont des sites que la topographie lie généralement fortement à l'espace urbain. Ils restent assez discrets dans le paysage, car ils ne sont jamais implantés dans des positions intéressantes qui en feraient des repères visuels particuliers. Leurs structures sont toujours modestes, mais les rites qui s'y déroulent peuvent être assez élaborés. Enfin, ils montrent que le quartier, qui n'est pas nécessairement périphérique, peut être aussi une communauté dynamique. Quand le statut de *vicus* lui est accordé, le quartier participe à la religion publique de la cité. D'autres sanctuaires de périphérie peuvent rassembler au-delà du quartier les habitants de la capitale. C'est à eux que nous allons désormais nous intéresser en les distinguant en plusieurs catégories, facettes des différentes identités de la ville.

III- Sanctuaires et identités urbaines

1) Cultiver une mémoire

a) A la recherche d'un passé

Au sein de notre corpus, des sanctuaires perpétuent une occupation laténienne. Précisons tout de suite qu'il ne sera pas ici question des grands sanctuaires périurbains d'Allonnes, de Jublains ou de Meaux, dont les cas seront évoqués dans la partie suivante puisque nous les considérons comme des lieux de culte concernant l'ensemble de la population du

⁵⁵³ Scheid J., 2003, p. 61-74.

⁵⁵⁴ C'est le même argument qu'avance P. J. Goodman pour qualifier les équipements de Saint-Michel-du-Touch de quartier satellite de Toulouse, pourtant distants de 4 km : Goodman P. J., 2007, p. 95-96.

⁵⁵⁵ Certainement à la manière d'un *Genius*.

territoire et pas seulement la communauté urbaine. Les sanctuaires qui nous intéressent immédiatement présentent des vestiges plus modestes et sont en lien plus étroit avec l'habitat urbain. Il s'agit des sanctuaires de Derrière-la-Tour, du Brézet, de l'Altbachtal, et peut-être du Château à Angers⁵⁵⁶.

Le lieu de culte de Derrière-la-Tour à Avenches succède à une tombe à incinération laténienne. Nous avons déjà évoqué la possibilité que ce secteur occidental d'Avenches soit celui d'une nécropole laténienne, peut-être en lien avec l'*oppidum* mal connu du Bois-de-Châtel⁵⁵⁷, non loin duquel la capitale helvète est construite. Des tombes sont attestées jusqu'au secteur du Lavoëx, mais c'est seulement sur le site de Derrière-la-Tour que dès la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. est établi un espace cultuel. Sous Claude, un sanctuaire en dur reprendra l'orientation de la palissade antérieure. Cette installation compte parmi les toutes premières de la capitale helvète. Situé sur les pentes de la colline d'Avenches, le sanctuaire est un peu à l'écart de la voie qui devient ensuite le *decumanus maximus*, mais on y accède par le prolongement d'un autre *decumanus*. Le site est donc relié à l'espace urbain par cette rue.

Le petit lieu de culte du Brézet, près de Clermont-Ferrand, est un cas qui peut intéresser notre réflexion. Là encore, c'est précocement, dès l'époque augustéenne, qu'un petit *fanum* y est construit dans un secteur qui a été un site cultuel important dans le courant du II^e siècle av. n.è. avant d'être abandonné. Le réinvestissement de cette zone assez isolée, loin de la voie vers Lyon, peut s'expliquer par le souvenir au moment de la fondation de la capitale de la destination passée du lieu.

Nous tenons à inclure ici le site de l'Altbachtal. Le fameux sanctuaire trévire considéré d'abord comme un lieu de culte gaulois⁵⁵⁸, a été réinterprété dans le sens d'un sanctuaire créé à l'époque augustéenne seulement⁵⁵⁹. Les fouilles de S. Loeschke ont pourtant montré l'existence de fosses et de trous de poteaux nettement associés à du mobilier de l'Age du bronze tardif et du début de l'Age du fer (zone 33a) ; d'autres secteurs ont reçu des édifices en bois de La Tène finale, puisque leur comblement contenait du mobilier laténien parfois mêlé à du mobilier augustéen précoce⁵⁶⁰. La nature profane de cette occupation antérieure est probable et elle n'est pas nécessairement très ancienne. Il faut tout de même souligner la continuité de l'occupation et l'installation du sanctuaire dès le début de l'organisation de la capitale précisément au pied de la colline du Petrisberg, qui est fréquentée durant le I^{er} siècle av. n.è. Le schéma rappelle donc celui d'Avenches et du site de Derrière-la-Tour. La zone de l'Altbachtal est isolée des grandes voies d'accès à la capitale et le lieu de culte est sur les pentes du Petrisberg au bord du réseau d'*insulae*, dont il reprend pour partie seulement l'orientation sans s'insérer dans le quadrillage urbain. A l'époque augustéenne, les structures se limitent à l'enclos 43 et peut-être à quelques chapelles. J. Metzler a récemment mis l'accent sur la possibilité que les premières structures de l'Altbachtal (ensemble 34) soient contemporaines du démontage des grandes halles du Titelberg qui intervient deux décennies av. n.è.⁵⁶¹. Il plaide pour un transfert des fonctions,

⁵⁵⁶ Le catalogue regroupe ces sites dans une seule et même partie : II, p. 203-225 et III, fig. 60-74 p. 565-574.

⁵⁵⁷ Voir note 207.

⁵⁵⁸ Heinen H., 1985, p. 185-187.

⁵⁵⁹ Scheid J., 1995a, p. 228 et van Andringa W., 2002, p. 68.

⁵⁶⁰ Schwinden L., 1984, p. 249.

⁵⁶¹ Metzler J., 2008, p. 163.

notamment religieuses, de l'*oppidum* du Titelberg vers le site de la nouvelle capitale. Son hypothèse va bien dans le sens de notre présente lecture de l'histoire du site.

Une configuration identique s'observe au Château à Angers, où un hypothétique sanctuaire poursuit l'occupation d'un secteur qui était un quartier artisanal laténien. Là encore, le site est entre le promontoire dominant la Maine et le quadrillage urbain augustéen.

Ces sites sont en relation étroite avec l'urbanisme naissant. Ils perpétuent des occupations laténiennes de toute nature, même si aucun *oppidum* ne précède les capitales concernées. Aussi voyons-nous dans l'installation précoce de ces sanctuaires en périphérie le souci d'investir au moins symboliquement le lieu d'un passé que le reste de la ville nie complètement : la périphérie seule, grâce à l'absence de contrainte structurelle et fonctionnelle, peut se charger d'assumer une mémoire, même si celle-ci est nécessairement idéalisée dans la mesure où les nouvelles communautés urbaines en sont dépourvues.

Cette charge symbolique que peuvent prendre certains lieux de culte se rencontre ailleurs dans le monde gréco-romain et pas uniquement en périphérie de ville. Au début de l'époque impériale en Grèce, un phénomène similaire s'observe : il touche essentiellement les grands sanctuaires ruraux. S. E. Alcock l'a parfaitement mis en évidence⁵⁶². A ce moment, les lieux de culte de la campagne sont pour beaucoup complètement abandonnés et Pausanias n'a de cesse dans son *Guide de la Grèce* de décrire les ruines et de les expliquer par le dépeuplement des campagnes et par les guerres civiles. Pourtant, si l'on regarde dans le détail, il s'avère que ce sont des sites mineurs qui ne sont plus entretenus, alors que d'autres, plus importants et plus anciens, continuent de susciter la générosité des évergètes⁵⁶³. Ces grands sanctuaires portent et cultivent le passé glorieux de la Grèce, comme Pausanias cherche d'ailleurs souvent à le démontrer tout au long de son récit.

Plus loin dans le passé, mais dans un contexte plus proche de nos préoccupations, l'organisation des lieux de culte de la ville nouvelle de Megalopolis en Arcadie reflète le même souci de rattacher la communauté urbaine à des racines anciennes. La ville est née d'un synœcisme dans la première moitié du IV^e siècle av. n.è. et M. Jost⁵⁶⁴ a pu montrer que la diversité des divinités installées à Megalopolis lors de sa création reflétait la prise en compte de l'identité religieuse du territoire environnant. L'enjeu est de créer un sentiment d'appartenance à une communauté pour les nouveaux citoyens par un ancrage des cultes dans le passé religieux régional. S'est établi un système très complet de cultes civiques dans la nouvelle ville de Megalopolis, notamment par la transposition de sanctuaires du territoire dans la ville et la création de doublets dont le plus fameux est celui de Zeus Lykaios. Le sanctuaire du Mont Lycée est ainsi répliqué sur la nouvelle agora⁵⁶⁵. La ville, créée de toute pièce, peut se présenter comme l'héritière d'un passé, pour réveiller chez ses nouveaux citoyens la conscience d'appartenir à une communauté, en construisant les éléments d'une mémoire collective et, d'une certaine manière, en instrumentalisant les cultes.

Enfin pour étayer encore notre propos, il faut mentionner des parallèles en Gaule romaine. Les lieux de culte peuvent également y être les supports de la perdurance d'une mémoire. Les grands enclos à rassemblement communautaire que nous évoquons précédemment au Titelberg et à Bibracte ont été perpétués à l'époque gallo-romaine par

⁵⁶² Alcock S. E., 1994, p. 200-211.

⁵⁶³ Pour le détail des sanctuaires, nous renvoyons à la liste dressées par S. E. Alcock à partir de l'inventaire de Pausanias :

Alcock S. E., 1994, tabl. 9 p. 209.

⁵⁶⁴ Jost M., 1985, p. 220-235 ; 1994, p. 225-227.

⁵⁶⁵ Pausanias, VIII, 30, 2-3.

des lieux de culte d'envergure restreinte certes⁵⁶⁶, mais qui prolongent la pratique de gestes rituels et maintiennent la mémoire de l'importance passée du lieu. Ils fixent ainsi des repères historiques dans des structures nouvelles. Ces lieux sont transformés pour rester dynamiques aux yeux des communautés qu'ils intéressent. Il en va de même pour les sanctuaires qui s'installent sur un site anciennement occupé : les nouveaux citadins pourront désormais sortir du cadre urbain pour honorer, en un lieu symboliquement chargé, des dieux qui ont souvent une identité locale marquée comme nous l'avons précédemment montré.

b) Caractéristiques

b.1) Caractéristiques générales

Ces sites participent à la création de l'identité communautaire des populations urbaines. Conçus dans un rapport souvent étroit avec l'espace urbain, ils sont plutôt à l'écart des grandes voies de communication et investissent dès l'époque augustéenne des lieux précédemment occupés. D'une manière générale, ils n'acquièrent pas la monumentalité de ceux que nous aurons à étudier par la suite. Ils restent d'ampleur modeste et les petites offrandes qui s'y trouvent en nombre montrent que les populations urbaines les fréquentent largement.

Au Brézet, comme au sanctuaire Derrière-la-Tour, le lieu de culte est de peu d'importance. Au Brézet, seul un petit *fanum* à galerie a été construit ; sa *cella* mesure tout juste 3,20 m de côté. Le site d'Avenches est un peu plus massif sans être toutefois très imposant : limité à des structures en matériau léger d'abord, un temple est construit en dur à partir du règne de Claude. Sa *cella* mesure 8 m de côté ; il est construit sur un podium impliquant que l'accès s'effectue par un escalier. Aucun des deux temples n'a connu de monumentalisation particulière.

Dans les deux cas de figure, les seuls éléments mobiliers retrouvés consistent en menus objets : monnaies, fibules,... Ces petites offrandes sont le résultat de vœux contractés entre les habitants des villes et des divinités dont on ne connaît pas l'identité.

À l'évidence, ils ont un développement limité et n'ont jamais été intégrés à la religion publique de la cité. Le cas d'Altbachtal est très différent et mérite qu'on s'y attarde plus longuement.

b.2) Le sanctuaire de l'Altbachtal à Trèves

[Le sanctuaire de l'Altbachtal à Trèves⁵⁶⁷]

Alors que les structures d'époque augustéenne se limitent à un simple enclos entourant vraisemblablement un *fanum* (n° 43), le site va connaître dès le I^{er} siècle un succès qu'atteste la multiplication des constructions qui ne cesse qu'au IV^e siècle. Des chapelles aux dimensions généralement réduites envahissent donc cette zone des pentes du Petrisberg, limitée au sud par le ruisseau de l'Altbach. Parmi le nombre de structures, certaines ont une importance plus grande et atteignent la forme de véritables *fana* à galerie qui pour beaucoup se sont vus ajouter une galerie au cours de leur histoire. Un seul édifice, construit tardivement, se distingue des autres par sa monumentalité : il s'agit du temple n° 2

⁵⁶⁶ A Bibracte : Brunet P., 1989, p. 222-228. Au Titelberg : Metzler J. *et al.*, 2000, p. 431-445.

⁵⁶⁷ II, p. 210-223 et III, fig. 66-73 p. 569-573.

dont le plan est rectangulaire ; la *cella*, précédée d'un vestibule, se termine par une abside semi-circulaire.

Faut-il donc affirmer que les dieux de l'Altbachtal sont 'pris et pensés par la cité nouvelle puis la colonie comme des dieux publics'⁵⁶⁸ et que 'le site était régi par les autorités de la colonie'⁵⁶⁹ ? Nous pensons qu'une autre approche est possible⁵⁷⁰ :

- La présence d'une divinité rare, comme Vertumnus sive Pisintus, est certes le gage de la romanité du dédicant et de la rigueur requise dans le processus d'*interpretatio*⁵⁷¹, mais elle ne prouve rien du caractère public du culte puisque l'inscription est réalisée *ex voto* par un certain Caius Fruendus.
- En second lieu, Mercure, très présent à l'Altbachtal et sûrement honoré pour les attributs du Mercure romain, n'est pas spécialement honoré aux entrées de l'espace cultuel, c'est-à-dire aux passages entre monde des hommes et monde des dieux. Cette idée implique que la répartition des différentes structures est la conséquence d'un choix d'une autorité organisant l'ensemble, en l'occurrence ici la colonie des Trévires. Pour affirmer ce point, il faudrait déjà que les entrées dans le sanctuaire soient archéologiquement attestées et une simple observation de la répartition des divinités montre le caractère beaucoup plus aléatoire de la présence de Mercure, qui en plus n'est pas le seul à se retrouver en marge de l'aire sacrée (**fig. 19**).
- Enfin, une inscription mentionnant le *splendidissim(us) o[rdo]* pourrait prouver que le sanctuaire était régi par les autorités coloniales, mais l'on ne sait pas si ce texte a un rapport avec l'Altbachtal, puisque le contexte de découverte est inconnu⁵⁷².

L'ensemble au contraire s'édifie au fil du temps et sans réelle cohérence. La première construction (enclos 43) suit l'orientation de la trame viaire, mais les suivantes s'en libèrent pour s'adapter plutôt à la pente du terrain ou aux structures préexistantes. Certains temples sont isolés dans des enclos et posent la question de leur statut et de l'autonomie des constructions les unes par rapport aux autres. La modestie globale de l'ensemble s'explique sûrement par le financement des structures par des initiatives privées et les sources le prouvent : la petite chapelle 17 dédiée à Aveta a été construite dans la seconde moitié du II^e siècle grâce à un don associant sept citoyens trévires ; un siècle plus tard, une dédicace relate que deux citoyens porteurs de *duo nomina* sont à l'origine de la reconstruction du temple de Ritona (n° 6) détruit par un incendie⁵⁷³. Parmi la quantité d'ex-voto mis au jour sur le site, on compte principalement d'humbles figurines en terre cuite retrouvées par centaines, des lampes à huile, des anneaux... Ces objets renvoient au constat que nous faisons précédemment. Enfin, les rites y évoluent au rythme des croyances populaires ; l'histoire des structures en témoigne, comme la construction d'un petit théâtre au début du II^e siècle pour des représentations peut-être associées à certains rites et qui n'a pas connu une grande pérennité puisqu'il a été démonté avant la fin du même siècle ; à partir du III^e siècle, la multiplication de structures hypogées révèle également des évolutions rituelles, on en trouve par exemple dans l'aire 50 (F, K, Ak) et dans l'enclos 43, alors que plusieurs temples sont abandonnés.

⁵⁶⁸ Scheid J., 1995a, p. 231.

⁵⁶⁹ Scheid J., 1995a, p. 237.

⁵⁷⁰ Scheid J., 1995a, p. 231-237.

⁵⁷³ II, p. 220-221.

Le cadre juridique des rites accomplis à l'Altbachtal n'est pas connu malgré les nombreux textes épigraphiques recueillis : l'intervention de la cité, de la colonie ou d'une autre autorité publique n'apparaît jamais. Selon la définition de J. Scheid lui-même, si le culte est public et régi par la colonie, il se célèbre '*pour et par la colonie*' qui lui en donne les moyens⁵⁷⁴. Or, les vestiges donnent plutôt l'impression d'une juxtaposition de cultes installés sous l'impulsion d'habitants ou de groupes d'habitants de la ville. Ces cultes semblent avoir une relative autonomie les uns par rapport aux autres, du fait de l'isolement de certains dans une enceinte propre. Ceci n'empêche pas toutefois que leur consécration doive être faite *publice*, faute de quoi ils ne peuvent être reconnus comme sacrés, tout au moins si l'on en croit un article du *Digeste*⁵⁷⁵. La périphérie orientale de Trèves est ainsi progressivement devenue le terrain de l'expression religieuse des communautés urbaines ; l'ampleur des vestiges prouve une adhésion réussie de ces communautés à une identité urbaine nouvelle que traduit la pluralité des cultes. On peut d'ailleurs préciser ce point grâce à la découverte d'inscriptions manifestant la présence active dans le lieu de culte de quelques groupes de population particuliers appartenant à la capitale trévine, tels les *adfines* et les *incolae*.

La chapelle 16 est dédiée à la déesse Aveta par les *adfines* vraisemblablement au début du II^e siècle. Ces *adfines* se définissent comme des limitrophes, des voisins⁵⁷⁶. Ce terme d'*adfines* se rencontre dans d'autres inscriptions découvertes partout dans l'Empire⁵⁷⁷. L'emploi du mot ne pose pas de problème particulier : il montre les liens de solidarité entre voisins, notamment au moment des funérailles, ou sert à préciser des localisations par voisinage de lieu, si bien que nos *adfines* peuvent facilement être identifiés des voisins du sanctuaire, qui ont leur propre lieu de culte dans le grand ensemble. Leur présence à l'Altbachtal n'est pas sans rappeler les réflexions que nous menions précédemment autour des sanctuaires de quartier.

Des vestiges laissent aussi supposer des lieux de culte réservés aux femmes. Des annexes renferment des ex-voto spécifiques de la sphère féminine : statuettes en terre cuite de Vénus, de Déesse-mère, bijoux, accessoires de toilettes, etc. C'est le cas par exemple de l'annexe 5a, qui se trouve juste à côté du temple de Ritona et de l'exèdre en U.

Un autre groupe se trouve représenté par la présence d'un autel au Mercure des pèlerins. Ces pèlerins sont généralement compris comme étant des *incolae*, que nous aurons l'occasion de retrouver à Avenches⁵⁷⁸, et qui sont des citoyens étrangers et domiciliés à Trèves ou dans le territoire⁵⁷⁹. L'obtention du *domicilium* implique qu'ils sont bien intégrés à leur cité d'accueil. Ici, c'est justement un citoyen, Iulius Iulianus, qui dédie l'autel pour l'accomplissement d'un vœu, mais on ne sait rien de son origine. La pierre a été retrouvée dans l'édifice circulaire n° 3, avec d'autres inscriptions à Mercure. Les sources interdisent de conclure à l'organisation d'un culte de la communauté des *incolae*

⁵⁷⁴ Scheid J., 1991a, p. 45.

⁵⁷⁵ *Digeste* I, 8, 6, 3 : '*Sacrae autem res sunt hae, quae publice consecratae sunt, non private : si quis ergo privatim sibi constituerit sacrum, sacrum non est, sed profanum*'.

⁵⁷⁶ *Digeste* X, 1, 12 : '*Eos terminos, quantum ad dominii quaestionem pertinet, observari oportere fundorum, quos demonstravit is, qui utriusque praedii dominus fuit, cum alterum eorum venderet: non enim termini, qui singulos fundos separabant, observari debent, sed demonstratio adfinium novos fines inter fundos constituere*'.

⁵⁷⁷ CIL VI 10234, CIL IX, 1455 (II, 6), AE 1930, 88, AE 1954, 191, AE 1909, 92, AE 1957, 97, AE 1975, 675...

⁵⁷⁸ I, p. 107.

⁵⁷⁹ *Digeste* L, 1, 5, 35. Scheid J., 1995a, p. 234. Van Andringa W., 2002, p. 136 propose d'en faire le Mercure des étrangers de passage, qui ne sont plus alors des *incolae*.

de Trèves, à la différence de ceux d'Avenches qui se fédèrent autour d'un *Genius* et dont nous aurons à reparler⁵⁸⁰. L'autel de Iulianus prouve cependant qu'ils y trouveraient un lieu d'expression collectif et on sait que les *incolae* peuvent constituer un groupe dynamique au sein des institutions locales : dans la colonie flavienne de Malaca, ils sont autorisés à voter, même si leur regroupement dans une seule curie les maintient en minorité⁵⁸¹. Il n'est pas impensable que cela ait été le cas à Trèves. Pourtant une autre interprétation de la dédicace est possible ; elle ne change toutefois pas le commentaire général qui nous occupe ici. D'un point de vue juridique, les pérégrins pourraient aussi être les Trévires qui ne possèdent pas la citoyenneté romaine. Dans le cadre d'une colonie de droit latin, il est normal que les statuts civiques se côtoient. Les pérégrins pourraient alors s'exprimer dans le sanctuaire de l'Altbachtal. Cette hypothèse reçoit plusieurs arguments : outre le sens juridique de *peregrinus*, des *incolae* auraient plutôt dénommé leur dieu Mercurius Incolarum. Si l'on suit cette hypothèse pourtant, on s'explique mal pourquoi le dédicant est un porteur de *duo nomina*. Nous ne tranchons pas sur ce point.

Enfin, la possible intervention de la colonie doit être également discutée ici, en raison de la découverte d'une inscription malheureusement incomplète du milieu du II^e siècle, commémorant l'offrande de l'exèdre n° 5 devant le temple de Ritona. Le don est consacré à des *Numines*, peut-être ceux de l'empereur, mais rien n'est sûr puisque la partie droite du texte fait défaut. L'indication de la colonie apparaît au génitif, sans qu'on sache ce qu'elle qualifiait. Le seul élément certain est que la dédicace a été réalisée par un groupe d'au moins cinq citoyens trévires. Le don n'est donc pas réalisé par la colonie elle-même, mais peut-être par certains de ses fonctionnaires, dont on ne sait s'ils agissent à titre privé ou public, ce qui pourrait être le cas si la dédicace est associée à un hommage à l'empereur. Nous sommes tentée de rapprocher cette inscription des fameux *curatores colon(-)* attestés à Avenches, car notre texte de l'Altbachtal se présente sous la forme : *C[---] / coloniae*, ce qui rend possible cette restitution ; la liste de noms implique uniquement des porteurs de *duo nomina*, ce qui correspond parfaitement au niveau social des curateurs d'Avenches dont l'un est d'ailleurs trévire⁵⁸². Si cette hypothèse se vérifiait, il faudrait voir dans la construction de l'exèdre le résultat d'une curatelle confiée à des citoyens d'origine modeste chargés d'obligations rituelles au nom de la colonie. A Avenches, les curateurs rendent hommage uniquement à Aventia. Ici, le destinataire est inconnu, mais on est ici à proximité du temple de Ritona. Dans ce cas, les autorités de la colonie sont peut-être représentées au sein du grand espace culturel, au même titre que d'autres communautés.

Au final, le sanctuaire de l'Altbachtal donne l'image d'un lieu réunissant des communautés urbaines, il les juxtapose sans réelle cohérence ou hiérarchie, pour leur donner un lieu d'expression. Son ampleur, sa vitalité et sa longévité sont certainement le reflet du dynamisme des groupes composant la ville de Trèves. D'autres types de lieux de culte peuvent montrer des préoccupations plus spécifiques à la position en périphérie.

2) Entrer en ville

a) Remarques liminaires

La périphérie des villes n'est pas occupée de manière homogène par des faubourgs. Les voies ménageant l'entrée dans l'espace urbain sont souvent dégagées de tout habitat

⁵⁸⁰ *I*, p. 107.

⁵⁸¹ *CIL* II, 1964, article 53.

⁵⁸² *I*, p. 106-107.

et peuvent être l'objet d'une attention particulière. Nous l'avons évoqué pour Rome et spécialement pour la *via Appia*, le long de laquelle les aristocrates multiplient les constructions de mausolées et de temples, afin d'affirmer à l'extérieur le pouvoir que leur *gens* exerce à l'intérieur. Ce phénomène se poursuit sous l'Empire, mais les évergètes sont désormais les empereurs.

La Gaule connaît un phénomène similaire. Les exemples de construction de monuments funéraires monumentaux aux entrées des villes pourraient être cités en nombre. Ils sont le résultat d'initiatives privées en vue de glorification personnelle, mais certaines périphéries relèvent parfois d'une véritable mise en scène urbanistique. Un certain nombre de grands monuments, thermes ou édifices de spectacle, y sont construits et composent des accès remarquables. Il n'est pas nécessaire de citer toutes les capitales munies d'arcs – qu'ils soient ou non reliés à une enceinte – qui à eux seuls forment des entrées de prestige. L'accès sud de Poitiers s'effectue par le passage d'un arc orné de Victoires et de trophées navals érigé peut-être sous Claude ; peu après, l'arc est côtoyé par un amphithéâtre bordant la voie à l'est. A Béziers, la voie domitienne au sud de la ville jouxte le théâtre et l'amphithéâtre. Au II^e siècle, l'entrée occidentale d'Avenches devait aussi être particulièrement remarquable : après le passage par la porte de l'Ouest, le voyageur peut observer sur la hauteur nord l'amphithéâtre et devine en face de lui les constructions du Cigognier, le grand enclos du Lavoëx et le théâtre ; il passe ensuite devant le sanctuaire de La Grange-des-Dîmes, tout en bordant le portique monumental qui alors masque la vue du Cigognier à ce niveau, tandis que sur les hauteurs, derrière La Grange-des-Dîmes, se dresse le temple de Derrière-la-Tour ; enfin, l'entrée dans le réseau des *insulae* implique de passer en premier lieu devant les thermes monumentaux de l'*insula* 19. De même, à partir de l'époque flavienne, l'entrée ouest de Clermont-Ferrand gagne une monumentalité sans précédent : la voie de Saintes est bordée au nord par les fastueux thermes de Royat dont la date de construction est inconnue, puis apparaissent l'imposant monument Vasso de Jaude et ce qui est peut-être un *macellum*, construits tous deux certainement à la fin du I^{er} siècle.

Les exemples sont nombreux et beaucoup des sanctuaires de notre corpus contribuent au caractère prestigieux de l'arrivée dans la ville. Deux seulement vont retenir plus spécifiquement notre attention ici, car leur existence est à notre avis intrinsèquement liée à leur position à l'entrée de la ville et en bordure de voie. Il s'agit du sanctuaire an Moselbrücke à Trèves et du sanctuaire de La Grange-des-Dîmes à Avenches⁵⁸³.

b) Sanctuaires liminaires

b.1) Le sanctuaire An Moselbrücke de Trèves

[Le sanctuaire An Moselbrücke de Trèves⁵⁸⁴]

Quand on arrive à Trèves par la grande voie longeant la Moselle qui mène au *limes*, il faut franchir le pont pour accéder à la capitale par l'ouest. Le voyageur passe alors devant le sanctuaire An Moselbrücke, avant de pénétrer plus avant dans le réseau d'*insulae*. Le sanctuaire est construit à la fin du I^{er} siècle de n.è. La ville n'est pas encore équipée de son enceinte et le terrain sur lequel est installé le sanctuaire descend doucement vers les rives de la Moselle. Les constructeurs l'ont dressé sur une très vaste terrasse artificielle, si bien que le mur de péribole se déploie sur près de 200 m le long du cours d'eau. L'entrée

⁵⁸³ II, p. 226-235 et III, fig. 75-80 p. 575-578.

⁵⁸⁴ II, p. 227-229.

s'effectue par une rampe d'accès qui permet de rattraper le décalage des niveaux de sols entre l'intérieur et l'extérieur de l'aire sacrée. Les poussées exercées par les remblais de cette aire sont maintenues par deux niches semi-circulaires, qui accueillent peut-être des statues et qui s'ouvraient largement sur les rives de la Moselle qu'elles dominent. L'ensemble du site, mal conservé, était très décoré ; un temple était juché sur un haut podium aux dimensions conséquentes (45 x 26 m). Il ne fait pas de doute que le sanctuaire a été conçu pour être vu des voyageurs arrivant à Trèves par la grande voie menant au *limes* et qu'il développait sa vaste façade et ses niches dans le but d'impressionner les visiteurs.

La construction de l'enceinte, un siècle plus tard, vient évidemment briser cet effet visuel. C'est sûrement à la même époque, ou un peu avant, que sont construits les thermes de Sainte-Barbe faisant face au lieu de culte. Ils occupent l'emplacement de quatre *insulae* (4,2 ha) et sont particulièrement somptueux⁵⁸⁵. Leur construction complète le dispositif monumental qui accueille le voyageur : immédiatement après le passage de la porte de l'enceinte, il a à sa gauche le sanctuaire et à sa droite les vastes thermes.

b.2) La Grange-des-Dîmes à Avenches

[La Grange-des-Dîmes à Avenches⁵⁸⁶]

A Avenches, le site de La Grange-des-Dîmes a été considéré comme un sanctuaire du culte impérial, notamment suite à l'interprétation des plaques représentant les têtes de Jupiter Ammon. Cette hypothèse est aujourd'hui remise en question, notamment suite aux découvertes récentes qui modifient l'aspect général du lieu⁵⁸⁷. Sans vouloir faire disparaître toute trace d'idéologie impériale dans l'iconographie du sanctuaire dont nous ne savons tout de même pas grand-chose, le sanctuaire de La Grange-des-Dîmes semble à interpréter de manière complètement différente si on le considère du point de vue de sa position de périphérie, en prenant en compte la topographie et l'environnement général du quartier.

Le lieu de culte est peut-être occupé dès le début du I^{er} siècle, mais sa vocation cultuelle ne devient certaine qu'à partir du milieu de ce siècle, lors de la construction d'un temple rond relativement massif. Il est ensuite complété par le fameux temple de La Grange-des-Dîmes à la fin du siècle. C'est à peu près au même moment que l'enceinte est construite. Le sanctuaire, qui n'est pas inclus dans le damier de la ville, est structurellement lié à la voie, à la différence du Cigognier. Il en reprend entièrement l'orientation qui s'infléchit plus à l'est lorsque la voie se transforme en *decumanus maximus*. L'entrée dans le péribole donne directement sur la chaussée⁵⁸⁸. Situé au pied des pentes d'une colline, il domine légèrement la voie et son aspect était imposant, d'autant que les dimensions de chacun des temples sont conséquentes. La découverte d'un ex-voto à Mercure Cissonius dans l'enceinte du sanctuaire confirme l'hypothèse d'une fréquentation par des voyageurs. Les fonctions de Mercure, divinité du voyage, sont ici précisées par l'association à Cissonius, qui passe pour le dieu des voituriers⁵⁸⁹.

Enfin comme à Trèves, le sanctuaire est voisin de thermes monumentaux : les thermes de l'*insula* 19, construits sous le règne de Tibère et réaménagés vers 130. Ces thermes sont

⁵⁸⁵ Fontaine T., 2001, p. 102-113.

⁵⁸⁶ //, p. 230-235.

⁵⁸⁷ //, p. 231.

⁵⁸⁸ Il s'agit là du mur de péribole daté du début du II^e siècle qui est le premier dont on ait la trace avérée.

⁵⁸⁹ Sur Cissonius, voir I, p. 65.

situés le long de la même voie et participent à la monumentalité déjà évoquée de ce qui devait être l'accès principal à la capitale helvète. Un lien plus structurel pourrait même exister entre le lieu de culte et l'ensemble thermal, puisqu'on observe une orientation similaire du mur de fermeture des thermes aménagé sous Tibère et de certaines structures antérieures à la construction du temple carré sur podium⁵⁹⁰.

c) Conclusion

Les deux sanctuaires qui viennent d'être présentés possèdent des similitudes évidentes. Tous deux sont immédiatement à l'entrée des villes, en bordure du quadrillage urbain et le long des voies d'accès les plus passantes. Ils sont couplés avec des ensembles thermaux, même si ces derniers ne sont pas contemporains des sanctuaires et qu'ils ne doivent pas se comprendre comme une nécessité liée à un quelconque culte des eaux.

Le doublet sanctuaire-thermes semble plutôt dans ce cas une réponse à un besoin que doivent assumer deux villes très romanisées et à l'urbanisation déjà bien avancée à l'époque flavienne. Les voyageurs devaient s'y présenter en nombre : ils s'y arrêtaient pour leurs propres affaires ou ne faisaient que passer pour atteindre la frontière du Rhin. Ces édifices constituent des structures nécessaires à l'accueil des étrangers qui s'y arrêtent après leur déplacement. Ils forment des quartiers monumentaux telles les vitrines des villes : ils annoncent la qualité des élites qui la composent, leurs capacités de financement et d'assimilation des modèles romains⁵⁹¹. Ils sont en d'autres termes une projection de l'image de la ville, telle que celle-ci se représente. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la portée symbolique de tels programmes urbanistiques, qui peuvent être un véritable enjeu dans une démonstration de pouvoir : *'la gloire des restaurateurs est d'autant plus éclatante qu'ait plus énorme la masse des restaurations'*⁵⁹². C'est exactement pour cette raison que Mécène conseille à Auguste d'ornez la Ville autant qu'il peut, afin d'imposer le respect au reste de l'Empire :

'Tu orneras Rome avec toute la somptuosité possible, tu en rehausseras la splendeur par des jeux de toutes sortes ; car il convient que nous qui commandons à beaucoup d'hommes, nous soyons supérieurs à tous ; une telle supériorité est utile pour inspirer le respect aux alliés et pour frapper les ennemis de terreur'⁵⁹³.

3) Prendre les eaux

a) 'Omnes terrae vires aquarum esse beneficium'

[*'Omnes terrae vires aquarum esse beneficium'*⁵⁹⁴]

⁵⁹⁰ Morel J., Blanc P., 2008, p. 43 et fig. 9. II, p. 231-232 et III, fig. 79 p. 578.

⁵⁹¹ Voir les réflexions plus générales de R. Bedon sur le rôle de l'évergétisme pour les élites urbaines. Bedon R., 2001a, p. 243-244.

⁵⁹² Eumène, *Discours pour la restauration des écoles d'Autun* IV : *'ut tanto esset illustrior gloria restitutorum quanto ispa moles restitutionis immanior'*.

⁵⁹³ **Dion Cassius, Histoire romaine LII, 30. Dans le même sens, le commentaire de Pline l'ancien pour qui la splendeur des monuments de Rome est la traduction de son pouvoir : Pline l'ancien, HN XXXVI, 101.**

⁵⁹⁴ Pline l'ancien, HN XXXI, 3 : *'Toutes les vertus de la terre n'existent que par la grâce des eaux'*.

Nous considérons dans cette catégorie uniquement les sites pour lesquels il y a certitude ou forte présomption d'un culte organisé autour de l'eau, c'est-à-dire les sanctuaires de Chamalières et de Jaude à Clermont-Ferrand, du Grienmatt à Augst, du Sablon à Metz et de Riez⁵⁹⁵. Avant d'entrer dans le détail, nous voulons tout d'abord nous prévenir de l'écueil d'une surinterprétation des données. Nombre de lieux de culte en Gaule ont été abusivement classés dans cette catégorie qui passe pour une particularité de la religion indigène. La présence d'une source à proximité d'un sanctuaire a trop souvent eu pour conséquence l'identification d'un culte des eaux, qui seraient nécessairement des eaux guérisseuses. Il y a quelques années déjà, S. Deyts⁵⁹⁶, puis J. Scheid⁵⁹⁷, sont revenus sur les excès de l'historiographie dans ce domaine. Les cinq sites qui vont nous arrêter ici ont tous un rapport très différent avec l'élément liquide qui tend à rendre impropre la désignation couramment admise de 'sanctuaires des eaux', car le rôle de l'eau au sein du sanctuaire varie énormément d'un site à l'autre.

Certains prennent leur origine autour d'une source qui est vénérée en tant que principe divin. C'est le cas de la source des Roches de Chamalières qui présente des particularités minérales intéressantes, puisqu'elle est sodique, calcique et magnésienne ; sa température voisine les 20° et elle jaillit dans un léger bouillonnement de bulles de gaz carbonique : un culte lui est rendu certainement pour ses propriétés. L'eau qui sourd à Jaude près de Clermont-Ferrand dispose des mêmes caractéristiques. A la source des Roches, son caractère sacré ne fait pas de doute, au vu des centaines d'ex-voto qui y ont été déposés à même le point d'émergence. A Jaude, l'eau est recueillie dans un bassin situé dans la *cella* : elle y figure à la place de la statue de la divinité normalement attendue. Cette eau est désormais peut-être associée à Mercure Vassocaletis. Il en va de même au Sablon, où Icovellauna, 'Celle qui commande l'eau'⁵⁹⁸, est la destinataire du culte.

Au Grienmatt à Augst, un ensemble thermal est directement adossé au mur de péribole du sanctuaire. Sa source d'alimentation supposée est le Rauschenbächlein, dont l'origine se situe à 2 km au sud-est, sur une hauteur nommée Birch. Au début du XX^e siècle, on y a trouvé une courte canalisation se dirigeant justement vers les thermes de Grienmatt. Le pas est vite franchi pour que cette eau soit considérée comme une divinité locale, apparaissant sous la forme d'Apollon dans le sanctuaire, et pour qu'on lui attribue des vertus guérisseuses⁵⁹⁹. Notons d'ores et déjà que l'eau est absente de l'espace sacré, ce qui exclut qu'elle y soit une entité divine à part entière. En revanche, elle participe à des rites associés au sanctuaire, puisque dans les thermes, la présence de petites baignoires aménagées dans deux pièces permet d'identifier des thermes curatifs. L'eau n'y est donc pas systématiquement vénérée pour elle-même, en tant que divinité bien individualisée.

A Riez, la situation est très mal connue et les Quatre Colonnes ne doivent leur intégration à la présente catégorie qu'aux nombreuses résurgences de sources qui l'entourent et à la dédicace à Esculape retrouvée à proximité. Les sources ne semblent pas présenter de spécificités minérales et le rôle de l'eau dans le culte y est complètement inconnu. La découverte de la dédicace oriente plutôt vers une configuration similaire à celle

⁵⁹⁵ Rassemblés dans une même section du catalogue : II, p. 236-260 et III, fig. 81-96 p. 579-589.

⁵⁹⁶ Deyts S., 1988, p. 86 : 'On a trop écrit que toutes les divinités, en Gaule, avaient eu, de près ou de loin, vocation de guérison' ; Deyts S., 1992b, p. 77.

⁵⁹⁷ Scheid J., 1991b, p. 205-216 et 1992, p. 25-40.

⁵⁹⁸ I, p. 62, 63-64.

⁵⁹⁹ Laur-Belart R., 1991, p. 107, reprenant la thèse de F. Stähelin.

d'Augst, puisque Esculape y reçoit une riche offrande pour l'accomplissement d'un vœu, certainement une demande de guérison.

Précisons maintenant l'activité rituelle. Au Grienmatt, les vestiges font opter pour une destination du sanctuaire à Apollon accompagné d'une parèdre, certainement Sirona (voir *supra*). A ces divinités, il faut ajouter Esculape Auguste attesté par une dédicace découverte dans l'enceinte du sanctuaire. L'identité de ces divinités couramment invoquées pour les guérisons en Gaule⁶⁰⁰ implique que le sanctuaire assure une fonction guérisseuse, mais insistons sur l'absence d'analogie entre sanctuaire de guérison et sanctuaire des eaux : les sanctuaires de guérison ne sont pas nécessairement associés à un culte des eaux. Le temple de la forêt d'Halatte dans l'Oise en est un parfait exemple : les vœux de guérison y sont incontestables, alors qu'aucune source n'a pu y être mise en évidence⁶⁰¹. Apollon et Esculape ne guérissent pas nécessairement par les eaux, même si celles-ci peuvent être prescrites selon des modalités précises en fonction de la maladie ; parfois même, la divinité guérisseuse peut proscrire de boire ou de se baigner⁶⁰². L'eau n'est donc pas l'objet du culte rendu au Grienmatt ; pourtant, elle y est un élément indispensable aux rituels et ne sert pas seulement pour les actes courants de purification préalables qui sont en vigueur à l'entrée dans n'importe quel lieu sacré⁶⁰³. Dernier point méthodologique important pour notre propos : un sanctuaire de guérison, à l'image de celui de Hochscheid chez les Trévires⁶⁰⁴, ne recèle pas nécessairement quantité d'ex-voto.

A Chamalières, l'eau est évidemment guérisseuse et la demande de guérison devait être l'unique raison de la dévotion au-dessus de la source. Les quelques milliers d'ex-voto en bois représentant des dédicants ou seulement des parties de corps sont suffisamment éloquents. Les dévots les déposent à même la source, avec de menues offrandes. Le thermalisme y était-il associé ? Les monumentaux thermes de Royat ne sont pas loin, mais il faudrait évidemment ici pouvoir préciser les chronologies entre les deux ensembles, or on ne sait rien sur les thermes. La source, quant à elle, est fréquentée de la fin du I^{er} siècle av. n.è. jusqu'aux années 70.

L'eau est l'élément central du sanctuaire du Sablon, mais ce n'est certainement pas pour ses propriétés guérisseuses. Là, point de source mais une eau qui provient du sous-sol et qu'on atteint en descendant au sein d'un puits dans une pièce octogonale semi enterrée. Les quelques puits domestiques retrouvés alentour prouvent encore que la même eau est utilisée dans un contexte profane. Si Icovellauna est bien la déesse qui commande l'eau, c'est le principe qui préside à son apparition qui est sacré, pas l'eau elle-même. Cette réflexion peut étonner, car la forme architecturale du bâtiment invite à penser que l'eau est vénérée comme l'élément sacré principal. Une amorce de réponse figure peut-être dans la forme hexagonale du bassin : Pline l'ancien rapporte en effet que les Gaulois portent une attention particulière au chiffre six, puisqu'il est au commencement du décompte du temps⁶⁰⁵. Ainsi la forme hexagonale pourrait-elle rendre sacrée l'élément liquide, mais cette hypothèse est invérifiable. A moins qu'il ne faille rapprocher la vénération de l'eau des

⁶⁰⁰ Van Andringa W., 2002, p. 137-139.

⁶⁰¹ Durand M., 2000, p. 96-97.

⁶⁰² Voir les prescriptions d'Asclepios à Aelius Aristide, *Discours sacré* I, 6, 9, 18, 19...

⁶⁰³ Voir l'étude des liens existant entre sanctuaires et thermes dans Scheid J., 1991b, p. 209-214.

⁶⁰⁴ Dehn W., 1941, p. 107-110.

⁶⁰⁵ Pline l'ancien, *HN* XVI, 95. Le sixième jour de la lune est l'occasion de la cueillette rituelle du gui par les druides.

profondeurs de la terre du Sablon à des théories qui ont cours chez les érudits grecs et latins. Sénèque rapporte la croyance chez certains philosophes de l'existence à l'intérieur même de la terre d'eaux '*immobiles et douces en abondance*'⁶⁰⁶, alors que lui-même défend la théorie de grandes galeries d'eau souterraines, à l'image des veines du corps humain⁶⁰⁷. De grandes masses d'eaux seraient ainsi contenues dans les régions souterraines. Sénèque ne fait pas état de croyances religieuses associées à ces eaux du sous-sol, mais pourquoi n'en aurait-il pas existé ? On sait avec quelles subtilités les Anciens classaient les eaux, en fonction de leur origine, de leur température, de leur composition, etc. Ce sont elles qui '*accroissent sous divers noms le nombre des dieux et fondent des villes*'⁶⁰⁸.

b) Récupération publique...

Si les rites relèvent de préoccupations différentes, les solutions architecturales trouvées pour chaque sanctuaire reproduisent cette diversité en incluant l'élément liquide de manière variée dans les structures.

Ainsi, la source des Roches, qui cesse d'être fréquentée à la fin du I^{er} siècle, n'est visiblement qu'un modeste lieu de culte en plein air : aucun édifice ne semble y avoir été construit durant toute la durée d'activité du lieu. C'est sans doute en concomitance avec l'abandon de la source que le sanctuaire de Jaude est construit 500 m à l'est. Il dispose alors d'une plus grande proximité avec la ville et les propriétés de l'eau y sont identiques. La transformation radicale du lieu de culte témoigne d'une évolution du rite que soulignait déjà S. Deyts pour l'ensemble de la Gaule⁶⁰⁹ : la pratique de l'ex-voto anthropomorphe est progressivement abandonnée dans le courant du I^{er} siècle pour être remplacée par la dédicace écrite qui s'accompagne de la pratique du thermalisme. Dans ce contexte, nous déplorons encore l'absence de datation des thermes de Royat, de même qu'on ne sait pas ce qu'il advient des pratiques rituelles à Jaude puisqu'on n'y connaît que le temple et qu'aucun ex-voto n'y a été mis au jour.

Peut-on envisager dès lors que le culte ait fait l'objet d'un déplacement volontaire qui se serait accompagné d'une monumentalisation conséquente ? L'importance sans précédent du site de Jaude implique un coût de construction et cette décision n'a pu être prise que par les autorités publiques de la cité. Alors que la source des Roches est un lieu naturellement investi par la divinité que les hommes ont reconnue ensuite, à Jaude, ce sont les hommes qui l'ont invitée pour lui donner une demeure particulièrement fastueuse. Le secteur choisi est celui d'un quartier périphérique qui se monumentalise à l'époque flavienne. Deux sanctuaires de Cahors pourraient fournir un bon parallèle s'il était avéré : le temple rond découvert récemment à l'intérieur de la ville et peut-être dédié à Divona est construit vers 50/60⁶¹⁰, au moment où le site de La Fontaine des Chartreux, lieu d'un culte à partir d'Auguste, cesse d'être fréquenté. En dehors de la Gaule, les exemples de transfert de lieu de culte sont suffisamment fréquents dans l'Antiquité pour que cette pratique ne semble pas si singulière. Le rite archaïque de l'*evocatio* implique déjà un déplacement de lieu de culte, puisqu'il s'agit d'enlever à un peuple ennemi sa divinité protectrice pour

⁶⁰⁶ Sénèque, *QN* III, 8.

⁶⁰⁷ Sénèque, *QN* III, 15sq.

⁶⁰⁸ Pline l'ancien, *HN* XXXI, 4 : '*Argent numerum deorum nominibus variis urbesque condunt*'.

⁶⁰⁹ Deyts S., 1992b, p. 78-79.

⁶¹⁰ Rigal D., 2000, p. 85 et 92.

l'installer ensuite à Rome. Pendant la République, Junon Reine de Véies a été 'évoquée' en 396 av. n.è. ; à la fin de la deuxième guerre punique, c'est au tour de Tanit de venir de Carthage⁶¹¹. Il existe d'autres pratiques conduisant au voyage des divinités. Sous le règne d'Auguste à Athènes, certains édifices sacrés du territoire sont entièrement reconstruits sur l'agora, tels le temple d'Arès et l'autel de Zeus Agorais du Pnyx⁶¹². Ce phénomène est souvent expliqué par la désertion des campagnes à cette époque, mais il pourrait aussi s'agir d'une volonté politique : le transfert est décidé par les autorités de la cité afin de rapprocher les divinités ancestrales de la Grèce aux images impériales honorées sur l'agora, créant ainsi une association entre divinités grecques et culte impérial⁶¹³. A Rome, les textes citent de nombreux exemples de divinités quittant d'elles-mêmes leur temple⁶¹⁴. Quand ce sont les hommes qui en prennent l'initiative, cet événement s'accompagne de nombreuses précautions rituelles : il s'agit de prendre les auspices au préalable, afin de savoir si la divinité est d'accord. On connaît encore le déplacement du temple de Cybèle à Nicomédie pour des raisons purement urbanistiques grâce au récit qu'en fait Pline le jeune⁶¹⁵. Les motifs de déplacement ne sont en effet pas nécessairement d'ordre religieux. Dans le cas de Jaude, le déplacement, en plus de signifier l'évolution d'une pratique rituelle, entérine sûrement l'intégration du lieu de culte dans le domaine public, constat dont témoigne la monumentalité des structures. En effet, seul vestige reconnu, le temple se dresse sur un podium haut de plus de 3 m et accueille une *cella* large de 24 m et longue d'une trentaine de mètres environ, d'après les dimensions que nous avons pu restituer. Les éléments de décor retrouvés attestent une sculpture architecturale de grande qualité.

Au Griematt d'Augst, les vestiges sont plus modestes : deux *fana* larges de 15 m se partagent le même podium. En revanche, des éléments de sculpture architecturale en marbre et de remarquables objets de bronze habillent l'ensemble avec opulence. A l'intérieur du péribole, toutes les structures n'ont pas toutes été retrouvées ; mais, un lot de quatre dédicaces figurait parmi les découvertes. Deux ont été offertes à la très probable divinité tutélaire Apollon à la suite d'un vœu⁶¹⁶ : elles s'achèvent par la formule *VSLM*. L'emplacement des deux autres pierres, l'une à Sucellus Silvanus, l'autre à Esculape Auguste, a été autorisé par un décret des décurions (*LDDD*). Cette mention est révélatrice d'une intervention des autorités publiques au sein même du sanctuaire ; elle était encore l'hypothèse d'un sanctuaire à Apollon, puisque l'autorisation des décurions n'est pas requise pour lui⁶¹⁷.

Dans le cas de Riez, il est délicat de raisonner avec le peu de vestiges conservés. Au Sablon près de Metz, il est également difficile de conclure à la tenue d'un culte public. La pièce semi-enterrée n'était certainement qu'un élément d'un ensemble beaucoup plus vaste. Le sanctuaire devait présenter de multiples édifices et à l'évidence, plusieurs divinités

⁶¹¹ Tite-Live, V, 21-22 et Macrobe, *Saturnales* III, 9, 6.

⁶¹² Quantin S. et F., 2007, p. 189-191.

⁶¹³ Alcock S. E., 1994, p. 192-195.

⁶¹⁴ Vigourt A., 2006, p. 202-203 et p. 205.

⁶¹⁵ Pline le jeune, *Epistulae* X, 49-50.

⁶¹⁶ *I*, p. 60.

⁶¹⁷ Nous ne voulons pas faire de ce constat une généralité applicable à l'ensemble des dédicaces retrouvées dans les sanctuaires. Il s'avère que dans le cas du Griematt, l'observation paraît avoir quelque valeur : il s'agit peut-être d'un usage propre à la gestion de ce sanctuaire précisément, puisque chaque lieu de culte était pourvu de sa propre loi. Pour l'Italie : *lex aedis Furfensis* (*CIL* IX, 3513), *lex arae Iovi Salonitanae* (*CIL* III, 1933)...

y sont vénérées, comme Mercure et Mogontia en plus d'Icovellauna. Les nombreuses dédicaces retrouvées associent parfois la maison divine à Icovellauna et la présence de la grande statue de Victoire, de facture très soignée, pourrait suggérer une récupération du culte de la déesse des eaux au profit de l'idéologie impériale. Tout ceci reste toutefois hypothétique.

c) ... Et reflet des eaux

Si l'on a pu définir 'les sanctuaires de l'eau comme liés essentiellement à la ville'⁶¹⁸, c'est dû au fait qu'ils sont surtout fréquentés par des citoyens. Pourtant, dans leur grande majorité, ils sont à l'écart des agglomérations et généralement implantés dans un milieu relativement rural⁶¹⁹. Il est d'ailleurs significatif que les sanctuaires des eaux qualifiés d'urbains par C. Bourgeois figurent en fait presque tous dans des agglomérations secondaires⁶²⁰.

Dans ce contexte, le sanctuaire de Nemausus à Nîmes est une exception intéressante. La source donne lieu à la construction sous le règne d'Auguste d'un vaste complexe interprété comme un ensemble dédié au culte impérial et qui se serait installé sur un lieu de culte de l'époque préromaine, dont il ne reste absolument rien⁶²¹. Le dieu Nemausus, bien attesté par les dédicaces découvertes in situ⁶²², est la personnification de la source et le destinataire essentiel des dévotions. D'autres divinités y sont aussi présentes et certaines devaient même avoir leur propre chapelle dans le vaste ensemble : les *Lares Augusti*⁶²³, Jupiter⁶²⁴, les Nymphes⁶²⁵ et Victoire⁶²⁶. Ce sanctuaire, qu'il soit ou non fréquenté avant la construction de l'ensemble monumental sous Auguste, participe à l'identité de la capitale des Volques Arécomiques, dont il renvoie l'image divinisée. Il en est en quelque sorte le sanctuaire éponyme.

En Gaule, rares sont les noms de capitales théophores : en plus de Nîmes, Vaison, Cahors (Divona) et Orange (Arausio) sont à ajouter à la liste des cas possibles, puisque les lieux de culte correspondants ne sont pas localisés⁶²⁷. La relation qu'entretiennent la source Nemausus et la ville de Nîmes, ou encore Aurasio et Orange, Divona et Cahors, Vaison et Vasio, paraît comparable à celle des sanctuaires périurbains qui nous occupent ici. Le cas le plus évident est celui du Grienmatt. Nous y avons affaire, comme à Nîmes, à un sanctuaire éponyme : il est dédié à Apollon, divinité qu'on retrouve dans la titulature officielle de la colonie d'Augst qualifiée d'*Apollinaris*⁶²⁸. C'est probablement un cas identique qui s'observe à Riez dont le nom antique est Alebaece Reiorum Apollinaris ; malheureusement, la divinité tutélaire du sanctuaire des Quatre colonnes est inconnue, mais comme au Grienmatt, on

⁶¹⁸ Scheid J., 1992, note 37 p. 35.

⁶¹⁹ Toutain J., 1917-1920, p. 337. Sébé-Blétry S., 1985, p. 241sq. Rousselle A., 1990, p. 43.

⁶²⁰ Bourgeois C., 1992b, p. 201-247.

⁶²¹ Gros P., 1984, p. 123-134.

⁶²² *CIL* XII, 3070, 3072, 3093, 3095, 3096.

⁶²³ *CIL* XII, 3076.

⁶²⁴ *CIL* XII, 3070 et 3072.

⁶²⁵ *CIL* XII, 3108 et 3109.

⁶²⁶ *CIL* XII, 3134.

⁶²⁷ Pour Divona : I, p. 48, 95 et II, p. 488.

⁶²⁸ *AE* 1974, 435 = *AE* 2000, 1030. Berger L., 2000, p. 18-19.

sait que le fils d'Apollon y est honoré. Peut-on aller jusqu'à attribuer le culte à Apollon avec des éléments aussi disparates ? Le parallèle, relativement troublant, mérite toutefois d'être signalé. Les noms également teintés de religiosité de Metz (Divodurum) et de Clermont-Ferrand (Augustonemetum) pourraient entraîner à pousser l'analogie plus loin.

Nous ne saurions revenir sur l'idée déjà discutée de sanctuaires périurbains préexistants aux capitales et qui en garderaient la trace dans leur nom⁶²⁹. A Metz, la colline Sainte-Croix est déjà occupée à l'époque laténienne, alors que les vestiges du Sablon ne sont pas antérieurs au début du II^e siècle. A Clermont-Ferrand, la fréquentation de la source des Roches débute avec la création de la capitale. Pour nos deux colonies, Augst et Riez, toutes deux promues par Auguste vraisemblablement assez tôt, l'épithète *Apollinaris* s'explique par la prédilection du *princeps* pour cette divinité dans la foulée de la bataille d'Actium : Apollon patronne Augst et Riez, de même qu'il a protégé l'empereur. Or, le Grienmatt est érigé sous les Flaviens, et c'est peut-être aussi le cas des Quatre Colonnes de Riez. Le constat de l'éponymat n'indique en rien une antériorité de la ville ou du sanctuaire : la ville peut autant prendre le nom d'une divinité dont le culte préexiste que susciter l'apparition d'une divinité tutélaire ; le cas de la déesse Bibracte à Autun en est une bonne illustration⁶³⁰.

Ces sanctuaires sont reconnus comme représentatif de la communauté urbaine, au point qu'elle les intègre au culte public. A Clermont-Ferrand, elle le rapproche de l'habitat et lui donne une ampleur rarement atteinte en Gaule. Ce phénomène interdit toute antériorité du sanctuaire par rapport à la création des capitales, dont l'identité ne peut se construire qu'après leur fondation à l'époque augustéenne. C'est alors seulement qu'elles peuvent se renvoyer à elle-même l'image d'une communauté bien perceptible et organiser un culte dans un sanctuaire que nous qualifions d'éponyme, en résonance à l'expression d'Ausone qualifiant Divona de '*Genius urbis*' pour la ville de Cahors⁶³¹. L'idée est bien celle d'un sanctuaire et d'une divinité tutélaire qui renvoie à la communauté urbaine une projection de sa propre image et, le Génie pour les Romains s'exprime justement dans le portrait⁶³². Le *Genius* est l'expression sacrée de la collectivité urbaine, son double divin, une manière de se vouer un culte à soi-même :

'c'est une manière d'exprimer par une allégorie sacrée l'esprit de corps des communautés'⁶³³.

C'est bien cet *esprit de corps* qu'il s'agit de réveiller dans les capitales et si tous les sites sont précisément à des sanctuaires liés à l'eau, c'est parce qu'ils créent un attachement au territoire nécessaire à établir dans des villes nouvelles.

Leurs caractéristiques topographiques en font d'ailleurs des lieux de culte proches de l'espace urbain, mais à l'écart des principales voies de sortie. Le Sablon est distant de près de 2,5 km du centre de Metz, mais il a dans son voisinage des habitats et des nécropoles formant un faubourg très développé au sud de la capitale. On peut qualifier leur position par rapport à l'espace urbain par la proximité et l'isolement. En dernière remarque, il semble

⁶²⁹ I, p. 48-49.

⁶³⁰ Lejeune M., 1990, p. 76-79.

⁶³¹ Ausone, *Ordo urbium nobilium* XX, 32.

⁶³² Meslin M., 1984, p. 140.

⁶³³ Lepelley C., 1992, p. 126. *Censorinus, De die natali* III, 1 : '*Genius est deus, cuius in tutela ut quisque natus est vivit*' (= le Génie est un dieu sous la protection duquel vit tout ce qui est né).

que cette catégorie de sanctuaires, qui d'une manière générale a sa place en milieu rural, a aussi vocation à être implantée en périphérie de ville, lieu de représentation des identités urbaines. En outre, le *suburbium* offre un intéressant compromis entre ville et territoire pour des citoyens qui vont honorer les eaux ou jouir de leurs bienfaits en accomplissant leurs actes de piété. Certains sanctuaires peuvent prendre une monumentalité conséquente, reflétant l'importance qu'ils prennent dans le culte public, et tous participent de la construction de l'identité de la communauté vivant dans la capitale.

IV- Les sanctuaires tutélaires

1) Caractéristiques

a) Topographie

Pour achever notre démarche qui consiste à relever les sanctuaires rassemblant les habitants des capitales, il faut isoler une dernière catégorie. Le nombre de sites concernés est réduit, mais leur monumentalité et les choix de leur implantation les rendent particulièrement remarquables. Il s'agit à chaque fois de sanctuaires de capitales belges⁶³⁴ :

- l'Herrenbrunnchen à Trèves,
- le sanctuaire de Tongres,
- le Schönbühl à Augst
- et le sanctuaire du Cigognier, qui fera l'objet d'un développement particulier et que nous ne retiendrons donc pas dans les lignes qui suivent.

Les trois sites qui nous arrêtent ici sont tous implantés en position largement dominante par rapport à l'espace urbain ou bien comme à Augst en position sur les pentes d'une colline qui fait face à la ville. Ainsi, la colline du Schönbühl a donné son nom au sanctuaire ; à Trèves, le grand temple de l'Herrenbrunnchen a été construit sur la colline du Petrisberg ; et à Tongres, le lieu de culte est sur les hauteurs de la ville. En plus de cette position avantageuse, deux d'entre eux (le Schönbühl et Tongres) sont tournés de sorte que le dieu qui les habite regarde la ville. Le sanctuaire de Tongres est même orienté au sud pour regarder vers la ville, contrairement à l'usage. A l'Herrenbrunnchen, le sens sud/nord de la pente ne l'a pas permis.

Le rapport à la voirie varie d'un cas à l'autre. Le sanctuaire borde la trame urbaine à Tongres, il en est distant de quelques centaines de mètres seulement à Augst et à Trèves sans que l'espace entre les deux soit occupé. Par deux fois (Trèves et Tongres), les sanctuaires sont enclos dans l'enceinte construite *a posteriori* et dont ils sont proches. Les nécropoles ne s'insèrent jamais entre le lieu de culte et l'espace urbain, elles sont toujours au-delà. Le sanctuaire de Tongres est celui qui est le plus en lien avec l'espace urbain, il en suit l'orientation sans être inclus dans une *insula*. Ainsi, tous sont intégrés à la ville, même si c'est de manière lâche. Dernière caractéristique importante, ils n'entretiennent pas de lien particulier avec les voies de sortie.

Au final, leur position topographique en fait des sanctuaires résolument tournés vers l'espace urbain qu'ils dominent de leur hauteur et de leur monumentalité.

b) Architecture et décor

⁶³⁴ Ils sont présentés en II, p. 261-292 et III, fig. 97-121 p. 590-604.

La massivité et la grande influence des modèles romains dans la conception de ces sanctuaires sont aussi des caractéristiques communes majeures. Tous sont des temples de 25 m de large en moyenne et construits sur des podiums hauts de 3 m. Ils sont placés pour deux d'entre eux dans des aires à portique dont la superficie atteint presque l'hectare à Tongres.

A l'Herrenbrunnchen où seules les substructions du temple subsistaient au moment des fouilles, les constructeurs ont profité du dénivelé pour édifier sur plusieurs terrasses un temple à l'aspect spectaculaire. Les dimensions relevées (65,76 m sur 23,75 m) font entrevoir un édifice imposant. La restitution de l'édifice pose des problèmes importants. Les architectes allemands ont établi des restitutions très influencées par les modèles romains et imaginé un temple sur podium prostyle, hexastyle en façade et d'ordre corinthien⁶³⁵.

Au Schönbühl, c'est une myriade de petits *fana* modestes qui constituent le sanctuaire jusqu'à ce qu'une restructuration complète transforme entièrement le site, peut-être au début de l'époque flavienne, mais la date est discutée. Un unique et massif temple est alors au centre d'une cour entourée d'un quadriportique. Un plan pseudopériptère hexastyle en façade et d'ordre corinthien peut y être restitué. L'ensemble était richement décoré.

Enfin, à Tongres, le sanctuaire est installé sur une terrasse artificielle délimitée par un quadriportique entourant un temple sur podium. La *cella* rectangulaire est précédée d'un vestibule et entourée d'une galerie composée de colonnes au fût cannelé en calcaire blanc. L'intérieur était revêtu de marbre. Ici aussi, la conception doit beaucoup à l'architecture romaine, sans pour autant qu'on se départisse du modèle de plan du *fanum*. La construction n'est pas antérieure à l'extrême fin du I^{er} siècle.

C'est donc pour la plupart à l'époque antonine que ces sanctuaires apparaissent ou qu'ils connaissent une monumentalisation sans précédent. Les plans sont classiques, le décor soigné et les dimensions conséquentes. Ils sont à l'évidence des sanctuaires publics, mais aucun n'a fourni d'inscription informant sur les évergètes et le cadre du culte.

c) Rites et divinités

Nous avons déjà eu l'occasion de nous arrêter sur le problème des divinités tutélaires du temple de l'Herrenbrunnchen à Trèves que nous supposons dédié à la triade célébrant la Victoire impériale⁶³⁶. Si nos conclusions sont justes, elles mettent l'accent sur le fort lien qui lie le sanctuaire avec l'histoire de la ville, l'expression de la victoire impériale étant l'idéologie sous-jacente à sa construction. Excepté ces éléments, rien n'est connu des rites qui pouvaient s'y dérouler.

Au Schönbühl, les dépôts monétaires caractérisent l'état précédant la construction du grand temple. Les divinités honorées sont inconnues, on peut penser toutefois que la pluralité de divinités associées aux multiples temples de la première phase a été gommée au profit d'un dieu unique. Il faut ici rappeler la présence du théâtre voisin, construit apparemment au moment de la monumentalisation du sanctuaire et rigoureusement dans le même axe. Ce théâtre a été plusieurs fois reconstruit et il a notamment connu un état où il intégrait une arène, jusqu'à ce qu'un amphithéâtre soit édifié plus au sud. Il a donc servi à des représentations variées qui ne s'effectuaient pas uniquement dans le cadre des fêtes religieuses du Schönbühl, même si plus tard le lien architectural est fort entre les deux.

⁶³⁵ //, p. 266-268.

⁶³⁶ I, p. 58-60.

A Tongres, le sanctuaire a livré les vestiges de deux colonnes de Jupiter au Géant et d'une base représentant Mercure. Rappelons que ces colonnes expriment une forte adhésion à l'idéologie impériale⁶³⁷. De plus, Jupiter est le dieu le plus honoré de la cité des Tongres, si bien que son culte a sûrement une place au sein de la religion publique de la *civitas*⁶³⁸.

Une caractéristique commune de ces grands sanctuaires est donc l'absence de dépôts votifs provenant d'offrandes privées. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce fait : soit les lieux de culte sont uniquement destinés aux dévotions publiques, soit ils sont entretenus et nettoyés afin que les dépôts votifs privés n'envahissent pas l'espace sacré. Dans tous les cas, ils apparaissent avant tout comme servant de cadre aux cérémonies du culte public de la capitale.

d) Sanctuaires hypothétiques

Les caractéristiques qui viennent d'être dressées pour ces trois sanctuaires rappellent par analogie trois de nos sites dont l'identification à des sanctuaires est incertaine. Il s'agit des grands enclos de la rue de la Justice à l'est d'Evreux, de la rue Belin à Reims et de la colonnade de La Citadelle à Besançon. Tous sont dans une position similaire, en bordure de l'espace habité et sur des hauteurs de la ville. De même qu'à Tongres et à Trèves, le site de la rue Belin est inclus dans l'espace délimité par le fossé qui entoure la ville.

A Evreux, un premier enclos est remplacé dans la première moitié du II^e siècle par une vaste cour entourée de portiques et munie d'exèdres sur son côté oriental. Ce dernier est lui aussi tourné vers la ville qu'il domine et il est monumentalisé pour devenir un grand édifice public à l'époque antonine. Le carrefour de voies au sud de l'ensemble est abandonné à la fin du II^e siècle, ce qui invite à penser que leur présence n'est pas nécessaire aux activités qui se déroulent dans la grande cour à portiques.

A Reims, le site de la rue Belin n'est pas non plus directement lié aux voies de sortie de la ville qui passent davantage à l'ouest. L'urbanisme y est lâche et la voirie ne semble plus être organisée en *insulae* bien régulières. Les structures forment une grande esplanade de 100 m de côté et sont pourvues d'un riche décor. La construction est à l'évidence un édifice public important. Elle intervient là encore dans la première moitié du II^e siècle.

A Besançon, la colonnade de La Citadelle est dans une position topographique particulièrement intéressante, puisqu'elle est au sommet de la colline qui ferme le méandre occupé par la ville. L'éventuel sanctuaire pouvait ainsi dominer tout l'habitat blotti dans la boucle du Doubs. Les maigres vestiges dont il reste la trace attestent une construction imposante, utilisant une ordonnance corinthienne classique. Aucun élément ne permet de dater la construction de la colonnade. Non loin de la colonnade, une dédicace au Génie de Mars Vesontius pourrait fournir le nom de la divinité tutélaire du site, puisqu'un certain Lucius Cadius Coddacatus lui restaure un enclos et lui offre un portique⁶³⁹. L'épithète Vesontius fait directement référence au nom antique de la ville.

Sans qu'on ne puisse rien affirmer, il faut toutefois évoquer les similitudes dans la topographie, la monumentalité, de même que la contemporanéité des constructions. Dans

⁶³⁷ I, p. 67-68.

⁶³⁸ Raepsaet-Charlier M.-T., 2008, p. 117.

⁶³⁹ CIL XIII, 5368.

les trois cas, les structures ont été incomplètement fouillées et rien dans le mobilier ne permet d'envisager la pratique de dépôts votifs.

e) '**In excelsissimo loco unde moenium maxima pars conspiciatur**'

[*'In excelsissimo loco unde moenium maxima pars conspiciatur'*⁶⁴⁰]

Ainsi dans certaines capitales, de grands sanctuaires du culte public apparaissent pendant la période antonine. Ils sont implantés de sorte qu'il soit en position avantageuse et bien visible de l'espace urbain dont ils sont partie prenante. Dès leur conception, ils sont monumentaux, à moins qu'ils ne soient monumentalisés au cours de leur histoire (Schönbühl). Leur plan est classique et fortement influencé par les modèles romains. Ce constat est important : il implique qu'on ne peut pas réserver la construction de temples de plan gréco-romain au seul *forum*, comme on a coutume de le penser⁶⁴¹. Cette particularité s'explique sûrement par le fait que les villes concernées (Augst et Trèves⁶⁴²) ont le statut de colonie de longue date et montre l'importance de ces sanctuaires dans la religion publique des *urbes*. Les références d'allégeance au pouvoir central que nous y avons observées doivent aussi être soulignées.

On peut ainsi les mettre en parallèle avec l'expression de Vitruve concernant les temples de la Triade capitoline qu'il faut édifier sur les lieux les plus élevés, afin qu'ils assurent la protection de '*la plus grande partie des murailles*', donc de la ville. L'idée reprise ici est évidemment que les dieux ne protègent que ce qu'ils ont sous les yeux.

'Aedibus uero sacris quorum deorum maxime in tutela ciuitas uidetur esse, et Ioui et Iunoni et Mineruae, in excelsissimo loco unde moenium maxima pars conspiciatur areae distribuuntur'⁶⁴³.

Le texte latin est confus et cette préoccupation topographique peut aussi s'appliquer aux divinités '*in tutela ciuitas uidetur esse*', c'est-à-dire aux divinités tutélaires de la ville quelles qu'elles soient, si l'on estime que les noms des trois dieux '*et Ioui et Iunoni et Mineruae*' sont en position coordonnée et non apposée. C'est cette option qu'avaient choisie A. Choisy et L. Homo⁶⁴⁴, et sur laquelle est revenue P. Fleury⁶⁴⁵.

Dans les trois cas de Tongres, Trèves et Augst, le souci d'une position haute accentuée par le podium du temple est une constante. Ainsi nos sites partagent-ils les critères définissant les capitales et les sanctuaires aux divinités tutélaires des villes⁶⁴⁶. Ils en assument aussi sûrement certaines fonctions, dont celles d'assurer la protection de la capitale et d'exprimer son appartenance à l'Empire. D'une certaine manière, les divinités

⁶⁴⁰ Vitruve, *De Architectura* I, 7, 1 : '*Au point le plus haut, d'où l'on aperçoit la plus grande partie de la ville*'.

⁶⁴¹ Fauduet I., 1993a, p. 29-30. Cabuy Y., 1991, p. 149-150. Wiblé F., 1998, p. 341. Van Andringa W., 2002, p. 62. Goodman P. J., 2007, p. 134-135.

⁶⁴² Ainsi qu'Avenches (*infra* I, p. 103sq et p. 107). Le temple de Tongres est construit avant que la cité ne devienne municipe.

⁶⁴³ **Vitruve, *De Architectura* I, 7, 1.**

⁶⁴⁴ '*Pour les édifices sacrés, ceux des dieux tutélaires de la ville, de même que ceux de Jupiter, Junon et Minerve...*'. Homo L., 1971, p. 18 et édition d'A. Choisy de 1909.

⁶⁴⁵ '*En ce qui concerne les édifices sacrés, pour les dieux qui sont surtout considérés comme protecteurs de la cité : Jupiter, Junon et Minerve, qu'on leur attribue des emplacements à l'endroit le plus élevé afin que de là on découvre la plus grande partie de l'enceinte*'. Traduction de P. Fleury, 1990.

⁶⁴⁶ Barton I. M., 1982, p. 260.

honorées sont les divinités tutélaires de la communauté urbaine, dans sa définition proprement publique. La confirmation de la présence de Mars Vesontius dans un sanctuaire sur La Citadelle de Besançon en fournirait une preuve éclatante⁶⁴⁷.

Qu'on puisse mettre leur construction en lien ou non avec un événement historique, comme nous avons cru pouvoir le faire à l'Herrenbrunnchen, ces sites n'apparaissent pas avant l'ère antonine. Ils représentent en outre un moyen d'expression utilisé par certaines villes pour montrer leur lien avec le pouvoir central, tout en prenant en compte leur identité urbaine propre. Ce lien s'effectue en plus du culte établi sur le *forum* et qui apparaît sûrement alors comme trop impersonnel, car standardisé et commun à toutes les capitales. Un siècle après la construction des *forums*, s'opère donc un glissement des lieux de représentation, du pouvoir du centre vers la périphérie, qui peut alors apparaître comme un nouveau pôle venant compléter (et non remplacer⁶⁴⁸) l'appareil monumental existant. Le *forum*, porteur de l'idéologie impériale, est une construction initiée par Rome à l'époque augustéenne. Désormais, l'initiative revient aux élites locales.

2) Le Cigognier à Avenches

[Le Cigognier à Avenches⁶⁴⁹]

a) Caractéristiques

L'historiographie s'est beaucoup intéressée au sanctuaire suisse du Cigognier et les gloses ont été nombreuses. Avant de rappeler les principales directions qu'elles ont prises durant ces trois dernières décennies, nous nous contenterons d'abord d'observer le sanctuaire en lui appliquant les mêmes critères d'analyse qu'au reste de notre corpus. Ce faisant, nous considérons que le cas helvète ne doit pas être analysé comme une exception, mais au regard des similitudes qu'il possède avec d'autres sanctuaires périurbains ; seul le recours aux parallèles en révélera les originalités.

Il semble en effet possible d'élargir un certain nombre des réflexions précédentes au Cigognier. Pourtant, son implantation topographique est différente, puisque le sanctuaire est construit dans une dépression marécageuse et n'est pas en position dominante par rapport à l'espace urbain. Pour autant, nous devons remarquer que malgré sa construction tardive (extrême fin du I^{er} siècle), on a fait l'effort de l'installer en bordure de la trame urbaine, alors qu'y préexistaient des habitats qu'il a fallu détruire. Une seule entrée dans le péribole a été repérée archéologiquement : elle se situe dans le prolongement du portique nord-ouest du péribole, du côté de la ville ; un *decumanus* en permettait l'accès. Cette entrée accentue le lien entre l'espace urbain et le sanctuaire, qui, contrairement à celui de La Grange-des-Dîmes, tourne complètement le dos à la grande voie d'entrée dans la ville. De plus, la double-galerie monumentale construite entre la voie et le sanctuaire permet de distinguer davantage encore l'ensemble cultuel du reste de ce faubourg d'Avenches, pour l'associer plutôt à l'espace urbain avec lequel il est en continuité. Les deux *fana* du

⁶⁴⁷ Ce n'est peut-être pas un hasard d'ailleurs si plusieurs siècles plus tard, ce sont justement les vestiges des quatre colonnes de la Citadelle qui figurent sur le sceau officiel de la ville (*III*, fig. 115 p. 601).

⁶⁴⁸ Nous réfutons fermement l'hypothèse récemment émise par M. Provost qui voit dans les sanctuaires périurbains des lieux de décision politique et de représentation du pouvoir qui viennent remplacer les *fora* dans les villes où l'on n'en connaît pas encore la localisation (Clermont-Ferrand, Corseul, Le Mans, Autun). Si le centre urbain n'est pas toujours attesté archéologiquement dans les capitales, cela ne signifie pas pour autant son absence. Provost M., 2006, p. 153-157.

⁶⁴⁹ *II*, p. 273-281.

Lavoëx et le grand enclos construits deux générations plus tard contribuent encore à fermer l'ensemble de la vue du voyageur venant de l'extérieur et le tournent davantage vers la ville, d'autant qu'un mur existait peut-être entre le théâtre et le grand enclos⁶⁵⁰. Enfin, l'orientation du sanctuaire est pour ainsi dire la même que celle de la trame urbaine et ne reprend pas l'infléchissement de la voie. Là encore, la différence est nette avec l'ensemble de La Grange-des-Dîmes.

La construction du Cigognier répond à un projet préalablement défini et exécuté d'un seul jet, en concomitance avec le théâtre qui lui fait face. L'axialité de l'ensemble théâtre-temple est d'une grande précision et l'espace entre les deux édifices est laissé libre tout au long de l'histoire de la fréquentation du lieu. L'enrichissement du projet par la construction du Lavoëx ne vient en rien contrevenir à ces dispositions.

Par ailleurs, la disposition intérieure du sanctuaire laisse présumer une importante hiérarchisation des espaces, reflet de la hiérarchie des communautés qui fréquentent le lieu de culte. Cette grande place, entre sanctuaire et théâtre peut accueillir de grands rassemblements populaires. Le petit espace au-devant de l'aire sacrée, assimilable à une avant-cour, servait aux dépôts des offrandes privées. Nous avons évoqué l'absence de dépôts votifs dans les sanctuaires de l'Herrenbrunnchen, du Schönbühl et de Tongres. Ici, le mobilier votif est confiné à l'intérieur de cet espace ; le reste du péribole – la véritable aire sacrée – n'en a pas livré. A l'intérieur, la cour se distingue bien des portiques qui l'entourent, puisqu'il y a une importante différence de niveaux de sol qui n'est compensée par aucun escalier : la communication entre la cour et les portiques est donc impossible. Ces portiques sont accessibles seulement par les gradins menant au temple ou par l'entrée latérale. Les espaces distincts offrent des possibilités de mise en scène et l'hypothèse de processions associant le buste en or de Marc Aurèle retrouvé dans l'*area sacra* n'a rien d'improbable. Le transport d'effigies impériales des sanctuaires jusqu'aux théâtres est une pratique bien établie dans la partie orientale de l'Empire, qu'on ne peut que supposer en Occident⁶⁵¹. En outre, la configuration du Cigognier se prête particulièrement bien à la tenue de processions, puisqu'une allée relie directement le temple à la scène du théâtre. L'empereur est bien présent dans l'iconographie de l'édifice de spectacle ; dans le sanctuaire, M. Bossert suppose l'existence d'une statue colossale en bronze à l'effigie d'un empereur non identifié à partir des fragments retrouvés⁶⁵².

Le temple chapeaute le tout de sa monumentalité ; il est long de 35 m et large de 17 m, édifié sur un podium massif ; sa *cella* est précédée d'un vestibule. Le plan, probablement prostyle, est donc vraisemblablement classique, ce qui nous renvoie aux remarques de la section précédente⁶⁵³. Il faut aussi insister sur la *porticus triplex* qui enserme le temple, modèle canonique des constructions monumentales de l'Empire, qu'on retrouve en particulier dans la conception des *forums* de province et dont la réussite la plus aboutie est le *Templum Pacis* de Vespasien⁶⁵⁴.

Au final, bien des éléments permettent de considérer le sanctuaire du Cigognier comme appartenant à la série des sanctuaires tutélaires que nous avons précédemment mis en évidence :

⁶⁵⁰ Matter G., 2007, p. 56-57.

⁶⁵¹ I, p. 130.

⁶⁵² Bossert M., 1998, p. 98 et II, p. 280-281.

⁶⁵³ I, p. 99-98.

⁶⁵⁴ Etienne R., 1985, p. 10. Bridel P., 1982, p. 147-151. Trunk M., 1991, p. 100-101.

- la relation topographique forte entre le sanctuaire et la ville,
- le rapport distendu aux voies de sortie,
- la monumentalité et les références romaines dans la conception architecturale,
- les marques de déférence à l'égard du pouvoir central,
- le traitement réservé aux offrandes privées,
- la datation antonine de l'ensemble.

Il paraît donc relativement évident que la divinité honorée au Cigognier rassemble la communauté avenchoise. Ce résultat est en franche rupture avec l'unanimité prévalant dans l'opinion des chercheurs pour lesquels Le Cigognier est le lieu de rassemblement du territoire helvète dans son entier. C'est cette hypothèse qu'il nous faut désormais discuter.

b) Civitatis vel coloniae vel urbis templum

Déjà G.-T. Schwarz en faisait le '*sanctuaire national*' des Helvètes⁶⁵⁵, et après lui P. Bridel⁶⁵⁶, R. Etienne⁶⁵⁷, M. Fuchs⁶⁵⁸ ou encore W. van Andringa⁶⁵⁹. Aucun argument décisif ne peut être avancé à l'appui de cette thèse, puisque l'épigraphie ne fournit aucun élément. La monumentalité et la conception d'ensemble du site, la présence de théâtre et la découverte du buste en or sont les raisons généralement avancées. Pour P. Bridel, il est le pôle accueillant les divinités indigènes helvètes qui fait contrepoids au centre civique de la capitale : il permet la survie de la *civitas* en tant qu'entité indépendante et autonome, en face de la colonie nouvellement créée. L'auteur admet d'ailleurs la fragilité de ses conjectures en l'absence de tout indice épigraphique et archéologique.

C'est avec la même prudence que W. van Andringa avance ses arguments ; il rappelle que la seule divinité attestée au Cigognier est Mars Caturix, vénéré dans certains *vici* helvètes⁶⁶⁰ et qui possède des sanctuaires dans le sud du territoire⁶⁶¹. Mars Caturix est comparé par le chercheur aux Mars des *pagi* du sanctuaire de l'Imminenwingert. Pourtant, le Mars Caturix du Cigognier n'est que le destinataire d'un autel secondaire offert par un particulier (un lapicide) et n'est associé à aucune entité juridique, ni à Avenches ni dans le territoire de la *civitas*. Aucune source ne permet d'ériger ce dieu en Mars helvète qui serait au sommet du culte public de la colonie par l'action de la riche *gens* des Camilli qu'il patronnerait. Cette hypothèse s'établit sur un parallèle avec les cas trévire et riédon et ne repose donc pas sur des témoignages concrets⁶⁶².

Nous l'avons vu, les caractéristiques topographiques du sanctuaire invitent plutôt à le rattacher à la ville d'Avenches, et non au territoire helvète. Nous verrons plus tard que les choix de configuration des sanctuaires ouverts sur le territoire sont complètement

⁶⁵⁵ Schwarz G.-T., 1964, p. 67 : '*Der Tempel der Helvetier*'.

⁶⁵⁶ Bridel P., 1982, p. 155sq qui y voit le lieu de rassemblement du *concilium civitatis Helvetiorum*. L'hypothèse a été réaffirmée en d'autres termes récemment : Bridel P., 2007, p. 51 et Bridel P., Matter G., 2008, p. 58.

⁶⁵⁷ Etienne R., 1985, p. 19sq pour lequel le sanctuaire sert à réunir toutes les composantes de la cité.

⁶⁵⁸ Fuchs M., 1992, p. 22, qui considère aussi Le Cigognier comme le lieu de réunion des Helvètes.

⁶⁵⁹ Van Andringa W., 1994, p. 182-183 qui l'analyse, à la manière de l'Imminenwingert, comme un lieu de représentation de certaines entités du territoire helvète.

⁶⁶⁰ Yverdon : *CIL* XIII, 5054 et 11473. Marsens : *CIL* XIII, 5035.

⁶⁶¹ *CIL* XIII, 5046 à Nonfoux. Pour un état des lieux des attestations de Mars Caturix en territoire helvète : Luginbühl T., 2006, p. 65-67 et fig. 1 p. 64.

⁶⁶² *Contra* : Van Andringa W., 2002, p. 147-149. Voir les nuances apportées par Luginbühl T., 2006, p. 67.

différents et que les sanctuaires eux-mêmes présentent d'autres particularités⁶⁶³. Toutefois, faire du Cigognier le lieu de culte réunissant la communauté d'Avenches pose une série de questions liées au statut même de la ville. Le statut de colonie est à l'évidence une faveur accordée par Vespasien en 71/72, suite à l'action des Helvètes à l'encontre de Vitellius lors de la crise de 69⁶⁶⁴. La nouvelle *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* est-elle alors circonscrite au territoire d'Avenches seule ou à l'ensemble de la *civitas* des Helvètes ? La question a suscité maints débats et aucune réponse ne fait aujourd'hui encore l'unanimité⁶⁶⁵. Partant du principe que la cité des Helvètes n'est pas une exception par rapport aux autres colonies de Gaule, nous retenons pour notre part les arguments avancés par M. Dondin-Payre, pour qui *colonia* et *civitas* sont une seule et même réalité :

'un territoire ayant sa propre structure administrative, avec un chef-lieu où siègent les instances gestionnaires : le statut juridique ne découle pas du vocabulaire, mis à part le fait que *colonia*, traduction d'une promotion supplémentaire, exclut, pour la cité, la condition pérégrine (sans qu'on puisse dire si ce titre a été conféré à toutes les cités dotées du droit latin)'⁶⁶⁶.

La titulature de la colonie inclut le terme *Helvetiorum* qui renvoie malaisément à la ville seule. Il est vrai que pour résoudre la difficulté, on peut avancer que le génitif latin signifie un locatif (la colonie est implantée chez les Helvètes), tout autant qu'un partitif (la colonie est composée d'Helvètes)⁶⁶⁷. Pourquoi alors comprendrait-on l'expression différemment des nombreuses attestations du terme *civitas* suivi du nom du peuple au génitif partitif ? Enfin, il faudrait encore envisager que la ville présente une double juridiction, puisqu'elle serait à la fois colonie et capitale d'une cité au statut différent. En théorie, la conséquence devrait en être l'existence d'un double *cursus honorum*, voire de deux *forums* et un tel cas de figure est inconcevable. Toutefois et pour ne pas simplifier le problème, il faut rappeler les éléments qui obscurcissent le dossier. Une inscription découverte à Avenches mentionne les *coloni Aventicenses*⁶⁶⁸, P. Le Roux évacue la difficulté en avançant que l'inscription est tardive et que le nom d'Avenches peut être utilisé pour nommer la cité dans son entier⁶⁶⁹.

La présence dans la ville d'un *curator colon(-)*, attestée par trois inscriptions, vient encore brouiller le tableau⁶⁷⁰, puisque cette charge n'est connue nulle part ailleurs. Apparemment cette singulière curatelle impose de rendre hommage à Aventia, car les curateurs apparaissent systématiquement en liaison avec le culte d'Aventia,

⁶⁶³ I, p. 112-163.

⁶⁶⁴ Tacite, *Histoires* I, 68-69.

⁶⁶⁵ La question se pose dans les mêmes termes pour la colonie du Trèves : Wolff H., 1977, p. 213sq.

⁶⁶⁶ Dondin-Payre M., 1999, p. 140.

⁶⁶⁷ Le Roux P., 1992, p. 190.

⁶⁶⁸ CIL XIII, 5102.

⁶⁶⁹ Le Roux P., 1992, p. 190.

⁶⁷⁰ CIL XIII, 5071 : *Deae Avent(iae) / C(aius) Iul(ius) Primus / Trevir / cur(ator) col(on)iae item / cur(ator) IIIIIvir(um) / de suo posuit / [---/ ---]RIII[---] / I(ocus) d(atus) d(ecreto) [d(ecurionum)]*. CIL XIII, 5072 : *Deae Avent(iae) / T(itus) Tertius / Severus / cur(ator) colon(iae) / idemque all(ector) / cui incolae / Aventicens(es) / prim(o) omnium / ob eius erga / se merita / tabulam arg(enteam) / p[ub]l[ic]e(?) / posuer(unt) / donum d(e) s(ua) p(ecunia) / ex HS V(milibus)CC I(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum)*. CIL XIII, 5073 : *Deae Aventiae / et Gen(io) incolar(um) / T(itus) Ianuarius / Florinus / et P(ublius) Domitius / Didymus / curatores col(on)iae ex stipe annua / adiectis de suo / HS n(ummum) I(mille)D*.

personnification de la ville. L'un d'entre eux, Caius Julius Primus, est un trévire fait citoyen vraisemblablement suite à un affranchissement, de même que le dénommé Publius Domitius Didymus, dont le *cognomen* trahit l'origine servile. La question de l'origine de l'identité du groupe reste entière⁶⁷¹, même si un début d'explication résiderait dans une dédicace à Aventia trouvée près d'Avenches et offerte par un colon de Nyon⁶⁷². Cette inscription n'est cependant pas en soi un argument décisif pour faire des colons une communauté d'étrangers résidant dans la capitale helvète. Une autre interprétation, proposée par J. Krier, doit retenir l'attention⁶⁷³. Ce dernier constate l'origine modeste des curateurs, qui pourraient être non pas des *curatores colonorum* d'une association de colons extérieurs au territoire helvète, mais des *curatores coloniae*, chargée essentiellement d'obligations rituelles envers Aventia au nom de la colonie. L'origine trévire de l'un d'eux s'explique alors difficilement, si bien qu'aucune solution n'est réellement satisfaisante. Il semble pourtant que l'hypothèse de J. Krier pourrait se trouver confirmée par le parallèle non encore exploité de ces inscriptions avenchoises avec une dédicace découverte à l'Altbachtal⁶⁷⁴. Le texte mentionne l'expression incomplète *C[---]/ coloniae* ; suit ensuite une liste de noms de porteurs de *duo nomina* à forte tonalité indigène. L'objet de la dédicace est l'offrande d'une exèdre située devant le temple de Ritona (n° 6).

Un autre problème provient de l'existence d'*incolae Aventicenses* dans l'épigraphie helvète⁶⁷⁵. Ce groupe désigne en principe des citoyens étrangers et domiciliés dans la ville⁶⁷⁶. Le *domicilium* qu'ils ont obtenu implique qu'ils sont relativement intégrés à leur cité d'accueil. Ils entretiennent des liens de déférence réciproque avec le groupe des colons, puisque le *curator colon(-)* associe l'hommage à Aventia au *Genius incolar(um)* et que les *incolae* remercient en retour l'un des curateurs⁶⁷⁷. La présence d'un *Genius* fédérant leur culte va dans le sens d'une grande organisation de ce groupe, qui joue peut-être un rôle dans le fonctionnement des institutions locales à l'image des *incolae* de Malaca autorisés à voter⁶⁷⁸.

Enfin, six *curatores civium Romanorum conventus Helvetici* sont attestés. Quatre ont été retrouvés sur le territoire⁶⁷⁹, et deux à Avenches⁶⁸⁰. Leur présence est antérieure à la promotion coloniale⁶⁸¹. Ces *conventus* de citoyens romains sont bien connus, puisqu'ils existent ailleurs dans l'Empire. Il s'agit de citoyens installés dans une cité pour leurs affaires et qui défendent leurs droits en intégrant un *conventus*, institution officielle gérée par un curateur. Ce dernier est choisi en principe parmi les aristocrates locaux. Chez les

⁶⁷¹ Von Berchem D., 1981, p. 224. Frei-Stolba R., 1999, p. 85-87.

⁶⁷² AE 1925, 2 : *Deae / Aventiae / Cn(aeus) Iul(ius) / Marcellinus / Equester / d(e) s(uo) p(osuit)*.

⁶⁷³ Krier J., 1981, p. 67-70.

⁶⁷⁴ I, p. 89 et II, p. 215. AE 1928, 184 = AE 1941, 169. BRGK 1927, n° 26. CSIR, IV, 3, n° 423.

⁶⁷⁵ Attestée par les inscriptions CIL XIII, 5072 et 5073.

⁶⁷⁶ Digeste L, 1, 5, 35.

⁶⁷⁷ L'hypothèse de D. van Berchem de voir dans ces *incolae* des représentants du territoire helvète, citoyens de statut inférieur aux *coloni* d'Avenches, n'est plus retenue aujourd'hui. Van Berchem D., 1982, p. 126-127.

⁶⁷⁸ CIL II, 1964, article 53.

⁶⁷⁹ CIL XII, 2618 ; CIL XIII, 5013, 5026 ; AE 1946, 255.

⁶⁸⁰ CIL XIII, 11478 et AE 1967, 326.

⁶⁸¹ Van Andringa W., 1998, p. 170. Frei-Stolba R., 1999, p. 80-81.

Helvètes, les curateurs attestés sont encore *sacerdos Augstalis*, *magister*, curateur de *vicus*, *duumvir*... Leur fonction est de représenter les citoyens auprès des institutions de la cité qui les accueille, car leurs intérêts ne sont pas assurés si la cité est pérégrine. Leur présence perdure chez les Helvètes même après la promotion coloniale, ce qui s'explique seulement si la colonie a une juridiction latine. Les *cives* se regroupent généralement autour de cultes qui leur sont propres, affirment souvent leur allégeance au pouvoir central, mais peuvent aussi participer aux dévotions locales, auxquelles s'associent alors les indigènes⁶⁸². Une fois qu'ils obtiennent le *domicilium*, ils intègrent le groupe des *incolae*.

Les trois groupes cités sont suffisamment organisés pour avoir une présence bien visible dans l'épigraphie et ils illustrent la diversité des communautés résidant à Avenches même. Chacune d'elles doit avoir une place précisément définie au sein de l'ensemble et entretient avec les autres groupes des liens de reconnaissance officielle, notamment par le biais de la religion.

Si nous revenons au Cigognier en tant que lieu de culte réunissant la communauté d'Avenches, il faut prendre en considération la pluralité juridique des habitants qui la composent. Nous avons insisté sur la forte structuration des espaces liés au sanctuaire, structuration qui doit refléter une hiérarchisation importante de la population fréquentant le lieu de culte. Celle-ci se retrouve précisément à Avenches, même si l'épigraphie ne permet pas d'en montrer tous les ressorts. Le sanctuaire du Cigognier rassemble autour d'une divinité dont on ne connaît pas l'identité les différentes composantes de la ville. Ces dernières trouvent également une unité autour du culte impérial dont nous avons vu l'importance, tant dans l'*area sacra* du sanctuaire que dans le théâtre.

c) Les divinités du Cigognier

Mars Caturix est la seule divinité qu'on puisse rattacher à l'espace cultuel en raison de la découverte d'une dédicace dans l'avant-cour ; aucun vestige ne fournit pourtant le nom de la divinité tutélaire. Pourtant les hypothèses sur son identité ont été nombreuses. G.-T. Schwarz pensait le sanctuaire voué à Mars Caturix ou à Mars Caisivus⁶⁸³, mais nous avons déjà signalé le caractère privé des offrandes nommant ces dieux : ils ne peuvent être assimilés à la divinité tutélaire. L'hypothèse d'un sanctuaire au culte impérial a été défendue par R. Etienne⁶⁸⁴ et généralement, c'est elle qui est retenue⁶⁸⁵. Pour R. Etienne, le sanctuaire est conçu dès l'époque flavienne, immédiatement après la promotion coloniale, pour effectuer la réorganisation de la religion publique de la colonie nécessaire au nouveau statut. Nous voulons pourtant insister sur le décalage chronologique – près de 30 ans – entre l'accès au statut de colonie et la construction du sanctuaire, et nous réfutons la possibilité d'un sanctuaire voué uniquement au culte de l'empereur. De toute façon, l'empereur n'est pas assimilable à un dieu et de ce fait ne peut être le destinataire principal d'une aire sacrée. Le terme est par conséquent impropre, même si des hommages lui sont à l'évidence rendus au Cigognier – le buste en or en témoigne. A notre sens, l'expression de 'sanctuaire au culte impérial' concerne seulement les temples des *forums* ou des grands sanctuaires provinciaux qui mettent clairement en scène le pouvoir quand ils sont dédiés au *Genius*, au *Numen*, aux *Lares* de l'empereur ou à Rome et à Auguste...

⁶⁸² En dernier lieu : van Andringa W., 2003, p. 49-60.

⁶⁸³ Schwarz G.-T., 1964, p. 74-76.

⁶⁸⁴ Etienne R., 1985, p. 5-26.

⁶⁸⁵ Gros P., 1996, p. 111 et 169.

En dernier lieu, M. Fuchs propose de voir en IOM la divinité honorée au Cigognier, mais la faiblesse de ses arguments rend son hypothèse bien fragile, puisque aucun des vestiges archéologiques invoqués n'a été trouvé dans le sanctuaire, ni ne peut être identifié avec certitude⁶⁸⁶.

Nous ne voulons pas proposer une nouvelle identification de la divinité tutélaire qui ne serait pas étayée par davantage d'arguments. Il nous semble tout de même que la construction des deux *fana* Au Lavoëx va dans le sens d'une multiplication des cultes autour du Cigognier. Dans un sanctuaire aussi important, l'introduction de nouvelles divinités, même si elles sont secondaires par rapport au dieu principal, n'est certainement pas un phénomène fortuit et sans signification. Il reflète sûrement l'intégration, dans un lieu commun à tous, des divinités autour desquelles se rassemblent les communautés d'Avenches, et dans cette optique, Aventia, dont le culte est attaché au *curator colon(-)*, trouverait une place légitime dans un tel sanctuaire auprès des autres divinités⁶⁸⁷.

3) Conclusion

Que ce soit à Tongres, Trèves, Augst, Avenches, et peut-être à Reims, Evreux et Besançon, la présence de cultes municipaux est une preuve du succès de la politique impériale d'urbanisation dans les régions concernées. Certaines capitales se sont créées une identité culturelle propre qui peut associer des divinités indigènes à l'idéologie impériale, dans des édifices monumentaux comparables aux capitales dans leurs fonctions protectrice et identitaire. Ils révèlent donc un processus de romanisation et d'urbanisation particulièrement abouti pour les communautés concernées, qui ont toutes un statut juridique très avantageux (fig. 14).

- La cité des Tongres est le seul municpe connu des Trois Gaules, elle obtient le titre au II^e siècle.
- Augst est colonie de droit romain dès la fondation.
- Les Trévires sont une colonie, peut-être dès le règne de Claude⁶⁸⁸, et la capitale devient le siège du procureur des finances de Gaule Belgique et des Germanies à la fin du I^{er} siècle de n.è.
- Les Helvètes obtiennent leur promotion en 71/72.
- Enfin, il faut aussi rappeler que parmi les villes des sanctuaires hypothétiques, Reims est capitale d'une cité fédérée et capitale provinciale de la Belgique dès Auguste, et que Besançon est la capitale d'une cité stipendiaire qui devient colonie sûrement après 69.

Un statut juridique avantageux n'est pas une condition nécessaire à l'érection d'un sanctuaire tutélaire : la promotion juridique n'impose pas une telle obligation⁶⁸⁹. L'exemple de Tongres, qui devient municpe après la construction de son temple, en est une preuve. Une large autonomie est accordée aux colonies et municpes ; les *Leges* d'Espagne le révèlent. Si la loi d'Urso, datée du dernier siècle de la République, impose un culte à

⁶⁸⁶ Fuchs M., 1992, p. 17-20.

⁶⁸⁷ Nous ne retenons pas pour autant l'identification à Aventia proposée par M. Bossert de la déesse-mère trônant retrouvée en 1900 dans une niche sous-jacente aux gradins du théâtre. La pierre, de piètre qualité et assez mal conservée, ne permet pas une telle hypothèse. //, p. 281.

⁶⁸⁹ Les capitales africains font d'ailleurs l'objet du même commentaire : Kallala N., 1992, p. 185-196.

Jupiter, Junon et Minerve⁶⁹⁰, la loi flavienne d'Urni prescrit seulement l'organisation du culte impérial⁶⁹¹. L'octroi de privilèges doit se comprendre selon les cas comme une cause (August, Avenches, Reims et Besançon ?) ou une conséquence (Tongres, Trèves) de la réussite de la politique d'intégration dans l'Empire. Cette intégration réussie implique un processus d'urbanisation aboutie dès le début de l'époque antonine. En d'autres termes, c'est moins le statut juridique que le degré d'organisation communautaire qu'il faut prendre en compte⁶⁹².

En dernier lieu, la position périurbaine est la mieux adaptée pour ces sanctuaires tutélaires car c'est elle qui privilégie l'expression des identités urbaines, mais elle n'est sûrement pas systématique. Ce type de sanctuaire peut se retrouver en plein centre urbain et le cas de la Tour de Vésonne doit être rappelé ici. L'étude du monument a été récemment reprise par un collectif de chercheurs⁶⁹³. Une datation du règne de Trajan a pu être proposée, ainsi qu'une identification de la divinité tutélaire, comme la Tutela attestée par plusieurs inscriptions découvertes à Périgueux même. Cependant cette Tutela ne peut être la Tutelle de la *civitas libera* des Pétrucos⁶⁹⁴, mais plutôt la Tutela Vesunna Augusta, personnification de la ville bien attestée dans l'épigraphie, à la différence d'une Tutela Petrucorum moins réelle que supposée⁶⁹⁵. La Tour a été construite en plein cœur de la capitale, immédiatement à côté du *forum*. Sa construction a entraîné des expropriations, comme au Cigognier. Ce sanctuaire monumental adopte d'autres solutions architecturales et topographiques, mais se prête au même discours interprétatif.

Ces sanctuaires tutélaires sont l'avatar le plus abouti d'un mouvement qui commence dès l'époque augustéenne avec l'apparition simultanée de capitales à l'urbanisme standardisé. L'espace urbain est chargé d'une symbolique figée et impersonnelle, tournée vers l'expression du culte impérial orchestrée par les élites. C'est dans ce cadre que les *urbes* doivent s'inventer une identité et elles trouvent dans leur pourtour le lieu idéal pour le faire en construisant des sanctuaires qui les représentent⁶⁹⁶. La périphérie urbaine est l'antithèse exacte de nos périphéries actuelles, où les villes rejettent les éléments qu'elles refusent d'intégrer. En Gaule romaine, la banlieue sert de miroir dans lequel la ville et ses habitants se reflètent, que ce reflet serve de trait d'union avec un passé oublié par le reste de l'urbanisme, qu'il soit destiné à impressionner les voyageurs de passage ou dû à l'enracinement dans un sol nouvellement investi par le biais d'un culte lié aux eaux, qu'il soit issu d'une juxtaposition de cultes réunissant dans un même lieu plusieurs entités urbaines ou encore qu'il soit l'image magnifiée d'une communauté acquise au pouvoir de Rome. Les multiples facettes de ce reflet se façonnent au cours des décennies suivant les créations des *urbes*, à mesure qu'elles se constituent une identité propre.

⁶⁹⁰ CIL II, 5439. ILS, 6087. AE 1946, 123 (articles 70-71). Rüpke J., 2006, p. 22.

⁶⁹¹ AE 1986, 333, article 92. Sur l'effacement de la triade capitoline au profit du culte impérial : Gros P., 1987, p. 112sq.

⁶⁹² A l'image de ce qu'avait démontré S. R. F. Price dans la répartition du culte impérial en Asie mineure : Price S. R. F., 1984, p. 79sq.

⁶⁹³ Bost J.-P. et al., 2004, p. 13-52.

⁶⁹⁴ Bost J.-P. et al., 2004, p. 14-17. CIL XVII, 369.

⁶⁹⁵ ILA-Pétrucos 11 = CIL XIII, 956 ; ILA-Pétrucos 12 = CIL XIII, 11038, 11039, 11041 ; ILA-Pétrucos 16 = CIL XIII, 939 ; ILA-Pétrucos 22 = CIL XIII, 955 ; ILA-Pétrucos 23 = CIL XIII, 972 ; ILA-Pétrucos 24 = CIL XIII, 949 ; ILA-Pétrucos 27 = CIL XIII, 962 et 11045.

⁶⁹⁶ On trouve un intéressant parallèle dans les constructions thermales à Rome, nouveaux supports d'un discours politique quand les constructions des *fora* impériaux s'essouffent : Zanker P., 1994, p. 265-273.

Les lieux de culte de la périphérie prennent à l'époque flavienne une envergure remarquable qui s'accroît sous la dynastie des Antonins, à l'image des identités urbaines qui naissent, s'affirment, puis se revendiquent. Loin d'être la manifestation d'une 'résistance gauloise', comme pourrait le faire croire la forte proportion de divinités indigènes, il nous semble au contraire que le phénomène s'observe avant tout dans les communautés urbaines fortement romanisées qui ont su parfaitement s'adapter au système impérial.

Partie IV – Les sanctuaires et le territoire

I- Remarques générales

Maintenant que nous avons dégagé les caractéristiques des sanctuaires de périphérie fréquentés par les communautés urbaines, il faut nous arrêter sur la seconde catégorie de sites attestés en pourtour de ville et que nous avons déjà introduites : celle des sanctuaires tournés vers le territoire de la cité. Nous verrons qu'ils présentent des caractéristiques topographiques et architecturales très différentes de ceux qui nous ont occupés jusqu'ici, notamment par leur souci constant de dissocier les lieux de culte de l'espace urbain par des moyens variés et par l'originalité de leur architecture.

Nous avons distingués deux groupes dont nous montrerons les spécificités : les premiers sont en lien avec la vie de la route, les autres avec la vie de la cité. Dans les deux cas, ils rappellent le rôle de la ville dans sa relation avec le territoire, en tant qu'étape routière et capitale d'une *civitas*.

II- Les sanctuaires et la route

1) Caractéristiques générales

a) Hit the Road

Les capitales gallo-romaines sont situées le long de voies de communication importantes. Leur rôle de station-relais dans le réseau d'Agrippa est même certainement la raison essentielle de leur choix d'implantation⁶⁹⁷. Pour assurer des communications efficaces dans tout l'Empire, les voies sont équipées de structures destinées au confort du voyageur. *Mansiones* et *mutationes* ponctuent donc les routes, assurant ainsi les changements de monture, la restauration et l'hébergement⁶⁹⁸. Les *mansiones* sont archéologiquement bien attestées en Gaule et il n'est pas rare qu'elles soient associées à un *fanum*.

C'est dans ce sens que nous interprétons plusieurs sanctuaires du corpus établi⁶⁹⁹ :

- le sanctuaire de Vaugrenier, près d'Antibes,

⁶⁹⁷ Goudineau C., 1991, p. 11.

⁶⁹⁸ Ces termes seront employés ici dans leur sens élargi, pas uniquement pour désigner les stations-relais officielles du *cursus publicus*. Une *mansio* peut désigner tout type d'équipement destiné à l'hébergement des voyageurs, alors qu'une *mutatio* permet seulement le changement de monture. Ce sens évolué apparaît dans l'*Itinéraire de Bordeaux*. Demarez J.-D., dans Demarez J.-D., Othenin-Girard B., 1999, p. 64-69.

⁶⁹⁹ Voir la présentation des sites : II, p. 293-315 et III, fig. 122-133 p. 605-614.

- le sanctuaire de Langres,
- les sanctuaires Im Sager, Sichelen II et Sichelen III à Augst,
- La Roche et le possible édifice religieux de la route de Nouaillé à Poitiers,
- enfin, le sanctuaire pressenti de Marissel à Beauvais en fait peut-être aussi partie.

Après avoir établi leurs caractéristiques générales, nous verrons les traits spécifiques qui lient de tels sanctuaires au monde de la route.

b) Les structures

b.1) L'enceinte

La limite de l'aire sacrée est matérialisée par une structure généralement modeste, même si les dimensions des surfaces encloses sont parfois conséquentes. Dans une forte proportion, les enceintes de nos sanctuaires routiers entourent en effet un vaste espace. Elles sont généralement délimitées par un simple mur, comme au Sichelen II ou à Im Sager. Au sanctuaire de La Roche, c'est un fossé qui enserre près de 1,4 ha.

Le mur de péribole de Vaugrenier dessine un carré de 60 m de côté environ ; il est flanqué d'un portique sur trois côtés et pourvu d'une grande exèdre axiale. Le portique et l'exèdre montrent une recherche de monumentalité unique dans la série, même si le sanctuaire a, en réalité, été décoré à l'économie, avec notamment des colonnes de brique en quart-de-rond recouvertes de stuc. Pour certains (Sichelen, Im Sager), de petites annexes sont adossées au mur de péribole.

b.2) Le temple

Si les temples peuvent parfois atteindre des proportions relativement importantes, aucun n'a réellement de monumentalité. Seul le temple narbonnais de Vaugrenier a vraisemblablement un plan classique : pseudopériptère ou prostyle. L'architecture des autres édifices reste très simple : tous adoptent le plan du *fanum* à galerie sans qu'on n'y rencontre jamais une quelconque recherche architecturale.

Quelques précisions sont à apporter. Le *fanum* du Sichelen II dans son dernier état est un édifice plutôt imposant de 22 m de long. Sa construction est de bonne qualité, mais le décor (plancher de bois dans la galerie) reste élémentaire. Le même constat peut se généraliser aux autres sites, bien que quelques-uns ont livré les vestiges de décor peint. A La Roche, des blocs de marbre blanc et polychrome, dont certains moulurés, ainsi que des fragments de colonnes d'ordre toscan, participaient à la décoration du monument.

Il faut signaler d'ailleurs le second état de La Roche, avec sa galerie reliant les deux *fana*. Nous retrouverons ce dispositif à La Bauve à Meaux et au Vieil-Evreux⁷⁰⁰. A La Roche, la galerie sert à contenir les poussées du terrain et plusieurs caissons de décharge sont aménagés dans sa largeur. On ne sait pas si en élévation ces deux murs parallèles soutenaient une galerie fermée ou un portique. L'espace a pu tout à fait servir à des dépôts d'offrandes.

c) Rites

L'activité cultuelle qui s'y déroule est particulièrement difficile à appréhender en raison de la pauvreté des vestiges conservés. Rare élément d'originalité dans la série, un puits en pierre sèche est construit dans la *cella* du temple de la ZI des Franchises à Langres, ce

⁷⁰⁰ II, p. 367.

puits est rapidement comblé au I^{er} siècle pour être remplacé par un bassin aménagé dans la galerie⁷⁰¹. C'est le site de La Roche qui livre le plus de mobilier votif, puisque nombre d'objets ont été sortis du fossé périphérique où on les avait jetés. Ces objets sont sûrement pour partie des offrandes qui consistent en monnaies, objets métalliques, statuaire, ex-voto divers. Des dépôts similaires sont mentionnés à Champigny-lès-Langres.

Ces quelques exemples ne montrent rien de spécifique au monde de la route, puisque de telles offrandes font partie du mobilier courant dans les sanctuaires. Par contre, c'est l'identité des destinataires divins qui est caractéristique de l'activité passante⁷⁰². Il convient désormais de s'arrêter sur les spécificités des sanctuaires.

2) Des sanctuaires de voyageurs

a) Topographie

Les sanctuaires sont tous localisés en bordure d'une voie importante. Ils lui sont pour la plupart structurellement liés, de telle sorte que les murs de péribole sont parallèles à la chaussée et que l'emprise des aires sacrées s'adapte à son passage. Le temple à l'intérieur de l'aire, suit également l'orientation de la voie, au point que certains offrent une ouverture inhabituellement située à l'ouest (Langres/Les Franchises pour le premier état du temple) ou adoptent une double entrée : le temple d'Im Sager a vraisemblablement son entrée classique à l'est et un second accès à l'ouest, du côté de la voie. Les structures cultuelles sont donc clairement tournées vers les passants.

Aucun n'est disposé sur une éminence ou dans une position topographique privilégiée qui le rendrait visible de loin. De plus, tous sont nettement à l'extérieur du territoire urbain, au-delà des zones de nécropoles pour la plupart. Cette situation, ainsi que leur moindre monumentalité les différencient clairement des sanctuaires d'entrée de ville, tels que nous les avons défini précédemment⁷⁰³. La distance qui les sépare de la ville, au minimum de plusieurs centaines de mètres voire davantage, ainsi que la présence d'équipement d'accueil, impliquent que les voyageurs qui s'y arrêtent n'ont pas vocation à demeurer dans la capitale, à moins qu'il ne s'agisse pour eux d'une étape de repos avant (ou après) l'arrivée dans la ville. C'est certainement le cas du sanctuaire de Vaugrenier.

Nous avons déjà évoqué le lien entre Vaugrenier et la *via Aurelia* qui longe le littoral pour mener en Italie. Situé à trois milles au nord d'Antibes, il constitue la première étape après la ville dans la direction de l'Italie. Les deux structures ont été construites dans un même projet⁷⁰⁴. Le sanctuaire suit rigoureusement l'orientation de la voie et possède trois accès reliant directement les portiques et la cour à la chaussée de la voie. La proximité recherchée avec la voie est le principal souci qui a dicté l'implantation du lieu de culte. Cela a deux conséquences : tout le sanctuaire, temple compris, a une orientation sud-est ; l'emplacement du sanctuaire massaliète qui préexiste au site de Vaugrenier et qui est dans son voisinage, n'a pas été repris. Par contre, le caractère sacré du site, par rapport à l'espace profane de la voie, est exprimé par le fort exhaussement de la cour dont le niveau est à presque 5 m au-dessus de celui de la chaussée. C'est un escalier au centre de la façade qui permet de combler la différence.

⁷⁰¹ II, p. 301.

⁷⁰² *Infra I*, p. 117-119.

⁷⁰³ I, p. 89-92.

⁷⁰⁴ I, p. 51-52.

La ville de Langres possède un sanctuaire dans sa périphérie : le sanctuaire de la ZI des Franchises, à 2 km à l'est, en contrebas du plateau de Langres, immédiatement en bordure de la voie vers le Jura passant par Besançon. Quelques centaines de mètres plus à l'est, un carrefour assure vraisemblablement la jonction d'une voie secondaire. Les structures voisines du lieu de culte sont interprétées comme celles d'une *mansio*. Nous aurons l'occasion d'y revenir⁷⁰⁵.

Augst et peut-être Poitiers sont encadrées de sanctuaires routiers. Les deux aires sacrées du plateau du Sichel en Augst sont regroupées à un carrefour à la sortie sud de la colonie. Les murs de péribole englobant les temples épousent parfaitement l'orientation des voies. L'enclos du Sichel II a sûrement été ajouté après celui du Sichel III, puisqu'il s'adapte clairement à l'emprise de ce dernier. Le temple du Sichel II est parallèle à la voie, alors que celui du Sichel III est orienté suivant les points cardinaux. A l'est de la ville, le sanctuaire d'Im Sager est à l'extérieur du rempart ; son mur de péribole possède les mêmes caractéristiques qu'au Sichel : il s'adapte à la voie pour enclore un espace trapézoïdal. Sichel et Im Sager sont l'un et l'autre à plusieurs centaines de mètres de distance des derniers habitats d'Augst.

A Poitiers, le sanctuaire de La Roche est situé à 500 m à l'ouest de la ville, sur la rive opposée de la Boivre. Il jouxte la voie vers Nantes, mais le péribole, un fossé formant une sorte d'ovale, a ici une orientation et un tracé indépendants du passage de la route. Au sud-est de Poitiers, route de Nouaillé, une 'chapelle' dédiée à Mercure a peut-être existé le long de la voie vers Limoges.

Enfin à Marissel, près de Beauvais, le cas de figure est assez similaire : une stèle à Mercure barbu, des blocs architectoniques et des haches, peut-être votives, semblent indiquer un lieu de culte le long de la voie vers Bavai.

b) Voie et sanctuaire : vies parallèles

Le lien chronologique entre le sanctuaire et la voie est évident. Tous les sites sont construits dans le courant du I^{er} siècle ; aucun n'a fourni la preuve d'un culte pratiqué à l'époque laténienne. Le cas de Vaugrenier est ici exemplaire, puisqu'on a pu dater avec précision sa construction en concomitance avec celle de la *via Aurelia* qui le jouxte ; les deux structures ont ici été programmées de concert, comme la stratigraphie l'a bien établi. Le sanctuaire est une étape à trois milles de la ville d'Antibes sur la voie littorale. Cette planification n'a pas respecté l'emplacement du sanctuaire massaliète préexistant et sa durée de vie a été brève, puisque le sanctuaire est abandonné rapidement dans le courant du I^{er} siècle. Les troubles militaires de 69 ne peuvent expliquer qu'en partie une baisse de fréquentation momentanée⁷⁰⁶, ils ne justifient pas la défection durable du lieu de culte. L'abandon de la voie qui suit cette défection en est peut-être la raison essentielle, puisqu'en perdant son rôle d'étape, le sanctuaire perd sa raison d'être. La voie est ensuite convertie en aire de séchage pour les potiers dès le siècle suivant. Un chemin plus modeste est aménagé plus à l'est dans les anciens portiques qui s'intercalaient entre la voie et les boutiques de l'agglomération.

Le *fanum* de la *mansio* de Langres (ZI des Franchises) est quant à lui abandonné très rapidement après sa construction, dès la fin du I^{er} siècle, alors que la station voisine continue de fonctionner jusqu'au IV^e siècle. Rappelons que la présence d'un puits dans la

⁷⁰⁵ I, p. 116-117.

⁷⁰⁶ I, p. 51-52, 114-115.

cella, remplacé par un bassin dans la galerie, invite à restituer des rites particuliers sur ce site, mais qu'ils n'ont pas connu une grande pérennité.

c) L'association à des relais routiers

c.1) L'association à des *mansiones*

La présence d'équipements routiers associés à certains sanctuaires confirme plus encore leur relation à la vie de la route. A Langres, le *fanum* est compris dans un ensemble de structures organisées autour d'une cour au bord de la voie ; elles comprennent entre autres des pièces de stockage et un hypocauste. Sa fréquentation par des soldats est attestée par du mobilier : fer de lance, poignard de légionnaire, clous de chaussure. La fonction de *mansio* du lieu ne fait aucun doute et la publication à venir des découvertes récemment fouillées apportera des informations supplémentaires sur la relation entre la *mansio* et le sanctuaire. Les aires sacrées du Sichelon pourraient se trouver aussi au sud d'une *mansio* étudiée par H. Bender dans les années 1970⁷⁰⁷. Toutefois, l'identification de la structure a été récemment discutée sans qu'une autre fonction lui soit attribuée⁷⁰⁸. Il s'agit d'une cour en forme de fer à cheval autour de laquelle sont agencées de nombreuses pièces. Pour H. Bender, elle regroupait des grandes auberges qui ont connu plusieurs phases entre le I^{er} et le III^e siècles, signe d'une intense fréquentation. Une suite de pièces allongées pourvues de magasins de stockage l'incite à voir aussi dans cette *mansio* une *statio* du *cursus publicus* pour bénéficiaires, avec un centre de rassemblement de l'annone militaire⁷⁰⁹. S'il faut sûrement nuancer cette dernière hypothèse, la quantité non négligeable de *militaria*, mobilier de harnachement et pièces de char y rend plus que probable le passage de voyageurs.

Cette configuration du *fanum* associé à une *mansio* a de nombreux parallèles ailleurs dans l'Empire. Sur la frontière alpine, les cols du Petit et du Grand-Saint-Bernard sont ponctués de grands édifices d'accueil associés à chaque fois à un sanctuaire⁷¹⁰. Au Grand-Saint-Bernard, c'est une divinité topique, Poeninus, assimilée à Jupiter, qui est honorée par les voyageurs⁷¹¹. Toujours dans les Alpes Pennines, mais en contexte urbain, à Martigny à la sortie sud de la ville vers l'Italie, un sanctuaire est en lien avec ce que F. Wiblé nomme un '*caravansérail*'⁷¹², qui est une *mansio* associée à de petits thermes, pour le confort des voyageurs qui partent pour l'Italie. Dans ce sanctuaire daté du milieu du I^{er} siècle, Mercure est la seule divinité attestée⁷¹³, il en est sûrement le dieu tutélaire. Enfin, des agglomérations secondaires peuvent fournir des associations similaires : en Bretagne le long de la voie vers Londres, l'agglomération de Godmanchester joint au point d'un carrefour routier important

⁷⁰⁷ Bender H., 1975, p. 11-122.

⁷⁰⁸ Fünfschilling S., 2006, p. 273-277.

⁷⁰⁹ Bender H., 1975, p. 120-122.

⁷¹⁰ Pour le Petit-Saint-Bernard : Rémy B. *et al.*, 1996, p. 204-205. Grand-Saint-Bernard : Walser R., 1984, p. 38-48.

⁷¹¹ *CIL* V, 6865-6888. Walser R., 1984, p. 72-80.

⁷¹² Wiblé F., 1998, p. 338.

⁷¹³ *AE* 1978, 453.

une *mansio*, des thermes à un temple dédié à une divinité locale, Abandinus ; l'ensemble est construit sous le règne d'Hadrien⁷¹⁴.

Si les dispositions de la *mansio* et du sanctuaire en marge de Martigny sont tout à fait comparables à nos exemples de capitales de Gaule romaine, les exemples alpins et le cas de l'agglomération anglaise évoqué suffisent à montrer que la jonction d'un sanctuaire et d'une *mansio* n'a rien d'une spécificité de la périphérie urbaine.

c.2) L'association à des équipements routiers plus légers

Une structure routière, plus légère qu'une *mansio*, est peut-être identifiable près du sanctuaire d'Im Sager, où des petites annexes sont adossées au mur d'enclos. Plus tard, une seconde cour est même aménagée, avec une nouvelle annexe. Une comparaison structurelle peut ici être établie avec le sanctuaire helvète de Thun-Allmendingen, non loin d'Augst. Edifié en bordure de voie, le site se présente comme une vaste enceinte clôturée par un mur, mais divisée en deux espaces⁷¹⁵ : l'espace sacré qui contient plusieurs chapelles et l'espace profane où des pièces sont adossées au mur. Une palissade séparait sûrement les deux ensembles. Dans l'espace profane, les annexes servaient d'écurie et de remise : le mobilier métallique d'attelage ne laisse pas de doute sur la fonction du lieu. Le parallèle entre les sanctuaires d'Im Sager et de Thun invite à leur donner une fonction similaire.

On pourrait multiplier ces exemples de sites routiers qui semblent caractériser par des édifices multiples réunis dans de grands enclos le long des voies et un peu à l'écart de l'habitat⁷¹⁶.

d) Divinités

d.1) 'Hunc viarum atque itinerum ducem'⁷¹⁷

[*'Hunc viarum atque itinerum ducem'*,⁷¹⁸]

C'est Mercure qui apparaît au premier chef. A La Roche, il dispose de l'un des deux *fana* du sanctuaire et porte l'épithète d'Adsmerius. Si l'identité de la parèdre qui loge dans le second *fanum* est inconnue, un relief d'Epona confirme encore la vocation de sanctuaire routier du site : elle est la déesse des cavaliers et sa présence est fréquente dans les écuries, les relais, les *mansiones* et *mutationes* le long des voies⁷¹⁹. A Marissel (Beauvais) et sur la route de Nouaillé au sud de Poitiers, Mercure possède sûrement une chapelle en bord de voie. La stèle de Marissel figure d'ailleurs le dieu dans un schéma iconographique indigène : il apparaît barbu, porte une bourse et un caducée ; des serpents à tête de bélier

⁷¹⁴ Black E. W., 1995, p. 41-42.

⁷¹⁵ Martin-Kilcher S., 1995, p. 9-32.

⁷¹⁶ Voir par exemple le sanctuaire de Studen/*Petinesca* entre Windisch et Avenches en Suisse (Drack W., Fellmann R., 1988, p. 519sq), le sanctuaire d'Oedenburg dans le Haut-Rhin (Reddè M. et coll., 2005, p. 239-240) et peut-être celui de Vuiz-Faverge (Savoie) qui mériterait qu'on en connaisse la relation avec la voie (Piccamiglio A., Segard M., 2005-2006, p. 112).

⁷¹⁷ César, *BG VI, 17* : '*celui qui indique les routes et guide les voyageurs*'.

⁷¹⁸ César, *BG VI, 17* : '*celui qui indique les routes et guide les voyageurs*'.

⁷¹⁹ Boucher S., 1999, p. 17. Gendron S., 2006, p. 135-136. En contexte romain : Apulée, *Les Métamorphoses* III, 27 et Juvénal, *Satire VIII*, 155-157.

ornent chaque côté de la pierre⁷²⁰. C'est pourtant bien la fonction du Mercure gréco-romain à laquelle on a recours dans ces situations, celle de dieu des voyageurs et des négociants. On la retrouve clairement énoncée à Vercheny (Drôme), où il est qualifié de *viator*⁷²¹ ; au Donon (Bas-Rhin), où un ex-voto lui est adressé sur une borne milliaire⁷²² ; en Bretagne où une inscription du *limes* le désigne de '*deus qui vias et semitas commentus est*'⁷²³. On lui attribue les épithètes de *negotiator*, *nundinator*, etc⁷²⁴. L'épithète *Adsmarius* de Poitiers contient la racine **smar-*, généralement présentée comme synonyme de prévoyance ou d'abondance⁷²⁵. Or, le voyageur se doit d'être prudent et le commerçant est en quête de profit. Ce dieu a donc une place naturelle en bord de voie. Des études récentes ont bien montré que, d'une manière générale, Mercure n'est pas honoré en Gaule pour des fonctions différentes que celles qu'on trouve en contexte romain⁷²⁶.

C'est justement pour cette raison que nous ne pensons pas, à la différence de W. van Andringa, que Mercure est aux portes des villes pour en '*protéger les entrées*'⁷²⁷. Cette qualité reviendrait plutôt à un Mars, protecteur des communautés et de leur territoire⁷²⁸. Mercure est le maître du passage, de la mobilité, de ce qui est appelé à disparaître et à devenir, à l'image du sens initial du thème **mercu* - qui désigne d'abord l'échange. Il assure ainsi une fonction de guide, en montrant les directions et en ponctuant les déplacements sur les routes⁷²⁹. A notre sens donc, les sanctuaires des bords de voies en périphérie de capitales ont davantage de lien avec la vie de la route qu'avec la ville. A ce titre, ils sont comparables à bien d'autres sanctuaires de bord de voie⁷³⁰. Citons seulement les exemples des sanctuaires à Mercure du Bois de Buchholtz à Dalheim (Allemagne) ou d'Haegen-Wasserwald (Bas-Rhin)⁷³¹. Ces sites partagent bien des caractéristiques avec nos sanctuaires périurbains routiers. Il s'agit de simples *fana*, construits au sein d'une aire sacrée bordant la voie, un peu à l'écart des habitats.

d.2) La gardienne des routes

La présence de Diane au Sichelen II s'avère beaucoup plus étonnante. Elle y est attestée par la découverte d'un fragment de torse féminin en calcaire portant un carquois. Même si

⁷²⁰ Boucher S., 1983, p. 61. G. Bauchhenss dans *LIMC* VI, article « Mercurius » n° 546.

⁷²¹ *CIL* XII, 5849.

⁷²² *CIL* XIII, 4549 : *D(eo) Mer(curio) / L(ucius) Vatini(us) Fel(ix) / miliaria a vico / Saravo I(eugis) XII c(onstitutu) i(ussit) / v(otum)*

s(olvit) l(ibens) m(erito).

⁷²³ *CIL* VII, 271.

⁷²⁴ *CIL* XIII, 7360 (Hedderheim) ; *CIL* XIII, 7569 (Wiesbaden)

⁷²⁵ *I*, p. 62.

⁷²⁶ Van Andringa W., 2002, p. 136-137.

⁷²⁷ Van Andringa W., 2002, p. 76, en invoquant surtout l'exemple de Poitiers, où Mercure est attesté comme nous l'avons vu à l'ouest (La Roche), au sud (route de Nouaillé) et également par une inscription découverte isolément près de l'amphithéâtre au sud-ouest de la ville (*CIL* XIII, 1124 = *AE* 1984, 638).

⁷²⁸ Voir *supra* (*I*, p. 56-57) au sujet du *uer sacrum* et Scheid J., 1992, p. 37-39 rappelant notamment la fameuse prière de Caton, *De agricultura* CXXI.

⁷²⁹ Voir l'étude de L. Kahn sur l'Hermès grec, tout à fait comparable au Mercure romain : Kahn L., 1978, p. 165sq.

⁷³⁰ Péchoux L., 2003, p. 27 pour les agglomérations secondaires.

⁷³¹ Dalheim : Medinver P., 1935, p. 75-79. Haegen-Wasserwald : Pétry F., 1989, p. 73-94.

Diane n'est pas nécessairement la divinité tutélaire du sanctuaire, la question n'en demeure pas moins de savoir si la déesse a un lien avec la route.

On la retrouve à plusieurs reprises en contexte 'routier', non seulement en Gaule, mais aussi ailleurs dans l'Empire. Elle fait par exemple partie des divinités honorées dans le sanctuaire de Thun-Allmendingen, où Diane possède l'une des chapelles. Une statue en calcaire, haute de près de 1,50 m, la figure sur une base à côté d'un chien dans la posture classique de la déesse chasseresse⁷³². Une petite assiette en étain de 4,2 cm de diamètre représentant la vengeance de Diane contre Actéon a en outre été déposée dans une chapelle voisine du même sanctuaire⁷³³. Dans le même ordre d'idée, en Italie, deux affranchis de Lucius Verus offrent en 166 un temple à la déesse pour le voyage et le retour de leur maître de Syrie⁷³⁴.

La littérature éclaire le sens de ces découvertes. Varron notamment rappelle en citant Ennius, l'épithète de *trivia* attribuée à Diane, en l'expliquant entre autres parce que les Grecs ont coutume de placer des statues de la déesse à leur carrefour⁷³⁵; Callimaque de Cyrène, dans son hymne adressé à Artémis, la qualifie de '*gardienne des routes et gardienne des ports*'⁷³⁶. Divinité qui chasse les bêtes sauvages et qui porte des torches éclairant les trajets nocturnes, sa présence en bord de voies n'a donc rien d'étonnant. Elle suppose une bonne connaissance des mythes grecs par les voyageurs de passage, notamment dans le petit lieu de culte de Thun.

En tout cas, cette Diane, en marge de la colonie rauraque, n'a rien à voir avec l'Artémis des marges urbaines de Grèce qui préside aux rites de passage, ou avec la Diane de l'Aventin, protectrice des réfugiés, que nous avons eu l'occasion d'évoquer précédemment⁷³⁷. Le culte qu'on observe en Gaule renvoie à la fonction de passage propre à la divinité gréco-romaine, fonction qu'elle partage avec Mercure.

3) Vers une caractérisation des '*sanctuaires routiers*'

[Vers une caractérisation des '*sanctuaires routiers*'⁷³⁸]

a) Pertinence de la terminologie

A travers les caractéristiques que nous avons mises en avant (topographie, chronologie, divinités, structures d'accueil associées), nous avons voulu montrer le lien fort qui unit ces sanctuaires à la route. Pourtant, ce lien n'a rien de spécifique à la position en périphérie urbaine des sanctuaires, puisqu'on le retrouve à l'identique dans des *mansiones* isolées ou dans des agglomérations qui se développent le long des voies : nous en avons égrainé des exemples. La présence de ces sites dans notre corpus met en avant le rôle des capitales d'étape le long des grandes voies de communication de l'Empire.

⁷³² CSIR I, 6, n° 11-13.

⁷³³ Martin-Kilcher S., 1995, p. 21.

⁷³⁴ AE 1988, 227 = AE 1996, 394 : *Aedem Dianae / pro salute et / reditu L(ucii) Veri / n(o)stri Graphicus / lib(ertus) et Asclepiacus fil(ius) ex voto restituerunt.*

⁷³⁵ Varron, *De Lingua latina* VII, 16 : '*Titanis Trivia Diana est, ab eo dicta Trivia, quod in trivio ponitur fere in oppidis Graecis*'.

⁷³⁶ Callimaque de Cyrène, *Hymne à Artémis*, v. 38-39 : '*γυιαίς εσσή καί λιμένεσσιά έπ&σκοπο*'?

⁷³⁷ I, p. 14, 27-28.

⁷³⁸ Expression empruntée à Sillières P., 1990, p. 808 et reprise par Coulon G., 2007, p. 174.

D'une manière générale, un passage d'Apulée explique bien l'habitude des voyageurs de s'arrêter dans les lieux sacrés sur les bords de route pour y faire quelques offrandes.

'Ut ferme religiosus viantium moris est, cum aliqui lucus aut aliqui locus sanctus

⁷³⁹

in via oblatu est, votum postulare, pomum adponere, paulisper adsidere'

De nombreuses dédicaces occasionnées *pro itu et reditu* expriment encore les préoccupations qu'un déplacement occasionne, car les dangers de la route sont nombreux : vols, accidents, bêtes sauvages, brigandage, assassinat... Les principales victimes en sont les marchands et les témoignages littéraires ne manquent pas à ce sujet⁷⁴⁰. Pline l'ancien rapporte des solutions pour éloigner les menaces : le port d'une patte antérieure droite d'hyène, attachée au bras gauche avec la peau de l'hyène, protège des vols ; mieux encore, le cœur du vautour prévient des attaques de serpents, de bêtes sauvages et de voleurs⁷⁴¹. Toutefois, le recours à certaines divinités offre tout autant de garantie ; c'est évidemment la protection de Mercure qu'on recherche, mais aussi de Fortuna Redux⁷⁴², et tout particulièrement en Gaule d'Epona et des déesses des carrefours, Biviae, Triviae et Quadriviae⁷⁴³.

Que se soit comme agrément du voyage à la manière rapportée par Apulée ou pour se prémunir des dangers liés aux déplacements, ces sanctuaires doivent leur existence à la route voisine.

b) Les sanctuaires routiers dans la cité

Au-delà de ces remarques, un problème important demeure : celui de savoir à qui revient la gestion de tels sanctuaires. Nos propres sites de périphérie urbaine ne livrent aucun document susceptible de fournir un élément de réponse et comme nous l'avons vu, il faut sortir du cadre purement urbain pour aborder la question.

Dans les sanctuaires routiers proches des *vici*, l'épigraphie atteste l'intervention en propre des *vicani*. A Wederath en Allemagne par exemple, le *vicus* Belginum installé le long de la voie antique Trèves-Mayence possède trois sanctuaires ; l'un d'eux, à l'est de l'habitat le long de la voie, a fourni un lot de dédicaces à Epona et à Mercure⁷⁴⁴. L'une d'entre elles est dressée par les *vicani* eux-mêmes et le *quaestor* du lieu est chargé de son érection⁷⁴⁵. On peut donc supposer que c'est la communauté locale qui assume son entretien.

⁷³⁹ Apulée, *Florides I, 1* : 'Les voyageurs pieux ont coutume, si quelque bois sacré, quelque lieu saint se présente à eux sur leur route, de formuler un vœu, de faire l'offrande d'un fruit, de s'asseoir un moment'.

⁷⁴⁰ Voir l'étude sur le brigandage en Orient de Wolff C., 2003, notamment p. 42sq sur les dangers de la route, et sur les risques liés aux déplacements maritimes : Braemer F., 1998, p. 61-73.

⁷⁴¹ Pline l'ancien, *HN XXVIII*, 115 et *XXIX*, 77.

⁷⁴² *CIL XIII*, 5474-5476.

⁷⁴³ Qu'on trouve représentées sur les sigillées : Duval P.-M., 1976, fig. 41. Ces déesses reçoivent de nombreuses dédicaces, notamment en Germanie supérieure : *CIL XIII*, 5069 et 5070 (Avenches), 5621, 6090, 6326, 6429a, 8243, 11474, 11772...

⁷⁴⁴ *CIL XIII*, 7555a-b et *CIL XIII*, 10027, n° 68.

⁷⁴⁵ *CIL XIII*, 7555a : *In h(onorem) d(omus) d(iuinae), dea[e] / Epon(a)e, uica[n]i Belg(inenses ou inates) p(osuerunt) cu(r)ante G(aio) Vel/orio Sacri/lilio q(uaestore).*

A Thun-Allmendingen, le sanctuaire est isolé de tout habitat groupé. En plus des voyageurs, une *regio* Lind(enses) y offre une dédicace aux divinités des Alpes⁷⁴⁶. Dans les régions montagneuses du territoire helvète, deux autres *regiones* sont attestées par des dédicaces religieuses :

- à Bern, la *regio* O[---] offre une très grande plaque votive à une divinité inconnue et un *duumvir* de la cité en assure l'exécution⁷⁴⁷ ;
- à Muri dans la vallée de l'Aar, le nom de la *regio* Arure apparaît au complet et témoigne de l'attache géographique de la *regio* : ici, c'est la déesse Naria qui reçoit l'hommage et un affranchi du nom de Ferox exécute le vœu⁷⁴⁸.

La présence de deux *regiones* sur le même territoire civique laisse présumer des districts, peut-être comparables à des *pagi*, dont les prérogatives ne se recoupent sûrement pas, car on connaît déjà l'existence d'au moins un *pagus* dans la cité helvète⁷⁴⁹. Il pourrait s'agir d'une spécificité de cette cité, puisque ces *regiones* n'apparaissent pas ailleurs en Gaule. D'après les lexicologues latins, la *regio* est une circonscription sous l'autorité d'un magistrat dans une colonie ou un *municipe*⁷⁵⁰ ; l'intervention du *duumvir* dans la *regio* de Bern va bien dans le sens de cette définition. Des sanctuaires routiers peuvent donc intéresser ces communautés, mais le phénomène est marginal et ne concerne pas les périphéries de capitales, pour autant que nous le sachions.

On peut aussi envisager que ces sanctuaires, en tant que sites routiers dépendant du passage de la voie, relèvent de la juridiction qui gère la voirie. Or, selon l'importance de la voie, ce peut être la cité, le *pagus* ou les particuliers qui financent l'entretien⁷⁵¹ ; les autorités publiques exigent des *possessores* qu'ils prennent en charge l'entretien des voies⁷⁵². Le contexte de la construction de Vaugrenier le laisse en tout cas supposer une gestion civique.

Les sanctuaires routiers montrent en tout cas un aspect supplémentaire de l'activité culturelle en marge des villes. Il n'est plus question désormais de l'identité des communautés urbaines qui s'expriment dans le *suburbium*, mais de l'insertion de la capitale dans un réseau de déplacement, de son ouverture vers l'extérieur en tant que lieu de passage. La dernière série de lieux de culte qui va être étudiée est également tournée vers le territoire, mais cette fois en tant que *civitas*.

III- Les sanctuaires et la *civitas*

1) Le recours à l'épigraphie

a) Des cultes publics

⁷⁴⁶ AE 1929, 12 : *Alpibus ex stip(endiorum) reg(ionis) Lind(ensis)*.

⁷⁴⁹ CIL XIII, 5076 : *Genio / pag(i) Tigor(ini) / P(ublius) Graccius / Paternus / t(estamento) p(oni) i(ussit) / Scribonia Lucana / h(eres) f(aciendum) c(uravit)*.

⁷⁵⁰ Siculus Flaccus, *De condicionibus agrorum* p. 98 : '*Regiones, autem dicimus, intra quarum fines singularum coloniarum aut municipiorum magistratibus ius dicendi coercendique est libera potestas*'. Voir aussi Isidore de Séville, *Etym.* XIV, 21 : '*a rectoribus autem regio nuncupata est, cuius partes territoria sunt*'. Voir encore : Leveau P., 1993, p. 465.

⁷⁵¹ Siculus Flaccus, *De condicionibus agrorum* p. 109-110.

⁷⁵² Pekáry T., 1968, p. 113-117 et p. 159-162.

La figure 20 regroupe l'ensemble des sites de cette série⁷⁵³ :

- Les Bagnols à Alba,
- La Genetoye à Autun,
- Montmartre à Paris,
- Le Haut-Bécherel à Corseul,
- Le Mesnil près de Vieux,
- La Bauve à Meaux,
- La Tonnelle à Jublains,
- Allonnes près du Mans
- Le Vieil-Evreux près d'Evreux,
- L'Irminenwingert à Trèves,
- et les sanctuaires probables du Plateau des Poètes à Béziers, de La Motte du Ciar à Sens, du Palais à Feurs, de Saint-Brice à Chartres et du Vieux-Lisieux.

La série rassemble les sanctuaires de périphérie les plus fameux de notre corpus et dont le caractère public ne fait aucun doute. Nous verrons au fil des pages les raisons (notamment topographiques et architecturales) de leur regroupement ici, mais nous réglerons auparavant la question de leur statut au regard des inscriptions que certains ont livrées. Les découvertes épigraphiques y témoignent des entités territoriales qui prennent part au culte.

a.1) Le sanctuaire de Mars Mullo près du Mans⁷⁵⁴

[Le sanctuaire de Mars Mullo près du Mans⁷⁵⁵]

Les attestations les plus évidentes sont issues des fouilles du sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes près du Mans, où la *civitas* des Aulerques Cénomans signe plusieurs dédicaces, entre autres dans le cadre d'hommages rendus à l'empereur⁷⁵⁶. Ces interventions de la cité coïncident avec l'état monumental du sanctuaire, c'est-à-dire de la fin du I^{er} siècle et jusque dans la seconde moitié du IV^e siècle.

Le lieu de culte perpétue un culte ancien, remontant au V^e siècle av. n.è. A l'époque préromaine, les rites se tiennent autour d'édifices en bois et consistent surtout en dépôts d'objets dont la nature évolue au fil des siècles (passant de dépôts d'armes à des dépôts principalement monétaires) ; le tracé de la palissade clôturant l'espace cultuel sera repris à l'époque gallo-romaine. Au I^{er} siècle de n.è., les dédicaces adressées à Mars Mullo associées au *fanum* à galerie sont effectuées à titre privé par des hommes au statut varié (esclave, pérégrin, citoyen). La nature des dédicaces montre donc que le lieu de culte a

⁷⁵³ Rassemblés dans le catalogue : II, p. 316-429 et III, fig. 134-207 p. 615-664. Les Bagnols (Alba) : II, p. 317-322. La Genetoye (Autun) : II, p. 323-333. Montmartre (Paris) : II, p. 334-346. Le Haut-Bécherel (Corseul) : II, p. 347-352. Le Mesnil (Vieux) : II, p. 353-363. La Bauve (Meaux) : II, p. 364-369. La Tonnelle (Jublains) : II, p. 370-377. Allonnes (Le Mans) : II, p. 378-387. Le Vieil-Evreux (Evreux) : II, p. 388-395. Irminenwingert (Trèves) : II, p. 396-404. Plateau des Poètes (Béziers) : II, p. 405-409. La Motte du Ciar (Sens) : II, p. 410-414. Le Palais (Feurs) : II, p. 415-418. Saint-Brice (Sens) : II, p. 419-421. Le Vieux-Lisieux (Lisieux) : II, p. 422-429.

⁷⁵⁴ II, p. 379-387.

⁷⁵⁵ II, p. 379-387.

⁷⁵⁶ ILTG, 346 et II, p. 385.

changé de statut pour être investi par la *civitas* à la fin du I^{er} siècle et la question est de savoir pourquoi c'est précisément ce sanctuaire qui a été choisi.

L'identité de la divinité tutélaire est certainement la raison la plus évidente. Mullo associé à Mars prend le caractère poliade qu'on lui connaît déjà chez les Riédons, où il possède un flamme au moins à partir de la première moitié du II^e siècle⁷⁵⁷. Mullo est une divinité régionale qu'on trouve essentiellement dans l'ouest de la Gaule et dont les fonctions sont difficiles à saisir : nous avons déjà eu l'occasion d'aborder les multiples sens qu'on peut donner au théonyme⁷⁵⁸ et aucune représentation ne lui donne une iconographie spécifique. C'est son association avec Mars, ainsi que son éventuel rôle de divinité tribale et guerrière antérieur à la conquête, qui lui confère une identité communautaire. A cela s'ajoute que le Mars romain est le dieu requis pour la défense des espaces communautaires, c'est à lui qu'on offre les *suovétauriles* pour purifier les limites de territoire lors des cérémonies d'*amburbium* et d'*ambarualia*⁷⁵⁹.

Sa position centrale dans le territoire est une autre raison probable de la promotion du lieu de culte. Dans cette cité, deux autres sanctuaires gallo-romains perpétuent des lieux de culte laténiens (Oisseau-le-Petit et Aubigné-Racan), mais tous deux sont très excentrés puisqu'ils sont aux frontières de la *civitas* des Cénomans (**fig. 33 et 34**). De ces deux sites, d'ailleurs monumentaux à l'époque gallo-romaine, on ne connaît pas les divinités tutélaires et aucun n'a livré d'inscription permettant de connaître le contexte cultuel.

L'ancienneté du culte d'Allonnes, sa position centrale dans le territoire, l'identité de la divinité, ont certainement facilité son adoption par la cité plus tard. Il devient celui qui représente les Aulerques Cénomans, en lien avec leur passé commun.

a.2) Le sanctuaire de Lenus Mars près de Trèves

[Le sanctuaire de Lenus Mars près de Trèves⁷⁶⁰]

Le sanctuaire de l'Irminenwingert est le second site à avoir livré des preuves épigraphiques des institutions participant aux cultes. Les témoignages y fournissent une image de leur organisation à la fois plus précise qu'à Allonnes, mais aussi moins univoque.

Aux portes de l'enceinte du grand temple construit au II^e siècle, des autels sont établis le long de l'allée menant à l'aire sacrée. Ces autels servent à la réunion des représentants des *pagi* qui utilisent dans ce but des exèdres formant des banquettes en U installées près des autels. Deux exèdres ont été mises au jour, une troisième est supposée et leur emplacement, au sud de l'allée menant au sanctuaire, laisse présumer leur symétrie au nord. Chaque ensemble exèdre + autel est le centre du culte de l'un des *pagi* du territoire, qui vient y célébrer sa ou ses divinités spécifiques, associées au génie du *pagus*.

· Le *pagus* Vilcias honore Mars et Ancamna ;

⁷⁵⁷ AE 1969-1970, 405a-b. Certains chercheurs supposent encore que Mars Mullo possède un sanctuaire municipal à Nantes, puisqu'un pèlerin lui voue un temple (*CIL* XIII, 3101) : van Andringa W., 2002, p. 143 et Naveau J., 2000, p. 25. Nous suivrons plutôt la retenue de F. Bérard ; le dédicant est seulement un pèlerin et nous n'avons pas d'élément quant au statut public du culte (Bérard F., 2006, p. 24). Enfin, le Mars Mullo découvert au sanctuaire des Provençères à Craon (Mayenne) pourrait être le dieu tutélaire d'un sanctuaire de *pagus* (*CIL* XIII, 3102 ; Naveau J., 2000, p. 12-17 ; Maligorne Y., 2006, p. 55-56).

⁷⁵⁸ I, p. 64.

⁷⁵⁹ I, p. 25, 28.

⁷⁶⁰ II, p. 396-404.

- le *pagus* Teucorias honore Intarabus ;
- l'autel retrouvé sans exèdre mentionne Lenus Mars et Ancamna.

On connaît deux autres *pagi* trévires qui ne sont pas représentés ici, mais dont la présence est certainement aussi à restituer : le *pagus* Ac[---] dont le Génie est associé à Creto sur une pierre de Wederath⁷⁶¹ ; le *pagus* E[---] est attesté par une dédicace à son génie découverte à Arlon⁷⁶².

Ces lieux consacrés à la représentation des *pagi* est à l'extérieur de l'*area sacra*. Le sanctuaire lui-même est divisé en deux enceintes. Celle du sud, la plus ancienne, installée autour de 100, accueille entre autres le culte de Mars Iovantucarus dont nous avons déjà souligné le rôle de dieu protégeant le renouvellement de la communauté⁷⁶³. Dans la seconde moitié du II^e siècle, un temple monumental construit au centre d'une vaste terrasse vient s'adjoindre à cette première enceinte. Il est encore monumentalisé dans le courant du siècle suivant.

Ces éléments font du sanctuaire de l'Irminenwingert le lieu rassemblant la cité des Trévires, autour duquel viennent se joindre les divinités des différentes subdivisions du territoire, trouvant dans le sillage de Lenus Mars un espace d'expression qui leur est propre⁷⁶⁴. Une situation similaire a été observée à Rennes, où les *pagi* du territoire riédons se réunissent dans la '*basilique*' du temple de Mars Mullo autour d'hommages au pouvoir impérial⁷⁶⁵. L'évolution architecturale du sanctuaire montre que Lenus Mars est l'une des divinités honorées et qu'elle a, dans la seconde moitié du II^e siècle, pris le pas sur les autres cultes, mais sans les évincer. Le culte de Mars Iovantucarus dès le début du fonctionnement du sanctuaire octroyait déjà une forte dimension communautaire au site. Pour expliquer l'importance prise par Lenus Mars, il faut peut-être suivre les hypothèses de J. Scheid qui, en examinant la répartition de son culte dans la cité, suppose qu'une partie des Trévires, installés sur la rive gauche de la Moselle, a pu l'imposer sur le reste du peuple et le hisser au rang de divinité représentant la cité entière⁷⁶⁶. Comme pour Mullo, l'identité de Lenus est difficile à saisir, mais son association à Mars facilite l'accès du dieu au rang de grande divinité communautaire.

b) Le culte impérial

Les communautés civiques sont concernées par le culte impérial ; à plusieurs reprises, l'épigraphie témoigne d'hommages rendus au pouvoir central. A Allonnes, dès le I^{er} siècle, les trois dédicaces retrouvées associaient déjà Mars Mullo à Auguste ; puis c'est la *civitas*

⁷⁶¹ Inscription découverte à Wederath, AE 1929, 174 = AE 1983, 728 : *In honor(em) dom(us) d(iuinae), / deo Creto[ni et] / Genio pagi Ac[---], / P(ublius) Capitonius [---] / ad excol[endam] / memo[riam] / Capit[onii] --- / pat[roni] / prosc[laenium] d(ono) d(edit).*

⁷⁶² AE 1986, 492 = AE 2002, 999 = AE 2002, 1020 : *[I]n hon[orem] domus diuinae --- / G]en(io) pagi E[---/---] cum sui[s ---/---] posuit [--- ?].*

⁷⁶³ I, p. 56-57.

⁷⁶⁴ Scheid J., 1991a, p. 48-51.

⁷⁶⁵ Chastagnol A., 1995, p. 29-35 et AE 1969/70, 405a. Le sanctuaire des Riédons n'est pas localisé, la collection d'inscriptions illustrant le fonctionnement de la religion publique de la cité a entièrement été retrouvée en remploi dans différentes parties de l'enceinte de Rennes. Aussi, une position périurbaine est tout à fait envisageable.

⁷⁶⁶ Scheid J., 2006, p. 41.

des Aulerques Cénomans qui offre, entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle, une dédicace à un empereur dont on ne connaît pas l'identité. Chez Lenus Mars également, les autels accompagnant les exèdres des *pagi* sont tous dressés en hommage à la maison impériale.

De même que nous l'avons observé pour le *vicus*, toute pratique de culte d'une collectivité officielle et reconnue par Rome implique de rendre hommage au pouvoir central. Il s'agit pour nos cités et *pagi* de rappeler le cadre officiel dans lequel les cultes se déroulent. Et dans un tel contexte, les hommages à la maison impériale sont sûrement une obligation⁷⁶⁷, puisque c'est l'empereur lui-même qui accorde le droit d'exister.

Chez les Trévires, les deux prêtres de Lenus Mars dont on a la trace sont tous deux aussi des prêtres de culte impérial municipal. Dans le cas de Priscus, connu par une inscription honorifique dans ce qui devait être le théâtre de l'Irminenwingert à côté du sanctuaire, le *flamen* est également *sacerdos Romae et Augusti*. Le second, attesté par une inscription de Mersch et dont on ne connaît pas le nom, est encore *flamen Augusti* ; il précise qu'il est le cinquième à occuper la charge⁷⁶⁸. La différence dans la titulature de la prêtrise ne cache pas une différence de fonction, mais bien plutôt un décalage chronologique, puisque l'usage du titre *sacerdos* est antérieur à celui de *flamen* dans le cas des prêtres du culte impérial municipal⁷⁶⁹. La récurrence, chez les Trévires, de l'association entre la prêtrise de Mars Mullo et celle du culte impérial invite à penser qu'il y a peut-être un lien particulier entre les deux dans cette cité. Chez les Riédons, où T. Flavius Postuminius est également *sacerdos Romae et Augustorum et flamen perpetuus* de Mars Mullo, l'association des deux charges religieuses s'explique par le caractère exceptionnel du personnage et c'est la *civitas* des Riédons qui lui attribue pour la première fois (*primum*) le flaminicat pour une durée illimitée⁷⁷⁰. Dans le cas des Riédons et des Trévires, ces inscriptions ne font que confirmer le caractère très officiel des deux divinités, mais peut-être que chez les Trévires, les deux charges religieuses vont de pair. Malheureusement, une épitaphe incomplète de Mayence, qui fait connaître un troisième *sacerdos Romae et Augusti* chez les Trévires et qui date vraisemblablement du règne de Claude, ne confirme pas cette hypothèse⁷⁷¹.

Enfin, au sanctuaire de Bagnols à Alba, la présence de l'empereur est attestée par une statue retrouvée dans l'exèdre axiale et cette découverte est à l'origine de l'identification en sanctuaire impérial du site⁷⁷². Nous avons déjà eu l'occasion de montrer combien cette interprétation est hasardeuse, même s'il est évident que des hommages ont été rendus à l'empereur. L'exèdre est sûrement dévolue au stockage et à l'exposition des témoignages de ces hommages, à côté des deux temples habités par deux divinités inconnues au centre de l'espace sacré dans la cour.

⁷⁶⁷ *Digeste* XLVII, 22, 1. Jullian C., 1913, p. 396-398 ; Van Andringa W., 2006, p. 226.

⁷⁶⁸ *CIL* XIII, 4030 = *AE* 1973, 361.

⁷⁶⁹ Van Andringa W., 1999, p. 429-433.

⁷⁷⁰ *AE* 1969/70, 405b : *In honorem domus / divinae et pagi Ma/tantis Deo Mercurio / Atepomaro / T(itus) Fl(avius) Postuminus sacerdos Ro/mae et Aug(ustorum) quem primum / civitas Riedonum perpe/tuo flamonio Martis Mul/lonis honoravit bis duovirum / omnibus officis apud suos / functus statuam cum suis / ornamentis de suo posui[t l(ocus)] d(atus) ex d(ecurionum) [s(ententia)].*

⁷⁷¹ *AE* 1968, 321 = *AE* 1976, 505 : *[Claudia Tj](beri) fil(ia) Fa[---] / [Ti](berio) Clau]dio Tiber[i] fil(io) --- sacerdot[i] Romae [et Aug(usti) ad aram in? c]olon(ia) Trev[erorum] / [praefec]to ad ripa[m et alae] / [Trevero]rum(?) qua[estori in] / [civita]te Treve[rorum].*

⁷⁷² *Il*, p. 318, 321.

c) Le territoire administratif dont relève le sanctuaire

L'exemple d'Alba-la-Romaine offre la possibilité d'examiner la nature du territoire administratif dont relève le sanctuaire de périphérie⁷⁷³. C'est une inscription fragmentaire qui permet de proposer une hypothèse. Cette inscription, en remploi dans un jambage de porte moderne, a été découverte en 1900 dans le quartier du Palais. Il s'agit d'une plaque rectangulaire, en calcaire de Cruas, incomplète en haut (**fig. 21**). Quoique en remploi, on est ici le long du *cardo maximus*, c'est-à-dire dans la zone du *forum*, lieu d'exposition des inscriptions et ce texte en provient peut-être⁷⁷⁴ :

---]/ *Pag(us) / Arec[---] / p(assus ou pedes) (mille) LXXV.*

Le texte mentionne donc le nom d'un *pagus* helvien, conjointement à l'indication d'une distance. Si l'abréviation de la dernière ligne est en pied, la distance évoquée est de 318 m ; s'il s'agit de pas, les 1075 pas correspondent à 1590 m. Par rapprochement avec une inscription découverte à Orange⁷⁷⁵, c'est la restitution en pied précédée de la mention d'un *opus* réalisé par le *pagus* qui a été proposée⁷⁷⁶ : *[Opus?]/ pag(i) / Arec(omicorum?) / p(edes) LXXV*. L'inscription mentionnerait la réalisation d'un ouvrage sur une longueur de 1075 pieds par le *pagus* Arécomique.

D'autres restitutions sont cependant possibles, surtout si l'on considère la distance entre le *forum*, où était peut-être exposée l'inscription le long de la *via*, et le sanctuaire de Bagnols : cette distance correspond à environ 300 m. On est alors tenté de restituer en première ligne le terme *finis* et de préférer l'usage de *passus* en dernière ligne. Ceci ferait de l'inscription une borne indiquant la frontière du *pagus* et permettant ainsi de faire du sanctuaire de Bagnols un lieu de culte relevant du *pagus* et non de la capitale⁷⁷⁷. La conclusion est la même si l'on garde *opus* en première ligne : l'ouvrage concerné pourrait alors être la voie reliant le *forum* de la ville au sanctuaire et qu'aurait financée le *pagus*. On sait d'ailleurs que cette voie longue d'environ 300 m est construite au II^e siècle et dessert directement le chevet du sanctuaire, peut-être sans aller au-delà.

⁷⁷³ II, p. 317 et III, fig. 134 p. 615.

⁷⁷⁴ AE 1901, 6 = ILGN, n° 374. Dimensions : 0,59 x 0,28 x 0,16 m ; lettres : 5/2,3/4 cm.

⁷⁷⁵ CIL XII 1243 : *Op(us) pagi / Minervi / p(edes) DCLXXX.*

⁷⁷⁶ ILGN, n° 374 et Lauxerois R., 1972, p. 153-155.

⁷⁷⁷ Je tiens à remercier ici J.-C. Béal pour les informations qu'il m'a communiquées.

Cette hypothèse, pour fragile qu'elle soit, n'est pas sans évoquer la situation administrative d'un autre sanctuaire, beaucoup plus fameux, celui des Trois Gaules à Lyon. Construit sur le confluent entre Rhône et Saône sur les pentes de la colline de la Croix-Rousse, il fait face au territoire de la colonie de Plancus implantée au sommet de la colline de Fourvière sur l'autre rive de la Saône. Cette disposition des deux sites est bien décrite par Strabon : 'Τὸ ἱερόν (...) πρὸ ταύτης ἰδρύεται τῆς πόλεως ἐπὶ τῇ συμβολῇ τῶν ποταμῶν'⁷⁸⁵. Le sanctuaire est 'au-dessus

(ἐπὶ) de la jonction des fleuves', 'devant' ou 'en avant de la ville', selon la traduction qu'on donne à la préposition πρὸ. Ce territoire correspond en fait à celui du *pagus* de Condate attesté par une inscription découverte dans le quartier Saint-Vincent au pied de la Croix-Rousse⁷⁸⁶ : [D]ianae Aug(ustae) sacrum, / in honor(em) pagi Condat(ensis), / C(aius) Gentius Olillus, / magister pagi bis ; / cujus (sacri) dedicatione hono(r)atis praesentib(us) dedit (loco) / epuli (denarios) (duos). / L(ocus) d(at)us d(ecreto) p(aganorum) Cond(atensium). Le texte de l'inscription fait apparaître le culte du *pagus* (à Diane Auguste et en son propre honneur), mais également sa relative autonomie : il a un magistrat qui effectue des évergésies et il émet des décrets. Ce culte est évidemment indépendant de celui qui est rendu dans le sanctuaire fédéral.

[Note 785: Strabon, *Géographie* IV, 3, 2.]

[Note 786 : CIL XIII, 1670 et Allmer A., Dissard P., 1889, n° 109. Voir encore l'inscription incomplète CIL XIII, 1684 et Allmer A., Dissard P., 1889, n° 130 : ---] / patr[on(o) pagi Cond]ate praef(ecto) / coloniae actori public(o) / Ilviro ab aerario item / Ilviro a iure dicundo / flamini Augustali cui / divus Aurel(ius) Antoninus / centenariam procuration(em) / prov(in)ciae Hadrymetinae dedit / sacerdoti ad aram Caes(aris) n(o)stri // Iuliae] / C(ai) Iu[li ---] / sac[er]dotis] / ad a[ram ---] / ff[iliae ---] / C(aius) Res[---] / Sen[---] / ma[tri(?).]

Le problème qui se pose d'abord est de savoir à quel territoire se rattache le *pagus* : à celui de la colonie ou à celui de la cité des Ségusiaves ? Mais cette dernière proposition est moins vraisemblable puisque c'est le Rhône qui fait office de frontière à la colonie de Lyon d'après les références textuelles⁷⁷⁸. Ensuite, on peut se demander si le sanctuaire appartient au *pagus* de Condate ou bien s'il faut l'adjoindre au territoire urbain. La présence de tombes de Lyonnais le long de la voie du Rhin, dans l'environnement du sanctuaire, a pu faire exclure le site du *pagus*⁷⁷⁹.

Pourtant les inscriptions émanant du sanctuaire, et en particulier celles qui énoncent les titulatures des prêtres, parlent du sanctuaire *inter* ou *ad confluentes Araris et Rhodani* sans jamais mentionner Lyon⁷⁸⁰. L'épigraphie fait une distinction importante entre le territoire lyonnais et celui du confluent. En revanche, les auteurs latins qui s'intéressent au lieu de culte du Confluent confondent la plupart du temps le territoire du sanctuaire avec celui de la colonie⁷⁸¹. Preuve que du point de vue de Rome, on ne s'embarrasse pas de subtilités.

⁷⁷⁸ Béal J.-C., 2007, p. 17 notes 61 et 62 et p. 26.

⁷⁷⁹ Béal J.-C., 2007, p. 26 note 120.

⁷⁸⁰ CIL XIII, 1036, 1042-1045, 1541, 1674, 1702 (Allmer A., Dissard P., 1889, n° 131), 1712 (Allmer A., Dissard P., 1889, n° 111), 1716, 1719 (Allmer A., Dissard P., 1889 n° 132), 3144 = AE 1969/70, n° 404. AE 1992, 1240.

⁷⁸¹ Suétone (*Claude II*, 1), Dion Cassius (*Histoire romaine* LIV, 32, 1) et Juvénal (*Satire* I, 43) mentionnent tous le sanctuaire de Lyon.

Seule la *Periocha* de Tite-Live précise bien que l'autel est *ad confluentem*⁷⁸². L'hypothèse est impossible à vérifier, pourtant le rapport entre l'autel des Trois Gaules et Lyon est assez comparable à celui d'autres capitales provinciales avec les sanctuaires du culte impérial, comme Sarmizegetusa et l'*Ara Augusti* en Dacie⁷⁸³.

Le constat n'est pourtant pas à généraliser à tous les sanctuaires provinciaux. A Narbonne, le contexte est très différent, parce que la *Lex de flaminio* et la localisation du sanctuaire provincial par rapport à la ville incluent tout à fait ce dernier dans l'espace urbain⁷⁸⁴. La situation des sanctuaires de Tarracone ou de Croduba, inclus dans les murs de la ville, invite à penser la même chose⁷⁸⁵. Toutefois, comme on le suppose à Alba et au Confluent de Lyon, la position périurbaine d'un sanctuaire n'implique pas nécessairement que ce dernier dépende de la ville. Il faut alors chercher au-delà de la capitale la communauté qui le fréquente, mais l'épigraphie n'offre pas toujours les mêmes précisions qu'à Allonnes ou à Trèves. Les inscriptions sont en tout cas attentives à éviter les confusions. Ce souci s'observe également dans la situation topographique de nos lieux de culte par rapport à la capitale. Un certain nombre de précautions sont prises pour que la proximité entre les deux ensembles ne provoque pas d'amalgames et les solutions pour y parvenir sont assez variées. Nous les avons groupées en cinq types.

2) Topographie : le souci de distinction de la capitale

a) Type A

La solution la plus évidente est illustrée par le sanctuaire d'Allonnes, où la distance entre la capitale et le sanctuaire permet d'éviter toute confusion. Allonnes est situé à 5 km au sud-ouest du Mans, sur la rive opposée de la Sarthe, face à un passage à gué. Les deux sites sont reliés par une voie importante menant à Angers et à Poitiers.

La distance entre Allonnes et le Mans est particulièrement importante, c'est également le cas entre Evreux et le grand sanctuaire du Vieil-Evreux. Séparé de 6 km environ, le sanctuaire ponctue la voie reliant Evreux à Paris. Un autre sanctuaire entretient la même relation avec la capitale, mais avec une distance moindre : il s'agit du Mesnil à Baron-sur-Odon qui est à 2,5 km de Vieux. Là encore, on y accède par la voie allant à Bayeux et qui passe près du lieu de culte.

Dans ces trois cas de figure, il faut plus d'une heure de marche pour se rendre d'un point à l'autre. Cette distance explique que de véritables agglomérations secondaires autonomes se soient développées autour des sanctuaires⁷⁸⁶. Le phénomène est bien observable au Vieil-Evreux. Autour du sanctuaire s'est développé progressivement un habitat doté d'un équipement monumental conséquent dès le II^e siècle, avec théâtre, thermes et plusieurs autres sanctuaires. A Baron-sur-Odon, les vestiges sont plus anciens, puisque des structures de La Tène finale sont repérées de manière éparse près du lieu de culte. La chronologie des différents éléments y est délicate à établir, mais l'étendue des vestiges d'époque romaine repérés par prospection sur au moins 4 ha fait assurément

⁷⁸² Tite-Live, *Periocha* CXXXIX.

⁷⁸³ Fishwick D., 2004, p. 173-177.

⁷⁸⁴ *CIL* XII, 6038 = *AE* 1987, 749 = *AE* 2000, 115.

⁷⁸⁵ Fishwick D., 2004, p. 5-40 ; 71-104.

⁷⁸⁶ *I*, p. 33-34.

penser à la présence d'une agglomération secondaire. A Allonnes, le contexte est le même : des vestiges laténiens sont attestés, mais leur ampleur demeure indéterminée et une agglomération s'est développée à partir du I^{er} siècle autour du sanctuaire.

Enfin, le sanctuaire de la Butte Montmartre présente des dispositions identiques : il est installé sur la rive droite de la Seine, en position dominante par rapport à la ville. La distance qui le sépare de la zone d'habitat est d'environ 4,5 km et la voie vers Rouen passe en contrebas de la colline. Si l'état des connaissances empêche d'avancer l'hypothèse de l'existence d'une agglomération à Montmartre, la Butte a néanmoins livré des témoins d'une occupation à l'époque gallo-romaine.

b) Type B

b.1) Capitale sans mur d'enceinte

Une distance conséquente entre sanctuaire et espace urbain interdit toute ambiguïté, mais les choix d'implantation ne s'avèrent pas toujours aussi évidents. D'autres lieux de culte, en plus grand nombre, adoptent une position intermédiaire. La solution de continuité y est alors bien réelle, mais l'espace entre habitat urbain et enclos sacré est réduite à quelques centaines de mètres. La distance est toutefois suffisante pour signifier la rupture, mais d'autres éléments sont souvent là pour souligner le hiatus, tels les nécropoles, les cours d'eau, ou encore le relief. Le sanctuaire est alors nettement disjoint de la trame urbaine et son orientation lui est complètement indépendante.

Ce cas de figure se rencontre à Meaux, où le site de La Bauve est à 1,5 km au nord-est de la ville de l'autre côté de la Marne. Sa position dominante sur la pente descendant du plateau vers la vallée le rend visible de la capitale melde. Il est à environ 300 m de la voie menant à Soissons, au-delà des zones de nécropole. Ainsi, tout en restant en contact visuel avec la capitale melde, il n'en fait toutefois pas partie.

Le sanctuaire du Haut-Bécherel est à une distance comparable de Corseul. A une altitude de 100 m sur le flanc d'une colline qui culmine à 112 m, il domine largement la plaine environnante. Cependant, son altitude est équivalente à celle de la capitale coriosolite située sur un plateau voisin et dont il est distinct par un vallon bien marqué. Cette implantation topographique a fait émettre l'hypothèse à P. Henry et N. Mathieu que la rupture de continuité entre la ville et le sanctuaire s'expliquerait par une volonté de rattraper le relief, comme si le site du sanctuaire était dans le prolongement de la ville du point de vue de l'altitude⁷⁸⁷. Le plateau de Corseul a cependant la place de recevoir un tel sanctuaire et nous pensons que c'est précisément ce hiatus qui est recherché, d'autant que la localisation du temple n'est certainement pas le fruit du hasard : la voie vers Rennes passe à 150 m au nord et la tour du temple est un point de repère à plusieurs kilomètres avant l'arrivée à Corseul.

Par analogie, des sites à l'identification incertaine peuvent être insérés dans cette série. A Béziers, c'est également sur un plateau disjoint, le Plateau des Poètes, qu'on situe un sanctuaire peut-être dédié à Mars et Ricoria. Le plateau est au sud-est de la ville ; la distance qui les sépare, de quelques centaines de mètres, forme un large vallon occupé seulement par des nécropoles. Le Vieux-Lisieux est à 2 km de Lisieux sur une éminence indépendante. Enfin, le site du Palais à Feurs présente une disposition qu'on peut rapprocher de notre série, bien que la fonction cultuelle y soit incertaine. Les vestiges d'un édifice monumental, à 500 m du centre de Feurs, occupent la rive opposée de la Loise qui forme un promontoire distinct de la terrasse sur laquelle est implantée la ville.

⁷⁸⁷ Henry P., Mathieu N., 2003, p. 22.

Pour ce qui est de l'environnement archéologique des sites, si quelques structures non datées ont été repérées autour du Haut-Bécherel suite à des prospections aériennes, les autres sont globalement isolées. Cet isolement s'explique par la relative proximité de la ville, qui gèle le développement d'une agglomération secondaire, mais aussi par son relatif éloignement qui empêche la formation d'une extension de la ville du type faubourg.

b.2) Capitale avec mur d'enceinte

Pour les capitales entourées d'un rempart, le contexte est un peu différent. Ce cas concerne deux sanctuaires : celui de l'Irminenwingert à Trèves et celui de La Genetoye près d'Autun.

La ville d'Autun est pourvue d'une enceinte dès sa fondation à l'époque augustéenne ; le sanctuaire de La Genetoye est à moins de 500 m au nord-ouest des remparts. Il est nettement dissocié de la ville par des monuments funéraires et par le passage de la rivière de l'Arroux. Enfin, la voie vers Bourges passe immédiatement au pied de la tour de Janus.

A Trèves, le rempart entoure la ville à partir du II^e siècle seulement, alors que le sanctuaire existe déjà. Le site de l'Irminenwingert est localisé en bas des pentes du Markusberg, il est distant de 1 km de la sortie de la ville. Il faut en outre traverser la Moselle pour y parvenir et des zones de nécropole ponctuent la distance qui sépare les deux ensembles. La voie du Rhin passe à quelques centaines de mètres à l'ouest du sanctuaire.

Dans ces deux cas, le sanctuaire a dans son voisinage un théâtre et d'autres structures, thermales notamment. Autour du temple de Janus, c'est un véritable quartier, avec une trame viaire qui s'organise indépendamment de celle de la ville. Les sites sont ici au cœur de véritables *suburbia* et la présence du sanctuaire est sûrement à l'origine de leur développement.

c) Type C

L'exemple déjà développé du sanctuaire des Bagnols à Alba montre une situation différente. Ici, le site est en solution de continuité avec le quadrillage urbain, puisqu'il se situe à 300 m de l'habitat. L'espace entre les deux est laissé vide d'occupation, bien qu'un noyau d'habitat perdure immédiatement au sud du sanctuaire durant tout le Haut-Empire ; ce noyau d'habitat est d'ailleurs peut-être à l'origine de l'implantation du lieu de culte⁷⁸⁸. A la différence des situations déjà observées, il n'y a pas d'autre élément, hormis cette solution de continuité, qui distingue le sanctuaire du territoire de la ville : aucun cours d'eau, aucune nécropole ou mur d'enceinte ne s'insère entre le sanctuaire et la ville. Même si les Bagnols forment une légère éminence sur la plaine, le relief ne distingue pas non plus les deux ensembles. Dans cette optique, l'inscription du *forum* précédemment commentée prend une importance nouvelle ; la différence de 10° d'orientation entre le sanctuaire et la trame urbaine est un élément supplémentaire de distinction entre les deux.

Le sanctuaire probable de La Motte du Ciar offre une situation similaire. Il est situé à 67 m d'altitude à 1 km au sud du centre de Sens, aucune nécropole ne s'interpose entre les deux et il ne présente pas une situation particulièrement intéressante dans le paysage. Le sanctuaire et la ville sont tous deux sur la même rive de l'Yonne, mais ils ont une orientation indépendante l'un de l'autre pour ce que l'on peut en juger. Un autre sanctuaire périurbain probable pourrait être inséré ici, celui de Saint-Brice près de Chartres : un enclos monumental s'y déploie le long d'une voie qui mène peut-être à Orléans.

⁷⁸⁸ I, p. 51 et II, p. 321.

Dans tous les cas, les sites évoqués ici n'entretiennent pas de relation avec l'urbanisme de la proche capitale.

d) Type D

Enfin, il faut considérer à part le cas ambigu du sanctuaire de La Tonnelle près de Jublains. Ce dernier est construit dans la succession du réseau d'*insulae*, à une trentaine de mètres seulement du *decumanus* le plus septentrional de la ville (*decumanus* n° 12). Le prolongement de l'un des *cardines* mène au portique extérieur oriental du sanctuaire.

Pourtant, un certain nombre d'éléments le dissocie clairement de l'espace urbain. L'élément le plus probant est le fossé qui entoure et limite tout l'espace urbain⁷⁸⁹. Ce fossé mesure 2 m de large, un mur de 0,60 m a ensuite été construit au fond. C'est au-delà de cette limite que les nécropoles de Jublains se développent ; l'une d'elles s'intercale justement dans l'étroite bande comprise entre le fossé et le sanctuaire et se poursuit le long des murs ouest et sud de l'aire sacrée⁷⁹⁰. Enfin, le décalage d'orientation de 6° entre la voirie et le sanctuaire est le dernier élément important qui permet de faire la distinction.

Fossé, nécropole et différence d'orientation interdisent de considérer La Tonnelle comme le lieu de culte appartenant à l'espace urbain de Jublains. Au contraire, l'un des accès du sanctuaire débouche directement sur la voie vers Avranches par l'intermédiaire d'un porche et ce rapprochement ouvre directement le sanctuaire vers le territoire.

e) Conclusion

Quelle que soit la solution adoptée, la proximité entre les capitales et ces grands sanctuaires publics est ambivalente. Proches géographiquement de la ville, mais nettement distinct par la topographie, les cultes ne sont pas réservés à la communauté urbaine, mais ouverts sur le territoire de la cité. Les lieux de culte sont toujours proches des grandes voies de communication régionales et souvent en position dominante dans le paysage alentour. Observons maintenant les caractéristiques de leur architecture.

3) Architecture : '*In melius et in maius*'

[Architecture : '*In melius et in maius*'⁷⁹¹]

a) Des lieux de grands rassemblements ...

a.1) Superficie des sanctuaires

Les sanctuaires qui nous arrêtent ici ont une aire sacrée qui offre la possibilité de grands rassemblements. La plupart en effet sont de vastes enclos quadrangulaires fermés par des murs de péribole parfois très puissants. A l'Irminenwingert, le mur atteint au nord-est 2,30 m d'épaisseur en fondation afin de contenir les poussées du terrain, mais également pour assurer une hauteur d'élévation suffisante rendant toute communication visuelle impossible entre l'intérieur et l'extérieur de l'aire sacrée. Au sanctuaire de Bagnols à Alba, le mur sud du péribole a pu être observé par les fouilleurs sur une hauteur de 3 m.

⁷⁸⁹ Nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer au sujet des limites urbaines : I, p. 31 et II, p. 370.

⁷⁹⁰ Naveau J., 1997, p. 73.

⁷⁹¹ Pline le jeune, *Epistulae* IX, 39.

Pour beaucoup, les surfaces ainsi encloses dépassent l'hectare (**fig. 22**) et placent nos sites parmi les plus vastes sanctuaires de Gaule romaine⁷⁹². Toujours à l'Irminenwingert, la cour aux petites chapelles couvre 1 ha et cette surface se trouve doublée par la construction du grand sanctuaire à Lenus Mars. Au Vieil-Evreux, la superficie de l'aire contenant les temples atteint près de 4 ha, mais cette aire est précédée d'un enclos de 2 ha. Enfin, avec ses 9 ha, le probable sanctuaire de La Motte du Ciar près de Sens pourrait s'avérer le plus vaste site culturel de toutes les provinces gallo-romaines.

A l'intérieur de l'enceinte, la position du ou des temples est un moyen de dégager des espaces libres, puisqu'ils sont construits au fond des aires cultuelles. Le plus souvent donc, on les trouve à l'ouest, libérant de la place devant le temple immédiatement après l'accès dans l'aire sacrée. Il en est ainsi à La Bauve à Meaux, à Montmartre, devant le temple de Lenus Mars à l'Irminenwingert ou encore à Allonnes. Dans ce dernier exemple, le portique de fond s'arrondit en abside formant comme un écrin pour recevoir le temple dans son dernier état. A Jublains, le temple de La Tonnelle est au sud de l'aire sacrée, dégageant un vaste espace au nord, qui n'a cependant pas été entièrement fouillé. Enfin, le Haut-Bécherel à Corseul propose une solution plus aboutie : le temple a été rejeté en arrière de l'espace quadrangulaire délimité par le mur de péribole, afin de ne pas empiéter sur la cour entourée du portique.

A Allonnes, une fontaine monumentale hexagonale occupe le centre de la cour ; à Trèves, c'est un grand autel. En général pourtant, l'espace est laissé vide de structures : aux Bagnols à Alba, un grand bassin est annexé au II^e siècle le long du portique oriental sans encombrer l'espace de la cour ; de même à Jublains, une fontaine semi-circulaire a été aménagée le long du portique devant le temple.

Enfin, le curieux édifice décagonal du Mesnil vers Vieux doit certainement être compris comme un lieu de rassemblement puisqu'il est constitué d'une galerie de 3,50 m de large entourant une cour de 1400 m² environ. Après une destruction par incendie à une date inconnue, le site est reconstruit plus modestement, mais la cour délimitée par la galerie reste vide d'aménagement. Pour chacun des deux états, une ou plusieurs annexes sont aménagées au sud et à l'extérieur de l'ensemble, sans empiéter sur l'espace central.

Les aires sont grandes et dégagées et un ordre rigoureux régit leur organisation interne. Le sanctuaire du Vieil-Evreux est composé d'une très vaste enceinte qui enserme trois temples, à l'avant de laquelle se trouvent deux autres cours. Ces cours, apparemment vides de structure, ne peuvent se comprendre autrement que comme un lieu de rassemblement, pour une foule venant assister à des célébrations qui provoquent un afflux conséquent. Sa surface de 2 ha laisse deviner l'ampleur des événements qui s'y déroulaient.

Dans le même ordre d'idée à La Motte du Ciar, un mur sépare la cour quadrangulaire de l'espace en hémicycle au centre duquel a peut-être été construit un temple. Le mur a une épaisseur de 1,80 m et le centre de la grande cour de 8 ha est occupé par un bassin long de 84 m. Les structures du site sont mal connues, mais de telles proportions permettent de faire des rapprochements avec le sanctuaire du Vieil-Evreux et de restituer ainsi deux cours bien distinctes l'une de l'autre.

Sans présenter la même lisibilité qu'au Vieil-Evreux, le sanctuaire de La Bauve possède une disposition originale qui prête à une analyse similaire. En effet, l'espace sacré est divisé en deux par un puissant mur transversal de 2,75 m d'épaisseur ; en son centre, il possède un large renflement de 4 m de large, peut-être pour un autel. Même si ce mur a

⁷⁹² Fauduet I., 1993a, p. 38-39, et 1993b, p. 105.

une fonction de soutènement évidente, il établit aussi une division dans l'aire sacrée avec à l'ouest l'espace des temples et à l'est un lieu ménageant la possibilité de rassemblements. Ces deux espaces peuvent même avoir des statuts différents, la proximité des temples étant peut-être d'accès réservé. Dans l'enceinte de Lenus Mars à Trèves, l'*area sacra* est également très distinctement divisée en deux : le temple étant construit sur une terrasse à un niveau supérieur à la partie orientale de l'aire. La division s'opère également par un puissant mur transversal de plus de 3 m de large composé de trois massifs de maçonnerie accolés. Des marches assurent le passage d'une terrasse à l'autre. Cet ordonnancement est encore accentué dans le courant du III^e siècle avec l'excavation de la terrasse orientale à un niveau inférieur de 2,50 m par rapport à la terrasse du temple accessible par un escalier monumental. Dans tous ces cas, il y a un fort pendage du terrain à compenser, nécessitant la construction d'un mur transversal qui cloisonne les espaces tout en créant une hiérarchie entre eux.

Dans la littérature antique, certains textes illustrent combien les sanctuaires peuvent avoir ce rôle de lieu de rassemblement. Tous ne sont pas du même ordre. Le plus souvent, ils sont occasionnés par les célébrations religieuses. A Ségeste par exemple, au cours du dernier siècle de la République, Cicéron rapporte notamment la multitude des femmes de la cité qui se regroupent autour de la précieuse statue de Diane, volée ensuite par Verrès⁷⁹³. Pline explique qu'une foule nombreuse se rassemble dans le sanctuaire de Cérès situé sur ses terres le jour de sa *dedicatio*⁷⁹⁴. A Rome les temples peuvent réunir aussi des assemblées politiques. A l'époque de la République, le sénat se rassemble dans le sanctuaire de Jupiter Capitolin ou de Castor sur le *forum*⁷⁹⁵. Sous l'Empire, les sanctuaires d'Apollon Palatin, de la Concorde ou de Mars Ultor deviennent des lieux habituels de réunion pour les pères conscrits⁷⁹⁶. Certains lieux de culte sont réservés à des décisions spécifiques. Le temple de Mars Ultor, qui focalise tout l'espace du *forum* d'Auguste, devient le lieu où le sénat délibère pour déclarer les guerres, ratifier les accords de paix, ou autoriser la tenue des triomphes. Les sénateurs se placent sous la protection de Mars pour éclairer leurs sentences, en vertu de sa spécialité en matière de guerre. Les comices tributes, qui se réunissent normalement dans le *comitium*, espace inauguré, comme la curie, ont pu aussi à l'occasion se tenir près des temples de Castor et du Divin Jules⁷⁹⁷.

En dehors des assemblées officielles, le sanctuaire de Jupiter Capitolin a été le centre d'un rassemblement important lors de la réaction du parti des patriciens conduite par le Grand pontife Scipion Nasica contre les réformes de Tib. Gracchus en 133. Les portiques que Nasica avait fait préalablement construire autour du temple ont dû servir de protection à la foule à cette occasion ; ce sont les premiers portiques attestés dans les textes⁷⁹⁸.

Les exemples de ce type pourraient être multipliés et nul doute que nos sanctuaires devaient donner lieu à de telles célébrations rassemblant les foules. Pourquoi ne pas aller jusqu'à y restituer la tenue de réunions pour des assemblées politiques périodiques, telle

⁷⁹³ Cicéron, *Les Verrines* IV, 35, 77 : '*Conventum mulierum*'.

⁷⁹⁴ Pline le jeune, *Epistulae* IX, 39, 2.

⁷⁹⁵ Rappelons que la curie est un *templum* (Varron, *De Lingua latina* V, 155 et Tite-Live, I, 30, 2).

⁷⁹⁶ Stambaugh J. E., 1978, p. 581.

⁷⁹⁷ Plutarque, *Caton le Jeune* XXVII. Dion Cassius, *Histoire romaine* LIV, 35, 4-5 et LVI, 35-41.

⁷⁹⁸ Velleius, *Historiae romanae* II, 1, 2 et II, 3, 1-2.

que l'épigraphie semble le suggérer ? Les portiques dans ce cas ont un rôle important à jouer.

a.2) Les portiques

Les sanctuaires, organisés pour accueillir une foule nombreuse, sont en effet pour la plupart dotés de portiques entourant intérieurement le mur de péribole. Ces portiques contribuent à la *dignitas* et à la *magnificens* des lieux de culte. Pour Cicéron, les colonnes dans les sanctuaires sont là tout autant pour soutenir les toitures que pour concourir à la majesté des lieux⁷⁹⁹ : elles participent à solenniser le moment où le dévot se tient dans la cour. Ainsi, des quadriportiques entourent les aires des sanctuaires d'Alba, de Jublains, d'Allonnes et de Meaux. Il faut peut-être ajouter Sens et Chartres à la liste. Tous ont 6 à 10 m de large, sauf le portique de Chartres qui atteint une portée d'une quinzaine de mètres. Au Haut-Bécherel, c'est une *porticus triplex*, large de 4,5 m sur les longs côtés et de 9 m au fond, qui a été construite.

A l'intérieur du sanctuaire, les portiques servent aussi à entreposer offrandes et statues ; des exèdres leur sont très souvent adossées dans ce but. Le décor y est soigné : des marbres en provenance de tout l'Empire revêtent sols et murs des quadriportiques d'Alba, de Meaux et d'Allonnes. Les murs sont peints d'une succession de panneaux aux couleurs variées, ornés de motifs végétaux et figurés ou de bordures au Mesnil, à Jublains et à Allonnes. Au Haut-Bécherel, seul le portique du fond semble avoir reçu un décor peint et des revêtements marbrés. Enfin, le sol du portique de La Motte du Ciar était peut-être recouvert de mosaïques.

A Jublains, un portique longe également le mur oriental à l'extérieur de l'enceinte : il solennise l'accès à l'aire sacrée. Au sanctuaire de Lenus Mars, la façade orientale donne au II^e siècle l'illusion d'être bordée d'un portique avec ses niches encadrées de demi-colonnes. Elle est ensuite remplacée au cours du siècle suivant par un véritable portique précédé d'une plateforme dallée à laquelle on accède par un escalier courant tout le long de ce côté du sanctuaire.

Si les portiques produisent un effet de solennité, ils ont aussi une fonction pratique : ils servent de protection en cas de pluie ou de trop forte chaleur⁸⁰⁰. Ils sont aussi le lieu des rassemblements de population. Leur agencement montre que les architectes peuvent les mettre à profit pour structurer et hiérarchiser les différents espaces des sanctuaires. L'aménagement de certains révèle une hiérarchie dans la disposition des espaces internes. Nous l'avons déjà abordé dans les agencements des cours précédemment, mais l'ordonnancement des cours n'est pas le seul recours des architectes. A l'image de ce que nous relevions au Cigognier pour accueillir les différentes communautés d'Avenches⁸⁰¹, cette hiérarchisation s'observe très bien dans l'arrangement des portiques et des accès à l'aire sacrée. Ils servent ainsi à canaliser, à ordonner les espaces de rassemblement. Au Haut-Bécherel en particulier, où nous avons déjà évoqué la différence de décor entre le portique de fond et les portiques latéraux, le terrain présente un fort pendage est-ouest. Celui-ci a été conservé lors de la construction du complexe et les portiques se développent le long de la pente pour aboutir au point culminant, en position axiale, que constitue la tour du temple. Ces portiques sont toutefois à un niveau de circulation supérieur au sol extérieur

⁷⁹⁹ Cicéron, *De oratore* III, 180 : '*Columnae templa et porticus sustinent ; tamen habent non plus utilitatis quam dignitatis*'.

⁸⁰⁰ Van Andringa W., 2002, p. 109-110.

⁸⁰¹ I, p. 105-108.

et surtout à la cour intérieure : dans les portiques latéraux, les sols sont à 1,10 m au-dessus du niveau de la cour et le portique de fond est lui-même surélevé par rapport aux portiques latéraux (de 0,65 m). Ainsi, les escaliers jouent un rôle important dans la circulation interne, en créant des cheminements obligatoires entre les portiques et la cour. A Allonnes, une telle hiérarchisation est palpable, même si elle est moins évidente qu'au Haut-Bécherel, puisqu'il y a des différences de niveau entre cour et portiques (disposés à un niveau supérieur) et entre les portiques eux-mêmes. Le sol du portique oriental, c'est-à-dire immédiatement après l'entrée, est surélevé de quelques marches et domine d'autant l'ensemble de la cour ; en outre, il est beaucoup plus large que les autres (10 m contre 6,5 m). Ainsi l'espace qui fait face au temple est-il mis en valeur.

Dans les sanctuaires où les portiques sont inexistantes, l'espace se structure autour de cours. C'est le cas au Vieil-Evreux : nous y avons déjà évoqué les deux grands enclos précédant l'entrée dans l'aire sacrée proprement dite. Cette dernière forme elle-même un vaste ensemble avec à l'est un espace de plan rectangulaire indépendant du reste, et qui pourrait bien être une cour, dans l'axe général des structures. Ce sont les fouilles anciennes et les photographies aériennes récentes qui permettent de reconstruire un tel cloisonnement des espaces, sûrement nécessaire dans un si grand sanctuaire. Aux Bagnols à Alba, en plus du quadriportique, deux cours sont ajoutées de chaque côté de l'exèdre axiale dans le courant du II^e siècle.

Un lieu sacré est organisé en espaces au statut différent : le temple est dévolu à la divinité, les annexes au culte de l'empereur, les portiques aux hommes⁸⁰². Les lieux sont rationalisés, ordonnés en fonction des représentations que les Anciens se font des dieux et des hommes, mais parmi les hommes, il existe également une multitude de situations, tant sociales que juridiques. Cette hiérarchie trouve une expression architecturale bien connue dans les édifices de spectacle où les places et les accès se sont pas les mêmes pour tous. Dans les sanctuaires, il faut certainement envisager des différences internes aux communautés qui s'y réunissent. Même si le culte rassemble, il exprime les divisions de la communauté civique pour mieux réaffirmer sa cohésion. Hommes, femmes, pèlerins et citoyens forment des groupes dont les droits politiques ont des dissemblances marquées, notamment dans les cités de droit latin, ce qui est le cas de la majorité des sites qui nous intéressent ici, à partir du règne de Claude⁸⁰³.

a.3) Les entrées

Cette structuration des lieux de culte en vue de grands rassemblements trouve également un écho dans l'ordonnement des entrées. A Alba, le quadriportique des Bagnols construit sous Tibère constitue une plateforme surélevée par rapport au reste du quartier établi au sud. L'aire sacrée a trois accès. Dans l'angle sud-est, l'entrée est précédée d'un plan incliné dans le prolongement du portique ; cet accès se trouve donc relié à un quartier d'habitats qui est détaché de la capitale. Les deux autres entrées sont aux extrémités du portique occidental, c'est-à-dire que l'une est tournée vers la ville et l'autre vers le territoire.

Au II^e siècle, alors que les deux cours sont aménagées, on ajoute une entrée qui monte directement dans la galerie de l'exèdre axiale après quelques marches. On condamne alors

⁸⁰² Voir la lettre de Pline le jeune, *Epistulae* IX, 39, 3 et *Digeste* XXXIV, 2, 6, 2 : les deux textes explicitent que le sanctuaire est divisé, avec les espaces pour les dieux et ceux pour les hommes (comprenant les portiques). Scheid J., 1995b, p. 429-431 et Van Andringa W., 2000b, p. 33sq sur la disposition des *imagines* impériales dans le sanctuaire.

⁸⁰³ Jullian C., 1913, p. 246-256 ; Chastagnol A., 1995, p. 184-190 ; Le Roux P., 1992, p. 200. *Contra* : Dondin-Payre M., 1999, p. 141sq.

l'accès du sud-ouest et le lien entre le lieu de culte et la ville s'en trouve alors renforcé et magnifié.

A Jublains, l'aire sacrée est accessible par trois côtés au moins, mais tous n'ont pas la même importance. L'une des entrées principales est au centre du côté oriental longé par un portique intérieur et extérieur. On accède à ce portique par une voie dans le prolongement de l'un des *cardines* de la ville qui passe au-delà du fossé de délimitation de la ville, puis par la nécropole. L'entrée, large de 4,70 m, est encadrée de colonnes. La seconde entrée principale se trouve le long du côté ouest ; elle est large de 4,80 m et précédée d'un porche qui solennise l'accès à l'aire sacrée et débouche directement sur la chaussée de la voie vers Avranches. Enfin, une entrée secondaire au sud, beaucoup plus modeste, est précédée de quelques marches. Comme à Alba, la disposition des entrées montre la double orientation du lieu de culte, vers la capitale, dont il ne fait pourtant pas partie, et vers le territoire.

A Allonnes, dans le dernier état du site, il existe au moins deux passages menant dans l'*area sacra*. L'entrée principale est en face du temple, au centre du côté oriental, et précédée d'un portique. On accède alors au grand portique oriental, surélevé et plus large que les autres. Un porche marque ensuite le passage dans la cour. Enfin, une entrée a été repérée au centre du portique nord ; elle communique avec la voie qui rejoint Le Mans en passant par le gué de Chaoué.

Le sanctuaire du Haut-Bécherel ne dispose pas d'entrée axiale, malgré la présence de quatre accès. Ceux-ci sont situés pour deux d'entre eux dans le prolongement des portiques latéraux et précédés d'escaliers qui rattrapent la différence de niveau. Les deux autres permettent d'entrer dans le portique occidental dont nous avons déjà souligné le caractère particulier : ce portique est surélevé et plus large que les deux autres, c'est aussi le seul à recevoir un décor. Le fait qu'il donne accès au temple n'est certainement pas étranger au soin qu'on lui apporte, mais on peut envisager aussi que les accès directs soient restreints à certaines personnes. Une telle hiérarchisation des entrées reflète en tout cas la forte structuration des espaces internes déjà constatée pour les portiques.

Il apparaît au final que ces sanctuaires dans leur disposition interne ont vocation à accueillir des foules nombreuses et sont aménagés en conséquence pour canaliser les flux :

- au moyen d'entrées multiples qui soulignent bien l'ambivalence de lieux à la fois tournés vers le territoire et vers la ville, mais qui montrent aussi des structurations hiérarchiques fortes au sein des communautés qui s'y réunissent,
- à travers l'ordonnement des espaces (portiques, cours) qui trahit certainement l'ordre qui prévaut dans les communautés civiques, où, à l'image des relations établies entre les hommes et les dieux, chacun conserve la place qui est la sienne.

Si des distinctions sont maintenues au sein d'une même communauté civique au moment des célébrations religieuses qui la fédèrent, il s'agit aussi d'éprouver son unité à l'intérieur d'un espace centralisé. Les dispositions architecturales du lieu lui renvoient ainsi une image magnifiée de sa cohésion.

a.4) Les théâtres associés

Les théâtres associés à certains sanctuaires assument des fonctions similaires. A Autun, l'enceinte qui entoure la tour de Janus est d'une superficie limitée, particulièrement réduite même si on la met en rapport avec les proportions du temple. Avec ses 0,22 ha de superficie, le sanctuaire n'offre pas les capacités d'accueil d'autres sites (**fig. 22**). Aussi, à 150 m au nord de l'aire sacrée de l'autre côté de la voie vers Bourges, un grand théâtre a été construit :

Il forme un demi-cercle outrepassé de 134 m de diamètre. Or, la ville possède déjà en ses murs un théâtre de plan classique, doublé d'un amphithéâtre dès la fin du I^{er} siècle et il n'est pas envisageable qu'un deuxième théâtre lui soit nécessaire. La fonction de ce dernier est donc vraisemblablement tournée vers l'activité cultuelle du lieu. Malheureusement, il n'y a aucun indice de datation de sa construction, mais il dispose d'une importante capacité d'accueil.

La question du rapport qu'entretiennent théâtre et sanctuaire a été beaucoup débattue pour la Gaule où l'on ne dispose pas de texte décrivant les rites qui pouvaient s'y tenir. Pour Rome, une série de textes met en lumière la participation des divinités aux représentations théâtrales⁸⁰⁴ : la statue est amenée dans l'édifice au cours d'une procession sacrée (*pompa*), on lui prépare ensuite rituellement un siège pour qu'elle assiste aux spectacles (rite du *sellisternium*)⁸⁰⁵. La tenue de processions en Gaule n'a cependant rien d'une certitude et les avis sur la question divergent assez nettement⁸⁰⁶.

En Gaule, le lien architectural fort souvent constaté entre temple et théâtre sous-entend pourtant des rites particuliers qui réunissent les deux, ainsi que certaines inscriptions le prouvent⁸⁰⁷. On associe généralement ces rites au culte impérial (processions, port de l'*imago* impériale), ce qui expliquerait l'architecture si particulière des théâtres gallo-romains à scène réduite et *orchestra* démesurée⁸⁰⁸. La découverte du buste en or de Marc Aurèle au Cigognier va complètement dans le sens de cette interprétation. Aussi E. Bouley conclut-elle pour la Belgique à l'existence de '*théâtres cultuels*', pour la plupart inclus dans des agglomérations secondaires⁸⁰⁹. M. Matter fait le même constat pour la Lyonnaise⁸¹⁰. Nous nous dispenserons de conclure sur ce point, en relevant toutefois que la présence de théâtre associé à des sanctuaires en périphérie de ville n'est pas très fréquente⁸¹¹. Elle concerne

⁸⁰⁴ Relevés par Hanson J. A., 1959, p. 81-92.

⁸⁰⁵ Dion Cassius, *Histoire romaine* XLIV, 6, 3 ; décret de Magliano sur le port de la chaise dans un théâtre (pour l'effigie de Germanicus), *AE* 1949, 215, I.50-54 ; *pompa* dans les jeux du cirque ou au théâtre : Tacite, *Annales* II, 83 et Tertullien, *Ad Nationes* I, 10 et *De Spectaculis* X, 2.

⁸⁰⁶ Fishwick D., 1982-1986, p. 138, restitue des processions à partir de l'identification de bustes de statues sur les monnaies dites 'à l'autel de Lyon' ; Le Glay M., 1992, p. 217-218.

⁸⁰⁷ Bitburg - Allemagne (CIL XIII, 4132 = AE 1891, 33) : *In h(onorem) d(omus) d(iuinae) et / numin[us] Aug(ustorum), l(oui) O(ptimo) M(aximo), / L(ucius) Ammius Gamburio / prosc(a)en[us] c[um] tribun[us] ali et eo [ampl ?] ius (denarios) L, ex q(uorum) [usur]is tutela(m) / prosc(a)eni et ludos omnibus annis pri(die) Kal(endas) Mai(as) / curatores uici procu(rare) debunt, fide manda(uit) d(ono) d(edit) ; Saturni[n]o et Gallo co(n)s(ulibus). Wederath - Allemagne (AE 1983, 728) : *In honor(em) dom(us) d(iuinae), / deo Creto[ni] et] / Genio pagi Ac[---], / P(ublius) Capitonius [---] / ad excol[endam] / memo[riam] / Capit[onii] ---] / pat[roni] / prosc[ae]nium] d(ono) d(edit). Nizy-le-Comte - Aisne (CIL XIII, 3450) : *Num(ini ou inibus) Aug(usti), deo Apo[llini], pago Vennecti, / proscaenium L(ucius) Ma[gius] Secundus do/no de suo dedit. Eu - Seine-Maritime (AE 1978, 501 = AE 1982, 716) : L(ucius) Cerialis Rectus, sacerdos R[omae] et Aug(usti)], (quattuor)vir, q(uae)stor, praefectus latro[cinio] [arcendo (?)], / Numinibus Aug(ustorum), pago Catuslou(go), deo [Marti, theatru]m cum proscaenio [et suis ornamentis] d(e) s(ua) [p(ecunia) fecit].***

⁸⁰⁸ Fincker M., Tassaux F., 1992, p. 68-69 ; Fishwick D., 1987, p. 532-566.

⁸⁰⁹ Bouley E., 1983, p. 547 ; cette remarque vaut pour l'ensemble des théâtres du nord et du nord-est de la Gaule et de Germanie supérieure : Bouley E., 1992, p. 79 et carte p. 85, fig. 1.

⁸¹⁰ Matter M., 1985, p. 505. Voir encore Poux M., 2005, p. 22-23 et pour Augst : Hufschmid T., 2007, p. 70.

⁸¹¹ Elle concerne les sites du Schönbühl/Augst, du Cigognier/Avenches, du Vieil-Evreux, de La Genetoye/Autun et de l'Irminenwingert/Trèves si l'on accepte l'identification des structures. La présence d'un théâtre près d'un sanctuaire ne fait pas

des sites ayant une affluence importante et qui doivent répondre à la nécessité d'accueillir de grandes communautés, urbaines ou civiques.

Au Vieil-Evreux, à l'Irminenwingert et à La Bauve, des théâtres viennent aussi compléter les structures existantes. Le théâtre du Vieil-Evreux mesure environ 105 m de diamètre et forme un demi-cercle outrepassé. Il est construit dans l'axe du sanctuaire et suivant la même orientation, mais la *cavea* lui tourne le dos. Les deux ensembles occupent le centre du plateau de Saint-André-de-l'Eure, dans une vaste zone occupée seulement par des monuments publics et séparés par un grand fossé des habitations privées qui constituent l'agglomération. La relation chronologique entre les deux est inconnue, puisque l'un et l'autre sont mal datés. Le grand édifice de spectacle, qui s'ajoute aux multiples cours du sanctuaire, souligne une fois de plus l'ampleur des rassemblements qui se tenaient sur le plateau du Vieil-Evreux.

On aboutit à un constat identique pour l'Irminenwingert, où les deux vastes enclos sacrés sont vraisemblablement en lien avec un théâtre dont on a seulement retrouvé les structures du mur de fond de scène, sur une longueur de 73 m. La datation de la construction est inconnue. Comme à Autun, sa relation avec le lieu de culte paraît assez évidente, puisqu'on est ici relativement éloigné de la sortie de la ville qui possède déjà un amphithéâtre dans ses murs.

A La Bauve, le théâtre a été découvert très récemment : il fait face à l'entrée dans le sanctuaire et en est distant de 150 m. Il se compose d'une *cavea* outrepassée qui a subi des modifications au cours de son histoire. Son orientation reprend globalement celle du lieu de culte.

Au final, même si l'on peut s'interroger sur la fonction précise de ces théâtres en lien avec un lieu de culte, leur présence peut suppléer à une aire sacrée trop restreinte pour des rassemblements importants et confirme la vocation publique de sites qui sont des lieux de rassemblement d'une communauté élargie, autour des grandes divinités civiques. Dans cette optique, le peu de visibilité des offrandes privées dans les vestiges qui nous sont parvenus ne doit pas surprendre.

b) ... mais peu de dévotions privées

Ce constat doit cependant être précisé. Tout d'abord, certains sites ne peuvent véritablement être exploités en raison de publications trop partielles sur le point précis des rites, c'est le cas au Haut-Bécherel notamment. Il en va de même pour des sites fouillés anciennement, tels que le sanctuaire de Montmartre, La Genetoye ou le Vieil-Evreux. Autour de la tour de Janus par exemple, la bibliographie mentionne bien des découvertes de mobilier épars, mais sans contexte, il est délicat d'en conclure à du mobilier votif.

De même au Vieil-Evreux, si la pratique de l'ex-voto est attestée par deux dédicaces à Gisacus et par des objets découverts près des temples (anneaux surtout), ces derniers sont mal datés. Des pièces en bronze de haute antiquité et d'une qualité d'exécution remarquable ont été retrouvées également dans les salles de la galerie entre le temple principal et le temple sud : elles ne font certainement pas partie d'une cachette⁸¹², mais d'un trésor que le sanctuaire expose, même si elles ont pu ensuite être enfouies dans un remblai ou une

systématiquement de ce dernier un lieu de culte civique, contrairement à ce qu'on peut parfois lire : pour le Schönbühl : Hufschmid T., 2007, p. 71 ; pour Le Cigognier, *I*, p. 101-107 et sur le théâtre en particulier : *I*, p. 104.

⁸¹² Selon l'hypothèse de Boucher S. et J.-P., 1988, p. 6.

*favisa*⁸¹³. On sait qu'à Rome, nombre de sanctuaires conservent des pièces anciennes, grecques notamment ; les statues, peintures, antiquités sont bien souvent préservées dans des lieux de culte, Pline l'ancien en montre maints exemples dans ses livres consacrés à l'art grec⁸¹⁴. Une telle fonction au Vieil-Evreux ne déparerait pas au vu de l'importance du sanctuaire et de la religiosité qui devait y être attachée.

D'autres sites donnent des renseignements plus tangibles sur les pratiques votives et celles-ci doivent être observées de manière chronologique. Le mobilier votif est surtout abondant jusqu'à la fin du I^{er} siècle. Ensuite, la diminution des sources a pu faire conclure par exemple à un étiolement de la fréquentation. Cette hypothèse a été avancée pour le site du Mesnil, où les dons (essentiellement des anneaux) sont surtout datés de l'époque julio-claudienne ; le site aurait ensuite été détruit au profit d'un sanctuaire urbain supposé mais non avéré⁸¹⁵. Pourtant, les structures ne sont pas abandonnées. Au contraire, les observations faites sur les dépôts votifs de Jublains, Meaux et Allonnes invitent à une conclusion différente ; nous allons nous y intéresser maintenant.

A Jublains, aucun mobilier votif n'a pas été retrouvé à l'intérieur de l'*area*, mais il faut rappeler que le sanctuaire n'a pas été fouillé dans sa totalité. Pour l'essentiel, le mobilier provient d'une zone de dépôts située à l'extérieur de l'enceinte, près de l'entrée occidentale du sanctuaire. La date des dépôts ne dépasse pas le début du II^e siècle. A Meaux, pour la période gallo-romaine, le sanctuaire de La Bauve a livré du mobilier en quantité, principalement réuni dans les couches de démolition de la seconde moitié du IV^e siècle ; une faible partie date du II^e siècle, il couvre surtout la période des III^e et IV^e siècles. Enfin, l'exemple le plus éloquent est celui d'Allonnes, où le mobilier est particulièrement riche pour les périodes préromaine (dépôts d'armes et de monnaies surtout) et julio-claudienne (rituel de la *jactatio* autour du *fanum*, dédicaces à Mars Mullo). Avec la monumentalisation du sanctuaire, ces pratiques disparaissent de l'enceinte sacrée au profit de l'édition d'inscriptions éditées par la cité.

Nous excluons que ces sanctuaires cessent d'être fréquentés, puisqu'ils connaissent justement au II^e siècle leur plus grand déploiement monumental. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées à partir de ces constats. On peut tout d'abord opter pour une fréquence des nettoyages qui s'accroît, mais en principe un objet offert à la divinité ne doit pas sortir de l'enceinte sacrée⁸¹⁶. Pour nettoyer, on enterre donc le mobilier dans des fosses ou autres lieux de stockage, ou bien on s'en sert comme matériau de remblai. Or, ce n'est pas ce qu'on constate dans les cas étudiés ici.

Un profond changement des pratiques votives pourrait également expliquer le phénomène. Les observations réalisées dans nos sanctuaires rejoindraient alors des évolutions plus générales. Des études ont montré en effet la diminution du nombre d'offrandes et leur changement de nature au cours de la première moitié du I^{er} siècle : à la place d'objets essentiellement métalliques, comprenant des éléments de parure, des armes

⁸¹³ Gury F., Guyard L., 2006, p. 216.

⁸¹⁴ Pline l'ancien, *HN* XXXVI, 15sq traitant des chefs-d'œuvre de la sculpture grecque exposés dans les sanctuaires. Stambaugh J. E., 1978, p. 568-587 ; Duret L., Néraudau J.-P., 2001, p. 306-310.

⁸¹⁵ Bertin D., 1977, p. 84.

⁸¹⁶ Hackens T., 1963, p. 71-99 ; De Cazanove O., 1991, p. 208-210 ; Rey-Vodoz V., 2006, p. 223-224. Ovide, *Les métamorphoses* X, 690-694 ; Aulu-Gelle, *NA* II, 10 ; *CIL* IX, 3515.

miniatures, des monnaies, on trouvera plutôt des autels votifs, de la statuaire, des figurines en bronze ou en terre cuite⁸¹⁷. Plus spécifiquement pour la céramique, on constate à partir de Claude la disparition de l'enfouissement des dépôts en grand nombre au profit de dépôts d'objets uniques⁸¹⁸. De plus, nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'arrêt des dons en grande quantité dans les sanctuaires à source dans la seconde moitié du I^{er} siècle⁸¹⁹. Les changements sont certains et apparaissent au I^{er} siècle. Ils n'ont donc pas de lien avec ce qui nous préoccupe ici.

En effet, à l'Irminenwingert par exemple, les dons continuent d'être abondants, même dans la seconde moitié du II^e siècle, quand le grand sanctuaire est construit. Les offrandes sont toutefois concentrées dans les petites chapelles du grand enclos sud. L'une d'elles (la chapelle C2) était même aménagée pour prévoir une meilleure exposition des représentations d'enfants, des dédicaces de parents à Mars Iovantucus et de la centaine de figurines en terre cuite retrouvée... Ainsi, des dévotions privées ont bien lieu, mais dans un espace qui leur est propre. De même au Mesnil, pour chacun des deux états repérés, des annexes sont adossées au portique derrière la galerie, et invisibles de l'espace central ; il est assez vraisemblable qu'elles aient pu servir au stockage d'offrandes. L'originalité des structures de ce site pose en plus le problème de la tenue de rites particuliers.

Il semble donc que dans la gestion des lieux de culte, un effort particulier a été fait pour évacuer le mobilier votif du sein même de l'aire sacrée. A Alba notamment, une cour est aménagée au II^e siècle au nord de la grande exèdre axiale pour servir de lieu de dépôt des offrandes. Dans l'aire sacrée, seuls figurent des objets rares, comme le trait de catapulte et le casque de fer datant de l'époque flavienne, tous deux déposés dans la galerie du *fanum* où ils étaient sûrement en exposition.

A Jublains et à Allonnes, des figurines en terre cuite ont été dans les deux cas retrouvées dans des petits édifices isolés à l'extérieur de l'enceinte sacrée, au point qu'on a pu parler pour Jublains d'une '*boutique de marchand*'⁸²⁰. D'ailleurs à Alba, la question se pose du statut de cette cour : appartient-elle ou non au lieu de culte ?

On s'efforce donc de libérer les espaces intérieurs, dévolus au culte public et aux grands rassemblements, en aménageant des espaces de stockage réservés. A Allonnes par exemple, les pratiques ont changé avec la modification de statut du sanctuaire. On est donc loin de l'image de sanctuaires encombrés de bibelots à l'image de la source du Clitumne décrite par Pline le jeune⁸²¹. Si le culte est public, certaines pratiques rituelles privées peuvent être interdites au sein même du sanctuaire, mais une divinité à la puissance reconnue par la cité attirera nécessairement les offrandes de particuliers. Le statut d'objets offerts au dieu, mais exclus de l'enceinte du sanctuaire pose tout de même question⁸²². Sans être sacrés, ils sont néanmoins traités *comme* s'ils l'étaient. A Jublains, en plus de

⁸¹⁷ Rey-Vodoz V., 1991, p. 218-219 et 2006, p. 235-236. Delestrée L.-P., 2005, p. 324-329.

⁸¹⁸ Tuffreau-Libre M., 1994, p. 128-137.

⁸¹⁹ I, p. 95.

⁸²⁰ Barbe H., 1879, p. 525 et II, p. 376, 386.

⁸²¹ Pline le jeune, *Epistulae* VIII, 8, 7.

⁸²² Aucun témoignage littéraire n'en fait état, à notre connaissance. On peut rappeler pour mémoire le discours de Tib. Gracchus comparant la sacro-sainteté du tribun de la plèbe à l'inviolabilité des *ex-voto* : le peuple peut disposer des *ex-voto*, les déplacer ou les transférer. C'est donc lui qui décide du statut de l'*ex-voto*, de même que de celui du tribun (Plutarque, *Tib. Gracchus* XV, 8).

l'édifice aux figurines en terre cuite, les dons ont été rassemblés à un moment donné au début du II^e siècle et enfouis au plus près de l'une des entrées du sanctuaire (à 4 m de l'entrée occidentale), comme si on voulait les rapprocher le plus possible de l'espace sacré : cette pratique rappelle celles des nettoyages opérés régulièrement pour désencombrer les lieux de culte.

La vocation publique des sanctuaires s'en trouve ainsi confortée et nous la retrouverons à travers l'étude de l'architecture des temples qui concentre des efforts de construction conséquents pour produire des résultats tout à fait originaux.

c) Les temples ou la tentation du plan classique

c.1) Remarques générales

En effet, les édifices réunis dans ce corpus sont presque tous des hapax traduisant une recherche de monumentalité obtenue principalement par l'emprunt de certaines caractéristiques du temple romain. Cette volonté n'apparaît pas avant la fin du I^{er} siècle. A Allonnes, on décide dans les années 80-90 de remplacer le modeste *fanum* à galerie de Mars Mullo par le temple massif nommé la Tour-aux-Fées aux structures encore partiellement conservées en élévation aujourd'hui. Aux Bagnols à Alba, une génération après la construction du premier *fanum* à galerie datant de 40-50, on construit un nouveau temple qui cette fois se présentera sous la forme d'un édifice rectangulaire sur podium au plan vraisemblablement pseudopériptère et tétrastyle. La construction du temple était certainement prévue dès le départ, puisque son emplacement était réservé, mais les choix architecturaux sont très différents de ceux du premier temple.

Pour la plupart toutefois, les temples étudiés dans ce chapitre sont des réalisations basées sur le modèle du *fanum* à galerie auquel on ajoute des éléments visant à davantage de monumentalité. Avant de les aborder dans le détail, rappelons en l'essentiel⁸²³ :

- Le podium permet de surélever l'édifice.
- Le vestibule précédant la *cella* donne une orientation et une façade privilégiée que le plan centré du *fanum* interdit ; la construction d'un édifice rectangulaire est un pas supplémentaire dans ce sens.
- L'usage des ordres architecturaux manifeste un souci de majesté, à l'image des remarques de Cicéron déjà rapportées⁸²⁴.

Alors que le temple romain est généralement sans *posticum*, les édifices conservent systématiquement le principe gallo-romain de la galerie périphérique entourant la *cella*. Ainsi conçus, ils n'offrent bien souvent aucun parallèle dans le reste de l'architecture religieuse gallo-romaine : les temples du Haut-Bécherel, de Meaux et d'Allonnes, qui permettent les restitutions les mieux connues sont en effet des monuments uniques. Ils manifestent la dextérité de bâtisseurs qui progressent dans la maîtrise du mortier, tout comme dans la connaissance des modèles architecturaux méditerranéens qu'ils savent complètement adapter aux spécificités du *fanum* à galerie. Cet effort architectural implique évidemment un effort tout particulier de financement et contribue à donner à ces sanctuaires une position prééminente dans le culte de leur cité.

⁸²³ Sur la question de l'emprunt d'éléments romains dans l'architecture religieuse gallo-romaine, voir notamment les études de Derks T., 1998, p. 148sq et Horne P. D., 1986, p. 15-24.

Face à la singularité des édifices, nous ne tenterons pas de dresser une quelconque typologie, mais nous mettrons en avant les aspects principaux de leur conception.

c.2) La massivité des structures

La monumentalité de ces temples leur donne un caractère remarquable. Pour éviter d'alourdir notre propos, nous résumons les dimensions atteintes par les temples dans un tableau (fig. 23). Pour leur grande majorité, ils ont une galerie dont la longueur dépasse les 20 m, ce qui les place parmi les plus vastes de Gaule : seuls 8 % des temples enregistrés dans la base de données d'I. Fauduet mesurent plus de 20 m de long⁸²⁵ et parmi ces 8 %, on retrouve évidemment pour partie ceux qui nous préoccupent ici.

Plusieurs d'entre eux atteignaient aussi une hauteur conséquente. La Tour de Janus a conservé deux pans de mur de sa *cella* : ils sont hauts de 24 m. A Allonnes, la hauteur de la Tour-aux-Fées est restituée à 17 m, tandis qu'au Haut-Bécherel, on estime que la *cella* atteint entre 22 et 24 m. A Meaux et à Jublains, l'épaisseur des murs en fondation laisse également supposer des élévations importantes, tout comme à Trèves, où, en plus, la *cella* du temple de Lenus Mars repose sur des arcs de décharge couchés. La hauteur des *cellae* est encore accentuée par l'aménagement de podiums.

c.3) Le podium

Le podium permet au temple de dominer l'espace sacré. Selon les principes religieux romains, le temple doit être surélevé pour permettre à la puissance agissante de la divinité (le *numen*) de dispenser son pouvoir sur une plus vaste étendue⁸²⁶. C'est cette conception de la divinité qui a des répercussions sur les choix architecturaux. Faute de textes, nous ne sommes pas en mesure de savoir comment les conceptions théologiques des Gallo-romains se répercutent sur les conceptions architecturales de leur temple. Cependant, ils ne partagent certainement pas cette préoccupation avec les Romains, puisque d'une manière générale le *fanum* n'est pas un édifice surélevé. Même au II^e siècle, seuls quelques temples possèdent un podium. Preuve donc qu'il s'agit avant tout pour ceux-ci de leur octroyer une monumentalité que ne possède pas le simple *fanum* et que celle-ci n'est accordée qu'à certains sites privilégiés. C'est précisément le cas de presque tous les temples que nous étudions, à l'exception de celui-ci d'Autun.

La Tour-aux-Fées a un podium d'une hauteur de 4 m, le temple de Jublains de 3 m. Dans les deux cas, la hauteur est connue grâce à la conservation (certes partielle) des niveaux de circulation dans le temple. Les fondations des *cellae* à Allonnes et Jublains sont à chaque fois englobées dans le remblai du podium. La configuration du temple de Montmartre, telle que nous avons pu la mettre en évidence invite à supposer un podium de hauteur indéterminée. A Alba, le second temple de Bagnols possède un podium de 2 m de haut seulement. Au Vieil-Evreux, la hauteur du podium des trois temples reliés par une galerie est estimée par V. Brunet à 4 m. Le podium du temple central pourrait en outre abriter une pièce en raison de possibles murs d'échiffre qui apparaissent sur les anciens plans⁸²⁷. A La Motte du Ciar, le massif de maçonnerie conservé a été observé sur une hauteur de 4,5 m – hauteur qui doit correspondre *a minima* à celle du podium du probable temple.

⁸²⁵ Fauduet I., 1993b, p. 112-113.

⁸²⁶ Varron, *De Lingua latina* VII, 85 : '*numen dicunt esse imperium*', Cicéron, *De divinatione* I, 120 : '*quanto id deo est facilius, cuius numini parent omnia*' ; Vitruve, *De Architectura* I, 7 et IV, 5, 1.

⁸²⁷ II, p. 390 et III, fig. 188 p. 649.

A La Bauve, les niveaux de sol des deux *vana* n'ont pas pu être observés, mais les fondations des murs d'échiffre des trois accès à chacun des temples sont bien présents et laissent supposer un podium dont on ne connaît pas la hauteur. A Trèves, le temple de l'Irminenwingert construit au II^e siècle est lui aussi surélevé sur un podium dont seules les fondations du stylobate de la galerie périphérique sont conservées. Leur épaisseur remarquable (2,80 m constitués de deux massifs de fondation accolés) s'explique par la nécessité de contenir le remblai constituant le podium. La monumentalité de l'édifice est encore accentuée par la disposition du temple sur une terrasse surélevée.

Enfin à Autun, le temple est le seul de la série à ne pas être construit sur un podium. Toutefois, la *cella* est dans un premier temps surélevée de 0,55 m par rapport au sol de la galerie, et dans un second temps d'un peu plus d'un mètre. En revanche, tous les autres temples ont un podium dont le parement est en grand appareil, même si les blocs ont souvent été récupérés. Des escaliers en façade en permettent l'accès, mais le plus souvent, seules les fondations de leurs murs d'échiffre ou des gradins sont conservées.

c.4) Le plan rectangulaire

L'adoption d'un plan rectangulaire est encore une marque de l'influence du temple romain dans la conception des édifices en dérogeant à l'usage du plan centré. La forme rectangulaire donne à l'édifice une orientation, une direction privilégiée, qui sera marquée par une façade. L'accent sur la façade s'effectuera alors par l'usage des ordres architecturaux, sur lesquelles nous reviendrons plus bas. Il s'agit toujours de conférer une monumentalité supplémentaire que le *fanum* ne possède pas à l'origine. Le temple gallo-romain est un peu conçu à la manière d'un temple grec, c'est-à-dire sans orientation privilégiée, avec une colonnade qui fait le tour de la *cella*. Cette disposition a pendant longtemps été considérée comme une conséquence de la pratique rituelle de la circumambulation, dont l'existence s'avère en réalité indémontrable⁸²⁸. Comme pour le podium, la conception de l'édifice découle de l'idée qu'on se fait de la divinité : le temple grec – toujours périptère – abrite une divinité dont le pouvoir rayonne tout autour d'elle, sans direction précise⁸²⁹, alors que le *numen* de la divinité romaine est orienté, dirigé vers l'avant⁸³⁰. Le temple romain est donc naturellement sans *posticum* et conçu selon une axialité forte qu'accentue encore l'orientation même de l'ensemble de l'espace sacré suivant les principes des augures.

Ainsi parmi nos sites, les temples de La Tonnelle à Jublains, de l'Irminenwingert à Trèves, du Vieil-Evreux et de Montmartre à Paris adoptent tous un plan à *cella* et galerie rectangulaires disposées sur un podium plus ou moins haut. Pour le second temple de Bagnols à Alba, le plan restitué est même celui d'un édifice purement romain, c'est-à-dire pseudopériptère (ou peut-être prostyle) et tétrastyle en façade. Rencontrer un édifice de ce type en Narbonnaise n'a rien de surprenant, mais nous tenons à souligner l'évolution des choix architecturaux entre deux temples construits à quelques décennies d'intervalles : si le premier est un *fanum* à galerie, on préfère ensuite un édifice de plan romain, rectangulaire et sur podium.

c.5) Le vestibule

⁸²⁸ Van Andringa W., 2002, p. 100.

⁸²⁹ Roux G., 1984, p. 161 et p. 170-171.

⁸³⁰ Varron, *De Lingua latina* VII, 85 : '*numen dicunt esse imperium*'.

La construction d'un vestibule précédant l'accès à l'édifice est une autre solution architecturale qui confère une orientation à l'édifice. Elle est souvent adoptée quand le plan de la galerie et de la *cella* est centré (cercle ou polygone régulier). C'est notamment le cas à La Genetoye où un vestibule rectangulaire précède l'accès du temple à l'est : le vestibule est devant la *cella* (soit 16 m de large) et présente une profondeur relativement importante (9,50 m) ; il donne ainsi au temple une forme allongée et une orientation qu'il n'aurait pas avec la *cella* et la galerie seules, toutes deux presque carrées. La présence de cette structure ne va cependant pas sans poser d'importants problèmes de restitution de l'élévation de l'édifice.

A Allonnes, le podium sur lequel est construit le bâtiment est en effet composé de deux parties : la partie principale, pour la *cella* et la galerie, est carrée ; à l'avant, le podium se prolonge pour recevoir le *pronaos* en formant un rectangle (12,40 m par 11,30 m). Le mur de refend structurant la fondation du podium indique qu'une rangée de colonnes (quatre certainement) en constituait la façade ; ces colonnes devaient supporter un fronton triangulaire dont un élément très décoré du rampant a été retrouvé. Ce vestibule contrevient au plan centré qui régit le reste de la conception de l'édifice.

Au Haut-Bécherel, un avant-corps sert de façade au temple qui est rejeté derrière le portique. Le vestibule se confond donc avec la largeur du portique. Ici, le modèle est évidemment le *Templum pacis* de Vespasien, bien que la hauteur estimée de la tour de Corseul dût rendre l'édifice bien visible de la cour, ce qui n'était vraisemblablement pas le cas de son modèle romain qui disparaissait derrière la toiture du portique⁸³¹.

De simples avant-corps sont certainement à restituer devant les entrées de chacun des temples de La Bauve, puisque les fondations des murs d'échiffre des escaliers d'accès sont reliées à chaque fois par un mur de refend très proche du mur de la galerie. Ces avant-corps monumentalisaient l'accès aux édifices.

Enfin, les derniers exemples (Vieil-Evreux, Jublains et Irminenwingert de Trèves) sont tous des temples de plan rectangulaire. La présence d'un vestibule est supposée à Jublains et au Vieil-Evreux, en raison d'une galerie plus large à l'avant, et à Trèves, car des murs de refend sont construits dans le prolongement des murs de la *cella*.

c.6) Le plan centré

La variété des solutions adoptées pour monumentaliser la façade des temples entre en résonance avec la variété des plans faisant de chacun de ces édifices un hapax.

Cependant, hormis le temple à podium d'Alba, tous conservent le principe du plan centré gallo-romain. A Jublains, à Trèves et au Vieil-Evreux, l'adoption du plan rectangulaire s'adapte au principe de la *cella* pourvue d'une galerie périphérique. Il en va certainement de même à Paris. Au Vieil-Evreux, le temple central est terminé par une abside semi-circulaire. C'est peut-être une galerie fermée qu'il faut restituer à Paris, tel que nous avons pu le montrer en raison des demi-colonnes représentées autour de l'édifice⁸³². En revanche, à Trèves et au Vieil-Evreux, la découverte des fûts de colonnes ne laisse pas de doute sur l'aspect de la galerie qui devait être ouverte. A Jublains, il en va de même, mais ce sont des piliers composés qui forment les angles de la galerie.

A Meaux, Allonnes et à Corseul, les plans sont différents entre galerie et *cella*, voire entre intérieur et extérieur de la *cella*. Les temples de Meaux ont une galerie carrée, alors

⁸³¹ Coarelli F., 1999 (avec la bibliographie antérieure). Stamper J. W., 2007, p. 156-159.

⁸³² //, p. 340-341.

que la *cella* est carrée à l'extérieur et circulaire à l'intérieur. A Allonnes, la galerie est carrée, la *cella* circulaire et le tout est installé sur un haut podium et précédé d'un vestibule. Enfin, au Haut-Bécherel, le plan combine hexagone et octogone dans une grande galerie en rectangle barlong.

C'est le même principe de plan centré qui prévaut à la conception de l'enclos du Mesnil, où l'irrégularité du décagone s'explique par la pente du terrain. Evidemment, la disposition est complètement différente, puisque ici il n'y a pas de temple.

Enfin, la monumentalité sans précédent du plan pourtant très courant de la tour de Janus fait du site un monument exceptionnel de l'architecture religieuse gallo-romaine, avec sa *cella* dont les murs ont une épaisseur de plus de 2 m.

d) 'Là, tout n'est qu'ordre et beauté'

['Là, tout n'est qu'ordre et beauté'⁸³³]

L'usage des ordres architecturaux participe de la même volonté de monumentaliser les lieux de culte. Il s'agit de plaire au dieu qui l'habite, mais aussi de solenniser les moments passés dans l'enceinte sacrée. Leur emploi va toujours dans le même sens d'une adaptation du *fanum* gallo-romain au langage architectural méditerranéen. Ils ne se limitent toutefois pas au temple, puisqu'ils sont utilisés pour les entrées et les portiques.

Malheureusement, le travail des chauxonniers de la fin de l'Antiquité et le emploi des blocs dans des édifices postérieurs rend souvent difficile la restitution des ordonnances des monuments gallo-romains. A cela s'ajoute le fait que les publications n'insistent guère sur la description des blocs architecturaux retrouvés en fouille. Aussi, le travail de restitution réalisé à Allonnes par l'actuelle équipe de recherche prend pour nous une importance particulière⁸³⁴.

C'est l'ordre corinthien, le plus largement diffusé en Gaule romaine⁸³⁵, qui est utilisé pour le temple de La Tour-aux-Fées. Monté sur son podium, on observe ensuite la succession canonique des différents éléments de l'ordonnance : base attique, fût à cannelures (0,83 m de diamètre), chapiteau corinthien ; l'entablement est mal connu, mais il supportait un fronton ponctué d'acrotères. La tour de la *cella* était sûrement couronnée d'une frise ornée d'armes. La même ordonnance corinthienne est utilisée pour le portique, mais dans un module inférieur. Elle comporte en plus, à la différence du temple, des tambours de colonnes et des chapiteaux figurés de thèmes variés : Pan luttant contre Amour, glaives, boucliers, satyres dansant ou vendangeant, brebis allaitant un agneau. Ces éléments remarquables complètent le reste du riche programme iconographique du sanctuaire, composé de reliefs et de statues en bronze, qui illustrent le thème de l'abondance et de la guerre.

L'emploi de l'ordonnance corinthienne est également attesté dans d'autres sites. A Jublains, elle pare le portique et le temple dans des modules différents. Aux angles du portique et du temple, des piliers composés soutiennent l'entablement et dérogent à l'ordonnance classique, entraînant la déformation de la corniche modillonnaire qui forme un décrochement inhabituel. L'exemple de Jublains montre la maîtrise acquise par les bâtisseurs gallo-romains qui savent, à la fin du I^{er} siècle, adapter les modèles importés

⁸³³ Baudelaire C., 'L'invitation au voyage', *Les Fleurs du Mal*, Paris, 1857.

⁸³⁴ Lefèvre C., 2006, p. 297-304 et II, p. 385-386.

⁸³⁵ Tardy D., 2006, p. 289-296.

aux spécificités du *fanum* à galerie. Le décor architectural de La Tonnelle est d'ailleurs particulièrement soigné. Il en va de même pour le temple de Lenus Mars à Trèves qui utilise deux modules différents, celui de la façade étant plus monumental que celui de la galerie ; les blocs d'architecture sont par contre tous en marbre blanc.

A La Bauve, les blocs ont tous été retrouvés sans distinction dans la couche de démolition du IV^e siècle : des fûts à cannelures, des chapiteaux variés, des corniches à caissons et à modillons composaient l'ordonnance du portique, des entrées et des temples, sans qu'on en sache davantage. A Autun, tout autour de La Genetoye, de nombreux blocs d'architecture ont été ramassés au fil des siècles, mais sans contexte connu.

Même au Mesnil près de Vieux, l'entrée dans l'enclos décagonal se faisait par un accès monumentalisé par une ordonnance, sans doute corinthienne. Des fragments de fûts de colonnes, de 0,60 m de diamètre, et de chapiteaux ont été trouvés à l'est, dans la cour. De petits fragments sculptés, très abîmés et représentant des moulures ou des motifs végétaux, ont également été mis au jour, ainsi qu'une patte de lion et l'arrière-train d'un animal accroupi. Enfin dans le dernier état du décagone, de nombreux blocs de grand appareil en remploi et des restes de décor peint bourrés dans la maçonnerie sont mentionnés. Ils témoignent d'un état antérieur à l'architecture soignée.

Au sanctuaire de Bagnols, les constructions mêlent l'usage de deux ordres : le corinthien et le toscan. A partir des années 40/50, l'ordre toscan est utilisé pour l'exèdre axiale, alors que l'avant-corps qui marque sa présence dans la cour est d'ordre corinthien, de même que le temple à podium. Le corinthien est utilisé ici en façade ou pour les éléments visibles de la cour en vertu de son caractère ornemental. A l'Irminenwingert d'ailleurs, une colonne toscane, presque entière, a été découverte, mais à l'extérieur de l'enceinte sacrée dans la zone des exèdres. Même si le contexte de découverte de cette colonne est incertain⁸³⁶, elle apprend que l'ordre toscan était utilisé quelque part sur le site, alors que le temple et le portique de l'enceinte étaient d'ordre corinthien.

L'ordre toscan est utilisé aux Bagnols, au Vieil-Evreux et au Haut-Bécherel. Dans ce dernier exemple, les blocs d'architecture ont été retrouvés en remploi dans les édifices voisins du sanctuaire (un tambour de colonne, des chapiteaux, des fragments de corniches) et tous étaient d'ordre toscan. Cet ordre est très largement diffusé en Gaule tout au long du I^{er} siècle ; à partir du début du II^e siècle, il connaît même des variantes ornées⁸³⁷, mais ce n'est pas le cas de ces trois sites.

Cet effort vers davantage de monumentalité s'accompagne d'un soin tout particulier accordé dans le choix des matériaux, tant pour la qualité des constructions que pour le faste du décor. A La Tonnelle par exemple, les constructeurs ont exploité au mieux les possibilités des carrières régionales pour chacune des parties du lieu de culte. A Allonnes, on a pu répertorier pas moins de 29 natures de roches différentes aux origines variées, uniquement pour le revêtement d'applique du sanctuaire⁸³⁸. A La Bauve, où les différents matériaux ont été soumis à des études pétrographiques approfondies, c'est aussi la variété des provenances des marbres notamment, importés de toute la Méditerranée, qui est surprenante. Pas moins de quatre variétés différentes ont été utilisées seulement pour

⁸³⁶ Gose E., 1955, fig. IV p. 82-83.

⁸³⁷ Tardy D., 1989, p. 144-145 et 2005, p. 77.

⁸³⁸ Cormier S., 2006, p. 307.

les marbres blancs, provenant de Carrare, du Pentélique, de Thasos et de Turquie⁸³⁹. F. Braemer a bien montré comment la Marne jouait un rôle essentiel dans l'acheminement de ces matériaux à La Bauve⁸⁴⁰. Le sanctuaire de Lenus Mars a certainement aussi profité d'un contexte similaire grâce à la Moselle voisine.

La mise en œuvre des sanctuaires civiques de périphérie à partir de la fin du I^{er} siècle s'insèrent dans des échanges interprovinciaux de longue distance et implique un coût conséquent pour leurs commanditaires⁸⁴¹.

4) L'accueil des participants

Nos sites sont de grands sanctuaires publics. Ils conservent pour certains les témoignages épigraphiques de l'intervention de la *civitas* ou du rassemblement des *pagi* du territoire. Ils sont les lieux de représentation des institutions de la cité. Leur architecture est donc soignée, souvent monumentale, peut même prendre des proportions grandioses. Ils sont certainement gérés par les autorités de la cité et les choix d'implantation affichent le souci de ces mêmes autorités de bien les dissocier du territoire des capitales voisines. Ce soin reflète la position juridique de sanctuaires qui ne sont pas tournés vers la communauté urbaine seulement, mais vers le territoire dans son ensemble.

Leurs aménagements, avec grandes cours et théâtres, les prédisposent à des rassemblements de population importants. L'afflux d'une foule nombreuse pour des célébrations religieuses périodiques nécessite obligatoirement des structures d'accueil. De ce point de vue, le rapprochement des sanctuaires avec la capitale peut se comprendre dans un but de commodité. La ville s'insère tout d'abord idéalement dans le réseau des communications locales, en tant que nœud des voies de la cité notamment. La position périurbaine des sanctuaires les rend donc faciles d'accès et nous avons souligné déjà le lien important de nos sanctuaires avec les grandes voies régionales.

En plus de l'accessibilité, la ville dispose des capacités d'accueil d'une foule importante qui aura besoin de trouver le gîte, le couvert et le confort des thermes après un déplacement plus ou moins long et pour les purifications préalables aux cérémonies religieuses. Cette pratique devait être courante : auprès des sources très fréquentées de Clitumne, les habitants de la localité voisine d'HisPELLA financent des bains pour les pèlerins et leur offrent l'hospitalité⁸⁴². Ainsi, la position périurbaine doit s'envisager non du point de vue de la ville, mais de celui du territoire. Les déplacements, induits par la fréquentation du lieu de culte, impliquent des mouvements non pas de la ville vers le sanctuaire, mais du territoire vers la zone périurbaine.

Ainsi faut-il à notre sens comprendre la relation du sanctuaire de La Tonnelle à l'urbanisme de Jublains. L'aire sacrée est extérieure à la capitale, détachée de l'espace urbain par le passage du fossé et du mur, mais en lien direct avec la voie vers Avranches. Grâce à la proximité de la ville, les officiants peuvent profiter de ses commodités : on sait notamment que Jublains possède au moins un ensemble thermal qui daterait de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle, époque de la construction du sanctuaire. En outre, la voie qui relie le sanctuaire à la ville est longée de plusieurs pièces, construites dans le second

⁸³⁹ Blanc A., Magnan D., 1998, p. 88-89 et bibliographie p. 91.

⁸⁴⁰ Braemer F., 1988, p. 27-29.

⁸⁴¹ Braemer F., 2004, p. 97sq.

⁸⁴² Pline le jeune, *Epistulae* VIII, 8, 6.

quart du II^e siècle, puis pourvu d'un hypocauste et d'un bassin à la fin du siècle suivant. Ces structures sont sûrement en lien avec des rituels de purification préalables à l'accès dans le lieu de culte.

Pour des sanctuaires un peu plus éloignés de la ville (type B), un quartier se développe autour du lieu sacré, indépendamment de l'urbanisme de la capitale. Ces quartiers ont leur propre orientation, parfois leurs propres édifices. De tels secteurs ont pu être observés autour de la Tour de Janus et du sanctuaire de l'Irminenwingert notamment. On peut déplorer cependant que l'environnement des sanctuaires ne soit parfois pas davantage exploré, au point qu'ils peuvent apparaître, à l'image du Haut-Bécherel, comme complètement isolés dans la nature, ce qui n'était certainement pas le cas. A Autun, La Genetoye est un quartier densément occupé et structuré autour d'éléments urbanistiques forts (voies et rues). Son orientation reprend globalement celle de la voie de Bourges. Il possède plusieurs monuments publics, dont nous ne saurions dire, excepté pour le théâtre, si ceux-ci ont un lien avec le sanctuaire.

L'Irminenwingert relève du même cas de figure. Des structures sont adossées au mur de péribole de l'aire sacrée. Elles sont organisées en trois ensembles centrés sur une cour. L'un d'eux a une fonction thermale ; les autres sont des constructions profanes qui ne sont pas sans rappeler des *hospitalia* tels qu'on en trouve d'ailleurs dans le reste du territoire trévire⁸⁴³. Ces ensembles peuvent tout à fait être destinés à l'accueil des populations venant assister aux cérémonies et la présence de thermes associés aux sanctuaires épargne aux participants un déplacement vers la ville pour les purifications d'usage⁸⁴⁴.

Enfin, au Haut-Bécherel, de nombreux vestiges sont attestés dans l'immédiat voisinage du sanctuaire et à proximité de la voie autour de la source Saint-Uriac. Il faut peut-être interpréter ces structures à l'aune des commentaires précédents. Pour ces sanctuaires d'ailleurs, on peut poser la question de la pertinence de l'expression de '*quartier religieux*' pour désigner les structures qui les entourent. Nous la trouvons dans ce cas plus opportune que lorsqu'elle est employée pour qualifier un secteur où se concentrent plusieurs sanctuaires, comme dans la périphérie d'Avenches, ou bien pour l'Altbach, où elle qualifie un sanctuaire à édifices multiples⁸⁴⁵. Elle conviendrait alors pour désigner l'ensemble des installations profanes induites par la fréquentation du lieu de culte⁸⁴⁶.

Certains sites, que nous avons regroupés dans le type A⁸⁴⁷, sont toutefois trop éloignés et c'est une agglomération secondaire qui se développe dans le sillage du sanctuaire et qui assume alors l'accueil des officiants, mais peut-être aussi l'entretien permanent du site. Ce cas de figure s'observe à Allonnes et au Vieil-Evreux. A Allonnes, l'agglomération est en contrebas de La Butte des Fondues, où est installé le lieu de culte, et à l'écart de celui-ci.

Elle apparaît au cours du I^{er} siècle, sans qu'on puisse préciser davantage. Elle s'organise suivant un axe nord-sud et possède des thermes, ainsi que son propre sanctuaire au lieu-

⁸⁴³ A Wasserbillig, des *hospitalia* sont attestés sur une dédicace offerte par un *tabularius* (CIL XIII, 4208 = AE 1967, 320 = AE 1987, 771) ; à Heckenmünster, près du sanctuaire, plusieurs édifices sont interprétables dans ce sens (Binsfeld W., 1969, p. 239-268).

⁸⁴⁴ Sur les relations topographiques entre thermes et sanctuaires : Scheid J., 1991b, p. 213-214, qui souligne la nécessité de thermes propres aux sanctuaires sub- ou extraurbains dans l'Empire quand ils ne disposent pas des commodités de la ville.

⁸⁴⁵ *I*, p. 69-70.

⁸⁴⁶ Expression proposée pour le Haut-Bécherel par Provost A., 1997, p. 21 et 1999a, p. 63.

⁸⁴⁷ *I*, p. 126.

dit Les Perrières, construit sous Tibère⁸⁴⁸. Ce lieu de culte, intégré au schéma urbain de l'agglomération, est sûrement fréquenté par ses habitants.

Au Vieil-Evreux, l'organisation de l'agglomération secondaire est tout à fait particulière. Une vaste esplanade réunit différents édifices publics : le grand sanctuaire, le théâtre, les thermes, mais aussi des sanctuaires secondaires. Cet espace est protégé par un grand fossé, au-delà duquel sont construits des habitats qui se multiplient progressivement au fil du temps.

Enfin, l'environnement de certains n'est pas toujours évident à caractériser. Au Mesnil, des vestiges gallo-romains sont repérés sur au moins 3 ha, mais les structures sont mal connues. Il en va de même à Montmartre, où des édifices gallo-romains ont été observés notamment au nord de la Butte et au sud de l'église Saint-Pierre, sans qu'on puisse en proposer d'interprétation définitive ; il y a notamment de petits thermes qui pourraient avoir un lien avec le sanctuaire. Enfin, le sanctuaire de Bagnols à Alba est attesté dès les années 40 av. n.è. et dès sa naissance, il est associé à un habitat modeste étendu sur 1,3 ha et lié à des activités artisanales. Les deux ensembles, reliés par une voie desservant l'une des entrées du sanctuaire, ont entre eux un lien fort dont on ne connaît pas la nature.

5) Chronologie

'La polis prend corps en se rassemblant autour du culte et forge la conscience de son identité en se donnant à voir à elle-même et à autrui' De Polignac F., 1984, p. 84

La période de la dynastie flavienne et du règne de Trajan est sans conteste un moment décisif dans l'histoire des sanctuaires de périphérie. C'est à cette période que sont construits les sites du Haut-Bécherel, de l'Irminenwingert et peut-être aussi de La Genetoye et de La Motte du Ciar, dans des secteurs apparemment vides d'occupation préalable.

Au Haut-Bécherel, le sanctuaire est construit d'un seul jet sous le règne de Trajan. Il prend tout de suite un aspect monumental et ne connaîtra pas de réfection par la suite. A Trèves, l'enclos des chapelles est aménagé à la même période et il existait déjà certainement à cette époque des structures détruites par l'installation du temple de Lenus Mars dans la seconde moitié du II^e siècle. Il est tout à fait envisageable qu'un temple existât dès le règne de Trajan. A La Motte du Ciar, une monnaie de Domitien, prise dans la maçonnerie centrale, donne un *terminus post quem* identique à la construction.

Au Vieil-Evreux, les datations ont pu être précisées grâce à la reprise des recherches. Il semble que le site existe dès l'époque augustéenne, mais on ne sait pas à quelles structures cette phase est associée. Trois *fanæ* existaient déjà aux I^{er} et II^e siècles, mais c'est la phase d'embellissement dont le plan nous est parvenu. Elle a pu être datée par l'étude des fragments sculptés de l'époque sévérienne. La découverte d'une monnaie d'Antonin le Pieux dans la maçonnerie de l'un des temples confirme d'ailleurs cette datation.

Pour les sanctuaires ayant des antécédents laténiens, la période de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle est également décisive. L'exemple déjà évoqué d'Allonnes, renseigné par des inscriptions, est éloquent mais pas unique. Une activité religieuse y est attestée dès le V^e siècle av. n.è. par des dépôts d'armes associés à des édifices sur poteaux. Un premier *fanum* à galerie en pierre est construit sous Auguste ou Tibère, mais c'est seulement à partir

⁸⁴⁸ II, p. 387 et note 774.

des années 80-90 qu'il change de statut pour devenir le grand sanctuaire public de la cité des Aulerques Cénomans. Les fouilles récentes ont montré l'envergure du chantier qui a duré près de 80 ans.

A Jublains et à Meaux, le scénario semble similaire. Le sanctuaire de La Tonnelle est en effet occupé à partir de La Tène ancienne, voire dès la fin du premier Age du fer. Il abrite alors principalement des dépôts d'armes. Au I^{er} siècle de n.è., on n'y a pas reconnu d'activité religieuse avant le début de l'époque flavienne, quand le quadriportique et son temple sont édifiés. Il connaît, comme au Vieil-Evreux et à l'Irminenwingert, des réaménagements datant de l'époque sévérienne avec l'adjonction d'annexes adossées au mur de péribole au sud, puis l'installation d'un hypocauste. A Meaux, la nature de l'occupation laténienne est bien difficile à saisir ; le mobilier (surtout des armes et notamment des armes miniatures), apparemment retrouvé dans les couches gallo-romaines, questionne sur la possibilité d'une occupation précoce à caractère religieux. Toujours est-il que le site est complètement réinvesti par un grand quadriportique entourant deux temples à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle. Au Mesnil, le site du décagone est occupé à partir de La Tène finale et connaîtra ensuite plusieurs états. L'un d'eux est peut-être en lien avec l'une des phases de la stratigraphie relevée par D. Bertin et datant là encore de la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle. Pour La Bauve, comme pour Jublains, mais peut-être aussi au Mesnil, il y a bien eu un changement de statut des cultes qui s'y déroulaient, certainement comme à Allonnes, suite à une décision des autorités de la cité. Ce changement de statut a été plus précoce dans le cas de la capitale narbonnaise, puisque le sanctuaire de Bagnols, occupé en continu à partir des années 40 av. n.è., bénéficie d'un vaste programme de construction dès le règne de Tibère et s'achève à la fin de la période julio-claudienne.

Il est évident qu'il s'agit pour la *civitas* de se créer à un moment donné une image reflétant son identité propre, autour de pratiques rituelles rendues à une ou plusieurs divinités et dans un cadre digne de l'événement. Le problème qui se pose immédiatement est bien sûr de savoir pourquoi ce développement se produit à cette époque, qui va globalement du règne de Vespasien à celui de Trajan.

Il va sans dire que la construction ou la monumentalisation des sanctuaires bénéficient en premier lieu d'un contexte de prospérité générale qui touche toute la Gaule. Cette période sans précédent, qui s'étendra au II^e siècle, profite du contexte de *pax romana* encourageant les échanges de produits et de savoir-faire. Il en résulte un enrichissement général des provinces. Ce contexte favorise l'activité édilitaire dans son ensemble et pas seulement la construction des lieux de culte⁸⁴⁹.

Sorti de ces généralités, on peut se demander si la construction des sanctuaires en périphérie de capitale, ou l'accès de ceux déjà existants au rang de grands lieux de culte civiques, peut coïncider avec une promotion juridique pour la *civitas*. Il faudrait pour confirmer l'hypothèse avoir des données datées avec suffisamment de précision, tant pour la promotion juridique que pour la construction ou la monumentalisation du sanctuaire. Malheureusement, il est souvent difficile d'avoir des informations précises sur ces deux points étant donné que nous ne disposons bien souvent que de fourchettes chronologiques trop lâches pour pouvoir mettre les événements en relation entre eux. L'accession au rang de colonie de la cité des Trévires n'est pas datée⁸⁵⁰, mais on a pu proposer le règne de

⁸⁴⁹ Fauduet I., 1993a, p. 87-92.

⁸⁵⁰ CIL XIII, 3641, 11313...

Claude⁸⁵¹ ; le sanctuaire est édifié quant à lui au cours du règne de Trajan. La promotion de la cité des Viducasses est peut-être de l'époque de Septime Sévère⁸⁵², mais le sanctuaire du Mesnil a connu plusieurs états qui sont mal datés. Les cités de Vieux et de Trèves sont, pour ce que nous en savons, les deux seules colonies représentées ici. Les autres cités sont des cités pérégrines, qui ont dû obtenir le droit latin au cours du I^{er} siècle et suivant des modalités et à une époque qui restent fort débattues, mais qu'on situe en général au cours ou à partir du règne de Claude⁸⁵³. La transition vers le droit latin est donc normalement achevée au moment de la construction des sanctuaires. Dans le cas de notre site narbonnais, la promotion est plus précoce, puisque le droit latin est accordé aux Helviens par César ou Octave.

Au regard de ces chronologies, il apparaît que le sanctuaire de périphérie est bien souvent construit *après* la promotion juridique, mais il n'y a pas de lien direct. En effet, pour les cités qui ne sont pas des colonies de droit romain, il n'y a pas de *lex* régissant l'organisation du culte public. Malgré la grande souplesse déjà concédée aux populations locales des colonies, la liberté est presque totale dans le cas des cités pérégrines. En dépit de cela, les autorités ont décidé de l'érection de grands sanctuaires rassemblant la communauté civique, à des rythmes variés suivant les cas, entre les règnes de Vespasien et de Trajan, et même plus précocement dans le cas narbonnais.

Leur présence témoigne du succès que rencontre le système civique en Gaule, mais aussi de l'originalité dans l'expression de l'adhésion à ce système. Originalité qui s'observe dans la préférence pour la décentralisation du sanctuaire et dans les solutions architecturales adoptées qui montrent l'attachement à des pratiques gallo-romaines, tel le recours au plan centré⁸⁵⁴. Nous rappellerions volontiers ici Pierre Gros qualifiant le succès des agglomérations secondaires dans les provinces d'Occident et dont les propos s'adaptent parfaitement à nos remarques :

'(la centralité) n'est plus, au cours du II^{ème} siècle, exclusivement assumée et représentée par les centres monumentaux des villes à vocation administrative ; une modification profonde de l'urbanitas, due essentiellement à un effacement des clivages initialement imposés par Rome et jamais totalement assimilés par les populations occidentales, entre urbs et rus, entraîne la création ou le développement de sites intermédiaires, dont les fonctions, derrière un habillage d'apparence urbaine, ne sont plus celles de la ville romaine traditionnelle'⁸⁵⁵.

Il n'est évidemment pas question ici de négligence envers les centres urbains qui continuent d'être entretenus et dont la fonction demeure. Toutefois ils ne sont plus, un siècle après leur création, des lieux de convergence reflétant l'identité d'une population civique. Pour saisir toute la portée de cette originalité des provinces de Gaule, il faut se tourner vers d'autres régions de l'Empire. Les villes de Transpadane qui ont fait l'objet d'une étude particulière n'ont jamais livré de traces d'un tel phénomène dans leur périphérie⁸⁵⁶. Les

⁸⁵¹ Le Roux P., 1992, p. 185.

⁸⁵² *CIL* XIII, 3162 (Marbre de Thorigny).

⁸⁵³ Bibliographie note 812.

⁸⁵⁴ *I*, p. 6-7.

⁸⁵⁵ Gros P., 1998, p. 20-21.

⁸⁵⁶ Chrzanowski L., 2006, p. 373-374.

centres urbains des provinces alpines, les provinces du Norique et de Rhétie où nous avons mené l'investigation, n'offrent pas non plus la preuve d'un développement similaire des lieux de culte dans les *suburbia*. Les cités d'Afrique voient, au II^e siècle, la multiplication des constructions de capitoles installés bien souvent au centre des villes sur les *forums*. Ces capitoles, sont des manifestations de l'allégeance des populations africaines à l'égard du pouvoir de Rome et le *forum* reste en Afrique un lieu privilégié de mise en scène du pouvoir impérial⁸⁵⁷. Comme dans les provinces de Gaule, ils expriment un mouvement identique d'affirmation de l'identité des communautés ; leur construction trouve leur origine dans le succès de la municipalisation dans un contexte de prospérité générale. Le résultat de ce mouvement est toutefois radicalement différent de celui des Gaules, puisque les monuments construits découlent naturellement de l'architecture religieuse romaine et que le *forum* conserve sa fonction de représentation. L'urbanisme garde une conception centralisée. Les villes d'Afrique possèdent tout de même dans leur périphérie des sanctuaires qui ont fait l'objet d'exégèses variées allant souvent dans le sens de lieux réservés aux dieux indigènes⁸⁵⁸. Ce point de vue a été récemment nuancé pour une hypothèse préférant les explications pragmatiques (manque de place) et conjoncturelles (propriété foncière de l'évergète du sanctuaire en position périurbaine) ; cette vision s'appuie sur le constat que la présence des divinités indigènes en position de périphérie avait été largement exagérée⁸⁵⁹. En revanche, les marges des villes ont une importance politique très importante, mais qui n'est pas du tout du même ordre que ce qu'on observe en Gaule. W. Seston a montré qu'à Thugga, le voisinage des portes de la ville servent de lieu pour rendre justice et pour tenir des assemblées⁸⁶⁰ : c'est là par exemple que le peuple se réunit pour faire de Julius Venustus un suffète honoraire sous le règne de Claude⁸⁶¹. Il semble que cet usage est la perdurance d'une très ancienne tradition qu'on retrouve à Carthage avant la destruction de 146 av. n.è. et que W. Seston fait même remonter au monde sémitique : la porte de la ville est en Palestine et en Mésopotamie le centre essentiel de la vie collective. C'est là qu'on se rassemble pour écouter les discours ou pour régler les affaires importantes⁸⁶². A Nazu, les contrats en écriture cunéiforme sont rédigés après avoir été proclamés près de la porte de la ville, comme pour leur donner une valeur d'authenticité⁸⁶³. En Israël, on y rend justice. L'Ancien Testament en donne de nombreuses illustrations : Ruth la Moabite par exemple fait reconnaître son mariage avec Booz devant la foule aux portes de Bethléem⁸⁶⁴. Ces portes peuvent d'ailleurs prendre le nom de leur assemblée. On est ici à l'opposé du modèle centralisateur de Rome et d'Athènes, où la décision se prend sur une place au centre de la ville.

⁸⁵⁷ Gros P., 1987, p. 112sq. Hurlet F., 2001, p. 283-285.

⁸⁵⁸ I, p. 35.

⁸⁵⁹ Saint-Amans S., 2004, p. 256-260.

⁸⁶⁰ Seston W., 1967, p. 287-288.

⁸⁶¹ *CILVIII*, 16517 : *Senatus et plebs ob / merita eius omnium portarum / sententi(i)s ornam(enta) sufetis gratis decrevit*. Seston W., 1967.

⁸⁶² Job, 5, 4 et 31, 21 ; Néhémie, 8, 1, 3 et 16 : le peuple se rassemble sur la place de la Porte des Eaux lors de fêtes importantes ou pour écouter les enseignements de Dieu.

⁸⁶³ Seston W., 1967, p. 287 et note 1.

⁸⁶⁴ Ruth, 4, 10-11.

Enfin, les provinces de Bretagne sont également à évoquer ici, puisque au contraire des cas précédents, les villes y possèdent en périphérie des sanctuaires attestant un phénomène comparable à celui des Gaules. En Bretagne, en raison d'une conquête plus tardive qu'en Gaule, l'urbanisation n'est pas antérieure à la fin du I^{er} siècle⁸⁶⁵. La plupart des villes se voient entourées d'enceintes dans les dernières décennies du II^e siècle, ce qui a pour conséquence de très nettement dissocier la zone urbaine de sa périphérie. Cette caractéristique topographique explique certainement que la périphérie urbaine ait été un objet d'étude pour les chercheurs britanniques bien avant celle des villes de Gaule⁸⁶⁶. S. E. Cleary a ainsi pu établir que, d'une manière générale, la construction des sanctuaires extramuraux précède celle des remparts et qu'ils ne perpétuent que rarement des lieux de culte de l'Age du fer⁸⁶⁷. Le complexe le plus imposant est celui de Gosbeck, en périphérie de la colonie de Colchester fondée sous Claude. Le sanctuaire est associé à un théâtre et des enclos fossoyés sont sous-jacents aux structures maçonnées, si bien qu'on a souvent cru à une antériorité laténienne, aujourd'hui mise en cause faute de mobilier retrouvé⁸⁶⁸. D'autres édifices cultuels monumentaux sont à mentionner : à Caerwent, un temple octogonal très massif, dont seule la galerie a été partiellement dégagée, se tenait au centre d'une aire circulaire de 70 m de diamètre⁸⁶⁹ ; un autre temple octogonal monumental a été construit dans la périphérie de Chelmsford⁸⁷⁰ ; enfin, près de Great Chesterford, un sanctuaire d'envergure a été fouillé, un masque votif en argent y a été découvert⁸⁷¹. Les recherches récentes s'orientent d'ailleurs désormais vers un rôle civique que les cultes de périphérie pourraient jouer en Bretagne à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle⁸⁷². Ces parallèles entre la Gaule et la Bretagne attestent de modes de représentation identiques qu'on ne retrouve pas ailleurs. Il en découle une conception de l'urbanisme propre à l'aire d'influence celte qui *adapte* et *fait évoluer* le modèle romain à ses propres exigences de représentation des communautés civiques.

En Gaule, tout au long du II^e siècle, voire du III^e siècle, les sanctuaires connaissent des réaménagements et des monumentalisations, qui témoignent de la pérennité de ce système.

Le cas le plus spectaculaire est bien évidemment celui du sanctuaire de l'Irminenwingert qui est complètement transformé dans la seconde moitié du II^e siècle, au point qu'aucun vestige des structures antérieures ne nous est parvenu. La monumentalité du nouvel édifice est encore accrue au III^e siècle par de nouveaux travaux.

A Alba, on ajoute un bassin dans la cour au II^e siècle ; le décor de l'exèdre axiale est une nouvelle fois transformé ; on aménage des cours pour le stockage des offrandes

⁸⁶⁵ Le processus d'urbanisation est résumé dans Southern P., 1998, p. 223-224 et Galliou P., 2004, p. 85-96 ; Tacite, *Vie d'Agricola* XXI.

⁸⁶⁶ Cleary S. E., 1987.

⁸⁶⁷ Cleary S. E., 1987, p. 178.

⁸⁶⁸ Cleary S. E., 1987, p. 52 ; Crummy P., 1980, p. 260 et Haselgrove C., 1987, p. 491-493.

⁸⁶⁹ Lewis M. J. T., 1966, p. 31 et 197 fig. 115 ; Wachter J., 1995, p. 386-387.

⁸⁷⁰ Rodwell W., 1980, p. 223-224 ; Wachter J., 1995, fig. 96 p. 212-213.

⁸⁷¹ Cleary S. E., 1987, p. 89 et Goodburn R. *et al.*, 1979, p. 309-311.

⁸⁷² Müller F., 2002, p. 45-49. Van Havre G., 2006, p. 109-111, à partir des exemples de Silchester et de Saint Albans.

et l'un des accès est monumentalisé par la construction d'une voie qui aboutit au chevet de l'exèdre.

- C'est certainement à la même époque à Meaux que des réaménagements ont lieu afin de consolider la construction (des contreforts semi-circulaires sont ajoutés au temple sud), mais aussi afin de solenniser le sanctuaire, notamment par l'ajout d'un portique en façade.
- Au Vieil-Evreux, l'état le plus spectaculaire date du III^e siècle.
- L'enclos du Mesnil est plusieurs fois réaménagé jusqu'au milieu du III^e siècle.
- A Jublains, des équipements sont ajoutés à l'époque sévérienne à l'extérieur du sanctuaire, le long de la voie d'accès ; à la fin du III^e siècle, un hypocauste (peut-être associé à un bassin) est adjoint à l'ensemble.

Ces éléments montrent la vitalité des lieux de culte par delà les siècles. Pour beaucoup, la destruction ou l'abandon n'intervient pas avant la fin du IV^e siècle. Le cas d'Alba, où le sanctuaire de Bagnols est abandonné puis détruit à partir du milieu du III^e siècle, est exceptionnel. A la même époque, le quartier d'habitations au sud du lieu de culte est également désaffecté. Au Haut-Bécherel, le site est incendié dans le dernier quart du III^e siècle. Au Vieil-Evreux, le lieu de culte est également détruit peut-être à la même époque. Pourtant, ces cas d'abandon précoce ne doivent pas surprendre. Dès le III^e siècle en effet s'amorce la lente fin de ce qu'il convient d'appeler désormais le paganisme.

Nos grands sanctuaires, qui rassemblent l'ensemble de la communauté civique, n'ont plus de raison d'être à une époque où le monde des cités disparaît pour laisser place à d'autres référents identitaires⁸⁷³. La réforme dioclétienne entraîne une réorganisation administrative complète ; la subdivision des provinces, puis leur regroupement en diocèses en 297 s'accompagne de profondes modifications pour les territoires de certaines cités, et notamment celles du nord de la Gaule. Avec ce recadrage territorial en effet et pour s'en tenir aux sites qui nous intéressent ici, Corseul, Vieux et Jublains vont entre autres perdre leur statut de capitales. Corseul est déclassée au profit d'Alet apparemment vers les années 340, même si les preuves textuelles de cette datation manquent⁸⁷⁴ ; au tout début du IV^e siècle, la cité des Viducasses est absorbée par celle des Baiocasses, avec Bayeux pour capitale⁸⁷⁵ ; enfin, la cité des Diablintes fusionne avec celle des Cénomans pour ne garder que Le Mans comme capitale et la date de cette fusion remonte vraisemblablement au début du V^e siècle⁸⁷⁶.

Pour en revenir au temps où les sanctuaires de périphérie sont à leur apogée, on peut confirmer leur lien structurel avec la cité par l'étude de leur insertion dans la géographie des cultes de leur cité respective.

6) Où la périphérie devient le centre

⁸⁷³ L'Huillier M.-C., 2005, p. 279sq.

⁸⁷⁴ Kérébel H., 2005, p. 166.

⁸⁷⁵ Delaval E., 2005, p. 497.

⁸⁷⁶ Naveau J., 2005, p. 181-182.

Il s'agit, pour pouvoir tirer des conclusions fiables de la place qu'occupe le sanctuaire périurbain dans la *civitas*, d'établir une géographie des différents cultes connus cité par cité, mais aussi de les comparer à celles où l'on ne connaît pas de sanctuaires en marge des capitales. La liste des lieux de culte par cité est dressée à partir de la base de données des sanctuaires de Gaule romaine d'I. Fauduet⁸⁷⁷, complétée par les *Cartes archéologiques*. Les informations ont le plus souvent été vérifiées dans les publications initiales. Pour ne pas alourdir le propos, nous avons dressé pour chaque cité un tableau résumant les sites qu'on y trouve, assorti de leur carte de répartition.

Nous avons conscience que la documentation serait à réactualiser et qu'elle manque certainement d'exhaustivité. En l'état toutefois, elle semble un point de départ consistant et exploitable, puisqu'elle permet de dresser un tableau varié et nuancé de la place des grands sanctuaires de périphérie dans le réseau des lieux de culte de leur cité. De nouvelles données pourraient certes apporter de nouveaux éclairages et attesteraient davantage, s'il en était besoin, de la diversité des situations d'une cité à l'autre, elles corrigeraient aussi l'appréciation de certaines situations locales ; en revanche, elles ne remettraient pas en cause les conclusions énoncées ci-dessous dans leurs grandes lignes, puisque les séries relevées présentent des points communs révélateurs d'un phénomène.

a) Le sanctuaire périurbain, seul lieu de culte monumental du territoire

Un certain nombre de cités doivent d'emblée être signalées par l'importance considérable que prend leur sanctuaire de périphérie urbaine, qui apparaît comme le seul site culturel présentant une certaine monumentalité sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, dans la cité des Meldes, le sanctuaire de La Bauve est d'une ampleur sans aucun parallèle dans la cité, où l'on peut seulement mentionner l'existence du sanctuaire du Chaufour à Pécy, à une bonne vingtaine de kilomètres de la capitale. Le site du Chaufour, bien que qualifié de *conciliabulum* par son inventeur⁸⁷⁸, s'apparente plutôt à une agglomération de bord de voie à la frontière de la cité melde. Il possède deux *fana* à galerie repérés par prospection aérienne, dont on ne connaît pas les dimensions, mais qui ne semblent pas être des constructions massives d'après les clichés⁸⁷⁹.

Dans la cité des Parisii, il existe également à Saint-Forget un autre sanctuaire répertorié en plus de celui de Montmartre : il s'agit d'un lieu de culte isolé, en limite de cité, à une trentaine de kilomètres de Lutèce, non loin de la voie Paris/Chartres qui passe dans la vallée de l'Yvette que le sanctuaire domine. Le temple est un petit *fanum* à galerie de 9 m de côté, enclos dans un péribole et accompagné d'une annexe⁸⁸⁰. Ce site est en tout cas bien modeste à côté de celui de Montmartre et ne peut être envisagé comme cadre de cultes civiques. Dans cette optique, le sanctuaire de Montmartre, dont la situation dans le paysage est particulièrement remarquable puisque la butte est visible d'une grande partie de la région, incite à en faire un lieu de culte intéressant toute la population des Parisii⁸⁸¹.

⁸⁷⁷ Fauduet I., 1993b.

⁸⁷⁸ Geslin P., 1985, p. 15-20.

⁸⁷⁹ Geslin P., 1985, p. 19.

⁸⁸⁰ Dauvergne R., 1956, p. 7-40.

⁸⁸¹ Il faudrait peut-être rajouter aux sanctuaires des Parisii le site de Vanves au sujet duquel on manque encore d'informations

(II, p. 445).

La cité des Coriosolites doit être également mentionnée ici. Un tableau et une carte (**fig. 24 et 25**) résument l'ensemble des sites culturels, mais là encore le bilan est assez maigre et les sites relativement mal connus, puisque la plupart sont attestés par prospection aérienne ou par des fouilles anciennes. Tous sont au nord, près du littoral. On n'en connaît pas dans les terres, mais ceci peut être dû à l'état des connaissances. Toujours est-il que les quelques sanctuaires attestés sont de petits lieux de culte d'agglomérations qui n'ont vraisemblablement aucun rôle dans le culte civique et qui n'ont pas la monumentalité du sanctuaire du Haut-Bécherel. Taden, par exemple, est une petite agglomération à vocation essentiellement routière⁸⁸². Cette prépondérance constatée dans les vestiges trouve encore une autre expression : le nom donné à la capitale qui apparaît sur la Table de Peutinger – *Fanum Martis* – est sans conteste dû à la renommée du sanctuaire de périphérie, qui dépassait peut-être même le cadre de la cité. Ceci atteste s'il en est besoin de la prépondérance du sanctuaire, prépondérance déjà observée par l'archéologie.

La cité des Aulerques Ebuoviques fournit un témoignage similaire, puisque aucun sanctuaire de la cité ne peut rivaliser d'ampleur avec celui du Vieil-Evreux (**fig. 26 et 27**). Il est à noter que la partie occidentale du territoire est mal documentée. Par contre, à l'est et notamment dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour du Vieil-Evreux, des lieux de culte ont été découverts en nombre grâce à la photographie aérienne. Pour beaucoup, l'environnement est mal connu ; deux d'entre eux (Criquebeuf, Beaumont) sont intégrés à des agglomérations secondaires. Malgré ces témoignages, il est clair que c'est le site du Vieil-Evreux qui mobilise toute l'attention du culte public, au vu de ses dimensions et de sa magnificence. Il est d'ailleurs tout à fait envisageable dans ce contexte que la multitude des sanctuaires de l'esplanade (triade du Vieil-Evreux, Moulin à Vent, Terres noires) représentent différentes entités de territoire de la cité, bien que l'épigraphie n'y ait pas révélé la présence de *pagus*.

On aboutit à la même impression lorsqu'on considère les lieux de culte de la cité des Viducasses bien que les proportions des sites soient très inférieures à celles de la proche cité des Ebuoviques (**fig. 28 et 29**) : un seul sanctuaire monumental centralise toute l'activité religieuse de la *civitas* et celle-ci participe au culte impérial provincial. Ce dernier point est évidemment avéré par l'inscription de Titus Sennius Solemnis, grand personnage de l'élite gallo-romaine, qui a évolué au sein des milieux dirigeants du pouvoir romain, côtoyant notamment les gouverneurs de plusieurs provinces. Son inscription honorifique, dont le texte relate l'ensemble de la carrière, a été érigée en 238, certainement sur le *forum* de Vieux⁸⁸³. La brillante carrière du personnage trahit sa romanisation avancée. En contraste, les témoignages religieux issus de la cité des Viducasses sont relativement peu nombreux. En dehors de la capitale, où a été fouillé le modeste sanctuaire de Bas-de-Vieux⁸⁸⁴, le reste du territoire n'a jamais fourni que des données très fugaces de sites culturels sans envergure, comme la petite chapelle du quartier des tanneurs de Caen. Reconsidéré dans cette optique, le curieux site du Mesnil prend donc quelque importance.

En effet, ses structures présentent l'aspect d'une cour décagonale entourée d'un portique accompagné de salles annexes. Elles trouvent des parallèles dans les constructions religieuses de la région, notamment celle du Bilaire à Vannes (Morbihan). Le sanctuaire, dégagé récemment, est un espace hexagonal irrégulier qui se met en place dans les premières décennies du I^{er} siècle. La première phase est apparemment sans galerie ; la

⁸⁸² Langouët L., 1985, p. 73-82.

⁸⁸³ Marbre de Thorigny : *CIL* XIII, 3162 = *ILTG*, 341 = *AE* 1959, 95.

⁸⁸⁴ *II*, p. 191-195.

seconde phase, autour de 100, correspond à un édifice dont le plan est celui d'un hexagone irrégulier avec une galerie périphérique entourant une cour (**fig. 30**)⁸⁸⁵. Les dimensions de l'ensemble sont conséquentes, puisque les côtés dégagés atteignent des longueurs de près de 20 m. Les caractéristiques du monument, situé dans une région voisine, sont donc proches de celles du Mesnil. Toujours dans l'ouest de la Lyonnaise, le sanctuaire du Trogouzel de Douarnenez date de la fin du I^{er} siècle et succède à des structures beaucoup plus modestes. Il s'installe sur un site occupé dès La Tène ancienne. Son plan régulier est celui d'un octogone délimité par une galerie périphérique. Son diamètre extérieur mesure environ 50 m. Dans ces trois cas (Vannes, Mesnil et Douarnenez), on ne connaît rien des structures qui auraient pu exister à l'intérieur de la cour⁸⁸⁶. Parmi les parallèles plus éloignés géographiquement, le curieux édifice de Chamars de Besançon est à citer ici. Son plan est circulaire, mais il présente des caractéristiques identiques, notamment par l'ampleur (91,40 m de diamètre) et par ses structures, puisque la cour est entourée d'un portique large de plus de 4 m⁸⁸⁷. Là encore, on ne connaît rien des structures internes. Enfin, l'édifice circulaire de Crozon (Finistère) est de moindre envergure avec près de 30 m de diamètre, mais il relève d'une conception architecturale similaire⁸⁸⁸. Des parallèles existent donc et ils révèlent une organisation du lieu de culte bien différente de celle du mur de péribole entourant un *fanum* à galerie. Les origines de ce type de lieux de culte seraient à discuter, mais ce débat n'a pas sa place ici. Nous tenons toutefois à signaler l'analogie de formes qu'ils peuvent présenter avec des sanctuaires laténiens, tel celui des Sept-Perthuis à Saint-Malo, non loin du Mesnil, qui est constitué par une double enceinte en forme de pentagone de 42 m sur 46 m⁸⁸⁹.

Pour en revenir à la cité des Viducasses et à l'organisation de ses cultes, rappelons que l'enclos du Mesnil est au bord d'une voie importante en position dominante, et que des structures (pour l'accueil ?) lui sont associées. Hormis la différence structurelle, il est donc assez similaire dans ses dispositions à la série que nous mettons en évidence ici et il est l'unique lieu de culte monumental de toute la cité : malgré son atypisme, il y a donc lieu de l'insérer dans ce groupe de sanctuaires civiques.

Le cas de la cité des Aulerques Diablintes doit également nous arrêter (**fig. 31 et 32**). Il est le seul qui puisse apporter des éléments de chronologie. Le sanctuaire de La Tonnelle est construit entre la fin du I^{er} siècle et le début du siècle suivant sur un ancien lieu de culte laténien, mais qui n'avait vraisemblablement pas été fréquenté à l'époque julio-claudienne. Dans la capitale, on connaît une dédicace consacrée à Auguste et à IOM, peut-être exposée sur le *forum*⁸⁹⁰. Dans le territoire, plusieurs lieux de culte sont recensés : à Bouère, à Entrammes, Thorigné et Juvigné. Tous ne sont pas bien renseignés ni bien datés. Le sanctuaire de Bouère est un grand *fanum* circulaire au sein d'une agglomération et pour lequel on ne possède pas de datation⁸⁹¹. Les informations ne sont pas beaucoup plus étoffées pour le *fanum* à galerie de La Furetière, à 2 km à

⁸⁸⁵ Baillieu M., 1998, p. 84-85.

⁸⁸⁶ Sanquer R., 1981, p. 326-327 ; Clément M., 1985, p. 285 ; Clément M. *et al.*, 1987, p. 33-54 ; Maligorne Y., 2006, p. 57-59.

⁸⁸⁷ Lerat L., 1964, p. 64.

⁸⁸⁸ Halna du Fretay, 1894, p. 165-166.

⁸⁸⁹ Bizien-Jaglin C., Lejars T., 1991, p. 133-135.

⁸⁹⁰ *C/L XIII*, 3184.

⁸⁹¹ Naveau J., 1992, p. 115-116 ; Liger F., 1904, p. 101-102.

l'est de l'ancien *oppidum* d'Entrammes devenu agglomération secondaire⁸⁹². En revanche, tous les autres sanctuaires sont fréquentés pendant le I^{er} siècle uniquement ; certains perpétuent des lieux de culte antérieurs. Tous ont cessé de fonctionner au plus tard au début du II^e siècle. Tout se passe donc comme si La Tonnelle prenait le relais à cette époque-là. La Tonnelle est le seul sanctuaire en tout cas qui peut intéresser les cultes civiques, mais il est vrai que l'on ne connaît certainement pas tous les lieux de culte, notamment au nord du territoire. En tout cas, l'époque flavienne est un tournant important, qui voit une restructuration des cultes du territoire. Dans cette optique, l'hypothèse de J. Naveau, qui invoque une création de cette cité justement à l'époque flavienne suite à un détachement du territoire des Cénomans, prend une autre dimension⁸⁹³. Cette observation vient s'ajouter aux arguments textuels et archéologiques (notamment sur l'établissement tardif de la voirie de Jublains). Si cette hypothèse se vérifiait, le sanctuaire de La Tonnelle se verrait investi d'une fonction supplémentaire, celle de fédérer autour d'une identité nouvelle, ou plutôt retrouvée, puisque le peuple des Diablintes est déjà cité par César⁸⁹⁴. Ceci expliquerait le hiatus julio-claudien et rappelle l'exemple déjà évoqué de Megalopolis en Arcadie⁸⁹⁵.

Dans cette série, il faut enfin ajouter la cité des Helviens. Hormis le sanctuaire de Bagnols, nul autre sanctuaire ne peut être compté comme lieu du culte public de la *civitas*. Il est vrai que l'activité religieuse à l'extérieur de la capitale est assez discrète dans la cité.

Ainsi, l'ensemble des cités que nous venons de considérer présente des points communs qu'il faut souligner. Toutes participent au culte impérial :

- La cité des Parisii possède un prêtre du culte impérial municipal dont on a retrouvé le sarcophage (non daté) et des corporations comme celle des nautes de la Seine participent aux cultes officiels dès le règne de Tibère⁸⁹⁶.
- On a retrouvé à Corseul même, provenant vraisemblablement du secteur des thermes, une inscription honorifique en marbre adressée à un prêtre du confluent (marbre de Thorigny)⁸⁹⁷. Cette plaque témoigne de la participation des Coriosolites au culte impérial à l'échelle provinciale et donc de l'implication de ses élites dans les rouages du système impérial.
- Très tôt à Evreux, on connaît l'existence d'un prêtre municipal du culte impérial ; ce dernier offre une pierre en hommage à Claude⁸⁹⁸.
- A Jublains, on connaît une dédicace consacrée à Auguste et à IOM, peut-être exposée sur le *forum*⁸⁹⁹.
- Enfin, comme pour les cités de Lyonnaise, les Helviens participent au culte officiel : à Alba même, une dédicace témoigne d'un espace (*locus*) consacré à IOM, représentant divin du pouvoir de Rome et la cité possède un collège de sévirs augustaux⁹⁰⁰.

Cette participation se manifeste donc par la présence d'un prêtre municipal, par leur représentation au Confluent, par l'organisation d'un collège de sévirs augustaux, et enfin par l'érection de dédicaces à IOM et au culte impérial sur le *forum* des capitales. A côté de ces témoignages (retrouvés principalement en milieu urbain), les cités ont en périphérie

⁸⁹² Naveau J., 1992, p. 122sq ; Lambert C., Rioufreyt J., 1975, p. 28-29.

⁸⁹³ Naveau J. et coll., 1997, p. 201-202.

⁸⁹⁴ César, *BG* III, 9, 10.

⁸⁹⁵ *I*, p. 85.

de leur capitale des sanctuaires d'une monumentalité sans égal dans le reste du territoire, puisque nous n'y avons jamais retrouvé d'autres lieux de culte dont l'ampleur inviterait à supposer un investissement public. Cette configuration peut s'expliquer par la taille modeste des territoires des cités concernées, qui en plus ne livrent aucun témoignage de l'existence de *pagus* ou de *vicus*.

Toutefois, nous tenons encore à rappeler qu'il ne s'agit pas ici d'ériger un modèle de religion civique, puisque, comme nous allons le voir, la diversité des situations d'un peuple à l'autre est là pour rappeler la grande souplesse laissée par les autorités romaines dans l'organisation des cultes civiques.

b) Le sanctuaire de périphérie, clé de voûte de la religion de la cité

Les exemples précédemment évoqués concernaient des cités où le sanctuaire de périphérie urbaine était le seul édifice religieux présentant quelque monumentalité. Il n'en est pas toujours ainsi. Nous évoquerons donc le cas des autres cités (Trévires, Eduens, Eburoviques et Cénomans), où l'importance du sanctuaire de périphérie est pondérée par la présence d'autres lieux de culte monumentaux dans le territoire.

Le cas le plus simple est celui de la cité des Aulerques Cénomans (**fig. 33 et 34**) où une dizaine de sanctuaires a été répertoriés. Parmi ceux-ci, certains présentent une importance certaine et il est regrettable qu'ils n'aient pas livré de témoignages épigraphiques. Il s'agit des sites de Sablé-sur-Sarthe, Aubigné-Racan (Cherré) et Oisseau-le-Petit (La Cordellerie). Chacun se situe non loin des frontières du territoire, à plus de 35 km de la capitale et se présente comme des édifices massifs, à l'architecture et au décor soignés, parfois plus grand encore que le temple de Mars Mullo. De même qu'à La Butte des Fondues à Allonnes, ils perpétuent des lieux de culte laténiens ou bien sont associés à une agglomération secondaire perpétuant une occupation laténienne. D'une manière générale dans la cité des Cénomans, il y a une grande continuité des lieux de culte et de l'habitat entre la période de l'Indépendance et la période romaine, continuité qu'on avait déjà relevée précédemment⁹⁰¹. Les agglomérations de Sablé, Aubigné et Oisseau sont par ailleurs toutes les trois dotées d'une parure monumentale remarquable (théâtre, thermes). Si le temple de Mars Mullo n'est pas le plus imposant de tous, il est le seul qui soit propice à de grands rassemblements ; le soin tout particulier apporté à son décor le place, en dignité, à un niveau plus important. Les fragments d'inscriptions découverts, hormis ceux déjà évoqués, font état de dédicaces rendues par des notables locaux, d'interventions de chevaliers ou de sénateurs romains et peut-être même d'un gouverneur de Lyonnaise. Le sanctuaire de Mars Mullo est donc le seul à susciter autant l'intérêt des élites, preuve supplémentaire de sa prééminence sans conteste dans la cité.

Les témoignages cultuels de la cité des Trévires (**fig. 35 et 36**), beaucoup plus riches et nombreux, permettent des commentaires plus aboutis et offrent la possibilité de saisir la grande variété des sanctuaires et des communautés qu'ils regroupent au sein d'une cité. Certains sont des lieux d'expression pour un *pagus* (à Wederath et Arlon). Plusieurs sanctuaires sont offerts à des *vicani* (Pachten, Wederath, Bitburg⁹⁰², Arlon ?). D'autres communautés sont attestées, tels les *coloni* de Pachten. On connaît encore dans l'agglomération de Dalheim un lieu de culte dédié à la triade capitoline. D'autres sites sont de vastes sanctuaires regroupant plusieurs *fana* dans une enceinte, parfois associés à un théâtre et/ou à des thermes. Nous pensons ici aux sanctuaires de Hochscheid,

⁹⁰¹ I, p. 50.

⁹⁰² Culte attesté par l'épigraphie (CIL XIII, 4131 et 4132), pas de sanctuaire reconnu : Bitburg ne figure donc pas sur la figure 35.

de Dhronneck, de Heckenmünster, de Möhn et peut-être de Tawern. L'association des structures religieuses avec des *hospitalia* destinés à accueillir des dévots invite à les considérer comme des 'sanctuaires de pèlerinage'. Le sanctuaire de l'Irminenwingert, consacré entre autres à Lenus Mars, mais associant également d'autres cultes, apparaît bien comme le lieu qui réunit cette diversité afin de réaffirmer l'identité civique et trévire de ceux qui la composent. Le culte à Mars Iovantucarus dans ce contexte renforce ce sentiment. Le sanctuaire de périphérie apparaît bien alors comme une clé de voûte de l'ensemble des cultes et des identités des Trévires.

L'impression fournie par les sources témoignant de la religion des Eduens est aussi celle d'une grande diversité (**fig. 37 et 38**). Le panthéon de la cité atteste le dynamisme des cultes locaux. Plusieurs sources font l'objet d'un culte drainant une foule nombreuse, comme les installations sur les sources de l'Yonne ou celles de Bourbon-Lancy, qui sont les plus fameuses mais qui ne sont pas les seules⁹⁰³. A. Rebourg restituait au moins six *pagi* dans le territoire, correspondant aux différents pays de la cité⁹⁰⁴. On connaît seulement l'existence du *pagus* Arebrignus par la mention d'un panégyriste⁹⁰⁵ et deux inscriptions de Châlons-sur-Saône font état de décrets de *pagus* préalables au dépôt des dédicaces⁹⁰⁶. Les textes de Châlons montrent la participation active des *pagi* dans les pratiques religieuses. D'importantes agglomérations pourvues d'un théâtre, telles Nuits-Saint-Georges, Entrains, Champallement, possèdent des sanctuaires imposants. D'une manière générale, le territoire éduen dispose d'un maillage serré de grands sanctuaires, souvent isolés ou au contexte mal connu (Ménestreau, Vault-de-Lugny,...), qui pour beaucoup perpétuent des lieux de culte laténiens. Ces derniers pourtant sont tous distants de 25 à 30 km de la capitale, autour de laquelle on trouve seulement de modestes lieux de culte à la fréquentation réduite (tels Cussy, Santenay, Chassey,...). Comme chez les Trévires pourtant, le sanctuaire de La Genetoye se démarque par ses dimensions, sa monumentalité, son association à un théâtre (unique dans la cité). Au sommet de l'ensemble, la tour de Janus fait donc le trait d'union entre les différentes entités du territoire en s'imposant comme le sanctuaire qui domine la vie religieuse publique de la cité.

c) 'Pour éviter l'écueil qui se tient en arrière...'

['Pour éviter l'écueil qui se tient en arrière...' ⁹⁰⁷]

Les cas qui nous ont arrêté jusqu'ici laissent peu de doutes quant à l'importance du sanctuaire de périphérie, proche de l'*urbs* mais tourné vers le territoire dans le but de la représentation de l'ensemble de sa population civique. Dans cette optique, la position périurbaine doit alors s'envisager comme une commodité, qui facilite l'accès et l'accueil d'une population périodiquement nombreuse. Ceci étant dit, d'autres solutions sont envisageables et les cités des Médiomatiques et des Leuques en offrent le témoignage.

Chez les Médiomatiques, nous avons précédemment évoqué le culte des eaux des profondeurs rendu à Icovellauna dans le sanctuaire du Sablon en périphérie de Metz. Ce sanctuaire n'a toutefois rien d'un sanctuaire civique et nous l'avions abordé

⁹⁰³ Voir les louanges des panégyristes autour des sources non localisées d'Apollon : Anonyme, *Panégyrique de Constantin*

XXI et XXII.

⁹⁰⁴ Rebourg A., 1994, p. 59-60.

⁹⁰⁵ Anonyme, *Discours de remerciement à Constantin*, VIII, 6.

⁹⁰⁶ *CIL* XIII, 2608 et 2609.

⁹⁰⁷ Pierre Reverdy, 'Pour éviter l'écueil'.

dans le cadre des sanctuaires fréquentés par la communauté urbaine de Metz⁹⁰⁸. Pour le reste, le territoire est ponctué de sanctuaires souvent importants, implantés dans des agglomérations secondaires, comme à Senon ou au Hérapel (**fig. 39 et 40**). C'est justement dans l'une de ces agglomérations que doit se trouver le sanctuaire rassemblant les *pagi* du territoire : à Tarquimpol, qui est assez excentrée par rapport au territoire, mais particulièrement bien insérée dans le réseau de voies de la cité. Le nom antique de l'agglomération – Decempagi – cité dans la Table de Peutinger, l'*Itinéraire d'Antonin* et par Ammien Marcellin⁹⁰⁹, fait référence aux (dix ?) *pagi* du territoire. L'agglomération possède justement une zone de bâtiments publics très importante, malheureusement essentiellement connue par prospection aérienne, et située à l'écart de la zone d'habitat⁹¹⁰. Parmi les bâtiments, on compte un théâtre d'une ampleur exceptionnelle, son plan forme un arc de cercle outrepassé. La longueur approximative de son grand axe est d'environ 120 m, ce qui place l'édifice parmi les plus grands de la Gaule (derrière Mandeure, dont le diamètre est de 142 m) ; la photo aérienne montre un bâtiment composé de murs concentriques, une *orchestra* de 45 m de diamètre⁹¹¹. De vastes thermes, fouillés au XIX^e siècle, ainsi qu'un complexe de grands bâtiments font partie de l'ensemble. On ne connaît rien d'éventuels antécédents laténiens sur ce site. Ces différents éléments donnent lieu de penser que Tarquimpol, à l'image de l'Imminenwingert, servait au regroupement des *pagi* du territoire. Des dix *pagi* attestés par le toponyme, nous n'avons que la trace d'un seul⁹¹². La cité des Médiomatrices offre donc l'exemple d'une cité où c'est au cœur d'une agglomération en position très décentrée, mais facilement accessible, que se tenaient certainement les cérémonies fédérant l'ensemble des entités du territoire.

Au sud de la cité des Médiomatrices, la cité des Leuques montre une configuration étonnante (**fig. 41 et 42**). Sa capitale, Toul, est très mal connue et aucun lieu de culte n'y est attesté. Naix a d'ailleurs sûrement été dans un premier temps au I^{er} siècle la capitale de la *civitas* avant qu'elle ne soit transférée à Toul⁹¹³. Naix succède vers la fin du I^{er} siècle av. n.è. à un *oppidum* situé juste à l'est sur le plateau de Boviolles. L'urbanisme y est précoce (dès l'époque augusto-tibérienne), avec l'établissement d'une trame urbaine orthonormée, une vaste place publique bordée de portiques. Au sud, un vaste plateau (Le Mazeroie) compte un ensemble de neuf *fana* sur au moins 8 hectares, dont une petite partie seulement a été fouillée. On sait toutefois que le lieu de culte a été utilisé jusqu'à la fin du II^e siècle. Ces éléments et l'ampleur du site religieux de Naix font penser à un grand sanctuaire de périphérie urbaine, rassemblant des cultes dont malheureusement on ne sait rien, mais qui pouvaient peut-être rassembler les Leuques et qui ont continué de jouer ce rôle alors même que la capitale était déplacée. Ceci expliquerait du coup qu'elle soit qualifiée de *polis* par Ptolémée, au même titre que Toul⁹¹⁴, et qu'une vignette de chef-lieu serve à la représenter sur la Table de Peutinger.

⁹⁰⁸ I, p. 90-98 et II, p. 242-246.

⁹⁰⁹ Ammien Marcellin, *Histoire* XVI, 2, 8-10.

⁹¹⁰ Berton R., Petit J.-P., 1997, p. 313-329.

⁹¹¹ Burnand Y., 1982, p. 331-332.

⁹¹² *CIL* XIII, 4316.

⁹¹³ Dechezleprêtre T., Mourot F., 2006, p. 35-38 ; Burnand Y., 2006, p. 437-447.

⁹¹⁴ Ptolémée, *Géographie* II, 9, 7.

7) Conclusion

L'inventaire pourrait être poussé plus avant et révélerait à coup sûr des configurations encore différentes. Il semble déjà qu'émerge clairement dans bien des cités de Gaule un sanctuaire au rôle polarisant dans le culte public civique, qui est souvent un sanctuaire de périphérie urbaine, mais pas systématiquement.

Tous pourtant sont conçus pour accueillir des rassemblements de populations importants dans un cadre solennel obtenu par la massivité des édifices et le luxe des décors. Les rassemblements nécessitent des équipements qui apparaissent dans le sillage du sanctuaire et qui suppléent, le cas échéant, aux équipements urbains. Quand l'*urbs* est trop distante, ce sont de véritables agglomérations qui se développent alors. Toutefois, si la proximité de la ville n'est pas une obligation, elle est souvent recherchée en raison de ses commodités : centralité dans le territoire, accessibilité plus aisée, elle offre aussi l'avantage de ses structures et notamment de ses thermes.

Pendant, le soin est constant de ne pas implanter le sanctuaire dans le territoire urbain. Il s'agit au contraire de l'en dissocier par des moyens variés. Il faut donc supposer que les terrains relèvent de juridictions différentes, précisément entre *urbs* et *pagus*, dont il nous a semblé trouver des échos dans l'épigraphie. Les arpenteurs en font état en distinguant le *solum urbiium* du *solum agreste*, dont la propriété peut être l'objet de litiges⁹¹⁵.

Certains lieux de culte accaparent toute l'attention de la religion publique de la cité. D'autres sont au sommet d'un réseau de cultes publics qui parsèment le territoire et qui en fédèrent les différentes communautés. Enfin, ce culte peut s'organiser autour d'une divinité unique qui rassemble, comme Mars Mullo chez les Cénomans, mais aussi chez les Riédons où le lieu de culte associé n'a pas été retrouvé. Dans certaines cités en revanche, la religion civique peut s'organiser autour de plusieurs cultes, qui assument alors des rôles différents. A Trèves, Lenus Mars est le dieu de l'identité civique des Trévires, alors que Mars Iovantucarus veille au renouvellement de la communauté. D'autres divinités, ceux des *pagi*, s'adjoignent aux premières et il faut alors restituer une hiérarchie dans ces différents cultes. Dans les cas où l'épigraphie fait défaut, on peut supposer des organisations analogues quand les sanctuaires sont organisés autour d'édifices multiples, comme à Naix ou à Alba.

Enfin, ces sanctuaires se singularisent par l'architecture de leur temple et il est tout à fait envisageable que ce soit les autorités des cités elles-mêmes qui prévalent à leur confection. Cette hypothèse en expliquerait les originalités : chaque cité – dans un contexte d'émulation et d'affirmation de son identité civique – veut se distinguer de sa voisine. Autour de la divinité principale, l'exécution de gestes rituels codifiés est un moyen de s'assurer la sauvegarde de la communauté civique, mais aussi d'en réaffirmer l'identité. Les civitates, tout en étant maintenues sous la férule de Rome, peuvent ainsi avoir l'illusion de leur autonomie et exprimer une identité propre qui les différencie des peuples voisins : '*La liberté n'existe pas sans l'empereur, qui l'accorde par son indulgence ; le droit d'être une cité est un bienfait du prince soucieux de la prospérité de son empire*'⁹¹⁶.

Conclusion

⁹¹⁵ Frontin, *De controversiis* II, 10 ; Hygin le Gromatique, XIII, 9.

⁹¹⁶ Jacques F., 1984, p. XXIX.

La religion n'est pas qu'une affaire de croyances intimes. Dans l'Antiquité, avec la naissance de la *polis*, les pratiques religieuses collectives sont un moyen pour l'individu d'affirmer son appartenance à un groupe social. Dans ce contexte, le sanctuaire de périphérie urbaine joue un rôle différent selon les lieux et les époques. En Grèce archaïque et classique, il a une importance communautaire primordiale. La périphérie urbaine est perçue comme une zone ambivalente, un entre-deux mal défini où se rencontrent la ville et le territoire. Les sanctuaires qui s'y trouvent sont par conséquent les lieux de prédilection de l'intégration sociale des groupes exclus de la pleine citoyenneté, c'est-à-dire les jeunes et les femmes. Paradoxalement, ils sont également dévolus aux célébrations de l'unité de la communauté civique en rassemblant les différentes populations d'une cité, de sa ville et de sa campagne, autour d'un culte héroïque qui les réunit sur la base d'un mythe fondateur et d'une histoire commune. Ce dernier aspect prend une importance considérable dans les colonies où l'unité du territoire et de la ville est plus problématique

A Rome, la géographie sacrée repose sur une division augurale de l'espace qui est très codifiée. La ville est un espace investi par Jupiter distinct du reste du territoire par le *pomerium*. Cet espace doit être protégé des souillures et purifié régulièrement. Les rites et les lieux de culte qui se tiennent en périphérie de Rome sont donc la conséquence de cette vision de la ville. Ceux-ci sont d'ordres variés. Il convient par exemple de purifier par lustration le *pomerium* lors du rite de l'*amburbium*. C'est alors une occasion de réaffirmer la cohésion de la communauté urbaine. Une fois le *pomerium* franchi, on entre dans un espace, l'*ager romanus*, qui a une définition augurale différente : ici, les divinités étrangères ou jugées néfastes dans la ville peuvent posséder un temple et recevoir un culte. Dans l'*ager*, la distance de I mille autour de Rome est ponctuée de sanctuaires dont l'origine est difficile à expliquer. Ils accueillent des rites de fertilité du sol ou encore des rites de passage. Enfin, la frontière de l'*ager*, entre IV et VI milles de Rome, est marquée par une série de lieux de culte au centre de rites agraires et guerriers. Ils sont là pour exprimer l'emprise de la ville sur un territoire et en assurer la prospérité. Les citadins s'y rendent en procession depuis Rome les jours de célébration. Les cultes de la périphérie de Rome sont assez différents de ceux des villes grecques. Ils traduisent une appréhension du divin et une définition du territoire urbain qui ne se recoupent pas du tout. Dans les deux cas pourtant, on retrouve exprimer en périphérie le souci de manifester la cohésion de la communauté civique en réaffirmant le lien entre la ville et la campagne.

En Gaule préromaine, à partir du III^e siècle av. n.è., les pratiques religieuses subissent d'importantes évolutions. De grands lieux de culte apparaissent alors. Ils reflètent des mutations politiques majeures et une nouvelle structuration communautaire. Ces changements vont se traduire dans un second temps par l'apparition d'habitats groupés, les *oppida*. Ce processus d'urbanisation s'appuie largement sur les sanctuaires déjà en place. Comme en Grèce et à Rome, les lieux de culte jouent un rôle fédérateur fort. Pour beaucoup, ils sont à l'origine du choix d'implantation des *oppida* ; le lien qui se tisse entre le sanctuaire et l'habitat est donc structurel. Dans ce cadre, il n'existe pas de sanctuaire périurbain, car la notion de centralité autour d'une capitale n'existe pas à l'époque gauloise. Si les *oppida* assument de multiples fonctions, ils ne sont pas des capitales politiques, des centres de décisions pour une tribu entière. La notion n'apparaît en Gaule qu'avec la présence romaine, qui en créant les *civitates* installe des *urbes*, capitales munies d'un *forum* où se prennent les décisions pour l'ensemble de la population. Ce schéma naît d'une volonté politique centralisatrice, issue de conceptions romaines où la ville est au cœur du système. Il y a un centre : il peut désormais y avoir une périphérie. On cherche alors à définir le *suburbium* des villes de Gaule, leur limite et leurs fonctions. La comparaison avec le modèle romain devient

intéressante : le droit augural ne s'applique normalement qu'aux colonies qui à l'image de Rome possèdent un *pomerium*, pourtant les capitales des cités pérégrines s'efforcent également de circonscrire leur espace urbain. Les limites des villes sont matérialisées par la présence de nécropoles, de fossés, etc. Cette remarque est l'importante : si l'on se soucie de délimiter l'espace urbain, il faut se demander si les sanctuaires de périphérie appartiennent ou non au territoire de la ville. Ensuite, de l'autre côté, la taille du *suburbium* varie suivant les fonctions qu'on lui prête, mais aussi suivant l'importance du chef-lieu.

C'est dans ce cadre politique nouveau, générant une géographie humaine différente, que les sanctuaires de périphérie font leur apparition. On ne peut toutefois parler des sanctuaires périurbains comme d'une catégorie homogène, à la fonction bien définie dans la religion des cités nouvelles et comme s'ils naissaient d'un même mouvement dans une finalité identique. Les lieux de culte sont trop composites, révélant des statuts qui diffèrent, des fréquentations par des communautés de taille variable. Leur existence découle d'identités communautaires nouvelles, si bien qu'il est vain de leur chercher une antériorité laténienne. Ces identités communautaires sont pour part celles des habitants des capitales qui, à partir de l'époque augustéenne, investissent des villes à l'urbanisme standardisé, centré sur le *forum*, lieu de représentation du pouvoir central. Dans ce contexte, c'est en périphérie que peuvent s'exprimer les identités, nouvelles ou reconstituées, des citoyens. Celles-ci apparaissent dans un premier temps à son degré le plus simple et le plus évident, c'est-à-dire au niveau du quartier, autour de petits lieux de culte certainement gérés par les communautés modestes des quartiers. Quand le quartier a le statut de *vicus*, les cultes sont plus officiels et associent des hommages à l'empereur. Le phénomène est peut-être plus systématique que la rareté des sources ne le révèle.

D'autres lieux de culte intéressent une communauté urbaine plus large. Leur présence dépend du degré d'organisation et de romanité des villes. Certains sites sont installés à l'emplacement d'occupation préaugustéenne ; celles-ci ne sont pas obligatoirement très anciennes et n'ont pas nécessairement un caractère religieux. Les sanctuaires y perpétuent une mémoire que le reste de la ville a négligée. Généralement modestes, ils peuvent prendre des proportions conséquentes (on pense à l'Altbachtal) et devenir une place réunissant différentes communautés urbaines et les juxtaposer sans réelle hiérarchie autour de plusieurs divinités. Le cas de l'Altbachtal est tout de même particulier : son ampleur et sa longévité sont le reflet du dynamisme des groupes qui habitent la ville de Trèves.

D'autres lieux de culte montrent des préoccupations plus spécifiques à la position périurbaine. C'est le cas de ceux qui ménagent des entrées monumentales dans les villes. Ils peuvent être associés à d'autres bâtiments publics (thermes, édifices de spectacle, etc.). Ils doivent alors montrer aux voyageurs de passage le pouvoir des élites qui composent la ville, leur capacité de financement et leur assimilation des modèles romains.

D'autres sanctuaires au cours de leur histoire deviennent porteurs de l'identité de la ville dans sa globalité. C'est notamment le cas des cultes associés aux eaux, assimilables au *Genius urbis*. Ce phénomène s'observe à partir de l'époque flavienne. Il montre une maturité nouvelle des communautés urbaines qui, un siècle après leur création, ont construit une identité qui s'exprime à travers des sites de périphérie ayant un ancrage régional fort puisqu'il s'agit souvent de culte des eaux. Cette maturité est parachevée au II^e siècle avec l'apparition de grands sanctuaires que nous avons qualifiés de tutélaires et qui à l'instar des capitoles, sont certainement les lieux de culte les plus importants de la religion publique des *urbes*. Leur architecture est monumentale et leur conception est très inspirée des modèles romains. Présents dans les villes très romanisées, ils opèrent un glissement

des représentations communautaires du centre vers la périphérie qui a l'avantage d'être affranchie des contraintes urbaines et des charges symboliques du *forum*.

L'ensemble des cas évoqués montre comment la périphérie peut servir de lieux d'expression des communautés urbaines, comme si les sanctuaires en étaient le reflet. On trouve également dans la périphérie des sanctuaires qui – sans intéresser exclusivement les citadins – sont le cadre de cultes qui révèlent les fonctions de la ville au sein du territoire. Ce sont d'une part des sanctuaires routiers, qui ne sont pas spécifiques à la position périurbaine, mais qui rappellent le rôle de nœud routier des capitales, d'autre part ceux qui servent à réunir l'ensemble de la communauté civique. Ces derniers sont des édifices monumentaux, à l'architecture originale. Ils peuvent pour certains perpétuer des lieux de culte laténiens anciens, mais ils prennent leur caractère public à partir de la fin du I^{er} siècle seulement. Leur disposition est prévue pour accueillir une foule nombreuse et la position en périphérie urbaine a l'avantage de l'accessibilité. Ces sanctuaires sont au sommet d'une religion civique qui se déploie dans le territoire suivant des modèles variés et propres à chaque cité. Ils rappellent alors certains lieux de culte de la périphérie des villes grecques consacrés à la célébration de l'unité du territoire. Ils évoquent aussi les cultes des confins de l'*ager romanus* vers lesquels les Romains se dirigent régulièrement pour réactualiser le lien qui les unit au territoire, qu'ils souhaitent fertile et bien défendu. Si l'on observe une récurrence entre des époques différentes, elle est propre à la définition même de la périurbanité, entre ville et campagne, dans un système civique spécifique aux sociétés antiques. En Gaule romaine aussi, les peuples s'y réunissent périodiquement, suivant un calendrier religieux établi par les dirigeants de la cité, pour offrir des sacrifices à leur divinité. Elle nous est apparue comme une zone de représentation surtout utilisée dans les provinces occidentales de l'Empire, en Gaule et en Bretagne, alors qu'elle paraît absente ailleurs, comme des provinces d'Afrique par exemple, où d'autres choix s'effectuent. L'examen mériterait d'être approfondi pour que les constats soient confirmés. Ces premières pistes révèlent des modes d'expression des communautés qui diffèrent suivant les régions et les provinces. Ceux-ci trouvent leur pleine expression au II^e siècle et sont une preuve du succès de la politique impériale menée par Rome, que la *pax romana* et la prospérité générale des provinces garantissent. Avec la crise qui s'amorce au siècle suivant, ces identités communautaires se trouveront profondément ébranlées.

II – Catalogue



Avant-propos

'Nunc in tertio de deorum immortalium aedibus sacris dicam et, uti oporteat,
perscriptas exponam' Vitruve, *De Architectura III, 4*⁹¹⁷

⁹¹⁷ *'Je vais maintenant parler en ce troisième livre des demeures sacrées des dieux immortels et en présenter une description complète, selon les règles'.*

Le présent catalogue réunit les sanctuaires ou sites jugés tels, découverts en périphérie urbaine des capitales de Gaule romaine. Les critères définissant le *suburbium* des villes ont été présentés en synthèse⁹¹⁸. Nous y avons insisté sur l'impossibilité d'une caractérisation trop définitive des limites de la périphérie urbaine. Les raisons essentielles en sont d'une part une connaissance de l'extension urbaine qui peut être remise en cause par de nouvelles découvertes archéologiques, et d'autre part la distance maximale du *suburbium*, dépendant de la capacité d'attraction de la ville, délicate à évaluer. Puisque la notion est elle-même assez floue, il nous a fallu faire des choix dont nous présentons les motivations en introduction⁹¹⁹. Ceci implique nécessairement que la présence de certains sanctuaires pourrait être discutée, de même que d'autres, à la lumière de découvertes à venir, seront à écarter. Ceci dit, notre intention aura toujours été de réunir des sites suivant une démarche identique pour chaque capitale et dans une recherche de cohérence constante.

Au total, le catalogue compte près de 75 sites. Nous nous sommes efforcée de dresser pour chacun une fiche détaillée. Celle-ci comprend d'abord un rapide historique de la capitale, en précisant sa situation administrative, ses éventuelles origines laténiennes et une présentation de la chronologie des principales caractéristiques urbanistiques (trame urbaine, *forum*, monuments publics divers). Il s'agit évidemment de pouvoir établir un lien entre ces éléments et la construction d'un sanctuaire en périphérie ; ce lien, pas toujours évident, est discuté dans la synthèse.

Vient ensuite la description du lieu de culte ; elle comprend d'abord une présentation de sa situation géographique et notamment de la relation avec la capitale, déterminante pour notre réflexion. Nous cherchons le plus systématiquement possible à localiser le sanctuaire par rapport aux *insulae*, aux nécropoles, aux voies de sortie de la ville, à un éventuel rempart, à déterminer s'il est en position dominante par rapport à l'habitat, et la distance qui l'en sépare. La description est toujours accompagnée d'un plan illustrant la position du sanctuaire par rapport à la ville. L'établissement de cette relation montrera le degré de dépendance du sanctuaire par rapport à la capitale.

Un rapide historique des découvertes permettra aussi de comprendre l'état de connaissance des vestiges qui sont ensuite décrits. Nous avons mis en exergue, dans une bibliographie à part, les publications *princeps* qui donnent les premières descriptions des sites ou les publications les plus importantes concernant leur interprétation.

Suivant le souhait de Vitruve (*supra*), la description des vestiges se veut ensuite la plus complète et la plus systématique possible, en présentant de manière chronologique l'aire sacrée, les temples et annexes, le mobilier votif. Des plans accompagnent les fiches. C'est la précision des présentations qui justifie les choix de restitution parfois proposés, qui rend possible des comparaisons valables entre les lieux de culte et qui permet de revenir sur des interprétations généralement admises. En effet, l'examen critique et détaillé des sites nous a conduit à en éliminer certains de la liste des sanctuaires ; ceux-ci, au nombre de seize, sont inclus dans une rubrique à part (4. Sites exclus). D'autres sont d'interprétation plus problématique ; quand aucun élément ne nous permet de trancher, nous les avons insérés à la fin de chaque section en tant que 'sanctuaires probables'.

Enfin, les fiches comprennent également une présentation de l'environnement immédiat du sanctuaire. Ce dernier point est important, car il donne parfois de précieuses indications sur les populations fréquentant le lieu de culte.

⁹¹⁸ I, p. 32-36.

⁹¹⁹ I, p. 10-11.

D'une manière générale, nous avons cherché le plus de systématisme possible dans les descriptions, de même que dans les plans, afin de rendre les comparaisons plus aisées. Les figures illustrant le catalogue sont réunies dans un volume à part.

Le plan du catalogue se présente en quatre grandes parties, qui sont elles-mêmes subdivisées :

1. Les sanctuaires et la ville
2. Les sanctuaires et la cité
3. Varia
4. Sites exclus

Les deux premières parties sont les plus importantes, elles correspondent aux deux grands mouvements de la synthèse : la première réunit les sanctuaires dont nous associons les cultes à la vie urbaine, la seconde ceux que nous classons comme des sanctuaires fonctionnant avec le territoire de la cité. Les critères de classement sont explicités dans la synthèse. Les sanctuaires considérés comme probables sont à la fin de chaque subdivision. La troisième partie (*Varia*) regroupe les sanctuaires n'ayant pu faire l'objet d'une lecture particulière, au risque d'une surinterprétation des vestiges. Enfin, la dernière partie regroupe les sites exclus. La numérotation des planches suit la présentation du catalogue.

Nous avons donc fait le choix d'une présentation déjà interprétée du catalogue de sites. Ce choix est beaucoup moins neutre que n'aurait pu l'être par exemple une approche géographique ou alphabétique. Il s'est imposé tardivement au cours de nos recherches, comme le résultat d'une fréquentation assidue des sources. Si nous préférons cette présentation à une autre, c'est parce qu'elle vient appuyer la démonstration que nous menons en synthèse en faisant davantage apparaître les points communs qui peuvent lier certains sites entre eux. Elle donne ainsi une cohérence plus grande à notre travail. Il nous semble aussi qu'elle épargne à notre lecteur de fastidieux va-et-vient entre les différents volumes.

Les sanctuaires et la ville

I- Le sanctuaire et le quartier

Alba-la-Romaine

Cadre administratif antique

Nom antique : Alba Augusta Helviorum

Cité : Helviens

Statut juridique : Colonie de droit latin accordé par César ou Octave.

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur une plaine sédimentaire, sur la rive gauche de l'Escoutay.

Altitude moyenne : 200 m.

Éléments de chronologie

Une occupation sporadique est attestée à partir de la première moitié du I^{er} siècle av. n.è. sur les deux sites qui deviendront des sanctuaires périurbains à la période suivante : activité métallurgique près du sanctuaire des Basaltes au sud-ouest de la ville ; occupation sur le site des Bagnols au nord, où un habitat s'installe à partir des années 40 av. n.è.

A l'époque augustéenne, un premier habitat en dur est construit à proximité du futur centre monumental. Le théâtre est également érigé au début du règne d'Auguste selon un plan polygonal original, il est reconstruit dans les années 30-45 pour devenir semi-circulaire et subit des réaménagements au II^e siècle. Un réseau orthogonal de voies est établi très progressivement au cours du I^{er} siècle. Le *forum*, orienté nord-sud, est construit dans les années 80/90. Au nord du *forum*, deux aires à portique, l'une construite à la fin du I^{er} siècle (aire A), l'autre au début du II^e siècle (B), ont certainement une fonction religieuse⁹²⁰. La ville atteint au II^e siècle son extension maximale de 40 à 50 ha.

Bibliographie : Dupraz J., Fraisse C., 2001, p. 97-194.

Les Basaltes

Localisation actuelle

Commune : Alba-la-Romaine

Localisation : Les Basaltes ou la Planchette. Parcelles 1376 et 1237 du cadastre A.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 43)

Le site est à l'extrémité sud-ouest de la ville, vraisemblablement près d'une sortie, puisqu'il est proche d'un passage à gué de l'Escoutay. Il est sur la rive droite du Palais qui coule à quelques mètres de là. Aucune nécropole n'est attestée dans le secteur. Le sanctuaire est à l'angle du *cardo* le plus occidental reconnu à Alba et du *decumanus* le plus méridional. Le prolongement du *decumanus* donne d'ailleurs accès au sanctuaire qui est en continuité avec l'urbanisme bien que non inclus dans une *insula*. Son orientation est en très léger décalage par rapport à la voirie.

Historique des découvertes

Le sanctuaire est découvert lors d'une fouille préventive menée en 1987 sous la direction de J.-C. Béal.

Bibliographie : Béal J.-C. *et al.*, 1989, p. 101-122. Béal J.-C., 1994.

Description des vestiges (fig. 44 et 45)

Le terrain présente une double pente vers le sud et vers l'est. Un mur de péribole enclose partiellement un temple et des structures annexes. Le sanctuaire est organisé selon un axe médian est-ouest le long duquel se trouvent le temple et l'entrée.

⁹²⁰ Pour J. Dupraz, cette aire est une reproduction miniature du sanctuaire de Bagnols (Dupraz J., Fraisse C., 2001, p. 140). Les aires à portique d'Alba sont en fait toutes conçues sur le même modèle, avec exèdre axiale quadrangulaire encadrée d'exèdres semi-circulaires et autres absides sur les côtés.

Un mur de clôture (P) est repéré au nord. Il est large de 0,85 m et construit en petit appareil. La tranchée large de 4,50 m dans lequel il est construit pourrait être un fossé primitif. La datation tardive du mur (III^e siècle) conforte l'idée d'un fossé préexistant. Les autres côtés du péribole ne sont pas repérés.

Une entrée a peut-être été observée à l'est, en face du temple. Deux murs parallèles distants de 9 m l'un de l'autre pourraient former une voie d'accès qui se confond avec le *decumanus* le plus méridional de la ville. Cette rampe est utilisée au début du II^e siècle. Deux autres tronçons de murs auraient appartenu à un accès plus tardif et moins large (4,20 m) bordé au sud par des constructions très arasées.

Le temple est conservé au niveau des fondations. Il est de plan rectangulaire, long de 12,30 m, large de 7,55 m, et orienté à l'est. L'accès se fait de plain-pied. Il est composé d'une *cella* précédée d'un vestibule *in antis*. La *cella*, presque carrée, mesure 5,86 m par 6 m. Les antes sont inégales : celle du nord est longue de 4,68 m, celle du sud de 5,85 m. Cette asymétrie pourrait s'expliquer par la nécessité de contenir les terres de la pente du terrain. Dans le vestibule, un muret est adossé perpendiculairement à l'ante nord. Ce dispositif n'a pas de symétrie au sud : J.-C. Béal suppose une base de statue ou d'autel⁹²¹. A peu près sur l'axe médian de l'édifice à 1,50 m du mur de fond, un petit massif de maçonnerie devait supporter la statue de culte.

A 1,10 m du temple, un mur a été repéré sur 13,57 m de long au nord et sur 11,08 m à l'ouest. Il faut exclure la possibilité d'une galerie périphérique en raison de la trop faible largeur (1,10 m) du mur G et du fait qu'il existe sur deux côtés seulement. On retrouve une configuration identique à Haegen-Wasserwald (Bas-Rhin) : la *cella* est bordée sur deux côtés d'un mur de bordure de voie distant de 1,60 m de la *cella* et faisant office à la fois de mur de péribole⁹²². Dans les deux cas, le mur délimite un couloir autour du temple, pour le protéger des poussées du terrain.

Des structures (C) sont destinées à drainer les eaux. Un drain, large de 0,40 à 0,50 m, est construit à la fin du I^{er} siècle ou au début du siècle suivant, il longe le temple à l'ouest. A 25 m à l'est du temple au nord de la rampe d'accès, des conduites de plomb aboutissent à un réceptacle. Elles ne sont pas datées. Ces aménagements ne sont pas associés à des rituels liés à l'eau.

Entre le temple et la rampe d'accès, deux structures hypogées ont été fouillées ; elles se succèdent dans le temps. L'une est creusée dans le terrain, l'autre est maçonnée.

La première (H1) est située à 14 m du temple. Son plan est grossièrement celui d'un carré de 3,60 m de côté. Elle est creusée dans le sol, sans mur ni trace de construction de bois. Deux escaliers, larges de 0,60 m à 0,70 m, en permettent l'accès au nord et au sud. Les marches, taillées dans la terre, sont recouvertes de mortier. Les angles présentent quatre trous ovales remplis de blocs qui devaient supporter des piliers. Au centre de la pièce, une dépression circulaire de 0,80 m de diamètre à bord droit a été évidée. Le creusement atteint le substrat calcaire. Une partie du fond est recouverte d'une couche de charbon de bois. Le sol de la pièce est rubéfié. Une bande, large de 0,50 m et profonde de 0,20 m, court le long de la paroi orientale ; elle est remplie de charbon de bois. Cette bande devait servir de cendrier aux crémations qui se déroulaient dans la pièce, car elle contient des restes organiques calcinés. Dans le trou et sur le sol rubéfié ont été trouvées des

⁹²¹ Béal J.-C. *et al.*, 1989, p. 111.

⁹²² Pétry F., 1989, p. 73-94.

offrandes animales et végétales carbonisées. Plusieurs couches de remblais constituent un deuxième sol et contiennent du mobilier votif : céramiques, lampes, matières organiques.

Le remblaiement intervient au début du II^e siècle. Cette structure servait visiblement à la crémation d'offrandes. Sa situation semi-enterrée, la présence d'une fosse évoquent un culte chthonien⁹²³. Les ossements animaux calcinés retrouvés appartiennent à quatre espèces : le bœuf, le porc, le mouton et la poule. Les matières végétales des deux sols successifs et du cendrier sont constituées d'olives, de figues, de dattes, de pommes de pin.

La seconde structure maçonnée (H2) est située à 10 m du temple et à 5,50 m au sud-ouest de H1. Elle est de plan carré de 2,62 m de côté et construite en petit appareil. Comme H1, elle possède deux escaliers d'accès larges de 0,90 m, l'un au nord, l'autre au sud. Des niches sont aménagées dans l'épaisseur des murs. Le sol de la pièce est recouvert de dalles de terre cuite sur un lit de mortier. Au centre, l'espace d'une dalle est réservé : un trou ovale y a été creusé ; il laisse apparaître le substrat naturel. Aux angles de la pièce, des blocs quadrangulaires sont engagés dans le mortier du sol et dans les murs. A l'aplomb même des murs, ils sont percés d'un trou qui accueille certainement des piliers en bois⁹²⁴. A la différence de H1, le sol ne porte pas de trace de rubéfaction, la cavité recevait peut-être un autel sur lequel étaient effectuées les crémations. Le niveau de la démolition contenait des matériaux de construction : *tegulae*, moellons, plaques de marbre, dont l'une porte l'amorce d'une inscription. Une monnaie de Constantin II donne une date de démolition qui n'est pas antérieure au milieu du IV^e siècle.

A 7 m au nord-est du temple, un massif maçonné (M) de plan rectangulaire (1,18 m par 0,98 m) est prolongé vers l'ouest par un muret en pierre sèche de même orientation que le temple. Un trou de poteau est creusé à 1 m du muret. L'ensemble est très arasé, mais doit s'apparenter à une base ou à un pilier entouré d'un élément de couverture. Quinze dépôts votifs similaires ont été trouvés autour de cette structure sur une surface de 80 m². Les dépôts ont été effectués dans des vases de céramique commune fermés d'un couvercle. Ils sont installés en général par deux dans une petite fosse, et calés par des cailloux. A l'intérieur de chaque vase, se trouvait une lamelle d'or en forme d'étoile, de rond radié ou de croix. D'après J.-C. Béal, ces lamelles, très minces, devaient être fixées sur un support en bois ou en tissu⁹²⁵. L'un des vases contenait aussi une perle d'ambre, un autre avait deux monnaies : un as de Lucille et un sesterce de Marc Aurèle daté de 170-171. Ces vases ont été déposés au II^e siècle, plutôt dans la seconde moitié du siècle.

Au sud, près de H2, une fosse (F) a livré des dépôts votifs très différents. Elle mesure 0,70 m par 0,60 m et se situe à 12 m à l'est du temple. Elle contient au moins 58 lampes à huile, de taille réduite pour la plupart, associées à du mobilier céramique de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle. Aucune des lampes ne semble avoir été utilisée.

Datation

L'ensemble s'installe à la fin du I^{er} siècle (fig. 44). Des réaménagements sont observés dès le début du II^e siècle (fig. 45) :

⁹²³ Béal J.-C. *et al.*, 1989, p. 120.

⁹²⁴ Béal J.-C. *et al.*, 1989, p. 115 fig. 8.

⁹²⁵ Béal J.-C., 1994, p. 162.

- remblaiement de la structure hypogée H1 creusée dans la terre pour la construction de la structure maçonnée H2 qui présente les mêmes caractéristiques (plan, accès, orientation, toiture supportée par des piliers d'angle, fosse centrale) ;
- aménagement de la rampe d'accès ;
- changement dans les dépôts votifs.

Environnement Archéologique

C'est à une centaine de mètres plus au nord qu'ont été trouvées les traces d'occupation les plus anciennes d'Alba qui datent de la première moitié du I^{er} siècle av. n.è. Des scories de fer témoignent d'une activité métallurgique. A la fin du règne d'Auguste, le quartier est intégré à la trame urbaine : une voie nord-sud est aménagée et une *domus* a pu être fouillée dans un îlot. La trame urbaine dans ce secteur de la ville est donc précoce par rapport à d'autres quartiers, mais le *decumanus* menant au sanctuaire est construit vers la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle seulement.

Vienne

Cadre administratif antique

Nom antique : Vienna.

Cité : Allobroges.

Statut juridique : Colonie latine attestée dès -28/27, elle devient colonie romaine entre 35 et 41, elle est alors également dotée du *ius Italicum*⁹²⁶.

Le site

Situation topographique : La ville s'étend principalement sur la plaine alluviale de la rive gauche du Rhône. Elle est limitée à l'est par un ensemble de collines. L'habitat investit ensuite la rive droite sur le site de Saint-Romain-en-Gal.

Altitude moyenne : L'altitude moyenne de la plaine alluviale est de 152 m NGF, l'habitat s'installe sur le versant occidental des collines jusqu'à 250 m NGF environ.

Éléments de chronologie

La ville succède vraisemblablement à un *oppidum* qui occupait l'une des collines, Pipet ou Sainte-Blandine, où un abondant mobilier laténien a été découvert. La tentative de César d'y installer des vétérans en -46 ou -45 échoue ; chassés par les Allobroges, les colons se seraient installés à Lyon et seraient à l'origine du peuplement de la capitale des Gaules. Une seconde déduction est effectuée entre -40 et -27 ; la cité a alors le droit latin. C'est Tibère, à la fin de son règne, ou Caligula, qui accorde le droit romain à la cité entre 35 et 41.

Le schéma urbain montre une installation en deux temps : un tracé pré-augustéen et un tracé augustéen. La topographie de la ville n'a jamais permis l'implantation d'un quadrillage urbain très rigoureux et les fluctuations du cours du Rhône ont entraîné des remblaiements importants. Une enceinte, construite sous Auguste et achevée sous Tibère, entourait un ensemble de plus de 200 ha englobant la plaine alluviale et les collines. Cette surface ne correspond pas à l'emprise urbaine : l'espace ceint par le rempart n'est pas occupé en

⁹²⁶ Voir Le Roux P., 1992, p. 183-200.

totalité (en particulier les collines) et l'habitat déborde largement au sud et sur la rive droite, dans le quartier de Saint-Romain-en-Gal. L'étendue urbaine atteint ainsi une superficie de 300 ha environ.

Du *forum* est conservé le temple du culte impérial, dédié d'abord à Rome et à Auguste, puis Hercule, Auguste et Livie. Il est construit dans les années -27/-25. La parure urbaine de Vienne est exceptionnelle : elle possède un théâtre (I^{er} siècle), un odéon (Hadrien)⁹²⁷ et un cirque (début du II^e siècle).

Bibliographie : Pelletier A., 1982.

Place Camille-Jouffray

Localisation actuelle

Commune : Vienne

Localisation : Place Camille-Jouffray

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 46)

Le site est sur la plaine alluviale à 200 m de la rive gauche du Rhône, à une altitude d'environ 152 m NGF. Le sanctuaire se situe dans un quartier extra-muros au sud de la ville, à 100 m des remparts. Ce quartier, densément occupé, est urbanisé dès l'époque augustéenne, il comprend des habitations avec activités artisanales et des boutiques. Il est structuré par deux voies dont l'orientation est indépendante des rues intra-muros. Ces voies sont bordées de constructions privées. Le sanctuaire se trouve derrière l'une d'elles, à une dizaine de mètres de la voie vers Marseille. Plus au sud, une nécropole, des entrepôts et le cirque de Vienne longent le Rhône.

Historique des découvertes

Le site est découvert lors d'une fouille de sauvetage réalisée en 1984-1985 sous la direction d'A. Le Bot-Helly et de B. Helly. Les recherches se sont étendues sur une surface de 4000 m², mais seule une partie du sanctuaire a été dégagée à l'est de la zone fouillée. Le secteur comprend deux voies et trois îlots urbains. Les fouilles du quartier n'ont fait l'objet d'aucun rapport ; une publication, consacrée au trésor d'argenterie trouvé sur le site, donne une description globale des vestiges.

Bibliographie : Le Bot-Helly A., Helly B., 1990.

Description des vestiges (fig. 47-49)

Le sanctuaire s'installe dans le dernier tiers du I^{er} siècle av. n.è. sur le point le plus haut du secteur (**fig. 47**). D'aspect très modeste, il se présente sous la forme d'une enceinte circulaire de 23 m de diamètre, à l'intérieur de laquelle se trouve une *cella* carrée de 7,6 m de côté. Cette *cella* est strictement orientée. L'entrée n'a pas été trouvée. On sait que dans les états suivants l'entrée est à l'ouest, mais il ne faut pas exclure une entrée orientale pour cette phase. A l'intérieur de la *cella*, un socle maçonné de 1,34 m de côté est recouvert partiellement d'enduit blanc ; il est légèrement décentré vers le nord de la

⁹²⁷ Cet odéon est construit sur un édifice dont on ne connaît pas la fonction.

pièce. La publication parle sans ambiguïté d'un autel, mais sans le décrire dans le détail⁹²⁸ ; il pourrait s'agir aussi bien d'un soubassement de statue. Le sol de la *cella* est en galet. Les murs, larges de 0,50 m, sont en pierre sèche. Les fouilleurs estiment que l'enceinte circulaire devait être construite de la même manière, bien qu'ils n'aient trouvé aucun reste dans le comblement⁹²⁹. On peut donc aussi envisager que cette première enceinte est un simple fossé et que la construction qui lui succède en a éliminé toutes les traces. Des exemples de sanctuaires délimités par des fossés circulaires sont connus ailleurs en Gaule : à Ribemont-sur-Ancre pour l'état flavien⁹³⁰, à Roizy – Les Cinq Horles (Ardennes)⁹³¹, enfin à La Roche à Poitiers⁹³². Dans la plupart des cas, les fossés sont remplacés plus tard par une enceinte quadrangulaire et maçonnée.

Dans un second temps, vers les décennies 30/40 au plus tard, un mur circulaire est entièrement bâti à l'emplacement même de la première enceinte (**fig. 48**). Il est cette fois maçonné avec du mortier de chaux, large de 0,50 m et conservé en fondation sur 0,40 m. La *cella* n'est pas modifiée ; son sol est un peu exhaussé. A l'extérieur de l'enceinte circulaire, le négatif des murs d'une petite pièce P de 2,30 m de côté a été dégagé. Elle est distante de l'enceinte de 1,30 m à l'ouest et date de l'une des deux premières phases sans plus de précision. Les murs ont 0,50 m de large et étaient peut-être en pierre sèche comme la *cella*⁹³³. L'intérieur comporte les traces d'un foyer et d'une banquette de brique. Bien que décalé de 12° par rapport à l'orientation de la *cella*, il est vraisemblable qu'on ait là une annexe du sanctuaire où se déroulaient des rituels. Sa position extérieure à l'enceinte circulaire ne signifie pas qu'elle soit à l'extérieur du sanctuaire. En effet, le mur M délimitant l'îlot A à l'est est repéré dès la fin du règne d'Auguste. Il est à 3,50 m à l'ouest du sanctuaire et a été reconstruit plusieurs fois au cours de son histoire. Son emplacement n'a pas changé lors des nombreux réaménagements du quartier. Il est donc possible qu'il fasse office de mur de péribole à partir de ce deuxième état.

Au début du II^e siècle, des modifications sont apportées (**fig. 49**). L'enceinte circulaire est arasée pour être remplacée par un mur quadrangulaire dont le côté ouest (le seul côté fouillé complètement) mesure 13,30 m⁹³⁴. Ce mur est inscrit dans l'ancien périmètre circulaire et délimite un espace réduit. L'emploi de termes variés dans la publication rend peu claire la destination de ce mur dont l'interprétation est à discuter : il est présenté à la fois comme mur de péribole et comme mur de galerie de *fanum*. Lié au mortier, il mesure 0,70 m de large ; il est distant de 2,10 m à 2,20 m de la *cella* et dégage ainsi un espace qui peut fonctionner comme une galerie périphérique. Une porte large de 0,70 m est placée au centre de ce mur à l'ouest ; elle est encadrée de deux piédroits en calcaire. Le côté extérieur du mur est enduit de mortier de tuileau, alors que l'intérieur est décoré de peinture. Conservé sur une hauteur de 0,90 m, l'amorce d'un décor peint y était préservée : une plinthe avec touffe végétale au centre de panneaux à fond rouge. Il induit la restitution d'une galerie couverte formant un ensemble avec la *cella*. Vu la hauteur de mur conservée, la galerie ne forme pas une colonnade libre. Son sol est en *terrazzo* avec des incrustations de tesselles noires, de

⁹²⁸ Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 16.

⁹²⁹ Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 16.

⁹³⁰ Brunaux J.-L. (dir.), 1999, p. 223 et Brunaux J.-L., 2000a, p. 146.

⁹³¹ Lambot B., 1991, p. 75-77.

⁹³² //, p. 303.

⁹³³ Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 21.

⁹³⁴ La publication parle ici à tort d'une enceinte carrée de 13,30 m de côté. Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 20.

brique et d'éclats de calcaire ; un as de Trajan (101/102) a été trouvé dans le radier du sol. La *cella* initiale en pierre sèche est conservée ; une entrée est repérée à l'ouest ; l'autel (ou le soubassement de statue) est également conservé, mais il est englobé dans une nouvelle maçonnerie qui porte ses dimensions à 2,60 m de côté. Un sol en *opus signinum* de facture rudimentaire remplace le sol de galet, on lui ajoute des incrustations de tesselles noires et blanches de manière aléatoire excepté entre l'autel et l'entrée ouest où la disposition des tesselles forme un décor plus élaboré : un motif à 'méandres en demi pannetons de clés triples dressés' a été identifié. Il est entouré d'un filet qui enserre également l'autel⁹³⁵. Le bâtiment a alors l'aspect d'un *fanum* à galerie. Là encore, il faut sûrement comprendre le mur de refend de la maison à l'ouest (M) comme un mur délimitant l'espace sacré. Il est d'ailleurs reconstruit au début du II^e siècle. On connaît sa date de réfection par un lot de dix monnaies de Tibère à Trajan découvert sous le niveau de construction, près de la petite annexe P.

Dans la seconde moitié du II^e siècle, des réfections touchent le seuil de la galerie et de la *cella*. Dans la galerie, une tranchée, longue de 2 m et large de 0,40 m, est creusée dans le sol en *terrazzo* qui continue de faire office de sol de circulation. Dernier réaménagement de cette période, le sol de la *cella* reçoit une mosaïque très mal conservée à tesselles noires et blanches. Comme pour le sol précédent, le décor met l'accent sur le socle et le seuil. Vers cette période au plus tôt, la petite annexe P est reconstruite pour être légèrement agrandie (2,75 m de côté) et déplacée vers l'est de 0,50 m. Elle conserve l'orientation du bâtiment antérieur. Ses murs, liés au mortier, sont larges de 0,60 m. L'extérieur de la construction est enduit de blanc, la face nord est décorée d'un panneau bordé de deux bandes rouges, un type de décor courant à Vienne dans les constructions publiques et privées. Durant cette phase, le mur de refend M subit des réfections. Il est prolongé vers l'est et forme un retour vers le nord (M') ; il longe ainsi le côté nord du temple dont il est distant de 2 m. Il faut probablement voir là la continuité du mur de péribole et qui n'est pas attesté auparavant.

Le sanctuaire est abandonné au plus tôt au cours de la seconde moitié du IV^e siècle.

Le mobilier retrouvé consiste essentiellement en monnaies. Aucun ex-voto plus spécifique n'a été découvert.

Environnement Archéologique

A l'époque de la construction du sanctuaire (vers -30/-20), le quartier extra-muros n'est qu'une zone d'épandage qui va s'urbaniser très rapidement à partir du règne d'Auguste. Les raisons de cette urbanisation sont sûrement en rapport avec le retrait du Rhône qui rend le terrain habitable. En effet, des habitations avec activité artisanale construites en matériau léger sont rapidement remplacées à la fin du règne d'Auguste par des habitations en dur desservies par des voies et des venelles. Les structures repérées à 3,50 m à l'ouest du sanctuaire sont d'identification incertaine pour cette période, mais pourraient déjà être des habitations⁹³⁶. Dans ce cas, il faudrait restituer un sanctuaire entièrement noyé dans la structure urbaine. L'orientation des constructions privées est toutefois très différente de celle du sanctuaire qui suit scrupuleusement les points cardinaux.

Le quartier subit une restructuration profonde au début du II^e siècle : le tracé d'une voie est modifié, on en élargit une autre ; un réseau d'égouts voûtés est installé. A cette

⁹³⁵ Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 21.

⁹³⁶ Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 13.

occasion, les maisons de l'îlot A sont réduites, puisque la voie est décalée de 3,50 m à l'est, alors que leur limite orientale (M) semble figée par la présence du sanctuaire.

Dans la seconde moitié du II^e siècle et au cours du siècle suivant, les maisons sont agrandies ; on y installe des thermes privés ; les décors de mosaïque et de peinture murale se généralisent. On modifie encore la structure du quartier, en particulier la voirie, sans que l'emprise du sanctuaire soit transformée. Les habitations sont abandonnées progressivement entre la fin du III^e siècle et le milieu du IV^e siècle, soit un peu avant l'abandon du sanctuaire.

C'est à l'intérieur de l'une des maisons de l'îlot A qu'a été trouvé le trésor d'argenterie contenant de la vaisselle et des objets de toilette⁹³⁷. Il était dissimulé dans une petite fosse ovale (T) remplie de terre noire, apparemment juste sous le niveau de destruction de la maison à une vingtaine de centimètres de la façade donnant sur la rue. La date d'enfouissement ne dépasse pas l'extrême fin du III^e siècle ou le tout début du siècle suivant.

En 1874, en creusant un puits à 20 ou 30 m à l'est de la maison au trésor, a été découverte la statue d'un homme en toge haute de 2,10 m et pesant près de 250 kg. Elle était accompagnée de deux inscriptions sur plaque de bronze⁹³⁸. D'après l'une des inscriptions dont le texte est bien conservé, ce personnage serait Caius Iulius Pacatianus. Il est chevalier et a accompli une brillante carrière sous le règne de Septime Sévère : proche du pouvoir impérial, il a exercé des postes militaires et administratifs dans tout l'Empire : Mésopotamie, Afrique du Nord, Alpes. C'est la cité bétique d'Italica dont il est patron qui lui offre cette statue⁹³⁹. Selon l'hypothèse d'A. Allmer, il serait originaire de Vienne⁹⁴⁰. Sans quoi, on ne comprendrait pas pourquoi la statue honorifique offerte par les *Italicensis* serait exposée à Vienne où il n'a exercé aucune fonction⁹⁴¹. La seconde inscription est également honorifique, mais elle concerne un personnage au statut plus modeste : elle est offerte par les charpentiers viennois à L. Aquilius Severianus, édile et *duumvir* chargé du Trésor⁹⁴². D'après la description fournie par A. Allmer, la découverte correspond à une cachette de bronzier : la statue et les deux plaques ont été découvertes brisées en de très nombreux fragments '*formant un dépôt très méthodiquement rangé*'⁹⁴³. A. Le Bot-Helly et B. Helly suggèrent pourtant qu'elle a été brisée sur place, car son poids rend le transport difficile, et qu'elle provient du sanctuaire où elle était exposée⁹⁴⁴. Leur principal argument est la profondeur de découverte à environ 2 m sous le niveau de sol de 1874, profondeur qui

⁹³⁷ Sur le trésor : Baratte F. *et al.*, 1990, p. 33-98 et p. 101-103.

⁹³⁸ Allmer A., de Terrebasse A., 1876, n° 1963 p. 449-464 ; France-Lenord A., 1960, p. 93-104. *CIL* XII, 1856 et 1877.

⁹³⁹ *CIL* XII, 1856 : *C(aio) Iulio Pacatiano [v(iro) e(gregio)], proc(uratori) / Augustorum nostrorum, militis / equestribus perfuncto, proc(uratori) provinciae / O[st]r[is]hoenae, praefecto legionis Parthicae, pr[o]c(uratori) Alpium Co[r]r[um] / adlecto / inter comites A[ug]ustorum trium nostrorum, procurator(i) / pro legato provinc(iae) Mauretaniae Tingitanae. Col[on]ia Aelia Augusta / Italica p[atr]ono merentissimo.*

⁹⁴⁰ Allmer A., de Terrebasse A., 1876, p. 454.

⁹⁴¹ Le même cas de figure se présente pour un autre magistrat qui reçoit une statue honorifique exposée à Vienne et offerte par la cité des Rèmes : *CIL* XII, 1869.

⁹⁴² *CIL* XII, 1877 : *L(ucio) Aquilio / L(ucii) fil(io) [V]olt(inia) tribu / Severiano / aedili / (duum)viro aerar(ii). / Fabri tignuari / Viennenses / Prae[sid]i]o suo.*

⁹⁴³ Allmer A., de Terrebasse A., 1876, p. 461.

⁹⁴⁴ Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 27.

correspondrait à peu près au niveau de sol du *fanum*. Le rapprochement est délicat : les mesures sont approximatives et l'exposition de ce genre de statue honorifique est loin d'être une spécificité des sanctuaires. Par ailleurs, on voit mal ce qu'une statue d'une telle ampleur ferait dans un sanctuaire aussi confidentiel⁹⁴⁵. Nous préférons l'hypothèse d'une statue brisée et déplacée pour être fondue lors d'une réoccupation tardive du site.

Vaison-la-Romaine

Cadre administratif antique

Nom antique : Vasio

Cité : Voconces

Statut juridique : Statut de capitale qu'elle partage avec Luc-en-Diois, puis peut-être Die (Pline l'ancien, *HN* IV, 37)⁹⁴⁶. César lui accorde le droit latin entre -48 et -44.

Le site

Situation topographique : La ville s'installe sur la rive droite de l'Ouvèze sur les terrasses de la vallée et sur les pentes des collines du Puymin et de la Villasse.

Altitude moyenne : 210 m

Éléments de chronologie

Du mobilier du premier Age du fer a été retrouvé en différents points sur le site de Vaison, mais sans structure associée. Le second Age du fer est représenté uniquement par un lot céramique de la fin du II^e siècle av. n.è. ou du début du siècle suivant. Une première occupation plus importante s'installe dans le courant du I^{er} siècle av. n.è.⁹⁴⁷. Les premiers habitats en terre sont remplacés progressivement par des habitats en dur, adoptant des techniques de construction romaine. Il semble qu'il s'agisse d'habitats dispersés de très grande superficie de type ferme. Aucun équipement urbain ne leur est associé (voie ou collecteur d'eaux), alors que le site devient colonie de droit latin entre -48 et -44.

A partir du règne d'Auguste, on observe une première organisation urbaine qui s'adapte aux édifices préexistants : un réseau de rues, un *forum* et des thermes sont aménagés. On admet que la ville reçoit alors le qualificatif de *Iulia* sans changer de statut. Des découvertes épigraphiques permettent de restituer un culte à la divinité topique de *Vasio*. Le culte impérial est attesté sur le *forum* ou aux alentours. A cette époque ou un peu après (entre les règnes d'Auguste et de Claude), un grand sanctuaire, peut-être dédié au culte de l'eau, est construit sur la colline du Puymin. En même temps, on construit un théâtre à une cinquantaine de mètres au nord.

La ville connaît d'importants travaux sous la dynastie des Flaviens. Un temple à Mercure est érigé au nord du *forum* ; les rues, le théâtre et les thermes sont reconstruits ou réaménagés. Trois nouveaux quartiers urbains sont également construits, dont le quartier

⁹⁴⁵ C'est le rapprochement entre cette statue et le sanctuaire qui était la comparaison entre le *fanum* de la place Camille-Jouffray et l'Altbachtal de Trèves, mais qui ne nous semble pas suffisant. Le Bot-Helly A., Helly B., 1990, p. 21-22.

⁹⁴⁶ Luc-en-Diois est une ville dont on ne connaît rien des vestiges. Son nom antique, *Lucus Augusti*, fait supposer une vocation religieuse. Tacite la qualifie de municipale pour l'année 69 (Tacite, *Histoires* I, 66, 3).

⁹⁴⁷ Provost M., Meffre J.-C., 2003, p. 62.

des Boutiques au nord-est qui comprend notre sanctuaire. La ville atteint alors une surface de 70 à 75 ha environ.

Enfin, elle connaît sous Hadrien une nouvelle phase de restaurations (thermes et théâtre), avant de décliner très progressivement à partir de la seconde moitié du II^e siècle.

Bibliographie : Provost M., Meffre J.-C., 2003. Goudineau C., de Kisch Y., 1999.

Le Quartier des Boutiques

Localisation actuelle

Commune : Vaison-la-Romaine

Localisation : Lotissement Thès

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 50)

Le site est un sanctuaire en limite orientale de Vaison, à l'est de la colline de Puymin, en partie haute de la ville⁹⁴⁸. Il est situé sur un replat plutôt dans le bas des pentes de la colline. Il est inclus dans un quartier appelé Quartier des Boutiques comprenant à l'ouest des boutiques aménagées sous les Flaviens et au sud une *villa* peut-être construite au moment de l'abandon du sanctuaire dans la seconde moitié du II^e siècle.

Immédiatement à l'ouest, passe une voie d'orientation différente de celle de notre édifice et construite sous Auguste. Elle permet de sortir de la ville en direction du nord-est. Cette voie borde les boutiques qui viennent s'intercaler entre son tracé et le temple. Des nécropoles ou des sépultures isolées sont attestées plus à l'est et au nord, le long des voies de sortie de la ville (sur le flanc de Puymin et au lieu-dit Le Lusseau).

Historique des découvertes

Le site est découvert dans les années 1970 lors des fouilles menées par Y. de Kisch. Le temple n'a été dégagé que partiellement, en raison du passage d'une voie ferrée au nord.

Bibliographie : de Kisch Y., 1977 et 1978. Gauthier M., 1984. Provost M., Meffre J.-C., 2003, p. 277-278 et p. 288. Goudineau C., de Kisch Y., 1999, p. 69.

Description des vestiges (fig. 51)

Les vestiges représentent la partie sud d'un bâtiment quadrangulaire dont les murs, conservés sur une hauteur de 1,40 m, sont orientés suivant les points cardinaux. Son côté sud mesure 14,45 m⁹⁴⁹. Seules les amorces des murs ouest et est sont partiellement connues. Le côté nord est complètement détruit par le passage de la voie ferrée. La construction est en petit appareil qualifié de '*rustique*' par Y. de Kisch⁹⁵⁰. L'irrégularité du parement interne, certainement invisible, atteste que ces murs sont ceux d'un podium⁹⁵¹ ;

⁹⁴⁸ Des surveillances de travaux effectuées immédiatement à l'est ont révélé l'absence de toute trace de bâti. De Kisch Y., 1992, note 1 p. 50.

⁹⁴⁹ Gauthier M., 1984. Goudineau C., de Kisch Y., 1999, p. 69, repris par Provost M., Meffre J.-C., 2003, p. 277, donnent une longueur de façade est-ouest de 25 m : elle ne se retrouve pas sur le plan publié, où la longueur est de 15 m environ (de Kisch Y., 1992, p. 48).

⁹⁵⁰ De Kisch Y., 1978, p. 190.

⁹⁵¹ De Kisch Y., 1977, p. 6sq.

dans l'angle sud-est, deux murs formant un couloir sont vraisemblablement les murs d'échiffre d'un escalier d'accès large de 1,10 m⁹⁵². L'édifice comporte donc une entrée à l'est. Le mobilier découvert dans les tranchées de fondation et le comblement intérieur du podium du temple date du début du I^{er} siècle av. n.è. et au plus tard de 30 av. n.è., si bien que c'est cette date qui a été proposée pour la construction du temple.

Les murs de soutènement S1 et S2 construits vers 60/80 soutiennent la terrasse sur laquelle l'édifice est installé. Ils ont été repérés à l'ouest et au sud et suivent l'orientation du temple. S2 a une épaisseur de 0,70 m et des arcs de décharge couchés pour contenir le poids des remblais de la terrasse⁹⁵³. Les boutiques viennent ensuite s'appuyer contre S1. La similitude d'orientation entre le temple et ces murs, qui diffère de celle des boutiques de la voie, incite à y voir également la fonction de murs de péribole du sanctuaire.

Mobilier

Des fosses entourent le podium. Elles contiennent de la céramique commune et sigillée, des sesterces, des os, et surtout 160 lampes et fragments de lampes à huile. Ce mobilier provient certainement du nettoyage de dépôts d'offrandes rejetées dans des fosses entourant le temple comme au sanctuaire des Basaltes à Alba. Les dépôts de lampes sont datés du milieu du I^{er} siècle jusqu'au milieu du II^e siècle. A. Deronzier a montré que ces lampes proviennent de la boutique du quartier voisin⁹⁵⁴.

Datation

Un certain nombre d'éléments obligent à s'interroger sur la date précoce (I^{er} siècle av. n.è.) proposée pour la construction du temple :

- l'absence de tout mobilier votif avant la seconde moitié du I^{er} siècle,
- l'absence de murs de soutènement de la terrasse sur laquelle est construit le temple pendant le premier siècle de son fonctionnement,
- le fait que le mobilier précoce se trouve dans un contexte de terre rapportée.

Ces constats incitent à revoir à la baisse la datation de la construction du temple qui est nécessairement contemporaine de S1 et S2, c'est-à-dire des années 60/80. La datation du mobilier ne montre aucune pratique votive antérieure. Cette hypothèse n'exclut pas une occupation préalable du site qui n'a été fouillé que très partiellement.

Le sanctuaire est abandonné dans le milieu du II^e siècle.

La divinité tutélaire ?

A près de 250 m au sud du quartier des boutiques, l'ancien couvent des Cordeliers, à l'angle de l'actuelle rue du Maquis et de l'avenue Victor Hugo, a fourni deux inscriptions

⁹⁵² C'est la largeur de 1,70 m qui apparaît dans le rapport de 1977 : De Kisch Y., 1977, p. 6.

⁹⁵³ De Kisch Y., 1992, p. 43.

⁹⁵⁴ Deronzier A., *Les lampes en terre cuite de Vaison-la-Romaine*, Mémoire de maîtrise, Avignon 1994, p. 19-21, cité dans Provost M., Meffre J.-C., 2003, p. 278.

rapprochées du sanctuaire par C. Goudineau qui lui attribue la divinité tutélaire gauloise Belesama⁹⁵⁵.

- *RIG I, G153* : La première inscription, découverte en 1840, est une petite plaque calcaire (0,25 x 0,31 x 0,65 m). Le texte, sur sept lignes, est en gallo-grec ; les lettres sont hautes de 2 à 4 cm : Texte : *Σεγομαρος | Ουιλλονεος | τουτιους | Ναμαουσατις | ειωρου Βηλ|ησαμι σοσιν νεμητον*. Traduction : Segomaros, fils de Villu, citoyen de Nîmes, a offert à Belesama cet enclos sacré *ou* Segomaros, fils de Villu, avec ses concitoyens de Nîmes, a offert à Belesama cet enclos sacré⁹⁵⁶.
- *CIL XII, 1277* : autel découvert en 1810 haut de 1,02 m, large de 0,42 à 0,57 m, épais de 0,32 à 0,45 m. Il comporte une face inscrite en grec et une face inscrite en latin. Texte : *Belus / Fortunae rector / mentisque magis/ter ara gaudebit / quam dedit / et voluit // Ειθυντηρι | Τυχης | βηλω | Σεξτος | θετο βω|μον των εν Απαμεια | μνησαμενος | λογιων* Traduction : Belus, Guide de la Fortune et maître de l'esprit, se réjouira de cet autel, qui lui a été donné et qu'il a voulu. Au Maître de la Fortune, Belus, Sextus a élevé cet autel, en souvenir des oracles d'Apamée⁹⁵⁷.

La plaque mentionnant Belesama fait état d'une aire sacrée de Vaison, mais sa position en remploi exclut tout rapprochement certain avec notre site éloigné de 250 m.

Environnement Archéologique

Dès l'époque augustéenne, un mur M, orienté est-ouest et présentant deux retours au sud, a été repéré à l'ouest du temple, au-dessous de ce qui deviendra une boutique. Ce mur devait délimiter un bâtiment quadrangulaire. Les tranchées de fondation contenaient un mobilier céramique modeste. La grande rue des Nymphées qui passe à l'ouest existe à cette époque. Si l'on admet la datation récente du temple, ces deux structures sont les plus anciennes du site.

A partir des années 60/80, s'implante un modeste quartier artisanal composé de six boutiques ouvrant sur la rue à l'ouest du site. Les boutiques viennent s'appuyer sur l'épais mur de soutènement S1 de la terrasse. Les activités sont variées : pressoir à huile et pesons de métiers à tisser ont été observés. L'une des boutiques est spécialisée dans le commerce de lampes à huile qui ont ensuite servi d'ex-voto dans le sanctuaire lui-même⁹⁵⁸.

Des destructions par incendie sont attestées dans ce quartier à la fin du III^e siècle. Quelques pièces continuent ensuite d'être occupées après avoir été réaménagées jusqu'au VI^e siècle, date de l'abandon définitif du secteur.

Juste au sud, de l'autre côté de S2 et en contrebas du quartier, H. Rolland et A. Dumoulin, puis Y. de Kisch, ont fouillé une *villa* luxueuse au sol pavé de mosaïques (*villa* du paon). Sa datation pourrait être de la seconde moitié du II^e siècle d'après la datation stylistique des mosaïques de la vallée du Rhône. J.-C. Meffre et M. Provost font remarquer

⁹⁵⁵ Goudineau C., de Kisch Y., 1999, p. 69. On connaît une déesse Minerva *Belisama* à Saint-Lizier (Ariège, *CIL XIII*, 8). *Belesama* est pour P.-M. Duval la 'Très Brillante', son rapport au feu la rapproche de la technicienne Minerve (Duval P.-M., 1976, p. 83-84). X. Delamarre corrige en proposant la traduction de 'Très Puissante' (Delamarre X., 2003, p. 71-72) : le nom contient en tout cas un superlatif ajouté au thème *Belo/-* 'fort, puissant'. *Belesama* est encore à rapprocher de la divinité masculine *Belenus/Belenos* (Lambert P.-Y., 1994, p. 85 et Delamarre X., 2003, p. 72). Il existe aussi un *d[eus] Beli[...].marus* découvert à Saint-Marcel-lès-Châlon (Saône-et-Loire, *CIL XIII*, 11224), peut-être restituable en *Beli[sa]marus*, divinité dont on ne sait rien par ailleurs.

⁹⁵⁸ Deronzier A. cité par Provost M., Meffre J.-C., 2003, p. 276 (cf note 963).

que cette datation fait coïncider la construction de la *villa* à l'abandon du sanctuaire⁹⁵⁹. Cependant, une fosse au mobilier flavien a été creusée dans la terrasse aménagée sous la *villa* si bien qu'Y. de Kisch propose une datation flavienne, qui permet de faire un lien avec la modification du quartier lors de la construction de S2⁹⁶⁰. Enfin, après une destruction par incendie à la fin du III^e siècle, le site est réoccupé jusqu'au milieu du siècle suivant.

Lyon

Cadre administratif antique

Nom antique : Lugudunum ou Lugdunum

Cité : Le territoire de la colonie est apparemment extrait de celui de la cité des Ségusiaves dont elle fait peut-être encore partie pendant le règne d'Auguste (Strabon, *Géographie* IV, 3, 2)⁹⁶¹.

Statut juridique : Colonie de droit romain à sa fondation en 43 av. n.è., elle bénéficie du *lus Italicum* accordé vraisemblablement par Claude. Capitale provinciale des Trois Gaules.

Le site

Situation topographique : La colonie s'installe sur la colline de Fourvière sur la rive droite de la Saône, au niveau de son confluent avec le Rhône. Le site domine le cours d'eau de plus de 100 m. Un quartier résidentiel et économique (les *canabae*) occupe la rive gauche de la Saône. Au nord des *canabae*, la colline de la Croix-Rousse culmine à 250 m.

Altitude moyenne : 275 m.

Éléments de chronologie

La connaissance de l'histoire précoloniale de Lyon a fait de considérables progrès au cours des dernières années. Alors qu'on pensait la colline de Fourvière vide d'occupation préromaine, les fouilles ont montré l'existence de fossés délimitant d'immenses enclos ayant vraisemblablement servi de lieux de rassemblement organisés autour de festins, comme en témoignent les quantités impressionnantes de déchets de faune et d'amphores retrouvées dans le remplissage des fossés. Il s'agissait d'enclos à usage limité dans le temps qui ont fonctionné aux II^e et I^{er} siècles av. n.è. Au nord, à Vaise, la découverte d'un bâtiment couvert de tuiles et décoré d'enduit peint de I^{er} style pompéien de la fin du II^e siècle témoigne d'une influence romaine précoce, bien antérieure à la fondation de la colonie. La fonction de comptoir commercial probable de ce bâtiment, ainsi que la présence de ces amphores en quantité dans les fossés, tendent à montrer le rôle économique important de Lyon avant sa fondation officielle. Ces éléments justifient en partie le choix de Rome d'y installer la capitale des Trois Gaules.

En 43 av. n.è., L. Munatius Plancus, qui fonda par ailleurs la colonie d'Auguste, est chargé d'établir une colonie au profit des colons chassés de Vienne et des vétérans gaulois de l'armée romaine. Les premières traces archéologiques d'occupation organisée précèdent en réalité de peu la date de la fondation officielle et obligent à envisager une présence des

⁹⁵⁹ Provost M., Meffre J.-C., 2003, p. 286.

⁹⁶⁰ Goudineau C., de Kisch Y., 1999, p. 66. De Kisch Y., 1990, p. 31-32 et 1992, p. 49-50.

⁹⁶¹ Béal J.-C., 2007, p. 5-26.

légions de César et des colons viennois qui, on le sait, avaient trouvé refuge au Confluent⁹⁶². Le réseau viaire est établi dans les années 40 et 30 av. n.è. Le *forum* a vraisemblablement d'abord été construit à l'emplacement de ce qui deviendra le théâtre sous Auguste ; il sera ensuite déplacé plus au nord. Un sanctuaire du culte impérial est construit sous Tibère, agrandi et embelli sous Néron⁹⁶³. Un odéon est érigé durant le I^{er} siècle. Sous le règne d'Hadrien, le *forum* et le théâtre connaissent d'importants travaux d'agrandissement. La ville possède également un cirque dont l'emplacement est inconnu.

Dès la fin du II^e siècle, les habitants abandonnent les quartiers de Fourvière pour s'installer progressivement sur les rives de la Saône. Le mouvement s'accroît au cours des siècles suivants.

Bibliographie : Goudineau C. (dir.), 1989. Burdy J., Pelletier A., 1994. Poux M., 2003. Desbat A. (dir.), 2005.

Vaise

Localisation actuelle

Commune : Lyon

Localisation : Vaise, port Mouton

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 52)

Vaise est situé sur la rive droite de la Saône sur une plaine alluviale au nord-ouest de la colline de Fourvière à une altitude moyenne de 170 à 175 m. Une occupation, avec structure défensive et probable comptoir, est attestée dès La Tène finale, dans la rue du Souvenir. Une urbanisation est décelable à partir de 30 av. n.è. et une trame orthogonale devait organiser en partie l'habitat et les ateliers artisanaux. Des thermes y sont attestés⁹⁶⁴. Une nécropole sépare la colonie du site de Vaise, si bien que la question se pose de savoir si l'on a affaire à un faubourg ou à une agglomération secondaire qui serait alors distante d'environ 1,5 km du centre de la colonie. Les fouilles de D. Frascone ont permis de préciser ce point⁹⁶⁵. Plusieurs voies relient le quartier à la colonie et aux secteurs des *kanabae* et de *Condate*⁹⁶⁶.

Historique des découvertes

Il s'agit d'un sanctuaire mentionné par une dédicace découverte au XVI^e siècle.

Bibliographie : *CIL* XIII, 1730, Allmer A., Dissard P., 1890, n° 195. Lascoux J.-P. et coll., 1999, p. 23-28.

Description des vestiges (fig. 53)

⁹⁶² Dion Cassius, XLVI, 50.

⁹⁶³ *AE* 1980, 637-639.

⁹⁶⁴ *CIL* XIII, 1926.

⁹⁶⁵ Frascone D., 1999, p. 16-18 et I, p. 74-75 et 78-79.

⁹⁶⁶ Delaval E. *et al.*, 1995, p. 271-275.

La pierre a été découverte dans le voisinage du Port Mouton à Vaise au XVI^e siècle, en remploi dans un mur. Il s'agit d'un petit autel en calcaire dont la base a disparu mais qui est toujours pourvu de son couronnement (0,55 x 0,35 m).

Texte : *Numinib(us) Augustor(um), / deo Apollini, / C(aius) Nonius Eupo/sius ex voto / muro et scandula cinxit.*

Traduction : Aux Puissances divines des Augustes et au dieu Apollon, Caius Nonius Euposius a offert une clôture murée couverte d'un auvent en bardeaux en accomplissement d'un vœu.

Le dédicant citoyen d'origine gauloise offre un enclos à Apollon et aux Puissances divines des Augustes. Il est connu par une autre dédicace trouvée à Vaise dans la Grand-Rue aux Puissances divines des Augustes et aux Mères Augustes⁹⁶⁷. Suivant les critères de datation établis par M.-T. Raepsaet-Charlier, l'inscription aurait été gravée dans la seconde moitié du II^e siècle ou dans la première moitié du siècle suivant⁹⁶⁸. D'après l'inscription, il faut donc placer quelque part à Vaise un sanctuaire entouré d'un mur couvert d'un auvent. Il n'est pas question de temple dans le texte.

Vieux

Cadre administratif antique

Nom antique : Aregenua

Cité : Viducasses

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107), puis *civitas libera*, elle accède au statut de colonie de droit latin peut-être sous Septime Sévère (Marbre de Thorigny : *CIL* XIII, 3162).

Le site

Situation topographique : La ville est située à une vingtaine de kilomètres de la mer, dans la vallée de la Guigne, affluent de l'Orne.

Altitude moyenne : 50 m.

Éléments de chronologie

Les découvertes anciennes et ponctuelles de monnaies gauloises ne permettent pas de conclure à une occupation du site à l'époque laténienne. La ville semble occupée à partir d'Auguste-Tibère et reçoit sûrement alors un plan orthogonal dont l'établissement apparemment précoce n'est pas daté avec précision. Les premières traces d'urbanisation sont seulement perceptibles à partir du règne d'Hadrien : l'architecture de pierre se développe, la ville s'étend et c'est vers cette époque que le théâtre est construit. Jusqu'au milieu du siècle suivant, Vieux connaît une période d'apogée qui se matérialise autant dans l'architecture privée (embellissement de l'habitat), que dans l'architecture publique (transformation du théâtre en arène et construction des thermes du Champ des Crêtes à la fin du II^e siècle). La période suivante est une phase de déclin. La ville perd son statut de capitale au Bas-Empire.

⁹⁶⁷ *CIL* XIII, 1764.

⁹⁶⁸ Raepsaet-Charlier M.-T., 1993, p. 12sq

Bibliographie : Vipard P., 2002. Delaval E., 2005.

Bas-de-Vieux

Localisation actuelle

Commune : Vieux

Localisation : Bas-de-Vieux, site du Musée archéologique de Vieux, parcelles AE 44 et AE 156 du cadastre.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 54)

Le sanctuaire est en limite orientale de la ville, à une altitude moyenne de 43 m, sur un terrain en pente naturelle de 5 %. Il est inclus dans une *insula* qui longe un *cardo* (*cardo* F) et qui n'est pas circonscrite par une voie à l'est. La voie qui le borde au sud (*decumanus* J) date de la première moitié du I^{er} siècle. Au nord, le *decumanus* K semble s'interrompre brutalement un peu à l'est du carrefour qu'il forme avec le *cardo* F ; aucune trace de voie n'a été retrouvée lors d'un sondage effectué dans son prolongement à 80 m à l'est du carrefour⁹⁶⁹.

Cette *insula* suit l'orientation générale du parcellaire urbain. Elle est composée de trois parcelles d'habitat au sud et du sanctuaire au nord. Elle appartient à un faubourg qui se développe au II^e siècle comprenant une *domus*, des boutiques et vraisemblablement une nécropole plus à l'est⁹⁷⁰. La zone au nord du site ne semble pas urbanisée.

Historique des découvertes

Le site a fait l'objet d'une fouille préventive programmée en 1999-2000, sous la direction de H. Kérébel. Il est le sujet d'une brève synthèse dans les *BSR* par H. Kérébel, reprise par P. Vipard dans sa monographie sur Vieux. Les vestiges, très arasés, ont été trouvés dans un état de conservation très médiocre.

Bibliographie : Kérébel H., 1999-2000 et 2000. Vipard P., 2002, p. 57 et 128, plan n° 3, p. 199.

Description des vestiges (fig. 55)

Le sanctuaire est composé d'un *fanum* à galerie et de divers édifices annexes. La limite de l'*area sacra* correspond à l'ouest au mur de l'*insula*, au sud à la jonction avec les parcelles d'habitat privé. Au nord et à l'est, les limites sont plus délicates à mettre en évidence. Au nord, un alignement de trous de poteau pourrait correspondre à une palissade clôturant le sanctuaire ; au nord de cette palissade, il y aurait alors une parcelle non bâtie pouvant correspondre à une carrière⁹⁷¹, mais H. Kérébel n'exclut pas une continuité de l'aire sacrée, puisque le nord de l'*insula* n'a pas été fouillé⁹⁷². A l'est, les édifices annexes tournés vers le *fanum* s'appuient vraisemblablement contre le mur de péribole, mais H. Kérébel note des similitudes dans les sols entre les deux espaces et pose la question d'une prolongation

⁹⁶⁹ Vipard P., 2002, p. 15-16 et 55.

⁹⁷⁰ //, p. 194-195.

⁹⁷¹ //, p. 194.

⁹⁷² Kérébel H., 1999-2000, p. 22 et 41.

du sanctuaire vers l'est⁹⁷³. Malgré ces incertitudes, il semble que le *fanum* occupe une position relativement centrale dans l'aire sacrée ; les annexes s'organisent d'ailleurs autour du temple. L'entrée est localisée sur le côté occidental : elle est précédée d'un portique qui empiète sur la chaussée. Elle s'effectue par le passage dans un bâtiment d'entrée D au plan presque carré, construit en bois et torchis sur sablière basse.

Le *fanum* est un temple à galerie de plan carré. Sa *cella* mesure environ 4,80 m de côté et la galerie 10 m. L'entrée, du côté est, tourne le dos à l'accès dans le sanctuaire. Le sol du *fanum* est légèrement surélevé par rapport à celui de la cour qui est en pente vers le sud : la différence de niveau de sols entre la cour et la galerie au sud est de 0,40 m. Aucun élément d'architecture n'a été retrouvé, seules les fondations sont conservées, ainsi que les blocs de calcaire du dallage de la galerie ; les élévations étaient probablement en bois et torchis. Au nord-ouest du *fanum*, un petit édicule E de 1,80 m de côté est construit en gros blocs de calcaire et remblayé à l'intérieur.

Parmi les annexes du sanctuaire, toutes sont construites avec les mêmes matériaux : bois et torchis sur sablière basse. L'une se trouve immédiatement au sud du bâtiment d'entrée (F). Il s'agit d'une salle rectangulaire dallée de schiste et précédée d'un petit espace (1,20 x 2,60 m), vraisemblablement un vestibule ou un dispositif d'antes. Au nord du bâtiment d'entrée, une petite salle G (3 x 3 m) fait pendant à la salle F. Au sud du sanctuaire, trois petites annexes (H, I, J) ouvrent apparemment vers le nord. Elles sont séparées par un étroit couloir orienté nord-sud. Les annexes latérales H et J sont de simples pièces rectangulaires (3,60 x 5,80 m environ), alors que celle du centre (I) reprend le plan déjà décrit avec vestibule ou dispositif pour portique d'entrée (dimensions de la pièce principale : 4,90 m de côté ; vestibule : 1,70 x 4,90 m). La pièce J est un peu désaxée, on ajoute peut-être un édifice K à l'est dans un second temps. H. Kérébel interprète ces pièces comme des '*temples à pronaos*'⁹⁷⁴. Plutôt que des temples, nous préférons y voir des annexes secondaires en raison de la modestie de leur construction, de leur orientation et de leur position tout autour du temple. Devant ces édifices, le sol de la cour a été pavé de dalles de grès. A l'est de l'*area sacra*, d'autres vestiges très arasés ont été retrouvés ; il s'agit vraisemblablement d'annexes du même type avec petites salles. Celles-ci font face à l'entrée.

Parmi le peu de mobilier, signalons des fibules retrouvées sur le sol de l'*area* à proximité du *fanum* et dans l'une des annexes au sud une amulette constituée d'un petit galet poli sur lequel deux yeux et une bouche ont été grossièrement sculptés.

Datation

Peu d'éléments de datation sont disponibles. Le *fanum* est construit sur un remblai contenant du mobilier de la première moitié du II^e siècle de n.è., ce qui donne un *terminus post quem* à sa construction ; un remblai reposant sur un sol dallé de la même époque est situé entre les annexes sud et le sanctuaire, il a certainement servi à rehausser le sol de la cour pour la construction du *fanum* et atteste un état antérieur. Il résulte de ces éléments que le sanctuaire a subi des transformations lors de la première moitié du II^e siècle. Cette date coïncidant avec une période de modification importante des parcelles du sud de l'*insula (infra)*, on peut se demander dans quelle mesure le sanctuaire n'aurait pas été implanté en même temps qu'elles, soit au milieu du I^{er} siècle.

⁹⁷³ Kérébel H., 1999-2000, p. 41 et 45-46.

⁹⁷⁴ Kérébel H., 1999-2000, p. 42.

975

Environnement Archéologique

La voirie, en particulier la rue au sud de l'îlot (*decumanus J*), est aménagée dans la première moitié du I^{er} siècle. Sous la chaussée, a été dégagée une aire de circulation d'orientation est-ouest dont l'emprise recoupe en partie celle de la rue postérieure et celle des édifices de la façade sud de l'îlot. Il pourrait s'agir d'une première voie préalable à l'installation de la voirie sous Auguste-Tibère. Cette urbanisation précoce, malgré une position périphérique, s'explique peut-être si ce *decumanus J* correspond au *decumanus maximus* et s'il tient lieu de voie de sortie de la ville⁹⁷⁶.

En ce qui concerne l'îlot lui-même, on sait que le sanctuaire est surplombé par une terrasse constituée d'un affleurement rocheux où des fosses non datées ont été fouillées. Bien que la limite avec le sanctuaire ne soit pas claire, il est possible que le nord de l'îlot ait été occupé par une carrière⁹⁷⁷. Des carrières d'extraction sont d'ailleurs bien attestées au sud-est du site.

Au sud de l'*insula*, trois parcelles (A, B, C) occupent la façade méridionale de l'îlot, entre la voie et le sanctuaire : des structures en terre et bois identifiées à des habitats modestes liées à des boutiques ou à des ateliers (métallurgie, tissage), ouvrent sur la voie. Elles sont datées du milieu du I^{er} siècle (début de la dynastie flavienne, voire règne de Néron) et sont donc de peu postérieures à la voie elle-même. La parcelle C est un peu plus tardive que les deux autres et date de la première moitié du II^e siècle. Ces habitats connaissent diverses transformations architecturales au cours de leur histoire : lors du premier quart ou premier tiers du II^e siècle, ensuite à la fin de ce même siècle, enfin dans le courant du III^e siècle. Ils sont fréquentés jusqu'au début du IV^e siècle⁹⁷⁸. Une grande quantité de mobilier a été trouvée dans une cavité de la cour de l'habitat A : monnaies, objets métalliques parmi lesquels de probables outils miniatures. Ils appartenaient à une couche de la fin du III^e siècle et s'apparentent à du mobilier cultuel qui fait défaut dans l'enceinte même du sanctuaire. La question se pose alors de savoir quel est le lien entre ces parcelles d'habitat et le sanctuaire lui-même. Une solution serait de faire de la cour de la parcelle A une extension de l'*area sacra* accessible par les étroits couloirs entre les annexes H, I et J⁹⁷⁹. Le problème se trouve compliqué par la nature des vestiges de cette cour qui sont antérieurs au sanctuaire. En effet, à l'époque flavienne, une fosse y a servi de dépotoir domestique et contenait un squelette humain. Ce défunt a été visiblement jeté sans sépulture dans la cour. On peut tout de même se demander s'il n'est pas en lien avec une incinération de la même époque au sud-est de ces structures, au sud du *decumanus J*. L'urne contenant les cendres est datable du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} siècle⁹⁸⁰. Elle constitue l'indice d'une éventuelle nécropole dans ce secteur, antérieure au développement du faubourg.

⁹⁷⁵ Vipard P., 2002, p. 55-57 et Kérébel H., 1999-2000 et 2000, p. 57-58.

⁹⁷⁶ Kérébel H., 1999-2000, p. 18-19.

⁹⁷⁷ Kérébel H., 1999-2000, p. 22.

⁹⁷⁸ Kérébel H., 1999-2000, p. 23-41.

⁹⁷⁹ Kérébel H., 1999-2000, p. 49.

⁹⁸⁰ Vipard P., 2002, fig. 56 p. 58-59.

Corseul

'Cité fut riche, ville d'antiquité, Mays gasté estoit, long temps avoit passé' Roman d'Aquin, XII^e siècle⁹⁸¹

Cadre administratif antique

Nom antique : *Fanum Martis*⁹⁸² ?

Cité : Coriosolites

Statut juridique : Cité stipendiaire (Plin l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur le versant sud-est d'un plateau du massif Armoricaïn. Elle occupe une superficie de 40 à 50 ha.

Altitude moyenne : 80 m.

Éléments de chronologie

Le site de Corseul n'a jamais livré de traces d'une présence préromaine, des habitats ruraux laténiens ont toutefois été repérés alentour. Les premiers indices d'occupation sont datés de la fin du I^{er} siècle av. n.è. (sites de Monterfil II, du Clos Julio et du Courtil Saint-Antoine). La structure urbaine est connue grâce aux prospections aériennes essentiellement. Elle s'établit progressivement à partir du règne d'Auguste et pendant toute la dynastie Julio-claudienne. Hormis l'édifice thermal du Champ Mulon daté de la fin du III^e siècle, on ne connaît pas la parure monumentale de la ville : l'emplacement du *forum* est incertain et on ne sait rien d'un éventuel théâtre ou amphithéâtre. Enfin, aucune nécropole n'a été localisée.

Bibliographie : Langouët L., 1986. Kérébel H., 1996 et 2001, p. 221-238. Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 70-137. Henry P., Mathieu N., 2003.

Le Clos Julio

Localisation actuelle

Commune : Corseul

Localisation : Clos Julio ou Clos Jacqueline, parcelle 341 de la section M 2 du cadastre.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 56)

Le site est en bordure sud-est dans la partie basse de la ville, à une altitude moyenne de 60 m. Il suit l'orientation générale de la trame urbaine. La parcelle comprend plusieurs édifices repérés en prospection aérienne. Ils sont répartis de manière éparse les uns par rapport aux autres ; le sanctuaire n'est pas inclus dans un tissu urbain dense. Ses relations avec le réseau de voies ne sont pas aisées à comprendre. Pour ce faire, il faut considérer avec attention les différents plans de Corseul qui ont été publiés ces dernières années.

⁹⁸¹ *Anonyme, vers 2821 et 2822, Aiquin ou la conquête de la Bretagne par Charlemagne, édition du manuscrit 2233 de la BNF, texte établie et traduit par F. Jacques, Aix-en-Provence/Paris, 1979.*

⁹⁸² Voir I, p. 156 pour le problème du nom de la ville.

Au nord et à l'ouest, deux voies perpendiculaires bordent le temple, ces deux voies ont été bien observées par prospection aérienne et par fouilles. Il s'agit des voies n° 7 et n° C sur le plan proposé par H. Kérébel⁹⁸³. Le *decumanus* n° 8, supposé par l'observation d'un aménagement de cailloutis, déboucherait juste en face du *fanum*⁹⁸⁴. Au sud de l'édifice, une voie aurait été observée par prospection aérienne en 1990 par L. Andlauer, elle longerait le bâtiment isolé qui se trouve au sud-est du temple⁹⁸⁵. La présence de cette voie est vraisemblable, elle n'apparaît cependant plus sur le plan du secteur publié en 1991⁹⁸⁶, ni sur le plan de H. Kérébel⁹⁸⁷. Son existence reste donc hypothétique. A l'est, H. Kérébel propose la restitution de trois *cardines* (n° D, E et F) : leur emplacement est supposé uniquement à partir de calculs de modules, à titre d'hypothèse de travail⁹⁸⁸. Les prospections aériennes et les fouilles n'ont en effet jamais permis d'en retrouver la trace⁹⁸⁹. Pour résumer, le sanctuaire est bordé à l'ouest et au nord par deux voies ; au sud et à l'est, aucune voie n'est fermement attestée. On ne peut donc dire si le sanctuaire est inclus ou non dans une *insula* en marge de la ville.

Le rapport avec les nécropoles n'est évidemment pas déterminable faute de connaître l'emplacement précis de celles-ci. Une épitaphe très fragmentée aurait été découverte au Clos Julio, sans toutefois qu'on soit sûr du lieu et du contexte de la découverte⁹⁹⁰.

Historique des découvertes

Le site est découvert lors de prospections aériennes en 1981 par M. Andlauer. Il n'a jamais été fouillé.

Bibliographie : Langouët L. *et al.*, 1981, p. 42-43. Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 82, fig. 34 et p. 110.

Description des vestiges (fig. 57)

L'ensemble du sanctuaire n'est pas identifié. Aucun mur de péribole n'est visible sur les clichés⁹⁹¹. Le temple reconnu est un *fanum* à galerie orienté à l'est et de plan quadrangulaire (a). La *cella* mesure au moins 5 m de côté. Un autre édifice semblable lui est peut-être associé plus à l'est face à l'entrée (b). Il est possible que plusieurs édifices occupent un même péribole.

Datation

On ne connaît rien de la chronologie du sanctuaire.

⁹⁸³ Kérébel H., 2001, p. 221sq et p. 223 fig. 158 ; Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 33 p. 76.

⁹⁸⁴ Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 81.

⁹⁸⁵ Langouët L. *et al.*, 1990, p. 15.

⁹⁸⁶ Langouët L. *et al.*, 1991, p. 74-75.

⁹⁸⁷ Kérébel H., 2001, fig. 158 p. 223. Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 33 p. 76. En particulier : plan du secteur sud-est de la ville (Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 67 p. 109).

⁹⁸⁸ Kérébel H., 2001, p. 225.

⁹⁸⁹ Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 83.

⁹⁹⁰ Merlat P., 1957, fig. 2 p. 177-178 et *ILTG*, 340.

⁹⁹¹ Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 34 p. 82.

Environnement Archéologique

Le bâtiment isolé au sud-est du *fanum* est un grand édifice dont le plan est dressé par la prospection aérienne de 1985 (d)⁹⁹². Il apparaît alors une cour autour de laquelle s'organisent des galeries et une série de pièces à l'ouest. Le plan est ensuite complété en 1991 : des pièces apparaissent également au nord de la cour⁹⁹³. La présence de phases différentes est envisageable. Il pourrait s'agir d'une grande *domus* suburbaine.

D'autres structures sont également mentionnées dans une chronique de prospection aérienne, mais elles semblent complètement oubliées dans les études qui suivent. Il s'agit d'un édifice dont le plan a été en partie dressé⁹⁹⁴. Il est dans la même parcelle que le *fanum*.

Trèves

Cadre administratif antique

Nom antique : Augusta Treverorum

Cité : Trévires

Statut juridique : Statut de cité libre que Trèves perd sûrement lors des troubles de 69 (Pline l'ancien, *HN* IV, 106 : '*liberi antea*') ; Trèves devient le siège du procurateur des finances de Gaule Belgique et des Germanies à la fin du I^{er} siècle. Elle est également colonie (*CIL* XIII, 3641, 11313...)⁹⁹⁵.

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur la rive droite de la Moselle.

Altitude moyenne : 135 m.

Éléments de chronologie

Du mobilier de La Tène finale a été retrouvé de manière éparse dans le centre-ville de Trèves, ainsi que sur les collines environnantes : un habitat dispersé occupe le site avant la présence romaine. La thèse d'un *oppidum* gaulois sous la ville de Trèves doit être rejetée suite aux analyses récentes de la pédologie du sous-sol qui révèlent que les premiers niveaux gallo-romains reposent directement sur un paléosol. Des fouilles récentes ont montré que la colline du Petrisberg, au pied de laquelle la ville gallo-romaine est installée, est fréquentée peu après la fin de la guerre des Gaules, vraisemblablement par une occupation militaire⁹⁹⁶.

La ville est fondée sous le règne d'Auguste. Les plus anciens vestiges archéologiques reconnus sont les piles du pont de bois traversant la Moselle, datées par dendrochronologie de 18/17 av. n.è. En 4 de n.è., Trèves accueille le cénotaphe des petits-fils d'Auguste, Caius et Lucius César. Le *forum* est construit sous le règne de Claude. De nombreux autres monuments publics sont connus, mais ils ne sont pas toujours bien datés : les

⁹⁹² Langouët L., Faguet G., 1985, p. 73. Langouët L., 1986, fig. 28 p. 28.

⁹⁹³ Langouët L. *et al.*, 1991, p. 74-75.

⁹⁹⁴ Langouët L., Faguet G., 1988, p. 81.

⁹⁹⁵ Le statut est discuté : Le Roux P., 1992, p. 185-186.

⁹⁹⁶ Löhner H., 2005, p. 141-142.

thermes de la place du marché aux bestiaux, les thermes monumentaux de Sainte-Barbe (Barbarathermen), l'amphithéâtre du Petrisberg... La ville est enclose dans une vaste muraille à la fin du II^e siècle. Il en subsiste aujourd'hui la porte nord : la *Porta nigra*.

Bibliographie : Kuhnen H.-P. (dir.), 2001. Kuhnen H.-P., 2004.

Pallien

Localisation actuelle

Commune : Trèves

Localisation : Pallien, Hornstr., au croisement de Martinfeld et Römerstr.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 58)

Le sanctuaire est sur la rive gauche de la Moselle, au débouché du pont reliant Trèves à la voie menant au *limes*. Les nécropoles de la capitale trévire longent la voie. L'épigraphie y atteste l'existence d'un *vicus* nommé Voclannionum (*infra*). Des ateliers artisanaux (céramique, métallurgie) constituent l'essentiel des structures connues du *vicus* qui s'étend sur plus de 2 ha. La question est évidemment celle de sa dépendance avec Trèves : s'agit-il d'un *vicus* urbain ou d'une agglomération indépendante⁹⁹⁷. Le sanctuaire de l'Irminenwingert se trouve à moins de 1 km au sud-ouest.

Historique des découvertes

Le sanctuaire est attesté par trois blocs inscrits et sculptés découverts dans un même lot en 1808 sur la rive gauche de la Moselle, le long des berges et à proximité d'une nécropole.

Bibliographie : *CIL* XIII, 3648-3650, Gilles K.-J., 1994, Faust S., 2001, p. 202-205.

Description des vestiges (fig. 59)

Les blocs découverts sont composés de trois inscriptions et d'un relief de Junon ; des pierres de construction ont également été trouvées.

- *CIL* XIII, 3648. Espérandieu VI, n° 4921 et n° 4917. *CSIR* IV, 3, n° 357. Fragment supérieur d'un bloc brisé, en grès ; 0,37 x 0,55 x 0,50 m. L'inscription est sur la face principale : Texte : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo), / vicus / Voclanni/[onum --- ou Voclanni(onum) / [---* Traduction : A Jupiter Très Bon et Très Grand, le *vicus* des Voclanniones (ou au *vicus* Voclannionum) a élevé ce monument. Le reste du bloc porte des reliefs : du côté opposé à l'inscription, un bouclier rond ou une patère ; à droite, un vase à deux anses rempli de fruits ; à gauche, un aigle combattant deux serpents. Ce bloc couronnait le relief de Junon, fabriqué dans un grès identique et dont les dimensions correspondent (0,88 x 0,54 x 0,53 m). La cassure supérieure du relief de Junon s'adapte à la cassure inférieure du bloc inscrit. Junon est debout, de face, drapée et diadémée, dans une niche. Elle tient un sceptre dans la main gauche et sacrifie de l'autre main sur un autel allumé. Derrière : un globe dans une couronne de laurier et sur les côtés : un laurier. L'ensemble atteint une hauteur d'environ 1,25 m et pouvait supporter une colonne à Jupiter.
- *CIL* XIII, 3649. *CSIR* IV, 3, n° 119. Autel en grès, 1,23 x 0,68 x 0,59 m. Texte : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / et vico Vocla(nnionum), / Urissulius Cam/panus / d(onum) d(edit)*

⁹⁹⁷ Faust S., 2001, p. 203-204.

. Traduction : A Jupiter Très Bon et Très Grand et au *vicus* des Voclanniones (ou au *vicus* Voclannionum), Urssulius Campanus a fait don de (ou a dédié) ce monument.

CIL XIII, 3650. CSIR IV, 3, n° 118. Angle supérieur droit d'une plaque en grès ; 0,93 x 0,80 x 0,15 m. Texte : *[In h(onorem)] d(omus) d(ivinae), I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / [et vico Vocl]annionum, culinam / [vetustate] conlabsam infra / [scripti de su]o restituerunt / [---]ius C]aupo, Iulius Statianus, / [---]ius S]aturninus, Sattonius / [---]cionius Axillius, / [---]mitius, Sattonius / [---] Ax]illius Secco, Pardius / [---]incius Ursinus, / [---] Pa]rdius Afer, / [---]jus Quartus, / [---]jinus, / [* Traduction : En l'honneur de la maison divine, à Jupiter Très Bon et Très Grand, et au *vicus* des Voclanniones, ont restitué à leurs frais une cuisine anciennement écroulée les noms inscrits ci-dessous : *[---]ius Caupo, Julius Statianus, [---]ius Saturninus, Sattonius [---], [---]cionius Axillius, [---]mitius Sattonius, [Ax]illius Secco, Pardius [---], [---]incius Ursinus, [---] Pa]rdius Afer, [---]jus, Quartius [---]inus.*

Le sanctuaire a donc visiblement Jupiter Optimus Maximus pour divinité tutélaire et apparaît comme le sanctuaire public de la communauté du *vicus*, lui-même divinisé. Sur les structures mêmes, on sait seulement que figurait une cuisine, restaurée en raison de sa vétusté par un collectif de citoyens. Il n'y a donc pas lieu de considérer cette cuisine comme celle qu'utilisent les pèlerins du sanctuaire voisin de l'Imminenwingert, voire de l'Altbachtal⁹⁹⁸. La cuisine est bien un élément attesté dans l'équipement des sanctuaires et qui apparaît souvent dans l'épigraphie religieuse de l'Empire⁹⁹⁹. Son fonctionnement doit ici se comprendre dans le cadre d'un sanctuaire de *vicus* dédié à Jupiter et indépendant du grand sanctuaire voisin.

Datation

D'après les critères de datation proposés par M.-T. Raepsaet-Charlier pour les formules de consécration, en l'occurrence pour la formule abrégée *In h(onorem) d(omus) d(ivinae)*¹⁰⁰⁰, on peut proposer une date pour la restauration de la cuisine qui doit intervenir entre le milieu du II^e siècle et le milieu du siècle suivant. Son caractère vétuste implique que le sanctuaire fonctionnait bien avant.

II- Sanctuaires et identités urbaines : Cultiver une mémoire

Avenches

Cadre administratif antique

Nom antique : Aventicum

Cité : Helvétès

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107), puis colonie vraisemblablement latine (*infra*)¹⁰⁰¹. D'après Strabon, la cité appartient dans un premier temps à la province de Lyonnaise (IV, 1, 1) avant d'être transférée en Gaule Belgique sous

⁹⁹⁸ *Contra* : Kyll N., 1966, p. 15-17.

⁹⁹⁹ Scheid J., 1991a, p. 44 et note 11 p. 54. Italie : *CIL* V, 781 ; VI, 2219 ; IX, 2629, 3075, 3440 ; X, 3781 ; XIV, 3543 ; *AE* 1975, 197. Dalmatie et Dacie : *CIL* II, 2811 (?), 7954, 7960...

¹⁰⁰⁰ Raepsaet-Charlier M.-T., 1993, p. 9-17.

¹⁰⁰¹ Frei-Stolba R., 1999, p. 67sq, van Berchem D., 1982, p. 141-150 et Le Roux P., 1992, p. 186-190.

Tibère (Pline l'ancien, *HN* IV, 105-106), puis finalement à la Germanie supérieure sous Domitien¹⁰⁰².

Le site

Situation topographique : Avenches est située sur la zone des plateaux suisses au bord d'une voie reliant le Rhin au bassin lémanique, au sud du lac Morat qui donne accès au réseau fluvial. Installée à flanc de colline, la ville est en faible pente sud-est/nord-ouest.

Altitude moyenne : 450 m.

Éléments de chronologie

Aucune trace d'occupation antérieure à la ville romaine n'a été reconnue sur le site d'Avenches, hormis dans le quartier des sanctuaires de périphérie où des sépultures de La Tène finale ont été mises au jour en plusieurs points. Un *oppidum* est repéré à 2 km au sud, au Bois de Châtel.

Un port, au bord du lac Morat, est aménagé très peu de temps avant la capitale. Cette antériorité est confirmée par la datation dendrochronologique des pieux de bois du port (4/5 de n.è.) et par le mobilier céramique. Dès le règne d'Auguste toutefois, la ville se dote d'un réseau orthogonal de voies dont les premières traces sont datées de 6/7. C'est de cette époque que date le temple reconnu récemment au pied du futur amphithéâtre (Derrière-la-Tour¹⁰⁰³). Le *forum* et les thermes de l'*insula* 19 sont construits à partir du règne de Tibère. Entre 37 et 52, un important groupe de statues en marbre est édifié à l'ouest du *forum* ; ces statues représentent des portraits de l'empereur et de la famille impériale. Sous le règne de Claude, la ville connaît une phase d'enrichissement en particulier dans le bâti privé : les maisons se reconstruisent en pierre et s'embellissent. Menacée de destruction pendant les troubles de 69 (Tacite, *Histoires* I, 67sq), Avenches obtient ensuite le titre de colonie sous Vespasien (en 71/72). Son nouveau nom *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* suggère l'établissement de vétérans. La ville est alors pourvue d'un mur d'enceinte, long de 5,5 km et construit dans la décennie 70, ainsi que de nouveaux ensembles monumentaux : thermes, temple et basilique sur le *forum*. Sous Domitien, la cité – de même que les cités des Séquanes et des Lingons – est transférée de la province de Belgique à la nouvelle province de Germanie supérieure¹⁰⁰⁴. Le siècle suivant, et en particulier le règne de Trajan, marque un nouvel essor de la colonie, avec la construction du sanctuaire du Cigognier, du théâtre, de l'amphithéâtre, de nouveaux thermes et de nouveaux aqueducs. La ville ne souffre pas trop des troubles politiques et militaires du III^e siècle : les habitations privées continuent de s'embellir, attestant l'enrichissement de la population.

Bibliographie : Bögli H., 1996. Collectif, 2003a.

Derrière-la-Tour

Localisation actuelle

Commune : Avenches

¹⁰⁰² Tarpin M., 1995, p. 13 et Frei-Stolba R., 1999, p. 72-73.

¹⁰⁰³ //, p. 205-207.

¹⁰⁰⁴ Raepsaet-Charlier M.-T., 1999, p. 272-273, 287.

Localisation : Derrière-la-Tour, 1-5, avenue Jomini / propriété Seynave

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 60)

Le sanctuaire est en bordure occidentale de la ville, au nord du sanctuaire de La Grange-des-Dîmes et au pied de l'amphithéâtre. Il est sur les pentes de la colline d'Avenches, à une altitude de 465-469 m, en position dominante par rapport à l'agglomération et aux autres sanctuaires du quartier. Son orientation suit la pente du terrain ouest/est qui est complètement différente de celle de la trame urbaine ; le grand axe de l'amphithéâtre reprendra cette orientation. Il est à l'écart de la voie de sortie de la ville qui prolonge le *decumanus maximus*.

Historique des découvertes

Le lieu de culte est découvert en 1996 et fouillé dans le cadre du programme d'étude sur les sanctuaires d'*Aventicum* par J. Morel.

Bibliographie : Morel J., 1997 et 2003. Blanc P., Vuichard Pigueron N., 2006.

Description des vestiges (fig. 61-62)

Une tombe à incinération laténienne a été dégagée en 1996, pas directement sous les vestiges, mais à proximité¹⁰⁰⁵. Deux autres sépultures se trouvaient également sous le temple rond de La Grange-des-Dîmes¹⁰⁰⁶, de même que deux fosses laténiennes à caractère funéraire sont supposées au niveau de la Porte de l'ouest¹⁰⁰⁷.

Les premières traces d'occupation remontent à la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. (fig. 61). Elles sont donc antérieures à toute autre trace reconnue sur le site d'Avenches. Il s'agit de trous de poteaux rattachés à plusieurs foyers et à un sol de galets situés sous la partie occidentale du temple. Sous le sol, une fosse contenant une urne est associée à un édifice rectangulaire matérialisé par les trous de piquet (2,80 x 1,50 m minimum). L'ensemble est entouré d'une palissade que reprendra par la suite le mur de péribole en dur du sanctuaire. Ces vestiges sont identifiés aux premières traces de l'activité culturelle sur le site à la période augustéenne précoce¹⁰⁰⁸.

Les remblais sous-jacents à la construction monumentale ont livré du mobilier claudien donnant un *terminus post quem* à l'édification (fig. 62). Le temple est donc contemporain, voire légèrement antérieur, à la construction du temple rond de la Grange-des-Dîmes¹⁰⁰⁹. L'aire sacrée est délimitée par un mur de péribole mis au jour au nord et à l'ouest essentiellement. Son plan est légèrement trapézoïdal et couvre une surface de 1000 m² au minimum.

Le temple, assez mal conservé, se situe vraisemblablement au milieu de cette aire. L'entrée est probablement à l'est. Son plan est celui d'un *fanum* à galerie sur podium orienté à l'est. La *cella* mesure 8 m de côté et la galerie mesure 24 m sur 17,20 m. Le mur de fond

¹⁰⁰⁵ Morel J., 2003, p. 230.

¹⁰⁰⁶ //, p. 231 (Au Lavoëx : //, p. 113).

¹⁰⁰⁷ Meylan Krause M.-F., Morel J., 2007, p. 263-278.

¹⁰⁰⁸ Morel J., 1997, p. 238.

¹⁰⁰⁹ //, p. 232.

de la *cella* est doublé d'un mur flanqué d'un massif rectangulaire devant servir de socle à la statue de la divinité. Le mur de galerie est large de 1,25 m et supportait une colonnade libre en calcaire dont plusieurs éléments ont été retrouvés dans la démolition. La galerie est plus large à l'est (3,50 m contre 2,55 m pour les trois autres côtés). L'entrée est précédée d'un escalier (8,65 x 6,90 m) dont il reste quatre murs de soubassement parallèles. De part et d'autre de l'escalier, des massifs de maçonnerie sont adossés au podium. Les niveaux de sol du temple n'étant pas conservés, on peut seulement estimer la hauteur minimale du podium à 1 m. Au sud, une petite annexe (2,50 x 2,10 m) est alignée sur la façade du temple.

La conception du temple rappelle étonnamment celui de La Grange-des-Dîmes édifié plus tard.

Mobilier

Le mobilier compte une quarantaine de monnaies et une vingtaine de fibules, un fragment d'inscription en calcaire blanc et des vestiges de statue.

Environnement Archéologique

A la fin du II^e siècle, un enclos (A) est aménagé à l'arrière du premier sanctuaire et dans son prolongement (**fig. 63**) ; il comporte une galerie sur au moins trois côtés. Il a un plan trapézoïdal, une surface de 700 m² et il est flanqué au sud-ouest d'une annexe partiellement fouillée. Un couloir, large de 2,40 m au sol de mortier, sépare le sanctuaire de A. Ce passage est fermé ultérieurement par un mur au nord. A l'est de A un autre enclos contemporain B a été sondé ; il est séparé du précédent par un chemin large de 3,50 m. Une pièce est aménagée à l'intérieur postérieurement, peut-être au Bas-Empire. Le chemin est aménagé dans la seconde moitié du I^{er} siècle et préexiste donc aux deux enclos. Leur construction en a respecté le tracé.

Le lien de ces enclos avec le sanctuaire est inconnu. Il existe en tout cas trois ensembles qui s'étagent à flanc de colline au fil du temps. A l'ouest de l'enclos médian a été reconnu un atelier de potier (a) dont l'activité se développe de la fin du II^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant¹⁰¹⁰.

L'amphithéâtre de la colonie est à l'ouest du sanctuaire. Il est construit dans la première moitié du II^e siècle. Sa capacité d'accueil est estimée à 9000 places. En 165, elle est doublée par l'agrandissement de la *cavea*.

Au nord du site, une *villa* suburbaine construite au milieu du I^{er} siècle est entièrement restructurée au tout début du III^e siècle pour faire place à une habitation de dimension palatiale.

Clermont-Ferrand

Cadre administratif antique

Nom antique : Augustonemetum

Cité : Arvernes

¹⁰¹⁰ Morel J., 2003, p. 230.

Statut juridique : Cité libre (Pline l'ancien, *HN* IV, 109).

Le site

Situation topographique : La ville est sur une butte volcanique orientée nord-sud, bordée à l'ouest par une dépression marécageuse.

Altitude moyenne : 411 m.

Eléments de chronologie

On explique souvent le choix du site de Clermont/*Nemeton* ('le bois sacré, le sanctuaire'¹⁰¹¹) par des raisons religieuses : le site *Vasso* de Jaude en bordure de la ville correspondrait à un sanctuaire protohistorique et justifierait l'implantation de Clermont sur la butte voisine, sa '*raison d'être*'¹⁰¹². L'occupation antérieure à l'époque gallo-romaine sur le site même de Clermont-Ferrand est repérée de manière clairsemée seulement. En revanche, un réseau dense d'*oppida* de l'Age du fer est connu autour de la ville (Plateau de Gergovie, Corent, Côtes de Clermont, Le Brézet).

Une trame viaire orthogonale est installée au début de l'époque augustéenne, mais l'habitat ne s'installe que plus tard au milieu du I^{er} siècle avec la création de terrasses artificielles. A partir du règne de Claude, la ville connaît une rapide croissance. Une seconde phase de développement date des règnes de Trajan et d'Hadrien faisant atteindre la superficie de 100 ha à la ville. En dehors de l'habitat privé, les monuments publics sont très mal connus. Enfin, la ville connaît une période de récession dès le milieu du III^e siècle.

Bibliographie : Parent D. *et al.*, 1988. Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a.

Le Brézet

Localisation actuelle

Commune : Clermont-Ferrand

Localisation : Quartier du Brézet, rue Blériot.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 64)

Le lieu de culte est à l'est de Clermont, bien au-delà de la zone de nécropole et à l'écart de la grande voie Lyon-Saintes qui passe plus au sud. La zone est marécageuse et à une altitude d'environ 330 m. Le centre d'Augustonemetum est à 3 km.

Historique des découvertes

Le site est découvert et fouillé par P.-N. Fournier en 1969 lors de travaux d'élargissement de la rue Blériot.

Bibliographie : Fournier P.-N., 1970, p. 450-451.

Description des vestiges (fig. 65)

¹⁰¹¹ Jullian C., 1913, p. 422 et note 1. Delamarre X., 2003, p. 197. Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a, p. 124.

¹⁰¹² Provost M., 1996a, p. 25. Parent D. *et al.*, 1988, p. 215. Voir I, p. 48-51.

Le quartier du Brézet a été d'abord occupé entre l'extrême fin de l'Age du bronze et le début de l'Age du fer, puis au cours de La Tène finale où des fosses de rejet, puits, zones d'épandage, fossés et sépultures ont été découverts. L'occupation est importante puisque les vestiges se répartissent sur une aire de 2,7 km de long et de moins de 1 km de large. La période d'occupation la plus dense est celle de La Tène C2/D1. L'occupation est certainement de nature domestique et funéraire et organisée selon une trame lâche¹⁰¹³. Pourtant, l'hypothèse de l'existence de puits avec dépôts rituels a été émise suite à des fouilles récentes¹⁰¹⁴.

La question se pose donc de la continuité de la fonction religieuse au Brézet, car à l'époque gallo-romaine, un petit *fanum* à galerie de plan carré est construit. La *cella* mesure 3,20 m de côté aux murs larges de 0,30 à 0,40 m, elle est entourée d'une galerie large de 1,20 m aux murs légèrement plus épais. Les sols de la *cella* et de la galerie sont tous les deux en mortier. Le temple est construit sur un remblai contenant de la tuile, des tessons d'amphores et de céramique gallo-romaine précoce et laissant présumer l'existence d'un premier état.

Mobilier

- un sesterce de Marc Aurèle
- une brique en quart-de-rond
- un manche de couteau en os orné de la figure d'un chien
- une fibule en bronze
- des pots ovoïdes et des tessons de sigillée (Drag 29, 37, 30).

P.-N. Fournier ne précise pas le contexte stratigraphique des découvertes.

Trèves

Présentation de la Capitale

Voir page 199

Altbachtal

Localisation actuelle

Commune : Trèves

Localisation : Altbachtal

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 66)

Le sanctuaire est à l'est de la ville, au pied du Petrisberg, sur un terrain en pente sud-est/nord-ouest, dans la vallée du ruisseau de l'Altbach qui coulait à l'époque romaine quelques mètres plus au sud. Son altitude oscille entre 140 et 145 m. Lors de la construction du rempart, il a été englobé à l'intérieur des murs. L'amphithéâtre, construit postérieurement, le domine au nord-est. Le sanctuaire est en contact direct avec la trame urbaine qui le longe à l'ouest et au nord et dont il reprend en partie l'orientation, puisque la voie nord n'est pas rigoureusement perpendiculaire au reste du réseau. Aucune voie n'est connue à l'est : le

¹⁰¹³ Fournier P.-N., 1970, p. 449-450. Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a, p. 94-95 avec bibliographie.

¹⁰¹⁴ Deberge Y. et coll., 2000, p. 43-62.

site n'est donc pas enfermé dans une *insula*. Il occupe d'ailleurs la superficie de deux îlots. Les nécropoles se développent au-delà des murailles, plus à l'est.

Historique des découvertes

Des découvertes fortuites ont lieu au XIX^e siècle lors de la construction d'un pont sur l'Altbach (1809) et pour l'installation d'une voie ferrée au nord-ouest du site (en 1876 et 1879). Des fouilles de grande ampleur y sont entreprises sous la direction de S. Loeschcke entre 1924 et 1935. S. Loeschcke, par les méthodes de fouilles qu'il utilise et par l'ampleur des découvertes, fait de l'Altbachtal un site pionnier de l'archéologie gallo-romaine dans les années 1920. L'Allemagne en crise lui procure une main d'œuvre abondante recrutée parmi les chômeurs (jusqu'à 120 ouvriers certaines années), pour dégager un site de 5 ha dont les vestiges peuvent être enfouis sous 5 m de sédiments. Sans procéder à une fouille extensive, il réalise une multitude de sondages. Par symétrie, il rétablit les plans des édifices et il restitue les séquences chronologiques du site grâce à l'observation fine de la stratigraphie. Son travail est publié dans plusieurs articles parus dans les *Trierer Zeitschrift*. E. Gose, en 1972, fait une synthèse complète de l'ensemble des découvertes de S. Loeschcke. L'étude du mobilier céramique qu'il entreprend a permis de dater les différentes phases. C'est sur cette publication que nous nous baserons pour établir cette fiche.

Bibliographie : Loeschcke S., 1928. Gose E., 1972.

Description des vestiges (fig. 67-73)

Les structures de l'Age du bronze (fig. 67)

Des fosses (33a) sont datées de l'Age du bronze tardif et à La Tène ancienne. Elles sont recouvertes par un niveau d'occupation augustéen et sont donc en solution de continuité avec les phases suivantes.

Les premiers éléments du sanctuaire ? (fig. 67)

Des fosses et trous de poteaux sont répartis dans des secteurs différents (secteurs 3/4, 10/11, 26a et 34). Les structures qui leur sont associées sont qualifiées de 'préromaines' par E. Gose¹⁰¹⁵. En secteur 10/11, 39 cavités sont observées sans qu'on puisse restituer le plan des édifices. Dans le secteur 34, sept bâtiments (de c à i) construits sur poteaux présentent des plans circulaires et quadrangulaires, deux d'entre eux (f et i) sont en hémicycle, ouverts au nord. L'édifice 26a est quadrangulaire. La fonction cultuelle de ces structures n'est pas démontrable, les niveaux d'occupation ont livré du mobilier céramique uniquement.

Leur comblement, contenant du mobilier laténien parfois mêlé à du mobilier augustéen précoce (monnaies et céramique), fait généralement rejeter l'hypothèse proposée par S. Loeschcke d'un lieu de culte laténien antérieur au sanctuaire gallo-romain¹⁰¹⁶. Ces structures toutefois sont très comparables à celles retrouvées sous le *fanum* du sanctuaire de La Tour aux Fées (Allonnes) dont la fonction cultuelle n'est pas discutable, ou encore à celles de Hayling Island (Hampshire) et d'Heathrow (près de Londres)¹⁰¹⁷. Pour notre part, nous estimons qu'une occupation préaugustéenne du site est possible, peut-être à

¹⁰¹⁵ Gose E., 1972, p. 15, 89.

¹⁰¹⁶ Gose E., 1972, p. 261-262. Schwinden L., 1984, p. 249. Scheid J., 1995a, p. 228. Van Andringa W., 2002, p. 68.

¹⁰¹⁷ Drury P. J., 1980, p. 52-54 (qui donne d'autres parallèles). King A., Soffe G., 1994, p. 35-39.

partir de la fin de la guerre des Gaules. A moins qu'elle ne concorde avec le démontage des grandes halles du Titelberg qui intervient deux décennies av. n.è, suivant l'hypothèse récemment émise par J. Metzler qui met l'accent sur l'éventuelle continuité chronologique et fonctionnelle des deux sites¹⁰¹⁸.

Le sanctuaire sous Auguste (fig. 68)

Dès le règne d'Auguste apparaissent les premières structures en dur construites en grès et mêlées à des édifices en bois, qui définiront l'orientation générale du sanctuaire. Les voies, et non un mur de péribole, délimitent le sanctuaire au nord et à l'ouest. Au sud, l'Altbach fait office de frontière. La limite orientale n'est pas connue. L'orientation des édifices, selon leur emplacement, suivra celles des voies, à l'ouest et au nord, du ruisseau au sud et s'adaptera à la topographie de la colline à l'est. A l'intérieur de cet espace, de multiples édifices, dont certains sont enclos, se développent au cours des siècles.

A l'ouest, au bord de la voie, un premier enclos important 43 a été repéré en divers points sous ce qui deviendra un mur de péribole à deux absides entourant un temple à galerie. Il présente la même orientation et les mêmes dimensions que la construction suivante (53 m de côté). Il présente des pavillons d'angle à l'ouest, qui devaient avoir une élévation en bois. Au cours du I^{er} siècle, cet état subit des remaniements : les pavillons d'angle reçoivent une abside à l'ouest (observée au nord). Un temple est supposé au centre, mais n'a pas été observé.

Au nord de cet enclos, dans une orientation sensiblement différente, un mur délimite une vaste surface 36. Sur son emprise sera édifié le théâtre au II^e siècle. Cet enclos est long de 55 m à l'est et a été suivi sur au moins 71 m sur son côté sud. On ne sait pas s'il se poursuit jusqu'à la rue. A l'intérieur de la cour, interprétable comme un lieu de rassemblement, diverses cloisons viendront diviser l'espace au cours du I^{er} siècle.

D'autres constructions apparaissent à la même époque :

- L'édifice quadrangulaire 34a en matériau périssable (environ 7 m sur 8,50 m) n'a peut-être pas de fonction culturelle.
- Au début du I^{er} siècle, la chapelle 30 est construite. Elle mesure 3,80 m sur 4,10 m et est orientée à l'est.

La multiplication des constructions au I^{er} siècle (fig. 69)

Autour des ensembles 36 et 43, des temples et de petites chapelles viennent s'adjoindre dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Un mur sépare désormais l'ensemble cultuel de la rue et fait un angle rejoignant le lit du ruisseau. Parmi les nouveaux édifices (construits en grès) :

- Le temple 48 est composé d'une *cella* (8,70 m par 10,15 m) entourée d'une galerie (15,50 m par 17,10 m) construite avec de simples poteaux de bois dont on a retrouvé les cailloux de calage.
- A l'est de ce temple, une chapelle 68 lui est contemporaine (11,55 x 10,02-10,40 m).
- La *cella* 53 (6,20 x 5,30 m ?) a été fouillée seulement au nord. Une pierre de socle en grès retrouvée à l'intérieur n'était peut-être pas à sa place initiale. Un mur de clôture la sépare de la ville.

¹⁰¹⁸ Metzler J., 2008, p. 163 et I, p. 84.

- La chapelle 27 (6,25 x 5,7 m) est orientée à l'est : deux bases de colonnes en grès encadrent l'entrée large de 1,90 m à 2 m. A 3,75 m devant les colonnes, dans l'axe de l'entrée, un autel a été retrouvé en place ; il portait une inscription dont il manque la partie supérieure : [---]S / [---]cellus / Cocio VSLM¹⁰¹⁹. Des dons de figurines en terre cuite de Vénus et d'anneaux en or sont associés au fonctionnement de l'édifice.
- 50h et 50b1 sont aussi de cette époque aussi.
- Les petites chapelles 19-21 sont toutes les trois de plan carré avec approximativement la même orientation. On sait que la chapelle 19 ouvre à l'est et conservait des traces d'enduit sur son mur.
- Le temple 1¹⁰²⁰ est un *fanum* à galerie (*cella* : 7,20 x 8,60 m ; galerie : 14,40 x 15,90 m). Il possède deux entrées, à l'est et à l'ouest. Une dédicace à Mars associée à l'état 2 de ce temple donne certainement le nom de la divinité tutélaire (*infra*).
- Au nord du temple 1, la construction 3 est d'abord un édifice en bois au plan circulaire à l'extérieur et octogonal à l'intérieur, d'un diamètre de 6,60 m. De ce premier état de la seconde moitié du I^{er} siècle il ne reste que les fondations et les pierres de grand appareil en grès avec des traces de mortaise. Une grille en bois et des poteaux devaient constituer l'élévation du monument au-dessus de ces fondations. L'entrée est à l'est, puisque les blocs de ce côté ne portent pas de trace de mortaise. Le toit est en tuile.
- A l'ouest du n° 3, la chapelle 26 (4 x 4,60 m) précédée d'un vestibule (4 x 1,5 m) est orientée à l'est, un autel a été retrouvé à 2 m devant l'entrée et porte une inscription lacunaire : ---] / ISTIA / [d(e) s(ua)] p(ecunia) d(edit)¹⁰²¹. Une sculpture en marbre blanc représente un petit garçon tenant une grappe de raisin dans les bras (haut. : 0,45 m)¹⁰²². A 2 m au sud, une fosse ovale (long. : 3,95 m) est remplie d'argile rubéfiée et de matériel datant du règne de Caligula à la fin du IV^e siècle. Plusieurs trous de poteaux ont été retrouvés autour de cette fosse. Il s'agit visiblement d'une fosse-foyer qui témoigne des pratiques rituelles associées à la chapelle 26.

A la fin du I^{er} siècle, le sanctuaire possède donc au moins quatre temples et plusieurs chapelles. Il se déploie sur une superficie qui ne changera plus.

La densification des constructions (Trajan-Hadrien) (fig. 70)

Le II^e siècle est une période de densification du bâti et de monumentalisation des édifices déjà existants. La plupart des édifices sont alors construits avec des fondations en grès et des élévations en calcaire.

L'enclos 43 est entièrement reconstruit durant la première moitié du II^e siècle : il a alors l'aspect d'une cour entourée d'un mur de péribole de 53 m de côté. Le côté ouest est flanqué de deux absides à chaque angle. Le côté occidental possède en son centre une entrée, encadrée de deux piliers, large de 6,50 m et qui communique avec la ville. Elle est précédée de deux marches qui sont supprimées quand la chaussée est exhaussée. Sur le côté est, une entrée plus étroite de 2,90 m de large est en relation avec le reste du sanctuaire. Au centre de cette *area*, un *fanum* à galerie de plan presque carré a des dimensions assez modestes : la *cella* mesure 5,60 m par 6,50 m, ses murs, larges de 0,40 m, sont construits dans un *opus reticulatum* très soigné ; la galerie est large de 3,35 m à 3,50 m. Ce temple est muni de deux accès : à l'est et à l'ouest. A l'intérieur de la *cella*, à une distance de 1,55 m du

mur ouest, deux soubassements servaient au support de deux statues cultuelles, distantes l'une de l'autre de 0,50 m. Ces blocs (0,75 x 0,80 x 0,25 m) étaient posés directement sur le sol et devaient recevoir un placage de marbre dont on a retrouvé un fragment.

Le grand enclos de rassemblement 36 est remplacé par un théâtre construit au début du II^e siècle. Des gradins en pierre, de forme semi-circulaire autour d'une *orchestra* de 11,50 m de rayon, ouvrent à l'ouest. Ils occupent l'enclos dont la taille est réduite à 40 m par 50 m. Au cours du II^e siècle, des rangées de gradins sont ajoutées à la place de l'*orchestra* et les entrées sont modifiées. Trente fragments de masques d'acteurs en argile ont été trouvés. Certains blocs portent des noms inscrits ; le nom d'un *pagus* a été supposé sur l'un d'entre eux : *L(ocum) Teu(coriatis)*¹⁰²³, mais un nom de personne est également envisageable.

Une galerie est ajoutée à la *cella* 53 et à l'édifice 30. La galerie 53 est large de 2,85 m à 3 m. La présence de blocs en grès irrégulièrement disposés dans la maçonnerie n'autorise pas à restituer une colonnade libre. Ces blocs devaient servir de support à la toiture et des intervalles sont réservés pour des fenêtres. Un accès a été découvert dans le mur de galerie nord, il est décentré. La pierre de seuil localise une porte et suggère là encore une élévation fermée par un mur. Peut-on restituer une entrée principale au centre du côté oriental qui n'a pas été fouillé ? L'édifice 30 reçoit une galerie atypique qui forme un U large de 1,70 m autour de la *cella* ; à l'est, les murs de la *cella* sont prolongés et viennent fermer la galerie.

Le temple 48 est remplacé par un *fanum* à galerie 49 un peu plus grand construit entièrement en dur (*cella* : 10,18 x 11,80 m ; galerie : 18,28 x 19,87 m). Il conserve la même orientation. Une annexe 67 lui est adjointe dans l'angle nord-est (4 m par 4,40 m).

La construction circulaire en bois n° 3 est remplacée par une construction identique en pierre. Devant l'entrée, deux antes sont ajoutées. A l'intérieur, un muret plaqué de brique forme une banquette. A 2,50 m devant l'entrée, deux blocs devaient servir de support à un autel. Des fragments d'inscription ont été retrouvés dans la démolition. Des figurines en terre cuite et deux fibules témoignent des pratiques votives.

D'autres constructions apparaissent :

- A l'ouest, entre le péribole 43 et le *fanum* 53, un temple carré à simple *cella* 50 est édifié (7,40 m par 7,30 m).
- Au sud-ouest, la petite *cella* 60 est orientée à l'est (4,5 x 5 m) et une galerie lui est ajoutée dans un second temps (11 x 12 m).
- Au nord de l'enclos 43, les chapelles 41 et 64 sont enfermées dans une enceinte de plan irrégulier dont une partie a disparu sous la voie ferrée (580 m²). Le temple 41 se limite d'abord à une simple *cella* (6,90 x 7,55 m) au sol surélevé d'une quarantaine de centimètres par rapport au sol extérieur. La chapelle 64 mesure 2,72 m par 2,82 m.
- Au centre, deux petites chapelles quadrangulaires 46 et 47 ; la chapelle 47 devait abriter une activité de tabletterie.
- Près du temple 1, un nouveau *fanum* à galerie 12 est construit. La *cella* mesure 7 m sur 8,30 m et la galerie 14,30 m sur 15,50 m. Au centre, un socle recevait la statue cultuelle. La découverte de chapiteaux et de colonnes donne une idée de l'élévation ; des enduits peints décoraient l'intérieur de la *cella*. Des statuette en terre cuite de Déesses-mères et d'Epona ont été retrouvées dans la démolition.
- Dans l'alignement du groupe de chapelles nouvellement construites 19-21, viennent se placer les petits édifices 23 et 24 qui sont légèrement plus grands que les

¹⁰²³ AE 1978, 510d. La présence de ce *pagus* est attestée au sanctuaire de Lenus Mars : Finke, n° 14 ; CS/R IV, 3, n° 181.

bâtiments voisins. C'est dans la chapelle 23 qu'a été trouvé le taureau en ronde-bosse dont on suppose qu'il était placé au centre sur un socle¹⁰²⁴. Il s'agit d'une sculpture en calcaire dont la hauteur conservée atteint 0,91 m ; la tête manque et la facture est soignée. Une bandelette orne son torse ; il est associé à une figure humaine représentée à demi-couchée sous son avant-train. L'interprétation de cet ensemble a soulevé maintes polémiques¹⁰²⁵, on ne sait en effet s'il s'agit d'une divinité. La chapelle 24 est orientée à l'est et décorée d'enduit peint, elle abritait une Déesse-mère assise sur un trône en grès haute de 0,64 m.

- La petite chapelle 13 a un plan rectangulaire (4,15 x 3,80 m) orienté à l'est. L'entrée est précédée d'une petite avancée au toit soutenu par des colonnes dont on a retrouvé les socles à 0,40 m du mur. Deux chapiteaux en calcaire remployés dans une construction de l'Antiquité tardive installée au-dessus de la chapelle 13 appartenaient peut-être à l'entrée.
- La chapelle 16, au sud de cet ensemble, a des dimensions modestes : 3,50 m par 2,90 m. Elle est orientée à l'est. A l'extérieur devant l'entrée, un autel à la déesse Aveta a été retrouvé avec de nombreuses figurines en terre cuite de Vénus et de Déesse-mères et la partie d'un pied gauche en marbre chaussé de sandale. L'autel porte l'inscription suivante¹⁰²⁶ : Texte : *Deae Avetae / Adfines*. Traduction : A la déesse Aveta, les voisins ont offert ce monument. Les *Adfines* pourraient désigner des voisins du sanctuaire¹⁰²⁷.

Enfin, au nord des temples 1 et 12, un groupe de chapelles apparaît :

- Le temple de Ritona 6 est d'abord une simple *cella* de 7,30 m par 6,40 m construite au milieu du II^e siècle. Une galerie large de 1,96 m lui est ajoutée peu après (11,23 x 12,14 m). Elle se présente sous la forme un muret soutenant une colonnade. L'entrée au sud est marquée par deux saillies dans l'épaisseur du mur. Dans le remblai au-dessus du sol de la galerie, une inscription à Ritona Pritona a été retrouvée¹⁰²⁸ : *Dea Ritona / Pritona / Arbusius / C[---]*. Dans la *cella* a été trouvée une plaque gravée d'un dessin de pieds¹⁰²⁹, ainsi que des figurines en terre cuite et des monnaies. Le temple de Ritona est associé à une exèdre 5 située au sud, devant l'entrée. Dans son premier état, c'est une niche semi-circulaire large de 4,46 m ouverte au nord en direction du temple. Dans des annexes construites postérieurement ont été retrouvés en emploi un édicule représentant Minerve dans une niche et une inscription incomplète¹⁰³⁰ : *Numinibus [---] / Exhedram C[---] / coloniae C(uram) A(gente ?) [---] / bilio secun[do---] / Aquino L(ucio) At[---] / Coviro Secundo [---] / Cummio Vitale [---] / Matuinio mansueto [---] / Aprilio Ibliomaro [---] / dedicatum [---]*.
- La chapelle 7 est consacrée à Epona (2,26 m de côté). L'intérieur est enduit de peinture rouge. Plusieurs reliefs d'Epona et des figurines en terre cuite ont été retrouvés à l'intérieur dans la couche de destruction¹⁰³¹.
- A proximité, la chapelle 8 est rectangulaire (4,20 m par 4,80 m). Elle est munie d'une banquettes ajoutée contre le mur nord dans un second temps. Des figurines en terre cuite, des anneaux en bronze ont été retrouvés dans la couche de destruction.
- Dans ce même secteur, il faut encore signaler deux piliers M et 9, servant de support à des statues de culte. Le pilier 9 est consacré à Vorio ; sur un socle quadrangulaire massif (1,40 x 1,68 m) enduit de peinture polychrome devait s'élever la statue de Vorio, dont on a retrouvé l'inscription fixée sur le côté ouest du pilier¹⁰³² : *Vorioni /*

deo sacr(um) / uoto suscep/[t]jo Vettius / Demioncus / Raddari f(ilius) u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito). Ce dieu est inconnu par ailleurs. Près du pilier : des fibules, des anneaux et une clochette.

La seconde moitié du II^e siècle (fig. 71)

Dans la seconde moitié du II^e siècle, l'activité édilitaire se poursuit. Dans l'angle nord-ouest, un temple à galerie important est érigé 38. Il est dans l'axe de la scène du théâtre et dans la même orientation. Ce temple est en partie sous le tracé de la voie ferrée. Ses dimensions sont de 8,85 m par 10 m pour la *cella* et de 16,94 m par 17,94 m pour la galerie. Sa construction, en petit appareil de calcaire, est très soignée.

Le *fanum* à galerie 33 est construit au même moment (*cella* : 5,30 x 5,80 m ; galerie : 12,20 x 12,80 m). La petite annexe 32 ouverte à l'est lui est vraisemblablement associée.

Le temple à galerie 29 est lui aussi construit à partir de cette période dans le sud du sanctuaire (*cella* : 6,90 x 8,40 m ; galerie : 13,60 x 15,20 m) ; les structures médiévales construites au-dessus remploient des éléments du temple :

- figure de femme enveloppée dans un lourd manteau (haut. : 1 m) ;
- torse identifié à Mercure nu, vêtu d'une chlamyde ; il tenait dans la main gauche le caducée dont on voit seulement la trace (haut. : 0,46 m)¹⁰³³ ;
- petit édicule représentant une Déesse-mère assise dans une niche (haut. : 0,38 m)¹⁰³⁴ ;
- autel haut de 0,80 m brisé dans sa partie droite¹⁰³⁵ : *Numin[ibus]/ Aug(ustorum) Rito[nae]/ sive ex iu[ssu ---]/itioni[---]/rasius [---/---]LIB[---/---]SV[---]* ;
- deux autels anépigraphes¹⁰³⁶ ;
- relief représentant un triton tenant un coquillage en main droite (haut. : 0,34 m) ;
- fragment de statue vêtue d'une robe ; statuette en terre cuite d'un homme ; bordure ajourée en bronze avec des ornements ; petit buste en bronze de femme coiffée d'un bandage.

A côté de la chapelle 16 à Aveta, deux autres chapelles 15 et 17 sont construites de chaque côté à la toute fin du II^e siècle. Elles sont de même orientation et ouvrent à l'est. La chapelle 15 a livré dans sa démolition des fragments de frise et de corniche portant des décors végétaux. Devant la chapelle 17, un socle supportait un autel dédié à Aveta¹⁰³⁷ : *[Num(inibus) / Aug(ustorum) ?] / et deae Avetae, Tib(erius) Venus/[t]jus Vital(is), C(aius) Leusius / [.]iamissa, M(arcus) Tongo/n[?]us lul (?), Aivinius Los/sa, Va[---]nius Varus, / Annius Iarus, Brit/tonius Hilarus / d(ono) d(ederunt)*.

La chapelle 18 est consacrée à Mercure. Elle est située à 1,50 m au sud de l'édifice 19 et ouvre à l'est. Les parements extérieurs étaient enduits de peinture. A 3,60 m devant l'entrée, un autel à Mercure a été trouvé en place¹⁰³⁸ : *Deo Mercu(rio) / Lucanius / Divixius / ex iussu*. Entre les chapelles 18 et 19, deux fosses contenaient des restes de sacrifices. Elles fonctionnent dans la seconde moitié du II^e siècle, sont remplies et abandonnées plus tard (dans le courant du IV^e siècle).

¹⁰³⁷ Nesselhauf, n° 1. *CSIR* IV, 3, n° 28.

¹⁰³⁸ Nesselhauf, n° 5. *CSIR* IV, 3, n° 219.

Au cours du II^e siècle, est encore construite la petite chapelle en ardoise 35 de 3 m de côté et orientée à l'est.

La période voit aussi la monumentalisation d'édifices existants. La plus remarquable est celle qui concerne le temple 50 à la fin du II^e siècle. Jusque là simple *cella*, celui-ci se transforme en *fanum* à galerie sur podium. Il est au fond d'une cour à portique, immédiatement au sud du mur de péribole 43. La cour couvre une superficie de 66 m sur 35 m, le portique est large de 3,70 m. Une entrée dans le péribole a été trouvée au milieu du côté sud. La construction du mur a entraîné la condamnation de l'entrée nord du temple 53. Au fond de la cour à l'ouest se dresse le temple (*cella* : 7,40 x 7,30 m ; galerie : 15,52 x 15,78 m). Celui-ci est surélevé de 0,95 m par rapport au sol de la cour. La galerie est donc précédée, du côté de son entrée à l'est, d'un massif de maçonnerie support d'un escalier d'accès (6,73 x 3,60 m). A 6,50 m devant l'escalier, un autel est érigé dans l'axe du temple. De part et d'autre de l'escalier, deux massifs quadrangulaires sont construits au début du siècle suivant. Le pilier sud contenait dans son socle un vase rempli de monnaies de Domitien à Septime Sévère. Au sud du mur de péribole viennent s'annexer trois salles à l'est de l'entrée larges de 5,75 m et longues de 32 m (Al, Ak et Ai). La salle la plus orientale (Ai) dépasse la façade du péribole et vient s'aligner sur celle de la cour 43 créant ainsi un effet de symétrie. De ces trois salles, seule la pièce centrale Ak a été complètement dégagée. Il s'agit d'une pièce semi-enterrée communicant avec l'*area sacra* 50 par un escalier haut de 1,48 m. Des niches rythment l'élévation. Parmi le mobilier : un autel avec une inscription fragmentaire¹⁰³⁹ : --- /---]FEST[---]/ VSLM ; 28 lampes à huiles et près de 150 figurines en terre cuite représentant surtout des bustes d'enfants et de femmes.

Des modifications importantes dans le courant du III^e siècle (fig. 72)

Dans le courant du siècle suivant, la vitalité du site ne tarie pas. Il atteint alors son apogée en terme de monumentalité et du nombre d'édifices. La fréquentation est importante et témoigne de pratiques rituelles qui se romanisent davantage. Les constructions introduisent désormais le schiste dans leurs fondations. La transformation du temple 50 en montrait déjà les prémices. Paradoxalement, les premiers abandons interviennent déjà, puisque le théâtre cesse de fonctionner à la fin du II^e siècle. Faut-il y voir la conséquence d'une inadaptation aux changements rituels ?

Dans la cour 50, la chapelle E est construite en grand appareil ; à l'extérieur au sud et à l'est, plusieurs vases contenant des monnaies y ont été enterrés. Dans l'environnement du temple 53 apparaît une myriade de petites chapelles. Deux chapelles semi-circulaires 55 et 59 de taille et d'orientation différentes sont d'abord construites puis remplacées par quatre chapelles quadrangulaires (54, 56, 58 et 69). Autour du *fanum* à galerie 49, plusieurs structures sont ajoutées : une chapelle 67 dans l'angle nord-est remplace une précédente construction plus modeste ; au sud, une autre chapelle N contient au centre un bloc, support d'une statue ; devant à l'est, une banquette en forme de U (2,90 x 5,40 m) complète l'ensemble rappelant le temple de Ritona et son annexe.

Dans l'angle nord-ouest du sanctuaire, le temple 38 subit des modifications : son sol est exhaussé et il reçoit un décor architectural d'influence très classique avec une ordonnance corinthienne. Au temple 41 est ajoutée une galerie large de 2,60 m (dim : 13,10 x 13,75 m) qui ouvre à l'est. Ensuite, l'annexe 64 est remplacée par une annexe plus grande (3,84 x 4,27 m) ouvrant à l'est 40. Des peintures décoraient l'extérieur ; des

¹⁰³⁹ Nesselhauf, n° 6.

placages de marbre couvraient les murs intérieurs. Le sol était peut-être dallé de marbre également. Le ressaut de fondation intérieur à l'ouest est beaucoup plus important que pour les autres côtés, ce qui laisse supposer l'existence d'une statue de culte à cet endroit. Parmi les découvertes de mobilier associé au monument : des statuettes en terre cuite, un miroir, des objets en bronze (fibules, anneaux,...). Les murs qui enclosent le temple 41 et l'annexe 40 sont supprimés. Entre le temple 41, son annexe et le temple 38, un puits 39a est aménagé.

Au centre du sanctuaire, dans un espace jusque là peu occupé, deux temples sont construits. Un nouveau *fanum* à galerie 31 est ajouté au *fanum* 33. Ce *fanum* est orienté à l'est (*cella* : 6,40 x 7 m ; galerie : 13,90 x 14,40 m). La chapelle circulaire 46 est remplacée par une construction circulaire en grès de 3 m de diamètre dont l'entrée au nord est précédée de deux antes. La construction 47 qui abritait un atelier de tabletterie est abandonnée. Très peu de temps après l'érection de la chapelle 46 est construit le temple à galerie de plan également circulaire 45. La *cella* a un diamètre intérieur de 5,30 m et porte un décor peint sur ses murs extérieurs. La galerie, large de 2,40 m, a des fondations circulaires à l'intérieur et octogonales à l'extérieur ; son diamètre est de 12,40 m (13 m aux angles) ; ses murs, épais de 0,50 m au milieu des côtés, atteignent 0,90 m aux angles. Le temple 45 et la chapelle 46 sont entourés d'un mur de péribole qui forme un quadrilatère irrégulier (côté est : 17,50 m ; ouest : 18 m ; nord : 26,50 m ; sud : 22,50 m). Du mobilier se rapportant peut-être à ce secteur était en emploi dans la construction profane de l'Antiquité tardive qui s'est installé au-dessus :

- en particulier les fragments d'une statue d'homme portant un bouclier et une lance et vêtu d'une cuirasse, vraisemblablement Mars en calcaire (haut. : 1,70 m)¹⁰⁴⁰ ;
- une inscription gravée sur une plaque en calcaire reproduit le début d'un poème¹⁰⁴¹ :
*Quidquid [i]d est aeru[mna ?---]/ Et quod in orb[e] viget T[---]/ Omnia vos reg[i]tis
vo[---]/ Quae iam laben[t]em v[---]/ Et nullo spera[---]/ [P]ossessurum it[erum ?---]/
[cur ?]aren[t] homi[n]es---*.
- une autre plaque gravée¹⁰⁴² : *[---] Numin[---/---] Augus[---]/D[---/---]*.
- une statue de Déesse-mère assise sur un trône, haute de 20 cm¹⁰⁴³.
- d'autres fragments de statues, des figurines de terre cuite,...

A l'est du sanctuaire, l'exèdre semi-circulaire 5 associée au temple de Ritona est remplacée par une exèdre en forme de U de même orientation et large de 4,18 m. Son élévation forme une petite banquette à laquelle une annexe en schiste de construction grossière est adjointe juste au sud (5a). A l'intérieur, ont été trouvées neuf statuettes en terre cuite de Vénus et de Déesse-mère et une épingle en bronze. Plus à l'ouest, est construit un nouveau temple à galerie 25, dont une petite partie seulement a été dégagée. Ses dimensions sont modestes (*cella* : 4,90 x 5,70 m ; galerie : 9,50 x 10,30 m). Le temple est orienté à l'est.

Dans ce même secteur, des annexes sont construites ou agrandies autour des chapelles déjà présentes :

- La chapelle 24 est agrandie vers l'est, venant juxter la galerie du temple 12 ; juste devant l'entrée, découverte d'une statue de Déesse-mère assise sur un trône (haut. : 0,80 m)¹⁰⁴⁴.
- La structure 28 est un tout petit édicule où un fragment d'inscription lacunaire a été retrouvé¹⁰⁴⁵.

- La chapelle 10 est orientée à l'est. Le mobilier associé compte le relief en calcaire d'un homme portant un manteau, deux fragments d'inscription, des statuettes en terre cuite et des objets en bronze.
- Plus au sud, la chapelle 14 a un plan carré de 4,80 m de côté ; elle est orientée à l'est. Dans la couche de démolition : statues de Déesse-mère assise, chien assis et Fortuna assise¹⁰⁴⁶ ; des fibules.

Les reconstructions après l'incendie (fig. 73)

A l'est du sanctuaire, un incendie survient entre le III^e siècle et le IV^e siècle. C'est l'occasion d'ultimes remaniements.

Certaines structures sont abandonnées : c'est le cas des temples 12, 25, 33, 60 et des annexes 69, 58, 54, 28, 7, 5a, M. Un habitat s'installe à la place du théâtre abandonné.

Dans l'angle sud-ouest, un espace avec structure thermale 59 est construit contre le mur de péribole. Dans un second temps, le temple 53 est isolé dans une aire de 500 m² entourée d'un mur de péribole. La petite chapelle 56 est agrandie 57, les autres sont abandonnées.

Au niveau de l'*area* 50, des pavillons d'angle B1 et B2 sont ajoutés aux angles ouest. A l'intérieur de l'aire, entre l'annexe E et la galerie sud, une salle hypogée est construite F (4,47 m par 5,72 m). Deux petits escaliers inclus dans les murs en donnent l'accès. Son niveau de sol est à 1,70 m au-dessous de celui de la cour. Au centre a été creusée une fosse. Une grande quantité de céramique, ainsi que des statuettes en terre cuite de déesses portant une corne d'abondance s'y trouvaient. Peu après est érigée la salle hypogée K, elle est creusée dans la largeur de la galerie sud. Ses dimensions intérieures sont de 6,40 m de long pour 2,88 à 3,10 m de large. Deux rampes, à l'est et à l'ouest, permettent l'accès. Les rampes ont été retrouvées sur 3 m de long à l'est. De ce côté, l'entrée est décentrée pour ne pas empêcher l'accès dans la pièce Ak, qui est elle aussi hypogée et qui fonctionne donc encore à cette époque. A l'intérieur, le mur nord est flanqué de six colonnes incluses dans son épaisseur ; au sud, le mur est couvert de *tegulae*. E. Gose pense sans preuve à un sanctuaire de Cybèle¹⁰⁴⁷. Il faut souligner la proximité de ces trois salles hypogées qui fonctionnent en même temps. Elles manifestent à l'évidence de changements de rites au IV^e siècle. La salle Al est ensuite agrandie J et deux salles sont ajoutées à l'ouest de l'entrée de part et d'autre du mur de péribole, H1 et H2.

L'enclos 43 voit l'adjonction au centre de son côté sud de deux pièces ; l'une des deux est là encore semi-enterrée et accessible par des marches. Dans le mur, une colonne encastrée figurait en relief un homme vêtu d'une cape, peut-être Hercule. Autour du temple 49, le banc est reconstruit et légèrement agrandi, des poteaux sont ajoutés autour du socle N afin de lui donner un toit pour le protéger. L'annexe 67 est agrandie (R).

Le mur de péribole du sanctuaire est réaménagé au moins sur une partie au nord-ouest et reçoit une colonnade large de 1,80 m. A ce portique, correspond l'annexe H, ajoutée à l'est du temple 41, et le socle 42, à 2,50 m devant le temple 41. Pour E. Gose, il s'agirait d'un socle pour une statue¹⁰⁴⁸. Dans l'alignement de 42, devant le temple 41 de l'autre côté de l'entrée, sont installés d'abord quatre socles G1, puis quatre autres G2. Ces socles supportaient sûrement des structures en baldaquin protégeant des statues. L'entrée du temple serait

¹⁰⁴⁷ Gose E., 1972, p. 209.

¹⁰⁴⁸ Gose E., 1972, p. 152.

alors encadrée de statues. Entre cet ensemble et le temple à galerie 38, une chapelle semi-octogonale 39 est construite, l'édifice est en ardoise et orienté au nord. Il est seulement conservé en fondation et une grande partie est sous l'emprise du trajet de la voie ferrée.

Au centre du sanctuaire, la principale modification concerne le temple 30, transformé en édifice à abside orienté au nord. Une petite annexe lui est ajoutée à l'est. Dans la démolition, un fragment de cuirasse appartenant à une statue de grande taille de Mars ou d'un empereur a été trouvé.

Les structures associées au temple de Ritona 6 sont transformées. A l'est, la banquette 5 est reconstruite. A l'est, un foyer est aménagé avec des tuiles. Un nouvel autel est installé : on en a retrouvé le creusement. Une inscription, retrouvée dans la démolition, renseigne sur la reconstruction du temple¹⁰⁴⁹ : *[In h(onorem)] d(omus) d(ivinae) / [deae] Ritoni(a)e / [aedem et] aram / [orname]ntis et do/[nis omn]ibus ve/[tustat]e cosu/[matis] restitu/[erunt] Catirius / [---]S et Cari/[sius Me]moralis. La petite rotonde 3 est transformée en chapelle quadrangulaire 4 de 3,25 à 3,45 m de côté. Au centre, se tient un piédestal pour une statue de culte, sûrement Mercure, car une statue et une dédicace à Mercure se trouvaient dans la couche de démolition¹⁰⁵⁰ : *In h(onorem) d(omus) d(ivinae) / Mercurio / Securius / Severus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito). A l'intérieur de la chapelle, toujours dans la couche de démolition, ont encore été trouvés deux fragments d'un Jupiter au géant¹⁰⁵¹, une inscription à Mercure des pérégrins¹⁰⁵² (*Deo Mercurio / Peregrinorum / Iulius Iulianus / ex uoto posuit*), un autel offert (à Mercure ?) par un soldat de la flotte reconverti dans le négoce de la bière (*m]iles clas/sis Germanic(a)e [[[An/toniniana?]]] neg(otiator) / cervesa/ius artis offec/tur(a)e ex voto pro / meritis posuit*)¹⁰⁵³, plusieurs fragments de statues dont un coq, des statuettes en terre cuite, de Vénus et de gladiateurs...**

A la place de la chapelle 10 est érigée une construction sur quatre piliers 11. Les quatre puissants massifs de maçonnerie en ardoise sont liés par des murets. Dans le mur sud-est, un édicule en calcaire représentait une Déesse-mère et portait une dédicace¹⁰⁵⁴ : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / [Nu]minib(us) August(orum) / [---]VIA[---]SA [---]JOGNAT / [---] A. Des objets en bronze (statuette de Mercure, anneaux, fibules) font partie du mobilier.*

Les deux chapelles 19 et 20 sont remplacées par une construction plus grande 22, alors que la chapelle 8 est reconstruite dans des dimensions réduites.

Les incerta

A l'ouest du sanctuaire, le temple 1 est détruit pour laisser la place à un nouveau temple 2 plus massif orienté à l'est dont la date de construction n'est pas connue. Une dédicace à Mars inciterait à en faire la divinité tutélaire du temple, bien que S. Loeschcke identifie le temple à Jupiter¹⁰⁵⁵. La *cella* (12,73 m par 9,27 m) est précédée d'un vestibule long de 5,10 m. Elle se termine à l'ouest par une abside semi-circulaire. La galerie, construite dans un petit appareil très soigné, est longue de 21,89 m et large de 18,32 m. L'élévation montre

¹⁰⁴⁹ Finke, n° 30. *AE* 1928, 186 = *AE* 1941, 171. *CSIR* IV, 3, n° 301.

¹⁰⁵⁰ *CSIR* IV, 3, n° 198. Espérandieu X, n° 7537 et 7602. *AE* 1928, 182. Finke, n° 22. *CSIR* IV, 3, n° 217.

¹⁰⁵¹ *CSIR* IV, 3, n° 133.

¹⁰⁵² *AE* 1928, 181. Finke, n° 23. *CSIR* IV, 3, n° 218.

¹⁰⁵³ *AE* 1928, 183 = *AE* 1941, 168. *CSIR* IV, 3, n° 426.

¹⁰⁵⁴ *AE* 1941, 167. Gose E., 1972, p. 43. *CSIR* IV, 3, n° 269.

¹⁰⁵⁵ Gose E., 1972, p. 12-13.

une plinthe supportant des pilastres. L'élévation ne présente donc pas une colonnade libre. Les angles sont munis de contreforts. Une seconde entrée dans la galerie, large de 2,25 m, se trouvait à l'ouest. Celle-ci est précédée de deux marches ajoutées dans un second temps quand les sols de la *cella* et de la galerie sont exhaussés. Les murs intérieurs de la *cella* étaient recouverts de plaques de marbre. Devant l'abside au sud, un piédestal devait supporter une statue. Des blocs d'entablement étaient présents dans la démolition, de même qu'une inscription fragmentaire¹⁰⁵⁶ : *MAR[---]/ NEM [---]/ SCPE [---/--- (Mar[ti et ?] Nem/[etonae ?] / SCPE[*). Une tête d'homme, une jambe, une corne de taureau¹⁰⁵⁷, une corne d'abondance en calcaire¹⁰⁵⁸, des figurines en terre cuite et des anneaux en bronze et en or comptaient parmi le mobilier. La datation de la construction n'est pas connue, elle correspond sûrement à la période de monumentalisation du sanctuaire, soit pendant la seconde moitié du II^e siècle et le III^e siècle.

Tout à fait au sud du sanctuaire, un édifice cultuel 76a non daté a encore été fouillé lors de la construction d'un bassin de décantation. Il est situé à quelques mètres au nord du cours de l'Altbach actuel. Il est seulement connu par un mur orienté nord-sud et un socle maçonné devant l'entrée. Près du socle, une inscription fragmentée en quatre portait l'inscription¹⁰⁵⁹ : *Dis / Cas(s)ibus / M Covirius / [---]*. Un fragment de relief représente le pied d'une Déesse-mère assise dans une niche¹⁰⁶⁰. Plus près du lit de l'Altbach, ont encore été fortuitement découverts : trois autels aux dieux Casses¹⁰⁶¹, une statue de Fortuna assise avec une corne d'abondance¹⁰⁶², une dédicace au dieu Vertumnus sive Pisintus¹⁰⁶³ : *Deo / Vertumno / sive / Pisinto / C(aius) Fruendus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. Il faut ajouter des fragments de dédicaces incomplets et de statues de Fortuna ou de Déesse-mère, une trentaine de figurines en terre cuite, un anneau en or.

L'un des plus grands *ana* du sanctuaire 34 se trouvait à l'est du théâtre. La *cella* mesure 8,80 m par 10,50 m et la galerie 16,50 m par 18,20 m.

Le *fanum* à galerie 65 passe sous le tracé de la voie ferrée. Il a donc été découvert anciennement. Il s'agit de l'une des plus anciennes constructions de ce secteur : il est antérieur au temple 41. Ses dimensions ne sont pas connues.

Les éléments trouvés en remploi dans les constructions postérieures ne sont pas rattachés avec certitude à un monument ou à une époque. La rue pavée R a livré de nombreux fragments d'inscriptions et de statues, dont Apollon debout et nu dans une niche¹⁰⁶⁴. La plupart ne sont pas identifiables. Des blocs architectoniques font partie des trouvailles.

¹⁰⁵⁶ Finke, n° 324. *CSIR* IV, 3, n° 196.

¹⁰⁵⁷ *CSIR* IV, 3, n° 421.

¹⁰⁵⁸ *CSIR* IV, 3, n° 407.

¹⁰⁵⁹ *AE* 1928, 187. Finke, n° 7. *CSIR* IV, 3, n° 44.

¹⁰⁶⁰ *CSIR* IV, 3, n° 272.

¹⁰⁶¹ Finke, n° 6. *CSIR*, IV, 3, n° 43. *AE* 1928, 188 : *l(n) h(onorem) d(omus) d(ivinae) / dis / Cassibus / M(arcus) A(---) G(---) / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. *AE* 1928, 189 : *[Dis Cassibus] / Cossus Fron/tonis f(ilius) sortil(egus) / ex visu / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.

¹⁰⁶² *CSIR* IV, 3, n° 69.

¹⁰⁶³ *AE* 1928, 190. Gose E., 1972, p. 8. *CSIR* IV, 3, n° 338.

¹⁰⁶⁴ *CSIR* IV, 3, n° 9. Espérandieu X, n° 7586. Voir aussi *CSIR* IV, 3, n° 18.

Les travaux de la voie ferrée en 1876 et 1879 ont mis au jour des structures et du mobilier dont on ne connaît pas précisément l'origine : une statuette de Jupiter assis tenant un sceptre et un foudre (haut. : 0,56 m)¹⁰⁶⁵ ; une pierre sculptée à quatre faces (Deux cyprès/Soleil/Lune/Lion, relief mithriaque (?) haut de 0,31 m¹⁰⁶⁶) ; un autel à Mercure¹⁰⁶⁷ : *Deo Mercurio Res/pectia Vi/[cto]ria / [u(otum) s(ol/uit) l(ibens) m(erito)]* ; un autel à Hécate¹⁰⁶⁸ : *Deae Heca/tae C(aius) Can/didius Pis/cator visu / monitus* ; des fragments de sculpture et de blocs architectoniques. Il est possible qu'une partie soit à rattacher au grand temple 38.

La destruction à la fin du IV^e siècle

Après cette période d'abandon relatif à partir de la fin du III^e siècle, le sanctuaire est définitivement abandonné à la fin du IV^e siècle. Des constructions privées s'installent sur les ruines. Des rues sont aménagées. Ces nouvelles structures utilisent les matériaux présents sur place.

Environnement Archéologique

Au sud du ruisseau, commence apparemment une zone d'habitat. Un buste de Diane en marbre, haute de plus de 1 m, y a été découvert¹⁰⁶⁹. Une épitaphe était utilisée en remploi dans le pont sur l'Altbach.

Angers

Cadre administratif antique

Nom antique : Iuliomagus

Cité : Andécaves

Statut juridique : Cité stipendiaire (Plinie l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur la rive gauche de la Maine, sur un promontoire au relief accusé dominant la rivière de 25 m. Sa superficie ne dépasse pas les 60 ha.

Altitude : La partie basse du promontoire est à 22 m NGF d'altitude. Son point culminant est de 48 m NGF.

Éléments de chronologie

Angers est considérée depuis la thèse de M. Provost comme une création augustéenne, faute de découverte laténienne d'envergure¹⁰⁷⁰. Il proposait de voir l'*oppidum* des

¹⁰⁶⁵ CSIR IV, 3, n° 104. Espérandieu VI, n° 4975.

¹⁰⁶⁶ Espérandieu VI, 4924.

¹⁰⁶⁷ CIL XIII, 3658.

¹⁰⁶⁸ CIL XIII, 3643. CSIR IV, 3, n° 93.

¹⁰⁶⁹ CSIR IV, 3, n° 47.

¹⁰⁷⁰ Provost M., 1978, p. 35-39, 1988, p. 87 et 1996b, p. 346. Comte F., Siraudeau J., 1990, p. 13-14.

Andécaves aux Châteliers, à 4 km au sud de la ville. L'hypothèse était davantage étayée par la topographie du site que par la réalité des découvertes protohistoriques réalisées aux Châteliers¹⁰⁷¹. Les fouilles du Palais comtal à Angers renouvellent entièrement la question : sur le site même du futur château, une occupation remonte à la fin du second Age du fer (120 av. n.è. et milieu du I^{er} siècle av. n.è.). La densité de l'occupation (habitat et surtout structures à vocation artisanale) permet de formuler l'hypothèse d'un *oppidum* sur ce site de promontoire¹⁰⁷², peut-être entouré d'un rempart. Un monument public (peut-être un temple) s'y installe à l'époque romaine.

La datation de la trame viaire est mal documentée. Le tracé des voies est d'époque augustéenne, mais leur construction s'échelonne jusque dans les années 60-80. On situe à la même époque un vaste programme d'aménagement du relief en terrasses maintenues par des murs de soutènement. L'emplacement du *forum* est inconnu. Un édifice de spectacle, à l'est de la ville, a peut-être été construit à l'époque flavienne, ainsi que des thermes à La Blancheraie au sud-ouest de la ville. Les maisons sont élevées en dur sous Claude et s'embellissent surtout à partir du règne d'Hadrien.

Bibliographie : Provost M., 1978, 1988 et 1996b. Comte F., Siraudeau J., 1990. Bouvet J.-P. *et al.*, 2003.

Le Château

Localisation actuelle

Commune : Angers

Localisation : Le Château, ou Palais comtal, 2-Rue du Bout du Monde

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 74)

Le site est à l'ouest de la ville, au bord du promontoire qui domine la Maine. Il est installé sur les vestiges laténiens mentionnés *supra*. A une altitude moyenne de 30 m, il est sur la partie basse de la ville romaine. Au vu du plan d'ensemble d'Angers, il n'y a pas de rupture entre le site et le reste de la ville : un *decumanus* (A) est bien attesté à environ 150 m du bord du promontoire et le site s'intercale entre les deux. Un autre *decumanus* (B), plus proche, dessert le site du château ; il passe sous le Palais comtal et sa relation aux vestiges n'est pas connue. Aucun plan du site n'est publié et il est impossible de préciser son orientation par rapport aux voies et au reste de l'urbanisme.

Aucune nécropole, qui pourrait s'intercaler entre l'habitat et le site, n'a été repérée.

Historique des découvertes

Les interventions archéologiques se sont déroulées de 1993 à 1996 et en 1999 sous la direction de J. Brodeur, en lien avec les opérations de présentation au public du château. Excepté pour ce qui concerne la phase laténienne, les résultats ne sont pas publiés, aussi les informations que nous possédons, issues d'une note des *BSR*, sont très lacunaires.

Bibliographie : Collectif, 1997.

Description des vestiges

¹⁰⁷¹ Provost M., 1978, p. 24sq et 1988, p. 69 et //, p. 459-460.

¹⁰⁷² Bouvet J.-P. *et al.*, 2003, p. 173-187.

La première phase d'occupation du site correspond apparemment à un quartier artisanal laténien fréquenté depuis les années 120 av. n.è. et jusqu'à l'époque augustéenne.

Le site est ensuite remplacé à l'époque augustéenne par un programme monumental ayant nécessité l'aménagement d'une vaste terrasse bordée sur trois côtés d'un mur de clôture (péribole ?). L'étendue de la fouille n'a pas permis de préciser les structures qui occupaient la terrasse.

Le site devient un espace fortifié à partir de la fin du III^e siècle.

Datation

Le monument est construit à l'époque augustéenne. Il est abandonné au plus tard à la fin du III^e siècle.

III- Sanctuaires et identités urbaines : Entrer en ville

Trèves

Présentation de la Capitale

Voir page 199

An Moselbrücke

Localisation actuelle

Commune : Trèves

Localisation : Hinter dem Hauptzollamt/Dampfschiffstrasse

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 75)

Le site est à la sortie de Trèves sur la rive orientale de la Moselle, en partie basse de la ville. Il suit l'orientation générale des *insulae* et il est bordé au nord et à l'est par des voies. A l'ouest, aucune voie n'a été repérée, mais le tracé de l'enceinte est reconnu à quelques dizaines de mètres. Au sud, vraisemblablement devant l'entrée du sanctuaire, passe la voie de sortie de la ville qui change d'orientation à ce niveau pour rejoindre la voie Reims-Coblence après le passage du pont.

Historique des découvertes

Le sanctuaire a été partiellement fouillé en 1977-1979. H. Cüppers publie succinctement les résultats de la fouille en 1982. En janvier 2003, le nord de l'aire est à nouveau dégagé lors d'une fouille conduite par le Landesmuseum : elle n'a fait que confirmer le plan déjà établi.

Bibliographie : Cüppers H., 1982. Clemens L., Faust S., 2005.

Description des vestiges (fig. 76)

Le sanctuaire est situé sur un terrain en pente est-ouest en direction de la Moselle. Sa construction a succédé à l'installation d'une terrasse artificielle conséquente. Seules les fondations des différentes structures du sanctuaire étaient conservées. Aucun niveau de sol

ni élévation de mur n'a été observé, hormis au nord-ouest au niveau de l'angle du portique où les vestiges correspondaient à une réoccupation tardive.

A partir du plan des fondations, on restitue une cour à quadriportique contenant en son centre un temple sur podium. L'ensemble est orienté au sud, en direction de la voie de sortie de Trèves. Les dimensions de la cour sont conséquentes : 170 m sur 88 m ; le portique est large de 8 m.

Au centre, seules les fondations du podium du temple étaient conservées sur près de 3 m de hauteur. Ses dimensions atteignent 45 m sur 26 m, un escalier au sud devait en permettre l'accès. La *cella* (32,50 x 17 m) présente un recul de 3,20 m par rapport au parement du podium. Elle est installée sur un dispositif de voûtes creuses. Au fond, la statue de culte se dressait dans une abside semi-circulaire.

Au sud, devant le sanctuaire et dans le prolongement du portique ouest, deux niches semi-circulaires ont été dégagées. Elles ouvrent vers la Moselle. H. Cüppers, pour étayer son hypothèse sur la destination du temple à Asklepios (*infra*), les interprète comme des niches servant à l'exposition de statues, éventuellement Asklepios et Hygie¹⁰⁷³. Conservées en fondation, elles pourraient n'être que des éléments de soutènement d'une rampe donnant accès au sanctuaire. En effet, si les fouilles n'ont pas dégagé de dispositif d'entrée, il est vraisemblable que celle-ci se trouve sur le côté sud vu l'orientation et la situation du temple. Une allée partant de la voie devait desservir le sanctuaire. Un mur M, perpendiculaire au portique sud et presque dans l'alignement du parement oriental du podium matérialise peut-être l'entrée dans l'axe du sanctuaire.

A l'est du site, dans un niveau de démolition, de nombreux fragments de marbre sont signalés. Ce sont les seuls éléments connus du décor.

Mobilier

Deux statuettes en terre cuite ont été retrouvées : une Minerve et un buste de Génie.

En 1734, une découverte d'importance a été réalisée dans un secteur qui correspond à l'intérieur du sanctuaire. Il s'agit d'une dédicace en marbre de grande taille (1,72 x 0,59 x 0,36 m) d'un procurateur des Augustes :

Texte : *Deo Asclepio, / T(itus) Iul(ius), Titi filius, Fabia, / Saturninus procurator / Augustorum dono dedit.*

Le dédicant est un personnage éminent, procurateur des Augustes. La dédicace était accompagnée d'une statue également en marbre dont il manquait la tête, les mains et les pieds¹⁰⁷⁴. Au moment de sa découverte, elle avait été identifiée à Esculape ; elle est aujourd'hui perdue.

C'est à partir de ces vestiges qu'H. Cüppers propose d'attribuer le sanctuaire à Asklepios, tout en reconnaissant l'absence de parallèle en Gaule¹⁰⁷⁵. Il était son hypothèse par la découverte, dans la Moselle, d'un fragment en bronze (15 x 10 cm) appartenant à un

¹⁰⁷³ Cüppers H., 1982, p. 10.

¹⁰⁷⁴ *CIL* XIII, 3636. *AE* 1994, 1238. *CSIR* IV, 3, n° 26. Voir Schwinden L., 1994, qui met en relation la dédicace avec la peste de 166. Il date l'inscription de 166-169, quand Marc Aurèle et Lucius Verus règnent conjointement, et rapproche le texte d'autres inscriptions mentionnant T. Iulius Saturninus. Les cursus respectifs des textes rendent peu clairs l'identification à un seul homme de ces personnages. D'autres règnes conjoints fournissent d'autres dates possibles : 177-180 (Marc Aurèle et Commode) ; 198-209 (Septime Sévère et Caracalla) ; 209-211 (Septime Sévère, Caracalla et Géta) ; 211 (Géta et Caracalla).

¹⁰⁷⁵ Cüppers H., 1982, p. 11.

serpent monumental, attribut d'Asklepios. Ce serpent, selon lui, pourrait faire partie d'une représentation monumentale d'Esculape en bronze. L'absence de parallèle et l'incertitude de provenance du fragment de bronze nous font exclure cette attribution. La dédicace, qui a pu être exposée au sanctuaire, ne fournit pas nécessairement le nom de la divinité tutélaire.

Datation

Environnement Archéologique

Dans la seconde moitié du II^e siècle, des thermes monumentaux (Barbarathermen) sont construits au sud du sanctuaire de l'autre côté de la voie.

Avenches

Présentation de la Capitale

Voir page 204

La Grange-des-Dîmes

Localisation actuelle

Commune : Avenches

Localisation : La Grange-des-Dîmes, 12/14-avenue Jomini

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 77)

Le sanctuaire est situé au sud-ouest d'Avenches, le long de la voie de sortie vers Moudon. Cette voie est dans le prolongement du *decumanus maximus* qui s'infléchit dès la sortie du réseau d'*insulae* pour gagner la porte ouest du rempart. Le sanctuaire suit cette orientation des rues et se trouve donc en décalage par rapport à l'orientation des rues. Le lien du sanctuaire avec la voirie est donc fort, plus fort que celui du Cigognier qui, orienté vers le théâtre, tourne le dos à la voie qui le longe au nord-ouest¹⁰⁷⁶. Les deux lieux de culte, qui sont pourtant de part et d'autre de la voie, n'entretiennent vraisemblablement pas de relations.

En effet, entre la voie et Le Cigognier, une double galerie a été dégagée. Elle est longue d'au moins une centaine de mètres et large de près de 14 m¹⁰⁷⁷. Cette galerie marque une limite forte entre deux 'quartiers religieux' de ce secteur périurbain :

- celui à l'est du Cigognier associé au théâtre et du sanctuaire du Lavoëx découvert très récemment
- et celui à l'ouest du sanctuaire de La Grange-des-Dîmes et du sanctuaire Derrière-la-Tour (**fig. 107**).

Le sanctuaire est sur les premières hauteurs de la colline à environ 452 m d'altitude. Il est donc en position légèrement dominante par rapport à la ville. Il se compose de deux temples, l'un circulaire, l'autre carré.

Historique des découvertes

¹⁰⁷⁶ II, p. 273-274 et III, fig. 107 p. 596.

¹⁰⁷⁷ Morel J., Chevalley C., 2001, p. 228-229.

Dès le XIX^e siècle, le temple rond est partiellement fouillé et des découvertes fortuites ont lieu dans le secteur du temple carré. Le résultat de ces investigations nous est seulement parvenu par deux plans dressés par A. Rosset en 1888 et en 1905¹⁰⁷⁸.

De 1905 à 1907, W. Cart fouille le temple carré, ainsi qu'une partie de l'enceinte. En 1963-1965, des recherches entreprises par H. Bögli rectifient le plan dressé par les premiers fouilleurs et apportent de nouvelles informations sur le temple carré et son environnement. M. Verzàr publie en 1977 le catalogue des découvertes réalisées et propose une interprétation du monument.

En 1991, les recherches ont repris sous la direction de J. Morel. Elles ont considérablement modifié les connaissances en redécouvrant le temple rond et en précisant la datation du sanctuaire et en dégagant les niveaux antérieurs.

Bibliographie : Bögli H., 1967. Verzàr M., 1977. Bridel P., 1991. Morel J., 1993. Morel J., Chevalley C., 1993a et b. Chevalley C., 2000. Morel J., Mazur A., 2005.

Description des vestiges (fig. 78-80)

Le premier état (fig. 78)

Sous le temple rond, deux sépultures datant de La Tène finale ont été dégagées. Il s'agit de deux individus inhumés en pleine terre sans aucun matériel. Ils ont été posés assis dans une fosse. Des pierres signalent les sépultures en surface. Des constructions en matériau léger précédaient le temple rond, elles sont datées des années 15-30. L'une d'elles a une élévation à pan de bois et de brique crue sur solin maçonné. Son identification à un temple est possible, mais reste à confirmer. J. Morel soulève cette hypothèse en mettant en avant la continuité sépulture – sanctuaire qu'on connaît ailleurs en Suisse (Avenches/En-Chaplix ou Lausanne)¹⁰⁷⁹, bien que ces parallèles ne concernent pas la même période.

Sous le temple carré, des fossés sont creusés dans la première moitié du I^{er} siècle. Il pourrait s'agir de réseau de drainage¹⁰⁸⁰.

Le sanctuaire

Au milieu du I^{er} siècle, la destination cultuelle du site ne fait plus de doute¹⁰⁸¹. Le temple rond est le premier édifice construit (**fig. 79**). C'est seulement au début du siècle suivant qu'est attesté le mur de péribole autour des deux temples. Les plans anciens figurent toutefois des murs (A), formant vraisemblablement une galerie et qui peuvent être le vestige d'un premier mur de péribole qui enclorait seulement le temple rond. Ils sont situés entre les deux temples et orientés perpendiculairement par rapport à la voie. Seules de nouvelles fouilles pourraient le confirmer. D'autres structures, dans ce sanctuaire partiellement dégagé, ont pu exister.

Le temple rond a été retrouvé en fondation. Le diamètre extérieur de la *cella* atteint 10,80 m ; ses murs massifs sont épais de 1,80 m pour une hauteur conservée de 2 m. La galerie a été dégagée en plusieurs points autour de la *cella*. Elle forme un plan dodécagonal.

¹⁰⁷⁸ Morel J., 1993, fig. 2-3 p. 162.

¹⁰⁷⁹ Pour Lausanne : Paunier D., 1989, p. 55-56 (sépulture du Bronze final). Pour En-Chaplix : Castella D., 2008, p. 103-120. Voir à Avenches : Derrière-la-Tour et Au Lavoëx : //, p. 205 et 281.

¹⁰⁸⁰ Morel J., Mazur A., 2005, p. 347.

¹⁰⁸¹ Morel J., 1993, p. 162.

Elle est large de 3 m avec des murs épais de 1,30 m portant le diamètre de l'ensemble à 18,90 m. L'édifice est sur un podium repéré au sud seulement, il a été entièrement récupéré¹⁰⁸². L'accès se fait à l'est. Il est matérialisé par une rupture de la courbure de l'élévation de la *cella* sur une longueur de 3,90 m, formant un ressaut particulièrement important. L'escalier d'accès à la galerie orientale correspond peut-être à l'édicule G large de 2,60 m et long de 4,80 m qui apparaît sur les plans anciens. La galerie porte une colonnade libre dont un certain nombre de fragments ont été dégagés : il s'agit de blocs en calcaire qui portent tous des traces d'incendie. Plusieurs fûts de colonnes cannelés ont un diamètre de 0,45 m. Les chapiteaux sont composites. Des encoches, retrouvées sur les chapiteaux et les bases, font restituer un système de fermeture en bois¹⁰⁸³. Des découvertes de fragments de marbre sont rapportées dans les rapports des fouilles anciennes¹⁰⁸⁴.

Sous ce qui deviendra le temple carré, à 60 m au nord-est du temple rond, une structure maçonnée (B) est datée de 60. Elle est associée à une vaste aire empierrée et à un fossé aménagé à une dizaine de mètres. Cette structure est trop peu dégagée pour qu'on puisse l'identifier à un *fanum*. Son orientation est très différente de celle du temple carré qui la remplacera, mais le comblement de l'édifice a livré les restes d'un chapiteau de pilastre en molasse et des éléments de chaperon qui proviennent probablement du bâtiment¹⁰⁸⁵. De plus, des fossés, repérés en plusieurs endroits, ont une orientation proche de celle du futur temple et pourraient être les négatifs de bâtiments antérieurs. Sous le mur de péribole nord, un massif maçonné C a été partiellement fouillé sur une longueur de 6 m et sur une épaisseur de 1 m. J. Morel et A. Mazur supposent un édifice quadrangulaire à caractère religieux sans réellement d'élément¹⁰⁸⁶. Ce massif est recouvert de remblai contenant des déchets d'activité métallurgique.

Le temple carré est bâti à la fin du I^{er} siècle d'après les sondages effectués dans les années 1960 par H. Bögli (**fig. 80**)¹⁰⁸⁷. Il s'agit d'un *fanum* à galerie de plan carré précédé d'un vestibule et bâti sur un podium. Les dimensions sont conséquentes : la *cella* mesure 10,80 m par 9,50 m, ses murs sont épais de 0,70 m ; la galerie est large de 3,10 m à l'ouest et à l'est, et de 2,60 m au nord et au sud. Deux contreforts ont été construits aux angles orientaux de la *cella*. A l'avant des contreforts, deux bases maçonnées carrées matérialisent les fondations du vestibule. A l'est, l'escalier d'accès au podium a conservé cinq murs parallèles longs de 12 m qui servaient de soutènement à l'escalier. De part et d'autre, contre le mur de galerie, des saillies, comme au Cigognier, supportaient peut-être des groupes statuaires.

Dans l'axe de l'entrée le soubassement de l'autel a été dégagé ; des blocs sculptés de guirlandes, fruits, acanthes, retrouvés au pied de l'escalier, devaient appartenir au décor de l'autel. A 4 m au sud, H. Bögli a fouillé une base à quatre piliers qui devait constituer un tétrastyle (D)¹⁰⁸⁸, juste à côté se trouvait un puits (E). Des plaques de marbre décoraient le

¹⁰⁸² Chevalley C., 2000, p. 230.

¹⁰⁸³ Morel J., 1993, p. 166.

¹⁰⁸⁴ Verzàr M., 1977, p. 6 et note 3.

¹⁰⁸⁵ Morel J., Chevalley C., 1993b, p. 46.

¹⁰⁸⁶ Morel J., Mazur A., 2005, p. 347.

¹⁰⁸⁷ Bögli H., 1967, p. 102.

¹⁰⁸⁸ Bögli H., 1967, p. 102.

temple ; une moitié d'acrotère en bronze doré surmontait le toit du bâtiment (haut. : 0,855 m, poids : 17 kg)¹⁰⁸⁹.

Des plaques en calcaire sont à signaler ; leur appartenance à l'architecture du temple n'est pas certaine puisqu'elles appartenaient à un dépôt regroupé à l'angle sud-ouest du temple et qu'elles ont pu y être apportées par des chauffourniers. Elles étaient ornées de *clipei* avec au centre la représentation de têtes masculines imberbes dotées de cornes. W. Cart a identifié ces masques comme des représentations de Jupiter Ammon¹⁰⁹⁰.

Ce motif, utilisé pour la première fois sur un bâtiment public au *forum* d'Auguste à Rome, apparaît également sur les représentations militaires, le *clipeus* symbolisant le bouclier. Porteur de l'idéologie impériale et de l'idée de victoire, il se répand ensuite dans l'Empire sur une série de monuments (*forum* de Vienne, par exemple)¹⁰⁹¹. M. Verzàr utilise les parallèles pour montrer que le *clipeus* de Jupiter Ammon est systématiquement en lien avec le culte impérial et que le temple de La Grange-des-Dîmes dont les plaques auraient orné le podium est un monument du culte impérial¹⁰⁹². Le motif est en effet toujours associé à des constructions publiques pour rappeler la puissance de Rome¹⁰⁹³, mais il n'est pas nécessairement en lien avec des lieux de culte.

La véritable question reste toutefois déjà de savoir si les blocs appartiennent réellement au décor du *fanum* puisqu'on ne connaît pas la hauteur du podium, de même qu'il n'est pas réellement avéré qu'ils proviennent du sanctuaire. Il en va de même pour la vingtaine de blocs sculptés en calcaire dont certains peuvent être les vestiges du décor architectural¹⁰⁹⁴.

- Des éléments d'entablement sont ornés de motifs végétaux.
- Des blocs de pilier possédant sur trois côtés des demi-colonnes à fût cannelé (diam. : 0,50 m), une demi-colonne à fût cannelé (diam. : 0,50 m) et une base de colonne (0,80 m de diamètre) sont conservés. W. Cart signale d'autres fragments de '*colonnes engagées*'¹⁰⁹⁵.

C'est seulement à partir de ces quelques éléments qu'on peut proposer des reconstitutions. M. Verzàr opte pour un temple pseudopériptère, tétrastyle ou hexastyle en façade : les bases maçonnées dans la galerie à l'est servirait de support à des colonnes qui viendraient dans le prolongement des murs de la *cella*¹⁰⁹⁶. Cette restitution a déjà été critiquée en raison de son parti pris trop romanisant¹⁰⁹⁷. Un tel plan isole la *cella* sur le podium et ne justifie pas la massivité des murs de la galerie. La restitution d'une galerie fermée, ponctuée de demi-colonnes engagées paraît plus judicieuse¹⁰⁹⁸ : les bases maçonnées serviraient alors de support aux colonnes du vestibule dans le prolongement de la *cella*. La colonne

¹⁰⁸⁹ Découverte W. Cart : Cart W., 1907, p. 4-5.

¹⁰⁹⁰ Cart W., 1907, p. 10-12 et pl. III. Espérandieu VII, n° 5415 et 5432.

¹⁰⁹¹ Ensoli S., 1997, p. 161-164.

¹⁰⁹² Verzàr M., 1977, p. 40.

¹⁰⁹³ Sauron G., 2008, p. 216.

¹⁰⁹⁴ Cart W., 1907, p. 8-9 et p. 12, pl. I-V et Verzàr M., 1977, p. 9-14.

¹⁰⁹⁶ Verzàr M., 1977, p. 25sq.

¹⁰⁹⁷ Horne P., 1986, p. 15-19.

¹⁰⁹⁸ C'est d'ailleurs une des possibilités qu'évoquait en 1967 H. Bøgli : Bøgli H., 1967, p. 101.

au grand diamètre devait constituer la façade. L'épaisseur des murs de la *cella* paraît en revanche trop réduite pour permettre la restitution d'une *cella*-tour malgré la présence de renforcement aux angles orientaux¹⁰⁹⁹. Les acrotères en bronze en couronnaient le toit.

A une dizaine de mètres au nord, un nouvel édifice F est contemporain du temple carré et de même orientation. D'après les portions fouillées, il a un plan carré de 11 m de côté. Il abrite au centre un dispositif particulier dont seul le soubassement est conservé : quatre piles maçonnées, de 1,60 m de côté, sont chacune dotées d'une cavité centrale, de 0,45 m de côté et de 1,40 m de profondeur. Le fond est dallé de plaques de grès. Le remplissage des cavités est constitué de mobilier flavien, ainsi que de deux rouelles en bronze. Les angles intérieurs de chaque pile présentent des traces d'arrachage qui forment un cercle de 2 m de diamètre : peut-être le fond d'un bassin ou une base de statue ? La fonction du dispositif est inconnue.

Au début du II^e siècle, le sanctuaire gagne en monumentalité. C'est à partir de cette date seulement qu'on possède une trace avérée du mur de péribole. Une galerie est construite pour fermer l'aire à l'ouest¹¹⁰⁰. Très récemment, un édifice circulaire de 16 m de diamètre sur podium a été dégagé à l'arrière de cette galerie périphérique¹¹⁰¹. Au nord, l'*area* est close par un simple mur et à l'est, le mur de péribole est beaucoup plus épais, il longe la voie de sortie de la ville. Un dispositif d'entrée a été repéré devant le temple carré.

La destruction du temple rond intervient dans la seconde moitié du III^e siècle. Le temple carré a été réaménagé en église au Moyen Age ; une nécropole s'installe autour du site, ainsi que de nombreuses structures qui emploient les blocs des édifices religieux.

Mobilier

En 1905, dans la propriété Delessert, sur un terrain avoisinant le temple à l'intérieur de l'aire sacrée, a été trouvé un petit autel à Mercure Cissonius (0,40 x 0,20 x 0,22 m)¹¹⁰² ; cette dédicace était associée à un lot d'une centaine de céramiques miniatures (cruces, calices, lampes,...) qui semble avoir été déposés à la suite d'une action unique de L. C(?) Paternus¹¹⁰³.

Texte : *Deo / Mercur(io) / Cisso(nio), L(ucius) C(?) / Patern(us) / ex voto.*

Un chapiteau de pilastre monumental, appartenant peut-être à une ante, a été découvert en 1844 entre Le Cigognier et La Grange-des-Dîmes. Il porte, en lettres de bronze, l'inscription suivante¹¹⁰⁴ : *LVGOVES*. Deux torsos nus, en marbre, proviennent encore de La Grange-des-Dîmes (haut. : 0,24 et 0,22 m), ainsi qu'une tête de jeune fille en grès et une statuette en calcaire très endommagée¹¹⁰⁵. Ce sont peut-être des ex-voto.

¹⁰⁹⁹ *Contra* : Horne P., 1986, p. 15 et fig. 2 p. 17.

¹¹⁰⁰ Blanc P., Vuichard Piguéron N., 2006, p. 108.

¹¹⁰¹ Morel J., 2005, p. 344.

¹¹⁰² *CIL* XIII, 11476. *AE* 1907, 146.

¹¹⁰³ Rey-Vodoz V., 2006, p. 229-231.

¹¹⁰⁴ *CIL* XIII, 5078.

¹¹⁰⁵ Cart W., 1907, p. 10. Espérandieu VII, n° 5423.

D'autres éléments sculptés ont encore été découverts, notamment des fragments d'une possible colonne de Jupiter à l'anguipède¹¹⁰⁶, mais leur appartenance au sanctuaire pose problème en raison de leur contexte de découverte : ils faisaient partie du dépôt regroupé à l'angle sud-ouest du temple, avec les plaques de Jupiter Ammon.

Environnement Archéologique

Dans l'*insula* 19 jouxtant le sanctuaire, des thermes monumentaux sont édifiés vers 29. Ils connaissent de vastes réaménagements dans les années 130. Ils n'ont pas forcément de lien avec le lieu de culte.

IV- Sanctuaires et identités urbaines : Prendre les eaux

Riez

Cadre administratif antique

Nom antique : Alebaece Reiorum Apollinaris

Cité : Reii

Statut juridique : A partir de 27 av. n.è., la cité est promue au rang de colonie de droit latin par Auguste ; elle devient *Colonia Iulia Augusta Apollinaris Reiorum* (Pline l'ancien, *HN* III, 36).

Le site

Situation topographique : Riez est installée au confluent de l'Auvestre et du Colostre, au pied de la colline Saint-Maxime (alt. 637 m).

Altitude moyenne : 520 m.

Éléments de chronologie

La topographie de la colline Saint-Maxime a fait croire à la présence d'un *oppidum* ligure ou celto-ligure, même si aucune trace n'en a jamais été découverte.

Sur le site de Riez, l'occupation est attestée à partir de l'époque augustéenne, mais l'urbanisme est très mal connu. L'espace urbain est organisé autour d'un réseau orthogonal de rues, l'emplacement du *forum* est supposé près du pont de Pré de Foire, au Pré Blanchon, suite à de récentes fouilles¹¹⁰⁷. Des thermes se trouvent également au sud-est de la ville. Son extension ne dépasse pas les 15 à 20 ha.

Bibliographie : Borgard P., 1997. Borgard P., Bouet A., 1999.

Les Quatre Colonnes

Localisation actuelle

¹¹⁰⁶ Bossert M., 1977, p. 47-52.

¹¹⁰⁷ Borgard P., Fauré C., 1994, p. 11sq et 15, Bouet A., 1997, p. 21sq, Borgard P., Bouet A., 1999, p. 255-270 : l'ensemble architectural retrouvé est une esplanade entourée d'un portique en Pi, datant du milieu du I^{er} siècle ou de l'époque flavienne. A. Bouet émet l'hypothèse d'un portique entourant le temple du *forum* de la capitale.

Commune : Riez

Localisation : Pré des Quatre Colonnes

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 80)

Le site est en bordure occidentale de la ville, au confluent des deux cours d'eau. Son altitude (515 m NGF) est équivalente à celle du reste de l'habitat. Il est distant de moins d'une centaine de mètres de l'hypothétique *forum (supra)* ; des sondages géo-électriques ont mis en évidence l'absence de tout vestige entre les deux sites¹¹⁰⁸.

L'orientation du monument principal est sensiblement décalée par rapport à celle de la voirie. Aucune nécropole n'a été observée dans ce secteur. Des sondages récents n'ont pas révélé d'occupation à l'ouest¹¹⁰⁹ et aucune voie n'a été reconnue à proximité. La voie vers Aix passe plus au sud, sur l'autre rive du Colostre.

Historique des découvertes

Le monument principal a conservé en élévation quatre colonnes alignées d'ordre corinthien. Il a régulièrement fait l'objet de fouilles et de sondages depuis le XIX^e siècle, afin d'en permettre l'identification et de vérifier si les colonnes n'avaient pas été déplacées¹¹¹⁰. D.-J.-M. Henry vers 1815, M. Maillat en 1840, puis M. Chaix vers 1900 procèdent à des sondages qui livrent peu de résultats¹¹¹¹. En 1929, M. Provence effectue à nouveau des recherches : il met au jour des assises au sud des colonnes latérales qu'il interprète comme les substructions de cinq marches¹¹¹². Vers 1932, A. Chauvel exécute quelques sondages à la barre à mines¹¹¹³.

Les recherches sont rendues difficiles par le haut niveau d'eau dans le sous-sol dû à la proximité du Colostre. L'identification du site à un temple est restée incertaine jusqu'aux sondages de H. Rolland en 1955 et de G. Barruol en 1963. Hormis quelques sondages réalisés par A. Bouet¹¹¹⁴, on ne connaît rien de l'environnement du temple.

Bibliographie : Rolland H., 1956 et 1964. Barruol G., 1963 et 1968a. Bouet A., 1997.

Description des vestiges (fig. 82)

Aucune structure n'a été repérée dans l'environnement immédiat du temple. La présence d'un mur de péribole n'est supposée que par les matériaux de construction sans structure associée issus des sondages d'A. Bouet. Ce dernier a pu mettre en évidence la position surélevée de quelques dizaines de centimètres du temple par rapport au niveau de sol

¹¹⁰⁸ Borgard P., Fauré C., 1994, p. 8.

¹¹⁰⁹ Bouet A., 1997, p. 19-20. Borgard P., Bouet A., 1999, p. 268.

¹¹¹⁰ Sur les diverses interprétations dont l'édifice a été l'objet : Rolland H., 1956, p. 62 avec la bibliographie, et Borgard P., 1997, p. 363-365.

¹¹¹¹ Henry D.-J.-M., (1818) 1842, p. 187 : '*Les tranchées ouvertes profondément pour retrouver les fondements latéraux de ce temple [ont] été infructueuses*'. Clerc M., 1909, p. 60 : lors des fouilles de M. Chaix qui pratique une tranchée coupant le monument dans toute sa largeur, '*la pioche n'a absolument rien rencontré*'.

¹¹¹² Provence M., 1930, p. 70.

¹¹¹³ Chauvel A., 1933, p. 89-93.

¹¹¹⁴ Bouet A., 1997, p. 19-20.

environnant¹¹¹⁵. L'édifice lui-même n'est que très partiellement connu. la partie sud, à l'avant de la colonnade, a d'abord été fouillée par H. Rolland en 1955 sur une largeur de 2,50 m. En 1964, G. Barruol a fouillé un secteur plus grand, au nord et au sud autour des colonnes.

Le sondage de H. Rolland a permis de reconnaître un escalier d'accès à un podium sur lequel sont installées les colonnes (**fig. 84**). L'emplacement de cet escalier implique que l'entrée du temple est au sud-est. Hormis quelques blocs de fondation, l'escalier en lui-même n'existe plus. A l'avant de chacune des colonnes latérales, on observe le retour (large de 1,72 m) que forment les murs d'échiffre. Leur construction est en grand appareil de calcaire à joints vifs, ils sont reliés par un mur en petit appareil. H. Rolland a pu observer la corniche du bloc de couronnement sur lequel est posée la pierre de stylobate des colonnes de chaque côté, à l'est et à l'ouest (**fig. 86**)¹¹¹⁶. Au pied des murs, une base en ressaut haute de 0,50 m est encadrée de moulures. La base repose elle-même sur une plinthe qui est en partie enterrée. Les fondations sont établies sur les déchets de taille de calcaire tendre. La longueur de l'escalier d'accès n'a pas été mesurée, H. Rolland estime à quinze le nombre de gradins vu la hauteur du podium¹¹¹⁷, G. Barruol en restitue onze après avoir mis au jour trois degrés-supports de marches en place au ras de la façade¹¹¹⁸. Sa largeur mesure 7,60 m. Les colonnes latérales reposent donc sur ces murs, tandis que les deux colonnes centrales sont sur des piles de fondation reliées au mur du podium par des murs de petit appareil¹¹¹⁹. Le sol antique a été reconnu autour de l'édifice et la hauteur du podium a pu être restituée à 2,50 m¹¹²⁰.

L'architrave est le seul élément conservé de l'entablement. Elle est composée de trois linteaux qui font joint au-dessus des chapiteaux.

La partie au nord des colonnes a quasiment disparu. On sait que le monument se poursuit de ce côté grâce à la taille des blocs d'architrave qui présentent un biseau de 45° à leur extrémité. Malheureusement, les différents sondages ont été à chaque fois infructueux¹¹²¹, l'épierrement a été important et le reste du podium n'est conservé que sur 5,15 m à partir de la façade¹¹²². Seuls les blocs permettant le support des colonnes ont donc en fait été conservés.

La présence des murs d'échiffre et le retour aux extrémités de l'architrave permettent de restituer un temple tétrastyle en façade. La largeur de l'ensemble est de 10,80 m, ce qui permet d'estimer la longueur à une vingtaine de mètres environ, suivant des proportions

¹¹¹⁵ Bouet A., 1997, p. 20.

¹¹¹⁶ Rolland H., 1956, p. 57. Grâce à l'observation de cette corniche, H. Rolland peut proposer une restitution cohérente de l'édifice, puisque ces blocs forment les murs d'échiffre de l'escalier d'accès à un podium. Si M. Provence pensait y avoir trouvé des marches (Provence M., 1932, p. 70), pour A. Chauvel, il s'agit de '*substructions sur lesquelles reposaient des marches ou un mur*' (Chauvel A., 1933, p. 91). M. Maillat avait déjà vu la corniche en 1840, mais son travail, non publié, est resté ignoré (M. Maillat, cité par Borgard P., 1997, p. 364).

¹¹¹⁷ Rolland H., 1956, note 25 p. 60.

¹¹¹⁸ Barruol G., 1963 p. 15 et 1968a, p. 23.

¹¹¹⁹ Barruol G., 1963, p. 12.

¹¹²⁰ D'après les mesures de G. Barruol (Barruol G., 1963, p. 5 et 10 et 1968, p. 23-25). H. Rolland donne une hauteur de podium de 3 m (Rolland H., 1956, p. 58).

¹¹²¹ Voir les sondages à la barre à mines d'A. Chauvel qui atteignent des profondeurs de 2,10 m (Chauvel A., 1933, p. 89-91) et les deux sondages de G. Barruol pour retrouver les angles de l'édifice (Barruol G., 1963, p. 2 et 4, Rolland H., 1964).

¹¹²² Barruol G., 1963, p. 4.

canoniques. L'entrecolonnement, légèrement irrégulier, mesure entre 2,15 m et 2,35 m, la troisième colonne en partant de l'ouest étant légèrement décalée de sa base.

On ne peut préciser davantage le plan de l'édifice : il peut s'agir d'un temple prostyle¹¹²³ ou pseudopériptère. Le faible nombre de colonnes en façade rend impossible la restitution d'un plan périptère. L'ordonnance est corinthienne. Le grand appareil utilise plusieurs calcaires locaux bleu et blanc : les blocs bleus sont réservés à la moulure inférieure, alors que le reste est blanc. Chacune des colonnes présente un fût monolithe galbé en granit, haut de 5,90 m. Les chapiteaux à trois rangées de feuilles et les bases à trois tores sont en marbre. L'architrave est en calcaire tendre et présente une ornementation à trois fascies surmontées de bas en haut d'un cordon de denticules, d'une rangée de perles et pirouettes et d'une doucine avec rais de cœur. Les fûts ont un astragale et une saillie inférieure, leur diamètre est de 0,73 m. L'architrave est épaisse de 0,60 m, elle présente des soffites ornées de végétaux, peut-être avec des caissons (**fig. 85**)¹¹²⁴. La hauteur restituée de l'édifice est de près de 14 m au-dessus du sol (podium compris).

En 1988, P. André, architecte des Monuments Historiques, a montré que l'édifice présente un certain nombre d'incohérences¹¹²⁵ :

- l'architrave ne correspond ni par sa datation, ni par ses dimensions aux colonnes ;
- les colonnes doivent également être différenciées du podium, le rayon du fût est trop grand par rapport à celui des bases et ne présente pas le retrait normalement attendu ;
- les corniches couronnant le podium sont restées en réserve et n'ont pas été achevées.

Ces observations vont dans le sens d'un remontage de l'édifice à partir de blocs existants. Le remontage est antique : les blocs du podium liés à des murs de petit appareil sont sans conteste en place. Il est donc possible que l'édifice ait connu plusieurs états.

Des marbres polychromes, retrouvés lors des fouilles de G. Barraul, devaient servir au revêtement des murs et des sols (éléments de marqueterie : bandes, triangles, losanges) ; un fragment de la corniche supérieure figurait parmi les trouvailles¹¹²⁶. Le sol au niveau du vestibule devait recevoir un dallage dont on a retrouvé le *nucleus* entre les blocs du stylobate. A. Bouet a mis au jour des fragments d'enduits peints (rouge, blanc, orange, vert) et une partie d'acrotère qui couronnait vraisemblablement l'édifice¹¹²⁷. Autour du temple, G. Barraul a reconnu un sol dallé¹¹²⁸.

Mobilier

Une dédicace a été trouvée à proximité des Quatre Colonnes en 1629. La localisation exacte et le contexte de découverte sont inconnus. Il s'agit d'un petit autel en calcaire dédié à

¹¹²³ C'était déjà l'hypothèse de D.-J.-M. Henry en 1818. Henry D.-J.-M., (1818) 1842, p. 186.

¹¹²⁴ Observés seulement par Chauvel A., 1933, p. 91.

¹¹²⁵ Etude de P. André rapportée par Borgard P., Fauré C., 1994, p. 6-7.

¹¹²⁶ Rolland H., 1964 et Barraul G., 1968a, p. 25.

¹¹²⁷ Bouet A., 1997, p. 19.

¹¹²⁸ Barraul G., 1968a, p. 23.

Esculape, haut de 0,38 m, large de 0,33 m et épais de 0,32 m ; les lettres sont hautes de 1 à 1,2 cm¹¹²⁹ :

Texte: *Deo Aesculapio, / Val(erii) Symphorus et Protis / signum Somni aereum / troquem aureum ex dracon/culis duobus p(?) enchiridium / argenti p(ondus) [---]L anabolium ob in/signem circa se numinis eius / effectum v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito).*

Traduction : Au dieu Esculape, Valerius Symphorus et Valerius Protis, en offrant une statue en bronze de Somnus, un collier d'or formé de deux serpents, d'un tel (?) poids, un *enchiridium* d'argent de tel poids (?) et un *anabolium* en récompense de l'insigne efficacité de sa puissance divine, se sont acquittés de leur vœu de bon gré et à juste titre.

Les deux dédicants, vraisemblablement de la même famille, s'acquittent d'un vœu envers le dieu guérisseur Esculape en lui offrant une statuette de *Somnus*, dieu du Sommeil, un torque en or dont le poids est impossible à restituer, un *enchiridium*, mot qui désigne un 'objet que l'on tient dans la main' : un couteau ou un livre (le livre est à préférer, puisque c'est un des attributs d'Esculape) et enfin un *anabolium* (manteau que l'on jette sur les épaules)¹¹³⁰.

Datation

G. Barrauol propose une datation du I^{er} siècle en invoquant la sculpture et l'appareillage¹¹³¹. D'autres critères permettraient de préciser : la partie d'acrotère dégagée par A. Bouet date de la fin du I^{er} siècle av. n.è. ou plus vraisemblablement de la première partie du siècle suivant¹¹³² et A. Roth-Congès, après observation du podium, a évoqué la possibilité d'une datation augustéenne¹¹³³. La possibilité d'un remontage antique pourrait indiquer un état plus tardif.

Metz

Cadre administratif antique

Nom antique : Divodurum

Cité : Médiomatriques

Statut juridique : D'après Tacite (*Histoires* I, 63, 1), la cité est stipendiaire et semble devenir alliée vers 70.

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur la rive gauche de la Moselle, au niveau de son confluent avec la Seille. Elle occupe la partie septentrionale d'un plateau. La colline Sainte-Croix au nord et le quartier de l'Arsenal au sud constituent deux éminences.

¹¹²⁹ *CIL* XII, 354 = *ILN* II n° 1, p. 197-200.

¹¹³⁰ P. Borgard rapproche encore deux inscriptions au sanctuaire : *CIL* XII, 5752 (Jupiter Très Bon et Très Grand ?) et *CIL* XII, 497 (aux Déesse-mères). Ces deux autels ont tous les deux été trouvés aux Cordeliers, quartier qui est trop éloigné du site des Quatre Colonnes pour que l'on puisse les retenir ici. Borgard P., 1997, p. 367.

¹¹³¹ Barrauol G., 1968a, p. 25.

¹¹³² Bouet A., 1997, p. 19.

¹¹³³ Borgard P., Bouet A., 1999, p. 268 note 26.

Altitude : Les deux éminences citées culminent à 188 et 185 m. L'altitude au confluent est de 165 m.

Éléments de chronologie

Un *oppidum* muni d'un système défensif occupe la colline Sainte-Croix. A l'époque augustéenne, l'espace urbain s'étend vers le sud, s'organise autour de plusieurs trames vaires et atteint une superficie maximale de 100 ha. L'emplacement du *forum* est encore inconnu. La ville est dotée d'un amphithéâtre au sud dans le quartier du Sablon pendant les règnes des Flaviens ou de Trajan et de plusieurs ensembles thermaux, dont le mieux connu est situé au sommet de la colline Sainte-Croix et bâti au début du II^e siècle. Dans la seconde moitié du III^e siècle, elle s'entoure d'un rempart protégeant une surface réduite.

Bibliographie : Chossenot F. *et al.*, 1982. Brunella P. *et al.*, 1992. Flotté P., 2005.

Le Sablon

'Magnam vim aquarum in subterraneis oculi' ¹¹³⁴ *Sénèque, Quaestiones Naturales III, 19, 1*

Localisation actuelle

Commune : Montigny-lès-Metz

Localisation : Sablon, Rue au Sugnon

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 87)

Le site est au sud de la ville, au sommet d'une éminence (environ 185 m d'altitude). La voie vers Toul passe à plusieurs centaines de mètres. Environ 2,5 km le sépare du centre de la ville. Dans ce secteur, un habitat se développe à partir du II^e siècle. La présence d'une *villa* suburbaine y est probable. Une nécropole au sud de la ville s'étend entre la Moselle et la Seille le long des voies vers Toul et Langres (dans les rues de Saint-Livier, de la Chapelle, aux Arènes, au Sablon) et plus au sud par rapport à notre site dans le quartier de la Horgne.

Historique des découvertes

De 1879 à 1882, le lieu de culte est fouillé par un entrepreneur allemand, G. May, sur le terrain de sa sablonnière.

Bibliographie : Möller F., 1883. Abel C., 1891-1892. Flotté P., 2005, p. 310-314.

Description des vestiges (fig. 88-89)

Les fouilles ont mis en évidence un édifice, mais des indices laissent à penser que celui-ci fait partie d'un complexe plus vaste.

L'édifice semi-enterré

Cette construction est une pièce enterrée s'apparentant à un puits de plan extérieur octogonal et de plan intérieur circulaire. Le diamètre interne est de 6 m. L'édifice est enterré

¹¹³⁴ *'La grande force des eaux se cache dans les régions souterraines'.*

de 6,40 m par rapport au sol antique. L'épaisseur des murs au centre de chaque côté de l'octogone est de 0,90 m, elle est largement supérieure aux angles. La construction est en petit appareil de moellon en calcaire jaune local. Le parement intérieur est très régulier. Des traces d'enduit rouge ont été observées sur les murs. Aux quatre points cardinaux, soit au centre des quatre côtés de l'octogone correspondants et presque perpendiculaires à eux, des piliers, larges de 0,75 m, soutenaient des arcs dont on voit encore l'amorce au nord, à l'est et à l'ouest. Le pilier sud, plus large, supporte un départ de marches descendant sur un quart du cylindre jusqu'au pied du pilier ouest. L'une des marches portait une inscription en caractère cursif : *Paterni / viva[s]*¹¹³⁵. Des dalles, encore en partie en place, mènent du pied de l'escalier vers une fosse centrale hexagonale, profonde de 1 m et de 0,90 m de côté. Cette fosse, entièrement revêtue de dalles, présente trou circulaire de 0,20 m au centre. Au moment de sa découverte, cette fosse était encore à moitié remplie d'eau. Le dispositif d'accès rappelle celui de la source sacrée à l'entrée de Glanum¹¹³⁶. Pourtant, l'eau ne provient visiblement pas d'une source, mais de la nappe phréatique et la présence de nombreux puits alentours montre que cette même eau est également utilisée dans un contexte profane.

Un très grand nombre de blocs architectoniques a été retrouvé à l'intérieur de la construction cylindrique¹¹³⁷ : fûts de colonnes cannelés ou lisses de diamètres différents, fragments de bases, cinq chapiteaux d'ordre corinthien et toscan. La superstructure devait être composée d'une ordonnance.

Mobilier

A l'intérieur de l'édifice, des fragments de sculptures ont été découverts :

- torse en marbre haut de 0,10 m d'une petite figurine vêtue d'une robe et d'une tunique¹¹³⁸ ;
- moitié d'une tête de marbre, la coiffure bouclée rappelle Méduse ;
- statuette en calcaire haute de 0,50 m d'une déesse (?) dont les pieds et les bras manquent, elle tient un objet à moitié détruit dans la main droite qui pourrait être une urne ou une corne d'abondance ; la tête est disjointe¹¹³⁹ ;
- base en calcaire d'un relief de Mercure haut de 0,27 m¹¹⁴⁰ ;
- divers fragments de statues en calcaire : tête, haute de 0,21 m, portant un diadème et qui devait appartenir à une statue de taille conséquente ; tête de divinité masculine de taille peu soignée (haut. : 0,14 m) ; départ d'un bras ; pieds ; cheville ; fragments indéterminés.

Des inscriptions ont également été mises au jour :

- tablette en bronze doré qui devait être clouée au mur ; une monnaie était fixée sur la plaque, car la patine fait apparaître une trace circulaire (7 x 12,5 cm) et une monnaie à Constantin a été trouvée juste à côté¹¹⁴¹ : *Deae Icovellau/nae sanctissimo / Numini, Genia/lius Satu[r]ninus / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*
- fragment d'une seconde tablette en bronze haute de 4,7 cm¹¹⁴². *[Deae I]cov[ellaunae, / Maxi]mus Licini[us---/---]ci v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

¹¹³⁵ CIL XIII, 4326.

¹¹³⁶ Provost M., 1999, p. 304-305.

¹¹³⁷ Möller F., 1883, p. 253.

- fragment de plaque en marbre (0,03 x 0,16 x 0,15 m)¹¹⁴³. [*Deae Icjovellau[nae /---]RILI[---] (ou ---]PILI[---]*)
- trois fragments d'un autel en calcaire dont il reste le couronnement ; il devait supporter la statue de la déesse (0,14 x 0,27 x 0,10 m)¹¹⁴⁴. *I(n) h(onorem) [d(omus) d(ivinae)], / d[ae] Icov[ellaunae ---]*
- deux fragments d'une inscription sur plaque de marbre (0,22 x 0,095 x 0,10 m)¹¹⁴⁵. *Deae I[covellaunae ? ---]*
- relief d'un personnage (homme ?) debout de face, vêtu d'une tunique, tenant une coupe de la main gauche et faisant une offrande au-dessus d'un autel de la main droite. Au-dessus figure l'inscription (0,42 x 0,31 x 0,16 m)¹¹⁴⁶. *Deo Mercurio pr[o] / salute Aureliani, Div[ici]ana mater ex vo[to]*
- trois fragments d'une bordure de niche en calcaire qui contenait un relief de Mercure¹¹⁴⁷ : il reste un élément de main portant une bourse et un coq. L'inscription est sur la bordure. *D[eo] M[ercurio ---]VSTA ex voto*
- fragment d'une plaque en calcaire (0,12 x 0,12 x 0,12 m)¹¹⁴⁸. *Item [---] / Geni[o loci ?---]*
- fragment d'une plaque de marbre (0,025 x 0,17 x 0,11 m)¹¹⁴⁹. Départ d'un I pour *D[eo]* ou *D[ae]*.

En plus des sculptures et des inscriptions, il faut signaler du petit mobilier en argent et en bronze : cuillères, cloches, fibules,... également un crâne de taureau et de cheval.

Datation

Un trésor monétaire a été découvert au niveau de l'édifice semi-enterré et donne un *terminus ante quem* à son abandon de 253-254. Il contenait 430 monnaies d'argent de Domitien à Volsianus.

Autour de l'édifice semi-enterré

A 45 m à l'ouest de cet édifice, ont été fouillées les fondations de plusieurs bâtiments au sol pavé de marbre noir et blanc. Malheureusement, nous ne possédons aucune information supplémentaire à leur propos. Un autel y a été découvert (0,65 x 0,22 m)¹¹⁵⁰. Il est muni d'un couronnement et d'un socle grossièrement taillés et a apparemment été trouvé en place car deux pierres lui servaient de support. Le texte suivant été gravé :

Deae / Mogon[tiae] Iul(ius) / Paternus / tabellar(ius) / ex voto.

A l'extérieur de la construction, d'autres sculptures et inscriptions ont été découvertes sans que la localisation des trouvailles soit précisée dans la publication :

- Statue de la déesse Victoria debout sur une demi-sphère¹¹⁵¹. La tête, le bras droit et le pied droit lui manquent. La main gauche tenait une palme brisée ; la main droite devait tenir une corne d'abondance dont on voit l'amorce sur l'épaule. Haut. restante : 1,30 m ; haut. restituée : 1,60 m.
- Fragment de globe que devait porter un petit Amour, il reste le départ du pied gauche d'une femme posée sur le globe : certainement une Victoire.
- Plaque en calcaire du Jura qui porte un relief sur deux côtés (0,40 x 0,54 x 0,10 m)¹¹⁵². Sur l'une des faces : à droite, Mercure nu debout de face,

¹¹⁵⁰ CIL XIII, 4313. Abel C., 1891-1892, p. 202-203.

vêtu d'une chlamyde courte, portant le caducée dans sa main gauche et de l'autre un sac dont le contenu (argent ?) tombe, un coq se tient à ses pieds ; à gauche, une déesse debout de face dont la tête et les pieds manquent, elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau, sacrifie sur un autel de la main gauche et tient un objet de la main droite (patère ?), peut-être Rosmerta. Sur l'autre face : Apollon nu, debout, la main gauche tendue vers le cadre d'une lyre posée sur un étroit pilastre, la main droite tenant un plectre, un laurier à sa droite.

Fragment d'autel en calcaire¹¹⁵³ (0,28 x 0,21 x 0,12 m) : --- ?sa]CR[um ?---/---]TI I[---

L'ampleur des découvertes atteste un sanctuaire important autour de la construction cylindrique dont on ne sait s'il s'agit d'une construction principale ou d'un élément parmi d'autres plus importants. Sa massivité, son plan circulaire, le soin apporté à sa décoration et la quantité de statues et d'ex-voto trouvés à l'intérieur iraient dans le sens de la première hypothèse.

Depuis le dégagement de l'édifice, on s'est interrogé sur son éventuel rapprochement avec une inscription qui provenant du fortin de la lunette d'Arçon en 1848, éminence à proximité du Sablon¹¹⁵⁴. Il s'agit d'une plaque en calcaire, brisée en deux fragments remployée en sarcophage :

[In h]onorem domu[s Augustae] / [--- Carat]hounus Sex(tus) Massius Gen[---/---]lianus C(aius) Celsius Mattos[us? ---] / [IIII]viri Au]gustales aquam ab origin[e usque Divodurum] / [perduxer]nt et nymphaeum cum su[is] omnibus ornamentis] / [et] por[ticu] suo impendio dedicaverunt].

Des sévirs augustaux ont donc offert un aqueduc amenant les eaux jusqu'à Metz, ainsi qu'un nymphée et un portique. Il s'agit de l'aqueduc qui part de Gorze et dont le bassin de répartition des eaux devait être sur l'éminence de la lunette d'Arçon.

Ce rapprochement, généralement admis¹¹⁵⁵, pose toutefois problème : aucune conduite d'eau n'a été retrouvée sur le site et l'édifice cylindrique n'est pas alimenté par l'extérieur. Or, l'inscription met en lien l'aqueduc avec le nymphée qui doit correspondre à une autre construction, proche de l'aqueduc.

Environnement Archéologique

Dans un rayon de 200 m autour de l'édifice, ont été dégagés cinq puits. L'un d'entre eux, à 30 m à l'est de la construction cylindrique, a livré le fragment d'une tête de divinité couronnée. Ces puits devaient faire partie d'habitations privées.

Augst

Cadre administratif antique

Nom antique : Augusta Rauricorum

Cité : La colonie est fondée sur un territoire extrait de celui des Rauriques, au nord du Jura. L'existence d'une *civitas* raurique conjointement à la colonie doit, semble-t-il, être rejetée¹¹⁵⁶.

¹¹⁵⁴ CIL XIII, 4325. AE 1983, 705.

¹¹⁵⁵ Bourgeois C., 1992b, p. 73-75. Voir cependant les réserves de Burnand Y., 1983, p. 19-20.

¹¹⁵⁶ Raepsaet-Charlier M.-T., 1999, p. 318-319 et Frei-Stolba R., 1999, p. 54-67.

Statut juridique : Colonie de droit romain fondée en 44 av. n.è. par L. Munatius Plancus (CIL X, 6087). Il n'existe aucune trace matérielle de cette colonie. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer cette lacune : il faut peut-être chercher la première colonie sur un autre site que celui d'Augst¹¹⁵⁷, à moins que le projet de Plancus n'ait pas été concrétisé avant deux générations¹¹⁵⁸. En effet, une seconde fondation a lieu sous Auguste (AE 1974, 435 = AE 2000, 1030) ; elle donne à la ville une nouvelle titulature : *Colonia Paterna (Munatia ?) Felix Apollinaris Augusta Emerita Raurica*. D'abord rattachée à la province de Belgique, elle rejoint sous Domitien la nouvelle province de Germanie supérieure.

Le site

Situation topographique : La ville est sur la rive gauche du Rhin, à un carrefour de grands axes routiers venant d'Italie, de Gaule et du Rhin. Elle est implantée sur un plateau délimité par deux cours d'eau : l'Ergolz et le Violenbach). Le plateau est lui-même fortement découpé en plusieurs éminences (en particulier le Schönbühl et le Sichel).

Altitude moyenne : 275 m.

Éléments de chronologie

Les traces archéologiques les plus anciennes ne sont pas antérieures aux années 15-10 av. n.è. Le hiatus est donc important entre la date de création officielle (-44) et les vestiges retrouvés.

La titulature augustéenne de la colonie indique une déduction de colons et la présence de militaires est attestée par l'archéologie et l'épigraphie. Vers 70, deux légions semblent être stationnées à Augst en renfort à l'armée du Rhin. Des monuments célébrant une victoire militaire (celle de Cn. Pinarius Cornelius Clemens sur les Décumates en 74 ?) sont attestés dans la ville.

La ville est munie de remparts dans la seconde moitié du I^{er} siècle, vraisemblablement sous Vespasien ; ceux-ci restent inachevés. Le II^e siècle est une période faste qui voit d'importantes transformations, notamment sur le *forum* (sous Antonin le Pieux). L'activité édilitaire se poursuit dans le III^e siècle comme en attestent la basilique, la curie et l'amphithéâtre. Le *castrum* de Kaiseraugst est édifié au début du siècle suivant.

Bibliographie : Laur-Belart R., 1991. Hufschmid T., 2007, p. 59-62.

Grienmatt

Localisation actuelle

Commune : Augst

Localisation : Grienmatt

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 90)

¹¹⁵⁷ Le Münsterhügel de Bâle à une dizaine de kilomètres d'Augst est proposé comme site de la première colonie : Jud P., Kaenel G., 2002, p. 303-304. Martin-Kilcher S., 2005, p. 51-56.

¹¹⁵⁸ Poux M., 2005, p. 15-18.

Le site est à 200 m au sud-ouest du Schönbühl, sur un promontoire distinct à 275 m d'altitude, et à 100 m de la dernière *insula* (XIV). L'orientation du lieu de culte est différente de celle de la voierie, mais se rapproche sensiblement de celle du Schönbühl. Le site est à l'écart des voies de sortie de la ville. Des nécropoles se développent au-delà du sanctuaire, au sud.

Historique des découvertes

Le sanctuaire est découvert et pillé au XVIII^e siècle. Il est fouillé entre 1907 et 1936 par K. Stehlin qui restituait trois phases de construction. Entre 1954 et 1956, des fouilles dirigées par R. Laur-Belart renouvellent complètement les données. Le monument est alors interprété comme un *septizonium*. Une étude architecturale de C. Bossert a permis de réviser la datation à l'époque flavienne et de supposer l'existence d'un sanctuaire antérieur.

Bibliographie : Trunk M., 1991, p. 171-172. Laur-Belart R., 1991, p. 107-117. Bossert-Radtke C., 1992.

Description des vestiges (fig. 91)

Le sanctuaire se présente sous la forme d'une cour quadrangulaire de 125 m sur 132 m. Un portique est adossé aux quatre côtés du mur de péribole. L'entrée est à l'est ; des exèdres rectangulaires se trouvent au milieu des côtés nord et sud de l'enceinte.

Au centre, se dresse un large podium mesurant 21 m sur 42,50 m. Des escaliers en donnent l'accès à l'est, dans l'axe de l'entrée du sanctuaire. Sur le podium sont installées deux *cellae* rectangulaires de 10,10 m sur 8,20 m, distantes de 15 m l'une de l'autre. Ces deux *cellae* sont reliées par deux murs formant deux niches semi-circulaires, avec à l'ouest une exèdre rectangulaire. La galerie entourant les *cellae* est large de 4,50 m. Dans ces dernières, des arcs de décharge, pris dans la maçonnerie du podium, laissent présumer des élévations particulièrement hautes.

R. Laur-Belart signale que par temps sec apparaît la trace de petites constructions dans le reste de l'*area* ; des découvertes fortuites appuient cette hypothèse¹¹⁵⁹. Des annexes sont donc envisageables.

L'édifice était luxueusement décoré : des éléments en marbre du chambranle¹¹⁶⁰ et des ferrures en bronze représentant des griffons d'une porte de la *cella* ont été retrouvés.

Mobilier

Plusieurs divinités masculines sont représentées dans la cour du sanctuaire :

- Sculpture en ronde-bosse d'Hercule, avec sa peau de lion et sa massue, en compagnie de Cerbère (calcaire, haut : 1,50 m)¹¹⁶¹.
- Plaque de calcaire à Sucellus (long. : 0,77 m)¹¹⁶² : *In honor(em) / d(omus) d(ivinae), deo Su/cello Silv(ano), / Spart(us) I(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum)*.
- Autel en marbre dédié à Esculape Auguste haut de 1,30 m ; des lettres en bronze composaient le nom de la divinité sur les deux premières lignes¹¹⁶³ : *Aesculapio / Aug(usto) / Ti(berius) Cl(audius) Cl[au]di[anus](?) ...] / [---/---] / [bas]es posu[it et(?)]* /

¹¹⁵⁹ Laur-Belart R., 1991, p. 112.

¹¹⁶⁰ Bossert-Radtke C., 1992, n° 50.

[*m*]armore mu[nivit] / l(ocus) d(atus) d(ecreto) [d(ecurionum)]. Plusieurs personnes ont pu offrir l'autel.

- Autel à Apollon (calcaire, haut. : 1,03 m)¹¹⁶⁴ : *Apolloni, / Maria Pa/terna pro / salute Nobiliani filii / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.
- Pierre en forme d'*omphalos* dédiée à Apollon et décorée de feuilles (calcaire, long. : 0,08 m)¹¹⁶⁵ : *Apol[lini ---] v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

Divers fragments rarement identifiés sont encore à signaler¹¹⁶⁶. Parmi eux, une main tenant un bâton appartient peut-être à Esculape¹¹⁶⁷ et un élément de table en marbre figure une panthère¹¹⁶⁸.

De remarquables objets en bronze ont été recueillis sur le site au XVIII^e siècle :

- un pied de lampe haut de 33 cm représentant Ganymède ;
- un triton faisant office de support haut de 13,2 cm ;
- un parfumoire représentant les dieux de la semaine (diam. : 0,11 m) ; c'est cette découverte qui étaye l'hypothèse de R. Laur d'un *septizonium*.

Datation

L'étude architecturale de C. Bossert-Radtke revoie la datation de la construction à l'époque flavienne¹¹⁶⁹.

Environnement Archéologique

Des thermes sont adossés au mur d'enceinte dans l'angle nord-est, soit immédiatement à côté de l'entrée dans le sanctuaire. Des petites baignoires aménagées dans deux pièces du bâtiment orientent vers l'identification de thermes curatifs en lien avec le sanctuaire. En ce qui concerne la datation des vestiges, aucun élément ne peut être avancé.

Clermont-Ferrand

Présentation de la Capitale

Voir page 208

Chamalières

Localisation actuelle

Commune : Chamalières

Localisation : n° 16/20, rue de Clora

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 92)

¹¹⁶⁶ Bossert-Radtke C., 1992, n° 9 (Printemps?), 11, 13, 15, 31, 34, 36, 38, 83-85.

¹¹⁶⁷ Bossert-Radtke C., 1992, n° 12.

¹¹⁶⁸ Bossert-Radtke C., 1992, n° 81.

¹¹⁶⁹ Bossert-Radtke C., 1992, p. 124.

Le site est une source sacrée, située à 800 m à l'ouest du pied de la butte de Clermont-Ferrand, au pied du coteau de Montjoly. Il est au-delà de la zone de nécropole de la ville, à plus de 500 m au sud du passage supposé de la voie vers Saintes. Une autre zone de nécropole est reconnue vers l'ouest. L'eau de la source est très minéralisée (sodium, calcium, magnésium) et sa température avoisine les 20° ; elle jaillit dans un léger bouillonnement de bulles de gaz carbonique.

Historique des découvertes

Des trouvailles fortuites sont réalisées à Chamalières au XIX^e siècle¹¹⁷⁰, puis le site tombe dans l'oubli. Il est redécouvert en 1968 lors de la destruction d'un établissement thermal pour la construction d'immeubles. Il a été fouillé à partir de cette date jusqu'en 1971, sous la direction d'A.-M. Romeuf et de M. Dumontet. Nous reprendrons succinctement leur publication parue dans les *DAF* en 2000.

Bibliographie : Romeuf A.-M., Dumontet M., 2000.

Description des vestiges (fig. 93)

Sur une surface dégagée de près de 400 m², les fouilles ont permis la découverte autour de la source d'un dépôt d'ex-voto en bois en nombre conséquent. Ils étaient répartis sur une surface de 210 m² et sur une épaisseur particulièrement importante au point d'émergence de l'eau. La limite du dépôt n'a pu être mise en évidence qu'au nord et au nord-est. Elle forme un contour arrondi qui devait coïncider avec les bords de la mare que formait la source à l'époque gallo-romaine. La mare est accessible soit par l'aménagement d'un cailloutis large de 1 m à 1,50 m, soit directement par le sol naturel quand celui-ci est suffisamment stable ; il est alors creusé en arc de cercle dans le prolongement de la courbe du cailloutis. Les ex-voto étaient posés sur toute la surface de la mare en couches approximativement horizontales. Des canalisations et des fosses modernes traversent le dépôt en plusieurs points.

Aucun bâtiment en dur n'a été dégagé. Le sanctuaire a peut-être été un lieu de culte de plein air, même si des structures ont pu exister alentour dans des secteurs non fouillés.

Mobilier

Environ 3500 ex-voto en bois ont été mis au jour. Près de 90 % sont en hêtre. Il s'agit pour la plupart de représentations anthropomorphes : hommes ou femmes en buste ou en pied, parties de corps (membres, têtes, bassins, yeux ou encore planches anatomiques). Rarement ils représentent des animaux : pieds de cheval ou de bovidés.

La disposition des ex-voto dans la mare est le plus souvent inorganisée. Certains secteurs toutefois présentent des concentrations spécifiques : zones de plaques, de bras et jambes, de bustes ou de stèles.

Les ex-voto en bois étaient mêlés à d'autres offrandes : une soixantaine de monnaies (principalement retrouvées au point d'émergence de la source), de la céramique (répartie sur l'ensemble de la fouille), une tablette de *defixio* en langue gauloise mentionnant le dieu Maponos¹¹⁷¹, des noisettes, des noix, cinq fibules... Il n'y a pas d'ex-voto en pierre.

¹¹⁷⁰ Audollent A., 1910, p. 123-124. Romeuf A.-M., Dumontet M., 2000, p. 20-21.

¹¹⁷¹ L'interprétation du texte de la tablette est débattue : Romeuf A.-M., Dumontet M., 2000, p. 40 et notes 1 à 7 p. 55.

Datation

Monnaies et céramique permettent de dater les dépôts entre la fin du I^{er} siècle av. n.è. et 70 de n.è. De très rares monnaies et quelques sigillées de la fin du I^{er} siècle et du II^e siècle découvertes en haut du dépôt prouvent qu'une activité réduite s'y déroulait encore.

Environnement Archéologique

Un ensemble thermal a été fouillé anciennement sur la commune de Chamalières, avenue de Royat¹¹⁷², à plusieurs centaines de mètres de distance au nord de la source, le long du tracé supposé de la voie vers Saintes. Son activité est peut-être générée par les pèlerinages à la source des Roches. La présence de ces thermes isolés à 1 km de Clermont n'est pas sans poser des questions. Diverses structures romaines, peut-être de l'habitat, ponctuent en divers différents points la commune de Chamalières.

Faut-il y voir la présence d'un faubourg, voire d'une agglomération, au-delà de la zone de nécropole de Clermont ?

Jaude

Localisation actuelle

Commune : Clermont-Ferrand

Localisation : Jaude et les Salles, 2-6, rue Bonnabaud/4-8, rue Rameau

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 92)

Le site, à une altitude de 390 m, est dans une dépression semi-marécageuse à l'ouest de la ville. La zone de marécage a empêché l'implantation d'habitat et de voies de communication. La voie vers Saintes passe donc plus au nord à environ 200 m du site, au niveau de la rue Saint-Dominique. Néanmoins, des fouilles récentes ont montré que la limite occidentale de Clermont pouvait être repoussée jusqu'au Carré Jaude (soit immédiatement à l'ouest du sanctuaire), où d'importantes structures ont été dégagées (type *macellum, infra*)¹¹⁷³. Le monument de Jaude appartient donc à un quartier qui se monumentalise à partir de la dynastie flavienne en périphérie de Clermont. Les dernières traces repérées du quadrillage urbain se situent immédiatement à l'est, rue d'Assas, où des zones de dépotoirs et de terrains vagues sont également attestés, en particulier le long de la rue Gonod¹¹⁷⁴ et au sud de l'édifice du Carré Jaude. Il semble bien qu'on soit là aux confins des *insulae* urbaines. Une nécropole s'étend plus à l'ouest, au-delà des marécages, ainsi qu'au nord, le long de la voie vers Saintes.

Historique des découvertes

L'un des murs du monument, le Mur des Sarrasins, est encore conservé en élévation, si bien que le site est connu de longue date et a suscité très tôt l'intérêt des érudits locaux,

¹¹⁷² Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994b, p. 61-63.

¹¹⁷³ Hettiger S., 1997, p. 68-70.

¹¹⁷⁴ Claval J.-C. *et al.*, 1983, p. 471-498.

qui en ont maintes fois reproduit les ruines¹¹⁷⁵. Il se trouvait à l'emplacement d'un château médiéval, dit Château-Sarrasin ou Château de Salles. Au début du XX^e siècle, la croissance urbaine de Clermont provoque des destructions sur le site antique et médiéval, en particulier avec le percement de la rue Rameau. Ces destructions font naître un regain d'intérêt pour les ruines : des historiens locaux, comme M. Boudet et A. Audollent, publient des études qui font le point sur l'état des vestiges à leur époque¹¹⁷⁶.

Après-guerre, les constructions d'immeubles se multiplient ; P.-F. Fournier entreprend alors des fouilles d'urgence dans des conditions difficiles. Il dégage différents points de l'édifice à plusieurs reprises entre 1946 et 1964 : sur le pourtour du mur de la *cella* au nord, au sud et à l'ouest, mais également sur la parcelle Gendre qui correspond à la partie centrale nord de la *cella*. Il est relayé en 1971 par O. Lapeyre qui dégage la partie nord-ouest de la *cella* (parcelle Mezeix)¹¹⁷⁷. Le site n'a donc jamais été appréhendé entièrement : la partie orientale est complètement inconnue, de même que la moitié sud de la *cella* qui correspond au passage de la rue Rameau. En conséquence, la compréhension des structures est loin d'être évidente : elle passe par la réunion de données éparses issues de sondages menés à des époques et par des personnes différentes (**fig. 94**). Le niveau de sol gallo-romain à l'extérieur de l'édifice est inconnu en raison de la hauteur de la nappe phréatique qui a empêché d'approfondir la fouille. Enfin, les observations des fouilleurs, souvent imprécises, laissent de nombreux points d'ombre. Très récemment et en raison d'une volonté de mettre en valeur le Murs des Sarrazins, une étude des éléments d'architecture a été menée par A. Pontet.

Si la bibliographie présente en général l'édifice comme un grand temple consacré à un culte des eaux¹¹⁷⁸, cette identification a été remise en question au profit d'une fonction thermale¹¹⁷⁹. L'eau y joue en effet un rôle primordial, puisqu'un grand bassin a été dégagé et que la zone est dotée de nombreuses sources d'une eau très minéralisée et relativement chaude (21°). Pour notre part, il ne fait pas de doute que l'édifice est un temple aux dimensions imposantes, dont la *cella* repose sur un podium et abrite un bassin, centre d'un culte des eaux. Rien, dans les structures, nous semble plaider pour une fonction thermale (agencement des pièces, équipement,...). Nous tenterons de restituer l'aspect de l'édifice, à travers la description des vestiges observés lors des fouilles et sondages successifs, et de recourir à des parallèles issus de Gaule et du reste de l'Empire pour étayer l'interprétation religieuse.

Bibliographie : Fournier P.-F., 1948 et 1965. Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972. Lapeyre O., 1985. Pontet A., 2002.

Description des vestiges (fig. 94-96)

Un état préromain ?

¹¹⁷⁵ P.-F. Fournier présente tout le dossier iconographique : Fournier P.-F., 1965, p. 106sq.

¹¹⁷⁶ Boudet M., 1904, p. 4-17 et Audollent A., 1910, p. 124sq.

¹¹⁷⁷ Je tiens à remercier ici chaleureusement O. Lapeyre qui m'a aimablement fourni les informations complémentaires aux publications des fouilles.

¹¹⁷⁸ Lapeyre O., 1985, p. 55-57. Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a, p. 143-150. Provost M., 1996a, p. 25-27...

¹¹⁷⁹ Bourgeois C., 1992b, p. 133.

Le bâtiment est en partie construit sur un remblai qui a seulement livré deux tessons d'amphores Dressel 1¹¹⁸⁰. Le contexte de découverte, une recharge, ne permet pas de les associer à des structures précoces précédant l'édifice gallo-romain. Nous réfutons l'hypothèse d'un lieu de culte protohistorique.

Le premier état (fig. 95)

De nombreux éléments laissent présumer un premier état au monument. En effet, des blocs de grand appareil, sculptés ou non, ont été trouvés en plusieurs endroits dans le blocage de mortier qui entoure l'édifice postérieur notamment au sud-est et à l'ouest¹¹⁸¹, mais également à l'intérieur dans le sol¹¹⁸² et sous le Mur des Sarrasins¹¹⁸³. Ces blocs sont soit en calcaire, soit en arkose ; ils étaient ensuite enduits. On compte :

- des colonnes engagées, peintes en ocre et décorées de pampres et de raisin, qui encadraient une porte ;
- quatre types de chapiteaux dont le diamètre varie de 24,5 à 52,5 cm ;
- un bloc de frise ornée dont la hauteur est restituée entre 80 et 90 cm ;
- cinq types de corniche dont une appartenant à un arc.

De plus, des murs, noyés dans le béton du sol de la *cella*, ont pu appartenir à un état antérieur. Il s'agit des murs notés $\delta/4$ ¹¹⁸⁴, U/15¹¹⁸⁵, EF et 3. Ceux-ci enclosent une salle de même orientation et aux dimensions légèrement inférieures à la *cella* de l'état suivant, puisqu'ils épousent intérieurement ses murs, si bien que P.-F. Fournier a pu prendre le mur δ pour une semelle débordante du Mur des Sarrasins¹¹⁸⁶. Le mur EF au sud est haut d'au moins 1,30 m et large de 1 m, il n'est pas directement accolé au mur AB de la *cella* de l'édifice suivant¹¹⁸⁷. Le mur $\delta/4$ n'est large que de 0,50 m à 0,70 m¹¹⁸⁸. Le mur U, encore observé en plusieurs points (I dans les sondages sud et W lors d'une tranchée dans la rue Rameau¹¹⁸⁹), comporte un biseau sur sa face ouest. P.-F. Fournier l'avait interprété comme le mur de clôture de la *cella*¹¹⁹⁰, mais il s'avère que ce mur est recouvert comme les autres d'un massif de maçonnerie¹¹⁹¹. Le mur 3, perpendiculaire à $\delta/4$, coupe l'espace et son lien avec le reste est inconnu ; il est néanmoins sous le sol bétonné de la *cella*¹¹⁹².

1180 Fournier P.-F., 1965, p. 150 et Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227.

1181 Fournier P.-F., 1965, p. 122 et 124.

1182 Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227.

1183 Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 225.

1184 Le mur δ de P.-F. Fournier correspond au mur 4 d'O. Lapeyre.

1185 Le mur U de P.-F. Fournier correspond au mur 15 d'O. Lapeyre.

1186 Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 233.

1187 Fournier P.-F., 1965, p. 116.

1188 Fournier P.-F., 1965, p. 128 et Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227.

1189 La section W est une observation ancienne : Boudet M., 1904, p. 13 et Audollent A., 1910, p. 125.

1190 Fournier P.-F., 1965, p. 128 et photo 34b, qui prend le sol de béton pour le blocage interne du mur.

1191 Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227 et photo 3 p. 228.

1192 Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227.

Le bassin intérieur lui-même semble avoir connu des réfections et a vraisemblablement été réduit. Les murs $\alpha\beta\gamma$, qui se prolongent en murs 16, 8 et 6¹¹⁹³, délimitent un très grand bassin fermé par un hémicycle à l'ouest, long d'environ 15 m, et large d'autant. Ils sont décrits par P.-F. Fournier comme de construction similaire à son mur δ ¹¹⁹⁴, c'est-à-dire en petit appareil moins régulier et avec un mortier moins solide que ceux du Mur des Sarrasins, correspondant à l'état suivant. Les murs du bassin sont larges d'environ 0,80 à 1 m¹¹⁹⁵. Ils étaient noyés dans le même mortier qui fera office de support de sol ensuite¹¹⁹⁶. Un sondage a pu être poussé jusqu'au pied du mur $\alpha\beta$, il a montré que ce dernier est conservé sur 3,20 m de haut et posé sur une couche de sable¹¹⁹⁷.

Ce sont sûrement des problèmes d'humidité qui ont nécessité la reconstruction de l'édifice et l'exhaussement conséquent du niveau de sol.

L'édifice associé au Mur des Sarrasins (fig. 96)

L'état suivant est le mieux connu. Il s'agit d'un édifice de très grande ampleur, de plan vraisemblablement rectangulaire orienté à l'est et surélevé d'environ 5 m par rapport au sol extérieur. Sa mise en œuvre, dans une zone marécageuse, a nécessité des dispositions particulières.

La *cella*

La pièce intérieure (*cella*) est construite sur un épais remblai de terre rapportée¹¹⁹⁸. Ce remblai est maintenu par les murs de l'état antérieur qui épousent intérieurement les murs de la *cella*. Une couche de mortier plus ou moins épaisse vient ensuite recouvrir le tout. Les murs de la *cella* sont ensuite englobés dans un blocage de mortier qui fait le tour de l'édifice et qui était visiblement structuré par des blocs de grand appareil.

La *cella* a pu être restituée par le rapprochement de plusieurs tronçons de murs de construction et d'orientation similaires. Le Mur des Sarrasins constitue son côté nord. A une distance de 24 m au sud, deux sections d'un mur parallèle (AB) ferment la *cella* au sud. Ce mur apparaît déjà vraisemblablement sur le plan de l'édifice dressé par M. Boudet en 1904 : il est alors conservé sur une longueur plus grande et parallèle à 'deux chicots' de mur correspondant aux sections E et F¹¹⁹⁹. M. Boudet signale son arasement important. Le mur ouest n'a pas été observé : il devait recouvrir le mur U de l'état antérieur¹²⁰⁰. Il est possible aussi que la section W observée anciennement soit à rattacher à cet état plutôt qu'au précédent, ce qui est évidemment invérifiable. La limite orientale est inconnue puisqu'elle n'a jamais été concernée par la zone de fouille. Les deux murs nord et sud de la *cella* ont une épaisseur de 1,80 m environ¹²⁰¹, ils sont construits en petit appareil de pierre

¹¹⁹³ Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227.

¹¹⁹⁴ Fournier P.-F., 1965, p. 129. Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227.

¹¹⁹⁵ Fournier P.-F., 1965, p. 130.

¹¹⁹⁶ Fournier P.-F., 1965, p. 129.

¹¹⁹⁷ Fournier P.-F., 1965, p. 150.

¹¹⁹⁸ Dans lequel ont été trouvés les tessons d'amphores Dressel 1.

¹¹⁹⁹ Boudet M., 1904, p. 13 et plan h. t.

¹²⁰⁰ Notons toutefois qu'O. Lapeyre n'a pas pu observer le lien entre le Mur des Sarrasins et ce mur U.

¹²⁰¹ Fournier P.-F., 1965, p. 113, 128, 133.

volcanique alternant avec des chaînages de brique. Les briques n'ont pas été retrouvées à l'ouest, puisque seules six assises d'élévation étaient conservées.

Le Mur des Sarrasins est conservé sur une longueur de 22,30 m et sur une hauteur de 9 m environ. Des demi-colonnes engagées construites en petit appareil, larges de 0,865 m et épaisses de 0,65 m, ponctuent sa façade extérieure avec un espacement de 2,80 m à 3 m. D'après les auteurs anciens, une portion du mur était conservée dans l'élévation du château des Sarrasins sur une longueur de 9 à 11 m et dans ses sous-sols¹²⁰², donnant à l'ensemble une longueur de près de 35 m. Ces vestiges sont détruits en même temps que le château en 1939, mais ces observations ont pu être confirmées par un sondage de S. Hettiger à l'occasion de la pose de canalisations dans le prolongement à l'est du Mur¹²⁰³. Au sud, le mur est constitué de deux sections, l'une (A) longue de 6,15 m, l'autre (B) de 3,40 m. L'ensemble de ces éléments permet de restituer une *cella* large de 24 m et longue d'au moins 30 m, si l'on projette la longueur du mur AB sur celle du Mur des Sarrasins.

Le podium

Lepodium est surtout connu au sud, mais les sondages effectués à l'ouest et au nord montrent des dispositions similaires. De chaque côté en effet, un massif de maçonnerie constitue une plate-forme haute de 3 m à 3,50 m au sud et à l'ouest¹²⁰⁴ et de 1,80 m au nord¹²⁰⁵. Elle plonge ensuite pour former, tout au moins au sud, plusieurs paliers successifs. La largeur du massif est d'au moins 4,25 m au nord¹²⁰⁶. Il s'arrête à l'ouest après un talus à 4 m ou 4,50 m¹²⁰⁷. Au sud, il a été retrouvé à 11 m du mur AB : un bloc Q, qui correspond à une moulure de soubassement trouvé en place dans la maçonnerie, pourrait d'ailleurs marquer la fin du podium. Ce bloc est distant de 9 m environ du droit de AB et témoignerait alors de la hauteur du podium de 3,65 m, si l'on prend la différence de niveau de la plate-forme au pied du mur AB et au pied du bloc. Il est représenté légèrement décalé sur le plan général des fouilles dressé par P.-F. Fournier¹²⁰⁸ et semble au contraire dans le droit du mur AB sur le plan détaillé du secteur¹²⁰⁹. P.-F. Fournier avertit d'ailleurs que pour ce secteur, les relevés n'ont pu être réalisés avec toute la précision requise¹²¹⁰.

L'intérieur de la *cella*

A l'intérieur de l'édifice, le remblai rapporté est recouvert d'une couche de mortier très dur non homogène. Le niveau supérieur est composé de tuileau sur une épaisseur de 0,10 m à 0,20 m afin de palier à l'humidité du sous-sol ; elle repose sur une couche de mortier de

¹²⁰² Boudet M., 1904, p. 12. Audollent A., 1910, p. 124.

¹²⁰³ Hettiger S., 1998, p. 55.

¹²⁰⁴ Fournier P.-F., 1965, p. 118, fig. 16 et 17 p. 117, p. 123.

¹²⁰⁵ Fournier P.-F., 1965, p. 138 et fig. 44, 45 p. 137.

¹²⁰⁶ Fournier P.-F., 1965, p. 138.

¹²⁰⁷ Fournier P.-F., 1965, p. 123.

¹²⁰⁸ Fournier P.-F., 1965, fig. 14 p. 114.

¹²⁰⁹ Fournier P.-F., 1948, fig. 3 p. 69 et 1965, fig. 15 p. 116.

¹²¹⁰ Fournier P.-F., 1965, p. 121.

0,60 m¹²¹¹. A l'ouest, le sol est surélevé : la couche de mortier atteint en effet 0,90 m dans l'angle nord-ouest¹²¹². Elle vient recouvrir le mur 6 pour former un gradin en hémicycle, haut de 0,40 m, jusqu'à une seconde surface bétonnée entourant le bassin. Ce niveau est celui du reste de la pièce¹²¹³.

Le bassin, au fond de la pièce, est limité par un mur en petit appareil haut de 0,70 m qui repose sur des blocs de grand appareil en arkose. Sa limite orientale n'a pas été retrouvée, mais elle se situe vraisemblablement à l'ouest du mur $\alpha\beta$, près de la limite des parcelles Mezeix et Gendre. L'intérieur du bassin n'a pas pu être fouillé en raison du niveau de l'eau, mais il semble que le fond correspondait à une couche de sable sur laquelle reposaient les blocs d'arkose¹²¹⁴. La hauteur de ses parois atteindrait donc 1,30 m. Ses dimensions ont été sensiblement réduites par rapport à l'état précédent puisqu'il a une longueur d'environ 9 m et une largeur restituable de 7 m. Son plan n'est pas strictement rectangulaire, à l'ouest, il forme une série de redents qui vont en s'élargissant pour atteindre la largeur de 7 m.

Dans un second temps, cet édifice a dû subir des modifications : deux amorces de murs perpendiculaires au Mur des Sarrasins et au mur AB et qui se font face¹²¹⁵ partent en direction du bassin (murs 1 et G)¹²¹⁶. Leur fonction n'est pas déterminée.

Décor et ordonnance

L'édifice, outre ses dimensions imposantes, disposait d'une enveloppe de grand appareil et d'une ordonnance dont on a retrouvé de nombreux vestiges : blocs d'entablements, fûts de colonnes, chapiteaux composites, corniches, soubassements moulurés, le plus souvent en arkose, mais également en marbre. L'une des façades était rythmée par des pilastres de 70 cm de large, décorés de personnages féminins nus grandeur naturelle, de candélabres ou de pampres. Certains tambours de colonnes atteignaient un diamètre de 1,80 m et témoignent de la monumentalité de l'édifice. Des plaques en marbre polychrome recouvraient sols et murs.

Au nord du Mur des Sarrasins, la quantité impressionnante de blocs errants dégagés lors des fouilles anciennes a fait supposer le passage d'une voie publique¹²¹⁷ ; celle-ci apparaît encore sur des plans récents¹²¹⁸. Les tranchées de P.-F. Fournier dans ce secteur ont montré qu'il s'agissait de la couche de démolition de l'édifice¹²¹⁹.

Le péribole

¹²¹¹ Découvert en L (Fournier P.-F., 1965, p. 121) et au nord-est du bassin (Fournier P.-F., 1965, p. 128 et Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 227). Voir la coupe Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, fig. 5 p. 229.

¹²¹² Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 225.

¹²¹³ Exception faite de la partie orientale dont nous ne savons rien. Voir la coupe AB dans Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 226 donnant le niveau de sol avant extraction de la surface bétonnée à l'est.

¹²¹⁴ Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 230.

¹²¹⁵ Le mur 1 d'O. Lapeyre au nord (Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, p. 225) et le mur G de P.-F. Fournier au sud (Fournier P.-F., 1965, p. 116-117).

¹²¹⁶ O. Lapeyre confirme la construction ultérieure du mur 1.

¹²¹⁷ Boudet M., 1904, p. 9.

¹²¹⁸ Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a, fig. 71 p. 145.

¹²¹⁹ Fournier P.-F., 1965, p. 138.

Les sondages effectués sur les pourtours de l'édifice se sont tous révélés négatifs au nord (tranchées T1 à 4), au sud et au sud-ouest (P1, 2, 7 et 8), au sud-est (tranchée S) et à l'ouest (sondages R1). A l'est, les observations sont moins claires¹²²⁰. Au pied du bloc Q, à un niveau inférieur, le blocage de mortier continuait sur une largeur supplémentaire de 1,50 m vers le sud. Il a pu servir de support à un dallage.

L'édifice apparaît plutôt comme un temple isolé dans un péribole dont on ne connaît pas les limites. Ceci infirme encore l'hypothèse d'un édifice thermal¹²²¹.

Les parallèles

Le temple est implanté sur un podium haut d'environ 3,50 m. Sa *cella*, large de 24 m, est rectangulaire et entourée d'une galerie. L'édifice est orienté à l'est, mais le dispositif d'entrée n'est pas connu. La largeur totale (*cella* et podium) atteint 46 m si l'on admet la symétrie de l'ensemble. La longueur, par contre, pose plus de difficultés ; il faut restituer des escaliers en façade permettant l'accès au podium.

Les dimensions de cet édifice atteignent celles des plus grands temples de Gaule, tels Nizy-le-Comte (Aisne), Digeon (Somme), Plomodiern (Finistère), Chassenon (Charente), ou encore le temple central du sanctuaire du Vieil-Evreux (Calvados)¹²²².

L'originalité de l'édifice réside essentiellement dans la présence du bassin dans la *cella*. Ce dispositif connaît des parallèles en Gaule et dans l'Empire. En Allemagne, le sanctuaire d'Hochscheid dédié à Apollon et Sirona possède un temple constitué d'abord d'une simple *cella* à laquelle on ajoute ensuite une galerie ; il est installé immédiatement au-dessus d'une source chaude recueillie par un bassin¹²²³. Plus proche de Clermont-Ferrand à Areines (Cantal), un *fanum* à galerie de construction modeste contient également un bassin dans la *cella*¹²²⁴. A Langres, le petit temple des Franchises a un puits en pierre sèche dans la *cella*¹²²⁵. Enfin, à Corcelles-les-Monts en Côtes-d'Or, il est probable que le *fanum* à galerie du Mont-Affrique ait également possédé un bassin¹²²⁶, ainsi que la *cella* du *fanum* de Sanxay d'où part une conduite d'eau qui va jusqu'au bassin des *hospitalia*¹²²⁷. Ces différents parallèles n'ont toutefois pas l'envergure du monument de Jaude. Dans l'Empire, on connaît d'autres parallèles, comme à Jebel Oust en Tunisie où le temple est installé au-dessus de la source¹²²⁸.

La destination de l'édifice

¹²²⁰ Fournier P.-F., 1965, p. 130 et Hettiger S., 1998.

¹²²¹ *Contra* : Bourgeois C., 1992b, p. 133.

¹²²² Suivant un dépouillement de Fauduet I., 1993b. Pour le Vieil-Evreux : *II*, p. 390.

¹²²³ Dehn W., 1941, p. 106 et fig. 2 p. 108.

¹²²⁴ Plat G., 1923, p. 10-15.

¹²²⁵ *II*, p. 301.

¹²²⁶ Guyot E., 1936, p. 495-499.

¹²²⁷ Formigé J., 1944, p. 43-120.

¹²²⁸ Ben Abed A., Scheid J., 2003, p. 11.

La position du bassin au centre de la *cella* prouve que l'eau est divinisée. Elle a pu être associée à Mercure, qualifié peut-être de *Vassocaletis*. L'épithète signifierait 'Dur aux soumis'¹²²⁹, elle deviendra ensuite toponyme du quartier.

La présence de Mercure est étayée par un faisceau d'indices convergents :

- Parmi le peu de mobilier découvert lors des fouilles, il faut signaler une statuette en bronze de Mercure¹²³⁰ et une tête de Mercure en bas-relief¹²³¹. C'est la seule divinité attestée iconographiquement sur le site.
- L'étymologie du toponyme Jaude est de manière certaine issue du mot gaulois *Galate*¹²³². Le rapprochement avec le texte de Grégoire de Tours décrivant l'incendie du temple *Vasso Galate* s'en trouve confirmé. Celui-ci décrit un temple ruiné au VI^e siècle détruit ensuite par un incendie : il parle de murs épais de 10 m montés intérieurement en petit appareil et extérieurement en grand appareil, orné de marbre et de mosaïque, pavé de marbre et à la couverture de plomb¹²³³. Sa description ne correspond pas tout à fait à notre édifice.

Mercure *Vassocaletis* est connu en pays trévire par la dédicace d'un certain Mandalonius Gratus¹²³⁴.

Datation

Les blocs architectoniques en remploi retrouvés sur le site sont dans un style très fleuri qui ne peut pas être antérieur aux Flaviens¹²³⁵. Cette période est justement celle de la monumentalisation du quartier qui voit construction d'un vaste édifice public (*macellum* ? *infra*). Elle correspond aussi à l'abandon de la source des Roches. La reconstruction serait donc à placer au II^e siècle au plus tôt. On sait que la période 150-180 est celle de la monumentalisation du temple du sommet du Puy-de-Dôme. Peut-on faire un rapprochement ?

Environnement Archéologique

A 200 m au sud-est du site, au Carré Jaude, le terrain a été assaini et drainé dès le règne de Claude. A la fin du I^{er} siècle, un portique monumental est construit. Il entoure une vaste cour. S. Hettiger souligne la similitude de ces vestiges avec ceux dégagés au Fond de Jaude à 140 m plus à l'est¹²³⁶. Le côté sud du portique serait alors long de 210 m, la limite nord est inconnue, mais elle pourrait se situer devant notre temple. Il s'agit peut-être d'une palestre ou d'un *macellum* public aux dimensions conséquentes. Son orientation diffère de celle de la trame urbaine. Au sud de l'édifice, s'étend un terrain vague qui reste non bâti pendant toute l'Antiquité. Au siècle suivant, de petites constructions légères lui sont adossées. Elles

¹²²⁹ Delamarre X., 2003, p. 98 et 307.

¹²³⁴ CIL XIII, 4130 : *In h(onorem) d(omus) [d(iuinae)], / deo Mercur[io] / Vassocaleti, / Mandaloniu[s] / Gratus d(ono) [d(edit)] (ou : d(e)[d(icauit)])*.

¹²³⁵ Voir en particulier le tambour de colonne figuré de pampre de vigne : Fournier P.-F., 1965, fig. 37 p. 127.

¹²³⁶ Hettiger S., 1996, p. 88.

abritent des activités commerciales et artisanales, si bien que la fonction de *macellum* est préférée¹²³⁷. Il est abandonné dans la seconde moitié du III^e siècle¹²³⁸.

V- Sanctuaires tutélaires

Augst

Présentation de la Capitale

Voir page 204

Schönbühl

Localisation actuelle

Commune : Augst

Localisation : Schönbühl

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 97)

Le sanctuaire est installé sur la colline du Schönbühl, immédiatement à l'ouest de la colonie, sur un relief distinct du plateau de la ville et culminant à plus de 290 m d'altitude. Construit à l'écart de la voirie, son orientation ne reprend pas celle des *insulae*. Une cinquantaine de mètres le sépare de l'espace urbain. La voie sortant d'Augst vers Bâle et longeant le Rhin passe à près d'une centaine de mètres au nord.

Historique des découvertes

Le site est fouillé au XVI^e siècle, mais c'est seulement au XIX^e siècle qu'on l'identifie à un sanctuaire. R. Laur-Belart y réalise des recherches préalables à la restauration des ruines en 1956-1957. La documentation a été ensuite reprise dans les années 1980 par R. Hänggi dans le but de proposer une nouvelle restitution du grand temple.

Bibliographie : Hänggi R., 1986. Trunk M., 1991, p. 160-171. Laur-Belart R., 1991, p. 80-87.

Description des vestiges (fig. 98-99)

Etat 1 (fig. 98)

Un premier mur de péribole enferme une aire de forme triangulaire. Celle-ci est divisée en deux ensembles par un mur d'orientation est-ouest. Le sol de l'aire était peut-être en partie dallé, car il conservait des traces de mortier.

A l'intérieur, sept édifices ont été mis au jour ; il n'est pas exclu que l'enceinte en ait contenu d'autres qui ont été ensuite détruits par l'édifice postérieur ou qui ont échappé aux différents sondages. Ces sept édifices sont tous de plan quadrangulaire. Quatre sont inclus dans la partie nord de l'*area*. Il faut distinguer les bâtiments qui sont des temples (n° 21,

¹²³⁷ Hettiger S., 1996, p. 91.

¹²³⁸ Hettiger S., 1996 et 1997, p. 68-70.

22, 67a, 47 et 50), des simples annexes aux dimensions très modestes (67b et 48)¹²³⁹. Parmi les temples, seul le 47 était probablement entouré d'une galerie en bois : il est bordé d'un sol de gravier foulé large de 1,50 m. L'édifice 50 possède un piédestal central ; un dispositif comparable est peut-être à restituer dans la chapelle 22, partiellement dégagée. Seul le bâtiment 21, immédiatement au nord du futur temple sur podium, est orienté de la même manière que les structures postérieures. Au sud de l'*area*, des pièces de fonction indéterminée sont adossées au mur de péribole.

Dans les édifices 47, 67a et b, les fouilles des années 1950 ont livré des monnaies en quantité :

- 198 monnaies en bronze et argent dans le temple 67a et 20 dans l'annexe 67b datant de la République à 45 ;
- 151 dans le temple 48 datant majoritairement d'Auguste à Domitien (et une seule du règne d'Antonin le Pieux, peut-être une infiltration).

Sous le temple 67a, un alignement de trous de poteau prouve que l'édifice en pierre a succédé à un premier état augustéen en terre et bois. La construction en pierre daterait du milieu du I^{er} siècle. Cet état fonctionne de l'époque augustéenne et pendant tout le I^{er} siècle ; tous les édifices ne sont peut-être pas construits en même temps. De même, certains, au sud de la nouvelle enceinte, seront peut-être conservés après la monumentalisation du lieu de culte, ce qui expliquerait la présence de la monnaie d'Antonin dans l'édifice 48.

Etat 2 (fig. 99)

Le second état opère une restructuration complète. La datation de cette phase de monumentalisation est délicate. Les monnaies de l'ensemble 67 fournissent un *terminus post quem* du règne de Claude. Si l'édifice 48 est détruit au moment de la construction du grand temple, ce qui n'est pas sûr puisqu'il est hors de l'emprise du grand sanctuaire, il faut admettre une construction à partir du milieu du II^e siècle. Récemment pourtant, C. Bossert-Radtke a proposé une datation de la fin du règne de Néron ou du début de l'époque flavienne en raison du style utilisé pour le chambranle de la porte¹²⁴⁰. Cette hypothèse a l'avantage d'établir un lien chronologique entre le sanctuaire et le théâtre qui lui fait face (*infra*).

Le sanctuaire forme désormais une vaste esplanade, dont l'accès à l'est s'effectue par un escalier monumental large de 18,50 m. Trois murs parallèles enserrant le temple ; le mur médian, plus étroit, est vraisemblablement le mur de péribole. Deux portiques lui sont adossés, à l'intérieur et à l'extérieur de l'*area*. Des locaux, interprétés comme des boutiques¹²⁴¹, à moins qu'ils ne servent seulement de caissons de décharge, sont installés dans le portique extérieur au nord-est du sanctuaire. L'entrée, à l'est, est large de 14 m.

Au centre, le temple se dresse sur un podium haut de 3,39 m entièrement recouvert de pierres de grand appareil dont il ne reste que le négatif dans le noyau de mortier qui le constituait¹²⁴². Il est précédé d'un escalier composé de deux volées de marches, un autel est peut-être à restituer sur le palier intermédiaire. Les dimensions totales de l'édifice

¹²³⁹ L'annexe 67b mesure 2,25 m de côté.

¹²⁴⁰ Bossert-Radtke C., 1992, p. 124 et Bossert-Radtke C., 1992, n° 51b-d et 51f-g.

¹²⁴¹ Laur-Belart R., 1991, p. 86.

¹²⁴² Hänggi R., 1986, p. 20.

atteignent 16,50 m sur 34 m. De la façade, il reste quatre blocs de fondation noyés dans la maçonnerie du podium et régulièrement disposés : ils sont les vestiges des fondations de quatre colonnes. L'édifice présente donc un plan typiquement classique, sans qu'on sache précisément s'il s'agit d'un temple péripptère ou pseudopéripptère. La découverte ancienne d'un pilastre à double face oriente plutôt vers la seconde hypothèse¹²⁴³ : la *cella* est flanquée à l'intérieur, comme à l'extérieur, de pilastres. R. Laur-Belart avait proposé de restituer un triple rang de colonnes (**fig. 100**), mais il est plus plausible d'envisager un temple hexastyle en façade avec des colonnes latérales qui reposent sur les blocs de grand appareil du parement disparu du podium (**fig. 101**)¹²⁴⁴.

Décor

Le décor de l'ensemble est riche : la *cella* est dallée ; les blocs de grand appareil sont en calcaire blanc, mais certains éléments privilégiés peuvent être en marbre, comme le jambage de porte de la *cella* qui a été retrouvé¹²⁴⁵. De l'ordonnance, on sait que les pilastres de la *cella* sont cannelés et sont coiffés de chapiteaux corinthiens, et que les colonnes en façade présentent un diamètre de 0,90 m ; leurs chapiteaux ont un décor composite.

Mobilier

Une clé monumentale de 20 cm de long avec un manche en protomé de lion est interprétée comme la clé ouvrant la *cella* ; elle a été découverte sur le versant nord de la colline¹²⁴⁶.

Divinité tutélaire

Le sanctuaire est certainement destiné à plusieurs divinités, puisque le premier état possède de multiples édifices. La phase de monumentalisation met un seul temple en valeur, peut-être parce qu'une divinité prend le pas sur les autres¹²⁴⁷. Aucun indice de son identité n'a été découvert. Seules des hypothèses fragiles ont été proposées :

- Pour T. Strübin, il serait dédié à Cérès en raison de son orientation suivant le levé du soleil le 19 avril, jour de la fête des céréales dans le calendrier romain. On peut objecter la rareté du culte de Cérès en Gaule et en Germanie¹²⁴⁸.
- Th. Burckhardt-Biedermann et F. Stehlin Mercure : ils font le rapprochement avec deux fragments d'une inscription monumentale aux lettres en bronze hautes de 36 cm découverts en remploi dans le fort de Kaiseraugst¹²⁴⁹ : [---]O [---A]ugu[---]. La lacune est importante et le texte, bien que couramment restitué en [Mercuri]o, ne peut être retenu comme certain. De plus, la frise du temple elle-même n'est pas suffisamment connue pour permettre un rapprochement de ces fragments.

Ces éléments ne permettent donc pas de conclure sur l'identité de la divinité tutélaire.

Environnement Archéologique

¹²⁴³ Hänggi R., 1986, p. 15 et catalogue n° 4 : fig. 22 p. 34.

¹²⁴⁴ Hänggi R., 1986, p. 22-23.

¹²⁴⁵ Hänggi R., 1986, catalogue n° 15 fig. 27 p. 39.

¹²⁴⁶ Hänggi R., 1986, catalogue n° 17 fig. 28 p. 40. Laur-Belart R., 1991, p. 83-84.

¹²⁴⁷ I, p. 56-57, 66.

Un théâtre fait directement face à l'entrée du sanctuaire¹²⁵⁰. Il connaît trois phases successives : la première date du début de l'époque flavienne ; le théâtre est ensuite reconstruit en 'amphithéâtre' sous le règne de Trajan, pour être à nouveau complètement transformé en théâtre de plan semi-circulaire à la fin du II^e siècle. Quelque soit la phase architectural, l'édifice de spectacle est toujours dans l'axe du temple. Les escaliers du sanctuaire mènent en effet à quelques dizaines de mètres du mur de *frons scaenae* qui est percé d'une ouverture large de 15 m en son centre, soit dans l'axe de l'entrée dans le lieu de culte et en contrebas. Il existe donc un lien fort entre les deux édifices. La configuration rappelle Le Cigognier d'Avenches.

Trèves

Présentation de la Capitale

Voir page 199

Herrenbrunnchen

Localisation actuelle

Commune : Trèves

Localisation : Herrenbrunnchen

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 102)

Situé à 400 m à l'est des derniers habitats de la ville, le sanctuaire est sur les hauteurs du Petrisberg, dans la vallée du ruisseau de l'Altbach. Son altitude est d'environ 150 m. Lors de la construction du rempart, il a été englobé à l'intérieur des murs dont il est distant de quelques dizaines de mètres seulement. L'amphithéâtre, construit postérieurement, le domine à 200 m au nord. Une voie partant de l'Altbachtal rejoint le temple de l'Herrenbrunnchen sans qu'on sache s'il existe un lien entre les deux sites. Des nécropoles se développent au-delà des murailles, plus à l'est.

Historique des découvertes

Le site a été fouillé par le Landesmuseum entre 1909 et 1910 sous la direction d'E. Krüger. C'est E. Gose qui publie les résultats de la fouille en 1967 dans le *Trierer Zeitschrift*.

Bibliographie : Gose E., 1967.

Description des vestiges (fig. 103)

Le terrain accuse une forte pente sud/nord, si bien qu'il existe une différence de niveau de 9 m entre les deux extrémités de l'édifice orienté au nord. Des terrasses successives permettent de rattraper la déclivité. Les dimensions de l'ensemble du massif sont de 65,76 m sur 23,75 m. Il est construit en petit appareil de moellons calcaire, joints par du mortier de tuileau. Les quatre côtés du massif montrent des différences marquées : les longs côtés sont épais de 3,10 m à l'ouest et de 3,80 m à l'est ; au sud, le petit côté est large de 7,30 m, alors que le côté nord est large de 13,10 m.

¹²⁵⁰ Hufschmid T., 2007, p. 63-69, qui a complètement repris l'étude de l'édifice.

Ces murs épais encadrent plusieurs espaces quadrangulaires de taille différente qui étaient remplis d'une maçonnerie de moellons d'ardoise disposés très soigneusement en couches horizontales. Au sud, un premier espace quadrangulaire A (2,30 x 7,70 m) est aménagé dans l'épaisseur du mur méridional de l'édifice. Le second (B) est beaucoup plus grand : 16,42 x 15,80 m. Ensuite, dans la largeur de l'édifice, sont alignés trois espaces longs de 7,30 m et leur largeur varie un peu : 2,90 m (C), 3,44 m (D) et 3,55 m (E). Ils sont tous les trois délimités par des murs épais de 3 m qui ne sont pas liés aux murs transversaux est-ouest larges de 3,04 m (M1) et de 4,25 m (M2). Deux espaces de dimensions inégales (F : 15,80 x 2,95 m et G : 15,80 x 8,25 m) sont ensuite séparés par un mur M3 large de 3,15 m qui n'est pas en lien avec les longs côtés de la construction. Enfin, est aménagé un dernier vide H, de 1 m sur 2,30 m, à peu près au centre de la maçonnerie du gros mur nord.

La fonction de ces espaces est certainement d'économiser du calcaire, puisque celui-ci est transporté sur le site¹²⁵¹, tandis que le substrat naturel en ardoise fournit sur place le matériau nécessaire pour remplir ces vides. Les massifs de calcaire portent les élévations et chacun des murs transversaux soutient une terrasse, permettant ainsi de compenser très progressivement la différence de terrain de 9 m.

Éléments pour une restitution

A quelques mètres derrière le petit côté sud du temple et enfoui à 1,30 m sous le sol, ont été découverts deux blocs en calcaire d'entablement et surtout dix fragments, sculptés également en calcaire, appartenant à trois arcades dont la longueur totale atteint 9,60 m pour une largeur de 2 m entre chaque arc. Dans la même couche, une monnaie de Théodose (379-395) et deux monnaies d'Arcadius (395-408) donne une indication sur la période de démolition de l'édifice.

Les blocs d'arcade ne possèdent qu'une face sculptée. Une seule face est donc visible et E. Gose propose judicieusement de restituer les trois arcades au fond de la *cella*. Leurs dimensions coïncident avec la largeur de la construction. Elles constitueraient alors trois niches pour l'exposition de trois statues. L'épaisseur du mur sud se justifierait ainsi par la nécessité de supporter les arcades. Les blocs sont décorés d'ornements végétaux essentiellement ; quelques éléments figurés sont présents : des oiseaux, un enfant nu, une tête de déesse coiffée d'un diadème, une autre déesse chaussée de bottes, un fragment de bras tenant des raisins dans la main, un berger, un chien, un bœuf et enfin, une déesse à demi-couchée et torse nu tenant un serpent à la main¹²⁵².

Le style et le matériau de ces blocs a permis de rapprocher de l'Herrenbrunnchen des chapiteaux antiques utilisés lors d'une restauration de la cathédrale de Trèves au VI^e siècle. Ce sont des chapiteaux monumentaux d'ordre corinthien haut de 1,65 m et d'un diamètre de 1,30 m. L'un d'eux, décoré sur trois registres, représente un serpent en train de manger. Le style de la sculpture ne serait pas antérieur au règne d'Hadrien¹²⁵³.

A partir de ces éléments, E. Gose, aidé de l'architecte A. Neyses, propose de restituer un édifice très influencé par les modèles romains : un temple sur podium prostyle, hexastyle en façade et d'ordre corinthien. La massivité des fondations ne laisse pas de doute quant à la monumentalité de l'édifice et l'hypothèse d'un temple classique est recevable au vu du plan des fondations : la *cella* au sud ne peut recevoir de galerie. On peut imaginer une

¹²⁵¹ Gose E., 1967, p. 87.

¹²⁵² Espérandieu VI, n° 5083 et X, n° 7595.

¹²⁵³ Gose E., 1967, p. 89-90.

cella pseudopériptère, mais aucun des blocs retrouvés ne permet d'aller dans ce sens. La *cella* devait être précédée d'un vestibule matérialisé en fondation par l'alignement des trois caissons centraux. Un large escalier au nord en assurait l'accès. Cet escalier présenterait un palier intermédiaire au-dessus du caisson G. La position centrale du petit espace H dans la maçonnerie de 13 m de large du mur nord invite à placer l'autel au centre des escaliers.

Mobilier

Parmi le mobilier, on compte des monnaies et de la céramique datant du début du II^e siècle à la fin du IV^e siècle. Les rares éléments de datation orientent donc vers une construction de l'édifice dans la première moitié du II^e siècle. Des tesselles en pâte de verre ont encore été retrouvées en nombre relativement conséquent. E. Gose pense qu'une mosaïque ornait l'intérieur du monument¹²⁵⁴.

E. Gose associe au sanctuaire deux blocs en grès découverts en 1856 au *Gerberei Sittel*, non loin de l'Herrenbrunnchen¹²⁵⁵. Ils proviennent d'un seul et même monument. Un texte est gravé sur deux faces : il s'agit d'une liste de soixante noms de citoyens trévires.

[---/ P]ublicius Florus / Mamilius Donatus / Camulinius Oledo / Claud(ius) Secundus / [S]ecund(ius) Dubitatus / [H]elvius Attius / Claud(ius) Mansuetus / [Se]x(tus) Donicat(ius) Atticus / [Hi]larius Maturus / Varedonius Senna / [Se]x(tus) Iulius Martialis / [---] Flavius Varaitio / Verecund(ius) Batav(u)s / [---] Omullius Adiutor / [---]vvius Gelos // C(aius) Ulittius Secundus / C(aius) Nonnius Germanus / C(aius) Melius Primigenius / L(ucius) Hilarius Luccus / C(aius) Albanus Victor / C(aius) Meccius Nommus / C(aius) Ioincatius Atto / L(ucius) Sincorius / Sabinus / L(ucius) Secundus Crispus / L(ucius) Succius Genialis / C(aius) Docilius Ingenu(u)s / L(ucius) Cassius Aio / C(aius) Bellicius Cossus / C(aius) Auctinius Romanus / L(ucius) Atinius Secundin(us) //] / Cingetius / [---] Tjertius / [---] Celsinus / [---]s Attilus / [---]us Mogsius / [---]escitatus / [---] Caesaris / [---]us Augustalis / [---]s Primus / [---]us Lallus / [---] I]anuarus / [---] Iulius / [---] Atrectus / [---] Sen]ecio (?) / [---]getus // L(ucius) Liscius Gentilis / M(arcus) Murranius Carus / T(itus) Seius Primus / Ti(berius) Asicius Victor / G(aius) Natalius Saturninus / M(arcus) Mainius Marinus / M(arcus) Attedonius Maturus / M(arcus) Treverius Covirus/[---

La (ou les) divinité(s) tutélaire(s)

La divinité tutélaire est inconnue. Plusieurs hypothèses ont été proposées :

- Mars, divinité importante chez les Trévires, aurait eu la faveur de ce temple massif¹²⁵⁶, en raison de la découverte en 1809 dans le secteur d'une dédicace à Mars Victor Auguste, offerte par un affranchi impérial. La plaque, en grès, a perdu sa partie basse (0,43 x 0,73 x 0,25 m) et devait être incluse dans un monument plus grand¹²⁵⁷ :
Marti Vict[ori] / [A]jug(usto), C(aius) Alp(ius) Alpi[us] / [I]ibertus Aug(usti) / [---
- E. Gose¹²⁵⁸ pense à une divinité de source sur la base des représentations du serpent sur le chapiteau et sur le claveau de l'arc, qui évoquent Sirona ou Damona tenant un serpent dans les sanctuaires de source¹²⁵⁹. Il rappelle encore l'existence d'une source (Dauffborn) dans le secteur utilisée jusqu'à l'époque moderne et

¹²⁵⁴ Gose E., 1967, p. 94.

¹²⁵⁵ Gose E., 1967, p. 96. *CIL* XIII, 3707.

aujourd'hui tarie, et la découverte à quelques mètres seulement au-dessus de l'Herrenbrunnchen de canalisations médiévales¹²⁶⁰. Rien ne plaide pour une utilisation de la source dès l'époque gallo-romaine.

Si l'on suit la restitution des trois arcades au fond de la *cella*, on va dans le sens d'un culte à une triade de divinités¹²⁶¹.

Datation

La construction de l'édifice peut être datée de la première moitié du II^e siècle, d'après les éléments décrits plus haut. Il n'est pas à exclure que d'autres édifices aient appartenu à un sanctuaire dont on ne sait rien des limites. Par ailleurs, la construction a entraîné un terrassement complet du sol qui a pu faire disparaître toute trace d'une occupation antérieure si elle a existé.

Tongres

Cadre administratif antique

Nom antique : Atuatuca Tongrorum

Cité : Tongres

Statut juridique : Cité stipendiaire, l'appartenance de Tongres à la Gaule Belgique est attestée chez Pline l'ancien (*HN* IV, 106) pour le I^{er} siècle et chez Ptolémée pour le siècle suivant (*Géographie* II, 9, 4-6). Un autel votif atteste que la cité est un municipes au II^e siècle (*ILB* 159 = *AE* 1994, 1279 = *AE* 1995, 1100)¹²⁶².

Le site

Situation topographique : La ville s'étend sur un plateau et sur le versant nord de la vallée de la Geer.

Altitude : 95 m.

Éléments de chronologie

La ville est créée *ex nihilo* sous le règne d'Auguste. Le quadrillage urbain est installé précocement dans la dernière décennie du I^{er} siècle av. n.è., mais l'habitat reste fidèle au plan des maisons-étables indigènes en terre et bois. En 69/70 lors de la révolte des Bataves, la ville subit un grave incendie ; elle est reconstruite et les constructions privées utilisent alors davantage de pierre. On ne connaît que peu de monuments publics : hormis le temple (*infra*), la ville possède une grande enceinte, large de 2,10 m et longue de 4,5 km, et des *horrea* ; ces édifices sont construits dans la seconde moitié du II^e siècle. La superficie maximale de Tongres atteint 150 ha.

Bibliographie : Vanderhoeven A., 2007.

Tongres Nord

¹²⁶² L'appartenance de la cité des *Tungri* à la Gaule Belgique a été récemment discutée en raison de la découverte de cet autel puisque aucun autre municipes n'existe dans la province (Raepsaet-Charlier M.-T., 1994, p. 43-50 et 1995, p. 361-369). Son rattachement semble désormais bien établi en Gaule Belgique (Nouwen R., 1997, p. 278-280).

Localisation actuelle

Commune : Tongres

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 104)

Le sanctuaire est au nord de la ville en position dominante (105 m d'altitude). Lors de la construction du rempart, il est enclos dans les murs de la ville. Son orientation est celle de la trame urbaine qu'il prolonge sans être inséré dans un îlot urbain. La voie vers Nimègue passe plus à l'est.

Historique des découvertes

Des fouilles sont exécutées de 1964 à 1968 par J. Mertens.

Bibliographie : Mertens J., 1967-1968 et 2000, p. 40-44. Trunk M., 1991.

Description des vestiges (fig. 105)

Le sanctuaire est orienté au sud-sud-est, suivant la direction de la trame urbaine de Tongres. Il est délimité par un mur de péribole de 130 par 70 m. Un portique large de 5,20 m lui est adossé et une suite de pièces est accolée au mur extérieur nord. Il forme une large terrasse artificielle, sur un terrain naturellement en pente du nord vers le sud, les salles adossées au nord sont sûrement des caissons de décharge, plutôt que des *hospitalia*¹²⁶³.

Au centre, subsistent les fondations d'un podium et des structures qu'il soutenait. Le temple reposait donc sur un podium de 24,90 m par 35,10 m haut de 2,75 m. Il était précédé par des escaliers larges de 5,70 m dont il reste le massif de maçonnerie. Au centre, les murs de fondation de la *cella*, larges de 2,50 m et formant un rectangle de 16 m par 13,65 m, dégagent une galerie et un vestibule à l'avant dont il reste des substructions (dimensions du vestibule : 5,50 x 7 m). Sa conception est donc assez proche de celle du temple de Lenus Mars à Trèves. Une aire pavée devant l'entrée du temple marque peut-être l'emplacement d'un autel.

J. Mertens a cru observer une seconde phase : l'adjonction d'un second rang de colonnes en façade se justifierait par la présence du mur bordant le massif des gradins d'accès. On préfère aujourd'hui restituer un espace libre entre les escaliers et le vestibule et retenir avec plus de suspicion l'idée d'une seconde phase¹²⁶⁴. Pourtant, le mobilier contenu dans le remblai de la terrasse est datable du troisième quart du II^e siècle, ce qui fait supposer des réaménagements de cette époque.

Des éléments de la colonnade en calcaire blanc ont été retrouvés : les colonnes avaient un fût cannelé et un diamètre de 0,63 m. L'intérieur du temple devait être revêtu de plaques de marbre.

Mobilier

Parmi les découvertes dans l'*area sacra*, il faut citer les restes de deux colonnes de Jupiter au géant, d'une divinité drapée dont la tête manque (Fortune ou Abondance ?), et d'une base représentant Mercure avec coq et tortue.

¹²⁶³ Mertens J., 2000, p. 43.

¹²⁶⁴ Restitution proposée par Vanvinckenroye en 1975, cité dans Trunk M., 1991, fig. 162 p. 218.

Ces quatre pièces forment un groupe homogène, à la fois stylistiquement et chronologiquement¹²⁶⁵. Elles sont datées du milieu du II^e siècle.

Datation

D'après le mobilier céramique, la construction du sanctuaire date de la fin du I^{er} siècle.

Avenches

Présentation de la Capitale

Voir page 204

Le Cigognier

'By a lone wall a lonelier column rears A grey and grief-worn aspect of old days ; 'Tis the last remnant of the wreck of years, And looks as with the wild-bewilder'd gaze Of one to stone converted by amaze, Yet still with consciousness ; and there it stands Making a marvel that it not decays, When the coeval pride of human hands, Levell'd Aventicum, hath strew'd subject lands.' Lord Byron,
¹²⁶⁶
Childe Harold's Pilgrimage III, 65

Localisation actuelle

Commune : Avenches

Localisation : Le Cigognier

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 106)

Le site est au sud-ouest de la ville à une altitude d'environ 450 m, sur la plaine qui s'étend au pied de la colline d'Avenches. Il est localisé dans une dépression humide, sujette à des inondations fréquentes et à proximité du ruisseau de la Ria. Cette situation a imposé aux constructeurs l'installation d'égoûts afin d'assainir le terrain.

En outre, le sanctuaire est en bordure de la trame urbaine dont il reprend l'orientation sans y être toutefois inclus. Au nord-ouest, le *decumanus maximus* est prolongé et s'infléchit vers la porte ouest de l'enceinte pour devenir la voie de Moudon. Au nord du *decumanus maximus*, se trouve le sanctuaire de La Grange-des-Dîmes. Entre la voie et Le Cigognier, a été dégagée une double galerie, longue d'au moins une centaine de mètres et sur une largeur de près de 14 m¹²⁶⁷. Cette galerie marque une limite forte entre deux 'quartiers

¹²⁶⁵ Mertens J., 2000, p. 39 et pl. VIII-XIV.

¹²⁶⁶ Extrait des *Œuvres complètes de Lord Byron. Première série, Poésies diverses. Childe-Harold, trad. par Benjamin Laroche, Paris 1847* : *'Près d'un humble mur, une colonne plus modeste encore s'élève, grisâtre, antique, et usée par la douleur ; c'est le dernier vestige du naufrage des ans. On croirait voir l'attitude égarée d'une personne que l'étonnement a pétrifié, mais qui a conservé encore l'usage des sens : elle est là, debout, qui résiste à l'outrage des ans, tandis qu'Aventicum, l'orgueil d'une civilisation contemporaine, est abattue, et jonche de ses débris les campagnes où jadis elle régnait.'*

¹²⁶⁷ Morel J., Chevalley C., 2001, p. 228-229.

religieux' de ce secteur périurbain d'Avenches : celui à l'est du Cigognier associé au théâtre et au sanctuaire du Lavoëx découvert très récemment, et celui à l'ouest du sanctuaire de La Grange-des-Dîmes et du sanctuaire de Derrière-la-Tour (**fig. 107**).

Historique des découvertes

Le site est connu de longue date puisqu'une colonne, la '*colonne du Cigognier*'¹²⁶⁸, est encore conservée en élévation. Il a été utilisé comme carrière de pierre jusqu'au XVIII^e siècle, si bien que des éléments du sanctuaire sont disséminés dans toute la ville. Les destructions sont suivies par des observateurs souvent éclairés qui dessinent et commentent les découvertes¹²⁶⁹. En 1822, le terrain est acheté par la municipalité afin d'être préservé des dégradations, mais c'est seulement à partir de 1919 que commence le dégagement presque intégral du site sur l'initiative de l'Association Pro Aventico. D'abord menées par P. Schazmann en 1918, c'est ensuite L. Bosset, secondé par A. Rais, qui dirige les fouilles à partir de 1921 ; elles se poursuivent sporadiquement jusqu'en 1940. C'est seulement en 1938-1940 qu'on comprend la destination des vestiges. Après cette période, seuls des sondages de vérification ont été entrepris : en 1961 par G.-T. Schwarz et en 1975-1977 par P. Bridel. Ce dernier publie en 1982 dans les *CAR* une étude très complète des découvertes réalisées au Cigognier qui reprend toute la documentation ancienne. Une étude iconographique des blocs d'architecture, réalisée par M. Bossert, a affiné la datation de la décoration qui intervient après la construction du sanctuaire.

Bibliographie : Bridel P., 1982 et 2007. Bossert M., 1998. Bridel P., Matter G., 2008.

Description des vestiges

Etat 1

Le sanctuaire succède à une zone d'habitat privé du début du I^{er} siècle, présentant le faciès général des maisons d'Avenches de l'époque, avec une élévation en matériau léger. Au cours du siècle, elles sont remplacées par des maisons construites en dur. Une troisième phase de structures profanes associées à un égout est vraisemblablement contemporaine du règne de Néron ou du début du règne de Vespasien. L'orientation des constructions est différente de celle de la trame urbaine. Leur orientation est vraisemblablement régie par la topographie et par l'infléchissement du *decumanus maximus* qui mène à la porte de l'ouest.

Etat 2

A l'extrême fin du I^{er} siècle (règne de Trajan), le secteur connaît une transformation radicale (**fig. 108**). Les habitats sont arasés et nivelés pour permettre la construction d'un sanctuaire. Ce dernier est une *area* entourée d'un portique sur trois côtés (*porticus triplex*) avec un grand temple sur podium disposé à cheval sur le portique du fond. L'ensemble est orienté au sud-est. En élévation, subsiste la colonne située à l'intersection du temple et du portique : la colonne du Cigognier. La datation proposée repose sur la datation dendrochronologique des pilotis utilisés dans les fondations (datés de 98) et le mobilier céramique recueilli lors des fouilles¹²⁷⁰.

¹²⁶⁸ Cette colonne a accueilli au fil des siècles des nichées de cigognes qui ont donné le nom du lieu-dit.

¹²⁶⁹ Signalons en particulier les travaux d'E. Ritter : Ritter E., 1788.

¹²⁷⁰ Bridel P., 1982, p. 169-178 et 181-184.

Le temple

L'édification a commencé par l'installation de l'égout C qui fait le tour du futur podium du temple dont l'emplacement a été prévu préalablement. Le sens d'écoulement des eaux suit la pente du terrain (sud-est/nord-ouest). Elles vont certainement rejoindre l'égout collecteur qui est sous le *decumanus* immédiatement au nord-ouest du sanctuaire. L'égout est bâti sur des pilotis enfoncés dans les niveaux de sable vierge. Sa maçonnerie, qui sert de coffrage aux fondations du podium, est large de 2,08 m et haute de 1,78 m. Le podium a des dimensions conséquentes de 27,36 x 35,68 m. Sa fondation est certainement sur pilotis, bien que ce point n'ait pas été vérifié, puisqu'il n'a été fouillé que très partiellement¹²⁷¹. Son parement est en grand appareil constitué de cinq assises de blocs de grès : l'empreinte des boutisses a été conservée dans la maçonnerie et la hauteur de l'élévation est de 2,38 m. Avec la fondation, la hauteur des substructions supportant le temple atteint 5,86 m. Un escalier, dont il reste le massif de fondation, précède l'accès au podium : il est long de 11,30 m et large de 6,39 m. Deux massifs le bordent de chaque côté. Ils sont de la hauteur du podium et devaient supporter des groupes de statues¹²⁷².

La cour

Devant le temple, s'étend la cour bordée de portiques sur trois côtés. Les murs de péribole définissent une aire de 106,80 m sur 76,65 m au nord-est et 76,33 m au sud-ouest. Ils sont larges de 0,76 à 0,92 m sur des fondations épaisses de 1,10 m (1,64 m pour le mur sud-est qui supporte les plus grandes poussées) et sont contrefortés en divers points. Le portique est large de 8,45 m¹²⁷³. Il délimite ainsi une cour de 79,10 m sur 61,55 m. Les murs de stylobate de la galerie sont larges de 3,24 à 3,54 m, le stylobate proprement dit étant précédé d'une *crepis*, mais le passage entre la cour et le portique est impossible¹²⁷⁴ : la différence de niveau entre la cour et la marche inférieure de la *crepis* est d'environ 2,30 m. Là encore, un long égout encadre toute la cour devant le temple et une canalisation la traverse C : il s'agit de la canalisation associée aux maisons de la phase précédente et qui a été conservée.

Autour de l'enceinte, des exèdres quadrangulaires sont aménagées de part et d'autre du temple, ainsi qu'au centre des petits côtés. Enfin, à l'extérieur de l'enceinte sur toute la longueur du mur de péribole sud-est, un espace large de 15,14 m est délimité par un mur de clôture épais de 0,76 m, moins soigneusement fondé que le reste du bâti. P. Bridel lui suppose une élévation réduite qui lui donnerait l'aspect d'un muret délimitant une avant-cour au sanctuaire¹²⁷⁵. L'espace est traversé par un égout et sa fonction est énigmatique ; c'est à l'intérieur qu'on a trouvé la dédicace à Mars Caturix, offerte par un tailleur de pierre, ainsi que des fragments de statues en bronze ou en pierre (*infra*). L'hypothèse d'une cour réservée aux dépôts d'offrandes est envisageable.

La cour est traversée par une allée dallée de plaques de grès et située dans le prolongement de l'escalier. Elle est large de 11,89 m et longue de 52,97 m. Elle est bordée de deux murets qui s'arrêtent à 4,50 m du mur de clôture. Etablis symétriquement de chaque côté de l'allée, des massifs ont pu porter des bases de statues, P. Bridel propose aussi

¹²⁷¹ Bridel P., 1982, p. 39.

¹²⁷² Bridel P., 1982, p. 42.

¹²⁷³ L'ensemble est toutefois légèrement dissymétrique, si bien que le portique au nord-est du temple est large de 8,30 m.

¹²⁷⁴ Bridel P., 1982, p. 44-45 et pl. 78.1.

¹²⁷⁵ Bridel P., 1982, p. 52-53.

de restituer des bancs¹²⁷⁶. A 33 m devant le podium, au centre de l'allée, des fondations en forme de quadrilatère (4,40 x 4,70 m) sont constituées de grands blocs de remploi en grès reposant sur un réseau de pilotis très dense. Ce massif pourrait supporter l'autel du sanctuaire, bien que P. Bridel n'admette pas cette hypothèse en raison de la forme carrée et de la distance qui sépare le massif du temple¹²⁷⁷. Il suggère la présence d'un baldaquin protégeant un groupe de statues. M. Fuchs y place une colonne de Jupiter au Géant (*infra*)¹²⁷⁸.

Seule une entrée E a été repérée dans le prolongement du portique nord-est, du côté de la ville. L'escalier d'accès dans le portique avait conservé son massif de maçonnerie. Son symétrique est supposé au nord-ouest par P. Bridel dans un secteur qui n'a pas été fouillé¹²⁷⁹. Une autre entrée est présumée au centre du mur de péribole sud-est, dans le prolongement de l'allée¹²⁸⁰ : le parement extérieur du mur présente à ce niveau un contrefort épais de 0,30 m qui peut faire office de contremarche donnant accès à l'allée.

Deux aménagements postérieurs à la construction sont à signaler :

- deux petites annexes (environ 5,50 x 7,50 m) sont construites dans l'area de part et d'autre de l'escalier d'accès au podium du temple (P et Q). Ces édifices conservent l'orientation générale du sanctuaire, ils semblent ouvrir au sud-est.
- deux murs parallèles (R et S) sont construits de chaque côté de l'entrée. Contre le mur de péribole, deux soubassements rudimentaires (T et U) supportaient peut-être des statues.

A partir du III^e siècle, le site alimente des fours à chaux qui sont installés directement sur les derniers niveaux d'occupation. Les chauxourniers récupèrent les blocs de calcaire coquillier du Jura utilisés pour les parties en élévation.

Elévation et décor

De l'élévation, il ne reste donc plus que la colonne du Cigognier, située à l'intersection du temple et du portique, et une dizaine de blocs de corniche. La colonne est haute de 11,94 m et supporte un fragment de l'architrave du temple (**fig. 109**)¹²⁸¹ :

- sa face sud présente une demi-colonne d'un diamètre de 1,19 m au fût lisse ;
- la face ouest est un pilastre à fût cannelé ;
- au nord, se trouve un piédroit supportant un départ d'arc ;
- à l'est, une demi-colonne au fût lisse de 0,64 m de diamètre sur un pilastre est surmontée d'un mur montant.

Ces éléments se fondent sur un noyau commun. L'ordonnance générale est corinthienne. Située à l'intersection du portique, du temple et du vestibule, elle permet de restituer l'élévation : un arc matérialise le passage entre le vestibule et le portique ; la colonnade de façade du temple est relativement monumentale avec des colonnes de 1,19 m de

¹²⁷⁶ Bridel P., 1982, p. 54.

¹²⁷⁷ Bridel P., 1982, p. 54-55.

¹²⁷⁸ Fuchs M., 1992, p. 20.

¹²⁷⁹ Bridel P., 1982, p. 49.

¹²⁸⁰ Bridel P., 1982, p. 51-52.

¹²⁸¹ Bridel P., 1982, p. 62sq et pl. 27.1, 81.1 et 82.1. Bossert M., 1998, n° 54 p. 53 et pl. 34.

diamètre et au fût lisse ; la petite colonne appartient à l'ordonnance du portique. Les blocs de corniche errants sont de deux types : corniche à modillons et corniche à cavet orné de monstres marins ou de griffons¹²⁸². L'étude systématique du décor architectonique a abouti à une datation de l'ornementation de la fin de la période antonine selon P. Bridel¹²⁸³. Pour M. Bossert, qui a repris toute l'étude iconographique, il faut avancer la datation du décor à la quatrième décennie du II^e siècle¹²⁸⁴. Il souligne le caractère très homogène du décor qui a certainement fait l'objet d'un programme iconographique précis. Ce programme relève d'influence stylistique provinciale, qui se caractérise par des modillons ornés de têtes (Jupiter et Neptune ?) et non au décor habituel à feuilles d'acanthé, ainsi que par la dimension inhabituelle des oves¹²⁸⁵. En parallèle, la frise de dauphins et de griffons alternant avec des canthares sont d'après M. Bossert des composantes d'un '*Art Reichstil*' : style impérial officiel de l'époque des Flaviens et de Trajan-Hadrien¹²⁸⁶, qui prend ses modèles à Rome et en Italie (*domus Flavia*, *forum transitorium*, *forum* de Trajan, théâtre maritime de la *villa* d'Hadrien).

Des plaques de revêtement ont été retrouvées : les matériaux utilisés sont le calcaire, le marbre blanc de Luni, le cipolin rouge, les gneiss alpins à veines grises ou vertes, les marbres polychromes et les porphyres vert et rouge d'Égypte. Ces éléments ne donnent qu'une petite idée de la richesse de la décoration.

L'aspect du temple est l'élément du sanctuaire le plus délicat à restituer¹²⁸⁷. La présence de l'arc entre le vestibule et le portique invite à restituer un temple prostyle ou pseudopériptère ; la solution prostyle paraît plus satisfaisante en raison du faible retrait de l'arc par rapport au bord du podium¹²⁸⁸. P. Bridel opte pour une façade octostyle convenant mieux qu'une façade hexastyle, en raison de la largeur du temple et du diamètre des colonnes (**fig. 110**)¹²⁸⁹. Il admet encore le redoublement de la colonnade de façade, traditionnel dans les modèles romains de temples octostyles. Les éléments gallo-romains de comparaison font évidemment défaut. La profondeur du vestibule est nécessairement la même que celle du portique, en raison de l'arc qui permet le passage entre les deux. Les dimensions restantes pour la *cella* donne une salle plus large que profonde (12 m par 24 m environ). Les aménagements intérieurs sont complètement inconnus. Pourtant, sur le modèle du temple de Mars Ultor à Rome, P. Bridel y restitue une ordonnance intérieure sur deux niveaux contre les murs latéraux¹²⁹⁰. On aboutit à un plan typiquement classique que n'étaient pas véritablement la nature des vestiges dégagés.

Mobilier

Mobilier découvert dans le sanctuaire

¹²⁸² Bossert M., 1998, p. 27-52.

¹²⁸³ Bridel P., 1982, p. 72sq

¹²⁸⁴ Bossert M., 1998, p. 58-59 et 69-71.

¹²⁸⁵ Bossert M., 1998, p. 81sq.

¹²⁸⁶ Bossert M., 1998, p. 82.

¹²⁸⁷ Bridel P., 1982, p. 118sq.

¹²⁸⁸ Bridel P., 1982, p. 121-122.

¹²⁸⁹ Bridel P., 1982, p. 119.

¹²⁹⁰ Bridel P., 1982, p. 133.

- Petit autel votif dédié à Mars Caturix retrouvé dans l'avant-cour en position secondaire¹²⁹¹ : *Marti Catur(ici) / Aul(ius) Silvester / lapidar(ius) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* .
- Fragment perdu d'une base d'autel ou de statue, haut de 0,12 m, et découvert dans l'*area sacra*¹²⁹² .
- Fragment d'autel en calcaire haut de 0,19 m découvert à l'angle sud-est du podium¹²⁹³ : *JLOCV[.] / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* . La dédicace s'adresse à une divinité inconnue.
- Une dédicace a été retrouvée très récemment en 2000, dans les niveaux de démolition du temple. Il s'agit du fragment d'une plaque de marbre. Il s'agit d'une dédicace en l'honneur d'empereurs de la dynastie des Sévères (Septime Sévère et Caracalla)¹²⁹⁴ . Les lettres sont hautes de 3,25 cm. *---(?pro salute)] Imp(eratorum) / [Septimi Seve]ri Pert[ina]c[is] --- e]t Anto[]nini---/---*
- Des haches votives anépigraphes retrouvées à proximité de l'autel à Mars Caturix.
- Fragments de statuaire en bronze attestant un décor soigné : le sabot d'une statuette en bronze de cheval (haut. : 5,5 cm)¹²⁹⁵, l'oreille d'une statue colossale de cheval (long. : 27 cm)¹²⁹⁶, la tête d'un barbare mort (haut. : 15 cm)¹²⁹⁷, la main d'une statue colossale (long. : 58 cm)¹²⁹⁸ et un pan de draperie appartenant peut-être au même ensemble¹²⁹⁹ . M. Bossert y voit peut-être la figuration d'une statue de l'empereur¹³⁰⁰ . Pour M. Fuchs, c'est le Jupiter couronnant la colonne placée au centre de l'aire¹³⁰¹ .
- Quelques éléments de statues en marbre : main, draperie, là encore interprétés par M. Bossert comme pouvant appartenir à une statue impériale¹³⁰² .
- La découverte fondamentale est celle d'un buste en or représentant un empereur découvert en 1939 dans la canalisation qui traverse la cour du sanctuaire. L'identité de l'empereur a été longtemps discutée¹³⁰³, mais celle de Marc Aurèle fait désormais l'unanimité. Il s'agit d'une effigie transportable qui évoque la possibilité de processions. Elle est haute de 0,335 m et pèse 1,59 kg.

Mobilier découvert dans les environs du Cigognier

- Un bloc calcaire, en remploi dans l'église Sainte-Marie-Madeleine (0,23 x 0,53 x 0,18 m), a pu appartenir au Cigognier¹³⁰⁴ : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / [Conser]va[]tor[] ?--- /---*
- Reste d'un autel aux Lares apparemment perdu, haut de 0,23 m¹³⁰⁵ .
- Fragment de dédicace en calcaire (0,13 x 0,09 m)¹³⁰⁶ . Les lettres sont hautes de 1,1 à 2 cm. *Suleis AT[]---[]---[]jumarae D[]---[]---[]Aposule[]---[]---[]tia AL[]---[]---[]tia[] At[]---[]* peut être une épithète donnée aux déesses Suleviae. Le dédicant semble être une femme. La taille de la lacune est inconnue.
- Fragment d'autel en calcaire découvert Au Lavoëx entre le théâtre et le sanctuaire (0,34 x 0,35 x 0,20m)¹³⁰⁷ . Les lettres sont hautes de 5 à 6 cm. *JVO[]---[] / []---[]ONTEI[]---[] / []---[]TITO RV[]---[] / []---[]bucius A[]*
- Inscription en calcaire, en remploi dans l'église Saint-Symphorien, entre Le Cigognier et La Grange-des-Dîmes (0,96 x 0,79 x 0,21 m)¹³⁰⁸ : *---[] legato / Imper(atoris) Caes(aris) Nervae Aug(usti) Germ(anici) leg(ionis) XVI / Flaviae firmae et legato*

Imp(eratoris) Nervae / Traiani Caesaris Aug(usti) German(ici) Dacici / leg(ionis) VI f[fe]r[rat]jae sodali Flaviali praetori / aerari militaris legato Imp(eratoris) Nervae / Traiani Caesaris Aug(usti) Germanici Dacici / provinciae Lugdunensis consuli legato / Imp(eratoris) Nervae Traiani Caesaris Aug(usti) Germanic(i) / Dacici ad census accipiendos. / Colonia pia Flavia constans Emerita / [Helv]etio[r]jum foederata / patrono. Il s'agit là d'une base d'inscription honorifique offerte par la colonie à son patron dont l'identité est inconnue. Il a été légat de légions, légat de Lyonnaise, consul et légat-censiteur de Germanie supérieure entre 110/111 et 114¹³⁰⁹. Ce haut personnage, contemporain de Trajan, est peut-être l'évergète qui a offert le sanctuaire¹³¹⁰.

- Dédicace sur plaque d'un prêtre du culte impérial, magistrat des citoyens romains (0,62 x 0,58 x 0,20 m)¹³¹¹. Cette plaque a été découverte à l'est du sanctuaire, le long de la voie vers Lausanne. Les lettres sont hautes de 7 à 10 cm. *D(ecimus) lul(ius) C(ai) f(ilius) Fa[b(ia)] / consors sac(erdos) / Augustal(is) mag(ister) / cur(ator) c(ivium) R(omanorum) conven(tus) / Hel(vetici) ex vis(u)*. Sa date de rédaction, sous le règne de Claude, interdit de la mettre en lien avec le sanctuaire¹³¹².
- Fragment en calcaire¹³¹³ : ---]TEI[---/---]BVI[---/---]I[---/---] LI[---
- Une petite plaque de bronze trouvée en 1908 à plus de 300 m du sanctuaire au lieu-dit En Puerret¹³¹⁴ est parfois rapprochée du sanctuaire du Cigognier. Elle est dédiée à Mars Caisius : *Mart(i) Caisiv[o?] / Pomp(eius?) Optatus / fl(amen) Aug(usti) <e=F>x stip(e)*. De l'autre côté : ---]R[--- Le contexte de découverte (la démolition d'un aqueduc) et la distance par rapport au sanctuaire rendent le rapprochement délicat.

Environnement Archéologique

Un théâtre fait face au sanctuaire. Construit dans la même période entre 100 et 120, il est de plan classique et en partie adossé à la colline¹³¹⁵. Entre les deux édifices, des sondages géo-électriques réalisés par W. Fisch en 1975 se sont révélés négatifs¹³¹⁶. Il semble donc qu'aucune construction ne s'intercale entre les deux ensembles d'orientation similaire et qui font vraisemblablement partie du même programme architectural. Le diamètre du théâtre reprend la largeur du sanctuaire du Cigognier, ce qui lui donne des dimensions conséquentes. Le décor du théâtre est contemporain de celui du sanctuaire¹³¹⁷. Il relève de l'iconographie impériale : chapiteaux de pilastre en marbre ornés d'aigles sur des globes¹³¹⁸, buste grandeur naturelle de Julie (?)¹³¹⁹, fragment de *corona civica* appartenant à un autel¹³²⁰. Parmi le mobilier en bronze du théâtre, il faut encore compter une statuette d'Apollon haute de 16,8 cm¹³²¹, une statuette de Jupiter tenant le foudre¹³²², ainsi qu'une tête d'homme aujourd'hui perdue et identifiée à un empereur ou à Apollon lors de sa découverte

¹³¹⁵ Matter G., 2007, p. 54. Bridel P., Matter G., 2008, p. 54-57.

¹³¹⁶ Bridel P., 1982, p. 179-180.

¹³¹⁷ Bossert M., 1998, p. 69-71.

¹³¹⁸ Bossert M., 1998, n° 35 p. 103.

¹³¹⁹ Bossert M., 1998, n° 32 p. 103.

¹³²⁰ Bossert M., 1998, n° 33 p. 103.

¹³²¹ Leibundgut A., 1976, n° 4 p. 19-20.

¹³²² Leibundgut A., 1976, n° 2 p. 18.

au XIX^e siècle¹³²³. La découverte en 1872 d'un autel inscrit en calcaire (0,20 x 0,18 m) témoigne peut-être de pratiques cultuelles dans le théâtre. Les lettres sont hautes de 2,5 cm :

---] *sacr(um)* / [---] *mus* / [---] *QVI* / [---

Si l'on accepte la restitution de W. Wavre, une autre inscription montrerait l'intervention du *magister* des citoyens romains de la cité¹³²⁴. Il s'agit d'une vingtaine de fragments en marbre appartenant à un édifice, découverts en 1903/1904 à l'ouest du *parascaenium* et du *postscaenium*. Les lettres sont hautes de 12 cm :

M[agister] con[ventu]s [civium Romanorum in Helvetia] faci[e]n[d]um c(uravit).

Le théâtre possède une sorte de nymphée dans la niche centrale de la *cavea*, comme à Vendeuil-Caply¹³²⁵. Cette niche abritait une statue de Déesse-mère en calcaire. La déesse, haute de 0,50 m, est représentée assise sur un trône, M. Bossert propose, mais sans argument iconographique, de l'identifier à *dea Aventia*¹³²⁶, déesse de la ville et déesse de source. Par ailleurs, un bloc appartenant à une statue de Jupiter à l'anguipède a été trouvé dans le théâtre¹³²⁷.

Le décor et le mobilier témoignent de pratiques relevant à la fois de l'idéologie impériale et de la religion locale.

Au Lavoëx

Localisation actuelle

Commune : Avenches

Localisation : Au Lavoëx

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 106)

Le site est au sud de l'espace qui sépare Le Cigognier et le théâtre, à une altitude de 451-454 m. La voie de sortie de la ville passe non loin à l'ouest.

Historique des découvertes

Le site est découvert et fouillé en 1998 par J. Morel.

Bibliographie : Morel J., 1999.

Description des vestiges (fig. 111)

Le lieu de culte est composé de deux *fana* à galerie situés à l'est d'un grand enclos. Une zone funéraire de La Tène finale a précédé les temples bâtis dans la seconde moitié du II^e siècle.

¹³²³ Leibundgut A., 1976, n° 204 p. 147.

¹³²⁴ Wavre W., 1905-1906, n° VII.

¹³²⁵ Dufour G., 1992-1993, p. 101-102.

¹³²⁶ Bossert M., 1998, n° 28 p. 103.

¹³²⁷ Bossert M., 1998, n° 36* p. 103.

Les deux *fana* ne semblent pas avoir été à l'intérieur d'une aire fermée. A l'ouest, le mur de l'enclos fait peut-être office de mur de péribole. Il présente une alternance de niches semi-circulaires et rectangulaires dans sa partie sud, peut-être pour des statues. Des amorces de murs ont été mises au jour au nord et au sud, mais aucune limite n'a été reconnue du côté est. Les temples n'empiètent pas dans l'espace laissé vide entre le théâtre et Le Cigognier. Cet espace est peut-être partie prenante de l'espace sacré, ce qui expliquerait l'absence de délimitation. Il faudrait alors comprendre comme un tout l'ensemble théâtre-Cigognier-Lavoëx. La double-galerie derrière Le Cigognier circonscrit les différents bâtiments et va bien dans le sens de cette hypothèse.

Le temple sud est orienté au nord-est et conservé au niveau des fondations. Sa *cella* est de plan carré de 6,50 m de côté, son mur arrière a une épaisseur de 3,20 m, soit le double de l'épaisseur des trois autres côtés. La galerie mesure 24 m sur 20 m, elle est plus large au niveau de l'entrée : 5,40 m contre 3,30 m. Son mur est épais de 1,60 m, il n'a conservé qu'un seul bloc en grès du stylobate. Comme au Cigognier, le soubassement est bâti sur pilotis.

Le temple nord a une orientation légèrement décalée par rapport au temple sud. Son entrée est également au nord-est. Ses fondations sur pilotis ont fourni par dendrochronologie un *terminus post quem* de 164 pour son édification. Ses dimensions sont de 29 m sur 20 m, avec une *cella* de 6 m sur 8 m. La galerie est large de 4,20 m. Du côté de l'entrée, le mur de galerie est doublé par un avant-corps de 3 m de large, composé de deux annexes de part et d'autre d'un escalier. En avant de l'escalier, un porche (8,50 x 4,20 m) devait être soutenu par des colonnes.

Environnement Archéologique

A l'arrière un enclos rectangulaire a été très partiellement dégagé. Il est contemporain, voire légèrement postérieur aux temples. Ses dimensions couvrent une surface de 8000 m² au minimum, sa limite nord étant inconnue.

A l'intérieur, un grand bâtiment à quadriportique (46 x 26 m) a été reconnu. Il délimite une vaste cour. La présence d'autres bâtiments dans l'enclos est possible. La fonction des structures est inconnue.

Besançon

Cadre administratif antique

Nom antique : Vesontio

Cité : Séquanais

Statut juridique : Cité stipendiaire, puis colonie. Le titre est peut-être attribué après les événements de 69 (*CIL* V, 6887). Le territoire est rattaché à la nouvelle province de Germanie supérieure sous Domitien.

Le site

Situation topographique : La ville occupe un méandre du Doubs, dont l'isthme est fermé par une hauteur : la colline de La Citadelle qui culmine à 340 m.

Altitude moyenne : 240 m.

Éléments de chronologie

Le méandre est déjà occupé par un *oppidum* des Séquanes cité par César (BG I, 38-39). Des vestiges de cette occupation ont pu être observés à divers endroits. Une première trame urbaine, implantée vers 25 av. n.è., est complétée entre 14 et 60 par une seconde trame suivant une orientation différente. La surface maximale occupée approche les 120 ha. Le *forum* est bien identifié au centre de la capitale. Parmi les édifices publics, il faut citer l'amphithéâtre, au nord et à l'extérieur de la boucle, construit vraisemblablement à l'époque flavienne, et un théâtre, adossé à la colline de La Citadelle et abandonné au milieu du II^e siècle.

L'ouest de la boucle, d'abord marécageux, est occupé par des nécropoles qui sont ensuite déplacées au Champ-Noir. La zone est alors urbanisée et un grand édifice est construit à l'époque flavienne dans le quartier Chamars. Si les observations des fouilleurs du XIX^e siècle sont fiables, il se présente sous la forme d'une grande enceinte circulaire de 91,40 m de diamètre doublée d'une colonnade intérieure. De nombreuses hypothèses ont été proposées pour identifier ce site : il pourrait notamment s'agir d'un sanctuaire à Mars, en raison du toponyme du quartier.

La ville compte plusieurs édifices thermaux. Un arc commémoratif, la Porte Noire ou Porte de Mars, s'élevait à l'extrémité sud du *cardo maximus*. Encore bien conservé, il a été construit après les interventions de Marc Aurèle lors des troubles dans le territoire séquane entre 172 et 175. La ville devait aussi posséder un sanctuaire à Mercure et à Apollon, qui sont tous deux associés sur plusieurs inscriptions (CIL XIII, 5374, 5366 et 5366a).

Bibliographie : Joan L., 2003, p. 154-251. Walter H., Barçon J.-C., 2006.

La Citadelle

Localisation actuelle

Commune : Besançon

Localisation : La Citadelle

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 112)

Le sanctuaire présumé est au sud-est de la capitale, sur la colline fermant la boucle du méandre. La position est donc nettement dominante par rapport à la ville. Les habitats les plus proches sont à 500 m. La voie de Besançon vers l'Italie passe vraisemblablement sur la colline de La Citadelle, donc à peu de distance du site.

Historique des découvertes

Quatre colonnes en élévation ont été visibles jusqu'au XV^e siècle. Elles font la fierté des Bisontins qui les reproduisent sur leur sceau officiel (fig. 114 et 115). Renversées au fil du temps, les colonnes ont été observées au XVII^e siècle par J.-J. Chifflet qui fournit un rapide relevé des vestiges encore en place. Il ne reste plus rien de ces derniers depuis la construction de la citadelle par Vauban.

Bibliographie : Chifflet J.-J., (1618) 1988, p. 127-128 et p. 351.

Description des vestiges

Les vestiges reproduits par J.-J. Chifflet montrent quatre bases de colonnes reposant sur un stylobate au couronnement apparemment mouluré (**fig. 113**). Le dessin pose un certain nombre de problèmes : l'entraxe entre les colonnes est réduit au minimum et les bases sont formées de trois tores superposés et disposés sur une plinthe en doucine renversée. Le relevé de Chifflet est plutôt invraisemblable. Aucune indication de dimensions n'est fournie, on ne connaît pas non plus l'orientation des colonnes. Chifflet se contente de préciser que les blocs sont '*imposants*'¹³²⁸. On y voit aussi le départ de fûts à cannelures, ainsi que des éléments de chapiteaux corinthiens qui jonchent le sol autour des quatre bases. Les imprécisions rendent difficiles l'exploitation du relevé.

Lors de la construction de la citadelle à la fin du XVII^e siècle, on découvre une inscription qui signale la réfection d'une enceinte et la construction d'un portique tous deux dédiés à Mars Vesontius. Les travaux ont été vraisemblablement financés par un citoyen séquane à la suite d'un vœu¹³²⁹.

Texte : *Ge(nio?) Mar(ti) Visonti(i), / L(ucius) Catius Codda/catus Catulli fil(ius) / maceri(am) refecit / porticum posuit / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

La localisation précise de la découverte sur la colline est inconnue, mais il est tentant de rapprocher le texte des quatre colonnes.

Reims

Cadre administratif antique

Nom antique : Durocortorum

Cité : Rèmes

Statut juridique : Statut de cité fédérée accordé par César (Pline l'ancien, *HN* IV, 106), puis capitale de la province de Belgique lors de l'organisation administrative d'Auguste. Au III^e siècle au plus tard, peut-être même très rapidement après la création des Trois Gaules, c'est à Trèves que sont transférés les compétences de capitale provinciale et le lieu de résidence du légat de Belgique¹³³⁰.

Le site

Situation topographique : La ville est au bord de la Vesle sur sa rive droite.

Altitude moyenne : 95 m

Éléments de chronologie

La ville romaine s'installe sur le site d'un *oppidum* laténien dont on a reconnu l'enceinte en plusieurs points. Très rapidement, peut-être même avant le règne d'Auguste, un premier quadrillage urbain est observé. Dès la deuxième partie du règne d'Auguste, une nouvelle trame orthogonale vient remplacer la première. L'espace urbain est délimité par un fossé et une levée de terre qui englobe une superficie hors norme de 600 ha, dont la totalité

¹³²⁸ Chifflet J.-J., (1618) 1988, p. 351.

¹³²⁹ *CIL* XIII, 5368.

¹³³⁰ *CIL* XIII, 11350.

n'est toutefois pas occupée. Ce fossé, long de 7 km, et l'enceinte de l'*oppidum* sont concentriques.

Le plus ancien monument connu à Reims (daté de 4) est le cénotaphe des princes de la jeunesse, Caius et Lucius, fils adoptifs d'Auguste¹³³¹. Un premier état du *forum* d'époque augustéenne a dû exister, mais c'est l'état du II^e siècle (cryptoportique) qui est connu. A la fin du II^e siècle, quatre arcs monumentaux élevés sur le tracé des *cardo* et *decumanus maximi* encadrent le centre de la ville ; l'un d'eux (Porte de Mars) est encore bien conservé. La ville s'agrandit considérablement au cours de cette période.

Bibliographie : Neiss R., 2004. Berthelot F., Neiss R. et coll., 2007.

Rue Belin

Localisation actuelle

Commune : Reims

Localisation : 59, rue Belin – 41/43, rue Paulin-Paris

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 116)

Le site est installé à l'extrémité nord de l'emprise urbaine. Il est à moins de 100 m du grand fossé. Ce secteur forme une hauteur dominant légèrement la ville. Les nécropoles de Reims se développent le long des voies de sortie à l'extérieur de l'enceinte.

La voie de Bavay au nord passe à environ 200 m, un *cardo* secondaire s'intercale vraisemblablement entre les deux. Dans ce secteur périphérique, les *cardines* (partiellement reconnus un peu au sud du site) semblent se poursuivre jusqu'au fossé, mais les *decumani* ne sont plus repérés, si bien qu'il n'y a plus d'*insula* à ce niveau.

Historique des découvertes

Le site est découvert en 1998 et 1999 et fait l'objet d'une fouille préventive dirigée par P. Rollet. L'identification des vestiges à un sanctuaire, même si elle est probable, n'est pas certaine.

Bibliographie : Rollet P., 2000 et 2001. Patroin A., 2000, p. 93. Neiss R., 2004, p. 49.

Description des vestiges (fig. 117)

Une grande esplanade d'environ 100 m sur 100 m est entourée d'un portique, large de 8 m. L'intérieur n'a pas été fouillé. Ce portique est en partie enterré et possède une colonnade intérieure. Sa construction, en petit appareil, est très soignée. Plusieurs salles ont été repérées à l'ouest. L'une d'elles était dallée.

Un système d'égouts et de canalisations élaboré fait partie intégrante de la conception de l'édifice. L'égout repéré au pied du portique E est alimenté par des caniveaux qui sortent des salles de l'ouest.

De nombreux blocs sculptés de grandes dimensions attestent la monumentalité et la richesse de l'ensemble : une tête monumentale, des chapiteaux, des tambours de colonnes, des éléments d'entablement, des plafonds à caissons ornés de motifs végétaux,...

¹³³¹ CIL XIII, 3254.

Après la destruction par incendie de l'ensemble au milieu du III^e siècle, deux puits monumentaux P, profonds de 16 m, sont construits au-dessus du niveau de destruction du portique et utilisent plus de 500 blocs qui doivent provenir pour partie de notre site et pour partie de la nécropole située plus au nord. On compte des épitaphes, des blocs architecturaux comme des tambours de colonne lisses ou cannelés, des éléments d'entablement, des soffites à caissons, des modillons...

Datation

Ce monument est construit dans la première moitié du II^e siècle, mais R. Neiss lui suppose un état plus ancien¹³³², sans qu'aucun vestige ne l'atteste. L'ensemble est détruit par incendie au milieu du III^e siècle. Très rapidement, deux puits sont construits dans les ruines du bâtiment. Le site sert ensuite de nécropole après son abandon au IV^e siècle.

Evreux

Cadre administratif antique

Nom antique : Mediolanum Aulercorum

Cité : Aulerques Eburoviques

Statut juridique : cité stipendiaire (Plinie l'ancien, *HN* IV, 107)

Le site

Situation topographique : La ville s'installe dans des zones marécageuses de la vallée de l'Iton.

Altitude moyenne : 130 m

Éléments de chronologie

Aucune trace d'une occupation antérieure à l'époque romaine n'a été retrouvée sur le site même d'Evreux. Les premières structures d'habitat en matériau léger remontent au troisième quart du I^{er} siècle av. n.è. Un premier quadrillage urbain est créé dans le dernier quart du I^{er} siècle av. n.è. Les pentes et le fond de vallée sont remblayés dans le premier tiers du I^{er} siècle pour qu'une nouvelle trame puisse être implantée et que la ville reçoive son organisation définitive.

Un théâtre est construit à l'est de la ville au pied du plateau ; sa dédicace date de Claude¹³³³. L'emplacement du *forum* est seulement supposé. De vastes thermes au nord de l'édifice de spectacle, Boulevard Janin, datent du II^e siècle et sont utilisés jusqu'au III^e siècle. La zone de nécropoles est en rupture de pente du plateau, au sud-est de la ville, le long de la voie vers Paris et Chartres. L'extension maximale d'Evreux, une vingtaine d'hectares, est atteinte dans le courant du II^e siècle.

Bibliographie : Cliquet D., 1993, p. 124-147. Gerber F. *et al.*, 1994.

¹³³² Neiss R., 2004, p. 49.

¹³³³ *CIL* XIII, 3200.

Rue de la Justice

Localisation actuelle

Commune : Evreux

Localisation : Rue de la Justice, section XN parcelles 75, 161.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 118)

Le site occupe une terrasse alluviale surplombant Evreux à une altitude de 80 m NGF. A l'est de la ville, sur le versant du plateau, le terrain présente un pendage est-ouest. Il est situé à 150 m du théâtre et à 250 m des thermes du Boulevard Janin. Dans cet espace intermédiaire entre le Boulevard Pasteur et la Rue de la Justice, de vastes zones d'épandage et de culture ont été fouillées récemment.

Les structures se présentent sous la forme de deux enceintes juxtaposées (**fig. 119**). La vocation culturelle de l'ensemble est fort probable, mais pas certaine. Immédiatement au sud de l'enceinte a été fouillé un carrefour de voies : sur la voie est-ouest sortant de la ville se branche une deuxième voie se dirigeant vers le sud-est.

J. Mathière signale des découvertes isolées de sarcophages et de squelettes de part et d'autre du Chemin de la Justice sans donner davantage de précision¹³³⁴. Une nécropole à inhumation dans le secteur est envisageable, mais elle est certainement postérieure à la fréquentation du site, abandonné au II^e siècle. Une nécropole importante et contemporaine de l'occupation du site est située plus au sud-ouest.

Historique des découvertes

Une fouille préventive est réalisée sous la direction de B. Guillot en 1995 à l'occasion de la construction d'un collège. Le résultat des fouilles n'est pas publié, les informations rapportées ici sont issues de notices de *BSR* et du *DFS*.

Bibliographie : Aubry B., Gerber F., 1996. Guillot B., Millard N., 1995 et 1996.

Description des vestiges (fig. 119-121)

Le site gallo-romain recouvre en partie des fossés appartenant vraisemblablement à un parcellaire. Ils datent au plus tôt de la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. Au nord-est, ils ont pu perdurer au-delà de la construction de l'enceinte.

Les constructions gallo-romaines sont très mal conservées en raison de l'importante récupération de matériaux dont elles ont fait l'objet. La première enceinte A est au nord de la voie sortant de la ville (**fig. 120**). Son plan presque carré mesure 47 m de côté, ses murs, dont seules les fondations subsistent, sont larges de 0,80 à 0,85 m. Le niveau d'arasement n'a pas permis de retrouver l'entrée. Aucune terrasse n'a été aménagée et le pendage naturel de 6 % a donc été conservé. Des contreforts, sur les angles sud-ouest et nord-ouest et le long du côté occidental, viennent contrebuter la construction dans la partie basse de la pente. Au centre de l'enceinte, deux quadrilatères (2,77 m par 3,90 m et 2 m par 3,20 m) en encadrent un troisième plus grand (4,20 m par 6,20 m) qui comporte des excroissances. Ces structures correspondent à des fosses aux parois verticales dont le fond est rempli de lits de silex et de nodules de mortier identiques aux fondations du mur d'enceinte. Les

¹³³⁴ Mathière J., 1925, p. 151.

vestiges sont trop arasés pour être identifiés et la description détaillée des quadrilatères est impossible. Il pourrait s'agir de plates-formes supportant les fondations d'un podium, de socles ou de bases d'autel. Aucun niveau de sol n'a été retrouvé en association avec les structures.

Au nord de cette enceinte, une galerie B orientée nord-sud s'ouvre à l'ouest (**fig. 121**). Elle forme retour avec une autre galerie dont on voit le départ au sud. Elles devaient enceindre une vaste esplanade non couverte dont l'orientation est légèrement différente de celle de la voie. La galerie orientale a été fouillée sur une longueur de 54 m, son extrémité nord n'est pas connue. Elle est large de 4,60 m ; le mur de fond est épais de 0,75 à 0,80 m, alors que le mur occidental (stylobate ?) est large de 0,60 m seulement. Trois exèdres rectangulaires ouvrent sur cette galerie ; les exèdres latérales ont une superficie de 22 et 24,20 m² ¹³³⁵, l'exèdre centrale, plus importante, a une superficie de 46,80 m² (9 x 5,20 m). A l'extérieur du bâtiment à l'est, les maçonneries sont triplées sans qu'on sache si ce renforcement est présent dès l'origine ou s'il est ajouté dans un second temps ¹³³⁶. Les fondations apparaissent sous la forme de trois massifs accolés d'une largeur totale de 2,30 à 2,60 m. Des renforts ont également été trouvés à l'intérieur des exèdres. Peuvent-ils servir de supports à des colonnes engagées et des pilastres, comme le proposent B. Guillot et N. Millard ¹³³⁷ ? A moins qu'il ne s'agisse de banquettes ? Le bâtiment est construit en petit appareil de moellons de calcaire ou de silex. Les sols de la galerie, des exèdres et de l'espace central sont en terre battue. Des enduits peints ont été retrouvés en grand nombre dans les remblais de démolition ; on restitue dans ces galeries un décor de panneaux blancs et rouges à ornement végétal séparés par des liserés rouges, noirs et blancs ¹³³⁸. Ce type de décor est connu à Evreux aux II^e et III^e siècles.

Cette galerie à exèdres n'est pas sans rappeler des portiques de sanctuaires périurbains, tels les portiques occidentaux du Haut-Bécherel à Corseul ou du Cigognier à Avenches, ou encore le portique sud du sanctuaire de la Tour-aux-Fées à Allonnes ¹³³⁹. A chaque fois, ils comptent trois exèdres de plan quadrangulaire, avec une exèdre centrale privilégiée.

B. Guillot et N. Millard proposent un autre parallèle intéressant, celui de Gosbeck en Grande-Bretagne, connu uniquement par prospection aérienne : à l'ouest, un *fanum* est enclos dans une espace délimité par un fossé et un mur et immédiatement à l'est, un espace apparemment vide est entouré d'un mur ponctué de cinq exèdres ¹³⁴⁰. Sans fouille toutefois, on ne connaît pas la relation chronologique entre les deux ensembles.

Derrière cet ensemble, une cour C au sol en craie et en silex est délimitée par des murets au sud et à l'est. Ceux-ci s'appuient sur les murs de l'enceinte quadrangulaire. L'orientation de ces murets est identique à celle des fossés.

Mobilier

¹³³⁵ La pièce sud mesure 6 m par 3,70 m et la pièce nord 6,20 m par 3,90 m.

¹³³⁶ Guillot B., Millard N., 1995, p. 33.

¹³³⁷ Guillot B., Millard N., 1995, p. 37.

¹³³⁸ Guillot B., Millard N., 1995, p. 32-33 et fig. 35 p. 38.

¹³³⁹ //, p. 348-349 (Le Haut-Bécherel), p. 274-276 (Le Cigognier), p. 384 (Allonnes).

¹³⁴⁰ Guillot B., Millard N., 1995, p. 39 ; Cleary S. E., 1987, p. 52 ; Crummy P., 1980, p. 260.

Un seul fragment de statuette en terre cuite de Vénus, pouvant éventuellement se rapporter à du mobilier culturel, a été découvert dans une couche d'épandage.

Datation

La datation de l'enceinte est délicate en raison de l'absence de matériel. Un *terminus post quem* est donné par le fossé sous-jacent comblé dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. et un *terminus ante quem* par la datation de la récupération des matériaux dans la première moitié du II^e siècle. Elle est donc construite au cours du I^{er} siècle de n.è. Le lien chronologique entre l'enceinte et les trois structures centrales n'est pas établi, de même que la relation chronologique entre les trois structures elles-mêmes : leur contemporanéité n'est pas garantie. Le portique B, dont les niveaux de sols sont mieux conservés, est utilisé dans la première moitié du II^e siècle et abandonné dès la fin de ce siècle, soit en même temps que les voies.

Il apparaît donc que les deux structures, A et B, se succèdent dans le temps. La cour C délimitée par les murets suggère qu'une partie de l'enceinte est toujours conservée en élévation. Elles font ensuite l'objet d'une importante récupération de matériaux et l'ensemble de la zone sert de dépotoir à partir de la fin du II^e siècle et jusqu'au début du IV^e siècle.

Environnement Archéologique

Le branchement de voies au sud du site est supposé antérieur à la construction des enceintes, mais le mobilier est rare et la datation difficile¹³⁴¹. Ses voies ont fait l'objet de plusieurs recharges au cours de leur utilisation. L'une d'elles présente l'orientation générale de l'axe allant vers le Vieil-Evreux puis vers Paris. Les voies sont abandonnées et remblayées à partir de la fin du II^e siècle.

Conclusion

Deux vastes enceintes se succèdent donc dans le temps. La vocation culturelle reste hypothétique. Un ensemble monumental important peut en tout cas être mis en évidence dans ce quartier périphérique. Mais faut-il le mettre en relation fonctionnelle avec les deux autres édifices publics proches, le théâtre et les thermes ? Il semble que non, puisque la vaste zone qui les sépare est occupée par des cultures et que la période d'activité des thermes est en décalage chronologique : ils sont construits dans le II^e siècle et fréquentés jusqu'à la fin du siècle suivant¹³⁴². Le théâtre en revanche date de Claude.

Les sanctuaires et la cité

I- Les sanctuaires et la route

Antibes

¹³⁴¹ Guillot B., Millard N., 1995, p. 11.

¹³⁴² Gerber F. *et al.*, 1994, p. 35.

Cadre administratif antique

Nom antique : Antipolis Lepida

Cité : Deciates

Statut juridique : *Oppidum latinum* (Pline l'ancien, *HN* III, 35), puis municipe en 69 (Tacite, *Histoires* II, 15), la ville devient peut-être une colonie de droit romain à partir de la fin du règne de Vespasien au plus tôt.

Le site

Situation topographique : Antibes est installée en partie sur une plaine et en partie sur deux rochers qui surplombent la mer d'une vingtaine de mètres en formant un port naturel.

Altitude moyenne : 85 m

Éléments de chronologie

Le site est déjà occupé par une population indigène quand les Marseillais y installent un comptoir important au VI^e siècle. La ville possède alors peut-être une enceinte dont on n'a pas de trace assurée.

Avant l'époque augustéenne, dans le courant du I^{er} siècle av. n.è., on discerne une première organisation urbaine avec un parcellaire et des thermes dans la rue Aubernon. La défaite de Marseille contre César en 49 av. n.è. marque le passage à la domination romaine. Lépide, quand il devient triumvir en 43/42, obtient la Narbonnaise et accorde à Antibes le statut de droit latin.

A l'époque impériale, la ville devait posséder une enceinte, d'après un texte de Tacite (*Histoires* II, 11sq). On ne connaît pas l'emplacement du *forum*. Un amphithéâtre et un théâtre sont reconnus à l'ouest de la ville ; leur date de construction est inconnue. La ville obtient le droit romain après le règne de Vespasien.

Bibliographie : Arnaud P., 1998b. Pollino A., 1982. Bedon R., 2001b, p. 74-76.

Vaugrenier

Localisation actuelle

Commune : Villeneuve-Loubet

Localisation : Vaugrenier, parc départemental

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 122)

Vaugrenier est à 4 km au nord d'Antibes le long de la *via Aurelia* qui longe la côte. On y connaît un sanctuaire qui appartient à une agglomération secondaire située à 200 m du littoral au bord d'un étang et installée à flanc de colline. Il a été construit en même temps que la *via Aurelia* qui le borde à l'est sur un site vide d'occupation préalable (*infra*). Une installation urbaine autour de la voie et du lieu de culte s'est rapidement établie ensuite (fig. 123).

Historique des découvertes

L'importance de l'occupation gallo-romaine à Vaugrenier est connue grâce aux travaux de J. H. Clergues menés dans les années 1960. Ce dernier a fait des observations sur le sanctuaire dont il restait quelques structures visibles, mais il n'identifie pas le site¹³⁴³. Puis, une série de sondages est réalisée entre 1972 et 1976 par A. Olivier et G. Rogers. Ils ont permis de restituer l'ensemble du site. Des fouilles ont été à nouveau conduites sous la direction de P. Arnaud en 1995-1996, dans l'angle sud-ouest du sanctuaire surtout et sur la *via Aurelia* qui le borde.

Bibliographie : Olivier A., Rogers G., 1978. Arnaud P., 1997-1998, p. 10-12.

Description des vestiges (fig. 124)

Le sanctuaire est délimité par un mur de péribole muni d'une galerie sur les côtés nord, sud et ouest. L'ensemble est organisé autour d'un axe de symétrie d'orientation est-ouest. Un temple est au centre de l'aire sacrée. La mise en œuvre a nécessité l'aménagement d'une terrasse par l'excavation de la colline à l'ouest et par le remblaiement à l'est, car le terrain est légèrement en pente vers l'est. Par conséquent, les niveaux de circulation à l'intérieur du sanctuaire accusent une différence de 5,50 m entre le sol extérieur oriental et le niveau retrouvé à l'intérieur de l'exèdre occidentale E. Les constructeurs ont tiré parti de la pente en créant des niveaux de circulation différents dans le sanctuaire. Le sol de la galerie est plus haut de 4,81 m toujours par rapport au sol extérieur oriental dont le niveau est donné par les seuils. L'accès à l'exèdre axiale devait donc être précédé de quelques marches. Le niveau de sol de la cour n'est pas retrouvé ; il est vraisemblablement équivalent ou un peu inférieur au niveau de sol de la galerie.

Le péribole

Le mur de péribole entoure une aire presque carrée de 59,33 m par 60,30 m. Il est large de 0,55 m environ sur le côté nord. M1 est un puissant mur de soutènement conservé sur une hauteur de 3 m au-dessus des fondations. Sa massivité s'explique par le fait qu'il contient le remblai. L'élévation est en petit appareil très soigné sur le côté est (la façade), alors que le côté intérieur, enterré, est constitué d'une série de ressauts construits dans un appareil plus grossier ; il est large à sa base de 1,40 m et au dernier retrait de 0,93 m. Au centre, un accès large de 5,92 m est dans l'axe du temple. Cet accès est encadré à l'intérieur du sanctuaire par deux murs de refend perpendiculaires et liés à M1. Ces deux murs devaient être les murs d'échiffre d'un escalier : leur parement sur les deux côtés qui se font face présente la forme de gradins¹³⁴⁴. Le seuil est large de 1,20 m. Deux autres entrées sont dans le prolongement des galeries nord et sud.

Le portique a été observé au nord surtout (M2). Son retour à l'ouest vers le sud a été dégagé. Le côté sud n'a pas été fouillé, il est restitué par symétrie. La galerie devait donc se développer sur trois côtés (*porticus triplex*). M2 est une fondation large de 1,29 m formée de deux massifs accolés : l'un au nord de 0,76 m d'épaisseur, l'autre au sud de 0,53 m. Le massif nord est mieux fondé et devait supporter la colonnade, alors que le massif sud pouvait recevoir un emmarchement ou un caniveau. Le sol de la galerie repéré au sud seulement est composé d'un lit de pierres posées en hérisson. La galerie est large de 6,45 m.

Au fond de l'aire sacrée, trois éléments de murs ont été restitués en une exèdre axiale E large de près de 9 m. Son sol de béton avait conservé des empreintes de tesselles mais aucune trace de mosaïque en place.

¹³⁴³ Clergues J. H., 1969, p. 177-178.

¹³⁴⁴ Olivier A., Rogers G., 1978, p. 160-161 et fig. 27 p. 166.

A l'extrémité orientale des galeries nord et sud, des salles (S1 à 4) ouvrent sur l'extérieur du sanctuaire. Leur sol de circulation se situe bien en dessous de celui de la galerie. On en compte deux de chaque côté, séparées par un mur de refend. Les salles S1 et S2 au nord ont été complètement fouillées. Leur mur de fond ouest est lié au mur de péribole¹³⁴⁵. Les salles extérieures S1 et S4 sont bordées par un mur large de 0,50 m dans le prolongement du mur de péribole, mais en saillie de 0,45 m par rapport à la façade (M1), alors que le mur de refend est dans son alignement. Ces saillies devaient recevoir des éléments de support encadrant l'entrée. S1 est large de 2,39 m et S2 de 4,30 m¹³⁴⁶ ; l'ensemble atteint une largeur de 7,13 m, soit 0,70 m de plus que la largeur du portique. La profondeur des salles est de 6,60 m. Chacune d'elle est dotée d'un seuil de 1,45 m de large situé au même niveau que l'accès central. Ces seuils ont été installés dans un second temps, peut-être pour rattraper le niveau de la voie achevée avant la fin de la construction du sanctuaire (*infra*)¹³⁴⁷. Au nord, les murs de S1 sont recouverts d'enduits non décorés et dans S2 la couche de démolition contenait un grand nombre de fragments de stuc mouluré et d'enduits peints trop petits pour permettre une restitution (couleurs retrouvées : rouge, orange, violet). Aucun accès entre la galerie et ces salles n'a été retrouvé, mais vu la différence de niveau entre le sol extérieur et la galerie, il a pu exister un escalier dans les petites salles extérieures S1 et S4 : le parement du mur nord de S1 est d'ailleurs plus grossier du côté est¹³⁴⁸. La découverte de claveaux dans la démolition de S1 incite à restituer une entrée avec arc en plein cintre au niveau de la façade.

Le temple

Le temple au centre de l'aire est très mal conservé. Il est distant de M1 de 11,90 m. La hauteur des murs conservée ne dépasse pas 0,27 m. L'angle nord-est du monument est la partie la mieux connue. Les structures restantes sont constituées d'épais massifs de maçonnerie de 1,20 m à 1,70 m d'épaisseur. A l'est, ils dessinent une structure rectangulaire R dont seule la largeur, de 8 m, est connue. Elle doit correspondre aux gradins précédant le podium. Du podium lui-même, seule la trace du mur nord a été retrouvée : il a conservé le mortier de propreté au fond de la tranchée de fondation portant les empreintes des blocs de la première assise. La largeur de l'édifice peut être restituée à 13 m par symétrie par rapport à l'axe général du sanctuaire. La longueur est inconnue. L'édifice est orienté à l'est. A. Olivier et G. Rogers ont choisi de restituer une façade hexastyle ; l'édifice doit être pseudopériptère (ou prostyle).

Décor et matériaux

Pour l'ensemble, les fondations et les élévations conservées sont en pierre de Biot, une molasse résistant mal aux intempéries. Les fondations sont en blocage utilisant la pierre brute ; les élévations sont en petit appareil très soigné pour les parties visibles, alors que les parties enterrées sont en *opus incertum*. Des briques en quart-de-rond devaient servir à la construction des colonnes. Certaines comportaient encore des traces du stuc qui les recouvrait. Leur diamètre est restitué à environ 0,50 m. Aucun élément de fût de colonne

¹³⁴⁵ Tout au moins au nord où il a été le mieux observé : Olivier A., Rogers G., 1978, p. 146sq et 160.

¹³⁴⁶ Ces dimensions ont pu être prises au nord seulement.

¹³⁴⁷ Arnaud P., 1997-1998, p. 12.

¹³⁴⁸ Olivier A., Rogers G., 1978, p. 165.

en pierre n'a été retrouvé¹³⁴⁹. Un fragment d'acrotère en argile a été récupéré en 1996 au niveau des salles S3 et S4. La fouille du portique dans l'angle sud-ouest par P. Arnaud a révélé sur une hauteur de 0,75 m une plinthe blanche d'enduit en poudre de marbre¹³⁵⁰.

Mobilier

Le mobilier consiste essentiellement en céramique, monnaies et objets métalliques trouvés dans les tranchées de fondation, dans les niveaux d'occupation des salles nord et les niveaux d'abandon et de destruction. Rien ne renseigne sur d'éventuels dépôts votifs.

P. Arnaud a découvert en 1995 un fragment de plaque de marbre veiné gris portant la trace d'un jambage oblique qui pourrait être un A, un V ou un M, haut de 0,20 m. Il s'agit là une inscription monumentale qui pourrait provenir du sanctuaire bien qu'elle ait été trouvée à 150 m plus au sud, dans des boutiques¹³⁵¹.

Datation

La datation du sanctuaire doit se situer entre 15 et 10 av. n.è. Plusieurs éléments vont dans ce sens :

- le mobilier céramique et les monnaies extraits des tranchées de fondation ;
- la stratigraphie montre que le chantier du sanctuaire est commencé avant la construction de la *via Aurelia* qui passe devant, mais que la voie est achevée en premier. Or, la *via Aurelia* rejoint est certainement contemporaine de la *via Iulia Augusta* dont on sait par des milliaires qu'elle est construite en 13/12 av. n.è.¹³⁵².

Le projet du sanctuaire (et/ou de l'agglomération ?) est donc intimement lié à la mise en place du réseau de communication de la région.

Les salles S1 et S2 ont été réaménagées assez rapidement après la construction : au plus tard en 10 de n.è., S1 est comblée et munie d'un dispositif de brique dont les traces de feu suggèrent la fondation d'un four. Il est détruit après 34 d'après une monnaie et un niveau de sol est réaménagé au-dessus dans S1 et S2. Les entrées sont alors réduites et une ouverture est pratiquée dans le mur de refend qui les sépare. L'occupation dure peu de temps : la couche d'abandon intervient peu après le milieu du I^{er} siècle.

La date d'abandon est précoce et se situe à la fin de la dynastie julio-claudienne soit avant l'abandon de la ville.

Environnement Archéologique

L'agglomération (fig. 123)

Le temple de Vaugrenier est au cœur d'une agglomération secondaire dont les vestiges ont d'abord été étudiés par J. H. Clergues dans les années 1960¹³⁵³ ; les recherches, menées par P. Arnaud, ont repris entre 1994 et 1997¹³⁵⁴.

¹³⁴⁹ Olivier A., Rogers G., 1978, p. 161-162.

¹³⁵⁰ Arnaud P., 1997-1998, p. 11.

¹³⁵¹ Arnaud P., 1997-1998, p. 11.

¹³⁵³ Clergues J. H., 1969, p. 173-188.

¹³⁵⁴ Arnaud P., 1997-1998, p. 7-21.

Les premières structures de l'agglomération apparaissent très peu de temps après la fin de la construction du sanctuaire aux environs de 10 av. n.è. : au sud à moins de 10 m du mur de péribole, des boutiques donnant sur la voie ont leur façade alignée sur celle du sanctuaire et non sur l'orientation de la voie qui est sensiblement différente ; leur construction précède donc peut-être l'aménagement même du tracé de la voie.

L'habitat se développe ensuite progressivement, surtout pendant les règnes de Tibère et de Claude entre 15 et 50 environ. L'agglomération s'installe au bord de la voie sur une longueur de 400 m et sur une largeur de 100 m environ dans la dernière décennie du I^{er} siècle av. n.è. Les boutiques-ateliers attestent une activité artisanale importante : ateliers de potiers, de tisserands, de tabletterie. Plusieurs zones de nécropoles sont installées autour de l'agglomération.

Le site est abandonné brusquement à la fin de la période julio-claudienne. La présence de projectiles comme des lances, des javelots, des pointes de *pilum*, des carreaux de cavalerie font penser à une crise militaire, peut-être liée aux événements de 69¹³⁵⁵. Or, on sait par Tacite que les troupes d'Othon ont livré des combats dans les environs d'Antibes¹³⁵⁶. Le site est ensuite pillé et utilisé dès l'Antiquité comme carrière de matériau ou remblayé pour être mis en culture. Dès le II^e siècle, des fours de potiers se réinstallent dans les bâtiments en ruine. Vers la fin de ce siècle, l'ancien tracé de voie sert alors d'aire de séchage aux potiers et un chemin plus modeste est réaménagé dans les anciens portiques qui s'intercalaient entre la voie et les boutiques. Le site prend alors l'aspect d'un petit hameau aux activités artisanales et agricoles, à l'occupation réduite.

Autour de l'agglomération, des sites isolés apparemment ruraux (dont certainement une ou plusieurs *villae*) ont été repérés par prospection pédestre.

Le sanctuaire massaliète

Avant l'époque augustéenne, il semble qu'il ait existé à Vaugrenier un sanctuaire massaliète dont l'emplacement précis est inconnu. En effet, J. H. Clergues découvre ce qu'il appelle une '*maison gréco-ligure*' à plus de 400 m au nord-ouest du temple sur une hauteur dominant la plaine¹³⁵⁷. Il s'agit d'un petit édifice de deux pièces, contenant deux niveaux de remblai : un niveau romain avec du mobilier du I^{er} siècle de n.è. et au-dessous un remblai de 0,40 m d'épaisseur comprenant une soixantaine de tessons de céramique campanienne portant des inscriptions de noms et de formules votives en caractères grecs¹³⁵⁸. Ces tessons sont mêlés à des fragments d'amphores, de céramique modelée et à un lot de 32 petits bronze de Marseille¹³⁵⁹. P. Arnaud, en reprenant les recherches à Vaugrenier, observe que les inscriptions ne sont pas gravées sur les tessons déjà fragmentés, mais sur des vases entiers brisés dans un second temps¹³⁶⁰. Il fait le parallèle avec l'Acapte, où se déroulaient des rites de bris de vases au préalable inscrits et mêlés à des offrandes monétaires. L'Acapte est un sanctuaire situé sur un promontoire des îles d'Hyères (Var). Il est dédié à Aristée, dieu aux

¹³⁵⁵ Arnaud P. 1996, p. 23-44.

¹³⁵⁶ Tacite, *Histoires* II, 11sq.

¹³⁵⁷ Clergues J. H., 1969, p. 179-185.

¹³⁵⁸ Clergues J. H., 1969, fig. 13-15 p. 185-187.

¹³⁵⁹ Clergues J. H., 1969, p. 182 et fig. 16 p. 188.

¹³⁶⁰ Arnaud P., 1997-1998, p. 7-10.

fonctions de pasteur et de producteur de miel, et fonctionne du I^{er} siècle av. n.è. jusqu'à l'époque augustéenne¹³⁶¹.

Les tessons inscrits de Vaugrenier seraient alors un dépôt secondaire, ce qui expliquerait qu'ils soient mêlés à de l'amphore et de la céramique commune. P. Arnaud, en cartographiant les découvertes de mobilier, restitue en fait un remblai général qu'aurait nécessité le fort pendage du terrain pour l'aménagement d'un sol horizontal lors d'une réfection du petit édifice à l'époque romaine. Le mobilier proviendrait donc d'un endroit non localisé à Vaugrenier qui doit correspondre à un sanctuaire massaliète du type de l'Acapte.

La céramique découverte par J. H. Clergues est de la céramique campanienne type A dont les formes sont datables de 175 à 25 av. n.è. ; les monnaies de Marseille sont frappées dans la même fourchette entre le milieu du II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle av. n.è. Le sanctuaire augustéen aurait alors été construit une génération après l'arrêt de fréquentation du sanctuaire massaliète.

Langres

Cadre administratif antique

Nom antique : Andemantunnum

Cité : Lingons

Statut juridique : D'abord cité fédérée (Plinie l'ancien, *HN* IV, 106 et *CIL* XIII, 5681), Othon accorde le droit romain aux Lingons en 69 sans qu'on sache si Vespasien leur retire à la suite de la révolte de Sabinus (Tacite, *Histoires* IV, 55sq) ; elle devient colonie à titre honorifique sans doute après 200 (*CIL* XIII, 5685, 5693 et 5694). Appartenant vraisemblablement d'abord à la Lyonnaise, la cité est transférée en Belgique sous Tibère puis en Germanie supérieure à partir du règne de Domitien.

Le site

Situation topographique : La ville se situe sur un promontoire au confluent de la Marne (au nord) et de la Bonnelle (à l'ouest).

Altitude moyenne : 450 m.

Éléments de chronologie

Le promontoire est d'abord occupé par un *oppidum*, puis Andemantunnum est en position privilégiée dans le réseau routier d'Agrippa et s'urbanise dès la fin du I^{er} siècle av. n.è. par la dotation d'une trame viaire orthogonale. Deux portes monumentales sont construites sous le règne d'Auguste et d'importants travaux de soutènement précèdent l'installation des habitats. Les monuments publics de Langres sont très mal connus. Le *forum* n'est pas localisé, de même qu'aucun édifice de spectacle. L'existence de thermes est attestée par l'épigraphie seulement¹³⁶². La ville couvre une superficie maximale de 70 ha.

Bibliographie : Joly M., 2001a et 2007.

¹³⁶¹ Couptry J., 1981, p. 33-34 ; Couptry J., Giffault M., 1982, p. 360-370.

¹³⁶² *CIL* XIII, 5687.

Les Franchises

Localisation actuelle

Commune : Langres

Localisation : ZI des Franchises, Usine Freudenberg

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 125)

Le site est à 2 km au sud-est de la capitale, en bordure de la voie antique du Jura. Il est au pied du promontoire de Langres.

Historique des découvertes

Le lieu de culte est découvert à l'occasion de l'agrandissement de l'usine Freudenberg. D'abord décapé par D. Copret en 1996. Des fouilles programmées sont ensuite réalisées par M. Joly entre 1998 et 2000. Le résultat des fouilles n'est encore que très succinctement publié et nous ne possédons pas de plan.

Bibliographie : Joly M., 2000, 2001a et b, p. 75-76.

Description des vestiges

Le site est entouré d'un mur de 100 m par 40 m qui se termine à l'est par une enceinte. Plusieurs bâtiments sont à l'intérieur d'un espace de 100 m par 40 m délimité par un mur.

A l'est de l'enclos, un *fanum* a connu deux états de construction. Dans le premier tiers du I^{er} siècle, il possède une *cella* de 8 m de côté et une galerie de 16 m de côté matérialisée par un fossé, mais qui était peut-être bâtie en matériau périssable. La *cella* dispose en son centre d'un puits construit en pierre sèche. Le temple est orienté à l'ouest. Vers la fin du I^{er} siècle, des réaménagements témoignent de changements rituels importants : la galerie est réduite (12 m de côté) et reconstruite en dur ; l'entrée est alors située plus classiquement à l'est et le puits est comblé. La *cella* est par ailleurs entourée de deux canalisations en pierre et un petit bassin en tuile (0,80 x 1,80 m) a été retrouvé dans la galerie du côté sud. Enfin, un mur de péribole de 21 m de côté soigneusement construit entoure désormais le *fanum*. L'activité du *fanum* ne semble pas dépasser le I^{er} siècle.

A l'ouest du grand enclos, un vaste bâtiment comporte un système de chauffage par hypocauste et donne sur plusieurs cours ; le mobilier recueilli témoigne d'une fréquentation militaire (fer de lance, poignard de légionnaire, clous de chaussure...). A l'ouest du bâtiment, une *mansio* a été dégagée. Les deux édifices sont fréquentés du I^{er} au IV^e siècle.

Sous leurs fondations, des bases de structures datant de l'époque augustéenne ont été mises au jour sans qu'on ait pu déterminer leur fonction : s'agit-il de la délimitation d'un sanctuaire primitif ?

Poitiers

Cadre administratif antique

Nom antique : Lemonum ou Limonum

Cité : Pictones

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107). Capitale de la province d'Aquitaine à une date inconnue du I^{er} ou du II^e siècle, peut-être sous Vespasien, après Saintes, puis remplacée par Bordeaux.

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur un promontoire à l'intérieur du confluent de la Boivre et du Clain.

Altitude moyenne : 110 m.

Éléments de chronologie

La ville romaine succède à un *oppidum*. A partir de l'époque augustéenne et jusqu'au dernier tiers du I^{er} siècle, un réseau orthogonal de voies est progressivement établi.

L'emplacement du *forum* est supposé places De-Gaulle et Leclerc ; on lui connaît deux phases de monumentalisation : au début du I^{er} siècle et à l'époque flavienne. Un arc de triomphe, orné de Victoires et de trophées navals, est érigé à l'entrée sud de Poitiers probablement sous Claude, qui a dû accorder à la cité le droit latin. La ville se dote d'un amphithéâtre dans la seconde moitié du I^{er} siècle et d'un grand édifice à arcade avec statue en façade, peut-être une basilique, au milieu du II^e siècle. Elle atteint une superficie de 180 ha au II^e siècle.

Bibliographie : Nicolini G., 1987. Picard G.-C., 1987. Hiernard J., Bourgeois L., 1995.

La Roche

Localisation actuelle

Commune : Poitiers

Localisation : La Roche ou faubourg Saint-Lazare, lieu-dit Au Cache-Poil

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 126)

Le sanctuaire est à 500 m à l'ouest de la sortie de Poitiers, sur la rive gauche de la Boivre, à une altitude à peu près équivalente à celle de la ville. Le terrain est en forte pente ouest-est. La voie de sortie de la ville en direction de Nantes passe au nord-est du site. Une nécropole est attestée le long de la voie au nord, au-delà du sanctuaire.

Historique des découvertes

Les fouilles ont été effectuées en 1880 par P. de la Croix qui a publiés les résultats quelques années plus tard dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. Le site est ensuite détruit et n'a plus fait l'objet de recherches.

Bibliographie : De la Croix P., 1887. Grenier A., 1960, p. 567-572.

Description des vestiges (fig. 127-129)

Le sanctuaire se présente sous la forme d'une grande aire délimitée par un fossé. Au centre se dressent deux temples. Il contient également un puits. Les vestiges mis au jour par l'abbé de la Croix sont des structures conservées en général en fondation, et parfois en élévation sur une ou deux assises de petit appareil seulement.

Le sanctuaire est donc délimité par une grande fosse que le fouilleur a surtout observée du côté oriental. Ce fossé, large de 2,50 m et profond de 2,50 m à 3,15 m, définit une large aire sacrée '*en forme de poire*'¹³⁶³ d'environ 145 m est-ouest et 120 m nord-sud. Aucun élément de mur de péribole n'a été observé, mais ce large fossé, jugé gaulois et antérieur aux temples, rappelle des sanctuaires mieux connus, tels Ribemont-sur-Ancre¹³⁶⁴, Mirebeau-sur-Bèze¹³⁶⁵ ou de Roizy – Les Cinq Horles (Ardennes)¹³⁶⁶. Dans ces cas souvent précoces, le péribole, matérialisé par un fossé, est ensuite remplacé par un mur ou un portique à l'époque flavienne. Aucune structure en dur faisant office d'enceinte n'a été retrouvée à La Roche. L'entrée non plus n'est pas connue, mais elle devait se placer à l'est près de la voie et au niveau du puits.

Le comblement du fossé à l'est présente deux niveaux de démolition dans la partie supérieure. Cette observation conforte encore l'hypothèse d'une utilisation du fossé à l'époque gallo-romaine. Au fond, une couche de terre noire et cendreuse a livré huit monnaies gauloises, mêlées à des monnaies romaines¹³⁶⁷. Cette précision est importante, puisqu'elle situe approximativement le début de fonctionnement du sanctuaire dans la première moitié du I^{er} siècle, quand les monnaies gauloises circulent encore.

Les deux temples, au centre de l'enceinte, connaissent deux états successifs. Bien que De la Croix ne l'ait pas vue, la distinction des deux phases ne pose pas de problème particulier. En effet, l'abbé a bien mis en évidence les différences de mortier et de taille de moellons dans son rapport¹³⁶⁸ et la succession des structures est évidente.

Premier état (fig. 127)

Le bâtiment A est un *fanum* à galerie. La *cella* est quadrangulaire et mesure 6,20 m par 5,90 m, la galerie en revanche est carrée et mesure 12,50 m de côté. Les murs sont épais de 0,65 m. L'édifice est parfaitement orienté. Une maçonnerie (H) est accolée à la façade est de la galerie, sa longueur est celle de la galerie. Il peut s'agir d'un massif d'escalier d'accès dont la présence est nécessaire puisque le sol de l'*area* n'a pas été nivelé. Le mur oriental de la *cella* se prolonge dans la galerie. S'agit-il d'un vestibule, comme le propose De la Croix, ou de murs de refend dont la présence est rendue nécessaire à cause de la déclivité du terrain ? L'abbé a découvert dans la démolition du temple des éléments d'enduits peints qui participent sûrement au décor de l'édifice¹³⁶⁹.

Une construction est identifiée comme l'édifice B sur le plan. Elle apparaît comme une petite *cella* précédée d'un vestibule qui ouvre à l'est. Elle a une longueur de 9 m pour

¹³⁶³ De la Croix P., 1887, p. 536.

¹³⁶⁴ Brunaux J.-L. (dir.), 1999, p. 223 et Brunaux J.-L., 2000a, p. 146.

¹³⁶⁵ Barral P., Joly M., 2008, p. 217.

¹³⁶⁶ Lambot B., 1991, p. 75-77.

¹³⁶⁷ De la Croix P., 1887, p. 540.

¹³⁶⁸ De la Croix P., 1887, p. 499.

¹³⁶⁹ De la Croix P., 1887, p. 498.

une largeur de 5,40 m. Son orientation est identique à celle du *fanum*. Il s'agit d'un temple modeste remplacé plus tard par le temple D.

L'abbé rattache à ce premier état le puits P, situé à une cinquantaine de mètres à l'est des édifices. Il s'agit d'une construction soignée, de 1,20 m de diamètre et de 38 m de profondeur. Situé à quelques mètres seulement du fossé de délimitation de l'espace sacré, il donne peut-être une indication sur la localisation de l'entrée dans le sanctuaire qui ferait ainsi logiquement face aux temples. Le puits contenait du mobilier, notamment du mobilier votif, jeté quand le lieu de culte a été abandonné et détruit. Aucun objet rituellement posé n'est mentionné et on ne peut supposer autre chose qu'un puits à eau destiné aux ablutions préalables à l'accès dans l'aire sacrée.

Second état (fig. 128)

Dans un second temps, le temple B est détruit pour être remplacé par un second *fanum* à galerie (D). Il fait pendant au *fanum* A qui continue de fonctionner. Les deux temples sont alors liés par une longue galerie E de 39,40 m qui passe au-dessus de B, ne laissant aucun doute sur l'antériorité de celui-ci.

Le *fanum* D a un plan similaire à A. Ses dimensions sont presque les mêmes : la *cella* mesure 5,30 m par 5,20 m et la galerie 11,05 m par 12,50 m. Le mur oriental de la *cella* se prolonge de la même façon dans la galerie. Une salle de 5,50 m par 3,60 m lui est accolée à l'ouest. L'accès à la galerie est marqué par deux soubassements plus larges que le reste du mur, dans le prolongement des murs nord et sud de la *cella*. Il s'agit vraisemblablement d'un dispositif destiné à une monumentalisation de l'entrée par un avant-corps : support de colonnes, éventuel fronton... Il n'est pas fait état de maçonnerie à l'avant de l'édifice comme pour le temple A, mais l'abbé affirme que le terrain est plus haut de ce côté. Un escalier n'aurait dans ce cas pas été nécessaire¹³⁷⁰.

La galerie qui relie les deux constructions est rigoureusement orientée nord-sud. Son mur oriental est dans le prolongement des murs de galerie des temples. L'ensemble est divisé en deux parties inégales constituées de trois murs parallèles : à l'est, un premier couloir large de 10,40 m avec à l'arrière un couloir parallèle large de 1,90 m divisé lui-même en plusieurs pièces. P. de la Croix leur suppose une fonction de niches pour statues ou fontaines¹³⁷¹. Nous y voyons avant tout des caissons de décharge des poussées du terrain. Au centre, du côté est, un gros bloc de maçonnerie I, long de 8 m et large de 1,30 m, pourrait être le massif d'un escalier d'accès à la galerie du côté est, où le terrain est plus bas. Un détail important est à souligner : les trois murs parallèles ne sont pas liés au mur du temple A, indice supplémentaire de l'antériorité de ce dernier. C'est certainement l'absence de liaisons entre ces murs et A qui a nécessité l'ajout d'un mur de refend distant de A de seulement 1 m (mur noté J).

Des blocs de marbre blanc et polychrome, dont certains moulurés, ainsi que des fragments de colonnes d'ordre toscan, participaient sûrement à la décoration du site. Ils ont tous été trouvés dans le puits.

Réoccupation du site (fig. 129)

¹³⁷⁰ De la Croix P., 1887, p. 544.

¹³⁷¹ De la Croix P., 1887, p. 544.

Enfin, des constructions viennent s'installer sur le site lorsque le sanctuaire est abandonné. Elles sont très brièvement décrites par P. de la Croix¹³⁷² : il s'agit du bâtiment désigné par les lettres F et T (habitat ?), qui s'installe sur le comblement du fossé, et des éléments de murs notés S, très mal conservés. On a davantage de détails sur la pièce G : ses fondations sont installées sur des sépultures à inhumation K ayant fourni des monnaies qui ne sont pas antérieures au III^e siècle¹³⁷³. Une autre sépulture sans mobilier (K') a été trouvée dans le comblement du fossé. Les monnaies donnent un *terminus post quem* aux sépultures et donc à l'abandon du sanctuaire au III^e siècle.

Datation

La mobilier découvert dans le fossé suggère un culte en place précocement, dès l'époque julio-claudienne. La seconde phase est impossible à dater. L'abandon et la réoccupation interviennent à partir du III^e siècle.

Mobilier

Le remblai du fossé contenait sept fibules, ainsi que des éléments de toilette. L'abbé de la Croix fournit également le dessin d'un fragment de céramique sigillée figurant une sacrificante portant une aiguière et un plat d'offrandes¹³⁷⁴. Il s'agit sûrement d'objets votifs.

Le puits a fait l'objet d'une fouille relativement soignée et d'un compte-rendu détaillé. Un mobilier abondant y a été extrait, dont certaines pièces appartenant vraisemblablement au sanctuaire :

- une tête en pierre barbue de grandeur naturelle (Jupiter ?),
- un petit relief représentant une femme assise sur un quadrupède (haut. : 0,26 m, larg. : 0,24 m). Les têtes manquent. P. de la Croix pense à Europe sur un bœuf¹³⁷⁵, mais il s'agit plus certainement d'Epona.

Divinités tutélaires

La présence de deux temples implique un couple de divinités tutélaires. Mercure Adsmerius était certainement l'une d'elles. Plusieurs éléments en attestent. Un vase votif en bronze de très belle facture a d'abord été retrouvé entier dans le puits. Ses dimensions sont conséquentes : il est haut de 0,245 m et son diamètre maximal (au niveau de la panse) est de 0,25 m. Sur le col, il porte une inscription au pointillé¹³⁷⁶ :

Texte : *DEO MECURIO ADSMERIO I VENIXXAM VSLM*

Transcription : *Deo Me<r>curio Adsmerio, I(ulius) Venixxam(us) v(otum) s(oluit) I(ibens) m(erito).*

Traduction : Au dieu Mercure Adsmerius, Julius Venixxamus s'est acquitté de son vœu de bon gré et à juste titre.

¹³⁷² De la Croix P., 1887, p. 499.

¹³⁷³ De la Croix P., 1887, p. 535.

¹³⁷⁴ De la Croix P., 1887, p. 539.

¹³⁷⁶ *CIL* XIII, 1125.

D'autres restitutions du nom du dédicant sont envisageables, mais elles ne changent pas la compréhension générale de texte. Le dédicant peut être une femme (*I(ulia) Venixsam(a)*) ou bien le *cognomen* est intégralement transcrit : *I(ulius) Venixxamus I(ibens) m(erito)*. Ce *cognomen*, bien que rare, est attesté tout de même une fois chez les Bituriges Cubes et deux fois en Pannonie supérieure¹³⁷⁷.

Le nom de Mercure est gravé en cursive sur un fût de colonne retrouvé dans le puits : *Mer/curio*¹³⁷⁸. L'épithète du dieu figure sur un fragment d'inscription dont il ne reste que trois lettres : ---]SME[---¹³⁷⁹.

Mercure Adsmerius est certainement l'une des deux divinités honorées à La Roche. Une parèdre a dû recevoir un culte dans le temple secondaire B, qui a été monumentalisé dans un second temps.

Route de Nouaillé

Localisation actuelle

Commune : Poitiers

Localisation : n° 17, route de Nouaillé

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 126)

Le site est à côté de la voie vers Limoges, sur la rive droite du Clain, au sud-est de Poitiers. L'altitude à ce point est inférieure à celle du promontoire de la ville. Des zones de nécropoles ont été repérées immédiatement à l'est, le long de la voie vers Bourges, et à l'ouest (Saint-Cyprien).

Historique des découvertes

Les découvertes ont été faites lors de travaux de terrassement en 1910-1911 et n'ont fait l'objet d'aucun relevé. Un compte-rendu des trouvailles est publié par A. Richard. Il y fait l'hypothèse d'une chapelle à Mercure. Lui-même n'a pas vu les vestiges, il rapporte les observations des terrassiers.

Bibliographie : Richard A., 1910-1912.

Description des vestiges

Les vestiges consiste en un édifice de 6,50 m de large sur 8 m de long, orienté à l'est. L'ouverture, du côté est, fait face à la route, à 40 m de son passage. Les murs, larges de 0,80 m, sont entièrement construits avec des matériaux de récupération comme des carreaux d'hypocauste. Le secteur a livré quantité de matériau de construction, sans qu'on sache à quelles structures il appartenait.

Un fragment d'inscription a été trouvé à l'intérieur de l'édifice, apparemment au fond. Il mesure 0,54 m de haut et 0,59 m de large, son épaisseur est de 0,06 m¹³⁸⁰. Les deux faces de la plaque sont inscrites de lettres hautes de 7 cm. Chaque face est gravée en sens

¹³⁷⁷ CIL III, 3825 et 3797 sous la forme *Venixama et Venixiema* ; CIL XIII, 1357 : *Venixsam(us/a)*.

¹³⁷⁸ CIL XIII, 1126.

¹³⁷⁹ CIL XIII, 1127.

¹³⁸⁰ AE 1912, n° 279.

contraire : la première ligne d'une face est au niveau de la dernière ligne de l'autre face. La pierre a visiblement servi à deux époques différentes.

- Face 1 : *Augu[---] / Ti[---]/X[.]I[---]* On propose généralement de lire un hommage à Tibère, mais la titulature officielle de Tibère ne place jamais l'épithète *Augustus* en premier terme : Tiberius Augustus ou Tiberius Caesar Augustus ; c'est dans cet ordre qu'elle apparaît dans les inscriptions de Gaule¹³⁸¹, et non l'inverse.
- Face 2 : *Aug(usto) et M[er]cu[r]io [---] / Cattiu[s] --- /---]IS VL[---]* La pierre est dédiée à Auguste et Mercure par un certain Cattius. A. Richard restitue en deuxième ligne l'abréviation d'un *cognomen* et propose de résoudre la lacune des troisième et quatrième lignes *Cattiu[s] cum / su]is*. Le théonyme peut cependant être suivi d'une épithète et un *cognomen* pourrait succéder au *nomen* Cattius. Nous préférons cette restitution, plus conforme au système d'appellation des Gallo-romains. La formule votive finale a disparu.

A proximité, les terrassiers ont également trouvé des éléments de mosaïque et un fragment de fût de colonne haut de 0,33 m, de 0,27 m de diamètre. Hormis le mobilier céramique, quelques monnaies ont été trouvées : une monnaie gauloise, un bronze de Marc Aurèle et trois bronzes de Constantin.

A. Richard conclut à l'existence d'une petite chapelle de Mercure le long de la route menant à Poitiers, associée à une hôtellerie¹³⁸². Il est vrai que l'orientation et la dédicace plaident en faveur d'un édifice religieux. Si le bâtiment fouillé est à l'évidence une construction de fortune, la présence de mosaïque, pilettes d'hypocauste et blocs d'ordonnance indiquent des structures, adjacentes et/ou antérieures à l'édifice fouillé, nettement plus soignées. Enfin, si la proximité de la voie et la dédicace à Mercure rendent séduisante l'hypothèse d'un sanctuaire associé, sinon à une hôtellerie, du moins à une *mansio*, nous ne pouvons la retenir comme certaine.

Augst

Présentation de la Capitale

Voir page 247

Sichelen II et III

Localisation actuelle

Commune : Augst

Localisation : Flur Sichelen

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 130)

Le site se trouve en bordure sud de la ville. Il est au centre du plateau du Sichelen à une altitude de 295 m environ. Il est situé au nord du croisement de deux voies : l'une sortant de la ville, l'autre se dirigeant vers l'amphithéâtre. Une section du rempart inachevée est à quelques dizaines de mètres au sud-ouest.

Historique des découvertes

¹³⁸² Richard A., 1910-1912, p. 446.

Le site a été découvert en 1962 lors de travaux de voirie. Il est fouillé en 1962 et 1963 par H. Bögli. Peu d'informations ont été publiées à son sujet.

Bibliographie : Bögli H., 1966. Trunk M., 1991, p. 173-172. Laur-Belart R., 1991, p. 121-123.

Description des vestiges (fig. 131)

Sichelen III

Le mur de péribole de ce sanctuaire n'a été que très partiellement retrouvé à l'ouest, le long de la voie menant à l'amphithéâtre. Il est possible que le mur d'enceinte de Sichelen II recouvre celui de Sichelen III ; on obtient alors une enceinte approximativement carrée d'environ 50 m de côté.

L'édifice est un *fanum* à galerie de plan carré orienté à l'est. Son orientation est indépendante de la voirie. Seules les dimensions de la galerie sont connues : 13,85 m par 13,75 m. Le mur ouest de la *cella* est doublé intérieurement, peut-être pour recevoir des représentations de divinités. Des éléments d'un autel ont été retrouvés devant l'édifice.

Concernant la datation, les publications manquent de clarté.

Sichelen II

L'aire sacrée est entourée d'un simple mur délimitant un espace en forme de L. L'échancrure du L est dans l'angle formé par le croisement des voies et dans l'espace réservé au sanctuaire de Sichelen III. Les dimensions de l'ensemble sont d'environ 95 m sur 110 m. Il faut retirer l'espace de Sichelen III à cet ensemble. L'entrée dans le sanctuaire donne sur la voie de sortie de la ville et le temple est dans l'axe de cette entrée. Il représente la seule structure connue de l'*area* qui n'a toutefois pas été complètement dégagée.

Le temple est un *fanum* à galerie de plan rectangulaire. La *cella* mesure 9 m par 10,30 m et la galerie périphérique, flanquée de contreforts, mesure 20,50 m sur 22 m. L'édifice a des fondations hautes de 2,50 m. Il est surélevé de 1,40 m et accessible par les deux petits côtés au moyen de marches dont il subsiste les massifs de fondations longs de 9,40 m et larges de 3,80 m. L'orientation reprend celle de la voie : le temple est dévié de 48° vers le sud. Les deux entrées se trouvent au sud-est et au nord-ouest. Devant l'escalier sud-est un autel a laissé des vestiges de ses fondations. L'épaisseur des murs de la *cella* (0,90 m) suggère une élévation importante de celle-ci. Comme au Sichelen III, le mur nord-ouest de la *cella* est doublé, peut-être pour supporter les représentations de divinités dont on a retrouvé des éléments dans le niveau de démolition (*infra*). Seule la tranchée d'épierrement de ce mur peu profondément fondé a été retrouvée. Le sol de la galerie reçoit sans doute un plancher de bois dont on a retrouvé les traces calcinées par le violent incendie qui a détruit l'édifice. Le plancher est supporté par des murs peu épais traversant la galerie.

Élément inhabituel : le plancher surmontait un niveau inférieur, dont le sol en terre battue a été dégagé à environ 2 m sous le sol de la galerie. Ne pourrait-il pas toutefois s'agir d'un état antérieur dont on n'a pas retrouvé d'autre élément ? Dans la *cella*, un sol en gravillon a été mis en évidence à un niveau inférieur à celui de la galerie, ce sol est associé à une série de trous de poteau. Même si H. Bögli pense à un niveau de chantier, ce sol pourrait là encore attesté une première phase¹³⁸³.

¹³⁸³ Bögli H., 1966, p. 209.

Mobilier et datation

Dans les décombres de la galerie : torse en calcaire d'une déesse haut de 0,14 cm : elle porte une bandoulière de carquois, attribut qui permet d'identifier Diane¹³⁸⁴.

Le mobilier céramique et numismatique retrouvé oriente vers une fréquentation du sanctuaire entre le milieu du I^{er} siècle et le milieu du III^e siècle. L'édifice a certainement été reconstruit et exhaussé à un moment donné.

Relations entre Sichelen II et Sichelen III

Se pose la question de la relation de ce sanctuaire avec celui de Sichelen III. La configuration oriente vers une préexistence de Sichelen III : l'enceinte en L du second sanctuaire s'adaptant très nettement à une organisation antérieure. Les deux *fana* en tout cas sont de conception identique.

Environnement Archéologique

A l'extérieur, contre le mur de péribole, se trouve une série de pièces de fonction indéterminée, mais peut-être liée à la voie.

Une *mansio* du *cursus publicus* et une auberge se trouvent peut-être immédiatement à l'est de l'aire sacrée, le long de la voie¹³⁸⁵.

Im Sager

Localisation actuelle

Commune : Augst

Localisation : Im Sager

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 130)

Le site est à 450 m de la sortie est de la ville, le long de la voie vers la Réthie. Il est en face d'une nécropole située de l'autre côté de la voie. Quelques monuments funéraires sont repérés entre le rempart de la ville et le sanctuaire.

Historique des découvertes

Le site a été fouillé en 1973 et 1981 à l'occasion de la construction d'un complexe sportif.

Bibliographie : Tomasevic-Buck T., 1982.

Description des vestiges (fig. 132)

Le mur de péribole englobe une *area* de forme trapézoïdale. Le mur nord, longeant la voie, est le plus long : 104,50 m. L'autre longueur mesure 92 m. Les petits côtés atteignent 54 m au nord-est et 58,50 m au sud-ouest. Le départ d'un mur, observé au nord-ouest, divise l'ensemble en deux espaces de superficie inégale (au sud : 69,50/68 x 58,50/54 m ; au nord : 35/24 x 54 m). L'observation de la relation entre les murs et de la profondeur des

¹³⁸⁴ Bossert-Radtke C., 1992, n° 5.

¹³⁸⁵ Bender H., 1975, p. 11-122. Cette identification a été récemment discutée sans qu'une autre fonction soit attribuée aux structures : Fünfschilling S., 2006, p. 273-277. Voir I, p. 116.

fondations a révélé l'existence de deux phases de construction, la partie nord étant ajoutée dans un second temps.

Le temple est dans l'enclos sud, en position décentrée vers le nord. Il s'agit d'un *fanum* à galerie, à la *cella* carrée (6,50 m de côté) et à la galerie large de 3,60 m. T. Tomasevic lui restitue deux entrées¹³⁸⁶ : au nord-ouest et au nord-est. Le mur nord-est de la galerie est doublé.

Deux petites pièces sont adossées au mur de séparation. La pièce B mesure 4 m sur 4,50 m ; sous son niveau de circulation, les vestiges d'une construction en bois préalable ont été identifiés. La pièce C est plus grande. L'espace nord présente une annexe D de 5 m sur 7 m, adossée au mur de péribole.

Datation

Au niveau des espaces B et C, en relation avec la première enceinte, le mobilier couvre une période allant de la seconde moitié du I^{er} siècle au IV^e siècle.

Environnement Archéologique

La nécropole en face au lieu de culte est fréquentée au cours des deux premiers siècles de n.è.

Beauvais

Cadre administratif antique

Nom antique : Caesaromagus

Cité : Bellovaques

Statut juridique : Cité stipendiaire (Plinie l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est implantée sur un terrain marécageux au confluent de l'Avelon et du Thérain. Elle occupe essentiellement le fond de la vallée du Thérain sur sa rive gauche.

Altitude moyenne : 65 m.

Éléments de chronologie

Autour de Beauvais, d'importants sites laténiens ont été découverts, mais à Beauvais même, les premières traces d'occupation remontent aux règnes d'Auguste et de Tibère. Les premiers grands aménagements urbains datent seulement de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle : des remblais sont apportés pour assainir le terrain et un quadrillage urbain régulier est implanté. La ville antique est mal connue, son étendue estimée est à une centaine d'hectares. L'édifice thermal du II^e siècle (église Saint-Etienne) est le seul monument public à l'identification certaine.

¹³⁸⁶ Tomasevic-Buck T., 1982, p. 143.

Bibliographie : Andreau C. *et al.*, 1982. Desachy B., 1991. Woimant G.-P., 1995, p. 127-161. Fémolant J.-M., 2004.

Marissel

Localisation actuelle

Commune : Beauvais

Localisation : Marissel, La Sablonnière, rue des Vignes.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 133)

Le site est au nord-est de la ville, au bord de la voie antique vers Bavai et au-delà de la nécropole à inhumation qui fonctionne aux III^e et IV^e siècles. Il est à 500 m à l'est du Mont Capron¹³⁸⁷. Les structures sont sur le point le plus haut du secteur, qui est déjà surélevé par rapport à l'altitude générale de la ville.

Historique des découvertes

Des découvertes fortuites sont réalisées au XVII^e siècle et au XIX^e siècle et des fouilles sont conduites en 1965 par M. Watteuw. Elles ont révélé des structures qu'on suppose appartenir à un *fanum*. Aucun plan des structures n'a été dressé.

Bibliographie : Du Caurroy 1695a et b. Cartier J., 1969.

Description des vestiges

Les fouilles du XX^e siècle

Les fouilles ont révélé une construction rectangulaire mesurant 20 m de long sur 10 m de large. Elle est en partie construite avec des pierres en calcaire grossier de grand appareil, qui témoignent, pour J. Cartier, de l'existence d'un édifice antérieur¹³⁸⁸. Le reste des murs est en craie. Les blocs de calcaire ont été placés aux angles, en position de contreforts et en soubassement de colonne ou de poteau. Aucune structure antérieure n'a été repérée. L'édifice est détruit dans un incendie.

Deux murs parallèles, distants de 2 m l'un de l'autre ont également été vus dans le secteur sans qu'on sache leur relation avec l'édifice rectangulaire. Ces murs ont été dégagés sur 16 m de long. J. Cartier signale encore la présence d'un foyer associé à des restes de coquillages, des moules, de la faune et de la céramique. On pense donc plutôt à un site à vocation domestique, d'autant qu'aucun mobilier votif n'est signalé.

De toute évidence, ces structures ne sont pas identifiables, mais c'est la position dominante et la découverte ancienne, à proximité, de la stèle du Mercure barbu qui ont étayé l'hypothèse d'un *fanum*¹³⁸⁹.

Les découvertes anciennes

¹³⁸⁷ II, p. 469-472.

¹³⁸⁸ Cartier J., 1969, p. 27.

¹³⁸⁹ Cartier J., 1969, p. 28.

Une stèle de Mercure a en effet été trouvée à Marissel en 1695 dans une vigne au bord de la voie vers Bavay par A. du Caurroy, qui rapporte en même temps la découverte d'une base colonne au diamètre réduit¹³⁹⁰. Le dieu est représenté en bas-relief dans une niche encadrée de deux pilastres et couronnée d'un fronton triangulaire. La particularité de cette représentation est de figurer le dieu barbu¹³⁹¹. Il est coiffé du pétase, porte le caducée en main gauche et une longue bourse en main droite. Les côtés de la pierre sont ornés d'un serpent cornu accompagné de dauphins et de patères. Le fronton porte la dédicace d'un certain Caius Julius Healissus qui a été jugée fautive en raison de la gravure des lettres (J pour I), de la mise en page, du formulaire (*sacrum* en tête de phrase) et du *cognomen* (Healissus inconnu par ailleurs)¹³⁹². L'authenticité du relief ne fait en revanche pas de doute et il n'est pas exclu que l'inscription reproduise en fait la gravure d'un texte antique¹³⁹³. Les structures découvertes en 1695 n'ont pas fait l'objet d'une observation détaillée ; elles avaient été interprétées par A. du Caurroy comme un *sacellum*¹³⁹⁴.

Depuis, d'autres auteurs mentionnent dans ce secteur de La Sablonnière la découverte de monnaies, dont un *aureus* de Titus, de blocs architectoniques et de blocs sculptés¹³⁹⁵, d'un fragment d'entablement mouluré (une frise ?), un chapiteau, ainsi qu'une base de colonne avec de la faune, plusieurs haches qualifiées de '*celtiques*', de la céramique et des *tegulae*¹³⁹⁶.

Conclusion

Les découvertes anciennes sont donc très différentes des fouilles du XX^e siècle qui ont mis au jour des édifices modestes. Il est vraisemblable que les lieux de découverte ne soient pas les mêmes¹³⁹⁷. S'il y a un temple à Marissel, il faut le chercher vers les structures associées à la stèle, dont on ne sait malheureusement rien et qui ne sont pas précisément localisées.

Les découvertes du XIX^e siècle (blocs architectoniques et haches probablement votives) sont peut-être à mettre en rapport.

II- Les sanctuaires et la Cité

Alba-la-Romaine

Présentation de la Capitale

Voir page 173

¹³⁹⁰ Du Caurroy A., 1695a, p. 141 et 1695b, p. 535 : Du Caurroy ne mentionne pas autre chose que la base de colonne, contrairement à P.-C. Renet.

¹³⁹¹ Espérandieu V, n° 3919.

¹³⁹² *CIL* XIII, 378*. Leblond V., 1904.

¹³⁹³ Voir encore *ILTG*, 359 qui propose de lire *Melissus* au lieu de *Healissus*.

¹³⁹⁴ Du Caurroy A., 1695a, p. 137-147 et 1695b, p. 534-537. Barraud P.-C., 1861, p. 35sq. Renet P.-C., 1901b, p. 103-105.

¹³⁹⁵ Renet P.-C., 1901b, p. 86. Barraud P.-C., 1861, p. 37. Grenier P.-N., 1858, p. 200-201.

¹³⁹⁶ Mathon E., 1862, n° 13-14 p. 117-118 et Mathon E., 1862-1864, p. 207-208.

¹³⁹⁷ Cartier J., 1969, p. 28. Andreau C. *et al.*, 1982, p. 163. Woimant G.-P., 1995, p. 138.

Les Bagnols

Localisation actuelle

Commune : Alba-la-Romaine

Localisation : Les Bagnols

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 134)

Le site est au nord de la ville, sur une légère éminence à une altitude moyenne de 205 m. Son orientation (12° est) est décalée de 10° par rapport à la trame urbaine, qui s'interrompt au nord de l'aire B sur une centaine de mètres et reprend au quartier de Bagnols sous la forme d'un habitat modeste. Le sanctuaire est relié à ce quartier par une voie. Il y a donc solution de continuité entre la ville et le lieu de culte, qui en est distant de 300 m environ.

A partir du II^e siècle, une voie, qui reprend l'orientation du sanctuaire, relie ce dernier au centre monumental. Aucune nécropole n'est repérée entre les deux.

Historique des découvertes

Des découvertes fortuites au XIX^e siècle avaient conduit à localiser des thermes aux Bagnols. Des fouilles dirigées par J. Dupraz entre 1985 et 1995 ont rectifié l'identification du site. En 1998, une dernière campagne est organisée avant la restauration du site classé Monument Historique.

Bibliographie : Béal J.-C. *et al.*, 1989, p. 135-138. Dupraz J. *et al.*, 1991, 1992, 1993, 1994. Dupraz J., Cossalter N., 1996, p. 103-115. Dupraz J., 1998 et 2000. Dupraz J., Fraise C., 2001, p. 149-153.

Description des vestiges (fig. 135-138)

Le sanctuaire connaît une phase augustéenne à laquelle succède une phase monumentale dans les années 40/50.

La phase augustéenne

Entre les années 40 à 25 av. n.è., des bâtiments construits en matériau périssable et situés sous le sanctuaire à quadriportique, sont associés à des niveaux de remblais contenant du mobilier votif. Ces bâtiments ont vraisemblablement une fonction d'habitat. Le mobilier est surtout composé d'anneaux associés à de la céramique dont la particularité est de porter un motif gravé après cuisson. Ce motif est une sorte de végétal stylisé qui a été inscrit sur toutes les catégories de céramique retrouvées à Bagnols (céramique indigène tournée ou non, campanienne, amphore italique).

A partir des années 25/20, on repère plus nettement des bâtiments, au moins quatre, construits sur solins avec trous de poteaux et radiers. L'un d'entre eux, mieux conservé, est de plan rectangulaire et mesure 71 m² (fig. 135). Il est orienté de la même manière que les habitats qui le bordent au sud (30° est). Il s'agit d'un édifice constitué d'un radier de calcaire avec des murs en torchis dont l'accès à l'est est précédé de trois marches. Il est donc surélevé par rapport à son environnement. Un second bâtiment immédiatement au sud (sous le futur *fanum*) a un sol en mortier de tuileau et des murs de terre. Le mobilier votif est abondant, mais a été retrouvé en grande partie dans les niveaux de remblais de la

phase suivante. Il est constitué d'anneaux en bronze et en fer essentiellement ; un gobelet rempli de cendres a été retrouvé dans le bâtiment au sol de mortier de tuileau en position retournée et calée par trois blocs de calcaire, témoignant certainement de pratiques rituelles. Des fibules, des jetons, des monnaies et autres gobelets comptent parmi ce mobilier votif.

J. Dupraz voit dans ce premier lieu de culte la présence d'une divinité topique inconnue et fait le lien avec une source guérisseuse située à 2,7 km de là¹³⁹⁸. Nous rejetons cette hypothèse en raison de l'absence de toute trace d'un éventuel culte guérisseur sur le site¹³⁹⁹.

Le nouveau lieu de culte : époque julio-claudienne

A la fin du règne d'Auguste, dans les années 10-15, sur le point le plus haut, est édifié un espace E qui pose un problème d'interprétation (**fig. 136**). Pour J. Dupraz, il s'agit d'un temple. Il est vrai que le soin apporté à la construction et la richesse du décor en font un espace privilégié au sein du sanctuaire. La position de E nous invite plutôt à y voir une exèdre axiale et non un temple qui abrite une statue de culte, à l'image du sanctuaire de Vaugrenier par exemple. En effet, E sera ensuite intégré à un quadriportique qui délimite une cour avec deux temples. Les temples et l'exèdre fonctionnent en même temps (*infra*). Nous pensons en outre que l'espace E a pu stocker des offrandes de statues importantes, notamment des images d'empereurs qui ont pu être divinisés ; plusieurs ont été trouvées à l'intérieur dans son état du II^e siècle. Quoi qu'il en soit, E est un espace privilégié dont le statut est à notre avis volontairement tenu ambigu, mais qui n'est pas un temple stricto sensu¹⁴⁰⁰.

L'orientation de cette première structure sera celle du reste du sanctuaire (12° est). Il s'agit d'un édifice rectangulaire de 8 m par 11,90 m précédé d'un vestibule peu profond de 1,20 m. Il est construit en grand appareil de calcaire blanc. Le sol est en mortier. L'accès, du côté est, se fait de plain-pied. Un départ de mur à l'ouest est peut-être à identifier comme un mur de péribole ; du mobilier lui est associé, essentiellement des anneaux.

Sous le règne de Tibère, E est intégré à un quadriportique qui ouvre sur une cour. L'ensemble mesure 61 m sur 56,50 m. Il constitue une plate-forme surélevée de 3 m par rapport à l'ensemble du quartier au sud. Le mur de péribole au sud est large de 0,70 m environ et conservé jusqu'à 3 m de hauteur, fondations comprises. Les fondations du stylobate sont plus larges (1,30 m), notamment à l'est et au sud, pour soutenir les poussées du terrain. L'aire sacrée a trois accès :

- un dans l'angle sud-est qui est précédé d'un plan incliné relié au quartier d'habitat de Bagnols au sud ;
- deux autres aux extrémités nord et sud du portique occidental.

Ce portique, large de 6 m, est ponctué d'exèdres : deux exèdres semi-circulaires a et b (4,65 m de diamètre) sur le côté ouest encadrent la grande exèdre axiale E ; les côtés nord et sud ont chacun deux exèdres rectangulaires qui se font face (6 x 3 m)¹⁴⁰¹. Le portique

¹³⁹⁸ Dupraz J., 2000, p. 51 et p. 66-67.

¹³⁹⁹ *I*, p. 92-95.

¹⁴⁰⁰ Le fait que la voie aménagée au II^e siècle débouche directement dans cette exèdre nous semble conforter notre lecture du plan (*infra*). Malgré son statut de *divus*, l'empereur parvient certes au rang des dieux, mais reste toujours en position subalterne : Scheid J., 1995b, p. 425-427.

¹⁴⁰¹ Dupraz J., 1998, p. 7sq. Dupraz J., Fraisse C., 2001, p. 150 mentionnent par erreur une seule exèdre rectangulaire pour les portiques nord et sud.

est revêtu de marbre. Au centre de l'exèdre a, un bloc calcaire carré (1,14 m de côté et 0,31 m de hauteur) porte quatre trous de fixation sur sa face supérieure et pourrait avoir servi de support de statue ; les autres exèdres ont peut-être des dispositifs similaires. Dans le sous-sol du portique oriental, trois puissants murs de refend joignent le mur de péribole au stylobate. Ils ont été ajoutés dans un second temps certainement pour consolider la construction : ils sont peut-être à mettre en lien avec le bassin construit au II^e siècle le long de ce portique¹⁴⁰².

Dans les années 40/50, deux modifications majeures ont lieu (**fig. 137**) :

- Un *fanum* à galerie F est construit dans la cour, en position décentrée au sud. La galerie, qui mesure 13,75 m par 12,20 m, est large de 2,20 m ; ses murs sont épais de 0,65 m et présentent un ressaut de fondation interne. Les murs de la *cella*, puissamment fondés (0,80 m d'épaisseur), évoquent une tour de 7,70 m par 6,35 m entourée d'une colonnade : le mur de la galerie est constitué de blocs de stylobate. Des bases de colonnes attiques se trouvaient dans le niveau de destruction. Le mur extérieur de la *cella* est recouvert d'enduit peint en rouge sur une couche de mortier de tuileau. Deux bases de maçonnerie s'appuyant contre le mur oriental de la galerie et dans le prolongement des murs de la *cella* font supposer un accès à l'est¹⁴⁰³. Leurs symétriques sont cependant installées sur le côté ouest dans un second temps. Faut-il y voir un accès double ? Ces massifs pourraient-ils avoir une autre fonction ? J. Dupraz propose d'y voir peut-être des bases de pilastres, un départ d'arc ou des socles¹⁴⁰⁴. Le sol plus haut de la *cella* implique l'existence d'une marche entre la *cella* et la galerie. Les deux niveaux de sol conservés dans la *cella* donnent des indications sur les pratiques rituelles. Au centre de la pièce, au-dessous du premier sol en terre battue, une urne datée de 50 environ a été interprétée comme un dépôt de fondation¹⁴⁰⁵. Un riche mobilier votif a été trouvé dans l'épaisseur du second sol, également en terre battue : céramique ordinaire et miniature, objets métalliques (monnaies, anneaux, fibules, épingles,...). Des objets plus rares, comme un trait de catapulte et un casque en fer datant de l'époque flavienne, ont été déposés dans la galerie ou autour du *fanum*.
- La grande exèdre axiale E est agrandie ; sa conception rappelle celle d'un temple de plan rectangulaire constitué d'une *cella* et d'une galerie sur trois côtés (*cella* : 13 x 10,35 m ; galerie : 17 x 19,05 m). Construite en petit appareil de calcaire, la façade est en grand appareil. La galerie est large de 2,95 m, une partie des blocs de stylobate de la colonnade est conservée, l'ordre toscan est utilisé pour les colonnes, et les murs, larges de 0,55 m, sont plaqués de marbre. Un caniveau en fait le tour. Les murs de la *cella* sont larges de 0,66 m pour le mur de fond et de 0,50 m pour les murs latéraux. Ils présentent des redents à l'extérieur sur les longs côtés qui délimitent ainsi trois niches. L'ensemble ouvre à l'est dans le portique. De l'autre côté du portique, un avant-corps lui fait face. Il signale l'exèdre. Une colonnade d'ordre corinthien devait le constituer d'après les blocs retrouvés dans la démolition. Au fond, se tiennent trois niches dont une niche centrale plus large. Le sol est en mosaïque ; seule la bordure en noir et blanc à motifs géométriques en est conservée. Les murs sont peints.

¹⁴⁰² Dupraz J., 1998, p. 17. On peut rapprocher ce dispositif du portique de La Tonnelle à Jublains (II, p. 373) ou de la galerie reliant les temples de La Roche à Poitiers (II, p. 304-305).

Dans les années 60/70, un nouveau temple T est construit dans la cour au nord du *fanum*. La position décentrée du premier *fanum* laisse supposer que la construction du second temple devait être prévue dès les années 40/50. Ce temple est sur un podium. Il ne subsiste que le massif de maçonnerie du podium (18,38 x 11,67 m). L'escalier d'accès est presque entièrement détruit. La hauteur du podium est estimée à 2 m au-dessus du niveau de la cour, son parement est en grand appareil de calcaire. Des blocs de sa base moulurée sont conservés. Le plan est restitué grâce aux blocs d'architecture retrouvés et aux négatifs de blocs dans la maçonnerie du podium. Le temple est tétrastyle d'ordre corinthien. Le retrait de la *cella* par rapport à la bordure du podium (1,70 m environ) laisse présumer un plan pseudopériptère¹⁴⁰⁶. La restitution proposée en 1992 par J. Dupraz préférait un temple simplement prostyle¹⁴⁰⁷. Les dimensions restituées de la *cella* en fonction des blocs d'angle seraient de 12,25 m par 8,97 m (hors-œuvre). Le négatif d'un socle a été repéré au centre de la *cella*. Deux blocs à l'avant permettraient de restituer un vestibule de 1,32 m.

Dans le même temps, l'exèdre axiale est réaménagée : la niche centrale est privilégiée. Elle est surélevée de 0,86 m par un massif de maçonnerie et encadrée de deux piliers maçonnes. Les niches latérales sont fermées par une porte.

La construction du sanctuaire s'opère donc durant toute la dynastie julio-claudienne. L'ensemble est conçu comme un projet cohérent et tous les éléments ont la même orientation de 12° est.

Les modifications du II^e siècle (fig. 138)

Des modifications ont encore lieu au II^e siècle : le décor de l'exèdre axiale est de nouveau changé. Le marbre polychrome recouvre alors complètement les murs et le sol, on augmente la profondeur de la niche centrale. Les fragments de huit statues de marbre blanc (du Pentélique ?) ont été retrouvés dans ce niveau. Quatre sont des statues féminines, les quatre autres sont masculines. Parmi celles-ci, on compte trois statues monumentales, quatre à l'échelle humaine et une réduite. L'une d'elle pourrait être un empereur, peut-être un Antonin¹⁴⁰⁸. Ce fragment correspond à un buste, la tête et le bas des jambes manquent. Il est nu, un manteau est jeté sur l'épaule gauche. Cette identification ne fait pas pour autant de E un temple ni du lieu de culte des Bagnols un sanctuaire du culte impérial¹⁴⁰⁹. Avec ses deux temples, l'aire sacrée est dédiée à deux divinités dont l'identité est inconnue¹⁴¹⁰. L'exèdre E a tout à fait pu servir à l'exposition d'*imagines* impériales, mais elle n'est pas assimilable à un temple qui doit abriter la statue de culte¹⁴¹¹.

C'est au cours du II^e siècle encore que la voie venant du *forum* d'Alba est aménagée dans la même orientation que le sanctuaire. Elle longe le côté ouest de l'exèdre axiale qui est désormais encadrée de deux cours. La cour nord a servi de lieu de vidange des dépôts

¹⁴⁰⁶ Dupraz J., 2000, p. 56.

¹⁴⁰⁷ Dupraz J. *et al.* 1992, p. 30sq.

¹⁴⁰⁸ Dupraz J., Cossalter N., 1996, p. 105-107. Rosso E., 2006, p. 380-381

¹⁴⁰⁹ *Contra* : Dupraz J., 2000, p. 66-68 et Dupraz J., Fraisse C., 2001, p. 152-153.

¹⁴¹⁰ Peut-être un dieu et sa parèdre. J. Dupraz pense à la présence de Jupiter ou d'Apollon en raison de la présence d'anneaux. Dupraz J., 2000, p. 67.

¹⁴¹¹ Voir l'étude de W. van Andringa sur la hiérarchisation des espaces et l'emplacement des *imagines* impériales dans les sanctuaires : van Andringa W., 2000b, p. 27-44.

votifs ; des annexes lui sont adossées. Un accès direct se fait alors de la voie à la galerie de l'exèdre par l'intermédiaire d'un escalier de six degrés. L'accès sud du portique occidental est à ce moment condamné. Un grand bassin (2,24 m par 26 m) est construit dans la cour le long du portique oriental.

L'abandon, puis la démolition, sont attestés dès le milieu du III^e siècle. La voie d'accès est alors inutilisable.

Environnement Archéologique

Un habitat est repéré à partir des années 40 av. n.è. Il perdure jusqu'au II^e siècle : son abandon précède celui du sanctuaire. A partir de l'époque augustéenne, il est au sud en contrebas du quadriportique et connaît une phase de réfection à l'époque flavienne. L'habitat est modeste et associé à des activités artisanales. Le quartier a sa propre orientation, différente de la trame urbaine et du sanctuaire. Il se développe sur 1,3 ha en s'étendant progressivement vers le sud (c'est-à-dire vers la ville) et vers l'ouest¹⁴¹².

Vers 10-15, la voie permettant l'accès au sud-est du sanctuaire provoque la destruction de l'habitat augustéen, elle le relie au quartier de Bagnols. A la fin du I^{er} siècle, une voie perpendiculaire est ajoutée, son orientation coïncide avec le tronçon sortant de la façade de l'aire à portique B. Nous avons donc déjà là une voie reliant le centre monumental au sanctuaire. Ce lien est accentué au II^e siècle par la création de la voie débouchant directement au chevet du sanctuaire. Condamnée au siècle suivant¹⁴¹³, elle est créée spécifiquement pour desservir le lieu de culte. Le long de cette voie large de 6,30 m, ont été repérées de part et d'autre de la chaussée deux dalles émergeant d'une dizaine de centimètres du niveau de circulation. Ces dalles ont été interprétées comme des bases de stèles¹⁴¹⁴.

Autun

Cadre administratif antique

Nom antique : Augustodunum

Cité : Eduens

Statut juridique : Statut de peuple fédéré accordé par César (Pline l'ancien, *HN* IV, 18, 107)

Le site

Situation topographique : La ville est implantée sur la rive gauche de l'Arroux, au pied des contreforts du Morvan.

Altitude : Entre 300 m et 375 m.

Eléments de chronologie

¹⁴¹² Béal J.-C. *et al.*, 1989, p. 133-143.

¹⁴¹³ Dupraz J., Fraisse C., 2001, p. 125-126.

¹⁴¹⁴ Dupraz J., Fraisse C., 2001, p. 125.

Autun est une fondation *ex nihilo* datant du début du règne d'Auguste. Elle est en général citée comme un cas exemplaire de transfert de capitale¹⁴¹⁵, l'*oppidum* de Bibracte sur le mont Beuvray à une vingtaine de kilomètres étant progressivement abandonné à la suite de la création de la capitale gallo-romaine. Les hypothèses de l'existence d'une occupation laténienne sur le site d'Autun, en particulier à La Genetoye au nord-est de la ville, n'ont jamais été étayées par des découvertes archéologiques¹⁴¹⁶.

Autun est une des plus importantes villes de la Gaule romaine. Son urbanisation est précoce : la construction de l'enceinte date de la première moitié du règne d'Auguste. La fin du I^{er} siècle connaît également une activité édilitaire d'envergure (amphithéâtre, théâtre intra-muros, aqueduc de Montjeu).

Bibliographie : CEEA, 1993. Rebourg A., 1993 et 1998. Chardron-Picault P., 1996. Guillaumet J.-P., 2003.

La Genetoye

Localisation actuelle

Commune : Autun

Localisation : La Genetoye

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 139)

Le site est au nord-est de la ville, en bordure de la voie de Bourges, mais son orientation diffère de celle de la voie. Il est au niveau de la partie basse d'Autun, à 300 m d'altitude. Distant de 500 m des remparts, il est séparé de l'agglomération par l'Arroux. Des monuments funéraires (la Gironette, le pseudo-temple de Pluton) sont intercalés entre les murs de la ville et le sanctuaire. Plus à l'ouest, s'étend la nécropole du Bois Saint-Jean.

Historique des découvertes

Le 'temple de Janus' est l'un des monuments les mieux conservés de Gaule. Depuis longtemps, le site est l'objet de la curiosité des érudits locaux. Le premier texte connu qui le mentionne est un cartulaire de 1286¹⁴¹⁷. En 1580, P. Saint-Julien de Baleurre explique que le toponyme Genetoye provient de *Jani tectum*, 'le toit de Janus' ; cette hypothèse sera reprise ensuite par toute la tradition érudite¹⁴¹⁸. Le monument est donc identifié à partir de XVI^e siècle comme un temple de Janus. P. Saint-Julien de Baleurre nous a également livré une représentation figurée du temple où il apparaît avec trois pans de murs en élévation (fig. 140). Le premier travail de recherche conservé sur le temple est dû à l'abbé Germain et date de 1720. Le manuscrit de son travail est aujourd'hui conservé à la Société Eduenne à

¹⁴¹⁵ Historiographie de la question : Béal J.-C., 1996, p. 339-348.

¹⁴¹⁶ Hypothèse formulée par Rebourg A., 1991-1992, p. 179-180 et 1998, p. 159-160.

¹⁴¹⁷ De Charmasse A. (éd.), 1865, p. 261 : '*Turris de la Genetaye est quedam turris antiqua*'.

¹⁴¹⁸ Saint-Julien de Baleurre P., 1580, p. 203. Hypothèse reprise ensuite par toute la tradition érudite : voir De Fontenay H., 1889, p. 225-227.

Autun ; il fournit une description détaillée de l'état de l'édifice à cette époque. Les historiens autunois qui lui ont succédé ont beaucoup puisé dans ses pages¹⁴¹⁹.

Au XIX^e siècle, l'architecte et archéologue amateur J. Roidot-Deléage réalise en 1844 des fouilles aux abords du temple et dresse les plans et relevés qui sont encore aujourd'hui très précieux, faute de relevés plus récents. Il n'a malheureusement pas publié son travail¹⁴²⁰. D'autres fouilles importantes sont ensuite menées par J.-G. Bulliot en 1871 autour du temple, mais également sur plusieurs structures périphériques ; il publie le résultat de ses recherches en 1880 dans les *Mémoires de la Société Eduenne*.

Au XX^e siècle, les prospections aériennes de R. Goguy effectuées dans les années 1970 ont révélé tout autour du temple un ensemble de structures, en particulier un théâtre de type gallo-romain. Enfin, une prospection radio-magnéto-tellurique a conduit en 1988 à ouvrir une série de sondages au sud du temple ; ces sondages, menés par A. Olivier et A. Rebourg, sont à l'origine de la découverte d'un nouvel édifice que les inventeurs interprètent comme un temple, mais dont le lien avec le sanctuaire n'est pas évident.

L'état des recherches ne permet pas d'avoir une vision claire de ce site qui reste difficile à appréhender dans son organisation d'ensemble et dans sa chronologie.

Bibliographie : Germain J. B., vers 1720, p. 30-40. Roidot-Deléage J., s. d., pl. 78 à 86. Bulliot J.-G., 1880. Duval P.-M., Quoniam P., 1963, p. 176-185. Olivier A., Rebourg A., 1989. Goguy R., 1992.

Description des vestiges (fig. 142)

L'enceinte

Un mur maçonné qui entoure le temple a été reconnu par J.-G. Bulliot sur trois côtés : sud, est et ouest¹⁴²¹. Ces trois côtés sont parallèles aux murs du temple, qui est légèrement décalé à l'est : il est à 12 m du mur sud et à 10 m du mur est¹⁴²². Seule la mesure de la longueur (est-ouest) est connue : 56 m. La limite nord du sanctuaire (non dégagée) bordait vraisemblablement la voie de Bourges : la largeur restituée de l'aire approche donc la quarantaine de mètres. Il découle de ces dimensions l'impression que le temple est à l'étroit dans le péribole. Aucun des murs n'ayant été suivi sur toute sa longueur, l'emplacement de l'entrée est inconnu : un accès au nord, le long de la voie, est néanmoins envisageable. On ne sait rien de l'épaisseur de ce mur de péribole. La cour du sanctuaire est pavée à l'est de ce que J.-G. Bulliot appelle des scaïoles¹⁴²³, mais le pavement ne se retrouve pas partout : le sol au sud semble en terre battue¹⁴²⁴.

¹⁴¹⁹ Courtépée C., (1777) 1967, p. 539-540, Rosny J., 1802, p. 248-256 (qui reprend de longs passages du manuscrit), De Fontenay H., 1889, p. 212-232.

¹⁴²⁰ J. Roidot a réalisé des dessins des monuments d'Autun ; certains ont été gravés mais n'ont jamais été publiés. Dessins et gravures sont regroupés dans un volume conservé à la Société éduenne d'Autun : Roidot-Deléage J., s. d. P.-M. Duval et P. Quoniam ont publié une partie de ces gravures dans *Gallia* : Duval P.-M., Quoniam P., 1963, p. 155-189.

¹⁴²¹ Seuls les côtés sud et est sont représentés sur le plan publié par J.-G. Bulliot en 1880 (**fig. 144**).

¹⁴²² Bulliot J.-G., 1880, p. 458 et 460 : J.-G. Bulliot parle de trois paliers successifs pour accéder au temple ; ces trois paliers ont une longueur totale de 25,60 m. En fait, il s'agit d'abord de la cour devant le temple, puis du vestibule, enfin de la galerie (*infra*).

¹⁴²³ J.-G. Bulliot emploie fréquemment ce mot pour parler d'une technique de pavement de sol. Il n'est présent dans aucun dictionnaire de langue française que nous avons consulté (Furetière, Dictionnaires de l'Académie, Littré, Robert). Une définition figure

A l'intérieur de l'aire sacrée, outre le temple, le plan de J.-G. Bulliot représente à l'extrémité nord-est au bord de la route une petite structure circulaire dont il n'est fait aucune mention dans le texte et qu'il identifie à un puits¹⁴²⁵. Ce puits a été observé par E. Thomas en 1660 qui le décrit seulement comme '*très profond*'¹⁴²⁶.

Le temple

La cella

Le temple est un *fanum* à galerie précédé d'un vestibule à l'est. Le plan de la *cella* est presque carré : 16,20 x 16,80 m. Ses murs ouest et sud sont conservés en élévation sur une hauteur de près de 24 m ; le départ des murs est et nord est également visible (**fig. 145-147**). Ils sont épais de 2,25 m en fondation et dans la partie basse de l'élévation ; leur épaisseur se réduit ensuite par deux fois :

- Un premier retrait du côté intérieur est mentionné par J.-G. Bulliot et représenté par J. Roidot à 1,25 m au-dessus du sol de la *cella*, il mesure 0,05 m¹⁴²⁷ ; ce retrait correspond au niveau de sol actuel dans la *cella*.
- Un second retrait par rapport au sol de la galerie de part et d'autre du mur se situe à 17,60 m de hauteur ; l'abbé Germain, qui a exploré le monument dans ses détails, lui donne une dimension d'un pied et demi à l'intérieur (soit près de 0,40 m) et seulement de 4 à 5 pouces à l'extérieur (soit 12 ou 13 cm)¹⁴²⁸. J. Roidot et J.-G. Bulliot ne donnent pas le détail de la mesure de ce retrait. L'épaisseur des murs se trouve donc réduite au sommet à 1,80 m environ.

Les éléments de couverture de la *cella* devaient être supportés en partie grâce au dernier retrait ; il est probable comme le suppose déjà l'abbé Germain qu'une coupole couvrait l'édifice¹⁴²⁹. Les murs sont fondés sur une épaisseur de gravier d'alluvion et construits en petit appareil de granit ; le grès est utilisé pour les angles, les arcs et le fond des niches. La maçonnerie utilise exclusivement du mortier de tuileau. Le module du petit appareil est différent dans les assises supérieures de l'édifice où les moellons sont plus grands, témoignant d'une restauration moderne. Ce niveau d'assises devait supporter la couverture : la hauteur conservée de la *cella* est vraisemblablement proche de sa hauteur d'origine. Les élévations ont conservé les traces de quinze rangées horizontales de trous de boulin espacées d'environ 1,40 m.

A l'intérieur, le mur sud présente au premier niveau une grande niche à fond plat, large de 3,05 m, haute de 5,60 m (**fig. 143 et 144**). Elle est entourée de deux niches plus petites, hautes de 2,45 m. L'intérieur du mur nord montre également en symétrie le départ

toutefois dans l'*Encyclopédie méthodique* d'A. Quatremère de Quincy publiée entre 1788 et 1825. Le terme vient de l'italien *scagliola* et désigne une technique de décoration qui consiste à imiter la peinture à partir de pierre réduite en poussière et qu'on emploie beaucoup pendant la Renaissance italienne. Il est difficile cependant d'imaginer une telle technique dans le cas des sols romains. A. Quatremère le rapproche cependant d'un autre procédé d'imitation de la peinture qu'il fait correspondre à l'*opus sectile*. J.-G. Bulliot utilise vraisemblablement ce terme spécifique pour désigner un dallage de pierre quelconque. Quatremère de Quincy A., 1788-1825, 3^{ème} vol., p. 347-348.

¹⁴²⁴ Bulliot J.-G., 1880, p. 458 et 460.

¹⁴²⁵ Bulliot J.-G., 1880, plans entre les p. 413 et 419 et entre les p. 436 et 437.

¹⁴²⁶ Thomas E., (1660) 1846, p. 52.

¹⁴²⁹ Germain J. B., vers 1720, p. 32.

de l'une d'elles (**fig. 148**). Le mur occidental comporte deux niches à fond plat (5,60 x 3 m) qui encadrent une petite exèdre semi-circulaire voûtée en cul-de-four haute de 3,33 m. A l'extérieur, les murs sont ornés de quatre niches sous arcade¹⁴³⁰. Au second niveau, chaque face possède trois fenêtres, hautes, étroites et largement ébrasées (1,10 x 0,65 m), surmontées chacune d'un linteau en bois dont il reste le négatif et d'un arc de décharge. Le départ de l'un des arcs est encore visible sur le mur oriental (**fig. 150**). J.-G. Bulliot signale avoir observé à l'endroit de ces linteaux des fragments de bois calcinés encore en place¹⁴³¹.

Le sol de la *cella* est surélevé de 0,55 m par rapport au sol de la galerie, ce qui suppose des degrés d'accès. C. Courtépée fait d'ailleurs mention en 1777 d'un '*perron dont on peut percevoir le massif*'¹⁴³² sur le côté oriental de la *cella* ; il est cependant étonnant que l'abbé Germain n'en parle pas dans sa description. Des mentions anciennes font état d'un sol de mosaïque à l'intérieur de la *cella*¹⁴³³, alors que les plans de J. Roidot-Deléage montrent un dallage de marbre peut-être encore en place à son époque¹⁴³⁴ et que J.-G. Bulliot décrit également les traces en négatif de grandes plaques de forme irrégulière¹⁴³⁵. Par ailleurs, J.-G. Bulliot signale une couche de maçonnerie recouvrant en partie ce niveau de sol dallé, d'une épaisseur variant de 0,45 à 0,20 m et comportant des traces d'arrachement ; cette couche apparaît également sur les coupes de J. Roidot (**fig. 147-148**)¹⁴³⁶. Il est donc possible que les premiers observateurs aient vu un sol exhaussé, appartenant à un second état en partie détruit à l'époque de J. Roidot et de J.-G. Bulliot. Ce dernier a d'ailleurs observé des traces d'arrachement de mortier sur une hauteur de 1,25 m contre les murs intérieurs de la *cella*, ce qui correspond au premier retrait dans l'épaisseur du mur : il fait l'hypothèse que le second niveau de sol ait atteint cette hauteur¹⁴³⁷. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le tronçon du mur oriental conservé en place jusqu'à ce niveau pourrait conserver l'empreinte d'une entrée. En effet, à quelques centimètres au-dessus du ressaut intérieur, on observe sur une largeur de 4 m au centre du mur un creux léger mais très net. Ce creux est encadré par deux rebords qui apparaissent distinctement sur les photos (**fig. 149**). En avant du creux large de 1,30 m, le mur forme un palier qu'on ne retrouve pas ailleurs dans l'épaisseur restante du mur, soit de 0,70 m.

Au centre de la *cella*, un massif de maçonnerie est aménagé sous le *nucleus* du sol ayant reçu le pavement (probable premier état). Il mesure 4,70 m de long, 3 m de large et 1,45 m de haut et a certainement servi de soubassement à une statue cultuelle ; ce massif est représenté sur un plan anonyme du début du XIX^e siècle¹⁴³⁸. Par ailleurs, Anfert (cité par H. de Fontenay) et E. Thomas, en 1660, signalent l'existence au centre de la *cella* d'un

¹⁴³⁰ Les grandes percées que l'on voit aujourd'hui à ce niveau sont le fait de destructions postérieures.

¹⁴³¹ Bulliot J.-G., 1880, p. 450.

¹⁴³² Courtépée C., (1777) 1967, p. 539.

¹⁴³³ De Fontenay H., 1889, p. 219 et note 4 citant un manuscrit '*de sa bibliothèque*' d'Anfert de 1610. Thomas E., (1660)

1846, p. 51.

¹⁴³⁴ Duval P.-M., Quoniam P., 1963, fig. 32 p. 184.

¹⁴³⁵ Bulliot J.-G., 1880, p. 443-444.

¹⁴³⁶ Bulliot J.-G., 1880, p. 444.

¹⁴³⁷ Bulliot J.-G., 1880, p. 445.

¹⁴³⁸ Gravure Bance, eau-forte, tirée de l'album *Sites-Autun-Bourgogne-Morvan* du fond iconographique de la Société Eduenne

d'Autun, planche n° 31.

'*piédestal*' ou '*autel*'¹⁴³⁹ ; ce piédestal est posé sur le sol de mosaïque qu'ils disent avoir observé et correspondrait donc au second état.

La galerie

Les murs de la galerie ont été retrouvés au sud et à l'est. Ils sont épais de 0,60 m¹⁴⁴⁰ à 0,65 m¹⁴⁴¹ et distants de la *cella* de 5,30 m. Son sol est pavé '*en scaïole*'¹⁴⁴². La présence de trous de fixation de la charpente, conservés sur la face extérieure du mur, permet de restituer la hauteur de la galerie : la première rangée de trous (niveau des entrants) est située à 9 m au-dessus du sol de la galerie et la seconde (niveau des fermes) à 13,80 m. La rangée inférieure compte onze trous de 0,25 m de haut sur 0,30 m de large ; la rangée supérieure en compte six de 0,30 m sur 0,45 m. Chaque trou est profond de 0,40 m dans l'épaisseur du mur. Ceux de la rangée supérieure sont entièrement revêtus de brique pour protéger les bois de charpente des suintements d'eau ; ceux de la rangée inférieure le sont seulement en haut¹⁴⁴³.

Que penser du long commentaire de Germain qui explique avoir observé du bois pris dans la maçonnerie à plusieurs endroits de l'édifice ? En effet, pour deux trous de boulin à l'intérieur de la *cella* contenant du bois, Germain précise :

'le mortier qui entourait ce bois avait les mêmes configurations en creux que le bois en bosse'¹⁴⁴⁴.

Le bois retrouvé est donc contemporain de la construction, il s'agit vraisemblablement dans ce cas des éléments d'échafaudage. En outre, l'abbé a également observé à l'extérieur un morceau de bois pris complètement dans la maçonnerie sur la face occidentale au-dessus de la rangée supérieure des trous de fixation de charpente près de l'angle du mur ; le bois restait enfoncé de 11 cm dans l'épaisseur du mur (4 pouces). S'étonnant de sa découverte, il pense que le bois sert à renforcer la maçonnerie fragilisée par les vides créés par ces trous¹⁴⁴⁵. Même si ces découvertes ont de quoi surprendre, il n'est pas impossible que le bois se préserve dans du mortier. En revanche, il est plus vraisemblable que le bois conservé à cet endroit soit un lambeau de la charpente de la galerie plutôt qu'un élément structurant

¹⁴³⁹ De Fontenay H., 1889, p. 219 et Thomas E., (1660) 1846, p. 50-51. Il est vraisemblable ici qu'E. Thomas recopie en fait Anfert sans en faire référence, la composition des deux passages étant très sensiblement identique.

¹⁴⁴⁰ Selon Bulliot J.-G., 1880, p. 454.

¹⁴⁴¹ Selon J. Roidot (**fig. 143**).

¹⁴⁴² Voir note 1432.

¹⁴⁴³ Les relevés d'élévation de J. Roidot publiés par P.-M. Duval et P. Quoniam contiennent ici une erreur étonnante : les trous de fixation des fermes y sont figurés au-dessus du niveau de l'appui des fenêtres du niveau supérieur (**fig. 146 et 147**). Ce relevé conduit à restituer une toiture qui couperait de moitié les baies, ce qui est évidemment impossible. Il s'agit en fait d'une erreur du graveur qui a réalisé la planche, puisque le dessin original de J. Roidot est exact (Roidot-Deléage J., s. d., planche n° 81). La simple observation du monument permet de corriger et de restituer la rangée de fixation des fermes en-deçà de l'appui des fenêtres, comme le représente d'ailleurs le relevé de J.-G. Bulliot (**fig. 145**).

¹⁴⁴⁴ Germain J. B., vers 1720, p. 34. *Le passage concernant la découverte du bois est entièrement reproduit par Rosny J., 1802, p. 250-252. Courtépée y fait également allusion : Courtépée C., (1777), 1967, p. 540.*

¹⁴⁴⁵ Germain J. B., vers 1720, p. 35-36.

la construction. En effet, Germain, qui ne connaît pas l'existence du *fanum* à galerie¹⁴⁴⁶, ne comprend pas la fonction de ces cavités et le bois se trouve, d'après sa description, juste au-dessus du trou de fixation des fermes, directement sur la brique qui couvre ce trou¹⁴⁴⁷.

Le vestibule

Devant la galerie à l'est, des restes de murs sont identifiés par J.-G. Bulliot à un vestibule profond de 9,42 m (**fig. 144**). Il aurait été ajouté postérieurement à cause du net décalage qu'il présente par rapport à l'axe du temple. En effet, si le mur méridional M1 de ce vestibule est dans le prolongement de celui de la *cella*, le mur au nord M2 est à 3 m en-deçà du prolongement du mur nord de la *cella*. Plusieurs détails empêchent de suivre entièrement cette hypothèse et il est regrettable que sur ce point les publications ne soient pas plus précises dans leurs descriptions. Le plan tout d'abord ne permet pas de restituer un espace quadrangulaire, puisque M2 déborde dans l'espace de la galerie sans qu'on en connaisse les prolongements. De plus, ce mur est moins épais que les autres : tous les murs de la galerie et du vestibule mesurent 0,65 m d'épaisseur, alors que celui-là ne mesure que 0,55 m¹⁴⁴⁸. Il est vraisemblable que nous ayons là des structures d'époques différentes. La limite nord du vestibule n'a donc pas été dégagée si l'on en croit les plans publiés par J.-G. Bulliot, puisqu'il n'apparaît aucune tranchée dans le prolongement du mur septentrional de la *cella*. Le mur M2 appartient de toute évidence à un autre état.

Décor

L'ensemble devait être richement décoré, puisque de nombreux débris de schiste, de marbre rouge et blanc et de calcaire ayant servi au décor architectural ont été retrouvés aux alentours et dans la *cella* : fragments de bases et fûts de colonnes, chapiteaux, moulures diverses, placage,...¹⁴⁴⁹. Deux petits chapiteaux de pilastre, découverts dans l'angle nord-ouest de la *cella*, devaient encadrer une niche¹⁴⁵⁰. Les niches latérales de l'intérieur de la *cella* du côté sud comportent d'ailleurs chacune de part et d'autre le négatif d'un bloc quadrangulaire qui a dû servir à la fixation d'un élément de décor architectural (**fig. 151**).

L'abbé Germain parle d'un édifice '*enduit et blanchi entièrement dedans et dehors*'¹⁴⁵¹. Aujourd'hui des traces d'enduit sont encore visibles à l'intérieur du monument sur la face sud et sur l'intrados des arcs des niches. J.-G. Bulliot signale des restes d'enduit rouge qui couvraient les murs¹⁴⁵² ; ceux-ci sont mieux conservés à l'intérieur des niches : peinture rouge avec filet blanc au fond des petites niches, peinture blanche avec filet rouge au fond

¹⁴⁴⁶ Dans son ouvrage sur la Bourgogne publié en 1777, C. Courtépée, peu après Germain, semble comprendre la fonction de ces trous dans l'élévation et restitue une galerie autour de l'édifice : '*On voit au pourtour plusieurs rangs d'infixation de poutres qui annoncent qu'au dehors il y avait des toits en appentis. Ces infixations sont trop régulièrement disposées pour ne pas présumer qu'elles retenaient les pièces de la couverture d'une espèce de galerie*' (Courtépée C., (1777), 1967, p. 539-540). Ce texte est sûrement le premier dans l'historiographie à identifier la galerie autour de la *cella*, telle qu'on la restitue couramment aujourd'hui.

¹⁴⁴⁷ Germain J. B., vers 1720, p. 36 : '*sur le tuileau qui fait la couverture des dits trous*'.

¹⁴⁴⁸ Les mesures sont fournies par le plan de J. Roidot (**fig. 143**).

¹⁴⁴⁹ Rosny J., 1802, p. 252 signale '*la grande quantité de marbres de toutes sortes que l'on a trouvé [sic] et que l'on trouve encore journellement dans les terres labourées qui l'entourent*'. Bulliot J.-G., 1880, p. 441.

¹⁴⁵⁰ Bulliot J.-G., 1880, p. 452.

¹⁴⁵¹ Germain J. B., vers 1720, p. 37.

¹⁴⁵² Bulliot J.-G., 1880, p. 439-440.

des grandes niches. Un reste de moulure en stuc est visible aujourd'hui sur l'arc de l'une d'elles.

J. Roidot et J.-G. Bulliot font état de restes de placage de marbre à la base des murs dans la *cella*¹⁴⁵³.

Mobilier

- couteau en bronze découvert lors des fouilles de J. Roidot (**fig. 141**)¹⁴⁵⁴ ;
- canard en bronze ;
- une monnaie de Commode¹⁴⁵⁵ et une monnaie en argent de Vespasien datant de 70 trouvée 'près de la ruine dite Temple de Janus' avec au revers *IVDAEA*¹⁴⁵⁶ ;
- perle vernissée à l'intérieur de la *cella* ;
- fragment de verre *millefiori* ;
- peu de céramique¹⁴⁵⁷.

Datation

En l'absence de fouilles stratigraphiques, seules les mentions de découvertes de monnaies peuvent aider à appréhender le délicat problème de la datation¹⁴⁵⁸. Aux quelques monnaies déjà signalées, il faut ajouter une monnaie d'Auguste découverte à l'est du sanctuaire et apparemment dans le même secteur d'une monnaie de Vespasien, de Faustine Jeune et de Trajan¹⁴⁵⁹. Le long des Grandes Murailles, J.-G. Bulliot signale la découverte d'une monnaie de Claude et une autre figurant peut-être Antonin¹⁴⁶⁰. La découverte d'un bronze de Vespasien est également mentionnée 'à La Genetoye' sans précision de localisation¹⁴⁶¹. Aux abords de la voie de Bourges, en face du théâtre, J.-G. Bulliot a découvert trois monnaies de Néron, Domitien et Trajan¹⁴⁶². Aucune monnaie du Bas-Empire n'est signalée dans les découvertes.

Les vestiges de La Genetoye peuvent donc être datés des trois premiers siècles de n.è. sans davantage de précision.

Environnement Archéologique (fig. 152)

Le sanctuaire de La Genetoye est loin d'être isolé et le quartier possède de nombreuses structures repérées par prospection aérienne ou connues par des fouilles anciennes. Elles sont souvent d'identification délicate et le lien qu'elles entretiennent avec le sanctuaire est difficile à établir.

Environnement archéologique proche

¹⁴⁵³ Duval P.-M., Quoniam P., 1963, fig. 32 p. 184 et Bulliot J.-G., 1880, p. 451.

¹⁴⁵⁸ Nous ne pouvons plus retenir l'introduction de la brique dans le petit appareil comme critère de datation déterminant : Adam J.-P., 2008, p. 154-155.

¹⁴⁵⁹ Bulliot J.-G., 1880, p. 429.

¹⁴⁶⁰ Bulliot J.-G., 1880, p. 429-430.

¹⁴⁶¹ Bulliot J.-G., 1897, p. 386.

¹⁴⁶² Bulliot J.-G., 1880, p. 434.

Aux abords immédiats du sanctuaire, H. de Fontenay mentionne la découverte lors des fouilles de 1844 des '*fondations des constructions établies autour de l'édifice*', et cite en particulier '*trois murs d'enceinte concentriques et un reste de mosaïque amorphe qui conduisit à un quatrième mur*¹⁴⁶³. Le contexte des découvertes n'est pas clair et on ne sait de quelles structures parle H. de Fontenay. J.-G. Bulliot pour sa part précise que lorsqu'il dégager le mur d'enceinte sud du sanctuaire, il a pu observer '*la trace de constructions habitées*' qu'il déplore ne pas avoir pu dégager plus avant afin de les identifier¹⁴⁶⁴.

R. Goguy montre clairement à partir de photographies aériennes la présence d'une construction carrée tout de suite à l'est du sanctuaire (B)¹⁴⁶⁵. Cette construction est d'orientation à peu près identique à celle du temple.

Au sud du sanctuaire, R. Goguy a observé des bâtiments organisés en deux branches formant un L¹⁴⁶⁶, d'orientation identique à celle du temple. La branche nord-sud part de la tour et montre des empiètements ; c'est à cet endroit qu'a été fouillée en 1988 par A. Olivier et A. Rebourg la petite structure qu'ils identifient à une chapelle¹⁴⁶⁷. La seconde branche du L, orientée est-ouest, se présente comme une série de bâtiments plus distincts. R. Goguy a nettement repéré à l'angle du L une autre petite structure quadrangulaire d'orientation différente à l'orientation générale. Au sud de l'alignement, un ensemble important présente des lignes courbes et R. Goguy fait l'hypothèse de thermes¹⁴⁶⁸. Les bâtiments de la branche est-ouest repérés par photographie aérienne correspondent à ceux fouillés par J.-G. Bulliot en 1871 et qui apparaissent sous la lettre E sur son plan, à une centaine de mètres au sud du temple¹⁴⁶⁹, de même que l'ensemble noté A correspond aux structures en ligne courbe repérées par R. Goguy. Le rapprochement de structures découvertes à des époques différentes se fait facilement grâce au recoupement avec le plan cadastral figuré sur le plan de Bulliot et sur les photographies de 1976.

L'édifice le plus au sud (A) est une grande construction dont six pièces ont été fouillées. Il est bâti avec des murs épais de 1,20 m dans un petit appareil de grès très soigné et contient des pièces décorées de marbre et de peinture dont J.-G. Bulliot relève la finesse d'exécution¹⁴⁷⁰. Aucune trace d'hypocauste n'est relevée par le fouilleur, ce qui ne permet pas de vérifier l'hypothèse de R. Goguy. Le plan de la salle en forme de trapèze à l'est s'explique par le passage d'une rue. Le bâtiment E au nord est distant du premier d'une trentaine de mètres. Il est moins bien construit, sans fondation et sans décor. J.-G. Bulliot a trouvé à l'intérieur une grande quantité de céramique commune et sigillée, ainsi qu'une monnaie d'Auguste. Il signale l'absence de monnaie du Bas-Empire¹⁴⁷¹, ce qui conduit à

¹⁴⁶³ De Fontenay H., 1889, p. 221. La même mention est rapportée dans la seconde édition annotée par le chanoine Devoucoux au XIX^e siècle de l'ouvrage d'E. Thomas, elle est en rapport direct avec le plan du site établi par J. Roidot après ses fouilles qui est exactement le même que celui publié par J.-G. Bulliot en 1880. Thomas E., (1660) 1846, note p. 206.

¹⁴⁶⁴ Bulliot J.-G., 1880, p. 460.

¹⁴⁶⁵ Goguy R., 1992, p. 47 et fig. 10 p. 55.

¹⁴⁶⁶ Goguy R., 1992, p. 47.

¹⁴⁶⁷ Olivier A., Rebourg A., 1989.

¹⁴⁶⁸ Goguy R., 1992, p. 47.

¹⁴⁶⁹ Bulliot J.-G., 1880, plan hors texte, entre les pages 418 et 419.

¹⁴⁷⁰ Bulliot J.-G., 1880, p. 426-427.

¹⁴⁷¹ Bulliot J.-G., 1880, p. 428-429.

situer l'occupation de cette structure dans les trois premiers siècles de n.è. sans plus de précision.

La petite structure fouillée en 1988 est à 62 m au sud du temple de Janus et se présente sous la forme d'une petite construction carrée (C). Son orientation est, à quelques degrés près, la même que celle du temple de Janus. Elle mesure 11 m de côté. Son entrée est à l'est. La façade est en retrait de près d'un mètre par rapport à deux avancées latérales, sûrement des antes. Les murs, conservés seulement en fondation, sont épais de 1 m sur les côtés nord, ouest et sud ; l'épaisseur n'est que de 0,65/0,70 m en façade. La fondation est constituée d'un blocage de moellons de granit, mêlés à des graviers. Des blocs architecturaux en calcaire y ont été également remployés (pilastre à cannelures rudementées, blocs chanfreinés). De l'enduit rouge ornait l'extérieur du mur nord. Les éléments de datation sont peu explicites : un as d'Auguste a été découvert sous le niveau d'arasement, la céramique atteste une occupation pendant les trois premiers siècles de l'Empire. Son caractère isolé et son orientation sont les arguments retenus par les fouilleurs pour l'identifier à un édifice cultuel. Le plan peu caractéristique et l'absence de tout mobilier votif invitent cependant à la prudence. Les photographies aériennes montrent par ailleurs que l'édifice appartient à une série de bâtiments et qu'il n'est pas isolé.

Environnement archéologique général

Dès le XVII^e siècle, E. Thomas signale déjà '*à l'entour, plusieurs ruines de grands bâtiments*' sans davantage de précision¹⁴⁷². En 1715, une crue extraordinaire du Ternin, affluent de l'Arroux, découvre de nombreuses structures : Germain, contemporain de la crue, décrit '*des bâtiments considérables (...) et les restes de plusieurs appartements, dont les pavés de quelques-uns parurent de marbre, d'autres en grands carreaux de terre cuite, et d'autres encor étoient pavés d'un ciment rouge aussi dur que la pierre*' ; Germain lui-même n'a pas observé le phénomène, mais affirme que '*plusieurs personnes [lui] ont assuré ce fait*'¹⁴⁷³.

A 150 m au nord du temple, au lieu-dit Le Haut du Verger, de l'autre côté de la voie vers Bourges, un théâtre de type gallo-romain, d'un diamètre de 134 m, est découvert par prospection aérienne en 1975. Des sondages y sont réalisés en 1977 par G. Vuillenot et J.-P. Guillaumet¹⁴⁷⁴. Ils ont montré la structure rayonnante de l'édifice. L'angle d'un autre monument aux murs épais est également apparu ; son orientation est différente de celle du théâtre. J.-G. Bulliot qui pressentait déjà la présence d'un monument important à cet endroit, y signale la découverte de statuettes en argent et d'objets de bronze, dont une petite clé¹⁴⁷⁵. Aucun élément de datation ne permet de connaître la chronologie du site.

D'une manière générale, La Genetoye est densément occupée à l'époque romaine. Deux voies structurent le quartier : la voie de Bourges et la voie dite 'les Grandes Murailles'. Cette dernière, partant de l'actuel pont Saint-Andoche, débouche sur la voie vers Bourges au niveau du sanctuaire en faisant un écart dans son tracé rectiligne, indiquant qu'elle lui est certainement postérieure. Elle se présente sous la forme d'un empiérement de 5 m de large encore visible sur les photographies aériennes¹⁴⁷⁶. Elle est bordée par deux murs

¹⁴⁷² Thomas E., (1660) 1846, p. 52.

¹⁴⁷³ Germain J.B., vers 1720, p. 38. Copié par Rosny J., 1802, p. 252. Voir encore De Fontenay H., 1889, p. 220.

¹⁴⁷⁴ Devauges J.-B., 1979 et Goguy R., 1992, p. 45-47.

¹⁴⁷⁵ Bulliot J.-G., 1880, p. 433.

¹⁴⁷⁶ Goguy R., 1992, fig. 4 p. 51 et fig. 10 p. 55.

connus de longue date et dénommés les Grandes Murailles. J.-G. Bulliot les a suivis sur plus de 200 m et restitue son tracé sur 600 m ; il a d'ailleurs repéré des constructions à l'est de la chaussée qu'il figure sur son plan¹⁴⁷⁷.

J.-G. Bulliot a encore observé des constructions sur la rive droite de l'Arroux et signale que *'les terrains contigus qui ont été remués et défrichés renfermaient des tuiles à rebords et quantité de débris, restes d'anciennes maçonneries'*¹⁴⁷⁸. De même, H. de Fontenay rapporte qu'*'à différentes époques, on avait retiré des prés qui bordent l'Arroux d'énormes dalles et d'intéressants débris'*¹⁴⁷⁹.

Le long de la voie de Bourges, des structures ont été partiellement fouillées de part et d'autre de son tracé entre la sortie d'Autun et le temple de Janus¹⁴⁸⁰. Signalons, entre autres, au sud du théâtre et en face du sanctuaire par rapport à la voie, la présence d'un édifice D ayant livré des fragments d'inscriptions. Ce monument a une façade large de 23 m et des murs de plus de 1 m d'épaisseur. La façade reçoit six redents que J.-G. Bulliot présente comme des avant-corps, mais qui sont plus vraisemblablement des piédestaux, puisqu'ils supportaient des pilastres ou des colonnes¹⁴⁸¹. Il y a été trouvé plusieurs fragments inscrits sur marbre blanc (entre 60 et 80), dont les lettres mesurent 10 cm de haut. L'étude des fragments aurait permis de reconnaître le nom de Trajan¹⁴⁸², mais ces inscriptions n'ont fait l'objet d'aucune publication spécifique et il est possible d'ailleurs qu'ils appartiennent à plusieurs inscriptions différentes. La massivité de cette construction et la qualité des inscriptions font penser à un bâtiment public.

Conclusion

Il est impossible de comprendre la chronologie de l'installation qui a pourtant fait l'objet d'hypothèses variées. Le quartier a été considéré par J.-G. Bulliot comme une extension de la ville d'Autun trop à l'étroit dans ses murs¹⁴⁸³, puis par A. Rebourg comme un vaste sanctuaire périurbain d'origine laténienne, du type de l'Altbachtal, qui aurait pu être à l'origine du choix du site d'Autun comme capitale des Eduens ; il va même jusqu'à supposer l'existence d'une agglomération préromaine sur le site de La Genetoye¹⁴⁸⁴.

Aucune trace d'une présence laténienne n'a été relevée malgré les nombreuses fouilles et l'hypothèse d'une occupation préromaine est à rejeter. Il semble également que le lieu de culte préexiste à la voie qui part de l'Arroux puisqu'elle fait un écart pour rejoindre la voie vers Bourges au niveau du sanctuaire et donc que le quartier se structure alors qu'il est déjà là. Le sanctuaire lui-même connaît des remaniements à une époque indéterminée du Haut-Empire. Enfin, le théâtre est construit dans un second temps et succède à un bâtiment gallo-romain important. Il résulte de ces quelques éléments que le quartier se met en place progressivement durant le Haut-Empire.

¹⁴⁷⁷ Bulliot J.-G., 1880, p. 420-424.

¹⁴⁷⁸ Bulliot J.-G., 1880, p. 425.

¹⁴⁷⁹ De Fontenay H., 1889, p. 213.

¹⁴⁸⁰ Bulliot J.-G., 1880, p. 425-426 et p. 434-435.

¹⁴⁸¹ Bulliot J.-G., 1880, p. 430-433.

¹⁴⁸² De Fontenay H., 1889, p. 215.

¹⁴⁸³ Bulliot J.-G., 1880, p. 419 et p. 430.

¹⁴⁸⁴ Rebourg A., 1991-1992 et 1998, p. 159-160.

Paris

Cadre administratif antique

Nom antique : Lutetia

Cité : Parisii

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville de Lutèce est installée à l'époque romaine sur la rive gauche de la Seine, sur les versants de la colline Sainte-Geneviève. La surface du quadrillage urbain est reconnue sur 32 ha.

Altitude moyenne : 50 m.

Éléments de chronologie

César cite Lutèce dans le *De bello Gallico* comme un *oppidum* des *Parisii* sur une île de la Seine : '*in insula fluminis Sequanae*'¹⁴⁸⁵. Son emplacement, à Paris ou aux environs, est encore discuté. Par contre, il existe de nombreux témoignages d'une occupation rurale laténienne autour de la future Lutèce.

Succédant peut-être à un établissement militaire du temps de la conquête¹⁴⁸⁶, la première véritable occupation à Paris attestée se présente sous la forme de fosses d'extraction et de trous de poteau dont le mobilier de remplissage est daté de la fin du règne d'Auguste. Il s'agit d'un établissement temporaire qui précède de peu le quadrillage urbain dont l'installation est précisément datée par dendrochronologie : les pieux de bois découverts sous le *cardo maximus* sur l'île de la Cité datent de l'an 4 de n.è.

Lutèce est donc une fondation de la fin du règne d'Auguste ou du début de celui de Tibère. Les premiers habitats sont en terre et bois ; l'urbanisme connaît une phase d'expansion importante à partir du deuxième tiers du I^{er} siècle, avec un agrandissement des maisons qui sont désormais construites en dur. La superficie de la ville augmente. L'architecture publique gagne également en monumentalité : le *forum* semble construit sous les Flaviens, de même que les thermes du Collège de France. Cette phase d'expansion se poursuit tout au long du II^e siècle au cours duquel sont vraisemblablement érigés le théâtre et l'amphithéâtre. Au III^e siècle, la ville connaît un déclin.

Bibliographie : Trénard Y. *et al.*, 1993, p. 68-71. Busson D., 1998, p. 63-77, et 2007. Robin S., Marquis P., 2007.

Montmartre

Localisation actuelle

Commune : Paris

¹⁴⁸⁵ César, *BG* VII, 57, 1.

¹⁴⁸⁶ Poux M., 1999, p. 143-149.

Localisation : Butte Montmartre : la localisation précise du site pose problème. Il faut certainement le placer à l'ouest de la Butte Montmartre (*infra*).

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 153)

Le sanctuaire est installé rive droite de la Seine quelque part sur la Butte Montmartre, en position dominante par rapport Lutèce, puisque la Butte culmine à 126 m d'altitude. La distance qui le sépare de la zone d'habitat est d'environ 4,5 km, au-delà de la zone de nécropole. La voie vers Rouen passe à 1,5 km du sommet de la Butte.

Historique des découvertes

La Butte Montmartre recèle d'imposants vestiges antiques qui sont visibles jusqu'au XVII^e siècle. Ces vestiges sont identifiés par la tradition érudite locale à deux temples, l'un attribué à Mercure à l'ouest de la Butte, l'autre à Mars au sud¹⁴⁸⁷. Ces attributions, évidemment infondées, sont en fait étayées par des textes littéraires remontant au VIII^e siècle et qui relatent la vie de Saint-Denis ; ils font de Montmartre le ' *Mont de Mars* ' ou le ' *Mont de Mercure* ',¹⁴⁸⁸.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'archéologue parisien T. Vacquer fouille un édifice qu'il identifie au temple de Mercure. Ses découvertes n'ont jamais été publiées et les résultats de ses recherches sont consignés dans quelques feuillets de notes et de croquis rassemblés dans le Fonds Vacquer de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. F.-G. de Pachtère, reprenant toute la documentation laissée par Vacquer, a fourni un plan sommaire des découvertes à partir de l'un des croquis.

Depuis les fouilles de T. Vacquer, les historiens et archéologues se sont essentiellement interrogés sur la localisation précise des vestiges dégagés. C'est F.-G. de Pachtère qui avance une première hypothèse à partir d'une mention de l'archéologue tirée du folio 190 précisant l'adresse de Debray (**fig. 160**) : ' *Mr Debray, rue des Rosiers 20, propriétaire du terrain* '. Cette adresse correspond aujourd'hui au 48, rue de la Barre, au sommet de la Butte. A. Maillard réfute cette proposition, objectant que le 20, rue des Rosiers, adresse du domicile de la famille Debray, est une parcelle trop étroite pour contenir les vestiges. Le sanctuaire serait donc à chercher d'après lui sur l'une des propriétés montmartroises de la famille : il le localise vers le Sacré-Cœur, où Vacquer a justement réalisé des fouilles¹⁴⁸⁹.

La dernière hypothèse à ce jour est celle de P. Périn qui propose de placer le temple à l'ouest de la Butte, au niveau de la rue Lepic, la famille Debray possédant des terres dans ce secteur (**fig. 154**)¹⁴⁹⁰. Cette hypothèse a le mérite de prendre en compte l'identification des vestiges à un temple de Mercure. En effet, la tradition érudite parisienne, que Vacquer

¹⁴⁸⁷ Voir *infra* : Environnement archéologique.

¹⁴⁸⁸ Au VIII^e siècle : Frédégaire, *Chronicum* LV (§ 633, col. 641) : ' *monte Mercuri* ' ; avant 835, *Miraculi sancti Dionysii* II, 38 ; vers 835-840 : Hilduin, *Areopagitica sive sancti Dionysii vita* XXXVI-B (col. 50) raconte la passion de Saint-Denis devant l'idole même de Mercure sur Montmartre, qui devint alors Mont des Martyrs : ' *Quorum memoranda et gloriosissima passio e regione urbis Parisiorum in colle qui antea mons Mercurii, quoniam inibi idolum ipsius principaliter colebatur a Gallis, nunc vero mons Martyrium vocatur* ' ; en 888-889, Abbon, *Le siège de Paris par les Normands, poème du IX^e siècle*, livre II, v. 196, 326, 334 parle de *mons* ou de *cacumina Martis*.

¹⁴⁸⁹ Maillard A., 1933, p. 37-40.

¹⁴⁹⁰ Périn P., 1978, p. 144.

reprend sûrement à son compte, situe ordinairement sur le versant occidental de la colline le temple de Mercure devant lequel Saint-Denis aurait subi la passion¹⁴⁹¹. La présence de vestiges antiques conservés en élévation jusqu'au XVII^e siècle et justement à l'ouest de la Butte a alimenté cette tradition¹⁴⁹², et notamment la description de J. du Breul décrivant des murs antiques sur le côté occidental de la Butte comme appartenant au '*temple de l'Idole de Mercure*'¹⁴⁹³. Les surveillances de travaux que P. Perrin effectue en 1977 n'ont cependant pas permis de retrouver le moindre niveau archéologique, certainement en raison des terrassements qui accompagnent les grandes réalisations urbaines de la fin du XIX^e siècle parisien¹⁴⁹⁴. L'hypothèse est donc impossible à confirmer.

Bibliographie : Vacquer Th., 1844-1899, manuscrit 232, f° 151, 187, 188, 190. De Pachtère F.-G., 1912, p. 40-41, fig. 13. Périn P., 1978.

Description des vestiges

Le résultat des fouilles de T. Vacquer est enregistré sur quatre petits feuillets rédigés au crayon, aux indications parfois contradictoires et difficilement exploitables. Ils contiennent des croquis. Des mesures sont reportées et quelques notes de description les accompagnent.

Présentation des folios

Parmi les quatre feuillets du fonds Vacquer, le premier (folio 151) n'est qu'une note succincte contenant quelques éléments de description (**fig. 155**) : '*Temple Debray hors oeuvre : 100 pieds romains sur 160 pieds. Contreforts intérieurs de 1,05 de large, espacés de 4,84 sur les petits côtés et de 4,85 sur les grands, soit 4 contreforts sur les petits côtés et 7 sur les grands*'. La note sera ensuite biffée pour être recopiée au bas du folio 187.

Les deux folios 187 et 188 sont de loin les plus riches de renseignements. Ils contiennent tous deux un croquis coté des vestiges. Le croquis du folio 187 est dessiné à main levée (**fig. 156 et 157**), tandis que celui du folio 188 est tracé à la règle (**fig. 158 et 159**). Enfin, le folio 190 (**fig. 160**) donne des détails d'élévation et un nouveau croquis très concis de l'ensemble. C'est lui qui atteste la réalité des observations de Vacquer sur le terrain, puisqu'il montre des élévations et des éléments de construction, alors que les deux autres folios présentent certainement pour partie un plan restitué. Les séries de chiffres et les calculs qui entourent ces croquis en témoignent.

Les vestiges

L'édifice forme une enceinte rectangulaire. Elle comporte à l'intérieur sur les quatre côtés ce que Vacquer appelle des '*contreforts*' ou '*pilastres*' de section carrée. On en compte sept sur les grands côtés et quatre sur les petits. Sur le long côté en bas, trois de ces '*contreforts*' comportent des cercles inscrits à l'intérieur. C'est sûrement l'élévation de l'un de ces '*contreforts*' qui apparaît sur le folio 190 (**fig. 160**). Le folio 187 montre en outre deux massifs carrés aux angles supérieurs de l'enceinte et dans l'épaisseur du long côté

¹⁴⁹¹ Voir note 1497.

¹⁴⁹² Voir *infra* : Environnement archéologique.

¹⁴⁹³ Du Breul J., 1639, p. 853 (texte reproduit *infra*).

¹⁴⁹⁴ Périn P., 1978, p. 148-149.

inférieur deux traits transversaux, suggérant l'emplacement d'une entrée (**fig. 157**). Ces deux mêmes traits sont reportés sur le croquis du folio 190.

A l'intérieur de l'enceinte, une construction rectangulaire est représentée dans l'axe médian au fond de l'enceinte à gauche. Sur le folio 187, elle est marquée par un léger trait ponctué de petits cercles seulement ébauchés qui représentent des demi-colonnes engagées. Il y en a quatre sur le petit côté droit et cinq sur les grands ; le côté gauche en est dépourvu. Ses dimensions ne sont pas reportées. Sur le folio suivant, l'attention de l'archéologue s'est davantage concentrée sur cette construction. Elle y apparaît sous la forme d'un quadrilatère flanqué de demi-colonnes, sauf dans les angles où des rectangles sont dessinés ; il pourrait s'agir de piliers ou de soubassements quadrangulaires. A l'inverse des '*contreforts*' de l'enceinte extérieure, rien n'est spécifiquement signalé pour les demi-colonnes.

L'identification du monument à un sanctuaire ne pose pas de problème. Des arguments décisifs vont dans ce sens :

- l'enceinte enfermant l'édifice rectangulaire constitue le mur de péribole et son temple ;
- la position axiale de l'édifice intérieur ;
- l'orientation de l'ensemble qui paraît tourné vers l'est : l'indication du nord n'apparaît certes pas sur les folios, mais Vacquer l'a peut-être logiquement placé en haut.

Il serait vraisemblable alors d'avoir un temple au fond de l'enceinte, avec entrée à l'est selon le schéma le plus courant. Pour ce qui concerne l'accès dans l'enceinte elle-même, les traits transversaux dans l'épaisseur du mur dans l'angle inférieur droit (sud-est ?) pourraient figurer l'entrée. Il n'est pas exclu cependant que l'enceinte comporte plusieurs entrées et que ces traits ne représentent qu'une entrée secondaire. L'entrée principale serait alors sur la façade, à l'est, et n'aurait pas été vue par Vacquer. La pluralité d'accès est bien attestée dans les grands sanctuaires : on la retrouve au sanctuaire de la Tonnelle à Jublains (Mayenne), au Haut-Bécherel à Corseul (Côtes d'Armor) et certainement aussi au Cigognier à Avenches (Suisse)¹⁴⁹⁵.

Les dimensions et la mise en œuvre du mur de péribole

L'une des principales difficultés dans l'interprétation des notes de Vacquer est liée à l'emploi de différentes unités de mesure : pied romain, pas, toise et mètre. Il est aisé de comprendre l'unité utilisée parce qu'il précise toujours :

- *T* pour les toises,
- *P.*, *P. rom* ou *pieds* pour les pieds romains,
- *pas* pour les anciens pas français
- et rien pour les mètres.

Même si sur le folio 187, Vacquer indique que c'est sûrement le pied gaulois, de 0,30 m, qui a été adopté par les constructeurs¹⁴⁹⁶, il ne l'emploie lui-même jamais. Les mesures en toise apparaissent à plusieurs reprises, elles sont toujours entières et il s'agit là d'équivalences très approximatives que T. Vacquer utilise certainement à titre indicatif¹⁴⁹⁷. Il en va de même

¹⁴⁹⁵ //, p. 373 (La Tonnelle), p. 348-349 (Le Haut-Bécherel), p. 276 (Le Cigognier).

¹⁴⁹⁶ L'hypothèse de l'existence d'un pied gaulois a notamment été défendue par A. Grenier : Grenier A., 1958, p. 37-40.

¹⁴⁹⁷ 1 toise de Paris = 1,949 m. Sur les folios 187 et 188, sur la largeur du petit côté, l'équivalence donnée est de 28,45 m pour 16 toises, qui devraient correspondre normalement à une longueur de 31 m. Le même décalage de quelques mètres se constate pour la longueur sur le folio 187, où la longueur est de 25,5 toises (normalement 50 m) est rendue équivalente à 45,33 m.

pour le pas : la longueur de 59 pas correspond à 36,80 m et la largeur de 38 pas à 23,70 m¹⁴⁹⁸. Ce décalage important explique sûrement le fait que sur le folio 190, l'unité *pas* soit suivie d'un point d'interrogation. Dans tous les cas, les toises, pas et pieds gaulois seront exclus de notre examen du monument, puisque Vacquer les utilise seulement de manière ponctuelle. En revanche, toutes les mesures en pied romain correspondent à des chiffres entiers, alors que les mesures en mètre sont parfois données au dixième de millimètre. L'archéologue a sûrement utilisé le système métrique pour ses relevés de terrain, comme cela apparaît sur les élévations cotées du folio 190, et le pied romain lui a servi de base pour ses restitutions de plan. Les mesures en pied ont ensuite été converties en mètre. Pour notre analyse, nous ne retiendrons donc que les mesures en pied et en mètre.

Les folios permettent de se faire une idée approximative du mur de péribole. La première difficulté à ce sujet concerne ses dimensions. En effet, les mesures sont presque systématiquement contradictoires d'un feuillet à l'autre, et même parfois à l'intérieur d'un même feuillet.

En ce qui concerne la largeur, le tableau suivant résume les différentes dimensions rencontrées :

	en œuvre	hors œuvre
Folio 187	27,36 m 27,74 m	96 pieds = 28,45 m 100 pieds = 29,60 m
Folio 188	90 pieds = 26,60 m	96 pieds = 28,45 m

Le chiffre de 96 pieds est obtenu par addition des largeurs des '*pilastres*', des '*entrepilastres*', des deux murs (qui sont dans ce cas épais de 0,62 m) et des enduits. Ce chiffre correspond donc à une largeur hors œuvre théorique et non à une largeur prise sur le terrain. Sur le croquis du folio 190, cette dimension est arrondie à 28,50 m. Dans le folio 188, elle apparaît en cotation sur le plan et une autre largeur en œuvre est donnée (90 pieds). La différence permet d'obtenir une largeur de mur de 0,88 m, soit près de 0,90 m, chiffre qui est indiqué dans l'épaisseur du mur sur le plan de ce même folio. Cette mesure n'est pas reprise dans les folios 187 et 190, elle peut correspondre à l'épaisseur du mur en fondation ou à l'épaisseur du mur et du pilastre. Enfin, sur le folio 190, une autre largeur suivie d'un point d'interrogation est donnée : 29,26 m. La largeur hors œuvre devait par conséquent se situer autour de 29 m, soit entre la largeur théorique de 28,45 m (96 pieds) et la largeur maximum de 29,60 m (100 pieds).

Les différences de longueur ont des écarts plus importants : si la largeur oscille sur une amplitude d'un mètre, la longueur hors œuvre varie entre 45,33 m et 49,14 m, soit près de 5 m.

	en œuvre	hors œuvre
Folio 187	46,57 m 45,98 m	160 pieds = 47,35 m 153 pieds = 45,28 m (45,33 m sur le folio)
Folio 188	154 pieds = 45,58 m	160 pieds = 47,35 m
Folio 190		166 pieds = 49,14 m

Là encore, le chiffre de 153 pieds s'obtient par addition des différentes composantes du mur et il est certainement théorique. La longueur de 160 pieds hors œuvre est probablement la longueur à retenir (47,35 m) : elle apparaît comme une longueur médiane par rapport à

¹⁴⁹⁸ 1 pas = 0,624 m. Il ne peut pas s'agir du pas romain (à 1,472 m) qui donne des décalages encore plus grands.

tous les chiffres donnés. De plus, la différence de longueur avec et sans les murs que révèle le folio 188 donne une épaisseur de mur de 0,90 m, comme on l'avait déjà relevé pour la largeur et comme il est noté dans l'épaisseur du mur. Enfin, le folio 190 donne encore la longueur de 48,93 m suivie d'un point d'interrogation : ce croquis devait résumer les doutes de Vacquer sur les dimensions de l'édifice. Toujours est-il que si l'on retient une largeur de 29 m et une longueur de 47 m, on obtient une aire sacrée de près de 1400 m², ce qui rentre tout à fait dans la moyenne des surfaces de sanctuaires de Gaule.

En ce qui concerne la mise en œuvre du mur de péribole, l'élévation du '*pilastre*' du folio 190 montre un petit appareil maçonné avec arases de brique. On sait également que le mur de péribole est enduit de chaque côté. Une fondation apparaît très certainement sur le relevé de l'élévation de mur du même folio : la partie inférieure est distinguée par des traits ondulés, elle est haute successivement de 0,43 m et de 1,23 m. Cette différence de hauteur s'accommoderait relativement bien à une fondation de mur 'en gradins' adaptée aux terrains en pente, ce qui n'aurait rien d'étonnant sur une colline. L'enceinte est ponctuée de ce que Vacquer nomme des '*contreforts*' ou des '*pilastres*'. En principe, les deux termes ne s'emploient pas indistinctement : si les contreforts ont un usage fonctionnel de raidisseur, les pilastres ne sont que des saillies décoratives du mur, avec une base et un chapiteau, s'inscrivant dans un système d'ordre. L'usage de ces deux termes est de toute façon impropre si les saillies du mur sont des supports de colonnes comme le suggère Vacquer, qui restitue en conséquence un '*portique aveugle*' (folio 187). Là encore, l'expression de '*portique aveugle*' est inexacte, mais l'archéologue veut simplement désigner une colonnade libre le long du mur. Cette solution, sans être impossible, souffre de l'absence de parallèle dans l'architecture religieuse gallo-romaine. On pourrait tout au plus mentionner l'enceinte de Mandeuve (Doubs) composée de 34 côtés et dont les angles sont pourvus de demi-colonnes engagées si l'on adhère toutefois aux observations de C. Duvernoy qui mériteraient d'être confirmées¹⁴⁹⁹. En revanche, la présence de contreforts est plausible, puisque le site est très certainement en pente, mais leur disposition sur un, voire deux côtés, devrait normalement suffire pour contrebuter les poussées du terrain. Une telle précaution est courante dans la construction antique, citons seulement pour étayer nos propos les murs de péribole du sanctuaire de Jublains et de Naix (Meuse)¹⁵⁰⁰. Il est évident sur ce point que le plan proposé par Vacquer doit beaucoup à la restitution des vestiges par symétrie. Une partie des fondations et de l'élévation de ces contreforts est figurée sur le folio 190. Un soubassement haut de 0,80 m, certainement un bloc de grand appareil, apparaît en blanc sur le relevé. Il est large de 1,71 m¹⁵⁰¹. Le reste de l'élévation est en petit appareil avec arases de brique. Le contrefort présente à sa base une largeur de 1,21 m qui se réduit à 1,05 m, dimension mentionnée à plusieurs reprises. Les différents folios donnent des espacements entre les contreforts variant autour de 4,80 m.

Le temple

Vacquer donne beaucoup moins d'éléments au sujet de la construction intérieure. Elle est située au fond de l'enceinte en position centrée : à 7,40 m des grands côtés et du

¹⁴⁹⁹ Duvernoy C., 1883, p. 33.

¹⁵⁰⁰ Jublains : les contreforts sont disposés sur le côté sud de l'enceinte (II, p. 373). Legin L., 1989, p. 121-127, en particulier p. 125. Le second état du sanctuaire est présenté comme une *cella* sur un podium et sur une esplanade entourée d'une galerie, elle-même enveloppée dans un mur de péribole. Il est probable ici que l'un de ces murs appartienne à un mur de péribole d'un état que les fouilleurs n'auraient pas vu.

¹⁵⁰¹ Addition de la largeur du '*pilastre*' et du retrait : Voir folio 190.

mur de fond. Cette position dégage à l'avant un vaste espace qui devait être une cour. Sur la construction elle-même, les dimensions sont reportées uniquement sur le folio 188 (**fig. 159**). Elle mesure 11,85 m par 15,98 m hors œuvre. Dans l'épaisseur du mur, le chiffre 74 devait indiquer l'épaisseur du mur. Sur le folio 187, il n'y a pas de demi-colonne sur le côté droit, à la différence du folio 188 où elles font le tour de la construction. C'est de ce côté précisément, probablement l'est, qu'il faut restituer l'entrée. Les demi-colonnes sont au nombre de cinq sur les grands côtés et de quatre sur le petit côté, les informations concordent entre les deux plans. Aux quatre angles sur le folio 188, il apparaît clairement que Vacquer a retouché le dessin pour que les supports soient davantage quadrangulaires. Il faudrait alors restituer des piliers d'angle, comme on en trouve aux temples d'Izernore (Ain) et de Jublains¹⁵⁰². Ces piliers sont un indice de la massivité de la construction et sont une composante originale de l'architecture religieuse gallo-romaine. On sait en outre que les colonnes ont un diamètre de 0,60 m et que les entrecolonnements sont de 3,35 m sur le petit côté et de 3,395 m sur les grands. Sur le folio 188, Vacquer mentionne '7 col. interv. 2,063' et '6 col. interv. 1,77' en désignant les côtés de la construction. Il s'agit certainement d'un calcul pour des restitutions qu'il compare à un autre site¹⁵⁰³.

Si l'on suit à la lettre les croquis de Vacquer, il faudrait restituer un temple au plan classique : il est rectangulaire, pseudo-périptère. Pour un tel plan, un haut podium et un escalier d'accès sont nécessaires, mais Vacquer n'en fait pas mention. Il serait tentant de restituer une *cella* à l'intérieur dont Vacquer n'aurait pas retrouvé la trace. Il est intéressant ici considérer le folio 158 où Vacquer a reproduit le plan du sanctuaire de Champlieu (commune d'Orrouy, Oise) qui avait été fouillé en 1850 par E. Viollet-le-Duc (**fig. 161**)¹⁵⁰⁴. Le temple apparaît sur le folio au centre d'une aire définie par une galerie, il est représenté de la même manière que notre temple de Mercure : un léger trait dessine une structure quadrangulaire ponctuée par des demi-colonnes qui sont ici entières et plus nombreuses. Le plan du temple de Champlieu a été rectifié depuis les fouilles de Viollet-le-Duc qui n'avait pas repéré la *cella* et on sait aujourd'hui que dans son dernier état, il s'agit d'un grand *fanum* à galerie sur podium avec escalier d'accès¹⁵⁰⁵. E. Viollet-le-Duc décrit le temple comme une simple '*nef quadrangulaire avec un portique sur la façade orientale*'¹⁵⁰⁶ : cette '*nef*' est entourée de colonnes engagées et munie de gros pilastres d'angle, elle repose sur un podium de près de 2 m de haut. Le plan qu'il publie est étonnant de similitudes avec les croquis du temple de Mercure de Vacquer (**fig. 162**). On y voit un édifice carré flanqué de colonnes engagées et de pilastres d'angle, ce temple est précédé d'un large escalier d'accès, il est au centre d'une aire entourée de portiques. On a évidemment ici envie de faire des analogies entre le temple de Champlieu et le temple de Mercure, analogies auxquelles Vacquer a certainement pensé en relevant le plan du temple de Champlieu dans ses notes. Il faudrait alors restituer au temple de Mercure une *cella* et éventuellement un podium. Il est en tout cas fort probable que ce temple, avec son plan rectangulaire, ses colonnes engagées, ses piliers d'angle, fasse des emprunts aux temples gréco-romains classiques, tout en conservant les caractéristiques du *fanum* à galerie. La question du podium et du dispositif d'entrée reste

¹⁵⁰² Izernore : Vicherd G. (dir.), 1996, p. 25-40. Grenier A., 1958, p. 403-406. Jublains : //, p. 374-375.

¹⁵⁰³ Le site en question est ce que Vacquer avait cru identifier un temple de Mars au sud de l'église Saint-Pierre. Les fouilles de P. Périn ont infirmé cette identification : Périn P., 1978, p. 145-148.

¹⁵⁰⁴ Viollet-le-Duc E., 1860, sur le temple, p. 50-54.

¹⁵⁰⁵ Par J.-L. Cadoux et G.-P. Woimant entre 1976 et 1981 : Cadoux J.-L., Woimant G.-P., 1977, p. 111-123 ; Woimant G.-P., 1993, p. 63-198.

¹⁵⁰⁶ Viollet-le-Duc E., 1860, p. 50.

non élucidée. En ce qui concerne les dimensions, Vacquer donne au temple de Champlieu les dimensions de 20,35 m par 21,40 m hors œuvre (soit 69 pieds par 71), alors qu'on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'un temple carré de 24,10 m de côté. Les fluctuations sont là aussi importantes, mais les prises de mesures sur le terrain n'étaient pas aussi précises au siècle dernier, ce qui doit expliquer les différences et les hésitations de Vacquer sur les mesures de ses propres fouilles.

Au total, on peut restituer un sanctuaire dont les dimensions approximatives de l'enceinte (29 x 47 m) entrent tout à fait dans la moyenne des superficies connues d'autres sanctuaires gallo-romains. Le temple présente une galerie mesurant 16 m par 12 m : il appartient à une série de *fana* à galerie aux dimensions imposantes et qui empruntent de nombreuses caractéristiques de temples romains.

Mobilier

T. Vacquer ne mentionne aucune découverte de mobilier dans ses feuillets, la *Statistique monumentale* d'A. Lenoir signale à Montmartre la découverte d'une 'tête de Mercure trouvée en 1789' immédiatement au sud de la 'place présumée' du temple de Mercure qu'il situe entre les actuelles avenue Junot (n° 9-17) et rue Lepic (n° 67-75), sur le point le plus haut à l'ouest de la colline (**fig. 164**)¹⁵⁰⁷. Cette tête en marbre est aujourd'hui perdue, mais F. de Guilhermy, qui est la source la plus ancienne sur la question¹⁵⁰⁸, précise que le départ des ailes du pétase était bien visible : l'identification à Mercure ne semble donc pas douteuse. Il explique dans son commentaire que la tête a été trouvée lors du percement du Chemin Neuf 'au tertre du Palais'¹⁵⁰⁹, c'est-à-dire au 67/73, rue Lepic selon D. Busson¹⁵¹⁰ ou au 61/63, rue Lepic selon L. Lazard¹⁵¹¹.

Datation

Aucune datation ne peut être proposée en l'absence de toute mention de mobilier découvert lors des fouilles.

Environnement Archéologique (fig. 154)

Des vestiges gallo-romains sont visibles jusqu'au XVII^e siècle sur la Butte Montmartre. Ils ont été identifiés à des temples de Mars et de Mercure en référence aux textes médiévaux relatant la vie de Saint-Denis¹⁵¹². Leur emplacement n'est pas toujours connu avec précision.

La plus ancienne mention de l'existence d'un monument antique à Montmartre remonte au X^e siècle. Le chanoine Flodoard, dans ses *Annales*, signale dans le paragraphe de l'année 944, la destruction lors d'une tempête d'une très ancienne maison construite dans un

¹⁵⁰⁷ Correspondance avec les rues parisiennes actuelles de D. Busson, 1998, p. 517.

¹⁵⁰⁸ De Guilhermy F., 1906, p. 9. Les mémoires de F. de Guilhermy, érudit parisien, ont été rédigés en 1842.

¹⁵⁰⁹ De Guilhermy F., 1906, p. 9.

¹⁵¹⁰ Busson D., 1998, p. 517.

¹⁵¹¹ Lazard L., 1912, p. 96. Selon ce dernier, la découverte de la tête à proximité de la fontaine Saint-Denis (autrefois dénommée 'fontaine de Mercure') situe le temple à cet endroit. La localisation de la fontaine correspond aujourd'hui à l'emplacement de l'actuelle Villa Leandre, qui donne sur l'avenue Junot. Cette hypothèse va dans le sens de la proposition de P. Périn.

¹⁵¹² Voir note 1497.

ciment très solide¹⁵¹³. Le lieu n'est pas précisé, Flodoard mentionne seulement la proximité d'une église :

'Feruntur autem daemones tunc ibi sub equitem specie visi, qui aecclesiam quamdam quae proxima stabat destruentes, ejus trabes memoratis parietibus incusserint ac sic eos subruerint'¹⁵¹⁴.

En 1639, J. du Breul, en discutant le texte d'Hilduin cité plus haut¹⁵¹⁵, mentionne :

'Le temple de l'Idole de Mercure estoit plus haut [par rapport à la chapelle des Martyrs], tendant à la coste d'occident : où il se voit encore une pente du mur haut et solide, que l'on pense estre dudit temple'¹⁵¹⁶.

Quelques années plus tard, Dubuisson-Aubenay dans un manuscrit sur *Paris et son diocèse* rapporte :

'Au derrière de Montmartre, tourné au septentrion et regardans vers Saint Denys, des murailles antiques de cens pas de long, presque à fleur de terre, au dessous des moulins à vent, tirans vers et presque jusques à la fontaine dite de Saint-Denys, avec certain pan qui estoit élevé de la hauteur d'une pique et qui est tombé. Ils appellent cela le Palais ou le Palet, comme si autrefois on avait joué là au Palet ou que nos rois y eussent eu un Palais d'où ils sortissent pour se montrer en char une fois l'an dans le Champ de Mars. Toutesfois ils estiment que ces murailles estoient d'un temple du temps, disent-ils, des faux-dieux et l'appellent par corruption le mur de Saint-Safortin. 'Mais plus bas tirans par la Fontaine-du-But et vers l'abbreuvoir, un peu au-dessous et joignans le cotté droit du chemin cavé qui meine au bas de la cotte, il y a un reste de muraille qui commence par un pan de mur encore élevé d'une pique, en pierres taillées aux deux chaisnes de briques, terre et plâtre, aussy à la Romaine et continuans à fleur de terre dans un petit vignoble tirans vers le village de Clignancourt, du cotté d'orient environ trente pas, ils appellent cela le château de César ou la Tour de Ganes ou de Ganelon'¹⁵¹⁷.

Dubuisson situe assez précisément des vestiges :

· à l'ouest de la Butte, au lieu-dit Le Palais, qui correspond plus tard à la place Jean-Baptiste-Clément, soit sur les terrains entre les n° 61-63 de la rue Lepic et la boucle de l'avenue Junot. C'est encore là où a été trouvée la tête de Mercure en 1789, d'après le plan de Carles publié par A. Lenoir dans la *Statistique*, près de l'emplacement supposé du temple de Mercure ; les vestiges vus par Dubuisson sont peut-être ceux du temple.

¹⁵¹³ Lauer Ph. (éd.), 1906, p. 93 : *'Tempestat nimia facta in pago Parisiaco et turbo vehementissimus, quo parietes cujusdam domus antiquissimae qui, validissimo constructi cemento, in monte qui dicitur Martyrium diu perstiterant immoti, funditus sunt eversi'*.

¹⁵¹⁴ Lauer Ph. (éd.), 1906, p. 93-94.

¹⁵¹⁵ Voir note 1497.

¹⁵¹⁶ Du Breul J., 1639, p. 853 (mal paginé).

¹⁵¹⁷ creux, en patois normand.

¹⁵¹⁸ Dubuisson-Aubenay, s. d., fol° 176.

Au nord, vers La Fontaine-du-But, les vestiges doivent correspondre à l'ensemble fouillé plus tard par J.-B.-P. Jollois (*infra*).

Près d'un siècle plus tard, H. Sauval mentionne deux sites romains conservés en élévation :

'sur le haut de Montmartre, se voyent des ruines d'un Temple antique, dédié à Mercure, à ce qu'on dit ; et même dans le jardin du Prieuré, quelques vestiges d'un autre Temple consacré, dit-on, à Mars, que j'ai vu en 1657. [...] Des ruines de ces deux Temples dédiés aux faux Dieux dont j'ai fait mention, celles du temple de Mercure sont plus grandes et plus fameuses. [...] En 1618, jusqu'au vingtième octobre dédié à Ste Ursule, l'une des Patronnes, dit-on, de l'Abbaye de Montmartre, étoit resté un grand pan de mur de ce temple, qui avoit tant de hauteur que presque de toute l'Isle de France on l'apercevoit, et il restoit encore une niche remplie d'une figure de deux ou trois pieds, qui passoit pour une Idole ; ce jour-là même tout ce pan de mur, par un orage, fut renversé, et l'Idole réduite en poudre. [...] Jusqu'à la fin du siècle passé il se voyoit encore en certains endroits quelques restes du temple de Mars, et sur une terrasse si épaisse, si solide et si large, qu'on tient qu'elle servit à Henry IV pour braquer son canon, lorsqu'il assiégea Paris. Depuis peu, elle a été démolie, et à la place on y a fait de petits murs d'appui, avec une chapelle dédiée à St Benoît.'¹⁵¹⁹

L'historien parisien donne une indication sur la localisation des vestiges :

'le prieuré, autrement dit les Martyrs, a donné lieu à la fondation de l'Eglise et de l'Abbaye de Montmartre ; (...) il est un peu loin des vestiges du temple de Mars, et bien davantage encore de l'Abbaye et des ruines du temple de Mercure'¹⁵²⁰

La chapelle Saint-Benoît est à l'emplacement de ce qui deviendra le Réservoir des eaux de Paris où des fouilles ont livré plus tard du mobilier gallo-romain (*infra*).

En plus des sources écrites, il existe des sources iconographiques. Le 'pan de mur' de Sauval pourrait bien être reproduit au second plan d'une *Descente de Croix* du XV^e siècle d'un peintre anonyme et conservée au Louvre (**fig. 163**). La *Statistique monumentale* d'A. Lenoir reproduit le détail de ce tableau ; il qualifie la ruine de 'fragment romain' et elle y apparaît sur une petite éminence entre l'abbaye et la chapelle des Martyrs (**fig. 165**)¹⁵²¹. Ce fragment romain est un mur qui devait faire retour, puisqu'il est parfaitement vertical d'un côté. Il correspond du coup aux vestiges de l'éminence occidentale de Montmartre décrits par J. du Breul et H. Sauval.

Dans une reproduction de l'abbaye de 1625, publiée également par A. Lenoir d'après un original de P. Martellange, on voit au centre de l'image un soubassement de grand appareil qui pourrait être antique (**fig. 166**)¹⁵²² ; pourrait-il s'agir de la plate-forme dont se servait Henri IV et de ce que H. Sauval identifie au temple de Mars ?

Parmi les témoignages archéologiques, A. Lenoir signale que :

¹⁵¹⁹ Sauval H., 1724, p. 349-351.

¹⁵²⁰ Sauval H., 1724, p. 351.

¹⁵²¹ Lenoir A., 1867b, p. 37.

¹⁵²² Lenoir A., 1867b, p. 39. Le dessin est faussement attribué à F. Stella (rectification de F.-G. de Pachtère, 1912, p. 41 note 5). Il laisse apparaître un vestige en plate-forme ou de soubassement plutôt qu'un mur (*contra* : Busson D., 1998, p. 517).

‘des fragments de construction et des tuiles romaines, trouvés, il y a peu, donnent sur la partie qui forme terrasse vers Paris, l’emploi des colonnes antiques [en granit] dans le chœur de l’église construite sous Louis le Gros, peuvent faire supposer qu’un monument romain occupait cette place la plus

apparente vers Lutèce ; c’était peut-être le temple de Mars’¹⁵²³.

Dans son plan général de Montmartre (**fig. 164**), il retient donc deux sites, qu’il qualifie de ‘*place présumée*’, pour les temples de Mars et de Mercure : l’un à l’ouest, l’autre au sud dans les jardins de l’abbaye, à l’emplacement du square Nadar, soit sur la terrasse méridionale de la Butte, juste avant la rupture de pente. Des découvertes de matériaux de construction antiques sont mentionnées¹⁵²⁴.

Plusieurs sites sont attestés archéologiquement sur la Butte : notamment à La Fontaine-du-But et au sud de l’église Saint-Pierre, qui recouvre peut-être ce que les érudits identifiaient au temple de Mars.

Le jardin du Calvaire, au sud de l’église Saint-Pierre, a été fouillé au XIX^e siècle par T. Vacquer. Il y situait le temple de Mars. Son plan reproduit des structures difficiles à interpréter et qui se limitent à quelques tronçons de murs¹⁵²⁵. P. Périn a effectué dans les années 1970 des sondages aux emplacements signalés par T. Vacquer. Ils ont livré des niveaux d’occupation contenant essentiellement de la céramique et des monnaies du II^e siècle, ainsi qu’un mur antique épais de 80 à 90 cm orienté nord-sud. Ce mur a été arasé dans l’Antiquité pour permettre l’installation d’un sol de mortier, il n’est pas associé à des niveaux contenant du mobilier qui permettrait de le dater¹⁵²⁶. Des enduits peints ont été retrouvés ainsi qu’un ex-voto en bronze représentant un œil¹⁵²⁷. Il est impossible de restituer à cet emplacement un sanctuaire et il est probable qu’à partir de découvertes éparées, Vacquer ait identifié le site au temple de Mars pour suivre la tradition érudite¹⁵²⁸.

Lors de la construction du Réservoir de Montmartre de 1887 à 1889, rue Azaïs au sud de l’église Saint-Pierre, F. Jahyer met au jour des structures médiévales et modernes (restes de l’ancienne abbaye du XII^e siècle). Il découvre en même temps du mobilier gallo-romain (monnaies, céramique, tuiles)¹⁵²⁹.

Au nord de la Butte Montmartre, un édifice a été découvert près de la source de la Fontaine-du-But¹⁵³⁰. Il a été partiellement fouillé aux XVIII^e et XIX^e siècles. La partie du bâtiment dégagé mesure 23,5 m par 26 m. Elle comprend plusieurs pièces dont la majorité est destinée à une utilisation thermale (découverte de *tubuli*, de pilettes d’hypocauste) ; elles sont alimentées par un aqueduc. Des placages de marbres décoraient l’ensemble. J.-B.-

¹⁵²³ Lenoir A., 1867b, p. 41, voir aussi p. 38 sur les colonnes en granit de l’église Saint-Pierre.

¹⁵²⁴ Lenoir A., 1867a, Epoque chrétienne, pl. VII.

¹⁵²⁵ Vacquer Th., 1844-1899, manuscrit 232, folios 179 et 189.

¹⁵²⁶ Périn P., 1979, p. 158 ; 1980, p. 386 ; 1981, p. 285-286.

¹⁵²⁷ Busson D., 1998, p. 519.

¹⁵²⁸ Périn P., 1978, p. 145-148.

¹⁵²⁹ Jahyer F., 1887, p. 28-36.

¹⁵³⁰ Bibliographie essentielle : Jollois J.-B.-P., 1843, p. 143-153, pl. XXII. D. Busson mentionne toute la bibliographie et publie

le plan des fouilles du XIX^e siècle dans la CAG : Busson D., 1998, p. 516-522.

P. Jollois y a retrouvé des monnaies de Trajan et Faustine¹⁵³¹, indiquant une utilisation de l'édifice dans le courant du II^e siècle. A-t-on affaire ici à des thermes installés près de la source du But, qui seraient dans ce cas isolé, ou à une *villa* dont seule la partie thermale aurait été dégagée ? D. Busson propose prudemment d'y voir un lieu à caractère cultuel lié à la source, il était son hypothèse par le caractère visiblement sacré que possède la Butte à l'époque romaine¹⁵³². Les différentes hypothèses ne sont évidemment pas vérifiables et aucun ex-voto n'a été retrouvé.

Les fouilles de C. Magne ont montré également une occupation lors du percement de l'avenue Junot en 1914, à l'emplacement de l'ancienne Impasse des Deux Frères, soit juste au nord de l'emplacement présumé du temple de Mercure et d'une propriété Debray¹⁵³³. Il s'agit d'un édifice partiellement dégagé sur une longueur de 40 m et une largeur de 12 m et conservé en fondation. Il est divisé en plusieurs pièces et construit en petit appareil aux murs épais de 1 m à 1,90 m. Il s'agirait d'une *villa* pour le fouilleur. Mais le rapport ne signale aucun bloc appartenant à une ordonnance ni ne mentionne le mobilier découvert, si bien qu'on peut douter de l'Antiquité même des découvertes.

Il ressort de cet examen des textes anciens et des fouilles plus récentes que la Butte Montmartre a livré des témoignages antiques localisés principalement :

- Sur le replat occidental qui forme une éminence : il y avait là un édifice imposant, visible de loin, et qui a été en partie conservé en élévation jusqu'en 1618. J. du Breuil et H. Sauval le décrivent sommairement : ils font état d'un grand pan de mur qui comportait une niche avec une statue. C'est vraisemblablement cet édifice qui est représenté sur le tableau du XV^e siècle. Il n'est pas à exclure qu'il s'agisse ici du temple fouillé par T. Vacquer et à situer entre la rue Lepic et l'avenue Junot.
- Dans toute la zone au sud de l'église Saint-Pierre, au jardin du Calvaire, sous le Réservoir, dans le square Nadar : les vestiges à cet emplacement correspondent au temple de Mars dans les sources anciennes et sont visibles jusqu'au XVII^e siècle d'après H. Sauval. Les fouilles exécutées dans le secteur montre une occupation gallo-romaine et des traces de construction, mais rien ne permet une identification. La présence de vestiges un peu plus au sud est envisageable à flanc de colline au niveau de la chapelle des Martyrs et à l'est de celle-ci, si l'on se réfère au dessin de P. Martellange et aux indications de H. Sauval, qui parle d'un temple de Mars dans le jardin du prieuré.
- Au nord, à La Fontaine-du-But, un ensemble thermal appartient à un contexte mal éclairci.

Conclusion

Nous n'avons aucune indication sur le destinataire du temple, sur la datation, ou sur d'éventuelles pratiques rituelles. La localisation et la compréhension du plan posent d'importants problèmes. Il apparaît que l'édifice n'est pas isolé et que la Butte Montmartre est occupée en tout cas au II^e siècle.

Corseul

¹⁵³¹ Jollois J.-B.-P., 1843, p. 150.

¹⁵³² Busson D., 1998, p. 522.

¹⁵³³ Magne C., 1916, p. 42-46.

Présentation de la Capitale

Voir page 196

Le Haut-Bécherel

Localisation actuelle

Commune : Corseul

Localisation : Le Haut-Bécherel

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 167)

Le site est installé sur un promontoire naturel au sud-est de Corseul à 1,7 km de son centre. A une altitude de 100 m NGF sur le flanc d'une colline qui culmine à 112 m, il domine la plaine environnante et la capitale coriosolite d'une vingtaine de mètres seulement, mais il en est séparé par une vallée bien marquée. La localisation du temple n'est certainement pas le fruit du hasard. La voie vers Rennes passe en effet à environ 150 m plus au nord, la tour du temple y est un point de repère à plusieurs kilomètres avant l'arrivée à Corseul.

Historique des découvertes

Le site est connu de longue date par les imposantes ruines du temple conservées sur une dizaine de mètres d'élévation ; il a servi de carrière de pierre. Le premier intérêt scientifique porté sur le monument date du début du XVIII^e siècle : l'ingénieur Siméon de Garengneau se rend sur les lieux en 1709 et fait un rapport sur l'état des ruines que B. de Montfaucon publiera en partie dans son ouvrage sur les religions antiques¹⁵³⁴. C'est sur l'initiative de ce dernier qu'est dressé le premier plan du sanctuaire¹⁵³⁵. E. Fornier y dirige les premières fouilles en 1868-1869 et établit un nouveau plan plus juste¹⁵³⁶. Le site est aujourd'hui classé aux Monuments Historiques et suite à un programme de restauration, des sondages sont effectués en 1990 sous la direction de H. Kérébel et en 1995 sous la direction d'A. Provost qui poursuit ses recherches dans le cadre d'une fouille programmée entre 1996 et 1998. La fouille a concerné toute la partie nord du sanctuaire ; des prospections géophysiques et des sondages ponctuels précisent le reste. Cette nouvelle campagne a permis d'affiner le plan d'E. Fornier et surtout de préciser la chronologie du monument qui posait de nombreux problèmes. Le résultat des recherches n'est pas encore publié.

Bibliographie : Provost A., 1996, 1998a, 1988b et 1999a. Mutarelli V., Provost A., 2000. Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 117-121.

Description des vestiges (fig. 168)

Le sanctuaire est construit sur un sol vierge d'occupation antérieure d'après les recherches récentes¹⁵³⁷. Le terrain est en pente naturelle de 4 % d'ouest en est : la dénivellation représente 4 à 5 m du point le plus haut au point le plus bas. Les constructeurs ont tiré profit

¹⁵³⁴ De Montfaucon B., 1724, p. 233-235.

¹⁵³⁵ De Montfaucon B., 1724, pl. LX.

¹⁵³⁶ Fornier E., 1870, p. 3.

¹⁵³⁷ Provost A., 1998a, p. 27.

de ce pendage sans effectuer de terrassement particulier ni de travaux de remblaiement pour aplanir la surface.

Le mur de péribole définit un rectangle de 108 m sur 98 m d'une superficie de 5000 m² environ. Il est large de 0,89 m. Un portique borde les côtés nord, ouest et sud du sanctuaire (*porticus triplex*). La largeur du portique latéral nord est de 4,74 m en œuvre (6,52 m hors œuvre) ; la largeur de son mur de stylobate est également de 0,89 m. Son symétrique est restitué au sud. Le portique occidental est large de 9,19 m hors œuvre. Le mur oriental laissé sans portique semble avoir été aveugle puisque aucune entrée n'y a été découverte. La cour centrale mesure donc 71,15 m par 65,5 m.

Le temple est au fond de l'aire sacrée au centre du côté occidental, sur le point le plus haut du site. Il déborde de l'aire délimitée par les portiques. La *cella* de plan polygonal : elle est de forme octogonale à l'intérieur et hexagonale à l'extérieur. Elle est entourée sur les côtés est, nord et sud d'une galerie quadrangulaire, alors que l'escalier d'accès et le vestibule interrompent le portique et avancent sur la cour de 5,79 m. Les dimensions de la galerie sont de 22,08 m par 16,32 m. Intérieurement, la galerie reproduit le plan hexagonal de la *cella* par la présence de piédroits aux deux angles du fond. Le diamètre de la *cella* est d'environ 12 m ; la longueur moyenne des côtés de l'octogone interne est de 4 m. La largeur de la galerie atteint 4,45 m. Le vestibule prolonge le diamètre de la *cella* sur une largeur de 12 m et empiète sur la galerie. La hauteur restituée de ce temple serait de 22,50 m¹⁵³⁸ à près de 24 m¹⁵³⁹.

La cour et le sol extérieur au sanctuaire sont à un niveau inférieur au niveau de circulation des portiques et du temple. Ces structures sont en effet construites sur un soubassement constitué de caissons remblayés dont la hauteur varie en fonction de la pente du terrain : 2,50 m à l'extrémité orientale du portique latéral nord¹⁵⁴⁰ et 0,60 m pour la galerie du *fanum*. Le portique occidental est surélevé de 0,60 à 0,65 m par rapport aux portiques latéraux et le sol à l'ouest du portique nord est exhaussé de 1,10 m par rapport au sol de la cour¹⁵⁴¹.

Les accès au sanctuaire sont donc précédés par des escaliers. On en compte deux sur le côté occidental dans le prolongement des portiques latéraux (A et B) ; ces escaliers permettent de pénétrer dans un vestibule avant l'entrée dans le portique proprement dit. Ces vestibules sont au point le plus bas du site. Ce sont de vastes salles de 13,12 m par 11,11 m en œuvre (15,02 m par 13,13 m hors œuvre) ; ils sont munis de contreforts aux angles. Les escaliers d'accès à ces vestibules ont conservé leur massif de maçonnerie et leurs murs d'échiffre : on restitue leur longueur à 5,30 m. La largeur est identique à celle du portique, soit 4,74 m. Deux autres entrées (C et D) sont dans le prolongement du portique occidental. Le sanctuaire est donc accessible par quatre entrées. Aucune d'entre elles n'est en position axiale.

De même, des escaliers servent à la circulation intérieure. On en trouve à l'extrémité orientale des portiques latéraux au niveau des vestibules. Ils permettent de passer de la cour aux portiques. La longueur de la volée est de 4,16 m et les marches restituables à partir de la différence de niveau sont au nombre de neuf. Entre les portiques latéraux et le

¹⁵³⁸ Provost A., 1999a, p. 63.

¹⁵³⁹ Mutarelli V., Provost A., 2000, p. 28.

¹⁵⁴⁰ Provost A., 1998a, p. 25 et 1998b, p. 23 parle d'une construction sur caisson remblayé de 2,50 m à cet endroit du sanctuaire, alors que Mutarelli V., Provost A., 2000, p. 21 mentionnent un remblai de 3,50 m.

¹⁵⁴¹ Provost A., 1998b, p. 23.

portique ouest, trois marches permettent de rattraper le décalage de niveau. Enfin, l'accès au temple se fait également à l'est par un escalier qui le relie à la cour.

Au centre des portiques latéraux, des exèdres ont un plan quadrangulaire à l'extérieur et absidial à l'intérieur. Les dimensions en œuvre de cette salle sont de 8,32 m par 4,16 m. De part et d'autre du temple, le portique ouest comporte des exèdres quadrangulaires. La cour, dont la moitié nord a été complètement dégagée, semble vide d'aménagements, d'après les fouilles¹⁵⁴² et les travaux de prospections géophysiques menés par M. Martinaud¹⁵⁴³. Son niveau de circulation a conservé le pendage¹⁵⁴⁴.

Les sols des portiques et du *fanum* sont en béton sans décoration particulière. Les constructions sont entièrement en petit appareil de moellons de granit local. Un seul bloc architectural a été trouvé en fouille par E. Fornier, il s'agit d'un tambour de colonne d'un diamètre de 0,90 m, découvert sous le niveau de sol du portique ouest¹⁵⁴⁵. Ce bloc, inachevé et mal dégrossi, est de toute évidence en position de remblai. Dans les environs du sanctuaire, un tambour de colonne, des chapiteaux, des fragments de corniche ont été retrouvés. Tous ces éléments sont d'ordre toscan¹⁵⁴⁶. L'intérieur de la *cella* recevait des placages, peut-être en marbre, puisque les trous de fixation sont conservés¹⁵⁴⁷. Sur le site, seuls les niveaux de démolition du temple et du portique ouest ont livré des éléments de décors : placages et moulures en marbre et en pierre locale, peinture murale. A. Provost estime que seule cette partie du monument aurait pu être décorée¹⁵⁴⁸.

On s'accorde à penser que le nom de *Fanum Martis* donné à la capitale de Corseul sur la Table de Peutinger et l'*Itinéraire d'Antonin* (387, 1) est en réalité le nom du sanctuaire et de sa divinité tutélaire¹⁵⁴⁹. Mars serait le dieu du Haut-Bécherel, mais aucune découverte archéologique ne vient le confirmer (inscription ou statue). Cette hypothèse est étayée par la découverte d'une inscription sur tuile à la lecture problématique faisant état du don éventuel d'une statue de Mars (*infra*).

Mobilier

Peu de découvertes de mobilier sont mentionnées dans les quelques articles publiés sur le sanctuaire. Un élément de rituel est néanmoins signalé : un foyer circulaire excavé a été trouvé au pied de l'escalier dans l'axe du temple ; les ossements calcinés d'un ou plusieurs oiseaux lui sont associés¹⁵⁵⁰.

La publication en 1956 d'une inscription sur tuile découverte au siècle précédent vient étayer l'hypothèse d'un sanctuaire dédié à Mars. La tuile, incomplète et brisée en neuf

¹⁵⁴² Provost A., 1999b, p. 23.

¹⁵⁴³ Provost A., 1996, p. 25.

¹⁵⁴⁴ Mutarelli V., Provost A., 2000, p. 22 et 25.

¹⁵⁴⁵ Provost A., 1997, p. 21.

¹⁵⁴⁶ On sait que l'ordre toscan est utilisé dans la capitale.

¹⁵⁴⁷ Kérébel H., 1994, p. 23.

¹⁵⁴⁸ Provost A., 1999a, p. 63.

¹⁵⁴⁹ Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 75.

¹⁵⁵⁰ Provost A., 1999a, p. 63.

fragments, a été découverte ‘à proximité des ruines’¹⁵⁵¹. Ses dimensions conservées sont de 0,20 m de long pour 0,09 m de large et de 0,07 m d’épaisseur. Le texte, gravé avant cuisson, est incomplet et plusieurs restitutions en ont été proposées. L’inventeur, R. Richelot, y voyait éventuellement une tuile de municpe portant ainsi le nom antique de Corseul¹⁵⁵² : *[Fan]um Martis / [---]BIO Maximo F / urbis M L*. Mais des erreurs de transcription, déjà mises en évidence dans la publication initiale, interdisent d’entériner cette lecture¹⁵⁵³. Deux autres lectures ont ensuite été proposées. R. Egger tout d’abord corrige la transcription et, restituant une dimension minimale de 0,30 m par 0,15 m, lit¹⁵⁵⁴ : *[Simulac]rum Martis / [pro M(arco) Vale]rio Maximo p(atrono) / [M(arcus) Valerius] M(arci) I(ibertus) / [---]VRBIS[---] et ---] / [d(ono) d(ederunt)]*. La tuile serait alors un ex-voto offert par des affranchis pour leur patron (éventuel propriétaire de tuilerie). *URBIS* ne serait pas l’*urbs* au génitif, mais l’élément d’un *cognomen*. Enfin, P. Wuilleumier retient la transcription de R. Egger, mais en propose une autre restitution¹⁵⁵⁵ : *[Simulac]rum Martis / [---]rio Maximo p/[---] urbis m(erito?) I(ibens?)*. Il suppose que L. Valerius Maximus, préfet de la ville en 255, est à l’origine du don. La modestie de l’objet offert fait cependant préférer l’hypothèse de R. Egger.

Datation

D’après les recherches d’A. Provost, le sanctuaire est conçu d’un seul jet à partir de la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle¹⁵⁵⁶. Sa construction s’organise en plusieurs phases et a pu durer des dizaines d’années. L’observation du bâti a en effet permis de mettre en évidence deux tranches de travaux : la partie ouest montre des traces d’arrêt et de reprise de chantier avec changement des matériaux utilisés dans les fondations. D’après le matériel céramique retrouvé dans les niveaux de chantier, c’est le temple qui a été construit le premier. Viennent immédiatement après le portique occidental, le dispositif d’entrée et l’amorce des portiques latéraux (construits d’abord sur 15 m au nord et sur 9,50 m au sud). Le sanctuaire a pu ainsi fonctionner sans être entièrement construit. Le reste du dispositif de portique est bâti dans un second temps¹⁵⁵⁷.

La découverte de deux bases de pilier maçonnées noyées dans le remblai d’installation du sol du portique ouest fait penser à l’existence d’une phase antérieure¹⁵⁵⁸. Les publications ne donnent pas suffisamment de précisions pour qu’on puisse tirer davantage de commentaire.

¹⁵⁵¹ Richelot R., 1956, p. 64.

¹⁵⁵² Richelot R., 1956, p. 63-66.

¹⁵⁵³ R. Richelot avait fait parvenir une reproduction de cette brique à H.-G. Pflaum qui lui avait répondu dans une lettre partiellement publiée (Richelot R., 1956, note 3 p. 64). Il indique la possibilité d’un R ou d’un M au lieu d’un N en première ligne en raison de la haste oblique qui est encore visible. Ce dernier y semble en outre mettre en doute l’authenticité de la trouvaille par la graphie inhabituelle des M. Elle peut s’expliquer par le fait que l’inscription est gravée sur tuile, non sur pierre, et par une personne qui n’est pas un lapicide. Dans le même sens : Merlat P., 1957, p. 176.

¹⁵⁵⁴ Egger R., 1956, p. 433-434.

¹⁵⁵⁵ *ILTG*, 339.

¹⁵⁵⁶ Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 120.

¹⁵⁵⁷ Provost A., 1999b, p. 23.

¹⁵⁵⁸ Provost A., 1996, p. 26. L’hypothèse est déjà soulevée par H. Kérébel qui a réalisé des sondages en 1990 sur le site : Kérébel H., 1996, p. 61.

Par ailleurs, le site du sanctuaire n'a jamais livré le moindre vestige protohistorique, mais les fouilleurs supposent l'existence d'un *locus*, lieu de culte sacré, sous le sanctuaire gallo-romain, qui n'aurait pas laissé de trace¹⁵⁵⁹. Ils l'argumentent par la présence d'une nécropole à incinération de la fin du premier Age du fer ou du début de La Tène ancienne (soit entre 525 et 450) près de la source de Saint-Uriac située à 300 m à l'est du sanctuaire¹⁵⁶⁰. Cette hypothèse n'est pas étrangère à la présence de cette source christianisée au Haut Moyen-âge. Toutefois, aucune activité rituelle n'y a été identifiée pour les périodes précédentes. Rappelons encore qu'elle est assez éloignée du sanctuaire et qu'elle n'est pas en lien direct avec lui. Le sanctuaire du Haut-Bécherel n'a par ailleurs livré aucun élément d'un dispositif hydraulique, même pour l'évacuation des eaux¹⁵⁶¹.

La date de la construction ne va pas non plus sans poser problème. Le mobilier céramique est délicat à interpréter et A. Provost en étudiant les parallèles estime que le sanctuaire du Haut-Bécherel a été construit sur le modèle du Cigognier à Avenches qui date du règne de Trajan et qu'il lui serait donc postérieur, ce qui ne contredit d'ailleurs pas les observations stratigraphiques réalisées au Haut-Bécherel. Cependant, une datation archéomagnétique du temple réalisée en 1984 proposait l'année de 70 ± 15 ans¹⁵⁶². Le décalage est difficile à expliquer, si ce n'est pas une fiabilité relative de cette technique de datation.

Le site est détruit par incendie dans le dernier quart du III^e siècle.

Environnement Archéologique

Des indices d'occupation autour du sanctuaire ont étayé l'hypothèse d'un quartier religieux sur le Haut-Bécherel. Autour de la source Saint-Uriac, de nombreux vestiges ont été découverts par prospection sur une surface étendue et les bâtisses contemporaines avoisinantes comptent d'importants remplois antiques dans leur construction¹⁵⁶³.

Les prospections aériennes menées par le CeRAA depuis 1976 ont mis en évidence des structures à proximité du sanctuaire : au cours de la sécheresse de 1989, des fossés linéaires et orthogonaux sont apparus¹⁵⁶⁴ ; en 1992, on observe un édifice rectangulaire en pierre¹⁵⁶⁵. La datation de ces ensembles n'a pas été vérifiée.

De ces indices, rien ne présume évidemment de la vocation religieuse de l'environnement du sanctuaire du Haut-Bécherel qui ne semble toutefois pas isolé.

Conclusion

Le sanctuaire du Haut-Bécherel peut être comparé à un autre sanctuaire périurbain : Le Cigognier d'Avenches qui présente la même structure à trois portiques et le temple à cheval entre l'intérieur et l'extérieur de l'aire sacrée, avec un vestibule qui se confond avec la partie médiane du portique de fond. A. Provost fait encore remarquer que les proportions sont

¹⁵⁵⁹ Mutarelli V., Provost A., 2000, p. 25 ; hypothèse reprise par Henry P., Mathieu N., 2003, p. 22 et 24-26.

¹⁵⁶⁰ Bardel A., 1977, p. 111-124.

¹⁵⁶¹ Provost A., 1999b, p. 23.

¹⁵⁶² Langouët L., Goulpeau L., 1984, p. 85-88.

¹⁵⁶³ Provost A., 1997, p. 21 et 1999a, p. 63.

¹⁵⁶⁴ Langouët L. *et al.*, 1989, p. 14. Un plan des structures est dressé, mais il est délicat à interpréter (parcelle 801, section H3).

¹⁵⁶⁵ Langouët L. *et al.*, 1992, p. 51 (parcelle 768, section H3).

les mêmes entre les deux sanctuaires avec une réduction de 10 % dans les proportions du Haut-Bécherel¹⁵⁶⁶. Le modèle romain en est certainement le *Templum Pacis* construit sous Vespasien. Du fait de ces parallèles, A. Provost envisage au Haut-Bécherel un lieu du culte impérial, organisé autour de processions que favorise le système de circulation intérieure¹⁵⁶⁷.

Vieux

Présentation de la Capitale

Voir page 191

Le Mesnil

Localisation actuelle

Commune : Baron-sur-Odon

Localisation : Le Mesnil

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 169)

Le site est à 2,5 km de la sortie orientale de la ville, à 200 m du Chemin Haussé, voie romaine qui relie Vieux à Bayeux. A environ 110 m d'altitude, il est implanté près du point le plus haut de la plaine de Caen, à flanc de coteau, sur une forte pente nord-sud. Cette situation le rend visible de loin dans le paysage de la région. Le sanctuaire n'est pas isolé : des prospections pédestres ont montré une occupation romaine intense sur une étendue d'au moins 3 ha autour du lieu de culte. Enfin, un habitat de La Tène finale a également été repéré aux abords immédiats du site. Les premières traces d'occupation reconnues au Mesnil sont donc plus anciennes qu'à Vieux.

Historique des découvertes

Le sanctuaire a fait l'objet de fouilles dirigées par L. Gosselin entre 1952 et 1956. Elles ont permis le dégagement du plan du monument et de plusieurs structures qui l'entourent. L. Gosselin a publié quelques notes des découvertes dans des bulletins locaux, mais les résultats de l'opération sont essentiellement rassemblés dans le mémoire de fin d'études universitaires de C. Dumons. D. Bertin effectue des sondages en 1969 et 1970 pour préciser la chronologie de l'édifice ; ses sondages sont localisés sur les sections 4 (au nord), 6 (à l'ouest) et 9 (au sud) du polygone, ainsi qu'au niveau des annexes accolées au sud. D. Bertin a aussi fouillé autour du monument.

Les informations résultant de ces différentes opérations sont parfois difficiles à recouper et les descriptions manquent souvent de précision. La stratigraphie du monument est particulièrement délicate à comprendre.

Bibliographie : Gosselin L., 1952-1954, 1954, 1958 et 1961-1962. Dumons C., 1961. Bertin D., 1977.

Description des vestiges (fig. 170)

¹⁵⁶⁶ Kérébel H. dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, p. 120.

¹⁵⁶⁷ Mutarelli V., Provost A., 2000, p. 28-29.

L'ensemble décrit un décagone irrégulier étiré dans le sens nord-sud. L'édifice présente un diamètre extérieur de 37 m minimum à 48 m maximum. Il est délimité par trois murs parallèles. L'entrée est à l'est. Les trois murs d'enceinte (M1 à 3) forment deux galeries périphériques. La galerie extérieure est large de 3,50 m à 3,60 m¹⁵⁶⁸ et la galerie intérieure de 2 m à 2,20 m¹⁵⁶⁹. Ces galeries entourent une cour dont le diamètre moyen va de 22¹⁵⁷⁰ à 26 m¹⁵⁷¹.

Au sud du décagone, des petites salles sont accolées à l'enceinte et à l'intérieur de l'espace sacré, les fouilleurs ont relevé une fosse au centre de la cour (B), une petite construction carrée en pierre sèche (A), un hérisson de pierre à l'ouest (C).

Les diverses études ont abordé le plan en considérant tous ces éléments comme contemporains, mais les structures sont vraisemblablement d'époques différentes comme nous le démontrerons par la suite.

Les murs périphériques

Bien que très partiellement conservé, le mur extérieur M3 est pourtant le moins bien connu. Il constitue un mur périmétral à peu près parallèle à M2 avec lequel il forme une galerie de 3,50 à 3,60 m de large. La restitution est toutefois à considérer avec prudence, tout au moins dans la moitié nord où les sections retrouvées sont très fragmentaires et les fouilleurs ne font jamais mention d'une éventuelle tranchée d'épierrement à la place du mur. N'a-t-elle pas été observée ou était-elle inexistante ? L'hypothèse de D. Bertin d'un mur inachevé serait dans ce cas à prendre en compte¹⁵⁷². Quelques assises de l'élévation ont été observées sur une hauteur de 0,50 à 0,70 m. Ses fondations sont larges de 0,80 m ; un ressaut intérieur de 0,20 cm porte la largeur de l'élévation à 0,60 m. Le mortier utilisé dans l'élévation est très différent de celui des fondations, de couleur jaune/ocre. L'élévation est construite en petit appareil très peu soigné incluant par endroits dans la maçonnerie des fragments de brique et des matériaux en remploi¹⁵⁷³. En section 8, M3 passe au-dessus d'un autre mur large de 0,80 m qui présente un léger décalage (M4). M3, à ce point, n'est large que de 0,60 à 0,65 m et repose en partie sur le mur sous-jacent M4. On aimerait avoir ici davantage de précision, car il est possible que M4 serve de fondation à l'ensemble de M3. Les largeurs respectives correspondent et cela expliquerait la différence des mortiers et la présence de blocs remployés. M4 a été détruit par incendie, puisque une épaisse couche de cendres était partout visible '*au contact des fondations*'¹⁵⁷⁴ et il n'est pas visible de partout : D. Bertin relève l'absence de fondation de M3 en section 4¹⁵⁷⁵. Le mur M4 est donc l'indice d'une construction antérieure qui avait sensiblement le même plan.

M2 est conservé sur une hauteur de 0,30 à 0,80 m et présente par endroit des éléments de l'élévation construite dans un petit appareil soigné. Il contient néanmoins des matériaux

¹⁵⁶⁸ 3,50 m selon Dumons C., 1961, p. 5 ; 3,60 m selon Bertin D., 1977, p. 76.

¹⁵⁶⁹ Dumons C., 1961, p. 5 : 2 m ; Bertin D., 1977, p. 77 : 2,10 m ; Gosselin L., 1954, p. 145 : 2,20 m.

¹⁵⁷⁰ Dumons C., 1961, p. 5.

¹⁵⁷¹ Bertin D., 1977, p. 76.

¹⁵⁷² Bertin D., 1977, p. 79.

¹⁵⁷³ C. Dumons décrit longuement une grosse pierre calcaire qui présente une arête chanfreinée. Cette pierre est située à l'angle des sections 9 et 10 du mur. Il s'agit de toute évidence d'un remploi. Dumons C., 1961, p. 9-10.

¹⁵⁷⁴ Dumons C., 1961, p. 9.

¹⁵⁷⁵ Bertin D., 1977, p. 79.

en remploi. Les fondations sont hautes de 0,60 m et larges de 0,70 à 1 m, elles atteignent même 1,20 m d'épaisseur à l'ouest¹⁵⁷⁶. L'élévation a une largeur à peu près constante de 0,60 m. Au niveau de la section 7, un mur sous-jacent (M5) a été observé par l'équipe de L. Gosselin. L'orientation de ce mur diffère des phases postérieures, mais rien n'est précisé de sa construction. Si ce n'est qu'il comporte des traces d'incendie que ne possède pas le mur du dessus.

Le mur de galerie intérieur M1 est large de 0,60 m à 0,70 m¹⁵⁷⁷. Il est essentiellement conservé en fondations. Celles-ci se présentent sous la forme d'un blocage de moellons non appareillés. Elles sont profondes de 0,35 à 1 m, la plus grande profondeur ayant été observée à la section 10 juste au sud de l'entrée¹⁵⁷⁸. La variation de profondeur des fondations s'explique certainement par le pendage du terrain. D. Bertin souligne les différences qui apparaissent dans la construction et suppose des réfections grossières postérieures à l'ensemble¹⁵⁷⁹. Elle n'a toutefois pas observé le mur sur toute sa longueur, mais seulement au niveau de sondages ponctuels : les relations entre les différentes parties du mur (réfections et autres), si elles existent, n'ont donc pas été vues. L'équipe de L. Gosselin en revanche a observé le mur dans sa totalité et C. Dumons décrit un mortier à deux couleurs, tantôt blanc, tantôt jaunâtre¹⁵⁸⁰, qui pourrait attester ces réfections. D'autres traces de réparation ont été observées au niveau de l'entrée, à l'est du monument.

L'entrée, large de 4,50 m¹⁵⁸¹, est encadrée de colonnes. Le côté nord de l'entrée de M2 conserve en place un soubassement et une partie de fût d'un diamètre de 0,60 m. Six fragments de fût et deux petits morceaux de chapiteau, peut-être corinthien, ont été retrouvés dans le secteur. Un autre soubassement a été dégagé à l'extrémité de M1, également au nord de l'entrée. Le soubassement de M1 n'est pas décrit, celui de M2 est constitué d'une pierre haute de 0,40 m reposant sur un blocage de pierraille non appareillé également haut de 0,40 m. Le rapport entre ce blocage et le reste du mur n'est pas décrit. Les plans publiés figurent des soubassements beaucoup plus larges que les murs, mais il n'est fait mention nulle part de leurs dimensions. En face des soubassements, le dispositif n'est pas conservé pour M2. En revanche, l'extrémité de M1 présente une semelle de mortier très dur qui repose sur des déblais : un schéma de C. Dumons figure le mur rattaché à cette semelle avec un arraché, comme s'il avait été détruit et que la semelle de mortier était une réparation de fortune¹⁵⁸². Au niveau de M3, l'entrée est dans le même axe et apparemment de même largeur, mais elle est figurée par un arrêt du mur, sans soubassement. Cette différence pose déjà la question de la contemporanéité de ce mur avec le reste de la construction.

Les annexes

¹⁵⁷⁶ Gosselin L., 1952-1954, p. 293. A l'époque où L. Gosselin publie cette note, il n'a pas encore fouillé le mur extérieur M3.

Aussi, ce qu'il dénomme '*mur extérieur*' est en réalité le mur médian M2.

¹⁵⁷⁷ 0,60 m chez Dumons C., 1961, p. 7 ; de 0,65 à 0,70 m selon Bertin D., 1977, p. 79.

¹⁵⁷⁸ Dumons C., 1961, p. 7.

¹⁵⁷⁹ Bertin D., 1977, p. 79.

¹⁵⁸⁰ Dumons C., 1961, p. 7.

¹⁵⁸¹ Gosselin L., 1958, p. 382.

¹⁵⁸² Dumons C., 1961, fig. 1 p. 7.

Au sud de la triple enceinte, des annexes sont accolées à l'ensemble. Le plan fait apparaître une pièce qui ferme la galerie périphérique extérieure et un ensemble presque rectangulaire flanquant M3 de 17 m de long divisé en trois salles mesurant chacune environ 4,50 m par 5,50 m. Dans le détail, ce dispositif pose de nombreux problèmes. Entre M2 et M3, deux murs (a et b) viennent couper le passage. C. Dumons fournit pour ces murs les indications suivantes¹⁵⁸³ : les fondations de b sont larges de plus de 1 m, l'élévation à deux retraits successifs : un ressaut intérieur de 0,30 m porte d'abord la largeur à 0,70 m, puis un retrait de chaque côté du mur de 0,05 m conduit à une largeur de 0,60 m ; la couleur du mortier entre les fondations et l'élévation n'est pas la même : les fondations ont un liant plus jaune. Pour le mur a, on sait seulement qu'il est construit dans un petit appareil soigné. D. Bertin constate en revanche la même différence de couleur de mortier¹⁵⁸⁴.

Les fouilles ont également mis au jour une petite section d'un mur large de 0,60 m (c et c') perpendiculaire aux murs a et b. On ne sait pas sur quelle longueur il a été suivi. Le lien de ce mur avec le reste des structures n'est pas évident. Sur le plan et la description de C. Dumons, il borde la fondation de M3 et fait retour avec b, mais l'angle n'est pas conservé¹⁵⁸⁵. La description de D. Bertin est différente, au point qu'on peut se demander s'il s'agit bien de la même structure. Pour elle, il s'agit du mur le plus beau du monument, le mieux appareillé¹⁵⁸⁶ : il est conservé sur 0,65 m de haut et comme pour a et b, les mortiers utilisés pour les fondations et l'élévation sont différents. Le plan de D. Bertin montre que le mur a été suivi sur une longueur plus grande, qu'il est distant de 0,30 m de M3 et enfin que son tracé, tout en formant retour avec b, se poursuit au-delà¹⁵⁸⁷. Ce mur pourrait être un élément de retour des murs a et b en raison de la différence de mortier entre fondation et élévation qui les caractérise tous. Les dimensions des salles sont de 5,50 m par 4,50 m¹⁵⁸⁸.

L'observation la plus importante pour la chronologie relative de l'occupation est commune aux informations de C. Dumons et de D. Bertin : ces trois murs passent *au-dessus* de M3. L'aménagement de cette pièce est donc postérieur à l'utilisation de ce mur d'enceinte. Pour D. Bertin, M3 a été arasé pour l'établissement d'une '*salle encastrée dans la galerie extérieure*'¹⁵⁸⁹. La restitution d'une salle encastrée est difficile à suivre : pourquoi encastrer une salle qui détruirait un pan du mur M3 et en reconstruire un pour gagner seulement 30 cm ? Pour C. Dumons et L. Gosselin, les trois murs fonctionnent également ensemble : ils suivent l'hypothèse de M. Baudot d'y voir un bassin¹⁵⁹⁰. Le large ressaut de b serait utilisé comme margelle. Aucune trace de mortier de tuileau ou de canalisation n'a été relevée et nous écartons cette supposition faute d'argument qui l'étaie.

Il découle de ces observations que M2, auquel est accolée la petite salle, est nécessairement postérieur à M3. Enfin, les deux angles sud de la salle sont constitués de deux gros hérissons de moellons irréguliers et de mortier qui auraient été construits après la destruction des angles. Cette petite salle a donc fait l'objet d'une réutilisation tardive.

¹⁵⁸³ Dumons C., 1961, p. 10-11.

¹⁵⁸⁴ Bertin D., 1977, p. 79.

¹⁵⁸⁵ Dumons C., 1961, fig. 11 p. 11 et plan h. t.

¹⁵⁸⁶ Bertin D., 1977, p. 79 et fig. 8 p. 78.

¹⁵⁸⁷ Bertin D., 1977, fig. 4 p. 76. P. Vipard reprend ces caractéristiques dans le plan qu'il publie : Vipard P., 2002, fig. 129 p. 116.

¹⁵⁸⁸ Gosselin L., 1952-1954, p. 307.

¹⁵⁸⁹ Bertin D., 1977, p. 79.

¹⁵⁹⁰ Dumons C., 1961, p. 11 et Gosselin L., 1952-1954, p. 307.

Au sud de M3, un ensemble long de 17 m est divisé en trois salles. Le mur d est construit en petit appareil de calcaire avec inclusion de fragments de brique. Sa fondation est large de 0,80 m, l'élévation de 0,60 m ; le ressaut est du côté extérieur. Sa mise en œuvre est similaire à celle de M3 et les deux ensembles ont sûrement été construits d'un seul jet. Les deux murs f et g sont très mal conservés ; ils portent de nombreuses traces d'incendie. Une couche de cendres de 10 cm a été retrouvée sous la couche de déblais. Sous les murs, des vestiges d'un sol en béton sur un lit de graviers ont été observés. Il ressort du travail de C. Dumons que tous les éléments en annexe sont contemporains¹⁵⁹¹. D. Bertin, qui n'a pas fait de sondage à cet endroit, ne pose pas la question.

Enfin, D. Bertin a repéré encore un autre mur (i), large de 0,50 à 0,80 m et parallèle au mur a. Elle parle de position '*aberrante*' qui '*relève sans doute d'une réfection tardive et d'une réoccupation du monument*'¹⁵⁹². Sa construction est grossière et utilise des moellons irréguliers et de nombreux matériaux en remploi. Ce mur n'a pas été repéré par l'équipe de L. Gosselin et ne semble relié à rien de connu sur le site.

L'aire centrale

L. Gosselin a réalisé plusieurs tranchées en étoile qui traversent l'aire centrale et qui ont rencontré plusieurs éléments. Elles ont pu aussi passer à côté d'autres structures. Aucune stratigraphie n'a été réellement mise en évidence lors de ces fouilles et les découvertes ne sont sûrement pas toutes contemporaines, de même que leur rapport avec les murs périphériques n'est pas établi.

- A peu près au centre de l'aire, une fosse circulaire B, de 3 m de diamètre, est remplie de terre noire et cendreuse. Elle ne contient pas de mobilier, sa profondeur est d'un peu plus de 1 m.
- Au nord-est de la fosse, à proximité de l'entrée, une petite pièce A, de 3 m de côté, est construite en pierre sèche. Son entrée n'a pas été repérée. Comme autour de C, beaucoup de monnaies ont été retrouvées dans ce secteur, mais les publications ne précisent pas si elles ont été retrouvées à l'intérieur ou autour de A. De nombreuses monnaies ont été trouvées à cet endroit, mais le mobilier du Mesnil compte beaucoup de monnaies médiévales, modernes voire contemporaines¹⁵⁹³. Tout laisse supposer une construction postérieure à l'ensemble et une stratigraphie perturbée.
- A l'ouest de l'aire, à 6 m de M1, a été retrouvé un mur C dont il ne reste que les fondations formant un hérisson en pierre sèche. Ce mur est long de 5,50 m et large de 0,60 m. A ses deux extrémités, il présente deux petits retours. Une épaisse couche de cendres est mentionnée au sud. Là encore, des monnaies postérieures à la période antique ont été retrouvées. S'agit-il également d'une structure tardive ?
- Au nord, à 4 m de M1, une fosse large de 3 m était remplie de matériaux de construction. Elle est localisée au point le plus haut de l'aire. Sa profondeur n'est mentionnée nulle part. Un fossé mal localisé est en lien avec la fosse. Ses parois sont droites et le fond est recouvert d'un lit de pierres plates. Ce fossé perce la couche de cendres. Il s'agit peut-être d'un système de drainage contemporain ou postérieur à l'utilisation du sanctuaire¹⁵⁹⁴.
- Enfin, il faut signaler la présence de '*substructions qui paraissent importantes*'¹⁵⁹⁵ retrouvées en très mauvais état qui n'ont pas été décrites par C. Dumons, ni

¹⁵⁹¹ Dumons C., 1961, p. 5.

¹⁵⁹² Bertin D., 1977, p. 79.

localisées sur le plan général. Tout aussi sommairement, L. Gosselin signale dans l'aire 'quelques amas de pierres tassées plus ou moins intentionnellement'¹⁵⁹⁶.

Décor

L'ensemble des constructions utilise un petit appareil en moellons de calcaire. Aucun matériau précieux n'a été recueilli. Les fragments de colonnes et de chapiteaux de l'entrée sont les seuls éléments d'ordonnance mentionnés et les murs d'enceinte recevaient certainement une colonnade en bois. Des fragments d'enduits peints rouges avec ligne jaune ont été retrouvés dans la galerie intérieure. Une dizaine de tesselles découvertes contre M1 à côté d'une semelle de mortier et à l'intérieur de la cour ont fait supposer qu'une mosaïque recouvrait en partie le sol de l'aire centrale¹⁵⁹⁷.

De petits fragments sculptés très abîmés figurent des moulures ou des motifs végétaux. Une patte de lion et l'arrière-train d'un animal accroupi ont été découverts. Rappelons également la découverte des chapiteaux, peut-être corinthiens. Ces fragments mesurent au plus une dizaine de centimètres.

Les états fouillés utilisent de nombreux blocs de grand appareil en remploi dans les murs, dans l'aire centrale et dans les fosses. Des moellons en remploi ou bourrés dans la maçonnerie conservaient même d'importants fragments d'enduits peints avec des couleurs de vert, rouge, jaune, violet, ainsi que des décors de rinceaux, des lignes et un motif de patte d'oiseau¹⁵⁹⁸. Les états antérieurs devaient utiliser davantage le grand appareil que les états fouillés et présentaient des décors peints.

Mobilier

Le mobilier retrouvé dans les fouilles n'est jamais situé dans son contexte stratigraphique, si bien qu'on ne peut savoir s'il a été trouvé dans des couches en place et contemporaines du monument ou dans des couches remaniées :

- Peu de céramique découverte dans le polygone lui-même : il s'agit surtout de céramique commune et sigillée de Lezoux. Un lot important de céramique mérovingienne a également été retrouvé.
- Des monnaies (trois gauloises et douze romaines de Trajan à Constantin II) ont été découvertes, surtout dans la petite salle A et près du hérisson C, c'est-à-dire à des emplacements apparemment très remaniés. Avec les monnaies antiques figuraient de nombreuses monnaies médiévales, modernes et contemporaines. L'absence de monnaies du I^{er} siècle s'explique peut-être par le nombre élevé de monnaies non identifiées¹⁵⁹⁹.
- Plusieurs centaines d'anneaux en bronze ont été retrouvées, surtout près du hérisson et dans le sondage de D. Bertin entre M3 et c'. Leur diamètre extérieur varie de 1,3 à 2,6 cm. Quelques-uns sont soudés par deux ou par trois. Leur nombre important semble la caractéristique essentielle du mobilier votif du Mesnil.
- Des objets divers découverts dans l'aire sacrée ou à proximité : un poids circulaire en céramique, une clé, une sorte de bouchon à vis métallique, une statuette de Vénus anadyomène trouvée au centre de l'aire, deux fragments de meule, des grains d'avoine calcinés trouvés au centre du polygone dans des terres cendreuse,...

¹⁵⁹⁷ Gosselin L., 1952-1954, p. 307 et 1954, p. 146. Dumons C., 1961, p. 13.

¹⁵⁹⁸ Gosselin L., 1961-1962, p. 767, Dumons C., 1961, p. 26.

Du mobilier laténien a été retrouvé hors stratigraphie :

- une fibule '*sans doute gauloise*'¹⁶⁰⁰ dans le champ en face du site ;
- un fourreau d'épée gaulois en fer, découvert par D. Bertin dans les déblais des fouilles précédentes¹⁶⁰¹ : le fourreau est de type Navarro I datant de la période de transition entre La Tène I et La Tène II. L'ancienneté de cet objet pose le problème de son rapport avec le site du Mesnil.

Datation

Les premières fouilles n'ont mis en évidence que deux couches archéologiques pour l'ensemble du site : une couche de démolition pouvant atteindre 1,20 m d'épaisseur et une couche de cendres sous-jacente de 0,05 à 0,20 m qui n'est pas présente partout. Cette couche de cendres repose directement sur le substrat argileux. Aucun niveau de sol n'a été identifié, excepté dans les annexes sud.

Les sondages de D. Bertin se donnaient pour objectif de préciser la chronologie du site, mais la stratigraphie qu'elle met en évidence n'est pas en relation avec les structures.

Pour ce qui est de la chronologie absolue, D. Bertin restitue la séquence suivante¹⁶⁰² :

- une couche de galets et d'argile noire contenant de la céramique utilitaire de La Tène finale ;
- une couche d'argile noire associée à deux trous de poteau, avec de nombreux déchets organiques (faune, en particulier porcins), quelques objets métalliques, des fragments d'argile à clayonnage, de la céramique gallo-romaine précoce et deux monnaies gauloises frappées après la conquête ;
- une couche gallo-romaine de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle ;
- après un long hiatus, une dernière couche d'occupation datant de Constantin ;
- enfin, une couche de démolition du IV^e siècle.

A partir de cette stratigraphie et de l'analyse des mortiers, elle réalise le phasage suivant¹⁶⁰³ :

- existence d'un sanctuaire dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. en bois ; le monument serait de forme ovale, avec les mêmes dimensions que l'édifice qui lui succède ;
- à l'époque gallo-romaine précoce (début du I^{er} siècle), premier état du monument construit en dur avec ses trois enceintes, M3 restant inachevé au nord ;
- embellissement de cet état à la fin du I^{er} siècle ou au début du siècle suivant, avec construction des annexes au sud et condamnation de la galerie extérieure ;
- après une phase d'abandon et de ruine du bâtiment, reconstruction sommaire à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle ;
- enfin, destruction au milieu du IV^e siècle.

¹⁶⁰² Bertin D., 1977, fig. 12 p. 80-81.

¹⁶⁰³ Bertin D., 1977, p. 84.

Plusieurs points soulèvent des problèmes : les deux trous de poteau retrouvés ne suffisent pas à restituer un sanctuaire de La Tène finale construit sur le même plan¹⁶⁰⁴. La vocation sacrée de cette phase n'a rien d'assuré, on sait par ailleurs qu'il existe pour cette période un habitat situé à une centaine de mètres à l'est du sanctuaire. La phase d'embellissement n'est étayée par aucune observation architecturale. Enfin, le hiatus entre les II^e et le III^e siècles est expliqué par l'existence d'un sanctuaire officiel construit dans la capitale pour remplacer celui du Mesnil à une époque où Vieux prospère. Sa réoccupation dans l'Antiquité tardive serait due à la résurgence celtique qui caractérise cette époque. Ce hiatus n'équivaut pas obligatoirement à une baisse de fréquentation du sanctuaire, mais à des changements dans les rituels à cette époque¹⁶⁰⁵.

Dans son phasage, D. Bertin ne prend pas en compte les murs sous-jacents à M4 et M5 retrouvés par les premiers fouilleurs, ni la présence de traces d'un incendie qui a nécessairement détruit le sanctuaire à moment donné ; enfin, pour elle, les trois murs d'enceinte sont contemporains et les annexes viennent s'y greffer dans un second temps. M3 étant considéré comme inachevé, il faudrait alors restituer un monument qui a fonctionné pendant un temps avec deux galeries dont une incomplète. Cette dernière ne ferait pas entièrement le tour du monument, mais existerait seulement au sud, avant d'être coupée par la 'salle encastrée'.

Le détail des découvertes montre une stratigraphie très perturbée et les fouilleurs successifs n'en ont sûrement pas vu les détails. Le site a semble-t-il été remanié plusieurs fois dans l'Antiquité, et une occupation médiévale est ensuite venue modifier l'aspect des vestiges. Enfin, dernier élément perturbateur : le site a été le théâtre de combats en 1944 entre Allemands et troupes alliées, si bien que des monnaies britanniques de 1944, voire des restes de cadavres humains, y ont été découverts¹⁶⁰⁶. Ces combats ont pu provoquer des dégâts importants.

De la description précise des structures, plusieurs états successifs se dégagent. Un premier édifice, dont il ne reste presque rien, a vraisemblablement été détruit par un incendie qui a laissé des traces importantes. M5 qui porte des traces de feu, ainsi que M4 en sont les vestiges. L. Gosselin qui décrit la présence '*dans la maçonnerie de pierres ayant subi l'action du feu*'¹⁶⁰⁷ avançait déjà l'hypothèse d'une destruction par incendie d'un édifice grossièrement reconstruit par la suite. Il restitue un premier édifice polygonal qui aurait un côté supplémentaire vu l'orientation des murs sous-jacents (M4 et M5)¹⁶⁰⁸. Partant de cette observation, C. Dumons propose même de restituer un premier édifice symétrique¹⁶⁰⁹. Si l'hypothèse est séduisante, elle est impossible à vérifier. Ce premier édifice se réduit seulement à un édifice à deux murs d'enceinte délimitant une seule galerie périphérique (**fig. 171**), qui correspond à la galerie extérieure. Pour cet état, il faut également prendre en compte les annexes les plus méridionales qui montrent de nombreuses traces d'incendie. Les bourrages d'enduits et les blocs de grand appareil retrouvés en remploi évoquent de manière très partielle l'aspect du monument.

¹⁶⁰⁴ L'hypothèse est également suivie par Vipard P., 2002, p. 114sq.

¹⁶⁰⁵ I, p. 138-141.

¹⁶⁰⁶ Edeine, 1952-1954, p. 328 ; Dumons C., 1961, p. 23.

¹⁶⁰⁷ Gosselin L., 1958, p. 385.

¹⁶⁰⁸ Gosselin L., 1954, p. 146.

¹⁶⁰⁹ Dumons C., 1961, p. 5 et 10.

Dans un second temps, à une époque inconnue, le sanctuaire est réaménagé au-dessus des vestiges incendiés (**fig. 171**). L'état fouillé de M3 correspond à cette réfection : il reprend sûrement en partie des éléments de la construction précédente. Les annexes au sud continuent de fonctionner. La reconstruction est grossière et reste peut-être inachevée, comme le suggère D. Bertin. Les lacunes dans le tracé de ce mur proviennent aussi sûrement de l'épierrement qu'il a subi lors de la construction de l'édifice suivant.

Dans un troisième temps en effet, un nouvel édifice présente une surface réduite (**fig. 172**). Il est délimité par les deux murs M1 et M2 qui entourent une galerie de 2 m de large. Ces deux murs utilisent toujours des matériaux en remploi, mais leur construction est plus soignée que celle de M3 qui ne devait être qu'une restauration de fortune. La galerie était décorée de peinture, une mosaïque a sûrement existé et l'entrée était encadrée de colonnes. Les annexes sont maintenues au sud, mais en position décalée par rapport aux annexes de l'état précédent. En effet le tracé du mur c' permet de restituer au moins deux salles. Cet état a lui-même subi des réfections, comme le montrent les traces de réparation au niveau de l'entrée. Les arguments en faveur de ce troisième état sont les suivants :

- dispositif d'entrée similaire à M1 et M2, alors que celui de M3 est différent ;
- surtout : la petite salle au sud passe très clairement au-dessus de M3, ce qui suggère que tout l'ensemble rattaché à ce mur est antérieur ;
- Enfin, le site continue d'être utilisé à une époque tardive. Des structures telles le mur i, les constructions en pierre sèche, les fosses et fossés, ou encore la céramique mérovingienne en attestent.

Les indices d'une chronologie absolue sont maigres. Le sanctuaire est vraisemblablement construit sur les couches d'occupation laténienne dans le courant du I^{er} siècle (sûrement au début de ce siècle d'après les observations de D. Bertin). Pour ce qui est des différents états, la comparaison par P. Vipard des quelques éléments sculptés, à des chapiteaux de la *domus* du Bas-de-Vieux, fournit un indice de datation vers l'époque sévérienne¹⁶¹⁰. Enfin, la coupe stratigraphique relevée entre M3 et c' montre bien que les fondations de c' sont creusées dans les couches archéologiques antérieures à la couche constantiniennne¹⁶¹¹ ; la reconstruction du sanctuaire sur une surface réduite date sans doute des alentours de 300.

Environnement archéologique

Autour du sanctuaire, des vestiges ont été retrouvés, en fouille et en prospection, sur une surface d'au moins 3 ha.

Edeine signale avoir rencontré '*de nombreux débris de poterie gallo-romaine*' dans le champ au sud de l'édifice¹⁶¹².

Au nord du sanctuaire, à une distance de 20 à 40 m des murs d'enceinte¹⁶¹³, un dépotoir de 10 m de diamètre était rempli de cendres, d'os (porcs, agneaux, cheval), de coquilles d'huîtres et de céramique en grande quantité allant de La Tène à l'époque mérovingienne ; on compte aussi un fragment de statuette de Vénus anadyomène et un bloc de fer fondu. Entre cette décharge et le monument, une dizaine de petits murets parallèles, distants de

¹⁶¹⁰ Vipard P., 200, p. 118.

¹⁶¹¹ Bertin D., 1977, fig. 12 p. 81.

¹⁶¹² Edeine, 1952-1954, p. 310.

¹⁶¹³ 20 m selon Dumons C., 1961, p. 16 ; 40 m selon Gosselin L., 1954, p. 147.

0,40 m les uns des autres, ont été interprétés comme un reste d'atelier de potier et de tuilier¹⁶¹⁴. Aucun relevé n'a été fait de ces murs.

A l'extérieur du sanctuaire, à 24 m à l'est de l'entrée du sanctuaire, un bâtiment rectangulaire de construction grossière a été en partie fouillé sur 25 m de long et 13 m de large. Il est érigé directement sur une épaisse couche de cendres avec des matériaux en remploi, du bourrage de tuiles, de brique et d'enduits peints. A 4,50 m au nord, l'angle d'un autre bâtiment construit a également été mis au jour. De la faune et quelques anneaux, du type de ceux trouvés dans le sanctuaire, ont été découverts. Pour C. Dumons, ces structures sont postérieures à l'utilisation du lieu de culte¹⁶¹⁵. Pourtant des liens existent entre les deux : le type de construction est le même ; l'allée entre les deux bâtiments est dans l'axe de l'entrée dans le sanctuaire.

D. Bertin a découvert à 100 m à l'est du sanctuaire, c'est-à-dire au-delà des bâtiments décrits *supra*, ce qu'elle appelle une '*sépulture symbolique*'¹⁶¹⁶. Il s'agit d'une fosse établie sous une esplanade dallée de pierre calcaire de 26 m² de superficie. La fosse, creusée dans la roche naturelle, est au centre de cette aire. Son creusement traverse des couches archéologiques préromaines et gallo-romaines, elle est donc assez tardive, en tout cas postérieure au II^e siècle. Orientée est-ouest, elle mesure 1,90 m de long, 0,75 m de large et 1 m de profondeur. A l'ouest, la fosse est plus profonde, elle forme une cuvette circulaire de 0,60 m de diamètre et de 30 cm de profondeur supplémentaire. A l'intérieur, on a trouvé cinq niveaux de remplissage de pierres posées à plat et la paroi est recouverte de pierres posées sur chant, que D. Bertin interprète comme des pierres dressées. Aucun mobilier n'a été retrouvé à l'intérieur, excepté une perle en verre apparemment infiltrée. Les pierres dressées à l'est (considéré comme la tête) et l'absence de mobilier ont conduit D. Bertin à identifier une '*sépulture symbolique*'. Il faudrait ici recourir à des parallèles pour pouvoir proposer une identification plus plausible.

A proximité de la fosse sous l'aire dallée, un habitat préromain est attesté par des fragments d'argile à clayonnage portant des traces de branchage, des fosses et trous de poteau et la présence d'un foyer. Un mobilier céramique et métallique important date de La Tène finale (milieu du I^{er} siècle av. n.è.). Il témoigne d'un milieu aisé.

Meaux

Cadre administratif antique

Nom antique : lantium

Cité : Meldes

Statut juridique : Mentionnée comme *civitas libera* par Pline l'ancien (HN IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est installée dans un ancien méandre sur la rive droite de la Marne. Elle s'étend sur une soixantaine d'hectares.

Altitude moyenne : 47,50 m.

¹⁶¹⁴ Gosselin L., 1952-1954, p. 293.

¹⁶¹⁵ Dumons C., 1961, p. 13-16.

¹⁶¹⁶ Bertin D., 1977, p. 85-86 et fig. 19 p. 87.

Eléments de chronologie

Le profond enfouissement des vestiges rend difficile l'appréhension d'une occupation laténienne sur le site de Meaux, mais une occupation de La Tène finale est à envisager suite à des découvertes récentes au niveau du boulevard Jean Rose¹⁶¹⁷. D'importantes occupations gauloises sont reconnues autour de la ville. A l'époque gallo-romaine la ville est dotée d'un quadrillage de voies. Un grand ensemble thermal, occupé semble-t-il dès la seconde moitié du I^{er} siècle, occupe un espace important au centre de la ville. Un théâtre-amphithéâtre et un théâtre ont été repérés ; le théâtre est érigé (ou restauré ?) au I^{er} siècle par un certain Orgetorix, flamine d'Auguste¹⁶¹⁸. La chronologie de l'urbanisation de Meaux fait globalement défaut.

Bibliographie : Laporte J.-P., 1996. Magnan D., 2006 et 2007.

La Bauve

Localisation actuelle

Commune : Meaux

Localisation : La Bauve

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 173)

Le site est à 1,5 km au nord-est de la ville de l'autre côté de la Marne. A une altitude de 75 m, il est en position dominante et visible de Meaux. Son implantation à mi-hauteur sur la pente descendant du plateau vers la vallée de la Marne présente une forte dénivellation nord-sud. La voie sortant de Meaux et menant à Soissons passe à 300 m au sud. Les zones de nécropole de Saint-Nicolas et de la Grosse Pierre, sont plus au sud, à la sortie orientale de la ville.

Historique des découvertes¹⁶¹⁹

Le sanctuaire est partiellement conservé en élévation jusqu'en 1950. Au XVIII^e siècle, il est signalé sur des plans et sert de carrière de pierre. A partir du XIX^e siècle, des investigations y sont menées par les sociétés savantes locales. A. Carro y organise deux campagnes de fouilles en 1859 et 1868. Il dégage une partie de l'enceinte et identifie le site à un poste d'observation fortifié avec logements militaires et magasins¹⁶²⁰. Menacé par un projet d'aménagement de tri postal et d'une rocade en 1974, des sondages sont entrepris par R. Richard avant que les recherches ne se poursuivent dans le cadre d'une fouille de sauvetage programmée sous la menace de l'élargissement d'une route départementale en 1986. D. Magnan prend la direction du chantier à partir de 1985. Les différents travaux de terrain n'ont pas encore fait l'objet d'une publication d'ensemble.

Bibliographie : Magnan D. (dir.), 1988. Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998. Magnan D., 1987-1990, 2000 et 2006.

¹⁶¹⁷ Magnan D., 2006, p. 58.

¹⁶¹⁸ *CIL* XIII, 3024.

¹⁶¹⁹ *Historique* : Ponard C., 1988, p. 53-57 ; Magnan D. et coll., 1988, p. 59-60 et Magnan D., 1987-1990, p. 132.

¹⁶²⁰ Carro A., 1865, p. 21 et note p. 491-492.

Description des vestiges

Les phases antérieures à l'édification du temple posent des problèmes d'interprétation, notamment sur l'existence ou non d'un lieu de culte préromain.

Les niveaux préromains

Une implantation gauloise est désormais bien attestée au nord du futur sanctuaire par des niveaux d'occupation contenant céramique, faune et une grande quantité de pièces d'armement¹⁶²¹. Elle date de la fin du IV^e siècle et du début du III^e siècle av. n.è.

Au niveau du sanctuaire, une palissade orientée nord-est/sud-ouest et un petit édifice sur neuf poteaux étaient sous-jacents à l'entrée dans le lieu de culte¹⁶²². D'autres structures en creux ont été découvertes sous le temple¹⁶²³. Certaines sont creusées directement dans le substrat géologique et datent de La Tène ancienne sans davantage de précision¹⁶²⁴. Une petite statuette en bronze de 2,1 cm de hauteur en position assise se rattache à cette occupation et n'est pas datée¹⁶²⁵.

Les niveaux gallo-romains précoces (fig. 174)

La première occupation gallo-romaine se matérialise par des couches de couleur marron à cailloutis et galets de 0,50 à 0,80 m d'épaisseur. Deux longs fossés d'orientation nord-est/sud-ouest reprennent celle de la phase précédente. Leur comblement date du courant du I^{er} siècle. Rien n'a été découvert à l'ouest des fossés¹⁶²⁶. Les structures associées à l'est correspondent à des petits bâtiments sur poteaux ou en pierre sèche (grès et gypse). Ils sont organisés en deux rangées parallèles qui suivent l'orientation des fossés et semblent avoir été construits dans un second temps.

C'est principalement entre les deux rangées de bâtiments qu'a été trouvé le mobilier : céramique, monnaies gauloises (monnaies meldes surtout), monnaies romaines de la République et du début de l'Empire (de 48 av. n.è. à 41 de n.è.)¹⁶²⁷, une quarantaine de fibules¹⁶²⁸, deux intailles, de la faune. Les restes de faune constituent les rejets d'une occupation domestique, qui ne se démarque pas des sites profanes urbains et ruraux de la région¹⁶²⁹. Les structures ainsi que le mobilier conduisent à interpréter cette phase comme une occupation domestique précédant la construction du sanctuaire.

C'est cependant associés à cette phase d'occupation qu'ont été trouvés les restes d'armes en fer de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle av. n.è., mêlés au mobilier

¹⁶²¹ Couturier D., Marion S., 2003, p. 39-40.

¹⁶²² Magnan D., 1998a, p. 76 et 2000, p. 83. Magnan D. et coll., 1988, p. 65 et fig. p. 64 et 66, Magnan D., 1987-1990, p. 141 avec fig. 18 p. 144 et 1993, p. 175.

¹⁶²³ Plan des vestiges laténiens publiés dans Marion S., 1998a, p. 35.

¹⁶²⁴ Magnan D., 1991, p. 27. Marion S., 1998a, p. 33.

¹⁶²⁵ Marion S., 1998b, p. 39 avec figure.

¹⁶²⁶ Magnan D., 2000, p. 81.

¹⁶²⁷ Sur les monnaies : Dhénin M., Amandry M., 1988, p. 100-106.

¹⁶²⁸ Jobic F., 1998, p. 105.

¹⁶²⁹ Etude de la faune : Yvinec J.-H., 1988, p. 85-89 et Lepetz S., 1998, p. 113-117.

gallo-romain entre les deux rangées de bâtiments et dans plusieurs fosses¹⁶³⁰. Ils étaient en grande majorité constitués de fourreaux d'épée ; figurent aussi des épées, pointes de lances, éléments de bouclier et d'harnachement. Aucune arme n'est conservée entière : elles sont pliées, cassées ou découpées en fragments de quelques centimètres. Ces pratiques font penser à des armes sacrifiées. Des épées miniatures font partie du lot : elles mesurent une vingtaine de centimètres et sont réalisées sur le modèle des épées de taille normale retrouvées sur le site¹⁶³¹. La pratique de la miniaturisation d'armes ne remonte en principe pas aussi haut. On la date en général de la fin de l'Indépendance et du début de l'époque gallo-romaine¹⁶³².

Après étude, il s'avère que les armes auraient subi deux phases d'oxydation différentes séparées par un laps de temps assez long, et qu'elles ont donc changé de milieu à un moment de leur histoire¹⁶³³ ; S. Marion en conclut que *'les armes protohistoriques ont été déplacées lors de la première occupation gallo-romaine du site et évacuées avec les déchets de celle-ci'*¹⁶³⁴. Les fouilleurs concluent à un trophée édifié à l'occasion d'une bataille. La mémoire du site aurait été conservée jusqu'à l'époque gallo-romaine et expliquerait le choix d'emplacement du sanctuaire par la suite¹⁶³⁵.

Un tel scénario rappelle beaucoup Ribemont-sur-Ancre ; il est probable mais impossible à vérifier. Pour ce qui nous concerne, nous retiendrons surtout l'aspect complètement renouvelé du site à la fin du I^{er} siècle qui ne conserve absolument rien des structures précédentes.

Le sanctuaire (fig. 175)

La construction du sanctuaire a entraîné des travaux importants : les constructeurs ont d'abord cherché à rattraper le pendage du terrain qui présentait une dénivellation de plus de 5 m pour aménager une terrasse de 2 ha. Les fondations sont ensuite construites, puis comblées par un apport considérable de remblai, pour former une plate-forme surélevée de 1 m au nord et de plus de 3 m au sud. Le sanctuaire est construit sur cette plate-forme dans une orientation qui diffère totalement de celle des constructions précédentes.

L'aire sacrée est délimitée par une grande enceinte quadrangulaire de 130 m de côté partiellement dégagée. Elle est parfaitement orientée. Un portique intérieur en fait le tour et des contreforts renforcent les angles. Du côté oriental, le portique est doublé et là où la pente est la plus forte au sud, il est divisé en petites pièces qui sont sûrement des caissons en fondation et des murs de refend. L'entrée, monumentalisée par un porche, est au centre du côté oriental et encadrée de deux exèdres ; on y accède par un imposant escalier. Elle a ensuite été transformée : le portique oriental a été doublé à l'extérieur, oblitérant les exèdres.

¹⁶³⁰ Etude du mobilier métallique : Rapin A., 1988, p. 90-96.

¹⁶³¹ Marion S., 1998a, p. 34.

¹⁶³² Rite connu surtout chez les Rèmes : à Mouzon (Ardennes), le sanctuaire de Flavivier a livré plus de 500 ex-voto d'armes miniatures dans les niveaux augustéens et du II^e siècle (Tisserand G., 1980, p. 61-73 et 1981, p. 377-384) ; à Baâlons-Bouvellemont (Ardennes), des armes miniatures en grand nombre ont été également découvertes dans un sanctuaire qui se met en place dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. et qui est fréquenté jusqu'au règne de Tibère (Squevin B., 1994, p. 138-142). Fauduet I., 1993a, p. 117-118.

¹⁶³³ Magnan D., 1987-1990, p. 138sq.

¹⁶³⁴ Marion S., 1998a, p. 34.

¹⁶³⁵ Magnan D. et coll., 1988, p. 65, Marion S., 1998a, p. 34 et Magnan D., 2000, p. 83, 86.

Deux temples reliés par une galerie de 22 m de long se tiennent au fond de l'aire, dégagant ainsi une grande cour à l'ouest. Cette cour est séparée de la zone des temples par un mur de 2,75 m d'épaisseur présentant en son centre un renforcement de 4 m de large peut-être destiné à recevoir un autel. Ce mur sert certainement à maintenir le remblai.

Les temples sont des *fana* à galerie identiques de plan carré. Le soubassement est construit en petit appareil de moellons calcaire alternant avec des arases de brique. L'élévation est en petit appareil de meulière à l'intérieur et en moyen et grand appareil de calcaire à l'extérieur et dans les angles. Les publications ne mentionnent pas la dimension des galeries et des *cellae*. D'après les plans publiés, on peut donner les dimensions approximatives : 24,50 m de côté pour la galerie, 12 m pour la *cella* et 4,50 m de largeur de galerie. On ne sait rien de l'épaisseur des murs. L'accès se fait par les trois côtés laissés libres par la galerie reliant les deux *fana*. Chaque entrée est précédée d'un escalier donnant sur une sorte de vestibule qui ouvre sur la galerie. On ne connaît pas le plan initial des *cellae*, car au cours de leur histoire, elles ont été modifiées pour devenir carrées à l'extérieur et circulaires à l'intérieur. Leur diamètre est de 7,50 m. Il est probable dès lors que ces *cellae* aient été couvertes d'une coupole. Des contreforts semi-circulaires sont ajoutés au temple sud. Ce dernier aménagement s'explique certainement par le pendage du terrain qui pose nécessairement des problèmes de stabilité.

Le sanctuaire est très richement décoré. L'étude des matériaux donne des précisions quant à la construction et à l'ornementation¹⁶³⁶. Le petit appareil est en moellons de pierre locale : calcaire, meulière et grès. De très abondants fragments du décor architectural ont été retrouvés dans la phase de démolition de la fin du IV^e siècle : colonnes à fût à cannelures simples ou rudentées, corniches à modillons ou à caissons, chapiteaux à décor végétal, éléments de sculpture décorative en bas et haut-relief (figures humaines et animales, décor végétal et géométrique), dallages, placages. Selon l'emploi de ces blocs, le matériau utilisé n'est pas le même : pour les tambours de colonnes, on préfère le calcaire lutétien local ; les éléments sculptés de l'entablement (corniches à modillons ou à caissons, par exemple) sont en calcaire lutétien plus fin et de provenance plus lointaine. Les études ont montré que les roches décoratives sont également acheminées de tout le bassin méditerranéen : cipolin, calcaires marbriers noirs, gris et roses de la région de Laval, brèche jaune des Pyrénées, porphyre vert du Péloponnèse, calcaire jaune de Chemtou (Tunisie). Les marbres blancs proviennent, semble-t-il, de Carrare, du Pentélique, de Thasos et peut-être également de Turquie.

Mobilier

Un mobilier abondant a été découvert pour la plupart dans les couches de démolition de la seconde moitié du IV^e siècle :

- Monnaies, en particulier du IV^e siècle¹⁶³⁷.
- Céramique sigillée et commune, avec là encore une représentation importante de sigillée d'Argonne du milieu du IV^e siècle ; il faut noter la découverte de pots horticoles qui devaient participer à la décoration florale du sanctuaire ; certains ont été retrouvés en place autour des temples¹⁶³⁸.
- *Instrumentum* : perles en pâte de verre, anneaux et maillons de ceinture et bronze ; épingles en os, instruments de toilette (pinces à épiler, ...) ; notons

¹⁶³⁶ Blanc A. *et al.*, 1988, p. 81-84 et Blanc A., Magnan D., 1998, p. 85-93.

encore la présence en grande quantité de bracelets en verre noir qui semble être caractéristique des dépôts d'offrandes à La Bauve¹⁶³⁹.

- Faune : coq et oie surtout, mais aussi porc, bœuf, caprins, ossements d'un chameau ou d'un dromadaire.
- Un élément de toreutique trouvé à l'ouest des temples : petit buste en argent représentant Apollon (haut. : 7,6 cm). Il s'agit vraisemblablement de l'*imago clipeata* d'une coupe qui a pu servir à la vaisselle du culte. Il est daté stylistiquement du I^{er} ou du II^e siècle¹⁶⁴⁰.
- Trois fragments d'inscription sur marbre blanc provenant de la couche de démolition pour l'un et du mur intérieur du portique nord pour un autre¹⁶⁴¹ :
---/---]ET[---/---]MO[---/--- et ---/---]VER[---/---]VRAV[---/---]ILECTV[---/---]VIS
EXPO[---/---

Datation

Le site est bâti à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle. Il semble construit d'un seul jet et connaît ensuite des aménagements qui restent ponctuels. Il est détruit à la fin du IV^e siècle. Le mobilier représentant les II^e et III^e siècles est très peu abondant.

Environnement Archéologique

Un édifice de spectacle est situé face à l'entrée dans le sanctuaire. Il en est distant de 150 m et en reprend globalement l'orientation. Il se compose d'une *cavea* outrepassée qui a subi des modifications au cours de son histoire.

Une nécropole s'étend plus au sud, sans rapport direct avec lui.

Jublains

Cadre administratif antique

Nom antique : Noviodunum

Cité : Aulerques Diablintes

Statut juridique : Cité stipendiaire.

Le site

Situation topographique : La ville occupe l'extrémité sud-est d'un plateau du massif granitique de la Mayenne, elle est installée sur une rupture de pente et domine de 40 m le bassin d'Evron.

Altitude moyenne : 155 m.

Éléments de chronologie

Les traces d'occupation les plus anciennes sont localisées sous le sanctuaire suburbain et remontent à La Tène ancienne au moins. Des habitats laténiens ont été découverts ponctuellement sous le site de la capitale gallo-romaine.

J. Naveau met en doute l'accès de Jublains au rang de capitale avant l'époque flavienne¹⁶⁴², époque au cours de laquelle elle aurait été détachée du territoire des Cénomans. Il insiste sur le fait que les Diablintes sont qualifiés d'Aulerques par Ptolémée seulement au II^e siècle, alors que César et Pline les appellent Diablintes sans épithète¹⁶⁴³.

Le réseau de rues date de l'époque flavienne seulement. Le théâtre au sud de la ville est peut-être construit en 81/83, si l'on accepte la lecture très hypothétique de son inscription dédicatoire¹⁶⁴⁴. Les thermes seraient plus tardifs et dateraient de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle. Une forteresse s'installe à côté de la ville au Bas-Empire. Dans l'Antiquité tardive, la cité est finalement rattachée à la cité des Cénomans.

Bibliographie : Naveau J., 1997 et 2005.

La Tonnelle

Localisation actuelle

Commune : Jublains

Localisation : La Tonnelle, section A3 parcelles 444 et 445 du cadastre de 1979.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 176)

Le sanctuaire est à l'entrée nord de Jublains au bord de la voie vers Avranches. Cette voie prolonge le *cardo* B de la ville. Situé dans le prolongement d'une série d'*insulae*, il n'en fait toutefois pas partie. Son orientation diffère de celle de la trame urbaine de 6°. Ce décalage, que tente de rattraper le *decumanus* le plus septentrional (12), pourrait indiquer une antériorité du sanctuaire par rapport à l'établissement de la voirie.

Distant d'une trentaine de mètres du *decumanus* 12, il est bien distinct de l'espace urbain : un fossé en V et une zone de sépultures viennent s'intercaler entre l'espace habité et l'enceinte du sanctuaire. La nécropole se développe autour du sanctuaire. Ce fossé en V repéré en plusieurs points autour de la ville en matérialise la limite. Il est parallèle à la trame viaire et distant de quelques mètres des dernières rues de l'espace urbain. Il s'agit d'un fossé large de 2 m au fond duquel est construit dans un second temps un mur épais de 0,60 m. Malgré tout, le sanctuaire est structurellement lié à la ville par l'axe fort qu'il forme avec les thermes et le théâtre et par l'un des principaux *cardines* (A) qui prolonge son tracé jusqu'au portique extérieur oriental du lieu de culte.

Historique des découvertes

Le site est connu de longue date, puisqu'il était visible sous la forme d'un tertre artificiel. Il a été fouillé régulièrement tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Les principaux travaux sont menés par F.-J. Verger qui dresse entre 1834 et 1840 le premier plan du temple, puis par H. Barbe (entre 1858 et 1867), R. Boissel (de 1942 à 1946) et A. Pioger (de 1952 à 1957). Ces fouilles ont une extension limitée et produisent peu de publications exploitables.

¹⁶⁴² Naveau J. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 201-202.

¹⁶⁴³ César, *BG* III, 9 ; Pline l'ancien, *HN* IV, 107.

¹⁶⁴⁴ *AE* 1991, 1238. Rebuffat R. dans Naveau J., 1991, p. 108-111.

De 1986 à 1991, J. Naveau reprend l'étude du sanctuaire dans le cadre d'une fouille programmée qui se concentre surtout sur la moitié sud du sanctuaire. Une monographie consacrée à Jublains est publiée en 1997. Elle accorde une vaste place aux recherches sur le sanctuaire. La présente notice doit beaucoup à cette publication.

Bibliographie : Naveau J. et coll., 1997. Lejars T., 1997. Aubin G. *et al.*, 1997.

Description des vestiges

Le sanctuaire est installé sur un terrain en pente faible (2 %) du nord-ouest au sud-est. Cette pente induit des aménagements dans la construction. Le sanctuaire est érigé vraisemblablement dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Des niveaux antérieurs ont été repérés, mais ils ont été fouillés sur des surfaces trop réduites pour permettre une interprétation certaine.

Les niveaux préromains (fig. 177)

La première occupation du site est documentée par un mobilier peu abondant qui se résume à une vingtaine de tessons de céramique et à une quarantaine d'objets métalliques fragmentés et souvent trouvés hors contexte. Néanmoins, une partie provient de couches en place, notamment entre le temple et l'entrée occidentale du futur sanctuaire.

Deux structures ont été identifiées :

- sous le temple, une palissade P suivie sur 32 m. Son orientation diffère de 16° par rapport au temple. Elle forme un retour à angle droit vers le nord.
- Un paléosol à l'ouest.

Le fossé de la palissade a livré de la céramique de la fin du 1^{er} âge du fer à l'extrême fin de La Tène finale¹⁶⁴⁵. Pour le reste, la céramique retrouvée hors contexte est peu caractéristique et couvre une période allant de l'Age du bronze à La Tène finale.

Le mobilier métallique a été retrouvé pour partie dans les fouilles de F.-J. Verger et pour partie dans les fouilles récentes¹⁶⁴⁶. Trois pièces proviennent des fouilles de la palissade P. Il s'agit d'une épée ployée et brisée, d'un fer de lance et d'un fragment hypothétique de lame d'épée. Le reste des objets étaient contenus dans les remblais romains. Sur l'ensemble, on compte trente-et-une pièces d'armement (surtout des épées), cinq anneaux, un ustensile domestique, deux appliques et un lingot. Leur datation se situe dans le courant de La Tène ancienne, voire au début de La Tène moyenne.

Par la présence d'armes, cette occupation fait penser à un lieu de culte laténien. La datation précise et la relation avec le sanctuaire gallo-romain sont complètement inconnues. Le mobilier suggère une occupation fort ancienne.

Les niveaux gallo-romains précoces (fig. 177)

Du règne d'Auguste jusqu'au milieu du I^{er} siècle de n.è., une structure importante a été repérée : il s'agit d'une section de voie V d'orientation nord-sud située sous le futur portique intérieur oriental du sanctuaire. Son tracé est dans le prolongement du *cardo* A, qui a

¹⁶⁴⁵ Bouvet J.-P. dans Aubin G. *et al.*, 1997, p. 222-240.

¹⁶⁴⁶ Lejars T., 1997, p. 203-214.

ensuite été décalée vers l'est pour devenir le portique extérieur du sanctuaire. Aucune trace d'activité cultuelle n'est attestée pour cette phase.

Le sanctuaire (fig. 178)

A partir du milieu du I^{er} siècle, le site subit une complète transformation et devient un sanctuaire monumental.

Le péribole

Pour racheter la pente du terrain et obtenir un sol parfaitement plat à l'intérieur du sanctuaire (à une altitude de 151,30 m NGF), les constructeurs ont apporté près de 3000m³ de remblai. Très épais au sud-est (maximum de 1,35 m), il s'amenuise en suivant la pente du terrain pour disparaître dans l'angle nord-ouest du sanctuaire où le terrain naturel est même recreusé de 0,75 m. Le sol du sanctuaire est au niveau constant de 151,30 m NGF.

L'aire sacrée est délimitée par une enceinte de 73 m par 78 m de côté. Le mur de péribole contient le remblai. Ses murs sont épais de 0,88 m à la base et se réduisent à 0,75 m après un ressaut de part et d'autre du mur ; ce ressaut est à une hauteur constante de 151,30 m NGF et coïncide avec le niveau de sol de niveau de circulation intérieur. Il permet de contenir le remblai. Des contreforts assurent la même fonction tout le long du mur sud et à chaque angle du mur de péribole, excepté à l'angle nord-ouest où il n'y a pas de remblai. Deux contreforts plus gros (C3 et C4) vers l'angle sud-est sont des ajouts ultérieurs. Au milieu du mur sud, un petit exutoire (E) sert à évacuer les eaux de ruissellement et les eaux de pluie contenues dans le remblai. Cet exutoire est large et haut de 0,42 m. Un puisard en pierre sèche est disposé dans le remblai à la base de l'exutoire, afin d'éviter qu'il ne se bouche.

A l'intérieur du sanctuaire, un portique large de 6,20 m entoure toute l'aire sacrée. Il est limité par un mur continu épais de 0,65 à 0,70 m ponctué de dés en grès ou en granit qui supportaient les colonnes. J. Naveau a pu montrer que ce dispositif n'est pas un stylobate visible fonctionnant comme un mur-bahut, mais qu'il sert de chaînage enterré entre les soubassements de colonne¹⁶⁴⁷ : il a été bâti hors tranchée avant le remblaiement général de la cour afin d'installer la colonnade sur une surface plane dans un terrain stable. Partout, le sol en mortier du portique passe au-dessus du mur et le rend invisible. L'entraxe des colonnes est en moyenne de 4 m, mais peut varier près des angles et près des entrées. Enfin, deux murs épais de 1 m (M1 et M2) relient au sud le soubassement de la colonnade au mur de péribole¹⁶⁴⁸. Décalés par rapport aux angles, ils ne sont pas liaisonnés avec le reste de la construction. Tous deux sont construits dans le remblai. A l'est, M1 est prolongé par un petit regard en brique (R) percé à travers le mur de péribole. Le mur portait peut-être une canalisation : il y a un puits (P) à proximité.

L'accès au sanctuaire se fait par deux entrées principales (à l'est et à l'ouest) ainsi que par une entrée secondaire (au sud). L'entrée orientale est au centre du mur de péribole. Elle est précédée d'un portique large de 4,45 m qui longe la façade extérieure du sanctuaire. Son sol est en terre battue jusqu'au II^e siècle, puis il est maçonné. L'entrée proprement dite est large de 4,70 m et bordée de deux colonnes en granit qui devaient porter un encadrement en pierre de taille. Dans un second temps, un mur de maçonnerie rudimentaire (M) est

¹⁶⁴⁷ Naveau J. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 141-142.

¹⁶⁴⁸ M1 est à l'est ; M2 est à l'ouest.

dressé à l'intérieur de la baie, réduisant l'ouverture à 3 m. S'agit-il d'un rebouchage complet ou d'une diminution de la largeur de l'entrée ? En face, la colonnade du portique extérieur est interrompue par une ouverture large de 4,60 m matérialisée par deux soubassements de piliers. Un gros fragment de chapiteau de pilastre corinthien et un pilastre à cannelures ont été trouvés dans le niveau de destruction de cette zone. Les éléments architectoniques sont en tuffeau.

L'entrée occidentale est décalée de 4,80 m au sud par rapport au centre du portique. Elle est dans l'alignement de la galerie nord du temple et se développe sous la forme d'un porche saillant long de 6,35 m vers l'extérieur. Il mène à la voie qui prolonge le *cardo* B. Ces deux murs latéraux sont interrompus en leur milieu par deux ouvertures larges de 2,50 m. Des enduits peints les recouvraient. A partir de la première moitié du II^e siècle, des sols en mortier succèdent au sol en terre battue. Enfin, une tranchée est creusée juste devant l'entrée pour installer une maçonnerie grossière (M') dans laquelle ont été trouvés en emploi des fragments (tête, genoux) d'une statue féminine assise, stucquée et peinte. Pour J. Naveau, cette maçonnerie rappelle le rebouchage de l'entrée orientale, mais il pourrait aussi s'agir d'une marche destinée à compenser l'exhaussement du sol dû aux recharges successives¹⁶⁴⁹. La maçonnerie n'est pas antérieure à la seconde moitié du II^e siècle et un sol en mortier s'installe au-dessus.

L'entrée sud est beaucoup plus petite que les deux autres. Elle est large de 3,50 m et décalée à l'ouest par rapport au centre du côté sud. Un escalier large de 1,40 m la précède. Il compense la dénivellation de 1,35 m entre les niveaux de sol intérieur et extérieur.

Le temple

Le temple est au sud de l'aire sacrée. L'accès s'effectue à l'est par un large escalier. Les vestiges en place sont ceux du soubassement. L'ensemble forme un rectangle de 33,20 m sur 20,50 m comprenant le podium et l'escalier d'accès. Le podium seul mesure 25,60 m sur 20,50 m et la *cella* 11,70 m sur 9,70 m. Celle-ci, située au fond du podium, dégage une galerie de 5,45 m de large sur les côtés nord, sud et ouest, et de 8,45 m de large à l'est, laissant ainsi la place à un vestibule. Le stylobate du podium, très arasé, a des fondations larges de 1,75 m qui s'enfoncent jusqu'à la roche atteignant 1,10 à 1,30 m de profondeur. En élévation, seuls sont restés les soubassements des colonnes en moellons de granit formant des piles conservées sur 2,10 m de haut. La maçonnerie montre le négatif du parement du podium, encore visible en certains points : le parement du podium était en grand appareil de gros blocs de taille en calcaire coquillier. On peut donc facilement restituer un temple à huit colonnes en façade et dix colonnes sur les longs côtés, avec un entraxe de 2,65 m environ.

La *cella* repose sur des fondations légèrement débordantes, épaisses de 1,20 m. Entre le mur de soubassement du stylobate et celui de la *cella*, le massif de maçonnerie du podium s'est maintenu dans la partie nord et nord-est de la galerie. A son sommet, il conserve un sol aménagé sur une surface de 2 m², qui porte le niveau de circulation de la galerie du podium à 3 m au-dessus du sol de la cour. En 1835, F.-J. Verger a pu observer à l'intérieur de la *cella* le massif de maçonnerie qui était encore conservé ; il y mentionne même les restes d'un pavement de marbre¹⁶⁵⁰. H. Barbe a aussi vu du marbre en fouillant le temple, mais il ne précise pas son emploi¹⁶⁵¹. J. Chappée, qui poursuit les fouilles après H. Barbe en

¹⁶⁴⁹ Naveau J. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 139.

¹⁶⁵⁰ Cité par Naveau J. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 148 ; Verger F.-J., 1835, p. 88-90.

¹⁶⁵¹ Barbe H., 1865, p. 87.

1906, découvre un tambour de colonne cannelée d'un diamètre de 0,70 m à l'intérieur de la maçonnerie. On pensait alors qu'une construction primitive avait été recouverte par le massif qui marquait une phase d'embellissement du sanctuaire¹⁶⁵². Mais ce tambour est inachevé et d'autres déchets de taille en calcaire coquillier ont été découverts dans le massif. Il ne s'agit donc pas de remploi d'un temple primitif¹⁶⁵³.

En avant du podium, subsistent les restes des gradins d'accès : un massif de maçonnerie de part et d'autre de murs d'échiffre. Ces gradins ont une largeur de 7,60 m et s'avancent au-delà de l'extrémité des murs d'échiffre. A 0,50 m à l'avant de ce gradin dans l'axe du temple, un lit de mortier peut être la trace des fondations de l'autel.

La découverte d'un fragment de corniche de l'entablement permet de préciser la restitution de l'élévation du temple. Ce fragment présente un décrochement atypique pour un entablement classique où la corniche est lisse. A. Rebourg et A. Olivier font le parallèle avec le temple d'Izernore (Ain) : l'édifice ne devait pas comporter uniquement des colonnes libres, mais était doté à chaque angle de piliers composés. Le décrochement de l'entablement transcrit le décrochement du pilier composé, de deux demi-colonnes¹⁶⁵⁴. L'hypothèse est d'autant plus acceptable qu'il y a des piliers semblables aux angles du portique de l'aire sacrée. Une toiture à quatre pans sans fronton doit alors être envisagée, comme à Izernore¹⁶⁵⁵.

Les structures hydrauliques

Des structures hydrauliques sont disposées dans le sanctuaire. Elles permettent l'approvisionnement en eau, mais aussi l'évacuation des eaux de pluie et de ruissellement qui pourraient alourdir le remblai. L'exutoire E au centre du mur d'enceinte sud a déjà été mentionné. Une canalisation voûtée (C) prend naissance à l'extrémité sud du podium et aboutit dans le puits P. La canalisation est une maçonnerie voûtée en plein cintre, souterraine, large de 0,55 m et haute de 1,15 m. A l'arrivée, il y a un puisard en forme de cuvette ovale profond de 1,90 m¹⁶⁵⁶. A 10,60 m au nord du puits, une construction semi-circulaire F de 4 m de diamètre est adossée au portique est. Il s'agit visiblement d'une fontaine. Une canalisation en bois la relie peut-être au puits, car les fouilleurs ont reconnu la trace d'une éventuelle tranchée entre les deux.

A l'extérieur du sanctuaire, la structure accolée est un bâtiment long de 19,50 m et large d'environ 13 m ; il contient un hypocauste H de 5 m par 3,70 m. Un second bâtiment lui est perpendiculaire au sud (17 x 7 m). Ces pièces bordent le *cardo* A. Ce sont des adjonctions qui ne sont pas antérieures au deuxième quart du II^e siècle. L'hypocauste est plus tardif encore, il date de la fin du III^e et du début de IV^e siècle. Cet hypocauste aux dimensions réduites soutient vraisemblablement un bassin : il est à l'aplomb du petit regard en brique R qui traverse le mur du péribole et à proximité du puisard. Il devait être rempli par les eaux de ce puits, qui viennent des fondations mêmes du temple. Il est possible que cette structure extérieure serve à différentes pratiques rituelles telles des ablutions avant l'entrée dans le sanctuaire. Un accès à l'est de la pièce la lie d'ailleurs à la voie A desservant le lieu de culte.

¹⁶⁵² Barbe H., 1865, p. 81-96. Angot A., Gaugain F., 1910, p. 498.

¹⁶⁵³ Naveau J. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 150.

¹⁶⁵⁴ Rebourg A. et Olivier A. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 178-180.

¹⁶⁵⁵ Naveau J. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 201.

¹⁶⁵⁶ C'est à cet endroit que deux contreforts (C3 et C4) ont été rajoutés.

La présence de ces structures hydrauliques ne s'explique pas par l'existence de source dans le sanctuaire. Une étude hydrographique poussée a montré que la terre rapportée forme une plate-forme dans la pente générale du terrain et cette plate-forme fonctionne comme un réservoir d'eau. Or, le temple est à l'emplacement de deux micros thalwegs, si bien que sa fondation sert au drainage de l'eau et que le mur sud fait office de barrage à son écoulement. L'eau est donc captée sous le temple et redirigée par la canalisation voûtée. L'exutoire E, sur le point le plus bas du terrain, sert à assainir le terrain.

Le décor

Les matériaux utilisés pour construire le sanctuaire sont les moellons de granit les maçonneries. Le tuffeau et le grès servent à l'ordonnance du portique, alors que le temple utilise du calcaire coquillier.

Le décor architectural est très mal conservé. L'ordre corinthien est employé pour le temple et le portique. Les colonnes et les pilastres sont à fût cannelé. La corniche du temple est à modillons avec caisson orné.

Des éléments de marbres pyrénéens ont été retrouvés dans le niveau de destruction du temple : plaque, moulures. Le mur de péribole du sanctuaire est peint, de même que le portique extérieur : la décoration comprend une succession de panneaux de couleurs et de motifs végétaux et figurés.

La statue de culte ?

Plusieurs fragments en calcaire coquillier pourraient appartenir à une statue de culte. Ils sont très abîmés et ont été trouvés en remploi, pour partie dans la maçonnerie M' devant l'entrée occidentale. Ces fragments appartiennent à une divinité féminine assise. Elle porte des cheveux longs, coiffés en arrière par un chignon, et n'est pas diadémée. La déesse est vêtue d'un lourd drapé. A. Rebourg restitue une hauteur de 2,10 m à 2,20 m, à laquelle il faut peut-être rajouter un piédestal. La chevelure est stylistiquement datée du II^e siècle. Il envisage une déesse de la prospérité, qui se tient dans l'attitude des *Matres*¹⁶⁵⁷. Les indices sont trop ténus pour qu'on puisse avancer ici des certitudes.

Mobilier

C'est au nord de l'entrée occidentale, dans un espace d'environ 4 m de côté, qu'une grande quantité de petites offrandes a été trouvée : charbon, céramique, quinze statuettes en terre cuite dont huit Vénus, objets en bronze (fibules, bagues, objets décoratifs, ex-voto en forme d'yeux, boutons, phalères, feuilles de laurier en bronze, huîtres dont certaines percées d'un trou,...). Ce mobilier date du I^{er} siècle et ne dépasse pas le début du II^e siècle. Il faut rajouter sept fragments de lames de fer, dont une pliée. Trouvé dans des couches de sédimentation et de recharge de sol qui sont nombreuses devant l'entrée, ce mobilier pourrait provenir d'une zone de dépôt d'offrandes proche¹⁶⁵⁸. Il s'agirait d'objets en position secondaire, mêlés à force de pelletage et de creusement. Aucune autre zone n'a livré une aussi forte densité d'objets. Il faut donc envisager des nettoyages fréquents, à moins que l'intérieur du sanctuaire soit exclu des offrandes privées. La totalité de l'aire sacrée n'a toutefois pas été fouillée.

¹⁶⁵⁷ Rebourg A. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 187-189.

¹⁶⁵⁸ Naveau J. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 138 et p. 190.

Lors de ses fouilles en 1866, H. Barbe découvre 'au sud du monument' une construction de 4 m de côté qu'il interprète comme la 'boutique d'un marchand'¹⁶⁵⁹. A l'intérieur, ont été découvertes une cinquantaine de statuettes en terre cuite (Vénus, Déesse-mère assise et un fragment de Minerve) et des bijoux (fibules, épingles, bagues).

Un tronc monétaire en calcaire a peut-être été trouvé dans le niveau de destruction du portique extérieur, à 6 m de l'angle sud-est du sanctuaire. Le bloc est brisé. Il est creusé sur la face supérieure en forme d'entonnoir. La face latérale restante est gravée d'une inscription sur deux lignes difficile à restituer¹⁶⁶⁰ : ---]VSACE (ou F)[---/---]BAP[---/---.

Datation

Le sanctuaire a connu plusieurs phases de travaux avec d'abord la construction du péribole et du portique, puis le remblaiement, enfin la construction du temple. Divers aménagements viennent par la suite (bâtiments extérieurs au péribole). La stratigraphie donne un *terminus post quem* des règnes de Néron et des Flaviens aux travaux du péribole et du temple. Stylistiquement, le décor architectural date de la fin du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e siècle¹⁶⁶¹. J. Naveau conclut donc à un début de travaux à la fin du règne de Néron et à leur achèvement au début du II^e siècle.

Le sanctuaire connaît une phase de réaménagement sous la dynastie des Sévères avec la construction des bâtiments sud-est. Dans la deuxième moitié du III^e siècle, les maçonneries M et M' sont construites devant les entrées et, à l'extrême fin du siècle, l'hypocauste est aménagé dans le bâtiment extérieur. Le site est abandonné au milieu du IV^e siècle.

Le Mans

Cadre administratif antique

Nom antique : Vindinum

Cité : Aulerques Cénomans

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville occupe essentiellement la rive gauche de la Sarthe à 1 km de son confluent avec l'Huisne. Elle est installée en partie sur la plaine alluviale et en partie sur un promontoire du plateau de Sargé (la butte du Vieux-Mans).

Altitude : L'altitude s'échelonne entre 45 et 80 m NGF.

Éléments de chronologie

Des fouilles préventives récentes ont relancées l'hypothèse de l'existence d'un *oppidum* sur la butte du Vieux-Mans : des ateliers métallurgiques de l'Age du fer ont été dégagés

¹⁶⁵⁹ Barbe H., 1879, p. 525.

¹⁶⁶⁰ *AE* 1991, 1234.

¹⁶⁶¹ Blot M.-C. dans Naveau J. et coll., 1997, p. 166-177.

à la Charbonnière, au nord-est de la ville gallo-romaine¹⁶⁶². L'existence d'une occupation protohistorique sur le site du Mans est envisageable, mais seules des fouilles d'envergure préciseraient la nature de l'occupation.

Après la conquête, la ville s'installe à l'époque augustéenne en fond de vallée (quartier des Filles-Dieu) et connaît un développement important entre le milieu du I^{er} siècle et la fin du II^e siècle. La topographie rend impossible l'établissement d'un quadrillage urbain régulier. Le règne de Claude voit le début de l'aménagement de terrasses qui modifient la morphologie de la vallée et de grands programmes urbains deviennent alors possibles. Ces terrasses sont aménagées progressivement ; les travaux commencent aux abords de la butte du Vieux-Mans pour se développer ensuite : les zones sud ne sont pas aménagées avant les années 80. Les thermes de l'Ecole régionale des Beaux-Arts sont construits vers les années 40-50. La ville possède en outre un théâtre (ou un amphithéâtre) dont on ignore la date d'édification. Enfin, l'emplacement du *forum* n'a jamais été trouvé et l'étendue de la ville inconnue.

Bibliographie : Deschamps S., 2001.

La Tour-aux-Fées, Allonnes

Localisation actuelle

Commune : Allonnes

Localisation : La Tour-aux-Fées, ou La Forêterie

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 179)

Allonnes est à 5 km au sud-ouest du Mans et s'étend sur la rive droite de la Sarthe. Les deux sites sont séparés par une vaste plaine alluviale. La capitale cénomane est reliée à Allonnes par une voie qui traverse la Sarthe par le gué de Chaoué au niveau du sanctuaire à l'est et qui le longe du côté nord. Ce gué correspond à un point de rupture de charge qui implique qu'on y débarque les marchandises venant du sud par voie fluviale pour les acheminer jusqu'au Mans.

La question d'une occupation protohistorique à Allonnes est encore posée. On connaît seulement avec certitude les niveaux laténiens sous le sanctuaire de La Tour-aux-Fées. Ailleurs, les découvertes sont trop éparées pour qu'on puisse avancer l'hypothèse d'un *oppidum*. Les découvertes gallo-romaines permettent de restituer une agglomération secondaire qui s'est développée à l'ouest du sanctuaire à partir du I^{er} siècle (fig. 180). Le sanctuaire est sur un terrain en pente douce vers le nord, à la cote 67-68 du versant nord de la Butte des Fondues qui culmine à 82 m.

¹⁶⁶³

Historique des découvertes

Le monument, conservé en élévation, sert de carrière de pierre jusqu'au XVIII^e siècle. L.-J.-C. Maulny entreprend le premier des fouilles à La Tour-aux-Fées dès 1774. De nombreux érudits étudient les vestiges au XIX^e siècle, mais le sanctuaire suscite alors peu d'intérêt.

¹⁶⁶² Cabboi S., 2000, p. 86-87.

¹⁶⁶³ Lucas R., 2003, p. 21-24. Bérard F. et al., 2001, p. 107.

C. Jullian fait un passage sur le site dans les années 1910 et identifie le sanctuaire à un mausolée. Ce n'est qu'en 1953 que les fouilles reprennent à La Tour-aux-Fées sous la direction de P. Térouanne, qui les poursuit jusqu'à 1979. Il est classé Monument Historique en 1961. Un programme de recherche est relancé depuis 1994 sous la direction de K. Gruel et V. Brouquier-Reddé, afin de préciser les différents états du sanctuaire et de rectifier les plans. Un travail de présentation au public est parallèlement effectué. L'ensemble des recherches réalisées sur le site vient de faire l'objet d'une publication très complète dont nous reprenons ici les grandes lignes, dans l'optique qui nous intéresse.

Bibliographie : Térouanne P., 1967 et 1974. Bérard F. *et al.*, 2001. Gruel K., Brouquier-Reddé V. et coll., 2004.

Description des vestiges

Les niveaux préromains(fig. 181)

Sous le premier édifice gallo-romain, de nombreuses constructions se recoupent et attestent une longue fréquentation du site. Les vestiges sont pour la plupart très arasés et conservés au-dessous des niveaux de sol. Ont été reconnus :

- Une palissade P orientée nord-sud de 30 m de long sur sablière ; elle est sous le portique ouest de la dernière phase du sanctuaire qui en reprendra l'orientation. Il s'agit peut-être de l'élément d'un enclos protohistorique. Cette palissade est apparentée à une série de trois fosses ovales limitées par des poteaux aux angles et orientées nord-sud.
- Un petit foyer, à l'ouest de la palissade, au sud des fosses, confirme une activité métallurgique dans ce secteur où P. Térouanne a découvert une centaine de lingots circulaires métalliques composés d'un alliage de cuivre et d'étain avec des traces d'or, d'argent, de fer et de plomb¹⁶⁶⁴.
- Un édifice rectangulaire (n° 10¹⁶⁶⁵) dont on a retrouvé l'angle sur sablière. Sous cet édifice : un bâtiment circulaire (n° 15) de 6 m de diamètre, avec à l'ouest, deux poteaux qui semblent encadrer un seuil large de 0,80 m.
- Un second bâtiment circulaire de 6 m (n° 8) est sous la *cella* du futur temple à podium. On lui restitue un porche d'entrée à l'est. Au-dessus de ce bâtiment, l'édifice n° 5 est constitué de quatre sablières qui se croisent à angle droit.

Ces structures ne sont pas datées précisément. On connaît seulement l'antériorité des deux bâtiments circulaires n° 8 et 15 par rapport aux édifices quadrangulaires n° 10 et 15. Le mobilier provient toujours de couches de remblai des constructions gallo-romaines qui ont opérées d'importants travaux de nivellement. La stratigraphie est donc très perturbée. Ce mobilier est essentiellement constitué d'armes et de monnaies¹⁶⁶⁶ ; la céramique est presque absente. Les armes datent pour la plupart des III^e et II^e siècles av. n.è., mais certaines remontent au V^e siècle. On compte : des lames d'épée (certaines ployées), des fourreaux, des pièces de suspension de char, des fers de lance ... Des objets de parure ont également été trouvés : fibules, bracelets en pâte de verre, perles, ainsi que des ustensiles et récipients liés à la consommation,... Pratiquement tous les objets sont en fer. De très nombreuses monnaies gauloises, associées à quelques monnaies romaines républicaines, ont été retrouvées. Elles ont généralement été trouvées sous le *fanum*, alors que la répartition des armes était moins concentrée. Les monnaies, plus tardives que les

¹⁶⁶⁶ Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, p. 304.

armes, datent de la fin du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle av. n.è. La nature du mobilier plaide pour un usage cultuel du site.

Le premier *fanum* (fig. 182)

Entre la fin du I^{er} siècle av. n.è. et le règne de Tibère, la zone est nivelée une première fois pour recevoir de nouvelles constructions. Un édifice en bois a existé sous le *fanum* à galerie ; son plan complet n'est pas connu. Du matériel monétaire lui est associé : les monnaies, retrouvées tout autour, augurent de rites de la *jactatio*. On compte des monnaies gauloises en bronze surtout, parfois en argent, très rarement en or, ainsi que des monnaies romaines de la République et du début de l'Empire.

Le premier monument en pierre (édifice 1b) s'implante entre la palissade protohistorique et le temple à podium du II^e siècle. Il s'agit d'un temple à galerie carré. Les côtés de la galerie mesurent 11,70 m, ceux de la *cella* 5,80 m. Seule la fondation est conservée : celle de la *cella* (0,85 m) est plus large que celle de la galerie (0,65 m). Sa construction intervient au cours des règnes d'Auguste-Tibère. P. Téroouanne avait déjà dégagé ce *fanum* et proposait une datation laténienne. Sur son plan, apparaissent des structures considérées comme contemporaines : on y voit au sud du temple deux murs parallèles¹⁶⁶⁷ ; de même sur un plan plus ancien, à l'est du *fanum* et en partie sous le podium du temple du II^e siècle, un petit édifice quadrangulaire (2) est présenté comme appartenant à cette même phase¹⁶⁶⁸. Ces murs, construits en dur d'après P. Téroouanne, ne sont plus mentionnés dans les fouilles récentes. Autour du *fanum* et dans la galerie, de nombreuses monnaies d'Auguste à Nerva attestent là encore des rituels de la *jactatio*. Les remblais recouvrant ce niveau d'occupation ont livré des fragments d'enduits peints qui peuvent provenir du monument.

Trois bases à Mars Mullo lui sont associées. Elles ont été découvertes par P. Téroouanne en 1959 dans le remblai constitué pour la construction du temple à podium de la phase suivante. P. Téroouanne décrit avec précision la position des bases au moment de leur découverte : les autels étaient '*soigneusement rangés, côte à côte, protégés et comme camouflés, sous la terrasse cimentée du portique ouest, on avait même pris le soin de rajuster sur l'un d'eux une grande partie de sa corniche brisée, comme on avait aussi rajusté les trois blocs disjoints d'un autre*'¹⁶⁶⁹. Selon leur formulaire et leur paléographie, ces bases datent du I^{er} siècle de n.è.¹⁶⁷⁰. Elles ont permis de connaître la divinité tutélaire du sanctuaire.

· *ILTG 343 = AE 1960, 319a* Socle de statue cylindrique en calcaire, haut de 0,91 m et de 0,46 m de diamètre. Au centre du bloc, le champ épigraphique est contenu dans un cartouche rectangulaire en saillie (0,43 x 0,32 m). Texte: *Aug(usto) et / Marti Mulloni / Crescens, servos / publicus, l(ibens) m(erito)*. Traduction : A l'Auguste et à Mars Mullo, Crescens, esclave public a élevé ce monument de bon gré et à juste titre.

L'inscription mentionne Auguste, mais n'est pas à dater du vivant d'Auguste comme l'avait proposé P. Wuilleumier. Selon A. Chastagnol, l'emploi d'*Augustus*, désignant le

¹⁶⁶⁷ Téroouanne P., 1974, p. 65 et plan p. 60.

¹⁶⁶⁸ Téroouanne P., 1967, fig. 1 p. 175.

¹⁶⁶⁹ Téroouanne P., 1974, p. 71. Voir encore : Téroouanne P., 1960, p. 185-189.

¹⁶⁷⁰ Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, p. 308sq.

titre sans faire mention nommément de l'empereur, apparaît sous Vespasien ou sous Claude au plus tôt, et perdure jusqu'à Hadrien¹⁶⁷¹, alors que pour M.-T. Raepsaet-Charlier, 'il n'y a pas de critère chronologique à déduire de la présence d'Augustus/a dans une inscription religieuse'¹⁶⁷². Ici la stratigraphie permet sans problème de dater la base du I^{er} siècle.

- *ILTG 344 = AE 1960, 319c* Fragment de bloc en calcaire haut de 0,19 m, large de 0,33 m et épais de 0,38 m. D'un côté, un relief représentant un personnage masculin tenant une lance ; de l'autre, une inscription incomplète. Texte : ---/---] et / M[art ?]i Mu[l(loni) / S]ex(tus ?) COEIC Traduction : ... et à Mars Mullo, Sextus Coeic[ius ?] P. Wuilleumier avait retenu le développement *ex c(onsulo)* pour la dernière ligne. Il est plus plausible d'y trouver le nom du dédicant¹⁶⁷³.
- *ILTG 345 = AE 1960, 319b* Socle de statue parallélépipédique en calcaire haut de 0,96 m et large de 0,55 m. Texte : *Marti Mulloni / et divo Aug(usto) / Seuerus Nigri / fil(ius) / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. Traduction : A Mars Mulloet au divin Auguste, Severus, fils de Niger, s'est acquitté de son vœu de bon gré et à juste titre. A. Chastagnol date cette inscription du règne de Claude par analogie avec la formule 'divo Augusto' de la dédicace du théâtre de Feurs¹⁶⁷⁴.

Le chantier du nouveau sanctuaire

A partir de la fin du I^{er} siècle, débute un programme complet de reconstruction. Les fouilles ont mis en évidence les différentes phases d'un chantier qui a duré près d'un siècle.

A la fin du I^{er} siècle (80-90), à une dizaine de mètres au nord du temple, une aire de travail servait au débitage des moellons : il y restait des éclats de calcaire et de grès, des blocs abandonnés... Cette phase de travail est celle du gros œuvre de la construction. Entre 90 et 110 environ, on remblaye et on nivelle pour créer une nouvelle aire de circulation destinée à faciliter les travaux de finition du temple.

Le travail de finition s'étend sur une vingtaine d'années (110-130) : décoration en bronze, toiture, sculpture architecturale. Un vaste bâtiment à l'est du temple (édifice 6) était dévolu au travail du métal : l'atelier (10 x 15 m) est construit sur sablières et sur poteaux. Une fosse-dépotoire était creusée dans le remblai de construction à l'ouest de l'atelier. Elle contenait les restes de nourriture des ouvriers, les déchets des travaux de métallurgie,... Elle est scellée par le démontage de l'atelier et le remblaiement de la cour (120-140).

Le chantier s'achève avec l'aménagement de la terrasse du sanctuaire et la construction du quadriportique (140-160). Au final, la mise en œuvre dure 80 ans et permet la réalisation d'un programme de construction cohérent.

Le nouveau sanctuaire (fig. 183)

Le nouveau sanctuaire adopte des caractéristiques romaines : aire sacrée délimitée par un quadriportique à exèdres, podium, vestibule pour le temple.

Le temple

Le temple (dit La Tour-aux-Fées) est le premier édifice construit. Situé dans l'axe du sanctuaire, à l'ouest au fond de l'aire sacrée, il est entre 2 et 4 m du portique ouest, à 53 m des portiques latéraux et à 51 m du portique oriental. La reprise des fouilles a permis une

meilleure connaissance du monument¹⁶⁷⁵. Il est installé sur un podium haut dont il reste la semelle de fondation du stylobate et le remplissage de maçonnerie conservé jusqu'au sol de circulation¹⁶⁷⁶. Ce podium est en deux parties : la partie postérieure (englobant la *cella*) est un carré de 19,90 m de côté ; la partie avant forme un rectangle de 11,30 m par 12,40 m (pour le vestibule), elle comporte deux murs de refend complètement épierrés. Les empreintes conservées sur les semelles de fondation invitent à restituer un parement en grand appareil. On accède au monument par un escalier matérialisé par un radier large de 9 m et profond de 5,90 m. Il est limité par la semelle de fondation des murs d'échiffre (large de 1,80 m).

La *cella*, de plan circulaire, est en position légèrement décentrée dans le podium. Ses fondations, larges de 2,05 m et profondes de 2 m, sont englobées dans la maçonnerie de remplissage. Le diamètre intérieur de la *cella* au niveau des fondations est de 9,05 m et le diamètre extérieur de 13,10 m. On ne sait pas si son sol est surélevé par rapport à celui de la galerie. Elle est construite en *opus vittatum* très soigné. La largeur des murs de l'élévation est de 1,77 m à la base et de 1,16 m plus en hauteur.

La restitution de l'édifice proposée par V. Brouquier-Reddé et K. Gruel à partir de ces observations diffère radicalement de celle de P. Térouanne. Celui-ci limitait le podium à 1 m de haut et restituait un édifice sans escalier monumental avec un vestibule plus long et beaucoup plus de colonnes¹⁶⁷⁷. Selon lui, le temple était périptère hexastyle et corinthien, avec sept colonnes latérales pour le vestibule et huit pour les trois autres côtés de la *cella*. Trois rangées de quatre colonnes se dressaient en façade dont deux sur les murs de refend du vestibule. Aujourd'hui, on restitue un temple sur un podium de 4 m de haut, à la *cella* entourée d'une galerie d'ordre corinthien. La façade est composée d'une seule colonnade de quatre colonnes¹⁶⁷⁸, installée sur le mur de refend intérieur en retrait par rapport au podium, à 4,90 m du l'escalier¹⁶⁷⁹. Le vestibule devant la *cella* mesure dans ce cas 11 m, il est bordé de trois colonnes. Les trois autres côtés de la *cella* auraient compté six colonnes. Le plan de l'édifice, avec *cella* circulaire entourée d'une galerie carrée sur podium, est un hapax en Gaule.

La *cella* aurait atteint une hauteur de 17 m proportionnellement à son diamètre et suivant les exemples d'Autun, de Corseul et de Périgueux. Les blocs retrouvés épars permettent de restituer les ordonnances du sanctuaire¹⁶⁸⁰. Les modules du temple sont plus grands que ceux du portique. La base est à double tore sur plinthe ; le fût est constitué de tambours à cannelures rudentées ; les chapiteaux retrouvés sont corinthiens. Pour l'entablement, on n'a pas retrouvé d'élément d'architrave, on la restitue identique à celle du portique : à trois fascies ; elle est surmontée d'une frise d'armes ; enfin, la corniche

¹⁶⁷⁵ Les nouvelles fouilles ont permis de rectifier la datation augustéenne proposée par P. Térouanne en raison du petit appareil et de la mention d'Auguste sur les bases à Mars *Mullo* (Térouanne P., 1974, p. 68). Le reste du monument aurait été selon lui des ajouts sévériens. Les datations de P. Térouanne, même si elles comportent nombre d'erreurs, sont parfois d'une justesse surprenante : il propose par exemple une construction entre Trajan et les Sévères pour le podium englobant la *cella* et pour le quadriportique. Ses arguments sont de trois ordres : les monnaies de César à Trajan contenues dans le remblai sous le portique, le petit appareil jugé du règne d'Hadrien et la datation sévérienne du style de la statuaire. Térouanne P., 1974, p. 71.

¹⁶⁷⁶ Ce massif de maçonnerie avait été interprété par P. Térouanne comme un élément mérovingien : Térouanne P., 1974, p. 67.

¹⁶⁷⁷ Térouanne P., 1967, p. 177, fig. 4 p. 176 et 1974, fig. IV p. 64.

¹⁶⁷⁸ Une façade tétrastyle est préférée à une façade hexastyle qui impliquerait un entraxe de colonnes trop petit.

¹⁶⁷⁹ Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, p. 314.

¹⁶⁸⁰ Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, p. 317-322, 338-340. Pour le temple : Lefèvre C., 2006, p. 297-304.

est partiellement connue. Le fronton en façade est supposé suite à la découverte d'un élément de rampant très décoré. Un deuxième fragment au décor différent laisse présumer un second fronton à l'arrière du temple. Un acrotère en forme de palmette couronnait le fronton. L'ordre corinthien utilisé est celui qu'on rencontre couramment dans les édifices du milieu du II^e siècle dans les provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine.

Le quadriportique

D'importants travaux de terrassement sont préalables à l'aménagement d'une vaste plateforme de 120 m de long sur 99 m de large. Une aire sacrée quadrangulaire de 112 m par 98 m y est délimitée par un mur de péribole. Sur les quatre côtés de ce mur, s'appuie un portique. Au nord, le mur sert de soutènement, car il y a près de 4 m de différence de niveau entre le sol de la galerie et le sol extérieur. Deux entrées sont restituées : à l'est, l'entrée est encadrée par un portique de façade large de 5,65 m (E') ; au nord, au centre du portique, on accède au sanctuaire par un escalier qui rattrape la différence de niveau de sol (E). L'entrée E communique avec la voie menant au gué de Chaoué. Des entrées latérales ont pu flanquer l'entrée axiale E' dans le prolongement des portiques latéraux. Des bases encadrent l'accès E.

Le portique occidental s'arrondit en abside pour recevoir le temple. Les portiques latéraux sont larges de 6,50 m et longs de 104 m. Le portique nord, le plus soumis aux poussées de terres, possède des murs de refend sous le niveau de sol ; le même dispositif est observé à Jublains et à Alba. Le portique oriental est plus important : il mesure 10 m de large pour une longueur de 99 m. Il est limité par des pavillons d'angle. Il a pu recevoir un étage. Le portique sud a une exèdre de 9 m de large pour 8 m de profondeur ; son accès est peut-être encadré de bases comme l'entrée E qui lui fait face. De part et d'autre de cette exèdre et de E, des exèdres plus petites ont 5 m de profondeur. Ouvrant dans le portique occidental au sud, une exèdre quadrangulaire a été observée, elle n'a pas son symétrique de l'autre côté. Des escaliers se trouvent de chaque côté de l'abside ouest et dans le portique nord. Ils facilitent la circulation dans la galerie qui est aménagée à des niveaux différents : la galerie orientale domine la cour de plusieurs marches ; les autres sont surélevées d'une marche.

La cour, de 80 m par 82 m, couvre une surface de 7000 m². On y a trouvé des bases de statues et une fontaine monumentale, dans l'axe du temple. La fontaine a la forme d'un hexagone et mesure 5 m par 5,70-5,90 m. Le bassin est accessible par quelques marches et a une dimension de 3,40 m par 2,90 m¹⁶⁸¹. Une canalisation en tuiles évacue l'eau vers le nord-ouest ; on n'a pas trouvé trace d'une arrivée d'eau.

Un système de canalisation C en brique et en bois et des puisards protègent le sanctuaire des eaux de ruissellement. Un caniveau en grand appareil entoure également le temple sur trois côtés ; il repose sur un mur maçonné en petit appareil large de 1,50 m.

Inscriptions

A cet état du sanctuaire sont associés quantité de petits fragments de plaques de marbre inscrites pour la plupart et datées de la seconde moitié du II^e siècle. P. Térouanne en avait déjà découvert une vingtaine en partie publiée dans les *ILTG* (n° 346 à 348bis). Elles proviennent essentiellement de la jonction sud de l'abside du portique ouest. Les nouvelles

¹⁶⁸¹ Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, p. 334.

fouilles en ont livré à peu près autant qui proviennent également du portique ouest et de la zone sud du podium.

Parmi les très nombreux fragments :

- Dédicace de la cité des Cénomans à un empereur non identifié¹⁶⁸².
- Deux fragments mentionnant la cité des Cénomans¹⁶⁸³.
- Trois fragments peut-être des dédicaces à des notables locaux¹⁶⁸⁴.
- Deux fragments de plaques mentionnant des chevaliers romains ou des sénateurs¹⁶⁸⁵.
- L'une des plaques les plus remarquables est destinée à un sénateur qui aurait été gouverneur de Lyonnaise au tout début du III^e siècle¹⁶⁸⁶. Elle est constituée d'une dizaine de petits fragments de marbre blanc, découverts pour l'un d'entre eux par P. Térouanne en 1957 et pour les autres entre 1994 et 1998. F. Bérard propose la lecture suivante : Texte : [---] ANO S[---/---]leg(ato) Aug[ustorum ? Propraetore pr]ovin[ciae Lugu/dunen]sis XVviro [sacris faciundis ----/---] praetore S [--- / leg(ato) Augusti ? leg(ionis XIII G]erminae mar[tiae Victricis --- / praepo/sito ? vexi]llation[ibus --- / --- G]allica[--- / ---] E CLA[--- / ---] AE [--- / ---] ++ [---/--- ?]+++ICA[---/---]janis Dac[isque ?---/---]+s ob sec[---/---]+MESENET[--- donis/ mi]litaribus c[oronis --- item]/que vexillis + [---]/ri Augusti, tr[---tri]/buno leg(ionis) sext[tae ---] leg(ionis) / XXII Primigen[iae ---]nicae/ Civit[as Aulercor(um) Cenomanor(um) ?]. Offerte par la cité des Cénomans, la plaque présente la carrière d'un sénateur dans l'ordre ascendant ; son nom figure sur la première ligne. Le cursus du personnage s'est déroulé essentiellement dans l'armée : il a effectué deux tribunats militaires au moins et a reçu des décorations (*corones*).

Décor

L'extérieur du mur de péribole est entièrement recouvert de mortier de tuileau peint en rouge. L'ordonnance du quadriportique est corinthienne. Les fragments d'enduits peints retrouvés permettent d'en reconstituer en partie le décor : ils montrent une succession de panneaux noirs et rouges séparés par une colonnette jaune ; cette zone est surmontée d'un autre panneau rouge sur fond noir, elle en est séparée par une double bande horizontale verte. On ne sait pas si cette séquence recouvrait tout ou partie du mur du portique. Le reste du portique est constitué de placage décoratif qui complète le décor peint : plaques, plinthes, moulures, baguettes, pilastres d'applique d'ordre corinthien. Le sol est en *opus sectile*. Des dessins préparatoires des décors plaqués ont été retrouvés gravés sur des plaques de marbre. Ces placages sont en majorité composés avec la gamme de possibilités qu'offrent les différents calcaires marbrés de Gaule, mais, des marbres de tout l'Empire (Grèce, Asie mineure, Afrique, Italie) sont aussi utilisés.

Pour le temple, les dallages du sol emploient des matériaux moins variés que le portique.

La décoration sculptée est abondante. Les thèmes iconographiques abordés sont ceux de la guerre et de la luxuriance de la nature. De nombreuses têtes ont été découvertes, dont une tête de Mars casqué en tuffeau et une tête de divinité féminine diadémée (Vénus ou Junon). Des tambours de colonnes ciselées du temple représentent Pan luttant contre Amour, des glaives, des boucliers, et des Satyres dansant ou vendangeant. Un chapiteau

montre une brebis allaitant un agneau¹⁶⁸⁷. Des éléments de statuaire en bronze décoraient également le sanctuaire.

Mobilier

Parmi le petit mobilier votif :

- 38 éléments de figurines de terre cuite qui ne sont pas antérieures à la fin du I^{er} siècle (Enfant souriant et Vénus surtout, présence également de Déesses-mères). Elles proviennent pour l'essentiel d'un édifice extérieur au sanctuaire. Seulement deux fragments ont été trouvés dans l'enceinte.
- Fibules, bagues, mobilier de toilette et de maquillage, perles en bronze et en verre,...
- Monnaies
- Faune : en majorité du porc. Excepté les restes des niveaux de chantier, la faune a été trouvée à l'extérieur du sanctuaire : au nord et à proximité de la grande exèdre du portique sud dans une zone de rejet contenant de la céramique (R). Les animaux étaient abattus, préparés et consommés sur place.
- Parmi les découvertes anciennes, on sait que L. J. C. Maulny a découvert à la fin du XVIII^e siècle une statue en marbre blanc qu'il identifiait à Niobé, mais qui pourrait être une Nymphé.

Le sanctuaire est fréquenté jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle.

Environnement Archéologique (fig. 180)

P. Térouanne a fouillé un édifice à hypocaustes situé à l'ouest du sanctuaire. Il n'en fait pas de commentaire dans ses publications, mais il apparaît sur le plan général du site sous l'exèdre¹⁶⁸⁸.

A l'ouest du sanctuaire de Mars Mullo, en contrebas de la colline, une agglomération s'organise selon un axe nord-sud, avec au nord un grand bâtiment thermal et au sud un sanctuaire situé au lieu-dit Les Perrières¹⁶⁸⁹. Des puits transformés en fosses-dépotoires et des découvertes ponctuelles de mobilier, de murs, fosses et sols ne permettent pas de restituer le faciès de cette agglomération apparemment étendue mais qui reste mal connue.

Conclusion

Pour V. Brouquier-Reddé et K. Gruel, l'iconographie du sanctuaire qui associe thèmes guerriers de la *virtus* et de la victoire et thèmes de l'abondance et de la *felicitas* renvoient directement à l'idéologie impériale. Mars Mullo apparaîtrait alors comme un dieu polyvalent promoteur de prospérité et protecteur de la communauté¹⁶⁹⁰.

¹⁶⁸⁷ Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, p. 354-360.

¹⁶⁸⁸ Térouanne P., 1967, fig. 1 p. 175 et 1974, p. 60.

¹⁶⁸⁹ Le cas du sanctuaire des Perrières à 1 km au sud-ouest de celui de Mars *Mullo* ne sera pas étudié isolément dans le présent catalogue. Bien que dans la même position périurbaine que le sanctuaire de la Tour-aux-Fées par rapport au Mans, il doit être considéré comme un sanctuaire installé à partir du règne de Tibère au plus tôt, qui se développe non par rapport à la capitale mais par rapport à l'agglomération. Bibliographie principale : Bousquet J., 1969 ; Pioger A., 1974 ; Biarne J. (dir.), 1978, 1979, 1980 ; Aubin G., 1981 ; CAPRA, 1984. Voir I, p. 10-11 et 34-35.

¹⁶⁹⁰ Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, p. 374-375.

Evreux

Présentation de la Capitale

Voir page 289

Le Vieil-Evreux

Localisation actuelle

Commune : Le Vieil-Evreux

Localisation : Les Terres noires

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 184)

Le Vieil-Evreux est une agglomération secondaire centrée autour d'un imposant sanctuaire éloigné d'environ 6 km à l'est du centre d'Evreux. Le site est sur le plateau de Saint-André-de-l'Eure dont l'altitude moyenne est de 130 m ; il est au bord de la voie menant d'Evreux à Paris au niveau d'un carrefour de voies régionales. Des structures ont été reconnues sur 90 ha et sont dispersées sur 250 ha. Le sanctuaire en est l'élément central. A l'est se trouve le théâtre, à l'ouest les thermes. D'autres lieux de culte ont été repérés. Autour s'organise l'habitat qui forme une vaste couronne autour des bâtiments publics (fig. 191).

L'hypothèse d'une origine gauloise du Vieil-Evreux est souvent proposée¹⁶⁹¹, mais on ne peut la confirmer pour le moment. Dans l'état actuel des connaissances, c'est le sanctuaire de Cracouville qui a livré les témoignages d'occupation les plus anciens : il date d'après la conquête ou du début du règne d'Auguste.

Historique des découvertes

Les recherches sur le site débutent en 1801 avec les fouilles de l'abbé François Rever. Les fouilleurs se succèdent ensuite pendant deux siècles :

- C. de Stabenrath (1829),
- A. Robillard et T. Bonnin (1835-1842),
- H. Lamiray (1911-1914),
- E. Espérandieu (1912-1913),
- M. Baudot (1933-1939),
- M. Baudot, M. Le Pesant et A. Lézine (1949),
- P. Rousset (1973-1978).

Dernièrement, des sondages ont été réalisés par F. Carré en 1993, par T. Lepert en 1995 et par L. Guyard en 1996-1998. Enfin, des prospections aériennes ont apporté des informations supplémentaires sur l'organisation générale : R. Agache en 1976, P. Béchelen (1977-1983), P. Eudier et A. Etienne à partir de 1991.

Les travaux les plus importants restent ceux de T. Bonnin qui a dressé un plan du site encore utilisé aujourd'hui¹⁶⁹². Il a peu publié et ses planches sont parfois fantaisistes car elles exagèrent la monumentalité des découvertes. Les dessins de F. Rever sont souvent plus fiables (notamment pour le théâtre et l'édifice du Champ des Dés). M. Baudot a

¹⁶⁹¹ Baudot M., 1943, p. 191-206. Cliquet D. *et al.*, 1996, p. 52 et 54.

¹⁶⁹² Bonnin T., 1860, pl. I.

heureusement publié une partie des notes et croquis de fouille de Bonnin, généralement plus juste que ses planches. Il ajouta à la publication les notices complètes qui accompagnaient les planches et qui précisent souvent la provenance des découvertes de mobilier¹⁶⁹³.

Un collectif de chercheurs a édité en 1996 une monographie qui fait la synthèse des connaissances sur le Vieil-Evreux gallo-romain. Elle est le point de départ à de nouvelles recherches dirigées par L. Guyard et engagées par le Conseil Général de l'Eure pour la mise en valeur du site.

Bibliographie : Rever F., 1827. Bonnin T., 1860. Espérandieu E., 1913 et 1921. Lamiray H., 1927-1929. Baudot M., 1936 et 1939. Etienne A., Eudier P., 1994. Lepert T., 1995. Guyard L. *et al.*, 1997. Guyard L., 1998b et 1999. Cliquet D. *et al.*, 1996. Guyard L., Bertaudière S., 1999. Guyard L., Lepert T., 1999. Gury F., Guyard L., 2006. Collectif, 2006.

Description des vestiges

Le sanctuaire central¹⁶⁹⁴

Epoque augustéenne

Une fouille récente et ponctuelle a montré que les niveaux d'occupation les plus anciens remontent au milieu de l'époque augustéenne, ce qui tendrait à exclure une fréquentation préromaine du sanctuaire. Aucune structure n'est pour le moment connue pour cette première phase.

I^{er} et II^e siècles (fig. 190)

Les vestiges associés à cette seconde phase sont lacunaires. Il semble qu'il existe déjà trois temples de type *fanum* à galerie : ils ont été repérés par prospection aérienne, là où T. Bonnin avait relevé un ensemble complexe de salles. Ils ne sont donc pas datés¹⁶⁹⁵. Ils sont monumentalisés au début du III^e siècle.

III^e siècle (fig. 185)

Cette phase, la mieux connue, est principalement documentée par les fouilles de T. Bonnin qui en a dressé un plan d'ensemble. F. Rever, H. Lamiray et M. Baudot y ont également travaillé. Les prospections aériennes ont apporté des rectifications importantes au plan, mais des incertitudes demeurent.

Le sanctuaire est approximativement orienté est-ouest. Il est apparemment divisé en trois espaces : une première cour A pourrait être envisagée à l'est suite à la découverte d'un portique de même orientation que le reste des édifices, puis une cour intermédiaire B (240 m par 90 m), et enfin une dernière cour C contenant les temples (215 m par 180 m). L'ensemble B et C couvre une surface d'environ 270 m par 240 m. L'accès se fait par l'est. Les cours A et B sont dépourvues de tout aménagement¹⁶⁹⁶.

¹⁶⁹³ Baudot M., 1939, p. 111-143.

¹⁶⁹⁴ **Que Bonnin nomme la 'Basilique' : Bonnin T., 1860, pl. VIII-XI.**

¹⁶⁹⁵ Photographies de R. Agache : dans Cliquet D. *et al.*, 1996, fig. 13 p. 17 et Guyard L., Lepert T., 1999, p. 24.

¹⁶⁹⁶ Lepert T., 1995, p. 51.

Au centre de la cour C, sont alignés trois temples D, E et F orientés à l'est et reliés par des galeries. La longueur de l'ensemble varie selon les publications de 135 m¹⁶⁹⁷ à 156 m¹⁶⁹⁸. Ils sont tous les trois composés d'une *cella* rectangulaire entourée d'une galerie et construits sur un podium. T. Bonnin a retrouvé le premier emmarchement du temple sud F. Son plan figure donc les substructions des édifices. Au nord et au sud, les temples E et F mesurent au total environ 22 m par 26 m. Le temple central D est le plus grand : sa *cella* mesure approximativement 20 m par 15 m et sa galerie 50 m par 25 m¹⁶⁹⁹. La *cella* est fermée à l'ouest par une abside semi-circulaire inscrite dans un rectangle. Ses murs sont conservés sur 2 m de haut, mais son accès n'a pas été retrouvé. Elle est encadrée au nord et au sud de cinq bases de colonnes qui pourraient avoir appartenu à un premier état. Les temples sont reliés par deux galeries ; des salles leur sont accolées. Une partie des structures ne devait pas être visible en élévation, mais correspond sûrement à des fondations, supportant l'ordonnance.

Il faut donc restituer une façade longue et rythmée par une ordonnance ponctuée par l'alternance des temples et des galeries de retraits et de saillies (**fig. 186**). V. Brunet restitue des édifices sur un podium de 4 m, hauteur calculée à partir de l'emmarchement conservé de F, avec huit colonnes en façade pour chaque temple (**fig. 187**)¹⁷⁰⁰. Le temple principal D pourrait abriter une salle souterraine sous la *cella* (**fig. 188**). Cela expliquerait l'absence d'accès signalée par T. Bonnin et la présence des espaces latéraux notés *b* qui seraient alors les murs d'échiffre d'un escalier donnant accès à l'intérieur du podium.

A l'ouest, un ensemble rectangulaire G est dans l'axe du sanctuaire, peut-être à nouveau une cour. Aux angles occidentaux du péribole, deux structures rectangulaires P sont interprétées par A. Grenier comme des '*piscines*'¹⁷⁰¹ ; leur fonction serait à vérifier.

Décor

Les éléments de décor ont été trouvés en quantité par F. Rever puis par T. Bonnin¹⁷⁰² : bases, fûts, chapiteaux de colonnes, éléments d'entablement, mais aussi sculptures en haut-relief de têtes et autres parties de corps qui composaient le programme iconographique du sanctuaire. Pour les temples, l'ordre utilisé est l'ordre toscan¹⁷⁰³. Immédiatement à l'ouest des trois temples, H. Lamiray a découvert des plaques de revêtement en marbre blanc, jaune et vert, en porphyre, en schiste, en calcaire¹⁷⁰⁴. Des peintures ornaient la galerie du temple central, d'après les fragments d'enduits peints découverts par H. Lamiray et M. Baudot¹⁷⁰⁵.

Datation

¹⁶⁹⁷ Van Effenterre H., 1949, p. 122-123.

¹⁶⁹⁸ Bonnin T., 1860, pl. VIII.

¹⁶⁹⁹ Dimensions tirées du plan de T. Bonnin.

¹⁷⁰⁰ V. Brunet, dans Cliquet D. *et al.*, 1996, p. 21 et 67.

¹⁷⁰¹ Grenier A., 1960, p. 760-761.

¹⁷⁰² Rever F., 1827, p. 41-42 et pl. 5 (F. Rever les prend pour des sculptures gothiques). Bonnin T., 1860, pl. IX-XI.

¹⁷⁰³ Bonnin T., 1860, pl. IX-F et X-H.

¹⁷⁰⁴ Lamiray H., 1927-1929, p. 108sq.

¹⁷⁰⁵ Lamiray H., 1927-1929, p. 112sq. Van Effenterre H., 1949, p. 122-123.

D'une manière générale, parmi les monnaies retrouvées lors des fouilles, hormis une demi-monnaie consulaire, toutes datent d'Auguste à Constantin¹⁷⁰⁶. La découverte d'une monnaie gauloise est également signalée¹⁷⁰⁷.

La reprise des recherches a apporté de nouveaux éléments de datation¹⁷⁰⁸ : la dernière phase date du début du III^e siècle, d'après des critères stylistiques, des données géophysiques et des observations archéologiques récentes. Cette datation conforte la découverte d'A. Robillard d'une monnaie d'Antonin le Pieux dans les fondations mêmes de l'un des temples¹⁷⁰⁹.

Le sanctuaire est vraisemblablement détruit par le feu au IV^e siècle¹⁷¹⁰, puis réutilisé : M. Baudot a découvert dans le temple E un atelier de tabletterie¹⁷¹¹.

Mobilier

Deux dédicaces comptent parmi les découvertes importantes. On sait seulement qu'elles ont été trouvées *aux environs* des temples.

- Dédicace au texte mixte latin et gaulois gravé sur une plaque de bronze. Une bordure moulurée encadre le texte (dimensions conservées : 0,60 x 0,41 m). M. Lejeune, sur les critères paléographiques, admet sa datation au I^{er} siècle¹⁷¹², elle pourrait donc correspondre au premier état du sanctuaire : Texte : [---]S Crispos Boud[---/---] Ramedon [---/---] Axtac Biti Eu [---/---]DO Caraditonu[---/---]N ia Selani Seboddu[---/---] Remi filia [---/---] Druta Gisaci Civis su[---/---]. Le texte commence par le nom du dédicant [---] Crispos, suivi de sa filiation. La seconde ligne contient un mot à l'accusatif qui serait l'objet du don. La ligne 3 est incomprise. Suit une liste de noms d'hommes et de femmes au nominatif : ce sont les curateurs de la dédicace.
- Trois fragments de plaque en marbre composent la partie droite d'une dédicace. Ils ont été découverts par T. Bonnin devant le grand temple C¹⁷¹³. Les premières lettres de chaque ligne ont disparu (haut. : 0,16 m, long. : 0,23 m, ép. : 0,03 m)¹⁷¹⁴. Texte : [Au]g(usto) deo Gisaco / [?Ta]uricius Agri/[co]lla de suo po/suit. Traduction : Au dieu Auguste Gisacus, Tauricius Agricola a élevé ce monument. La dédicace donne sûrement le nom de la divinité tutélaire de l'un des temples.

D'autres fragments d'inscriptions sur marbre ont encore été trouvés, le plus souvent réduits à quelques lettres inutilisables¹⁷¹⁵. Des lettres en bronze doré hautes de 7 cm et découvertes au nord du sanctuaire (L, S et un accent) sont à signaler¹⁷¹⁶.

¹⁷⁰⁶ Baudot M., 1939, p. 138. Lamiray H., 1927-1929, p. 122.

¹⁷⁰⁷ Lamiray H., 1927-1929, p. 123sq.

¹⁷⁰⁸ Gury F., Guyard L., 2006, p. 215. V. Brunet et E. Poirel dans Cliquet D. *et al.*, 1996, p. 22sq. Espérandieu IV, n° 3066.

¹⁷⁰⁹ Cliquet D. *et al.*, 1996, p. 24.

¹⁷¹⁰ Lamiray H., 1927-1929, p. 111-112.

¹⁷¹¹ Van Effenterre H., 1949, p. 122-123.

¹⁷¹⁵ CIL XIII, 3206.

¹⁷¹⁶ CIL XIII, 3208.

Enfin, des objets en bronze ont été mis au jour : une clochette au nord des temples¹⁷¹⁷, une statuette de Victoire, un Génie, deux Abondance des II^e et III^e siècles découvertes au nord du sanctuaire¹⁷¹⁸ ; un trépied en bronze et un montant de meuble issus des temples¹⁷¹⁹. Dans les salles situées entre le temple principal et le temple sud, un lot d'objets en bronze d'une valeur exceptionnelle a été découvert en 1840. Il regroupe des objets datés du V^e siècle av. n.è. aux II^e-III^e siècles de n.è. :

- un masque en tôle de bronze (235 mm sur 250 mm)¹⁷²⁰,
- un bouc en bronze argenté (haut. : 85 mm)¹⁷²¹,
- un trépied à protomés animaux¹⁷²²,
- une statuette de cheval (haut. : 180 mm)¹⁷²³,
- une statue de Jupiter (haut. : 917 mm)¹⁷²⁴,
- une statue d'Apollon (haut. : 0,69 m)¹⁷²⁵,
- une statuette de Minerve¹⁷²⁶,
- une colombe (haut. : 0,115 m, long. : 0,20 m)¹⁷²⁷,
- un bois de cerf (haut. : 0,17 m) arraché à une tête d'animal¹⁷²⁸,
- un bras de statue qui appartient peut-être à une statue équestre d'empereur¹⁷²⁹,
- deux bras de statuette, une main et un pied¹⁷³⁰.

Pour S. Boucher, il s'agirait d'une cachette¹⁷³¹, mais A. Robillard dans ses lettres explique que les objets ont été trouvés éparpillés sur un sol, et non dans un lot enterré¹⁷³².

Parmi les autres ex-voto, M. Baudot rapporte la découverte d'un collier en or par T. Bonnin au sud des temples¹⁷³³, d'objets en bronze¹⁷³⁴, de fibules, anneaux, épingles en os¹⁷³⁵, clés en fer¹⁷³⁶.

Environnement Archéologique

Des vestiges sont repérés tout autour du sanctuaire. Parmi eux, certains sont des bâtiments publics (**fig. 189**).

Le théâtre

L'édifice de spectacle est situé dans l'axe du sanctuaire et dans la même orientation que celui-ci. Il a été fouillé par F. Rever¹⁷³⁷, puis par T. Bonnin qui en avait publié un plan très

¹⁷¹⁷ Bonnin T., 1860, pl. XXXII, Baudot M., 1939, p. 131.

¹⁷¹⁸ Bonnin T., 1860, pl. XXVI, Baudot M., 1939, p. 129. Boucher S. et J.-P., 1988, n° 9 p. 40, n° 12 p. 43, n° 17 p. 48.

¹⁷¹⁹ Bonnin T., 1860, pl. XXXI, XXXII et XXXIII n° 1. Fauduet I., 1992, n° 70 p. 36 et n° 91 p. 38.

¹⁷³¹ Boucher S. et J.-P., 1988, p. 6.

¹⁷³² Cité par Cliquet D. *et al.*, 1996, p. 59.

¹⁷³³ Baudot M., 1939, p. 128.

¹⁷³⁴ Bonnin T., 1860, pl. XXXV n° 1 à 9. Baudot M., 1939, p. 133-134. Lamiray H., 1927-1929, p. 118.

¹⁷³⁵ Lamiray H., 1927-1929, p. 116-117.

¹⁷³⁶ Bonnin T., 1860, pl. XXXVIII n° 5. Baudot M., 1939, p. 135. Lamiray H., 1927-1929, p. 118.

¹⁷³⁷ Rever F., 1827, p. 47-51, plan pl. I – 4^{ème} partie.

différent de celui de son prédécesseur et qui s'est révélé faux¹⁷³⁸. Un relevé topographique et des prospections géophysiques ont permis de rectifier le plan : il forme un arc outrepassé au diamètre de 102 à 106 m¹⁷³⁹. Les recherches récentes ont confirmé ce que F. Rever avait déjà constaté¹⁷⁴⁰ : l'édifice connaît un agrandissement, peut-être contemporain de celui du sanctuaire. Ce constat a été confirmé par les recherches récentes. A l'est, T. Bonnin signale un grand bassin alimenté par un aqueduc.

Les thermes

D'abord dégagés par F. Rever¹⁷⁴¹ et T. Bonnin, ils sont réétudiés par E. Espérandieu¹⁷⁴², puis par L. Guyard¹⁷⁴³. L'axe des thermes est complètement différent de celui du sanctuaire et du théâtre. Il couvre une superficie de 115 m sur 74 m. Au nord, la palestine est entourée de portiques. Les pièces thermales sont regroupées au sud. Ces thermes sont alimentés par un aqueduc long de 20 km qui prend sa source près de Roman¹⁷⁴⁴. Une monnaie de Trajan, incluse dans la maçonnerie, fournit un *TPQ* : construit au II^e siècle, ils ont fonctionné jusqu'au milieu du siècle suivant.

Le bâtiment public du Champ des Dés

Ce vaste ensemble, situé à 200 m au nord du théâtre, a été en partie reconnu par F. Rever¹⁷⁴⁵ et T. Bonnin, puis observé par prospection aérienne. Il est composé d'un grand rectangle (72 m par 36 m), bordé à l'est par des salles recevant peinture et mosaïque. Cet édifice est peut-être alimenté par l'aqueduc et sa fonction est énigmatique. Le mobilier céramique associé est daté du II^e siècle et du début du III^e siècle.

D'autres sanctuaires repérés

Le grand *fanum* des Terres noires : il est situé immédiatement au nord des thermes, soit à l'ouest du grand sanctuaire. Présent sur le plan de T. Bonnin, il a aussi été photographié par R. Agache en 1976¹⁷⁴⁶. Il s'agit d'un *fanum* à galerie (14 m de côté) accompagné d'une annexe, tous deux inclus dans un vaste périmètre (35 x 75 m). Le mobilier associé, recueilli par prospection pédestre, date de la seconde moitié du II^e siècle.

Le *fanum* du Moulin à Vent, au nord-est du théâtre, figure également sur le plan de T. Bonnin et sur les clichés de P. Eudier et A. Etienne. Le *fanum* (14 m de côté) est dans

¹⁷³⁸ Bonnin T., 1860, pl. XII.

¹⁷³⁹ Guyard L., 1999, p. 49-50. Guyard L., Lepert T., 1999, p. 27.

¹⁷⁴⁰ Rever F., 1827, p. 48.

¹⁷⁴¹ Rever F., 1827, p. 38-41.

¹⁷⁴² Espérandieu E., 1913, p. 54-80 et 1921.

¹⁷⁴³ Guyard L. *et al.*, 1997, p. 42-43. Guyard L., 1998b, p. 44-46. Guyard L., Bertaudière S., 1999, p. 46-49.

¹⁷⁴⁴ Le Gall J., 1954, p. 346-354 et Bellenger H., 1965, p. 188-192.

¹⁷⁴⁵ Rever F., 1827, p. 43-47, pl. 6.

¹⁷⁴⁶ Cliquet D. *et al.*, 1996, fig. 45 p. 35.

un péribole rectangulaire (30 x 50 m)¹⁷⁴⁷. Le mobilier recueilli en surface se compose de céramique commune de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle.

L'ensemble cultuel de Cracouville plus au sud-ouest, au lieu-dit La Mare Losier, est distant de 1,2 km des thermes de l'agglomération. D'abord dégagé par T. Bonnin, M. Baudot reprend les fouilles entre 1933 et 1939¹⁷⁴⁸. Deux états s'y succèdent. Le premier état est augustéen. Il s'agit d'un *fanum* à galerie précédé d'un vestibule (12 m par 10,90 m), associé à une piscine et à deux annexes. A la fin du I^{er} siècle ou au II^e siècle, un second *fanum* plus grand est construit sur le premier. Le sanctuaire possède alors deux bassins et une très grande piscine (22,30 x 8,90 m). La décoration architecturale très riche date de la seconde moitié du II^e siècle¹⁷⁴⁹. Une statue monumentale féminine correspond peut-être à une statue cultuelle¹⁷⁵⁰. Les ex-voto y sont très nombreux, surtout le petit mobilier métallique : des anneaux et bracelets en bronze, fibules ; 166 monnaies gauloises, la plupart postérieures à la conquête et d'origine locale ; objets de toilette en bronze, ensemble de bijoux en or, monnaies, haches miniatures ; un œil votif et un bras en ronde-bosse couvert de pustules. Les ex-voto témoignent d'une activité rituelle intense, peut-être autour de l'eau comme en témoignent les structures. Les demandes de guérison sont présentes, mais ne sont pas la préoccupation essentielle des fidèles.

L'habitat

Dans le courant du I^{er} siècle, semble-t-il, des habitats structurés par des voies se développent autour du sanctuaire (**fig. 190**). Immédiatement au nord de l'édifice du Champ des Dés et dans la même orientation que celui-ci, un quartier semble quadrillé par des voies. F. Rever y a découvert sur une surface de 3 m² une grande quantité d'objets de parure témoignant d'un atelier ou d'une boutique¹⁷⁵¹ : petits boutons et clous de parure, éléments de ceinturons, ... Ces objets sont en grande partie datés du I^{er} siècle. La céramique ramassée en surface date du II^e siècle. A l'est du sanctuaire aussi, habitat et voirie ont pu être observés par prospections aériennes.

Sous Trajan, toutes les constructions privées sont rasées (**fig. 191**). De nouveaux quartiers sont construits ; ils sont organisés suivant une ligne sur une très vaste surface formant un hexagone : au Moulin à Vent (à l'est), au Mallet (au nord et au nord-ouest), aux Terres noires (à l'ouest) et à L'Aubue (au sud-ouest). Au nord, la ligne d'édifices est suivie sur 900 m. Aux Terres noires, F. Rever a fouillé des thermes privés et des pièces décorées de peinture témoignant d'un certain confort dans ce secteur¹⁷⁵². A L'Aubue et au Val David, des structures sont attestées soit par fouilles soit par prospections pédestres ou aériennes. Elles datent des II^e et III^e siècles.

¹⁷⁴⁷ Guyard L., Lepert T., 1999, p. 25.

¹⁷⁴⁸ Baudot M., 1936, p. 68-95.

¹⁷⁴⁹ Cliquet D. *et al.*, 1996, p. 14.

¹⁷⁵⁰ Lantier XIV, n° 8326.

¹⁷⁵¹ Rever F., 1827, p. 51-52, p. 89-95 et pl. 14-16.

¹⁷⁵² Rever F., 1827, p. 31-36.

Les prospections aériennes et pédestres convergent vers la restitution de grands espaces vides entre les monuments publics et les zones d'habitat. Ceux-ci sont bordés par une voie et par un grand fossé, tous deux doublés d'un aqueduc dont le tracé a été reconnu sur plusieurs kilomètres¹⁷⁵³. Les habitats sont tournés vers la place centrale, derrière un portique qui longe la voie. Ce fossé établit une démarcation forte entre la zone d'habitats privés et la zone de monuments publics qui semble se situer dans un espace consacré.

Conclusion

Au total, Le Vieil-Evreux est une agglomération regroupant des monuments publics, autour du sanctuaire qui occupe la position centrale. Construit vraisemblablement au début du I^{er} siècle, c'est la phase de monumentalisation du III^e siècle qui est connue. L'occupation autour du sanctuaire est attestée dans la seconde moitié du I^{er} siècle dans le quartier du Champ de Dés et au *fanum* du Moulin à Vent surtout. Elle est complètement réorganisée au début de l'époque antonine. Elle est certainement dans sa phase d'expansion maximale au II^e siècle, quand les thermes sont construits. La ville s'étend progressivement vers l'ouest, le quartier des Terres noires s'urbanise dans la seconde moitié du II^e siècle avec le *fanum*, alors que le temple du Moulin à Vent ne livre plus de matériel. L'agglomération est dotée d'un réseau de voirie et d'un système d'adduction d'eau complexe associés aux monuments publics. Elle périclité au III^e siècle, alors que le grand sanctuaire continue d'être fréquenté.

Trèves

Présentation de la Capitale

Voir page 199

Irminenwingert

'das Stammesheiligtum der Treverer' E. Gose, 1955, p. 11

Localisation actuelle

Commune : Trèves

Localisation : Irminenwingert, Heidenborn

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 192)

Le sanctuaire est installé sur la rive gauche de la Moselle au pied du Markusberg, à une altitude de 145 m. Distant de 1,10 km de la sortie de la ville, il est raccordé par une voie secondaire à la voie Reims-Coblentz au niveau du pont de la Moselle.

Une zone de nécropole a été reconnue à quelques centaines de mètres au nord-est. Au nord, une source tenue pour guérisseuse, l'Heidenbor, donne naissance à un ruisseau, l'Irrbach, qui traverse le sanctuaire.

Historique des découvertes

¹⁷⁵³ Etienne A., Eudier P., 1994, p. 11-12 et plan p. 9. Guyard L., Lepert T., 1999, p. 23.

Le site est connu depuis 1825. Des découvertes ponctuelles y sont réalisées tout au long du XIX^e siècle. E. Hettner en 1880 mène les premières fouilles d'envergure au niveau du grand temple et dresse un plan des vestiges. En 1908, E. Krüger fouille à l'est et au sud du grand temple, dans l'enceinte du sanctuaire de Lenus Mars. En 1913, des découvertes fortuites, lors de la construction de casernes, mettent au jour les exèdres et la série d'autels au sud-ouest, ainsi que le large mur de soutènement au nord (possible théâtre). En 1920/1921, la construction de pavillons de banlieue détruit une partie du site, au sud du sanctuaire de Lenus Mars. Ces travaux sont surveillés par E. Krüger, P. Steiner et S. Loeschcke qui y découvrent une deuxième enceinte sacrée, plus ancienne, ainsi que les annexes qui lui sont adossées. Après des découvertes ponctuelles au niveau du grand mur de soutènement en 1925 rapportées par E. Krüger, c'est E. Gose qui réalise de nouveaux sondages en 1929 dans cette zone et qui émet l'hypothèse d'un théâtre lié au lieu de culte. Il découvre également une occupation préhistorique. E. Gose réalise plus tard une publication qui fait la synthèse d'un siècle de découvertes, dans une monographie publiée en 1955.

Bibliographie : Gose E., 1955.

Description des vestiges

Le site est installé sur une forte pente nord-ouest / sud-est ; cette particularité topographique a induit de nombreuses adaptations dans la construction.

Le I^{er} siècle

Le mobilier céramique et numismatique le plus ancien retrouvé sous les vestiges du futur sanctuaire date d'Auguste ; les structures associées à ce mobilier n'ont pas été reconnues.

La première enceinte (fig. 193)

Les vestiges les plus anciens datent des alentours de 100, d'après le mobilier céramique associé aux structures qui sont sous le temple de Lenus Mars. Ils forment une vaste enceinte au plan irrégulier. Le côté nord-ouest M1 mesure 90 m, le côté sud-est M2 118 m, le côté nord-est M3 82 m et le côté sud-ouest M4 106 m. A l'exception de M1, les murs de péribole sont des murs en petit appareil avec moellons de calcaire larges de 0,52 à 0,54 m reposant sur une semelle de fondation large de 0,70 m en moyenne. Ces murs sont ponctués de contreforts et possèdent dans leur fondation des trous rectangulaires permettant l'écoulement des eaux de ruissellement. M1 est significativement plus épais : c'est lui qui supporte le maximum de charge. Construit en grès, il est large de 1,75 m à 2 m ; sa hauteur conservée peut atteindre 2 m. Ce mur se poursuit vers le nord, il a été repéré sous le futur temple de Lenus Mars. Deux retours y ont été repérés au nord-ouest et au sud-est, si bien qu'E. Gose fait l'hypothèse de l'existence d'un lieu de culte préalable au grand temple de Lenus Mars construit ensuite¹⁷⁵⁴. Ces retours étaient décorés de peinture. Aucune trace d'entrée dans l'*area* n'a été retrouvée. E. Gose en suppose une au centre de M4¹⁷⁵⁵, où l'angle d'une construction (5 x 6 m) s'appuie contre le mur de péribole. Il pourrait effectivement s'agir d'un dispositif d'entrée, d'autant que la constitution du sol alentour rappelle celle du chemin qui borde le mur d'enceinte à l'extérieur, entre M4 et les constructions profanes.

¹⁷⁵⁴ Gose E., 1955, p. 67-68.

¹⁷⁵⁵ Gose E., 1955, p. 33.

A l'intérieur du péribole, plusieurs structures ont été fouillées. Parmi elles, deux sont des chapelles situées au fond de l'aire au nord-ouest. Leur orientation est la même que celle de M1.

La petite chapelle C1

La plus ancienne structure reconnue est une *petite chapelle* C1 presque carrée, de 3,01 m sur 2,98 m. Elle est orientée au sud-est. Ses murs sont épais de 0,47 m. Un *terminus post quem* à la construction de cette chapelle est fourni par un bronze d'Antonin le Pieux découvert sous le premier sol d'occupation. D'abord sans décor, les murs extérieurs reçoivent ensuite une peinture murale (panneaux jaunes séparés par des bordures noires reposant sur un socle rouge). Dans un troisième temps (après 275 d'après une monnaie de Postumus), le sol est surélevé d'une vingtaine de centimètres et les murs sont à nouveau décorés à l'intérieur et à l'extérieur. Sa destruction (par incendie) intervient à la fin du IV^e siècle. Dans le niveau de démolition, des plaques de marbre, des fûts et bases de colonnes en calcaire donnent une idée du décor de l'ensemble. A une distance de 2,59 m au nord de C1, un bassin en calcaire est contemporain de celle-ci¹⁷⁵⁶.

A l'intérieur et autour de cette chapelle ont été retrouvées de nombreuses offrandes votives, en particulier des autels et des statues d'enfants nus portant un oiseau ou des fruits.

- Autel en calcaire¹⁷⁵⁷. Dim. : 0,54 x 0,37 x 0,34 m. *Leno Marti / et Xulsigiis, / L(ucius) Virius Dise/to u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.
- Socle de statue en forme de pilier, en calcaire¹⁷⁵⁸. Dim. : 0,80 x 0,34 x 0,27 m. Le fût du pilier est orné d'écaillés de poisson, son socle porte un décor végétal (feuilles d'acanthé, raies de cœur) et son couronnement est gravé d'une dédicace incomplète : *[Marti lovantu]ro sacro, Pri/[...] MV [.....]VS pro Restitu/tio Primo filio u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. La restitution de la lacune est proposée par analogie avec les autres dédicaces trouvées dans la chapelle.
- Deux socles de statue en calcaire sans inscription.
- Partie inférieure d'une colonne toscane portant une inscription sur le fût¹⁷⁵⁹. Diam. : 0,34 m ; haut. : 0,65 m. *Marti / lovantuc(aro), / Sextus / Restitutus / Romanus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.
- Base de statue en calcaire, portant une inscription¹⁷⁶⁰. Dim. : 0,22 x 0,24 x 0,095 m. *Marti lovantu/[ca]ro, pro salu/te Mercurialis / filius Secund/ius Secundinus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.
- Base de statue en calcaire dont il reste les pieds sur le socle¹⁷⁶¹. Dim. : 0,055 x 0,245 x 0,125 m. *P[---]tine pro Lysipem[i]/ne filio u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.
- Base de statue en calcaire dont il reste les pieds sur le socle¹⁷⁶². Dim. : 0,15 x 0,23 x 0,15 m. *[Deo l]ovantucaro / [pater pro M]ercuriale / [f]ililio u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.
- Deux fragments d'une statue en haut relief. Seuls le fragment supérieur et le socle inscrit ont été retrouvés¹⁷⁶³. *[Marti lovantu]caro sa[crum ---/---]turnus [---/---]puli filius [u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)]*.
- Quatre statues fragmentées de garçon portant un oiseau ou des fruits en marbre¹⁷⁶⁴.
- Quatre statues fragmentées de garçon portant un oiseau ou des fruits en calcaire.

¹⁷⁵⁶ Gose E., 1955, p. 26.

- Quatre statues fragmentées de fille portant un oiseau ou des fruits en calcaire.
- Nombreux fragments de statues d'enfant : têtes, jambes, doigts...
- Angle supérieur droit d'une plaque en marbre inscrite appartenant à la dernière période de fonctionnement de C1, trouvé dans la chapelle. Dim. : 0,078 x 0,012 x 0,02 m. [---]AR/[---]N/[---].
- Enfin, près d'une centaine de statuette en terre cuite représentant pour la plus grande partie des bustes d'hommes, de femmes ou d'enfants, ou encore des Déesse-mères.

La chapelle C2

Lui succède une chapelle C2 au moment de l'exhaussement de sol de C1 à la fin du III^e siècle (**fig. 194**). Cette chapelle quadrangulaire (7,02 x 5,90 m) est de même orientation que C1. Sa construction en petit appareil est très soignée ; l'intérieur est peint. Au fond, une niche semi-circulaire est composée d'une banquette à deux gradins larges de 0,30 m et recouverts de marbre. Au centre de la banquette, un socle maçonné est également plaqué de marbre (0,92 x 0,65 m). Ces gradins sont ensuite modifiés pour ne former qu'un seul niveau, alors que le socle central est conservé. Des pilastres composés de *tubuli* recouverts d'enduit encadrent la niche. Le fragment d'une statue de Déesse-mère a été trouvé au pied du socle qui lui servait peut-être de piédestal¹⁷⁶⁵. E. Gose propose pour ces gradins une fonction d'exposition des offrandes retrouvées en grande quantité dans la démolition (*infra*)¹⁷⁶⁶. A 2 m devant la chapelle, un imposant massif, long de 4 m et large de 1 m, a dû servir de soubassement à un ou plusieurs autels. En parallèle aux murs nord-est et nord-ouest de la chapelle et distants d'environ 1,50 m de ceux-ci, des murs constitués de gros blocs de grès contiennent les poussées du terrain : seul leur parement tourné vers la chapelle était lisse et donc visible.

Dans la démolition de cet édifice, outre des plaques de marbre, ont été trouvés :

- un petit autel anépigraphie en calcaire (0,31 x 0,12 x 0,115 m)¹⁷⁶⁷,
- une base de statue en marbre dont il reste le pied (haut. : 0,10 m),
- la statue en marbre d'un garçon portant des fruits (haut. : 0,32 m),
- deux statues de fille portant également des fruits, l'une en grès (haut. : 0,24 m), l'autre en calcaire (haut. : 0,20 m),
- des fragments de statues représentant divers membres de corps d'enfant,
- un autel en grès inscrit (1,02 x 0,44 x 0,34 m)¹⁷⁶⁸ : *Sex(tus) Attonius / Victorinus / et Breatia Ger/mana patres / ex uoto posue/runt. Dedicat(um) / Arriano et Pa/po c(onsulibus) pr(idie) Id(us) Iun(ias)*. La dédicace est effectuée le 12 juin 243.

La couche de démolition contient une monnaie de Gratien (367-383), *terminus post quem* à l'incendie qui a causé la destruction.

Un fragment de statue de fille en calcaire découvert en 1879 et non précisément localisé provient certainement de l'une de ces deux chapelles (0,05 x 0,20 x 0,15 m). Son socle porte l'inscription suivante¹⁷⁶⁹ : *[S]ecundi pro Pr[o/c]la [f]ilia u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) l(aeti) m(erito)*.

¹⁷⁶⁵ Gose E., 1955, p. 27. *CSIR* IV, 3, n° 387.

¹⁷⁶⁶ Gose E., 1955, p. 27.

¹⁷⁶⁹ *CIL* XIII, 3668. Espérandieu VI, n° 5038. Gose E., 1955, p. 49.

Autres observations faites dans l'aire sacrée

A environ 10 m au sud-ouest de C1, l'angle d'une construction A a été observé. Ses murs sont larges de 0,50 m et construits en grès (dim. minimales : 1,20 x 2,36 m). Son orientation est la même que celle des deux autres chapelles. Il est donc vraisemblable qu'il y ait eu un alignement de plusieurs édifices au fond de l'enceinte.

A l'ouest, une construction d'angle en grès B forme un rectangle irrégulier (14 x 8,5 m). On y accède au sud-est par un large escalier. Son mur sud-ouest est constitué par le prolongement de M4. En revanche, le mur nord-ouest n'est pas exactement dans l'alignement de M1 et il est également moins épais (0,60 m d'épaisseur). Les autres murs sont épais de 0,80 m. Le mur de façade est renforcé à l'intérieur par les massifs aux angles de la pièce et à l'extérieur par un massif accolé directement dans sa moitié est. La fonction de la construction B n'est pas connue, mais tous les dispositifs de renforcement de la façade laissent supposer une lourde charge en élévation. Pour E. Gose, il s'agit d'un important lieu de culte¹⁷⁷⁰.

Enfin, des canalisations c ont été reconnues en divers points dans le sanctuaire et à l'extérieur au nord. Elles recueillent l'eau de la source Heidenborn et la conduisent soit vers les constructions profanes accolées au sanctuaire au sud (thermes E, *infra*), soit dans le petit bassin D (1,21 x 1,54 m) à 2,50 m de M4. E. Gose pense à une source aux vertus curatives¹⁷⁷¹, mais rien dans les découvertes faites à l'Irminenwingert ne plaide en faveur d'une fonction de sanctuaire guérisseur. Il est en revanche évident que la source a été mise à profit pour le besoin des rituels à l'intérieur de l'aire sacrée et pour les thermes E qui la joutent. Par ailleurs, il a fallu certainement évacuer les eaux de ruissellement des collines et les trous aménagés dans les fondations du mur d'enceinte ne sont pas sans rappeler certains dispositifs du sanctuaire de La Tonnelle à Jublains.

D'autres édifices se trouvaient certainement dans l'aire sacrée qui n'a été que partiellement fouillée. Aucun temple n'est connu, mais il faut en restituer la présence, car les chapelles ne sont visiblement que des lieux de stockage et d'exposition d'offrandes. Toutefois, la fonction de C2 est ambiguë puisqu'une base d'autel(s ?) se trouvait devant.

Le second sanctuaire

Sa construction intervient dans la seconde moitié, voire à la fin du II^e siècle, au nord de la première enceinte (**fig. 194**). L'extension de la nouvelle *area* empiète sur celle du premier sanctuaire et c'est le mur sud-ouest M5 du nouveau lieu de culte qui va désormais servir de mur de clôture au premier sanctuaire dont la surface se trouve légèrement réduite.

Le reste du mur de péribole a été ponctuellement reconnu au nord-ouest M6, nord-est M7 et sud-ouest M8. On peut ainsi restituer une aire quadrangulaire longue de 130 m pour les côtés nord-est et sud-ouest, large de 80 m au nord-est et de 60 m au sud-est. Les quatre murs de péribole sont en petit appareil de calcaire ; ils montrent des largeurs différentes. M5 est large de 1,30 m, M6 de 1,60 m et M7, contre lequel les poussées sont les plus grandes, de 2,30 m. Des arcs de décharge couchés sont aménagés aux angles. M8, large de 2,10 m, est le mur de façade. Il présente une succession de treize niches alternativement rectangulaires et circulaires. Ces niches, larges de 3 m et profondes de 1,20 m, reposent sur une plinthe haute de 0,40 m. Des demi-colonnes encadrent chacune d'elles, créant ainsi l'illusion d'un portique. Aucune entrée n'a été dégagée. On la suppose

¹⁷⁷⁰ Gose E., 1955, p. 64.

¹⁷⁷¹ Gose E., 1955, p. 65.

proche de l'angle oriental du sanctuaire le long de M7. Un bloc de grand appareil en grès a en effet été retrouvé en place dans la maçonnerie avec, à proximité, un fût de colonne de 0,78 m de diamètre. Ce bloc de grès pourrait être un bloc de seuil¹⁷⁷² et on aurait là un dispositif de monumentalisation de l'entrée.

La cour ainsi délimitée est divisée en deux parties, formant deux terrasses à des niveaux différents séparées par un mur. Ce mur transversal Mt est composé de trois massifs de maçonnerie accolés d'une largeur totale de 3,15 m. Il soutient évidemment la terrasse supérieure et sert aussi de massif de fondation à des marches reliant les deux niveaux de la cour¹⁷⁷³.

Le temple

Au centre de l'aire, sur la terrasse supérieure, se dresse le temple. Il est orienté au sud-est. Des escaliers, prenant leur départ sur la terrasse inférieure, permettent d'y accéder. Le plan du temple emprunte de nombreux éléments à l'architecture classique. Il est de plan rectangulaire, installé sur un podium et composé d'une *cella* à galerie et vestibule. Seules les fondations sont conservées ; celles-ci sont conséquentes puisqu'elles ont été observées sur une hauteur de 4 m¹⁷⁷⁴. La construction utilise du petit appareil de calcaire avec un mortier de tuileau, tous les blocs de grand appareil, hormis quelques éléments de colonne, ont été récupérés.

La *cella* est longue de 19 m et large de 13 m, elle est précédée d'un vestibule profond de 4,60 m. Ses murs sont épais de 1,50 m. Des arcs de décharge couchés se situent à l'intérieur de la *cella*, contre le mur sud-est. L'escalier d'accès prolonge l'ensemble *cella*-vestibule, il est large de 2,60 m. La galerie, large de 4,60 m, entoure la *cella* sur trois côtés. Elle porte les dimensions de l'ensemble à 32,20 m par 27,80 m. A l'avant, le mur de façade est large de 1,50 m. Les autres murs de la galerie sont constitués de deux massifs de maçonnerie accolés atteignant une épaisseur de 2,80 m : le mur intérieur est large de 1,20 m et le mur extérieur de 1,70 m. Cette épaisseur s'explique vraisemblablement par la nécessité d'un maintien du remblai du podium.

Deux modules de colonne ont été trouvés autour du temple. L'un présente des colonnes d'un diamètre de 0,33-0,38 m, l'autre de 0,77-0,78 m. Il est vraisemblable que les premières aient servi pour la galerie et les autres pour la façade. L'ordre corinthien est utilisé. Le marbre blanc est réservé aux blocs architectoniques. L'intérieur de la *cella* (placage et pavement) est orné de marbres polychromes. Sur la terrasse inférieure, à 25 m devant le temple, a été retrouvé le soubassement d'un autel monumental (9,45 x 6 m) très partiellement conservé.

Les exèdres (Ex1 et Ex2)

A 60 m au sud-est du sanctuaire, deux exèdres reprennent approximativement l'orientation du temple et ouvrent vers le nord-est. Toutes deux sont construites en blocs de grand appareil en grès formant une banquette en U, haute d'environ 1 m. Elles portent chacune une inscription gravée sur le dossier et un autel se tient à quelques mètres devant chacune d'elle.

¹⁷⁷² Gose E., 1955, p. 73.

¹⁷⁷³ La différence de niveau est inconnue, tous les vestiges du sanctuaire étant conservés en fondation, hormis en partie basse au niveau de la façade.

¹⁷⁷⁴ Gose E., 1955, p. 69.

L'exèdre orientale Ex1 est la plus petite (3,81 x 3,61-3,75 m). L'inscription qui lui est associée est la suivante¹⁷⁷⁵ : *In h(onorem)/ d(omus) d(ivinae), Marti et Ancamnae e[t] Ge/nio Pagi Vilciatis, C(aius) Serotini/us Iustus ex voto posu/it*. Deux graffiti incompris se trouvent pour l'un sous le mot *Marti* (TAVHEP), l'autre sur le *nomen* du dédicant (AVITVS). L'autel à 8 m devant l'exèdre est offert par le même dédicant¹⁷⁷⁶ (dim. : 1,13 x 0,72 x 0,49 m) :

[I]n h(onorem) d(omus) d(ivinae), Marti / et Ancamnae, / C(aius) Serotinius / Iustus ex voto / posuit.

L'autre exèdre Ex2 est distante de 8,50 m de Ex1 (6,16 x 3,13-3,74 m). Le début de l'inscription gravée sur le dossier manque¹⁷⁷⁷ : *[---]/orum Pagi Teucoriatis, Teucoriatus Securus II[./---/---./] lib(ertus) et Secundius Primulus antistes d(ono) d(ederunt)*. Les dédicants sont multiples et de statut différent : au moins un affranchi et un *antistes*, gestionnaire du culte. Il y a deux possibilités : soit la destination de la dédicace est conforme à la première exèdre¹⁷⁷⁸ ; soit Intarabus est le destinataire, car c'est à lui qu'est offert l'autel en grès découvert 11 m devant Ex2 (dim. : 1,04 x 0,79 x 0,52 m)¹⁷⁷⁹ : *In h(onorem) d(omus) d(ivinae), d(eo) Intarabo, / Bittius Benigni/us Acceptus res/tituit.*

A 55 m au nord de Ex2, un troisième autel en grès présente des dimensions proches des deux autels précédents (1 x 0,70 x 0,63 m)¹⁷⁸⁰ : *Leno Marti / et Ancamnae / Optatius Verus Devas / ex voto / posuit*. Une exèdre a pu lui être associée, mais on ne l'a pas retrouvée.

Chacune des exèdres est associée à un *pagus* du territoire trévire. Leur position désaxée par rapport au sanctuaire laisse présumer que des exèdres symétriques se trouvaient de l'autre côté de l'allée menant au sanctuaire.

Monumentalisation (fig. 195)

Dans un second temps, le sanctuaire subit des modifications et gagne encore en monumentalité. Le sol de la terrasse inférieure est excavé et aplani 2,50 m au-dessous du sol précédent. Cet abaissement entraîne le renforcement de M7 dont l'épaisseur est désormais de 5,20 m, car un massif large de 3,70 m est accolé au premier mur. À l'intérieur de l'aire, un très large escalier permet dorénavant l'accès au temple et à la terrasse supérieure. Retrouvé seulement en fondation, il apparaît sous la forme d'un quadrillage de murs. Devant le temple, le quadrillage dessine un rectangle de 19 m sur 29 m avec des murs extérieurs plus larges (0,90 m au lieu de 0,60 m). Le mur sud-est Ma s'épaissit progressivement vers le centre pour atteindre 3,80 m de large ; ce renforcement servait sûrement de soubassement à un autel au pied de l'escalier en remplacement de l'autel de l'état précédent. De part et d'autre de ce quadrillage, les murs se poursuivent, formant le fondement d'un escalier moins large menant à la terrasse supérieure. Le lien avec les murs de péribole n'est pas établi. On sait en revanche que le mur de la première enceinte M3 a été réutilisé dans les fondations de la partie sud-ouest de l'escalier. La façade du sanctuaire connaît également d'importants réaménagements. M8 est arasé et sert désormais de fondation à la nouvelle façade qui est précédée d'une plate-forme large

¹⁷⁷⁵ CSIR IV, 3, n° 195.

¹⁷⁷⁶ AE 1985, 680. Finke, n° 12. CSIR IV, 3, n° 194.

¹⁷⁷⁷ Finke, n° 14. CSIR IV, 3, n° 181.

¹⁷⁷⁸ Comme le propose Finke : *[In h(onorem)/ d(omus) d(ivinae), Marti et Ancamnae et Genio pagan]orum Pagi Teucoriatis.*

¹⁷⁷⁹ AE 1915, 72. Finke, n° 11. CSIR IV, 3, n° 180.

¹⁷⁸⁰ AE 1915, 70. Finke, n° 20. CSIR IV, 3, n° 188.

de 6,80 m et d'un escalier long de 57,80 m et large de 7,50 m dont on connaît seulement le massif de fondation. La fondation de cette plate-forme est constituée de murs reliant la maçonnerie de l'escalier à M8. Ces murs délimitent des caissons de décharge. A l'extrémité orientale de la plate-forme, des dalles du pavement étaient encore en place. La présence d'un portique sur cette plate-forme devant la nouvelle façade est envisageable, de même qu'à l'intérieur du sanctuaire où un massif de maçonnerie a été retrouvé contre le mur¹⁷⁸¹. La présence d'escalier rend vraisemblable l'hypothèse pour cette phase d'une entrée de ce côté du sanctuaire. La différence de niveau de sol entre le pied de l'escalier de façade et l'intérieur de l'*area* est de près de 5 m.

L'ensemble de ces aménagements aboutit à une mise en scène spectaculaire du sanctuaire sur les pentes de la colline.

Mobilier

Petit autel trouvé dans le sanctuaire, sans localisation précise¹⁷⁸². Dim. : 0,26 x 0,20 x 0,185 m. E. Gose suppose qu'il provient de l'une des chapelles C1 ou C2¹⁷⁸³ :

D(e)ae Suleu[iae] / Dimmia[---]/talius [--- / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)].

Les déesses Suleviae se rencontrent plus souvent que Sulevia seule¹⁷⁸⁴, mais la formule *d(e)ae* invite plutôt à n'en restituer qu'une.

Environnement Archéologique

A 40 m à l'est de l'enceinte du sanctuaire de Lenus Mars, de puissants murs de soutènement ont été dégagés (T). L'ensemble, construit en grès, a été suivi sur une longueur de 73,50 m. Il s'agit d'un dispositif de quatre murs parallèles, contrefortés pour certains. Des escaliers d'accès ont été repérés le long du mur le plus méridional. Des canalisations lui sont liées, l'une d'elles se dirige vers le sanctuaire. Il s'agit à l'évidence d'une construction massive et nous suivons ici E. Gose qui propose de l'interpréter comme le mur de fond de scène d'un théâtre dont les gradins se développeraient à flanc de colline¹⁷⁸⁵. Aucune datation ne peut être avancée.

L'édifice est sûrement en lien avec le sanctuaire, d'autant qu'une inscription honorifique à un prêtre impérial y a été découverte dans la démolition¹⁷⁸⁶. Le monument supportait la statue du prêtre (dim. conservées : 0,69 x 0,41 x 0,46 m).

[---]c(---) Prisc[o] / [f]lamini / [s]acerdot(al)i Rom(ae) et / [A]jug(usti) mag(istro) q(uaestori) c(ivitatis) T(reverorum) / [pr]aef(ecto) coh(ortis) I Aresac(um) / [---]

Le *nomen* du prêtre peut être restitué de plusieurs façons : *[Se]c(undius)*, *[Lu]c(anus)* ou *[Do]c(ilius)*. Le personnage est également flamine. Le flaminat, rare en Gaule, est en principe une prêtrise réservée au culte d'un seul dieu. La divinité n'est pas précisée ici, mais on connaît dans la cité trévire le cinquième *flamen Leni Martis* par une inscription de Mersch

¹⁷⁸¹ Gose E., 1955, p. 78.

¹⁷⁸² *CIL* XIII, 3664.

¹⁷⁸³ Gose E., 1955, p. 35.

¹⁷⁸⁴ *CIL* XIII, 1147, 1787, 5027, 7504, 8247, 11740, 12055, 12056...

¹⁷⁸⁵ Gose E., 1955, p. 88.

¹⁷⁸⁶ *AE* 1929, 173.

(Luxembourg)¹⁷⁸⁷. La mention de la divinité sur l'inscription honorifique de Priscus n'était peut-être pas utile dans le sanctuaire même de Lenus Mars.

Tout à fait au sud, séparées de l'enceinte du premier sanctuaire par une voie large d'environ 5 m, trois constructions ont été partiellement fouillées en 1921 et 1926. Chacune d'entre elles est centrée sur une cour intérieure. L'édifice le plus méridional est un ensemble thermal (E). Les deux autres sont des constructions profanes à la fonction mal éclaircie. E. Gose pense à des structures d'accueil pour pèlerins et à des habitats pour les prêtres¹⁷⁸⁸.

Béziers

Cadre administratif antique

Nom antique : Colonia Urbs Iulia Septimanorum Baeterrensium

Cité : Volques Tectosages, dont la capitale est Toulouse.

Statut juridique : Colonie de droit romain par déduction en 36 av. n.è.

Le site

Situation topographique : La ville est sur un promontoire de la rive gauche de l'Orb, à 13 km du littoral. Elle domine la plaine environnante. La *via Domitia* passe au sud de la ville en partie basse du promontoire.

Point culminant : 63 m

Éléments de chronologie

Baeterrae est un *oppidum* occupé dès le 1^{er} Age du fer et muni d'un rempart au III^e siècle av. n.è. Dès l'obtention du statut de colonie en -36, elle est dotée d'un quadrillage urbain et d'un *forum*. Le réseau d'*insulae* couvre une surface d'une trentaine d'hectares au nord de la *uia Domitia*. Au nord du *forum*, a été découvert un groupe statuaire en marbre représentant des portraits impériaux, dont le plus précoce (*Octave uelato capite*) remonterait aux années suivant immédiatement la fondation de la colonie, d'après des études récentes¹⁷⁸⁹. La tête colossale d'un Jupiter retrouvée dans le même secteur serait également contemporaine¹⁷⁹⁰. Au sud de la ville, de l'autre côté de la *uia Domitia*, un théâtre et un amphithéâtre semblent avoir été construits à la fin du I^{er} siècle. Des thermes ont peut-être été repérés au sud ; la ville possédait encore un *macellum* à proximité du *forum*.

Bibliographie : Clavel M., 1970. Clavel-Lévêque M., 1986. Clavel-Lévêque M., 1998.

Le Plateau des Poètes

Localisation actuelle

Commune : Béziers

¹⁷⁸⁷ CIL XIII, 4030 = AE 1973, 361 : ---] / flam[en] Augu[stij] / flamen Leni M[art]jis quinq[ue]uennalis] / praef[ectus] cohort[is] [II His]panor[um] eq[ui]tatae] / tribunus militu[m] le[g]g[ionis] VIII Hi[spanae] / praef[ectus] e[quitum] alae Augustae] / Vocon[torum].

¹⁷⁸⁸ Gose E., 1955, p. 102-103.

¹⁷⁸⁹ Balty J.-C., 1995, p. 13-25.

¹⁷⁹⁰ Balty J.-C., 1998, p. 67-69.

Localisation : Plateau des Poètes

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 196)

Le site du Plateau des Poètes est au sud-est de la ville, à 500 m du *forum*. Il est au sud de la *via Domitia*, sur une éminence à 55 m d'altitude dominant la plaine environnante qui est séparée du promontoire de la ville par un large vallon. L'espace qui le sépare de la ville ne semble pas urbanisé ; une zone de nécropole se trouve juste au nord du site (sud-est de la ville) le long de la *via Domitia* qui semble faire office de limite urbaine.

Historique des découvertes

Sept inscriptions ont été trouvées en 1865 lors de travaux d'aménagement d'un vaste parc public. Il s'agit de cinq dédicaces, d'une épitaphe et d'une inscription à fonction indéterminée. Les circonstances et la localisation précise de la découverte sont inconnues. Le journal local *Le Publicateur de Béziers*, paru les 10/03/1865 et 17/03/1865, nous apprend le contexte de leur découverte lors de travaux dans le parc. Aucune structure ne leur est associée ; aucune mention d'autre découverte mobilière n'est signalée. Les inscriptions sont publiées pour la première fois par L. Noguier dans les *Bulletins* de la Société Archéologique de Béziers en 1867, puis en 1883, sans qu'il soit apporté davantage d'information¹⁷⁹¹. M. Christol a récemment repris l'étude de ces inscriptions et a proposé de nouvelles interprétations. Je m'appuie largement sur ses travaux.

Bibliographie : *CIL* XII, 4216, 4220, 4222, 4223, 4223, 4237. Noguier L., 1866. Christol M., 2003.

Description des vestiges

Les inscriptions retrouvées sont les suivantes :

- *CIL* XII, 4216 = Christol M., 2003, n° 1 = Noguier L., 1866 n° 33 et 1883 n° 36. Il s'agit d'un petit autel avec base et couronnement haut de 0,33 m, large de 0,21 m et épais de 0,16 m. Le champ épigraphique est en légère saillie au-dessous du couronnement (0,13 x 0,18 m). Le texte, sur trois lignes, est composé de lettres hautes de 1,3 à 2,6 cm. Texte : *Digenibus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) Licini/a Terentulla*. Traduction : Aux Digènes, Licinia Terentulla s'est acquittée de son vœu de bon gré et à juste titre.
- *CIL* XII, 4220 = Christol M., 2003, n° 2 = Noguier L., 1866 n° 22 et 1883 n° 33. Autel avec base et couronnement soutenu par une corniche à modillons ; sur la table, une cavité à libations ; haut. : 1,21 m, larg. : 0,45 à 0,55 m, ép. : 0,38 à 0,40 m. Le champ épigraphique est délimité par un trait incisé et occupe la surface du dé. Le texte est réparti sur cinq lignes ; les lettres sont hautes de 6 à 6,5 cm. Texte : *D(ecimus) Caecilius / Optatus / Marti / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*. Traduction : Decimus Caecilius Optatus s'est acquitté de son vœu au dieu Mars de bon gré et à juste titre.
- *CIL* XII, 4222 = Christol M., 2003, n° 3 = Noguier L., 1866 n° 27 et 1883 n° 34. Autel avec base et couronnement avec au sommet une cavité à libations ; haut. : 0,92 m, larg. : 0,38 m, ép. : 0,26 à 0,35 m ; la face principale présente Mars casqué et armé d'une lance et d'un bouclier en bas-relief¹⁷⁹². Le champ épigraphique est sur la corniche (1^{ère} ligne) et sur le dé, de part et d'autre de la représentation du dieu. Le texte, sur quatre lignes, présente des lettres hautes de 3 cm à 4,7 cm. Texte :

¹⁷⁹¹ Noguier L., 1883, p. 40-47.

Marti suo / P(ublius) Pomponius / Pudens / I(ibens) m(erito). Traduction : A son Mars, Publius Pomponius Pudens (a élevé ce monument) de bon gré et à juste titre. Le dédicant au nom parfaitement latin serait d'origine italique, plutôt qu'indigène romanisé, d'après l'étude de la dénomination¹⁷⁹³. Ici, le dieu Mars est qualifié d'un adjectif possessif. Cet usage se retrouve ailleurs en Gaule : peut-être à Béziers même sur un autel trouvé en remploi¹⁷⁹⁴, à Balaruc-les-Bains (Hérault)¹⁷⁹⁵ et chez les Trévires, la dame du sarcophage de Simpelved porte une bague dédiée *lunoni meae*¹⁷⁹⁶. Cet emploi est en général considéré comme une pratique gauloise¹⁷⁹⁷. Le possessif peut aussi qualifier la divinité protectrice d'un individu à l'image du *genius*, la proximité du fidèle avec la divinité.

- *CIL XII, 4223* = Christol M., 2003, n° 4 = Noguier L., 1866 n° 32 et 1883 n° 38. Petit autel avec base et couronnement avec au sommet une cavité à libations ; haut. : 0,35 m, larg. : 0,19 m, ép. : 0,15 à 0,20 m. Le dé constitue le champ épigraphique (0,21 m par 0,16 m). Le texte est sur quatre lignes ; les lettres sont hautes de 2,2 cm à 2,6 cm. Texte: *Menmandutis / M(arcus) Licinius / Sabinus / v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)*. Traduction : Aux Menmandutes, Marcus Licinius Sabinus s'est acquitté de son vœu de bon gré et à juste titre. La forme nominative du nom de ces divinités est en réalité inconnue : *Menmandutae*, *Menmandutiae* ou *Menmandutes* ? Il pourrait d'agir de divinités apparentées à des *Matres*. Le gentilice de ce dédicant est le même que celui de la dédicante de la première inscription.
- *CIL XII, 4225* = Christol M., 2003, n° 5 = Noguier L., 1866 n° 30 et 1883 n° 39. Petit autel avec base et couronnement dont la face principale est ornée de la représentation en bas-relief d'une divinité féminine vêtue d'une tunique longue à manches courtes et d'un manteau ; elle porte une patère en main droite et un objet moins bien identifiable, peut-être une aiguère, en main gauche. Son nom est reporté sur le couronnement (champ épigraphique : 0,035 par 0,23 m ; hauteur des lettres : 2,3 à 2,8 cm). La face latérale droite porte la représentation ciselée d'une patère et d'une aiguère¹⁷⁹⁸. Les dimensions de cet autel sont de 0,58 m par 0,23 m, il est épais de 0,16 à 0,21 m. La face latérale gauche porte une inscription sur trois lignes ; le champ épigraphique mesure 0,39 m par 0,16 m et les lettres sont hautes de 3 à 4 cm. Texte sur la face principale : *Ricoria [e]* Sur le côté gauche : *[----] / C(ai) Pequi / Catli / v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)*¹⁷⁹⁹. Traduction : A Ricoria, ---, épouse de Caius Pequius Catlus s'est acquittée de son vœu de bon gré et à juste titre.
- *CIL XII, 4237* = Christol M., 2003, n° 6 = Noguier L., 1866 n° 29 et 1883 n° 41. Petit autel avec base et couronnement ; au sommet une cavité à libations ; haut. : 0,67 cm, larg. 0,34 cm ; ép. 0,25 à 0,31 cm. Le champ épigraphique occupe le dé ; haut. : 0,30 m, larg. : 0,22 m. Le texte, sur deux lignes, comporte des lettres hautes de 5,7 cm. Texte : *Atia, L(uci) f(ilia), / Faust(a) sac(erdos)*. Traduction : Atia Fausta, fille de Lucius, prêtresse. Ce texte est très différent des inscriptions précédentes¹⁸⁰⁰. Il ne s'agit pas d'une dédicace. M. Christol l'interprète comme un autel dédié à une divinité, posé à un emplacement suffisamment clair pour qu'on ne mentionne pas son nom¹⁸⁰¹. Cependant, la formulation pourrait bien être celle d'une épitaphe qui ne serait pas postérieure au I^{er} siècle : on peut la comparer à l'épitaphe d'une prêtresse d'Antibes et à celle de Nîmes¹⁸⁰². Rappelons qu'une autre épitaphe a été trouvée avec ce lot d'inscriptions.

CIL XII, 4231 = Noguier L., 1866 n° 23 et 1883 n° 9. Cippe avec base et couronnement : haut : 1,17 m, larg : 0,46 m. Les lettres des 1^{ère} et 2^{ème} lignes sont hautes de 4 cm, les autres sont plus petites. Texte : *D(is) M(anibus) / [A]ttiae Feliclae / bene merenti / T(itus) Atius Vitalis / miles de suo / posuit*. Traduction : Aux dieux Mânes de la bien méritante Attia Felicla, Titus Atius Vitalis, soldat, a élevé ce monument à ses frais.

Datation

La datation du matériel épigraphique trouvé hors stratigraphie est évidemment délicate. Les textes sont datés des deux premiers siècles. M. Christol, s'appuyant sur la graphie essentiellement, propose pour les inscriptions *CIL* XII, 4220, 4222, 4225 une datation du I^{er} siècle¹⁸⁰³. Il propose la première moitié du I^{er} siècle pour l'inscription *CIL* XII, 4237¹⁸⁰⁴. Une datation large n'est cependant pas à exclure. La première publication de L. Noguier précise que le grand autel à Mars offert par D. Caelilius Optatus a été découvert avec une pièce de Trajan¹⁸⁰⁵. En ce qui concerne l'épithaphe, la mention des dieux Manes en abrégiation ne la situe pas avant la première moitié du II^e siècle.

Commentaire

La découverte de ces inscriptions a fait émettre l'hypothèse d'un sanctuaire pour la première fois par E. Démougeot en 1966¹⁸⁰⁶. M. Clavel pense à un '*sanctuaire celtique*' consacré à des divinités indigènes, avec un Mars qui serait honoré selon une conception celtique (d'après la formule *Marti suo*) ; elle compare encore sa situation à flanc du plateau à celle des Glaniques, le site serait un '*pôle d'attraction important dans la vie spirituelle de la colonie*'¹⁸⁰⁷. M. Christol y voit également un sanctuaire important et s'engage dans l'étude de six des inscriptions du Plateau des Poètes (les dédicaces et l'inscription d'Atia Fausta) en les considérant comme un ensemble¹⁸⁰⁸. Il fait judicieusement remarquer que les autels dédiés à Mars sont de taille plus importante que les autres. L'autel à Ricoria est de moindre mesure, mais reste tout de même conséquent, alors que les deux pierres aux dieux gaulois sont très modestes. Mars serait le dieu principal de ce sanctuaire, accompagnée de sa parèdre Ricoria¹⁸⁰⁹.

Si la lecture de cet ensemble par M. Christol est séduisante, il ne faut pas oublier dans notre optique qu'elle ne concerne qu'une partie des sources du Plateau des Poètes. La découverte de ces septinscriptions au mois de mars 1865 à un emplacement connu de façon imprécise dans la zone du parc public du Plateau des Poètes, fait penser que ce lot forme un tout cohérent. La monnaie de Trajan découverte avec l'une des inscriptions suggère qu'elles ont bien été découvertes dans un contexte antique et non dans un remploi postérieur. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse toutefois d'un remploi antique. Mais n'aurait-

¹⁸⁰³ Christol M., 2003, p. 414, 415 et 419.

¹⁸⁰⁴ Christol M., 2003, p. 420.

¹⁸⁰⁵ Noguier L., 1866, p. 154.

¹⁸⁰⁶ Démougeot E., 1966, p. 91.

¹⁸⁰⁷ Clavel M., 1970, p. 277-278.

¹⁸⁰⁸ Christol M., 2003 p. 421-422.

¹⁸⁰⁹ Clavel M., 1970, p. 510, suppose déjà que Ricoria est la parèdre de Mars.

on pas découvert alors des blocs d'architecture avec les inscriptions ? M. Christol écarte l'épithaphe d'Attia Felicia en formulant l'hypothèse qu'elle ait été plutôt exposée au bord de la voie menant au sanctuaire¹⁸¹⁰. Cependant, on pourrait bien avoir deux épithaphes, si l'on considère que l'inscription mentionnant Atia Fausta a davantage la forme d'une inscription funéraire que d'une dédicace. Ces deux épithaphes pourraient alors provenir de la nécropole située quelques centaines de mètres à l'ouest en contrebas du site.

Au terme de cet examen, même si des doutes persistent quant à l'identification d'un sanctuaire au Plateau des Poètes, il faut admettre que sa présence y est néanmoins vraisemblable.

Sens

Cadre administratif antique

Nom antique : Agedincum

Cité : Sénons

Statut juridique : Cité stipendiaire (Plin l'ancien, *HN* IV, 107), accès au titre de colonie avant ou pendant le règne de Marc Aurèle.

Le site

Situation topographique : La ville est installée principalement sur la rive droite de l'Yonne, immédiatement au nord de sa confluence avec la Vanne. Elle s'étend sur 220 ha.

Altitude moyenne : 70 m.

Éléments de chronologie

Agedincum est un habitat groupé gaulois important cité par César (*BG* VI, 4) qui devient la capitale de Sénons. L'occupation connaît un hiatus inexplicable depuis la période de la guerre des Gaules jusqu'au début de l'époque romaine. Les premiers vestiges romains ne sont en effet pas antérieurs aux années 40/50. Cette lacune s'explique peut-être par l'existence pendant cette période d'un noyau urbain primitif à l'emplacement inconnu. Aux II^e et III^e siècles, la ville se développe pour atteindre son extension maximale (220 ha), les maisons s'agrandissent, les monuments publics se multiplient : le *forum* entre la Grande Rue et la rue Charles Leclerc, un amphithéâtre, ainsi que plusieurs ensembles thermaux.

Bibliographie : Perrugot D., 1996. Delor J.-P., 2002, p. 631-709.

La Motte du Ciar

'On ne peut considérer ces ruines qui ne sont plus, à proprement parler, que le cadavre d'un monument, sans éprouver ce sentiment de tristesse et de mélancolie qu'inspire naturellement à tout âme sensible l'aspect d'un lieu fameux où la faux du Temps a exercé ses ravages'¹⁸¹¹

¹⁸¹⁰ Christol M., 2003, p. 420.

¹⁸¹¹ *Tarbé T., Recherches historiques et anecdotes sur la ville de Sens, sur son antiquité et ses monuments, Paris, 1888, p. 150.*

Localisation actuelle

Commune : Sens

Localisation : La Motte du Ciar

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 197)

Le vaste complexe de La Motte du Ciar est situé à 1 km au sud du centre de la ville à 67 m d'altitude. Aucune nécropole ne s'interpose entre le probable sanctuaire et la capitale. Il n'est lié à aucune des voies principales desservant Sens.

Historique des découvertes

Le monument, visible jusqu'au XIX^e siècle, a servi de carrière de pierre pour la ville. Il est fouillé entre 1845 et 1846 par Lallier qui en dresse le plan. Ce plan est ponctuellement complété en 1954 par J. Nicolle et en 1962 par P. Parruzot. L'ensemble du site n'a toutefois jamais été entièrement dégagé.

Dès les premières découvertes, le problème de l'identification des vestiges est posé : *campus*, forteresse, trophée-tour, thermes... L'hypothèse religieuse est proposée par A. Hure et J. Harmand qui y voient un temple d'héroïsation et de glorification¹⁸¹².

L'étude des blocs utilisés en remploi dans l'enceinte de Sens par J.-P. Adam dans les années 1980 a relancé le débat, puisque ces 36 blocs richement sculptés appartiendraient à la façade de thermes comparables à ceux de Pompéi¹⁸¹³. Le rapprochement entre ces blocs errants et le site de La Motte du Ciar, comparé aux thermes de Trajan, a alors été rapidement réalisé¹⁸¹⁴. Très récemment, B. Debatty a repris l'ensemble du dossier pour orienter à nouveau l'identification du site vers un lieu de culte¹⁸¹⁵.

Bibliographie : Lallier, 1847. Louis R., 1954. Martin R., 1962. Debatty B., 2006.

Description des vestiges (fig. 198)

Les vestiges se composent d'un vaste mur d'enceinte contenant les ruines de La Motte du Ciar à l'ouest et un grand bassin au centre.

L'enceinte se présente sous la forme d'un rectangle de 396 m par 198 m auquel est accolé à l'ouest un hémicycle large de 221 m et profond de 170 m. Le mur, en petit appareil, est large de 1,20 m ; il enclot une superficie de plus de 9 ha. Le sol de l'aire est en craie. Le mur d'enceinte est doublé intérieurement d'un second mur de même largeur et distant de 7 à 10 m. Il s'agit certainement de la fondation d'un portique courant sur tous les côtés de l'aire et son sol recevait peut-être une mosaïque. Des exèdres ponctuent le mur d'enceinte le long des petits côtés et de l'hémicycle ; un grand bâtiment a encore été dégagé au sud de l'hémicycle, son symétrique est restitué au nord. L'aire est divisée en deux par un épais mur (1,80 m) qui doit faire office de mur de soutènement puisque le terrain accuse une déclivité

¹⁸¹² Hure A., 1938, p. 71-108 ; Harmand J., 1958, p. 43-73.

¹⁸¹³ Adam J.-P., 1994, p. 19-28.

¹⁸¹⁴ Perrugot D., dans Delor J.-P., Rolley C. (éd.), 1989, p. 159-160. Delor J.-P., 2002, p. 693-695.

¹⁸¹⁵ J'adresse ici mes remerciements à B. Debatty pour l'aide précieuse qu'il m'a fournie en me livrant le fruit de son travail

à La Motte du Ciar.

de 2 m d'est en ouest. La question se pose de savoir si le sol est surélevé à l'ouest, plaçant ainsi La Motte du Ciar en position haute.

Une porte monumentale large de 13,60 m donne accès à la cour du côté est. La façade orientale est en plus longée par un portique large de 7 m et intérieurement par un portique large de 14 m dont le mur de fondation a été retrouvé sur quelques points seulement.

A l'ouest, La Motte du Ciar n'est plus qu'un massif de maçonnerie haut de 4,50 m qui a perdu toute trace de son parement. Il mesure 75,50 m de long et 64,50 m de large et présente un plan globalement cruciforme. A l'intérieur du massif, quatorze négatifs de pierre de taille qui ont dû servir de soubassement à des murs en élévation et/ou à une ordonnance. Ces négatifs forment trois rangées de quatre blocs alignés ; deux négatifs supplémentaires sont disposés de part et d'autre.

Un grand bassin, au centre de l'aire, a été fouillé en 1962 par P. Parruzot. Il est long de 84 m et large de 9,50 m et se termine par deux absides à chacune de ses extrémités. Aucun système d'alimentation ou d'évacuation n'y a été vu.

Des éléments en marbre du décor et de l'ordonnance ont été retrouvés en nombre autour du massif de maçonnerie de la Motte et dans le bassin : bases et fûts de colonnes cannelés, éléments d'entablement, plaques de pavement ou de revêtement des murs. Lallier signale la découverte d'une antéfixe en terre cuite figurant un aigle¹⁸¹⁶.

Suivant l'hypothèse de B. Debatty, un certain nombre d'éléments issus de cette description plaide en faveur de l'identification du site à un sanctuaire. En effet, le complexe se présente sous la forme d'un mur de péribole contenant au fond de l'aire sacrée le podium d'un temple. L'orientation générale des vestiges est tournée à l'est¹⁸¹⁷. La forme de l'enceinte avec son hémicycle elle-même trouve des parallèles bien représentés en Gaule : sanctuaires de Blicky (Belgique) et de Chassenon (Charente) comme le propose B. Debatty¹⁸¹⁸, auxquels on peut ajouter le sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côtes d'Or)¹⁸¹⁹ ou du *Châtelet* à Saint-Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire)¹⁸²⁰. Enfin, à Rome même, derrière le théâtre de Marcellus, le sanctuaire dédié à Pietas et peut-être à Diane a une configuration identique¹⁸²¹.

Toutefois, les dimensions considérables de l'enceinte de La Motte du Ciar sont sans parallèle. Le mur transversal qui fait face au podium n'est peut-être pas seulement un mur de soutènement, mais un mur de clôture qui diviserait alors l'espace en deux. Ce dispositif d'étagement de cours se retrouve à Ribemont-sur-Ancre¹⁸²², au Vieil-Evreux et à l'Irminenwingert¹⁸²³. Le mur transversal n'ayant été retrouvé qu'en fondation¹⁸²⁴, il faut lui

¹⁸¹⁶ Lallier, 1847, p. 58.

¹⁸¹⁷ Ces arguments étaient déjà ceux d'A. Hure (1938, p. 71-108) qui insistait sur l'absence de pilettes d'hypocauste, de *tubuli* et de mortier de tuileau, pour rejeter l'hypothèse de thermes.

¹⁸¹⁸ Debatty B., 2006, p. 164 note 24. Blicky : Gillet E. *et al.*, 2006, p. 181-215. Chassenon : Arbellot J., 1862, p. 297-311.

¹⁸¹⁹ Pommeret C. (dir.). Barral P., Joly M., 2008, p. 225-227.

¹⁸²⁰ Découvert par F. Cognot, ce sanctuaire est connu par prospection aérienne et pedestre seulement : Rebourg A., 1994, p. 376 et fig. 169 p. 375.

¹⁸²¹ Coarelli F., 1994, p. 191.

¹⁸²² Brunaux J.-L., 2000a, p. 146-154.

¹⁸²³ *II*, p. 390, 397.

¹⁸²⁴ Martin R., 1962, p. 474 et fig. 62.

restituer une ouverture au centre permettant la communication entre les deux cours. Auquel cas, le parallèle avec Les Bolards devient assez troublant.

En ce qui concerne le soubassement maçonné, il est difficile de trouver des parallèles de podium de temple présentant un tel plan cruciforme. Si les observations de Lallier sont fiables, on peut avancer avec beaucoup de prudence l'idée d'escaliers latéraux qui permettraient l'accès à un podium dont la hauteur était certainement conséquente. Les parallèles de temples présentant des escaliers latéraux qui flanquent le podium ne manquent pas à Rome et en Italie : temples de Sérapis et de Venus Genetrix à Rome¹⁸²⁵, temple de Vespasien à Pompéi¹⁸²⁶... Ces exemples italiens peuvent être complétés par des parallèles plus proches : en Espagne, les temples des *fora* d'Ampurias et de Mirobriga¹⁸²⁷. Ces sanctuaires d'Espagne sont d'époque flavienne, ce qui correspond à la date de construction probable de La Motte du Ciar. Pour que le temple soit solidement construit sur un haut podium malgré la déclivité du terrain, il faut le contreforter : les quarts-de-rond peuvent avoir cet usage et soutenir le poids de la façade certainement composée d'une ordonnance et d'un fronton. Si cette hypothèse est juste, on obtient un temple construit sur un podium avec accès frontal et latéral. Les dimensions restituées de la *cella* atteignent alors approximativement 25 m par 20 m¹⁸²⁸.

Une autre solution serait d'envisager des niches de part et d'autre de la *cella*, mais ce cas de figure se rencontre plus rarement ; le petit temple d'Isis de Pompéi présente ces caractéristiques¹⁸²⁹.

Mobilier

Des découvertes peuvent s'apparenter à du mobilier culturel, mais elles sont rares :

- statuette en bronze de Mars ;
- statuettes en terre cuite (Mercure et Vénus Anadyomène), couteau en bronze (long. : 9,5 cm) ;
- fragment de torche en bronze ;
- fragments de statues (dont une tête barbue) ;
- dix lampes à huile ;
- enfin, trois fragments en marbre de trois inscriptions distinctes¹⁸³⁰, malheureusement, les textes conservés sont très lacunaires.

Environnement Archéologique

A 30 m au nord de l'enceinte, se trouvait un vaste bâtiment organisé autour d'une cour¹⁸³¹. Son orientation diffère de la trame urbaine de Sens, mais elle est comparable à

¹⁸²⁵ Gros P., 1976, p. 123 et pl. XXII fig. 1.

¹⁸²⁶ Overbeck J., Mau A., 1884, p. 117-119.

¹⁸²⁷ Mierse W. E., 1999, fig. 21-22 p. 55-60, fig. 64 p. 222.

¹⁸²⁸ Les dimensions sont conséquentes, mais ne sont pas sans parallèle (voir Jaude : //, p. 358, ou encore Nizy-le-Comte :

Ben Redjeb T., 1987, p. 41-60).

¹⁸²⁹ Richardson L., 1988, fig. 41 p. 281.

¹⁸³¹ Martin R., 1962, fig. 64 p. 475 ; 1964, p. 335.

celle de l'enceinte de La Motte et une relation entre les deux ensembles est tout à fait envisageable¹⁸³². Leur fonctionnement est contemporain.

Datation

Le seul indice de datation est une monnaie de Domitien (81-96) retrouvée dans la maçonnerie de La Motte du Ciar. Elle donne un *terminus post quem* à la construction de la fin du I^{er} siècle. L'hypothèse d'un lieu de culte préexistant ne paraît pas probante faute de structures sous-jacentes ou de découvertes mobilières¹⁸³³.

Commentaire

La présence d'un sanctuaire particulièrement monumental à La Motte du Ciar paraît très probable. La question de la destination de ce temple a été posée par B. Debatty qui propose une dédicace à Mars, Vulcain et Vesta¹⁸³⁴. Les trois divinités sont associées sur deux inscriptions monumentales dans le cadre d'hommages rendus à la famille d'un notable sénon Sextus Iulius Thermianus, prêtre du culte impérial au sanctuaire fédéral¹⁸³⁵. La première de ces inscriptions a été découverte dans le rempart au sud de la ville de Sens, soit à quelques centaines de mètres de La Motte du Ciar ; la seconde a été élevée dans l'enceinte même du sanctuaire fédéral à Lyon. La triade avait donc une importance particulière chez les Sénons qui fait écho à la monumentalité de La Motte. Ce rapprochement reste malheureusement hypothétique.

Feurs

Cadre administratif antique

Nom antique : *Forum Segusiavorum*

Cité : Ségusiaves

Statut juridique : *Civitas libera* (Pline l'ancien, *HN* IV, 107)

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur une terrasse de la rive droite de la Loire et s'étend sur près de 80 ha.

Altitude moyenne : 340 m.

Éléments de chronologie

Un habitat gaulois d'une dizaine d'hectares, associé à une nécropole, a été reconnu sur le site même de la capitale. La voirie et le *forum* sont construits à l'époque augustéenne. En revanche, l'habitat est plus lent à se structurer. Un théâtre érigé précocement est attesté

¹⁸³² Debatty B., 2006, p. 163.

¹⁸³³ *Contra* : Debatty B., 2006, p. 165-166.

¹⁸³⁴ Voir encore les arguments de B. Debatty sur l'interprétation du mobilier et des quelques fragments d'inscriptions. Debatty B., 2006, p. 171sq

¹⁸³⁵ *CIL* XIII, 2940 et 1676.

par l'épigraphie, mais on n'en connaît pas l'emplacement¹⁸³⁶. La ville connaît son extension maximale au II^e siècle avant d'entrer dans une phase de déclin rapide à partir du siècle suivant.

Bibliographie : Valette P., 1996, 1997 et 1999.

Le Palais

Localisation actuelle

Commune : Feurs

Localisation : Le Palais

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 199)

Le site du Palais est au nord de la ville, à 500 m du *forum*. Il occupe la rive droite de la Loise, affluent de la Loire. Dans cette zone, aucune trace de quadrillage de voies n'a été décelée¹⁸³⁷. La Loise constitue sûrement la limite de l'extension urbaine de Feurs au nord et le Palais forme un vaste quartier périurbain. A 335 m d'altitude, il est sur un promontoire qui domine la vallée et qui fait face à la ville sans la surplomber. Aucune nécropole n'est repérée dans cette frange, mais l'emplacement des nécropoles de Feurs est globalement mal connu.

Autrefois dans le parc d'un château, le site correspond actuellement à un centre d'équipement scolaire et sportif.

Historique des découvertes

Des découvertes ponctuelles sont réalisées depuis le XVII^e siècle sur le site du *Palais*, elles ont révélé l'existence de vestiges imposants¹⁸³⁸, qui font supposer l'existence d'un ensemble culturel¹⁸³⁹.

Bibliographie : Rochigneux T., 1904-1905. Gorce J., 1961. Valette P., 1997, p. 105-106 et 1999, p. 180-181.

Description des vestiges

En 1707 déjà, l'abbé Duguet mentionnait : '*des aqueducs souterrains dans le voisinage du château, avec d'épaisses murailles le long du chemin qui mène à Pouilly, et une espèce de tribunal sous le colombier qui est à côté dudit château*'¹⁸⁴⁰.

Au XIX^e siècle, l'abbé Roux relate des découvertes de blocs le long du chemin de Pouilly et décrit des structures dont il donne un plan sommaire que nous reproduisons ici (**fig. 200**). Il mentionne la découverte de quantité de marbres d'origine variée, d'ornements architecturaux, de colonnes à fût cannelé, de corniches. Une statue en marbre a été trouvée,

¹⁸³⁶ CIL XIII, 1642.

¹⁸³⁷ Valette P., 1996, p. 89.

¹⁸³⁸ Duguet J.-J., (1707), 1880, p. 22-23.

¹⁸³⁹ Périchon R., 1971, p. 25, Valette P., 1997, p. 106 et 1999, p. 181.

¹⁸⁴⁰ Duguet J.-J., (1707) 1880, p. 22-23.

de même qu'une statue de bronze haute de 0,55 m représentant Hercule assis vêtu de la peau de Némée. Parmi les structures relevées par l'abbé, une substruction de taille imposante A, qui apparaît sur le plan sous la légende '*Palatium vetus*', a été partiellement mise au jour. Ses murs sont larges de 2,50 m. Juste au sud-est, il place ce qu'il pense être des thermes B : il s'agit d'une structure partiellement dégagée dont la base des murs était encore revêtue de marbre. En contrebas vers l'ouest à proximité du cours de la Loise, il découvre ce qu'il identifie à deux réservoirs, l'un carré, l'autre circulaire. Une canalisation en terre cuite part des 'réservoirs' et se dirige vers les structures A et B. Elle a été repérée sur plusieurs dizaines de mètres. Rien ne permet de dater ces structures de l'époque antique.

Au sud du château, lors de la réalisation d'un égout en 1904, Th. Rochigneux creuse une tranchée est-ouest longue de 122 m et profonde de 5,20 m. Il ne donne aucun plan de ses découvertes, mais décrit des substructions semblant '*faire partie de divisions intérieures d'un édifice considérable*'¹⁸⁴¹. Les murs étaient construits en petit appareil de granit liés avec du mortier de tuileau. La mise au jour des structures s'accompagne de la découverte de nombreux fragments de décor architectural en marbre et en calcaire : colonnes de 0,51 à 0,97 m de diamètre, chapiteaux, pilastres, frises, corniches, placages de marbre,... Une inscription sur plaque de marbre conservait deux lignes inutilisables¹⁸⁴² : ---]SE[---/---]R ou Q[---. Ces éléments suggèrent l'existence d'un édifice public imposant. Une couche de cendres recouvrait l'ensemble qui a dû être détruit par un incendie. A l'ouest des vestiges, le fouilleur mentionne sous un dallage une '*curieuse canalisation d'époque indéterminée*'¹⁸⁴³.

En 1961, J. Gorce réalise des fouilles à l'occasion de la déviation du Chemin départemental n° 107, ancien Chemin de Pouilly, qui longe le parc du château à l'est. Il pense avoir dégagé une partie du bâtiment que l'abbé Roux avait identifié à des thermes B¹⁸⁴⁴. Les structures forment un U orienté vers l'ouest ; elles mesurent 26,60 m de long, 14,90 m pour le retour nord et 10,70 m pour le retour sud. Les deux ailes, qui devaient se poursuivre plus avant, s'arrêtent brutalement et montrent des traces d'arrachement à leur extrémité. La construction est en petit appareil de granit alternant avec des arases de brique liées par du mortier de tuileau. Les murs sont larges de 1,40 m en fondation et de 1,20 m en élévation. Les fondations sont hautes de 1 m et les élévations conservées sur 0,40 m au maximum. Un caniveau est aménagé dans la maçonnerie à l'angle nord-est du bâtiment. Une quantité importante de marbre, de stuc et d'enduits peints en rouge, vert et blanc avec filets rouges et noirs a été dégagée. Le fragment du bras d'une statue en marbre grandeur naturelle a également été découvert par J. Gorce. Les structures fouillées en 1961 ont été entièrement détruites lors de la construction de la route.

En 1969, l'aménagement d'un stade nautique (immédiatement à l'ouest des fouilles de J. Gorce), a permis d'observer des substructions sur une grande surface, sans qu'il fut possible de réaliser une quelconque fouille ou un relevé des nombreux murs dégagés¹⁸⁴⁵.

Datation

¹⁸⁴¹ Rochigneux T., 1904-1905, p. 59.

¹⁸⁴² Rochigneux T., 1904-1905, p. 62 et *CIL* XIII, 11172.

¹⁸⁴³ Rochigneux T., 1904-1905, p. 52.

¹⁸⁴⁴ Gorce J., 1961, p. 6.

¹⁸⁴⁵ Valette P., 1997, p. 105-106 et 1999, p. 180-181.

Les seuls éléments de datation sont fournis par les nombreuses monnaies découvertes 'aux environs du château du palais' et signalées par J. Duplessy¹⁸⁴⁶. Il s'agit de monnaies d'Auguste, Néron, Galba, Nerva, Vespasien, Trajan, Marc Aurèle, Maximin, etc. Elles attestent seulement la fréquentation du site au Haut-Empire.

Environnement Archéologique

L'abbé Roux fait figurer sur son plan un théâtre dont il suppose l'existence à partir de la courbe naturelle du terrain entre les vestiges du Palais et le cours de la Loise¹⁸⁴⁷. L'hypothèse est très fragile.

A l'occasion de la viabilisation du lotissement des Platanes¹⁸⁴⁸, des sondages d'évaluation sont réalisés à la pelle mécanique en 2000 par J.-M. Lurol¹⁸⁴⁹. Les vestiges dégagés appartiennent à un modeste bâtiment construit en partie en bois.

Conclusion

Le quartier du Palais possède certainement un édifice important, mais l'état actuel des connaissances ne permet pas d'en préciser la nature : sanctuaire, thermes, demeure luxueuse ?

Chartres

Cadre administratif antique

Nom antique : Autricum

Cité : Carnutes

Statut juridique : Cité fédérée (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : Chartres est installée au bord de l'Eure, au niveau de son confluent avec le Couesnon. La plus grande partie de la ville gallo-romaine, et notamment ses monuments publics, occupe le plateau sur la rive gauche de l'Eure. Ce plateau forme un éperon au nord-est.

Altitude moyenne : Entre 130 m (bas de la vallée) et 150 m (haut du plateau).

Eléments de chronologie

Une circonvallation entoure un espace de 170 ha autour du promontoire. Ce fossé est large de 10 m et profond de 5 m. Il n'est pas daté et pourrait avoir été creusé entre le Néolithique et l'époque augustéenne. Son comblement s'effectue progressivement entre le I^{er} et le IV^e siècle. A La Tène finale ou au moment de la conquête, l'habitat semble se limiter à la partie nord de l'éperon. L'époque augusto-tibérienne est représentée par une occupation très dispersée sur le plateau, des habitats sont construits majoritairement en terre ou en bois. La

¹⁸⁴⁶ Duplessy J., 1818, p. 193.

¹⁸⁴⁷ Roux J., 1851, p. 55-56 et plan h. t.

¹⁸⁴⁸ Parcelle 371 du cadastre.

¹⁸⁴⁹ Lurol J.-M., 2000.

ville du Haut-Empire occupe un espace de plus de 200 ha limité au nord-ouest, au sud et à l'est par des nécropoles. Le quadrillage urbain est très mal connu, les plus anciennes traces repérées datent des règnes d'Auguste-Tibère. Les datations des monuments publics sont globalement inconnues. Le plateau est occupé par le *forum* et les autres monuments publics tel l'amphithéâtre, ainsi que par des zones d'habitats modestes. La rive droite regroupe des quartiers artisanaux, des habitats et des nécropoles sur une cinquantaine d'hectares.

Bibliographie : Ollagnier A., Joly D., 1994, p. 110-176. Sellès H., 2007.

Saint-Brice

Localisation actuelle

Commune : Chartres

Localisation : Saint-Brice, Les Bas-Bourgs

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 201)

Le site est au sud de la ville antique sur la rive gauche de l'Eure sur un faible coteau de la vallée, à environ 1,5 km du *forum*. Il est en bordure d'une voie d'axe nord-sud large de 6,50 m qui pourrait être (ou rejoindre) la voie d'Orléans. La nécropole très mal connue de Saint-Martin-au-Val s'étend juste à l'ouest.

Historique des découvertes

La ZAC Saint-Brice a fait l'objet de plusieurs campagnes d'évaluation du potentiel archéologique depuis 1991. Les campagnes de 1998 et 1999 dirigées par H. Sellès ont mis au jour une construction monumentale qui pourrait être un sanctuaire. Il a fait l'objet de notices dans les *BSR* et dans les *Actes* du colloque sur les sanctuaires de Mars, tenu au Mans en 2003.

Bibliographie : Aubourg V. *et al.*, 1996. Aubourg-Josset V., Josset D., 1997. Sellès H., 1999, 2006 et 2007, p. 167-174.

Description des vestiges (fig. 202)

Un ensemble d'ampleur exceptionnelle a été découvert le long d'une voie V orientée nord-sud. Il s'agit d'une grande aire entourée de portiques sur trois ou quatre côtés. Le portique P a été reconnu sur 320 m. Il constituerait la façade d'un monument de 200 m de large¹⁸⁵⁰. A l'est, le portique est double : il est large de 12 m en façade et pourvu de pavillons aux angles (18 x 12 m). Ce portique double est ensuite supprimé pour devenir une galerie simple pourvue d'exèdres, alternativement quadrangulaires et circulaires. Les autres portiques reconnus (nord et sud) sont larges de 12 m. L'orientation de l'ensemble architectural est légèrement décalée par rapport à la voie. Les murs sont puissamment fondés : ils ont une largeur de 1,60 m à 2 m pour une profondeur de 2 à 3 m. De nombreux fragments d'architecture sont issus du niveau de démolition : bases de colonnes, chapiteaux corinthiens, tambours de colonnes à fût décoré d'écailles.

Rien n'est connu de l'intérieur de ce vaste ensemble. H. Sellès précise toutefois que son centre correspond actuellement à l'église de l'abbaye de Saint-Martin-au-Val. Or, des vestiges gallo-romains ont été observés en 1962 dans la crypte de l'église un *'fragment de*

¹⁸⁵⁰ Sellès H., 1999, p. 40-41.

mur gallo-romain appareillé en arêtes de poisson, correspondant évidemment à de l'*opus spicatum*¹⁸⁵¹. Cet appareil, rare en élévation, est utilisé en général en massif de fondation dans les zones humides puisqu'il permet le drainage des eaux. La proximité de l'Eure et la hauteur de la nappe phréatique à Chartres rendent cette fonction tout à fait envisageable.

Cette vaste enceinte entourée de portiques pourrait évidemment être un sanctuaire monumental, mais d'autres identifications (thermes notamment) ne sont pas à exclure. Nous tenons l'hypothèse pour probable faute de certitude archéologique pour le moment.

Datation

Deux phases au moins ont été repérées. Une troisième phase pourrait correspondre à un agrandissement vers le nord. Le décor architectural retrouvé dans la couche de démolition date du II^e siècle.

Environnement Archéologique

A l'est de la voie et suivant la même orientation, un second ensemble monumental comprend plusieurs bâtiments (20 m sur 30 m), alternativement en retrait et en saillie, rythmant ainsi le front de la rue. Un bassin B recouvert de plaques de marbre y a été fouillé et un aqueduc passe à proximité.

Enfin, dans la zone de la ZAC Saint-Brice, ont été fouillées de larges zones d'épandage, des carrières d'extraction de limon et de silex.

Lisieux

Cadre administratif antique

Nom antique : Noviomagus Lexoviorum

Cité : Lexoviens

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN IV*, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est installée dans une vallée, au confluent de l'Orbiquet et de la Touques, à 28 km du littoral. Elle occupe principalement la rive droite de la Touques.

Altitude moyenne : 46 m.

Éléments de chronologie

Un *oppidum* a été reconnu à 3 km au sud-ouest du site de Lisieux au Castellier. On en connaît seulement le *mur gallicus* construit à La Tène IIIb qui entoure une surface de près de 200 ha ; aucune trace d'habitat n'y a été trouvée. A Lisieux même, rien ne semble antérieur à l'époque romaine¹⁸⁵². L'évolution de l'urbanisme sous le Haut-Empire est très mal connue : la voirie s'organise peut-être sous Auguste, sans qu'on ait repéré un quadrillage

¹⁸⁵¹ Villette J., (1962) 1979, p. 129.

¹⁸⁵² Des fouilles récentes ont remis en cause l'existence à Lisieux même d'un port de La Tène finale sur la rive gauche de l'Orbiquet : les vestiges sont plus vraisemblablement des aménagements de berges ou des fondations de construction d'époque romaine. Paillard D., 1999, p. 22-23.

de voies très rigoureux. Le développement urbain connaît son apogée au II^e siècle, la superficie atteignant alors tout au plus 20 ha. L'emplacement du *forum* est inconnu ; des thermes du II^e siècle dans le secteur de l'hôpital sont le seul édifice public connu. La ville s'enferme dans un *castrum* à la fin du III^e siècle.

Bibliographie : Cottin F., 1955-1956. Delacampagne F., 1989, p. 97-103. Lemaitre C., 1996. Paillard D., 1999.

Le Vieux-Lisieux

Localisation actuelle

Commune : Saint-Désir-de-Lisieux

Localisation : Le Vieux-Lisieux, lieu-dit Champ Loquet, parcelle D9 du cadastre actuel.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 203)

Situé sur la rive gauche de la Touques en face de Lisieux, le site du Vieux-Lisieux est à environ 2 km à l'ouest du centre de la ville. Il lui est relié par une voie secondaire. Le Vieux-Lisieux est à une altitude d'environ 150 m, sur une éminence bordée de deux ruisseaux qui creusent de profonds vallons : le Merderet au nord et le Bourguignole au sud. Il a livré des vestiges importants et a longtemps été considéré comme la capitale des Lexoviens avant que les fouilles de F. Cottin permettent de réestimer l'implantation de Noviomagus. C'est à l'ouest du Vieux-Lisieux, dans la grande parcelle du Champ Loquet à environ 145 m d'altitude, qu'un édifice important a été identifié comme étant un temple par C. Lemaitre¹⁸⁵³.

Entre Lisieux et le Vieux-Lisieux, des traces d'occupation gallo-romaine (habitat et nécropoles) ont été retrouvées de manière éparse sur la rive gauche de la Touques¹⁸⁵⁴, au point que F. Cottin a supposé une continuité entre les deux sites¹⁸⁵⁵. Une nécropole à incinération a été fouillée par H. Moisy au Vieux-Lisieux au nord, dans le vallon formé par le Merderet ; le fouilleur signale la découverte à environ 150 m de la limite nord du Champ Loquet, soit approximativement 200 m de notre supposé sanctuaire¹⁸⁵⁶.

Historique des découvertes

Le site est découvert et détruit en 1770 ; il sert alors de carrière de pierre pour la construction d'une route royale entre Lisieux et Caen. C'est l'ingénieur du roi Hubert, chargé de la construction, qui étudie les vestiges et en dresse un plan, aujourd'hui conservé à la Médiathèque de Lisieux (**fig. 204**). Les résultats des découvertes ne sont pas publiés par Hubert, mais par A. Mongez qui, trente ans plus tard, découvre fortuitement les notes de l'ingénieur. A. Mongez rédige un mémoire qu'il lit en 1802 à la classe de Littérature et Beaux-arts de l'Institut de France. Il publie ce mémoire sans le plan d'abord en 1809

¹⁸⁵³ Lemaitre C., 1998, p. 125-145.

¹⁸⁵⁴ Cottin F., 1955-1956, p. 182 et carte p. 176, en particulier sur le site de l'abbaye des bénédictines. D'autres vestiges sont encore reportés sur la carte plus à l'ouest.

¹⁸⁵⁵ Cottin F., 1955-1956, p. 182.

¹⁸⁵⁶ Moisy H., 1878-1880, p. 275-276.

dans *La Gazette Nationale*, puis de manière très succincte en 1821 dans les *Mémoires de l'Institut*¹⁸⁵⁷.

Finalement, c'est L. Dubois qui publie en 1824 le mémoire complet avec le plan (**fig. 206**)¹⁸⁵⁸. Il y apporte des corrections et ajoute ses propres découvertes (en particulier l'édifice de spectacle). Après Hubert et L. Dubois, H. Moisy en 1874 entreprend également des fouilles dans le Champ Loquet. Aucune nouvelle recherche n'a été entreprise jusqu'à la campagne de prospection menée en 2001 par G. Schutz dans le cadre d'un mémoire de maîtrise.

L'un des édifices fouillé par Hubert (l'édifice C) a été récemment identifié à un temple par C. Lemaitre¹⁸⁵⁹. Nous verrons que les vestiges en place rendent tout à fait probable l'existence d'un sanctuaire de périphérie urbaine au Vieux-Lisieux, mais que l'édifice C n'est pas pour autant assimilable à un temple. La localisation d'un sanctuaire au Vieux-Lisieux reste à ce jour impossible.

Bibliographie : Mongez A., 1824. Dubois L., 1824, p. 177-196 ; 1945, p. 58-71. Moisy H., 1878-1880. Lemaitre C., 1998. Schutz G., 2002.

Description des vestiges

L'édifice C

La lettre C du plan de Hubert désigne un édifice important au centre d'une grande place (**fig. 205**). A. Mongez signale des débris constitués de matériaux précieux et conclut à un temple ou à la résidence de magistrats¹⁸⁶⁰. Cet édifice est au centre d'une grande dépression vraisemblablement causée par les extractions massives de Hubert. Elle est signalée par L. Dubois, pour lequel l'édifice est '*construit sur une cavité arrondie qui existe au centre du Champ Loquet*'¹⁸⁶¹ ; H. Moisy précise qu'elle mesure 50 m de diamètre et 4 à 5 m de profondeur¹⁸⁶².

La description qu'il donne de l'édifice est transcrite dans les termes suivants :

*'Il avait 21,4 m (11 toises) de longueur, et 17,5 m (9 toises) de largeur. Il paraît avoir été précédé d'un vestibule de même longueur, mais large seulement de 7,8 m (4 toises). A l'autre extrémité on trouve les vestiges d'un semblable vestibule, que précédait un bâtiment de 17,5 m (9 toises) de longueur, sur 9,7 m (5 toises) de largeur. La longueur totale de chaque face, les vestibules compris, était de 42,8 m (22 toises).'*¹⁸⁶³.

'La fondation du monument principal' est particulièrement soignée, elle est établie sur une '*petite éminence*' construite dans un blocage de mortier de chaux. L'éminence en

¹⁸⁵⁷ Mongez A., 1809, p. 1370-1372 et 1821, p. 72-73.

¹⁸⁵⁸ Dubois L., 1824, p. 177-196.

¹⁸⁵⁹ Lemaitre C., 1998, pl. II p. 141.

¹⁸⁶⁰ Mongez A., 1824, p. 179.

¹⁸⁶¹ Dubois L., 1824, p. 193 note 11.

¹⁸⁶² Moisy H., 1878-1880, p. 272-273.

¹⁸⁶³ Mongez A., 1824, p. 179.

question était sous-jacente à tout l'édifice, mais le relevé de sa hauteur (2,60 m) n'a été pris qu'au niveau de la partie centrale¹⁸⁶⁴.

Enfin, A. Mongez signale autour de l'édifice C à l'est une *'ligne de maisons'* distante de 50,6 m et longue de 93,40 m qui fait angle droit avec une autre *'ligne de fondation'* longue de 114,70 m et distante de l'édifice C de 17,50 m. Enfin, à l'ouest *'on a trouvé une autre ligne de fondation de 42,8 m de longueur, avec des gros murs qui s'y liaient par derrière'*. Au sud, seul un retour à angle droit est a été observé sur une longueur de 11,70 m.

Décor

Le sol de la partie centrale était partiellement conservé lors du dégagement : A. Mongez mentionne des plaques de marbre rouge veiné encore en place sur un *nucleus* de 8 cm d'épaisseur. Ces plaques ne sont pas nécessairement du marbre, mais peuvent être extraites d'un calcaire fin local, dont on connaît des carrières dans le Calvados.

Les différents fouilleurs et prospecteurs qui se sont succédés au Champ Loquet insistent sur la quantité découverte d'éléments de décor et de blocs architectoniques :

- L'ingénieur Hubert a observé près de l'édifice et dans les décombres des blocs de marbre : une architrave d'entablement d'ordre corinthien en marbre blanc d'Italie ; un fragment de marbre mouluré également blanc ; un bloc de marbre violet ; une pierre de socle en pierre locale.
- L. Dubois ramasse en 1807 des *'débris de tablettes', 'de beaux schistes noirs et verdâtres, du granit gris très fins (...), un bout de belle corniche de gypse ou albâtre blanc, beaucoup de marbres soit blancs, soit veinés, rouges et violets, fort communs, à l'exception du blanc qui a beaucoup de rapport avec ceux d'Italie'*¹⁸⁶⁵.
- A. de Caumont nous apprend que le Champ Loquet a livré un grand nombre de blocs de marbres précieux, de porphyre provenant d'Égypte ou de Grèce, des fragments de corniche en grès rose micacé¹⁸⁶⁶, des restes de tablettes de schiste, de granit et des fragments de corniche en marbre blanc de Carrare. En 1818, il ramasse encore de nombreux débris de pierre de marbre, de porphyre, et d'enduits peints¹⁸⁶⁷.
- H. Moisy recueille à l'emplacement même de l'édifice *'au milieu d'un vaste amas de démolitions, beaucoup de fragments de carreaux de marbre blanc, rouge veiné, jaune de Sienne, vert veiné, à cassure micacée ; - de tablettes de porphyre, d'une espèce de marbre blanc translucide, à teintes rosées, de schiste noir ou verdâtre et de granit gris très fin'*¹⁸⁶⁸. Il signale des fragments importants d'une corniche en marbre blanc d'Italie, des fûts de colonnes en pierre, des enduits peints à la surface unie ou avec des filets verts veinés de blanc pour la plupart¹⁸⁶⁹.
- Un siècle plus tard, au sud du Champ Loquet, dans la parcelle de la Couture-aux-Enfants, A. Costé découvre un matériel abondant et souvent précieux (bracelets en schiste, nombreux éléments de bronze), ainsi que des blocs d'architecture : une base de colonne, un bloc d'architrave et des plaques de marbre¹⁸⁷⁰.

¹⁸⁶⁴ Mongez A., 1824, p. 181 : *'La fondation du monument principal a paru faite avec tout le soin et toutes les précautions possibles. Elle est établie sur une petite éminence. Elle a 2,6 m (8 pieds) d'épaisseur pour l'édifice intérieur, sans parler des vestibules'. La mention du 'monument principal' concerne bien notre édifice dans son ensemble, A. Mongez y revient après avoir décrit les structures qui l'entourent.*

Les nombreuses découvertes de plaques de marbre et autres pierres permettent de restituer un monument orné d'une ordonnance, au moins en partie pavé d'*opus sectile*, aux murs plaqués de marbre et recouverts de peintures.

Mobilier

Le mobilier signalé consiste essentiellement en monnaies : Hubert a ramassé des monnaies en bronze, de Trajan en particulier ; L. Dubois a trouvé en 1812 au niveau de l'édifice C une monnaie de Domitien en argent, deux monnaies en bronze de Faustine et de Vespasien¹⁸⁷¹ ; A. de Caumont signale des '*médailles*' en or, argent et bronze du Haut-Empire dans le Champ Loquet¹⁸⁷² ; H. Moisy a découvert sur l'emplacement de l'édifice un bronze de Claude¹⁸⁷³.

Ce dernier mentionne également plusieurs fragments d'objets en bronze, des attaches et des clous en fer, quelques petits clous en bronze, des blocs de matières vitrifiées trouvés au milieu de cendres, sur l'aire d'un '*fourneau d'hypocauste*', l'extrémité d'un fer de pique ou de lance¹⁸⁷⁴.

Des éléments de statuaire ont été régulièrement découverts par les différents fouilleurs :

- Un bras de statuette en bronze découvert par Hubert mesurant 0,16 m de l'extrémité des doigts à l'épaule. Le fragment provient des décombres de l'édifice¹⁸⁷⁵.
- Au Champ Loquet, L. Dubois découvre en 1822 une petite main en marbre tenant un fragment d'arc et un élément de draperie en marbre blanc¹⁸⁷⁶.
- H. Moisy signale à l'emplacement de l'édifice un '*fragment de tête d'un animal fantastique ayant quelque ressemblance avec un cheval*'¹⁸⁷⁷.
- Une tête en marbre est découverte en 1880 sur le Champ Loquet
- Une tête en calcaire portant le voile du sacrifiant a été trouvée récemment au bord de la Route du Pré d'Auge à la hauteur du Champ Loquet¹⁸⁷⁸.

Datation

Les monnaies ramassées attestent une présence au Haut-Empire, sans qu'on puisse préciser davantage. Aucun auteur ne mentionne de découverte de monnaies ou autres objets laténiens au cours de leurs investigations : il nous paraît donc hasardeux de proposer la préexistence au Vieux-Lisieux d'un sanctuaire protohistorique¹⁸⁷⁹.

La restitution de C. Lemaitre

A partir du plan de Hubert et des dimensions données par A. Mongez, C. Lemaitre propose la restitution d'un *fanum* à galerie précédé d'un vestibule dont Hubert n'aurait pas trouvé tous les éléments (**fig. 207**). L'édifice central de 21,40 m sur 17,50 m serait la *cella* ; les deux '*vestibules*' seraient des éléments d'une galerie dont seuls deux côtés auraient été

¹⁸⁷¹ Dubois L., 1824, p. 193-194 note 11.

¹⁸⁷² De Caumont A., 1867, p. 191-193.

¹⁸⁷³ Moisy H., 1878-1880, p. 273.

¹⁸⁷⁴ Moisy H., 1878-1880, p. 273-274.

¹⁸⁷⁹ Lemaitre C., 1998, p. 132, 135-136. Lajoie P., 2001, p. 13.

dégagés ; enfin, le bâtiment qui précède le 'vestibule' au sud serait le vestibule proprement dit¹⁸⁸⁰. Les lignes de fondation correspondraient au mur de péribole.

Pour obtenir un plan cohérent, il faut faire pivoter la pièce centrale de l'édifice pour obtenir une *cella* oblongue et admettre que les dimensions données par A. Mongez sont entièrement fausses. La restitution induit donc de transformer le plan initial et de supprimer certains des éléments de murs qui ont été observés. Même s'il est évident que les mesures sont approximatives et que toutes les structures n'ont pas été vues ou comprises, il ne faut pas remettre en doute la réalité des observations de l'ingénieur. Les mesures de 9 et 22 toises sont tout à fait admissibles, puisque si on additionne la largeur de tous les éléments, on obtient 22 toises correspondant à la longueur totale¹⁸⁸¹. Le plan de Hubert répond à cette description : la longueur de la pièce centrale correspond bien à la longueur des 'vestibules'. L'édifice mesure donc environ 43 m sur 21,50 m, la longueur représentant deux fois la largeur, et couvre plus de 900 m².

D'autres points de la restitution sont difficiles à admettre, notamment l'orientation au sud, rare pour les temples¹⁸⁸². C. Lemaître l'explique par la préexistence d'un sanctuaire laténien dont la présence est impossible à prouver¹⁸⁸³. De même, l'explication étymologique du toponyme Fenèbre accolé à une ferme contiguë au Champ Loquet ne peut être retenu pour argument, car la restitution en *FANOBRIGA - 'la hauteur du sanctuaire', proposée par D. Fournier, est essentiellement argumenté par l'hypothèse de la présence hypothétique d'un sanctuaire au Champ Loquet¹⁸⁸⁴. L'édifice apparaît bien sur le plan comme inclus dans un espace quadrangulaire d'une superficie d'environ 11000 m². Rien ne permet de dire cependant si toutes les structures, dites 'lignes de fondation' sont contemporaines ou non, l'édifice n'est d'ailleurs pas dans la même orientation que les 'lignes'.

Même si la présence d'un monument public au Champ Loquet est probable, sinon certaine, et que l'identification de l'édifice C à un temple n'est pas à exclure, il nous semble impossible de restituer un *fanum* à galerie à partir du plan de Hubert.

Environnement Archéologique (fig. 204 et 206)

Les fouilles de Hubert s'étendent sur 1 km de long et sur 0,5 km de large, soit une superficie de 50 ha. Les vestiges du Vieux-Lisieux occupent donc une surface plus grande que celle de la capitale. Il dit y avoir extrait plus de 3700 m³ de pierre pour la construction de la route. La surface de fouille est considérable et les vestiges de grande ampleur. Hubert fait apparaître sur son plan le tracé d'une dizaine de rues de 10 à 15 m de large dont une partie dessert notre édifice. Le plan des rues n'est pas du tout régulier. Deux places sont mentionnées : l'une à l'est, l'autre au nord du bâtiment C. Certains édifices jugés importants sont désignés sur le plan par des lettres : deux piles D sont considérées comme les piédroits de la porte

¹⁸⁸⁰ Lemaître C., 1998, p. 130-133.

¹⁸⁸¹ Soient : les 9 toises de l'édifice central, les 4 toises des vestibules et les 5 toises du 'bâtiment qui précède'.

¹⁸⁸² Fauduet I., 1993b, p. 112.

¹⁸⁸³ Lemaître C., 1998, p. 132.

¹⁸⁸⁴ Fournier D., 1998, p. 146. Le sens de ce toponyme est obscur. Il n'est pas répertorié par E. Nègre dans son vaste travail sur les toponymes de France : Nègre E., 1990-1991. D'après A. Longnon, les dérivés du latin *fanum* se retrouve dans des toponymes tels que *Fain(s)*, *Fa* (qui peuvent être composés), ou encore *Chamars*, *Famars* (de *Fanum Martis*). Longnon A., 1979, p. 110-111. Lemaître C., 1998, p. 136.

de la ville et sont en lien avec une rue, ces piles appartiennent plus vraisemblablement à un pont au-dessus du Merderet. Un édifice en pierre de taille B associé à une 'entrée de souterrain' A se situe à proximité d'une fontaine¹⁸⁸⁵.

Au cours du XIX^e siècle, de nombreuses structures ont encore été retrouvées le long de la route du Pré d'Auge¹⁸⁸⁶. Il s'agit le plus souvent d'amorce de murs de bâtiments non identifiés, mais qui attestent la densité de l'occupation.

Un théâtre, conservé en élévation et connu de longue date¹⁸⁸⁷, est identifié en 1818 par L. Dubois¹⁸⁸⁸. Il est à environ 500 m à l'est du Champ Loquet et constitue l'édifice le plus oriental du Vieux-Lisieux : il est en contrebas de la butte, au bord du Merderet, c'est-à-dire à l'emplacement du monument en pierre de taille B et du souterrain A découvert par l'ingénieur Hubert et qui sont sûrement en fait des éléments de la *cavea*. Son plan, très mal connu, dessine un demi-cercle outrepassé, en grande partie construit en structure pleine. Alors qu'A. de Caumont va jusqu'à proposer un diamètre de 104 m¹⁸⁸⁹, R. Lantier, suite à une étude de topographie, lui donne un diamètre de près de 140 m¹⁸⁹⁰. L'édifice est donc conséquent. L'abbé Simon y réalise quelques décapages entre 1927 et 1928 qui précisent le plan¹⁸⁹¹. F. Cottin repère trois phases de construction par l'observation du bâti¹⁸⁹².

A la ferme de Fenèbres, L. Dubois découvre des fragments d'amphores et des dépôts de coquilles d'huîtres¹⁸⁹³. H. Moisy en 1874 y mentionne la nécropole et l'*ustrinum*. Entre le Champ Loquet et la ferme de Fenèbres, il dit avoir observé un 'foyer d'incendie' avec débris de construction (briques, tuiles), poterie, faune, objets en fer et en bronze ; il distingue parmi ses découvertes 4 kg de 'blocs vitrifiés' et une truelle en fer¹⁸⁹⁴. Enfin, Moisy semble également avoir fouillé un aqueduc qu'il a suivi sur 5 m et qui est presque parallèle au Merderet et distant de 30 m de celui-ci. Il est fort regrettable que H. Moisy n'ait pas cartographié ses découvertes et qu'il se contente de vagues mentions pour les localiser. On ne connaît pas l'emplacement précis de l'aqueduc : est-il au nord ou au sud du Merderet ?

En 1928, une équipe menée par le Dr Doranlo, M. Marie-Cardine et M. Pelletier fouille à Fenèbres une pièce rectangulaire de 13 m sur 7 m, construite en petit appareil avec des chaînages de briques. Les fouilleurs ont repéré trois phases d'occupation successives d'Auguste à la fin du III^e siècle¹⁸⁹⁵. Le matériel ramassé est constitué de quelques pièces et de céramique.

Conclusion

¹⁸⁸⁵ Mongez A., 1824, p. 181.

¹⁸⁸⁶ Découvertes de Formeville en 2854-1855, citées par Schutz G., 2000-2002, p. 97-98 et volume 2, fiche p. 38sq.

¹⁸⁸⁷ Delacampagne F., 1989, p. 98-100 pour la bibliographie.

¹⁸⁸⁸ Dubois L., 1824, note 9 p. 192.

¹⁸⁸⁹ De Caumont A., 1838, p. 443 : 350 pieds.

¹⁸⁹⁰ Lantier R., 1911, p. 334 et pl. XXIII (h. t.).

¹⁸⁹¹ Simon G.-A., 1929, p. 334-335.

¹⁸⁹² Cottin F., 1955-1956, p. 183.

¹⁸⁹³ Dubois L., 1824, note 11 p. 194.

¹⁸⁹⁴ Moisy H., 1878-1880, p. 275-276.

¹⁸⁹⁵ Anomyne, 1926-1930, p. 210-211.

Après ce tour d'horizon des vestiges reconnus au Vieux-Lisieux, il faut retenir : l'existence d'un théâtre, d'une nécropole et peut-être d'activités artisanales si l'on en croit les découvertes de H. Moizy. Enfin, un édifice important, et sûrement public (thermes ou sanctuaire), occupait l'actuel Champ Loquet. On pense donc à une agglomération secondaire, mais la proximité de la capitale (moins de 2 km) est étonnante. Le développement d'une agglomération pourrait tout de même s'expliquer par la présence d'un sanctuaire périurbain important, tout comme à Allonnes, à Baron-sur-Odon ou encore au Vieil-Evreux. Mais rien ne permet de préciser l'aspect du sanctuaire.

Varia

Augst

Présentation de la Capitale

Voir page 247

Sichelen I

Localisation actuelle

Commune : Augst

Localisation : Flur Sichelen

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 208)

Le site est en bordure nord du plateau du Sichelen, sur une hauteur dominant la ville au sud-ouest à plus de 290 m d'altitude. Son orientation diverge fortement de celle de la voirie et il est distant de la dernière *insula* d'une centaine de mètres. Le Sichelen se distingue du plateau sur lequel la ville est installée par la dépression du Wildental. Il est à l'écart des voies de sortie de la ville. Les nécropoles d'Augst se développent plus au sud.

Historique des découvertes

Le sanctuaire est fouillé par Th. G. Schwarz en 1958 après avoir été repéré par photographie aérienne en 1950. Les vestiges sont très arasés.

Bibliographie : Schwarz Th. G., 1959. Laur-Belart R., 1991, p. 119-120.

Description des vestiges (fig. 209 et 210)

Le sanctuaire présente une enceinte presque carrée de 45 m de côté, le mur de péribole n'a été retrouvé que ponctuellement. A l'extérieur du sanctuaire, un mur de soutènement forme une terrasse au droit du talus du plateau à l'ouest. A l'intérieur, se tiennent un *fanum* à galerie et deux annexes.

Le *fanum* a une *cella* de 7,20 m de côté aux murs épais de 1,20 m en fondation. Deux couches de sol de béton sont observées à l'intérieur. A une première galerie (large de 1,30 m) succède à une époque indéterminée une seconde galerie plus large de 1,50 m.

L'édifice a alors une dimension de 14 m. Les deux galeries successives ont un sol de béton comme dans la *cella*, mais la première est uniquement matérialisée par un lit de pierres non mises en œuvre. La colonnade devait être composée de piliers de bois. Le second mur de galerie en revanche est un mur maçonné en petit appareil. Le temple est orienté à l'est.

Immédiatement au nord, une annexe au plan irrégulier ouvre également à l'est. De part et d'autre de l'entrée, un socle maçonné et une structure carrée ont été dégagés. L'hypothèse d'y voir une maison de prêtre avec son reliquaire ne repose sur rien¹⁸⁹⁶. Une petite *cella* carrée a encore été identifiée à l'est de l'*area*. R. Laur-Belart suppose l'existence d'autres structures à l'intérieur de l'espace sacré, mais celles-ci n'ont été mises en évidence ni par les fouilles de G. Th. Schwarz ni par la photographie aérienne du site prise en 1950¹⁸⁹⁷.

Enfin, contre le mur ouest du péribole, ont été dégagées les fondations très profondes d'une exèdre ouvrant vers l'ouest. Cette construction devait être particulièrement haute en raison de la puissance des substructions. Sa fonction est indéterminée. Elle devait être visible de loin et profiter de la vue dégagée par la terrasse à l'ouest. Quand le *fanum* est agrandi, elle est remplacée par une galerie dont les colonnes sont faites de brique en quart-de-rond.

Datation

Le matériel retrouvé indique un fonctionnement du sanctuaire du milieu du I^{er} siècle jusqu'au III^e siècle.

Environnement Archéologique

Au sud de l'enceinte se dresse l'amphithéâtre de la colonie édifié vers 200 dans une dépression naturelle du plateau. Son orientation reprend celle du sanctuaire. Ses dimensions sont relativement réduites : il pouvait contenir au maximum 6900 spectateurs.

La date de construction tardive et la mise à profit de la topographie n'orientent pas vers l'idée d'un lien très fort entre le lieu de culte et l'édifice de spectacle. L'apparition de l'amphithéâtre coïncide avec la réduction de l'édifice du Schönbühl en théâtre¹⁸⁹⁸.

Evreux

Présentation de la Capitale

Voir page 289

LEP Hébert

Localisation actuelle

Commune : Evreux

Localisation : LEP Hébert – 20, rue Duguesclin

¹⁸⁹⁶ Schwarz Th. G., 1959, p. 8 et Laur-Belart R., 1991, p. 119.

¹⁸⁹⁷ Laur-Belart R., 1991, p. 119 et fig. 113.

¹⁸⁹⁸ //, p. 265.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 211)

Le site est sur le plateau à 1,5 km à l'est du centre de la ville et à 500 m à l'est de la zone de nécropoles.

Historique des découvertes

Après plusieurs sondages d'évaluation, le site a fait l'objet d'une fouille préventive en 2000 à l'occasion de la construction de locaux pour le Lycée Hébert. La fouille menée par D. Doyen a mis au jour un *fanum*. Hormis les lots de monnaies découverts, rien n'est publié à ce jour.

Bibliographie : Carré F., 1999. Pilon F., 2001. Delestrée L.-P., Marcel E., 2001. Doyen D., 2003.

Description des vestiges

Le sanctuaire est délimité par un péribole quadrangulaire contenant un temple et une petite annexe.

Le temple est un *fanum* de plan carré. Sa galerie mesure 18 m de côté, la *cella* 9 m. Les fondations de la *cella* sont constituées de tranchées remplies de silex larges de 0,90 m et profondes de 0,55 à 0,70 m. La galerie a un sol en cailloutis. L'accès se fait par un escalier.

Le monument est érigé à la fin du I^{er} siècle av. n.è. Le côté nord du temple a peut-être fait l'objet de réaménagements au milieu du I^{er} siècle. Une annexe, au sud-est du *fanum*, est construite à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle. Le site est fréquenté jusqu'à la fin du III^e siècle.

Mobilier

Vingt-cinq monnaies gauloises en bronze associées à vingt-sept monnaies romaines ont été découvertes. La plupart étaient sur le niveau de circulation autour du *fanum* et attestent la tenue de rituels de *jactatio*. Les monnaies en bronze sont des émissions locales et régionales frappées à des époques tardives (fin du I^{er} siècle av. n.è.).

Saint-Bertrand-de-Comminges

Cadre administratif antique

Nom antique : Lugdunum Convenarum

Cité : Convènes

Statut juridique : Droit latin octroyé par Auguste en 27 av. n.è. ou quelques années après (Strabon, *Géographie* IV, 2, 2). D'après Ptolémée (*Géographie* II, 13), la ville est colonie au milieu du II^e siècle ; le titre est accordé sous Trajan ou Hadrien d'après M. Labrousse¹⁸⁹⁹.

Le site

¹⁸⁹⁹ Labrousse M., 1956, p. 137.

Situation topographique : La ville antique est installée sur la rive gauche de la Garonne, en partie sur un monticule culminant à 515 m d'altitude (ville haute) et sur la plaine alluviale de Valcabrère, dont l'altitude moyenne est de 455 m.

Éléments de chronologie

Un texte tardif de Saint-Jérôme situe la fondation de la ville en 72 av. n.è. sur l'initiative de Pompée suite à sa victoire sur Sertorius¹⁹⁰⁰. Aucun autre témoignage textuel ou archéologique n'atteste une occupation de la ville avant le règne d'Auguste qui lui donne le droit latin. L'essor urbain est bien visible pendant le règne d'Auguste : installation de la voirie, construction du *forum*, du temple du culte impérial, des thermes. En 13/12 av. n.è. est érigé un trophée naval célébrant la bataille d'Actium. Il est encadré de captifs représentant la Gaule vaincue et l'Espagne soumise. Un théâtre est construit dans la première moitié du I^{er} siècle. Au milieu de ce siècle, la ville connaît de graves destructions. Il s'ensuit une phase d'embellissement sous les dynasties flavienne et antonine et la ville accède alors au statut de colonie honoraire. Elle atteint son extension maximale (36 ha environ) sous les Antonins.

Bibliographie : May R., 1996. Collectif, 2001-2002. Sablayrolles R., 2006. Sablayrolles R., Beyri A., 2006, p. 248-410.

Vallon de Signan

Localisation actuelle

Commune : Saint-Bertrand-de-Comminges

Localisation : Vallon de Signan

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 212)

Le site est à l'ouest du *cardo* le plus occidental qui relie la plaine à la ville haute, dans une orientation très différente de celle de la trame urbaine et des principaux édifices urbains. A une altitude de 457 m, il est en bordure de la ville dans sa partie basse.

La voie sortant de la ville menant vers Dax dans le prolongement du *cardo maximus* passe à quelques 150 m plus au nord. Les nécropoles les plus proches ont été repérées le long de cette voie, donc au-delà du sanctuaire présumé au nord-ouest.

Historique des découvertes

Le site est fouillé très partiellement par R. Lizop et B. Sapène en 1928 qui ont souligné le caractère très mutilé des vestiges conservés. Cette fouille réduite n'avait alors donné qu'une vision faussée et lacunaire des structures. Des prospections aériennes, réalisées par C. Petit entre 1985 et 1990, en ont corrigé et précisé l'aspect.

Bibliographie : Lizop R., 1931, p. 424-425. Lavedan P. *et al.*, 1930. Paillet J.-L., Petit C., 1992, p. 125-127 et fig. p. 133.

Description des vestiges (fig. 213)

R. Lizop et B. Sapène ont repéré en 1928 une salle rectangulaire de 32 m par 17 m divisée en trois pièces par des murs de 1,25 m. L'ensemble est orienté nord-sud dans sa plus

¹⁹⁰⁰ Saint-Jérôme, *Adversus Vigilantium* IV.

grande longueur. Les murs sont épais de 1,10 m à 1,40 m. La pièce centrale est large de 12,40 m, celle du nord de 10,80 m et celle du sud de 7 m. Les trois pièces sont pavées de mosaïques et dans un angle ouest de la pièce du nord, une citerne a été trouvée. Les fouilleurs remarquent que peu de mobilier a été trouvé, mais mentionnent tout de même un fût de colonne en marbre rouge, le fragment d'un mollet de statue en marbre de Saint-Béat et plusieurs petits bronzes de Constantin et d'autres empereurs du Bas-Empire. Ils avaient déjà envisagé un édifice public dans leur publication de 1930¹⁹⁰¹, mais n'avaient pas publié de plan.

Les prospections ont apporté un nouvel éclairage en montrant en fait trois salles rectangulaires juxtaposées de chacune 15 m de long : la salle centrale A est la plus large (11 m), alors que les deux salles latérales B et C sont plus étroites (9 m). Toutes les trois sont orientées est-ouest. Un espace de 2 m les sépare et non un mur mitoyen. Il n'y a donc plus un seul grand ensemble rectangulaire divisé en trois, mais trois espaces indépendants avec un élément central privilégié. Chacune des salles présente à l'est un petit espace indépendant qui semble être un vestibule. Dans la salle nord, une construction est appuyée contre le mur ouest.

Devant l'ensemble à l'est, un long mur est parallèle à l'axe nord-sud des salles, il en est distant de quelques mètres. Pour C. Petit et J.-L. Paillet, il pourrait s'agir d'un muret de soutènement ou d'un podium commun.

Il est tentant d'interpréter l'ensemble comme trois temples, avec un vestibule à l'est et au fond de la *cella* un massif de maçonnerie pour le piédestal d'une statue (repéré au centre seulement). Il faudrait alors imaginer une triade avec une divinité centrale privilégiée. L'élément de statuaire retrouvé par R. Lizop et B. Sapène n'apporte malheureusement aucune information sur ce point.

Au nord de l'ensemble, à une vingtaine de mètres, un grand édifice à abside semi-circulaire (D) a une orientation différente de celle des temples présumés. L'édifice est composé d'un ensemble rectangulaire à l'ouest, lui-même divisé en deux espaces (l'un carré et l'autre rectangulaire), et à l'est d'un espace semi-circulaire légèrement outrepassé. Les deux ensembles sont distants de quelques dizaines de centimètres seulement. Le diamètre de l'abside est équivalent à la longueur de l'espace rectangulaire occidental. Au nord, une ligne E arrivant de biais vers l'angle nord-ouest fait penser à un aqueduc. Une activité liée à l'eau est envisagée : bassin, nymphée ou réservoir d'eau¹⁹⁰².

C. Petit et J.-L. Paillet imaginent un culte des eaux en raison de la présence de cet hypothétique bassin, du passage de l'aqueduc et de l'observation d'une citerne par les premiers fouilleurs¹⁹⁰³. L'hypothèse doit être prise avec précaution : la fonction de bassin du bâtiment nord est déjà une hypothèse et le lien entre les deux ensembles est inconnu ; de plus, le compte-rendu de R. Lizop et B. Sapène n'est pas fiable au point de considérer l'observation de la citerne comme une certitude.

Langres

Présentation de la Capitale

¹⁹⁰¹ Lavedan P. *et al.*, 1930, p. 112, repris dans Lizop R., 1931, p. 424-425, propose un poste de douane en raison du passage de la voie de Dax plus au nord. Un poste de douane est attesté à Saint-Bertrand par une inscription (*CIL* XIII, 255).

¹⁹⁰² Paillet J.-L., Petit C., 1992, p. 127.

¹⁹⁰³ Paillet J.-L., Petit C., 1992, p. 126.

Voir page 300

Les Granges

Localisation actuelle

Commune : Champigny-lès-Langres, Bannes et Charmes

Localisation : Les Granges

Présentation du site et relation topographique avec la ville

Le site est à 4 km au nord du centre de Langres, au carrefour des voies en direction de Naix et de Trèves. Il est sur une éminence dominant la plaine environnante, au pied de la colline de Langres.

Historique des découvertes

Il s'agit de trois sites fouillés indépendamment entre le XIX^e et le début du XX^e siècles et récemment rapprochés par M. Joly (Champigny-lès-Langres, Bannes et Charmes). Ils occupent à eux trois une vingtaine d'hectares et pourraient constituer un vaste complexe cultuel. Nous ne possédons pas de plan d'ensemble.

Le site de Champigny est le mieux connu. Il a été fouillé entre 1885 et 1892 par l'abbé Maugère. Le temple de Bannes a été fouillé par E. Valdan en 1928. Enfin à Charmes, il s'agit seulement des restes d'une construction non identifiée signalée XIX^e siècle.

Bibliographie : Jolibois E., 1858. Babelon E., 1892. Valdan E., 1929. Grenier A., 1960, p. 703-705. Joly M., 2007, p. 218.

Description des vestiges

Champigny-lès-Langres

Deux *fana* aux dimensions relativement conséquentes ont été reconnus (**fig. 214**). Les deux temples sont alignés, de même orientation et distants l'un de l'autre d'une dizaine de mètres par un passage pavé. Tous deux ouvrent à l'est, ont un plan et des dimensions identiques : une *cella* de 11 à 12 m de côté et une galerie de 23 m de côté. Des vestiges de la colonnade de la galerie (fragments de chapiteaux et de corniche) et plusieurs bases de colonnes en place ont été observés pour le temple nord. Les niveaux de sol y étaient également conservés : *opus sectile* de marbre blanc dans la *cella*, sol de béton dans la galerie.

Dans la *cella* du temple sud, une petite pièce de 6 m à 7 m de côté est entourée de murs de mauvaise facture ; cette pièce contenait une mosaïque à décors végétaux et géométriques sur fond rouge. Des murs semblables sont reconnus dans la galerie où ils forment un carré de 17 m de côté. Il s'agit certainement de vestiges d'un état antérieur au *fanum*, présentant la même orientation mais de moindres dimensions. L'abbé Maugère estimait que ce petit *fanum* était postérieur en raison de la construction médiocre des murs. Toutefois, les sols du grand temple n'ont pas été dégagés, car ils n'étaient sûrement plus conservés. Il est donc plus vraisemblable de penser que le petit *fanum*, au sol de mosaïque, a été remplacé par un temple plus grand et plus fastueux, avec une *cella* au sol d'*opus sectile* à la manière du temple nord.

Aucun remaniement n'a été perçu au niveau du temple nord, sans que cela en assure l'absence pour autant.

Mobilier

Une centaine de monnaies ont été recueillies ; elles datent de la République au règne de Valens (364-378). Figurent également des monnaies gauloises. Des objets en bronze et en fer sont cités sans plus de précisions¹⁹⁰⁴.

Il faut relever les nombreux fragments de sculpture retrouvés, parmi lesquels une tête de Faune, deux têtes féminines (dont une Minerve¹⁹⁰⁵), une tête de Soleil, ainsi que des fragments de plusieurs statues colossales. E. Babelon signale un fragment d'inscription monumentale¹⁹⁰⁶.

Datation

La construction du sanctuaire date certainement du I^{er} siècle. H. Stern propose une datation stylistique de la mosaïque du troisième quart du I^{er} siècle¹⁹⁰⁷. Le site cesse d'être fréquenté dans la seconde moitié du IV^e siècle.

Bannes

Au lieu-dit Rits-de-Corbée, E. Valdan fouille une construction octogonale de 10 m de diamètre au mur large de 0,85 m. Elle est entourée d'un mur distant de 3,20 m. La description fait beaucoup penser à un *fanum* à galerie de plan octogonal. Des fragments d'enduits peints polychromes sont signalés. Du mobilier suggère une datation assez précoce (faucille en fer, fragments de bracelets, fibules, monnaies), entre le milieu du I^{er} siècle av. n.è. et le milieu du siècle suivant.

Charmes

A Charmes, on a trouvé les restes d'une '*construction antique*'¹⁹⁰⁸, dont on n'a ni le plan ni la description.

Environnement Archéologique

Le sanctuaire est à proximité d'une agglomération installée le long de la voie. L'occupation y débute à l'époque gauloise (La Tène moyenne au moins).

Conclusion

Le rapprochement des trois sites, s'il était avéré, ferait de l'ensemble un sanctuaire périurbain important, avec au moins trois temples. On ne connaît malheureusement pas les relations, notamment topographiques, entre les trois.

¹⁹⁰⁴ Thévenard J.-J., 1997, p. 150-151.

¹⁹⁰⁵ Espérandieu IV, n° 3335.

¹⁹⁰⁶ CIL XIII, 5906 : --JAL[---

¹⁹⁰⁷ Babelon E., 1892, p. 218 et Stern H., 1963, n° 411 p. 117-118 et pl. LXXIII.

¹⁹⁰⁸ Jolibois E., 1858, p. 111.

Rodez

Cadre administratif antique

Nom antique : Segodunum

Cité : Rutènes

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est sur une colline au confluent de l'Aveyron et de l'Auterne.

Altitude : La butte culmine à 634 m d'altitude.

Éléments de chronologie

Le plateau est occupé par des habitats dispersés à partir de la première moitié du I^{er} siècle av. n.è. L'époque augustéenne voit l'installation d'un plan d'urbanisme romain orthogonal, avec un *forum* qui connaîtra une monumentalisation entre 60 et 80. La ville a possédé un amphithéâtre dont la construction n'est pas datée. Un théâtre est peut-être localisé au nord du *forum*.

Bibliographie : Dausse L. *et al.*, 1992. Gruat P. *et al.*, 1991. Bedon R., 2001b, p. 267-270.

Les Balquières

Localisation actuelle

Commune : Onet-le-Château

Localisation : Plaine des Balquières

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 215)

La plaine des Balquières est à 2,5 km au nord de Rodez, au pied de la colline sur laquelle est implantée la ville et sur la rive opposée de l'Auterne.

Historique des découvertes

Des thermes sont fouillés sur la Plaine des Balquières au XIX^e siècle par l'abbé Cérés. Des prospections aériennes et des sondages menés dans les années 1970 et 1980 ont montré que l'ensemble thermal était environné de structures, mais on s'interroge sur leur nature : *villa* ou agglomération ? Un *fanum* fait partie de l'ensemble.

Bibliographie : Guilbaut J.-E., Roux J.-C., 1983. Bouet A., 2002, p. 290-293.

Description des vestiges

Le *fanum* de la plaine des Balquières a été découvert par prospection aérienne, mais aucune publication n'en fournit la description, si bien qu'on ne peut savoir s'il s'agit d'un temple au rayonnement isolé, fréquenté par la population de l'agglomération ou de la *villa*, ou bien s'il s'agit d'un sanctuaire plus important.

Environnement Archéologique

Les thermes couvrent une superficie d'au moins 2000 m². Des bâtiments et un *fanum* ont été repérés au nord des thermes. Les structures dégagées datent de la deuxième moitié du I^{er} siècle et du II^e siècle. A. Bouet pense qu'elles constituent une agglomération en raison de la taille des thermes et que le *fanum* des Balquières pourrait être un grand sanctuaire périurbain.

Nous manquons de détail pour déterminer l'envergure du lieu de culte et nous préférons en attendant d'autres éléments le considérer comme un sanctuaire de périphérie probable.

Limoges

Cadre administratif antique

Nom antique : Augustoritum

Cité : Lemovices

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur le versant nord-ouest de la rive droite de la Vienne.

Altitude : Entre 220 m et 300 m.

Éléments de chronologie

Augustoritum est une fondation augustéenne. Elle est installée sur l'axe Lyon-Saintes. Les premières traces d'urbanisme sont décelables à partir de 15/10 av. n.è. Une trame orthogonale est organisée dès l'origine et agrandie vers l'est sous Tibère. La ville connaît un développement rapide atteignant au II^e siècle une superficie de 65 à 100 ha. Elle possède un théâtre et un amphithéâtre, tous deux érigés sous les Flaviens ou sous les premiers Antonins.

Bibliographie : Perrier J., 1993, p. 79-142. Loustaud J.-P., 2000. Bedon R., 2006.

Rue de Nexon

Localisation actuelle

Commune : Limoges

Localisation : Rue de Nexon.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 216)

Le site est à moins d'un kilomètre de Limoges, sur la rive gauche de la Vienne qu'il surplombe d'une vingtaine de mètres. Il est au sommet de la colline de la Sapinière à 250 m d'altitude.

Historique des découvertes

Des fouilles préalables à l'aménagement d'une route ont permis le dégagement de structures qui s'apparentent peut-être à un sanctuaire. Les opérations ont été menées en 2003 par A. Toledo i Mur, puis en 2004 par D. Brunie. La surface dégagée est de 6000 m².

Bibliographie : Toledo i Mur A., 2004. Brunie D., 2005.

Description des vestiges (fig. 217)

Plusieurs périodes se succèdent.

Entre 120 et 80 av. n.è., un fossé (F) formant en angle droit entourait un enclos. Il est large de 2,80 m et profond de 1 m. Une fonction religieuse n'est pas exclue.

Dans la première moitié du I^{er} siècle, un vaste enclos était fermé par une galerie. Seul l'angle oriental a été dégagé. L'arasement des structures était important, si bien que la chronologie relative des différents murs n'est pas lisible. A l'extérieur de l'enclos, des pièces dont on ne comprend pas la fonction sont construites à partir de la fin du I^{er} siècle. Elles ont une orientation similaire à celle de l'enclos.

L'interprétation est difficile en raison de l'arasement des vestiges et de la méconnaissance des structures à l'intérieur de l'enclos. Une fonction religieuse est possible : l'enclos peut être un mur de péribole. On ne peut pas toutefois complètement écarter l'hypothèse d'une *villa*.

Paris

Présentation de la Capitale

Voir page 334

Vanves

Localisation actuelle

Commune : Vanves (Hauts-de-Seine)

Localisation : 1, pl. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

Présentation du site et relation topographique avec la ville

Vanves est 4 km au sud-ouest de Lutèce. Une route relie directement le site à la capitale des Parisii.

Historique des découvertes

Le site a fait l'objet de diagnostics en 1997 et 1998, puis de fouilles préventives en 1999 menées par X. Peixoto et P. Celly.

Bibliographie : Abert F., 2005, p. 67-73. Du Bouaetiez E., Peixoto X., à par.

Description des vestiges

L'hypothèse d'un sanctuaire est soulevée par la découverte de thermes publics dès la seconde moitié du I^{er} siècle au moins et plusieurs fois réaménagés. La proximité de Lutèce insiterait à penser que la présence d'une agglomération secondaire est peu probable et que les thermes sont un élément d'un vaste sanctuaire de périphérie.

Nous manquons d'éléments pour nous prononcer.

Sites exclus

Toulouse

Cadre administratif antique

Nom antique : Tolosa

Cité : Volques Tectosages

Statut juridique : Le territoire devient cité fédérée après un traité conclu avec Rome vers 118 (Dion Cassius, *Histoire romaine* XXVII, fragment 90). Une garnison romaine s'installe alors. Elle perd sûrement ce titre lors de la révolte de 108-106 pour devenir cité stipendiaire. Des vétérans s'installent en 56, puis peut-être de nouveau en 52 sur requête de César (*BG* III, 20, 2 et VII, 7, 4). Le statut de droit latin est accordé par César ou par Octave (Pline l'ancien, *HN* III, 37). Rapidement après, vraisemblablement sous Auguste, la cité obtient le titre de colonie de droit romain (Ptolémée, *Géographie* II, 10, 6)¹⁹⁰⁹.

Le site

Situation topographique : La ville est implantée sur une terrasse alluviale de la rive droite de la Garonne au niveau d'un gué.

Altitude moyenne : 145 m.

Éléments de chronologie

Le site de Toulouse est occupé à partir du milieu du second Age du fer, cette occupation est attestée par une multitude de puits funéraires. Toutefois, on a supposé que Vieille-Toulouse, située à 7 km plus au sud et dont les vestiges laténiens sont mieux connus, était l'*oppidum* principal des Tectosages et qu'à la suite de l'installation romaine un transfert de capitale avait eu lieu¹⁹¹⁰. Il est cependant fort probable que les puits de Toulouse ne soient qu'une partie de l'occupation de l'Age du fer et que bien des éléments restent à découvrir. Un texte de Posidonios, rapporté par Strabon, fait état sur le site de Toulouse d'un important sanctuaire avec des dépôts d'or dans des enclos ou dans des étangs sacrés¹⁹¹¹ ; le sanctuaire a été démantelé par les Romains. Dans le premier tiers du I^{er} siècle, un '*programme urbanistique*

¹⁹⁰⁹ Labrousse M., 1968, p. 487sq.

¹⁹¹⁰ Une action collective de Recherche entre INRAP et SRA est en cours pour étudier le rapport chronologique et fonctionnel entre Toulouse et Vieux-Toulouse.

¹⁹¹¹ Strabon, *Géographie* IV, 1, 13. Posidonios est présent en Gaule entre -101 et -91.

*intégral*¹⁹¹² transforme entièrement la ville. Sont alors construits le rempart, la voirie, le *forum* et son temple. La muraille enciint une surface de 90 ha. Toulouse possède encore un théâtre, probablement érigé en même temps que le temple avec lequel il forme un ensemble urbanistique cohérent, et un amphithéâtre construit plus tard dans le I^{er} siècle.

Bibliographie : Labrousse M., 1968. Pailler J.-M. (dir.), 2002.

Saint-Michel-du-Touch

Localisation actuelle

Commune : Toulouse

Localisation : Ancely/Saint-Michel-du-Touch.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 218)

A 4 km au nord de Toulouse, le site de Saint-Michel-du-Touch occupe un promontoire escarpé qui domine la Garonne d'une vingtaine de mètres à une altitude de 147 m NGF environ. Le temple supposé fait partie d'une agglomération comprenant trois ensembles thermaux et un amphithéâtre. L'agglomération s'étend le long de la Garonne jusqu'au confluent du Touch, au nord, où se situe le promontoire¹⁹¹³. Elle est un peu au nord des voies partant de Toulouse et menant à Eauze et Lectoure.

Historique des découvertes

Dès la fin du XIX^e siècle, les recherches effectuées par M. Joulin avaient fait penser à la présence d'un lieu de culte sur le site de Saint-Michel-du-Touch. Plus d'un demi-siècle plus tard dans les années 1960-1980, G. Baccrabère fouille l'ensemble de la commune. Ses travaux ont donné lieu à une importante monographie. Il avait interprété l'ensemble comme un sanctuaire rural comparable à un *conciliabulum*¹⁹¹⁴. On s'accorde aujourd'hui à le considérer comme une agglomération secondaire¹⁹¹⁵. Sur le site même du 'temple', seules des prospections de surface et quelques sondages ont été réalisés par M. Joulin d'abord, puis par G. Baccrabère.

Bibliographie : Joulin M., 1901. Baccrabère G., 1988, p. 11-19.

Description des vestiges

Les structures dégagées sont très mal conservées. La partie sud du site se trouve sous une église médiévale ; celle du nord est sous un château de la Renaissance. Le terrain accuse une pente nord-sud avec une dénivellation de 4,50 m entre le nord et le sud des vestiges.

Seuls quelques murs ont été dégagés et G. Baccrabère a cru y reconnaître le soubassement rectangulaire d'un podium (**fig. 220**). On ne sait rien d'une éventuelle enceinte. Des massifs de construction antique ont également été retrouvés dans le Touch

¹⁹¹² Selon l'expression de R. de Filippo, 2002, p. 207.

¹⁹¹³ Voir toutefois les arguments de P. J. Goodman qui pense que Saint-Michel n'est pas une agglomération indépendante, mais un quartier périphérique de Toulouse, malgré la distance qui les sépare. Goodman P. J., 2007, p. 95-96.

¹⁹¹⁴ Baccrabère G., 1988, p. 481sq.

¹⁹¹⁵ Pailler J.-M., 2002, p. 361-367.

et dans la Garonne qui coulent immédiatement à l'aplomb des vestiges en place. G. Baccrabère les prend en compte dans sa restitution de l'édifice.

Les structures sont constituées d'un mur A orienté est-ouest repéré sur 15 m de long (**fig. 219**). Ce mur constituerait le mur sud du soubassement. Il est large de 1,50 m et conservé sur une hauteur de 0,90 à 1 m. A l'est, il fait un retour en angle droit vers le sud sur 0,68 m (B)¹⁹¹⁶. Ce mur est détruit lors de la construction de l'église. G. Baccrabère suppose que A fait également un retour au nord (C)¹⁹¹⁷, où il restitue un massif long de 4,35 m, large de 1,90 m et haut de 1,25 m retrouvé à quelques mètres en face dans la Garonne.

Le côté ouest du soubassement aurait été retrouvé plus au nord (D) : une fondation a été suivie sur 5,20 m, elle est large de 1,20 m et haute de 0,65 m. Elle est munie d'un contrefort. Sa construction n'est pas la même, puisqu'elle utilise des éléments en remploi comme des *tegulae*. La structure D n'est donc certainement pas contemporaine de A. G. Baccrabère suppose une construction plus tardive ou une reprise¹⁹¹⁸.

La limite nord du soubassement est restituée plus hypothétiquement par le fouilleur au niveau d'une tranchée qui semble être une tranchée d'épierrement ayant livré des galets et du mortier. Elle se confond avec un des murs du château qui s'est installé au-dessus.

Tous ces éléments considérés ensemble constitueraient un rectangle de 21,10 m de large par 23,06 m de long (dimensions sans les murs), le mur B fait supposer un prolongement de l'édifice. Des massifs de construction antique ayant été retrouvés au sud dans la Garonne, G. Baccrabère restitue un soutènement d'escalier, qui s'expliquerait par la forte pente du terrain qu'il faut rattraper au sud¹⁹¹⁹. Ces trois massifs (E, F et G) sont longs de 3,13 m à 4,65 m, larges de 1,10 m à 1,77 m et épais de 1,10 m à 1,15 m.

G. Baccrabère remarque que les découvertes de M. Joulin ne sont pas cohérentes avec les siennes et pense que Joulin a en fait dégagé la *cella* du temple, qu'il décrit comme un carré de 15 m de côté¹⁹²⁰.

Enfin, deux fragments de fûts de colonnes ont été découverts sur la commune d'Ancely à plusieurs centaines de mètres au sud des vestiges. Une base en marbre avec un départ de fût a également été trouvée près de l'amphithéâtre (diamètre de 0,84 à 1 m)¹⁹²¹. Ces blocs peuvent provenir de n'importe quel monument de l'agglomération. Mais à partir de ces éléments, G. Braccabère avance une restitution par comparaison à la Maison Carrée de Nîmes : le monument de Saint-Michel serait un temple périptère hexastyle sur podium si l'on admet que Joulin a bien observé une *cella*, mais G. Baccrabère propose dans sa restitution illustrée un plan pseudopériptère sur un podium soutenu par des contreforts¹⁹²².

Commentaire

L'examen des vestiges ne permet pas de restituer un temple sur le promontoire de Saint-Michel. L'identification de G. Baccrabère et des historiens qui le précèdent s'argumente

¹⁹¹⁶ Baccrabère G., 1988, p. 15 et note 16.

¹⁹¹⁷ Baccrabère G., 1988, p. 14.

¹⁹¹⁸ Baccrabère G., 1988, p. 14.

¹⁹¹⁹ Baccrabère G., 1988, p. 16-17.

¹⁹²⁰ Baccrabère G., 1988, p. 15.

¹⁹²¹ Baccrabère G., 1988, note 20 p. 15.

¹⁹²² Baccrabère G., 1988, fig. 87 p. 480.

essentiellement par la situation topographique et non par la réalité des structures. La nature des vestiges en place paraît trop modeste pour permettre la restitution assurée d'un tel temple. Les rares fragments architectoniques n'ont pas été retrouvés sur le site, mais bien plus loin au sud et le mobilier n'a fourni aucun objet caractéristique d'un sanctuaire : ex-voto, dédicaces, ... Seuls des tessons d'amphores ont été trouvés.

En réalité, la courte note de M. Joulin précise que la chapelle médiévale est construite sur les substructions importantes '*nettement gallo-romaines*' formant un carré de 15 m de côté¹⁹²³. Les observations de Joulin sont donc à localiser au sud de celles de Baccrabère et ne peuvent en aucun cas être la *cella* au centre du soubassement qu'il restitue.

En ce qui concerne les structures elles-mêmes, il apparaît que ce qui passe pour être le mur occidental du soubassement (D) n'est pas contemporain de A, mais sûrement postérieur. A et D ne fonctionnent vraisemblablement pas ensemble. De plus, les massifs roulés dans le Touch et la Garonne pourraient provenir de n'importe quel(s) autre(s) monument(s) sur le site d'Ancely et la restitution de leur emplacement ne repose sur aucun indice. Les vestiges en place se résument donc seulement à quelques murs dont l'épaisseur remarquable s'explique par la pente du terrain. Enfin, il faudrait encore admettre que l'édifice soit orienté au sud, ce qui tendrait à exclure l'interprétation d'un temple.

S'il est évident qu'il y a bien une occupation antique sur le site du promontoire, aucun élément ne va dans le sens d'un édifice public.

Mobilier

Le mobilier retrouvé consiste exclusivement en matériaux de construction (un peu de marbre, tuile) et en tessons d'amphores.

Datation

Une fosse F sous-jacente au mur sud A contient du mobilier céramique de La Tène finale au début du premier siècle. Le comblement de cette fosse donne un *terminus post quem* à la construction qui s'installe au-dessus.

G. Baccrabère mentionne également la découverte de nombreux fragments de clayonnage sur le site, mais ne précise pas dans quel contexte stratigraphique. Il suppose sans aucun élément l'existence d'un lieu de culte augustéen antérieur¹⁹²⁴.

Environnement Archéologique

Le sanctuaire se situe à l'extrémité nord d'une agglomération importante qui s'étend le long de la Garonne sur plus de 500 m.

Le monument le plus méridional est un amphithéâtre. Entre le confluent et l'édifice de spectacle, une série de constructions a été identifiée : des habitats et trois ensembles thermaux. Autour de l'amphithéâtre, des nécropoles ont été fouillées.

Le site d'Ancely est occupé dès le I^{er} siècle av. n.è., mais les monuments publics sont construits seulement au siècle suivant à partir du règne de Claude et pendant la dynastie flavienne surtout. Il est fréquenté jusqu'au IV^e siècle, même si les thermes avaient déjà

¹⁹²³ Joulin M., 1901, p. 22.

¹⁹²⁴ Baccrabère G., 1988, p. 17 et note 30.

été abandonnés à la fin du II^e siècle. J.-M. Pailler insiste sur l'importance de l'eau dans cette agglomération : trois ensembles thermaux, le nombre remarquable de puits et une fontaine monumentale près du Touch, au bord du principal axe de communication du site à un carrefour de voies¹⁹²⁵.

Apt

Cadre administratif antique

Nom antique : Apta Julia Vulgientium

Cité : Albici Vulgientes

Statut juridique : Colonie de droit latin

Le site

Situation topographique : La ville d'Apt est au fond de la vallée du Calavon qui coule dans un axe est-ouest, sur une terrasse de la rive gauche¹⁹²⁶. Au nord et au sud, elle est entourée de collines abruptes.

Altitude moyenne : 220 m.

Éléments de chronologie

Apt est une colonie de droit latin fondée *ex nihilo* par César ou Octave entre 40 et 27 ; elle est située le long de la *via Domitia*. Auparavant, un *oppidum* existait peut-être à 7 km au nord-ouest à Péréal et récemment du mobilier a été trouvé qui pourrait attester une présence avant l'implantation coloniale, dont l'importance serait à préciser.

Son évolution urbanistique est mal connue. Une longue tradition historiographique suppose l'existence d'une enceinte augustéenne dont on n'a jamais retrouvé de trace assurée et dont la réalité est finalement très douteuse ; ce tracé reprendrait celui d'un ancien bras du Calavon qui ferait de la ville primitive d'Apt une île. Il s'avère cependant plus vraisemblable que le fossé repéré en plusieurs endroits soit un fossé défensif médiéval. Le tracé orthogonal des rues est aligné sur celui de la *via Domitia*, qui traverse la ville, et semble s'installer précocement, dès le début du règne d'Auguste, voire à l'époque octavienne ; elle recouvre une surface de 8 à 10 ha. La ville est en partie agrandie au sud dans les années 70/80 par l'établissement de terrasses et de murs de soutènement dans les zones périurbaines, notamment celle du Clos dont la trame urbaine suit celle du noyau primitif. L'aire totale d'extension de la ville ne semble pas avoir excédé 17 ha. Ces zones sont abandonnées dans le premier tiers du III^e siècle qui marque le début du repli urbain. Un complexe monumental d'ampleur remarquable est construit probablement dès l'époque augustéenne au centre de la ville. Il est composé d'un *forum* muni apparemment d'un temple sur podium et d'une basilique, et d'un théâtre au nord. Un amphithéâtre est encore supposé au nord-ouest de la ville.

Bibliographie : Barruol G., 1968b. Tallah L., 2004, p. 87-176.

¹⁹²⁵ Pailler J.-M., 2002, p. 368.

¹⁹²⁶ La question se pose de savoir si Apt s'est en fait installée sur une île du Calavon dont un bras mort aurait enserré la ville au sud. Cette hypothèse ne prévaut plus aujourd'hui : Tallah L., 2004, p. 57.

Le Clos

Localisation actuelle

Commune : Apt

Localisation : Le Clos, Boulevard Camille Pelletan

Présentation du site et relation topographique avec la ville

Le Clos est le quartier le plus méridional d'Apt, il est aménagé dans un second temps par rapport au noyau urbain initial, quand on aménage des terrasses au sud pour agrandir la ville. On sait que l'orientation de la trame viaire est identique à celle du noyau urbain. Les rues de ce quartier périurbain prolongent celles de la ville.

Ce quartier est en bordure ouest (rive gauche) du ravin de la Marguerite, qui va ensuite se jeter dans le Calavon, et près de la voie antique vers Marseille. Une zone de nécropole importante se développe le long de cette voie, juste à l'est du quartier d'habitat ; elle s'intercale entre le ravin et le quartier du Clos.

Le quartier est en partie haute de la ville, le boulevard C. Pelletan est à la cote 230 m NGF environ.

Historique des découvertes

Les fouilles ont été menées par F. Sauve entre 1902 et 1904 sur un vaste secteur du quartier lors de travaux destinés à ouvrir de nouveaux boulevards. L'hypothèse d'un sanctuaire de culte public dans le quartier a été émise récemment par L. Tallah suite à un réexamen des découvertes de F. Sauve¹⁹²⁷.

Bibliographie : Sauve F., 1903 et 1910. Codou Y., 1985.

Description des vestiges

Les découvertes de F. Sauve constituent un lot de statues trouvé à proximité d'un espace dallé qu'il identifie à une voie, dans un quartier d'habitations et de locaux artisanaux.

Parmi les éléments sculptés, on compte :

- Espérandieu X, n° 7617. Statue en calcaire d'une déesse-mère dont il manque la tête. Elle est assise et vêtue d'une longue tunique, les attributs qu'elle tenait (corne d'abondance, patère, corbeille de fruits) ont disparu. La déesse avait été considérée comme un homme assis à sa découverte, la rectification a été faite récemment¹⁹²⁸. Hauteur conservée : 1,18 m.
- Espérandieu X, n° 7613. Autel en calcaire représentant Cautès, tenant une torche levée. La tête manque. Un coq est représenté au pied du personnage. Haut. conservée : 0,32 m.
- Espérandieu X, n° 7623. Deux autels en calcaire conservés sur toute leur hauteur (0,38 m) avec sur une face pour l'un la représentation d'une torche levée, pour l'autre une torche baissée, attribut des Dadophores¹⁹²⁹.

¹⁹²⁷ Tallah L., 2004, p. 134.

F. Sauve signale encore trois autres autels ne portant ni décor ni inscription¹⁹³⁰. Il mentionne surtout la découverte d'inscriptions sans mentionner la localisation de la trouvaille :

- *ILN IV*, n° 25. Une inscription fragmentaire en calcaire mentionnant un sévir ou un quattuorvir. Dim : 0,17 x 0,18 x 0,02 m. Haut. des lettres : 4,5 cm. Texte :
---]NIC[---/---]VIR EXS[---/---]M AD[---
- *ILN IV*, n° 5. Petit autel en calcaire. Dim : 0,43 x 0,15 x 0,13 m. Haut. des lettres : 3,5 cm. Texte : *Deo Marti / T(itus) T(?) Op(tatus) p(osuit)* . Traduction : Au dieu Mars, Titus T(?) Optatus a élevé ce monument.
- *ILN IV*, n° 7. Petit autel en calcaire. Dim : 0,43 x 0,15 x 0,14 m. Haut. des lettres : 3,5 cm. Texte : *Deo Mercurio Mithrae / T(itus) T(?) O(ptatus) p(osuit) ou Op(tatus)* . Traduction : Au dieu Mercure Mithra, Titus T(?) Optatus a élevé ce monument.

L'autel est du même dédicant. Il faut ici admettre l'assimilation de Mercure et Mithra et non pas la juxtaposition de deux divinités¹⁹³¹. Le relief du Dadophore représente d'ailleurs au pied du personnage un coq, attribut de Mercure. Cette même association se retrouve sur une inscription de Stockstadt¹⁹³².

Commentaire

Il est difficile de tirer des informations précises du compte-rendu et du plan de F. Sauve, si bien qu'on ne sait pas quelles structures pouvaient être associées à ces autels¹⁹³³. Sur le plan, apparaissent seulement deux murs qui forment un angle droit au niveau de la découverte de la déesse-mère. Plus loin à l'est, de l'autre côté de ce qu'il appelle une voie dallée, on reconnaît une zone densément occupée par des habitations. Il mentionne encore dans son texte la découverte de '*très nombreux débris de sculpture et d'ornements d'architecture*'¹⁹³⁴, comme des éléments de colonnes et d'entablements et des morceaux de marbre, mais sans préciser dans quel contexte ni à quel endroit de la fouille.

Il me paraît donc hasardeux d'émettre l'hypothèse d'un sanctuaire public dans cet endroit précis de la fouille au vu de la réalité des découvertes. Les arguments principaux de L. Tallah sont la présence de cette voie dallée qui serait alors la seule voie dallée d'Apt, ce qui pourrait indiquer la proximité d'un sanctuaire, la monumentalité de la statue de la déesse-mère, l'inscription du quattuorvir ou du sévir¹⁹³⁵.

Les Dadophores, l'association de Mithra et de Mercure sur une dédicace font davantage penser à la présence d'un *mithraeum*¹⁹³⁶. L'ensemble des sculptures et inscriptions, en calcaire, est de facture peu soignée et de petite taille, la déesse-mère se distinguant un peu du lot. On trouve un intéressant parallèle dans le *mithraeum* de Sarrebourg qui a livré de nombreux reliefs et autels de Mithra, des Dadophores et d'autres divinités comme Sucellus

¹⁹³⁰ Sauve F., 1910, p. 106.

¹⁹³¹ Turcan R., 1972, p. 34-35.

¹⁹³² *CIL XIII*, 11788a : *D(eo) I(nvicto) M(ithrae) Mercuri[o]*.

¹⁹³³ Plan de F. Sauve reproduit dans Tallah L., 2004, p. 130 fig. 86.

¹⁹³⁴ Sauve F., 1903, p. 158 et 1910, p. 107.

¹⁹³⁵ Tallah L., 2004, p. 132-133.

¹⁹³⁶ C'est également ce que défend Y. Codou : Codou Y., 1985, p. 2-4. Hypothèse également proposée par les auteurs des

ILN IV, p. 46.

et Nantosuelta¹⁹³⁷. Certaines de ces pièces sont de taille conséquente. Comme à Apt, deux dédicaces sont d'un même dédicant, Marcellus Marianus¹⁹³⁸. Les structures consistant en une crypte semi-enterrée ont livré des fragments architectoniques en nombre.

Paris

Présentation de la Capitale

Voir page 334

Chapelle de Mercure

Localisation actuelle

Commune : Paris

Localisation : Rue Saint Martin, au niveau du n° 8.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 221)

La chapelle supposée se trouve le long de la voie vers Meaux et Senlis, sur la rive droite de la Seine au nord de la ville. Ce secteur est occupé par des habitations et des ateliers artisanaux. Une nécropole s'étend juste au nord.

Historique des découvertes

En 1854, lors des fouilles de la voie vers Meaux dans le prolongement du *cardo maximus*, Théodore Vacquer fait des découvertes que L. Guyard a récemment interprétées comme les vestiges d'une chapelle à Mercure.

Bibliographie : Vacquer Th., 1844-1899, ms 228, f° 191 à 216 ; ms 237, f° 357. Mowat R., 1881, p. 180-181. Busson D., 1998, p. 481. Guyard L., 1998a.

Description des vestiges

A l'occasion du percement de la rue de Rivoli en 1854, T. Vacquer réalise une coupe de la voie antique sortant de Lutèce au nord. Il découvre soit '*le long de la voie*', soit '*dans le remblai antique recouvrant cette voie*'¹⁹³⁹, un lot de blocs d'architecture et de sculpture. Parmi ces blocs, figurent des tambours de colonne, un fragment de fronton, une représentation de Mercure en haut-relief¹⁹⁴⁰, trois stèles de personnages anonymes, sûrement funéraires¹⁹⁴¹, et un fragment d'inscription¹⁹⁴².

¹⁹³⁷ Heckenbenner D., 1997. Autel à Sucellus et Nantosuelta : *CIL* XIII, 4542.

¹⁹³⁸ *CIL* XIII, 4539 et 4564.

¹⁹³⁹ Vacquer Th., 1844-1899, ms 228, folio 196.

¹⁹⁴⁰ Espérandieu IV, n° 3141.

¹⁹⁴¹ Espérandieu IV, n° 3176.

¹⁹⁴² Voir la liste : Vacquer Th., 1844-1899, manuscrit n° 237, folio 357.

Cette inscription se présente sous la forme d'une tablette en calcaire avec encadrement à moulure droit¹⁹⁴³. Il n'en reste que l'angle supérieur gauche. Ses dimensions sont de 0,25 m par 0,34 m, pour une épaisseur de 0,14 m ; les lettres sont hautes de 0,05 m. Une restitution du texte peut être proposée :

Texte : *Nu[m(inibus) Aug(usti)] / Deo M[--- / ---*

Traduction : Aux puissances divines d'Auguste et au dieu ?,---

Il ne reste que le premier jambage de la lettre qui suit *deo* en seconde ligne. R. Mowat suggère avec beaucoup de prudence une dédicace à Mercure.

L. Guyard suppose l'existence d'un petit oratoire ou d'une chapelle à Mercure liée à la voie en raison de la découverte de l'autel et de la sculpture¹⁹⁴⁴. Mais les pierres ont vraisemblablement été découvertes dans un remblai de recharge de voie et sa position en dépôt secondaire avec du mobilier de contexte très différent n'incite pas à suivre une telle hypothèse.

Corseul

Présentation de la Capitale

Voir page 196

Le Clos Hamon

Localisation actuelle

Commune : Corseul

Localisation : Le Clos Hamon, parcelle A.B. 84

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 222)

Le site est en bordure nord-est de la ville.

Historique des découvertes

Cette partie de la ville a été observée plusieurs fois entre 1979 et 1996 suite à des prospections aériennes. L'hypothèse d'un *fanum* a été avancée par L. Langouët en 1987, mais l'édifice n'apparaît plus sur les clichés récents.

Bibliographie : Langouët L., 1986, p. 25 et 1988, p. 108. Bizien-Jaglin C., Duval J.-F., 1996, p. 96-97, fig. 7.

Description des vestiges (fig. 223)

¹⁹⁴³ Conservée au musée de Cluny, cette inscription n'est répertoriée ni le *CIL* ni dans l'*AE*. P.-M. Duval l'a également omise dans son catalogue des inscriptions parisiennes (Duval, 1961). Voir : Vacquer Th., 1844-1899, ms 228, folio 196 et ms 237, folio 357 et Mowat R., 1881, p. 180-181.

¹⁹⁴⁴ Guyard L., 1998a, p. 172.

Le plan publié par L. Langouët en 1986 fait apparaître en périphérie nord-est de la ville un *fanum* à galerie qui semble relié à d'autres structures plus à l'ouest¹⁹⁴⁵. L. Langouët émet l'hypothèse d'un *fanum*. Les prospections aériennes de C. Bizien, J.-F. Duval et L. Andlauer en 1996 ont permis de préciser le plan de ce quartier. On y observe un changement d'orientation dans les structures urbaines propres à une zone de périphérie. Toutefois, les murs apparaissant comme un *fanum* sont noyés dans un grand ensemble architectural interdisant d'y voir un édifice culturel¹⁹⁴⁶.

Angers

Présentation de la Capitale

Voir page 224

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Localisation actuelle

Commune : Sainte-Gemmes-sur-Loire

Localisation : Châtelliers de Frémur¹⁹⁴⁷

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 224)

Le site des Châtelliers, sur la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, est à 4 km au sud de la ville d'Angers. Il forme un vaste promontoire dominant la Loire, à l'est de son confluent avec la Maine. Son aspect en éperon barré a fait émettre l'hypothèse d'un site d'*oppidum*¹⁹⁴⁸, ce qu'aucune fouille n'a jamais confirmé. Une voie secondaire le relie à Angers à l'époque romaine.

Historique des découvertes

V. Godard-Faultrier a fouillé de 1871 à 1875 un ensemble que M. Provost qualifie d'*ensemble culturel*¹⁹⁴⁹ ou de '*sanctuaire rural gallo-romain*'¹⁹⁵⁰.

Bibliographie : Godard-Faultrier V., 1873, 1874, 1875. De Matty de Latour, 1876, p. 121-122. Provost M., 1988, p. 69-74.

Description des vestiges (fig. 225)

Les vestiges comprennent un ensemble thermal alimenté par un aqueduc et un théâtre de 87 m de diamètre. Une rangée de huit piliers en grand appareil, située à 70 m en contrebas du théâtre, a été interprétée de deux façons : les piliers pourraient appartenir à un

¹⁹⁴⁵ Langouët L., 1986, p. 25.

¹⁹⁴⁶ Bizien-Jaglin C., Duval J.-F., 1996, fig. 7 p. 96-97.

¹⁹⁴⁷ Encore orthographié : Châtelliers.

¹⁹⁴⁸ Voir note 1080.

¹⁹⁴⁹ Provost M., 1988, p. 69.

¹⁹⁵⁰ Provost M., 1978, p. 29.

mur de scène, à un temple ou au mur d'enceinte d'un sanctuaire¹⁹⁵¹. L'alignement reprend l'orientation du théâtre, ce qui pourrait faire préférer l'idée d'une dépendance du monument de spectacle. En tout cas, rien ne va dans le sens d'un édifice religieux. La découverte de sépultures suggère encore la présence d'une nécropole gallo-romaine sur la commune de Sainte-Gemmes¹⁹⁵².

Une agglomération occupe donc le promontoire des Châtelliers à l'époque gallo-romaine. Elle est équipée de thermes et d'un théâtre, mais on ne sait rien d'un éventuel sanctuaire.

Sens

Présentation de la Capitale

Voir page 410

Sainte-Béate

Localisation actuelle

Commune : Sens

Localisation : Sainte-Béate

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 226)

Sainte-Béate est un quartier au nord-est de Sens, au-delà de la vaste zone de nécropole des Chaillots et à plusieurs centaines de mètres des derniers habitats. L'édifice se situe à une altitude de 80 m sur les premières pentes d'une légère éminence culminant à 100 m d'altitude. Une source dite 'source sacrée' coule en contrebas. Il est sans rapport avec les voies menant à la ville.

Bibliographie : Jacob J.-P. *et al.*, 1983. Prampart J.-Y., dans Delor J.-P., Rolley C. (éd.), 1989, p. 179. Delor J.-P., 2002, p. 691-693.

Historique des découvertes

A l'occasion de la déviation de la RN 5, un sauvetage urgent a été dirigé par J.-Y. Prampart en 1975-1976.

Description des vestiges (fig. 227)

L'édifice est une petite construction de plan rectangulaire fermé par trois murs. Les dimensions sont approximativement de 8,50 m par 7,50 m. L'entrée est au nord. Il présente en façade trois piliers ou poteaux. Lui sont associés des blocs d'architecture et un fragment portant l'inscription : ---] *IONOS*¹⁹⁵³. On ne sait pas si ces blocs sont des remplois ou des

¹⁹⁵¹ Godard-Faultrier V., 1873, p. 447 ; De Matty de Latour, 1876, note 1 p. 121, qui donne une description très détaillée des piliers. Provost M., 1988, p. 70. Maligorne Y., 2006, p. 54.

¹⁹⁵² Provost M., 1988, p. 73sq.

¹⁹⁵³ Inscription non référencée dans l'AE.

blocs en place. Un lambeau de sol en terre battue a été conservé à l'ouest ; il est traversé par des rigoles qui ne sont peut-être pas contemporaines.

L'édifice est remplacé ensuite par une série de chapelles, le site étant le lieu présumé du supplice de Sainte-Béate.

Mobilier

Au fond de l'édifice, au pied du mur sud, a été découvert un trésor contenant 557 monnaies dont 238 très abîmées. Ces monnaies sont essentiellement des imitations en bronze datant de la seconde moitié du III^e siècle : quatre pièces de Gallien (260-268) ; sept pièces de Victorien (269-271) ; quatre pièces de Claude II (271-273) ; 334 pièces de Tetricus I (271-273) ; 12 pièces de Tetricus II (272-273). Malgré l'homogénéité remarquable du lot qui a toutes les caractéristiques d'un trésor, le contexte de découverte a fait dire qu'il pouvait s'agir d'une offrande. Or, les pièces identifiées sont émises sur une période d'une quinzaine d'années¹⁹⁵⁴. On ne sait rien de son contexte stratigraphique. Aucune autre découverte de mobilier n'est signalée.

Conclusion

L'identification à un édifice cultuel repose sur la découverte du lot de monnaies, de blocs d'architecture et d'une inscription. L'évolution du quartier vers un lieu de culte chrétien n'y est certainement pas étrangère non plus. Pourtant, rien ne penche ici pour un édifice à fonction cultuelle. Nous verrions plutôt dans ce petit édifice un mausolée. La nécropole de Sens est proche, les blocs d'architecture peuvent appartenir à un édifice funéraire et l'inscription est trop lacunaire pour qu'on puisse en déterminer la nature, épitaphe ou dédicace. Enfin, l'édifice n'est pas orienté à l'est, mais au nord, et le lot de monnaies nous semble davantage s'apparenter à un trésor.

Bayeux

Cadre administratif antique

Nom antique : Augustodurum

Cité : Baiocasses

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur la rive droite de la vallée de l'Aure, sur un versant en pente douce.

Altitude moyenne : 46 m

Éléments de chronologie

Les origines de la ville de Bayeux sont très mal connues. On ne sait rien d'une éventuelle occupation laténienne. Hormis la présence d'un édifice thermal utilisé entre le I^{er} et le

¹⁹⁵⁴ Jacob J.-P. *et al.*, 1983, p. 318.

III^e siècle, la parure monumentale à l'époque gallo-romaine est inconnue. Un *castrum* est construit au III^e siècle.

Bibliographie : Delacampagne F., 1989, p. 30-38. Delacampagne F., Paillard D., 1992.

Mont Phaunus

Localisation actuelle

Commune : Saint-Vigor-le-Grand

Localisation : Mont Phaunus

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 228)

Le mont Phaunus est une hauteur au nord-est de la ville, sur la rive gauche de l'Aure, soit à 100 ou 200 m des derniers vestiges urbains reconnus. Une vaste nécropole y est attestée sur les communes de Bayeux et de Saint-Vigor-le-Grand. Elle est connue par de nombreuses découvertes des XVIII^e et XIX^e siècles¹⁹⁵⁵ et s'étend sur 500 m de long et sur 300 m de large. Les vestiges les plus anciens datent du I^{er} siècle. Sa fréquentation perdure jusqu'à l'époque franque. Un sarcophage remployant un milliaire datant de Constantin fait supposer la présence d'une voie à proximité¹⁹⁵⁶. Aucune voie n'est cependant archéologiquement attestée aux abords : l'éventuel *decumanus* de la ville passe à plus de 500 m au sud.

Historique des découvertes

La tradition érudite, se rapportant au texte d'Ausone et à la *Vita sancti Virgoris*, situe sur le Mont Phaunus un temple à Belenus qui aurait précédé l'église abbatiale.

Bibliographie : Musset L., 1963-1964. Delacampagne F., 1989, p. 39.

Description des vestiges

Les textes

Un extrait de la vie de Saint-Vigor raconte que le Saint aurait chassé une déesse païenne du Mont Phaunus pour y construire une église¹⁹⁵⁷. L'indication topographique est ici formelle, mais le texte ne fait d'ailleurs pas allusion à un temple, mais à une image en pierre à l'aspect d'une femme : '*effigies lapidea in specie muliebris*'. Par ailleurs, il est souvent difficile d'accorder du crédit à un lieu commun de la littérature des *Vies de Saints*, d'autant que le texte ici est tardif.

Un texte d'Ausone mentionne l'existence d'un temple de Belenus dans la cité des Baiocasses, mais pas nécessairement près de Bayeux. Il s'agit en fait pour Ausone de faire l'éloge d'un de ses professeurs d'origine Baiocasse :

'Tu Baiocassis stirpe Druidarum satus, Si fama non fallit fidem, Beleni sacratum ducis e templo genus'

¹⁹⁵⁵ Lambert C. E., 1847, p. 437-454.

¹⁹⁵⁶ Delacampagne F., 1989, p. 34. *CIL* XIII, 8978.

¹⁹⁵⁷ *Vita Sancti Vigoris* VIII.

Traduction : Tu étais Baiocasse, et issu de la race des Druides, si la renommée n'est point trompeuse : ta famille tirait son origine du temple de Belenus¹⁹⁵⁸.

On ne peut pas tirer de ce texte d'indications sur l'existence d'un lieu de culte sur le Mont Phaunus, de même qu'on ne peut le rapprocher de la *Vita sancti Virgoris*.

Données archéologiques

Des niveaux gallo-romains du II^e siècle ont pourtant été fouillés sur le Mont Phaunus en 1964 par L. Musset à l'emplacement de l'ancienne abbatale. Malheureusement, la nature de l'occupation n'a pas pu être précisée. Le mobilier recueilli est abondant, mais le plus souvent dans des couches très remaniées : céramique en quantité, cinq monnaies, trois fragments de statuettes en terre cuite blanche (déesse-mère et Vénus). Les monnaies et les statuettes font émettre l'hypothèse d'un *fanum* à L. Musset¹⁹⁵⁹. Il est évidemment impossible d'en être certain. Les petites statuettes en terre cuite se rencontrent dans de nombreux contextes différents¹⁹⁶⁰. On en trouve en particulier dans les nécropoles. Or, une nécropole existe justement à proximité¹⁹⁶¹.

Toutes les considérations sur la présence d'un sanctuaire restent sans preuve matérielle.

Carhaix

Cadre administratif antique

Nom antique : Vorgium

Cité : Osismes

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur l'un des plateaux de l'extrémité de la péninsule armoricaine.

Altitude moyenne : 140 m

Éléments de chronologie

Carhaix ne semble pas avoir connu d'occupation laténienne. La capitale serait une création *ex nihilo* de l'époque augustéenne, mais l'urbanisation se développe seulement à partir de la dynastie flavienne.

Bibliographie : Galliou P., 1987 et 1989, p. 43-55. Le Cloirec G., 2005.

Rue Kerdaniel

¹⁹⁵⁸ Ausone, *Commemoratio professorum Burdigalensium* IV, vers 7-9.

¹⁹⁵⁹ Musset L., 1963-1964, p. 702.

¹⁹⁶⁰ Rouvier-Jeanlin M., 1972, p. 27-29.

¹⁹⁶¹ En dernier lieu : Delahaye F., Thiron D., 2007, p. 27.

Localisation actuelle

Commune : Carhaix

Localisation : Rue Kerdaniel, quartier Poulpry

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 229)

Le site est au nord-ouest de la ville, en bordure de l'habitat.

Historique des découvertes

Il est découvert lors de la construction d'un lotissement, une fouille de sauvetage est menée en mars-avril 1977 par J.-P. Bardel.

Bibliographie : Sanquer R. 1977 et 1979.

Description des vestiges (fig. 230)

Les vestiges se présentent sous la forme d'une simple *cella* carrée de 3,20 m de côté bordée d'un couloir au nord. Les fondations, larges de 0,60 m, remploient des blocs sculptés d'un imposant édifice de l'époque augustéenne.

Datation

La construction est à placer dans les années 30 environ. La couche d'abandon date du milieu du I^{er} siècle.

Conclusion

Le monument, interprété par ses inventeurs comme un petit *fanum*, est plus sûrement un mausolée, au vu des dimensions modestes et de l'absence de mobilier votif.

Metz

Présentation de la Capitale

Voir page 242

Pontiffroy

Localisation actuelle

Commune : Metz

Localisation : Pontiffroy, chapelle Saint-Livier

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 231)

Le Pontiffroy est un quartier périurbain de la capitale installé sur la rive droite du bras de la Moselle bordant Metz. Un habitat lié à des activités artisanales (tabletterie) y est identifié à partir de la première moitié du I^{er} siècle¹⁹⁶².

¹⁹⁶² Gebus L., 1995, p. 84 et Bouchet K., 2001, p. 81.

Historique des découvertes

Les découvertes sont faites lors de fouilles de sauvetage effectuées en 1976 sous la direction de G. Schlémaire, en préalable à d'importants travaux de voirie.

Bibliographie : Schlémaire G., 1978, p. 53-54 et 61. Flotté P., 2005, p. 252-253.

Description des vestiges

La découverte d'une colonne posée sur sa base carrée avec d'autres blocs épars a donné lieu à l'hypothèse d'un temple au Pontiffroy. La colonne est au pied de l'église Saint-Livier. La structure à laquelle elle appartient n'a pu être mise en évidence. Juste à côté se trouve un habitat.

Cette hypothèse, trop fragile, ne peut être retenue dans l'état actuel des connaissances archéologiques du secteur.

Beauvais

Présentation de la Capitale

Voir page 313

Mont Capron

Localisation actuelle

Commune : Beauvais

Localisation : Mont Capron, rue d'Amiens et rue de l'Argentine.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 232)

Le site est sur une hauteur au nord de la ville sur les pentes du Mont Capron, à environ 90 m d'altitude. La voie d'Amiens a été reconnue juste à l'ouest. Une importante nécropole à incinération et à inhumation s'étend tout autour du sanctuaire présumé, le long de la voie d'Amiens.

Historique des découvertes

Le site devait être en partie visible jusqu'à l'époque moderne. Il a servi de carrière de pierre pour la construction de divers ouvrages de Beauvais. La construction du Fort Chaalis en 1636 est l'occasion d'un dégagement de structures alors surveillé par J. Foy, maire de Beauvais. En 1690, le chanoine L. Foy de Saint-Hilaire, fils du maire, a cherché sans succès les notes et croquis de son père et rapporte de mémoire la description des éléments découverts et à partir de ses propres observations de terrain puisqu'il semble y avoir encore des structures visibles à cette date¹⁹⁶³. Il dresse également un plan des vestiges (aujourd'hui disparu) et interprète le site comme un sanctuaire à Bacchus¹⁹⁶⁴. Entre 1896 et 1900, des terrassements sont l'occasion de nouvelles découvertes rapportées par l'abbé P.-C. Renet qui publie pour la première fois le plan de L. Foy de Saint-Hilaire (**fig. 233**). Une quinzaine

¹⁹⁶³ Foy de Saint-Hilaire L., 1690.

¹⁹⁶⁴ Seul Dom Grenier affirme que ce plan a été dressé au moment du dégagement des vestiges en 1636 : Dom Grenier, 1856, p. 205.

d'années plus tard, V. Leblond, qui venait d'acquérir le manuscrit de Foy avec son plan, en publie le texte et le plan dans une version à ses dires beaucoup plus fidèle à l'original que celle de l'abbé Renet (**fig. 234**). Les deux versions font en effet apparaître des différences assez importantes.

Enfin, J.-M. Fémolant réalise en 2003 une opération archéologique qui met au jour une partie des structures observées par Foy.

Bibliographie : Renet P.-C., 1901a. Leblond V., 1915, p. 14-21. Fémolant J.-M., 2006.

Description des vestiges

Foy évoque un temple d'ordre dorique, un péristyle corinthien et d'autres édifices, en particulier deux escaliers à vis, aux marches usées et au noyau décoré de ceps de vigne. Les vestiges encore visibles en 1690 sont : un mur qui longe la rue de l'Argentine et un puits dont on peut douter de l'Antiquité.

Le plan, quant à lui, montre un ensemble rectangulaire de très grande ampleur, divisé en plusieurs parties. Il s'agit donc d'une restitution complète réalisée à partir des données de terrain, non d'un relevé des structures observées. Au nord, une grande cour D, à peu près carrée et entourée de portiques (d'ordre corinthien), ouvre sur la rue de l'Argentine¹⁹⁶⁵ ; un puits se trouve immédiatement au sud de l'entrée A. Dans le plan de l'abbé Renet, l'entrée est encadrée de colonnes qui ne figurent pas chez V. Leblond. Les deux escaliers à vis L sont aux angles sud de la cour D. Le temple proprement dit est au centre, au fond de la cour ; l'entrée s'effectue au nord par des marches qui précèdent un vestibule E. Six colonnes apparaissent devant le vestibule chez Renet ; elles sont absentes du plan de V. Leblond. La *cella* F est rectangulaire avec au fond une abside semi-circulaire. Son mur est bordé d'une colonnade apparemment libre. Dans le plan de l'abbé Renet, l'abside contient ce qui doit être un autel rectangulaire en son centre, absent du plan de Leblond. Pour Renet, le temple se présente comme une basilique, avec deux nefs latérales étroites et une abside entourée d'un déambulatoire¹⁹⁶⁶. A l'arrière du temple dans le prolongement du portique, une autre cour en pente (H)¹⁹⁶⁷ est entourée d'un mur où a été trouvée une sépulture à l'emplacement I. Une entrée est signalée au centre du côté sud. Les deux aires ne sont pas séparées par un mur, mais par une terrasse G au niveau surélevé par rapport à celui de la cour sud. L'emprise du temple chevauche la cour à portiques et la terrasse.

Foy de Saint-Hilaire ne donne aucune dimension, mais les terrassements de la fin du XIX^e siècle ont dégagé des escaliers à vis distants de 160 m de la rue de l'Argenterie¹⁹⁶⁸. La dimension correspondrait donc à la longueur de la cour A.

Ce plan a de quoi surprendre pour plusieurs raisons :

- par sa construction même à contresens de la pente ;
- l'orientation générale au nord, peu habituelle pour les lieux de culte ;

¹⁹⁶⁵ Les renvois lettrés du texte sont ceux du plan de V. Leblond.

¹⁹⁶⁶ Renet P.-C., 1901a, p. 63.

¹⁹⁶⁷ L. Foy de Saint-Hilaire parle d'un '*glacis*' : cité par Leblond V., 1915, note 1 p. 15.

¹⁹⁶⁸ Renet P.-C., 1901a, p. 64, qui fait une comparaison avec la Cour carrée du Louvre. Depuis, les publications évoquent un monument de 160 m de long pour 70 m de large. Ces confusions sont dues à une lecture trop rapide de l'article de l'abbé Renet : Andreau C. *et al.*, 1982, p. 160, Woimant G.-P., 1995, p. 137, Bedon R., 2001b, p. 104.

- le plan du temple n'évoque rien de connu en Gaule romaine et pose la question embarrassante de ce qui a été réellement vu en place, car Foy dresse le plan de mémoire plus de 50 ans après les fouilles ;
- qu'une nécropole partage l'espace d'un sanctuaire est difficilement concevable.

Il est évidemment difficile de faire la part entre ce qui a été réellement observé et les restitutions. Les découvertes de J.-M. Fémolant en 2003 confirment l'existence de deux terrasses maintenues par de puissantes maçonneries de petit appareil, perpendiculaires à la pente. La colline est donc aménagée au Haut-Empire.

Mobilier

Outre les monnaies, Foy mentionne quantité de blocs architectoniques, comme des éléments de colonnes (bases, fûts, chapiteaux corinthiens) et d'entablement (architrave, corniche). Il distingue deux types de colonnes : les unes, peu nombreuses, avec un diamètre de 3 pieds (1 m) ; les autres, beaucoup plus nombreuses, au diamètre deux fois plus petit. Les petites colonnes ont un fût lisse, alors que les autres ont un décor végétal chargé (feuilles de chêne, de laurier, de vigne). Des reliefs tels des têtes ont encore été trouvés. En complément des découvertes anciennes, P.-C. Renet que les terrassements de la fin du XIX^e siècle ont livré '*quantité de blocs de pierre taillés et sculptés*'¹⁹⁶⁹ et J.-M. Fémolant observe en 2003 '*plusieurs blocs de calcaire de tailles monumentales (demi-colonnes, bases de colonnes engagées, pilastres, etc.)*'¹⁹⁷⁰.

La part la plus importante des découvertes consiste en vestiges de sépultures :

- Une épitaphe à Lucius Censorinus¹⁹⁷¹.
- Un sarcophage figuré, à thème dionysiaque (enfants jouant avec des grappes de raisins) et portant une épitaphe à Atticus ; la localisation de cette découverte est reportée sur le plan de Foy (noté I)¹⁹⁷².
- Plusieurs urnes cinéraires, dont une ornée de pampre de vignes et portant l'inscription *BTF*¹⁹⁷³.
- Le relief d'un homme sacrificant, qui a servi ensuite de remploi dans une tour, aurait encore été trouvé au Mont Capron¹⁹⁷⁴.

Conclusion

Pour notre part, nous préférons ne pas nous prononcer sur la nature des vestiges du Mont Capron, en raison de l'absence d'éléments véritablement probants et des questions que soulève le plan. Le nombre des découvertes funéraires et de blocs à ornementation bachique (qui a incité le chanoine à y voir un sanctuaire à Bacchus¹⁹⁷⁵) nous orienterait plutôt vers l'identification d'une nécropole antique et des découvertes plus récentes tendraient à le confirmer¹⁹⁷⁶. Dans ce contexte, les structures et éléments d'architecture auraient-ils pu appartenir à des mausolées ?

¹⁹⁶⁹ Renet P.-C., 1901a, p. 61 (et p. 75).

¹⁹⁷⁰ Fémolant J.-M., 2006, p. 68.

¹⁹⁷⁵ Foy de Saint-Hilaire L. cité par Leblond V., 1915, p. 17.

¹⁹⁷⁶ Woimant G.-P., 1995, p. 149-153.

Besançon

Présentation de la Capitale

Voir page 283

Colline de Chaudanne

Localisation actuelle

Commune : Besançon

Localisation : Colline de Chaudanne, lieu-dit A Bouhé.

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 235)

La colline est sur l'autre rive du Doubs, à l'extérieur de la boucle du méandre, et isolée des voies qui mène à la capitale séquane.

Historique des découvertes

L'hypothèse d'un sanctuaire sur la colline de Chaudanne est formulée pour la première fois par A. Laurens suite aux découvertes de la fin du XVIII^e siècle. Elle est reprise par des études présentant l'urbanisme de Besançon¹⁹⁷⁷.

Bibliographie : Laurens A., 1824, p. 164-166.

Description des vestiges

En 1790, lors de l'érection d'un petit fort, une inscription a été découverte parmi divers vestiges qualifiés d'antiques par A. Laurens¹⁹⁷⁸. L'inscription est gravée sur une plaque carrée à l'intérieur d'un cadre¹⁹⁷⁹ :

Mercurio et / Apollini v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) / Albanus luli f(ilius).

Les deux divinités sont encore associées sur deux autres dédicaces découvertes dans Besançon¹⁹⁸⁰, si bien que l'existence d'un sanctuaire dont ils seraient les deux divinités tutélaires dans Besançon s'avère plausible.

Toutefois, le contexte de découverte de la dédicace de la colline de Chaudanne ne permet pas de conclure à la présence d'un sanctuaire. Les vestiges associés au texte sont peut-être assimilables à ceux d'un couvent de femmes du VI^e siècle encore visibles en 1740 et localisés dans le même secteur¹⁹⁸¹. La pierre fait donc peut-être ici office de rempli. Nous excluons donc l'hypothèse d'un sanctuaire sur la colline en l'absence d'éléments supplémentaires.

¹⁹⁷⁷ Morant M.-J. et coll., 1988, p. 139. Joan L., 2003, p. 187.

¹⁹⁷⁸ Laurens A., 1824, p. 164.

¹⁹⁷⁹ *CIL* XIII, 5374.

¹⁹⁸⁰ *CIL* XIII, 5366 et 5366a, découverte en creusant un puits en 1591 près du couvent des Cordeliers (Dunod F. I., 1735, p. 203).

¹⁹⁸¹ Dunod de Charnage F. I., 1750, p. 228.

Clermont-Ferrand

Présentation de la Capitale

Voir page 208

Les Côtes de Clermont

Localisation actuelle

Commune : Blanzat

Localisation : Les côtes de Clermont, La Reine

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 236)

Le site est à 2 km au nord du sommet de la butte de Clermont-Ferrand, sur le plateau des Côtes de Clermont à une altitude de 600 à 610 m. Le sanctuaire est sur la partie haute du plateau dont la surface atteint les 150 ha. La présence de mobilier laténien et d'un rempart d'époque protohistorique non précisément daté a fait émettre l'hypothèse de l'identification des Côtes au site de Gergovie. Cependant, hormis le rempart, aucune structure laténienne n'a jamais pu être identifiée lors des multiples recherches menées au XX^e siècle sur l'ensemble du plateau¹⁹⁸².

Historique des découvertes

Le site, découvert par M. Busset dans les années 1930¹⁹⁸³, a été fouillé par P. Eychart en 1958 et 1959. Après une étude d'impact menée par G. Vernet et P. Guitar en 1987, les recherches ont reprises sur le site en 2003 sous la direction d'I. Fauduet. Elles ont permis de vérifier certaines hypothèses de P. Eychart et de dresser un nouveau plan.

Cependant, la progression des recherches est rendue difficile par les tas d'épierrement constitués par les paysans au fil des siècles et l'érosion au sommet du plateau a fait disparaître tous les niveaux de sol empêchant les observations stratigraphiques.

Bibliographie : Eychart P., 1965, p. 21-50, 1969, p. 255-280 et 1985. Vernet G., Guitar P., 1987-1988.

Description des vestiges (fig. 237)

Le terrain décrit une faible pente nord-ouest/sud-est.

La restitution de P. Eychart

P. Eychart restitue un sanctuaire qui comporte un certain nombre d'incohérences. Il le décrit comme *'un temple composé de deux fana et d'une vaste cella¹⁹⁸⁴ ouverte au levant par une colonnade et deux autres constructions qu'il faut annexer à l'édifice principal, une*

¹⁹⁸² Busset M., 1933. Eychart P. 1961 et 1969. Vernet G., Guitar P., 1987-1988.

¹⁹⁸³ Busset M., 1933, p. 80.

¹⁹⁸⁴ Que P. Eychart appelle également *'curie'* : Eychart P., 1969, p. 256.

*dépendance et un caravansérail*¹⁹⁸⁵. Le tout serait enclos dans un périmètre dont seul le mur oriental (D) a été retrouvé.

L'édifice principal ou '*cella*' correspondrait à un grand carré de 26,50 m de côté. Elle serait couverte par un toit à deux pans supporté par un pilier central dont la base correspondrait au massif de maçonnerie E. En réalité, ont été retrouvés seulement deux murs parallèles B et C d'un portique orienté nord-sud, ainsi que le massif E. P. Eychart restitue l'ensemble par symétrie. Les deux temples seraient donc à l'intérieur de cet espace, au sud.

Les vestiges

Le mur C, conservé sur 10,80 m et large de 1,26 m, est en fait composé de deux murs accolés, flanqués à l'est de massifs de maçonnerie carrés (cinq ou six) distants de 3,07 m d'axe en axe qui n'étaient sûrement pas des bases de colonnes, mais plutôt des massifs de soutènement nécessaires en raison de la pente du terrain. À l'est et à l'ouest de C, deux murs (B et D) lui sont parallèles à une distance de 2,50 m à 3 m. Le mur B est ponctué d'amorces de murs perpendiculaires. Entre les murs B et C, P. Eychart aurait retrouvé par endroit les vestiges d'un sol en béton. Aucun retour de ces murs n'a été observé en 1958 et 1959 ni lors des sondages de 2003, si bien que les limites nord et sud de l'ensemble sont inconnues.

En fait de deux *fanum*, seul un édifice entier ouvrant à l'est a été dégagé. Ce *fanum* est un temple à galerie carré aux dimensions modestes : la *cella* mesure 5,60 m de côté et la galerie 9,50 m. Les murs sont épais de 0,50 m. Il comportait une décoration peinte à l'intérieur. Une petite construction rectangulaire (2,80 x 2,30 m) est adossée à la galerie au nord, il doit s'agir d'une annexe postérieure. En face de celui-ci, deux éléments de murs appartiendraient à un second *fanum*, rigoureusement symétrique au premier, et ouvrant à l'ouest. Les fouilles de 2003 n'ont pas permis de retrouver les structures de ce second *fanum* dont l'existence est à écarter. En outre, le principal apport des nouvelles recherches est d'avoir mis en évidence la différence d'orientation entre le *fanum* et les trois murs parallèles B, C et D : on a donc là deux groupes de constructions qui ne forment de toute évidence pas un ensemble architectural unitaire.

D'autres structures existaient autour. À 4,80 m au nord du *fanum*, une construction quadrangulaire (I) est connue par son angle sud-est. Très mal conservée, P. Eychart l'a ôtée de la restitution en raison de sa position aberrante et de l'aspect différent du mortier¹⁹⁸⁶. Son orientation est pourtant similaire aux autres vestiges, et on ne peut l'éliminer aussi radicalement.

À 12 m au sud du *fanum*, une construction rectangulaire (J) de 12,70 m de long et de 7,10 m de large est divisée en deux parties par un mur de refend. Les murs larges de 0,70 m étaient conservés jusqu'à 2,70 m de haut, ainsi que des éléments de dallage. Deux foyers, ainsi que du petit mobilier (monnaie de Claude, meule, couteau, clous, épingle à cheveux, céramique), ont été retrouvés à l'intérieur. L'édifice, orienté nord-sud, est de même direction que le reste des structures. Il s'agit sûrement d'une habitation privée. D'autres structures de même type ont été retrouvées plus au sud¹⁹⁸⁷.

¹⁹⁸⁵ Eychart P., 1985, p. 65. Le '*caravansérail*' est encore appelé '*forum*' ou édifice à colonnes : Eychart P., 1969, p. 271 et 277, 1961, p. 43sq.

¹⁹⁸⁶ Eychart P., 1961, p. 28.

¹⁹⁸⁷ Eychart P., 1969, p. 284.

A 45 m à l'ouest du *fanum* se situerait le '*caravansérail*' ou *forum* (noté K). Cet édifice est, là encore, de même orientation que les autres. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire dont seuls les murs est et nord sont connus. Les dimensions minimum de l'ensemble sont de 11,80 m de large (mur nord) et de 22,25 m de long (côté ouest). Les murs sont tous larges de 0,45 m. La découverte d'un fragment de chapiteau à feuilles d'acanthe a fait restituer à P. Eychart un portique ouvrant en direction du temple.

D'assez nombreux fragments de blocs architectoniques en arkose ont été retrouvés lors de la fouille et dans les pierriers qui recouvraient les structures : fragments de fûts, bases et chapiteaux de colonnes. Les fûts (au diamètre de 0,58 m) sont décorés de feuilles imbriquées, certains fragments de chapiteaux sont ornés d'ours et de feuilles d'acanthe. Des fragments de statuaire comptent parmi les blocs découverts : oreille de lièvre, patte de cheval, plis de manteau, une patte d'animal à griffes.

Datation

L'érosion au sommet du plateau n'a pas permis de conserver les niveaux de circulation. Le substrat basaltique apparaît généralement à 20 cm sous le sol actuel et les structures visibles correspondent seulement aux fondations des différents édifices. Les travaux agricoles, qui ont pu impliquer d'ailleurs un apport de terre en raison de l'érosion, n'ont pas permis la conservation des couches stratigraphiques. Le mobilier gallo-romain (consistant essentiellement en céramique, pointes de fer, clous) se trouve donc mêlé à du mobilier datant du Néolithique à l'époque moderne. Aucun objet votif n'a été découvert, hormis quelques fragments de statuettes de déesse-mère en terre cuite, mais leur présence isolée n'est pas révélatrice en soi. Aussi, la datation de la construction du règne d'Auguste proposée par P. Eychart, en raison de la méthode de construction et de la présence de céramique précoce, ne peut être retenue. En revanche, les fragments architectoniques retrouvés sont datables du milieu du II^e siècle. Ils indiquent certainement une date de réfection ou d'embellissement dont le double mur C garde la trace.

Conclusion

Il existe au sommet du plateau un ensemble de structures d'orientation identique comprenant un portique, un *fanum* aux dimensions réduites, un corps de bâtiment à l'ouest et de l'habitat modeste au sud.

Dès 1961, P. Eychart pose la question de l'interprétation du site en proposant l'idée qu'il s'agisse d'une *villa*, pour l'exclure formellement ensuite. Pour principal argument, il avance une mention de la *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme* qui évoque l'existence d'un temple de Mars aux Côtes de Clermont¹⁹⁸⁸. Des photographies aériennes effectuées en 2003 par la SAUVERA peuvent faire avancer les hypothèses¹⁹⁸⁹. Celles-ci ont en effet révélé que les structures se poursuivent largement au nord de la zone fouillée. Notre petit *fanum* appartient donc à un ensemble beaucoup plus vaste qui est fort probablement une *villa*. Les exemples de *fanum* associé à des *villae* ne sont pas rares en Aquitaine et ailleurs. Ils sont situés dans la cour à portique comme à Dietikon (Suisse), à Voves ou Gouillons (Eure-et-Loire), ou juste à l'extérieur¹⁹⁹⁰. Les murs B, C et D, présentant visiblement des

¹⁹⁸⁸ Bouillet de J.-B., *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*, s. d., manuscrit conservé à la bibliothèque des Carmes, cité par Eychart P., 1961, p. 34sq et note 3 p. 34.

¹⁹⁸⁹ Société Auvergnate d'Etudes et de Recherches Archéologiques. Informations orales : B. Cléménçon.

¹⁹⁹⁰ Fauduet I., 2003-2004, p. 406sq.

traces de réfection, en sont sûrement l’empreinte. Au sud, s’étend un habitat plus modeste qui appartient peut-être à l’exploitation.

L’existence d’une *villa* dont dépendrait le *fanum* nous interdit de l’inclure dans notre corpus, puisque l’étude de son rapport – chronologique, topographique – avec la capitale n’a plus de pertinence.

Périgueux

Cadre administratif antique

Nom antique : Vesunna

Cité : Pétrucos

Statut juridique : Cité stipendiaire (Plin l’ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville s’étend sur une terrasse de la rive droite de l’Isle.

Altitude moyenne : 95 m

Éléments de chronologie

Vesunna est fondée à l’époque augustéenne sur un site apparemment vide d’occupation antérieure. Un réseau de rues est aménagé de façon systématique dans le second quart du I^{er} siècle. C’est à la fin de ce siècle qu’est construite la fameuse Tour de Vésone, temple à *cella* circulaire jouxtant le *forum*. La date de son érection coïncide avec celle du *forum*, de l’amphithéâtre et des aqueducs, mais l’aménagement final du sanctuaire est plus tardif : il est daté d’Antonin. Le *forum* connaît au même moment un nouveau programme urbanistique. La ville atteint alors la soixantaine d’hectares. Elle périclité ensuite lentement, avant de s’enfermer dans une enceinte réduite à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle.

Bibliographie : Lauffray J. et coll., 1990. Girardy-Caillat C., 1992 et 1998.

Chamiers

Localisation actuelle

Commune : Coulounieix-Chamiers

Localisation : Chamiers, rues Voltaire, Jean Cessat et Jules Vernes

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 238)

Chamiers est à 2 km au nord-ouest de Périgueux. Le site est installé sur une terrasse en pente douce sud-nord au bord de la rivière de l’Isle, sur sa rive gauche. En face, un pont permet le passage de la rivière et rejoint la voie de Périgueux dont le tracé longe la rive droite.

Historique des découvertes

Les premières découvertes datent de 1886. Le site est alors fouillé par M. Sautet, propriétaire du terrain, et par C. Durand, qui dégagent 6 ha de vestiges. Les recherches se ralentissent ensuite pour être complètement abandonnées en 1918. Ces découvertes sont publiées par M. Hardy dans les *PV* des séances de la Société d'histoire et d'archéologie du Périgord. Le seul plan du site que l'on possède a été dressé par C. Durand en 1886 et publié seulement par H. Gaillard en 1996¹⁹⁹¹ : il fournit de précieux renseignements.

Interprété depuis sa découverte comme un site de *villa*¹⁹⁹², M. Fincker et F. Tassaux sont les premiers à envisager l'hypothèse d'un sanctuaire¹⁹⁹³. Récemment, A. Bouet reprend cette interprétation et propose une nouvelle lecture des vestiges.

¹⁹⁹⁴ Bibliographie : Michel F., 1991. De Fayolle G., 1886 et 1900. Durand C., 1886. Hardy M., 1886a et b. Marchandier M., 1900. Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999.

Description des vestiges

Le site est un grand ensemble comprenant du sud au nord (**fig. 239**) :

- une salle A d'où partent deux galeries,
- deux grands hémicycles (H1 et H2) distants de 128 m l'un de l'autre,
- à l'est un bâtiment thermal T qui est l'édifice le mieux connu du site,
- et enfin, au bord de la rivière, un bâtiment partiellement dégagé, certainement à nouveau des thermes (t).

Les vestiges méridionaux sont en position dominante. Le vaste bâtiment rectangulaire (A) ouvre au nord. Il est divisé en deux pièces : la pièce sud se termine par une abside. Le plan de C. Durand fait apparaître des structures sous-jacentes qui ne sont pas mentionnées par M. Hardy¹⁹⁹⁵ : une salle plus petite a préexisté et l'abside fonctionne visiblement déjà avec cette première salle.

Sur les longs côtés, l'édifice est flanqué de part et d'autre de deux murs interprétés comme des portiques chacun interrompu en son milieu par une salle (s et s') et terminé par des pavillons d'angle plus larges que la galerie¹⁹⁹⁶. La longueur totale de l'ensemble atteint 88 m. Plutôt que des pièces, s et s' pourraient bien être des arcs de décharge. A chaque extrémité, des murs se poursuivent à angle droit vers le sud. On peut ainsi restituer une cour au nord de A. M. Hardy note toutefois une anomalie dans la symétrie de l'ensemble : le portique ouest se rétrécit sensiblement en s'éloignant de la salle centrale A, sa largeur est donc inférieure de 1,80 m par rapport à la largeur du portique oriental¹⁹⁹⁷. Toujours à l'ouest, un mur M double le mur nord à l'intérieur du portique. Il apparaît évident qu'il y a eu là, comme au niveau de A, plusieurs états successifs qui ont échappé aux fouilleurs.

Nous rejoignons ici la restitution d'A. Bouet (**fig. 240 et 241**)¹⁹⁹⁸ : dans un premier état,

¹⁹⁹¹ Gaillard H., 1996, fig. 41 p. 105.

¹⁹⁹² Hardy M., 1886a, p. 179-180. Michel F., 1991, p. 563sq. Gaillard H., 1996, p. 98, 106.

¹⁹⁹³ Fincker M., Tassaux F., 1992, p. 46.

¹⁹⁹⁴ Les titres de cette bibliographie se rapportent uniquement aux structures du sanctuaire hypothétique, non aux thermes.

¹⁹⁹⁵ Hardy M., 1886b, p. 267-270.

¹⁹⁹⁶ Hardy M., 1886b, p. 268.

¹⁹⁹⁷ Hardy M., 1886b, p. 269.

¹⁹⁹⁸ Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, p. 203.

la petite salle absidiale est flanquée de part et d'autre d'un portique ; dans un second temps, une grande salle rectangulaire la remplace, l'abside ne faisant peut-être plus partie de l'ensemble.

Au nord, une autre vaste cour est encadrée au nord par les deux hémicycles H, symétriques dans leur disposition et leurs dimensions. Les murs délimitant cette cour ont été retrouvés dans l'angle sud-est sur une longue section et sur le côté nord où les départs des portiques ont été repérés. Aucun élément de la bordure ouest n'est connu. L'aire est approximativement carrée et mesure 88 m de côté.

Les hémicycles ouvrent dans l'alignement de la façade. Ils sont constitués d'un portique semi-circulaire large de 3,40 m. Le diamètre externe est de 34,80 m et le diamètre interne de 28 m environ. Des fragments de chapiteaux ont été trouvés à cet endroit¹⁹⁹⁹. Dans l'axe central de H2, une salle rectangulaire terminée en abside a un plan similaire à la salle A dans son premier état. De l'autre côté à l'ouest, le dispositif est différent : l'hémicycle ouvre sur une salle plus petite au plan en T terminée en abside. Enfin, à l'est, une série de salles est adossée à H2 et au mur de la cour. A l'ouest, le plan montre des amorces de murs qui prolongent H1 et qui constituaient vraisemblablement des petits pavillons d'angle. A. Bouet propose de restituer un premier état où les deux hémicycles seraient symétriques et identiques à H2, les salles à l'est et la salle en T à l'ouest appartiendraient à un second état²⁰⁰⁰, qui n'est pas nécessairement contemporain de l'agrandissement de la salle A.

Décor

Au niveau de H2, ont été retrouvés un tailloir de chapiteau toscan de la seconde moitié du II^e siècle et un fragment de chapiteau de la seconde moitié du I^{er} siècle²⁰⁰¹. D'autres éléments de décoration ont été trouvés en nombre lors des fouilles, mais leur lieu de découverte n'est jamais précisé : enduits peints à décor figuré, sculpture en marbre d'une colombe, tête de femme²⁰⁰², fragment du buste d'une statuette portant une amphore contre la poitrine, fragment de jambe et statuette en pierre complète (?)²⁰⁰³, une statuette de Mercure en bronze²⁰⁰⁴ ... Ces éléments associés aux blocs architectoniques retrouvés laissent présumer un décor luxueux.

Mobilier

Enfin, il faut signaler une dédicace mise au jour en 1941 lors de la construction d'une ligne de chemin de fer qui longe la cour sud et passe en partie dans la cour nord. Le texte est gravé sur une plaque de calcaire coquillier dont la partie supérieure est endommagée (0,40 x 0,32 x 0,025 m) :

Texte : *[I]o[]vi [o]ptim(o) Max(imo), / [Ti]b(erio) Caesari Aug(usto), / sacrum / [V]aler(ius) Silvanus / d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit).*

¹⁹⁹⁹ Hardy M., 1886a, p. 178.

²⁰⁰⁰ Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, p. 204 et fig. 21-22 p. 205.

²⁰⁰¹ Les datations sont proposées par D. Tardy, dans Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, p. 206.

²⁰⁰² Michel F., 1991, p. 566 et pl. XVIII et XIX.

²⁰⁰³ De Fayolle G., 1900, p. 354. Marchandier M., 1900, p. 264.

²⁰⁰⁴ Hardy 1886b, p. 259-260.

Traduction : Consacré à Jupiter très bon et très grand et à Tibère César Auguste, Valerius Silvanus a offert ce monument de ses deniers.

Cette découverte peut appuyer l'hypothèse d'un sanctuaire. La date précoce du texte fait envisager une installation sur le site au moins dès le règne de Tibère²⁰⁰⁵.

Datation

Les éléments de datation (plan des thermes, inscription, modénature, décor) sont rares et ne permettent qu'une approche indirecte. Une présence sur le site dès le début du I^{er} siècle est attestée (décor de stuc et peinture, inscription à Tibère). Le fragment de chapiteau invite à dater un des états de la *villa* de la seconde moitié du I^{er} siècle. Des transformations ont pu avoir lieu plus tard.

Environnement Archéologique

Des thermes (T) ont été fouillés en 1886²⁰⁰⁶. Ils se dressent immédiatement à l'est de l'ensemble précédemment décrit dans un axe complètement différent. Ils se composent d'une partie thermale au sud et d'une palestres au nord. Leur superficie totale atteint 2285 m² dont 905 m² pour les pièces thermales. Par une analyse précise du plan, A. Bouet remonte la datation à la fin du I^{er} siècle au plus tôt²⁰⁰⁷, alors que la datation proposée jusque là était de la fin du III^e ou du IV^e siècle²⁰⁰⁸. D'autres éléments de décoration pourraient même remonter à la première moitié du I^{er} siècle²⁰⁰⁹.

La pièce au bord de la rivière (t) est distante des hémicycles de plus de 180 m. La découverte de pilettes d'hypocauste en place suppose une fonction thermale pour un édifice qui serait, là encore, de taille imposante²⁰¹⁰.

Enfin, la découverte de stocks de bois de cerf dans un caveau en 1886, puis en 1900, suggère l'existence d'un atelier de tabletterie dans le même secteur²⁰¹¹.

Sanctuaire ou Villa ?

La découverte de la dédicace n'est pas en soi une preuve suffisamment probante à elle seule pour retenir l'hypothèse d'un sanctuaire et en donner le nom de la divinité tutélaire²⁰¹². Elle n'indique pas non plus, dans le cas où on identifie les vestiges à une *villa*, le nom de

²⁰⁰⁵ AE 1945, 19 = *ILTG*, 147.

²⁰⁰⁶ Hardy M., 1886b, p. 258-260 et 1886c, p. 433-435, 1887, p. 82-83. Durand C., 1886, p. 353-354.

²⁰⁰⁷ Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, p. 195-197.

²⁰⁰⁸ Par la datation stylistique de l'une des mosaïques et par la différence d'orientation par rapport aux autres constructions : Michel F., 1991, p. 564-565.

²⁰⁰⁹ Barbet A., Heidet S., 1999, p. 245-249.

²⁰¹⁰ Hardy M., 1886a, p. 179. Voir également Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, p. 199-202.

²⁰¹¹ Aublant C., 1900, p. 77. Gaillard H., 1996, p. 108.

²⁰¹² *Contra* : Fincker M., Tassaux F., 1992, p. 46.

son propriétaire²⁰¹³. Pour préférer une hypothèse à l'autre, il est nécessaire de recourir à des comparaisons de plan.

Le site de Chamiers se caractérise par une succession de cours étagées, bordées de galeries. Les constructeurs ont profité de la topographie pour mettre en valeur les structures. La façade nord est monumentalisée par deux galeries en hémicycle. Le corps de bâtiments entre les deux cours possède une pièce privilégiée. Enfin, des thermes sont isolés de cet ensemble et construits dans une orientation différente.

Les sanctuaires de Gaule présentant une succession de cours sont rares. On peut tout de même citer les cas de Ribemont-sur-Ancre²⁰¹⁴, du Vieil-Evreux²⁰¹⁵ ou encore le probable sanctuaire de La Motte du Ciar près de Sens. Le dispositif rappelle évidemment les sanctuaires à terrasses de type hellénistique. A chaque fois, les temples sont au centre de la cour la plus haute, non à cheval sur le portique qui sépare les deux cours, et tous sont ornés à l'est. Ce constat est une première objection à la thèse d'A. Bouet qui interprète l'édifice A comme un temple.

Pour notre part, il nous semble que le site de Chamiers a une organisation structurelle qui l'apparente davantage à une *villa*. A savoir : la disposition en deux cours étagées suivant la pente du terrain et entourées de portiques ; la façade encadrée de pavillons d'angle ; le corps de bâtiment principal avec au centre une pièce privilégiée pour les réceptions. En Aquitaine, les *villae* de Bapteste à Moncrabeau (Lot-et-Garonne), de Valentine (Haute-Garonne)²⁰¹⁶, ou encore la fameuse *villa* de Montmaurin²⁰¹⁷ dans sa dernière phase (Haute-Garonne), possèdent toutes ces éléments. Enfin, la position des thermes isolés comme un ensemble architectural indépendant est un dispositif courant dans les *villae*. Il s'agit souvent d'une solution pour les *villae* implantées à flanc de colline et de grande ampleur. Leur orientation est complètement indépendante de celle de la *villa* et s'explique par la configuration du terrain. Ils servent à recevoir des hôtes extérieurs, ce qui justifie la présence d'autres thermes à l'intérieur même de la *villa* qui sont alors à usage uniquement privé²⁰¹⁸.

La superficie de la première cour, qui atteint 7700 m², classe cette *villa* parmi les résidences aristocratiques de première importance ; à Seeb (Suisse), la cour couvre 9000 m²²⁰¹⁹ ; l'exemple aquitain le plus grand est celui de Chiragan avec une cour de 5600 m². De même, l'ampleur de la partie thermale (900 m²) en fait une *villa* exceptionnelle. On connaît en Aquitaine des thermes de *villa* conséquents : 600 m² à Nérac (Lot-et-Garonne) et même 760 m² à Chiragan²⁰²⁰. La superficie s'explique par l'usage semi-public du site.

²⁰¹³ *Contra* : Michel F., 1991, p. 564.

²⁰¹⁴ En dernier lieu : Brunaux J.-L. (dir.), 1999, p. 177-284.

²⁰¹⁵ *II*, p. 397. On peut peut-être encore citer La Motte du Ciar : *II*, p. 412.

²⁰¹⁶ Balmelle C., 2001, n° 31 p. 371sq et n° 64 p. 424sq.

²⁰¹⁷ Fouet G., 1969, p. 55-91.

²⁰¹⁸ Balmelle C., 2001, p. 181-182. La pièce t au bord de la rivière, dans l'axe de la pièce principale en fond de cour, a dû faire partie de l'ensemble à un moment donné.

²⁰¹⁹ Drack W., 1989, p. 8-10.

²⁰²⁰ Balmelle C., 2001, p. 179, n° 28 p. 367sq et n° 39 p. 390sq.

Enfin, la présence de la dédicace n'a rien de surprenant dans une *villa* où une activité cultuelle existe toujours autour d'un temple, d'un autel, etc²⁰²¹. Des dédicaces à Mars caturix ont par exemple été découvertes dans deux *villae* du territoire helvète à Pomy et à Nonfous²⁰²².

Limoges

Présentation de la Capitale

Voir page 443

Cathédrale Saint-Etienne

Localisation actuelle

Commune : Limoges

Localisation : Cathédrale Saint-Etienne

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 242)

La tradition érudite locale situe un temple à Jupiter, Mercure, Diane et Vénus sur le promontoire de la cathédrale Saint-Etienne. Ce secteur constituait la périphérie urbaine pendant la période gallo-romaine avant que la ville ne se replie en se déplaçant vers l'est. Le site de la cathédrale est donc en limite de l'extension urbaine, sans être inclus dans une *insula*. Le septième *decumanus* de la ville semble néanmoins se prolonger jusque-là. A cet endroit, la topographie forme une éminence (Puy Saint-Etienne). Aucune nécropole n'est reconnue dans le secteur.

Historique des découvertes

L'hypothèse d'un sanctuaire est née d'une mention dans la *Vita Martialis* rédigée semble-t-il au VI^e siècle. Divers sondages ont été réalisés dans le secteur en 1847-1852 par l'abbé Texier et l'architecte Fayette, mais seule une partie de leurs découvertes est publiée dans les travaux de J. Arbellot et dans la récente monographie sur Limoges de J.-P. Loustaud. Des découvertes ont également été faites à proximité de la cathédrale lors de la construction du palais épiscopal en 1759.

Bibliographie : Arbellot J., 1858, 1885 et 1894. Loustaud J.-P., 2000, p. 326.

Description des vestiges

Le texte de la *Vita Martialis* décrit la destruction par le Saint d'un temple païen où étaient vénérées les idoles de Jupiter, Mercure, Diane et Vénus, pour y consacrer une église à Saint-Etienne²⁰²³. Une seconde mention d'un temple à Jupiter seul figure dans le *Ville*

²⁰²¹ Fauduet I., 2003-2004, p. 405-427.

²⁰²² Pomy : *CIL* XIII, 5054. Nonfous : *CIL* XIII, 5046.

²⁰²³ Cité dans Arbellot J., 1883, p. 3 : '*Deinde cum omni populo venit ad templum idolorum in quo erat statua Jovis, Mercurii, Dianae et Veneris. Confractisque idolis, dedicavit ibi ecclesiam in honore sancti Stephani protomartyris*'.

*sermon sur la translation des reliques de Saint-Martial (XI^e siècle)*²⁰²⁴ : *'In urbe Lemovica de temple Jovis factum est templum Redemptoris'*. Une autre source de la même époque (Les *Sermons synodaux de Limoges d'Adémar*) rapporte que le temple n'aurait pas été détruit, mais qu'on en aurait fait une église, afin que les travaux ne retardent pas l'installation du nouveau culte chrétien²⁰²⁵.

Les *Vies de Saints* font couramment des récits de conversion de lieux de culte qui font partie des poncifs du genre et la date tardive du récit doit inciter à la prudence²⁰²⁶. Cependant, l'archéologie atteste bien une occupation du lieu à l'époque antique. Sur le site même de la cathédrale, J. Arbellot rapporte qu'au niveau des chapelles ont été trouvés une base de colonne, des fragments de marbre et *'une aire en ciment mêlée de tuileau et de cailloux brisés'*, vraisemblablement un sol²⁰²⁷. Dans le transept, il signale des structures apparemment antiques et une colonne de marbre, haute de 2,50 m et d'un diamètre de 0,30 à 0,35 m²⁰²⁸. Texier et Fayette ont également découvert un édifice dont les murs sont construits en *opus mixtum*²⁰²⁹.

Au niveau de la porte Saint-Jean, au nord de la cathédrale, des fondations antiques ont encore été observées²⁰³⁰, ainsi qu'un élément d'inscription difficilement restituable : ---]RITI CIVI[---²⁰³¹. E. Espérandieu propose la restitution ---Augusto]riti civi[fas---, ce qui en ferait une inscription publique. Mais O. Hirschfeld rejette la lecture pour restituer ---eme]riti civi[s--- et la classe parmi les épitaphes. L'inscription est perdue et aucune des publications ne fait état de ses dimensions, ce qui aurait pu éventuellement donner une indication sur sa qualité, publique ou privée. Deux autres inscriptions ont été découvertes en même temps, mais leur texte ne nous est pas parvenu.

Enfin, de nombreuses découvertes ont été réalisées aux alentours de la cathédrale. Si certaines sont des blocs utilisés en remploi dans les édifices religieux²⁰³², d'autres au contraire semblent bien avoir été trouvés en contexte. C'est le cas en particulier à l'emplacement du palais épiscopal, où en 1759 C.N. Allou mentionne la présence de mobilier céramique, de vases en verre, d'objets métalliques en association avec des autels funéraires, des sarcophages et des blocs d'architecture²⁰³³ : des inscriptions funéraires ont en effet été trouvées dans la cathédrale et à proximité²⁰³⁴.

²⁰²⁴ Cité dans Arbellot J., 1883, p. 3.

²⁰²⁵ Cité dans Arbellot J., 1883, p. 3 : *'Martialis primam totius Galliae ecclesiam fecit, non a novo opere constructam, ne ipsa dilato novi operis occasionem regno diaboli faceret, et triumphos Christi retardare videretur, sed de vestuto templo gentilium sub una die perfecit basilicam fidelium, ut ipsa celeritas sanctae ecclesiae incitamentum credendo incredulis praestaret'*.

²⁰²⁶ Voir Bayeux : II, p. 464.

²⁰²⁷ Arbellot J., 1858, p. 174. Voir encore Arbellot J., 1883, p. 6 qui reprend dans sa monographie sur la cathédrale rigoureusement les termes de son article, publié 25 ans auparavant.

²⁰²⁸ Arbellot J., 1894, p. 610.

²⁰²⁹ Loustaud J.-P., 2000, p. 326.

²⁰³⁰ Arbellot J., 1883, p. 6.

²⁰³¹ Arbellot J., 1885, p. 64. *CIL* XIII, 1392. Espérandieu, 1891, n° 69 p. 157-158.

²⁰³² Citons : des blocs antiques (dont certains inscrits) dans les fondations du clocher de l'église romane et un chapiteau corinthien de grande taille utilisé dans les fondations de l'église de la Règle.

²⁰³³ Allou C. N., 1821, p. 73-76.

²⁰³⁴ Espérandieu, 1891, n° 33, 69, 79-83, 84, 85, 91, 92 ou *CIL* XIII, 1387, 1399, 1402, 1405, 1406, 1407, 1408, 1412, 1414.

Ces découvertes laissent plutôt présumer une zone funéraire dans ce secteur. Dans l'état actuel des connaissances, la possibilité d'un temple sur le site n'est pas confirmée par l'archéologie.

Environnement Archéologique

A l'est de la cathédrale au niveau du musée municipal de la cathédrale, une fouille récente a mis au jour la partie thermale d'une habitation du Haut-Empire²⁰³⁵.

Cahors

Cadre administratif antique

Nom antique : Divona

Cité : Boiens Cadurques

Statut juridique : Cité stipendiaire (Pline l'ancien, *HN* IV, 107).

Le site

Situation topographique : La ville borde le Lot et occupe l'intérieur d'un méandre en U ouvert au nord.

Altitude moyenne : 130 m

Éléments de chronologie

Divonaest, jusqu'à preuve du contraire, une capitale fondée *ex nihilo*. Son nom a incité les historiens locaux à y chercher sans résultat une source sacrée. L'urbanisme de Cahors est mal connu. Étendue sur quelque 90 ha, la ville semble posséder une trame viaire régulière qui pourrait dater de son origine. Le théâtre et les thermes (dits Arc de Diane) auraient pu être construits dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle. Un incendie aurait détruit partiellement la ville entre 70/80 et les thermes seraient ensuite réaménagés. L'emplacement du *forum* est hypothétique. Un grand temple circulaire est édifié à la fin du I^{er} siècle au niveau du centre hospitalier²⁰³⁶.

Bibliographie : Labrousse M., Mercadier G., 1990.

Mont Saint-Cyr

Localisation actuelle

Commune : Cahors

Localisation : Mont Saint-Cyr

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 243)

Le site d'un présumé sanctuaire se situe sur la rive gauche du Lot à une altitude de 264 m, au sommet du Mont Sain-Cyr surplombant Cahors de 150 m. Une voie romaine en direction

²⁰³⁵ Dussot D., 2003, p. 45-46.

²⁰³⁶ Rigal D., 2000, p. 85-94.

de Toulouse et Rodez passe au pied du mont au sud-ouest en sortant de Cahors après avoir traversé le Lot. La vaste nécropole du Trépadou s'y développe du I^{er} au V^e siècle.

Historique des découvertes

Le site est fouillé par F.-A. Calvet en 1837, puis par A. Viré en 1915. C'est M. Labrousse qui propose d'interpréter le site comme un *fanum* de Mercure.

Bibliographie : Viré A., 1926. Labrousse M., 1969, p. 71-72.

Description des vestiges (fig. 244)

Lors des fouilles de 1915, A. Viré dégage des structures au sommet du Mont Saint-Cyr et en dresse le plan. Il interprète l'ensemble comme une *villa*. Un petit édifice carré A mesurant 8 m par 10 m figure parmi les découvertes. Il est situé à l'ouest du plateau au sommet d'une butte artificielle haute de 3 à 4 m. L'édifice A est une construction peu soignée, constituée de la démolition de bâtiments gallo-romains, dallé en carreau de terre cuite ; il ouvre à l'est. Une base maçonnée est adossée au mur occidental. A. Viré l'interprète comme un petit oratoire médiéval, conformément aux indications des cartes d'Etat-Major qui mentionnent une '*Chapelle de Saint-Cyr*' précisément sur ce point.

C'est cette structure qui serait, selon M. Labrousse, un *fanum* dédié à Mercure des sommets. Il croit reconnaître sur le plan d'A. Viré un mur concentrique à la petite structure carrée qui délimiterait une galerie. L'attribution à Mercure est argumentée par un parallèle avec des toponymes régionaux de collines sur lesquelles pourtant aucun sanctuaire n'a été découvert : la colline de Mercuès, le mont Mercou²⁰³⁷. Le parallèle est également fait avec le site de l'Impenal de Luzech où un *fanum* a bien été découvert, mais la divinité tutélaire en est inconnue²⁰³⁸. S'il y a bien un mur parallèle au mur nord sur le plan, celui-ci apparaît en pointillé et a été interprété par le fouilleur comme un mur appartenant à un ensemble d'époque antérieure. La position de cet édifice au sommet d'une couche-dépotoir, sa construction peu soignée et l'indication de la carte d'Etat-Major ne font pas douter de l'interprétation initiale d'A. Viré d'y voir un oratoire médiéval.

Environnement Archéologique

Parmi les découvertes réalisées au Mont Saint-Cyr, des blocs architectoniques sont mentionnés à plusieurs reprises :

- F.-A. Calvet tout d'abord a trouvé dans un puits '*quelques fûts de colonnes cannelées*'²⁰³⁹.
- A. Viré a également découvert deux tronçons de colonne cannelée en grès tendre, une base et divers fragments, il localise ses découvertes à l'est de la butte, soit du côté opposé de l'édifice A. Il signale encore un fragment de chapiteau dont le lieu de découverte n'est pas précisé.
- Enfin, en 1961 a été découvert un autre fragment de fût de colonne lisse à l'est de la butte²⁰⁴⁰. Un fragment d'inscription sur une plaque en calcaire fin provient d'un point non localisé : ---JVIN[---/---]O[---]²⁰⁴¹. Par contre, aucun mobilier recueilli ne fait penser à des offrandes.

²⁰³⁷ Labrousse M., Mercadier G., 1990, p. 114 et 138.

²⁰³⁸ Viré A., 1926, p. 65-68.

A. Viré mentionne un mur B large de 1 m retrouvé sur 100 m de long et construit en *opus quadratum*. Son tracé est parallèle à la ligne de crête du plateau. Au pied de ce mur, il recueille une pointe de javelot en fer. Quelle est la nature de ce mur ? A-t-il une fonction défensive ? Il est recouvert ensuite par des bâtiments quadrangulaires d'orientation différente et construits en *opus spicatum*. Ce même type de bâtiments se retrouve au centre du site. Des décors d'enduits peints polychromes y ont été trouvés.

Conclusion

Les vestiges du Mont Saint-Cyr ne permettent pas de retenir l'hypothèse d'un sanctuaire. Pour le reste, inscriptions, blocs architectoniques, peintures attestent une certaine qualité de la construction du site et l'hypothèse d'une *villa* ne paraît pas irrecevable. De plus, il faut distinguer le long mur B des autres structures.

Pech de Rolle

Localisation actuelle

Commune : Cahors

Localisation : Pech de Rolle

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 243)

Le site est au sommet d'une colline sur la rive gauche du Lot à l'est de la ville. Aucune voie ou nécropole n'est attestée dans l'intervalle qui sépare le site de Cahors.

Historique des découvertes

L'édifice est connu uniquement par une courte notice de l'historien quercynois G. Lacoste (1755-1831) qui semble l'avoir vu de son vivant. Il était alors conservé en élévation jusqu'à sa destruction par les Dominicains, propriétaires du terrain. D'abord tenu pour un mausolée, c'est M. Labrousse qui propose d'y voir un temple de hauteur, de même qu'au mont Saint-Cyr.

Bibliographie : Lacoste G., 1883, p. 163. Labrousse M., 1969, p. 73.

Description des vestiges

Les seuls éléments de connaissance de l'édifice sont rapportés par G. Lacoste. Il s'agit d'un monument orné de colonnes de grès et bâti en brique. A l'intérieur, il contenait uniquement des cendres et du charbon. Détail curieux : la colonne centrale portait une inscription dont le texte était effacé²⁰⁴². Aucune indication n'est fournie sur le plan : les dimensions du bâtiment sont inconnues. Aussi ne pouvons-nous pas trancher quant à sa fonction. L'identification à un mausolée n'est pas moins probable que celle d'un *fanum*.

Saintes

Cadre administratif antique

Nom antique : Mediolanum

²⁰⁴² Fontenille P., 1878, p. 51. Lacoste G., 1883, p. 163.

Cité : Santons

Statut juridique : Cité libre (Pline l'ancien, *HN IV*, 108). Saintes est capitale provinciale à partir de l'organisation des Gaules par Auguste. Elle perd son statut au profit de Poitiers à une date indéterminée au II^e siècle.

Le site

Situation topographique : La ville est installée sur la rive gauche d'un méandre de la Charente, sur les rebords d'un plateau calcaire.

Altitude : de 10 m à 35 m.

Éléments de chronologie

Les plus anciennes traces d'occupation retrouvées à Saintes datent du troisième quart du I^{er} siècle av. n.è. Sous Auguste, la ville devient capitale de la province d'Aquitaine et à partir du règne de Tibère, elle se dote d'un réseau orthogonal de rues. L'époque de la dynastie julio-claudienne voit l'érection de l'arc de Germanicus, de l'amphithéâtre et du premier aqueduc relié aux thermes de Saint-Vivien. La période flavienne jusqu'au début du II^e siècle est encore plus faste : la ville s'accroît et les constructions privées et publiques s'embellissent (thermes de Saint-Saloine). La fin du II^e siècle voit débuter une longue période de récession qui aboutit à la construction du rempart réduisant la ville à une surface de 18 ha vers 300.

Bibliographie : Maurin L., 1978. Laurenceau N., Maurin L., 1988. Maurin L., Thauré M., 1994. Maurin L. et coll., 2007.

Les Ateliers Municipaux

Localisation actuelle

Commune : Saintes

Localisation : Ateliers municipaux, rue Daniel Massiou

Présentation du site et relation topographique avec la ville (fig. 245)

Le site regroupe tout un ensemble de fosses et de puits apparemment funéraires, ainsi que des fours de potiers et un édifice interprété comme un *fanum*. Il est en bordure nord de la ville, dans sa partie basse. Sa relation au quadrillage est incertaine, puisque le réseau de rues est mal connu dans ce secteur. Il est probable que le quadrillage ne se poursuive plus ici, puisque l'édifice qui nous concerne a une orientation qui lui est propre.

Ce secteur est à l'écart des grandes voies qui desservent Saintes et qui la relient au reste de l'Empire. Il est inclus à l'intérieur d'une zone de nécropoles qui s'étend plus loin à l'ouest.

Historique des découvertes

Une fouille de sauvetage précédant la construction des ateliers municipaux de la ville de Saintes a été menée entre 1968 et 1973 par un groupe d'amateurs dirigé par M. Rouvreau.

Bibliographie : Rouvreau M., 1975. Maurin L. *et al.*, 1980, p. 42-51. Maurin L. et coll., 2007, p. 118-133

Description des vestiges (fig. 246)

Le *fanum* présumé est construit sur un grand fossé circulaire creusé à une époque indéterminée et comblé progressivement entre les règnes de Tibère et d'Hadrien. Le diamètre de ce fossé est de près de 50 m, sa largeur de 5 m et sa profondeur varie entre 2,50 m et 3 m.

L'édifice interprété comme un *fanum* est une construction soignée en petit appareil qui date du second quart du I^{er} siècle. Il est décrit comme une *cella* rectangulaire, de 6,30 m sur 2,30 m, entourée sur trois côtés (nord, est et sud) d'une galerie. Du côté est, un grand espace E (16,50 x 9,50 m) le précède et porte les dimensions à 16,50 m par 14,75 m. Dans la publication de 1980, les murs qui enclosent la '*cella*' sont considérés comme plus tardifs²⁰⁴³, alors que dans la publication de 1975²⁰⁴⁴, tout est contemporain et le plan est comparé aux temples de La Roche à Poitiers, de Sanxay ou du Vieil-Evreux. L'envergure de ces différents sites n'est pourtant pas comparable à la modestie évidente de la construction de Saintes.

On aimerait avoir plus de précisions sur les liens entretenus entre les différents murs pour établir une chronologie entre les différents éléments. A l'est, les murs de l'enclos E semblent effectivement rapportés puisque les plans publiés révèlent des épaisseurs différentes et les photos montrent sans hésitation que le mur oriental M1 de la '*cella*' est un rajout postérieur, de construction assez grossière. Il apparaît alors un plan primitif en U.

Par ailleurs, sur le plan de 1980, des murs (M2 et M3), absents du plan de 1975 (fig. 247), sont dans le prolongement de notre ensemble, à l'est et à l'ouest. D'après le plan, M2 est dans l'alignement de la pseudo-galerie nord et pourrait lui être contemporain. Le '*fanum*' est donc en réalité seulement un élément d'un ensemble plus grand qui n'a pas été fouillé en totalité et qui est constitué de structures d'au moins deux époques différentes.

L'hypothèse d'un temple a sans doute été fortement induite par les découvertes réalisées dans les puits et fosses funéraires environnants : statues de Jupiter, base d'une statue de Mercure, déesses-mères,.... La nature du site incite davantage à donner une fonction funéraire à l'édifice.

Au troisième quart du II^e siècle, l'édifice a changé de fonction : l'installation d'un *praefurnium*, de marches, d'un bassin, de canalisations, de même que la modification des ouvertures et la construction de petites cloisons, indiquent une activité artisanale. M. Rouvreau pense que le sanctuaire a été transformé en habitat²⁰⁴⁵. C'est également à cette époque, dans le courant du II^e siècle, que tous les puits et fosses funéraires sont bouchés : l'hypothèse d'une fonction funéraire pour notre édifice qui fonctionne en même temps que les puits s'en trouve renforcée.

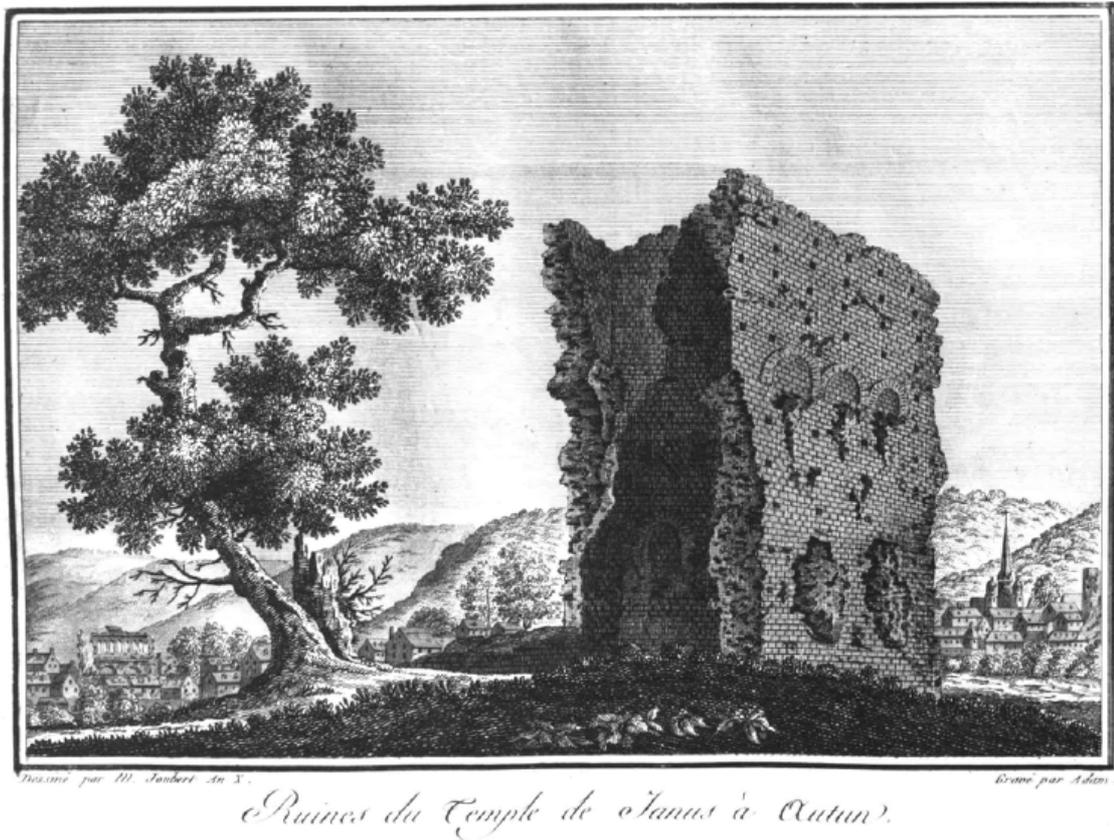
Enfin, au Bas-Empire la fonction funéraire est avérée puisque des sépultures sont découvertes dans l'édifice.

²⁰⁴³ Maurin L. *et al.*, 1980, p. 47.

²⁰⁴⁴ Rouvreau M., 1975, p. 37-38.

²⁰⁴⁵ Rouvreau M., 1975, p. 38-39.

III. Figures et bibliographie



[Pour consulter les figures cliquer sur le lien suivant : [Figures et bibliographie](#)]

Liste des figures

Figure 1 : Les limites de Rome (fond de carte : Quilici L., 1990, fig. 1 p. 30)

Figure 2 : Les sanctuaires du I^{er} mille (fond de carte : Quilici L., 1990, fig. 1 p. 30)

Figure 3 : Les sanctuaires des confins de l'*ager romanus* (D'après Alföldy A., 1962a, planche h.t.)

Figure 4 : Sanctuaires ayant livré des traces de fréquentation préaugustéenne

Figure 5 : Sanctuaires fonctionnant à l'époque augustéenne

Figure 6 : Sanctuaires gallo-romains précoces (époque julio-claudienne)

Figure 7 : Sanctuaires postérieurs de près d'un siècle à la création de la capitale

Figure 8 : Capitales des Trois Gaules et de Narbonnaise où des sanctuaires sont attestés en périphérie

Figure 9 : Répartition des sanctuaires de périphérie des capitales des Trois Gaules et de Narbonnaise

Figure 10 : Les sanctuaires de Narbonnaise (tableau)

Figure 11 : Les sanctuaires d'Aquitaine (tableau)

Figure 12 : Les sanctuaires de Belgique (tableau)

Figure 13 : Les sanctuaires de Lyonnaise (tableau)

Figure 14 : Statut des cités des Trois Gaules

Figure 15 : Capitales des Trois Gaules et de Narbonnaise où des sanctuaires sont attestés en périphérie ; en gris : les cités ayant connu une promotion juridique

Figure 16 : Divinités rencontrées dans les sanctuaires périurbains

Figure 17 : Les sanctuaires à édifices multiples

Figure 18 : Attestations de *vicus* découvertes dans les capitales de Gaule romaine

Figure 19 : Répartition des divinités attestées à l'Altbachtal – Trèves (

Figure 20 : Capitales concernées par des cultes civiques dans leur périphérie

Figure 21 : Inscription d'Alba-la-Romaine (AE 1901, n° 6 = ILGN n° 374)

Figure 22 : Superficies des aires sacrées de certains sanctuaires périurbains

Figure 23 : Dimensions des temples (en mètres) de certains sanctuaires périurbains

Figure 24 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Coriosolites

Figure 25 : Localisation des sanctuaires des Coriosolites

Figure 26 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Aulerques Ebuoviques

Figure 27 : Localisation des sanctuaires des Aulerques Ebuoviques

Figure 28 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Viducasses

Figure 29 : Localisation des sanctuaires des Viducasses

Figure 30 : Le sanctuaire de Bilaire (Vannes) : plan d'ensemble (Relevé de Baillieu M., 1998, p. 85 fig. 33)

Figure 31 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Aulerques Diablintes

Figure 32 : Localisation des sanctuaires des Aulerques Diablintes (D'après Naveau J., 1997, fig. 12 p. 40)

Figure 33 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Aulerques Cénomans

Figure 34 : Localisation des sanctuaires des Aulerques Cénomans (D'après Bouvet J.-P. *et al.*, 2001, fig. 15 p. 80)

Figure 35 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Trévires

Figure 36 : Localisation des sanctuaires des Trévires (D'après Cabuy Y., 1991, p. 258)

Figure 37 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Eduens

Figure 38 : Localisation des sanctuaires des Eduens

Figure 39 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Médiomatriques

Figure 40 : Localisation des sanctuaires des Médiomatriques (D'après Flotté P., Fuchs M., 2004, fig. 36 p. 131)

Figure 41 : Tableau récapitulatif des sanctuaires des Leuques

Figure 42 : Localisation des sanctuaires des Leuques (D'après Michler M., 2004, fig. 32 p. 77)

Figure 43 : Plan d'Alba-la-Romaine et localisation du sanctuaire des Basaltes (D'après Rigaud P., Ronco C., dans Dupraz J., Fraisse C., 2001, fig. 62 p. 107)

Figure 44 : Les Basaltes - Etat 1: de la fin du I^{er} siècle au début du II^e siècle (D'après Béal J.-C., 1994, fig. 1 p. 168)

Figure 45 : Les Basaltes - Etat 2 : à partir du début du II^e siècle (D'après Béal J.-C., 1994, fig. 1 p. 168)

Figure 46 : Plan de Vienne et localisation du sanctuaire de la Place Camille-Jouffray (D'après Baratte F. *et al.*, 1990, p. 10)

Figure 47 : Place Camille-Jouffray - Etat 1 : dernier tiers du I^{er} siècle av. n.è. (D'après Baratte F. *et al.*, 1990, fig. 1 p. 14)

Figure 48 : Place Camille-Jouffray - Etat 2 : vers 30/40 (D'après Baratte F. *et al.*, 1990, fig.1 p. 14)

Figure 49 : Place Camille-Jouffray - Etat 3 : début du II^e siècle (D'après Baratte F. *et al.*, 1990, fig. 1B p. 15)

Figure 50 : Plan de Vaison-la-Romaine et localisation du sanctuaire du Quartier des Boutiques (D'après Carru D., dans Provost M., Meffre J.-C., 2003, fig. 497 p. 307 et Bouet A., dans Bedon R., 2001, p. 315)

Figure 51 : Quartier des Boutiques (D'après De Kisch Y., 1992, p. 48)

Figure 52 : Plan de Lyon et localisation de la plaine de Vaise (D'après Delaval E. *et al.*, 1995, fig. 8 p. 26)

Figure 53 : Vaise - *CIL* XIII, 1730 (Cliché Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon)

Figure 54 : Plan de Vieux et localisation du sanctuaire de Bas-de-Vieux (D'après Vipard P., 2002, plan A p. 193)

Figure 55 : Bas-de-Vieux (D'après Kérébel H., 1999-2000, volume II, fig. 5 p. 10)

Figure 56 : Plan de Corseul et localisation du sanctuaire du Clos Julio (D'après Kérébel H., dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 74 p. 117 et fig. 33 p. 76)

Figure 57 : Clos Julio (D'après Langouët L. *et al.*, 1991, p. 75 et Kérébel H., dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 67 p. 109)

Figure 58 : Plan de Trèves et localisation de Pallien (D'après Kühnen H.-P., 2004, fig. 64 p. 68)

Figure 59 : Inscriptions découvertes à Pallien. De gauche à droite : *CIL* XIII, 3648, *CIL* XIII, 3649 et *CIL* XIII, 3650 (Clichés Landesmuseum von Trier)

Figure 60 : Plan d'Avenches et localisation du sanctuaire de Derrière-la-Tour (D'après Collectif, 2003a, fig.16 p.14)

Figure 61 : Derrière-la-Tour - Etat 1 : seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. (D'après Morel J. et coll., 2003, fig. 85 p. 63)

Figure 62 : Derrière-la-Tour - Etat 2 : à partir de Claude (D'après Morel J., 2003, fig. 16 p. 231)

Figure 63 : Derrière-la-Tour - Etat 3 : fin du II^e siècle (D'après Morel J., 2003, fig. 16 p. 231)

Figure 64 : Plan de Clermont-Ferrand et localisation du sanctuaire du Brézet (D'après Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a, fig. 56 p. 123)

Figure 65 : Temple du Brézet (D'après Malacher F., dans Claval J.-C. (dir.), 1985, planche II p. 10)

Figure 66 : Plan de Trèves et localisation du sanctuaire de l'Altbachtal (D'après Kühnen H.-P., 2004, fig. 64 p. 68)

Figure 67 : Altbachtal - Etat 1 et 2 : les structures de l'Age du bronze (33a) et de la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. (D'après Gose E., 1972, fig. A p. IX et fig. V p. 264)

Figure 68 : Altbachtal - Etat 3 : époque augustéenne (D'après Gose E., 1972, fig. A p. IX et fig. V p. 264)

Figure 69 : Altbachtal - Etat 4 : le sanctuaire à la fin du I^{er} siècle de n.è. (D'après Gose E., 1972, fig. A p. IX et fig. V-VI p. 264-265)

Figure 70 : Altbachtal - Etat 5 : le sanctuaire au milieu du II^e siècle (D'après Gose E., 1972, fig. A p. IX et fig. VI p. 265)

Figure 71 : Altbachtal - Etat 6 : le sanctuaire à la fin du II^e siècle (D'après Gose E., 1972, fig. A p. IX et fig. VI p. 265)

Figure 72 : Altbachtal - Etat 7 : III^e siècle (D'après Gose E., 1972, fig. A p. IX et fig. X p. 268)

Figure 73 : Altbachtal - Etat 8 : à partir de la fin du III^e siècle (D'après Gose E., 1972, fig. A p. IX et fig. Y p. 269)

Figure 74 : Plan d'Angers et localisation du Château (D'après Siraudeau J., dans Comte F., Siraudeau J., 1990, pl. h. t. n° 3 et Provost M., 1996, fig. 3 p. 358)

Figure 75 : Plan de Trèves et localisation du sanctuaire d'An Moselbrücke (D'après Kühnen H.-P., 2004, fig. 64 p. 68)

Figure 76 : Le sanctuaire d'An Moselbrücke (D'après Cüppers H., 1982, fig. 2 p. 9)

Figure 77 : Plan d'Avenches et localisation du sanctuaire de la Grange-des-Dîmes (D'après Collectif, 2003a, fig.16 p.14)

Figure 78 : La Grange-des-Dîmes - Etat 1 : les structures en matériau léger sous le temple rond (15/30) (D'après Morel J., 1993, fig. 15 p. 166)

Figure 79 : La Grange-des-Dîmes - Etat 2 : milieu du I^{er} siècle (D'après Blanc P., Vuichard Pigueron N., 2006, fig. 2 p. 109 et Morel J., Mazur A., 2005, fig. 17 p. 346)

Figure 80 : La Grange-des-Dîmes - Etat 3 : fin du I^{er} siècle (D'après Blanc P., Vuichard Pigueron N., 2006, fig. 2 p. 109 et Morel J., Mazur A., 2005, fig. 17 p. 346)

Figure 81 : Plan de Riez et localisation du sanctuaire des Quatre Colonnes (D'après S. Roucoule, dans Borgard P., 1997, fig. 334 p. 362)

Figure 82 : Les Quatre Colonnes - Plan des vestiges (D'après Barruol G., 1963, fig. 2 h. t.)

Figure 84 : Les Quatre Colonnes - Plan des fouilles de H. Rolland (D'après Rolland H., 1956, fig. 1 p. 56)

Figure 85 : Les Quatre Colonnes - relevé du décor des soffites de l'architrave (D'après Chauvel A., 1933, pl. h. t. n° 11)

Figure 86 : Les Quatre Colonnes - Elévation du monument, angle sud-est, vue de la façade (D'après Rolland H., 1956, fig. 5 p. 61)

Figure 87 : Plan de Metz et localisation du sanctuaire du Sablon (D'après Bayard D., dans La marque de Rome, 2004, fig. 34 p. 47)

Figure 88 : Le Sablon - Plan de la salle enterrée (D'après Möller F., 1883, pl. XIV)

Figure 89 : Le Sablon - Coupe de la salle enterrée (D'après Möller F., 1883, pl. XIV)

Figure 90 : Plan d'Augst et localisation du sanctuaire de Grienmatt (D'après Laur-Belart R., 1991, pl. h. t.)

Figure 91 : Grienmatt (D'après Laur-Belart R., fig. 98 p. 110 et fig. 99 p. 111)

Figure 92 : Plan de Clermont-Ferrand et localisation des sanctuaires de Chamalières et de Jaude (D'après Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a, fig. 56 p. 123)

Figure 93 : Chamalières (D'après Romeuf A.-M., Dumontet M., 2000, fig. 2 p. 21)

Figure 94 : Jaude - Plan des vestiges (D'après Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, fig. 1 p. 216 et Fournier P.-F., 1965, fig. 14 p. 114)

Figure 95 : Jaude - Etat 1 : plan hypothétique (D'après Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, fig. 1 p. 216 et Fournier P.-F., 1965, fig. 14 p. 114)

Figure 96 : Jaude - Etat 2 : plan hypothétique (D'après Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972, fig. 1 p. 216 et Fournier P.-F., 1965, fig. 14 p. 114)

Figure 97 : Plan d'Augst et localisation du sanctuaire du Schönbühl (D'après Laur-Belart R., 1991, pl. h. t.)

Figure 98 : Le Schönbühl - Etat 1 (D'après Laur-Belart R., 1991, fig. 67-68 p. 80-81)

Figure 99 : Le Schönbühl - Etat 2 (D'après Laur-Belart R., 1991, fig. 67-68 p. 80-81)

Figure 100 : Propositions de restitution du temple du Schönbühl de R. Laur-Belart (D'après Hänggi R., 1986, fig. 9-10 p. 16-17)

Figure 101 : Proposition de restitution du temple du Schönbühl de H. Hänggi (D'après Hänggi R., 1986, fig. 16 p. 24)

Figure 102 : Plan de Trèves et localisation du sanctuaire de l'Herrenbrunnchen (D'après Kühnen H.-P., 2004, fig. 64 p. 68)

Figure 103 : Herrenbrunnchen - Fondation du temple (D'après Gose E., 1967, abb. 4)

Figure 104 : Plan de Tongres et localisation du sanctuaire au nord de la ville (D'après Vanderhoeven A., 2007, fig. 2 p. 312)

Figure 105 : Sanctuaire de Tongres - Plan des vestiges (D'après Trunk M., 1991, fig. 161 p. 217)

Figure 106 : Plan d'Avenches et localisation des sanctuaires du Cigognier et d'Au Lavoëx (D'après Collectif, 2003a, fig.16 p.14)

Figure 107 : Secteur occidental d'Avenches à la fin du II^e siècle (D'après Morel J. et coll., 2003, fig. 84 p. 63)

Figure 108 : Le Cigognier (D'après Bridel P., 1982, pl. 75 et 79)

Figure 109 : La colonne du Cigognier - Relevé d'élévation (D'après Bridel P., 1982, pl. 81)

Figure 110 : Proposition de restitution du sanctuaire du Cigognier de Ph. Bridel (D'après Bridel P., 1982, pl. 107)

Figure 111 : Au Lavoëx (D'après Morel J., Chevalley C., 2001, fig. 14 p. 231)

Figure 112 : Plan de Besançon et localisation des vestiges de La Citadelle (D'après Walter H., Barçon J.-C., 2006, fig. 1 p. 119)

Figure 112 : Relevé des vestiges de La Citadelle par J.-J. Chifflet (D'après Chifflet J.-J., (1618) 1988, p. 128)

Figure 114 : Plan de Besançon dressé par J.-J. Chifflet et localisation des vestiges de la Citadelle (D'après Chifflet J.-J., (1618) 1988, pl. h. t.)

Figure 115 : Sceaux de la ville de Besançon (D'après Chifflet J.-J., (1618) 1988, p. 130)

Figure 116 : Plan de Reims et localisation de la Rue Belin (D'après Neiss R., 2004, fig. 36 p. 51)

Figure 117 : Structures de la Rue Belin (D'après Rollet P., 2000, fig. 36 p. 78)

Figure 118 : Plan d'Evreux et localisation du site de la Rue de la Justice (D'après Gerber F., dans Cliquet D., 1993, fig. 62 p. 129)

Figure 119 : Rue de la Justice - Plan des vestiges (D'après Guillot B., Millard N., 1995, fig. 21 et 38 et Guillot B., Millard N., 1996, p. 27)

Figure 120 : Rue de la Justice - Etat 1 : I^{er} siècle (D'après Guillot B., Millard N., 1995, fig. 21 et 38 et Guillot B., Millard N., 1996, p. 27)

Figure 121 : Rue de la Justice - Etat 2 : première moitié du II^e siècle (D'après Guillot B., Millard N., 1995, fig. 21 et 38 et Guillot B., Millard N., 1996, p. 27)

Figure 122 : Situation de Vaugrenier par rapport à Antibes (D'après Arnaud P., 1997-1998, fig. 3 p. 10)

Figure 123 : Situation des vestiges de Vaugrenier (D'après Arnaud P., 1997-1998, fig. 1 p. 8 et fig. 4 p. 11)

Figure 124 : Sanctuaire de Vaugrenier (D'après Olivier A., Rogers G., 1978, fig. 4 p. 146)

Figure 125 : Plan de Langres et localisation du sanctuaire des Franchises (D'après Joly M., 2007, fig. 3 p. 210)

Figure 126 : Plan de Poitiers et localisation des sanctuaires de La Roche et de la Route de Nouaillé (D'après Hiernard J., Bourgeois L., 1995, p. 9)

Figure 127 : La Roche - Etat 1 (D'après De la Croix P., 1887, pl. I et II)

Figure 128 : La Roche - Etat 2 (D'après De la Croix P., 1887, pl. I et II)

Figure 129 : La Roche - Etat 3 : structures tardives (D'après De la Croix P., 1887, pl. I et II)

Figure 130 : Plan d'Augst et localisation des sanctuaires de Sichelen II et III et d'Im Sager (D'après Laur-Belart R., 1991, pl. h. t.)

Figure 131 : Sites de Sichelen II et de Sichelen III (D'après Laur-Belart R., 1991, fig. 112 et p. 118 et Trunk M., 1991, fig. 116 p. 173)

Figure 132 : Im Sager (D'après Tomasevic-Buck T., 1982, p. 142)

Figure 133 : Plan de Beauvais et localisation du site de Marissel (D'après Fémolant J.-M., 2004, fig. 30 p. 42)

Figure 134 : Plan d'Alba-la-Romaine et localisation du sanctuaire des Bagnols (D'après Rigaud P., Ronco C., dans Dupraz J., Fraise C., 2001, fig. 62 p. 107)

Figure 135 : Les Bagnols - Etat 1 : deuxième moitié du I^{er} siècle av. n.è. (D'après Dupraz J., 2000, fig. 3 p. 51)

Figure 136 : Les Bagnols - Etat 2 : fin du règne d'Auguste (D'après Dupraz J., Fraise C., 2001, fig. 143 p. 151)

Figure 137 : Les Bagnols - Etat 3 : deuxième moitié du I^{er} siècle (D'après Dupraz J., 2000, fig. 4b p. 56)

Figure 138 : Les Bagnols - Etat 4 : fin du II^e siècle (D'après Dupraz J., 2000, fig. 4c p. 59)

Figure 139 : Plan d'Autun et localisation du sanctuaire de La Genetoye (D'après Chardron-Picault P., 1996, fig. 1 p. 54)

Figure 140 : Autun et La Genetoye au XVI^e siècle (D'après Saint-Julien de Balleure P., 1580, p. 185)

Figure 141 : La Genetoye - Couteau en bronze (D'après de Fontenay H., 1848, p. 160)

Figure 142 : La Genetoye (D'après Bulliot J.-G., 1880, plan h. t.)

Figure 143 : La Genetoye - Plan dressé par J. Roidot-Deléage (D'après Roidot-Deléage J., dans Duval P.-M., Quoniam P., 1963, fig. 29 p. 178)

Figure 144 : La Genetoye - Plan dressé par J.-G. Bulliot (D'après Bulliot J.-G., 1880, plan h. t.)

Figure 145 : Relevé de la face méridionale par J.-G. Bulliot (D'après Bulliot J.-G., 1880, planche h. t.)

Figure 146 : Relevés d'élévation de J. Roidot-Deléage - Face occidentale, extérieur et intérieur (D'après Duval P.-M., Quoniam P., 1963, fig. 30 p. 180 et fig. 31 p.182)

Figure 147 : Relevés d'élévation de J. Roidot-Deléage - Face méridionale, extérieur et intérieur (D'après Duval P.-M., Quoniam P., 1963, fig. 30bis p. 181 et fig. 31bis p. 183)

Figure 148 : La Genetoye - Départ du mur nord à l'Ouest, niche du premier niveau

Figure 149 : La Genetoye - Mur est : rebords et palier du second état ? (photo prise du Sud)

Figure 150 : La Genetoye - Départ du mur Est, amorce de l'arc de décharge au-dessus de la baie du second niveau

Figure 151 : La Genetoye - Négatifs de blocs de grand appareil, niche intérieure

Figure 152 : La Genetoye - La "Tour de Janus" dans son contexte archéologique (D'après Bulliot J.-G., 1880, planche h. t., Rebourg A., 1998, fig. 7 p. 159, Roidot-Deléage J., dans CEAA, 1993, fig. 77 p. 93 et fig. 80 p. 96)

Figure 153 : Plan de Paris et localisation du sanctuaire de Montmartre (D'après Busson D., 2007, fig. 1 p. 259)

Figure 154 : Montmartre - Hypothèse de localisation du sanctuaire dans son environnement archéologique (D'après Périn P., 1978, fig. 1 p. 140)

Figure 155 : Montmartre - Folio n° 151 (échelle 1) (Bibliothèque historique de la ville de Paris)

Figure 156 : Montmartre - Folio n° 187 (échelle 1) (Cliché G. Leyris, BHVP)

Figure 157 : Montmartre - Folio n° 187 : transcription

Figure 158 : Montmartre - Folio n° 188 (échelle 1) (Cliché G. Leyris, BHVP)

Figure 159 : Montmartre - Folio n° 188 (transcription)

Figure 160 : Montmartre - Folio n° 190 (échelle 1) et sa transcription (Cliché G. Leyris, BHVP)

Figure 161 : Montmartre - Folio n° 158 (échelle1) (Cliché G. Leyris, BHVP)

Figure 162 : Plan du temple de Champlieu après les fouilles de E. Viollet-le-Duc (D'après Viollet-le-Duc E., 1860, fig. 2 p. 51)

Figure 163 : *Descente de Croix* du Maître de Saint-Germain-des-Prés, vers 1500 - En arrière-plan : Montmartre (Musée du Louvre, Inv. 8561)

Figure 164 : Montmartre - Plan d'A. Lenoir (D'après Lenoir A., 1867a, pl. V - Cliché : bibliothèque municipale de Lyon)

Figure 165 : Montmartre - l'abbaye et le prieuré au XV^e siècle (D'après Lenoir A., 1867a, pl. III - Cliché : bibliothèque municipale de Lyon)

Figure 166 : Montmartre - l'abbaye et le prieuré au XVII^e siècle, D'après P. Martellange (D'après Lenoir A., 1867a, pl. VII - Cliché : bibliothèque municipale de Lyon)

Figure 167 : Situation du sanctuaire du Haut-Bécherel près de Corseul (D'après Kérébel H dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 74 p. 117)

Figure 168 : Le Haut-Bécherel (D'après Mutarelli V., Provost A., 2000, p. 24)

Figure 169 : Situation du sanctuaire du Mesnil par rapport à Vieux

Figure 170 : Le Mesnil - Plan de l'ensemble des vestiges (D'après Dumons C., 1961, pl. h. t.)

Figure 171 : Le Mesnil - Etats 1 et 2 : plan hypothétique (D'après Dumons C., 1961, pl. h. t.)

Figure 172 : Le Mesnil - Etat 3 : plan hypothétique (D'après Dumons C., 1961, pl. h. t.)

Figure 173 : Plan de Meaux et localisation du sanctuaire de La Bauve (D'après Magnan D., 2006, fig. 2 p. 59)

Figure 174 : La Bauve - Première moitié du I^{er} siècle (D'après Delattre B., dans Marion S. 1998a, p. 35 et dans dans Magnan D., 2000, fig. 5 p. 82)

Figure 175 : La Bauve - Le sanctuaire de la fin du I^{er} siècle (D'après Delattre B., dans Magnan D., 2000, fig. 2 p. 74)

Figure 176 : Plan de Jublains et localisation du sanctuaire de La Tonnelle (D'après Naveau J. , 1997, fig. 8 p. 74 et fig. 1-2 p. 116-117)

Figure 177 : La Tonnelle - Les structures laténiennes (D'après Naveau J. et coll., 1997, fig. 56 p. 152)

Figure 178 : La Tonnelle - Le sanctuaire de la fin du I^{er} siècle (D'après Naveau J. et coll., 1997, fig. 7 p. 121)

Figure 179 : Situation d'Allonnes et du sanctuaire de La Tour-aux-Fées par rapport au Mans (D'après Batardy C., dans Bouvet J.-P. *et al.*, 2001, fig. 236 p. 252)

Figure 180 : Allonnes - Structures de l'agglomération (D'après Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, fig. 2 p. 294)

Figure 181 : Allonnes, La Tour-aux-fées - Etat 1: les structures laténiennes (D'après Gruel K., Brouquier-Reddé V. et coll., 2004, fig. 7 pl. II)

Figure 182 : Allonnes, La Tour-aux-Fées - Etat 2 : Auguste-Tibère (D'après Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, fig. 7 pl. II)

Figure 183 : Allonnes, La Tour-aux-Fées - Etat 3 : fin du I^{er} siècle (D'après Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004, fig. 23 p. 311)

Figure 184 : Situation du Vieil-Evreux par rapport à Evreux (D'après Collectif, 2006, fig. 18 p. 12)

Figure 185 : Le Vieil-Evreux (D'après Bonnin T., 1860, pl. VIII)

Figure 186 : Le Vieil-Evreux - Proposition de restitution de V. Brunet : ordonnance et proportions de l'élévation des trois temples et de la galerie (D'après Brunet V., dans Cliquet D. *et al.*, 1996, fig. 21 p. 21)

Figure 187 : Le Vieil-Evreux - Proposition de restitution de V. Brunet : les trois temples et la galerie (D'après Brunet V., dans Cliquet D. *et al.*, 1996, fig. VIII pl. h. t.)

Figure 188 : Le Vieil-Evreux - Proposition de restitution de V. Brunet : le temple central, plan et coupe (D'après Brunet V., dans Cliquet D. *et al.*, 1996, fig. 18 p. 21)

Figure 189 : Le Vieil-Evreux - Ensemble des structures reconnues de l'agglomération (D'après Guyard L., Lepert T., 1999, p. 24)

Figure 190 : Le Vieil-Evreux - Les structures de l'agglomération au I^{er} siècle (D'après Guyard L., Lepert T., 1999, p. 24)

Figure 191 : Le Vieil-Evreux - Les structures de l'agglomération au II^e siècle (D'après Guyard L., Lepert T., 1999, p. 24)

Figure 192 : Plan de Trèves et localisation du sanctuaire de l'Irminenwingert (D'après Kühnen H.-P., 2004, fig. 64 p. 68)

Figure 193 : Irminenwingert - Etat 1 : fin du I^{er} siècle/début du II^e siècle (D'après Gose E., 1955, pl. 4 fig. 7, pl. 37 fig. 71, pl. 62 fig. 112 , pl. 70 fig. 128)

Figure 194 : Irminenwingert - Etat 2 : fin du II^e siècle (D'après Gose E., 1955, pl. 4 fig. 7, pl. 7 fig. 11, pl. 37 fig. 71, pl. 62 fig. 112 , pl. 70 fig. 128)

Figure 195 : Irminenwingert - Etat 3 : monumentalisation (D'après Gose E., 1955, pl. 4 fig. 7, pl. 7 fig. 11, pl. 37 fig. 71, pl. 62 fig. 112 , pl. 70 fig. 128)

Figure 196 : Plan de Béziers et localisation du Plateau des Poètes (D'après Clavel M., 1970, fig. 15 p. 235 et fig. 22 p. 240)

Figure 197 : Plan de Sens et localisation du site de La Motte du Ciar (D'après Perrugot D., 1996, fig. 3 p. 274-275)

Figure 198 : La Motte du Ciar (D'après Debatty B., 2006, fig. 2 p. 161)

Figure 199 : Plan de Feurs et localisation du site du Palais (D'après Valette P., 1997, fig. 39 p. 94)

Figure 200 : Le Palais (D'après Roux J., 1851, plan h. t.)

Figure 201 : Plan de Chartres et localisation du site de Saint-Brice (D'après Sellès H., 2006, fig. 1 p. 206)

Figure 202 : Saint-Brice (D'après Sellès H., 2006, fig. 2 p. 208)

Figure 203 : Situation du Vieux-Lisieux par rapport à Lisieux (D'après Lemaitre C., 1996, p. 164 pl. IV)

Figure 204 : Plan du Vieux-Lisieux dressé par l'ingénieur Hubert (Cliché Médiathèque A. Malraux de Lisieux)

Figure 205 : Détail du plan de l'ingénieur Hubert avec l'édifice C au centre (Cliché médiathèque A. Malraux de Lisieux)

Figure 206 : Plan du Vieux-Lisieux dressé par L. Dubois (D'après Dubois L., 1824, plan h. t.)

Figure 207 : Le Vieux-Lisieux, hypothèse de restitution du temple de C. Lemaitre (D'après Lemaitre C., 1998, pl. VI p. 145)

Figure 208 : Plan d'Augst et localisation du sanctuaire de Sichelen I (D'après Laur-Belart R., 1991, pl. h. t.)

Figure 209 : Sichelen I - Etat 1 (D'après Schwarz Th. G., 1959, fig. 3 p. 4)

Figure 210 : Sichelen I - Etat 2 (D'après Schwarz Th. G., 1959, fig. 3 p. 4)

Figure 211 : Plan d'Evreux et localisation du sanctuaire du LEP Hébert (D'après Gerber F., dans Cliquet D., 1993, fig. 62 p. 129)

Figure 212 : Plan de St-Bertrand-de-Comminges et localisation du site de Signan (D'après J.-L. Paillet, dans Paillet J.-L., Petit C., 1992, plan h. t.)

Figure 213 : Vallon de Signan (D'après J.-L. Paillet, dans Paillet J.-L., Petit C., 1992, plan h. t.)

Figure 214 : Les Granges - Champigny-lès-Langres (D'après Babelon E., p. 219)

Figure 215 : Situation des Balquières par rapport à Rodez (D'après Gruat P. *et al.*, 1991, fig. 1 p. 63)

Figure 216 : Plan de Limoges et localisation du site de la Rue de Nexon (D'après Loustaud J.-P., 2000, fig. 2 p. 360)

Figure 217 : Rue de Nexon (D'après Brunie D., 2005, p. 64)

Figure 218 : Situation de Saint-Michel-du-Touch par rapport à Toulouse (D'après Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, fig. 45 p. 229 et Labrousse M., 1968, fig. 1 p. 38)

Figure 219 : Saint-Michel-du-Touch - Plan des vestiges (D'après Baccrabère G., 1988, fig. 1 p. 12)

Figure 220 : Saint-Michel-du-Touch - Restitution du temple par G. Baccrabère (D'après Baccrabère G., 1988, fig. 1 p. 12)

Figure 221 : Plan de Paris et localisation de l'hypothétique chapelle de Mercure (D'après Busson D., 2007, fig. 1 p. 259)

Figure 222 : Plan de Corseul et localisation du Clos Hamon (D'après Kérébel H., dans Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002, fig. 74 p. 117 et fig. 33 p. 76)

Figure 223 : Le Clos Hamon (D'après Bizien-Jaglin C., Duval J.-F., 1996, fig. 7 p. 96-97)

Figure 224 : Situation de Saintes-Gemmes-sur-Loire par rapport Angers (D'après Provost M., 1996, fig. 2 p. 357)

Figure 225 : Sainte-Gemmes-sur-Loire (D'après Godard-Faultrier V., 1874, pl. I)

Figure 226 : Plan de Sens et localisation du site de Sainte-Béate (D'après Perrugot D., 1996, fig. 3 p. 274-275)

Figure 227 : Sainte-Béate (D'après Prampart J.-Y., dans Delor J.-P., Rolley C. (éd.), 1989, p. 179)

Figure 228 : Bayeux et le site de Saint-Vigor (D'après Paillard D., dans Delacampagne F., Paillard D., 1992, plan h. t. n° 3)

Figure 229 : Plan de Carhaix et localisation du site de la Rue Kerdaniel (D'après Le Cloirec G., 2005, p. 382)

Figure 230 : Rue Kerdaniel (D'après Sanquer R., 1979, fig. 1 p. 350)

Figure 231 : Plan de Metz et localisation du site de Pontiffroy (D'après Bayard D., dans La marque de Rome, 2004, fig. 34 p. 47)

Figure 232 : Plan de Beauvais et localisation du Mont-Capron (D'après Fémolant J.-P., 2004, fig. 30 p. 42)

Figure 233 : Mont-Capron - Plan publié par P. C. Renet (D'après Renet P.-C., 1901a, pl. h. t.)

Figure 234 : Mont-Capron - Plan publié par V. Leblond (D'après Leblond V., 1915, fig. 2 p. 15)

Figure 235 : Plan de Besançon et localisation du site de la colline de Chaudanne (D'après Walter H., Barçon J.-C., 2006, fig. 1 p. 119)

Figure 236 : Plan du nord de Clermont-Ferrand et localisation des Côtes de Clermont (D'après Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a, fig. 56 p. 123)

Figure 237 : Les Côtes de Clermont (D'après Eychart P., 1961, fig. 4 p. 21)

Figure 238 : Situation de Chamiers par rapport à Périgueux (D'après Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, fig. 41 p. 226)

Figure 239 : Chamiers (D'après Durand C., dans Gaillard H., 1996, fig. 41 p. 105)

Figure 240 : Chamiers - Hypothèse de restitution des états (D'après Durand C., dans Gaillard H., 1996, fig. 41 p. 105 et Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, fig. 21-22 p. 205)

Figure 241 : Chamiers - Hypothèse de restitution des états, bâtiment central (D'après Durand C., dans Gaillard H., 1996, fig. 41 p. 105 et Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999, fig. 21 p. 205)

Figure 242 : Plan de Limoges et localisation de la Cathédrale (D'après Loustaud J.-P., 2000, fig. 2 p. 360)

Figure 243 : Plan de Cahors et localisation des sites du Mont Saint-Cyr et de Pech de Rolle (D'après Labrousse M., Mercadier G., 1990, fig. 12 p. 42)

Figure 244 : Le Mont Saint-Cyr (D'après Viré A., 1926, fig. 1 p. 5)

Figure 245 : Plan de Saintes et localisation du site des Ateliers municipaux (D'après Maurin L., Laurenceau N., 1988, fig. 21 p. 43 et Maurin L., 1980, fig. 132 p. 410)

Figure 246 : Les Ateliers municipaux (D'après Rouvreau M., 1975, p. 38 et Anonyme, 1980, p. 48)

Figure 247 : Les Ateliers municipaux - Structures dégagées en 1975 et identifiées à un *fanum* (D'après Rouvreau M., 1975, p. 38)

Liste des Abréviations

ABPO Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

AM Archéologie Médiévale

ANRW Aufstieg und Niedergang der römische Welt

ASSPA Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et Archéologie *ou* Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte.

BAL Bulletin des Antiquités du Luxembourg

BAP Bulletin archéologique de Provence

BAR British Archaeological Report

BCTH Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques

BJ Bonner Jahrbücher

BM Bulletin Monumental

BRGK Bericht der Römisch- Germanischen Kommission

BSAHL Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin
BSAN Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie
BSHAP Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord
BSHL Bulletin de la Société Historique de Lisieux
BSNEP Bulletin de la société normande d'études préhistoriques
BSR Bilan Scientifique Régional
Bull. Pro Aventico Bulletin de l'Association Pro Aventico
Bull. Soc. Lot Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot
Bulletin de l'AFEAF Bulletin de l'Association Française d'Etude de l'Age de fer
CAF Congrès Archéologie de France
CAG Carte Archéologique de la Gaule
CAR Cahiers d'archéologie romande
CCG Cahiers du Centre G. Glotz
Coll. EFR Collection de l'Ecole Française de Rome
CRAI Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
DAF Documents d'Archéologie Française
DAM Documents d'Archéologie Méridionale
DARA Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes
DHA Dialogues d'Histoire Ancienne
Dossiers du CeRAA Dossiers du Centre régional d'Archéologie d'Alet
Hermès Hermès. Zeitschrift für klassische Philologie
Historia Historia. Zeitschrift für die alte Geschichte
JS Journal des Sçavans *devient* Journal des Savants
MEFRA Mélanges de l'école française de Rome, Antiquité
MSAOise Mémoires de la Société académique des Lettres, Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise
PP La Parola del Passato. Rivista di Studi Antichi
RA Revue Archéologique
RACF Revue Archéologique du Centre de la France
RAE Revue Archéologique de l'Est
RAN Revue Archéologique de Narbonnaise
RAO Revue Archéologique de l'Ouest
RAP Revue Archéologique de Picardie
REA Revue des Etudes Anciennes
REL Revue des Etudes Latines

TZ Trierer Zeitschrift

ZPE Zeitung für Papyrologie und Epigraphik

Bibliographie

Sources

Sources littéraires

Abbon, *Le siège de Paris par les Normands*

Abbon, *Le siège de Paris par les Normands, poème du IX^e siècle*, texte établi et traduit par H. Wacquet, Les Belles Lettres, Paris, 1942.

Aelius Aristide, *Discours sacrés*

Aelius Aristide, *Discours sacrés : Rêve, religion, médecine au II^e siècle ap. J.-C.*, texte traduit par A. J. Festugière, Macula, Paris, 1986.

Agennius Urbicus, *De controversiis agrorum*

Corpus agrimensorum romanorum, texte établi par C. Thurin, B. G. Teubner, Stuttgart, 1971, p. 20-51.

Ammien Marcellin, *Histoire*

Ammien Marcellin, *Histoire* XVI : texte établi et traduit par J. Fontaine et E. Galletier (tome 1), XX : texte établi et traduit par J. Fontaine, J.-D. Berger, E. Frezouls (tome 3), Les Belles Lettres, Paris, 1968 et 1996.

Anonyme, *Discours de remerciement à Constantin*

Panegyriques Latinstome 2 : texte établi et traduit par E. Galletier, Les Belles Lettres, Paris, p. 77-102.

Anonyme, *Panegyrique de Constantin*

Panegyriques Latinstome 2 : texte établi et traduit par E. Galletier, Les Belles Lettres, Paris, p. 54-74.

Apulée, *Florides*

Apulée, *Œuvres*, tome 1 : *Apologie, Florides*, texte établi et traduit par P. Vallette, Les Belles Lettres, Paris, 1971.

Apulée, *Les Métamorphoses*

Apulée, *Les Métamorphoses* II et III : texte établi et traduit par P. Vallette, Les Belles Lettres, Paris, 1956.

Aristote, *Politique*

Aristote, *Politique* VII, texte établi et traduit par J. Aubonnet, Les Belles Lettres, Paris, 1986.

Athénée, *Les Déipnosophistes*

-
- Athénée de Naucratis, *Les Déipnosophistes*, texte établi et traduit par A.-M. Desrousseaux, Les Belles Lettres, Paris, 1956.
- Aulu-Gelle, *NA*
- Aulu-Gelle, *Les nuits attiques* II, X, XII et XV : texte établi et traduit par R. Marache (tomes 1-3) ; XVI : texte établi et traduit par Y. Julien (tome 4), Les Belles Lettres, Paris, 1967-1998.
- Ausone, *Commemoratio professorum Burdigalensium*
- Ausone, *Œuvres complètes* tome I, texte établi et traduit par E.-F. Corpet, Paris, 1842.
- Ausone, *Lettres*
- Ausone, *Ausonius in two volumes* 2, texte établi et traduit par H. G. E. White, Harvard University Press, Londres, 1961, p. 2-153.
- Ausone, *Ordo urbium nobilium*
- Ausone, *Ausonius in two volumes* 1, texte établi et traduit par H. G. E. White, Harvard University Press, Londres, 1961, p. 268-285.
- Callimaque, *Hymne à Artémis*
- Callimaque, *Epigrammes, Hymnes*, texte établi et traduit par E. Cahen, Les Belles Lettres, Paris, 1948.
- Caton, *De agricultura*
- Caton, *De l'agriculture*, texte établi et traduit par R. Goujard, Les Belles Lettres, Paris, 1975.
- Censorinus, *De die natali*
- Censorinus, *De die natali Liber ad Q. Caerellium*, texte établi et traduit par C. A. Ripasarda, R. Pàtron, Bologne, 1991.
- César, *BG*
- César, *La Guerre des Gaules*, texte établi et traduit par M. Rat, Les Belles Lettres, Paris, 1944.
- Cicéron, *De legibus*
- Cicéron, *Traité des lois*, texte établi et traduit par G. de Plinval, Les Belles Lettres, Paris, 1968.
- Cicéron, *Pro Balbo*
- Cicéron, *Discours* tome XV : *Pour Caelius, Sur les provinces consulaires, Pour Balbus*, texte établi et traduit par J. Cousin, Les Belles Lettres, Paris, 1962.
- Cicéron, *De divinatione*
- Cicéron, *De la divination*, texte établi et traduit par G. Freyburger et J. Scheid, Les Belles Lettres, Paris, 1992.
- Cicéron, *De lege agraria*
- Cicéron, *Discours* tome 9 : *Sur la loi agraire, Pour C. Rabirius*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Les Belles Lettres, Paris, 2002.
- Cicéron, *De oratore*

Cicéron, *De l'orateur* III, texte établi et traduit par E. Courbaud et H. Bornecque, Les Belles Lettres, Paris, 1930.

Cicéron, *Les Verrines*

Cicéron, *Discours* tomes 5 et 6 : *Seconde action contre Verrès*, texte établi et traduit par H. Bornecque et G. Rabaud, Les Belles Lettres, Paris, 1927-1929.

Cicéron, *Philippiques II*

Cicéron, *Discours* tome 19 : *Les Phillipiques*, texte établi et traduit par A. Boulanger et P. Wuilleumier, Les Belles Lettres, Paris, 1972.

Columelle, *De Agricultura I*

Columelle, *Lucius Junius Moderatus Columella in three volumes : On Agriculture* volume 1, texte établi et traduit par M. B. Ash, Harvard University Press, Londres, 1960.

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*

Denys d'Halicarnasse, *The roman Antiquities of Dionysius of Halicarnassus in seven volumes*, I, IV et IX : texte établi et traduit par E. Spelman et E. Cary (tomes 1, 2, 5 et 6), Harvard University Press, Londres, 1947-1961.

Diodore de Sicile, *La bibliothèque historique V*

Diodore de Sicile, *Diodorus of Sicily : in twelve volumes* tome 3, texte établi et traduit par C. H. Oldfather, Harvard University Press, Londres, 1961.

Dion Cassius

Dion Cassius, *Dio's roman History in nine volumes*, XXVII, XLIV, LII-LVI : texte établi et traduit par H. B. Foster et E. Cary (tomes 2, 4, 6 et 7), Harvard University Press, Londres, 1954, 1960 et 1961.

Eutrope

Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Les Belles Lettres, Paris, 1999.

Festus

Festus, *De Verborum significatione, Glossaria Latina* volume 4, texte établi par W.-M. Lindsay, Paris, 1930, p. 91-467.

Frédégaire, *Chronicum*

Patrologiae cursus completus tome LXXI, texte établi par J.-P. Migne, Paris, 1849.

Frontin, *De controversiis*

Les Arpenteurs romains tome 1 : texte établi et traduit par J.-Y. Guillaumin, Les Belles Lettres, Paris, 2005, p. 148-165.

Digeste

Corpus Iuris Civilis, texte établi par C. M. Galisset, Paris, 1881, col. 229-1732.

Gaius, *Institutes*

Gaius, *Institutes*, texte établi et traduit par J. Reinach, Les Belles Lettres, Paris, 1965.

Grégoire de Tours, *Historia Francorum*

-
- Grégoire de Tours, *Histoire des Francs I* : texte établi et traduit par R. Latouche (tome 1), Les Belles Lettres, Paris, 1963.
- Hilduin, *Areopagitica sive sancti Dionysii vita*
- Patrologiae cursus completus* tome CVI, texte établi par J.-P. Migne, Paris, 1851.
- Histoire auguste, Vie d'Aurélien
- Anonyme, *Histoire auguste, Vie d'Aurélien, Tacite* tome 5, 1^{ère} partie, texte établi et traduit par F. Paschoud, Les Belles Lettres, Paris, 1996.
- Hygin le Gromatique
- Les Arpenteurs romains* tome 1 : texte établi et traduit par J.-Y. Guillaumin, Les Belles Lettres, Paris, 2005, p. 78-123.
- Isidore de Séville, *Etym.* XIV
- Isidori Hispalensis Episcopi, *Etymologiarum sive originum* tome 2, texte établi par W. M. Lindsay, Clarendon Press, Oxford, 1988.
- Juvénal, Satire
- Juvénal, *Satires*, texte établi et traduit par F. Villeneuve et P. de Labriolle, Les Belles Lettres, Paris, 1983.
- Lugli I. (éd.), 1952
- Lugli I. (éd.), *Fontes ad Topographiam veteris urbis Romae Pertinentes, vol. I, livre II : le Pomerium*, Rome, 1952.
- Macrobe, *Saturnales*
- Macrobe, *Les Saturnales III*, texte traduit par H. Le Bornecque (tome 1), Garnier, Paris, 1937.
- Martial, *Epigrammes*
- Martial, *Epigrammes V et VI* : texte établi et traduit par H.-J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 2003.
- Miraculi sancti Dionysii*
- Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* tome III, partie 2, texte établi par J. Mabillon, Mâcon, 1935.
- Homère, *Odyssée*
- Homère, *Odyssée VI* : texte établi et traduit par V. Bérard (tome 1), Les Belles Lettres, Paris, 1962
- Ovide, *Les Fastes*
- Ovide, *Les Fastes II et III* : texte établi et traduit par R. Schilling (tome 1) ; IV : texte établi et traduit par R. Schilling (tome 2), Les Belles Lettres, Paris, 1992, 2003.
- Ovide, *Les métamorphoses*
- Ovide, *Les métamorphoses X* : texte établi et traduit par G. Lafaye (tome 2), Les Belles Lettres, Paris, 1955
- Pausanias

Pausanias, *Pausanias's Description of Greece* volume 1, texte traduit et commenté par J. G. Frazer, Londres/New York, 1898.

Platon, *Lois*

Platon, *Œuvres complètes* tome 11, 2^{ème} partie, texte établi et traduit par E. des Places, Les Belles Lettres, Paris, 1951.

Pline l'ancien, *HN*

Pline l'ancien, *Histoire naturelle* III : texte établi et traduit par H. Zehnacker ; XVI, XIX : texte établi et traduit par A. Jacques ; XVIII : texte établi et traduit par H. le Bonniec et A. le Boeuffle ; XXVIII-XXIX : texte établi et traduit par A. Ernout ; XXXI : texte établi et traduit par G. Serbat ; XXXVI : texte établi et traduit par A. Jacques et R. Bloch, Les Belles Lettres, Paris, 1962-1998.

Pline l'ancien, *HN IV*

Pline l'ancien, *Histoire naturelle de Pline* tome 1, texte établi et traduit par E. Littré et M. Nisard, Firmin-Didot, Paris, 1877.

Pline le jeune, *Epistulae*

Pline le jeune, *Lettres II, VIII-X* : texte établi et traduit par A.-M. Guillaumin (tome 1, 3 et 4), Les Belles Lettres, Paris, 1959-1969.

Plutarque, *Quaestiones*

Plutarque, *The Greek Questions of Plutarch*, texte établi et traduit par W. R. Halliday, Arno Press, New York, 1975.

Plutarque

Plutarque, *Vies Parallèles* tome 1 : *Thésée, Romulus, Lycurgue, Numa* ; tome 3 : *Périclès, Fabius Maximus, Alcibiade, Coriolan* ; tome 10 : *Phocion, Caton le Jeune* ; tome 11 : *Agis, Cléomène, Les Gracches*, texte établi et traduit par M. Juneaux, R. Flacelière et E. Chambry, Les Belles Lettres, Paris, 1957-1976.

Ptolémée, *Géographie*

Ptolémée, *Handbuch der Geographie* 1, texte établi et traduit par A. Stückelberger et G. Grasshoff, Bâle, 2006.

Saint-Jérôme, *Adversus Vigilantium*

Sainte-Jérôme, *Œuvres complètes* tome 3, texte établi et traduit par l'abbé Bareille, L. Vivès, Paris, 1878.

Sénèque, *De brevitae vitae*

Sénèque, *Dialogues* tome 2 : *De la vie heureuse, de la brièveté de la vie*, texte établi et traduit par A. Bourgey, Les Belles Lettres, Paris, 1989.

Sénèque, *QN*

Sénèque, *Questions naturelles* III : texte établi et traduit par P. Oltramare (tome I), Les Belles Lettres, Paris, 1961.

Siculus Flaccus, *De condicionibus agrorum*

Corpus agrimensorum romanorum, texte établi par C. Thurin, B. G. Teubner, Stuttgart, 1971, p. 98-130.

Strabon, *Géographie*

Strabon, *Géographie* IV et V : texte établi et traduit par F. Lasserre (tomes 2 et 3), Les Belles Lettres, Paris, 1966-1967.

Suétone

Suétone, *Vie des douze Césars* tome 1 : *César, Auguste* ; tome 2 : *Tibère, Caligula, Claude, Néron*, texte établi et traduit par H. Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1980-1981.

Tacite, *Annales*

Tacite, *Annales* II, III, IV, XII et XIV, texte établi et traduit par P. Wuilleumier (tomes 1-4), Les Belles Lettres, Paris, 1975-1978.

Tacite, *Histoires*

Tacite, *Histoires* I : texte établi et traduit par P. Wuilleumier et H. Le Bonniec (tome 1) ; II et III : texte établi et traduit par H. Le Bonniec (tomes 2-3), Les Belles Lettres, Paris, 1987-1992.

Tacite, *Vie d'Agricola*

Tacite, *Vie d'Agricola*, texte établi et traduit par E. Saint-Denis, Les Belles Lettres, Paris, 1942.

Tertullien, *Ad Nationes*

Tertullien, *Le premier livre Ad Nationes*, texte établi et traduit par A. Schneider, Institut suisse, Rome, 1968.

Tertullien, *De Spectaculis*

Tertullien, *Les Spectacles*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Les Belles Lettres, Paris, 1933.

Tite-Live

Tite-Live, *Histoire romaine* I, II : texte établi et traduit par J. Baillet (tomes 1-2) ; III, IV, V : texte établi et traduit par J. Baillet et G. Baillet (tomes 3-5) ; XXI, XXVI, XXVII, XLIII : texte établi et traduit par P. Jal (tomes 11, 16, 17, 32) ; XXIX : texte établi et traduit par P. François (tome 19) ; XXXV : texte établi et traduit par R. Adam (tome 25), Les Belles Lettres, Paris, 1940-2004.

Tite-Live, *Livy in fourteen volumes*, VIII-X et XXI-XXII : texte établi et traduit par B. O. Foster (tomes 4 et 5), Harvard University Press, Londres, 1957.

Tite-Live, *Periocha*

Tite-Live, *Abrégés des livres de l'Histoire romaine*, texte établi et traduit par P. Jal, Les Belles Lettres, Paris, 1984.

Valère Maxime

Valère Maxime, *Faits et dits mémorables* I, texte établi et traduit par R. Combès, Les Belles Lettres, Paris, 1995.

Varron, *De Lingua latina*

Varron, *La langue latine*, texte établi et traduit par J. Collart, Les Belles Lettres, Paris, 1954.

Velleius, *Historiae romanae*

Velleius, *Histoire romaine*, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Les Belles Lettres, Paris, 1982.

Vita sancti Vigoris

Acta sanctorum, novembris I, Vita sancti Vigoris, texte établi par C. de Smedt, G. van Hoof, J. de Backer, Paris, 1887, p. 297-306.

Vita Martialis

Anonyme, *Vita Martialis*, texte établi par W. de Grag, Londres, 1877.

Vitruve, *De Architectura*

Vitruve, *Vitruve*, texte établi et traduit par A. Choisy A., Lahure, Paris, 1909.

Vitruve, *Traité sur l'architecture I* : texte établi et traduit par P. Fleury ; III et IV : texte établi et traduit par P. Gros, Les Belles Lettres, Paris, 1990 et 1992.

Xénophon d'Ephèse, *Ephesiaka*

Xénophon d'Ephèse, *Les Ephésiaques ou le roman d'Habrocomès et d'Anthia*, texte établi et traduit par G. Dalmeida, Les Belles Lettres, Paris, 1962.

Sources épigraphiques

AE

L'Année épigraphique, revue des publications épigraphiques relative à l'Antiquité romaine, Paris, depuis 1888.

Allmer A., de Terrebonne A., 1876

Allmer A., de Terrebonne A., *Inscriptions antiques et du Moyen-Age de Vienne en Dauphiné, 1ère partie : Inscriptions antiques*, tome IV, Vienne, 1876.

Allmer A., Dissard P., 1889

Allmer A., Dissard P., *Inscriptions antiques du musée de la ville de Lyon II*, Lyon, 1889.

Allmer A., Dissard P., 1890

Allmer A., Dissard P., *Inscriptions antiques du musée de la ville de Lyon III*, Lyon, 1890.

CIL

Corpus Inscriptionum Latinarum : consilio et auctoritate Academiae scientiarum germanicae editum, Berlin, depuis 1863.

Duval, 1961

Duval P.-M., *Les inscriptions antiques de Paris*, Paris, 1961.

Espérandieu, 1891

Espérandieu E., *Inscriptions de la cité des Lémovices*, Paris, 1891.

Finke

Finke H., 'Neue Inschriften', dans *BRGK* n° 17, 1927, p. 1-107 et 198-231.

FIRA

Riccobono S. (éd.), *Fontes Iuris Romani Antejustiniani, vol. I : leges*, Florence, 1940.

440

ILA – Pétrucos

Bost J.-P., Fabre G., *Inscriptions latines d'Aquitaine. Pétrucos*, Bordeaux/Paris, 2001.

ILGN

E. Espérandieu, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris, 1929.

ILN II

A. Chastagnol, *Inscriptions Latines de Narbonnaise, vol. II – Antibes, Riez, Dignes*, Gallia suppl. n° 44, Paris, 1992.

ILN IV

Gascou J., Leveau P., Rimbart J., *Inscriptions latines de Narbonnaise, vol. IV - Apt*, Gallia suppl. n° 44, Paris, 1997.

ILS

Dessau H., *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 1955.

ILTG

Wuilleumier P., *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Gallia suppl. n° 17, Paris, 1963.

Nesselhauf

Nesselhauf H., 'Neue Inschriften aus dem römischen Germanien und den angrenzenden Gebieten', dans *BRGK* n° 27, 1937, p. 51-134.

Nesselhauf, Lieb

Nesselhauf H., Lieb H., 'Dritter Nachtrag zu *CIL* XIII, Inschriften aus den germanischen Provinzen und dem Treviergebiet', dans *BRGK* n° 40, 1959, p. 120-229.

RIB

Collingwood R. G., Wright R. P., *The Roman Inscriptions of Britain, vol. I : Inscriptions on Stone*, Oxford, 1965.

RIG I

Lejeune M., *Recueil des inscriptions gauloises, vol. I : textes gallo-grecs*, Paris, 1985.

RIG II/1

Lejeune M., *Recueil des inscriptions gauloises, vol. II, fascicule 1 : textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, Paris, 1988.

Sources iconographiques

CSIR I, 6

Bossert M., *Corpus Signorum Imperii Romani, Corpus der Skulpturen der römischen Welt – Schweiz, Band I, 6 : Germania superior. Civitas Helvetiorum : Thun-Allmendingen, Die Skulpturen des gallorömischen Tempelbezirkes von Thun-Allmendingen*, Bern, 2000.

CSIR IV, 3

Binsfeld W., Goethert-Polaschek K., Schwinden L., *Corpus Signorum Imperii Romani, Corpus der Skulpturen der römischen Welt – Deutschland, Band IV, 3 : Gallia*

Belgica, Trier und Trierer Land. Katalog der römischen Steindenkmäler des Rheinischen Landesmuseums Trier, 1 : Götter- und Weihedenkmäler, Mainz, 1988.

LIMC

Lexicon iconographicum mythologiae classicae, Zürich/Münick, 1981-1997.

Espérandieu

Espérandieu E., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, 1907-1938.

Espérandieu, Germanie

Espérandieu E., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Germanie romaine : complément du recueil général des Bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris/Bruxelles, 1931.

Lantier, XIV

Lantier R., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, tome XIV, suppléments*, Paris, 1955.

Stern H., 1963

Stern H., *Recueil général des mosaïques de Gaule, I. Province de Belgique, 3 : Partie sud*, Gallia suppl. n° 10, Paris, 1963.

Bibliographie générale

Abel C., 1891-1892

Abel C., 'La dea Icovellauna et la dea Victoria au Sablon, près Metz', dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* n° 73, 1891-1893, p. 201-209.

Aber F., 2005

Aber F., *CAG n° 92, les Hauts-de-Seine*, Paris, 2005.

Adam J.-P., 1994

Adam J.-P., 'La restitution par Thiollet des vestiges de La Motte du Ciar. Lecture critique', dans Adam J.-P., Brousse B., Pinon P. et Saulnier-Pernuit L., *Album Thiollet*, Sens/St-Julien-du-Sault, 1994, p. 19-28.

Adam J.-P., 2008

Adam J.-P., *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 2008.

Adam R. et al., 1984

Adam R., Bouthier A., Goguy R., Meissonnier J., 'Découvertes aériennes récentes dans la Nièvre', dans *Annales des Pays Nivernais* n° 40/41, 1984, p. 15-19.

Agusta-Boularot S., 1998

Agusta-Boularot S., 'Banlieue et faubourgs de Rome : approche linguistique et définition spatiale', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 35-62.

Agusta-Boularot S. et coll., 1998

442

- Agusta-Boularot S., Gazenbeek M., Marcadal Y., Paillet J.-M., 'Glanum, l'extension de la ville et sa périphérie', dans *Les villes et leurs faubourgs en Gaule romaine, Dossiers d'Archéologie* n° 237, octobre 1998, p. 20-25.
- Alcock S. E., 1994
- Alcock S. E., *Graecia Capta. The Landscape of roman Greece*, Cambridge, 1994.
- Alcock S. E., Orborne R. (éd.), 1994
- Alcock S. E., Orborne R. (éd.), *Placing the gods. Sanctuaries and sacred space in Ancient Greece*, Oxford, 1994.
- Alföldy A., 1962a
- Alföldy A., 'Ager romanus antiquus', dans *Hermès* n° 90, 1962, p. 187-213.
- Alföldy A., 1962b
- Alföldy A., 'Il santuario federale latino di Diana sull'Aventino e il tempio di Ceres', dans *Studi e materiali di Storia delle Religioni* n° 32, 1962, p. 21-39.
- Alföldy A., 1965
- Alföldy A., *Early Rome and the latins*, Ann Arbor, 1965.
- Allou C. N., 1821
- Allou C. N., *Description des monumens des différens ages observés dans le département de la Haute-Vienne*, Limoges, 1821.
- Altjohann M., 1993
- Altjohann M., 'Bemerkungen zum Ursprung des gallo-römischen Umgangstempels', dans 1993, p. 169-202.
- Andreau C. et al., 1982
- Andreau C., Messner A., Frézouls E., Delplace C., Raskolnikoff M., Perros J.-F., 'Beauvais', dans Frézouls E. (dir.), *Les villes de la France, tome I : Belgique 1, Amiens – Beauvais – Grand – Metz*, Strasbourg, 1982, p. 107-175.
- Angot A., Gaugain F., 1910
- Angot A., Gaugain F., *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne IV*, Laval, 1910.
- Anomyne, 1926-1930
- Anomyne, 'Résumé méthodique des principales communications faites pendant les années 1926-1928. Fouilles', dans *Bulletin de la société historique de Lisieux* n° 27, 1926-1930, p. 210-211.
- Antaya R., 1980
- Antaya R., 'The etymology of *pomerium*', dans *American Journal of Philology* n° 101/2, 1980, p. 184-189.
- Arbellot J., 1848
- Arbellot J., 'Cathédrale de Limoges. Histoire et description', dans *BSAHL* n° 3, 1848, p. 169-248.
- Arbellot J., 1862

- Arbellot J., 'Fouilles de Chassenon (Charente)', dans *BM* n° 28, 1862, p. 297-311.
- Arbellot J., 1883
- Arbellot J., *Cathédrale de Limoges. Histoire et description*, Paris, 1883.
- Arbellot J., 1885
- Arbellot J., 'Procès-verbal de la séance du 28 novembre 1865', dans *BSAHL* n° 15, 1885, p. 63-65.
- Arbellot J., 1894
- Arbellot J., 'Procès-Verbal de la séance du 29 août 1893', dans *BSAHL* n° 42, 1894, p. 608-612.
- Arcelin P., 1992
- Arcelin P., 'Salles hypostyles, portiques et espaces cultuels d'Entremont et de Saint-Blaise (B.-du-Rh.)', dans Garcia D. (dir.), 1992, p. 13-27.
- Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.), 2003
- Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.), 'Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer', dans *Gallia* n° 60, 2003, p. 1-268.
- Arcelin P., Gruat P. et coll., 2003
- Arcelin P., Gruat P. et coll., 'La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), dans Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.), 2003, p. 169-241.
- Armand-Calliat L., 1945
- Armand-Calliat L., 'Lieux consacrés à Mercure dans la montagne châlonnaise', dans *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1945, p. 167-169.
- Arnaud P., 1996
- Arnaud P., 'Témoins d'une bataille à Vaugrenier', dans *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie – Alpes Méditerranéennes* n° 38, 1996, p. 23-44.
- Arnaud P., 1997-1998
- Arnaud P., 'Vaugrenier : Bilan provisoire des campagnes de fouilles 1994-1996', dans *ARCHEAM* n° 5, 1997-1998, p. 7-21.
- Arnaud P., 1998a
- Arnaud P., 'Vers une définition géodynamique des *suburbia* : Eléments pour une zonation des zones péri-urbaines', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 63-81.
- Arnaud P., 1998b
- Arnaud P., 'Antibes et ses faubourgs', dans *Les villes et leurs faubourgs en Gaule romaine, Dossiers de l'Archéologie* n° 237, 1998, p. 26-33.
- Aspects de la religion celtique*, 1989
- Aspects de la religion celtique et gallo-romaine dans le nord-est de la Gaule à la lumière des découvertes récentes, (hommage à J.-J. Hatt, Saint-Dié, 7-9 oct. 1988)*, Saint-Dié, 1989.

- Aubin G., 1981
- Aubin A., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 39, 1981, p. 342-343.
- Aubin G. *et al.*, 1997
- Aubin G., Bonaventure M., Bouvet J.-P., Debien B., Hodebourg de Verbois E., Mare J., Naveau J., 'Le mobilier du sanctuaire de Jublains', dans Naveau J. (dir.), 1997, p. 215-253.
- Aublant C., 1900
- Aublant C., 'Procès-verbal de la séance du 1^{er} février 1900', dans *BSHAP* n° 27, 1900, p. 76-77.
- Aubourg-Josset V., Josset D., 1997
- Aubourg-Josset V., Josset D., 'Chartres – Hôpital Saint-Brice', dans *BSR 1996, Centre*, Paris, 1997, p. 50-51.
- Aubourg V. *et al.*, 1996
- Aubourg-Josset V., Joly D., Josset D., 'Chartres – les Bas Bourgs, ZAC Saint-Brice', dans *BSR 1995, Centre*, Paris, 1996, p. 45-47.
- Aubry B., Gerber F., 1996
- Aubry B., Gerber F., 'Evreux – Rue Armand Benêt, Gymnase 600', dans *BSR 1995, Haute-Normandie*, Paris, 1996, p. 28.
- Audollent A., 1910
- Audollent A., 'Clermont-Ferrand gallo-romain', dans *Mélanges littéraires publiés par la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du centenaire de sa création (1810-1910)*, Clermont-Ferrand, 1910, p. 105-153.
- Audouze F., Buschenschutz O., 1989
- Audouze F., Buschenschutz O., *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique. Du début du II^e millénaire à la fin du I^{er} s. av. J.-C.*, Paris, 1989.
- Aupert P., 1992
- Aupert P., 'Les dieux guérisseurs du domaine celtico-romain', dans Landes C. (éd.), 1992a, p. 59-75.
- Aupert P., Sablayrolles R., 1992
- Aupert P., Sablayrolles R., 'Villes d'Aquitaine, centres civiques et religieux', dans Collectif, 1992, p. 282-292.
- Babelon E., 1892
- Babelon E., 'Fouilles du chanoine Maugère à Champigny-lès-Langres', dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1892, p. 216-224.
- Baccrabère G., 1988
- Baccrabère G., *Le sanctuaire rural antique d'Ancely (commune de Toulouse), Chronique n° 1, Supplément au Bulletin de Littérature Ecclésiastique de l'Institut Catholique de Toulouse*, Toulouse, 1988.
- Baillieu M., 1998

- Baillieu M., 'Vannes – Bilaire', dans *BSR 1997, Bretagne*, Paris, 1998, p. 84-85.
- Ballet P. *et al.* (dir.), 2003
- Ballet P., Cordier P., Dieudonné-Glad N. (dir.), *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebus et recyclages (Poitiers, 19-21 sept. 2002)*, *Collection Archéologie et Histoire romaine* n° 10, Montagnac, 2003.
- Balmelle C., 2001
- Balmelle C., *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule, Aquitania* suppl. n° 10, Paris/Bordeaux, 2001.
- Balty J.-C., 1995
- Balty J.-C., 'Le groupe statuaire julio-claudien de Béziers', dans Clavel-Lévêque M., Plana-Mallart R. (éd.), *Cité et territoire (Béziers, 14-16 oct. 1994)*, Paris, 1995, p. 13-25.
- Balty J.-C., 1998
- Balty J.-C., 'Le Jupiter capitolin de la rue Flourens et les débuts de la colonie de Béziers', dans Clavel-Lévêque M., Vignot A. (éd.), 1998, p. 67-69.
- Baratte F. *et al.*, 1990
- Baratte F., Le Bot-Helly A., Helly B., Depassiot M.-C., Langlet V., *Le trésor de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère)*, *Gallia* suppl. n° 50, Paris, 1990.
- Barbe H., 1865
- Barbe H., *Jublains (Mayenne). Notes sur ses Antiquités, époque gallo-romaine. Pour servir à l'histoire et la géographie de la ville et de la cité des Aulerques Diablintes*, Le Mans, 1865.
- Barbe H., 1879
- Barbe H., 'Jublains. Notes sur les Antiquités – Epoque gallo-romaine', dans *CAF (45ème session, Le Mans et Laval, 1878)*, Paris, 1879, p. 523-545.
- Barbet A., Heidet S., 1999
- Barbet A., Heidet S., 'Stucs, peintures et *opus musivum* du site de Chamiers', dans *Aquitania* n° 16, 1999, p. 245-249.
- Bardel A., 1977
- Bardel A., 'Urnes funéraires gauloises à Corseul (Côtes-d'Armor) : difficultés de la datation', dans *ABPO* n° 84/1, 1977, p. 111-124.
- Barral P. *et al.*, 2002
- Barral P., Joly M., Mouton S., Venault S., 'Nouvelles données sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) et son environnement', dans *Bulletin de l'AFEAF* n° 20, 2002, p. 23-27.
- Barral P., Joly M., 2008
- Barral P., Joly M., 'Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain : quelques exemples du nord-est de la Gaule', dans Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), 2008, p. 217-228.

- Barraud D., 1986
- Barraud D., 'Le site de « La France » : origine et évolution de Bordeaux antique', dans *Aquitania* n° 6, 1988, p. 3-59.
- Barraud P.-C., 1861
- Barraud P.-C., 'Beauvais et ses monuments pendant l'ère gallo-romaine et sous la domination franque', dans *BM* n° 27, 1861, p. 29-64 et 217-236.
- Barruol G., 1963
- Barruol G., *Temple de Riez*, Rapport dactylographié conservé au SRA PACA, 1963.
- Barruol G., 1968a
- Barruol G., 'Un centre administratif et religieux des Alpes du Sud : Riez', dans *Archeologia* n° 21, 1968, p. 20-27.
- Barruol G., 1968b
- Barruol G., 'Essai sur la topographie d'Apta Julia', dans *RAN* n° 1, 1968, p. 101-158.
- Barton I. M., 1982
- Barton I. M., 'Capitoline temples in Italy and the Provinces (especially Africa)', dans *ANRW* II. 12. 1, 1982, p. 259-342.
- Bats M., 2005
- Bats M., 'Strabon, les Bituriges Vivisques et l'Aquitaine de César à Auguste', dans Bouet A., Verdin F. (dir.), 2005, p. 13-17.
- Bauchhenss G., Nolke P., 1981
- Bauchhenss G., Nolke P., *Die Jupitersäulen in den germanischen Provinzen*, *BJ Beiheften* n° 41, Cologne, 1981.
- Baudot M., 1936
- Baudot M., 'Premier rapport sur les fouilles de Cracouville-Le Vieil-Evreux', dans *BSNEP* n° 30, 1936, p. 68-95.
- Baudot M., 1939
- Baudot M., 'Historique des fouilles d'Alexis Robillard et de Théodose Bonnin, au Vieil-Evreux (1835-1842)', dans *BSNEP* n° 31, 1939, p. 111-143.
- Baudot M., 1943
- Baudot M., 'Le problème des ruines du Vieil-Evreux', dans *Gallia* n° 2, 1943, p. 191-206.
- Béal J.-C., 1994
- Béal J.-C., 'Le sanctuaire des Basaltes à Alba-la-Romaine (Ardèche) et ses offrandes', dans Goudineau C. *et al.* (dir.), 1994, p. 161-168.
- Béal J.-C., 1996
- Béal J.-C., '*Bibracte*-Autun, ou le « transfert de capitale » : lieu-commun et réalités archéologiques', dans *Latomus* n° 55/2, 1996, p. 339-367.
- Béal J.-C., 2002

- Béal J.-C., 'L'artisanat et la ville : relecture de quelques textes', dans Béal J.-C., Goyon J.-C. (dir.), *Les artisans dans la ville antique*, Lyon/Paris, 2002, p. 5-14.
- Béal J.-C., 2005-2006
- Béal J.-C., 'Les agglomérations secondaires du sud-ouest de la cité antique de Vienne', dans *RAN* n° 38-39, 2005-2006, p. 15-26.
- Béal J.-C., 2007
- Béal J.-C., 'Les territoires des cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise', dans *REA* n° 109/1, 2007, p. 5-26.
- Béal J.-C. *et al.*, 1989
- Béal J.-C., Dupraz J., Boucharlat E., 'Architecture et urbanisme antiques d'Alba (Ardèche) : documents nouveaux', dans *RAN* n° 22, 1989, p. 99-145.
- Bechelen P., 1980
- Bechelen P., 'Prospection aérienne dans l'Eure', dans *Trésors archéologiques de Haute-Normandie. Cinq années de fouilles et de découvertes*, Rouen, 1980, p. 218.
- Bedon R., 1998
- Bedon R., 'Les faubourgs des villes gallo-romaines : perspective d'ensemble', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 9-20.
- Bedon R., 2001a
- Bedon R., 'Mise en scène de la puissance, du pouvoir, et de l'adhésion des élites gauloises à l'idéologie du régime impérial dans les villes indigènes des Trois Gaules', dans Molin M. (éd.), 2001, p. 237-248.
- Bedon R., 2001b
- Bedon R., *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*, Paris, 2001.
- Bedon R., 2003
- Bedon R., 'La naissance des premières villes en Gaule intérieure durant la période de la Tène finale', dans Collectif, 2003b, p. 195-214.
- Bedon R., 2006
- Bedon R., 'Les espaces et les ensembles clos de Limoges antique', dans Bedon R. *et al.* (dir.), 2006, p. 31-51.
- Bedon R. (éd.), 1996
- Bedon R. (éd.), *Les villes de la Lyonnaise (Paris, mai 1995)*, *Caesarodunum* n° 30, Limoges, 1996.
- Bedon R. (éd.), 1998
- Bedon R. (éd.), *Suburbia. Les faubourgs et Gaule romaine et dans les régions voisines (Paris, 16 mai 1997)*, *Caesarodunum* n° 32, Limoges, 1998.
- Bedon R. *et al.* (dir.), 2006
- Bedon R., Liébert Y., Mavéraud H. (éd.), *Les espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule romaine et dans les régions voisines, Hommage à Raymond Chevallier (11-12 juin 2004)*, *Caesarodunum* n° 40, 2006.

- Belayche N., 2003
- Belayche N., 'En quête des marqueurs des communautés « religieuses » gréco-romaines', dans Belayche N., Mimouni S. C. (dir.), 2003, p. 9-20.
- Belayche N., Mimouni S. C. (dir.), 2003
- Belayche N., Mimouni S. C. (dir.), *Les communautés religieuses dans le monde gréco-romain. Essais de définition*, Turnhout, 2003.
- Bélet-Gonda C. et al. (dir.), 2007
- Bélet-Gonda C., Mazimann J.-P., Richard A., Schifferdecker F. (dir.), *Premières journées archéologiques frontalières de l'Arc Jurassien 2007, Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon, Actualités archéologiques régionales (Delle (F) – Boncourt (CH), 21-22 oct. 2005)*, Besançon-Porrentruy, 2007.
- Bellenger H., 1965
- Bellenger H., 'Le prolongement de l'aqueduc du Vieil-Evreux au-delà de Coulonges', dans *BSNEP* n° 38, 1965, p. 188-192.
- Ben Abed A., Scheid J., 2003
- Ben Abed A., Scheid J., 'Sanctuaire des eaux, sanctuaire de sources, une catégorie ambiguë : l'exemple de Jebel Oust (Tunisie)', dans de Cazanove O., Scheid J. (dir.), *Sanctuaires et sources dans l'Antiquité. Les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte (Naples, 30 nov. 2001)*, Naples, 2003, p. 7-14.
- Ben Redjeb T., 1987
- Ben Redjeb T., 'Une agglomération secondaire des Rèmes : Nizy-le-Comte (Aisne)', dans *RAP* n° 1-2, 1987, p. 33-117.
- Bénard J. et al (dir.), 1994
- Bénard J., Mangin M., Goguy R., Roussel L. (dir.), *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Paris, 1994.
- Bender H., 1975
- Bender H., *Archäologische Untersuchungen zur Ausgrabung Augst-Kurzenbettli. Ein Beitrag zur Erforschung der römischen Rasthäuser*, Bâle, 1975.
- Bérard F., 2004
- Bérard F., 'Un nouveau cursus sénatorial à Allonnes', dans *MEFRA* n° 116/2, 2004, p. 1039-1112.
- Bérard F., 2006
- Bérard F., 'Mars Mullo : un Mars des cités occidentales de la province de Lyonnaise', dans Brouquier-Reddé V. et al. (dir.), 2006, p. 17-34.
- Bérard F. et al., 2001
- Bérard F., Bernier N., Brouquier-Reddé V., Cormier S., Gruel K., 'Le sanctuaire de La Tour-aux-Fées' dans Bouvet J.-P. et al., 2001, p. 107-119.
- Berger L., 2000

- Berger L., 'Testimonien für die Namen von Augst und Kaiseraugst von den Anfängen bis zum Ende des ersten Jahrtausends', dans Schwarz P.-A., Berger L. (éd.), *Tituli Rauracenses 1. Testimonien und Aufsätze. Zu den Namen und ausgewählten Inschriften von Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst* n° 29, 2000, p. 13-40.
- Bertaux C. *et al.*, 1991
- Bertaux C. *et al.*, *Grand, prestigieux sanctuaire de la Gaule, Les Dossiers de l'Archéologie* n° 162, juillet-août 1991.
- Berthelot F., Neiss R. *et coll.*, 2007
- Berthelot F., Neiss R. *et coll.*, 'Reims antique, vingt ans après', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 293-308.
- Bertin D., 1974
- Bertin D., 'Le fourreau d'épée celtique décoré de Baron-sur-Odon (Calvados)', dans *Gallia* n° 32, 1974, p. 243-248.
- Bertin D., 1977
- Bertin D., 'Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados)', dans *Gallia* n° 35, 1977, p. 75-88.
- Berton R., Petit J.-P., 1997
- Berton R., Petit J.-P., 'Tarquimpol, un grand sanctuaire en pays Médiomatrique', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 313-329.
- Bertrand J.-M., 1992
- Bertrand J.-M., *Cités et royaumes du monde grec : espace et politique*, Paris, 1992.
- Biarne J., (dir.), 1974
- Biarne J., (dir.), *Allonnes dans l'Antiquité*, Le Mans, 1974.
- Biarne J. (dir.), 1978
- Biarne J. (dir.), *Rapport sur les sondages archéologiques effectués à Allonnes (déc. 1977 - mai 1978)*, Le Mans, Faculté des lettres et sc. humaines, 1978.
- Biarne J. (dir.), 1979
- Biarne J. (dir.), *Rapport sur les sondages archéologiques effectués à Allonnes (1978-1979)*, Faculté des lettres et sc. humaines, Le Mans, 1979.
- Biarne J. (dir.), 1980
- Biarne J. (dir.), *Rapport sur les sondages archéologiques effectués à Allonnes (déc. 1979 - mai 1980)*, Faculté des lettres et sc. humaines, Le Mans, 1980.
- Bigéard H., 1996
- Bigéard H., *CAG n° 58, la Nièvre*, Paris, 1996.
- Binsfeld W., 1969
- Binsfeld W., 'Das Quellheiligtum Wallenborn bei Heckenmünster (Kreis Wittlich)', dans *TZ* n° 32, 1969, p. 239-268.
- Binsfeld W., 1976
- Binsfeld W., 'Ein Heiligtum in *Belginum*-Wederath', dans *TZ* n° 39, 1976, p. 39-44.

- Binsfeld W., 1977
- Binsfeld W., *Führer zu Vor-und frühgeschichtlichen Denkmälern, Bd. 34 : Westlichen Hunsrück, BernKastel-Krs, Idar-Oberstein, Birkenfeld, Saarburg, Mayence*, 1977.
- Binsfeld W., 1983
- Binsfeld W., 'Zur Marsinschrift aus dem Heiligtum von Möhn', dans *TZ* n° 46, 1983, p. 153-155.
- Bizien-Jaglin C. *et al.*, 2002
- Bizien-Jaglin C., Galliou P., Kérébel H., *CAG n° 22, Côtes d'Armor*, Paris, 2002.
- Bizien-Jaglin C., Duval J.-F., 1996
- Bizien-Jaglin C., Duval J.-F., 'Chronique de prospections 1996 dans le nord de la Haute-Bretagne', dans *Dossiers du CeRAA* n° 24, 1996, p. 85-120.
- Bizien-Jaglin C., Lejars T., 1991
- Bizien-Jaglin C., Lejars T., 'Le sanctuaire armoricain des Sept-Perthuis à Saint-Malo', dans Brunaux J.-L. (dir.), 1991, p. 133-135.
- Black E. W., 1995
- Black E. W., *Cursus Publicus. The infrastructure of government in Roman Britain*, *BAR British Series* n° 241, Oxford, 1995.
- Blanc A., 1967
- Blanc A., 'Nouveaux bas-reliefs des Déesses-mères et du dieu au maillet chez les Tricastins', dans *Gallia* n° 25, 1967, p. 67-74.
- Blanc A. *et al.*, 1988
- Blanc A., Lorenz C., Obert D., 'Les matériaux de construction et de décoration de La Bauve', dans Magnan D. (dir.), 1988, p. 81-84.
- Blanc A., Magnan D., 1998
- Blanc A., Magnan D., 'Du marbre pour les dieux ? Les marbres et les roches décoratives du sanctuaire de La Bauve et d'autres monuments gallo-romains du nord de la France', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 85-93.
- Blanc P., Vuichard Pigueron N., 2006
- Blanc P., Vuichard Pigueron N., 'Avenches / Sanctuaire de Derrière-la-Tour, impasse Marc-Aurèle', dans *Bull. Pro Aventico* n° 48, 2006, p. 108-109.
- Boatwright M. T., 1986
- Boatwright M. T., 'The pomerial extension of Augustus', dans *Historia* n° 35/1, 1986, p. 13-27.
- Bögli H., 1966
- Bögli H., 'Ein Heiligtum der *civitas Rauracorum*', dans Degen R., Drack W., Wyss R. (éd.), *Helvetia Antiqua, Festschrift Emil Vogt*, Zürich, 1966, p. 209-214.
- Bögli H., 1967
- Bögli H., 'Compte-rendu de la direction des fouilles pour la période de juillet 1964 à décembre 1965. Le temple dit « de La Grange-des-Dîmes »', dans *Bull. Pro Aventico* n° 19, 1967, p. 101-102.

Bögli H., 1996

Bögli H., *Aventicum. La ville romaine et le musée, Guides archéologiques de Suisse* n° 19, Avenches, 1996.

Boissinot P. *et al.*, 2000

Boissinot P., Gantès L.-F., Gassend J.-M., 'La chronologie de Roquepertuse. Propositions préliminaires à l'issue des campagnes 1994-1999', dans *DAM* n° 23, 2000, p. 249-271.

Bonneau M., 1992

Bonneau M., 'Ménestreau', dans *BSR 1991. Bourgogne*, Paris, 1992, p. 72-74.

Bonneau M., Aussaresses-Bonneau H., 1989

Bonneau M., Aussaresses-Bonneau H., 'Relevé topographique du site et urbanisation du vicus, Le site archéologique de Compièrre (Champallement)', dans *Les Annales des Pays Nivernais* n° 59, 1989, p. 5-24.

Bonnin T., 1860

Bonnin T., *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques publiées D'après les recherches et des fouilles*, Paris, 1860.

Borgard P., 1997

Borgard P., 'Riez', dans Bérard G. (dir.), *CAG n° 04, Les Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, 1997, p. 361-395.

Borgard P., Bouet A., 1999

Borgard P., Bouet A., 'L'esplanade du Pré Blanchon : un nouvel ensemble monumental à Riez (Alpes-de-Haute-Provence)', dans *RAN* n° 32, 1999, p. 255-270.

Borgard P., Fauré C., 1994

Borgard P., Fauré C., *Riez (Alpes-de-Haute-Provence) : Pré Blanchon – Pré du Chapitre (4 juillet – 24 juillet 1997)*, DFS, SRA PACA, 1994.

Bossert M., 1977

Bossert M., 'Commentaires sur quelques autres sculptures découvertes dans le temple de La Grange-des-Dîmes', dans Verzàr M., 1977, p. 47-53.

Bossert M., 1998

Bossert M., *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches. Kunsthistorische und ikonologische Einordnung*, CAR n° 70, Lausanne, 1998.

Bossert-Radtke C., 1992

Bossert-Radtke C., *Die figürlichen Rundskulpturen und Reliefs aus Augst und Kaiseraugst, Forschungen in Augst* n° 16, Augst, 1992.

Bost J.-P., 1982

Bost J.-P., 'Spécificités des villes et effets de l'urbanisation dans l'Aquitaine augustéenne', dans Février P.-A., Leveau P. (dir.), *Villes et campagnes dans l'Empire romain (Aix-en-Provence, 16-17 mai 1980)*, Aix-en-Provence, 1982, p. 61-76.

Bost J.-P. *et al.*, 2004

- Bost J.-P., Golvin J.-C., Girardy-Caillat C., Péniisson E., Saliège E., Tardy D., 'La tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture', dans *Aquitania* n° 20, 2004, p. 13-52.
- Bouchet K., 2001
- Bouchet K., 'Metz – Immeuble Saint-Vincent', dans *BSR 1998, Lorraine*, Paris, 2001, p. 81.
- Boucher S., 1983
- Boucher S., 'L'image de Mercure en Gaule', dans *La patrie gauloise d'Agrippa au VIème siècle (Lyon, 1981)*, Lyon, 1983, p. 57-70.
- Boucher S., 1999
- Boucher S., 'Notes sur Epona', dans Burnand Y., Lavagne H. (éd.), *Signa deorum. L'iconographie divine en Gaule romaine*, Paris, 1999, p. 13-22.
- Boucher S. et J.-P., 1988
- Boucher S. et J.-P., *Musée d'Evreux, collections archéologiques. Bronzes antiques – I, Statuaire et inscription*, Paris, 1988.
- Boudet M., 1904
- Boudet M., *Le Château Sarrazin à Clermont-Ferrand*, s. l., 1904.
- Boudet R., 1996
- Boudet R., *Rituels celtes d'Aquitaine*, Paris, 1996.
- Bouet A., 1997
- Bouet A., *Riez (Alpes-de-Haute-Provence) : Pré des Colonnes, Pré Blanchon, Pré de Foire*, SRA PACA, 1997.
- Bouet A., 2002
- Bouet A., 'Villa ou vicus ? Quelques exemples problématiques des Trois Gaules', dans *RAN* n° 35, 2002, p. 289-312.
- Bouet A., Carponsin-Martin C., 1999
- Bouet A., Carponsin-Martin C., 'Enfin, un sanctuaire 'rural' chez les Pétrucos : Chamiers (Dordogne)', dans *Aquitania* n° 16, 1999, p. 183-249.
- Bouet A., Verdin F. (dir.), 2005
- Bouet A., Verdin F. (dir.), *Territoires et paysages de l'Age du Fer au Moyen-Age. Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, 2005.
- Bouley E., 1983
- Bouley E., 'Les théâtres cultuels de Belgique et des Germanies, réflexions sur les ensembles architecturaux théâtres-temples', dans *Latomus* n° 42/3, 1983, p. 546-571.
- Bouley E., 1992
- Bouley E., 'Les théâtres des *vici* et des *pagi* du nord et du nord-est de la Gaule', dans Landes C. (éd.), 1992b, p. 79-88.
- Bourgeois C., 1992a
- Bourgeois C., *Divona I, Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, 1992.

Bourgeois C., 1992b

Bourgeois L., *Divona II, Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, 1992.

Bourgeois L., 1999

Bourgeois L., *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, DAF n° 77, Paris, 1999.

Bousquet J., 1969

Bousquet J., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 27, 1969, p. 243-244.

Bouvet J.-P. *et al.*, 2001

Bouvet J.-P., Aubin G., Colin A., Deschamps S., de Saulce A., *CAG n° 72, la Sarthe*, Paris, 2001.

Bouvet J.-P. *et al.*, 2003

Bouvet J.-P., Brodeur J., Chevet P., Morteau M., Siraudeau J., 'Un *oppidum* au Château d'Angers (Maine-et-Loire)', dans Mandy B., de Saulce A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'Age du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites (Nantes, 1999)*, RAO suppl. n° 10, 2003, p. 173-187.

Braemer F., 1988

Braemer F., 'L'ornementation des édifices de Meaux et le rôle de la Marne dans les relations commerciales entre la voie de l'Atlantique et l'axe Rhodano-Mosellan', dans Magnan D. (dir.), 1988, p. 27-29.

Braemer F., 1998

Braemer F., 'Eléments naturels (vents, courants : avantages, inconvénients, risques) et itinéraires maritimes', dans Rieth E. (dir.), *Méditerranée antique. Pêche, navigation, commerce*, Paris, 1998, p. 61-73.

Braemer F., 2004

Braemer F., 'Le rôle des pierres précieuses et nobles dans l'ornementation dans l'Antiquité et le Haut Moyen Age', dans Chardron-Picault, Lorenz J., Rat P., Sauron G. (dir.), *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Age*, Paris, 2004, p. 89-120.

Bridel P., 1982

Bridel P., *Le sanctuaire du Cigognier, 1. texte et documentation photographique ; 2. plans et relevés d'architecture*, CAR n° 22, Lausanne, 1982.

Bridel P., 1991

Bridel P., 'Avenches VD, Temple de La Grange-des-Dîmes', dans *ASSPA* n° 74, 1991, p. 253-254.

Bridel P., 2007

Bridel P., 'Le sanctuaire du Cigognier à Avenches (Vaud, CH). Lieu d'agrégation politique et culturelle des Helvètes au chef-lieu colonial de leur territoire', dans Bélet-Gonda C. *et al.* (dir.), 2007, p. 47-52.

Bridel P., Matter G., 2008

- Bridel P., Matter G., 'Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx : un cas particulier ?', dans Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), 2008, p. 51-58.
- Briquel D., 2003
- Briquel D., 'Le *fanum* Voltumnae. Remarques sur le culte fédéral des cités étrusques', dans Mottes A., Ternes C.-M. (éd.), *Dieux, fêtes, sacré dans la Grèce et la Rome antiques (Luxembourg, 24-26 oct. 1999)*, Turnhout, 2003, p. 133-159.
- Brouillard C., 1995
- Brouillard C., 'Amiens. Rue Thuillier – résidence « Le Clos des Roses »', dans *BSR 1995, Picardie*, Paris, 1995, p. 85.
- Brouquier-Reddé V., Gruel K., 2006
- Brouquier-Reddé V., Gruel K., 'Variations autour d'un plan type de sanctuaire', dans Brouquier-Reddé V. *et al.* (éd.), 2006, p. 135-153.
- Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 2004
- Brouquier-Reddé V., Gruel K. et coll., 'Le sanctuaire de Mars *Mullo* chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe), V^e siècle av. J.-C.-IV^e siècle apr. J.-C. Etat des recherches actuelles', dans *Gallia* n° 61, 2004, p. 291-386.
- Brouquier-Reddé V. *et al.* (éd.), 2006
- Brouquier-Reddé V., Bertrand E., Chardenoux M.-B., Gruel K., L'Huillier M.-C. (éd.), *Mars en Occident (Le Mans, 4-6 juin 2003)*, Rennes, 2006.
- Brulet R., 1994
- Brulet R., 'Les agglomérations secondaires de Wallonie et du Grand-Duché du Luxembourg', dans Petit J.-P., Mangin M. (dir.), 1994a, p. 122-135.
- Brunaux J.-L., 1984
- Brunaux J.-L., 'Les fortifications de Gournay-sur-Aronde', dans Cahen-Delhay A., Duval A., Leman-Delerive G., Leman P. (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'Age du fer (Bavay et Mons), Revue du Nord n° spécial hors série*, Lille, 1984, p. 207-213.
- Brunaux J.-L., 1986
- Brunaux J.-L., *Les Gaulois. Sanctuaires et rites*, Paris, 1986.
- Brunaux J.-L., 1995
- Brunaux J.-L., 'Religion gauloise et religion romaine. La leçon des sanctuaires de Picardie', dans *CCG* n° 6, 1995, p. 139-161.
- Brunaux J.-L., 2000a
- Brunaux J.-L., 'Ribemont-sur-Ancre (Somme) : du trophée celtique au lieu de culte public gallo-romain', dans van Andringa W. (éd.), 2000, p. 133-156.
- Brunaux J.-L., 2000b
- Brunaux J.-L., *Les religions gauloises. Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, 2000.
- Brunaux J.-L. *et al.*, 1985

- Brunaux J.-L., Méniel P. et Poplin F., *Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, RAP n° spécial, 1985.
- Brunaux J.-L. (dir.), 1991
- Brunaux J.-L. (dir.), *Les sanctuaires celtiques et leur rapport avec le monde méditerranéen (Saint-Riquier, 8-11 nov. 1990)*, Paris, 1991.
- Brunaux J.-L. (dir.), 1999
- Brunaux J.-L. (dir.), 'Ribemont-sur-Ancre (Somme) : bilan préliminaire et nouvelles hypothèses', dans *Gallia* n° 56, 1999, p. 177-284.
- Brunaux J.-L., Gruel K. (dir.), 1987
- Brunaux J.-L., Gruel K. (dir.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles, Dossiers de Protohistoire* n° 1, Paris, 1987.
- Brunella P. et al., 1992
- Brunella P., Dautremont N., Thion P., Wagner P.-E., *Metz, Document d'évaluation du patrimoine urbain des villes de France*, Tours, 1992.
- Brunet P., 1989
- Brunet P., 'Fouilles autour de la chapelle, Les fouilles du Mont-Beuvray', dans *RAE* n° 40/2, p. 222-228.
- Brunie D., 2005
- Brunie D., 'Limoges – Rue de Nexon', dans *BSR 2004, Limousin*, Paris, 2005, p. 64-65.
- Buchsenschutz O., 2000
- Buchsenschutz O., 'Les oppida celtiques: un phénomène original d'urbanisation', dans Guichard V., Sievers S., Urban O. H. (dir.), 2000, p. 61-64.
- Buchsenschutz O., 2004
- Buchsenschutz O., *Les Celtes de l'Age du Fer dans la moitié nord de la France*, Paris, 2004.
- Bulliot J.-G., 1874
- Bulliot J.-G., 'Le temple du Mont-de-Sène à Santenay (Côte-d'Or)', dans *Mémoires de la Société Eduenne* n° 3, 1874, p. 139-161.
- Bulliot J.-G., 1880
- Bulliot J.-G., 'Fouilles du quartier de la Genetoye et du temple dit de Janus', dans *Mémoires de la société éduenne* n° 9, 1880, p. 419-461.
- Bulliot J.-G., 1897
- Bulliot J.-G., 'Procès-verbal, séance du 10 juin 1897', dans *Mémoires de la société éduenne* n° 25, 1897, p. 380-387.
- Burdy J., Pelletier A., 1994
- Burdy J., Pelletier A., *Guide du Lyon gallo-romain*, Lyon, 1994.
- Burnand Y., 1982
- Burnand Y., 'Informations archéologiques. Circonscription de Lorraine', dans *Gallia* n° 40, 1982, p. 331-332, fig.10.

- Burnand Y., 1983
- Burnand Y., 'La documentation épigraphique sur la construction architecturale dans les cités gallo-romaines des Leuques et des Médiomatrices', dans Burnand Y. (dir.), *Etudes d'architecture gallo-romaine*, Nancy, 1983, p. 17-37.
- Burnand Y., 2006
- Burnand Y., 'A propos du chef-lieu de la cité gallo-romaine des Leuques : nouveautés archéologiques et réexamen de quelques textes', dans Vigourt A. *et al.* (dir.), 2006, p. 437-447.
- Busset M., 1933
- Busset M., *Gergovia, Capitale des Gaules*, Paris, 1933.
- Busson D., 1998
- Busson D., *CAG n° 75, Paris*, Paris, 1998.
- Busson D., 2007
- Busson D., 'Lutèce monumentale du I^{er} au IV^e siècle', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 257-269.
- Cabboi S., 2000
- Cabboi S., 'Le Mans - la Charbonnière', dans *BSR 1999, Pays de la Loire*, Paris, 2000, p. 86-87.
- Cabuy Y., 1991
- Cabuy Y., *Les temples gallo-romains des cites des Tongres et des Trévires*, Bruxelles, 1991.
- Cadoux J.-L., Woimant G.-P., 1977
- Cadoux J.-L., Woimant G.-P., 'Une stratigraphie du temple (?) de Champlieu', dans *Cahier Archéologique de Picardie n° 4*, 1977, p. 111-123.
- Camassa G. *et al.* (dir.), 2000
- Camassa G., De Guio A., Veronese F. (dir.), *Paesaggi di potere : problemi e prospettive (Udine, 16-17 maggio 1996)*, Rome, 2000.
- CAPRA, 1984
- CAPRA, 'Allonnes (Sarthe), prospections géophysiques dans le sanctuaire gallo-romain des Perrières', dans *Journée archéologique régionale (Aubigné-Racan, 28 oct. 1984)*, Nantes, 1984, n. p.
- Carandini A., 1985
- Carandini A., 'Hortensia – Orti e frutteti intorno a Roma', dans Bussi R., Vandelli V. (éd.), *Misurare la Terra : centuriazione e coloni nel mondo romano : citta, agricoltura, commercio : materiali da Roma e dal suburbio, Catalogo della mostra (Roma, aprile-giugno 1985, Museo nazionale romano, Aula XI delle Terme di Docleziano)*, Rome, 1985, p. 66-74.
- Carré F., 1999
- Carré F., 'Evreux – LEP Hébert', dans *BSR 1998, Haute-Normandie*, Paris, 1999, p. 26.

Carro A., 1865

Carro A., *Histoire de Meaux et du pays meldeois depuis les premières traces de l'origine de la ville jusqu'au commencement de ce siècle*, Meaux/Paris, 1865.

Cart W., 1907

Cart W., 'Le temple gallo-romain de La « Grange du Dîmes » à Avenches', dans *Bull. Pro Aventico* n° 9, 1907, p. 3-23.

Carte Archéologique du Grand-Duché de Luxembourg, 1977

Carte Archéologique du Grand-Duché de Luxembourg, fasc. n° 26, Mondorf-les-Bains, 1977.

Cartier J., 1969

Cartier J., 'Recherches récentes en archéologie autour de Beauvais', dans *MSAOise* n° 30, 1969, p. 25-32.

Castagnoli F., 1984

Castagnoli F., 'Il tempio romano : di terminologia et di tipologia', dans *Papers of the british school at Rome* n° 52, 1984, p. 3-20.

Castella D., 2008

Castella D., '« Mon père ce héros ! ». Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire', dans Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), 2008, p. 103-120.

Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), 2008

Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes (Avenches, 2-4 nov. 2006)*, *Antiquita* n° 43, Bâle, 2008.

Catalano P., 1978

Catalano P., 'Aspetti spaziali del sistema giuridico-religioso romano. *Mundus, templum, urbs, ager, Latium, Italia*', dans *ANRW* II, 16/1, 1978, p. 440-553.

Cavalieri M., 2001

Cavalieri M., 'I santuari extraurbani delle Tres Galliae e il loro territorio dalla conquista romana al IV sec. d.C.', dans *Ostraka* n° 10/1-2, 2001, p. 25-57.

CEAA, 1993

CEAA, *CAG n° 71/2, Autun, Atlas et vestiges gallo-romains*, Paris, 1993.

Champlin E., 1982

Champlin E., 'The *suburbium* of Rome', dans *American Journal of Ancient History* n° 7/2, 1982, p. 97-117.

Chardron-Picault P., 1996

Chardron-Picault P., 'Autun-*Augustodunum*. Bilan des dernières découvertes', dans Bedon R. (éd.), 1996, p. 35-57.

Charles-Picard G., 1954

Charles-Picard G., *Les religions d'Afrique antique*, Paris, 1954.

- Chastagnol A., 1995
Chastagnol A., *La Gaule et le droit latin*, Lyon, 1995.
- Chaudruc de Crazannes, 1834
Chaudruc de Crazannes, 'Coup-d'œil sur les monumens historiques du département du Lot', dans *BM* n° 1, 1834, p. 1-32.
- Chaume B., 2001
Chaume B., *Vix et son territoire à l'Age du fer. Fouilles du mont Lassois et environnement du site princier*, Montagnac, 2001.
- Chausserie-Laprée J. (dir.), 2000
Chausserie-Laprée J. (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence, catalogue d'exposition*, Martigues, 2000.
- Chauvel A., 1933
Chauvel A., 'La colonnade de Riez', dans *CAF (95ème session, Aix-en-Provence et Nice, 1932)*, Paris, 1933, p. 89-93.
- Chedeville P., 1907
Chedeville P., 'Villa gallo-romaine d'Orgeville près de Pacy-sur-Eure', dans *BSNEP* n° 15, 1907, p. 65-75.
- Chenet G., 1935
Chenet G., 'Le fanum de la Romanette à Velosnes', dans *Bull. de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse* n° 47, 1935, p. 65-76.
- Chevalley C., 2000
Chevalley C., 'Avenches VD, Temple rond', dans *ASSPA* n° 83, 2000, p. 230.
- Chevallier R., 1988
Chevallier R., 'Les sanctuaires suburbains', dans Bedon R., Chevallier R., Pinon P., *Architecture et urbanisme en Gaule romaine. Tome I : l'architecture et les villes en Gaule romaine*, Paris, 1988, p. 147-148.
- Chevallier R., 1990
Chevallier R., *Aquilée et la romanisation de l'Europe*, Tours, 1990.
- Chifflet J.-J., (1618) 1988
Chifflet J.-J., *Vesontio civitas imperialis libera, Sequanorum metropolis*, traduction et notes de J. Girardot, (Lyon, 1618) Besançon, 1988.
- Chossenot F. et al., 1982
Chossenot F., Morant M.-J., Frézouls E., Greib P., 'Metz antique', dans Frézouls E. (dir.), *Les villes de la France, tome I : Belgique 1, Amiens – Beauvais – Grand - Metz*, Strasbourg, 1982, p. 235-350.
- Christol M., 2003
Christol M., 'L'épigraphie et les dieux du Plateau des Poètes à Béziers', dans *RAN* n° 36, 2003, p. 411-423.
- Chrzanowski L., 2006

- Chrzanovski L., *L'urbanisme des villes romaines de Transpadane (Lombardie, Piémont, Vallée d'Aoste)*, Montagnac, 2006.
- Clavel M., 1970
- Clavel M., *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970.
- Claval J.-C. *et al.*, 1983
- Claval J.-C., Boudriot G., Jouve P., 'Les vestiges gallo-romain du fond de Jaude à Clermont-Ferrand', dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* tome XCI, n° 679, oct-déc. 1983, p. 471-498.
- Claval J.-C. (dir.), 1985
- Claval J.-C. (dir.), *Sanctuaires arvernes, catalogue d'exposition (Clermont-Ferrand, 1985)*, Clermont-Ferrand, 1985.
- Clavel-Lévêque M., 1986
- Clavel-Lévêque M., 'La cité gallo-romaine', dans Sagnes J. (dir.), *Histoire de Béziers*, Toulouse, 1986, p. 49-70.
- Clavel-Lévêque M., 1998
- Clavel-Lévêque M., 'L'implantation coloniale et l'aménagement du territoire de Béziers', dans Clavel-Lévêque M., Vignot A. (éd.), 1998, p. 13-30.
- Clavel-Lévêque M., Vignot A. (éd.), 1998
- Clavel-Lévêque M., Vignot A. (éd.), *Cité et territoire II (Béziers, 24-26 oct. 1997)*, Paris, 1998.
- Cleary S. E., 1987
- Cleary S. E., *Extra-mural areas of romano-british towns, BAR British Series n° 169*, Oxford, 1987.
- Clemens L., Faust S., 2005
- Clemens L., Faust S., 'Tempel am Moselufer', dans *Rettet das archäologische Erbe in Trier. Zweite Denkschrift der Archäologischen Trier-Kommission*, Trèves, 2005, p. 114-115.
- Clément M., 1985
- Clément M., 'Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne', dans *Gallia* n° 43, 1985, p. 285.
- Clément M. *et al.*, 1987
- Clément M., Gruel K., Delestrée L.-P., Galliou P., 'Monnaies celtiques découvertes lors des fouilles du temple gallo-romain de Trogouzel à Douarnenez (Finistère)', dans Brunaux J.-L., Gruel K. (dir.), 1987, p. 33-54.
- Clerc M., 1909
- Clerc M., 'Notes de voyage', dans *REA* n° 11, 1909, p. 53-68.
- Clergues J. H., 1969
- Clergues J. H., 'Les fouilles de la plaine d'Antibes : Vaugrenier. Note préliminaire', dans *Hommage à Fernand Benoît III, Revue des Etudes Ligures 35ème année*, 1969, p. 173-188.

- Cliquet D., 1993
- Cliquet D., *CAG n° 27, l'Eure*, Paris, 1993.
- Cliquet D. *et al.*, 1996
- Cliquet D., Eudier A., Blaszkiewicz P., Brunet V., Moesgaard J.-C., Poirel E., *Le Vieil-Evreux, un vaste site archéologique*, Nassandres, 1996.
- Coarelli F., 1994
- Coarelli F., *Guide archéologique de Rome*, Paris, 1994.
- Coarelli F., 1999
- Coarelli F., 'Pax, templum', dans Steinby E. M. (dir.), 1999, p. 67-70.
- Coarelli F., 2000
- Coarelli F., 'Mundus, pomerium, ager: la concezione dello spazio a Roma', dans Camassa G. *et al.* (dir.), 2000, p. 285-292.
- Coarelli F., 2006
- Coarelli F., 'Martis aedes, templum, lucus', dans La Regina A. (dir.), 2001-2007 (vol. 4), p. 44-45.
- Codou Y., 1985
- Codou Y., 'Un lieu de culte dédié à Mithra', dans *Archipal* n° 8, 1985, p. 2-7.
- Cole S. G., 1994
- Cole S. G., 'Demeter in the Ancient Greek City and its Countryside', dans Alcock S. E., Orborne R. (éd.), 1994, p. 199-216.
- Colin A., 1998
- Colin A., *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne. Contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*, DAF n° 71, Paris, 1998.
- Collart J.-L., 1987
- Collart J.-L., 'Le contexte stratigraphique des monnaies gauloises découvertes à Chilly', dans Brunaux J.-L., Gruel K. (dir.), 1987, p. 64-87.
- Collectif, 1987
- Collectif, *L'Urbs, espace urbain et histoire (Ier av. J.-C. - IIIème s. ap. J.-C.) (Rome, 8-12 mai 1985)*, coll. EFR n° 98, Rome, 1987.
- Collectif, 1990
- Collectif, *De la Gaule à la Normandie : 2000 ans d'histoire, 30 ans d'archéologie, catalogue d'exposition*, Rouen, 1990.
- Collectif, 1992
- Collectif, *Les villes et agglomérations antiques du sud-ouest de la Gaule, histoire et archéologie (Bordeaux, sept. 1990)*, Aquitania suppl. n° 6, Bordeaux, 1992.
- Collectif, 1997
- Equipe du château d'Angers, 'Angers, le Château (palais comtal)', dans *BSR 1996, Pays de la Loire*, Paris, 1997, p. 31-33.
- Collectif, 2001-2002

- Collectif de Recherche sur la cité des Convènes, 'Lugdunum des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère, Haute-Garonne) : acquis récents de la recherche (1992-2002)', dans *Aquitania* n° 18, 2001-2002, p. 29-77.
- Collectif, 2003a
- Collectif, *Avenches, capitale des Helvètes, Archéologie suisse* n° 24, Bâle, 2003.
- Collectif, 2003b
- Collectif, *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, 2003.
- Collectif, 2006
- Collectif, *Gisacum, ville sanctuaire gallo-romaine, catalogue de l'exposition permanente du centre d'interprétation archéologique du site gallo-romain de Gisacum (Le Vieil Evreux)*, Evreux, 2006.
- Colonna G., 1991
- Colonna G., 'Acqua Acetosa Laurentina, l'ager romanus antiquus e i santuari del I miglio', dans *Scienze dell'Antichità. Storia archeologia antropologia* n° 5, 1991, p. 209-232.
- Colonna G., 1994
- Colonna G., 'Winckelmann, i vasi "etruschi" dall'Aventino e il tempio di Diana', dans *PPn* n° 49, 1994, p. 286-304.
- Comte F., Siraudeau J., 1990
- Comte F., Siraudeau J., *Angers. Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, Paris, 1990.
- Corbier M., 1987
- Corbier M., 'L'écriture dans l'espace public romain', dans Collectif, 1987, p. 27-60.
- Cordie-Hackenberg R., 2000
- Cordie-Hackenberg R., 'Die Tempelbezirke von Belginum', dans Haffner A., Von Schnurbein S. (éd.), 2000, p. 409-420.
- Cormier S., 2006
- Cormier S., 'L'architecture d'applique du quadriportique de sanctuaire de Mars Mullo (Allonnes, Sarthe)', dans Brouquier-Reddé V. *et al.* (éd.), 2006, p. 305-311.
- Costé A., Cairon J.-A., 1994-1995
- Costé A., Cairon J.-A., 'Statuette de Saint-Désir de Lisieux', dans *BSHL* n° 34, 1994-1995, p. 123-126.
- Cottin F., 1955-1956
- Cottin F., 'Noviomagus Lexoviorum des temps les plus lointains à la fin de l'occupation romaine. Notes de topographie, d'archéologie et d'histoire D'après les découvertes récentes', dans *BSAN* n° 53, 1955-1956, p. 169-196.
- Coulon G., 2007
- Coulon G., *Les voies romaines en Gaule*, Paris, 2007.
- Coupry J., 1981

- Coupry J., 'Le sanctuaire d'Aristée', dans *Histoire et Archéologie, les dossiers* n° 57, octobre 1981, p. 33-34.
- Coupry J., Giffault M., 1982
- Coupry J., Giffault M., 'La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères (I^{er} siècle av. J.-C.)', dans *PP* n° 37, 1982, p. 360-370.
- Courtépée C., (1777) 1967
- Courtépée C., *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, II : Baillages de Dijon, Beaune, Nuits, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Autun*, Avallon, (1777) 1967.
- Couturier D., Marion S., 2003
- Couturier D., Marion S., 'Meaux Arpent Videron', dans *Bull. de l'AFEAF* n° 21, 2003, p. 39-40.
- Crummy P., 1980
- Crummy P., 'The temples of Roman Colchester', dans Rodwell W. (éd.), 1980, p. 243-284.
- Cüppers H., 1982
- Cüppers H., 'Der Tempel des Asklepios an der Moselbrücke zu Trier', dans *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* n° 14, 1982, p. 7-13.
- Cüppers H., Neyses A., 1971
- Cüppers H., Neyses A., 'Der römische Gutshof mit Grabbezirk und Tempel bei Newel (Kr. Trier-Land)', dans *TZ* n° 34, 1971, p. 143-225.
- Cüppers H. (éd.), 1990
- Cüppers H. (éd.), *Die Römer in Rheinland-Pfalz*, Stuttgart, 1990.
- Cyrułnik B., 1993
- Cyrułnik B., *Les nourritures affectives*, Paris, 1993.
- Daugas J.-P., Tixier L., 1977
- Daugas J.-P., Tixier L., 'Variations paléoclimatiques de la Limagne d'Auvergne', dans Laville H., Renault-Miskovsky J. (éd.), *Approche écologique de l'homme fossile*, Paris, 1977, p. 203-235.
- Dausse L. et al., 1992
- Dausse L., Gruat P., Paillet J.-M., 'Rodez', dans Collectif, 1992, p. 133-139.
- Dauvergne R., 1956
- Dauvergne R., 'Le sanctuaire de la Butte-Ronde à Saint-Forget (Seine-et-Oise)', dans *Mémoires publiés par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile-de-France* n° 8, 1956, p. 7-40.
- Daymard J., 1906
- Daymard J., 'Séance de juin 1906', dans *Bull. Soc. Lot* n° 31, 1906, p. 126.
- De Caumont A., 1838
- De Caumont A., *Cours d'Antiquités monumentales, III : ère gallo-romaine*, Paris, 1838.

De Caumont A., 1867

De Caumont A., *Statistique monumentale du Calvados, tome V : Arrondissement de Lisieux*, Caen, 1867.

De Cazanove O., 1991

De Cazanove O., 'Ex-voto de l'Italie républicaine : sur quelques aspects de leur mise au rebut', dans Brunaux J.-L. (dir.), 1991, p. 203-214.

De Charmasse A. (éd.), 1865

De Charmasse A. (éd.), *Cartulaire de l'église d'Autun*, Paris-Autun, 1865.

De Guilhermy F., 1906

De Guilhermy F., *Mémoires, Montmartre*, Paris, 1906.

De Fayolle G., 1886

De Fayolle G., 'Procès-verbal de la séance du 5 mai', dans *BSNAF*, 1886, p. 176-177.

De Fayolle G., 1900

De Fayolle G., 'Procès-verbal de la séance du 6 septembre 1900', dans *BSHAP* n° 27, 1900, p. 354.

De Filippo R., 2002

De Filippo R., 'La ville et son *forum*', dans Pailler J.-M. (dir.), 2002, p. 205-229.

De Fontenay H., 1848

De Fontenay H., *Autun archéologique*, Autun, 1848.

De Fontenay H., 1889

De Fontenay H., *Autun et ses monuments*, Autun, 1889.

De Kisch Y., 1977

De Kisch Y., *Fouilles de Vaison-la-Romaine*, Rapport dactylographié conservé au SRA PACA, 1977.

De Kisch Y., 1978

De Kisch Y., 'Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique, séance du 16 mai 1977 : Fouilles archéologiques récentes à Vaison-la-Romaine', dans *RA* n° 1, 1978, p. 185-192.

De Kisch Y., 1990

De Kisch Y., *La villa du paon et le quartier des Boutiques*, Vaison-la-Romaine, 1990.

De Kisch Y., 1992

De Kisch Y., 'La villa du paon et le quartier des boutiques', dans Bellet M.-E. (éd.), *Recherches archéologiques récentes à Vaison-la-Romaine et aux environs, Notices d'Archéologie Vauclusienne* n° 2, Vaison-la-Romaine, 1992, p. 43-51.

De la Croix P., 1887

De la Croix P., 'Les temples et le Puits de Mercure', dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* n° 10, 1887, p. 487-546.

De Matty de Latour, 1876

- De Matty de Latour, *Andecombo, Juliomagus et Andecavi ou triple emplacement de l'ancienne capitale de l'Anjou*, Paris, 1876.
- De Montfaucon B., 1724
- De Montfaucon B., *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures, tome II : Le culte des Grecs, des Romains, des Egyptiens et des Gaulois*, Paris, 1724.
- De Pachtère F.-G., 1912
- De Pachtère F.-G., *Paris à l'époque gallo-romaine. Etudes faites à l'aide des papiers de Th. Vacquer*, Paris, 1912.
- De Polignac F., 1984
- De Polignac F., *La naissance de la cité grecque. Cultes, espaces et société, VIIIe-VIe s. avt. J.-C.*, Paris, 1984.
- De Polignac F., 1991
- De Polignac F., 'Convergence et compétition : aux origines des sanctuaires de souveraineté territoriale dans le monde grec', dans Brunaux J.-L. (dir.), 1991, p. 97-105.
- Debatty B., 2006
- Debatty B., '*Marti, Volcano et sanctissimae Vestae sacrum*. Le sanctuaire suburbain de La Motte du Ciar près de Sens (cite des Sénons)', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 2006, p. 159-180.
- Deberge Y. et coll., 2000
- Deberge Y., Dunkley J. et Vernet G. (coll.), 'Un puits à cuvelage en bois de la Tène finale (Le Brézet, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)', dans *RACF* n° 39, 2000, p. 43-62.
- Dechezleprêtre T., Mourot F., 2006
- Dechezleprêtre T., Mourot F., '*Nasium*. De l'*oppidum* à l'agglomération gallo-romaine', dans *Archéologia* n° 433, 2006, p. 28-41.
- Dedet B., Schwaller M., 1990
- Dedet B., Schwaller M., 'Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens', dans *DAM* n° 13, 1990, p. 137-161.
- Deglatigny L., 1925
- Deglatigny L., *Documents et Notes archéologiques I*, Rouen, 1925.
- Deglatigny L., 1927
- Deglatigny L., *Documents et Notes archéologiques II*, Rouen, 1927.
- Dehl-von Kaenel C., 1995
- Dehl-von Kaenel C., *Die Archaische Keramik aus dem Malophoros-Heiligtum in Selinunt : die korinthischen, lakonischen, ostgriechischen, etruskischen und megarischen Importe sowie die 'argivisch-monochrome' und lokale Keramik aus den alten Grabungen*, Berlin, 1995.
- Dehn W., 1937

- Dehn W., 'Der Ring von Otzenhausen', dans *Germania* n° 21, 1937, p. 78-82.
- Dehn W., 1941
- Dehn W., 'Ein Quellheiligtum des Apollo und der Sirona bei Hochscheid, Kr. Bernkastel', dans *Germania* n° 25, 1941, p. 104-111.
- Delacampagne F., 1989
- Delacampagne F., *CAG n° 14, le Calvados*, Paris, 1989.
- Delacampagne F., Paillard D., 1992
- Delacampagne F., Paillard D., *Bayeux. Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, Tours, 1992.
- Delahaye F., Thiron D., 2007
- Delahaye F., Thiron D., 'Bayeux et Saint-Vigor-le-Grand – Avenue Georges Clémenceau', dans *BSR 2006, Basse-Normandie*, Paris, 2007, p. 27.
- Delamarre X., 2003
- Delamarre X., *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, 2003.
- Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998
- Delattre V., Magnan D. (comm.), *Profane et sacré en pays meldois (protohistoire - gallo-romain), catalogue d'exposition (Musée Bossuet, Meaux, 14 nov. 1998-07 fév. 1999)*, Meaux, 1998.
- Delaval E. et al., 1995
- Delaval E., Bellon C., Chastel J., Plassot E., Tranoy L., *Vaise, un quartier de Lyon antique*, *DARA* n° 15, Lyon, 1995.
- Delaval E., 2005
- Delaval E., 'Vieux/Aregenua (Calvados)', dans Ferdière A. (dir.), 2005, p. 497-500.
- Delestrée L.-P., 2005
- Delestrée L.-P., 'Les offrandes monétaires gauloises sur les sanctuaires du Belgium', dans Haselgrove C., Wigg-Wolf D. (éd.), *Iron Age coinage and ritual practices*, Mayence, 2005, p. 321-335.
- Delestrée L.-P., Marcel E., 2001
- Delestrée L.-P., Marcel E., 'Les monnaies gauloises du *fanum* d'Evreux (LEP Hébert)', dans *Les Cahiers Numismatiques* n° 147, 2001, p. 19-31.
- Delor J.-P., 2002
- Delor J.-P., *CAG n° 89/1 et 2, l'Yonne*, Paris, 2002.
- Delor J.-P., Rolley C. (éd.), 1989
- Delor J.-P., Rolley C. (éd.), *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie, catalogue d'exposition*, Auxerre, 1989.
- Demarez J.-D., Othenin-Girard B., 1999
- Demarez J.-D., Othenin-Girard B., *Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy*, *Cahiers d'Archéologie Jurassienne* n° 8, Porrentruy, 1999.

- Démarolle J.-M., 1992
- Démarolle J.-M., 'D'Hygie à Sainte-Valdrée : autour d'une source de la cité des Leuques', dans Chevallier R. (éd.), *Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines (Aix-les-Bains, 28-30 sept. 1990)*, *Caesarodunum* n° 26, Tours, 1992, p. 425-437.
- Démarolle J.-M., 1997
- Démarolle J.-M., 'Laneuveville-devant-Nancy, La Madeleine : deux sites archéologiques ou une seule agglomération ?', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 197-206.
- Démougeot E., 1966
- Démougeot E., 'L'inscription de Lattes (Hérault)', dans *REA* n° 68, 1966, p. 86-100.
- Denizot, 1881
- Denizot, 'Histoire du village de Sainte-Sabine', dans *Mémoires de la Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de l'arrondissement de Beaune*, 1881, p. 117-282.
- Derks T., 1998
- Derks T., *Gods, Temples and ritual Practices. The transformation of Religious ideas and values in Roman Gaul*, *Amsterdam Archaeological Studies* n° 2, Amsterdam, 1998.
- Derks T., 2006
- Derks T., 'Le grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves et ses dédicaces privées : une réinterprétation', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 2006, p. 239-270.
- Derks T., 2008
- Derks T., 'Les rites de passage et leur manifestation matérielle dans les sanctuaires des Trévires', dans Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), 2008, p. 191-204.
- Desachy B., 1991
- Desachy B., 'Le site archéologique de Beauvais (Oise). Eléments de présentation topographique et chronologique', dans *RAP* fasc. n° 3-4, 1991, p. 11-43.
- Desbat A., 2003
- Desbat A., 'La gestion des déchets en milieu urbain : l'exemple de Lyon à la période romaine', dans Ballet P. *et al.* (dir.), 2003, p. 117-120.
- Desbat A. (dir.), 2005
- Desbat A. (dir.), *Lugdunum, naissance d'une capitale, catalogue d'exposition (Lyon, octobre 2005-mai 2006)*, Gollion, 2005.
- Desbordes J.-M., Loustaud J.-P., 1992
- Desbordes J.-M., Loustaud J.-P., 'La voirie urbaine de l'Aquitaine à l'époque augustéenne', dans Collectif, 1992, p. 245-257.
- Deschamps S., 2001
- Deschamps S., 'Le Mans', dans Bouvet J.-P. *et al.*, 2001, p. 252-356.
- Détienne M., 1979
- Détienne M., 'Violentes Eugénies', dans *Acta antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* n° 27, 1979, p. 109-133.

Devauges J.-B., 1979

Devauges J.-B., 'Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne', dans *Gallia* n° 37, 1979, p. 454.

Deyts S., 1988

Deyts S., 'Les ex-voto de guérison en Gaule', dans *La médecine dans l'Antiquité. Les Dossiers d'Archéologie* n° 123, 1988, p. 82-87.

Deyts S., 1992a

Deyts S., *Images des dieux de la Gaule*, Paris, 1992.

Deyts S., 1992b

Deyts S., 'Cultes guérisseurs et thermalisme. Les divinités guérisseuses en Gaule, les ex-voto et le sculpture en bois', dans Landes C. (éd.), 1992a, p. 77-79.

Dhénin M., Amandry M., 1988

Dhénin M., Amandry M., 'Les monnaies de La Bauve', dans Magnan D. (dir.), 1988, p. 100-106.

Di Vietri M., 1953

Di Vietri M., 'Una dodecapoli etrusco-romana al tempo di Servio Tullio ?', dans *Studi Classici e Orientali* n° 2, 1953, p. 79-83.

Dmitriev S., 2004

Dmitriev S., 'Traditions and innovations in the reign of Aurelian', dans *Classical Quarterly* n° 54/2, 2004, p. 568-578.

Dom Grenier, 1856

Dom Grenier, *Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie*, Amiens, 1856.

Dondin-Payre M., 1999

Dondin-Payre M., 'Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 1999, p. 127-230.

Dondin-Payre M., 2007

Dondin-Payre M., 'Les composantes des cités des Trois Gaules', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 397-404.

Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 1999

Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T., *Cités, Municipales, Colonies, les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, 1999.

Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 2006

Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, 2006.

Doyen D., 2003

Doyen D., 'Evreux – LEP Hébert', dans *BSR 2000, Haute-Normandie*, Paris, 2003, p. 22.

- Drack W., 1989
- Drack W., *Der römische Gutshof bei Seeb*, Bâle, 1989.
- Drack W., Fellmann R., 1988
- Drack W., Fellmann R., *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart, 1988.
- Drury P. J., 1980
- Drury P. J., 'Non-classical religious buildings in Iron age and roman Britain', dans Rodwell W. (éd.), 1980, p. 45-78.
- Du Bouaetiez E., Peixoto X., à par.
- Du Bouaetiez E., Peixoto X., 'Le sanctuaire de Vanves', dans Robin S. (dir.), *Lutèce et ses monuments, catalogue d'exposition (Paris, 2009)*, Paris, à par.
- Du Breul J., 1639
- Du Breul J., *Le théâtre des antiquitez de Paris où est traicté de la fondation des églises et chapelles de la cité, université, ville et diocèse de Paris : comme aussi de l'institution du parlement, fondation de l'université et collèges, et autres choses remarquables*, Paris, 1639.
- Du Caurroy A., 1695a
- Du Caurroy A., 'Nouvelles particularités touchant à la découverte d'une figure de Mercure trouvé à Beauvais', dans *Le Mercure Galant*, août 1695, p. 137-147.
- Du Caurroy A., 1695b
- Du Caurroy A., 'Inscription trouvée à Beauvais', dans *JS* n° 34, 1695, p. 534-537.
- Dubois L., 1824
- Dubois L., *Archives annuelles de la Normandie, historiques, monumentales, littéraires et statistiques. Première année*, Caen, 1824.
- Dubois L., 1846
- Dubois L., *Histoire de Lisieux (ville, diocèse et arrondissement) I*, Lisieux, 1846.
- Dubuisson-Aubenay, s. d.
- Dubuisson-Aubenay, *Voyages en France*, ms 4404 conservé bibliothèque Mazarine, s. d.
- Dufetel S., Poncin M.-D., 1997
- Dufetel S., Poncin M.-D., 'Vittel : station thermale ou sanctuaire de sources ?', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 385-392.
- Dufour G., 1992-1993
- Dufour G., 'Le grand théâtre de Vendeuil-Caply', dans Piton D. (dir.), *Nord-Ouest Archéologie, n° spécial 5, Vendeuil-Caply*, 1992-1993, p. 97-109.
- Duguet J.-F., (1707) 1880
- Duguet J.-F., 'Observation sur la ville de Feurs', dans Durand V. (éd.), 1880, p. 13-34.
- Dumasy F., 1994
- Dumasy F., 'Les agglomérations secondaires de la cité des Bituriges *Cubi*', dans Petit J.-P., Mangin M. (dir.), 1994a, p. 215-222.

Dumézil G., 1974

Dumézil G., *La religion romaine archaïque*, Paris, 1974.

Dumons C., 1961

Dumons C., *Fouilles d'un établissement gallo-romain au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados)*, diplôme annexe d'études supérieures, Faculté de lettres, Université de Caen, 1961.

Dunod de Charnage F. I., 1750

Dunod de Charnage F. I., *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, tome 2, Besançon, 1750.

Dunod F. I., 1735

Dunod F. I., *Histoire des Séquanois et de la province séquanoise*, Dijon-Paris, 1735.

Duplessy J., 1818

Duplessy J., *Essai statistique sur le département de la Loire I*, Montbrison, 1818.

Dupraz J., 1998

Dupraz J., *Alba-la-Romaine (07). Fouilles préalables à restauration et présentation au public. Chantier n° 2 : sanctuaire de Bagnols*, DFS, SRA Rhône-Alpes, 1998.

Dupraz J., 2000

Dupraz J., 'Sanctuaires et espaces urbains : Alba-la-Romaine, I^{er} s. av. – III^e s. ap. J.-C.', dans van Andringa W. (éd.), 2000, p. 47-72.

Dupraz J., Cossalter N., 1996

Dupraz J., Cossalter N., 'La statuaire antique d'Alba dans son contexte topographique : découvertes anciennes et récentes', dans *RAN* n° 29, 1996, p. 93-118.

Dupraz J. *et al.*, 1991

Dupraz J., Cossalter N., Allimant A., *Le quartier de Bagnols – 07 – Alba-la-Romaine. Rapport de sauvetage urgent*, SRA Rhône-Alpes, 1991.

Dupraz J. *et al.*, 1992

Dupraz J., Cossalter N., Durand E., Rigaud P., Allimant A., *Le quartier de Bagnols – 07 – Alba-la-Romaine. Rapport de fouille programmé*, SRA Rhône-Alpes, 1992.

Dupraz J. *et al.*, 1993

Dupraz J., Cossalter N., Durand E., Rigaud P., *Alba-la-Romaine – 07, Le sanctuaire de Bagnols, Rapport de fouille programmée*, SRA Rhône-Alpes, 1993.

Dupraz J. *et al.*, 1994

Dupraz J., Cossalter N., Durand E., Rigaud P., *Alba-la-Romaine (Ardèche), Le sanctuaire de Bagnols, Rapport de fouille programmée*, SRA Rhône-Alpes, 1994.

Dupraz J., Fraisse C., 2001

Dupraz J., Fraisse C., *CAG n° 07, l'Ardèche*, Paris, 2001.

Durand C., 1886

Durand C., 'Procès-verbal de la séance du 2 septembre 1886', dans *BSHAP* n° 13, 1886, p. 353-354.

- Durand M., 2000
- Durand M., 'Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). Nouvelle interprétation du site à la suite des fouilles de 1996 à 1999', dans Durand M. (dir.), *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, RAP n° spécial 18, Amiens, 2000, p. 93-152.
- Durand V. (éd.), 1880
- Durand V. (éd.), 'Mémoire inédit de l'abbé Jean-François Duguet, curé de Feurs', dans *Recueil de Mémoires et documents sur le Forez, La Diana* n° 6, 1880, p. 1-400.
- Duret L., Néraudau J.-P., 2001
- Duret L., Néraudau J.-P., *Urbanisme et métamorphoses de la Rome antique*, Paris, 2001.
- Dussot D., 2003
- Dussot D., 'Limoges – Musée municipal de l'Evêché', dans *BSR 2002, Limousin*, Paris, 2003, p. 45-46.
- Duval P.-M., 1976
- Duval P.-M., *Les dieux de la Gaule*, Paris, 1976.
- Duval P.-M., Quoniam P., 1963
- Duval P.-M., Quoniam P., 'Relevés inédits des monuments antiques d'Autun (Saône-et-Loire)', dans *Gallia* n° 21, 1963, p. 155-189.
- Duvernoy C., 1883
- Duvernoy C., 'Note sur une enceinte récemment découverte à Mandeuire (Doubs)', dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* n° 44, 1883, p. 29-44.
- Eblé M., 1948
- Eblé M., 'Découvertes à Saint-Aubin-sur-Mer', dans *Gallia* n° 6, 1948, p. 365-383.
- Eck W., 2007
- Eck W., *La romanisation de la Germanie*, Paris, 2007.
- Edeine, 1952-1954
- Edeine, 'Les fouilles du Mesnil du Baron. Procès-verbaux des séances', dans *BSAN* n° 52, 1952-1954, p. 309-311, 328.
- Edlund I., 1987
- Edlund I., *The gods and the place. Location and function of sanctuaries in the countryside of Etruria and Magna Graecia (700-400 B.C.)*, Stockholm, 1987.
- Egger R., 1956
- Egger R., 'Nouvelle lecture de l'inscription de Corseul (Côtes-du-Nord)', dans *Ogam* n° 8/5-6, n° 47-48, 1956, p. 433-434.
- Egidi R., 2004
- Egidi R., 'Fortunae muliebris aedes, templum', dans La Regina A. (dir.), 2001-2007 (vol. 2), p. 272-273.
- Ensoli S., 1997

- Ensoli S., 'Clipeos figurativos de los foros de edad imperial en Roma y en las provincias occidentales. De signo apotropaico a simbolo de divinizacion imperial', dans *Hispania romana. Desde tierra de conquista a provincia del imperio*, Madrid, 1997, p. 161-169.
- Espérandieu E., 1913
- Espérandieu E., *Les fouilles du Vieil-Evreux. Premier rapport fait à la société française des fouilles archéologiques (extrait du Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques)*, Paris, 1913.
- Espérandieu E., 1921
- Espérandieu E., *Les fouilles du Vieil-Evreux, deuxième année (1914), (extrait du Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques)*, Paris, 1921.
- Etienne A., Eudier P., 1994
- Etienne A., Eudier P., 'L'apport de la prospection aérienne à la connaissance du site gallo-romain du Vieil-Evreux', dans *Haute-Normandie Archéologique* n° 4, 1994, p. 7-12.
- Etienne R., 1985
- Etienne R., 'Un complexe monumental du culte impérial à Avenches', dans *Bull. Pro Aventico* n° 29, 1985, p. 5-26.
- Eychart P., 1961
- Eychart P., *L'oppidum des Côtes. Augustonemetum, Gergovie*, Clermont-Ferrand, 1961.
- Eychart P., 1969
- Eychart P., *Préhistoire et origines de Clermont*, Clermont-Ferrand, 1969.
- Eychart P., 1985
- Eychart P., 'Le sanctuaire de l'oppidum des Côtes', dans Claval J.-C. (dir.), 1985, p. 65-73.
- Fauduet I., 1992
- Fauduet I., *Musée d'Evreux, collections archéologiques. Bronzes gallo-romains, Instrumentum*, Evreux, 1992.
- Fauduet I., 1993a
- Fauduet I., *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, 1993.
- Fauduet I., 1993b
- Fauduet I., *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule, les fanums et base de données informatisées*, Paris, 1993.
- Fauduet I., 2003-2004
- Fauduet I., 2003-2004 : Fauduet I., 'Sanctuaires ruraux et villae en Gaule', dans Bedon R. (éd.), *Rus Amoenum. Les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et dans les régions voisines (Limoges, 7-8 juin 2002)*, *Caesarodunum* n° 37-38, 2003-2004, p. 405-427.
- Faust S., 1987

- Faust S., 'Der gallo-römische Tempelbezirk von Tawern', dans *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* n° 19 = *Kurtrierer Jahrbuch* n° 27, 1987, p. 42-48.
- Faust S., 2001
- Faust S., 'Die Stätten am westlichen Moselufer', dans Kuhn H.-P. (éd.), *Das römische Trier. Führer zu archäologischen Denkmälern in Deutschland* n° 40, Stuttgart, 2001, p. 202-219.
- Fears J., 1981
- Fears J., 'The cult of Jupiter and Roman imperial ideology', dans *ANRW* II, 17, 1, 1981, p. 3-141.
- Feller M., Georges-Leroy M., 1997
- Feller M., Georges-Leroy M., 'Senon, de la bourgade au *Burgus*', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 285-296.
- Fémolant J.-M., 2004
- Fémolant J.-P., 'Beauvais – *Caesaromagus*', dans *La marque de Rome*, 2004, p. 41-42.
- Fémolant J.-M., 2006
- Fémolant J.-P., 'Beauvais – Rue G. et M. Cahen', dans *BSR 2003, Picardie*, Paris, 2006, p. 68.
- Ferdière A. (dir.), 2005
- Ferdière A. (dir.), *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive (Tours, 6-8 mars 2003)*, *RACF* suppl. n° 25, Tours, 2005.
- Fiches J.-L., 2002
- Fiches J.-L., 'Territoires', dans Fiches J.-L. (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon I*, Lattes, 2002, p. 71-82.
- Fichtl S., 2000
- Fichtl S., *La ville celtique, Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, 2000.
- Fichtl S., 2002
- Fichtl S., 'Oppida et occupation du territoire à travers l'exemple de la cité des Médiomatiques', dans Garcia D., Verdin F. (dir.), 2002, p. 315-328.
- Fichtl S., 2004
- Fichtl S., *Les peuples gaulois. IIIe-1er siècles av. J.-C.*, Paris, 2004.
- Fichtl S., 2005
- Fichtl S., '*Murus et pomerium* : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques', dans *RACF* n° 44, 2005, p. 55-72.
- Fichtl S. *et al.*, 2000
- Fichtl S., Metzler J., Sievers S., 'Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation', dans Guichard V., Sievers S., Urban O. H. (dir.), 2000, p. 179-186.
- Fincker M., Tassaux F., 1992
- Fincker M., Tassaux F., 'Les grands sanctuaires 'ruraux' d'Aquitaine et le culte impérial', dans *MEFRA* n° 104/1, 1992, p. 41-76.

Fishwick D., 1982-1986

Fishwick D., 'Les monnaies dites à l'autel de Lyon. Interprétation des motifs figurés au-dessus de l'autel', dans *Bulletin des musées et monuments lyonnais* n° 7 (fasc. 3/1983), 1982-1986, p. 131-138.

Fishwick D., 1987

Fishwick D., *The imperial cult in the latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, Leiden, 1987.

Fishwick D., 2004

Fishwick D., *The imperial cult in the latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire vol. 3: provincial cult – part 3 : the provincial center ; provincial cult*, Leiden/Boston, 2004.

Flambard J.-M., 1981

Flambard J.-M., 'Collegia Compitalicia : phénomène associatif, cadres territoriaux et cadres civiques dans le monde romain à l'époque républicaine', dans *Ktéma* n° 6, 1981, p. 143-166.

Lauer Ph.(éd.), 1906

Lauer Ph. (éd.), *Les annales de Flodoard*, Paris, 1906.

Flotté P., 2005

Flotté P., *CAG n° 57/2, Metz*, Paris, 2005.

Flotté P., Fuchs M., 2000

Flotté P., Fuchs M., *CAG n° 67/1, le Bas-Rhin*, Paris, 2000.

Flotté P., Fuchs M., 2004

Flotté P., Fuchs M., *CAG n° 57/1, la Moselle*, Paris, 2004.

Flouest J.-L. et al., 1998

Flouest J.-L., Niaux R., Quinn D., 'Les nécropoles de Bibracte', dans *Gallia* n°55, 1998, p. 43-48.

Fontaine T., 2001

Fontaine T., 'Die Barbarathermen', dans Kuhnen H.-P. (éd.), *Das römische Trier. Führer zu archäologischen Denkmälern in Deutschland* n° 40, Stuttgart, 2001, p. 102-113.

Fontenille P., 1878

Fontenille P., 'Séance du 23 octobre 1876', dans *Procès-verbaux des séances de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, 1878, p. 49-51.

Formigé J., 1944

Formigé J., 'Le sanctuaire de Sanxay', dans *Gallia* n° 2, 1944, p. 43-120.

Fornier E., 1870

Fornier E., 'Rapport sur les fouilles pratiquées en 1868 et 1869 au Haut-Bécherel, en Corseul', dans *Société d'émulation des Côtes du nord. Bulletins et mémoires* n° 8, 1870, p. 3-18.

Fouet G., 1969

474

- Fouet G., *La villa gallo-romaine de Montmaurin, Haute-Garonne, Gallia suppl. n° 20*, Paris, 1969.
- Fournier D., 1998
- Fournier D., 'Note sur le toponyme Fenèbres', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 146-149.
- Fournier P.-F., 1936
- Fournier P.-F., 'Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne', dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* n° 66, 1936, p. 70-93.
- Fournier P.-F., 1948
- Fournier P.-F., 'Découvertes archéologiques à Clermont, dans les quartiers de Jaude et des Salles', dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* n° 68, 1948, p. 60-104.
- Fournier P.-F., 1965
- Fournier P.-F., 'Le monument dit Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand', dans *Gallia* n° 23, 1965, p. 103-150.
- Fournier P.-F., Lapeyre O., 1972
- Fournier P.-F., Lapeyre O., 'Nouvelle fouille au monument Vasso de Jaude, à Clermont-Ferrand', dans *Gallia* n° 30, 1972, p. 225-234.
- Fournier P.-N., 1970
- Fournier P.-N., 'Découvertes postérieures à 1954 et complément de l'inventaire des découvertes antérieures', dans Desforges E., Fournier P.-N. et G., Hatt J.-J., Imberdis F., *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand*, 1970, p. 301-487.
- Foy de Saint-Hilaire L., 1690
- Foy de Saint-Hilaire L., *Monument du mont Capron*, ms, XVII^{ème} siècle, ancienne bibliothèque de Troussures, notes généalogiques, liasse H14, 1690.
- France-Lenord A., 1960
- France-Lenord A., 'La statue de bronze reconstituée dite de Pacatianus au musée de Vienne (Isère)', dans *Monuments Piot* n° 51, 1960, p. 93-104.
- Fraschetti A., 1994
- Fraschetti A., *Rome et le Prince*, Paris, 1994.
- Frascone D., 1999
- Frascone D., *La voie de l'Océan et ses abords, nécropoles et habitats gallo-romains, à Lyon Vaise. Le boulevard périphérique nord de Lyon, DARA n° 18*, Lyon, 1999.
- Frei-Stolba R., 1999
- Frei-Stolba R., 'Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 1999, p. 29-95.
- Frézouls E., 1987a
- Frézouls E., 'Rome, ville ouverte. Réflexions sur les problèmes de l'expansion urbain d'Auguste à Aurélien', dans Collectif, 1987, p. 373-392.

Frézouls E., 1987b

Frézouls E., 'Au nord de la Loire : des techniques de construction préurbaines à l'implantation des premières villes gallo-romaines', dans *Los asentamientos ibéricos ante la romanización (Casa Velasquez, 27-28 fév. 1986)*, Madrid, 1987, p. 163-171.

Fuchs M., 1992

Fuchs M., 'IOM au pied du temple d'Avenches. De l'église Sainte-Marie-Madeleine au sanctuaire du Cigognier', dans *Bull. Pro Aventico* n° 34, 1992, p. 5-22.

Fünfschilling S., 2006

Fünfschilling S., *Das Quartier 'Kurzenbettli' im Süden von Augusta Raurica, Forschungen in Augst* n° 36, Augst, 2006.

Fustel de Coulanges N. D., 1864

Fustel de Coulanges N. D., *La cité antique vol. III*, Paris, 1864.

Gaillard H., 1996

Gaillard H., *CAG n° 24/1, la Dordogne*, Paris, 1996.

Galliou P., 1987

Galliou P., *Aux origines de Carhaix, catalogue d'exposition (Carhaix, 1er juillet-30 sept. 1987)*, Carhaix, 1987.

Galliou P., 1989

Galliou P., *CAG n° 29, le Finistère*, Paris, 1989.

Galliou P., 2004

Galliou P., *Britannia. Histoire et civilisation de la Grande-Bretagne romaine, 1er – Ve siècles apr. J.-C.*, Paris, 2004.

Garcia D., 2003

Garcia D., 'Espaces sacrés et genèse urbaine chez les Gaulois du midi de la Gaule', dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*, RAN suppl. n° 35, 2003, p. 223-232.

Garcia D., 2004

Garcia D., *La Celtique méditerranéenne. Habitats et société en Languedoc et en Provence, VIIIe-IIIe siècles avt. J.-C.*, Paris, 2004.

Garcia D., 2006

Garcia D., 'Religion et société. La Gaule méridionale', dans Goudineau C. (dir.), 2006, p. 135-164.

Garcia D. (dir.), 1992

Garcia D. (dir.), *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale*, DAM n° 15, 1992.

Garcia D., Verdin F. (dir.), 2002

Garcia D., Verdin F. (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale (Martigues, 1-4 juin 2000)*, Paris, 2002.

- Gauthier M., 1984
- Gauthier M., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 42, 1984, p. 429-230.
- Gazenbeek M., 1998
- Gazenbeek M., 'Prospections systématiques autour de *Glanum* (Bouches-du-Rhône) : l'extension de l'agglomération', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 83-103.
- Gebus L., 1995
- Gebus L., 'Metz – Pontiffroy', dans *BSR 1994, Lorraine*, Paris, 1995, p. 84.
- Gendron S., 2006
- Gendron S., *La toponymie des voies romaines et médiévales. Les mots des routes anciennes*, Paris, 2006.
- Georges-Leroy M., 1997
- Georges-Leroy M., 'Cocheren, une bourgade de hauteur', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 57-82.
- Gerber F. et al., 1994
- Gerber F., Guillot B., Philippot A.-G., 'Evreux – Centre Hospitalier Général', dans *BSR 1993, Haute-Normandie*, Paris, 1994, p. 33-35.
- Germain J. B., vers 1720
- Germain J. B., *Discours et lettres de J.B. Germain sur les historiens d'Autun et sur les antiquités de cette ville*, manuscrit relié n° 26 conservé à la Société Eduenne d'Autun, vers 1720.
- Geslin P., 1985
- Geslin P., 'Le *concliabulum* melde du Chauffour, à Pecy', dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne* n° 26, 1985, p. 15-20.
- Giannelli G., 1924
- Giannelli G., *Culti et miti della Magna Grecia, contributo all storia piu antica delle colonie greche in Occidente*, Florence, 1924.
- Gilles K.-J., 1991a
- Gilles K.-G., 'Ein frühaugusteischer Münzschatz aus Gusterath, Kreis Trier-Saarburg', dans *TZ* n° 54, 1991, p. 95-106.
- Gilles K.-J., 1991b
- Gilles K.-G., 'Ein römisches Bergheiligtum aus dem Bergkopf bei Fell', dans *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* n° 15, 1991, p. 9-14.
- Gilles K.-J., 1994
- Gilles K.-J., 'Trier-West', dans Petit J.-P., Mangin M. (dir.), *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies (Bliesbruck-Reinheim/Bitche, 21-24 octobre 1992)*, Paris, 1994, p. 283-284.
- Gilles K.-J. et al., 1986
- Gilles K.-J. et al., 'Jahresbericht', dans *TZ* n° 49, 1986, p. 337-408.
- Gillet E. et al., 2006

- Gillet E., Paridaens N., Demarez L., 'Le sanctuaire de Blicky – « Ville d'Anderlecht » (prov. Hainault, Belgique)', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 2006, p. 181-215.
- Girardy-Caillat C., 1992
- Girardy-Caillat C., 'Périgueux (Dordogne) – *Vesunna, Civitas Petrocoriorum*', dans Collectif, 1992, p. 125-129.
- Girardy-Caillat C., 1998
- Girardy-Caillat C., *Périgueux antique*, Paris, 1998.
- Godard-Faultrier V., 1873
- Godard-Faultrier V., 'Les Châtelliers de Frémur. Commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, Maine-et-Loire, fouilles nov. 1871-fév.1873', dans *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* n° 16/3-4, 1873, p. 445-463.
- Godard-Faultrier V., 1874
- Godard-Faultrier V., 'Les Châtelliers de Frémur. Commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, Maine-et-Loire, fouilles mars 1873-fév.1874', dans *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* n° 17/3-4, 1874, p. 225-244.
- Godard-Faultrier V., 1875
- Godard-Faultrier V., 'Les Châtelliers de Frémur. Commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, Maine-et-Loire, fouilles avril 1874-fév.1875', dans *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* n° 18/3-4, 1875, p. 133-147.
- Goguey R., 1982
- Goguey R., 'Recherches par photographies aériennes sur les temples et théâtres gallo-romains de la Loire au Rhin', dans *Actes du Symposium international du Centre Interdisciplinaire de Recherches Aériennes (Bruxelles, 8 déc. 1979)*, Bruxelles, 1982, p. 117-128.
- Goguey R., 1985
- Goguey R., 'Les sites de l'Age du Fer dans les vallées des Tilles et de l'Ouche D'après la photographie aérienne', dans *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, RAE suppl. n° 6, 1985, p. 11-16.
- Goguey R., 1992
- Goguey R., 'Le théâtre du temple de Janus à Autun : les données de la photographie aérienne et l'environnement archéologique', dans Landes C. (éd.), 1992b, p. 45-57.
- Gomez de Soto J., 1994
- Gomez de Soto J., 'Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine', dans *Aquitania* n° 12, 1994, p. 165-182.
- Gomez de Soto J., Milcent P.-Y. et coll., 2003
- Gomez de Soto J., Milcent P.-Y. et coll., 'La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes)', dans Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.), 2003, p. 107-138.

- Goodburn R. *et al.*, 1979
- Goodburn R., Hassal M. W. C., Tomcin R. S. O., 'Roman Britain in 1978', dans *Britannia* n°10, 1979, p. 268-356.
- Goodman P. J., 2007
- Goodman P. J., *The Roman city and its periphery from Rome to Gaul*, London/New York, 2007.
- Gorce J., 1961
- Gorce J., 'Le Palais à Feurs', dans *Bulletin des groupes de recherches archéologiques du département de la Loire* n° 1, 1961, p. 3-9.
- Gose E., 1932
- Gose E., 'Der Tempelbezirk von Otrang bei Fließem', dans *TZ* n° 7, 1932, p. 123-142.
- Gose E., 1955
- Gose E., *Der Tempelbezirk des Lenus Mars in Trier*, Berlin, 1955.
- Gose E., 1967
- Gose E., 'Der Tempel am Herrenbrunnchen', dans *TZ* n° 30, 1967, p. 82-100.
- Gose E., 1972
- Gose E., *Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier, Textband – Abbildungen*, Mainz am Rhein, 1972.
- Gosselin L., 1952-1954
- Gosselin L., 'Les fouilles du Mesnil du Baron. Procès-verbaux des séances', dans *BSAN* n° 52, 1952-1954, p. 263-264, 282, 292-293, 296, 307-308, 334.
- Gosselin L., 1954
- Gosselin L., 'Découverte d'un temple gallo-romain au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados)', dans *BSNEP* n° 35, 1954, p. 144-148.
- Gosselin L., 1958
- Gosselin L., 'Fouilles d'un établissement gallo-romain à Baron-sur-Odon (Calvados)', dans *Actes du Congrès de Caen (15-22 juillet 1955). 74ème session de l'association française pour l'avancement des sciences*, Caen, 1958, p. 382-385.
- Gosselin L., 1961-1962
- Gosselin L., 'Les fouilles du Mesnil du Baron. Procès-verbaux des séances', dans *BSAN* n° 56, 1961-1962, p. 588, 766-767
- Goudineau C., 1991
- Goudineau C., 'Introduction sur les villes augustéennes de la Gaule', dans Goudineau C., Rebourg A. (éd.), *Les villes augustéennes de la Gaule (Autun, 6-8 juin 1985)*, Autun, 1991, p. 7-15.
- Goudineau C., 2006
- Goudineau C., 'Les clichés', dans Goudineau C. (dir.), 2006, p. 9-25.
- Goudineau C. (dir.), 1989
- Goudineau C. (dir.), *Aux origines de Lyon, DARA* n° 2, Lyon, 1989.

Goudineau C. (dir.), 2006

Goudineau C. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006.

Goudineau C., de Kisch Y., 1999

Goudineau C., de Kisch Y., *Vaison-la-Romaine, Guides archéologiques de la France*, Vaison-la-Romaine, 1999.

Goudineau C., Peyre C., 1993

Goudineau C., Peyre C., *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple gaulois*, Paris, 1993.

Goudineau C. et al. (dir.), 1994

Goudineau C., Fauduet I., Coulon G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine (Argentomagus, 9-10 oct. 1992)*, Paris, 1994.

Grandazzi A., 1995

Grandazzi A., 'Un aspect de la divination chez Tacite, Annales XII, 24 : quelques remarques sur le pomerium', dans *Les écrivains et l'Etrusca disciplina de Claude à Trajan, Caesarodunum suppl. n° 64*, 1995, p. 38-62.

Gras M., 1987

Gras M., 'Le temple de Diane sur l'Aventin', dans *REA n° 89/1-2*, 1987, p. 47-61.

Green M., 1986

Green M., 'Jupiter, Taranis and the Solar Wheel', dans Henig M., King A. (éd.), *Pagan gods and shrines of the Roman Empire*, Oxford, 1986, p. 65-75.

Grenier A., 1958

Grenier A., *Manuel d'Archéologie gallo-romaine, III, L'architecture, 1*, Paris, 1958.

Grenier A., 1960

Grenier A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine, IV, Les monuments des eaux, 2*, Paris, 1960.

Grimal P., 1959

Grimal P., 'L'enceinte servienne dans l'histoire urbaine de Rome', dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire n° 71*, 1959, p. 43-64.

Gros P., 1976

Gros P., *Aurea Templata. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, 1976.

Gros P., 1984

Gros P., 'L'Augusteum de Nîmes', dans *RAN n° 17*, 1984, p. 123-134.

Gros P., 1987

Gros P., 'Sanctuaires traditionnels, capitoles et temples dynastiques : ruptures et continuités dans le fonctionnement et l'aménagement des centres religieux urbains', dans *Los asentamientos ibéricos ante la romanización (casa Velazquez, Madrid, 27-28 fév. 1986)*, Madrid, 1987, p. 111-120.

Gros P., 1996

- Gros P., *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, tome I : les monuments publics*, Paris, 1996.
- Gros P., 1998
- Gros P., 'Villes et 'non-villes' : les ambiguïtés de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain', dans Gros P.(dir.), *Villes et campagnes en Gaule romaine (Aix-en-Provence, 23-29 oct. 1995)*, Aix-en-Provence, 1998, p. 11-25.
- Gros P., 2006
- Gros P., 'Aspects sociaux et monumentaux des alignements funéraires à l'entrée des villes romaines', dans Michaud-Fréjaville F. et al. (dir.), 2006, p. 39-52.
- Gruat P. et al., 1991
- Gruat P., Maniscalco J., Martin H., Crubezy E., 'Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch', dans *Aquitania* n° 9, 1991, p. 61-104.
- Guichard V., Sievers S., Urban O. H. (dir.), 2000
- Guichard V., Sievers S., Urban O. H. (dir.), *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse (Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998)*, *Bibracte* n° 4, Glux-en-Glenne, 2000.
- Guilbaut J.-E., Roux J.-C., 1983
- Guilbaut J.-E., Roux J.-C., 'De nouvelles recherches archéologiques dans la plaine des Balquières à Onet-le-Château', dans *Travaux, club d'archéologie, M.J.C. – 12000 – Rodez*, 1983, p. 217-223.
- Guilhembet J.-P., 2006
- Guilhembet J.-P., 'Limites et entrées dans la Rome antique : quelques rappels et quelques remarques', dans Michaud-Fréjaville F. et al. (dir.), 2006, p. 79-121.
- Guillaumet J.-P., 2003
- Guillaumet J.-P., 'De la naissance de Bibracte à la naissance d'Autun', dans Collectif, 2003b, p. 215-225.
- Guillet E. et al., 1992
- Guillet E., Lelièvre V., Paillet J.-M., Piskorz M., Recolin A., Souq F., 'Un monument à portique tardo-hellénistique près de la source de la Fontaine à Nîmes (Gard)', dans Garcia D. (dir.), 1992, p. 57-89.
- Guillot B., Millard N., 1995
- Guillot B., Millard N., *Evreux (27), Rue de la Justice, DFS de sauvetage programmé*, SRA Haute-Normandie, mai-juillet 1995.
- Guillot B., Millard N., 1996
- Guillot B., Millard N., 'Evreux – Rue de la Justice', dans *BSR 1995, Haute-Normandie*, Paris, 1996, p. 26-27.
- Gury F., Guyard L., 2006
- Gury F., Guyard L., 'Le sanctuaire central du Vieil-Evreux (Eure) et le bronze à l'épaule cuirassée', dans Brouquier-Reddé V. et al. (éd.), 2006, p. 211-221.

Guyard L., 1989

Guyard L., 'Le sanctuaire de Thorigné-en-Charnie', dans *Journées archéologiques régionales, Antiquités Historiques des Pays de la Loire*, Jublains, 1989, p. 12-14.

Guyard L., 1998a

Guyard L., 'Paris : le faubourg nord de Lutèce', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 163-180.

Guyard L., 1998b

Guyard L., 'Vieil-Evreux – Les Terres Noires', dans *BSR 1998, Haute-Normandie*, Paris, 1999, p. 44-46.

Guyard L., 1999

Guyard L., 'Le Vieil-Evreux – Théâtre gallo-romain', dans *BSR 1998, Haute-Normandie*, Paris, 1999, p. 49-50.

Guyard L., Bertaudière S., 1999

Guyard L., Bertaudière S., 'Le Vieil-Evreux – Thermes gallo-romains, Les Terres noires', dans *BSR 1998, Haute-Normandie*, Paris, 1999, p. 46-49.

Guyard L., Lepert T., 1999

Guyard L., Lepert T., 'Le Vieil-Evreux. Ville-sanctuaire gallo-romaine', dans *Archéologia* n° 359, 1999, p. 20-29.

Guyard L. *et al.*, 1997

Guyard L., Dabas M. Et Pedotti G., 'Le Vieil-Evreux – Thermes gallo-romains', dans *BSR 1996, Haute-Normandie*, Paris, 1997, p. 42-43.

Guyonvar'ch C., 1960

Guyonvar'ch C., 'Notes d'étymologie et de lexicologie gauloises, 8', dans *Ogam* n° 12, 1960, p. 452-458.

Guyot E., 1936

Guyot E., 'Sanctuaire de source à Corcelles-les-Monts', dans *BCTH*, 1936, p. 495-499.

Hackens T., 1963

Hackens T., 'Favisae', dans *Etudes étrusco-italiques. Mélanges pour le 25ème anniversaire de la chaire d'Etruscologie à l'Université de Louvain*, Louvain, 1963, p. 71-99.

Haffner A., von Schnurbein S. (éd.), 2000

Haffner A., von Schnurbein S. (éd.), *Kelten, Germanen, Römer im Mittel gebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen (Trier, 1998)*, Bonn, 2000.

Halna du Fretay, 1894

Halna du Fretay, 'Temples romains dans le Finistère', dans *Bulletin de la société archéologique du Finistère* n°21, 1894, p. 160-166.

Hamm G., 2004

Hamm G., *CAG n° 54, la Meurthe-et-Moselle*, Paris, 2004.

Hänggi R., 1986

- Hänggi R., *Der Podiumtempel auf dem Schönbühl, Augster Museumshefte n° 9*, Augst, 1986.
- Hanoune R. (dir.), 2007
- Hanoune R. (dir.), *Les villes de la Gaule romaine. Vingt ans de recherches nouvelles (Lille, 21-23 nov. 2002)*, Lille, 2007.
- Hanson J. A., 1959
- Hanson J. A., *Roman theater-tempel*, Princeton, 1959.
- Hardy M., 1886a
- Hardy M., 'Procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 1886', dans *BSHAP* n° 13, 1886, p. 176-180.
- Hardy M., 1886b
- Hardy M., 'Procès-verbal de la séance du 28 mai 1886', dans *BSHAP* n° 13, 1886, p. 258-260 et 267-270.
- Hardy M., 1886c
- Hardy M., 'Procès-verbal de la séance du 7 octobre 1886', dans *BSHAP* n° 13, 1886, p. 433-435.
- Hardy M., 1887
- Hardy M., 'Procès-verbal de la séance du 3 février 1887', dans *BSHAP* n° 14, 1887, p. 82-83.
- Harmand J., 1958
- Harmand J., 'Le sanctuaire gallo-romain de 'La Motte du Ciar' à Sens (Yonne). Sa famille architecturale et le problème des temples d'héroïsation en Gaule romaine', dans *RAE* n° 9/1-2, 1958, p. 43-73.
- Haselgrove C., 1987
- Haselgrove C., 'The archaeological context of Iron Age coins finds on major settlement sites in Eastern England : Colchester and St. Albans', dans Bousquet J., Naster P. (dir.), *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 483-496.
- Hatt J.-J., 1958
- Hatt J.-J., 'Les fouilles de Mackwiller', dans *CRAI*, 1958, p. 94-101.
- Hatt J.-J., 1963
- Hatt J.-J., 'Découverte des fondations d'un sanctuaire gallo-romain à Sainte-Ruffine', dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine* n° 63, 1963, p. 21-27.
- Hatt J.-J., 1975
- Hatt J.-J., 'Interprétation et syncrétisme dans la religion gauloise', dans Dunand F., Benoît A., Philonenko M., *Mystères et syncrétismes*, Paris, 1975, p. 115-126.
- Hatt J.-J., 1989
- Hatt J.-J., *Mythes et dieux de la Gaule*, Paris, 1989.
- Heckenbenner D., 1997

- Heckenbenner D., 1997, 'Sarrebouurg, *Pons Saravi*, un bourg de la Sarre', dans Massy J.-C. (dir.), *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Besançon, 1997, p. 271-284.
- Heinen H., 1985
- Heinen H., *Trier und das Trevererland in römischer Zeit*, Trèves, 1985.
- Henry D.-J.-M., (1818) 1842
- Henry D.-J.-M., *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes*, (Forcalquier, 1818) Dignes, 1842.
- Henry P., Mathieu N., 2003
- Henry P., Mathieu N., 'Corseul : lever de rideau sur une capitale ?', dans *ABPO* n° 110/ n° 3, 2003, p. 7-32.
- Hermann W., 1967
- Hermann W., 'Santuari di Magna Grecia e della madre patria', dans *Santuari di Magna Grecia. Atti del quarto convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 11-16 ottobre 1964)*, Naples, 1965, p. 47-57.
- Hettiger S., 1996
- Hettiger S., *Carré Jaude. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), DFS de fouille archéologique préventive*, SRA Auvergne, janvier 1996.
- Hettiger S., 1997
- Hettiger S., 'Clermont-Ferrand – Carré Jaude', dans *BSR 1995, Auvergne*, Paris, 1997, p. 68-70.
- Hettiger S., 1998
- Hettiger S., 'Clermont-Ferrand – Rues Bonnabaud et Rameau, monument Vasso Galate', dans *BSR 1996, Auvergne*, Paris, 1998, p. 54-55.
- Hettner F., 1901
- Hettner F., *Drei Tempelbezirke im Treverland*, Trèves, 1901.
- Hettner F., Jacobs J., 1910
- Hettner F., Jacobs J., 'Nachtrag zu dem Werke : drei Tempelbezirke im Trevererlande', dans *TZn* n° 3, 1910, p. 49-67.
- Hiernard J., Bourgeois L., 1995
- Hiernard J., Bourgeois L., 'Quand Poitiers s'appelait *Lemonum*', dans *Poitiers. Archéologia, hors-série* n° 6, 1995, p. 4-19.
- Hinard F., 1991
- Hinard F., 'Rome dans Rome. La Ville définie par les procédures administratives et les pratiques sociales', dans Hinard F., Royo M. (éd.), *Rome. L'espace urbain et ses représentations*, Paris, 1991, p. 31-54.
- Hölscher T., 1998
- Hölscher T., *Öffentliche Räume in frühen griechischen Städten*, Heidelberg, 1998.
- Homo L., 1971

- Homo L., *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité*, Paris, (1951) 1971.
- Horne P. D., 1986
- Horne P. D., 'Roman or celtic Temples ? A case study', dans Henig M., King A. (éd.), *Pagan gods and shrines of the Roman Empire*, Oxford, 1986, p. 15-24.
- Hossey G., 1987
- Hossey G., 'La Tour Brunehaut à Pin-Izel', dans Lambert C. (dir.), *Archéologie entre Semois et Chiens*, Virton, 1987, p. 81-86.
- Huber E., 1909
- Huber E., *Le Hérapel. Les fouilles de 1894 à 1904*, Strasbourg, 1909.
- Hufschmid T., 2007
- Hufschmid T., 'La ville romaine d'Augusta Raurica-Augst (Bâle-Campagne, CH) et son théâtre. Les recherches actuelles', dans Bélet-Gonda C. et al. (dir.), 2007, p. 59-72.
- Humbert B., 1983
- Humbert B., 'Le sanctuaire de Sorcy-Saint-Martin', Burnand Y. (dir.), *Etudes d'Architecture gallo-romaine*, Metz, 1983, p. 40-56.
- Hure A., 1938
- Hure A., 'La Motte du Ciar', dans *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* n° 92, 1938, p. 71-108.
- Hurlet F., 2001
- Hurlet F., 'L'image du pouvoir impérial et sa localisation dans la ville : la singularité de la province d'Afrique aux deux premiers siècles de notre ère', dans Molin M. (éd.), 2001, p. 277-289.
- Jacob J.-P. et al., 1983
- Jacob J.-P., Leredde H., Lorient X., 'Trésors monétaires gallo-romains du département de l'Yonne', dans *RAE* n° 34/3-4, 1983, p. 301-327.
- Jacques F., 1990
- Jacques F., 'Les statuts des personnes et des communautés', dans Jacques F., Scheid J., *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.) - Tome 1 : Les structures de l'Empire romain*, Paris, 1990, p. 209-289.
- Jahyer F., 1887
- Jahyer F., 'Rapport sur les fouilles aux travaux du nouveau réservoir', dans *Le Vieux Montmartre* n° 4, 1887, p. 28-36.
- Joan L., 2003
- Joan L., *CAG n° 25 et 90, le Doubs et le territoire de Belfort*, Paris, 2003.
- Jobic F., 1998
- Jobic F., 'Le petit mobilier du sanctuaire de La Bauve', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 105-107.
- Johns C., 1982
- Johns C., *Sex and Symbol ? Erotic Images of Greece and Rome*, Londres, 1982.

Jolibois E., 1858

Jolibois E., *La Haute-Marne ancienne et moderne : dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce département*, Chaumont, 1858.

Jollois J.-B.-P., 1843

Jollois J.-B.-P., 'Mémoires sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris, contenant la découverte d'un cimetière gallo-romain sis entre la rue Blanche et la rue de Clichy, dans l'impasse Tivoli, et des découvertes sur les voies romaines qui aboutissent à Lutèce ; suivi d'un résumé statistique et accompagné d'observations nouvelles sur les antiquités trouvées en divers temps et divers lieux dans Paris', dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie royale des inscriptions et Belles-Lettres de l'institut de France, 2ème série : Antiquités de la France*, tome I, 1843, p. 1-177.

Joly M., 2000

Joly M., 'Langres – Usine Freudenberg', dans *BSR 1998, Champagne-Ardenne*, Paris, 2000, p. 92-93.

Joly M., 2001a

Joly M., *CAG n° 52/2, Langres*, Paris, 2001.

Joly M., 2001b

Joly M., 'Langres – Usine Freudenberg', dans *BSR 1999, Champagne-Ardenne*, Paris, 2001, p. 123-125.

Joly M., 2007

Joly M., 'Langres : *oppidum et caput civitatis*', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 205-219.

Jost M., 1985

Jost M., *Sanctuaires et cultes d'Arcadie, Etudes péloponnésienne* n° 9, Paris, 1985.

Jost M., 1994

Jost M., 'The distribution of sanctuaries in civic space in Arcadia', dans Alcock S. E., Orborne R. (éd.), 1994, p. 217-230.

Joulin M., 1901

Joulin M., 'Les ruines gallo-romaines situées dans la banlieue de Toulouse à la Flambelle et à Saint-Michel-du-Touch', dans *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France* n° 25-28 – 2^{ème} série, 1901, p. 20-22.

Jucker H., 1981

Jucker H., 'Marc Aurel bleibt Marc Aurel', dans *Bull. Pro Aventico* n° 26, 1981, p. 7-36.

Jud P., Kaenel G., 2002

Jud P., Kaenel G., 'Helvètes et Rauriques : quelle emprise territoriale ?', dans Garcia D., Verdin F. (dir.), 2002, p. 297-305.

Jufer N., Luginbühl T., 2001

Jufer N., Luginbühl T., *Répertoire des dieux gaulois, les noms des divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes et la toponymie*, Paris, 2001.

- Jullian C., 1908
Jullian C., *Histoire de la Gaule II*, Paris, 1908.
- Jullian C., 1913
Jullian C., *Histoire de la Gaule IV*, Paris, 1913.
- Jullian C., 1920
Jullian C., *Histoire de la Gaule VI*, Paris, 1920.
- Kaenel G., 2000
Kaenel G., 'Les Helvètes, un maigre bilan', dans Guichard V., Sievers S., Urban O. H. (dir.), 2000, p. 119-125.
- Kahn L., 1978
Kahn L., *Hermès passe ou les ambiguïtés de la communication*, Paris, 1978.
- Kallala N., 1992
Kallala N., 'Capitales d'Afrique et statut municipaux', dans *Les Cahiers de Tunisie* n° 45, 1992, p. 185-196.
- Kasprzyck M., Labaune Y., 2003
Kasprzyck M., Labaune Y., 'La gestion des déchets à Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques', dans Ballet P. et al. (dir.), 2003, p. 99-116.
- Kérébel H., 1994
Kérébel H., 'Corseul – Le Haut-Bécherel', dans *BSR 1993, Bretagne*, Paris, 1994, p. 23-24.
- Kérébel H., 1996
Kérébel H., 'Evolution d'un chef-lieu de cité au cours de la première moitié du I^{er} siècle Corseul (*Fanum Martis*), capitale de la cité des Coriosolites', Bedon R. (éd.), 1996, p. 59-77.
- Kérébel H., 1999-2000
Kérébel H., *DFS – Fouille de sauvetage programmée à l'emplacement du musée départemental d'archéologie du Calvados – Vieux, parcelles AE 44 et 156, SRA Basse-Normandie*, 1999-2000.
- Kérébel H., 2000
Kérébel H., 'Vieux, site du musée', dans *BSR 1999, Basse-Normandie*, Paris, 2000, p. 57-58.
- Kérébel H., 2001
Kérébel H., *Corseul (Côtes d'Armor), un quartier de la ville antique*, DAF n° 88, Paris, 2001.
- Kérébel H., 2005
Kérébel H., 'Le déclin progressif de Corseul (Côtes-d'Armor), ancien chef-lieu de la cité des Coriosolites', dans Ferdière A. (dir.), 2005, p. 157-172.

Kienast D., 1965

Kienast D., 'Rom und die Venus vom Eryx', dans *Hermès* n° 93, 1965, p. 478-489.

King A., Soffe G., 1994

King A., Soffe G., 'Recherches récentes sur les temples romano-celtiques de Grande-Bretagne. L'exemple de Hayling Island', dans Goudineau C. *et al.* (dir.), 1994, p. 41-50.

Kovács P., 1998

Kovács P., 'The merchants from Emona and the *pomerium* of Savaria', dans *Münstersche Beiträge zur antiken Handelsgeschichte* n° 17/1, 1998, p. 100-120.

Krier J., 1981

Krier J., *Die Treverer ausserhalb ihrer Civitas. Mobilität und Aufstieg*, Trèves, 1981.

Krier J., Weiller R., 1982

Krier J., Weiller R., 'Neues zum römischen Tempelbezirk von Steinsel-Rëleut', dans *Hémecht* n° 39, 1982, p. 255-270.

Krüger E., 1903

Krueger E., 'Niedaltdorf (Krs. Saarlouis), Römischen Tempelbezirk', dans *Korrepondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst* n° 22, 1903, p. 193-200.

Krüger E., 1932

Krueger E., 'Schleidweiler', dans *TZ* n° 7, 1932, p. 144.

Kruta V., 2000

Kruta V., *Les Celtes : histoire et dictionnaire, des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris, 2000.

Kuhnen H.-P., 2004

Kuhnen H.-P., 'Trèves – Augusta Treverorum', dans *La marque de Rome*, 2004, p. 63-72.

Kuhnen H.-P. (dir.), 2001

Kuhnen H.-P. (dir.), *Das römische Trier, Führer zu archäologischen Denkmälern in Deutschland*, Stuttgart, 2001.

Kyll N., 1966

Kyll N., 'Heidnische Weihe- und Votivgaben aus der Römerzeit des Trierer Landes', dans *TZn* n° 29, 1966, p. 5-113.

L'Huillier M.-C., 2005

L'Huillier M.-C., 'Notes sur la disparition des sanctuaires païens', dans Garrido-Hory M., Gonzales A. (éd.), *Histoire, espaces et marges de l'Antiquité. Hommages à Monique Clavel-Lévêque, IV*, Besançon, 2005, p. 271-297.

La marque de Rome, 2004

La marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule, catalogue d'exposition (Musée de Picardie, 14 fév. 2004-16 mai 2004), Amiens, 2004.

- La Regina A. (dir.), 2001-2007
- La Regina A. (dir.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae. Suburbium vol. 1-4*, Rome, 2001-2007.
- Labrousse M., 1956
- Labrousse M., 'Inscriptions religieuses inédites de *Lugdunum Convenarum*', dans *Annales du Midi* n° 71, 1956, p. 133-151.
- Labrousse M., 1962
- Labrousse M., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 20, 1962, p. 589.
- Labrousse M., 1968
- Labrousse M., *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisogiths*, Paris, 1968.
- Labrousse M., 1969
- Labrousse M., *Inventaire archéologique du département du Lot pour la période gallo-romaine*, thèse de doctorat dactylographié, Paris/Sorbonne, 1969.
- Labrousse M., Mercadier G., 1990
- Labrousse M., Mercadier G., 'Cahors', dans *CAG n° 46, le Lot*, Paris, 1990.
- Lacoste G., 1883
- Lacoste G., *Histoire générale de la province de Quercy, tome I*, Cahors, 1883.
- Lacroix B., 1963
- Lacroix B., 'Un sanctuaire de l'eau de plan circulaire aux Fontaines-Salées', dans *RAE* n° 14, 1963, p. 81-114.
- Lacroix B., 1966
- Lacroix B., 'Un sanctuaire du deuxième siècle et son autel au dieu Mercure au centre sidérurgique gallo-romain de « Crot-au-Port » (commune de Fontenay-sous-Vézelay)', dans *L'Echo d'Auxerre* n° 62 et 63, 1966, p. 15-19 et 21-27.
- Lacroix J., 2007
- Lacroix J., *Les noms d'origine gauloise. La Gaule des Dieux*, Paris, 2007.
- Lafon X., 2001a
- Lafon X., 'La ville de Rome – Le *suburbium*', dans *Pallas* n° 55, 2001, p. 199-214.
- Lafon X., 2001b
- Lafon X., *Villa maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine*, Rome, 2001.
- Lafon X., 2006
- Lafon X., 'Urbanisation en Gaule romaine', dans Paunier D. (dir.), 2006, p. 67-79.
- Lafon X., Adam A.-M., 1993
- Lafon X., Adam A.-M., 'Des morts chez les vivants ? Tombes et habitat dans la France du nord-est', dans Ferdière A. (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule romaine (Orléans, 7-9 fév. 1992)*, Tours, 1993, p. 113-120.
- Lajoye P., 2001

- Lajoie P., 'La statuette gallo-romaine de Saint-Désir. Etude typologique et datation', dans *BSHL* n° 49, 2001, p. 11-13.
- Lallier, 1847
- Lallier, 'Compte-rendu des travaux de La Motte du Ciar', dans *CAF (14ème session, Sens, 31 mai 1847)*, Paris, 1847, p. 50-65.
- Lambert C., Rioufreyt J., 1975
- Lambert C., Rioufreyt J., 'Des enceintes protohistoriques aux sanctuaires gallo-romains', dans *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne* n° 246-247, 1975, p. 3-60.
- Lambert C., Rioufreyt J., 1984
- Lambert C., Rioufreyt J., 'La tour gallo-romaine de Juillé', dans *La Province du Maine* n° 86, XIII/50, 1984, p. 113-127.
- Lambert C., Rioufreyt J., 1986
- Lambert C., Rioufreyt J., 'Villas et sanctuaires du Maine', dans *Dossiers Histoire et Archéologie* n° 106, 1986, p. 46-53.
- Lambert C., Rioufreyt J., 1994
- Lambert C., Rioufreyt J., 'Les sanctuaires d'Aubigné et d'Oisseau (Sarthe) : deux exemples d'architecture mixte', dans Goudineau C. *et al.* (dir.), 1994, p. 95-98.
- Lambert C. E., 1847
- Lambert C. E., 'Notice sur l'ancienne nécropole de la cité de Bayeux et sur une inscription en l'honneur de Constantin-le-Grand', dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* n° 7 – 2^{ème} série, 1847, p. 437-454.
- Lambert P.-Y., 1994
- Lambert P.-Y., *La langue gauloise, description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, 1994.
- Lambert P.-Y., 1996
- Lambert P.-Y., 'Mars Mullo, quelle étymologie ?', dans *Bulletin des amis des études celtiques* n° 12, 1996, p. 3-5.
- Lambot B., 1991
- Lambot B., 'Quelques aspects funéraires et cultuels chez les Rèmes', dans Brunaux J.-L. (éd.), 1991, p. 66-78.
- Lambrechts R., 1970
- Lambrechts R., *Les inscriptions avec le mot 'Tular' et le bornage étrusques*, Florence, 1970.
- Lamiray H., 1927-1929
- Lamiray H., 'Le Vieil-Evreux (*Gisacum*). Fouilles de la Basilique de 1911 à 1914', dans *BSNEP* n° 27, 1927-1929, p. 106-129.
- Landes C. (éd.), 1992a
- Landes C. (éd.), *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Lattes, 1992.

- Landes C. (éd.), 1992b
- Landes C. (éd.), *Spectacula II. Le Théâtre antique et ses spectacles (Lattes, 27-31 avril 1989)*, Lattes, 1992.
- Langloys G., 1999
- Langloys G., 'Les « têtes coupées » du midi de la Gaule et leur contribution au mythe de la barbarie', dans *BAP* n° 28, 1999, p. 39-51.
- Langouët L., 1985
- Langouët L., 'Un *vicus* gallo-romain routier et portuaire : Taden (Côtes-du-Nord) sur les bords de la Rance', dans *RAO* n° 2, 1985, p. 73-82.
- Langouët L., 1986
- Langouët L., 'La structure urbaine de la capitale de la *civitas* des Coriosolites à l'époque gallo-romaine', dans *Dossiers du CeRAA* n° 14, 1986, p. 23-38.
- Langouët L., 1988
- Langouët L., *Les Coriosolites, un peuple armoricain. De la période gauloise à l'époque gallo-romaine*, Saint-Malo, 1988.
- Langouët L. *et al.*, 1981
- Langouët L., Faguet G., Vilbert L. R., 'Chronique de prospection archéologique 1981 dans les arrondissements de Saint-Malo et Dinan. Les recherches archéologiques qui en découlent', dans *Dossiers du CeRAA* n° 9, 1981, p. 33-60.
- Langouët L. *et al.*, 1989
- Langouët L., Faguet G., Andlauer L., 'Chronique de prospection archéologique en Haute-Bretagne', dans *Dossiers du CeRAA* n° 17, 1989, p. 1-25.
- Langouët L. *et al.*, 1990
- Langouët L., Faguet G., Andlauer L., 'Chronique de prospection archéologique 1990 en Haute-Bretagne', dans *Dossiers du CeRAA* n° 18, 1990, p. 5-42.
- Langouët L. *et al.*, 1991
- Langouët L., Faguet G., Andlauer L., 'Chronique de prospection archéologique 1991 en Haute-Bretagne et en Basse Normandie', dans *Dossiers du CeRAA* n° 19, 1991, p. 65-100.
- Langouët L. *et al.*, 1992
- Langouët L., Faguet G., Andlauer L., 'Chronique de prospection archéologique 1992 en Haute-Bretagne et en Basse-Normandie', dans *Dossiers du CeRAA* n° 20, 1992, p. 45-70.
- Langouët L., Faguet G., 1985
- Langouët L., Faguet G., 'Chronique de prospection archéologique 1985 en Bretagne', dans *Dossiers du CeRAA* n° 13, 1985, p. 65-87.
- Langouët L., Faguet G., 1988
- Langouët L., Faguet G., 'Chronique de prospection archéologique 1988 en Bretagne', dans *Dossiers du CeRAA* n° 16, 1988, p. 79-90.
- Langouët L., Goulpeau L., 1984

- Langouët L., Goulpeau L., 'La datation archéomagnétique du temple du Haut-Bécherel', dans *RAO* n° 1, 1984, p. 85-88.
- Langouët L., Provost A., 1991
- Langouët L., Provost A., 'Les relations ville-campagne : les cas de Corseul et de Rennes', dans Langouët L. (éd.), *Terroirs, territoires et campagnes antiques. La prospection archéologique en Haute-Bretagne. Traitement et synthèse des données*, *RAO* suppl. n° 4, Rennes, 1991, p. 209-213.
- Lantier R., 1911
- Lantier R., 'Le théâtre gallo-romain du Vieux-Lisieux', dans *BCTH*, 1911, p. 332-334.
- Lapeyre O., 1985
- Lapeyre O., 'Le temple de Jaude à Clermont-Ferrand', dans Claval J.-C. (dir.), 1985, p. 55-57.
- Laporte J.-P., 1996
- Laporte J.-P., 'Meaux gallo-romain', dans Bedon R. (éd.), 1996, p. 179-213.
- Lascoux J.-P. et coll., 1999
- Lascoux J.-P. et Jacquet P., Widlak W. (coll.), 'L'environnement archéologique du trésor de Vaise', dans Aubin G., Baratte F., Lascoux J.-P., Metzger C., *Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)*, *DARA* n° 17, Lyon, 1999, p. 14-31.
- Lauffray J. et coll., 1990
- Lauffray J., Will E., Sarradet M., Lacombe C., *La tour de Vésone à Périgueux. Temple de Vesuna Patrucorium*, *Gallia* suppl. n° 49, Paris, 1990.
- Laur-Belart R., 1991
- Laur-Belart R., *Guide d'Augusta Raurica*, Bâle, 1991.
- Laurenceau N., Maurin L., 1988
- Laurenceau N., Maurin L., 'Structures, caractères, étapes de l'occupation, des origines au Bas-Empire', dans Laurenceau N., Maurin L. et al., *Les fouilles de « Ma Maison », Etudes sur Saintes antiques*, *Aquitania* suppl. n° 3, 1988, p. 7-52.
- Laurens A., 1824
- Laurens A., *Annuaire statistique et historique du département du Doubs*, Besançon, 1824.
- Lauxerois R., 1972
- Lauxerois R., *La cité d'Alba Helviorum. Recueil des inscriptions, vol. 2*, thèse de 3^{ème} cycle dactylographiée soutenue à Lyon II, 1972.
- Lavagne H., 1979
- Lavagne H., 'Les dieux de la Gaule Narbonnaise ; 'romanité' et romanisation', dans *JS*, 1979, p.155-197.
- Lavedan P. et al., 1930
- Lavedan P., Lizop R., Sapène B., 'Les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges (Lugdunum Convenarum)', dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France* n° 17/2, 1930, p. 57-116.

- Lazard L., 1912
- Lazard L., 'A propos d'un livre nouveau', dans *Le Vieux Montmartre, Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie des IXème et XVIIIème arrondissements*, n° 75- 78, 1912, p. 92-105.
- Le Bohec Y., 2006
- Le Bohec Y., 'L'architecture à Nantes sous le Haut-Empire romain', dans Chassignet M., Champeaux J. (dir.), *Aere Perennius. En hommage à Hubert Zehnacker*, Paris, 2006, p. 227-246.
- Le Bot-Helly A., Helly B., 1990
- Le Bot-Helly A., Helly B., 'Les fouilles de la place Camille Jouffray', dans Baratte F. *et al.*, 1990, p. 11-28.
- Le Cloirec G., 2005
- Le Cloirec G., 'Carhaix / Vorgium (Finistère)', dans Ferdière A. (dir.), 2005, p. 381-384.
- Le Cloirec G., 2007
- Le Cloirec G., 'La voirie urbaine des chefs-lieux de la Bretagne romaine. Réflexions à partir d'exemples fouillés récemment', dans *Aremorica. Etudes sur l'ouest de la Gaule romaine* n° 1, Brest, 2007, p. 39-54.
- Le Gall J., 1954
- Le Gall J., 'Utilisation archéologique de la couverture aérienne en France : l'aqueduc du Vieil-Evreux', dans *Gallia* n° 12, 1954, p. 346-354.
- Le Gall J., 1959
- Le Gall J., 'A propos de la muraille servienne et du *pomerium*', dans *Études d'archéologie classique, II : à la mémoire de Marcel Launey, Annales de l'est* n° 22, Paris, 1959, p. 43-54.
- Le Gall J., 1979
- Le Gall J., 'Les habitants de Rome et la fiscalité sous le Haut-Empire', dans van Effenterre H. (éd.), *Points de vue sur la fiscalité antique*, Paris, 1979, p. 113-126.
- Le Gall J., 1991
- Le Gall J., 'La muraille servienne dans le Haut-Empire', dans Hinard F., Royo M. (éd.), *Rome. L'espace urbain et ses représentations*, Paris, 1991, p. 55-63.
- Le Glay M., 1977
- Le Glay M., 'Remarques sur l'onomastique gallo-romaine', dans *L'onomastique latine, actes du colloque international du CNRS du 13-15 octobre 1975*, Paris, 1977, p. 269-277.
- Le Glay M., 1992
- Le Glay M., 'Epigraphie et théâtres', dans Landes C. (éd.), 1992b, p. 209-221.
- Le Roux P., 1992
- Le Roux P., 'La question des colonies latines sous l'Empire', dans *Ktèma* n° 17, 1992, p. 183-200.

Le Roux P., 1992-1993

Le Roux P., 'Viculus et castellum en Lusitanie sous l'Empire', dans *Studia Historica. Historia Antiqua* n° 10-11, 1992-1993, p. 151-160.

Leblond V., 1904

Leblond V., 'Le Mercure barbu de Beauvais. La fausseté de son inscription', dans *MSAOise* n° 19, 1904, p. 406-412.

Leblond V., 1915

Leblond V., 'La topographie antique de Beauvais et son enceinte au IVème siècle', dans *BCTH*, 1915, p. 3-39.

Lefèvre C., 2006

Lefèvre C., 'La restitution de l'ordre du temple de Mars Mullo à Allonnes (Sarthe)', dans Brouquier-Reddé V. *et al.* (éd.), 2006, p. 297-304.

Legendre J.-P., 1997a

Legendre J.-P., 'Florange-Daspich-Ebange : un village-rue d'artisans', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 157-164.

Legendre J.-P., 1997b

Legendre P., 'Sion, un site de hauteur d'origine gauloise', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 369-372.

Legin L., 1989

Legin L., 'Le temple de *Nasium* situé sur le plateau de Mazerioie, 20 années de recherches', dans *Aspects de la religion celtique*, 1989, p. 121-127.

Leibundgut A., 1976

Leibundgut A., *Die Römischen Bronzen der Schweiz II, Avenches*, Mainz, 1976.

Lejars T., 1997

Lejars T., 'Le mobilier métallique de Jublains et l'hypothèse d'une occupation à l'époque gauloise', dans Naveau J. (dir.), 1997, p. 203-214.

Lejars T., 2007

Lejars T., 'Lieux de culte et pratiques votives en Gaule à La Tène ancienne', dans Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (éd.), *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe siècles avant notre ère (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003)*, Lattes, 2007, p. 265-282.

Lejeune M., 1977

Lejeune M., 'Une bilingue gauloise-latine à Verceil', dans *CRAI*, 1977, p. 582-610.

Lejeune M., 1990

Lejeune M., 'Les premiers pas de la déesse Bibracte', dans *JS*, 1990, p. 69-96.

Lemaitre C., 1996

Lemaitre C., 'Noviomagus Lexoviorum. Réflexion sur les origines de Lisieux', dans Bedon R. (éd.), 1996, p. 133-163.

Lemaitre C., 1998

- Lemaitre C., 'Le Vieux-Lisieux : ville ou sanctuaire suburbain ? Premières réflexions', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 125-145.
- Lenoir A., 1867a
- Lenoir A., *Statistique monumentale de Paris. Atlas*, tome premier, Paris, 1867.
- Lenoir A., 1867b
- Lenoir A., *Statistique monumentale de Paris. Explication des planches*, Paris, 1867.
- Lepage L. (dir.), 1990
- Lepage L. (dir.), *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. Tome 1 : les fouilles de P.-C. Grignon au XVIIIe siècle*, Saint-Dizier, 1990.
- Lepage L. (dir.), 1992
- Lepage L. (dir.), *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. Tome 2 : Les travaux et les fouilles des XIXe et XXe siècles*, Saint-Dizier, 1992.
- Lepelley C., 1992
- Lepelley C., 'Une forme religieuse du patriotisme municipal : le culte du génie de la cité dans l'Afrique romaine', dans *Histoire et archéologie de l'Afrique du nord, spectacles, vie portuaire, religions (Avignon, 9-13 avril 1990)*, Paris, 1992, p. 125-137.
- Lepert T., 1995
- Lepert T., 'Le Vieil-Evreux – la Basilique', dans *BSR 1994, Haute-Normandie*, Paris, 1995, p. 50-51.
- Lepetz S., 1998
- Lepetz S., 'Profane et sacré : la place de l'animal dans le sanctuaire de La Bauve', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 113-117.
- Lerat L., 1964
- Lerat L., 'L'Antiquité', dans Fohlen C. (dir.), *Histoire de Besançon*, Paris, 1964, p. 24-139.
- Leroux G., Provost A., 1990
- Leroux G., Provost A., *CAG n° 35, l'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1990.
- Lesourd P., 1937
- Lesourd P., *La butte sacrée. Montmartre des origines au XXe siècle*, Paris, 1937.
- Leveau P., 1993
- Leveau P., '*Territorium Urbis*. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives', dans *RAE n° 95*, 1993, p. 479-471.
- Lewis M. J. T., 1966
- Lewis M. J. T., *Temples in Roman Britain*, Cambridge, 1966.
- Liger F., 1904
- Liger F., *La Cénomanie romaine*, Paris-Le Mans, 1904.
- Liou-Gille B., 1993
- Liou-Gille B., 'Le pomerium', dans *Museum Helveticum n° 50/2*, 1993, p. 94-106.

Lizop R., 1931

Lizop R., *Histoire de deux cités gallo-romaines. Les Convenae et les Censorinni (Comminges et Couserans)*, Toulouse/Paris, 1931.

Loeschke S., 1928

Loeschke S., *Die Erforschung des Tempelbezirkes im Altbachtal zu Trier*, Berlin, 1928.

Löhr H., 2005

Löhr H., 'Petrisberg mit Frauensknüppchen : frühromisches Militärlager', dans *Rettet das archäologische Erbe in Trier. Zweite Denkschrift der Archäologischen Trier-Kommission*, Trèves, 2005, p. 141-142.

Loicq J., 1966

Loicq J., 'Les peuples étrangers dans les rituels ombriens d'Igouvium', dans Chevallier R. (éd.), *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol vol. II*, Paris, 1966, p. 683-698.

Loicq J., 1985

Loicq J., 'Les cultes de la *'civitas tungrorum'*, carrefour ethno-culturel entre Escaut et Rhin', dans Ternes C.-M. (éd.), *La religion romaine en milieu provincial, BAL n° 15*, Luxembourg, 1985, p. 127-186.

Longnon A., 1979

Longnon A., *Les noms de lieux de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations I*, Paris, 1979.

Louis R., 1954

Louis R., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 12, 1954, p. 518-519.

Loustaud J.-P., 2000

Loustaud J.-P., *Limoges antique, Travaux d'Archéologie Limousine suppl. n° 5*, Limoges, 2000.

Lucas R., 2003

Lucas R., 'Allonnes, 2500 ans d'histoire, 200 ans d'archéologie', dans Gruel K., Brouquier-Reddé V. (dir.), *Le sanctuaire de Mars Mullo, Allonnes (Sarthe), catalogue d'exposition (Allonnes, 2003)*, Le Mans, 2003, p. 21-24.

Luginbühl T., 2006

Luginbühl T., 'Mars Caturix : *numen* et sanctuaires de Mars helvète', dans Brouquier-Reddé V. *et al.* (éd.), 2006, p. 63-72.

Lugli G., 1960

Lugli G., 'La tomba di Traiano', dans *Omagiu lui Costantin Daicoviciu*, Bucarest, 1960, p. 333-338.

Lugli G., 1966

Lugli G., 'I confini del pomerio suburbano di Roma primitiva', dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à J. Carcopino*, Paris, 1966, p. 641-650.

Luro J.-M., 2000

496

- Luro J.-M., *Rapport d'évaluation*, conservé au SRA Rhône-Alpes, 2000.
- Lutz M., 1960
- Lutz M., 'Sarrebouurg - le chantier *Blum*, rue de la paix', dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine* n° 60, 1960, p. 65-86.
- Lutz M., 1972
- Lutz M., 'Le domaine gallo-romain de Saint-Ulrich (Moselle)', dans *Gallia* n° 30, 1972, p. 41-82.
- MacMullen R., 1986
- MacMullen R., *Les rapports entre les classes sociales dans l'Empire romain, 50 av. J.-C. – 284 ap. J.-C.*, Paris, 1986.
- Magdelain A., 1968
- Magdelain A., *Recherches sur l'imperium. La loi curiate et les auspices d'investiture*, Paris, 1968.
- Magdelain A., 1976
- Magdelain A., 'Le pomerium archaïque et le mundus', dans *REL* n° 54, 1976, p. 71-109.
- Magdelain A., 1969-1970
- Magdelain A., 'L'*auguraculum* de l'Arx à Rome et dans d'autres villes', dans *REL* n° 47, 1969-1970, p. 253-269.
- Magdelain A., 1977
- Magdelain A., 'L'inauguration de l'*urbs* et l'*imperium*', dans *MEFRA* n° 89/1, 1977, p. 11-29.
- Magnan D., 1987-1990
- Magnan D., 'Meaux et le sanctuaire de La Bauve', dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne* n° 28-31, 1987-1990, p. 125-158.
- Magnan D., 1991
- Magnan D., 'La Bauve, sanctuaire païen', dans *Archéologie historique en Ile-de-France (Enghien-les-Bains, 18-19 mai 1990)*, *Archéologie en Val-d'Oise* n° 2, éd. Service départemental archéologique du Val-d'Oise, 1991, p. 25-29.
- Magnan D., 1993
- Magnan D., 'Sauvetages urgents et fouille programmée à Meaux en 1990', dans *Actes des journées d'archéologie d'Ile-de-France. Paléo-environnement et actualités (Meaux, 16 et 17 mars 1991)*. *Mémoires du groupement archéologique de Seine-et-Marne* n° 1, 1993, p. 165-178.
- Magnan D., 1996
- Magnan D., 'Toreutique à Meaux, l'Apollon en argent de La Bauve', dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne* n° 32-34, 1991-1993, p. 191-203.
- Magnan D., 1998a
- Magnan D., 'La Bauve, sanctuaire des Meldes', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 75-83.

Magnan D., 1998b

Magnan D., 'L'Apollon de La Bauve', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 99-102.

Magnan D., 2000

Magnan D., 'Un sanctuaire périurbain : La Bauve à Meaux (Seine-et-Marne)', dans van Andringa W. (dir.), 2000, p. 73-89.

Magnan D., 2006

Magnan D., 'Les espaces naturels et artificiels à Meaux (Seine-et-Marne) et sur le complexe cultuel de La Bauve (protohistoire et gallo-romain)', dans Bedon R. *et al.* (dir.), 2006, p. 53-81.

Magnan D., 2007

Magnan D., 'La topographie meldeuse gallo-romaine : état des connaissances sur Meaux (77) au début du XXI^e siècle', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 229-256.

Magnan D. et coll., 1988

Magnan D., et Gonzalez V., Marion S. (coll.), 'Le site de La Bauve', dans Magnan D. (dir.), 1988, p. 59-75.

Magnan D. (dir.), 1988

Magnan D. (dir.), *Meaux gallo-romain et La Bauve*, Meaux, 1988.

Magne C., 1916

Magne C., 'Procès-verbal, séance du samedi 13 mai 1916. Rapport sur des fouilles exécutées pour le percement de l'avenue Junot, à Montmartre', dans *Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1916, p. 42-46.

Maillard A., 1933

Maillard A., 'L'emplacement du temple romain de Montmartre', dans *REA* n° 35, 1933, p. 37-40.

Maitre L., 1901

Maitre L., 'Le temple heptagone du Mur-en-Carentoir (Morbihan) et le culte taurobolique', dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes* n° 42, 1901, p. 9-20.

Malget R. et E., 1912

Malget R. et E., 'Le *Iararium* du Hochdoor', dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg* n° 47, 1912, p. 411-418.

Maligorne Y., 2006

Maligorne Y., *L'architecture romaine dans l'Ouest de la Gaule*, Rennes, 2006.

Maligorne Y., 2007

Maligorne Y., 'Sanctuaires et structures vicinales dans deux chefs-lieux de cités de l'ouest de la Gaule (à propos de quatre inscriptions de Nantes et Angers)', dans *Aremorica. Etudes sur l'ouest de la Gaule romaine* n° 1, Brest, 2007, p. 55-71.

Malkin I., 1987a

498

-
- Malkin I., *Religion and colonization in Ancient Greece*, Leiden/New-York/Kobenhavn/Köln, 1987.
- Malkin I., 1987b
- Malkin I., 'La place des dieux dans la cité des hommes. Le découpage des aires sacrées dans les colonies grecques', dans *Revue de l'histoire des religions* n° 204/4, 1987, p. 331-352.
- Mangin M., Tassaux F., 1992
- Mangin M., Tassaux F., 'Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine', dans Collectif, 1992, p. 461-496.
- Mangin M. *et al.*, 2001-2002
- Mangin M., Fluzin P., Ratel R. et D., 'La forge du sanctuaire rural gallo-romain d'Arcenant (Côte d'Or)', dans *RAE* n° 51, 2001-2002, p. 251-298.
- Mansuelli G., 1982
- Mansuelli G., 'Note sur l'identité culturelle des agglomérations dans le monde provincial européen', dans *RAE* n° 33, 1982, p. 31-34.
- Mantel E. et coll., 1997
- Mantel E. et Dubois S. (coll.), 'Le sanctuaire de Fesque « Le Mont du Val aux Moines »', dans Mantel E. (dir.), *Le sanctuaire de Fesques « Le Mont du Val aux Moines »*, Seine-Maritime, Nord-ouest Archéologie n° 8, Berck-sur-Mer, 1997, p. 9-58.
- Mantz F., Hatt J.-J., 1988
- Mantz F., Hatt J.-J., *La montagne sacrée du Donon, le Kaléidoscope d'Alsace*, 1988.
- Marchandier M., 1900
- Marchandier M., 'Procès-verbal de la séance du 5 juillet 1900', dans *BSHAP* n° 27, 1900, p. 264.
- Marin J.-Y., 1982
- Marin J.-Y., 'Un temple celto-romain à Caen', dans *Recueil d'Etudes offert en hommage en hommage au doyen Michel de Boüard, Annales de Normandie* n° 48, Caen, 1982, p. 393-407.
- Marion S., 1998a
- Marion S., 'Un sanctuaire protohistorique à Meaux ?', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 33-37.
- Marion S., 1998b
- Marion S., 'Le 'petit dieu assis' de La Bauve', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 39.
- Martin R., 1962
- Martin R., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 20, 1962, p. 472-473.
- Martin R., 1964
- Martin R., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 22, 1964, p. 335.
- Martin R., 1987

- Martin R., 'L'espace civique, religieux et profane dans les cités grecques de l'archaïsme à l'époque hellénistique', dans Martin R., *Architecture et urbanisme, coll. EFR* n° 99, Paris, 1987, p. 549-579.
- Martin-Kilcher S., 1995
- Martin-Kilcher S., *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, Archäologische Führer des Schweiz* n° 28, Berne, 1995.
- Martin-Kilcher S., 2005
- Martin-Kilcher S., 'Raurica, colonie jumelle de Lugdunum', dans Desbat A. (dir.), 2005, p. 51-56.
- Massy J.-L. (dir.), 1997
- Massy J.-L. (dir.), *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Besançon, 1997.
- Mathière J., 1925
- Mathière J., *La civitas des Aulerici Ebuovices à l'époque gallo-romaine*, Evreux, 1925.
- Mathieu S. et al., 1987
- Mathieu S., Massart C. et Defosse P., 'Le vicus romain de Saint-Mard', dans Lambert C. (dir.), *Archéologie entre Semois et Chiens*, Virton, 1987, p. 87-103.
- Mathon E., 1862
- Mathon E., 'Catalogue du musée archéologique de Beauvais (1ère partie : musée lapidaire et monumental)', dans *MSAOise* n° 5, 1862, p. 103-156.
- Mathon E., 1862-1864
- Mathon E., 'Séance du mois d'Août 1862 du comité local de Beauvais', dans *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie* n° 8, 1862-1864, p. 207-208.
- Matter G., 2007
- Matter G., 'Le théâtre gallo-romain d'Aventicum-Avenches (Vaud, CH)', dans Bélet-Gonda C. et al. (dir.), 2007, p. 53-57.
- Matter M., 1985
- Matter M., *Les édifices de spectacles en Gaule Lyonnaise (Ier-Ve siècle)*, thèse de 3^{ème} cycle dactylographiée soutenue en 1985 à Strasbourg, 1985.
- Maurin L., 1978
- Maurin L., *Saintes antique, des origines à la fin du VIème siècle après J.-C.*, Saintes, 1978.
- Maurin L. et coll., 2007
- Maurin L. et Robin K., Tranoy L. (coll.), *CAG n° 17/2, Saintes*, Paris, 2007.
- Maurin L., Thauré M., 1994
- Maurin L., Thauré M., *Saintes antique*, Paris, 1994.
- Maurin L. et al., 1980
- Maurin L. et al., *Saintes, cité bimillénaire, dix ans de recherches archéologiques, catalogue d'exposition (Saintes, 1er juin-1er oct. 1980)*, Saintes, 1980.

- May R., 1996
- May R., *Lugdunum Convenarum. Saint-Bertrand-de-Comminges*, Lyon, 1996.
- Medinver P., 1935
- Medinver P., 'Sanctuaire gallo-romain trouvé sur la route de Dalheim au Bois de Buchholtz', dans *Ons Hémecht* n° 41, 1935, p. 75-79.
- Merlat P., 1957
- Merlat P., 'Informations archéologiques. V^{ème} circonscription', dans *Gallia* n° 15/1, p. 175-198.
- Merten H., 1985
- Merten H., 'Der Kult des Mars im Trevererraum', dans *TZ* n° 48, 1985, p. 7-113.
- Mertens J., 1967-1968
- Mertens J., 'Een Romeinse tempelcomplex te Tongeren', dans *Kölner Jahrbuch* n° 9, 1967-1968, p. 101-106.
- Mertens J., 1996
- Mertens J., 'Quelques aspects de l'urbanisation dans les régions septentrionales de la Gaule Belgique à l'époque romaine', dans Bedon R. (éd.), 1996, p. 361-395.
- Mertens J., 2000
- Mertens J., 'Interférences culturelles aux confins des provinces de la *Germania inferior* et de la *Belgica* : Tongres et la sculpture provinciale au II^e siècle', dans Walter H. (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles (Besançon, 12-14 mars 1998)*, Besançon, 2000, p. 35-48.
- Meslin M., 1984
- Meslin M., 'La vie quotidienne dans l'Antiquité classique', dans Cazeneuve J. (dir.), *Histoire des dieux, des sociétés et des Hommes*, Paris, 1984, p. 128-140.
- Metzel J., Zimmer J., 1978
- Metzel J., Zimmer J., 'Beiträge zur Archäologie von Dalheim', dans *Hémecht* n° 30, 1978, p. 351-385.
- Metzler J., 1974
- Metzler J., 'Zu Tempelbezirk von Steinsel', dans *Hémecht* n° 26, 1974, p. 491-494.
- Metzler J., 2008
- Metzler J., 'Du Titelberg à Trèves. De l'*oppidum* gaulois à la ville romaine', dans Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), 2008, p. 155-165.
- Metzler J. *et al.*, 2000
- Metzler J., Bis R., Gaeng C., Méniel P., 'Vorbericht zu den Ausgrabungen im keltisch-römischen Heiligtum auf dem Titelberg', dans Haffner A., Von Schnurbein S. (éd.), 2000, p. 431-445.
- Metzler-Zens N. et J. et coll., 1999

- Metzler-Zens N. et J., Méniel P., Bis R., Gaeng C., Villemeur I., *Lamadeleine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, 1999.
- Meylan Krause M.-F., Morel J., 2007
- Meylan Krause M.-F., Morel J., 'Avenches/*Aventicum* (canton de Vaud, Suisse) : deux fosses laténiennes (80-50/40 av. J.-C.) à caractère funéraire ?', dans *L'âge du Fer et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, volume 1 (Bienne, 5-8 mai 2005)*, Besançon, 2007, p. 263-278.
- Michaud-Fréjaville F. *et al.* (dir.), 2006
- Michaud-Fréjaville F., Dauphin N., Guilhembet J.-P. (dir.), *Entrer en ville (Orléans, 26-27 oct. 2001)*, Rennes, 2006.
- Michel F., 1991
- Michel F., 'Le dossier des monuments romains de Chamiers', dans *BSHAP* n° 108/4, 1991, p. 561-590.
- Michler M., 2004
- Michler M., *CAG n° 88, les Vosges*, Paris, 2004.
- Mierse W. E., 1999
- Mierse W. E., *Temples and Towns in Roman Iberia. The social and Architectural Dynamics of Sanctuary Designs from the Third Century B.C. to the Third Century A.D.*, Berkeley/Los Angeles/Londres, 1999.
- Moisy H., 1878-1880
- Moisy H., 'Découvertes à Lisieux', dans *BSAN* n° 9, 1878-1880, p. 271-277.
- Moitrieux G., 1992
- Moitrieux G., *Hercules salutaris. Hercule au sanctuaire de Deneuvre*, Nancy, 1992.
- Molin M. (éd.), 2001
- Molin M. (éd.), *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité (Angers, 28-29 mai 1999)*, Paris, 2001.
- Möller F., 1883
- Möller F., 'Ein Nymphaeum in Sablon bei Metz', dans *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst II*, 1883, p. 249-287.
- Mommsen T., 1876
- Mommsen T., 'Der Begriff des *Pomerium*', dans *Hermès* n° 10, 1876, p. 40-50.
- Mommsen T., 1889
- Mommsen T., *Le droit public romain VI/2*, Paris, 1889.
- Monbrun P., 1989
- Monbrun P., 'Artémis et le palmier-datier', dans *Pallas* n° 35, 1989, p. 69-93.
- Mongez A., 1809
- Mongez A., 'Extrait d'un Mémoire sur la véritable situation d'une ancienne ville de la seconde Lyonnaise appelée *Noviomagus Lexoviorum*', dans *Le Moniteur Universel* ou *La Gazette Nationale* du 12.12.1809, p. 1370-1372.

- Mongez A., 1821
- Mongez A., 'Mémoire sur la véritable situation de *Noviomagus Lexoviorum*, ville de la seconde Lyonnaise', dans *Histoire et Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* n° 5, 1821, p. 72-76.
- Mongez A., 1824
- Mongez A., 'Mémoire sur la véritable situation d'une ancienne ville de la seconde Lyonnaise, appelée *Noviomagus Lexoviorum*', dans Dubois L., 1824, p. 177-196.
- Monteil M. et coll., 2003
- Monteil M. et Barberan S., Bel V., Hervé M.-L. (coll.), 'Dépotoirs domestiques et déchets artisanaux : l'exemple de Nîmes (Gard) au Haut-Empire', dans Ballet P. *et al.* (dir.), 2003, p. 121-131.
- Mgr l'évêque d'Autun, 1908
- Mgr l'évêque d'Autun, 'Procès-verbal, séance du 15 décembre 1908', dans *Mémoires de la société éduenne* n° 36, 1908, p. 385-390.
- Morant M.-J. et coll., 1988
- Morant M.-J. et coll., 'Besançon antique', dans Frézouls E. (dir.), *Les villes de la France, tome II : Germanie Supérieure 1, Besançon – Dijon – Langres - Mandeure*, Strasbourg, 1988, p. 7-178.
- Morel J., 1993
- Morel J., 'Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches VD. Présentation des recherches et premiers résultats', dans *ASSPA* n° 76, 1993, p. 161-168.
- Morel J., 1997
- Morel J., 'Avenches VD, Derrière la Tour, avenue Jomini 1-5', dans *ASSPA* n° 80, 1997, p. 238-239.
- Morel J., 1999
- Morel J., 'Avenches VD, Au Lavoëx', dans *ASSPA* n° 82, 1999, p. 278-280.
- Morel J., 2003
- Morel J., 'Avenches VD, Derrière la Tour, propriété Seynave', dans *ASSPA* n° 86, 2003, p. 230-231.
- Morel J., 2005
- Morel J., 'Avenches VD, Avenue Jomini 9, Maison de l'Enfance', dans *ASSPA* n° 88, 2005, p. 344.
- Morel J., Blanc P., 2008
- Morel J., Blanc P., 'Les sanctuaires d'Aventicum. Evolution, organisation, circulation', dans Castella D., Meylan Krause M.-F. (éd.), 2008, p. 35-50.
- Morel J., Chevalley C., 1993a
- Morel J., Chevalley C., 'Avenches VD, Temple de La Grange-des-Dîmes', dans *ASSPA* n° 76, 1993, p. 200-201.
- Morel J., Chevalley C., 1993b

- Morel J., Chevalley C., 'Avenches/Grange-des-Dîmes', dans *Bull. Pro Aventicon*° 34, 1993, p. 44-47.
- Morel J., Chevalley C., 2001
- Morel J., Chevalley C., 'Avenches VD, Vers le Cigognier', dans *ASSPA* n° 84, 2001, p. 228-229.
- Morel J., Mazur A., 2005
- Morel J., Mazur A., 'Avenches VD, Temple de La Grange-des-Dîmes', dans *ASSPA* n° 88, 2005, p. 346-347.
- Morley N., 1996
- Morley N., *Metropolis and hinterland. The city of Rome and the italian economy, 200 B.C.-A.D. 200*, Cambridge, 1996.
- Mourot F., 2002
- Mourot F., *CAG n° 55, la Meuse*, Paris, 2002.
- Mourot F., Frigério P., 1999-2000
- Mourot F., Frigério P., 'Découvertes récentes sur la topographie de l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse)', dans *RAE* n° 50, 1999/2000, p. 363-371.
- Mowat R., 1881
- Mowat R., 'Remarques sur les inscriptions antiques de Paris', dans *Bulletin épigraphique de la Gaule* n° 1, 1881, p. 25-31 ; 49-70 ; 111-129 ; 180-187.
- Müller F., 2002
- Müller F., *Götter, Gaben, Rituale : Religion in der Frühgeschichte Europas*, Mayence, 2002.
- Musset L., 1963-1964
- Musset L., 'Rapport préliminaire sur les fouilles entreprises en 1964 à l'emplacement de l'ancienne abbatale de Saint-Vigor-le-Grand, près de Bayeux', dans *BSAN* n° 57, 1963-1964, p. 696-703.
- Mutarelli V., Provost A., 2000
- Mutarelli V., Provost A., 'Corseul, le sanctuaire du Haut-Becherel, restitution architecturale', dans *Patrimoine. Bulletin de la société archéologique de Corseul* n° 14, 2000, p. 20-31.
- Naveau J., 1982
- Naveau J., 'Le temple celto-romain et le camp protohistorique de Port-de-Salut à Entrammes', dans *La Mayenne : archéologie, histoire* n° 4, 1982, p. 17-47.
- Naveau J., 1991
- Naveau J., 'L'épigraphie du site de Jublains (Mayenne)', dans *RAO* n° 8, 1991, p. 106-116.
- Naveau J., 1992
- Naveau J., *CAG n° 53, La Mayenne*, Paris, 1992.
- Naveau J., 1997

- Naveau J., 'Urbanisme et occupation du sol à Jublains', dans Naveau J. (dir.), 1997, p. 65-111.
- Naveau J., 2000
- Naveau J., 'Mullo, un dieu dans l'ouest de la Gaule', dans *La Mayenne : Archéologie et Histoire* n° 22, 2000, p. 3-33.
- Naveau J., 2005
- Naveau J., 'Jublains (Mayenne), capitale d'une cité éphémère', dans Ferdière A. (dir.), 2005, p. 173-182.
- Naveau J. (dir.), 1997
- Naveau J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, 1997.
- Naveau J. et coll., 1997
- Naveau J. et Barbet A., Blot M.-C., Groetembril S., Olivier A., Pivette B., Rebourg A. (coll.), 'Le sanctuaire suburbain de Jublains', dans Naveau J. (dir.), 1997, p. 115-202.
- Nègre E., 1990-1991
- Nègre E., *Toponymie générale de la France. Etymologie de 35 000 noms de lieux*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.
- Neiss R., 2004
- Neiss R., 'Reims – *Durocortorum*', dans *La marque de Rome*, 2004, p. 48-51.
- Nicolini G., 1987
- Nicolini G., 'Stratigraphie et histoire de la ville de Poitiers : I^{er} – II^{ème} siècle', dans *Art et archéologie de l'Aquitaine septentrionale (Poitiers, 1986)*, Paris, 1987, p. 7-24.
- Nin N., 2000
- Nin N., 'Un fossé rituel à Aix-en-Provence', dans Chausserie-Laprée J. (dir.), 2000, p. 266-269.
- Nin N., Leguilloux M., 2003
- Nin N., Leguilloux M., 'La gestion des déchets à Aix-en-Provence dans l'Antiquité', dans Ballet P. et al. (dir.), 2003, p. 139-141.
- Nissen H., 1877
- Nissen H., *Pompejanische Studien zur Städtekunde des Altertums*, Leipzig, 1877.
- Noguier L., 1866
- Noguier L., 'Rapport à la société archéologique sur divers monuments et inscriptions antiques trouvés à Béziers', dans *Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)* n° 4 – 2^{ème} série, 1866, p. 145-176.
- Noguier L., 1883
- Noguier L., *La colonie romaine de Béziers*, Béziers, 1883.
- Nouwen R., 1997
- Nouwen R., 'Atuatuca Tungrorum, the first known municipium of Gallia Belgica ?', dans *ZPE* n° 115, 1997, p. 278-280.

Oggiano-Bitar H., 1997

Oggiano-Bitar H., 'Une déesse-mère d'époque romaine au musée d'Apt', dans *BAP* n° 26, 1997, p. 67-69.

Olivier A., Baudot M., 1989

Olivier A., Baudot M., 'Vault-de-Lugny, le Montmartre', dans *L'Yonne et son passé : 30 ans d'archéologie*, Avallon, 1989, p. 180-181.

Olivier A., Rebourg A., 1989

Olivier A., Rebourg A., 'Un nouveau temple gallo-romain à La Genetoye - Autun (Saône-et-Loire)', dans *RAE* n° 40/1, 1989, p. 111-114.

Olivier A., Rogers G., 1978

Olivier A., Rogers G., 'Le monument romain de Vaugrenier', dans *RAN* n° 11, 1978, p. 143-193.

Ollagnier A., Joly D., 1994

Ollagnier A., Joly D., *CAG n° 28, l'Eure-et-Loir*, Paris, 1994.

Ollivier L., 1997

Ollivier L., 'Sainte-Ruffine, une petite agglomération à vocation culturelle', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 363-366.

Orlin E. M., 2002

Orlin E. M., *Temples, Religion, and Politics in the roman Republic*, Boston/Leiden, 2002.

Osborne R., 1987

Osborne R., *Classical Landscape with figures : the ancient greek city and its countryside*, Londres, 1987.

Overbeck J., Mau A., 1884

Overbeck J., Mau A., *Pompeji in seinen Gebäuden, Alterthümern und Kunstwerken*, Leipzig, 1884.

Paillard D., 1999

Paillard D., 'Trois sites archéologiques à Lisieux', dans *Bulletin de la Société Historique de Lisieux* n° 43, janvier 1999, p. 19-23.

Pailler J.-M., 2002

Pailler J.-M., 'Ancely-Purpan (Toulouse)', dans Pailler J.-M. (dir.), 2002, p. 361-367.

Pailler J.-M. (dir.), 2002

Pailler J.-M., *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, coll. *EFR* n° 281, 2002.

Paillet J.-L., Petit C., 1992

Paillet J.-L., Petit C., 'Nouvelles données sur l'urbanisme de *Lugdunum* des Convènes, prospections aériennes et topographie urbaine', dans *Aquitania* n° 10, 1992, p. 109-144.

Paillet J.-L., Tréziny H., 2000

-
- Paillet J.-L., Tréziny H., 'Le rempart hellénistique et la porte charretière à *Glanum*', dans Chausserie-Laprée J. (dir.), 2000, p. 189-190.
- Pallottino M., 1954
- Pallottino M., *Testimonia Linguae Etruscae*, Firenze, 1954.
- Palmer R. E. A., 1980
- Palmer R. E. A., 'Customs on market good imported into the city of Rome', dans D'Arms J. H., Kopff E. C. (éd.), *The Seaborne commerce of Ancient Rome : studies in archaeology and history, Memoirs of the American Academy in Rome n° 36*, Rome, 1980, p. 217-233.
- Pancierà S., 1999
- Pancierà S., 'Dove finisce la città', dans *Forma della città e del territorio, Esperienze metodologiche e risultati a confronto (S. Maria Capua Vetere, 27-28 novembre 1998)*, *Atlante tematico di topografia antica* suppl. n° 5, Rome, 1999, p. 9-15.
- Parat A., 1922
- Parat A., 'Le temple romain de Montmartre', dans *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne* n° 76, 1922, p. 243-266.
- Parent D. et al., 1988
- Parent D., Sauget J.-M. et B., 'Notes sur la topographie urbaine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)', dans *RACF* n° 2/2, 1988, p. 209-218.
- Parriat H., 1954
- Parriat H., 'Le temple gallo-romain du Portus', dans *RAE* n° 5, 1954, p. 389-394.
- Parriat H., 1966
- Parriat H., 'Les fouilles du Portus', dans *Revue périodique de la Physiophile* n° 65, 1966, p. 28-42.
- Patrolin A., 2000
- Patrolin A., *Traces, Strates, Archéologie en Champagne-Ardenne*, Chassigny, 2000.
- Patterson J. R., 2000
- Patterson J. R., 'On the margins of the city of Rome', dans Hope V. M., Marshall E. (éd.), *Death and disease in the ancient city*, Londres/New York, 2000, p. 85-103.
- Paunier D., 1989
- Paunier D., 'Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy', dans *CAR* n° 42, 1989, p. 48-89.
- Paunier D. (dir.), 2006
- Paunier D. (dir.), *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire, La romanisation et la question de l'héritage celtique (Lausanne, 17-18 juin 2005)*, *Collection Bibracte* n° 12/5, Glux-en-Glenne, 2006.
- Péchoux L., 2001
- Péchoux L., *Les divinités dans les agglomérations secondaires du nord-est de la Gaule et des Germanies II*, mémoire de maîtrise, Lyon, 2001.
- Péchoux L., 2003

- Péchoux L., *La Religion dans les Agglomérations secondaires de Gaule Belgique II*, mémoire de DEA, Lyon, 2003.
- Pedley J., 2005
- Pedley J., *Sanctuaires and the sacred in teh ancient greek world*, Cambridge, 2005.
- Pekáry T., 1968
- Pekáry T., *Untersuchungen zu den römischen Reichstrassen*, Bonn, 1968.
- Pelletier A., 1982
- Pelletier A., *Vienne antique*, Roanne, 1982.
- Pequinot C., Picard G., 1984
- Pequinot C., Picard G., 'Sondages aux abords des sources de l'Yonne', dans *Annales des Pays Nivernais* n° 40/41, p. 40-43.
- Périchon R., 1971
- Périchon R., *Feurs, Forum Segusiavorum*, Saint-Etienne, 1971.
- Périn P., 1978
- Périn P., 'Note sur les temples antiques de Montmartre', dans *Archéologie urbaine (Paris, 1975)*, Paris, 1978, p. 139-155.
- Périn P., 1979
- Périn P., 'Chronique des fouilles médiévales en France. 1. Circonscription d'Ile-de-France. 1. Jardin du Calvaire', dans *AM* n° 9, 1979, p. 157-158.
- Périn P., 1980
- Périn P., 'Chronique des fouilles médiévales en France. 1. Circonscription d'Ile-de-France. 1. Jardin du Calvaire. 2. Eglise Saint-Pierre-de-Montmartre', dans *AM* n° 10, 1980, p. 386-388.
- Périn P., 1981
- Périn P., 'Chronique des fouilles médiévales en France. 1. Circonscription d'Ile-de-France. 1. Choeur de l'Eglise Saint-Pierre-de-Montmartre. 2. Jardin du Calvaire. 3. Fondation de l'église Saint-Pierre', dans *AM* n° 11, 1981, p. 285-286.
- Perrier J., 1993
- Perrier J., *CAG n° 87, la Haute-Vienne*, Paris, 1993.
- Perrugot D., 1996
- Perrugot D., 'Sens : Origine, développement et repli du I^{er} siècle au début du V^{ème} siècle. Aux origines de la ville antique', dans Bedon R. (éd.), 1996, p. 263-278.
- Petit J.-P., 1988
- Petit J.-P., *Puits et fosses rituels en Gaule D'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle)*, 2 vol., Bliesbruck, 1988.
- Petit J.-P., 2005
- Petit J.-P., *Bliesbrück-Reinheim. Celtes et Gallo-romains en Moselle et en Sarre*, Paris, 2005.
- Petit J.-P., Mangin M. (dir.), 1994a

- Petit J.-P., Mangin M. (dir.), *Les agglomérations secondaires, la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain (Bliesbruck-Reinheim/Bitche, 21-24 oct. 1992)*, Paris, 1994.
- Pétry F., 1977
- Pétry F., 'Le Donon, bilan des recherches archéologiques', dans *Saisons d'Alsace* n° 63, 1977, p. 14-26.
- Pétry F., 1989
- Pétry F., 'Les sanctuaires de la culture gallo-romaine des sommets vosgiens, à la lumière des fouilles de Wasserwald (commune de Haegen, Bas-Rhin)', dans *Aspects de la religion celtique*, 1989, p. 73-94.
- Pétry F., 1997
- Pétry F., 'Les agglomérations des sommets vosgiens', dans Massy J.-L. (dir.), 1997, p. 399-406.
- Peyre C., 2000
- Peyre C., 'Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise. Le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil', dans Verger S. (éd.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen (Rome, 18-19 avril 1997)*, coll. EFR n° 276, Rome, 2000, p. 155-206.
- Picard G.-C., 1977
- Picard G.-C., '*Imperator Caelestium*', dans *Gallia* n° 35, 1977, p. 89-113.
- Picard G.-C., 1987
- Picard G.-C., 'Le statut des Pictons sous l'Empire romain', dans *Art et archéologie de l'Aquitaine septentrionale (Poitiers, 1986)*, Paris, 1987, p. 73-87.
- Pilon F., 2001
- Pilon F., 'Les monnaies romaines du *fanum* d'Evreux (LEP Hébert)', dans *Les Cahiers Numismatiques* n° 149, 2001, p. 13-20.
- Pioger A., 1974
- Pioger A., 'Un édifice gallo-romain aux Perrières', dans Biarne J., (dir.), 1974, p. 89-102.
- Piranomonte M., 2001
- Piranomonte M., '*Annae Perennae nemus*', dans La Regina A. (dir.), 2001-2007 (vol. 2), p. 59-63.
- Piton D. (dir.), 1992-1993
- Piton D. (dir.), *Nord-Ouest Archéologie, n° spécial 5, Vendeuil-Caply*, 1992-1993.
- Plat G., 1923
- Plat G., 'Le temple gallo-romain d'Areines', dans *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* n° 61, 1923, p. 10-15.
- Poisson G., 1910
- Poisson G., 'Note sur l'étymologie du nom de Jaude', dans *Revue d'Auvergne* n° 27, 1910, p. 233-240.

Polfer M., 2000

Polfer M., 'Coûts absolus et coûts relatifs du transport fluvial à l'époque romaine', dans Bedon R., Malissard A. (éd.), *La Loire et les Fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines (Orléans, 15-16 mai 1998)*, *Caesarodunum* n° 33-34, 2000, p. 317-329.

Pollino A., 1986

Pollino A., 'Antibes', dans *Archéologie urbaine (Tours, 1980)*, 1982, p. 301-305.

Pommeret C. (dir.), 2001

Pommert C. (dir.), *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or*, *RAE suppl.* n° 16, Dijon, 2001.

Ponard C., 1988

Ponard C., 'La Bauve : archéologie d'une archéologie', dans Magnan D. (dir.), 1988, p. 53-57.

Pontet A., 2002

Pontet A., 'Clermont-Ferrand. Etude d'éléments du Mur des Sarrasins déposés au musée Bargoin', dans *BSR 2001, Auvergne*, Paris, 2002, p. 85-86.

Poulain G., 1913

Poulain G., 'Les *fana* ou temples gallo-romains de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure)', dans *BSNEP* n° 21, 1913, p. 48-82.

Poultney J. W., 1959

Poultney J. W., *The bronze tables of Iguvium*, Baltimore/Oxford, 1959.

Poux M., 1999

Poux M., *Puits funéraires d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol du Lutèce*, Montagnac, 1999.

Poux M., 2003

Poux M., 'Le temps des festins', dans Poux M., Savay-Guerraz H. (éd.), *Lyon avant Lugdunum, catalogue d'exposition (Lyon, 2003)*, Gollion, 2003, p. 87-120.

Poux M., 2005

Poux M., 'Plancus à Lyon', dans Desbat A. (dir.), 2005, p. 7-25.

Poux M., à par.

Poux M., 'Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante', dans Saturnia tellus. *Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, *Convegno internazionale di studi (Roma, 10-12 novembre 2004)*, coll. *EFR*, à par.

Poux M. et al., 2002

Poux M., Deberge Y., Foucras S., Gasc J., Pasquier D. et coll., 'L'enclos culturel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs', dans *RACF* n° 41, 2002, p. 57-110.

Prent M., 2005

Prent M., *Cretan sanctuaries and cults. Continuity and change from Late Minoan IIIc to the Archaic Period*, Leiden/Boston, 2005.

- Price S. R. F., 1984
- Price S. R. F., *Rituals and Power. The Roman imperial cult in Asia Minor*, Cambridge, 1984.
- Prost F., 2002
- Prost F., 'Introduction', dans Müller C., Prost F. (éd.), dans *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Paris, 2002, p. 9-11.
- Provence M., 1930
- Provence M., *Catalogue du musée lapidaire de Riez (fondé en 1929)*, Forcalquier, 1930.
- Provost A., 1996
- Provost A., 'Corseul – Temple du Haut-Bécherel', dans *BSR 1995, Bretagne*, Paris, 1996, p. 25-26.
- Provost A., 1997
- Provost A., 'Corseul – Sanctuaire du Haut-Bécherel', dans *BSR 1996, Bretagne*, Paris, 1997, p. 21-23.
- Provost A., 1998a
- Provost A., 'Le sanctuaire gallo-romain du Haut-Bécherel à Corseul, les fouilles de 1996-1997', dans *Patrimoine. Bulletin de la société archéologique de Corseul*, n° 12, 1998, p. 25-29.
- Provost A., 1998b
- Provost A., 'Corseul – Le Haut-Bécherel', dans *BSR 1997, Bretagne*, Paris, 1998, p. 23-24.
- Provost A., 1999a
- Provost A., 'Le temple du Haut-Bécherel', dans *Mémoire d'âme(s). 20 ans de recherches archéologiques en Côtes d'Armor, catalogue d'exposition*, Saint-Brieuc, 1999, p. 60-63.
- Provost A., 1999b
- Provost A., 'Corseul – Le sanctuaire gallo-romain du Haut-Bécherel', dans *BSR 1998, Bretagne*, Paris, 1999, p. 23-24.
- Provost A., Leroux G., 1990
- Provost A., Leroux G., *CAG n° 35, l'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1990.
- Provost M., 1978
- Provost M., *Angers gallo-romain, naissance d'une cité*, Angers, 1978.
- Provost M., 1980
- Provost M., 'Une tour de l'enceinte gallo-romaine d'Angers', dans *Gallia* n° 38, 1980, p. 97-116.
- Provost M., 1988
- Provost M., *CAG n° 49, le Maine-et-Loire*, Paris, 1988.
- Provost M., 1996a

- Provost M., 'Augustonemetum – Clermont-Ferrand', dans Rémy B. et Provost M. (coll.), *ILA - Arvernes*, Bordeaux, 1996, p. 21-38.
- Provost M., 1996b
- Provost M., 'Nantes, Rezé et Angers, trois croissances urbaines différentes' dans Bedon R. (éd.), 1996, p. 345-360.
- Provost M., 1999
- Provost M., 'Saint-Rémy-de-Provence', dans Gateau F., Gazenbeek M. (dir.), *CAG n° 13/2, les Alpilles et la Montagnette*, Paris, 1999, p. 254-400.
- Provost M., 2006
- Provost M., 'Lieux de pouvoirs (*fora*, sanctuaires) et espaces clos', dans Bedon R. *et al.* (dir.), 2006, p. 143-157.
- Provost M., Meffre J.-C., 2003
- Provost M., Meffre J.-C., *CAG n° 84/1, Vaison-la-Romaine et ses campagnes*, Paris, 2003.
- Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994a
- Provost M., Mennessier-Jouannet C., *CAG n° 63/1, Clermont-Ferrand*, Paris, 1994.
- Provost M., Mennessier-Jouannet C., 1994b
- Provost M., Mennessier-Jouannet C., *CAG n° 63/2, Le Puy-de-Dôme*, Paris, 1994.
- Pugliese Carratelli G., 1962
- Pugliese Carratelli G., 'Santuari extramurani in Magna Graecia', dans *PP n° 17*, 1962, p. 241-246.
- Pugliese Carratelli G., 1965
- Pugliese Carratelli G., 'Culti e dottrine religiose in Magna Grecia', dans *Santuari di Magna Grecia. Atti del quarto convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 11-16 ottobre 1964)*, Naples, 1965, p. 19-45.
- Purcell N., 1987
- Purcell N., 'Tomb and suburb' dans von Hesberg H., Zanker P. (éd.), *Römische Gräberstrassen. Selbstdarstellung, Statut, Standart (München, 28. bis 30. oktober 1985)*, München, 1987, p. 25-41.
- Py M., Lebeaupin D., 1994
- Py M., Lebeaupin D., 'Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). VI. Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n.è. sur le Chantier Central', dans *DAM n° 17*, 1994, p. 201-265.
- Quatremère de Quincy A., 1788-1825
- Quatremère de Quincy A., *Encyclopédie méthodique*, Paris, 1788-1825.
- Quantin S. et F., 2007
- Quantin S. et F., 'Le déplacement du temple d'Athéna Polias en Chaonie. Remarques sur les cosidetti « temples voyageurs »', dans Berranger-Auserve D. (éd.), *Epire*,

- Illyrie, Macédoine... Mélanges offerts au Professeur Pierre Cabanes*, Clermont-Ferrand, 2007, p. 175-196.
- Queyrel F., 2003
- Queyrel F., 'La naissance du phénomène urbain dans le monde grec : essai d'introduction', dans Collectif, 2003b, p. 45-48.
- Quilici L., 1974
- Quilici L., 'La campagna romana suburbia di Roma antica', dans *PP* n° 29, 1974, p. 410-438.
- Quilici L., 1990
- Quilici L., 'La definizione dello spazio urbano', dans Cristofani M. (dir.), *La grande Roma dei Tarquini, catalogo della mostra (Rome, 12 giugno – 30 settembre 1990)*, Rome, 1990, p. 27-44.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 1986
- Raepsaet-Charlier M.-T., 'Acceptus, *tabularius* à Trèves', dans *ZPE* n° 64, 1986, p. 223-229.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 1995
- Raepsaet-Charlier M.-T., 'Aspects de l'onomastique en Gaule Belgique', dans *CCG* n° 6, 1995, p. 207-226.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 1993
- Raepsaet-Charlier M.-T., *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*, Paris, 1993.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 1994
- Raepsaet-Charlier M.-T., 'La cité des Tongres sous le Haut-Empire. Problèmes de géographie historique', dans *BJ* n° 194, 1994, p. 43-59.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 1995
- Raepsaet-Charlier M.-T., 'Municipium Tungorum', dans *Latomus* n° 54, p. 361-369.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 1998
- Raepsaet-Charlier T., 'Les Gaules et les Germanies', dans Lepelley C. (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C., tome 2 : Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, 1998, p. 143-230.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 1999
- Raepsaet-Charlier M.-T., 'Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire : bilan et questions', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 1999, p. 271-352.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 2001
- Raepsaet-Charlier M.-T., 'Caractéristiques et particularités de l'onomastique trévire', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, 2001, p. 343-398.
- Raepsaet-Charlier M.-T., 2008

- Raepsaet-Charlier M.-T., 'Hercule et Viradecthis. Les cultes de la cité des Tongres', dans *Congrès de Namur, 8^{ème} congrès de l'association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique et LV^e congrès de la fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Actes : Tome I (Namur, 28-31 août 2008)*, Namur, 2008, p. 117-118.
- Rapin A., 1988
- Rapin A. 'Le matériel métallique gaulois de La Bauve', dans Magnan D. (dir.), 1988, p. 90-96.
- Rebourg A., 1991-1992
- Rebourg A., 'Autun, La Genetoye, notes d'archéologie et d'histoire locales', dans *Société éduenne des lettres, sciences et arts. Mémoires n° 55/2 – nouvelle série, 1991-1992*, p. 179-180.
- Rebourg A., 1993
- Rebourg A., *CAG n° 71/1, Autun*, Paris, 1993.
- Rebourg A., 1994
- Rebourg A., *CAG n° 71/3 et 4, la Saône-et-Loire*, Paris, 1994.
- Rebourg A., 1998
- Rebourg A., 'L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)', dans *Gallia n° 55*, 1998, p. 141-238.
- Reddé M., 2000
- Reddé M., 'De la ville indigène à la ville romaine : quelques cas d'espèce', dans Collectif, 2003b, p. 155-156.
- Reddé M. et coll., 2005
- Reddé M. et coll., 'Oedenburg, une agglomération d'époque romaine sur le Rhin supérieur', dans *Gallia n° 62*, 2005, p. 215-277.
- Rémy B. et al., 1996
- Rémy B., Ballet F., Ferber E., *CAG n° 73, la Savoie*, Paris, 1996.
- Renet P.-C., 1901a
- Renet P.-C., 'Monument du Mont-Capron', dans *MSAOise n° 18*, 1901, p. 61-84.
- Renet P.-C., 1901b
- Renet P.-C., 'Le Mercure Barbu de Beauvais', dans *MSAOise n° 18*, 1901, p. 85-114.
- Rever F., 1827
- Rever F., *Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux, département de l'Eure*, Evreux, 1827.
- Rey-Vodoz V., 1991
- Rey-Vodoz V., 'Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains', dans Brunaux J.-L. (dir.), 1991, p. 215-220.
- Rey-Vodoz V., 2006
- Rey-Vodoz V., 'Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 2006, p. 219-258.

- Richard A., 1910-1912
- Richard A., 'Découverte d'un nouveau temple de Mercure à Poitiers', dans *BSAO* n° 2 – 3^e série, 1910-1912, p. 441-449.
- Richardson L., 1988
- Richardson L., *Pompéi, An historical History*, Baltimore, 1988.
- Richelot R., 1956
- Richelot R., 'Inscription inédite « FANUM MARTIS » trouvée à Corseul (Côtes-du-Nord)', dans *Ogam* n° 8/1, n° 43, 1956, p. 63-66.
- Richier O., 2004
- Richier O., *Centuriones ad Rhenum. Les centurions légionnaires des armées romaines du Rhin, Gallia romana VI*, Paris, 2004.
- Rigal D., 2000
- Rigal D., 'Le temple gallo-romain de Cahors', dans *Aquitania* n° 20, 2000, p. 85-94.
- Ritter E., 1788
- Ritter E., *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse*, Berne, 1788.
- Rivet A. L. F., 1980
- Rivet A. L. F., 'Celtic names and roman places', dans *Britannia* n° 11, 1980, p. 1-19.
- Robin S., Marquis P., 2007
- Robin S., Marquis P., 'Lutèce : un état de la recherche sur la ville gallo-romaine', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 271-291.
- Rochigneux T., 1904-1905
- Rochigneux T., 'Substructions découvertes au Palais, près Feurs', dans *Bulletin de la Diana* n° 14, 1904-1905, p. 58-63.
- Rodwell W., 1980
- Rodwell W., 'Temple archaeology : problems of the Present and Portents for the Future', dans Rodwell W. (éd.), 1980, p. 211-241.
- Rodwell W. (éd.), 1980
- Rodwell W. (éd.), *Temples, Churches and Religion : Recent Research in Roman Britain with a Gazetteer of Romano-Celtic Temples in Continental Europe, BAR British Series n° 77*, Oxford, 1980.
- Rogeret I., 1997
- Rogeret I., *CAG n° 76, la Seine maritime*, Paris, 1997.
- Roidot-Deléage J., s.d.
- Roidot-Deléage J., *Autun ancien et moderne*, volume de planches I, conservé à la Société éduenne à Autun, s.d.
- Rolland H., 1956
- Rolland H., 'Nouveaux sondages à Riez (Basses-Alpes)', dans *Gallia* n° 14, 1956, p. 55-63.

Rolland H., 1964

Rolland H., 'Informations archéologiques', dans *Gallia* n° 22, 1964, p. 554.

Rollet P., 2000

Rollet P., 'Reims – 41-43, rue Paulin-Paris, 59, rue Belin', dans *BSR 1998, Champagne-Ardenne*, Paris, 2000, p. 77-80.

Rollet P., 2001

Rollet P., 'Reims - 41-43, rue Paulin-Paris, 59, rue Belin', dans *BSR 1999, Champagne-Ardenne*, Paris, 2001, p. 104.

Rolley C., 1965

Rolley C., 'Dieux Patrôoi et Thesmophorion de Thasos', dans *Bulletin de Correspondance Hellénique* n° 89, 1965, p. 441-481.

Romeuf A.-M., Dumontet M., 2000

Romeuf A.-M., Dumontet M., *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme), Bois sculptés de la source des Roches*, DAF n° 82, Paris, 2000.

Rosny J., 1802

Rosny J., *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de la république des Eduens*, Autun, 1802.

Rossignoli C., 1994

Rossignoli C., 'Templi periurbani di Africa Proconsulare e Numidia : alcuni esempi', dans *L'Africa romana. Atti del X convegno di studio (Oristano, 11-12 dicembre 1992)*, vol. 3, Sassari, 1994, p. 559-595.

Rosso E., 2006

Rosso E., *L'image de l'empereur en Gaule romaine. Portraits et inscriptions*, Paris, 2006.

Rousselle A., 1990

Rousselle A., *Croire et guérir. La foi en Gaule dans l'Antiquité tardive*, Paris, 1990.

Rouvier-Jeanlin M., 1972

Rouvier-Jeanlin M., *Les figurines gallo-romaines en terre cuite du musée des Antiquités Nationales*, *Gallia* suppl. n° 24, Paris, 1972.

Rouvreau M., 1975

Rouvreau M., 'Importantes découvertes à Saintes', dans *Archéologia* n° 79, février 1975, p. 34-54.

Roux G., 1984

Roux G., 'Trésors, temples, tholos', dans Roux G. (dir.), *Temples et sanctuaires, séminaires de recherche 1981-1983*, Lyon, 1984, p. 153-171.

Roux J., 1851

Roux J., *Recherches sur le Forum Segusiavorum et l'origine gallo-romaine de Feurs*, Lyon, 1851.

Rüpke J., 2006

516

- Rüpke J., 'Urban religion and imperial expansion : priesthoods in the *Lex Ursonensis*', dans de Blois L., Funke P., Hahn J. (éd.), *The impact of imperial Rome on religious, ritual and religious life in the roman Empire. Proceedings of the fifth workshop of the international network impact of Empire (Roman Empire, 200 B.C. – A.D. 476), (Münster, 30 juin-4 juillet 2004)*, Leiden/Boston, 2006, p. 11-23.
- Sablayrolles R., 2006
- Sablayrolles R., 'La vie urbaine en vase clos : l'encadrement des lieux de la vie collective dans *Lugdunum* des Convènes (I^{er} siècle avant notre ère – IV^e siècle de notre ère)', dans Bedon R. et al. (dir.), 2006, p. 83-116.
- Saint-Amans S., 2004
- Saint-Amans S., *Topographie religieuse de Thugga (Dugga), ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Bordeaux, 2004.
- Saint-Julien de Balleure P., 1580
- Saint-Julien de Balleure P., *De l'origine des Bourgongnons, et antiquités des Estats de Bourgogne*, suivi de *Discours de l'illustre et très ancienne cité d'Autun*, Paris, 1580.
- Salmon J. B., 1984
- Salmon J. B., *Wealthy Corinth. A History of the City to 338 B.C.*, Oxford, 1984.
- Sanquer R., 1977
- Sanquer R., 'Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1977)', dans *Bulletin de la société archéologique du Finistère* n° 105, 1977, p. 38-43.
- Sanquer R., 1979
- Sanquer R., 'Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne', dans *Gallia* n° 37, 1979, p. 349-352.
- Sanquer R., 1981
- Sanquer R., 'Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne', dans *Gallia* n° 39, 1981, p. 326-327.
- Sartre M., 1979
- Sartre M., 'Aspects économiques et aspects religieux de la frontière dans les cités grecques', dans *Ktèma* n° 4, 1979, p. 213-224.
- Sauron G., 2008
- Sauron G., 'Jupiter Ammon dans le décor officiel des provinces occidentales', dans Navarro Caballero M., Roddaz J.-M. (dir.), *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, Bardeaux/Paris, 2008, p. 205-220.
- Sauval H., 1724
- Sauval H., *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, tome I*, Paris, 1724.
- Sauve F., 1903
- Sauve F., 'Nouvelles archéologiques intéressant le département de Vaucluse : I. Découvertes à Apt', dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2^{ème} série, tome 3, 1903, p. 155-159.

Sauve F., 1910

Sauve F., 'Découvertes gallo-romaines à Apt', dans *CAF (76ème session, Avignon, 1909)*, Caen, 1910, p. 98-110.

Schachter A., 1992

Schachter A., 'Policy, cult, and the placing of Greek sanctuaries', dans Schachter A., *Le sanctuaire grec. Entretiens sur l'Antiquité classique de la fondation Hardt tenus à Vandoeuvres-Genève les 20-25 août 1990* n° 38, Genève, 1992, p. 1-57.

Schachter A., 1994

Schachter A., *Cults of Boiotia, 3. Ptonia to Zeus. Cults of Deities Unspecified by Name*, London, 1994.

Schatzmann R., 2003

Schatzmann R., *Das Südwestquartier von Augusta Raurica. Untersuchungen zu einer städtischen Randzone, Forschungen in Augst* n° 33, Augst, 2003.

Schazmann P., 1940

Schazmann P., 'Buste en or représentant l'empereur Marc Aurèle trouvé à Avenches en 1939', dans [Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte](#) n° 2, 1940, p. 57-63.

Scheid J., 1987

Scheid J., 'Les sanctuaires de confins dans la Rome antique. Réalité et permanence d'une représentation idéale de l'espace romain', dans Collectif, 1987, p. 583-595.

Scheid J., 1991a

Scheid J., 'Sanctuaires et territoire dans la *Colonia Augusta Treverorum*', dans Brunaux J.-L. (dir.), 1991, p. 42-57.

Scheid J., 1991b

Scheid J., 'Sanctuaires et thermes sous l'Empire', dans *Les thermes romains (Rome, 11-12 nov. 1988)*, coll. *EFR* n° 142, Rome, p. 205-216.

Scheid J., 1992

Scheid J., 'Epigraphie et sanctuaires guérisseurs en Gaule', dans *MEFRA* n° 104/1, 1992, p. 25-40.

Scheid J., 1995a

Scheid J., 'Les temples de l'Altbachtal à Trèves : un 'sanctuaire national' ?', dans *CCG* n° 6, 1995, p. 227-243.

Scheid J., 1995b

Scheid J., 'Les espaces cultuels et leur représentation', dans *Klio* n° 77, 1995, p. 424-432.

Scheid J., 1997

Scheid J., 'Comment identifier un lieu de culte ?', dans *CCG* n° 8, 1997, p. 51-59.

Scheid J., 1999

Scheid J., 'Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 1999, p.381-424.

- Scheid J., 2000
- Scheid J., 'Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines', dans van Andringa W. (éd.), 2000, p. 19-26.
- Scheid J., 2001
- Scheid J., 'Honorer le prince et vénérer les dieux : culte public, cultes des quartiers et culte impérial dans la Rome augustéenne', dans Belayche N. (dir.), *Rome, les Césars et la Ville aux deux premiers siècles de notre ère*, Rennes, 2001, p. 85-105.
- Scheid J., 2003
- Scheid J., 'Communauté et communauté. Réflexions sur quelques ambiguïtés D'après l'exemple des thiasos de l'Égypte romaine', dans Belayche N., Mimouni S. C. (dir.), 2003, p. 61-74.
- Scheid J., 2004
- Scheid J., 'Deae Diae lucus', dans La Regina A. (dir.), 2001-2007 (vol. 2), p. 189-191.
- Scheid J., 2006
- Scheid J., 'Rome et les grands lieux de culte d'Italie', dans Vigourt A. *et al.*(dir.), 2006, p. 75-86.
- Schindler R., 1964
- Schindler R., 'Bericht über die Forschungsgrabungen in römische Pachten 1960-1963', dans *Beiträge zur saarländischen Archäologie und Kunstgeschichte. Bericht der staatlichen Denkmalpflege* n° 11, 1964, p. 5-50.
- Schindler R., 1965
- Schindler R., 'Gallo-römischer Götter, Kulte und Heiligtum im Saarland', dans *Bericht der staatlichen Denkmalpflege im Saarland* n° 12, 1965, p. 79-106.
- Schlémaire G., 1978
- Schlémaire G., 'Fouilles de sauvetage au Pontiffroy à Metz en 1976. Sites S4 à S11', dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine* n° 78, 1978, p. 41-63.
- Schutz G., 2000-2002
- Schutz G., *Le site gallo-romain du Vieux-Lisieux (Calvados) : un sanctuaire suburbain ?*, mémoire de maîtrise, Paris I, 2000-2002.
- Schutz G., 2002
- Schutz G., 'Saint-Désir-de-Lisieux, le Vieux-Lisieux : prospection thématique', dans *BSR 2001, Basse-Normandie*, Paris, 2002, p. 46-47.
- Schwarz G.-T., 1964
- Schwarz G.-T., *Die Kaiserstadt Aventicum*, Berne, 1964.
- Schwarz Th. G., 1959
- Schwarz Th. G., 'Ein neuer gallorömischer Tempel in Augst', dans *Ur-Schweiz* n° 23/1, 1959, p. 1-10.
- Schwinden L., 1984

- Schwinden L., 'Frühkaiserzeitliche Holzbauten im Altbachtal', dans *Trier, Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor- und frühromischen Zeit*, Mayence, 1984, p. 245-249.
- Schwinden L., 1994
- Schwinden L., 'Die Weihinschrift für Asclepius CIL XIII 3636 aus Trier', dans *TZ* n° 57, 1994, p. 133-145.
- Sébé-Blétry S., 1985
- Sébé-Blétry S., 'Le culte rural des eaux dans les cités antiques de Nîmes, Béziers et Lodève', dans *Etudes languedociennes (Montpellier)*, Paris, 1985, p. 241-253.
- Sellès H., 1999
- Sellès H., 'Chartres – Bas Bourg Saint-Brice', dans *BSR 1998, Centre*, Paris, 1999, p. 40-41.
- Sellès H., 2006
- Sellès H., 'Le sanctuaire de la capitale carnute, Chartres-Autricum (Eure-et-Loire), dans Brouquier-Reddé V. et al. (éd.), 2006, p. 205-210.
- Sellès H., 2007
- Sellès H., 'Auricum-Chartres : la trame urbaine et les monuments publics', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 157-176.
- Seston W., 1966
- Seston W., 'Les murs, les portes et les tours d'enceintes urbaines et le problème des *res sanctae* en droit romain', dans Chevallier R. (éd.), *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol* n° 3, Paris, 1966, p. 1489-1498.
- Seston W., 1967
- Seston W., 'Des « portes » de Thugga à la « Constitution » de Carthage', dans *Revue historique* n° 237, 1967, p. 277-294.
- Siebenaler J.-B., 1896
- Siebenaler J.-B., 'Rapport sur les découvertes faites pendant l'année, notamment à Arlon', dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg* n° 31, 1896, p. VII-VIII.
- Sievers S., 1991
- Sievers S., 'Armes et sanctuaires à Manching', dans Brunaux J.-L. (dir.), 1991, p. 146-155.
- Sillières P., 1990
- Sillières P., *Les voies de communication de l'Hispanie méridionale*, Paris, 1990.
- Sillières P., 1992
- Sillières P., 'Voies de communication et réseau urbain en Aquitaine romaine', dans Collectif, 1992, p. 431-438.
- Simmer A., 1988
- Simmer A., *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche*, Paris, 1988.

- Simon G.-A., 1929
- Simon G.-A., 'Le théâtre gallo-romain de Noviomagus', dans *RA* n° 29, 1929, p. 334-335.
- Simonelli A., 2001
- Simonelli A., 'Considerazioni sull'origine, la natura e l'evoluzione del *pomerium*', dans *Aevum* n° 75/1, 2001, p. 119-162.
- Sourvinou-Inwood C., 1992
- Sourvinou-Inwood C., 'Qu'est-ce que la religion de la *polis* ?', dans Murray O., Price S. (éd.), *La cité grecque d'Homère à Alexandre*, Paris, 1992, p. 335-366.
- Southern P., 1998
- Southern P., 'La Bretagne', dans Lepelley C. (dir.), *Rome et l'intégration de l'empire, tome 2 : Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, 1998, p. 197-230.
- Speidel M. A., 1990
- Speidel M. A., 'Ein unbekannter Patronus der Helvetier-Stadt Aventicum : Ueberlegungen zu *CILXIII 5089*', dans *Museum Helveticum* n° 47, 1990, p. 149-162.
- Spera L., 1999
- Spera L., *Il paesaggio suburbano di Roma dall'Antichità al Medioevo. Il comprensorio tra le vie latina e ardeatina delle mura Aureliane al III miglio*, Rome, 1999.
- Squevin B., 1994
- Squevin B., 'Les armes miniatures des centres cultuels de Baâlons-Bouvellemont', dans Goudineau C. et al. (dir.), 1994, p. 138-142.
- Stambaugh J. E., 1978
- Stambaugh J. E., 'The functions of roman temples', dans *ANRW* II. 16. 1, p. 554-608.
- Stamper J. W., 2007
- Stamper J. W., *The architecture of roman temples. The Republic to the Middle Empire*, Cambridge, 2007.
- Steinby E. M. (dir.), 1999
- Steinby E. M. (dir.), *Lexicon topographicum Urbis Romae vol. 4*, Rome, 1999.
- Steiner P., 1921
- Steiner P., 'Jahresbericht', dans *TZ* n° 12, 1921, p. 51.
- Steiner P., 1926
- Steiner P., 'Die gallorömischer Tempelstätte auf dem « Judenkirchhof » bei Gerolstein (Bez. Trier)', dans *TZ* n° 1, 1926, p. 149-156.
- Steiner P., 1931a
- Steiner P., 'Jahresbericht', dans *TZ* n° 6, 1931, p. 177-180.
- Steiner P., 1931b
- Steiner P., 'Ein tempel aus römischer Zeit bei Hottenbach', dans *TZ* n° 6, 1931, p. 139-141.

Steinhausen J., 1932

Steinhausen J., *Ortskunde Trier-Mettendorf (Archäologische Karte der Rheinprovinz I)*, Bonn, 1932.

Strübin T., 1974

Strubin T., 'Das gallo-römische Höhenheiligtum auf der Schauenburgerflue', dans *Helvetica Archaeologica* n° 5, 1974, p. 34-46.

Tallah L., 2004

Tallah L., *CAG n° 84/2, Le Lubéron et Pays d'Apt*, Paris, 2004.

Tardy D., 1989

Tardy D., *Le décor architectural de Saintes antique. Les chapiteaux et bases*, *Aquitania* suppl. n° 5, Paris-Bordeaux, 1989.

Tardy D., 2005

Tardy D., *Le décor architectural de Vesunna (Périgueux antique)*, *Aquitania* suppl. n° 12, Bordeaux, 2005.

Tardy D., 2006

Tardy D., 'Variantes du corinthien en Gaule de l'Ouest', dans Brouquier-Reddé V. *et al.* (éd.), 2006, p. 289-296.

Tarpin M., 1995

Tarpin M., 'Les Tigurins étaient-ils des Helvètes ?', dans Curdy P., Flutsch L., Kaenel G. et Simon P. (éd.), *60 BC-15 AD. D'Orgétoix à Tibère (Porrentruy, 2-3 nov. 1995)*, Lausanne, 1995, p. 11-20.

Tarpin M., 2002

Tarpin M., *Vici et Pagi dans l'Occident romain*, *Coll. EFR* n° 299, Rome, 2002.

Tarpin M., 2006

Tarpin M., '« Territoires celtiques », civitates gallo-romaines : quelle continuité ?', dans Paunier D. (dir.), 2006, p. 29-50.

Térouanne P., 1960

Térouanne P., 'Dédicaces à Mars Mullo découvertes à Allonnes (Sarthe)', dans *Gallia* n° 18, 1960, p. 185-189.

Térouanne P., 1967

Térouanne P., 'Les sanctuaires d'Allonnes', dans *Gallia* n° 25, 1967, p. 174-177.

Térouanne P., 1974

Térouanne P., 'Les sanctuaires d'Allonnes', dans Biarne J. (dir.), 1974, p. 58-72.

Thévenard J.-J., 1997

Thévenard J.-J., *CAG n° 52/1, la Haute-Marne*, Paris, 1997.

Thévenot E., 1968

Thévenot E., *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, 1968.

Thomas E., (1660) 1846

522

- Thomas E., *Histoire de l'antique cité d'Autun*, (Autun, 1660), Paris, 1846.
- Tisserand G., 1980
- Tisserand G., 'Les ex-voto du site de Flavier à Mouzon', dans *RAE* n° 31, 1980, p. 61-73.
- Tisserand G., 1981
- Tisserand G., 'Le sanctuaire de Flavier (Ardennes) à l'époque de La Tène', dans *Mémoires de la société archéologique champenoise, tome 2, n° spécial : L'âge du fer en France septentrionale, suppl. au bulletin n° 1*, 1981, p. 377-384.
- Toledo i Mur A., 2004
- Toledo i Mur A., 'Limoges – Voie de liaison sud', dans *BSR 2003, Limousin*, Paris, 2004, p. 50.
- Tomasevic-Buck T., 1982
- Tomasevic-Buck T., 'Augusta Raurica : Ein neuentdecktes Gräberfeld in Kaiseraugst AG', dans *Archéologie Suisse* n° 5, 1982, p. 141-147.
- Tourenç S., 1979
- Tourenç S., 'Fouille de sauvetage « Nymphéas II », effectuée quai Rioudet, à Vienne, en 1978', dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne* n° 74/1, 1979, p. 44-60.
- Toutain J., 1917-1920
- Toutain J., *Les cultes païens dans l'Empire romain, tome III*, Paris, 1917-1920.
- Trénard Y. et al., 1993
- Trénard Y., Busson D., Robin S., 'Découvertes récentes dans l'Île de la Cité à Paris : élaboration d'une courbe dendrochronologique pour la région Ile-de-France et ses applications aux datations du *cardo* et du rempart du Bas-Empire', dans *Actes des journées d'archéologie d'Ile-de-France. Paléo-environnement et actualités (Meaux, 16 et 17 mars 1991). Mémoires du groupement archéologique de Seine-et-Marne* n° 1, 1993, p. 63-71.
- Tronquart G., 1989
- Tronquart G., *Le camp celtique de La Bure (Saint-Dié)*, Saint-Dié, 1989.
- Trunk M., 1991
- Trunk M., *Römische Tempel in den Rhein- und Westlich Donauprovinzen : Ein Beitrag zur architekturgeschichtlichen Einordnung, Forschungen in Augst* n° 14, Augst, 1991.
- Tuffreau-Libre M., 1994
- Tuffreau-Libre M., 'La céramique dans les sanctuaires gallo-romains', dans Goudineau C. et al. (dir.), 1994, p. 128-137.
- Turcan R., 1972
- Turcan R., *Les religions de l'Asie dans la Vallée du Rhône*, Leyde, 1972.
- Vacquer Th., 1844-1899
- Vacquer Th., *Manuscrits de fouilles*, conservés à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, 1844-1899.

Valdan E., 1929

Valdan E., 'Découvertes archéologiques sur le territoire de Bannes', dans *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres* n° 9/123, 1929, p. 320-322.

Valette P., 1996

Valette P., 'Un aspect de l'urbanisme antique de *Forum Segusiavorum* (Feurs) : la mise en place de la trame urbaine', dans Bedon R. (éd.), 1996, p. 79-112.

Valette P., 1997

Valette P., 'Feurs', dans Lavendhomme M.-O., et Gerboud D., Valette P. (coll.), *CAG n° 42, la Loire*, Paris, 1997, p. 94-123.

Valette P., 1999

Valette P., *Forum Segusiavorum. Le cadre de vie urbain d'une ville antique (Ier-IIIème siècle)*, Paris, 1999.

Vallet G., 1968

Vallet G., 'La cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident', dans *La città e il suo territorio. Atti del settimo convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 8-12 ottobre 1967)*, Naples, 1968, p. 67-142.

Van Andringa W., 1994

Van Andringa W., 'Cultes publics et statut juridique de la cité des Helvètes', dans Ternes C.-M., Burke P.F. (éd.), *Roman Religion in Gallia Belgica and the Germaniae*, *BAL* n° 22, Luxembourg, 1994, p. 169-194.

Van Andringa W., 1998

Van Andringa W., 'Observations sur les associations de citoyens romains dans les Trois Gaules', dans *CCG* n° 9, 1998, p. 165-175.

Van Andringa W., 1999

Van Andringa W., 'Prêtrises et cités dans les Trois Gaules et les Germanies au Haut-Empire', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 1999, p. 425-446.

Van Andringa W., 2000a

Van Andringa W., 'Autels de carrefour, organisation vicinale et rapports de voisinage à Pompéi', dans *Rivista di studi pompeiani* n° 11, 2000, p. 47-86.

Van Andringa W., 2000b

Van Andringa W., 'Le vase de Sains-du-Nord et le culte de l'*imago* dans les sanctuaires gallo-romains', dans van Andringa W. (éd.), 2000, p. 27-44.

Van Andringa W., 2002

Van Andringa W., *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (Ier-IIIe siècle apr. J.C.)*, Paris, 2002.

Van Andringa W., 2003

Van Andringa W., 'Cités et communautés d'expatriés installées dans l'Empire romain : le cas des *cives romani consistentes*', dans Belayche N., Mimouni S. C. (dir.), 2003, p. 49-60.

- Van Andringa W., 2006
- Van Andringa W., 'Nouvelles combinaisons, nouveaux statuts. Les dieux indigènes dans les panthéons des cités de Gaule romaine', dans Paunier D. (dir.), 2006, p. 219-232.
- Van Andringa W. (éd.), 2000
- Van Andringa W. (éd.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Etienne, 2000.
- Van Berchem D., 1982
- Van Berchem D., *Les routes et l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1982.
- Van Effenterre H., 1949
- Van Effenterre H., 'Information archéologique', dans *Gallia* n° 7, 1949, p. 122-123.
- Van Endert D. et al., 1987
- Van Endert D., Hahn E., Streit R., *Das Osttor des Oppidums von Manching, Die Ausgrabungen in Manching* n° 10, Stuttgart, 1987.
- Van Havre G., 2006
- Van Havre G., 'Religion et municipalisation en Bretagne romaine', dans Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (éd.), 2006, p. 99-118.
- Van Ossel P. et coll., 1998
- Van Ossel P. et coll., *Les jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, DAF n° 73, Paris, 1998.
- Van Ossel P., Pieters M., 1998
- Van Ossel P., Pieters M., 'Archéologie et environnement : recherches sur les *suburbana* de Paris sur la rive droite de la Seine', dans Bedon R. (éd), 1998, p. 181-199.
- Vanderhoeven A., 2004
- Vanderhoeven A., 'La naissance des villes romaines', dans *La marque de Rome*, 2004, p. 74-75.
- Vanderhoeven A., 2007
- Vanderhoeven A., 'Tongres au Haut-Empire romain', dans Hanoune R. (dir.), 2007, p. 309-336.
- Venditelli L., 1999
- Venditelli L., 'Diana Aventina, aedes', dans Steinby E. M. (dir.), 1999, p. 11-13.
- Vendryes J., 1948
- Vendryes J., *La religion des Celtes*, Paris, 1948.
- Verdin F., 2003
- Verdin F., 'Le sanctuaire chtonien de l'*oppidum* de Constantine (Lançon-de-Provence, Bouche-du-Rhône)', dans *Bulletin de L'AFEAF* n° 21, 2003, p. 47-48.
- Verger F.-J., 1835

- Verger F.-G., *Notice sur Jublains, dans le département de la Mayenne. Fouilles faites en 1834. Deuxième édition, suivie de la relation de nouvelles fouilles faites en 1835*, Nantes, 1835.
- Vernant J.-P., 1984
- Vernant J.-P., 'Une divinité des marges : Artémis Orthia', dans *Recherches sur les cultes grecs et l'occident, II. Cahiers du centre Jean Bérard IX*, Naples, 1984, p. 13-27.
- Vernet G., Guitar P., 1987-1988
- Vernet G., Guitar P., *Etude d'impact sur les Côtes de Clermont*, SRA Auvergne, 1987-1988.
- Veronese F., 2000
- Veronese F., 'Poleis, santuari e « paesaggi » nella Sicilia Greca di età arcaica', dans Camassa G. *et al.* (dir.), 2000, p. 239-283.
- Verron G., 1991
- Verron G., 'Basse-Normandie. Prospections aériennes', dans *Gallia Informations* n° 1, 1991, p. 192-194.
- Verzàr M., 1977
- Verzàr M., *Un temple du culte impérial*, CAR n° 12, Lausanne, 1977.
- Veyrac A., 2005
- Veyrac A., 'Redécouverte de deux phallus sur la face occidentale du pont du Gard', dans Bouet A., Verdin F. (dir.), 2005, p. 285-293.
- Vicherd G. (dir.), 1996
- Vicherd G. (dir.), *Izernore et Saint-Vulbas. Deux bourgades antiques de l'Ain. Bilan archéologique et historiographique*, Cahiers René de Lucinge n° 31, 1996, p.25-40.
- Vigourt A., 2006
- Vigourt A., 'Déplacement des dieux, dignité des lieux et des hommes', dans Vigourt A. *et al.* (dir.), 2006, p. 201-212.
- Vigourt A. *et al.* (dir.), 2006
- Vigourt A., Lorient X., Bérenger-Badel A., Klein B. (dir.), *Pouvoir et religion dans le monde romain*, Paris, 2006.
- Villette J., (1962) 1979
- Villette J., *Chartres et sa cathédrale*, (Vichy, 1962), Paris, 1979.
- Vindry G., 1978
- Vindry G., 'Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence orientale (1875-1975)', dans *DAM* n° 1, 1978, p. 7-76.
- Viollet-le-Duc E., 1860
- Viollet-le-Duc E., 'Ruines de Champlieu (Oise)', dans *RA* n° 1 – 2^{ème} série, 1860, p. 44-54.

- Vipard P., 2002
- Vipard P., *La cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), chef-lieu des Viducasses. Etat des connaissances*, Paris, 2002.
- Viré A., 1913
- Viré A., 'L'oppidum de l'Impernal de Luzech (Lot). Rapport sur les fouilles de 1913', dans *Bulletin de la Société préhistorique française* n° 10/12, 1913, p. 687-711.
- Viré A., 1926
- Viré A., 'Radio-tellurie et archéologie. Les fouilles du Mont Saint-Cyr en 1915', dans *Bull. Soc. Lot* n° 47, 1926, p. 5-16.
- Volpe R., 2000
- Volpe R., 'Il suburbio', dans Giardina A. (éd.), *Storia di Roma dall'Antichità a oggi. Roma antica*, Rome, 2000, p. 183-210.
- Von Blumenthal A., 1952
- Von Blumenthal A., 'pomerium', dans *Real-Encyclopedie* n° 21/2, 1952, col. 1867-1876.
- Wacher J., 1995
- Wacher J., *The Towns of Roman Britain*, Londres/New York, 1995.
- Walser G., 1984
- Walser G., *Summus Poeninus : Beiträge zur Geschichte des Grossen St. Bernhard-Passes in römer Zeit*, Wiesbaden, 1984.
- Walter H., Barçon J.-C., 2006
- Walter H., Barçon J.-C., 'La polysémie du concept d'espace clos à *Vesontio* (Besançon)', dans Bedon R. *et al.* (dir.), 2006, p. 117-142.
- Wavre W., 1905-1906
- Wavre W., 'Inscriptions romaines inédites d'Avenches. Découvertes anciennes et nouvelles', dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde* n° 7, 1905-1906, p. 96-111.
- Weerth E., 1876
- Weerth E., 'Der Juno-Tempel bei Nattenheim', dans *BJ* n° 57, 1876, p. 59-65.
- Wermeersch D., 1998
- Wermeersch D., 'Les céramiques communes et fines du sanctuaire de La Bauve', dans Delattre V., Magnan D. (comm.), 1998, p. 109-112.
- Wiblé F., 1998
- Wiblé F., 'Les faubourgs de *Forum Claudii Vallensium*', dans Bedon R. (éd.), 1998, p. 329-347.
- Woimant G.-P., 1993
- Woimant G.-P., 'Le sanctuaire antique de Champlieu, commune d'Orrouy (Oise)', dans *RAP* n° 1-2, 1993, p. 63-198.
- Woimant G.-P., 1995

Woimant G.-P., *CAG n° 60, l'Oise*, Paris, 1995.

Wolff C., 2003

Wolff C., *Les brigands en Orient sous le Haut-Empire romain*, coll. EFR n° 308, Rome, 2003.

Wolff H., 1977

Wolff H., 'Civitas und Colonia Treverorum', dans *Historia* n° 26, 1977, p. 204-242.

Woolf G., 1997

Woolf G., 'Polis-religion and its alternatives in the Roman Provinces', dans Cancik H., Rüpke J. (éd.), *Römische Reichsreligion und Provinzialreligion*, Tübingen, 1997, p. 71-84.

Yvinec J.-H., 1988

Yvinec J.-H., 'La faune de La Bauve', dans Magnan D. (dir.), 1988, p. 85-89.

Zinn F., 1997

Zinn F., 'Überlegungen zum Sarkophag von Simpelveld', dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden* n° 77, 1997, p. 135-158.

Zanker P., 1994

Zanker P., 'Veränderungen im öffentlichen Raum der italischen Städte der Kaiserzeit', dans *L'Italie d'Auguste à Dioclétien (Rome, 25-28 mars 1992)*, Coll. EFR n° 198, Rome, p. 259-284.